

UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

THESE / UNIVERSITÉ RENNES 2
Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire
Pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2
Mention Sociologie
École doctorale Sciences Humaines et Sociales

Présentée par
Jonathan Bresson
Préparée au sein du laboratoire VIPS²
Violences, Innovations, Politiques, Sports & Socialisations
(EA 4636)

Le conflit, du face-à-face au corps à corps.

Une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit

Tome I

Thèse soutenue le 22 mai 2018
Devant le jury composé de :

Loïc WACQUANT
Professeur, University of California, Berkeley / *Examinateur*

Yves WINKIN
Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers / *Rapporteur*

Christine DÉTREZ
Professeure, Ecole Normale Supérieure de Lyon / *Rapporteure*

Omar ZANNA
Professeur, Université du Maine / *Examinateur*

Véronique NAHOUM-GRAPPE
Anthropologue, IIAC, retraitée de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales / Examinatrice invitée

Stéphane HÉAS
Maître de conférences HDR, Université Rennes 2 / Directeur de thèse

Éric PÉCHILLON
Professeur, Université de Bretagne Sud / Co-directeur de thèse

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

UNIVERSITÉ RENNES 2

École Doctorale - Sciences Humaines et Sociales

Laboratoire - VIPS²

LE CONFLIT,
DU FACE-À-FACE AU CORPS À CORPS :

UNE APPROCHE COMME AGENT DE SÉCURITÉ EN ÉTABLISSEMENTS DE NUIT

Discipline : **SOCIOLOGIE**

Tome N°1

Présentée par Jonathan BRESSON

Directeur de thèse : Stéphane HÉAS

Co-directeur : Éric PÉCHILLON

Soutenue le 22 mai 2018

Jury :

Mr Loïc WACQUANT, Professeur, University of California, Berkley (Examinateur)

Mr Yves WINKIN, Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers (Rapporteur)

Mme Christine DÉTREZ, Professeure, École Normale Supérieure de Lyon (Rapporteure)

Mr Omar ZANNA, Professeur, Université du Maine (Examinateur)

Mme Véronique NAHOUM-GRAPPE, Anthropologue, Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain, retraitée de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Examinatrice invitée)

Mr Stéphane HÉAS, Maître de conférences HDR, Université Rennes 2 (Directeur de thèse)

Mr Éric PÉCHILLON, Professeur, Université de Bretagne Sud (Co-Directeur de thèse)

« *Le monde, en vérité, est une cérémonie* ».

E. Goffman, 1973, p. 41

Sommaire Tome I

Propos préliminaires III
Introduction 1
Chapitre Introductif. Cadres de la recherche 19
Section 1. Se saisir d'une problématique internationale, bousculer le paradigme de la violence 21
Section 2. Dans les pas d'E. Goffman : un cadre dramaturgique situationniste 39
Section 3. Une sociologie des usages sociaux du corps, par corps 64
Chapitre I. Violences et brutalité physiques du conflit 93
Section 1. Imaginaires co-constructeurs de l'axiologie des violences corporelles 95
Section 2. La modalisation de la brutalité ritualisée 151
Conclusion Chapitre I 180
Chapitre II. De l'agression à l'action 183
Section 1. Pour une sociologie du passage à l'acte situé 184
Section 2. Agression et provocation 242
Conclusion Chapitre II 293
Chapitre III. L'assaut, le conflit en actions 295
Section 1. Dimensions spatiales et déplacements 296
Section 2. Les attaques 323
Conclusion Chapitre III 369
Conclusion Générale 371
Table des matières 377
Index 380
Table des illustrations 387

Remerciements

La réalisation de cette thèse aurait été impossible sans le concours de nombreuses personnes. À cet effet, je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de thèse, Stéphane Héas, pour son soutien de tous les instants, bien au-delà de l'attendu, sa vigilance, et pour m'avoir transmis le virus de la recherche. Mon co-directeur ensuite, Éric Péchillon, pour nos échanges sur les complémentarités et distinctions qui habitent le droit et la sociologie, ainsi que sur bien d'autres choses. Grâce à eux ce fut un travail d'équipe des plus enrichissants, tout autant humainement que scientifiquement.

Impossible de ne pas remercier le laboratoire auquel s'adosse l'étude, qui, de VIPS en VIPS^2 a su contribuer à l'épanouissement de mes recherches par son atmosphère toujours chaleureuse. Une mention particulière pour Omar Zanna, pour nos discussions scientifiques, ainsi que pour m'avoir accordé une grande liberté dans mes modalités d'enseignements durant mon année comme contractuel à l'université du Mans en 2016-2017. Je tiens d'ailleurs à remercier les étudiants manceaux et rennais pour ce qu'ils m'ont enseigné par leurs questionnements, certitudes et incertitudes. Enfin, au sein du monde universitaire, derniers mais non des moindres, mes remerciements les plus chaleureux vont à Julien Lachuère et Killian Mousset, collègues doctorants et désormais docteurs, co-équipiers de rédaction indéfectibles, mais aussi compagnons de soirée et amis, ainsi qu'à Thomas Falchun, compagnon doctorant de débats et de fête de la première heure, ayant quitté le chemin de la thèse pour les plus verts pâturages du maraichage "*bio*" dans le Finistère.

Un grand merci à ma mère et mon père, pour m'avoir compris et épaulé en tous points et pour avoir enduré ces longues années d'efforts avec patience ; à mes amis, ma famille d'adoption, Jérémy Viallard, Marceline Pioche, Thomas Bras, Tristan Le Breton, Alexandre Le Bonniec, Florent Bourrhis, Sebastien Haye et à tous les autres. Un merci tout particulier, parmi les amis, à Cyril Rouger et Kevin Le Feuvre, compagnons de résilience… que de chemin parcouru depuis le collège !

Je tiens aussi à saluer mon "*maître*", "*grand frère*" et ami, Nguyen Thanh Tam, sa famille (Nam, Nha, Xun, mais aussi le clan étendu des parents et amis) et leur école d'arts martiaux traditionnels, *Tayson ki Thuat*, pour leur humanité, leur gentillesse et leurs sourires, pour m'avoir livré les clefs de ma patrie d'adoption, le Viêt-Nam.

Comment ne pas saluer, de même, l'ensemble du *club du Dragon d'or* de Rennes, et tout particulièrement Kellig Pelletier, pour m'avoir introduit au secteur de la sécurité, et pour

m’avoir enseigné mes premières techniques ? Remerciements à Alexis Meghe et Antoine Crambert, ensuite, mes modèles photos, mais aussi amis enseignants d’arts martiaux traditionnels vietnamiens pour les deux, ainsi qu’à Sebastien, patron du « *Oan’s pub* », scène de nos reconstitutions. Remerciements à Erwan Marré, directeur sportif du club, à Vianney Douay, et tous les passionnés d’arts martiaux avec lesquels j’ai pu échanger, incluant Jacques Crémieux et les membres de l’ARRESCAM.

Je tiens aussi à remercier l’entreprise Shield, que je ne peux citer nommément mais dont certains acteurs se reconnaitront, tout particulièrement son président et son ancien responsable des relations humaines jusqu’à 2014, ainsi que tous ceux avec qui j’ai pu passer de bons moments et qui m’ont soutenu.

Remerciements pour les personnels des établissements de nuit enquêtés, depuis 2008, que je ne peux malheureusement pas plus citer nommément. Remerciements tout particuliers à mes collègues immédiats de la "*Cave*" et du "*Galion*", surnommés Gwen et Ben, ainsi qu’à l’équipe des agents de sécurité de la discothèque le "*Diamond*", qui se reconnaîtront inévitablement. Un grand merci aux anciens collègues videurs et portiers avec qui nous avons passé des moments mémorables, bons et moins bons, et qui m’ont, pour la plupart, ouvert leur sympathie jusqu’à ce jour.

Enfin, un remerciement à mes compagnons de soirée et de fête, aux clients habitués, et à tout ceux à qui je me suis confronté et me confronterai.

Propos préliminaires

Quelques indications semblent nécessaires en termes de précisions sur les modalités de la mise en forme et de l'usage des références.

Notre thèse s'adresse à des sociologues et des anthropologues, et plus spécifiquement à des chercheurs mobilisant l'ethnographie ou sensibles à ses problématiques. Elle est destinée à des chercheurs pour qui le terrain n'est pas annexe, mais bel et bien un élément de la problématique. Des encadrés sont intentionnellement bien marqués dans le corps de texte, pour permettre à chacun de les cibler immédiatement en lecture sans gêner la lecture de la thèse. À ces encadrés adaptés aux modalités rédactionnelles du corps de thèse, viennent s'ajouter une ethnographie de l'entrée dans la profession et de trois établissements, sur 18 soirées complètes choisies, placée en annexe (Cf. Annexes. II). Les encadrés de ces dernières sont tels que retranscrits de première main. Cette partie ethnographique, bien qu'anonymée, comporte des données sensibles. Elle sera donc retravaillée dans la visée de la rédaction d'un ouvrage, sa présentation en l'état étant exclusivement réservée au jury. Ne pas inclure cette partie ethnographique dans le corps de texte et en conserver les modalités rédactionnelles est un choix mûrement réfléchi. Si ce chapitre ethnographique devient annexe, il n'en présente pas moins un intérêt certain pour éclairer la thèse, aussi, sa structure en quatre sections indépendantes fait-elle que le lecteur pourra le consulter à son bon vouloir pour mieux s'imprégner, d'un seul trait ou progressivement.

Sur le plan de la forme, plusieurs de nos choix suivent l'intention de proposer une ergonomie du document plus confortable au lecteur, tant pour le transport que la lecture. Nous avons ainsi opté pour une présentation recto-verso et une division en deux tomes. Ensuite, le développement de notre thèse se fera au gré de différents supports qui peuvent sortir des sentiers traditionnels. Nous avons aussi cherché à questionner la construction de la recherche dans la forme des moyens de clarification des données. Certains supports sont donc destinés à clarifier le propos par une projection en image[1]. À cette fin de confort de lecture, nous avons

[1] Des schémas conceptuels réalisés avec le logiciel « *mind view* » espèrent éviter d'éventuels effets de lourdeur générés par des précis conceptuels. Des photos de reconstitution de postures et de gestes n'ont pas pour but de présenter une sorte de manuel, mais de lier les éléments du propos dans la vue d'ensemble que seule une image d'un corps en action peut proposer (Cf. Chap. III). D'autres supports sont destinés à apporter un complément d'information, un matériau supplémentaire, dans une démarche chère à E. Goffman, comme les encadrés "dans la culture populaire" ou encore les encadrés présentant des références médiatiques, comme affiches de films et de jeux vidéo.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

aussi tenté de fluidifier la forme d'écriture pour simplifier la lecture en allégeant le texte. Le référencement suit l'agencement moderne, où les références seront indiquées directement dans le texte dans la mesure du possible[2].

En deçà de ces quelques éléments de forme, précisons rapidement notre posture bibliographique. En plus de celles répertoriées, d'autres références ont en effet été consultées en abondance mais ne figurent pas dans la thèse. Cette absence, qui pourrait surprendre, manifeste qu'elles n'ont pas retenues notre attention pour son développement scientifique. Il peut s'agir de références sur les différents objets abordés, comme l'urbanité, les loisirs, le nocturne, la sécurité, ou encore la violence et le conflit, ne contribuant pas à éclaircir l'argumentation mais la complexifiant inutilement. Il peut s'agir de références sociologiques dont nous reconnaissons pourtant l'incontestable valeur, mais qui compliqueraient le cadrage théorique pour contraindre à des débats épistémologiques nous éloignant de notre problématique. Il peut enfin s'agir de références nous écartant trop du champ sociologique et de notre domaine d'expertise, au risque de nous perdre dans d'autres débats épistémologiques nous menant cette fois sur la pente glissante des porosités disciplinaires, ou pire, de nous pousser à des raccourcis dangereux. Ces choix de tri épistémologiques ont été un des plus grands défis de la recherche et de la problématisation théorique. D'autres références ont pu simplement nous échapper, dans la masse des données du champ scientifique, d'autant plus colossale qu'accessible et productive. Son traitement constitue un des défis contemporains. Notre objectif reste de ne pas perdre de vue l'objectif central, qui reste le déploiement de la thèse.

Le caractère transversal de la défense de notre thèse, notre situation d'enquête, nos choix théoriques et méthodologiques, destinés à y répondre, poussent à étendre nos perspectives et donc à prêter le flanc. Cette limite est aussi une force de l'étude. Il s'agit donc d'un risque mesuré et accepté, un risque nécessaire. Nous le répéterons à plusieurs reprises, nous ne sommes ni philosophes, ni psychologues et n'en avons pas la prétention, aussi n'avons-nous pas l'immodestie non plus de pouvoir mobiliser ces références autrement qu'à travers un regard sociologique, voire anthropologique.

[2] Le nom de l'auteur, la date et la page sont mentionnés en première occurrence d'un travail d'un auteur, puis simplement la date et la page lorsque d'autres références du même auteur sont traitées à la suite, et ensuite simplement la page, lorsque d'autres références du même texte sont immédiatement mobilisées. Les éditions originales sont indiquées entre crochet après l'année de l'édition citée.

Introduction

Ces quelques pages introductives doivent davantage tenir le rôle de clarification d'un précis destiné à une meilleure navigation dans le texte que d'approfondissement de quelque point de la thèse. Il s'agit essentiellement d'introduire une situation sociopolitique et de préciser nos choix, en premier lieu dans l'orientation de la problématique, ensuite sur les plans théorique et méthodologique par une "*mise en bouche*"[3].

Une enquête entre bruits et silences

> « *Dans ce vaste orchestre culturel, il n'y a ni chef, ni partition. Chacun joue en s'accordant sur l'autre. Seul un observateur extérieur, c'est-à-dire un chercheur en communication, peut progressivement élaborer une partition écrite, qui se révélera sans doute hautement complexe* ».
>
> Winkin, 1988, 8

La présente thèse se positionne à l'articulation de la sécurité, des établissements de nuit, du conflit, de trois éléments convergeant autour du silence. Un silence assourdissant. Un silence contrasté par le tumulte qui règne à leur sujet. À échelle locale, les établissements de nuit font du bruit. Ils sont tapageurs par leurs activités culturelles, mais surtout, bien malgré eux, à travers les remontrances des politiques publiques et les frasques judiciaires qui émaillent les actualités de proximité. Tandis que des affiches promotionnelles de soirées colorent les panneaux et murs citadins, que le brouhaha des abords et des cris épars de clients sur le retour déchirent la quiétude nocturne, que la municipalité enchaîne les réunions sur le « *vivre ensemble* », que les gros titres de la presse publique quotidienne locale hurlent au drame, la voix des employés, elle, se perd dans les vapeurs du petit matin (Cf. Annexes. I, Ch. I, Sect. 1-2). J. Escalon lance d'ailleurs un appel à éclairer cette « *terra incognita* » des mondes nocturnes sur le site du CNRS durant la première année de notre recherche (Escalon, 2014 ; Cf. *Idem*).

---

[3] Les propos rappelés entre guillemets en chevrons (« ») et en italique sont les propos qui appartiennent à d'autres auteurs identifiables, qu'il s'agisse de références scientifiques ou d'acteurs interrogés. Les concepts seront cités de la sorte la première fois puis mobilisés avec la typographie régulière du texte car assimilés à la recherche. Les guillemets dactylographiques ("") serviront de guillemets de mise sous caution sous deux formes. Ils seront utilisés avec une écriture droite pour mettre sous caution de régularité ou d'ironie les propos provenant de l'auteur. Ils seront aussi utilisés conjointement à une écriture italique pour les propos qui ne proviennent pas d'un auteur précis, incluant le rédacteur de la thèse. Il pourra s'agir d'expressions langagières en français, en argot ou en autres langues, des concepts diffus comme la "*nature humaine*", des désignations informelles de lieux ou de personnages.

À échelle nationale cette fois, le sujet de la sécurité privée, lui, fait grand bruit, en tant que marché économique, sachant que la dimension politique n'est jamais loin. Cette décennie, il semble difficile d'échapper à cette « *sécurité privée, nouvelle vigie nationale* », comme le titrait le journal *Libération* au 01/08/2016 (Libération, 2016 ; Cf. Annexes. I, Chap. II, Sect. 1). Pourtant, tandis que les médias claironnent le dynamisme économique d'un secteur entrepreneurial florissant, les voix des agents de sécurité s'étranglent dans une précarité indécente, tant sur le plan des rémunérations que des risques et, plus largement, de la pénibilité du travail (Cf. Chapitre introductif, Sect. 1 ; Annexe. I, Ch. II, sect. 1).

Un encadrement drastique du secteur de la sécurité privée en France a été engagé en 2009. Le fait que l'enquêteur ait effectué ses premières nuits de travail comme videur de discothèque en 2008 et ait débuté une prise de notes sommaire dès 2009 dans le cadre d'un "*Travail Encadré de Recherche*" de licence (au sujet du vécu des violences par les agents d'une discothèque, la « *Loco* »), nous[4] a permis de suivre l'évolution de la structuration de ce secteur professionnel sur la décennie. Il est alors intéressant de faire un petit détour par le droit. Trois évolutions juridiques notoires ont eu lieu[5] en cours de thèse, dont deux concernent la gestion de conflits. Elles montrent combien, jusque dans la période de rédaction, l'actualité a avancé en même temps que nos travaux.

A travers ses cinq interventions en colloques depuis 2014 et une tribune au « *nouvel obs* » (Bresson, Nouvel obs', 2016), l'enquêteur a insisté sur la nécessité d'une reconnaissance de spécificités professionnelles pour les agents de sécurité privée officiant en

---

[4] La retranscription d'une recherche sur des bases ethnographiques peut aisément devenir confuse sur le plan de la désignation des pronoms. Il semble donc nécessaire de préciser certains choix de présentation. Le texte mobilise la première personne du pluriel comme "*nous de modestie*", en aucun cas comme "*nous de majesté*". Ce nous de modestie n'est cependant pas mobilisé comme simple effet de convenance, mais comme une forme rhétorique confinant à la maïeutique. Il désigne donc le doctorant, mais cherche aussi à embarquer l'équipe qu'il compose avec ses directeurs, voire même le lecteur dans la démarche de construction et de démonstration de la thèse. La seconde personne du pluriel et "le lecteur" sont à destination de désignation du lecteur. Par souci de clarté le rédacteur mobilise la troisième personne du singulier pour se désigner dans son rôle dans l'enquête plutôt que le "*nous de modestie*", sous des désignations comme "l'enquêteur", ou encore l'"observateur". La première personne du singulier n'est employée que dans des extraits bruts d'observation, désignant le chercheur dans l'action.

Il semble aussi important de préciser le choix du genre énonciatif. Par souci de cohérence, la mobilisation de l'écriture inclusive devrait être généralisée à l'ensemble d'un texte en faisant usage. Compte tenu de la mobilisation régulière, pour ne pas dire constante, de termes comme "acteur" ou "client", par exemple, il est vite apparu que l'usage de l'écriture inclusive semblait alourdir passablement certains passages du texte. Que le lecteur, la lectrice soient conscients du fait que c'est faute de mieux que nous avons dû généraliser le masculin.

[5] DECRET n° 2015-1289 du 14 octobre 2015 portant création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1 500 personnes.

ARRETE du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité (partant de l'aviation civile).

DECRET n° 2017-1844 du 29 décembre 2017 relatif à l'exercice de certaines activités privées de sécurité avec le port d'une arme, consolidée au 11 janvier 2018.

établissements de nuit. Une telle reconnaissance serait destinée à valoriser des compétences et à protéger les agents de sécurité face à l'employeur, une reconnaissance destinée à améliorer la qualité des prestations et à les protéger face au risque bien réel des violences. Cette reconnaissance aurait engagée la mise en place d'une carte professionnelle spécifique, permettant d'accéder à un armement modéré[6], approprié en situation de risques importants (travail isolé notamment), pour faire face aux rixes et armes blanches (aérosol lacrymogène, matraque télescopique courte) en contrepartie d'une responsabilisation et d'une formation initiale et continue appropriée et à la hauteur du risque de dérive qu'engagerait un armement potentiel. Une démarche visant donc à protéger les agents, mais aussi les clients, en assurant une meilleure qualité des prestations.

La création d'une première carte professionnelle spécifique depuis la « *Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure* » (LOPSI II) à destination des agents de sécurité stadiers et des agents de sécurité festivaliers en 2015 fait sortir ces propositions de l'utopie (carte de surveillance des manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1500 personnes ; DECRET n° 2015-1289). Elle montre que dans des situations engageant des enjeux politico-économiques massifs, il est possible d'organiser une reconnaissance professionnelle pour une branche dans le secteur de la sécurité privée, à la racine même des conditions d'autorisation d'exercice. Les établissements de nuit ne semblent pas engager d'enjeux suffisants à cet effet jusque là, mais l'abondance de drames (Cf. Chap. Intro, Sect. 1, §. A) pourrait pousser à réévaluer la situation.

A cette évolution législative s'ajoute un arrêté en février 2017 disposant des modalités relatives à la formation continue des agents, incluant un module de gestion de conflits (ARRETE du 27 février 2017). Ce module court (7h de compétences opérationnelles, dont 3h30 de gestion de conflits, incluant deux heures de pratique), l'aspect symbolique de

[6] Il est ici à lire un armement très restrictif et circonstancié en fonction des nécessités de la situation professionnelle. Les demandes devraient alors rester spécifiques, y compris en établissements de nuit. Il ne s'agissait pas de promouvoir une course à l'armement. La problématique est épineuse. Un des constats était que dans tous les cas, tout agent travaillant seul devrait disposer de ce filet de sécurité, sous peine de générer des conflits par excès d'attitudes défensives, et de se mettre en danger ainsi que la clientèle par excès de réactivité. Un agent se sentant en situation de danger sous l'effet de la situation, parfois cumulée à divers éléments de fatigues autres, peut devenir un danger réel. Le fait de disposer d'un armement minimum adéquat permet de diminuer ce seuil d'insécurité.

L'armement maximum serait alors la possibilité de porter un aérosol lacrymogène de capacité moyenne (pour la portée, permettant de rester à distance de sécurité face à une arme) en extérieur, et une matraque télescopique courte rapidement dégainable (indispensable face à un tesson de bouteille en intérieur par exemple). Le risque d'un armement supérieur (lacrymogène à haute pression et forte capacité, matraque longue, tonfa) et systématique serait cette fois de générer un effet inverse lié à un excès de sentiment de sécurité, pouvant engendrer un manque de vigilance, un excès de démonstrativité et un sentiment d'impunité.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'ensemble de la formation (31h), son caractère décalé de l'exercice ordinaire, impulsé sur fond de terrorisme, initialement à destination de l'aviation civile, traduit clairement un effet d'annonce politique visant à justifier la privatisation progressive du système de sûreté du territoire national. La démarche n'en constitue pas moins une brèche et la preuve de la reconnaissance d'une nécessité, même si la cause prête à caution. Dans le premier cas la motivation est de simplifier une embauche précaire massive en contrats de vacation pour l'employeur, dans le second de mobiliser des agents à usage périphérique du système de sûreté. L'intérêt de l'agent de sécurité, lui, reste très lointain, de même que les préoccupations pour la sécurité ordinaire des usagers.

C'est aussi sur fond de terrorisme et de mobilisation de la sécurité privée à des fins de sûreté que la question de l'armement des agents est avancée par l'« *article 10 de la L611-1 du code de la sécurité intérieure relatif à l'armement des agents de sécurité* », modifiée en cours de thèse au 28 février 2017 (ARTICLE L611-1, art. 10). Parmi les cinq conditions potentielles de demande d'armement auprès de la préfecture, la condition 1° bis disposait que l'activité pouvait être exercée par des agents armés « *lorsque celle-ci est exercée dans des circonstances exposant ces agents ou les personnes se trouvant dans les lieux surveillés à un risque exceptionnel d'atteinte à leur vie* ». Ces lieux exceptionnels étaient les lieux de sûreté[7], bien loin des établissements de nuit. Jusqu'à présent seuls les convoyeurs de fond et les agents chargés de la surveillance de ces sites étaient armés. Nous sommes ici dans l'actualité brûlante, puisqu'un décret (DECRET n° 2017-1844 du 29 décembre 2017 « *relatif à l'exercice de certaines activités privées de sécurité avec le port d'une arme* »), consolidé au 11 janvier 2018, vient modifier le livre VI du code de la sécurité intérieure sur de nombreux points[8].

---

[7] La notion de sûreté est mobilisée telle que conceptualisée par le champ de la stratégie militaire contemporaine. La sûreté constitue alors la défense des structures d'intérêt national à portée stratégique, composant le système de défense étendu. Les structures de sûreté sont ainsi les structures militaires, mais aussi les structures de production d'énergie électrique, de transport et certaines industries dites « *sensibles* », liées au sous-système militaro-industriel, aux technologies de la communication où à la production et au traitement de matières premières. Comme nous le présentons sur le plan de la sécurité privée en annexes (Cf. Annexes ; I, Chap. II, Sect. 1, §. A), le système de sûreté présente la tendance double de tendre à mobiliser progressivement une part grandissante du secteur privée, tout en privatisant une part de ses cellules.

[8] Nous y avons entre autre vu qu'il inclus l'abrogation du décret n° 2015-1289 du 14 octobre 2015 portant création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1 500 personnes mentionné plus haut. Ces cartes « *ne permettent pas la gestion des alarmes, les rondes de surveillance, la maîtrise d'un poste de contrôle de sécurité et la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité. Pour l'obtention d'une carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage, les personnes titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 14 octobre 2015 précité sont dispensées des modules de formation considérés comme équivalents, dans les conditions définies par arrêté du ministre de l'intérieur* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

En parallèle du décret lui-même, nous avons consulté quatre articles sur le sujet. J. Pescual, journaliste au *Monde* spécialisée sur les questions de l'intérieur, y propose un article, sur « *Le port d'arme par des agents de sécurité privée encadré par la loi* » au 02.01.2018 (Le Monde, 2018). L'article, sous couvert de neutralité, ne jetant pas de pavé dans la marre et citant A. Bauer, ancien président du CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité), controversé par des sociologues de référence comme M. Mucchielli et actuellement dans une situation critique pour des dérives de gestion[9], se fait le porte-parole du discours institutionnel. Aussi l'article, dans sa neutralité apparente, reste-t-il assez complaisant. Un point important de ces modifications concerne donc justement l'armement des agents de sécurité privée. Il leur est désormais possible d'être armés de certaines armes de catégorie D, aérosols lacrymogènes, tonfas, matraques, sous des conditions beaucoup plus souples, moyennant une formation courte pour certaines armes, suivant un modèle proche de la police municipale. Cette démarche va dans le sens de la constitution d'une police privée et simultanément d'une pénétration de la sphère privée par le pouvoir régalien *via* la sécurité privée (Cf. Annexes. I, Chap. II, Section. 1).

Durant nos interventions, il a systématiquement été souligné le danger d'abus sur la question de l'utilisation de l'armement sans une formation continue et initiale avancée, et sans la responsabilisation allant de paire avec une reconnaissance professionnelle de branches, plus fine. Une formation adaptée à l'empathie, aux usages tactiques de l'espace et des bases martiales doivent précéder les armes ! Il est nécessaire de le prouver par une étude approfondie du conflit en action. L'armement excessif peut être contreproductif à plusieurs niveaux. Portiers et videurs, par exemple, savent que la dissuasion connaît un équilibre précaire avec la provocation, et que les armes, défensives, doivent être dissimulées. Elles ne sont sorties de manière visible qu'en situation de tension extrême, comme ultime avertissement, une fois qu'il est impossible d'espérer dissuader sans. Nous sommes très loin des prérogatives proposées en colloques, puisque l'armement est ouvert (avec un contrôle psycho-social très relatif), disproportionné (quel intérêt tactique le tonfa bien visible, très traumatisant, peut-il présenter par rapport à la matraque courte télescopique, et est-il

---

En somme, il s'agit de sous-agents, sous formés, sous qualifiés, et sur précarisés, recrutables à souhait pour effectuer pour des vacations en stades et festivals, comme nous l'expliquerons plus avant.

[9] Depuis janvier 2017, A. Bauer, criminologue très médiatique à la tête du CNAPS depuis sa création jusqu'au 1er janvier 2018, est accusé d'abus de biens sociaux et de détournement de fonds publics. Les résultats de son administration ont aussi été vivement critiqués par la cour des comptes.

réellement nécessaire de disposer d'aérosols lacrymogène à forte pression pouvant endommager les yeux ?), que les formations sont minimes et que certains métiers à risque, loin du terrorisme, comme le métier d'agent de sécurité en établissements de nuit enquêté, ne sont toujours pas reconnus. La volonté de créer un " *corps*" sur le modèle policier à des fins de sûreté et de police de proximité est manifeste et s'éloigne de la complexité des spécificités d'exercices liées à la mosaïque des métiers de la sécurité privée.

La problématique de la sécurité privée est sujette à de vastes discussions polémiques donc, mais pas nécessairement sur les bons sujets, étouffant des problématiques spécifiques de métiers et de situations humaines, d'ordres sociaux riches comme peut l'être le monde des établissements de nuit, sous couvert de lutte contre le terrorisme et d'uniformisation structurelle.

Alors, conflits et violences, enfin, résonnent, cette fois, à toutes les échelles du lien social, du géopolitique à l'intime. Dans une cacophonie médiatique, le tournant du XXème siècle et le premier XXIème siècle, de fin de guerre froide en recherche d'un prétendu « *choc des civilisations* » (Huntington, 2000 ; Cf. : Chap. I, Sect. 1), semblent bien porter en eux la gestation d'une ère de la réinvention du conflit et de la violence. Dans ce nouvel opus, la restructuration de l'ordre social *post* guerre froide voit se réinventer le conflit à échelle géopolitique, tandis qu'à échelle politique nationale se construit le discours sur les « *violences de quartiers* » et que les institutions sociales, éducation, famille, etc. suivent, dans une frénésie analytique mobilisant toutes les opinions, du chercheur-lobbyiste au pilier de bar. Ce sont désormais des approches politisées ou "psychologisées", "criminologisées", qui "*donnent le la*" en matière de violence en France. La sociologie elle-même avance au diapason, et par là même, la racine des recherches, l'épistémologie de la violence au sens de définition d'un seuil culturel, tout comme le conflit en lui-même dans ses actions, le sens social de la brutalité ordinaire, discordants, sont passés sous silence.

Quel meilleur terrain, pour briser ce silence, que celui des soirées en établissements de nuit où les « *assauts de caractère* » (Goffman, 1974, 198 et leurs suites physiques sont une quasi tradition, une quasi institution (Cf. Chap. II, Sect. 2, §. B, b) ? L'immersion proposée ici permettra de disposer d'un matériau à destination de l'analyse du vacarme de ces apparents désordres mis sous cloche. Dans le cadre des immersions du terrain pré-doctoral, ce sont 77 soirées, essentiellement en discothèque, puis dans le cadre du terrain doctoral, 90 soirées, essentiellement en bar de nuit, soit 167 soirées au total, qui ont été enquêtées en situation d'exercice professionnel (Cf. Chap. Intro, Sect. 2, §. B, b). Au total ce sont près d'une

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

centaine de situations avec échange de coups, des centaines de situations avec échange brutal (saisies, poussées), des centaines de personnes raccompagnées vers la sortie, et bien plus encore de conflits qui ont été vécus par l'enquêteur dans le cadre du travail en établissements de nuit. Au total, ce sont 187 situations conflictuelles dont 27 avec échange de frappes issues du terrain doctoral, et 47 situations avec échange de coups relevées dans le cadre du terrain préliminaire, qui ont pu être analysées en détail.

Une grande partie des types d'affrontements physiques en face-à-face, hors arme à feu, ont pu être observés. Nous avons observé des confrontations entre hommes, entre hommes et femmes, ou encore de femmes entre elles, ainsi que sous toutes les fourchettes d'âge, allant du lycéen au quinquagénaire. Ces situations nous ont porté au cœur de confrontations en duel ou en mêlées, de la poussée au lynchage, qui se sont déroulés dans tous les espaces possibles d'un établissement de nuit, des toilettes aux sorties de secours en passant par la piste, ainsi que dans les espaces des abords. Ces affrontements ont engagé des brutalités à mains nues, mais aussi parfois avec un tesson de bouteille, une fois avec des battes de baseball, ainsi que des menaces d'attaque au couteau ; des affrontements impliquant presque tous les types d'attaques, de la poussée à la morsure en passant par les traditionnels "*droites*" et coups de tête. Ces affrontements observés ont été motivés par presque tous les types de finalités, de la volonté d'humilier à la volonté de détruire physiquement Ces observations *in situ* ont été enrichies de nombre d'entretiens, comme il sera précisé nous avons en complément pu interroger une cinquantaine d'agents, dont un certain nombre de "vétérans" ayant aussi connu nombre de situations, ainsi que des clients bagarreurs confirmés ou occasionnels (Cf. Chap. Intro, Sect. 2, §. B, c-d).

Dans tout cela, que ce soit sur le plan du conflit, de l'évolution du secteur de la sécurité ou du quotidien du milieu de la nuit, entre le tapage médiatique englobant et le silence des situations vécues au cas par cas, les agents de sécurité travaillant en établissements de nuit ne font pas grand bruit. Leur voix ne se fait pas entendre, du moins pas hors des convocations au commissariat et devant les tribunaux, où ces trois éléments pourraient aisément les mener. Ce n'est pas faute d'éloquence, non, mais par "*bon sens*" pratique que les agents de sécurité en établissements de nuit, les videurs et les portiers, évoluent en sourdine. Alors, travaillant dans ce secteur florissant de la sécurité, dans les établissements de nuit stigmatisés et au cœur du conflit face-à-face, ils font profil bas, contemplant ce concert surréaliste avec perplexité.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Il aura fallu l'homicide d'un collègue, rien de moins (Nuit du 23 au 24 avril 2016), pour que ce petit monde professionnel hausse le ton quelques jours, mais avec une sobriété de circonstances et une portée très limitée. Dans ce milieu, ne pas faire de vague est une compétence professionnelle essentielle, fut-ce dans les pires situations. Les blessures graves chez les agents abondent, et le peu qui filtre dans la presse en représente une part infime. Outre les blessures graves, les blessures légères ne se comptent plus, mais les agents prennent sur eux, par nécessité de maintien de la face, ils doivent rester un symbole de force et d'une forme d'invulnérabilité. Montrer de la peur, de la honte, ou une vulnérabilité physique serait ressenti comme une faute professionnelle préjudiciable. La préoccupation de ces agents est de gérer la violence et la brutalité au quotidien, de manière à s'assurer une certaine longévité professionnelle, voire même personnelle, dans un marché de l'emploi incertain et un exercice professionnel physiquement et psychiquement risqué. Le milieu bourdonne tout de même. À une oreille attentive, il murmure même, parfois.

Si les agents de sécurité en établissements de nuit subissent sérénade médiatique et chœurs accusateurs des lieux communs avec impassibilité, ils observent aussi le ballet social avec attention. En effet, bien qu'éloignés du « *regard sociologique* » (Hughes, 1996), vigiles, observateurs professionnels, ils n'en conservent pas moins un œil affûté sur le monde qui les entourent et qui s'agite autour d'eux. Bien loin d'une grille d'analyse sociologique, les agents de sécurité en établissements de nuit n'en passent pas moins le plus clair de leur temps à observer, à écouter et à analyser les interactions à un niveau professionnel. Des compétences analytiques dont les bases doivent être acquises très rapidement, sur le tas, passant souvent par l'erreur, payée de leur intégrité physique et psycho-sociale, mais aussi, trop souvent, de celle de clients malchanceux. Le reste de leur temps d'exercice est mobilisé par la nécessité d'adaptation constante du rôle aux situations, qui s'affûte nuits après nuits.

De lourds préjugés et jugements stéréotypaux pèsent sur la profession, entretenus par la plupart des agents de sécurité en établissements de nuit, tantôt avec brutalité, tantôt avec malice. La réputation et son aspect dissuasif sont un premier bouclier, qui doit être maintenu avec finesse dans tous les mouvements de la mise en scène, des situations d'intervention aux moments de relâchement.

Pourtant, l'air de rien, les portiers des petites structures doivent être des commerçants d'accueil, tandis que ceux de structures plus importantes conservent tout de même une sociabilité à vitesses variables dont les complicités confinent souvent à la sympathie, voire à l'amitié. Les agents ont une mémoire des visages, des éléments biographiques et des

situations phénoménales, qui fait souvent leur fierté et la surprise des clients. Dans ce cadre, ils prennent systématiquement le pouls de la nuit, de la ville, mais aussi de l'époque. Ils sont donc un indicateur sociologique très riche des situations nocturnes et les fonctions en elles-mêmes, en faisant des baromètres de la soirée et de la fête qu'ils contribuent à façonner en en fixant les bornes, sont d'une grande richesse méthodologique. La sociologie et le fait d'échanger sur les interactions, les effets de groupe et de "*société*" intéresse d'ailleurs unilatéralement tous les portiers et videurs qui seront enquêtés, du directeur d'entreprise ancien videur à l'agent portier, du vétéran au prestataire ultra occasionnel. Cet intérêt est sans doute, avec cette vigilance et leur préoccupation pour le conflit, sa prévention, sa gestion, et l'assimilation de ces fonctions au quotidien, ce qui les relie le plus. À partir d'une immersion dans ce groupe professionnel, notre recherche s'attache à un exercice intimement lié aux conflits où les agents de sécurité travaillant en établissements de nuit, sous des visages aux forts contrastes, se trouvent pris entre tapage médiatique et silence contrit, voire contraint.

Au sujet de la problématisation, de ses limites et du choix des orientations d'hypothèses

L'amorce de la recherche fut la possibilité d'une démarche inductive de recueil de données dans une ethnographie immersive sous l'angle de la fonction d'agent de sécurité (Cf. Chap. Intro, Sect. 2. §. B, b). À partir de ce point de départ, le travail final aurait pu prendre le chemin de multiples problématisations. Nous le préciserons, notre recueil de données a été mené avec méthode, mais en cherchant à influencer au minimum les éléments mis au jour. Notre titre initial était "imaginaire martial, usage des violences interpersonnelles et sécurité privée". Il convient de préciser que si le conflit était notre préoccupation, ce fil directeur nous a souvent permis d'aller explorer d'autres voies. Nous ne nous sommes pas fermés à d'autres points saillants du terrain, en proposant une réelle ethnographie, dans toute son amplitude (Cf. Annexes. II). L'analyse des données, s'affinant au fur et à mesure, aurait pu prendre différents grands angles pour focale. Un traitement thématique initial a, en effet, montré trois problématiques essentielles. Une première aurait été celle de l'ordre social des établissements de nuit, à travers les sociabilités. Elle aurait interrogé les problématiques des sociabilités internes à l'équipe du staff, aux différentes clientèles, et entre les deux, conjointement à l'usage des espaces et des biens. Une seconde aurait été celle de la place du métier et de ses fonctions étendues, dans cet ordre social, celui de l'ordre d'existence des agents de sécurité en établissements de nuit. Elle aurait creusé les éléments du filtrage et de la discrimination, sur

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

celle de la gestion de conflit et de son impact sur les acteurs, ainsi que de la pénibilité du travail sous ses multiples facettes (nocturne, station debout, incarnation de l'autorité brutale, etc.). Une dernière problématique, celle de l'exercice professionnel de régulation des conflits, apparait transversale aux deux autres. Il était impossible de l'en dénerver au vu des données, ou, du moins, impossible de la reléguer au second plan.

On le voit, ces trois problématiques se répondent. Cela se traduit par le fait qu'elles composent le cœur des données. Les deux premières ne peuvent cependant contourner la dernière. Il est ressorti que, dans l'ordre social éclairé sous l'œil de l'agent de sécurité, et dans l'ordre d'existence des agents de sécurité, tout est puissamment influencé par le risque du conflit face-à-face brutal. Au même titre que la rupture potentielle des cadres est essentielle à une analyse de la conversation, la rupture du cadre de la soirée par des conflits face-à-face est essentielle à une analyse de son processus, ainsi qu'à celui de l'ordre d'existence des agents, dont sa régulation constitue la fonction principale. Il s'est très rapidement avéré que cette problématique constituait une problématique en elle-même : le conflit face-à-face est une activité complexe. Nous avons donc mis de côté les deux autres. Nous les avons écartées, sans pour autant en nier l'impact sur notre propre problématique, bien au contraire. Une activité aussi complexe que celle des conflits face-à-face observés en établissements de nuits et à leurs abords ne pouvait être amenée sans interroger de manière détournée les deux autres problématiques de l'ordre social de la soirée et de l'ordre d'existence des agents de sécurité. Elle nous mène donc à y répondre partiellement, par une présentation liée à un état de l'art en annexes (Cf. Annexes. I), à une articulation ethnographique des différents éléments (Cf. Annexes. II), puis par des illustrations égrainées dans les données exposées, et enfin, dans l'analyse, comme élément éclairant notre problématique du conflit face-à-face.

La construction de la problématique s'est affinée de manière inductive (Cf. Chap. Intro, Sect. 2, §. B, b). De fait, les hypothèses évoluent avec l'avancée des travaux. Aussi le système d'hypothèses sera-t-il présenté au fil du texte. Il pourrait alors être prétendu que la recherche ne connaissait pas d'hypothèse de départ fixe. B. Latour, dans ses modalités d'énonciation, propose l'idée intéressante d'un système d' « *incertitudes* » (Latour, 2007, 44), qui sous-tend le travail, pouvant être exprimé dès le départ, puis détaillé dans le texte au fur et à mesure. Quel que soit le caractère inductif d'une recherche, il semble difficile d'évoluer sans ce cordon de sécurité auquel retourner à tout moment, pour pouvoir analyser ses avancées sans dévier de l'élément problématique central. L'incertitude première, traduite par le titre à l'inscription de thèse, était l'idée qu'il existerait un lien entre l'imaginaire des

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

violences, les interactions violentes en établissements de nuit, et les modalités d'exercice professionnel des agents de sécurité qui y travaillent. C'est en reconsidérant au maximum ces notions que nous pourrons aller au plus profond de notre thèse.

Nous verrons qu'à partir de ce point de départ, notre confrontation aux auteurs et au terrain nous a poussé progressivement à creuser une hypothèse épistémologique fondamentale celle de la pertinence d'une tension entre la situation et le situé comme armature de l'analyse et de sa traduction dans le texte. Nous pouvons sur ce point parler d'hypothèse, puisque nous nous référons du début à la fin au travail d'E. Goffman, pour qui elle constitue une thèse centrale (Goffman, 2013 [1963]). Cette hypothèse nous a poussés à insister sur la situation dans nos annexes (Annexes. I, Annexes. II) et sur le situé mis en lien avec ces situations dans le cœur de thèse, en entretenant un dialogue permanent entre l'un et l'autre.

Notre incertitude initiale et notre positionnement vis-à-vis des thèses conceptuelles et méthodologiques qui seront déployées dans le chapitre introductif, conduisent à préciser les cadres de la recherche et situer les éléments de données, autorisant le déploiement de deux hypothèses. Celles-ci se répondront à égal niveau d'importance jusqu'à la fin de la thèse.

Le conflit interpersonnel connaîtrait une gradation rituelle du heurt à la bagarre, pour aboutir potentiellement/éventuellement à la rixe, en faisant une poursuite brutale de l'échange discursif.

Le conflit physique interpersonnel de la bagarre et de la rixe, serait alors lui aussi un élément réorganisateur d'une part, et mis en scène de manière dramaturgique de l'autre.

Nous tenterons d'éclairer cette base hypothétique par trois grands ensembles, qui composeront les chapitres centraux de notre thèse.

Au sujet du cadre théorique et de l'usage d'E. Goffman

L'objectif n'est donc pas de faire une sociologie des établissements de nuit ni une sociologie des professions de sécurité privée en établissements de nuit. Des travaux ultérieurs se porteront sur ces deux champs de recherches, très maigre pour le premier, et inexistant en France pour le second. Il est vrai que notre cadrage théorique et notre méthode, permettent, par extension, de cerner différentes dimensions de ces deux objets, tout comme la thèse d'E. Goffman (Goffman, 1953) met en lumière certains aspects des îles *Shetland* ou l'ouvrage « *Asiles* » propose une analyse fine des hôpitaux psychiatriques de l'époque sans en être l'objet central. Lire ces ouvrages et y voir une monographie sur les *Shetlands* et les hôpitaux

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

psychiatriques, c'est sans doute passer à côté de leur problématique sous-jacente. L'objectif de la thèse d'E. Goffman est de préciser les conduites communicationnelles, et celui d' « *Asiles* » est de développer les cadres de construction de la réalité et de la définition de la "*folie*", sous l'angle sociologique et non philosophique ou psychologique. Tout le reste n'est qu'armature. Notre armature est celle des établissements de nuit, pris sous l'angle de l'agent de sécurité. Ces éclairages sociologiques ne doivent pas faire perdre de vue la problématique centrale, ici celle du déroulement des conflits physiques interpersonnels.

Terrains, angles d'attaques et architectures sémantiques ne sont pas l'essentiel, ils ne sont que des outils pour soutenir ses préoccupations scientifiques sous-jacentes. E. Goffman s'est efforcé durant toute sa carrière de soutenir le domaine du « *face-à-face* », un domaine analytiquement viable, qui pourrait selon lui être dénommé l'« *ordre de l'interaction* » (1988-c [1983], 230). Toutes les problématiques qu'il soulève gravitent autour de celle, centrale, des relations entre ordre de l'interaction et « *ordres structurels* » (p. 263). La plupart de ces outils ne sont destinés qu'à permettre de l'illustrer sur tout terrain, comme nous le ferons ici par l'ordre de l'interaction conflictuelle, dans la situation de l'ordre structurel de l'établissement de nuit. Au suivi de son "*œuvre*", tout nous ramène sans cesse à « *la ritualisation sociale, c'est-à-dire la standardisation du comportement corporel et vocal à travers la socialisation* » (p. 234). La présente thèse n'en est qu'un autre angle d'attaque, sur un autre terrain. C'est bien cette problématique de la « *ritualité sociale* » qui est ici poursuivie. Il s'agit tout comme la recherche doctorale d'E. Goffman, d'une étude « *dans une communauté et non sur une communauté* » (Winkin, *in* Goffman, 1993, 68). E. Goffman s'évertue à proposer un schéma conceptuel dynamique pour permettre de présenter une définition de la situation. Peu importe l'espace et la communauté, pourvu qu'ils fournissent un matériau suffisamment riche pour mettre au jour l'angle spécifiquement choisi de cette ritualisation sociale. La situation sociale du conflit interpersonnel en établissements de nuit est donc l'unité de base de l'étude, non un espace, comme les établissements de nuit ou la rue, non un statut spécifique, comme celui des agents qui y officient, ou des clients. Il s'agit cependant de l'observation de situations conflictuelles de survenues aléatoires dans des cadres qui, eux, ne le sont pas. Ces derniers sont précisés par nécessité situationnelle, puis sont explicités en creux en partant de l'interaction, de l'action conflictuelle, voire de l'action physiquement brutale :

> « *Ce sont les situations sociales qui fournissent le théâtre naturel dans lequel toutes les démonstrations corporelles sont jouées et lues. Ce qui constitue la justification de l'emploi de la situation sociale comme unité de travail de base dans l'étude de l'ordre de l'interaction* » (1988-c [1983], 237).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Un de nos objectifs est bien de restituer l'ordre des interactions conflictuelles dans l'ordre social des établissements de nuit, et en deçà dans l'axiologie de la violence dans les ordres d'existence où ils baignent et donc non de connecter micro et macro sociologie, mais de les fondre dans une dialectique constante. Nous y répondrons, comme E. Goffman le suggère et I. Joseph après lui (Joseph, 2009), en nous arrachant d'une sociologie micro ou macro pour adopter une perspective situationnelle précisant au plus fin de ses possibilités l'environnement spatio-temporel des interactions qui lui donnent vie, par un déploiement de l'analyse cadrage après cadrage.

Au sujet de la méthode

A cet effet, nous mobiliserons une ethnographie enactive, c'est-à-dire d'un terrain vécu par l'enquêteur au degré d'être incorporé et d'en être constitutif. La vie des soirées est peut-être lointaine, pour le lecteur. Peut-être ce dernier a-t-il fréquenté, ou fréquente-t-il davantage, bars ou discothèques. Probablement n'y a-t'il jamais travaillé comme portier ou videur, probablement n'y a-t-il jamais "*fait de la porte*" ou "*fait de la salle*". Peut-être s'est-il déjà fait "*recaler*" ou " *sortir*" ? Peut-être les conflits en établissements de nuit lui sont-ils distants. Alors, pour y remédier, nous vous emmenons, vous, lecteur, avec nous, l'enquêteur (Cf. Annexe. II). L'enquêteur vous embarque en « *boîte* », dans le vacarme et la sueur, il vous embarque « *en porte* », dans le froid et l'attente. Dans le chapitre annexe ethnographique comme dans les vignettes de terrain, attendez-vous à être surpris, à être dégoûté, voire à être impressionné.

Pour ce faire, nous demandons à la fois l'indulgence et une attention du lecteur concernant les encadrés de terrain inclus dans la thèse. Il ne s'agit à aucun moment d'une démarche autobiographique, mais d'exprimer la recherche par corps, dans une immersion totale. Les observations sont à la première personne et il n'est pas aisé de se dévoiler de la sorte. Les situations mettent en effet à nu des confrontations physiques et émotionnelles à des situations de stress et de tension nous éloignant de la discipline formelle de l'étiquette et du maintien de la face académique, voire de la politesse. Lorsqu'elles ont été écrites, ces notes l'ont été avec honnêteté, au degré où elles ne devaient pas être mobilisées en l'état. À l'origine, ces carnets étaient censés n'être lu par personne. Ils étaient uniquement destinés à servir de repère à l'analyse, déstructurés et modifiés en conséquence de l'argumentation. L'objectif était d'en développer des points spécifiques à usage d'analyse. Il s'avère que cette démarche, libérée de la finalité d'un passage au crible extérieur, a justement permis de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

produire un matériau brut d'une grande richesse. Cette approche est indispensable pour saisir la spécificité si chèrement défendue par E. Goffman tout au long de sa carrière, non d'une analyse des seules interactions, mais de la dialectique entre interactions et circonstances, dans l'implémentation des représentations comme autant de poupées gigognes.

Nous demandons donc une indulgence double. Une indulgence pour l'expression, d'une part, qui est celle des premiers mots venus. Une indulgence pour les actions, ensuite, qui ne sont pas celles d'un jeune sociologue, mais celles d'un employé, d'un videur, d'un portier, qui cherche à bien faire son travail, tout en étant formé à la sociologie. Bien faire son travail pour que la soirée se passe bien, pour garder son travail, mais aussi pour maintenir sa propre sécurité, une sécurité passant par le maintien de la face et du personnage joué et attendu. Un jeune chercheur qui veut bien faire son travail, mais pas trop, pour se préserver d'une fatigue excessive, potentiellement dangereuse en situation de travail. Un danger de l'observation est, en effet, de vouloir trop bien faire. Pas d'excès de zèle donc, ni dans la distanciation, ni dans l'action. Au cours de ces terrains, trois recrutements en direct et un emploi en bureau pour un prestataire ont été proposés à l'enquêteur, mais il a aussi été "*viré*" d'un terrain en raison de ses engagements professionnels et été "*viré*" d'un autre pour des raisons qui restent obscures encore aujourd'hui. La prestation de service est précaire sur le terrain des établissements de nuit enquêtés (Cf. Annexes. I, Chap. I, Sect. 1 ; Chap. II, Sect. 1). Il s'est créé des amitiés et des inimités. Il a ressenti, comme un acteur vivant spontanément la scène et été ressenti comme tel. Il semblerait donc qu'il soit parvenu à faire son travail, juste ce qu'il faut, ni trop ni trop peu. Des actions et des propos qui pourraient choquer, donc, mais qui sont des propos et actions qui semblent appropriés dans l'ordre social où ils tiennent place. Y parvenir semble être un des buts de l'enaction, c'est du moins un des buts de la méthode que nous poursuivons, pour saisir le passage à l'acte et le perçu de l'action violente, reçue ou donnée.

Au sujet de l'objet et de son développement

> « *Lorsque j'étais étudiant, la sociologie française me donnait l'impression de s'engourdir dans la bonne conscience de la société. Elle entendait participer à une bonne éducation des groupes sociaux. Aussi ses thèmes préférés consistaient-ils dans l'étude du droit dans la société, le sacré, la morale et la science des mœurs, les formes élémentaires de la société, bref, des thèmes considérés comme positifs parce que leur analyse contribuerait à une réforme de l'homme par la société. Si l'on se compromettait avec des manquements, c'était l'anomie ou le crime. J'avoue que la lecture des œuvres de cette sociologie édifiante m'a agacé à maintes reprises et plus souvent encore ennuyé.*
> *Au lendemain de la guerre, durant laquelle j'ai été mêlé à des épreuves moins tempérées, depuis l'état d'otage et de résistant jusqu'à deux années de prison et de camp, j'aspirais à une*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> *philosophie et à une sociologie moins intellectualisées et plus proches de l'expérience authentique et qui prendraient en compte ce que les bons sentiments considéraient comme actes ou relations négatives ainsi que les équivoques et les obstacles à l'épanouissement de l'homme* ».
>
> J. Freund, préface du « conflit » de G. Simmel, 2015 [1908], pp.7-8

Lorsqu'il mobilise le conflit, E. Goffman tend à parler de « *heurts* » (*run in*) (Goffman, 1974, 202 [1967, 244]). Ce qui fait la spécificité de l'étude, c'est la translation du contact définissant les interactions conflictuelles analysées. Toujours dans une approche goffmanienne du face-à-face, être au « *contact* » sera pour nous être à portée de réponse pour engager une interaction (1988-c [1983], 245). La situation sociale autour de laquelle gravite l'étude est le rituel d'interactions dont la définition débute par un contact physique violent, la bagarre, avec ses modalités préliminaires, les heurts, et potentiellement ses modalités postérieures, la rixe. Nous portons ainsi notre attention sur les conflits face-à-face engageant un contact physique, mais aussi plus spécifiquement en présence d'un public.

Les conflits intimes, revêtant eux aussi un intérêt certain, ne concernent pas cette étude, de même que les conflits se tenant hors de possibilité de contact physique direct, où le geste de contact ne peut suivre la parole, comme par téléphone ou messagerie numérique par exemple. Nous n'abordons aussi le lynchage, c'est-à-dire une libération de coup à sens unique, sans réplique, dans une asymétrie soit physique soit symbolique trop marquée, que de manière très périphérique, lorsqu'abordant certains types de rixes (Cf. Chap. II, Sect. 2, §. B, b) ou encore le passage à l'acte inconsidéré (Cf. Chap. II, Sect. 1, §. A, d). Le lynchage peut ainsi survenir dans l'intimité ou en public dans le cas d'une rixe totalement disproportionnée, se définissant par le fait de frapper à répétition un acteur qui ne réplique pas, parce qu'il ne le veut pas ou n'est pas en mesure de le faire. Les lynchages et les conflits intimes sont aussi périphériques de notre étude que l'échange de coups l'est à celles d'E. Goffman.

L'étude des représentations conflictuelles incluant les circonstances nécessite une remise en cause de l'unicité du concept de violence lui-même. S'il prête bien à débats philosophiques et sociologiques, avec des avancées majeures, comme ce fut le cas avec la conceptualisation des violences symboliques, imprégnant aujourd'hui les lieux communs de la pensée, il semble être peu remis en cause dans la cohérence de ses marges et de son objet. Nous proposons de dissocier violence et brutalité pour mieux les réassocier dans leur complémentarité en questionnant le lien entre imaginaire et représentation, afin de proposer une définition sociologique des situations conflictuelles plus éloignée de jugements de valeurs

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

culturels profondément enracinés jusque dans la recherche. Il sera nécessaire, pour ce faire, de conceptualiser les notions mal définies et trop souvent mésestimées de heurts, de bagarres et de rixes.

Nous chercherons à arracher progressivement le champ de la violence des approches développées par la science politique, la psychologie, la criminologie, pour montrer que la sociologie est elle aussi toute légitime à s'en approprier les problématiques, hors des "*violences de bande*" ou des violences rattachées à des groupes dits déviants. La "*violence*" en actes ne concerne pas que les marges, qu'il s'agisse des "*hooligans*", des "*détenus*", des "*malades hospitalisés en psychiatrie*", ou même des mineurs à l'école. Les actions violentes, ou plutôt brutales, concernent aussi les adultes communément dits "*responsables*" et les adultes communément dits "*ordinaires*". Elles nous concernent potentiellement tous, sous certaines conditions, et ce que nous allions vers elles ou qu'elles viennent vers nous. Travailler le passage à l'acte et le sortir du champ clinique semble alors indispensable. Une sociologie du conflit face-à-face passe par une réappropriation de la brutalité comme élément constitutif de la vie sociale, mais aussi par une restitution des enjeux de l'action en matière d'initiatives et d'enjeux, répondant à un seuil d'agression relatif à chacun, mais potentiellement atteignable par tous sous certaines circonstances. Enfin, une sociologie du conflit face-à-face nécessite de considérer la brutalité de front, dans son ancrage dans l'espace, dans les mécanismes de ses déplacements et gestes, qui, outre leurs incidences physiques, restent avant tout lourds de sens.

La démarche pourrait ainsi sembler glisser de la philosophie politique à la psychologie clinique pour s'achever sur une forme de psychologie de l'action située. Il n'en est rien. Bien au contraire, elle arrache à chacun de ces champs une parcelle de la problématique qui appartient bel et bien à la sociologie. Nous affirmons une sociologie des circonstances nécessitant de refondre certaines frontières disciplinaires, quitte à engager quelques batailles ici et là, tout comme E-T. Hall et E. Goffman ont commencé à en engager avant nous, il y près de soixante ans déjà. Le premier a pris pour armes la communication non verbale et la proxémie, le second les consensus de travail et le cadrage de l'expérience. À leur suite, nous choisissons de poursuivre la charge en faisant évoluer les lignes vers les phases physiquement brutales de l'interaction face-à-face et ses ressorts sociaux, de l'ordre social à l'ordre de l'interaction, en passant par sa logique biographique dans les ordres d'existence individuels.

Dans un premier temps, nous présenterons les outils de cadrage de la recherche, sur la portée problématique du sujet et sur des moyens théoriques et méthodologiques appropriés

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

pour s'y confronter (Cf. Chap. Intro). À partir de là, notre démarche sera celle d'une progression en entonnoir. Une analyse débutant par la place de la brutalité physique dans l'ordre social où les acteurs s'insèrent, par les modélisations réciproques des engagements corporels brutaux et de la culture de la violence, entre imaginaire et représentations en action (I). Cette spécification de la portée morale et affective de l'action construisant les actes en représentations liés à l'imaginaire nous portera vers la translation de l'imaginaire à l'acte. Nous avancerons alors un développement situé de l'ordre d'existence de chacun dans le conflit, par les notions éminemment intimes, mais indiscutablement sociales du passage à l'action et de l'agression, modalisées par des circonstances spécifiques à l'échelle des établissements de nuit enquêtés (II). La notion de franchissement vers l'action brutale et d'engagement du conflit questionne l'action elle-même, finalement peu étudiée à ce jour. Après avoir indirectement décrit les liens entre ordre social, ordres d'existence et ordres de l'interaction, nous nous porterons sur le mouvement lui-même, par une analyse des déplacements dans un espace perçu et des modalités physiquement brutales du conflit (III).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Chapitre Introductif. Cadres de la recherche

Par ce travail doctoral, notre objectif principal est de montrer le développement même des interactions conflictuelles, de leur engagement à leur résolution. Les cadres théoriques proposés par E. Goffman apparaissent parfaitement adaptés à l'analyse d'interactions quotidiennes, et d'interactions conflictuelles en particulier. Ne se centrant ni sur une dimension macrosociologique, ni sur une dimension microsociologique, sa sociologie situationniste interactionniste oscille de l'ordre social à une sociologie de l'infime dans un aller-retour constant. À cet effet, la précision de la situation est aussi importante que l'analyse des interactions à proprement parler.

Notre recherche, tout comme E. Goffman le suggère, lie donc la situation et les interactions qui y sont situées, plaçant le corps au cœur de son paradigme. Ce point sera accentué dans le développement d'une sociologie des usages sociaux du corps. Nous considérons ici qu'une sociologie du corps contemporaine peut lier les deux substances d'une sociologie des usages sociaux du corps et d'une sociologie du "*par corps*". Tandis que la sociologie embrasse le "social" insaisissable sous de multiples paradigmes et méthodes, la sociologie plus spécifique des usages sociaux du corps et les méthodes par corps font de même. Ainsi, une sociologie du corps ne peut-elle que difficilement nier le « *corps instrumental* », le « *corps esthétique* » ou le « *corps moral* » (Wacquant, 2015-a), même si elle peut se porter en focale sur l'un ou l'autre. Cette pluralité ne remet pas en cause l'unicité du corps mais interroge la pluralité des ordres d'existence du corps, les multiples « *mondes corporels* » (Andrieu et *al*., 2011). L'ethnographie, jusqu'à ses développements les plus récents, notamment par la méthode de terrain proposée par L. Wacquant permet, elle, un recueil de données par corps dans le but d'une analyse d'interactions. Or, le terrain précis investigué ici des établissements de nuit est riche d'interactions conflictuelles et le rôle de l'agent de sécurité le place au cœur de ces situations ; qu'il les génère par ses fonctions ou qu'il intervienne pour les neutraliser.

Il est nécessaire de souligner l'actualité de cette problématique en France et à l'international. En France, les études portant directement sur cette problématique sont peu abondantes, puisqu'un état fouillé ne fait ressortir qu'une étude portant sur la ritualisation et de la dimension masculine des violences dans la fête, ayant donné lieu à une publication en

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

français et deux en anglais (Marlière, 2009)[10], et ce malgré le fait que les incidents graves fassent le quotidien des agents de sécurité en établissements de nuit et les titres de la presse locale. Pourtant, à l'international, ces violences et les rôles du videur et du portier dans la régulation nocturne sont bien considérés comme des éléments de questions importants, comme c'est le cas par exemple aux USA, au Canada, en Australie, mais aussi en Grande-Bretagne, ou au Danemark, puisqu'ils y relèvent de la santé publique.

L'objectif de ce chapitre est de développer des cadres théoriques et méthodologiques pertinents pour éclairer la problématique centrale des représentations sociales des interactions conflictuelles, tout en en soulignant son ampleur, tant à échelle internationale que locale. À cet effet, nous plongerons tout d'abord dans l'élément problématique des violences en établissements de nuit par l'extrême visible de prime abord, le crime, justifiant de l'orientation des recherches internationales portant sur la problématique des violences en établissements de nuit (1). Nous pourrons alors poser les éléments de cadrage d'une recherche visant à s'éloigner de l'analyse de ces extrêmes pour mieux cerner l'ensemble du processus des brutalités physiques qui y sont davantage ordinaires, du heurt à la rixe. C'est à cette fin qu'une seconde section développera notre cadre théorique, s'appuyant sur E. Goffman, pour une approche dramaturgique situationnelle des cadres du conflit (2). Une dernière section spécifiera ensuite la place de la dimension corporelle dans notre étude, par sa position centrale, tant comme objet d'observation que comme outil d'investigation, par l'intermédiaire du cadre méthodologique d'une enquête immersive enactive (3).

[10] Une étude somme toute éloignée de la violence en action, puisque sur quarante soirées d'observations, seul deux situations qualifiées de violentes y ont été observées. Ces données altèrent fortement l'analyse faite des violences, qui est que comparativement « *au siècle dernier* », elles disparaitraient au profit d'autres types de compétitions, suivant une évolution capitaliste de la société. Il nous semble alors essentiel de rappeler que les modalités d'enquête, hors de l'équipe de sécurité, rendent le référencement des situations violentes beaucoup plus ardu. Notre enquête montrera de tous autres résultats.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 1. Se saisir d'une problématique internationale, bousculer le paradigme de la violence

La nuit du samedi 03 au dimanche 04 mars 2018, quelques jours avant la restitution de cette thèse, un client est poignardé de deux coups de couteau sur le parking de la discothèque « *le Tremplin* », à Montauban de Bretagne (Ouest-France, 2018-a), tandis qu'un autre est abattu d'un coup de fusil de chasse de gros calibre dans le dos devant le bar de nuit « *le Cubanacan* », la veille, la nuit du vendredi 02 au samedi 03 mars 2018, à proximité du centre-ville de Rennes (Ouest-France, 2018-b). Voici deux exemples de ce qui émerge des violences en établissements de nuit dans les faits divers. L'extrême des blessures graves et du meurtre, sur notre terrain d'une préfecture bretonne, que l'on pourrait pourtant imaginer "*tranquille*", touche tant les portiers et videurs que les clients, avec une certaine régularité (A). Face au désintérêt français pour cette problématique bien tangible, des études internationales de premier ordre montrent un objet qui est devenu une priorité de santé publique aux quatre coins de la planète (B). Le but de cette section est de se saisir de cette problématique internationale en montrant l'extrême des possibles et sa prégnance, afin de mieux bousculer ensuite le paradigme de la violence porté par les études criminologiques s'accaparant tant l'objet des violences en établissements de nuit que de ceux qui en ont la charge de la gestion, les agents de sécurité. Ce n'est qu'à partir de cet état des lieux qu'il sera possible de retracer les enjeux et la mécanique complexe des heurts, bagarres et rixes, restitués dans leur logique sociale.

§ A. Faire les faits divers

Comprendre l'ordre d'interactions des conflits et l'ordre d'existence des agents de sécurité qui sont chargés de leur gestion dans l'ordre social des établissements de nuit nécessite de restituer les possibles des violences. Nous le verrons, E. Goffman base son explication des interactions sociales sur la peur de la perte de la face et sur la volonté conjointe de maintenir une définition stable de la situation (Goffman, 1988-a [1953] ; Cf. Chap. Intro, Sect. 2, d). Une hypothèse centrale de notre analyse du cadre dominant de déroulement du processus conflictuel en établissements de nuit se base sur la volonté des

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

acteurs de minimiser les risques d'atteinte à leurs intégrités corporelle et sociale. Répondre à cette hypothèse implique de vérifier les manifestations extrêmes de défaillance du processus de régulation. Celles-ci peuvent être restituées à travers les faits divers, ré-agencés dans le quotidien vécu des agents de sécurité. À son paroxysme, à l'extrême du risque et du danger, celui-ci commence par un meurtre.

Samedi 23 Avril 2016, 08h53

Je me réveille, éteins mon téléphone-alarme et regarde mes SMS dans la foulée :
M, trentenaire travaillant à Clermont-Ferrand :
— *ça va toi ? Il y a un videur qui est mort cette nuit sur Rennes...*
C, étudiante Rennaise :
— *c'est horrible. Hier je suis passée près de la rue de la soif qui était barrée. Et en fait un videur s'est fait trancher la gorge par un connard saoul.*

J'ai une seconde d'incompréhension, je saute du lit en réflexe, et pense à un portier que je connais dans cette rue, auquel je me suis lié à la « Cave ». J'ai peur que ce soit lui. C'est sûr, c'est lui. Je suis pris à la gorge d'une peur irraisonnée. Je fonce ouvrir mon ordinateur, me connecte : rien sur les serveurs « *Google* », « *Yahoo* », ni sur mon « *Facebook* ».
Je tape « *videur/Rennes/égorgé* », cinq articles apparaissent (Ouest-France, France-info, France-bleu, Le Dauphiné, Direct-matin). L'information se résume à « *durant une soirée reggae vendredi vers minuit moins le quart* », « *bondée / à l'Aeternam / rue st Michel* », « *un videur de 35 ans* » s'est fait « *trancher la gorge avec un objet tranchant* », par « *un jeune homme fortement alcoolisé* », qu'il « *refusait à l'entrée de son établissement* ».
Le coupable s'est rendu de lui-même à la police. Un seul témoignage :
« *"J'ai vu un mec à terre, les pompiers étaient en train d'essayer de le sauver mais ils ne pouvaient plus rien faire. Il y avait du sang partout", raconte Moussa, l'un des clients du bar devant lequel s'est déroulé le drame* ».
Je ne connais pas le portier qui y travaille en ce moment, cela tourne pas mal chez les agents. Je m'inquiète en me demandant si ce n'est pas un collègue et ami qui a fait un extra ou un gars de la boîte de prestation qui aurait été mis là. Je cherche davantage d'informations et constate que le site « jeuxvideos.com » héberge déjà un forum sur le sujet :

« Chaud le videur égorgé à Rennes »

Sam-Umtitan 01:46:50
— *Rue de la soif ... La crème de la crème*
Vavan_Banni 01:50:31
— *Hein? J'y étais hier soir plus tu tiens ça d'où?*
Kevin-Gameiro 01:52:18
— *J'ai vu une dépêche Ouest-France moi aussi y'a 15-20 minutes C'est quand même de la vraie merde cette rue putain, ça m'étonne à peine vu le genre d'individus qui y traînent*
Kevin-Gameiro 01:52:44
— *http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-un-jeune-homme-alcoolise- tranche-la- gorge-dun-videur-4179788*
Sam-Umtitan 01:52:45
— *Connaissances.. J'y ai passé 3 ans pour mes études ..*
Le videur de l'eternam
Mont_Ventoux 01:53:50
— *Je trouve vmt pas un truc de sympa à dire sur un videur, donc je vais m'abstenir.*
Felten 01:55:27
— *le videur portait une robe il parait*
Sam-Umtitan 01:57:15
— ***Haha t'inquiètes mont Ventoux j'aurais presque envie de sortir un "mérité" mais bon...***
BlueOrBlue 02:01:12
— ***Réaction humainement logique malheureusement***
DoctrineDark 02:04:29

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— Ce qu'a fait le type est inadmissible. Ceci dit, il est exact que les videurs font toujours les gros kékés et n'attirent pas la sympathie.



Figure 1 : Photo n°1. La porte du drame (photo, J. Bresson)

9h05
J'appelle mon directeur de recherche, son téléphone est éteint, il doit dormir. Ces réactions m'énervent, je m'habille et vais voir sur place, à quelques rues de chez moi. Le marché est en train de se dresser à une centaine de mètres de là. Le lieu est désert. Un cordon de police délimite l'entrée et une gerbe de fleurs trône au milieu, dans une bouteille de vin rouge faisant office de vase. Quatre journalistes, dont une a déjà rangé sa caméra, discutent de manière très détachée. Je leur demande s'ils savent qui c'était, ils me disent qu'ils n'ont pas plus d'informations que moi. Des larmes me prennent à la gorge malgré moi. Je regarde cette porte et m'imagine étendu là. Je suis sous le choc. Je m'éloigne, puis reviens voir la porte, où sont épinglés deux écriteaux en carton : « *pour l'éternité* » et « *ad vitam aeternam* », en guise de jeu de mot avec le nom du bar, l' « *Aeternam* ».

9h20
Un homme très alcoolisé, assez connu dans le coin pour écumer les bars de jour, vient me voir et me dit « *c'est mis sur le journal* », « *ça c'est une catastrophe, pauvre gars !* », « *c'est le grand là, non ?* ». Je tente d'appeler des collègues des rues avoisinantes. Personne ne me répond, à cette heure ils dorment, tous les établissements ouvrant de nuit sont fermés, il est impossible d'avoir une information de première main. Je vais au bar d'en face, mais le patron ne sait absolument rien, et semble ne pas en avoir grand-chose à faire. Un homme de la quarantaine passe devant et me dit « *je viens juste d'entendre ça, j'espère qu'ils vont le chopper...* ». Je ne parviens pas à joindre le gérant de « *Shield sécurité* », l'entreprise de prestation dispatchant la totalité des agents travaillant dans le milieu de la nuit et n'étant pas embauché en direct par les établissements. J'achète le journal au bureau de tabac, à cinquante mètres de là. Le buraliste et les deux clients ne savent rien. J'arrive au café qui fait l'angle, je m'installe pour noter, le barman n'en sait pas plus.

9h25
Je parviens à joindre mon directeur, qui me dit qu'il n'était absolument pas au courant et du coup s'inquiète du fait que j'aille bien. Il me dit qu'il faut que je fasse des copies d'écran.

9h30
Je parviens finalement à joindre Patrick, un collègue qui travaille à côté. Il me dit que c'est « *un gars qui travaille chez Planète* », un agent de sécurité de jour. Il est vrai que, contrairement à ce que dit France-bleu, il ne s'agit pas d'un bar de nuit. Il ne prend un agent de sécurité que pour les soirées à thèmes ou les « gros soirs ». Il me dit « *non t'inquiè*te », « c*'est pas un portier… en tout cas c'est pas un gars de chez Shield, t'inquiète* ». Je lui demande :
— *Et ça va toi ?*
— *Ouais, ouais, ça va.*
Sa voix ne laisse transparaître aucune émotion particulière. Il retourne d'ailleurs se coucher. Le gérant de « *Shield sécurité* » me rappelle, il vient juste d'apprendre le meurtre. Il sait juste que ce n'est « *pas un gars de chez nous* ». Il me demande si je sais qui c'est. Je lui répète ce que m'a dit Patrick. Il me demande s'il travaille en direct, je lui dis que je pense que oui. Il me répond, avec une voix mi amusée mi contente, « *bah dis donc, ils sont dans la merde !* », sans autre préoccupation. Il clôt la conversation, « *bah tiens-moi au courant ! Tu m'envoies par SMS, je suis pas joignable* ». Je retranscris.

10h40
Je retourne sur le lieu du drame, sous le choc. Je m'imagine à sa place et le nombre de fois où j'y ai échappé. Un jeune homme d'une vingtaine d'années parle à un homme de la cinquantaine. Il a la voix cassée et sent le vin, il était visiblement de sortie dans la nuit et n'a pas dormi. Il explique que « *la rue st Mich va continuer d'exister, elle doit continuer d'exister* », qu'il faut penser que « *la rue st Mich c'est plus que ça, tu vois, c'est un truc, les gens ils font la fête, ils s'amusent* », « *tu vois, ce soir, les gens ils seront là, ça sera la fête, ils picoleront, ils s'amuseront* », « *la rue st Mich c'est la vie quoi* » ! Il explique que ce qui s'est passé est un vrai drame, que cela l'a choqué et profondément affecté. Dès que les gens du marché sont arrivés, ils sont allés acheter des fleurs, qu'ils ont mises dans une bouteille de vin. Mais avant, « *presque tous les patrons des bars de nuit sont passés poser des fleurs, c'est ça dont faut se souvenir, tu vois, dès quatre heures* ».
Je rentre dans la discussion, alors que je suis sous le choc. Je sens les phrases qui me précèdent, dans une sensation étrange de dépassement de moi. Là je remarque que la personne qui lui parle a un dictaphone, qu'elle dissimule discrètement dans sa poche. Le jeune homme explique qu'apparemment le coupable est quelqu'un que l'agent de sécurité a sorti et qui l'a planté à la gorge avec une bouteille. Cette version me semble plus cohérente qu'un candidat à l'entrée refusé qui l'aurait attaqué directement de face, à la porte… d'autant que ce bar a trois accès, qui peuvent difficilement être barrés d'un seul agent. Je reste dubitatif :
— *Mais y a pas de portier ici d'habitude…*
— *Ouais, mais c'était une soirée spéciale.*
Le journaliste m'interroge à mon tour. Je ne sais pas trop ce que je dis, mes propos sont confus, je suis incapable de m'en souvenir cinq minutes après. Il s'en va, me laissant avec le jeune homme. Ce dernier me dit « *ouais, mais tu vois, eux c'est ça, ils salissent tout, il va garder la violence et tout et il va tout foutre en l'air* ». « *La rue st Mich c'est pas que ça, mais ils sont là que quand y a un truc, tu vois* » ! Il m'explique que lui était au bar en face et qu' « *il y a une fille qui a débarqué en gueulant "il est mort" !!!* », avec des tâches de sang sur son chemisier. Au début ils ont cru qu'elle « *était trop bourrée* », ou qu' « *elle se tapait un bad trip* », mais en voyant les tâches, il est sorti voir et là « *y'avait plein de monde, c'était l'effervescence ! Les gens, y avait plein de gens, on voyait rien* [...] *alors j'ai fait un peu le tour, tu vois ! Là…* (Son regard s'évade) *là, j'ai vu les deux baskets, tu vois… et le jean… et les gens... le jean, un gars allongé quoi... et là… comme dans les séries télés, tu vois. Une fille en blanc, comme les experts, tu vois*. (Il s'arrête) *Et là… là, bah une tenue blanche, et les genoux rouges. Rouges, du sang quoi. Et là, bah tout le monde a compris*. [...] *Vite ils ont mis des parasols pour protéger, tu vois*, *parce que tout le monde voulait voir* ». Il m'explique que c'est lui qui a mis le carton, en haut, qu'il est beau. C'est « *de la poésie en carton* ». Et surtout, ce qui est important pour lui, c'est que « *les gens, ils étaient vraiment solidaires,* [...] *ils ont tout de suite mis "ad vitam aeternam"* ». Il ne se rend pas compte qu'il n'a pas un mot pour le gars directement, mais ne fait que parler du bar, de la soirée, de la fête qu'il faut préserver. On discute avec le jeune homme, puis je m'éloigne.

11h
Quelques fleurs ont été déposées. Je suis toujours sous le choc. Je regarde les gens qui passent devant, comme si de rien n'était, et qui vont au marché, la foule d'un samedi qui commence. Une dame parle avec deux hommes, dont un patron de bar de nuit proche que je connais de vue. Je les écoute, en me faisant voir. Le patron de bar est interrogé par une journaliste. Je suis assez d'accord avec ce qu'il dit. Il explique les conséquences des politiques publiques sur les problèmes de sécurité actuels, le changement des problèmes en intérieur, qu'il s'agisse de la recrudescence de bandes organisées dont le deal de drogue et les vols sont le fond de commerce, ou encore de l'évolution des violences, cherchant davantage à tuer et blesser grièvement qu'à vaincre « *dans les règles* », en vainquant socialement.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Elle commence à interroger le second, qui selon ses dires avait été patron de bar juste à côté, de 1984 à 1995. Il lui donne son avis sur la violence, expliquant combien le milieu s'est développé et qu'« *à l'époque, dans tout le quartier on n'était que deux* ». Pendant ce temps-là le patron de bar me prend à part et me dit que « *ça va encore retomber sur les autres bars* », qu' « *ils vont encore faire l'amalgame avec les bars de nuits, etc.* ». Il me confirme que le patron du bar a sûrement embauché l'agent en direct, qu'il n'y a pas de portier ici d'ordinaire, mais que c'était une soirée spéciale. Cela l'étonnerait qu'il soit déclaré, et « *ça, ça va faire mal à tous les bars* ». Il me dit que lui prend un prestataire de service, même s'il ne précise pas que ledit prestataire les sous-paye pour ça, et même si son portier, que je connais bien, souhaiterait être embauché en direct. J'apprends ensuite que l'agent s'appellerait Saïd. Je ne pense pas le connaître, « *c'est pas un portier mais un mec de jour qui fait des extras* ». Il a l'air assez bouleversé, lui aussi cela lui « *file un coup* » : « *des fois je fais la porte aussi, pour filer un coup de main, quand il* (le portier) *rentre régler un problème… eh… ouais, j'imagine…* ».
La journaliste m'interroge. Mes propos sont moins confus mais toujours incohérents. Je suis incapable d'agencer mes idées malgré mes efforts. Je suis conscient du fait que ce soit elle qui y taillera selon son bon vouloir, cherchant ce qui l'intéresse. Cela me laisse une grande frustration, mais, sous le choc, je ne parviens pas à me taire.

11h20
Je passe devant un magasin, à proximité, dont je connais le gérant. Nous discutons deux minutes. Il me dit que « *le mec, Saïd il s'appelait apparemment* ». Il ne le connaît pas, mais est choqué et trouve que « *putain à la gorge faut le vouloir quoi !* [...] *Un tesson de bouteille, c'est bien dégueu !* ». Cette version semble se confirmer (nous apprendrons plus tard qu'il s'agissait en réalité d'une lame).

11h30
Je passe de nouveau devant le lieu du drame. Il n'y a plus aucun journaliste. La vie suit son cours, juste le ruban et les fleurs. Les gens vont à leur marché comme si de rien n'était.

Au final, nous apprendrons que le portier avait bien été recruté en direct pour une soirée spéciale. Il a été attaqué à la gorge, à l'intérieur du bar, pas loin de l'entrée, au couteau, par un client alcoolisé qu'il « *connaissait* » et avec lequel il avait un différend. Un punk, témoin, expliquera à l'observateur comment il a mis les doigts dans la gorge, pour essayer de fermer la plaie, un autre lui précisera comment l'attaquant l'a pris par surprise, en un éclair. Il s'agissait en fait d'un ancien collègue avec qui l'enquêteur avait été amené à collaborer très brièvement. Nous le verrons, cette scène symptomatique aura de lourdes répercussions sur l'ordre d'existence des agents de sécurité. Fait rarissime, une action collective est organisée par les agents de sécurité travaillant en établissements de nuit le 25/04/2016, une marche le lundi après-midi en centre-ville, réunissant environ 300 personnes, selon les médias, incluant « *proches de la victime* », agents et « *anonymes* », avec la présence de France 3 (France 3, 25/04/2016). L'enquêteur ne s'y est pas rendu, malgré le potentiel de recueil de données de la situation, en raison de l'état de choc. Lorsqu'il interroge ses collègues, les avis sont partagés. Un n'y est pas allé parce que « *ça sert à rien* », d'autres parce que trop remués, ou pas au courant. Au final, sur les dix agents interrogés sur la question travaillant dans les rues avoisinantes, seuls trois s'y sont rendus, incluant les deux seuls portiers travaillant dans la rue.

Le crime met la ville en émoi l'espace d'un jour ou deux, puis plus rien. Le *tchat* est assez évocateur de ce que « *méritent* » les agents de sécurité, on ne voit « *rien de sympas* » à dire. Un agent de sécurité assassiné en devient même responsable. La réaction, un coup de

couteau à la gorge, était même « *humainement logique* ». Les personnes du milieu, interrogées, clients comme chefs de bars ou employeurs, sont davantage préoccupées par les répercussions socio-économiques que par cette vie qui s'est éteinte et par le traumatisme pour les autres agents de sécurité, qui continuent de risquer la leur. La fête doit continuer, après tout. Ce « *n'est pas ça* », la fête. Pour les clients et les employeurs, il ne faut pas tout résumer à cela, c'est secondaire. Alors on pose un écriteau en faisant un jeu de mot amusant au nom du bar, on pose quelques fleurs, puis rien. Aucune mobilisation de clients ou du tout public. Le bar, avec une façade anciennement de couleur bordeaux, sera très vite entièrement repeint, non pour changer de nom ou d'identité pour effacer le drame, simplement pour être repeint et donner une image plus propre. C'est l'occasion. La couleur interpelle cependant, puisqu'il sera repeint en rouge vif, en rouge sang, teinte dont la symbolique n'est pas faite pour effacer le drame. Des punk qui "*squattent*" le coin interrogés en souligneront le mauvais goût, les autres clients trouveront ça bien : « *il faut avancer* ». Immédiatement, la semaine suivante, des clients diront qu'il faut faire la fête de plus belle, pour honorer l'agent de sécurité qui est mort. Ils continueront dans ce discours, où la fête doit perdurer, amalgamant le décès de l'agent de sécurité à une sorte de sacrifice légitime pour la fête et la "*rue st Mich*". Celle-ci s'y trouve personnifiée et quasi transcendée en un territoire devenu avatar de la fête.

Le jour même, l'observateur a croisé trois agents de sécurité, permettant des entretiens spontanés à chaud. Il s'est déplacé sur les établissements le soir même, pour en interroger trois autres. Dans le mois, quatre autres ont été interrogés sur le drame. Parmi les agents de sécurité, le meurtre a eu l'effet d'un microséisme, faisant taire les bavards et parler les muets. Il a totalement modifié la configuration du terrain. Sam, videur de la discothèque enquêtée n°3, Le "*Quai*", avec qui l'observateur a régulièrement de longues conversations, croisé en galerie commerciale, hochera la tête, « *franchement, je veux pas parler* ». Des propos soulignés par un visage profond, marquant le deuil et une forme d'inquiétude, tenus tout en prenant l'avant-bras de l'enquêteur en signe d'acquiescement et de solidarité. Du jamais vu chez ce collègue d'ordinaire enjoué, toujours ouvert à la discussion, toujours friand de ces petits échanges de commérages entre agents, qui permettent de relayer l'information et de se sentir appartenir à une communauté.

Kamel, portier d'un bar de la rue du drame, croisé avec un portier inconnu de l'observateur, se balade avec une capuche et des lunettes de soleil pour cacher son visage, le pas lourd et la tête baissée. Il était en porte ce soir-là. C'est lui dont l'observateur avait eu peur qu'il ne se soit fait "*planter*". Il tremble de tout son corps, visiblement complètement

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

traumatisé, et son collègue est dans un mutisme complet, se contentant d'opiner de la tête. Il pense arrêter. Il est totalement perdu et conclut une phrase sur deux par un « *ch'ais pas* ». Il prendra quelques semaines de recul, après lesquelles nous l'interrogerons de nouveau plus longuement. La veille au soir de ce second entretien inopiné, un portier connu d'une bonne partie des agents de sécurité en établissements de nuit aura été plaqué au sol et se sera fait lacérer le visage au cutter, suite à l'expulsion d'un client ayant enlevé son T-shirt. Ce dernier avait alors appelé trois amis en renfort pour le défigurer. Kamel est toujours totalement traumatisé, mais dit à l'enquêteur qu'il remet ça, il n'a « *pas le choix* », il n'a « *pas d'autres plans* ». Mais il lui dit que « *bon, tu sais ce que c'est, quand ça t'arrive, il faut se remettre en selle, sinon tu peux plus jamais remonter, hein !* ». Il prendra un coup de couteau en pleine poitrine quelques mois plus tard. Il travaille toujours dans le même bar aujourd'hui.

Enfin, l'enquêteur croisera Mehdi, un portier qui parle beaucoup, un informateur privilégié avec lequel il avait échangé sa porte en passant du "*Galion*" à la "*Cave*". Il a d'ailleurs parlé à France 3 et en est un peu fier. Il donne une impression forte, mais en creusant un peu plus et en lisant derrière cette mise en scène de confiance trop appuyée, il est tout autant bouleversé. Le drame a fait exploser la pression d'un coup, il est "HS ". Avec un air de confiance, sans que l'observateur ne demande quoi que ce soit, il dit qu'il « *s'entretient* », qu'il « *court, tu vois, c'est important* », et qu'il « *s'est mis aux sports de combat pour se rassurer, tu vois* ». Il perdra une quinzaine de kilos et fera une dépression, comme une bonne partie des autres agents de sécurité interrogés. Il devra même se faire arrêter un certain temps pour causes médicales. Chacun gère le drame et la sensation empathique de partage de l'angoisse à sa manière. Ce n'est pas tant un lien immédiat avec l'agent de sécurité que le transfert. Chacun, à sa manière, exprime cette sensation de s'imaginer-là, par terre. Chacun exprime son dégoût pour les réactions de la clientèle, et le fait qu' « *on est traité comme des chiens* », ou encore, en parlant d'un patron, qu' « *il est sympa, comme ça, mais il me prend pour sa pute* ». Car oui, au final, « *c'est toi qui est là, c'est toi qui reste debout, c'est pas eux qui risquent leur peau !* ».

L'enquêteur, lui, décide de publier un article pour un journal national. Pris d'une angoisse profonde, le temps passe bizarrement, il est incapable de se concentrer plus de dix secondes sur une tâche et ne voit pas la journée passer. Comme pour les autres agents de sécurité interrogés, un phénomène indescriptible se déroule. Toutes les violences vécues en situation de travail remontent à la surface et se mêlent. Tous ces événements, racontés comme des histoires, drôles ou dramatiques pour les rendre "*entendables*", deviennent réels, comme

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

s'ils étaient là, dans l'instant. Tous ces microtraumatismes perdent ce filtre romancé pour prendre vie et assaillir le quotidien. Là, face à la réalité de la mort, ces souvenirs ne sont plus des rêves ou des fantasmes d'une imagination fertile.

Le drame a poussé les agents de sécurité interrogés à remettre en cause leur situation en porte. Pourtant, après une période dépressive, chacun a repris le chemin du bar ou de la boîte. Aucun n'a arrêté. Parce que, finalement, ces drames ne sont pas extraordinaires. Les agents de sécurité les rationalisent et vivent avec. Au cours de son exercice professionnel, l'observateur recevra un coup de batte de base-ball dans une rixe de parking, verra sortir une machette en fin de soirée devant un établissement, quatre fois des couteaux, une matraque télescopique, et divers tessons de bouteilles. On tirera dans la porte de la discothèque enquêtée n°2, la "*Loco*", à la fin du service, et des gens du voyage reviendront sur un site avec une fourgonnette occupée par des hommes venus régler des comptes. Hors de son service, parmi tant d'autres drames sur la ville, parvenant à ses oreilles, il pourra citer un *cocktail Molotov,* qui aura été lancé dans le couloir de la discothèque enquêtée n°1, le "*Diamond*", brûlant un client très grièvement, une dizaine de collègues qui seront "*plantés*" sur d'autres sites, dont un finira dans le coma, ou encore un autre qui sera défiguré à coups de verre… les cas sont innombrables. Alors, parfois, dans une double rationalisation, à la fois d'autoprotection et de protection sociale par le discours des acteurs du quotidien, qui ne peuvent entendre cette violence, ce vécu s'efface et on en vient à douter. Un bref panorama des faits divers des dernières années permet alors de rapidement confirmer la situation.

Voici une brève présentation des quelques faits divers recensés sur les établissements de nuits de la ville de Rennes et à leurs abords depuis le début de l'enquête. Ceux-ci ne manifestent que la surface émergée des situations graves, celles ayant filtrées par les médias. Nous en avons relevé une vingtaine d'autres sur cette période de 2014-2017. En 2014 un client a sorti une machette et grièvement blessé trois personnes dans la discothèque Le "*Mango*" (Le Télégramme, 2014). En 2015, un client expulsé revient et jette une hache sur un portier (Ouest-France, 2015-a). En 2016, le collègue cité plus haut est égorgé (Ouest-France, 2016-a). Cette année de 2017, au jour de l'An un portier, Kamel, cité plus haut, a été poignardé à la poitrine rue st Michel (Ouest-France, 2017-b), un client expulsé a tenté de renverser le portier et a foncé dans un bar avec sa voiture (Le Télégramme, 2017), la nuit du 27 au 28 janvier des supporters ont fait une décente en centre-ville et tabassé des clients, des portiers se sont interposés (France-3, 2017), place du Colombia, à 03h30 du matin, à côté de la discothèque

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

n°2, un client a reçu des coups de cutter (Ouest-France, 2017-c), enfin, deux clients ont été blessés à coups de tessons de bouteille en sortie de boîte (Ouest-France, 2017-d).

Ces situations ne se limitent pas à Rennes, bien entendu. Une recherche montre des dizaines de cas par an, sur l'ensemble de la France. La Bretagne, à elle seule, peut proposer quelques illustrations types. En 2013, à St Avé, près de Vannes, devant une discothèque, a lieu une rixe à coup de marteaux, pour une fille (Ouest-France, 2013-a). La même année, un client est tué au couteau sur le parking d'une discothèque de Trébeurden (Ouest-France, 2013-b). En 2014, un client est tué au couteau en discothèque à Callac (Ouest-France, 2017-a). En 2015, un agent de sécurité est agressé à coup de couteau dans une discothèque de Montfort-sur-Meu (Ouest-France, 2015-b). En 2016, devant une discothèque à Fougères, une rixe dégénère à coup de sabres, un des protagonistes "*scalpe*" son adversaire, lui arrachant 11cm de cuir-chevelu (20 Minutes, 2016). Voilà donc le danger dans laquelle évolue l'agent de sécurité. Voilà donc les extrêmes auxquels peuvent aboutir les conflits en établissements de nuit et à leurs abords.

Parallèlement à ces drames, des agents de sécurité sont condamnés pour violences. En 2013, dans la discothèque enquêtée n°1, la vidéo d'une bousculade devant l'établissement fait le « *Buzz* ». Les portiers y gazent une fille « *dans une grosse bousculade* » (Ouest-France, 2013-c). Il y aurait eu plusieurs personnes blessées, pourtant aucune plainte n'a été déposée. Cet article illustre typiquement les réactions médiatiques liées à l'action des agents de sécurité, face à une situation extraite de son processus global.

Extrait de l'article

« *J'ai décidé de poster cette vidéo suite aux débordements très agressifs des videurs, explique l'auteur anonyme de la vidéo. Ce n'est pas tolérable d'agir ainsi, les videurs ont littéralement tabassé et gazé hommes et femmes devant la discothèque. J'ai eu le temps de prendre cette vidéo comme preuve avant d'être pris en chasse*. »
« Pas la première fois que ça arrive »
Sous la vidéo de YouTube, le nombre de commentaires ne cesse d'augmenter :
« *Les videurs n'ont jamais été réputés pour avoir inventé l'eau chaude* », ironise Johnatan56300.
« *Ce n'est pas la première fois que ça arrive. Cette boîte est sur une pente déclinante à cause de son service de sécurité* », ajoute Thomas.
Un autre internaute, Farid, relativise : « Vous appelez ça une agression ? Moi, je vois des perturbateurs qui n'acceptent pas d'être refoulés d'une boîte et des vigiles contraints d'utiliser la force pour les calmer. »

En 2013 toujours, une bagarre avait éclaté à l'entrée d'une boîte de nuit, menant à un autre article illustrant l'opinion médiatique la plus courante du métier, de la profession, et des violences. Cet article illustre une méconnaissance des situations et des enjeux sociaux motivant ces conflits et leurs modalités de gestion. Nous l'avons constaté, ces situations sont difficiles à évaluer, même en ayant observé le processus et cherché un maximum de témoignages sur le vif puis à froid pour confirmer la scène par recoupements. Ces situations

sont souvent vécues comme une injustice par les agents, du fait de l'ajout d'une vulnérabilité juridique à une vulnérabilité physique (Monaghan, 2004). La phrase du procureur est emblématique. Selon lui ce procès est « *une confrontation de deux mondes. Ceux qui s'expriment calmement, et les prévenus, qui parlent fort et font la leçon à tout le monde. Ils n'en sont pas à leur coup d'essai* ». De fait, les agents de sécurité sont condamnés, alors qu'ils ont été agressés par des clients en supériorité numérique, lorsqu'eux étaient dans l'exercice de leurs fonctions, car ils ont effectivement contrevenu à la loi et fait acte de brutalité, pour accomplir leur exercice professionnel. Un exercice professionnel qui comporte le fait d'incarner l'autorité dissuasive dans un ordre social où le conflit tient une place toute autre, et où les blessures graves sont monnaie courante. Ce sont bien deux mondes qui se rencontrent, mais pas ceux que précise le procureur. C'est un choc des cultures diurne et nocturne de la violence.

Extrait de l'article

Selon l'un des prévenus, un agent de sécurité de 27 ans, « *tout est parti d'un incident sur la piste. J'ai mis un jeune homme dehors, pour qu'il prenne l'air. Ça se passait bien jusque-là* ».
Deux amies de l'homme évacué se présentent à l'accueil, pour sortir le rejoindre. Les deux salariés de la boîte refusent.
« *Elles nous ont mis des claques, on les a sorties dehors*. »
C'est après que les choses se gâtent. Une dizaine d'amis des trois jeunes viennent s'enquérir de la situation, qui part en bagarre, entre eux et trois salariés de la discothèque.
Le responsable du service des navettes était en première ligne : « *Oui, j'ai gazé à la lacrymo, oui, j'ai mis des claques. On prenait des coups, des cailloux, il fallait bien faire quelque chose*. »
Dans la confusion, les coups pleuvent. Un mineur donne sa version : « *J'ai été roué de coups. Ils m'ont gazé à quelques centimètres du visage, m'ont mis des coups de genoux, les trois étaient sur moi*. »
Selon le procureur, ce procès est « *une confrontation de deux mondes. Ceux qui s'expriment calmement, et les prévenus, qui parlent fort et font la leçon à tout le monde. Ils n'en sont pas à leur coup d'essai*. »
Il requiert neuf mois de prison ferme pour l'un et un an avec sursis pour les deux autres. La défense trouve « *les réquisitions inadaptées au caractère réciproque des violences* ».

Dans la même veine, en 2015 à Plélan, un portier est condamné pour coups (Ouest-France, 2015-c), et la même année un videur est condamné pour violences à Rennes (20 Minutes, 2015). Un autre cas, en 2016, est emblématique, lorsqu'un agent de sécurité fracture la jambe d'un client dans une rixe. L'article montre l'incompréhension totale de la justice vis-à-vis de la réalité des situations et deux mondes, deux conceptions de la violence qui ne partagent pas le même cadrage (Ouest-France, 2017-e). Ce ne sont pas deux mondes qui se rencontrent dans la situation de violences, mais bien deux cultures de la violence qui se rencontrent au tribunal. L'information ne concerne qu'une part isolée du processus, et ne prend pas en compte l'univers où il s'insère. Chacun de ces articles oublient que ces situations sont le quotidien des agents de sécurité, non un fait isolé, et que statistiquement, s'ils ne prennent pas les devants, il est certain qu'ils y risquent leur vie. De leur point de vue, ils doivent protéger

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

leur intégrité physique avant tout, ce qui va avec une image d'hyper-virilité et des actions dissuasives (Monaghan, 2004). Le risque est bien réel et peut venir d'individus apparemment inoffensifs, qui se contentent d'insulter, de frapper et de jeter des cailloux. La plupart des cas d'agents blessés grièvement relevés sur notre terrain sont liés à ce genre de situations, où le nombre les a débordés, soit à une attaque surprise, soit un règlement de compte, pouvant mêler les deux configurations. Aux yeux de la justice, tout se passe comme si les agents de sécurité étaient des individus totalement maîtres d'eux dans des situations où bien peu conserveraient leur calme. Tout semble se passer comme s'ils étaient capables de réagir de manière pacifique, face à des individus brutaux, comme s'ils pouvaient faire revenir la situation à la normale par des mots, comme s'ils ne devaient, en simultané, maintenir la face. La meilleure arme des agents de sécurité est alors la dissuasion par la peur et l'intimidation.

Extrait de l'article

Ses quatre autres amis témoignent également à la barre de violences physiques, verbales et de jet de lacrymogène.
« *Les témoignages des victimes sont accablants quand même* », souligne la présidente du tribunal en s'adressant aux deux prévenus.
« *C'était une véritable scène de guerre, cette nuit-là, lui répond l'un d'eux, Il y avait la foule dans la rue. Je mets au défi les victimes de me reconnaître*. »
Pourtant, ces dernières sont formelles.
Selon Me Cambla, avocat des parties civiles, « *les agents de sécurité sont censés protéger la sécurité des uns et des autres. Ceux-ci sont des dangers publics* », ajoute-t-elle, désignant les deux hommes.
« *Dans nos fonctions, nous sommes livrés à nous-mêmes. Il y a des incidents tous les soirs* », confient les deux prévenus, qui ont quitté depuis la profession d'agent de sécurité, craignant pour leur vie.
« *La vidéo est éloquente et les témoignages vont tous dans le même sens. Leur refus de dévoiler le nom du troisième agresseur témoigne de leur manque de crédibilité* », estime la procureure de la République.
Une peine de dix mois de prison avec sursis et l'obligation d'effectuer un travail d'intérêt général est requise à l'encontre des deux hommes.
Peu convaincu par leurs explications, le tribunal les a finalement condamnés à une peine de sept mois de prison avec sursis chacun.

Les agents de sécurité interrogés ont l'impression d'être des coupables désignés, et que leur vécu importe peu. Une bonne partie des clients interrogés sur les sites et des usagers interrogés à froid, tiennent un discours où ils sont considérés comme des êtres irrationnels, probablement stupides, dont les actions sont logiquement irréfléchies. Les violences ne les affecteraient probablement pas. Il n'est pas pris en compte que ce personnage, ce jeu d'acteur, est une nécessité liée à la fonction dans une situation bien spécifique.

Une situation emblématique fut la disparition d'une étudiante, après qu'elle ait été sortie d'une discothèque, une affaire ayant remuée la ville de Rennes durant plusieurs mois. Dans les faits, la demoiselle, alcoolisée, a été sortie de l'établissement sans violence, alors qu'elle somnolait sur une banquette. Ses proches n'ont pas voulu l'accompagner immédiatement à la sortie. Le temps que l'agent de sécurité aille chercher ses affaires au

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

vestiaire, comme c'est le protocole, elle était partie, en plein mois de janvier. Elle fut retrouvée noyée à deux kilomètres de son point de chute, étant tombée dans la rivière à quelques centaines de mètres de là. La discothèque fut accusée après le décès et les agents de sécurité furent très fortement stigmatisés (Ouest-France, 2015-d). L'observateur travaillait dans cet établissement peu avant. Ces situations d'expulsions sont extrêmement courantes sur l'ensemble des discothèques. Il est aussi courant que les proches se désolidarisent à ce moment, laissant la personne livrée à elle-même dehors. Mais aux yeux des clients et usagers interrogés, ce sont les agents de sécurité, qui font leur travail, qui sont coupables, et non les proches. Plus encore, ce sont l'ensemble des agents de sécurité qui deviennent coupables, et non seulement celui qui sort la cliente et suit le protocole. Sur son terrain, sur d'autres établissements, l'observateur fut frontalement confronté par des « *je sais que tu y étais* », et fut accusé deux fois d'avoir été sur le site, alors qu'il n'y travaillait même plus. Il est arrivé à plusieurs reprises que, refusant ou sortant quelqu'un du bar, des témoins comparent la situation avec celle de la disparition de l'étudiante. Tous les agents de sécurité devenaient coupables du jour au lendemain. Le drame servait de prétexte d'accusation systématique. La vie de l'ensemble des agents de sécurité de l'établissement en fut sérieusement remuée...

§ B. Un désintérêt français, une problématique internationale

Nous avons pénétré le sujet des conflits en établissements de nuit par l'extrême des possibles, par le crime, et par les faits divers. Ces drames, des blessures graves aux meurtres, ne font pas échos dans la recherche française, et ce malgré leur abondance. Une revue de littérature internationale montre, à l'inverse, un grand intérêt pour cette problématique, et un lien récurent avec l'agent qui a la charge de gérer l'ordre dans ces espace-temps, le portier, gérant l'accès, à la porte, et le videur, gérant la salle et expulsant les contrevenants, à l'intérieur de l'établissement[11]. Que nous nous portions sur le Danemark, la Grande-Bretagne, le Canada, les Etats-Unis, l'Australie, dans tous les cas, ces recherches appartiennent systématiquement au champ de la criminologie, relevant le plus souvent de la santé publique et/ou de collaborations policières, répondant de financements institutionnels de lutte contre le

[11] Ces références utilisent quasi systématiquement le terme anglais "*bouncer*", correspondant au terme français "*videur*", et très rarement le terme "*doorman*", portier. Les précisions sur les fonctions spécifiques de l'un et l'autre y sont très succinctes et il n'existe actuellement pas de travail en analysant clairement la dissociation. Nous précisions de plus amples explications sur ces fonctions et les désignations dans nos annexes (Cf. Annexe. I, Chap. II, Sect 1, §. A ; Annexe. II), que nous développerons dans notre ouvrage ethnographique. Une étude collaborative ultérieure visant à comparer ces spécificités en France et dans les pays anglo-saxons pourrait s'avérer très enrichissante.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

crime, l'alcoolisme, la drogue, les violences, etc. Un état de l'art de ces recherches permet de préciser ce que nous devons à certaines, mais aussi la manière dont notre problématique de recherche s'en démarque. À cet effet, le lecteur désirant aller plus loin que cette présentation succincte faisant suite, trouvera dans notre second chapitre d'annexes un état de l'art détaillé de la méthode, des résultats et orientations de chacune de ces recherches (Cf. Annexe. I, Chap. II, Sect. 2). Un état de l'art approfondi montre que ces études, considérées comme relevant de la santé publique, sont difficilement dissociables de la question du genre, quasi omniprésente. Il montre aussi différentes manières d'aborder la problématique, dans une criminologie variée sur le plan des méthodes, entre psychologie sociale et sociologie. Nous proposons donc, après avoir souligné la portée de santé publique de la problématique, son lien souvent étroit avec la question du genre (a), de présenter trois grandes approches des objets souvent étroitement mêlés des violences en établissements de nuit, et des métiers de videur et portier (b).

a. Une problématique de santé publique étroitement liée au genre

Les violences en établissements de nuit semblent donc constituer un enjeu international, entre santé publique et criminologie (Cf. Annexe. 1, Ch. II, Sect. 2, §. A. a). Une équipe de chirurgiens britanniques spécialistes de la zone maxillo-faciale en montre la portée *via* une étude épidémiologique des blessures faciales (Magennis et *al*., 1998). Selon leurs estimations, 500.000 personnes souffriraient de blessures faciales annuellement, dont 125.000 issues d'assauts, dont 61% des cas concerneraient de jeunes hommes après consommation d'alcool, et près de la moitié de ce chiffre, des jeunes de 15-25 ans dans des bars ou à proximité. Certaines de ces recherches en santé publique, à la marge du médical et du sociologique, cherchant avant tout à faire argument d'autorité en vue de justifier de « *phénomènes de sociétés* », mettent en place des démarches basées sur des extrêmes quantitatifs, les plus anglobantes possibles jusqu'au seuil de l'absurde. Nous pouvons ainsi, pour exemple, citer une étude sur les blessures relatives aux violences et à la consommation d'alcool menée à partir de données collectées dans les services d'urgence de quinze pays (Argentine, Australie, Biélorussie, Brésil, Canada, Chine, République tchèque, Inde, Mexique, Mozambique, Pologne, Afrique du sud, Espagne, Suède, Etats-Unis), cherchant à montrer des variables dépassant les tendances culturelles et mettant donc de côté les spécificité socio-culturelles du perçu de la violence et du système de santé (Cherpitel, Ye, 2010). Nous pouvons aussi citer une autre étude transnationale, de l' « *Ouest européen* » cette

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

fois (Angleterre, Pays-Bas, Espagne, Slovénie), portant toujours sur le lien entre consommation d'alcool et violences dans les bars. Celle-ci, basée sur des observations non intrusives (*unobtrusive*) courtes (une heure), et non sur des chiffres, n'en cherche pas moins le chiffre à tout prix, ne disposant pas de la profondeur minimum pour permettre une analyse des occurrences de situations par recoupements (Quigg et *al*., 2014). À l'inverse, d'autres études, trop rares, visent à cerner les spécificités locales des modalités de consommation, à partir des relativismes culturels (Marsh, Fox Kibby, 1992). Dans tous les cas, ces études ne discutent l'épistémologie des notions de violences et d'incidents, qu'au minimum, bien que ces notions constituent leurs unités de mesure.

Sur ces objets, il est essentiel d'immédiatement porter le regard sur les méthodologies avant toute lecture. De nombreuses études dont la problématique nous intéressent fortement, comme celle de J-C. Roberts (*University of Scranton,* EU), cherchant à vérifier l'impact de la présence d'agent sur la survenue ou non de violences, doivent être écartées en raison d'une méthodologie ne permettant rien de plus que de dresser l'état d'un paysage, certes très vaste, mais sans aucune profondeur (Roberts, 2007). Un écueil confirmé par une lecture des méthodologies des références proposées par J-C Roberts faisant état des recherches concernant agents de sécurité et violences en bar (Roberts, 2009). Nous verrons à la suite que tout un champ de ces recherches se base sur le panorama, un diagnostique par un aperçu étendu sur de faibles occurrences. À l'opposé du panorama, mais toujours dans la recherche de l'isolat extrême de variable, se trouvent les études "*in vitro*". Il est intéressant de constater que les études par impulsion d'électrochocs sont toujours d'actualité, y compris pour être tout à fait sortie de leur contexte du laboratoire et montrer que, oui, les hommes seraient bien plus violents que les femmes sous effet de l'alcool, et plus encore s'ils sont gros (c'est bien le seul indice du poids qui est pris en compte) (Dewall et *al*., 2010).

Rappelons que la plupart des références abordant ces problématiques sont financées par des institutions de santé publique, voire de maintien de l'ordre public, et se font au moins en partenariat avec les unes ou les autres. Ainsi, S. Morris, directeur de police du « *Policy Home Office research group* » (avec lequel collabore l'équipe de D. Hobbs, présentée à la suite), présente littéralement un manuel de bonne conduite à l'intention des portiers et videurs, ainsi que des propriétaires (Morris, 1998).

Dans ce cadre d'études fortement orientées sur le plan de l'éthique et de l'axiologie, la place du genre dans les violences, mais aussi dans le métier de ceux qui doivent les gérer est une question récurrente (Cf. Annexe. I, Chap. I, Sect. 2, §. A. b). Ainsi, par exemple, une des

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

conclusions de l'étude de P. Magennis et de ses collaborateurs présentée plus haut, concernant les blessures faisant suite à des altercations nocturnes, est que les femmes seraient davantage battues à la maison, et les hommes blessés dans des affrontements à l'extérieur.

J-L. Krienert et D-M. Vandiver (EU) soulignent que les études sur les femmes et les violences sont très orientées axiologiquement, plaçant systématiquement les femmes en position dominée, de faiblesses comme victimes, sans jamais s'interroger sur leur propre violence. Ils montrent combien les actions féminines sont moins étudiées dans tout ce qui relève de la justice criminelle, alors qu'elles seraient aussi promptes à la violence en bars que les hommes, y agressant même davantage physiquement ces derniers que l'inverse, et y allant même plus loin dans leur brutalité, notamment sur l'usage d'armes (Krienert, Vandiver, 2009). Les études internationales sur les femmes et les violences consultées (Spence et *al*., 2009 ; Newberry et *al*., 2013) servent trop souvent à illustrer la perspective d'un postulat initial lié à une conception préétablie du genre à partir de données douteuses.

L-F. Monaghan, de la *Newcastle upon Tyne University* (GB), a une approche bien spécifique du genre faisant référence sur la question de la masculinité, à partir, justement, de l'étude du métier de portier et de la fonction de gestion des violences (Monaghan, 2000 ; 2004). Il relie ainsi masculinité, devoir d'hyper-virilité et vulnérabilité juridique et sociale chez les videurs (2004). Nous pourrions qualifier sa perspective d'énactive (*embodied*), il soutient d'ailleurs la nécessité du développement d'une criminologie par corps. Cette méthode étant selon-lui idéale pour recueillir des données sur les vulnérabilités. Pour lui le corps émotionnel est un outil d'enquête indispensable pour une nouvelle criminologie, sur la question des violences. Sa démarche est très proche de celle de L. Wacquant (Wacquant, 2015-b), qu'il site d'ailleurs à trois reprises sur la notion de capital corporel (Wacquant, 1992). Il est à noter que K. Tomkins (Australie), se rapproche de ses travaux pour mener sa recherche doctorale, portant sur la masculinité des videurs (Tomkins, 2005).

Toujours sur la question du genre, D. Hobbs signe un article exceptionnel avec K. O'Brien (*School of Social Policy, université du Kent*) et L. Westermarland (*Faculty of Social Sciences, The Open University*) de par son objet (Hobbs et *al*., 2007). Il enquête le lien entre l'évolution de l'économie nocturne et l'arrivée de femmes dans les fonctions de videur et de portier. Selon les auteurs, les femmes sauraient s'adapter aux exigences de la fonction, et au final développeraient un « *capital de violence* » pouvant être transformé en capital économique par le métier de portier, au même titre que les hommes, en y ajoutant d'autres variables. Elles seraient valorisées à l'embauche, par exemple, en raison d'a priori sur

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'empathie et la manière de gérer les conflits des femmes, qui seraient envisagées comme plus diplomates. Pour le « *Security Industry Authority* » (SIA), l'augmentation des femmes dans la profession irait aussi de paire avec la volonté de changer l'image de la profession.

b. Des recherches internationales relevant d'une criminologie variée

Au début des années 1990, R. Homel et S. Tomsen pour l'Australie, R-B. Felson pour les États-Unis et K. Graham pour le Canada, font office de précurseurs dans le domaine de l'étude spécifique des violences, surtout en établissements de nuit. Leurs travaux se situent à la croisée de la santé publique, de la criminologie et de la psychologie sociale. Les méthodologies, résultats et orientations de ces précurseurs sont développés en annexe (Annexe 1. Ch. II, Sect. 2, §. B. a). La réflexivité et la dimension épistémologique de réflexion sur les violences y est très limitée. Dans cette orientation, c'est R-B. Felson qui est le plus porté sur une restructuration analytique des éléments de base de la notion d'agression (Felson, 1982 ; Tedeschi, Felson, 1994). Il tend cependant à résumer des phénomènes plus qu'ambigus et complexes, d'une importance majeure en une page dans une sorte de sociologie d'initiation faite de raccourcis extrêmes (Felson, 2009). Il explique ainsi les différences individuelles (p. 33) et les différences entre « *races* », « r*égions* » et « *classes* » (p. 35), le haut taux d'homicides aux US (p. 36), à raison d'une page par problématique.

En parallèle, R. Homel et S. Tomsen, (Australie), sur le terrain de Sydney, font fréquemment office de références sur le management des violences en établissements de nuit, et ce malgré une méthodologie très discutable (Homel, Clark, 1994 ; Homel et *al*., 2004 ; Tomsen, 1997). R. Homel effectue, en effet, des études très étendues, avec une redondance minimum des espaces temps enquêtés. S. Tomsen, lui, cherche à rendre les établissements plus sûrs pour les clients en se portant sur les facteurs environnementaux et le management. Travaillant avec le concours financier du « *Criminology Research Council and the Directorate of Drug Offensive* », il effectue des enquêtes davantage focalisées (en moyenne sept visites de cinq heures par établissement), et se positionnant du point de vue du client. Il revient fréquemment sur le lien indissociable de ce qu'il appelle l'ambiance « *carnavalesque* » d'avec la vie du monde nocturne, qui y serait aussi la cause des violences (Tomsen, 2004). Confirmant la dimension criminologique de son approche, il cherche à vérifier l'évolution récente des tendances des violences en analysant l'évolution des statistiques des homicides nocturnes (Tomsen, Payne, 2016). Les auteurs en concluent que si

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

celles-ci ne varient que peu, le risque d'être victime pour les hommes reste plus important de nuit, alors que plus important de jour pour les femmes.

Dans le même courant, K. Graham (Canada), dont les recherches portent essentiellement sur des analyses comportementales et motivationnelles des facteurs engageant l'agression, est incontournable (Graham et *al*., 1980, 2004, 2005, 2010, 2011, 2013). Une part importante de ses recherches récentes se base sur les données d'un projet pharaonique, le « *safer bar program* » (734 observations auprès de 38 bars, 250 personnes impliquées dont 148 employées sur le projet, des recruteurs payés pour faire accepter les bars, à raison de 1000$ par bar et une prime de 250$ sous conditions, un dédommagement à tous les personnels…) qu'elle mène en 2001-2002. Le but du projet est de vérifier l'efficacité de la mise en place d'un protocole de formation et de relai d'informations sur les divers problèmes liés aux conflits, financé par le « *US National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism* ». Au final, les chiffres ne montreront pas d'incidences fortes du programme, rien qui puisse être prouvé sur le long, voire même moyen terme. Mais ils auront le mérite de montrer une méthode plus solide, permettant enfin de lier l'approche quantitative et qualitative sur les violences en établissements de nuit. C'est cette étude qui permet de faire le lien entre toutes les recherches criminologiques relevant de ce courant basé sur des études en panorama, avec des études plus en profondeur mais moins étendues.

Au titre de cette seconde approche, D. Hobbs, S. Winlow et S. Lister présentent un réel travail d'équipe multimodal sous trois perspectives systématiquement concordantes, manifesté par des textes quasi systématiquement cosignés (Annexe 1. Ch. II, Sect. 2, §. B. b). Cette équipe montre un travail confinant à la recherche action, fortement axé sur le maintien de l'ordre public.

Dans ces travaux collectifs, S. Lister a une approche davantage orientée sur l'aspect légal et pratique lié à la profession. Il propose ainsi un texte très important confortant nos constats sur les études précédentes, rappelant qu'il faut fortement se méfier des chiffres dans les études portant sur les violences en établissements de nuit, en raison des importantes stratégies de protection mises en place par les acteurs du milieu (Lister et *al*., 2000). De tous les auteurs cités *supra*, il est le seul à s'être porté sur la formation des videurs (Lister et *al*., 2001). D. Hobbs, lui, oriente plus spécifiquement ses recherches vers une approche politico-économique de la gouvernance du milieu des établissements de nuit, montrant le développement libéral du nocturne et d'une nuit à deux vitesses, celle des structures importantes avec système de communication, appuis politiques et crédibilité acquise, et celle

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

des anciennes structures, ultra stigmatisées (Hobbs et *al*., 2005). Cet article est issu d'une recherche portée par D. Hobbs, accompagné de la même équipe, trois ans plus tôt (Hobbs et *al*., 2002). Le contenu des confrontations en lui-même n'y est pas abordé. C'est ici qu'intervient S. Winlow, l'ethnographe de l'équipe, cherchant à enquêter la culture des portiers de l'intérieur en passant par le prisme de la violence (Winlow et *al*., 2001). Il s'agit d'une recherche basée sur les usages de l'hyper-virilité. De tous les textes que nous avons pu trouver, il est le seul à présenter une situation immersive de violence décrite en détail.

Les travaux de cette équipe fournissent un bon point d'entrée vers les travaux plus récents d'une autre équipe travaillant sur le métier de portier, celle formée par S. Tutenges (Tutenges et al., 2015) et T-F. Søgaard (Søgaard et al., 2016), au Danemark (Annexe 1. Ch. II, Sect. 2, §. B. c). Sur l'ensemble des sources consultées, S. Tutenges est le seul à proposer une sociologie quantitative de la profession sous l'angle de la pénibilité du travail (Tutenges et *al*., 2015). S'il s'agit d'une recherche de psychologie du travail sur le stress lié aux conditions d'exercice des agents de sécurité en établissements de nuit, montrant les vulnérabilités psycho-sociales du métier. T-F. Søgaard, lui, travaille conjointement sur le métier de videur sous l'angle de l'incarnat de la virilité d'une part, et du réseau de maintien de l'ordre (*policing*) de l'autre (Søgaard, 2013). Ses travaux se basent sur une approche qualitative par immersion tout à fait complémentaire des travaux de S. Tutenges, observant les agents en action et les interrogeant sans être videur lui-même (Søgaard et *al*., 2016).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 2. Dans les pas d'E. Goffman : un cadre dramaturgique situationniste

Cette recherche doctorale s'inscrit largement dans la poursuite du travail d'E. Goffman. C'est avec une forme de complicité pour l'auteur que ses concepts seront questionnés par un nouveau terrain, disséqués et éventuellement malmenés, comme il le faisait d'ailleurs lui-même, ouvrage après ouvrage, en modifiant fortement son armature sémantique. Une "*œuvre*" de recherche se développe sur l'étendue d'une vie et connaît nécessairement des évolutions. Celle d'E. Goffman n'échappe pas à la règle. La présente recherche se centre sur la problématique de la mise au jour des cadres de l'expérience conflictuelle et sur sa ritualisation en action.

Après avoir été introduite par une précision des textes de l'auteur mobilisés et un état de l'art des débats francophones sur la sociologie d'E. Goffman (a), cette section en présentera un schéma conceptuel composant le socle de la thèse. En premier lieu, l'architecture conceptuelle de la dramaturgie des représentations (b), ensuite une présentation des outils nécessaires à une analyse des cadres de l'expérience (c), et enfin la confirmation du choix d'une sociologie organisationnelle des circonstances, et non simplement interactionniste (d). Notre objectif est de préciser un agencement des éléments fondamentaux de ces cadres théoriques tels qu'énoncés par E. Goffman qui soit pertinent au développement de la problématique du déploiement des interactions conflictuelles : de leur engagement à leur résolution.

a. Un état de l'art goffmanien de 1982 à aujourd'hui

La présente recherche fait référence à l'œuvre d'E. Goffman depuis sa thèse de doctorat restituée en 1953 jusqu'au texte testamentaire de son discours à destination de l'*American Sociological Association* en 1983. Au cours de sa carrière E. Goffman donne l'impression de brosser de nombreuses problématiques autour de terrains très divers. Cela lui est souvent reproché, de même que le fait de mettre systématiquement au jour de nouveaux concepts pour ne pas nécessairement les remobiliser. Il s'agit d'un véritable choix méthodologique de sa part qu'il revendique et défend : dans l'analyse des « *cadres* », les concepts sont définis mais ne sont pas nécessairement présentés de manière linéaire pour

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

éviter de se porter sur les termes davantage que sur les idées qu'ils éclairent (Goffman, 1991 [1974], 19-20).

Si l'ensemble de ses textes traduits en Français sont mobilisés, soit une part importante de son œuvre, ce sont quatre problématiques développées par E. Goffman qui nous seront particulièrement utiles. L'analyse des vulnérabilités des cadres de référence des interactions et le caractère relatif des réalités de ces cadres développés de manière séquencée, justement, dans « *Les cadres de l'expérience* » (p. 18) ; une proposition des relativités permettant de situer les réalités des acteurs, particulièrement problématiques dans les situations conflictuelles. La dimension située de l'interaction, transversale à son œuvre mais centrale à l'ouvrage « *Comment se conduire dans les lieux publics* » (2013 [1963]). Le guide d'étude de la vie sociale au sein d'un espace « *délimité physiquement* » proposé dans « *La présentation de soi* » (1973-a, 9 [1959, 9]) ; une méthode applicable à une organisation commerciale comme peut l'être un établissement de nuit.

Ses textes sur la féminité, l'article « *La ritualisation de la féminité* » (1988-d [1976]) et l'ouvrage « *L'arrangement des sexes* » (1979), mais aussi les ouvrages « *Façons de parler* » (1987 [1981]), « *Stigmate* » (1975 [1963]), « *Asiles* » (1968 [1961]) ne sont abordés que de manière très périphérique pour éviter des interférences d'objets qui compliqueraient l'analyse. Les premiers centrés sur la construction des rôles genrés, le second sur celle de la conversation, le troisième sur celle du stigmate et le dernier sur celle de la "folie", présentent un intérêt certain, mais nécessiteraient chacun leur propre problématique doctorale.

Compte tenu du fait que la traduction d'un ouvrage ne soit pas sans incidences, le concept étant intimement lié à son expression linguistique, nous avons lu l'édition originale anglaise de quatre des livres d'E. Goffman mobilisés, et les avons scrupuleusement comparés à leur traduction (Goffman 2013 [1963] ; 1973-a [1959] ; 1973-b ; 1974 [1967]). Les numéros de pages des versions anglaises sont alors systématiquement indiqués entre crochet dans le texte, parfois les concepts en anglais entre parenthèses, et les citations en note de bas de page. La traduction d'A. Khim des « *rites d'interaction* » illustre bien cette nécessité de retourner à la source si possible. Nous pouvons ainsi citer différents éléments flagrants, comme, page 101, où le titre « *Alienation from interaction* » devient « *le détachement* », où certaines relativités disparaissent, comme « *our anglo-american society* », devenant « *notre société* », ou encore certains termes fluctuent, connaissant des déclinaisons par sens esthétique, bien qu'étant des concepts essentiels, comme le terme « *task* », devenant ici tour à tour « *un travail* » et une « *tâche* » (1974, 101 [1967, 113]. Nous pouvons aussi voir des ambigüités sur

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

des concepts essentiels, comme l' « *action fatale* », « *fateful action* » chez E. Goffman, relevant davantage de l'action hasardeuse, liée à la foi (si le terme latin *fatum*, le destin, a engendré le terme français fatalité, il a engendré l'anglais *fate*, la foi), du hasard, que de l'action fatale au sens commun de la langue française (pp. 132-140 [V. ang : 161-170]). Si le concept nous sera très utile en l'état de cette désignation choisie par A. Khim, ce choix manifeste néanmoins une interprétation. Il en ira de même, entre autres exemples, pour les activités en « *coups de dés* », traduction de « *Practical gambles* », un choix pour le moins audacieux (pp. 140-142 [V. ang : 170-174]). Nous pouvons aussi relever la notion incontournable de « *character* » et le rapprochement constant au « *caractère* », sans jamais passer par le « *personnage* », mobilisé par ce terme dans les trois autres ouvrages consultés, pouvant prêter à caution (p. 178 [V.ang : 217]). Ce sera donc en conscience partielle, mais tout de même détaillée, de l'œuvre originale d'E. Goffman, que nous mobiliserons ses schémas conceptuels.

Afin de présenter l'auteur, nous nous porterons tout d'abord sur les lectures francophones d'E. Goffman, de 1989 au dernier ouvrage en date concernant son "*œuvre*", paru durant la rédaction de cette thèse. Une analyse des bibliographies de l'état de l'art de la présente recherche montre qu'E. Goffman est très mobilisé par la sociologie française. Il l'est le plus souvent pour l'objet spécifique d'un seul ouvrage, et non comme architecture conceptuelle globale. Il s'agit le plus souvent de « *La mise en scène de la vie quotidienne* » ou de l'ouvrage « *Asiles* ». « *Les cadres de l'expérience* » ne sont en revanche mentionnés que de manière exceptionnelle. La sociologie d'E. Goffman peut aussi être mobilisée de manière plus spécifique pour éclairer une problématique, comme nous le faisons ici. Le fait est beaucoup plus rare, mais tout de même fréquent. À cet effet nous devons citer un article très surprenant, voire déconcertant, d'E. Weizman « *Rôles et identités dans les interactions conflictuelles* » (Weizman, 2006). Le terme « *conflit* » n'y apparaît en effet que trois fois et ce seulement dans le paragraphe introductif (p. 8), tout comme le terme conflictuel, n'apparaissant lui aussi que trois fois dans le texte. Le terme violence, lui, en est simplement absent. Il s'agit donc d'un texte sur le conflit… ne mobilisant ni le conflit, ni la violence. Un effet de titre, donc pour discuter de la notion de rôles et d'identités chez E. Goffman à travers la gestion communicationnelle dans les interviews télévisées, le conflit restant plus que périphérique. À l'inverse, nous pouvons citer à titre d'exemple trois articles centrés sur le corps qui nous intéressent particulièrement, « *Lecture de Goffman, l'homme comme objet rituel* », d'A. Marcellini et M. Miliani (Marcellini, Miliani, 1999), et « *Erving Goffman : de la contrainte*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

au jeu des apparences » ainsi que « *Le corps chez Goffman. Quel statut du corps dans la réalité sociale ; quelle réalité sociale au-delà du corps ?* » tous deux de S. Pasquier (Pasquier, 2003 ; 2008). Ces articles de S. Pasquier ont cette spécificité d'une grande richesse d'analyser autant l'objet corporel que la sociologie d'E. Goffman. Il y montre la dimension inévitable et liante du corps, dans une tension constante entre détermination par des structures d'action relatives et liberté d'action.

Vient aussi de paraître un ouvrage collectif aux presses d'Ottawa, « *Erving Goffman et le travail social* », dirigé par S. Garneau et D. Namian (Garnaeau, Namian, 2017). Une lecture indique qu'il s'agit davantage d'un ouvrage sur les usages du support méthodologique que propose la sociologie d'E. Goffman pour analyser un objet, que d'un ouvrage sur l'œuvre d'E. Goffman. En parallèle, une recherche sur le questionnement francophone portant cette fois directement sur l'œuvre d'E. Goffman montre de maigres résultats au regard de l'abondance des mobilisations de l'auteur par la sociologie francophone : quatre articles scientifiques, quatre ouvrages collectifs, deux brefs manuels.

Quatre des articles portant sur E. Goffman interrogent immédiatement, car tous soulignent en effet l'aspect morcelé du travail de ce dernier et s'appuient sur une généalogie de ses évolutions conceptuelles. Un article présente le lien entre l'évolution biographique et la posture théorique d'E. Goffman de l'ensemble de la cérémonie vers la « *séquence* » (*strip*), permettant de mieux appréhender la cohérence de son évolution théorique, qui suit bien un fil directeur, comme pourra le montrer notre approche de l'ensemble de l'oeuvre (Winkin, 2005), là où un autre propose une rétrospective de son œuvre (Bonicco, 2007). Deux autres articles mobilisent E. Goffman comme caution scientifique pour le développement d'une dialectique cherchant à dénerver une influence sur l'ensemble de l'œuvre. Un premier tente de faire le pont entre l'ethnométhodologie et E. Garfinkel dans une approche comparée entre E. Goffman et H. Garfinkel (Widmer, 1992). Un second questionne la dialectique entre Goffman et la pensée durkheimienne dans l'évolution de sa mobilisation des notions de rite et rituel (Keck, 2012).

Face à ces difficultés présentées par l'œuvre d'E. Goffman, une entrée vers certains de ses concepts fondamentaux pourrait se faire par deux courts livres pédagogiques synthétiques. Ceux-ci visent à définir sa sociologie et sont donc obligés par la nécessité pédagogique du format de simplifier les concepts en les isolant et en les figeant. Ils n'en semblent pas moins d'une grande efficacité pratique à quiconque chercherait à utiliser ces notions sans les questionner plus avant, comme des outils prédéfinis. La visée de ces livres est d'offrir un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

arsenal conceptuel d'une certaine amplitude directement mobilisable et de l'insérer dans l'ensemble du champ sociologique. Ces ouvrages permettent d'intégrer la recherche dans la problématique traditionnelle des niveaux de la recherche sociologique, entre microsociologie et macrosociologie.

Le premier, « *Erving Goffman et la microsociologie* » porte un titre trompeur (Joseph, 2009). Le titre même pourrait faire penser qu'il porterait sur la seule dimension microsociologique, écartant d'éventuelles montées en généralité macrosociologiques. L'auteur ne se concentre réellement pleinement ni sur l'un ni sur l'autre mais s'appuie sur l'architecture proposée par E. Goffman pour recentrer la microsociologie. Les phénomènes sociaux « *relèvent moins de l'ordre social que de l'ordre de l'interaction, moins de la structure de la vie sociale que de la structure de l'expérience* » (pp. 5-6). De la microsociologie il reprend la problématique de l'expérience subjective et individuelle. Hors de cela il ne s'agit plus vraiment d'un traité de microsociologie conventionnel, mais d'un traité cherchant à connecter les sites ponctuels dans une situation, un traité de « *situationnisme méthodologique* », distinct du « *holisme* » et de l'« *individualisme méthodologique* » (p. 10). L'analyse reprend alors fidèlement les problématisations d'E. Goffman dans « *Les cadres de l'expérience* » et son discours à l'*American Sociological Association*. Il s'agit d'une étude des « *organisations* » par les « *moments* » vécus (p. 6). Une catégorisation de différentes perspectives d'approche des moments du jeu des « *acteurs* » (p. 119). Cette approche didactique permet de clarifier les concepts d'E. Goffman en les extrayant et les isolants. Elle répond parfaitement à sa réelle perspective qui est de proposer un plaidoyer pour le situationnisme. Cette dimension didactique nécessaire est compensée par le lien de la problématique de la situation, en faisant un outil facile d'accès et confortable pour traduire la pensée d'E. Goffman qui cherche à simplifier, mais n'en est pas moins complexe. Nous tenterons de procéder de même dans la présentation de notre cadre théorique, avant de fondre les concepts dans la discussion sur les résultats.

Là où ce premier ouvrage pédagogique se centre sur la défense d'une thèse illustrée par un schéma conceptuel réaligné de manière didactique, le second, « *La sociologie de Erving Goffman* », se présente davantage sous la forme d'un manuel pédagogique d'initiation (Nizet, Rigaux, 2014). Contrairement à l'ouvrage d'I. Joseph, ce livre cherche à faire entrer la sociologie d'E. Goffman dans les cases usuelles de la sociologie générale, questionnant l'opposition micro/macro de manière timide, voire la renforçant en certains endroits. Il remplit

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

cependant son rôle pédagogique, intégrant E. Goffman au cadre normatif de la sociologie dans la mesure du possible.

On voit que les deux livres se complètent. Ils illustrent le caractère problématique de l'œuvre d'E. Goffman dès qu'il s'agit de l'intégrer au champ classique de la sociologie, tiraillé entre micro et macrosociologie. Ils montrent un essai tentant de briser ces codes pour installer la sociologie situationnelle d'E. Goffman, et un manuel pédagogique d'initiation tentant d'intégrer E. Goffman à la sociologie traditionnelle. Deux approches synthétiques des concepts sous deux perspectives différentes, l'un centré sur la situation et les moments, l'autre sur les règles et normes. Tous deux permettent aussi d'avancer dans la lecture d'E. Goffman avec deux avis critiques tout en restituant les concepts dans l'univers sociologique contemporain d'E. Goffman et dans les discussions qui lui sont postérieures. Sur ces deux chemins nous choisissons sans hésiter le chemin en friche du premier, conscient des nécessités de compromis mises au jour par le second.

Cette dimension duale en fait des outils intéressants pour aborder les ouvrages collectifs centrés sur l'"*œuvre*" d'E. Goffman et traduisant les préoccupations des contemporains. Un premier, « *Le parler frais d'Erving Goffman* », fait suite à un colloque tenu du 17 au 24 juin 1987 (Goffman, 1989). Bien que le colloque et ses actes soient posthumes à E. Goffman, ils n'en sont pas moins édités à son nom, tout comme l'ouvrage d'Y. Winkin, « *Les moments et leurs hommes* ». Centré sur la « *conversation* », il propose 14 chapitres de commentateurs et deux textes d'E. Goffman inédits en français, dont l'un où il se défend de critiques sur « *Les cadres de l'expérience* ». Cet ouvrage ambitionne de prendre le relai de l'appel de ce dernier de lier « *ordre social* » et « *ordre de l'interaction* » (p. 8). Cette question et la nécessité de ces travaux ont été appelées de ses vœux dans son discours écrit à destination de son investiture à la présidence de l'*American Sociological Association* publié en 1983 et traduit en 1984, soit trois ans avant ce colloque (1988-c [1983]). Selon D. Demazière, il semble soulever deux grandes questions structurantes, « *l'apport de Goffman à l'analyse de l'action sociale, envisagée au plus près des acteurs en interaction* », et « *son apport à l'analyse de l'ordre social considéré comme le ciment de la société globale* ». Ce dernier y regrette un manque de place pour le couplage entre niveau micro et macro que permet le travail d'E.Goffman, proposé par la liaison entre interaction et ordre social qui était pourtant la problématique du colloque (Demazière, 1991, 286).

La présente recherche n'envisage initialement pas de se placer derrière cette problématique. Un second ouvrage collectif, « *Erving Goffman et les institutions totales* »,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

faisant suite au colloque tenu en 1999 à Grenoble, sera même écarté (Amouroux, Blanc, 2001). Centré sur les institutions totales il le sera au même titre que l'ouvrage « *Asiles* ». Cette mise en retrait vise à éviter de voir glisser la perspective que nous avons d'E. Goffman de l'ordre de l'interaction à l'ordre social dans sa dimension institutionnelle, qui n'est ici qu'un objet éclairant, et non l'objet éclairé. Il nous montre cependant que si nous n'aspirons pas à nous porter sur cette problématique, nous devrons y proposer une solution malgré tout en tentant d'appliquer le schéma d'E. Goffman au terrain, puisqu'il est impossible d'éviter l'institution.

Un troisième ouvrage collectif, « *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* », vise à faire état de la mobilisation des travaux francophones d'E. Goffman afin de montrer l'actualité de la pertinence de la sociologie d'E. Goffman (Cefaï, Perreau, 2012). Il tente alors de reprendre cette critique proposée par D. Demazière et de faire avancer la problématique de la connexion des niveaux, proposant 17 chapitres ainsi qu'une conférence dont la traduction française est inédite concernant le travail de terrain. Malgré cette volonté de mise en lien, le problème reste cependant le même d'une polarisation dans une direction ou l'autre.

Cette volonté situationnelle nous porte à rappeler la construction dite morcelée des théories d'E. Goffman et de bien souligner qu'il existe un fil directeur. Celui-ci est montré de la manière la plus riche par l'ouvrage réédité sous le nom d'E. Goffman mais dont le recueil de texte a été réalisé par Y. Winkin, « *Les moments et leurs hommes* » (Goffman, 1988). De la manière la plus riche, car de manière empirique, il nous offre un tracé biographique tout en suivant l'évolution de la pensée de Goffman à travers de courts textes de ce dernier préfacés par Y. Winkin. Comment mieux commenter l'auteur qu'en le laissant s'expliquer par ces textes au fil des années ? Le fait de débuter par les éléments fondamentaux de sa problématique de thèse et de conclure par un entretien auprès de l'auteur un an et demi avant son décès, après avoir rappelé son discours testamentaire et avoir présenté un échange de répliques en colloque face à ses aînés et pairs (Bateson, Mead, Birdwhistell, Liddell, Meerloo, Frank, Fremont-Smith, Peck, Lifton, Spiegel), permet aussi de mieux saisir l'homme derrière le chercheur. Ces textes permettent d'appréhender l'évolution des convictions d'E. Goffman et la réelle continuité d'une œuvre aussi peu préoccupée des cadres qu'elle les étudie. Les cadres mobilisés, tout comme les cadres étudiés, sont mobiles et fragiles. Les cadres sont aussi, rappelons-le, les angles larges ou serrés, les perspectives mobiles.

Le dernier ouvrage collectif en date qui soit parvenu à notre connaissance « *Actualité d'Erving Goffman, de l'interaction à l'institution* », dirigé par P. Lardellier, est

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

essentiellement rédigé autour de la problématique de la communication verbale et gestuelle (Lardellier, 2015). Il présente l'intérêt de montrer les applications des schémas conceptuels d'E. Goffman sous des lectures et supports de terrain très divers, incluant des observations participantes en hôpital.

b. Une sociologie dramaturgique du conflit en représentation

Une base essentielle à cette recherche est la « *dramaturgie* » sociale inspirée de la représentation théâtrale que propose E. Goffman (Goffman, 1973-a, 9 [1959, 9])[12]. Cette dramaturgie s'exprime à travers les « *interactions* » (p. 23 [V.ang : 26]). Selon lui, il n'est pas aisé de définir en quoi le monde social se distingue du théâtre (p. 73). À titre illustratif il propose l'exemple du « *jeu d'acteur* » réglé du « *garçon de café* » de J-P. Sartre (p. 76 [V.ang : 81-82]). Le cadre théâtral peut servir d'outil pour analyser les transformations de séquences d'activités ordinaires (1991 [1974], 145). De surcroît étudier la manière dont la réalité peut être imitée ou falsifiée permet une certaine réflexivité (p. 245). L'étude des conflits de cette recherche soutient cette perspective. Les attitudes ritualisées des bagarres semblent aller dans ce sens. Notre analyse prolonge ce postulat en considérant le fait que la dramaturgie sociale s'exprime jusque dans les interactions physiquement brutales. Les notions d'agression, d'offense et de réparation sont centrales à l'œuvre d'E. Goffman, nous en présentons d'ailleurs trois de ses angles d'approche en annexes (Cf. Annexe. III, Sect. 1). Après lui, nous continuons de chercher les limites de cette mise en scène.

Dans ce cadre dramaturgique goffmanien, une interaction peut aussi être nommée une « *rencontre* » (*encounter*) (1973-a, 23 [1959, 26])[13]. Les rencontres y sont les « *situations d'engagement face-à-face* » privilégiées entre deux acteurs, sur lesquelles s'en agrègent d'autres et dont certains s'extraient. Ce cadre théorique analyse les interactions en « *représentations* » qui tissent ces situations d'engagement et qui sont tissées par elles (*idem*). Une représentation sera une situation transformant un « *individu* » en « *acteur* » social (1991 [1974], 132). L'acteur s'y définit par une aptitude, le « *rôle* », un sujet inclut dans une biographie, la « *personne* », et sa version mise en scène, le « *personnage* » (*character*) (p.

[12] « *The perspective employed in this report is that of theatrical performance; the principles derived arte dramaturgical ones* ».

[13] « *For tge purpose of this report, interaction (that is face-to-face interaction) may be roughly defined as the reciprocal influence of individuals upon another's immediate physical presence. "An" interaction may be defined as all the interaction wich occurs throughout any one occasion when a given set of individuals are in one another's continuous presence; the terme 'an encounter' would do as well. A 'performance' may be defined as all the activity of a given participant on a given occasion which serves to influence in any way any of the other participants* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

137). La « *personne* »[14] est un concept central de ses théories (1973-a, 27 [1959, 30]). Être un « *certain type de personne* » y inclut l'adoption de « *normes de conduite et de l'apparence que le groupe social y associe* » (p. 76 [V.ang : 81])[15]. Chacun des statuts sociaux de la personne est alors un « *modèle pour une conduite appropriée, cohérente, élégante, et bien articulée* », il doit être « *actualisé* » et il faut le « *réaliser* » (*Idem*)[16]. En finalité, dans ce contexte analytique le « *moi* » (*self*) coïncide avec le « *personnage joué* » (*performed character*), il émane du « *spectacle de son activité* » (p. 238 [V.ang : 244]). Nous verrons comment les notions de provocation et d'agression semblent se définir autour d'une remise en cause des statuts de l'acteur (Cf. Chap. II, Sect. 2).

A travers ce cadre théorique, les modalités d'attaque ou de défense des statuts de l'acteur se font par la mise en action d'un « *rôle* » (*parts*) (1973-b, 181-182 [V.ang : 226]). Ces rôles y sont liés aux « *identités sociales* », « *les catégories sociales* [...] *auxquelles un individu peut appartenir ouvertement* » (*idem*), et aux « *identités personnelles* », « *l'unité organique continue impartie à chaque individu* ». Le rôle, ou « *routine* », s'y exprime comme un « *modèle d'action préétabli que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions* » (1973-a, 23 [1959, 27]). Dans ce type d'analyse, chacun recouvre plusieurs rôles en différentes occasions, mais peut aussi jouer des rôles multiples devant le même public (p. 24 [V.ang : *Idem*]). Elle cherche à saisir les expressions du rôle à travers la mise en scène des interactions. En effet, dans tous les cas, un acteur jouant un rôle attend que celui-ci soit « *pris au sérieux* », que les tiers, le « *public* » confirment que « *les choses sont bien ce qu'elles ont l'apparence d'être* » (p. 25 [V.ang : 28]). Dans ce contexte l'acteur apprend suffisamment de « *bouts de rôles* » (*pieces of expression*) pour pouvoir « *improviser* » (*fill in*) (p. 74 [V.ang : 79]). Aborder la représentation de la soirée nécessite avant tout de préciser statuts, rôles et fonctions des acteurs en présence, ainsi que certaines de leurs fonctions.

---

[14] « *It is probably no mere historical accident that the word person, in its first meaning, is a mask. It is rather a recognition of the fact that everyone is always and everywhere, more or less consciously, playing a role… It is in these roles that we know each other; it is in these roles that we know ourselves* ».
« *In a sense, and in so far as this mask represents the conception we have formed of ourselves – the role we are striving to live up to – this mask is our truer self, the self we would like to be. In the end, our conception of our role becomes second nature and an integral part of our personality. We come to the world as individuals, achieve character, and become persons* ».

[15] « *To 'be' a given kind of person, then, is not merely to possess the required attributes, but also to sustain the standards of conduct and appearance that one's social grouping attaches thereto* ».

[16] « *A status, a position, a social place is not a material thing, to be possessed and then displayed; it is a pattern of appropriate conduct, coherent, embellished, and well articulated* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les rôles s'expriment plus clairement dans les instants de flottements de l'interaction, lorsqu'ils pourraient être remis en cause, ou même lorsqu'ils le sont, par les procédés de maintien et de confirmation du rôle. Les conflits nous permettent donc de voir s'exprimer les procédés de renforcement du rôle. De fait, l'analyse goffmanienne est donc étroitement liée à l'analyse des expressions de la communication. L'expression s'y analyse sous les deux formes d' « *activités symboliques* » (*sign activity*) de l'« *expression explicite* » (*expression that he gives*) et de l'« *expression indirecte* » (*he gives off*) (p. 12 [V.ang : 14]). L'expression explicite est la communication au sens traditionnel du terme (*idem*). L'expression indirecte est perçue en début d'analyse de l'information par le locuteur (*idem*). Elle comporte les signes qui peuvent induire la volonté d'une « *expression divergente* » de l'expression explicite. L'expression explicite est l'« *expression affirmée* », l'« *expression indirecte est la plus "théâtrale", elle se manifeste essentiellement dans une forme "non verbale"* »[17] (p. 14 [V.ang : 16]).

À des fins analytiques, E. Goffman mobilise la notion d' « *équipe d'acteurs* » (*performers*) et d' « *équipe du public* » (*audience or the observers*)[18] (p. 92 [V.ang : 97]). Selon lui, le public assiste à une représentation et interagit par sa seule présence. Dans le cadre des établissements de nuit, le public de la soirée est la clientèle (il existe aussi une pré-clientèle des candidats à l'entrée et un public de passants – Annexes. 1, Chap. I, Sect. 1). Le public d'une interaction déterminée implémentée à la soirée n'est pas nécessairement composé que de la clientèle. À cette échelle, un membre du *staff* peut être membre du public s'il ne participe pas directement à l'interaction. Nous verrons combien le public est une part essentielle de la régulation du conflit dans les établissements de nuit (Cf. Chap. II).

En parallèle, toujours sous cette architecture métaphorique théâtrale, il développe la notion d'équipe : l' « *"équipe de représentation" ou, plus brièvement, "équipe", désignera tout ensemble de personnes coopérant à la mise en scène d'une routine particulière* »[19] (p. 81 [V.ang : 85]). Les membres de l'équipe se trouvent « *dans une étroite relation d'interdépendance mutuelle* », entre autres pour ne pas « *casser le spectacle* » (p. 83 [V.ang :

---

[17] « *Of the two kinds of communication –expression given and expression given off – this report will be primarily concerned with the latter, with the more theatrical and contextual kind, the non-verbal, presumably unintentional kind, whether this communication be purposely engineered or not* ».

[18] « *If we treat an interaction as a dialogue between two teams, i twill sometimes be convenient to call one team the performers and to call the other team the audience or the observers, neglecting momentarily that the audience, too, will be presenting a team-performance* ».

[19] « *I will use the term 'performance team' or, in short, 'team' to refer to any set of individuals who cooperate in staging a single routine* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

87]). Selon lui, elle est la référence de base idéale pour l'analyse d'événements (p. 103 [V.ang : 108]). Au long de son œuvre, il mobilise cependant le concept tantôt sous cette forme d'individus participant ensemble à une activité en suivant la même ligne directrice, tantôt sous l'angle d'une équipe gérant une « *institution* », qu'il nomme aussi les « *services humains de maintenance* » (1991 [1974], 244), toujours imprégné par la métaphore de la mise en scène. Nous choisissons ici de distinguer les deux termes. Les services humains de maintenance de la soirée sont constitués par le *staff*. Le terme équipe sera lui utilisé uniquement pour une équipe de représentation. Chez E. Goffman, une équipe de représentation est une équipe d'acteurs contribuant à maintenir une définition d'une activité. Une équipe de représentation est elle-même composée d'un système de sous-équipes. La distinction est importante puisque, de fait une équipe de représentation peut alors être une équipe du *staff* prise dans une représentation face à une autre équipe de représentation du *staff* ou du public.

Dans cette sociologie situationniste, mais aussi interactionniste, l'équipe reste composée d'individus. Un individu y est un « *groupe de personnes de un* », un « *individu avec* » est un groupe de plus d'un (1973-b, 33-34 [V.ang : 40-41]). La caractérisation d'un individu se fait alors autour de deux formes d'identification, la forme « *catégorielle* », plaçant l'autre dans une catégorisation sociale, et la forme « *individuelle* » exprimant une identité unique, traduite par corps (1988-c [1983], 234-235). Cette définition de l'individu permet d'articuler différents types de démarches sociologiques. Dans ce cadre, un corps est l' « *unité véhiculaire* » de l'acteur autonome (p. 244). Ces unités peuvent s'agglomérer en « *unités ambulantes* » plus grosses. Les « *unités de participation* » au conflit peuvent être des personnes seules ou ensemble (p. 212). Pour E. Goffman, à certains niveaux les cadres sociaux ne sont pas organisés en termes d'individus mais en termes d'unités de participation (*participation units*) (1973-b, 36 [V.ang : 43]). Penser les groupes nécessite alors de saisir l'unité admissible, et qui est admis dans l'unité (*idem*). Dans cette sociologie alternant entre dimension micro et macrosociologique, les acteurs se définissent « *agrégativement* » de leur seule présence sur un espace commun (Goffman, 1988-b [1964], 180-181). Cette sociologie va dans le sens d'une sociologie du corps : que ce soit par le contact physique ou les actions discursives, c'est bien le corps qui est pris dans le conflit.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

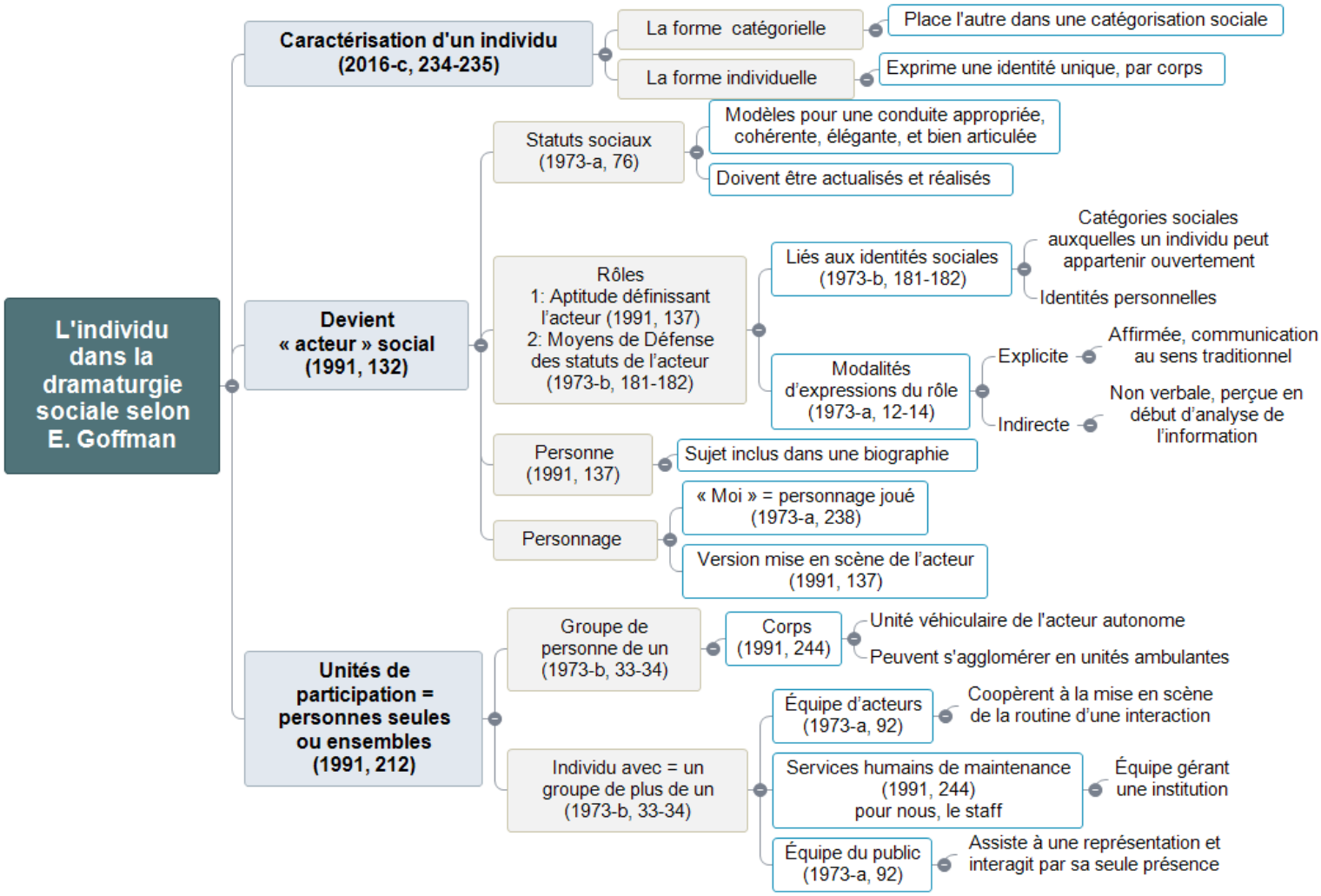

Figure 2 : Schéma conceptuel goffmanien n°1 (Bresson, 2018). Analyse de la conceptualisation de l'individu dans la sociologie d'E. Goffman

c. Une analyse des cadres de l'organisation de l'expérience

E. Goffman file cette fois la métaphore cinématographique. Dans son approche, l'analyse de l' « *organisation de l'expérience* » se fait impérativement en passant par l'analyse des « *cadres* » (*frame*), éléments de base de la structuration et construction de l'événement (Goffman, 1991 [1974], 19). Les cadres résultent alors de l'« *expérience cognitive* », le « *sens de ce qui se passe* » (p. 430). Le sens d'une activité serait lié au « *cadre de l'expérience* » (*Idem*). Selon lui le cadre doit être entendu comme un cadre cinématographique, un angle de perception cadrant la réalité selon un point de vue, qui peut se flouter ou zoomer et dont l'angle peut s'élargir ou se restreindre. Ainsi une situation extraite de notre terrain, une soirée en établissements de nuit, proposerait-elle une multitude d'expériences cognitives variables. Le sens de la soirée, mais aussi des conflits, est lié au cadre de l'expérience de chacune et de chacun. L'objectif initial de notre méthode est donc de spécifier l'organisation de l'expérience des situations conflictuelles.

Pour E. Goffman, les interactions face-à-face sont des « *situations sociales* » propices à l'analyse des « *cadres de l'engagement* » (p. 371). Tout un chacun y connaît constamment des erreurs de cadrage, et de fait « *nous prodiguons au monde une multitude de soins mineurs* » (p. 436). L'analyse des cadres s'articule donc parfaitement avec celle des compromis de travail nécessaires au maintien des cadres, pourvu qu'elle lie interactions face-à-face et circonstances. Des faiblesses dans le processus de cadrage se répercutent sur la séquence elle-même. Les situations conflictuelles peuvent résulter d'erreurs de cadrage et en générer.

Selon E. Goffman, l'analyse débute par la précision de l'existence de « *cadres primaires* », un cadre conférant un sens à l'interaction en première approche, ne nécessitant pas une interprétation préalable, ou « *originaire* » (pp. 30-31). Certains de ces cadres primaires présenteraient des « *systèmes cohérents d'entités* », d'autres n'auraient « *aucune apparence de forme articulée* » (*idem*). Ils pourraient relever de « *cadres naturels* » et de « *cadres sociaux* » (*idem*). Les cadres naturels seraient ceux qui semblent se poser d'eux mêmes, qui ne sembleraient pas « *pilotés* », souvent liés à une dimension physique (*idem*). En terme de causalité les premiers semblent spontanés et les seconds issus d'un raisonnement (p. 32). Les cadres sociaux seraient prévisibles, impliquant le postulat d'un isomorphisme au moins partiel entre perception et organisation (p. 35). De fait, les cadres primaires constitueraient alors l'élément central de la « *culture* » d'un groupe social (p. 36). Les cadres

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

naturels et sociaux de l'activité sont les « *prémices organisationnels* » de l'activité, qui « *prend sa place dans un monde physique, biologique et social* » (p. 242). Chaque individu part ainsi de cadres primaires qui verront ensuite se superposer une multitude de filtres l'amenant au cadre de perception et de définition de l'instant. Nous verrons par notre terrain comment les contacts physiques violents sont construits par cette double interprétation initiale des cadres naturels et sociaux. Le perçu d'une situation de violence est ainsi au moins en partie partagé par un groupe de "*culture*" commune.

A partir de ces cadrages primaires, dans la construction de l'instant chaque transformation, chaque repli, serait une « *modalisation* » qui ajouterait un cadrage secondaire, une « *couche* », une « *strate* » (p. 91). La « *strate externe* », la « *frange* », serait le dernier niveau de complication choisi qui définit la situation (*idem*). Ainsi considèrerons nous qu'une situation conflictuelle est une modalisation survenant dans la soirée des acteurs, elle-même constituée des « *sous-modalisations* » des interactions qui s'y tissent comme autant de strates. La frange est celle qui définit l'état du processus d'action lorsque nous l'arrêtons à un instant T. À cet instant, à partir du partage initial de certains cadres primaires, l'individu accorde aussi en partie ses cadres secondaires avec les individus avec lesquels il participe à l'activité.

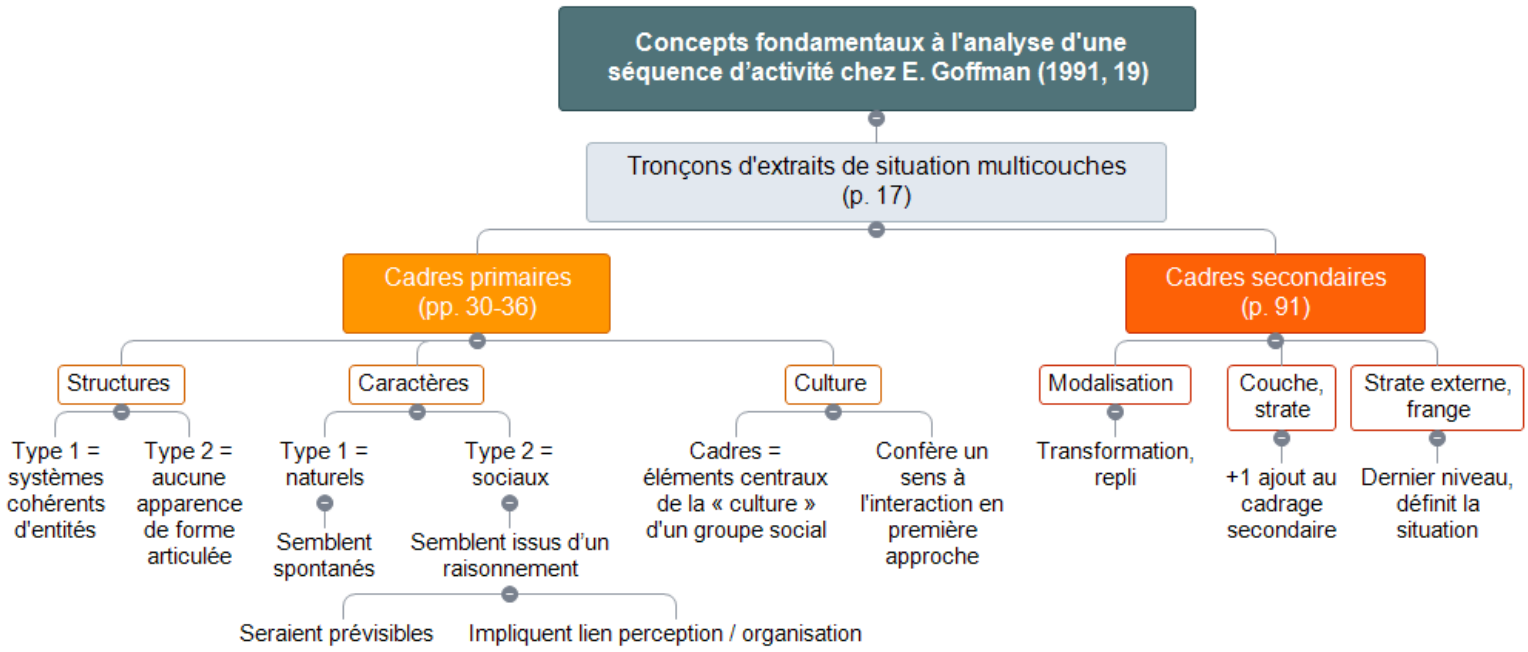

Figure 3 : Schéma conceptuel goffmanien n°2. Outils d'analyse de séquences d'activités chez E. Goffman

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Dans son approche de la relativité des cadres primaires et de leur translation, E. Goffman cherche les éléments de transformation pour restituer les différents cadres et leurs évolutions (pp. 87-88). « *Le perçu d'une situation à partir d'une rétrospective est relatif à chacun des protagonistes* » (p. 18). Selon lui, chaque participant, plus ou moins actif, vivrait un « *état informatif* », son orientation cognitive, sa perspective, son « *horizon* », « *tout ce qu'un individu sait du pourquoi de tel événement, des forces en présence, des qualités et des intentions des participants* » (p. 141). C'est alors la cohérence qui importerait, la validité des cadres, le décalage des cadres n'étant pas toujours au cœur des préoccupations des acteurs (p. 200). La définition d'une situation conflictuelle semblerait alors être un compromis entre les différents cadrages, relative à chacun, mais pour partie partagée sous certains aspects des significations qu'elle revêt. L'analyse de ces états informatifs devrait être une préoccupation centrale à une gestion de conflits efficace.

Toujours dans une approche goffmanienne, cette conceptualisation des cadres devrait alors passer par la restitution des « *ordres d'existence* » des individus (pp. 10-13). Ce concept est un développement des « *mondes* » distincts proposés par William James dès 1869, reprise par A. Schutz, dont les travaux sont introduits par H. Garfinkel à la sociologie descriptive (*Idem*). À la différence de ces derniers, pour E. Goffman ce concept graviterait davantage autour d'un « *style cognitif* » inscrivant l'individu dans son rapport au monde, dans sa manière d'agir sur lui et d'être affecté par lui (*idem*). Pour lui, la réflexion autour des mondes présente des limites fortes. En premier lieu cette approche serait interminable, on pourrait s'y adonner sans fin, le chercheur tranchant une part arbitraire dans ces « *mondes* » en y proposant cinq à dix règles du jeu spécifiques à étaler parmi un nombre incalculable de possibles (p. 14). Ensuite, si le terme éclairerait partiellement la situation, ses ambiguïtés présenteraient une limite en poussant à des débats sémantiques et épistémologiques stériles (*idem*). La problématique de l'usage de ce terme n'est pas sans évoquer celle posée par l'usage abscond et abusif du concept de « *société* » dénoncé par B. Latour (Latour, 2007, 11).

Nous éviterons ces termes de "*monde*" et de "*société*" dans la mesure du possible en conscience de ces limites, même si leur confort les rend difficilement contournables. Situer les conflits en établissement de nuit impose de commencer par cette ambiguïté. L'expression usuelle de "*monde de la nuit*" en fournit une illustration. Où débute et finit le "*monde de la nuit*" ? Quel est le lien avec le "*monde*" des "*clubbers*", ou encore le "*monde*" des acteurs, à commencer par le "*monde professionnel*" des agents de sécurité ?

d. Une sociologie organisationnelle des circonstances

La précision des outils d'analyse des cadres illustre ce qu'E. Goffman n'a de cesse de répéter dans chacun de ses textes : le monde social est *organisé*. Les interactions verbales, à titre d'exemple fondamental de ses travaux, sont rythmées et calibrées (Goffman, 1974, 32-38). La parole serait un « *petit système* » (1988-b [1964], 182). Il rappelle que la notion d'ordre implique une approche structurale autour de l'intériorisation des normes et conventions (1988-c [1983], 242). Pour E. Goffman, dans son « *ordre d'existence* » organisé, l'acteur agencerait des « *actions pilotées* » (1991 [1974], 31). L'action serait utilitaire, elle serait une « *procédure instrumentale* » (p. 33). Les « *phénomènes de désorganisation* » eux-mêmes appartiendraient à un « *champ organisationnel* » plus vaste (p. 371), où les cadres auraient un caractère récursif sur l'organisation-désorganisation du monde (p. 483). Nous voyons ici que les conflits sont ainsi un phénomène de désorganisation qui permet d'analyser les cadres sous de multiples dimensions.

Cette vision organisationnelle s'adosse au postulat fondamental des théories d'E. Goffman, à savoir le fait que l'action et la prise de parole représenteraient une mise en danger de soi et des tiers[20] (1974, 35-36 [V.ang : 37-38]). Il place ainsi la vulnérabilité sociale au cœur de ses études, où l'épée de Damoclès des « *ruptures de représentations* », affectant les interactions, voire la « *structure sociale* », est omniprésente (1973-a, 230 [1959, 236])[21]. Pour pallier à cette vulnérabilité, il existerait dans toute « *activité* » un consensus pour maintenir le processus social de la situation (1991 [1974], 309). Dès sa thèse de doctorat E. Goffman propose un « *modèle de l'ordre social* » en neuf points (1988-a [1953], 117-127). Son huitième point sera un fil conducteur fondateur de ses théories jusqu'à son décès. Il y précise qu'un délit implique des actions de corrections assurant la régularité du processus, mais aussi les « *normes* » qui l'encadrent, et que de fait les acteurs font tout pour maintenir la stabilité de la conversation par des « *compromis de travail* » (*working acceptance*) (p. 123). Le monde social serait fragile, tout comme les regroupements, et les acteurs feraient systèmes pour sa préservation dans la mesure de ces compromis : « *de manière générale, on peut faire*

[20] « *This structural aspect of talk arises from the fact that when a person volunteers a statement or message, however trivial or commonplace, he commits himself and those he addresses, and in a sense places everyone present in jeopardy. By saying something, the speaker opens himself up to the possibility that the intended recipients will affront him by not listening or will think him forward, foolish, or offensive in what he said.* […] ».

[21] « *Performance disruptions, then, have consequences at three levels of abstraction: personality, interaction, and social structure* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

confiance aux gens en ceci : ils feront tout pour éviter une " scène" » (p. 126). Ce postulat est néanmoins alternatif dans la sociologie d'E. Goffman. Nous verrons en effet qu'une scène peut être recherchée, mais aussi qu'il peut exister des compromis de travail en vue d'en générer une (Cf. Chap. II, Sect. 2, §. B). Il sera alors nécessaire de combiner ce postulat à l'analyse des cadres et de le reformuler. De manière générale, on peut faire confiance aux gens en ceci : ils feront tout pour éviter une scène qui n'apporterait aucune plus-value à leur caractère, leur personnage, au regard d'autrui et d'eux-mêmes.

Dans tous les cas, ce compromis de travail se structurerait dans l'état de chose tenu pour acquis des « *présuppositions* » relatives à l'activité engagée, nécessaires à l'établissement d'un lien empathique (1986-b, 87 ; 97). Elles installent les conditions pour un échange compris, rassurant sous certaines marges et constructif à sa racine, la « *condition de félicité* » (p. 95). Ces présuppositions se déploieraient en « *présuppositions individuelles* » d'une part, les fondements de notre activité dont les autres n'ont pas besoin pour comprendre cette activité, et en « *présuppositions sociales* » d'une autre, le fait de tenir tacitement quelque chose pour acquis et compter sans y réfléchir que les autres s'impliquent dans l'action de manière qu'elle soit interprétable et compréhensible (1986-a, 63).

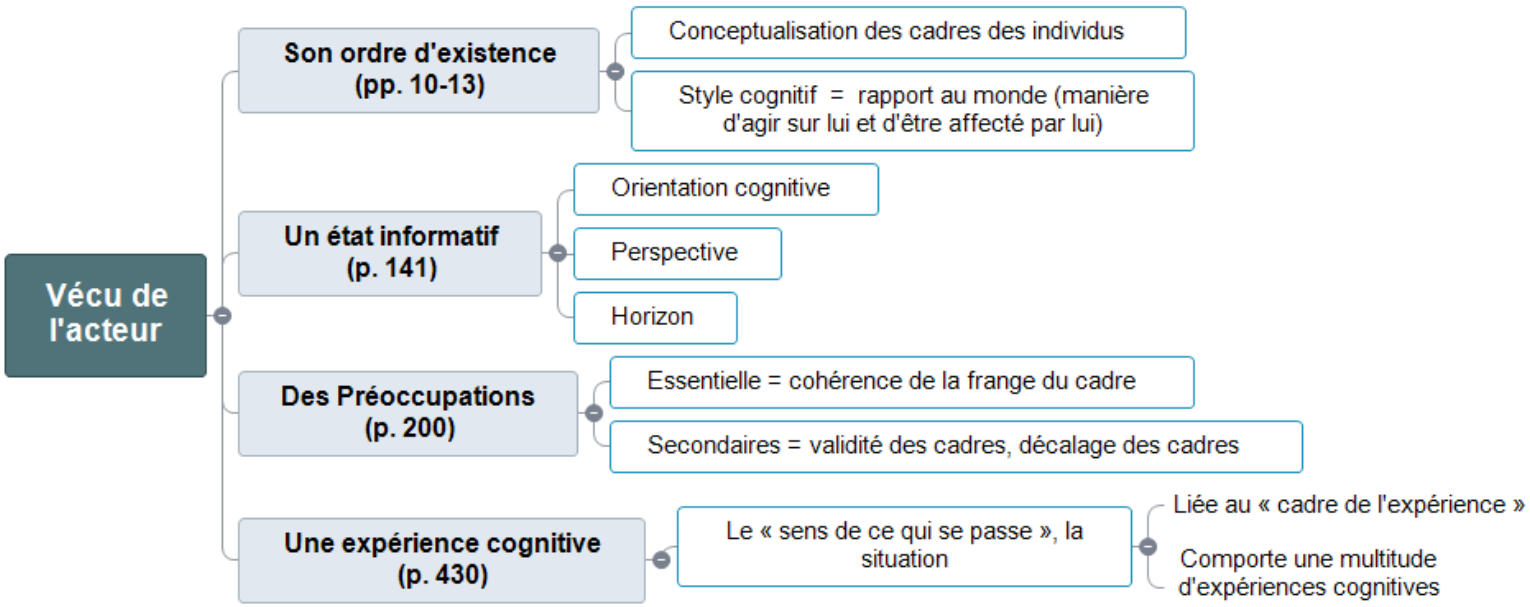

Figure 4 : Schéma conceptuel goffmanien n°3. Eléments des relativités du vécu de l'acteur

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Dans l'ouvrage « *Comment se conduire dans les lieux publics, notes sur l'organisation sociale des rassemblements* », E. Goffman précise que l'ordre public et la sécurité publique se structurent en règles élémentaires peu nombreuses et clairement définies[22] (2013 22 [1963, 22-23]). Si le point est intéressant, c'est surtout la suite de son analyse qui nous importe, et le lien fait entre analyse des organisations et place du corps dans la structuration de l'ordre social. Le fait que leur « *point central en est l'usage que des individus peuvent faire de leur corps comme d'un objet physique ou d'instruments qu'ils peuvent manipuler au moyen de leur corps* » (*Idem*). À travers une analyse organisationnelle, il s'agit donc bien d'une sociologie des usages sociaux du corps, avec pour racine la vulnérabilité de l'un et de l'autre, du corps comme de ses usages. Dans cet ouvrage, E. Goffman est particulièrement explicite et insistant sur la place du corps comme médiateur de la régulation des interactions et de la structuration du tissu social. Si cette notion jalonne subtilement l'ensemble de son œuvre, elle prend ici une place centrale en cherchant à dissocier et réassocier au plus fin la situation et le situé. Il y spécifie aussi particulièrement la place de la vulnérabilité physique dans la structuration des compromis de travail.

> « *Dans la poursuite de leurs activités respectives, les individus – en particulier quand ils sont étrangers les uns aux autres – ne sont pas autorisés à se blesser physiquement, à se bloquer le passage, à s'agresser sexuellement ou à se transmettre des maladies contagieuses. Cette sorte de "paix royale" prévaut la plupart du temps* […] » (pp. 22-23)[23].

L'agression physique, d'ailleurs, y est présentée comme disposant à l'évidence de composantes psycho-sociales, en ce qu'elle manifeste le fait d'être perçu sans défense (p. 23). Si son caractère fondamental est bien reconnu et même explicitement désigné à de multiples occurrences dans l'ouvrage, elle est intentionnellement et consciemment écartée. Au sujet de son ouvrage E. Goffman précise d'ailleurs que « *les régulations de la violence physique* » y ont été à peine abordées (p. 204 [V.ang : 242])[24].

---

[22] « *Perhaps the best explored face-to-face aspect of public order as traditionally defined is what is sometimes called « public safety ». Its basic rules are few and clear, and, in Western society today, heavily reinforced by police authority* ».

[23] « *Here the focus of regulation is upon the use that an individual can make of his body as physical object or of instruments he can manipulate with his body. In going about their separate businesses, indivivuals – especially strangers – are not allowed to do any physical injury to one another, to block the way of one another, to assault one other sexually, or to constitute a source of disease contagion* ».

[24] « *This study has been concerned with behaviour in public places, specifically that aspect of public order pertaining to the conduct of individuals by virtue of their presence among others. Only a segment of this conduct was considered. Regulations governing physical violence were hardly discussed, not were those regulations pertaining to claims for substantial assistance that individuals in some societies can make upon strangers who are present* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

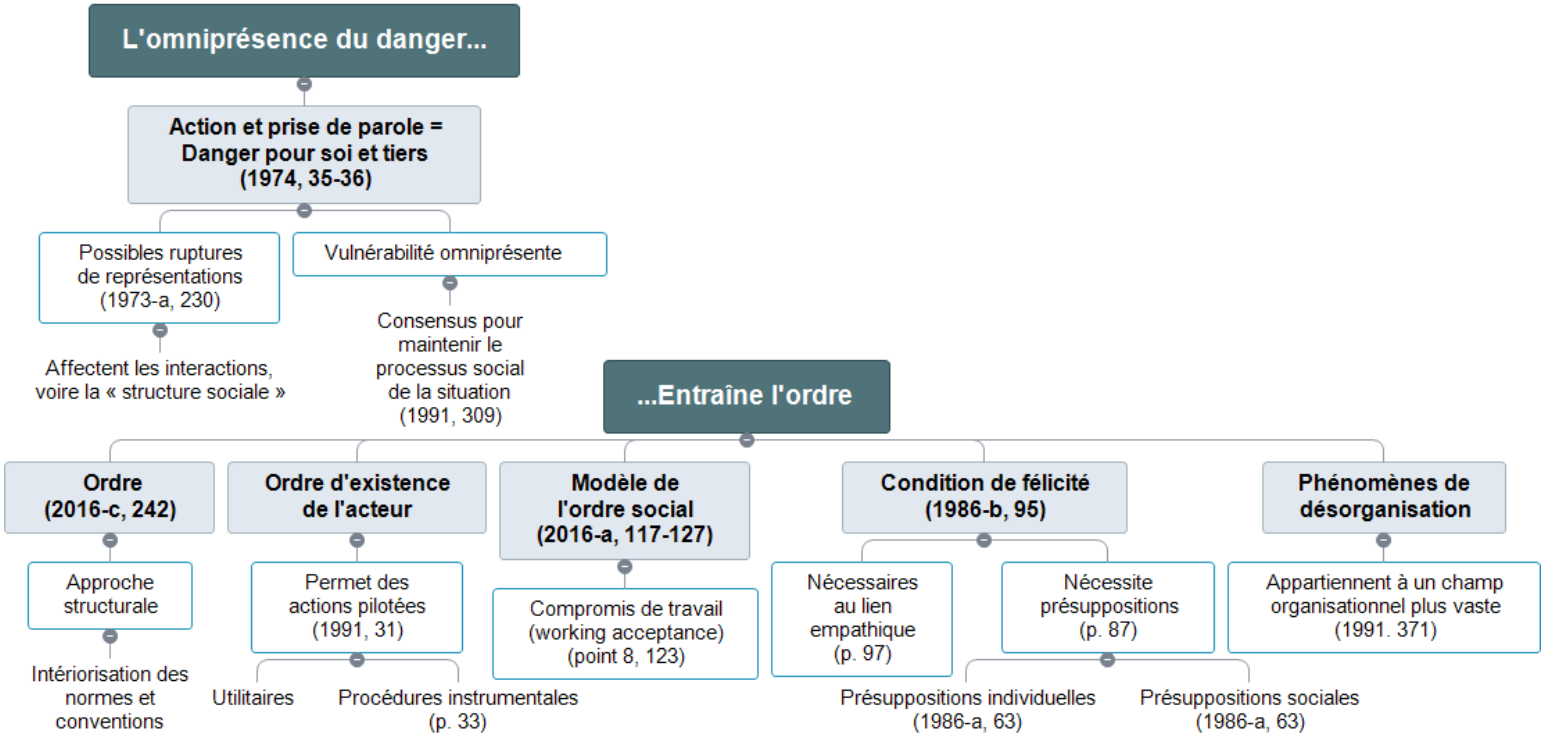

Figure 5 : Schéma conceptuel goffmanien n°4. Logique du compromis de travail

Tout au long de son œuvre en gravitant sans-cesse autour, le travail d'E. Goffman semble repousser sans-cesse les modalités brutales du conflit. Nous proposons en annexes trois approches du conflit chez E. Goffman à des fins de précisions. E. Goffman se centre avec une grande finesse sur les micro-ruptures aisément rétablies, incluant de manière périphérique les situations redistribuant l'interaction. Notre démarche sera sensiblement la même, la précision de la situation, la recherche des moteurs d'engagement, l'analyse du processus d'action. Nous chercherons cependant à désaxer le centre d'attention précisément vers ces situations engageant une rupture prolongée et une redistribution de l'interaction.

Notre recherche s'appuie donc largement sur les travaux d'E. Goffman en y ajoutant l'hypothèse que le conflit interpersonnel connaît une gradation rituelle du heurt à la bagarre, pour aboutir potentiellement/éventuellement à la rixe.

Ces ruptures composent le cœur de notre l'étude, par la vulnérabilité des corps dans cet espace des relations où elle se manifeste de manière probante. D'après E. Goffman le « *domaine* » propre à une activité est le spectre des possibles de ressentis intérieurs d'un type de

« *processus d'action* » dans toute son « *amplitude modale* » (1991 [1974], 55). Nous postulons un domaine du conflit face-à-face, incluant toutes les actions et systèmes d'action qui le composent.

E. Goffman appelle à une « *sociologie des circonstances* » (*sociology of occasions*) où les événements face-à-face dans leur « *évanescence* » sont un objet d'étude en soi (1974, 8 [V.ang : 2-3]). Selon lui l'acteur social « *contribue à faire de la société un réseau* », il serait un point névralgique, les « *unités sociales* » seraient « *reliées* » à travers lui[25] (1973-b, 181 [V.ang : 226]). Sa sociologie s'intéresse non aux structures sociales au sens conventionnel mais au lien structurant en lui-même, exprimé par les « *signes du lien* » (*Tie-signs*) par les parades, les positions, à travers leurs « *expressions* » (p. 186 [V.ang : 232]). « *La question est donc de savoir comment ces caractéristiques de l'interaction seront transmises ou reliées, articulées ou rattachées aux structures sociales, y compris aux relations sociales* » (1988-c [1983], 259). Appliquée à notre terrain spécifique, cette démarche consiste en une dialectique entre axiologie de la brutalité et de la violence, imaginaire du conflit, logique des enjeux et analyse du positionnement des acteurs pris dans la parade de la bagarre. Elle est aussi celle de l'agent pris dans la cérémonie du jugement et de l'exécution de la sentence, celle du public qui s'exprime, dénie ou intervient. Cette démarche d'explicitation des relations et articulations intervient au cœur de la mise à plat des situations conflictuelles.

Cette perspective s'inscrit donc dans une sociologie goffmanienne « *situationnelle* », elle « *ne se limite pas nécessairement à l'arène pilotée du face-à-face* » (1991 [1974], 16). Dans cette approche il est important de restituer les « *cosmologies* » des groupes (p. 36). Une base de ce positionnement est en effet la mise en avant du fait que les actes soient « *socialement situés* », en présence d'autrui (ou de soi) (1988-c [1983], 231). Le but de cette démarche analytique est de passer progressivement du situé au situationnel, passer de ce qui est situé par incidence à ce qui advient dans des réunions spécifiques face-à-face (p. 234).

Dans cette approche goffmanienne, un acteur définissant une situation se positionne dans des « *tronçons* » de situations multicouches, et le chercheur n'y échappe pas (1991 [1974], 17). Ce tronçon y est une « *séquence* » (*strip*). Elle désigne alors une activité en cours, « *incluant ici des actions réelles ou fictives, envisagées du point de vue de ceux qui y sont*

[25] « *The individuals is linked to society through two principal social bonds : to collectivities through membership and to other individuals through social relationships. He in turn helps make a network of society by linking through himself the social units linked to him. The two individuals tied to each other by a social relationship can be calle dits 'ends'. Presumably what they are tied by are prescriptions regarding mutual treatment, the obligations of one end being the expectations of the other* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

subjectivement engagés » (p. 19). Le conflit, même pris au plus large de l'expression de son rituel, est une tranche coupée dans une réalité. Il est important d'analyser cette notion de consensus vers la définition des instants pour saisir les définitions du départ et de la fin du conflit, de ses phases, mais aussi de ses métamorphoses et traces. Il est essentiel, avant toute chose, de restituer les circonstances de la représentation globale voyant survenir l'activité.

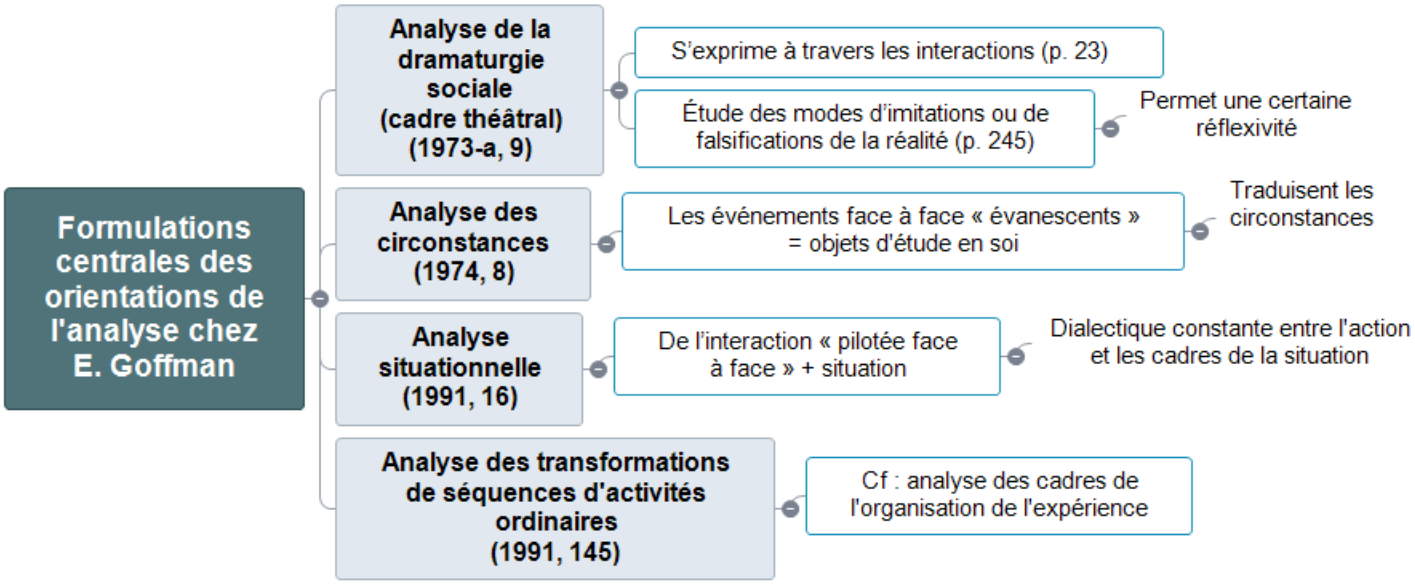

Figure 6 : Schéma conceptuel goffmanien n°5. Dénominations des orientations de la sociologie d'E. Goffman

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

e. Prendre en compte la situation, situer les occasions

> « *Un rassemblement social pourrait n'être qu'une infime tête d'épingle de l'organisation sociale, mais si minuscule soit-elle, la sociologie a de bonnes raisons d'en faire un thème d'enquête et d'analyse. Et quand nous voyons le rassemblement comme quelque chose qui doit incarner l'occasion sociale dans laquelle il prend place, nous avons plus de raisons, encore, de lui donner de l'importance* »[26].
>
> Goffman, 2013, 206 [1963, 244]

E. Goffman développe en détail la notion de « *situation* » dans son ouvrage traduit tardivement en français « *Comment se conduire dans les lieux publics, notes sur l'organisation sociale des rassemblements* ». Le terme y désigne « *la totalité de l'environnement spatial où se tient (ou se rend présent) un rassemblement, dans lequel une personne qui entre devient membre* », il utilise le terme de « *situation dans son ensemble* » (*situation at large*) pour spécifier une « *pleine extension de cette unité* » (Goffman, 2013, 18 [1963, *Idem*])[27]. Conjointement à la situation, « *le terme "situé" peut être employé en référence à n'importe quel événement qui advient à l'intérieur des frontières physiques de la situation* »[28] (p. 21 [V.ang : *Idem*]). Il s'agit donc d'une conception d'empreinte à la fois sociale et spatiale, que nous réapproprierons et développerons à la suite (Cf. Chap. II, Sect. 1, §. B, b). Selon lui, elle commence « *quand un contrôle mutuel se met en place* » et se termine quand la dernière personne restante s'en est allée (*idem*). Une région physique devient alors le « *locus* » de la situation par les possibilités de communication et les régulations qui émergent pour les contrôler (p. 131 [V.ang : 154]). Ce seraient les « *propriétés situationnelles* » (*situational proprieties*) qui donneraient corps à la vie sociale (p. 167 [V.ang : 196]). Elles nous fournissent alors une base à l'analyse de la transgression :

> « *Du coup, une conduite inappropriée dans une situation peut témoigner d'une incapacité générale à prendre part à des interactions en face-à-face. Une telle conduite n'a pas besoin de découler d'un état psychopathologique. Elle peut toutefois en engendrer un, résultant des réactions d'un individu à son excommunication. Certaines offenses nous disent ainsi le prix que l'offenseur doit payer pour avoir enfreint les règles, et le prix à payer pour ce prix* » (p. 183 [V.ang : 216-217])[29].

---

[26] « *A social gathering may be only a filmy pinpoint of social organization, but however minuscule it is, there is reason to examine it sociologically. When we see the gathering as something that must embody the social occasion in wich it occurs, we have some added reasons for giving it weight* ».

[27] « *By the term situation I shall refer to the full spatial environment anywhere within wich an entering person becomes a member of the gathering that is (or does become) present* ».

[28] « *The term situated may be used to refer to any event occurring within the physical boundaries of a situation* ».

[29] « *Thus, improper conduct in one situation can bespeak a general disenfranchisement in face-to-face interaction. Such conduct need not arise from a psycho-pathological condition ; presumably it can, however,*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

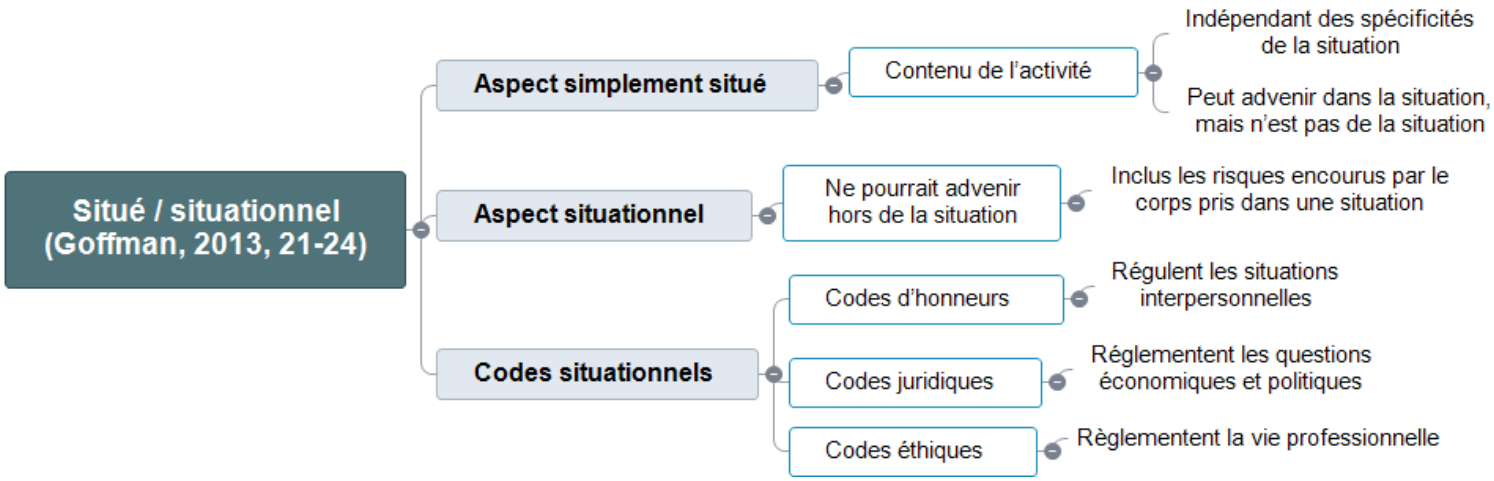

Figure 7 : Schéma conceptuel goffmanien n°6. Le cadre d'analyse de la dualité du situé et du situationnel

Selon ce cadre théorique, la situation se précise dans le cadre d'une occasion :

> « *Une occasion sociale est une affaire, un événement ou une entreprise de plus large amplitude, limitée spatialement et temporellement, en général aménagée par un équipement fixe. Une occasion sociale fournit le contexte social dans lequel de nombreuses situations et leurs rassemblements sont susceptibles de se former, de se dissoudre et de se former à nouveau. Un modèle de conduite tend à y être reconnu comme approprié, quand il n'est pas, comme souvent, officiel ou programmé – un "schéma du comportement durable"* »[30] (p. 18 [V.ang : idem]).

Il existerait ainsi des « *profils d'engagement* » (*involvment contour*) dans chaque niveau d'occasion sociale, qui pourraient être « *tracés* », enregistrant « *les variations à la hausse et à la baisse des degrés d'absorption des participants dans l'activité principale* » (p. 19 [V.ang : 18])[31]. C'est ainsi qu'un client ou un agent de sécurité s'ancre dans de multiples engagements, y compris dans son engagement à l'occasion de la soirée. Certaines occasions seraient très formalisées dans leur début et leur fin, tandis que d'autres seraient informelles, il serait alors possible de comparer un enterrement et un mardi après-midi en ville, par exemple (p. 19 [V.ang : *Idem*]). Un « *ethos* » bien défini spécifique à chaque « *classe de ces*

---

give rise to one through the response the individual may make to his excommunication. Some offenses, then, tell us about the price the offender must pay for his offensiveness, and the price he may pay for his price ».

[30] « *When persons come into each other's immediate presence they tend to do so as participants of what I shall call a social occasion. This is wider social affair, undertaking, or event, bounded in regard to place and time and tipically facilitated bu fixed equipment ; a social occasion provides the structuring social context in wich many situations and their gatherings are likely to form, dissolve, and re-form, while a pattern of conduct tends to form, dissolve, and re-form, while a pattern of conduct tends to be recognized as the appropriate and (often) official or intended one – a "standing behaviour pattern," to use Barker's term* ».

[31] « *Further, between beginning and end there is often an "involvment contour", a line tracing the rise and fall of general engrossment in the occasion's main activity* ».

occasions », un « *contexte de comportement* » (*behavior setting*)[32] permettrait de s'y insérer quels que soient les sentiments personnels des acteurs (*Idem*).

Il est essentiel de cerner le fait que les occasions s'implémentent. La conduite des engagements dans la situation se réfère à la dernière occasion en instance, mais s'arrange aussi avec les autres niveaux (p. 20 [*Idem*]). En raison du fait que différents acteurs puissent agir sous différents rôles durant une même occasion, le chevauchement de définitions divergentes de celle-ci peut générer des conflits. Cette approche conceptuelle nous permettra de rattacher une situation conflictuelle aux occasions internes à la soirée, à l'occasion de la soirée en elle-même et à son inclusion dans l'occasion de la fourchette temporelle nocturne, voire même jusqu'à l'occasion de périodes du quotidien. Ainsi, E. Goffman se porte t-il essentiellement sur les situations et rassemblements, non sur les occasions en elles-mêmes, même si celles-ci doivent être rappelées à des fins de précision des cadres (p. 21 [*Idem*])[33].

Les occasions sociales seraient partagées entre activités sérieuses et activités régulières, pouvant s'implémenter réciproquement. Une activité récréative comme une soirée vécue sur un ton festif peut occasionnellement accueillir une activité sérieuse à finalité connexe, comme un *deal* de drogue, par exemple (développé Partie. II, Chap. II, Sect. 2, §. A, c). À l'inverse, une activité sérieuse, comme une soirée en établissement de nuit sous l'angle du travail, pour un videur, peut aussi être perlée d'occasions récréatives, comme des échanges conviviaux plus ou moins discrets avec des collègues ou même des clients. Nous verrons que les occasions conflictuelles en elles-mêmes peuvent être une affaire sérieuse ou récréative (Cf. Chap. 2, Sect. 2, §. B, c). Ensuite, les occasions sociales seraient partagées dans leur vécu, entre « *occasions régulières* » (*regular*), dans une dimension sérielle, et « *événements uniques* » (*one-shot affairs*) (pp. 19-20 [V.ang : 19]). Là encore, il s'agit de modalités pouvant s'interpénétrer. Nous verrons qu'une soirée ordinaire, une soirée "régulière", héberge bien souvent des occasions exceptionnelles (Cf. Chap. II, Sect. 1, §. B, c). l'inverse, une soirée "*spéciale*", avec une thématique "*exceptionnelle*", connaîtra des occasions ordinaires, propres aux soirées routinières "régulières". Saisir la situation des occasions propres aux activités conflictuelles nécessite alors de préciser l'ordre social de la nuit urbaine et des loisirs festifs.

---

[32] « *In these cases the very useful term employed by Barker and his associates, behavior setting, might be sufficient. Diffuse social occasions can, of course, develop a structure as they go along* ».

[33] « *It is situations and their gathering, not social occasions, that we will mainly consider here, but for this a few termes must be introduced to help us distinguish between what is and what is not relevant in situations* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

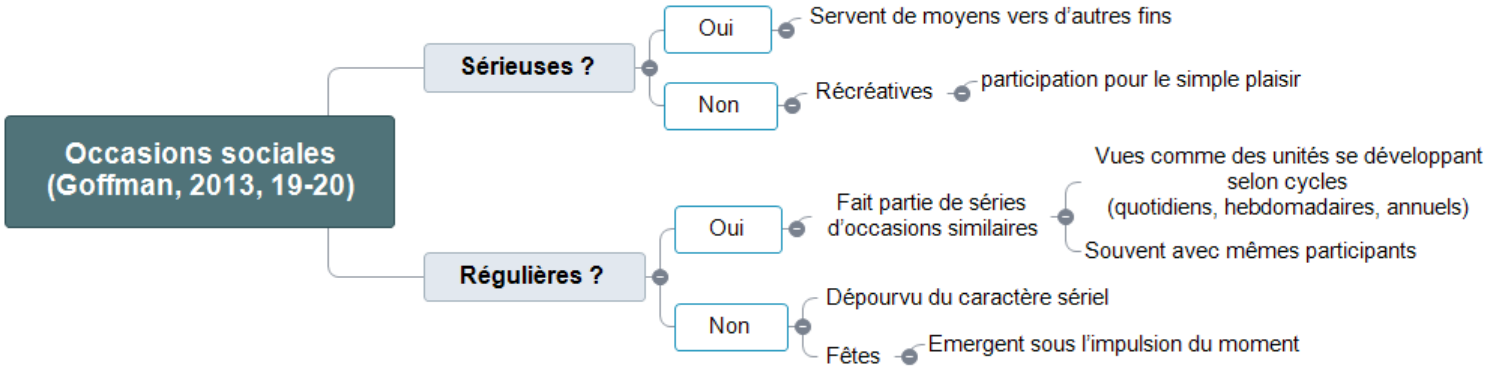

Figure 8 : Schéma conceptuel goffmanien, n°7. Les occasions sociales, le sérieux et le régulier

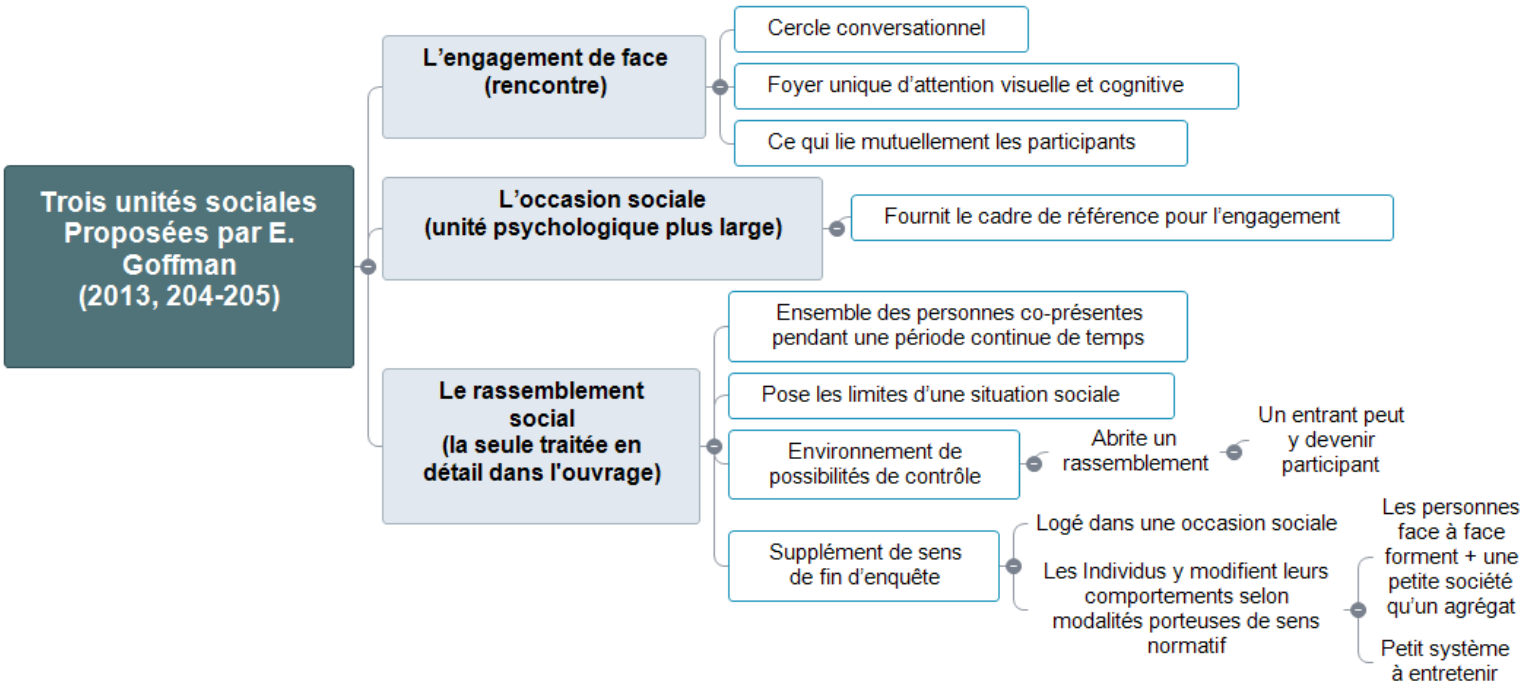

Figure 9 : Schéma conceptuel goffmanien n°8. Trois dimensions sociales

Section 3. Une sociologie des usages sociaux du corps, par corps

Jusque-là, nous n'apportons et ne défendons rien de nouveau. Nous ne faisons que soutenir la spécificité du corps comme objet complexe et compliqué, et la nécessité de l'ethnographie. La recherche propose cependant d'étendre une interrogation contemporaine sur l'ethnographie immersive, celle de la pertinence de la méthode « *enactive* » adaptée à la sociologie (Wacquant, 2015-b). Placer le chercheur dans la scène, mais aussi le porter à littéralement incorporer la scène au plus proche et à devenir le miroir de son objet, est un tour de force méthodologique auquel nous tenterons de nous confronter. De par le processus de construction de sa recherche il est difficile au sociologue de prendre des risques pouvant porter à échec (Latour, 2007, 142). Il s'agit ici d'une réelle prise de risque, en conscience, qui, pour reprendre le bon mot de Latour, tout comme le laboratoire du chimiste, nous a explosé au visage[34]. Des dommages profonds qui ont cependant portés leur lot de découvertes.

Cette section présentera la sociologie du corps où s'insère la recherche pour permettre de situer les cadres de l'enquête des interactions conflictuelles en action. Elle questionnera tout d'abord les emprunts disciplinaires, notamment à l'éthologie, pour se porter sur une question fondatrice : "*quelle conceptualisation pour le corps et ses usages dans le conflit interpersonnel ?*" (A). La réponse ouvrira la problématisation de la méthodologie de l'enquête, "*quelle méthode d'enquête du conflit par corps ?* " (B).

§ A. Quel corps ?

Le corps, bien que composant inévitablement les interactions face-à-face, reste un élément sociologiquement difficile à saisir, tant il est complexe et recèle d'enjeux idéologiques. Selon C. Détrez, s'il est fréquemment fait mention du corps, l'existence d'une sociologie du corps n'est pas si évidente ; il existerait davantage une « *sociologie des usages sociaux du corps* » (Détrez, 2002, 21 ; 23). Là où nous voyons un intérêt quasi

[34] Nous préciserons les difficultés rencontrées dans la recherche et les points de rupture générés par les évolutions du terrain. L'immersion dans un double rôle complet, avec dépendance financière de l'employeur, a porté l'enquêteur au *burn-out*, mais a aussi permis d'expérimenter la précarité actuelle du secteur de la sécurité privée de manière radicale.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

paradigmatique à la dimension des usages sociaux corporels et réciproquement du corporel dans les usages sociaux, elle suggère une question que nous portons tout au long de notre étude : « *la position de "contrepoint" qu'occupe le corps, à la croisée des problématiques classiques de la sociologie, n'est elle pas plutôt son intérêt principal ?* » (p. 24). Pour un précis épistémologique du corps, nous renvoyons à son ouvrage « *La construction sociale du corps* », proposant « *une cartographie du paysage sociologique consacré au corps* », « *une tentative d'articulation et de problématisation des réflexions sur le corps* » (p. 20)[35]. L'objet de cette sous-section n'est pas de reproduire des fragments choisis de ce travail. Il est de préciser un positionnement dans le vaste univers épistémologique du corps.

En premier lieu, une étude intégrant le corps nécessite d'interroger la notion de "*nature humaine*", incontournable dans le domaine des violences (a). Ensuite, ce corps doit être interrogé dans sa pluralité, le corps étant à la fois sa chair et bien plus (b). Enfin, il est essentiel de rappeler que le corps transpire ses sentiments *via* des émotions qui sont une substance difficile à saisir mais incontournable dans l'analyse des conflits face-à-face (c).

a. Le corps de l'Homme : de l'usage de l'Ethologie et d'une prétendue "*nature humaine*"

> « *En ce qui me concerne, je crois qu'il nous appartient d'étudier la vie sociale des hommes comme des naturalistes, sub specie aeternitatis. Du point de vue des sciences physiques et biologiques, la vie sociale des hommes ne représente qu'une petite excroissance dans la Nature, qui n'est pas vraiment justiciable d'une analyse systématique en profondeur. Et il en est ainsi, mais elle est à nous.*
> *Avec quelques exceptions, ce n'est qu'à notre époque que des chercheurs ont réussi à la considérer comme un objet d'étude détaché de toute subjectivité et à se sentir libres de traiter d'autre chose que des éternels vieux problèmes* ».
>
> Goffman, 1988-e [1957], 278-279

Le corps semble être un objet névralgique, adapté à l'« *interdisciplinarité* » (Morin, 2003). Selon B. Andrieu, l'épistémologie du corps montre des apports de la sociologie, de la psychologie, mais aussi de la philosophie (Andrieu, 2006). Une question se pose cependant avant même ce remembrement des sciences humaines et sociales. Une sociologie de l'action passant par une sociologie du corps ne peut en effet éviter l'épineuse question de la "*nature*

[35] C. Detrez y reconstitue le corps en creux, dressant un moule facette par facette, dans une présentation très structurée, synthétique tout en restant richement illustré d'exemples, références et citations. Le prisme proposé, d'une rare complétude, nous permet de cerner les problématiques gravitant autour des usages sociaux dans leur paradigme et leur construction. Cet ouvrage et notre thèse se répondent en de nombreux points, pour ne pas dire tous, illustrant le fait qu'une sociologie des usages du corps relève davantage d'une dimension paradigmatique que d'un objet à proprement parler.

humaine", qui, nous le verrons, est incontournable sur l'objet des "*violences*", et notamment du "*passage à l'acte*" (Cf. Chap. II, Sect. 1, §. A). Penser le conflit interpersonnel ne peut se faire sans questionner un affrontement entre mammifères. L'approche d'E. Goffman trouve ici un pont permettant de basculer vers une sociologie du corps contemporaine. Nous verrons ainsi les propositions de ce dernier pour une ouverture à l'éthologie et aux études comportementales et le passage qu'il nous offre vers une définition du corps en violence. En 1992, B. Conein propose une mobilisation de l'éthologie pour développer l'analyse des interactions humaines (Conein, 1992). De nombreuses recherches permettent aujourd'hui de questionner la problématique de la frontière homme-animal vers une révocation de la thèse de la singularité de l'homme (Camos et *al*., 2009). Si les études sur l'animal portant à remise en cause de la frontière sont déjà bien installées, la discipline de l'« *éthologie humaine* » est, elle, en développement, et reste balbutiante (Boissy, 2009, 188-251). La question se pose, l'"*éthologie humaine*" ne serait-elle pas une approche paradigmatique spécifique de la sociologie ?

Selon E-T. Hall, le fossé qui sépare l'homme de l'animal est loin d'être si profond (Hall, 1971 [1966], 8). L'homme se distinguerait des autres animaux en ce qu'il a réussi à créer des « *prolongements de son organisme* » ; « *l'homme a porté ces prolongements à un tel niveau d'élaboration que nous finissons par oublier que son humanité est enracinée dans sa nature animale* » (p. 16). L'ouvrage, ouvertement présenté comme un précis d'éthologie appliquée à l'animal humain, est un point de départ intéressant pour remettre en cause la notion de "*nature humaine*" (pp. 21-38). Selon E-T. Hall les interactions sont un point de connexion idéal entre analyse de l'homme et de l'animal, sur les dimensions de l'espace, mais aussi du langage corporel (1984 [1959]). Nous préciserons son approche, comme socle vers la « *proxémie* » (Cf. Chap. III) et la mise en intention du conflit (Cf. Chap. II) (1971 [1966], 13)[36]. En contemporain de cet auteur atypique de la sociologie, E. Goffman conforte la démarche et ajoute un problème qu'il considère épineux pour l'analyse des interactions : si les interactants agissent bien selon des séquences, ils agissent en simultanée. Selon lui, les processus séquencés par soucis d'explicitation sont en réalité des chevauchements, aucun des protagonistes ne cesse totalement d'agir, d'émettre ou de percevoir, un aspect qui souligne fortement l'animalité humaine et le débordement du corps sur le contrôle de l'action (Goffman, 1991 [1974], 558). Ce problème vient essentiellement du fait que ces analyses se

36 « *Le terme de "proxémie" est un néologisme que j'ai créé pour désigner l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique* » (2014, 13).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

centrent souvent sur la conversation et oublient fréquemment le corps, et plus encore la situation où le corps agissant s'insère.

Selon E. Goffman, l'objet et le cadre analytique des interactions face-à-face étaient encore peu clairs dans les années 1970, où elles étaient d'ailleurs impulsées par l'éthologie et la linguistique (1974, 7 [V.ang : 1]). Elles cherchent alors le « *matériel comportemental* » (*idem*). Pour lui, l'objectif en est double, d'une part de décrire, d'une autre de révéler l'ordre normatif dans les activités. Presque toute activité animale serait située socialement, vie sociale et vie publique leur seraient coextensives. Ainsi, dans une telle conception, les éthologues apportent-ils une dimension essentielle dans l'analyse des interactions face-à-face (1973-b, 18 [V.ang : 21-22]).

De ce fait, pour E. Goffman l'approche éthologique du rituel, dont il tire ses concepts fondamentaux, est aussi pertinente que l'approche anthropologique (1988-c [1983], 258). Cet usage provient du postulat qui veut que la "*nature humaine*" soit une notion construite (1974, 42 [V.ang : 45]). Le conflit interpersonnel, mettant le corps en danger, développe cette attitude de vigilance et de sollicitation de tous les canaux d'expression et de perception à son paroxysme. Cette tension détourne les acteurs de leur jeu social, canalisé sur le conflit, et offre de faire transparaître les cadres primaires de manière visible en de nombreux endroits. Si cette remise en cause de la nature humaine semble en grande partie acquise pour la sociologie et l'anthropologie française, nous verrons que la psychologie clinique, ayant une main mise sur le "*passage à l'acte*", s'y accroche encore fermement (Cf. Chap. II, Sect. 1).

Ce cadre théorique implique de placer le corps biologique et symbolique aux premières loges. C'est bien le corps qui met en place les traits d'union dans l'interaction face-à face. C'est lorsque le discursif corporel est ajouté, fût-il proxémique, postural, gestuel ou facial, qu'un problème transparaît. E. Goffman suggère de prendre en compte la proxémie dans les analyses de conversations, même s'il n'en formule pas encore le terme, par la « *distance qui sépare les interlocuteurs* » (1988-b [1964], 178). E. Goffman considère que la situation sociale et l'environnement ont été négligés (pp. 179-180). Dans cette notion il tend à renvoyer systématiquement à la territorialité et à l'homme-animal. Nous ajouterons une approche empirique de plus à cette dimension (Cf. Chap. I. Sect. A) abondamment développée par E-T. Hall, dont nous empruntons l'approche proxémique (Hall, 1971 [1966]). Des variables psychobiologiques sont nécessairement impliquées dans le conflit, les similitudes homme-animal ne peuvent être négligées ;

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> « *L'émotion, l'état d'esprit, la cognition, l'orientation du corps et l'effort musculaire sont intrinsèquement impliqués, introduisant un inévitable élément psychobiologique. L'aise et le malaise, la désinvolture et la circonspection sont des éléments centraux. Notons aussi que l'ordre de l'interaction montre les humains sous cet angle de leur existence qui manifeste un recouvrement considérable avec la vie sociale d'autres espèces. Il est tout aussi mal avisé de négliger les similitudes entre les salutations animales et humaines que de rechercher les causes de la guerre dans des prédispositions génétiques* » (1988-c [1983] 232-233).

Ces constats d'E. Goffman et d'E-T. Hall sont à restituer dans leur époque et ont d'autant plus de mérite que les plaies de l'anthropologie biologique, suite aux dégâts infligés par la seconde guerre mondiale et ses répercussions, mais aussi par l'époque coloniale et postcoloniale, sont alors encore très vives. Hormis les rares exceptions de chercheurs faisant office de "francs tireurs", la sociologie et l'anthropologie sont alors en rupture avec toute dimension biologique. Il est nécessaire d'y réinjecter progressivement une dimension biophysique et de questionner la frontière entre le biologique et le social, et surtout ses porosités. G. Boëtsch et D. Chevé proposent de réhabiliter l'anthropologie bio-culturelle en ramenant ce questionnement sur le devant de la scène, même si la démarche doit être prudente (Boëtsch, Chevé, 2006). Une analyse des conflits, mettant en jeu le corps en situation de plaisir, d'angoisse, de douleur, doit intégrer ces questionnements. L'objectif est donc non de prétendre à une démarche éthologique mais de prendre suffisamment en compte le corps biologique pour fournir une étude à laquelle pourrait se greffer d'éventuelles démarches éthologiques et bio-culturelles.

b. La corps et sa chair

Nous avons rappelé qu'il existe de nombreux paradigmes d'appréhension du corps. Le corps est notre miroir social, et notre lieu d'existence (Boltanski, 1971). Cette idée fondatrice de la sociologie du corps, au moins en France, semble elle-même remise en cause (Le Breton, 2011). Un postulat engageant une définition du corps ne peut partir du corps comme d'un concept acquis. Il répond tout d'abord à la question « *quel corps ?* ». Il est assez évocateur qu'une revue critique radicale célèbre spécialiste du corps ait fait de cette interrogation son intitulé (autodissoute en 1997). Lorsqu'elle aborde l'objet du corps la présente recherche questionne le schéma conceptuel tripartite proposé par L. Wacquant, et lui ajoute une quatrième dimension transversale. L. Wacquant propose d'aborder le corps sous les trois cadres du « *corps instrumental* », du « *corps moral* », et du « *corps esthétique* » (Wacquant,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

2015-a, 27). Nous y ajouterons, en premier lieu, le corps-objet, le corps-mobilier[37], qui peut bien devenir instrumental, esthétique ou moral, comme « *matière à décrire* » (Julien, Rosselin, Warnier, 2006).

Le corps est un élément véhiculant une forte symbolique semblant coller à toutes ses actions et toutes ses coexistences (Saliba, 1999). Une approche situationnelle interactionniste du corps nécessite avant toute chose d'analyser ce corps dans sa masse a-signifiée, et pour ce faire, en golem d'argile, au modelage asexué et grossier, dépecé et sans visage. Le corps est un élément mobilier qui occupe l'espace. Le corps est alors un élément spatial, part prenante de la géographie des lieux. G. Di Méo propose de restituer cette dimension du corps au cœur de la géographie, questionnant les notions d'espace, lieu et territoire en parallèle des notions d'individu de personne et d'acteur (Di Méo, 2010). Nous tentons de suivre cette proposition en la restituant au cœur de la sociologie. Les corps peuvent être réifiés. Ces corps réifiés, ces corps de chair, sont aussi une propriété qui nous attache. La socio-économie des êtres s'exprime matériellement par une socio-économie des corps. Nous partons du postulat que, reprenant la terminologie de B. Latour, le corps-masse, le corps-objet, lorsqu'il est signifié, est un « *faitiche* » (Latour, 1996)[38]. Le corps fait agir et est agi. Le corps est un facteur répondant d'une tension d'attachement entre fusion et expulsion, à son propre corps et au corps de l'autre.

Le corps-objet, le corps-masse et volume, avant même son instrumentalité, est une part essentielle du déploiement des interactions conflictuelles. Nous montrerons que la promiscuité des corps propose autant d'objets-corporels à ne pas bousculer ou même ne pas approcher. Cette géographie des corps est une géographie fluctuante, les objets-corporels se voyant accorder une valeur proxémique fonction des instants et des espaces. Il est davantage recommandé d'éviter de frôler les objets-corporels dans les toilettes que sur la piste de danse. En ce sens, les objets-corporels peuvent être signifiés différemment suivant les temps et les espaces.

Ils ne le sont pas nécessairement et nous montrerons qu'ils peuvent présenter une simple barrière physique de masses mouvantes. Lorsqu'un videur se précipite sur un conflit

[37] La notion de corps-mobilier est liée à la notion juridique de bien mobilier, où elle s'oppose au bien immobilier. Il s'agit d'un élément physique qui peut être déplacé. Cette définition permet de poser le corps dans sa dimension la moins symbolique qui soit, celle d'entité matérielle mobilière.
[38] Nous comprenons le faitiche comme un objet fétiche, c'est-à-dire signifié et personalisé, exerçant une action par son anima, qui en parallèle, "*fait*" la personne et la situation qui le signifient en retour. Dans un chapitre d'un ouvrage collectif, B. Latour prend l'exemple de la cigarette, est-ce elle qui est fumée ou qui fait fumer le fumeur ? (Latour, 2000) Pour simplifier, un objet faitiche est un objet dont la force de signification identifie en retour les personnes qui lui attribuent son identité. En ce sens le corps semble l'objet faitiche par excellence.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

grave et doit écarter la foule, il la fend et la pousse sans aucune autre considération que comme autant d'objets qui obstruent son chemin. Des objets télécommandés, qui doivent se rétracter sur son "*laissez passer !* ", ou "*dégagez !* ", sous couvert d'être bousculés plus ou moins violemment sans aucune signification supplémentaire que celle attribuée à un portillon défectueux qui empêcherait un habitant de sortir de sa maison en flammes. A ce niveau les corps ne sont que des masses. Nous montrerons que dans le conflit lui-même les masses des corps peuvent être bousculées sans considérations, ou encore utilisées pour couvrir une fuite.

Ce corps, ce corps-objet, est l'unité « *véhiculaire individuelle* » pour reprendre E. Goffman. Le corps manifeste un « *capital corporel* » dans ce que traduisent ses apparences, mais aussi un potentiel d'activité (Bourdieu, 1985). Le corps-objet peut être tout à fait inerte, à l'arrêt, en situation de sommeil ou de coma. Il peut être activé, il est alors un corps « *machine* », un corps « *outil* », le « *corps instrumental* » (Wacquant, 2015-a, 27). Le corps instrumental est le corps performant des « *technique du corps* » (Mauss, 1967). Il exprime les performances sur une multitude de compétences définissant les interactions conflictuelles. Des compétences pugilistiques telles qu'habileté, dextérité, agilité, vitesse, force, puissance, mais aussi des compétences expressives. Savoir intimider et dissuader par ses expressions faciales, gestuelles et proxémiques est un art qui dépasse de loin l'esthétique pour confiner au théâtre. Le corps prend une dimension esthétique, dans sa chair et dans le geste, par la grâce, par exemple, il est alors le « *corps esthétique* » incarné (Wacquant, 2015-a, 34). Le corps esthétique peut aussi ne pas être incarné mais être uniquement imaginé, et alors, entre autre, fantasmé. Cette dimension du corps esthétique est celle de ce qui est beau et qui plaît ou ne plaît pas dans les canons socioculturels génériques. Le corps est une expression esthétique de notre existence (Shusterman, 2007). Cette masse corporelle fonctionnelle et esthétisée traduit aussi des valeurs morales et une axiologie du système où il se meut, il est le « *corps moral* » (Wacquant, 2015-a, 39). Le corps est sain ou malsain dans sa chair, l'être est sain ou malsain par l'esthétique qu'il manifeste. En ce sens le corps esthétique et le corps moral se recoupent étroitement.

c. Le corps et ses émotions

Notre démarche est celle d'une sociologie situationniste des interactions, affinant son paradigme par une sociologie du corps pour analyser les interactions conflictuelles. Elle couple le cadrage des relativités par les différents acteurs face-à-face, et donc par leur corps en action. Le corps, du cerveau à la peau, en passant par toutes ces machineries de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

construction des sens et du vécu. La sociologie ne peut alors se cantonner à elle-même, comme N. Elias l'a bien montré, elle doit parfois s'ouvrir à la psychologie (Elias, 2010 [textes rédigés entre 1950-1990]). C'est le cas ici, lorsque le sociologue traverse le corps, où il doit même parfois flirter avec la philosophie d'un côté et la neurologie de l'autre. Le biologique et le social qui se répondent, la membrane psychique réversible entre l'intérieur et l'extérieur, l'anthropologie flirtant avec la philosophie, constituent des liaisons dangereuses et pourtant difficilement évitables, et encore moins contournables. Des liaisons dangereuses qui ne retirent rien à l'assise disciplinaire. L'objet est bien la dialectique de l'individu et du groupe, ses interactions, l'une des parts constitutives du social, mais elle questionne son interface. Une interface sensible et relative.

Pour restituer la base généalogique de son inspiration théorique pour « *Les cadres de l'expérience* », E. Goffman puise dans la « *Phénoménologie de la perception* » de M. Merleau-Ponty (Merleau-Ponty, 1945). En 1966, huit ans avant la publication de l'ouvrage d'E. Goffman, P. Berger et T. Luckmann enfoncent cette idée de relativités dans « *La construction sociale de la réalité* » (Berger, Luckmann, 2006). La réalité est à la fois objective et subjective, dans le partage et un alignement réciproque sur sa définition. Selon eux la réalité est un phénomène reconnu par les acteurs comme étant indépendant de leur propre volonté. L'idée, issue de la philosophie, n'est donc pas neuve en sociologie. Depuis c'est tout un univers de la recherche qui s'est développé sur les émotions, les sensations et relativités. A. Qribi propose de réactualiser l'apport de Berger et Luckmann dans l'analyse de la construction identitaire (Qribi, 2010). Dans un autre courant, B. Latour et M. Callon proposent un texte militant pour une sociologie dite « *relativiste* » (Latour, Callon, 2012). Non qu'elle remette en cause la possibilité de la construction d'un savoir vérifié, mais bien par le fait qu'elle se porte sur les relativités des acteurs. Une démarche renforcée par l'ouvrage de B. Latour, « *Enquête sur les ordres d'existence* » (Latour, 2014).

En sciences sociales, l'émotion se manifeste de manière sensible lorsqu'on se rapproche des corps sur le terrain, y compris en situation d'entretiens, parfois. L'émotion trouve ainsi sa place par l'anthropologie et les méthodes ethnographiques, où elle transparaît de manière récurrente dans le lien de l'enquêteur à son terrain, comme chez J-F. Laé (Laé, 2002) par exemple, ou d'autres qui seront présentés à la suite dans notre précis méthodologique. L'émotion sensible, insaisissable et objet névralgique transdisciplinaire à dimension débordant l'humain, s'épanouit donc dans l'anthropologie. L. Howes se plonge dans le sensible mais en se centrant sur le « *sensorium individuel* », le kaléidoscope de la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

combinaison des sens, et la traduction des uns et des autres sur le perçu de la réalité (Howes, 1990). F. Laplantine propose une anthropologie ciblée sur un terrain par son essai, « *Le social et le sensible. Introduction à une anthropologie modale* », proposant une brève anthropologie du corps par l'art de la danse au Brésil, une anthropologie du métissage, il se donne pour objectif de rappeler la nécessité de ne pas écarter le sensible en soulignant les modalités d'attitudes à incorporer (Laplantine, 2005). Dans une anthropologie englobante et à destination du tout public l'essai de D. Le Breton, « *Les passions ordinaires, anthropologie des émotions* » permet de cerner le lien entre l'émotion et le corps par une multitude d'illustrations du quotidien (Le Breton, 2004). Une démarche se couplant parfaitement avec la sociologie du quotidien d'E. Goffman.

Véritablement se plonger dans l'émotion et le sensible implique donc de glisser un pied hors de la sociologie en passant par l'anthropologie, voire même par la neurologie. Le neurologue A. Damasio propose une "*œuvre*" suivie en trois ouvrages permettant de connecter le sensible et le cerveau, le corps, l'émotion et la prise de décision. Selon lui, les émotions sont ce que le corps fait transparaître à tous les niveaux du biologique, du consciemment perceptible au non perceptible (comme les sécrétions hormonales ou les éléments visibles par imagerie médicale). Les sentiments sont les éléments psychiques dissimulés, ils sont non traçables de quelque manière que ce soit et lorsqu'ils sont exprimés, c'est *via* les émotions, ou alors une intention d'expression (qui peut aussi être émotive). Le corps est trahi par ses émotions, là où le sentiment est l'intériorisation. La prise en compte des sentiments de sécurité et d'agression ainsi que de leurs traductions émotives est essentielle à l'analyse du conflit face-à-face.

Tout d'abord il présente les liens entre pensée, émotion et raisonnement, introduisant l'hypothèse de « *marqueurs somatiques* » dans la prise de décision (Damasio, 1995). Il montre comment les émotions permettent une adaptation à l'environnement et en quoi elles font donc partie de la raison, quelle que soit la connotation morale qui leur est rattachée. Ce postulat lui permet de développer la dimension biologique du « *sentiment même de soi* » (1999). Il permet de développer le lien entre le cerveau et la prise de conscience de son environnement et de la mise en signification de la logique des éléments qui s'y meuvent, les structures mentales supportant la pensée. Le soi se divise en « *proto soi* », le soi primaire et inconscient des structures cérébrales vitales, en « *soi central* », la sensation de l'instant en cours, et le « *soi autobiographique* », le soi inscrit dans l'espace-temps étendu d'un avant, d'un après et d'un au-delà. Le soi central articule la « *conscience noyau* » et la « *conscience étendue* », puisqu'il

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

constitue la première avec le proto soi, et la seconde avec le soi autobiographique. Ces éléments de conscience permettent la préservation de soi. Enfin, fort de ces présentations de la construction du soi et de la conscience, il montre en quoi les sentiments sont une « *machinerie* » (2003). Il nous permet alors de rejoindre la théorie de la construction des machineries dans les interactions proposée par E. Goffman. Rappelant que l'esprit existe pour le corps dans un effort de maintien, et non l'inverse, il rejoint le « *conatus* » de Spinoza, où le besoin premier résulte de l'effort de maintien du bien-être de l'organisme, *via* les émotions et sentiments.

§ B. Méthode par corps

Ces constats théoriques portent avec eux la question de la méthode. Il est tout d'abord essentiel de poser notre refus catégorique de la dichotomie qualitatif/quantitatif dans la définition du recueil de données (Olivier de Sardan, 2008). Celle-ci se fait dans l'analyse. Les données traditionnellement considérées comme qualitatives de l'entretien et de l'observation sont trop souvent sujettes à justification quantitative par l'analyse des occurrences pour cela. Ensuite, il est essentiel de souligner que les entretiens formels et les questionnaires ont leur valeur pour une sociologie du corps, le propos n'est pas ici d'en remettre la légitimité en cause. Il est d'y adjoindre un filtre, une modalité de recherche complémentaire.

Une sociologie du corps peut difficilement se passer d'un croisement de ces données avec une vérification des réalités des corps en mouvement et du cours des situations des activités où ils s'insèrent. Au même titre qu'anthropologues, sociologues et psychologues fondateurs du XIXème et premier XXème siècle, aux grands noms évocateurs comme respectivement J-G. Frazer (Frazer, 2009), M. Weber (Weber, 2003 [1918-1820]) ou S. Freud (Freud, 2004) se basaient sur les travaux des ethnographes pour analyser les populations lointaines, il est, à un moment ou l'autre, nécessaire de trouver cette substance, d'où qu'elle vienne. La méthode ethnographique est développée à cet effet. Pour de grands noms passés par l'école de Chicago, comme E. Hughes, H-S. Becker ou E. Goffman, elle doit même être une méthode privilégiée, éventuellement inspirée et corroborée par des entretiens et questionnaires. Nous présenterons dans un premier temps la logique d'utilisation de l'ethnographie enactive dans notre recherche (a), puis l'accès au terrain (b) et l'engagement dans celui-ci et l'éthique respectée (c). Cette présentation portera aux types d'observations et d'entretiens construits pour la recherche (d) et au recueil et à l'analyse des données (e).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

a. De l'ethnographie à une ethnographie enactive

L'observation paraît la méthode la plus adaptée à la mise au jour des actions et interactions (Chapoulie, 2000). L'ethnographie est une méthode d'accès au monde de l'autre (Bizeul, 2011). Une approche approfondie des études menées par la seconde école de Chicago montre cependant que l'imaginaire de l'observation immersive comme méthode généralisée est plus que galvaudé, les études basées sur l'immersion sont finalement très rares sur l'ensemble de ses travaux (Platt, 1997). Il ne semble donc pas pertinent de corréler systématiquement école de Chicago et immersion. Au sein de l'école de Chicago cette version empirique d'une sociologie basée sur l'immersion et le « *regard sociologique* » semble surtout devoir à E. Hughes (Chapoulie, 1997), ayant posé les bases de la « *grounded theory method* » (Demazière, Dubar, 1997). Une approche popularisée par H-S Becker (Becker, 2000). L'ethnographie de l'action permet l'observation des séquences et des détails du processus dans son incarnation que ne peut souligner l'analyse distanciée par entretiens (Wittersheim, Albert, 1997).

Une telle démarche pose tout de même beaucoup de questions réflexives. Elle interpelle sur la part entre ce que les acteurs font et se savent faire, sur la part entre ce qu'ils en expriment et se savent en exprimer (Lahire, 1998). Selon nous, les biais de cette méthode doivent être assumés, soulignés et embrassés comme un outil de méthode, plutôt que d'être relégués aux marges de l'enquête. La situation spécifique de cette étude, développée à la suite, impose une méthode tout autant spécifique. De fait, la méthode ethnographique enactive nous semble la plus pertinente, mobilisant à cet effet les propositions de L. Wacquant (Wacquant, 2011 ; 2015-b).

Il la mobilise pour concilier les deux niveaux d'une « *microsociologie charnelle* » du pugilisme à une analyse macrosociologique du ghetto (p. 201 ; 205-211). Il est à préciser que J. Theureau développe longuement cette problématique (666p) dans un ouvrage épistémologique, « *Le cours d'action, l'enaction et l'expérience* », publié la même année (Theureau, 2015).

Dans cette approche, le corps du sociologue devient un outil de connaissance (Wacquant, 2011, 214-216). L. Wacquant propose une méthode enactive restituant l'« *animal symbolique* » humain autour des « *six S de l'agent* », qui serait « *manipulateur de symboles, situé, stratifié, sensible, sachant faire, souffrant* » (Wacquant, 2015-b, 243). Il nous semble que ces dimensions de l'agent, transparaissant tout au long de notre thèse, se marient

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

parfaitement avec les cadres proposés par E. Goffman. Selon nous il est possible d'y retrouver l'homme comme animal symbolique fabriquant son environnement et fabriqué de lui, la sociologie de la situation, la notion de stratification des cadres et modalisations, les sensibilités relatives, la notion d'acquis et d'apprentissage de l'action et de l'interaction, et enfin, base de la théorie d'E. Goffman, l'idée d'un être souffrant dans son incomplétude et son angoisse de la déviation des processus d'action hors de son contrôle et de ses dispositions.

Pour parvenir à cerner ces six dimensions, la méthode enactive fait du corps de l'enquêteur lui-même, du fait de se glisser "*dans la peau de*", un atout de l'étude plutôt qu'un obstacle à extraire et neutraliser. Il lui permet de pénétrer les situations d'une part, et de se faire pénétrer d'elles d'une autre. Les deux dimensions y coexistent, et c'est sa spécificité au regard d'une ethnographie classique. Cette méthode vise à se rapprocher des situations, fut-ce par des rôles détournés, et à vivre la scène au degré de finir par l'incorporer, voire à la maîtriser et pouvoir être soi-même catégorisé comme acteur compétent ou part prenante du terrain. Pour exemple, l'objet ici étudié est le conflit. Il est donc abordé par le rôle d'un professionnel de la gestion de conflit dans un des espaces où ils se manifestent physiquement avec une grande fréquence, plutôt qu'en cherchant à déclencher directement des conflits !

Comme il est précisé à la suite, l'enquêteur est un jeune sociologue, mais aussi un portier et un videur expérimenté. À l'instant de l'immersion, l'observateur navigue dans une double vocation (Sorignet, 2011). En matière de conflit l'enquêteur est un spécialiste de leur gestion concrète, par corps, dans l'enceinte et les abords des établissements de nuit. Ce sont des centaines de conflits qui ont été vécus en établissements, dont plus d'une centaine avec échanges de coups. Ce sont 78 conflits avec échange de coups qui ont été analysés, avec participation directe de l'enquêteur, incluant 8 rixes générales, à quoi s'ajoutent 7 confrontations d'armes blanches et 2 passages à l'acte vécus avec perte de contrôle totale de soi. Comment mieux percevoir la souffrance, l'angoisse, l'exaltation du coup qu'en l'appréhendant, qu'en le recevant, qu'en le donnant ? Comment saisir l'aspect quasi vital et la défense en apparence totalement excessive de ce petit espace de distanciation devant la porte et comprendre la malléabilité des distances de sécurité, comment comprendre l'apparente paranoïa, autrement qu'en ayant peur ? Cette méthode permet de comprendre l'incompréhensible et l'indicible, comme le plaisir d'être cogné et de cogner sans gants, dans les règles d'un duel d'une bagarre, ou dans le plaisir totalement lâché d'une rixe. Elle permet de ressentir l'adrénaline du risque, partagée entre la sensation de puissance et de perception de sa propre vulnérabilité, avec ses exaltations et ses manques (Le Breton, 2002). Vivre des

instants extrêmes comme une "*sortie*" de couteau, une blessure par arme blanche, un tabassage en règle, permet de faire la part entre le discours et les réalités de cet instant. Il permet ensuite de suivre du début à la fin la dédramatisation de l'instant dans certains discours et la construction d'une mythologie de l'évènement dans d'autres.

b. Quel terrain ?

Il convient cependant de ne pas réduire la notion de terrain et magnifier ou héroïser l'immersion. La réflexivité et les informations biographiques ne sont destinées qu'à un retour sur les outils de construction de l'objet, « *il s'agit d'une réflexivité épistémique* » (Wacquant, 2011, 217). Il ne s'agit que d'un outil de prélèvement comme un autre. Sa dimension d'engagement, et à plus forte raison sur des terrains physiquement dangereux pourrait implicitement pousser à imaginer une volonté d'héroïsation venant de l'enquêteur. Ce n'est pas le cas. À l'inverse, la honte de certaines actions et les jugements extérieurs, à commencer par les jugements des pairs universitaires, pourraient pousser à les éluder. Un chapitre d'ouvrage est d'ailleurs en cours de rédaction sur ces éléments pour un ouvrage sous la direction d'E. Pereira, « *In situ, volume 2* », autour de la problématique de « *ce qui ne se dit pas* ». Ce n'est pas le cas ici, comme les encadrés, et surtout le second tome des annexes peuvent en témoigner.

Toute recherche sociologique se base sur des données issues d'un terrain contemporain. Celui-ci peut être l'expression de traces, comme des textes et images, des discours d'acteurs plus ou moins dirigés, ou des éléments pris sur le fait. Le terrain n'est pas nécessairement le fil des choses en mouvement où l'on vient s'implémenter avec plus ou moins de distanciation, ce terrain avec un grand T des anthropologues. La valeur d'un terrain réside dans son potentiel d'information pour répondre à une problématique spécifique. Durant le 9ème colloque de la 3SLF (Bresson, 2017) il a été demandé à l'enquêteur si l'immersion n'était pas superflue. Si la recherche avait été une sociologie des professions cherchant à mettre au jour le vécu des violences par les agents de sécurité, c'est possible. Mais tel n'est pas le cas. Les entretiens formels avaient la préférence de l'enquêteur et de ses directeurs à l'engagement de la recherche. Il était initialement prévu de réaliser une étude par entretiens et par analyse de discours auprès d'un panel de population représentatif permettant des recoupements. Le déclenchement du terrain a très vite mis fin à cette démarche pour de multiples raisons.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La position de l'enquêteur vis à vis de l'angle d'entrée des professions de sécurité en établissement de nuit nécessite d'être précisée. Ce dernier maîtrisait les codes de la profession au préalable. Il a été recruté en 2008 comme prestataire en sécurité dans le monde festif nocturne en guise d'emploi étudiant, alors qu'il poursuivait une licence de sociologie, jusqu'à l'obtention de son Master en 2012 (Cf. Annexes. II, Sect. 1). Il s'est ainsi socialisé en parallèle à l'ordre d'existence des agents de sécurité en établissements de nuit et celui d'un futur sociologue. Il a alors officié essentiellement comme videur en discothèque, c'est à dire travaillant en salle, sur trois établissements et comme agent de sécurité sur une vingtaine d'événementiels nocturnes étudiants et deux festivals. Une familiarité antérieure avec le terrain ne permet pas nécessairement une meilleure ethnographie mais permet une ethnographie différente d'une ethnographie de découverte (Marchive, 2005). Cette situation préalable offre de multiples clefs.

En premier lieu, il dispose d'un réseau. Dès l'ouverture du terrain, une importante partie des agents de sécurité le connaissent *a minima* de vue, et parfois en tant qu'anciens collègues, sur plus du tiers des établissements de nuit de la ville. Le fait d'avoir exercé et de connaître parfaitement le monde des établissements de nuit lui permet immédiatement d'échanger et de créer des références communes. En second lieu, il maîtrise les codes d'attitudes et les usages du métier, qu'il peut exercer en professionnel dès son entrée sur le terrain. Le fait de maîtriser l'exercice, incluant ses attitudes, rassure sur le fait qu'il ne sera pas un poids pour la hiérarchie et qu'il n'est pas un danger pour ses co-équipiers. Ceci même s'il maîtrise le métier de videur, non de portier, qu'il n'a alors exercé qu'une dizaine de soirées, et doit s'adapter à l'évolution du management durant ses trois années d'absence. Cela lui permet aussi d'avoir une pleine crédibilité lors de ses interventions sur conflit et de pouvoir les vivre au plus près au même titre que n'importe quel agent de sécurité, ce qui n'est pas possible sans formation concrète préalable. Comme il sera montré, un agent de sécurité débutant dans le milieu de la nuit n'étant pas confirmé aura du mal à gagner la confiance de ses co-équipiers. Il peinera aussi à s'imposer face à la clientèle sans se mettre en danger. C'est un métier qui s'apprend et qu'il est indispensable de maîtriser au préalable pour l'observer en immersion.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

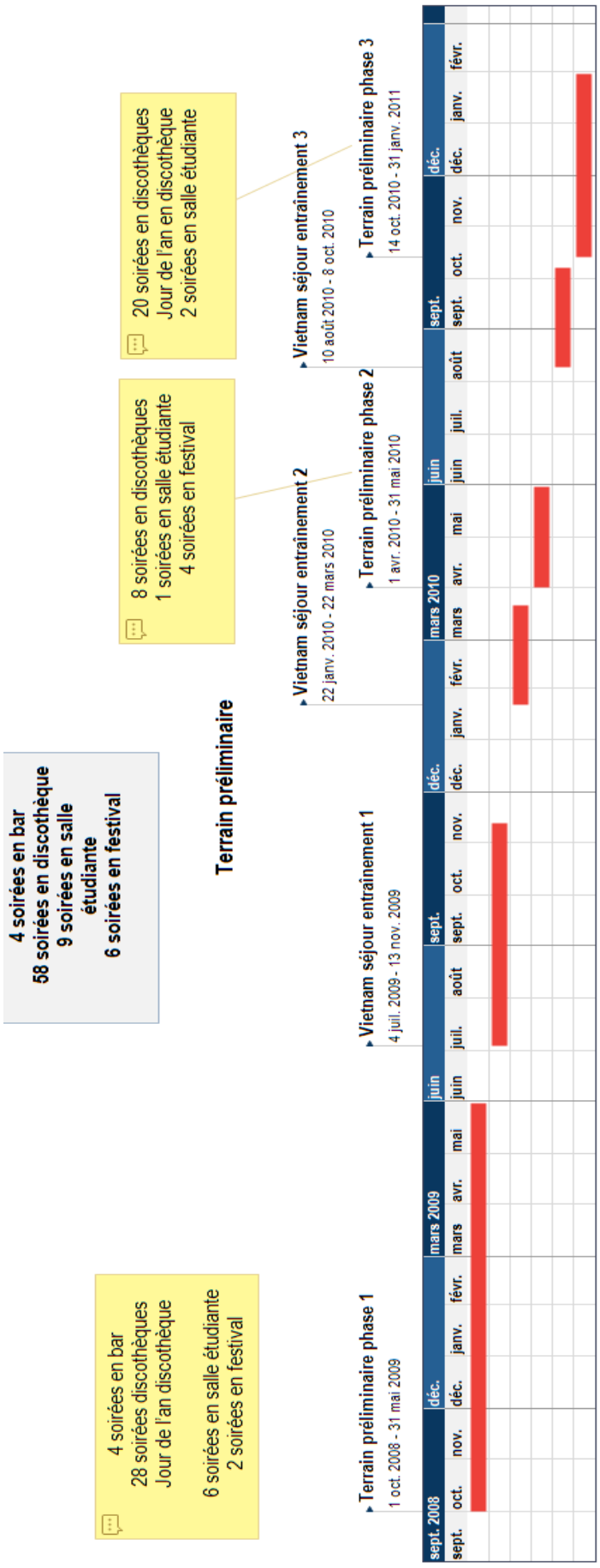

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La réintégration au terrain présente aussi de fortes spécificités. L'enquêteur a entrepris de se réintégrer totalement en repassant la formation obligatoire du CQP APS d'un mois en mars 2014, puis de reprendre tout le processus de recrutement en prestation, et donc de passer par les mêmes contraintes que ses co-équipiers (Cf. Annexes. I, Chap. II, Sect. 1 ; Annexes. II, Sect. 1). Ce processus a porté l'enquêteur à effectuer ses premières nuits d'observation en juin 2014 et à réussir à convaincre son employeur de générer une convention CIFRE, ouverte en octobre 2014, faisant débuter le cœur du terrain officiel. Sous couvert de cette convention l'employeur a alors fait exercer l'enquêteur en 21h/semaine en établissement de nuit à partir de début décembre. Par désaccord sur la conduite du terrain et sur le management le doctorant a fini par rompre la convention en octobre 2015.

Terrain doctoral

Sessions d'observations

Carnet n°1 "Le Diamond", discothèque, poste de videur, 12 nuits (04/12/2014-30/12/2014)
Carnet n°2 "Le Galion", bar de nuit, poste de portier, 38 nuits (20/01/2015-26/04/2015)
Carnet n°3 "La Cave", bar de nuit, poste de portier, 31 nuits (04/03/2015-25/04/2015)
Carnet n°4 « observations périphériques », 41 situations. (18/03/2014-18/06/2015) :
9 nuits en discothèque [7 Nuits préliminaires (trois en discothèque de bord de mer, trois dans une troisième discothèque urbaine, une en entrée VIP de festival) et 2 parallèles (deux nuits de renfort pour soirées « anniversaire d'établissement » dans une autre discothèque de centre-ville)].
18 sessions relatives à l'organisation du secteur de la sécurité [Formation CQP APS (14 journées analysées), 4 sessions d'observations en bureau d'un prestataire de service en sécurité].
14 prestations hors établissements de nuits [13 sessions de gardiennage (10 Nocturnes, 3 de jour), 1 session de travail stadier en match de ligue 1 devant le « COP » extérieur].

Personnels interrogées

Équipes cadres (20 membres) :13 d'établissement de nuit (5 chefs d'établissements ; 8 chefs de bars/managers),
7 cadres d'entreprise de prestation de service en sécurité.
Équipes sécurité (32 membres) :18 portiers, 14 videurs.
Équipes des personnels autres (18 membres) : 12 barmen ; 2 hôtesses de vestiaire ; 2 DJ ; 2 garçons de salle.

Nomenclature

Voici le cas illustratif d'un élément nomenclature :
[Og.9_C.1_S.3_Oc.9_E.11._Ve_19/12/14_06h30]

Cet événement est extrait de la situation d'observation générale n°9. Elle provient du Carnet n°1, durant la Semaine n°3. Il s'agit de l'Observation n°9 de ce carnet. Cet élément est le 11ème de la soirée du vendredi 19/12/2014. Il survient à 06h30.

L'enquêteur était donc financièrement dépendant du prestataire employeur d'une part, et de la hiérarchie des établissements de l'autre. Il était totalement tributaire de l'exercice professionnel qui lui servait aussi de lunette de recherche. Cela lui a permis d'être réellement immergé en double identité de chercheur et d'agent de sécurité. Il a pu vivre de nouveau la précarité du métier, mais avec la chance d'avoir un CDD, et pas de simples vacations, alors

partagée par de rares élus. L'encadré ci-dessus résume la répartition des nuits d'observation. Les situations des établissements et des équipes de *staff* sont présentées en annexes, présentant l'ordre social des établissements enquêtés sous une dimension ethnographique pour préciser la situation des interactions conflictuelles (Cf. Annexes. II).

Nous le préciserons, la plupart des agents de sécurité des terrains enquêtés effectuent un double emploi, dépassant souvent de loin le plafond horaire fixé par la convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité. Ce fut, quelque part, le cas de l'enquêteur puisqu'il suivait en parallèle un Master 2 sécurité en STAPS pour actualiser ses connaissances en management de la sécurité, mais surtout pour disposer d'un espace de discussion sur les problématiques concernant la sécurité. Sur le mois de décembre il dispensait aussi 4h de cours de TD par semaine, le portant à des semaines de 55 heures de travail présentiel en complément du travail de thèse. Cet engagement de soi complet dans la précarité et le surinvestissement de travail et la souffrance générée fut une clef essentielle pour la création d'un lien empathique avec les équipes du *staff*. Une empathie qui reste une arme à double tranchant, l'observateur devrait sans cesse rester vigilant à ne pas céder à la sympathie ou l'antipathie (Nicolas, 2008). Celles-ci sont néanmoins inévitables, et comme L. Wacquant le souligne, elles sont même un outil de l'analyse enactive. Une bonne ethnographie génère de l' « *affect, encourageant l'identification et le transfert* » (Wacquant, 2011, 219).

La recherche s'est faite de manière « *inductive* » (Becker, 1985, 2000). L'induction est ici comprise comme un travail constant et progressif sur les hypothèses et sur leurs procédés de vérification. Il ne s'agit pas d'une étude hypothéticodéductive classique posant une hypothèse ferme au départ et la maintenant jusqu'à la fin de l'étude. Le contexte instable du terrain en prestation de service et la dépendance vis-à-vis de l'équipe de direction pour y accéder rendait le terrain incertain et évolutif. À l'enclenchement de la recherche l'enquêteur était déconnecté de l'exercice professionnel de la sécurité et de l'ordre social des établissements de nuit depuis 2012. Ses seuls contacts étaient des collègues croisés en ville, ou ce qu'il appelle la tournée des collègues. Lors des soirs d''insomnie, il faisait le tour de quelques établissements de nuit pour saluer d'anciens collègues, ce qui est assez courant. L'ordre social des établissements de nuit s'était montré très mouvant, il était difficile d'envisager la réception qui serait faite à son projet et nécessaire de se préparer au pire, c'est à dire au rejet total du terrain de la sécurité en établissements de nuit. L'enquêteur était loin d'être certain qu'il lui serait possible d'exercer, impossible de savoir de quelle stabilité il disposerait, et s'il parviendrait à atteindre les bars, les discothèques, ou encore les festivals et

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

soirées étudiantes. Impossible de savoir s'il trouverait un poste de portier ou de videur, enfin. Ce contexte fait qu'il était impossible au départ de la recherche de proposer un cadre constant prévisible sur trois ans. Il était nécessaire de disposer d'une méthode adaptable et de prévoir plusieurs angles d'attaque.

c. Charte éthique et investissement du terrain

Dans tous les cas, il s'avéra immédiatement que la recherche serait impossible sans un soutien au moins silencieux des co-équipiers. Pour mériter ce soutien, la recherche répond d'une charte éthique définie par le doctorant, qu'elle s'impose à elle-même autour de deux points. Le monde des établissements de nuit est un petit milieu et certains éléments mis au jour sont sensibles, autrement plus que le cas des fumeurs de marijuana proposé par H-S. Becker (Becker, 1985). Il peut s'agir entre autres exemples, de confiscation de cocaïne, voire d'usage, de complicité en matière de prostitution ou de deal, de racket à l'entrée, de violences aggravées, de travail au noir, etc. Il est indispensable de protéger les acteurs des espaces enquêtés, cela se fait par une précaution d'anonymat, et par une précaution de transparence. L'anonymat des espaces et des personnes est systématiquement respecté.

Pour ce qui est des espaces, ils ont un impact trop important pour être neutralisés et des photos avec filtres sont proposées. La biographie des acteurs n'est développée qu'au *minima* nécessaire pour appréhender la dimension du conflit dans l'instant. Si les circonstances professionnelles sont développées en annexes dans la troisième section du premier chapitre et dans les situations en action du second chapitre, il s'agit d'une précision de situation autour de la problématique du conflit permettant de saisir les liens et leurs influences. Une sociologie des professions en établissements de nuit, comme celle des portiers et videurs n'existe pas ce jour en France. Il semble très difficile de la réaliser sans mettre en danger les individus interrogés sur le plan professionnel et sur le plan juridique si la recherche venait à être diffusée. Un matériau suffisant a été recueilli à cet effet, et un ouvrage est actuellement en cours de rédaction, mettant en jeu des réflexions sur les modalités de protection des acteurs qui y tiennent place. La durée de la thèse a confirmé le caractère mouvant du milieu. En l'espace de cinq ans, la plupart des employés ont quitté le métier, changé d'établissement ou de poste. Les employés demeurant ne semblent pas rétifs à une éventuelle publication d'une sociologie de la profession, de leur profession.

B. Tillard questionne la distanciation de la recherche et du terrain dans les phases progressives d'écriture jusqu'à celle de l'article (Tillard, 2011). La présente recherche a suivi

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ces phases de distanciation en vue de la rédaction de la thèse et d'articles scientifiques lui faisant suite. Elle cherche néanmoins à conserver l'affect vif pour la rédaction d'un ouvrage sensible. Il s'agit là de cette méthode enactive, poussée jusqu'au texte ;

> « *Comment passer des tripes à l'intellect, de la compréhension de la chair au savoir du texte ? Voilà un vrai problème d'épistémologie concrète sur lequel on n'a pas suffisamment réfléchi, et qui m'a longtemps semblé pratiquement insoluble* » (Wacquant, 2011, 219).

L. Wacquant propose une combinaison des modalités d'écriture – sociologique, ethnographique et littéraire –, selon des proportions qui vont s'inversant au fil des pages (pp. 220-221). Nous testerons cette méthode dans un ouvrage à destination du tout public pour nous confronter au regard des pairs du champ scientifique, mais aussi du terrain.

Au départ de l'enquête les avis sur celle-ci étaient très partagés au sein des membres de la profession. La perception de l'enquête est évaluée par des remarques directes, mais aussi des recoupements de discours pris en relai auprès d'autres indicateurs. La plupart étaient modérés tendant vers le positif. La recherche n'a rencontré aucune opposition apparente qui ne se soit levée très rapidement. Il s'avère néanmoins que, de manière masquée, l'analyse des recoupements de discours montre que le retrait du premier établissement soit lié à de fortes suspicions de la part de certains membres de l'équipe sur l'intégrité de l'enquêteur et la confiance qu'ils pouvaient placer en lui. L'enquêteur dût faire un véritable travail de pédagogie et de gestion de l'information pour expliquer sa démarche auprès de certains. Cela n'empêcha de lourd *qui pro quo.* En effet papillon, une rumeur circula sur le fait qu'il mène une enquête sur ce qui était légal ou non. Le fait arriva à la connaissance de son employeur. Ce dernier le convoqua avec son adjoint, non sans mettre une certaine pression pour qu'il s'explique et lui rappela que « *les gars c'est pas tous des flèches* ». Ses explications ont en elles-mêmes permis de montrer les inquiétudes du milieu, la gestion de l'information destructive et les mécanismes de protection. Il a été nécessaire de jouer sur une communication calculée et de compter sur des informateurs privilégiés pour rétablir les situations. En finalité, la plupart en sont arrivés à encourager spontanément l'enquêteur dans sa démarche.

Malgré cette mise en difficulté qui fut incluse dans la méthode, l'enquêteur pris un parti de la transparence, qui s'est avéré un choix indispensable. L'anonymat était initialement privilégié par les directeurs de la recherche, mais l'enquêteur suggéra la gravité du risque de voir tous les terrains des établissements de nuit se fermer s'il venait à être découvert sous couvert d'anonymat. Une franchise orientée a permis de lever les doutes et suspicions dans la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

mesure du possible, avec, bien sûr, ses limites. Dépasser ces limites et montrer cette franchise a aussi, d'un autre côté, permis de tisser des liens privilégiés. La précaution de transparence consiste au minimum à systématiquement prévenir les acteurs pris a *minima* dans deux situations d'entretiens sur deux soirées différentes, lorsqu'ils ne sont pas prévenus d'emblée.

Tenter de naviguer *incognito* dans l'ordre social des établissements de nuit, et à plus forte raison en faisant partie du *staff*, et des agents de sécurité, est quasi impossible. Une condition *sine qua non* serait de venir d'une autre ville, et ensuite de n'avoir jamais exercé suffisamment longtemps pour laisser des traces et contacts. Cette précaution de transparence est rendue possible par une situation très spécifique. Il est probable qu'un sociologue arrivant du jour au lendemain dans le monde de la sécurité en établissement de nuit et se déclarant enquêteur voit de nombreuses fabrications se tisser devant lui, dont il ne prendra conscience qu'à grande difficulté, et qu'il passe plus de temps à saisir ces fabrications que les interactions dans lesquelles sont pris les acteurs, tant ils ont l'habitude de se protéger.

d. Observations et entretiens

Ainsi, dans ce contexte difficile et précaire, il fût nécessaire de mettre au point une méthode adaptable. En premier lieu l'observateur avait déjà été socialisé au terrain sur les trois points du monde de la nuit, de la sécurité, et des violences interpersonnelles, ce qui constituait un biais considérable pour mener des entretiens semi-directifs compréhensifs (Kaufman, 1996). En second lieu, le discours des agents de sécurité et des clients sur les violences s'est immédiatement avéré redondant et très travaillé. Des entretiens semi-directifs menés en fin de thèse ont confirmé la trop lourde implication de ces éléments. Le terrain offrait des opportunités qui se sont avérées beaucoup plus riches en quelques nuits préliminaires. Il a tout de même fallu sept nuits étendues sur un mois puis deux mois de lectures et réflexions pour calibrer une méthode adaptée mobilisable. Au final de l'étude, toutes les personnes initialement prévues ont été interrogées, et beaucoup s'y sont greffées. La méthode de recueil de données a progressivement évoluée et a dû être adaptée à chaque établissement enquêté.

A chaque problématique son recueil pertinent. La recherche se base exclusivement sur un terrain en situation de vie. Notre méthode suit les remarques d'E. Goffman et d'H-S Becker sur le travail de terrain et leur éloignement des entretiens pour prioriser les situations en mouvement sur le fait (*in vivo in situ*). Des entretiens y sont couplés à des observations, mais ceux-ci ne sont jamais installés, aménagés. Les observations sont ce que nous appelons des occasions dirigées, et non des intentions dirigées. Cet aspect demande un travail et génère

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

une masse de données considérables. Les sessions de recueil se font de manière systématique sur des situations de travail. L'aspect systématique fait qu'une soirée n'est pas choisie plutôt qu'une autre. Pour le cas des sessions annexes, elles se font au gré des rencontres de clients ou de collègues dans la rue, dans les cafés au comptoir, ou encore embarqué dans une soirée par tel ou tel ami. L'observateur s'est obstiné à éviter de couper les réalités en mouvement et à limiter l'inertie de son recueil sur ces instants.

Notre méthode est adaptée à trois situations. Des sessions sont soigneusement préparées au préalable, comme pour les soirées de travail prévues *a minima* quelques jours avant, la base du terrain. Des observations impromptues, ou la possibilité d'une session longue se profile de manière inattendue, comme pour une soirée entre amis ou une prestation de dernière minute. Des observations circonstanciées où le chercheur, bien loin de sa situation de travail, voit le terrain lui "*tomber dessus*". Il peut s'agir d'un collègue ou d'un client croisé au détour d'une rue, d'une discussion portant sur une soirée ou un conflit, écoutée à la volée, ou encore d'un conflit éclatant ici ou là. L'enquêteur habitant en hyper-centre à quelques dizaines de mètres des établissements enquêtés et travaillant sa recherche dans les cafés, ces situations d'échanges sont très fréquentes.

Sous un autre aspect le caractère systématique du terrain central fait que des observations sont menées dans des conditions tout à fait dramatiques. Il n'est pas possible d'esquiver les sessions sur le plan du travail, et l'enquêteur prend sur lui de noter, quoi qu'il arrive. Certaines le sont suite à une rupture sentimentale, d'autres avec une rage de dent, ou suite à des conflits avec la direction, ou encore dans la saturation d'un double emploi. Des éléments qui ne sont pas sans influer sur la gestion de conflit. Le caractère franc des observations impromptues fait que certaines ont été menées en situation d'ébriété avancée, ou même en situations de séduction. Des observations prises dans les réalités du quotidien, heureuses et malheureuses, non dans la recherche du "*bon moment*" mais dans une situation de réception de son éventualité. Globalement, de manière plus uniforme, elles se font dans les états du quotidien, qui sont systématiquement précisés dans une phase réflexive avant la session, couplés avec le climat et les réactions pré-travail des co-équipiers et leurs réflexions sur leur état.

Les entretiens présentent eux aussi ces trois tonalités, des entretiens préparés, impromptus ou circonstanciés. La proportion est cette fois inverse. Les entretiens préparés se font de manière informelle mais construite. L'observateur sait qu'il travaillera avec tel ou tel collègue ou que tel ou tel client habitué sera présent et que la soirée lui permettra à tel ou tel

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

moment de disposer de la tranquillité nécessaire pour un bref entretien discret, l'"*air de rien*". Ces sessions de cinq à quinze minutes sont volontairement très brèves pour éviter le caractère intrusif et les divagations sur d'autres problématiques que celle visée. Elles sont en revanche répétées auprès des mêmes acteurs de manière perlée au flot des soirées, parfois jusqu'à obtenir jusqu'à une quinzaine d'entretiens avec une même personne.

La méthode enactive permet ainsi de préserver l'intimité et une situation d'équivalence. Elle permet de choisir l'instant juste. Ces entretiens sont en effet couplés aux entretiens impromptus. Ces entretiens sont ceux générés, cette fois, par les acteurs eux-mêmes, qui s'interrogent. Ils peuvent s'adresser directement à l'enquêteur ou y adjoindre un petit groupe comme une équipe du *staff* en fin de service ou de clients sortis fumer. Un acteur lance une question à laquelle il cherche à obtenir une question approfondie. L'enquêteur le laisse alors déployer ses questions en tentant d'orienter discrètement les questions ici ou là. Ces entretiens sont intentionnellement plus abondants. L'enquêteur calibre ses entretiens préparés sur les entretiens impromptus de manière à créer une balance dans la relation. Les entretiens circonstanciés sont les entretiens préparés par l'observateur en cas de survenu d'incident. Ils sont les plus rares car nécessitent d'une part la survenue d'un incident, d'une autre part la présence de témoins interrogeables et la possibilité de les interroger. Ils se font souvent à tiède, peu après dans une pause ou le temps de fin de service, puis par recoupement en entretiens préparés dans une nuit suivante. À ces trois entretiens vient se greffer la masse des propos pris sur le vif. Comme les terrains des bars l'ont montré, le métier de portier est parfait pour étudier cette « *masse des individus qui parlent* » (Demazière, 2007). Il passe-là, trois heures debout, à piétiner sur un à deux mètres carrés, devant ces individus qui parlent entre eux, tantôt l'oubliant, tantôt l'incluant indirectement par la conscience de sa présence et la volonté de se faire bien voir.

e. Construction des « *obtenues* » (Latour, 2001, 49), prise de note, retranscription et analyse

Pour L. Wacquant le défi est le « *passage de la saisie viscérale à l'explicitation sociologique, et de la compréhension de la chair au savoir du texte* » (Wacquant, 2011, 202). Il montre une « *radicalisation empirique et théorique* » du concept d'« *habitus* » de P. Bourdieu, par une application méthodologique de l'« *habitus pugilistique* », une théorie de l'action vérifiée par un procédé « *récursif* » et « *réflexif* ». Une proposition venant renforcer son article « *Retour sur la fabrique du boxeur et sur l'habitus comme objet et méthode*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

d'investigation » (2010). En premier lieu, il se propose d'analyser les compétences et l'appétence spécifiques au boxeur, en « *décortiquant la production et l'assemblage des catégories cognitives* », de ses « *habiletés corporelles* » et de ses « *désirs* ». En second lieu, il mobilise l'habitus comme dispositif méthodologique en se plaçant au cœur de l'action, afin d'acquérir les dispositions du boxeur pour faire partie de son cosmos (pp. 213-214). Ces modalités de l'ethnographie permettent d'effectuer une rupture avec la « *représentation médiatico-politique dominante* », et avec « *le sens commun savant de l'époque* ». Il s'agit d'un outil de construction théorique de notions idéal-typique telles que l' « *hyperghetto* », « *marginalité avancée* », ou encore la « *stigmatisation territoriale* » (p. 212). Dans cette perspective, l'ethnographie serait un instrument de rupture et de construction théorique, c'est la méthode qui s'est « *posée à lui* » (p. 211). Nous reprenons ces constats et la mobilisation de l'habitus du portier et du videur comme outil d'investigation pour saisir les modalités du conflit et en construire une architecture idéal-typique des notions.

Les données et la problématique se sont ainsi construites dans un aller-retour constant entre le terrain et l'analyse. Il nous semble impossible de répondre à notre problématique en considérant que l'analyse puisse être issue d'un bloc du terrain, de même que la réciproque d'un terrain qui aurait pu été préformaté de manière ultra-ciblée à destination d'une analyse spécifique initiale. Les analyses ont été menées par phases successives tout au long de l'étude, et ce sur l'ensemble des données disponible à l'"*instant T*" de l'analyse concernée. La construction des observations constitue en elle-même un premier filtre d'analyse. Le fait, par exemple, de chercher à inciter l'employeur à envoyer l'enquêteur vers un type d'établissement plutôt qu'un autre, le fait, une fois recruté dans un établissement, de tourner sur le site ou d'y rester fixe à un poste précis. Le choix des éléments notés n'est pas anodin et constitue de fait un filtre. Une fois ces données obtenues, elles ont été travaillées et retravaillées.

En 1998, Albert souligne cette paupérisation progressive des données à mesure de l'avancée dans une recherche (Albert, 1998). Il propose de mobiliser la photographie pour souligner la possibilité d'analyse d'« *anti-objets sociologiques* ». Le détail des photographies croisé au contenu écrit des carnets permet de souligner les zones d'ombre (p. 1). Selon lui la recherche est un processus continu de déperdition de données (*Idem*). La science cherche l'intelligible au dépend du réel, là où il propose de chercher les indices d' « *humanité* » (p. 2). L'observation et la description ethnologique sont pertinentes par le sens du détail et le fil des événements qu'elles permettent d'extraire (pp. 2-6). Les photographies sont alors un moyen de découverte des éléments initialement périphériques et secondaires (p. 6-9). Ces détails

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

constituent un anti-objet sociologique « *la non-convergence dans la non-pertinence ou la non-typicalité* » mais peuvent tout de même faire l'objet d'une analyse sociologique. (p .10), une ethnographie de la vie sociale par le détail du « *mode mineur de l'ethnographie* » (pp. 9-13). Si nous ne pouvons malheureusement pas nous y adonner en cours de situations, c'est ce visuel photographique que nous cherchons à retrouver par des observations de situations contenant ces modalités mineures (Cf. Annexes. II). Ce recueil permet d'émailler le texte d'encadrés comme autant de photographies, au sens figuré. Ces photographies du réel sous le cadre du regard de l'enquêteur ne sont pas immédiatement intelligibles mais expriment des situations complexes. Dans cette thèse, les photographies au sens strict sont quelques photos prises sur le vif en cours de soirée dans le chapitre II des annexes, mais aussi des photos de reconstitutions d'idiomes des séquences physiques brutales du conflit, mobilisées à visée didactique dans le chapitre III du corps de thèse. Ces photos reconstituées, si elles ne montrent pas le social spontané en action, permettent de souligner, de mettre en exergue des éléments infimes et l'articulation des corps hors de situations sur le vif.

Nous adjoignons à cette méthode d'observation photographique des modalités majeures et mineures la proposition plus récente de D. Demazière de questionner et peut-être dépasser les limites de la typologie. L'objectif de ces observations n'est pas de typologiser ordinairement les actions. Nous faisons transiter la position des typologies dans la recherche et en les utilisant comme tremplin vers les résultats (Demazière, 2013). Il s'agit initialement d'une proposition à destination de l'analyse des données d'entretiens semi-directifs avançant la mise au point de « *typologies descriptives* » et non une typologie ideal-typique wébérienne. Selon D. Demazière la typologie est trop simplificatrice, elle est trop disruptive pour la complexité des situations. Constitutive de la sociologie, il est nécessaire de l'interroger. Les méthodologies de typologie sont rarement évoquées dans les recherches et encore moins dans les manuels. Il est nécessaire de classer et distribuer les matériaux. Il faut mettre de l'ordre dans la complexité du réel pour le rendre intelligible. Ces typologies naviguent entre le pôle de la situation rencontrée devenant illustrative au risque de confondre une situation à un type, à l'autre une classification d'entités autonomes (p. 334). La typologie doit être considérée comme une étape intermédiaire plutôt que comme un résultat (p. 335). Elle est un outil d'abstraction et de description (p. 336). À partir de cet outil l'auteur propose une cartographie des situations (pp. 342-346). Nous nous inspirerons de cette proposition pour dresser une cartographie des situations conflictuelles telles qu'elles ont été directement observées par l'enquêteur, à partir de l'étape intermédiaire de typologies conceptuelles.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les modalités de prise de note et de restitution cherchant la photographie permettant de dresser ces cartographies ont évoluées avec l'étude. Lors du terrain préliminaire des notes lapidaires ont été prises sur un carnet ligné, navigant encore à l'aveugle. Le recueil organisé à réellement débuté en décembre 2015. Les semaines y incluaient trois soirs de travail, les jeudis, vendredis et samedis, de minuit à six à sept heures en moyenne. L'enquêteur travaillait alors en salle comme videur. Il disposait d'un petit carnet relié ligné de 9x6cm et d'un stylo bille, tous deux dans la poche intérieure gauche de sa veste de costume, ou dans la poche arrière droite de son pantalon, lorsqu'il faisait trop chaud ou qu'il testait le travail sans veste afin de vérifier les différences de réactions. Au départ, il notait les événements retenant son attention et l'heure de survenue. L'observateur se porta d'abord sur les scènes et crises, ce qui rompait l'ordinaire de la soirée, sur toutes les remarques qui étaient faites à lui et ses co-équipiers, sur leur apparence et leur mise en scène, ainsi que sur la gestion de la sécurité et des violences. Il apprit très vite à noter par mot clef.

Il était très difficile de prendre des notes en situation d'exercice. Les employés s'observent et exercent un fort contrôle réciproque. Il devait donc si possible s'isoler, soit en se retournant face à un mur dans un recoin, soit dans les toilettes. Il ne disposait alors que de quelques secondes voire une minute dans le feu de l'action. Certaines heures ou soirées de très forte affluence le forçaient à courir partout ou à être en vigilance totale, l'empêchant de retranscrire sur le fait. Il dut alors mettre au point un système de gradation des données. Il indiquait alors un numéro, l'heure, et trois mots clefs, à la chaîne, une page pour une observation. L'enquêteur ne prenait jamais de notes devant ses co-équipiers, mais il était difficile de s'isoler de la clientèle. Il est arrivé que des clients le surprennent. Ceux-ci furent alors systématiquement convaincus qu'il était en réalité un policier ou un agent des renseignements en exercice. Le cas eut lieu aussi sur le bar enquêté n°1 lorsque des clients le prirent à noter.

La configuration du bar n°1 changeait l'exercice de recueil du tout au tout. L'enquêteur passait d'une situation mobile, dans la saturation cognitive de l'intérieur, entre jeux de lumières, ombres et recoins, à une situation immobile, en extérieur, au centre de la situation, où il était incontournable. Il y travaillait tous les soirs hormis le dimanche. Il était alors le seul agent de sécurité à la porte, l'autre agent de sécurité se trouvant en salle, et seulement les soirs du vendredi au samedi, dos à lui, séparé par le sas à la porte. Il se trouvait en haut d'un escalier en pierre très étroit bordé par deux barrières métalliques (Cf. Annexes. II, Sect. 2, photos), les candidats attendant en bas devant lui et les fumeurs à sa droite et à sa gauche en

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

contrebas. Visible de toute l'assemblée des passants, des candidats et des fumeurs, c'était une situation particulièrement inconfortable à la prise de note. Il reprit sa méthode où elle était et augmenta la célérité par la catégorisation et l'aspect matériel. Sur l'aspect matériel, il se munit de minuscules bloc-notes de 4x5 cm à petits carreaux ne permettant d'indiquer que quelques mots et d'un petit stylo bille de 8 cm, tous deux dans la poche droite de son épais manteau (durant les mois de janvier-février). Son ceinturon étant enroulé dans sa poche gauche "au cas où". Les pages étaient numérotées au préalables et déchirées au fur et à mesure puis mises dans la poche. En fin de soirée elles étaient remises dans l'ordre et reliées par un trombone. La catégorisation, elle, fut ciblée et simplifiée. À chaque survenue l'heure était notée en haut à gauche, le type de situation en haut à droite, événement, scène, crise, les équipes et acteurs pris à parti par type à la suite, puis une séquence d'action par ligne et parfois des verbatim. Dans le cas des entretiens prolongés ils étaient séquencés par phases de dialogues. Dans le cas de survenue durant la soirée, l'observateur se retournait dans le sas pour noter. Dans le cas des fins de services ils étaient notés immédiatement après la sortie de l'établissement en appui sur une poubelle par exemple.

La discrétion durant la prise de note fut un sujet délicat régulièrement réfléchi. Il est parfois plus adapté d'écrire visiblement plutôt que de se cacher et de sembler suspect. Faire la part des choses entre une écriture discrète ou visible en fonction du contexte de l'assistance et du rôle nécessite un apprentissage. L'enquêteur commençait à maîtriser les impressions données au milieu du terrain du bar enquêté n°1. Cette méthode de recueil s'avéra efficace et fut maintenue jusqu'à la fin de l'enquête. L'arrivée sur le terrain du bar enquêté n°2 présenta néanmoins d'autres circonstances de travail forçant à une adaptation. En premier lieu l'observateur travaillait avec un co-équipier dans son exercice immédiat de filtrage du jeudi au samedi, dans une impossibilité totale de s'isoler. L'accès au sas, ensuite, nécessitait de se reculer et de descendre des marches, le rendant donc inaccessible en situation de travail en se mettant simplement de biais comme dans le bar n°1. La situation immédiate, enfin, où les portiers se trouvaient cette fois au sol, face-à-face avec les clients, à même hauteur, limitait fortement la distanciation (Cf. Annexes. II, Sect. 3, photos). En maintenant la même distance, l'observateur pris le parti de ne pas se cacher mais d'impliquer son collègue pour qu'il le "*couvre*" lorsqu'il prenait des notes, en retour de quoi celui-ci prenait son tour lorsqu'il buvait sa boisson énergétique derrière lui, comme à son habitude.

La retranscription a, elle aussi, connu des évolutions. Les deux premières semaines, la retranscription avait lieu immédiatement au retour, soit entre sept heures et neuf heures du

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

matin. Elle se faisait de manière manuscrite sur un grand carnet. Ces premières retranscriptions à chaud permirent des retranscriptions très complètes et détaillées du processus de la soirée. Elles menèrent aussi à montrer des récurrences de variables à isoler, permettant de mettre au point une première grille d'observation. La fatigue gagnant, il fut décidé de retranscrire le lendemain midi ou début d'après-midi lorsque c'était possible. La retranscription manuelle fut maintenue jusqu'au milieu du carnet n°2, sur le bar enquêté n°2. Ces 27 nuits d'observations remplirent un carnet et demi, soit près de 300 pages manuscrites. Elles furent dactylographiées à partir du début du carnet n°1. La restitution manuscrite comparée à la retranscription numérique directe montra immédiatement une manière de rédiger très différente, moins détaillée et plus séquencée. Deux types de données complémentaires : les premières portant d'avantage en focale sur les éléments générateurs d'affects, les secondes portant davantage en focale sur les processus d'actions épurés. Lors de la restitution numérique, les éléments furent séparés les uns des autres. Une nomenclature fût mise en place permettant de retrouver aisément chaque élément. Le lieu et l'heure de la retranscription furent précisés du début à la fin.

L'analyse eut lieu par vagues successives de classement. Les données sont analysées selon une méthodologie qualitative. La tentation quantitativiste d'évaluation des occurrences fut forte au début. Une première démarche a été de catégoriser les éléments soirée par soirée fonction de leur statut juridique. Elle permit de confronter statuts juridiques et réalités sociales. Les situations étaient classées dans des tableaux fonction des infractions commises au regard de la loi, au regard de l'établissement, et la manière dont elles étaient portées à la connaissance de la loi ou non, et dont elles étaient régulées en interne à l'établissement. L'idée était de faire transparaitre la norme juridique et la norme sociale à travers les données, et peut être de montrer des variables de fréquence. Elle a permis d'illustrer l'abondance de situations juridiquement répréhensibles et pourtant socialement admises, et, à l'inverse, de situations juridiquement tolérées et socialement répréhensibles. Elle permit d'extraire la construction d'un règlement spécifique pour parti formalisé et pour parti informel. Son intérêt essentiel fût de vérifier que les établissements de nuit avaient une manière bien spécifique de réguler les conflits, postulat permettant de débuter la mise en situation de l'étude autour de l'agent de sécurité et de la régulation des conflits.

Cette tentative fut couplée à une analyse chronothématique. Elle visait en premier lieu à chercher une existence ou non de constantes entre les différents soirs et les différentes tranches horaires sur le plan des conflits. Cette analyse fut manifestée par la mise en place de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

tableaux chronothématiques. Ces tableaux montrèrent la difficulté de classer les situations et nous poussa à définitivement arrêter la démarche quantitative. Ces tentatives montrèrent qu'il était indispensable d'éviter le chiffre, qui, plutôt que de clarifier les situations, ne ferait que les opacifier en imposant des catégories trop rigides ou à sur-interpréter des données statistiquement insuffisantes. C'est à ce moment que nous décidâmes d'opter pour une analyse réellement actionnaliste des données, totalement qualitative. Nous nous contraignions à éviter le chiffre de justification. Si les données sont abondantes, la pluralité des sites et l'extrême relativité des espaces et des équipes d'acteurs interdit l'analyse quantitative sur un travail de cette amplitude. Une telle approche n'est pas exclue mais nécessiterait une équipe complète de chercheurs se centrant en simultané chacun sur un site.

Une seconde approche fut donc une analyse des médiations des espaces, des objets et des rôles (Latour, 2007). Elle a été faite en appliquant un code couleur à l'ensemble des carnets permettant de retracer des éléments et leur évolution de rôle. À quel moment un individu, un objet ou un espace devient-il actant dans le conflit ? Les éléments de l'ensemble des données furent questionnées par types ; lieux, acteurs, objets, et sous-types ; espaces extérieurs, établissements, lieux intérieurs, clientèle, *staff*, possessions et matériel n'appartenant pas à des membres de l'équipe. Cette démarche permis d'affirmer les transitions de rôle des espaces, individus et objets, leur activation et désactivation en quelque sorte, sous un rôle ou un autre. Une fois ce code apposé la situation physique, précisée pour chaque événement, il amena à une réflexion sur la notion d'insularité et sur les dimensions antérieures, postérieures et extérieures (Cf. Annexes. I, Chap. I, sect. 1 ; Thèse, Chap. II, Sect. 1, §. B, b). Elle permit de réfléchir à une socio-économie nocturne impactant lourdement le déclenchement des conflits (Cf. Chap. II, Sect. 2, §. B).

Une troisième approche a été celle d'une analyse catégorielle croisée. Elle a été réalisée en regroupant les éléments par champs arborescents. Elle permit une analyse croisée entre différentes conjonctures circonstancielles et structurelles. Chaque événement fut questionné sur sa dimension d'événement, de scène ou de crise au degré de rupture qu'ils apposaient au processus de la soirée. Ces événements furent alors classés en fonction des équipes prises à parti, clients et membres du *staff*, des forces publiques, montrant des populations ambiguës. Ces analyses des temporalités, de l'espace et des équipes, permirent de préciser le milieu, l'insertion dans l'ordre social des établissements de nuit. Ils furent ensuite classés fonction de la position de l'agent de sécurité et de l'observateur. Quelles étaient les sociabilités et intentions vis-à-vis de l'agent de sécurité, à tous les niveaux, les remarques

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

positives et négatives sur le travail, sur la personne, sur l'esthétique et sur la compétence, mais aussi personnelles, cherchant à viser hors du rôle ? Une catégorie regroupait les discussions internes aux agents de sécurité liées au travail, que ce soit vis-à-vis de la hiérarchie, de la vie personnelle ou de l'exercice.

Une dernière analyse a été menée en recoupant ces éléments catégoriels entre eux et en isolant les variables des espaces, des publics et des objets. Les événements mis au jour précédemment apparaissaient de manière claire dans chaque situation par les couleurs, les légendes et la nomenclature, offrant une pré-analyse avancée. Cette analyse permet une approche basée sur les théories d'E. Goffman affinée par une précision des zones et régions de l'action dans leur dimension antérieure, postérieure, et extérieure. Les situations conflictuelles furent enfin isolées et catégorisées fonction des lieux où elles s'exprimaient, en fonction des circonstances de déclenchement, et en fonction du type d'échange violent dans les actes eux-mêmes. Chaque situation fut ensuite analysée en découpant les *strip*, les séquences, et les sous-modalités d'actions-rétroactions les composant. Ces quatre typologies successives, revenant en permanence au matériau de base, à cette photographie, sont des outils visant à conserver une part de la complexité des interactions conflictuelles, pour porter à l'explication des résultats sans perdre de vue que ces catégorisations qui se déroulent section après section sont entremêlées. Autant de cadres qui peuvent se retrouver comme filtres à la plupart des photographies des encadrés.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Chapitre I. Violences et brutalité physiques du conflit

Analyser le conflit débute par la nécessité d'une analyse du concept de violence et par une remise en cause de sa désignation monolithique. Dans l'éditorial du numéro n°19 de la revue de science politique *Tracés*, « *Décrire la violence* », C. Lavergne et A. Perdoncin décrivent pertinemment les limites et perspectives des études sur la violence (Lavergne, Perdoncin, 2010). Selon eux, chercher à décrire la violence est un objectif paradoxal puisqu'elle est insaisissable. Ils confirment que les discours sur la violence sont trop souvent « *totalisants, métaphysiques ou naturalistes* » :

> « *On ne décrit pas la violence, mais toujours des violences singulières ou situées (un combat, un massacre, une altercation, un viol, etc.), des types de violences (violences féminines, violences politiques, etc.), ou encore des structures ou des institutions violentes (la prison, par exemple)* » (p. 5).

Ils tentent d'y proposer une solution. Elle doit être interrogée « *sous de multiples formes* », « *à différentes échelles* », « *à travers de disciplines variées et à partir de sources et de terrains divers* ». Certes, mais ces limites n'en restent pas moins parfaitement illustrées par ce numéro, où malgré le thème, sur les six articles, les notes, traductions et entretiens, pas un seul texte n'y décrit concrètement des situations de violences contemporaines. Le défi de décrire la violence, que nous relevons, est donc un défi d'actualité ne trouvant concrètement que peu d'échos dans la recherche française. Nous nous proposons alors de relever la suggestion de C. Lavergne et d'A. Perdoncin et de décrire la violence par des interactions conflictuelles face-à-face en public. Cette description débutera par une analyse totalisante de la violence dans ce chapitre, afin de permettre de saisir les moteurs de la provocation, de l'agression et de passages à l'acte dans le chapitre suivant. Nous remettons ici en cause la violence comme phénomène, en rappelant qu'elle naît avant tout d'une axiologie construisant le sentiment de violence. Nous proposerons ainsi de rappeler progressivement la dialectique qui lie violence et brutalité.

Une note de lecture épistémologique sur la violence et le conflit navigue entre définitions politiques, tendant souvent vers la philosophie, et psychologiques de la violence, orientées essentiellement par la psychanalyse, dans des approches souvent totalisantes et englobantes. Elle nous permet néanmoins de proposer un modèle d'analyse des représentations des expressions de la brutalité et de la culture de la violence (1). Ce modèle incite à développer la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

modalisation des représentations brutales à partir d'un remembrement des travaux d'E. Goffman autour du conflit, permettant de désigner des degrés de séquençage des représentations brutales. Un séquençage en heurt, en bagarre et en rixe éclairant la dialectique du genre et des pratiques pugilistiques comme part des éléments de co-construction récursive de la culture de la violence (2).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 1. Imaginaires co-constructeurs de l'axiologie des violences corporelles

L'ouvrage de M.Wieviorka, « *La violence* », illustre une tendance dichotomique où il est impossible de se situer dans le champ des recherches sur la violence et le conflit sans se placer vis-à-vis de ces deux niveaux (Wieviorka, 2004-a). L'auteur y développe une sociologie générale des « *violences sociales* » dans une approche oscillant entre histoire contemporaine et psychologie. D'un côté, il cherche à dégager un nouveau paradigme de la violence, qui serait en évolution depuis le début de la guerre froide, de l'autre il interroge le lien entre le sujet et l'acte violent en proposant une typologie du sujet morcelé en cinq dimensions. M. Wieviorka propose une théorie de la violence centrée sur la notion de sujet, mais pourtant se maintient au niveau des institutions (2004-b) ou de l'individu (2012), faisant le saut de l'un à l'autre sans passer par l'analyse empirique du processus d'action.

Globalement, la violence et la sécurité prennent une place prépondérante dans les discours politiques depuis les années 1990, jusqu'à devenir des enjeux électoraux nationaux, mais aussi municipaux. Analyser un conflit en public connaissant une phase physique nécessite de le situer dans la « *culture de la violence* » où il s'insère (Nahoum-Grappe, 2013). Cette culture de la violence est définie par le discours normatifs sous ses multiples formes. Les discours sur les brutalités sont structurés par une dimension politico-médiatique en faisant un de ses pôles de justification de sa propre existence, générant une dualité entre peur et sentiment de sécurité qui lui devient fondamentale. La brutalité fusionne alors avec le seuil de violence, pour devenir un phénomène, un grand tout réifié, manifestant des tensions sociales cristallisées par le discours, dans une définition fortement identitaire, par les "*bandes*", les "*cités*", les "*quartiers*". La "*Violence*" avec un grand V crée un ennemi intérieur dans une approche très fonctionnaliste, ou organiciste, où la "*Violence*" fait face au "*Système*" avec un grand S.

Dans son « *Que sais-je* » sur « *La Violence* », Y. Michaud soutient que la philosophie de la violence est avant tout une philosophie des fondements, pétrie d'axiologie, de « *mythes* » et de « *généralisations audacieuses* », entre « *ontologie de la violence* » et

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

« *philosophie de la réciprocité* » (Michaud, 1988). La philosophie de la violence définirait la violence par rapport à sa causalité, que ce soit dans la nature de l'homme (T. Hobbes, G-W-F. Hegel, F. Nietzsche) ou dans la vie sociale (J-J. Rousseau, P-J. Proudhon, K. Marx, G. Sorel, V-I. Oulianov, dit Lénine). Nous considérons que la philosophie de la non-violence telle que prônée par Gandhi n'est en aucun cas une non-violence, elle est une non-brutalité, passant tout de même par l'exercice d'une violence symbolique. Une sociologie des actions physiquement violentes nécessite donc de questionner le concept de violence à la base, et non de le considérer comme une évidence stable.

Les définitions usuelles contemporaines de la violence, construite sur des chiffres et des valeurs universalistes, souvent à visée utilitariste, ne peuvent comprendre les échanges brutaux comme ayant un sens en eux-mêmes et s'incluant dans des carrières de vie ou des situations spécifiques où elles sont un désordre ordonné. L'approche psychologique du conflit et des violences, baignée du concept de "*nature humaine*" et ciblée autour de sujets types pourrait aller dans la même direction, mais pose néanmoins des questionnements essentiels, notamment sur le plan de l'empathie, de la cognition et de l'engagement dans l'action (1). Nous proposons de concilier les approches de sociologie politique et de psychologie dans une démarche socio-anthropologique, en développant un modèle théorique arésiaque-athénéen d'analyse des cultures de la violence. Ce modèle permet de questionner les jugements de valeurs normatifs portés sur l'engagement corporel, la finalité des brutalités et les axiologies de la violence (2).

§ A. Modèles du discours sur les violences

Les définitions de la *praxis* sociologique sont imprégnées d'une axiologie forte à double niveau. Elles sont fortement structurées par le discours socio politique constituant les violences sociales (a) et par une vision psycho-clinicienne humaniste des violences pathologiques, remise en question par le développement de la neuro-psychologie notamment autour de la notion d'empathie (b). Les définitions proposées par les modèles d'analyses psychosociales dichotomiques permettent ensuite de faire le lien entre violence et agression en psychologie et de montrer la profonde divergence de ces modèles d'analyse (c).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

a. Définitions socio-juridiques et discours politico-médiatiques sur les violences et le sentiment de sécurité

Conflit et violence sont des notions intimement liées dont la relativité rend la définition ardue. Le « *dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* » (Bonte, Izard, 2016) ne propose d'ailleurs pas de définition de la violence, mais une définition de la « *violence urbaine* », qui clôt l'ouvrage :

> « *Par "violence urbaine", on entend un phénomène qui se manifeste dans les grandes agglomérations, plus particulièrement dans les quartiers dits défavorisés – à taux élevé de chômage, notamment – que l'on tend à identifier globalement aux" banlieues", en France, aux ghettos ethniques, aux Etats-Unis*. […] » (p. 830).

À en croire la *praxis* de l'anthropologie et de l'ethnologie véhiculée par ce dictionnaire, la définition de la violence urbaine serait donc reléguée dans des territoires défavorisés. Cette définition politisée de la violence pénètre donc jusque dans une discipline portée sur l'altérité et sur la recherche de la pluralité et de la complexité des structures humaines. Chercher la définition du « *conflit* » (p. 169) y mène à se retrouver renvoyé à l'entrée « *Gluckman (M.)* », où au sein des trente cinq lignes de présentation de cet auteur, quelques lignes seulement se portent sur sa préoccupation pour ce thème problématique :

> « *Gluckman utilise la notion de " conflit" pour rendre compte de faits qui, loin de menacer l'unité du corps social, illustrent plutôt la capacité intégrative du système qui l'organise. Un conflit et son mode de résolution peuvent faire l'objet d'une mise en scène rituelle qui, dans le même temps, libère l'expression d'une rébellion contre l'ordre social et la résorbe, comme le montre Gluckman dans sa Frazer Lecture de 1954, à partir notamment d'un exemple emprunté aux Swazi* » (p. 302).

Si cette très brève proposition a le mérite de présenter la « *capacité intégrative* » du conflit, cela reste dans l' « *expression d'une rébellion contre l'ordre établi* ». Sept lignes par le truchement d'un auteur du milieu du XXème siècle et une définition des violences urbaines, est-ce là toute la place prise par le conflit et les violences en anthropologie et en ethnologie ?

Mais qu'en est-t-il des lieux communs de la *praxis* de la sociologie, dont certains la revendiquent, en positif comme en négatif, comme étant une discipline intrinsèquement conflictuelle (Bourdieu, 1984 ; Lahire, 2016 ; Latour, 2007) ? Dès 1908, G. Simmel tente de fonder une sociologie du conflit, dans une approche totalisante à échelle anthropologique (Simmel, 2015 [1908]). Il n'est alors pas encore question de violence, d'une approche empirique, ou encore des processus d'action, mais du rôle du conflit dans la construction de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l' « *antagonisme à partir de l'unité* » des « *cellules* » sociales. Une démarche qui sera reprise par E. Morin tout au long de sa carrière :

> « *Une unité, c'est aussi la synthèse globale des personnes, des énergies et des formes constituant un groupe, la totalité finale de celles-ci, dans laquelle sont comprises ces relations unitaires au sens étroit aussi bien que les relations dualistes* » (pp. 22-23).

Le rôle du conflit dans la préservation du groupe, les équilibres de l'ordre et du désordre et leurs incidences sur la structuration des liens sociaux ont ainsi transité de la philosophie politique vers la sociologie depuis plus d'un siècle. Ces fondements sont cependant empreints de par la notion de concurrence à échelle économico-anthropologique et économico-politique, d'une marque forte de la proto-sociologie allemande/alsacienne de la seconde moitié du XIXème siècle et du premier XXème siècle. G. Simmel se connecte directement aux préoccupations de M. Weber pour la socio-économie et on y retrouve un développement ciblé à la « *Philosophie de l'argent* » (Simmel, 2014 [1900]).

Le conflit est alors défendu comme un objet sociologique et même comme une troisième voie dépassant l'individu et la société, une voie liante et alternative signifiant le lien social :

> « *Il semblait qu'il n'existât que deux objets unitaires de la science de l'homme : l'unité de l'individu et l'unité constituée d'individus, la société, comme si un troisième objet était logiquement exclu. Il n'y a alors plus aucun lieu où l'on pourrait étudier le conflit en tant que tel, c'est-à-dire considéré en dehors de sa contribution aux formes unitaires immédiates de la société.* […] *Un groupe qui serait tout simplement centripète et harmonieux, une pure et simple "réunion", n'a non seulement pas d'existence empirique, mais encore il ne présenterait pas de véritable processus de vie* » (p. 22).

G. Simmel s'appesantit sur la nécessité des facteurs de désordre, comme n'étant pas une expression d'une anomie du système mais au contraire une force, un facteur d'effervescence, prenant l'exemple du mariage. Il en demeure deux des bases du paradigme central de la polémologie, la dimension centripète de l'existence d'un ennemi commun (p. 119) et le fait que le conflit soit analysé comme latent, son expression visible, normée, désignée, n'étant que la part émergée des tensions, la guerre résidant dans la paix et réciproquement (pp. 131-133). Hors de ces deux éléments, cette tentative de placer le conflit au cœur du débat, de montrer son omniprésence et surtout sa nécessité et son caractère sain a été fortement dévoyée. Si l'ouvrage est une référence de la polémologie, et donc d'une des branches des sciences politiques, il semble que ce message ait été minoré par une axiologie institutionnelle et qu'il n'ait reçu que peu d'écho dans la sociologie empirique. La sociologie du combat requiert l'observation du combat :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> « *La sociologie du combat requiert, au moins comme un appendice, une analyse des formes dans lesquelles un combat se termine, et qui présentent quelques interactions particulières, qu'aucune autre situation ne permet d'observer* » (p. 134).

Le « *Dictionnaire critique de la sociologie* » déjà ancien mais récemment réédité de R. Boudon et F. Bourricaud propose une définition détaillée du conflit, mais cependant axée exclusivement sur les « *conflits sociaux* » :

> « *Les conflits sont omniprésents dans la vie sociale, mais prennent des formes extrêmement variées. Sans chercher à établir une classification systématique, on peut établir quelques distinctions utiles et tenter de faire le point de questions sociologiques classiques : caractère normal ou pathologique des conflits, importance des conflits dans le changement social, signification de la lutte des classes* » (Boudon, Bourricaud, 2011, 95-96).

De son côté, la définition de la violence proposée y revêt, elle, cette incontournable tension entre caractère de philosophie politique et psychologie, partant de la définition hobbesienne puis freudienne (pp. 670-679). Cette démarche est poursuivie dans le « *Dictionnaire de la pensée sociologique* » de M. Borlandi, R. Boudon, M. Cherkaoui et B. Valade, où une définition détaillée de la « *Violence collective* » passe par les « *théories du calcul individuel* », les « *théories du milieu violent* », les « *théories de la rupture morale* » et les « *théories de la rationalité de groupe* » :

> « *La violence collective désigne un groupe de phénomènes qui a attiré l'attention des sociologies depuis les premiers jours de la discipline. Le groupe en question est extrêmement hétérogène, pouvant aller d'événements évanescents et apparemment spontanés comme le hooliganisme entourant le football et les affrontements entre gangs urbains ou groupes ethniques, les lynchages et autres formes de justice populaire violence, jusqu'à des phénomènes plus organisés et de plus longue durée comme les guérillas et révolutions* » (Borlandi et *al.*, 2005, 736-740).

Le conflit, ou plutôt les « *théories du conflit* », y sont abordées, elles, dans une démarche purement polémologique à envergure des sciences politiques (pp. 120-122) :

> « *On peut faire remonter la préhistoire des théories du conflit à Thucydide, Machiavel, ou à d'autres historiens qui analysèrent la politique comme une lutte pour le pouvoir masquée par des idéalisations trompeuses. Marx et Engels élargirent cette perspective, pour envisager toute vie économique et sociale comme un conflit d'intérêts masqué par des idéologies. Max Weber développa une conception multidimensionnelle du conflit, au sein d'arènes constituées par les classes économiques, les pouvoirs politiques et organisationnels ou les statuts culturels* » (p.120).

Nous pouvons voir combien les lieux communs de la *praxis* exprimés par ces dictionnaires références sont orientés par la démarche politiste et une approche institutionnelle des concepts de violence et de conflit. Le « *lexique sociologique* » édité par « *Dalloz* » offre une définition plus synthétique et fonctionnelle de la violence, axée dans la finalité d'éclairer

une lecture juridique (Alpes et *al.,* 2010, 360-361). Il permet de compléter la définition de l'ouvrage faisant référence en matière de lexique juridique, le « *Vocabulaire juridique* » de G. Cornu (Cornu et *al*., 2016, 1078) :

> « *Au sens courant, caractérise l'usage de la force physique (brutalité, crime, etc.) ou mentale (harcèlement, violence psychologique ou verbale, etc.) afin d'imposer sa propre volonté contre celle d'autrui. La violence peut être le fait d'un individu ou d'un groupe. On distingue la violence qui vise les personnes de celles qui a pour but l'appropriation des biens convoités. Son aspect objectif (nombre de crimes, victimes d'une guerre...) est difficile à isoler car la violence comporte une large composante subjective* » (Alpes et *al.,* 2017, 408).
> « *N. f – du latin Violentia, à basse époque -cia. Sens général : Contrainte illicite, acte de force dont le caractère illégitime tient (par atteinte à la paix et à la liberté) à la brutalité du procédé employé (violence physique ou corporelle, matérielle) ou (et), par effet d'intimidation, à la peur inspirée (violence morale)* » (Cornu et *al*., 2016, 1078).

Les définitions du conflit sous l'angle sociologique (Alpes et *al*., 2010, 53) et juridique (Cornu et *al*., 2016, 232) suivent le même procédé de rapprochement.

> « *Opposition entre des individus ou des groupes sociaux défendant des valeurs ou des intérêts divergents, et cherchant à instaurer un rapport de force en leur faveur. Au sein des divers paradigmes sociologiques on distingue souvent ceux qui privilégient l'ordre social et l'intégration et ceux qui privilégient les conflits. Le conflit s'oppose aussi au consensus [Précision de trois paradigmes du conflit]* » (Alpes et *al*., 2017, 61).
> « *Conflit : N. m. Lat. De basse époque, conflictus, dérivé de confligere : heurter, frapper ensemble. (1) Opposition de vues ou d'intérêts ; mésentente, situation critique de désaccord pouvant dégénérer en litige ou en procès ou affrontement de fait (violence, voie de fait, etc.)* » (Cornu et *al.*, 2016, 232).

Le conflit est la raison d'être du Droit et la seule définition normée de la violence est celle véhiculée par le Droit, qui ne définit d'ailleurs pas la violence, mais ses manifestations, les violences. Il va d'ailleurs distinguer entre les violences volontaires et involontaires – cette distinction est très importante en droit pénal. Le droit civil aborde lui la question plus sous l'angle des conséquences de l'acte violent, par le biais de la responsabilité. Les situations qui nous intéressent sont celles aboutissant à des blessures physiques, telles que catégorisées en violences graves et légères, normées dans le code pénal (Art. 222-1 ; 222-7 ; 222-9 ; 222-11. 222-13 ; R624-1 ; encadré ci-dessous).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les violences corporelles

Violences graves

Art 221-1 Le fait de donner volontairement la mort à autrui constitue un meurtre. Il est puni de trente ans de réclusion criminelle.

Art 222-7 Les violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner sont punies de quinze ans de réclusion criminelle.

Art 222-9 Les violences ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente sont punies de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

Art 222-11 Les violences ayant entraîné une incapacité totale de travail pendant plus de huit jours sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Art. 222-13 Les violences ayant entraîné une incapacité de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ayant entraîné aucune incapacité de travail sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende, lorsque : [liste de facteurs aggravants].

Précisions sur les « *définitions des violences* » (n°1-38) sur les « *qualifications* » (n°39-79), sur les « *circonstances aggravantes* » (n°80-151)

Violences légères

Art R624-1 (Des violences légères) Hors le cas prévu par les articles 222-13 et 222-14, les violences volontaires n'ayant entraîné aucune incapacité totale de travail sont punies de l'amende prévue pour les contraventions de la 4è classe.
Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également les peines complémentaires suivantes :
1° La suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle ;
2° L'interdiction de détenir ou de porter, pour une durée de trois ans au plus, une arme soumise à autorisation ;
3° La confiscation d'une ou plusieurs armes dont le condamné est propriétaire ou dont il a la libre disposition ;
4° Le retrait du permis de chasser, avec interdiction de solliciter la délivrance d'un nouveau permis pendant trois ans au plus ;
5° La confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.
Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation de la contravention prévue au présent article est puni des mêmes peines.
[…]

Entre autres exemples cités, sont des violences légères :

Le fait de décoiffer une jeune fille dans un bal. (Crim. 26 janv 1878 : DP 1878. 1. 240) ;
Le fait de se précipiter sur une personne et de la bousculer (Crim. 19 avr 1958 : Bull. crim. N°321) ;
Le fait d'avoir porté deux gifles à la victime (T. pol. Aix-en Provence, 12 jan. 1983 ; Gaz. Pal. 1983. 2. 728, note Doucet ; RSC 1984, 74, obs. Levasseur) ;
Le fait de secouer une personne par les épaules (en l'espèce, fait d'un époux sur son épouse) (Crim. 27 janv. 1987 : Gaz. Pal. 1987. 1. Somm. 203 ; ESC 1987. 876, obs. Levasseur) ;

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les approches globales de sociologie politique ou de philosophie politique tiennent la part centrale de la définition du conflit et des violences. Les recherches en histoire, en sociologie politique et en sciences politiques représentent une grande partie des recherches sur les violences. Plutôt que de les contourner dans une approche purement interactionniste centrée exclusivement sur l'action, nous proposons de les mobiliser pour réfléchir à la notion de violence, essentielle pour saisir la graduation des actions et réactions et leurs relativités.

Les travaux de R. Muchembled donnent une première ouverture vers une relativisation de la notion de violence par une histoire comparée des « *violences de sang* » dans les époques moderne et contemporaine (Muchembled, 2008). Il montre que la violence, loin d'être un fait nouveau, connaît des mutations. Sa thèse est celle d'une violence présentant finalement une certaine constance, mais dont les variations résideraient dans la définition du seuil de déviance les qualifiant ; à certains époques et dans certains contextes, des violences de sang sont valorisées et d'autres prohibées par exemple. Il rejoint la thèse du « *processus de civilisation* » de N. Elias (Elias, 1973 [1939]), mais aussi la thèse de M. Foucault du développement d'un « *biopouvoir* », où outre l'acquisition du monopole de l'usage légitime de la force, l'Etat structurerait un « *autocontrôle* » des corps et de la productivité par un système d'inculcation de valeurs de préservation de l'intégrité corporelle liées à des valeurs morales et spirituelles (Foucault, 1993 [1975] ; 2004 [1978]).

Selon R. Muchembled, la « *sensibilité sécuritaire* » actuelle est due aux médias, construisant des catégories d'acteurs mais aussi d'actions et de ressentis. En ce sens, le traitement médiatique des événementiels par la presse locale montré par V. Croissant et B. Toullec n'est pas sans rappeler le traitement des événements violents survenant dans l'ordre social des établissements de nuit (Croissant, Toullec, 2011). L. Mucchielli, spécialiste du discours médiatique et politique sur les violences, seconde D. Duprez dans un article présentant l'aspect utilitaire de « *la violence dans les explications des désordres urbains proposées par médias et politiques* » (Duprez, Mucchielli, 2000). Selon L. Muchielli, la violence urbaine est en partie une construction des instances policières, comme outil de propagande politique (Mucchielli, 2000). Il remet en cause l'idée d'un accroissement des violences interpersonnelles en questionnant le « *sentiment de violence* » (2008), puis questionne l'efficacité de la vidéosurveillance (2016).

En sciences sociales, la notion de violence est souvent étroitement liée aux notions de sentiment de sécurité et de préoccupation sécuritaire. L. Febvre, militant pour une histoire des sentiments, montre la part prise par le « *complexe de sentiment* » qu'est le « *sentiment de*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

sécurité » comme élément anthropologiquement central, découlant du « *besoin d'assurances* » conceptualisé par J. Halpérin (Febvre, 1956). Son argumentaire du développement du sentiment de sécurité s'appuie notamment sur l'évolution de la pensée religieuse occidentale, par l'assurance du paradis, de la grâce, du pardon, et les rituels qui garantissent la présence de Dieu.

On le voit, la notion de violence et la notion de sécurité sont essentiellement liées par une dimension de sentiment, de perception. H. Lagrange reprend donc le concept de sentiment de sécurité, proposant cette fois une approche empirique sur l'appréhension et les préoccupations sécuritaires par une étude comparée entre milieu urbain et rural, menée en Isère en 1986 (Lagrange, 1992). Il montre que l'adéquation entre délinquance et sentiment d'inquiétude n'est pas valable dans le milieu rural. La préoccupation vécue n'est pas nécessairement liée aux prises de position sécuritaires (pp. 5-7). Une comparaison entre préoccupation sécuritaire et peur personnelle montre que la préoccupation sécuritaire est plus fréquente en village qu'en ville, chez tous les profils d'individus, indépendamment du genre et de l'âge ; il s'agit d'un jugement orienté par des valeurs (p. 9). La peur personnelle, en revanche, est corrélée à l'âge et au genre ; faible chez les moins de 45 ans, elle monte entre 45 et 50 ans. Le discours sécuritaire n'est pas lié à une « *peur vécue et quasi privée* », mais aux sociabilités ; il existe bien un lien d'influence entre préoccupation, appréhension et sociabilités (p. 24). En finalité, les appréhensions des habitants des petites communes sont largement indépendantes des appréhensions vécues (p. 25). L'imaginaire et le discours contribuent bien à fortement structurer la peur et le ressenti de la violence.

A. Nenquin propose la constitution de l'insécurité comme objet sociologique, interrogeant la dialectique entre l'insécurité et certaines formes de conflits, dans une société où l'Etat a le monopole de l'usage légitimé de la force (Nenquin, 1993). Selon elle, la « *sociologie du pénal* » associe jusque-là l'insécurité à la « *peur du crime* », même si certains distinguent la peur personnelle et l'inquiétude générale (pp. 111-112). Dans ce cadre, le sentiment d'insécurité pourrait se comprendre comme une forme d'« *angoisse du chaos* », c'est-à-dire une interrogation identitaire individuelle et collective sur ce qu'on « *ne peut penser* », sur les situations d'ordre ou de désordre absolu, où l'acteur serait complètement perdu. Cette conception est pleinement totalisante, dépassant l'échelle macroscopique pour devenir universaliste, les différentes conceptions de l'insécurité étant sans cesse ramenées à une idée de « *guerre sociale* ». Elle réifie la société qu'elle en arrive à comparer à l'individu, en suggérant que l'émotion représentant le sentiment d'insécurité est :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> « *Un peu à la société ce que le sentiment de peur est à l'individu* [...] *L'insécurité exprime la peur du dévoilement des structures du pouvoir et des tensions sociales violentes, jusque là masquées derrière le "consensus" démocratique, et celle d'une vision de la société comme lieu d'affrontement d'individus ou de groupes agissant selon leur unique et propre intérêt* » (p. 123).

On retrouve donc ici cette approche centrée sur le conflit social exprimée par les définitions proposées par les dictionnaires de sociologie. Dans la même veine, selon S. Roché, l'insécurité serait croissante depuis une quarantaine d'années (Roché, 1998). Sa sociologie politique de la déviance et de la délinquance alterne entre niveau national et départemental à partir de statistiques de police. L. Mucchielli en fait une critique cinglante comme étude sociologique (Mucchielli, 1999). Il s'agirait d'une démarche philosophique, basée sur des raisonnements historiques et des discours politiques, davantage que d'une démarche sociologique, basée sur des études empiriques. Cette vague de construction du discours sécuritaire des années 1990 est souvent structurée dans une approche comparée avec les USA, comme l'exemple d'une publication de S. Body-Gendrot peut l'illustrer (Body-Gendrot, 1993). Spécialiste des USA, étudiant les violences à échelle macroscopique, elle présente une étude comparée franco-américano-britannique sur les dynamiques identitaires dans les « *banlieues* »[39]. Elle y tient un discours commun des années 1990 et de la première moitié des années 2000 suggérant une situation de glissement vers une américanisation de la violence dans les quartiers défavorisés des villes françaises, postulant que les banlieues françaises et britanniques suivraient le modèle américain. Selon elle les troubles des banlieues du début des années 1990 proviendraient de véritables émeutes à venir, sur le modèle des émeutes identitaires américaines. Il semblerait que, s'il y a bien eu de nouvelles "*violences urbaines*", un concept hautement politique dont nous peinons à percevoir les débuts et fins, et s'il y a bien eu de très fortes tensions ces vingt-cinq dernières années, la situation ne soit en rien comparables avec le modèle des USA alors évoqué. La différence de structures géographiques et de dynamiques identitaires des modèles urbains états-uniens et français questionne une comparaison aussi marquée.

Ce discours est pourtant celui des experts. P. Milburn revient sur la construction des "experts" et des apparences de ce « *discours expert* » sur les violences dans les années 1990, qu'il restitue dans son contexte sociopolitique, mais aussi technique, avec l'évolution des « *mass-médias* » (Milburn, 2000). Par une analyse de revue de presse il montre comment la

[39] Nous mettons le terme entre guillemet pour la citer en reprenant sa désignation. Le terme banlieue semble en effet suspect pour parler de la délinquance dans les villes états-uniennes, d'une configuration urbaine totalement différente des villes françaises et britanniques.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

violence est un « *lieu commun de la déviance* » (p. 332), rappelant le manque de fiabilité des données concernant les recherches en sciences sociales sur les violences (p. 333)[40]. La rhétorique experte sur les violences est avant tout liée à l'action publique (p. 339). La violence sert davantage à évoquer son contexte, à montrer des déviances sociales, qu'elle n'intéresse en elle-même. Les « *incivilités* » sont une « *construction savante* » et une « *catégorie infra-pénale* » (p. 336), un concept amené et développé, là encore, par S. Roché.

> « *Il apparaît en réalité que la notion résulte de l'importation de considérations mi-scientifiques, mi-politiques développées aux USA, hybridées avec des concepts européens. Les " nombreux travaux " et " recherches étrangères récentes " renvoient plus particulièrement aux publications qui ont servi de référence aux politiques de sécurité urbaine aux USA au cours des années 1990 (Wacquant, 1999). Sans vouloir se prononcer sur la validité scientifique de ces travaux, il convient toutefois de noter leur inscription dans un courant de psychosociologie comportementaliste et expérimentale, qui problématise la diffusion d'un comportement dans son environnement. C'est dans cette tradition qu'il faut situer la désormais mythique " théorie de la vitre cassée ", qui inspire la notion d'incivilités* » (p. 337).

P. Milburn confirme la difficulté épistémologique de désignation de la violence et propose une autre méthode de classification pour une analyse des illégalismes du quotidien.

> « *Le souci épistémologique qui est le nôtre vise en effet à éviter l'aporie majeure de la démarche nominaliste et taxinomiste, qui consiste à susciter une catégorie pour y intégrer une série plus ou moins précise de comportements. À cette fin, nous nous appuyons sur la diversité des réalités telles qu'elles sont constituées socialement par les acteurs sociaux. Les diverses étapes de classification et de regroupement doivent répondre aux impératifs des logiques qui animent les réalités ainsi désignées* » (p. 341).

Il souligne un décalage entre situations observées, discours scientifique et action publique.

> « *Il apparaît, au regard des données dont nous disposons, un décalage important entre, d'une part, les topiques du discours scientifique et de l'action publique, et de l'autre les réalités empiriques en matière de désordres sociaux, d'illégalismes et d'insécurité. En effet, le diptyque qui fait de la "violence" et des "incivilités" les grandes catégories de celle-ci, ne correspond pas aux situations de désordre social telles qu'on peut les mesurer sur un plan local* » (p. 347).

Ce discours sécuritaire a infusé à échelle locale et depuis le début des années 2000, il a été possible d'assister à la création d'une « *ingénierie de la sécurité* » municipale. À partir de la problématique de la place du maire dans la sécurité publique et de ses pouvoirs de police, T. Le Goff montre comment l'insécurité est devenue un enjeu des débats électoraux

---

[40] « *Les analystes de la thématique de l'insécurité s'appuient pour l'essentiel sur des données statistiques de grande échelle concernant les crimes avérés, comme observatoire de l'évolution de la violence* ».
(Milburn, 2000, 333 ; mentionne : Roche, 1998b ; Lagrange, 1998)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

municipaux de 1980 à 2001, des débats montrant une méconnaissance des pouvoir de police des maires par les administrés (Le Goff, 2005, 423). De fait, les maires revendiquent alors plus de pouvoirs, exigeant d'obtenir les moyens de mettre en place des politiques de tranquillité publiques allant de paire avec le développement du discours sur la délinquance (p. 425) ; un organe spécifique de sécurité est alors créé au sein des appareils municipaux, variant de nom selon l'idéologie mise en avant par le maire (p. 429). Au début des années 2000, avec l'argument de répondre à ces "*nécessités*" sécuritaires, les maires émettent régulièrement des arrêtés interdisant la circulation d'un type de personne sur certaines zones, des arrêtés régulièrement annulés par le juge administratif, mais brandit comme démonstrations d'autorité (p. 430). Cette appropriation du discours génère la promotion d'une « *ingénierie de la sécurité* », l'insécurité est instrumentalisée, comme l'illustre l'analyse des discours des élections municipales de la ville de Nantes pour 2001 (p. 433).

Cette violence urbaine n'est pas celle des individus isolés, elle est celle des bandes. Dans son « *histoire de la violence* », R. Muchembled traite des bandes en défendant la thèse d'une violence en grande partie centrée sur la jeunesse et l'insertion des jeunes dans la société normalisée des adultes (Muchembled, 2008). J. Donzelot montre ce qu'il appelle une « *furia législative* » entre 2002 et 2008, allant dans le sens de l'aggravation des sanctions sur les mineurs, d'une « *prévention sociale* » durant les 30 Glorieuses, à une « *prévention pénale* » (Donzelot, 2009). J. Dufour, commissaire de police chargé du plan de lutte anti bandes à la préfecture de police de Paris, propose un article intéressant en ce qu'il montre le fossé entre la recherche sociologique et le discours d'action des forces de l'ordre (Dufour, 2013). Cet article, sous-titrant « *de la voyoucratie des cités…* » (p. 14) « *à l'émergence d'un néo-banditisme* » est déconnecté de toute préoccupation sociologique (p. 16). On peut se demander en quoi le banditisme décrit est-il nouveau, tant il répond des caractéristiques du système du "*milieu*", de la mafia tel qu'il peut se constituer sur d'autres continents et tel qu'il existe et a existé en France (Pierrat, 2008). L'auteur prône une « *pro-action* » qui « *doit conduire à agir "ex-ante", une doctrine déjà établie en Grande-Bretagne avec le NCIS fin XXème, et en Europe en 2010* ». Cette démarche est fondée sur le prétendu enseignement « *prévenir la criminalité, cela signifie aller à la racine du mal et ne pas uniquement s'occuper des actions criminelles commises et de leurs conséquences* » (p. 18), une politique mise en avant dans le livre blanc de la sécurité intérieure d'octobre 2011. Un de ses objectifs est de « *judiciariser* » la société (p. 22) ; « *la judiciarisassion du renseignement pré-judiciaire est recherchée* » (p. 23). L'axiologie de la violence est donc bien une construction juridico-politique.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les phénomènes violents montrés par les médias mettent souvent en jeu la dimension identitaire. Cette thématique ne peut non plus être contournée, et à cet effet nous renvoyons aux travaux de trois auteurs et d'une équipe de recherche. En premier lieu à l'ouvrage de T. Sauvadet, *Le capital guerrier, solidarité et concurrence entre jeunes de cité*, proposant une analyse du « *capital guerrier* » chez les jeunes de cité à partir d'une enquête menée dans une « *cité* » du nord et une cité sud de Paris, ainsi que dans une troisième cité à Marseille (Sauvadet, 2006). Il identifie les « *jeunes de cité* » et en dresse une typologie sur la base des dispositions de ce capital guerrier, comprenant aussi des ressources relationnelles ; pouvant être accumulé et pour partie hérité, comme tout capital.

La dialectique entre l'identité de groupe et le conflit pose la question de l'honneur, que nous mobilisons en prenant un texte, de P. Faure, cette fois, pour référence (Faure, 2010). Ce dernier étudie la notion d'honneur chez les gitans à partir d'une ethnographie menée dans différents quartiers de Montpellier. Il mobilise l'angle de la question religieuse dans une période de sécularisation portant un trouble des identités religieuses comme point d'entrée. Cet article montre la dimension collective de l'honneur avant d'en extraire les parts familiale et individuelle (pp. 83-86), rappelant enfin que l'honneur a une part importante dans la confiance et l'estime de soi (pp. 85-87).

Le texte qui semble le mieux décrire des violences dans les « *quartiers* » en questionnant virilité et honneur semble être un article de M. Mohammed montrant de manière très pertinente les enjeux de justice autonome, dans des systèmes de normes parallèles par ce qu'il nomme les « *embrouilles* » de quartier (Mohammed, 2009, 176). Ce troisième texte permet d'articuler dynamiques identitaires et violence, par le cas ultra-stigmatisé des "*quartiers*", qui présentent néanmoins des spécificités bien réelles incontournables. Selon lui ces embrouilles ont

> « *Une organisation spécifique et une réelle autonomie. Elles rendent visible la persistance d'une conflictualité vicinale et vindicative, restée hors du champ étatique des régulations pénales. Une conflictualité inscrite dans la vie locale, enracinée dans l'informalité de l'interconnaissance et s'appuyant sur des valeurs telles que l'honneur, la réputation et la virilité. Ces valeurs dominantes par le passé, avaient des fonctions communautaires de régulation, elles sont aujourd'hui illégitimes et jugées anachroniques (Robert, 1999). Ces formes de violences résistent également au mouvement de judiciarisation de la société française (Mucchielli, 2008)* ».

Il est à préciser qu'aucune embrouille de quartier n'a été notée en établissement sur le terrain doctoral, juste une aux abords du "*Galion*". Des règlements de comptes et démonstrations inter et intra-communautaires, rares, ont été observés, mais aucune embrouille

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de "*quartier*", là où elles étaient quotidiennes en 2008-2011. La population des "*quartiers*" telle qu'elle a existé, transportant avec elle les normes et embrouilles du quartier, n'existe presque plus dans les établissements de nuit du centre-ville de Rennes. Nous ne sommes pour l'instant pas en mesure de questionner ce résultat, simplement de constater qu'il existe toujours des démarches communautaires, mais qu'elles ne sont plus liées aux "*quartiers*" sur le territoire du centre-ville enquêté. Pour illustration, la revendication de l'appartenance à tel ou tel "*quartier*" n'est apparue qu'une fois dans les menaces, sur une centaine de soirées, alors qu'elle ressortait tous les week-ends et pouvait ressortir plusieurs fois en une soirée durant les terrains préliminaires. En 2009, M. Mohammed confirme l'existence d'une logique guerrière imprégnant les activités de ces jeunes sous la plupart de leurs activités collectives, fut-elle symbolique, comme « *les activités sportives, les défis ludiques et les joutes oratoires* » (p. 183). Selon lui, on trouve des "*Bandes de quartier*" et des bandes mixtes, ce que nos observations passées ont corroborées (p. 184-185). L'évolution des observations en établissements de nuit pose cependant la question de la persistance de ces bandes, de leurs éventuelles mutations, et ensuite de leurs nouvelles modalités de loisirs nocturnes.

Si notre terrain s'éloigne des "*quartiers*", le modèle de l'embrouille n'en semble pas moins intéressant, comme forme très développée, et même systémisée, de ce que nous appellerons un conflit rémanent. Il rappelle que :

> « *De nombreuses recherches ont montré l'articulation de ces violences avec l'importance accordée en milieu populaire, à l'honneur, à l'image de soi, aux conduites viriles par l'usage de la force physique et de l'intimidation (Mauger, 1998 ; Robert, 1966 ; Sauvadet, 2006). P. Robert montre par ailleurs, que l'intensité de ces conduites honorifiques dépend grandement de la conjoncture (Robert, 1999)* [...] *Ces affrontements sont enracinés dans l'histoire et le fonctionnement des territoires. Les jeunes y sont porteurs d'une mémoire collective, partagée, transmise et régulièrement actualisée (Halbwachs, 1950)* ».

Les violences corporelles de la bagarre et des rixes n'y sont qu'un maillon d'expression du « *truc de ouf* » pour reprendre une expression émique, soit la capacité de franchissement des limites et de surenchère (p. 181).

> « *Bagarre, sport, scolarité, séduction, " bizness ", " intelligence ", apparence vestimentaire… la liste n'est pas exhaustive, mais elle suggère de ne pas considérer l'aisance dans l'affrontement comme le seul créneau de gratification. La surface des réputations ne se réduit pas aux échanges violents, et il existe plusieurs manières de faire parler de soi. Mais dans l'espace public, les performances viriles et transgressives dominent les autres voies d'accomplissement (sport, réussite scolaire, religion, militantisme, arts urbains, etc.). Cette supériorité repose sur la pression psychologique, la force physique et la plus forte propension à soumettre autrui* » (p. 182).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Dans un tel cadre, la confrontation physique permet de prouver tout à la fois ces différentes facettes de la domination sur soi et sur l'autre. Il y a quelques années, il avait été dit à maintes répétitions de l'enquêteur ou de tel ou tel autre de ses co-équipiers qu'il était un "*ouf*", ou encore un "*gue-din*" (dingue), dans une dimension alors non comprise par les intéressés. Ceux-ci n'y entendaient pas l'aspect positif, hormis, intuitivement. Cela semblait clairement indiquer qu'ils faisaient peur, mais cela voulait-il dire qu'ils faisaient bien leur travail ? Ce qualificatif semblait mêler l'irrationalité, la violence et même une forme de bêtise, pourtant désignée avec une certaine forme d'admiration. Les agents de la discothèque la "*Loco*", où la clientèle dite de "*cité*" aimait alors à sortir, ont d'ailleurs cette réputation de longue date. Il est arrivé régulièrement que lorsqu'un jeune s'échauffe, un autre vienne le prendre par le bras « *wesh, pas lui, c'est un ouf mon frère !* », ou encore qu'un client plaisante en disant qu'il allait « *foutre la merde* », ou menace de ceci ou cela, et qu'un autre l'interrompe d'un « *walah t'es pas bien toi, les videurs c'est des ouf ici !* ». Des propos tenus avec une attitude mêlée de crainte, de respect et de complicité, parfois même appuyée d'un sourire. On retrouve ici à échelle de l'établissement et de l'équipe des agents ce que M. Mohammed montre à échelle de la "*cité*".

> « *La cité d'appartenance doit être dangereuse, chaude, une cité de oufs (fous). C'est d'ailleurs dans ce mécanisme concurrentiel que se situe le principal danger de ces affrontements. Que ce soit en interne (positions individuelles) ou en opposition (hiérarchie des groupes et des quartiers), la promotion passe par la surenchère. Les coups rendus doivent être plus intenses que les coups reçus et lorsque rien ne vient refroidir la dynamique, les dégâts physiques peuvent être importants. Ce type de surenchère possède un terme largement utilisé par les jeunes concernés : le truc de ouf (truc de fou). Mais le ouf d'aujourd'hui n'est pas forcément déviant, ni forcément membre d'une bande. Le ouf est l'auteur du dépassement, le leader en cas de tensions. Il permet au groupe d'aller plus loin, de dépasser le statu quo* » (p. 182).

Il en va de même en discothèque, où, à l'époque, les jeunes de cité savent qu'à la surenchère, ils risquent de perdre. Comme le disent souvent les videurs et portiers, « *tu peux jouer aux cons, mais tu risques de perdre* ». Nous avons ici l'expression d'une axiologie de la violence alternative montrant l'existence d'autres modèles d'intériorisation des brutalités.

Ce texte permet de saisir la confrontation physique dans une architecture sociale bien plus complexe qu'une analyse autour des seuls actes physiquement violents, ou de la seule violence comme facteur de mécontentement. Les embrouilles offrent un pont vers une « *carrière* » déviante violente (Becker, 1985). Dans une démarche compréhensive, D. Bodin et son équipe analysent les étapes de la carrière violente groupale à long terme des « *hooligans* », l'intégration, la sortie, mais aussi le retour dans le groupe qui fait écho à cette

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

incorporation de la violence (Bodin et *al*., 2013). Pour ces auteurs, la violence n'est qu'une expression finale et leur article cherche à « *dépasser le constat des violences observables pour comprendre intimement les comportements violents* » (p. 6). Nous retrouvons ces étapes chez certains videurs et portiers, dans leur rapport à l'ordre social des établissements de nuit, à l'exercice professionnel et aux actions brutales. L'entrée se fait par une première expérience de la violence, entre hasard et programmation, une « *expérience inaugurale* » (Becker, 1985), « *Rares sont ceux qui viennent, dès la première fois, délibérément pour se battre* » (p. 11). Ils montrent qu'il est possible de se construire une identité individuelle à travers la violence (p. 12), permettant ensuite d'exister à travers elle (p. 13). Les situations d'abandon et de reprise sont particulièrement probantes ; l'âge pouvant faire quitter la carrière, essentiellement par *« le sentiment de vieillir et de ne plus tout à fait partager les mêmes valeurs avec les nouveaux* » (p. 17). La sortie se fait souvent par une prise de conscience suite à un « *événement déclencheur* », une sorte de rupture les menant à s'interroger (*idem*). Le retour, lui, serait lié à l'ennui (p.20), à la rupture (p. 21) ou la perte d'un emploi (p. 22), comme c'était le cas chez les agents de sécurité en établissements de nuit avant la normalisation de la profession, alors qu'elle était un appoint accessible sans carte professionnelle. Un point de l'identité du hooligan rappelle la rationalisation des brutalités chez certains agents de sécurité en établissements de nuit : « *"mieux vaut une identité monstrueuse que pas d'identité du tout" constitue le socle qui donne corps et sens aux actes violents* » (p. 24).

b. De l'approche psycho-clinicienne du conflit et de la violence à la notion d’empathie

Les définitions courantes des violences sont donc fortement construites par le discours sociopolitique et tendent à s’agréger dans une dualité entre institutions étatiques et rébellion notamment des quartiers ou "*groupes identitaires*". Ces définitions voient leur axiologie renforcée par le deuxième grand courant constructeur du discours sur les violences, d’orientation psychologique et psychanalytique, à tendance criminologique.

Certains travaux tentent aussi de se porter sur les violences de groupe avec un succès très limité, comme L. Brunet par exemple, simplifiant la problématique de manière inquiétante avec la conceptualisation d'une « *violence psychique groupale* » (Brunet, 2007). Il n'apporte rien de nouveau en rappelant que l'individu peut se réfugier derrière le groupe, permettant à un individu qui ne s’en soupçonnerait pas la capacité de s'adonner à des violences, car protégé par ce qu'il nomme une « *membrane psychique groupale* ». Un article

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ancré dans l'actualité suite à une tuerie survenue le 13 septembre 2006 à Montréal lié à une secte, mais ne pouvant se retenir de mobiliser les éternels exemples de la *Shoa* et du massacre-génocide rwandais.

Jusque dans les années 1990, la violence, lorsqu'il ne s'agit pas d'une violence institutionnelle, est profondément accaparée par la psychologie clinique, dans une dimension humaniste totalisante. Chercher la violence, c'est aller chercher dans les profondeurs ou chez l'autre exotique, ce n'est pas analyser les actions de surface, et moins encore celles qui nous pourraient être "ordinaires", la violence est pathologique. R. Girard illustre cette tendance à ses fondements (Girard, 2016 [1972]). En se basant sur des études antérieures d'ethnologie et de psychologie psychanalytique, il défend la thèse d'un équilibre entre une violence fondatrice et une notion de sacrifice qui permettrait de la canaliser.

La violence est un sujet récurrent de la revue de psychanalyse « *Topique* ». G. Navet et P. Vermen, dont la base du paradigme est de mettre fin à la violence, y soutiennent qu'elle a toujours été un des défis centraux de la philosophie et des sciences politiques, en omettant de préciser que celles-ci n'y ont pas toujours vu un élément constitutivement toxique (Navet, Vermeren, 2003). Ils illustrent le ton des recherches sur la violence en développant les raisons qui pourraient expliquer le fait que la violence continue à exister et à évoluer (p. 43). Ils questionnent la violence autour de modèles de philosophie politique, le « *modèle juridico-étatique* » (p. 44), le « *modèle révolutionnaire* » (p. 45), et le « *modèle néolibéral* » (p. 46). Cette approche très généraliste inclut parmi les violences « *la peur généralisée de l'autre, l'exclusion, la violence suicidaire, les violences ethniques* » (p. 47). Une approche, qui comme souvent, ne peut s'empêcher de faire un détour par le nazisme, y ajoutant cette fois le cas de la torture en Algérie (p. 48).

Si nous sommes très frileux à l'usage de la psychologie clinique dans le cadre d'une thèse de sociologie, une analyse de la violence et surtout du conflit interpersonnel peut difficilement s'envisager sans mobiliser le champ conceptuel de l'empathie, qui y reste fortement connecté. Le positionnement des acteurs dans l'ordre des interactions, l'évaluation des risques et l'évaluation de l'agression et de la violence mobilisent l'empathie. Nous y entrons par l'intermédiaire de J. Angelergues (Angelergues, 2004, 869) :

> « *Pour le Psychoanalytic Terms & Concepts, glossaire de l'American Psychoanalytic Association, l'empathie renvoie au feeling into alors que la sympathie est liée au feeling with ; l'Index thématique des œuvres de Freud de Delrieu ne consacre pas d'entrée spécifique à Einfühlung, pas plus que le Vocabulaire de la psychanalyse de Laplanche et Pontalis. Le Dictionnaire*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> *alphabétique et analogique de la langue française (Le Robert), en 1981, n'admet ce mot que dans son Supplément, en le qualifiant de néologisme et en y adjoignant une citation d'un certain F. Cloutier : "... espèce de capacité de sentir par l'intérieur qui dépasse la simple compréhension"* ».

Il confirme un développement moralisateur et idéalisant allant avec le développement de la notion et restitue la place du développement de l'empathie dans le champ psychanalytique au niveau de son usage dans la thérapie. Le souci du concept d'empathie en psychanalyse reste en effet qu'il existe un amalgame entre son sens général et sa mobilisation fonctionnelle thérapeutique. M. Samy propose un court article sur le lien entre l'ennemi et la dimension empathique dans le conflit illustrant l'imbroglio entre volonté de soin et analyse des violences (Samy, 2002). Nous rejoignons l'auteur sur son second postulat qui est que les conflits ne sont pas nécessairement « *indésirables, donc à "résoudre", comme autant de problèmes* », et ici seulement. Hors de ce point le texte défend certaines idées distantes voire opposées à la sociologie et à l'ethnologie contemporaine.

Selon l'auteur, lors d'un conflit, il n'y a la place que pour une « *victime* » et un « *agresseur* », un acteur témoin prenant nécessairement parti pour l'un des acteurs (p. 516). Une vision très réductrice qui pose question lorsque trois parties sont engagées et qu'un tiers intervient, ou lorsqu'un acteur est pris dans un dilemme en raison d'une équivalence des motivations de part et d'autre, ou encore lorsque de nouvelles explications de cadres surviennent, ou bien lorsque le raisonnement alterne de l'un à l'autre. La conclusion de l'article est édifiante :

> « *En nous éclairant sur les fondements de la relation objectale, la psychanalyse contribue à définir les conditions nécessaires à une résolution pacifique des conflits à travers le dialogue. Le concept de la double empathie se veut un petit pas dans cet effort pour civiliser les conflits, pour les humaniser* » (p. 517).

Peut-on davantage réifier les représentations conflictuelles ? Peut-on être davantage totalisant et davantage moraliser des processus d'interactions complexes ? C'est alors qu'un article de N. Georgieff présente tout son intérêt, rappelant la variabilité des approches de l'empathie par les différentes psychologies, et pas seulement la psychologie clinique (Georgieff, 2008, 360) :

> « *Le terme d'empathie désigne sans doute un même objet, une même réalité, mais chaque usage, en clinique et en neurosciences, en dégage des propriétés ou des caractéristiques différentes* ».

L'empathie est très peu mobilisée en sociologie. O. Zanna aspire à orienter progressivement ces démarches psychologiques vers à une approche sociologique, une démarche peu commune. Postulant, par exemple, que surprotéger les enfants de la douleur

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

peut nuire au processus de socialisation, il tend à montrer que l'expérience partagée de la douleur permettrait de « *trouver l'autre dans un état émotionnel partagé* » (Zanna, 2008, 107). Par son ouvrage « *Le corps dans la relation aux autres, pour une éducation à l'empathie* », O. Zanna installe une sociologie de l'empathie sur des postures épistémologiques importantes (2015). Il propose en premier lieu de « *psychologiser la sociologie et inversement* » (pp. 193-196). Ensuite, il s'inscrit dans une perspective de ce que nous appelons, dans le sillage de B. Albero et C. Brassac (Albéro, Brassac, 2013), une approche praxéologique, très plébiscitée en sciences de l'éducation. Il souligne d'ailleurs que sur le plan de l'empathie, le passage à la pratique demeure faiblement investi par la recherche et que la résolution de cet écueil passe par l'éducation (pp. 8-9). Il s'agit donc d'un guide pratique par des exemples de mise en application, un livre « *à l'adresse des parents, des enseignants, des travailleurs sociaux et de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation* » (p. 11). Le corps sert alors d'élément liant dans l'articulation entre sociologie, psychologie et éducation, autour de l'empathie. À cet effet, il consolide cette porte d'entrée, que nous abordons brièvement en dernière section de thèse et questionnerons dans nos recherches ultérieures, qu'est la douleur.

> « *L'expérience collective de la douleur peut-elle être éducative, rééducative ? Question gênante… On a tôt fait de considérer que toute interrogation sur cette notion, tout recours à la douleur, portent les formes d'une dérive ou de postures punitives. Pourtant, la douleur est consubstantielle à l'état vivant. Une évidence !* »
> (p. 105 ; question initiale de doctorat en psychologie)

Un postulat soutenu par le neuropsychologue et psychiatre J. Decety pour qui la douleur est un « *paradigme d'analyse écologiquement valide* » en matière d'empathie (Decety, 2010, 138-139)[41].

B. Golse et R. Simas, joignant approches psychanalytique et neuropsychologique font référence en matière de clarification des usages de l'empathie, à partir de leur travail sur l' « *empathie primaire* », une dimension physiologique de l'empathie, dont l'acquisition se développerait dès l'âge de nourrisson (Golse, Simas, 2013). Cette recherche souligne le caractère primaire de l'action et l'aspect très chancelant de la notion de "*nature humaine*". R Simas, secondé cette fois par B. Golse, propose une riche revue de littérature amenant à la notion d'intersubjectivité et aux bases neuropsychologiques et psycho dynamiques de l'empathie (Simas, Golse, 2008). S'appuyant sur cette base, les auteurs lient empathie et

[41] « *La perception de la douleur est un paradigme écologiquement valide pour examiner les mécanismes neurophysiologiques qui sous-tendent l'empathie et la sympathie* [...] *Pour résumer, percevoir ou imaginer un autre individu souffrir ou en détresse est associé à des réponses hémodynamiques dans le réseau neuronal traitant les aspects affectifs et sensoriels de la douleur. Ces réponses sont modulées par le contexte social, et par nos attitudes conscientes et non conscientes envers les autres* » (pp. 138-139).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

intersubjectivité, proposant de distinguer un niveau primaire et un niveau « *secondaire* » pour chacune d'entre elles, en fonction notamment de la dimension plus ou moins affective ou cognitive des processus développementaux en jeu. Ils rappellent ainsi les bases neuropsychologiques (avec notamment la prise en compte des neurones-miroirs[42]) et psycho dynamiques de l'empathie et de l'intersubjectivité, avant de finaliser cette démonstration de l'existence d'une empathie primaire par la mise en avant de la dimension neurobiologique (pp. 341-342). Il n'existe pas une empathie monolithique, mais des systèmes neuronaux multiples qui participent à différentes formes de fonctions empathiques, que l'on peut regrouper selon leurs composantes motrices, affectives et cognitives. L'ensemble de ces différentes fonctions impliquant la participation du cortex supérieur temporal (Cit. Blair, 2005). Leur précision du système de la copie afférente est intéressante à prendre en compte pour une analyse du passage à l'acte, en effet, lorsqu'un acteur engage l'action, elle existe préalablement à son esprit en image, atténuant sa réalité (p. 345 ; cit. Blakemore et *al*., 1998). Il est aussi intéressant de constater que « *ces "forward models" ont été retrouvés chez différentes espèces, y compris chez les insectes* » (Cit. Webb, 2004). B. Golse propose aussi un article où il développe le modèle d'une « *intersubjectivité primaire* » et d'une « *intersubjectivité secondaire* », dans une convergence entre psychanalyse et cognition, lui permettant d'établir des processus de développement comportementaux (Golse, 2011, 36). En 2013, il résume les avancées de ses travaux sur l'empathie avec R. Simas en les insérant dans une définition et l'histoire du concept, se centrant sur la formation des personnels médicaux et la formation des thérapeutes (Golse, Simas, 2013). Ils soulignent alors une fois de plus cette dimension double de l'empathie dans l'objet à étudier qu'elle constitue et l'objet méthodologique à développer de manière praxéologique.

A. Smith questionne la « *sympathie* » (Smith, 2004, 765). Nous retrouvons dans ses travaux le recours à la "*nature humaine*" et cette fois la question d'un rapport conscient à la mort qui serait proprement humain[43] (p. 768). Une théorie mise à mal et redressée par l'approche neuropsychologique, cette fois, de J. Decety, reprenant un des aspects fondamentaux de l'empathie, qui est qu'elle « *n'engendre pas systématiquement de sympathie, ni de comportements altruistes associés à la promotion du bien-être d'autrui* », tout en

[42] La découverte des neurones miroirs a suscité beaucoup d'enthousiasme mais serait à limiter dans ses conséquences, particulièrement pour ce qui est de l'empathie (Decety, 2010, 136).

[43] « *De là provient l'un des principes les plus importants de la nature humaine, la peur de la mort. Elle est le grand poison du bonheur, mais aussi ce grand frein à l'injustice dans le genre humain qui, alors qu'elle tourmente et afflige l'individu, préserve et protège la société* » (Smith, 2004, 768).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

rappelant l'histoire estimée du développement de l'empathie chez les mammifères (Decety, 2010, 134). J. Decety restitue la place du « *système limbique* » et des « *cortex cingulaire* » et « *orbito-frontal* » dans l'évaluation et la régulation des émotions (p. 135). Certains comportements altruistes observables chez les animaux ne reposent pas sur l'empathie, l'altruisme est antérieur à l'empathie (p. 141) et sur le plan neuropsychologique les acteurs prennent du plaisir à aider (p. 142).

Dans leur analyse de l'empathie chez les malades dans une même orientation neuropsychologique, P. Narme et ses collaborateurs mobilisent les concepts d'empathie émotionnelle et d'empathie cognitive, développés par J. Decety :

> « *L'empathie émotionnelle (ou contagion émotionnelle ou résonance affective) réfère à la tendance d'un individu à ressentir une émotion isomorphe à celle qu'autrui ressent (par exemple être heureux à la vue de quelqu'un qui exprime de la joie). La perception d'un comportement (par exemple un sourire) activerait automatiquement chez l'observateur ses propres représentations de ce comportement (hypothèse du couplage perception-action) (Decety, Lamm, 2006)*[1] » (Narme et *al*., 2010, 293).

L'empathie cognitive venant s'ajouter à cette empathie émotionnelle :

> « *En plus de cette contagion émotionnelle reflétant l'empathie émotionnelle, l'empathie regroupe également différents processus qui permettent à l'observateur de se distinguer d'autrui, d'adopter sa perspective et de lui attribuer des pensées et des émotions. (Decety, Lamm, 2006)* » (p. 294).

L'approche neuropsychologique permet donc de remettre en question le discours "humaniste" sur l'empathie, mais aussi, par extension, sur certaines dimensions de l'action brutale et du perçu des violences. R. Coutanceau[44] et J. Smith dirigent un ouvrage collectif récent détaillé sur des questions cruciales relatives à la définition de la violence aux personnes, permettant de résumer clairement le paradigme de la violence en psychologie, sous ses multiples facettes (Coutanceau, Smith, 2014). Son troisième chapitre présente les bases neurobiologiques de l'agressivité par une explication du développement de la notion de système limbique et de sa part prise dans les réactions émotionnelles (pp. 36-51). Il développe une approche biologique par une explication du « *système sérotoninergique* » (p. 52) et par une très brève approche éthologique (p. 54), puis survole trois ensembles de théories psychologiques puis trois théories psychanalytiques. Sur le plan psychologique il revient sur les théories sur « *la frustration et l'agressivité* » d'après le groupe de Yale (p. 56), « *les théories des interrelations* » (K. Lewin), et la théorie du « *combat* » (A. Rapaport) (p. 56). Sur

[44] Il est important de préciser que R. Coutanceau est un auteur très controversé, dont les travaux et prises de position publiques confinent souvent au « *para-scientifique* », prêtant à de très vives et abondantes critiques.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

le plan psychanalytique il survole la théorie d'Adler (p. 57), la « *pulsion de mort* » freudienne (p. 58), et enfin l'approche lacanienne de l'agressivité (p. 59).

Cet ouvrage illustre parfaitement les problématiques traditionnelles préoccupant la recherche autour du paradigme de la violence. Les traumatismes, ici à la lumière des neurosciences, où L. Carluer y développe la régulation des émotions en cas de situation traumatique et les états de stress post-traumatique (pp. 67-70) ; les usages de psychotropes, où L. Bègue suggère que l'alcool soit une cause de violence (p. 99), mais aussi que la violence précède la prise de drogue (p. 109) ; l'apprentissage de la violence, développée par R. Coutanceau (p. 117), autour du passage à l'acte (p. 118) ; un passage à l'acte souvent pensé autour des extrêmes, A. Hirschelmann, l'analyse autour de l'homicide (p. 152) et R. Coutanceau par les crimes passionnels (p. 272) ; un passage à l'acte qui est pensé par la « *dissociation structurelle* », ici amenée par J. Smith (p. 198). Toutes les facettes construisant le paradigme de la violence selon la psychologie y sont.

En finalité nous écartons la plupart des références de psychologie clinique. Bien qu'ouverte à la pluridisciplinarité, concernant la définition de la violence, notre démarche reste pleinement sociologique, en conscience des disciplines connexes. Dans la <u>*Revue de psychologie*</u>, A. Lévy questionne le modèle de rationalité dans les violences, la violence « *détruit notre sentiment d'être un, la représentation de notre moi comme une totalité. Nous la ressentons comme un étranger qui se serait emparé de notre être* » (Lévy, 2006, 67).

L'auteur mobilise l'idée de tentation et de la condamner comme « *le mal absolu* », tout en questionnant la "*nature humaine*" et la part animale. Selon lui :

> « *La violence effraye en raison de son caractère excessif et de son intensité folle qui laisse transparaître dans les mots, le regard, la force brute non contrôlée des pulsions susceptibles de nous envahir à tout instant* » (p. 68).

Ce qui effraye les acteurs sociaux serait donc l'absence de contrôle manifestée dans les violences, et donc en terme de sociologie interactionniste situationniste, la transgression potentielle de la discipline, risquant de nuire à la représentation, manifestée à travers les violences. Nous rejoignons le postulat de l'existence de cette peur et de sa part constitutive du sentiment de violence. Les expressions des brutalités ne devraient-elles cependant pas être séparées de ce sentiment de violence ? Les expressions de brutalité ne sont-elles pas un peu plus que ça ? L'auteur remet en cause la notion d'une raison universellement acquise et stable sur les valeurs construites des « *démocraties occidentales* » pour analyser les violences (pp. 75-79). Le fait de mobiliser des "*démocraties occidentales*" comme unité de sens peut

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

surprendre, mais ce postulat ouvre une brèche en psychologie dans l'unicité axiologique de définition du modèle de la violence.

c. L'agression sous le paradigme analytique de la psychologie sociale

Après nous être positionnés vis-à-vis d'une psychologie clinique, il est intéressant de le faire, au moins brièvement, vis-à-vis de la psychologie sociale. En effet, la violence n'est pas en reste dans les études de ce champ disciplinaire, pour lequel l'un de ses indicateurs fondamentaux en termes d'analyse est la notion d'agression. Nous proposons donc de présenter deux approches psycho-sociales de l'agression indicatives pour continuer à mieux définir en creux les spécificités de notre étude.

Un premier article scientifique, permet de mieux saisir le fossé qui existe dans les modalités d'enquête entre le modèle de la psycho-sociale et les modalités socio-anthropologiques de notre recherche, autour d'un objet commun. A. Campbell, spécialiste du champ de la psychologie de l'agression, chercheur à l'université de Durham (UK), propose avec ses collaborateurs britanniques une analyse quantitative de la représentation des variables dans l'agression, basée sur l'analyse croisée de la dichotomie traditionnelle entre agression instrumentale/ agression hostile d'avec la dichotomie agression exprimée/ agression induite (Campbell et *al*., 1999). L'équipe cherche à mesurer les représentations psycho-sociales de l'agression et à mettre en avant une méthode psychométrique nommée « *Expagg* », reposant sur vingt éléments d'origine potentielle de l'agression, pouvant mener à deux finalités, la perte de self contrôle, ou des attitudes odieuses (*obnoxious*).

A cet effet, le point de départ, une étude antérieure d'A. Campbell et S. Muncer (Campbell, Muncer, 1987) aurait montré que les hommes se représenteraient davantage leurs actions agressives comme un moyen de prendre le contrôle sur les autres, là où les femmes se les représenteraient comme le résultat d'une perte temporaire de contrôle sur elles-mêmes (1999, 435). Il est cependant à préciser que cette étude porte sur les prises de paroles agressives, et non sur les agressions physiques. À partir de là, cette méthode aurait alors fait référence dans douze études, dont six dirigées par A. Campbell, ce qui peut contribuer à accentuer la validation en entre-soi du modèle. S'abstenant de préciser ces biais éventuels, l'article se propose de répondre à des critiques faites sur la structure interne du procédé et de proposer de nouvelles variables indépendantes.

La problématique de base est donc celle de l'indépendance ou non de la représentation des dimensions instrumentales ou expressives (p. 436). Les auteurs en viennent au constat que

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

les deux peuvent être tenues simultanément sans être vécu avec une contradiction logique (437). Les chiffres y font arguments d'autorité en tous points, deux études étant présentées, avec aucune information autre que le sexe sur le premier panel (p. 438) et, en complément du sexe, le fait que le panel soit composé exclusivement d'étudiants en première année de licence de sciences humaines et sociales (p. 439). La pratique est courante, mais, de fait, il s'agit d'une analyse de l'agression (verbale) chez les étudiants de première année de sciences sociales. L'analyse ne peut alors pas avoir de prétention d'aller plus loin que la démonstration de la validité du modèle dans ce cadre, avec les biais complémentaires que cela implique par le fait qu'elle soit menée dans le cadre universitaire et qu'il est probable que le choix de réponse des étudiants et leur rapport à l'agression soit impacté par leur situation. Comment prendre en compte la notion d'agression sans prendre en compte les caractéristiques sociales et le cadre même de passation du questionnaire ?

Plus récemment, J-J. Allen, C-A-A. Andersen, de l'Iowa State University (USA) profitent d'un chapitre dans un ouvrage concernant les usages des notions d'agression et de violence, *Aggression and Violence : Definitions and Distinction*, pour chercher à faire un état des lieux de la définition psycho-sociale de la violence (Allen, Andersen, 2017) : « *frequently, the word "aggression" is used in ways that do not meet the scientific social–psychological definition* » (p. 1). Il est intéressant de noter que les auteurs parlent des « gens » (*people*), sans distinction, ce qui semble curieux en sociologie, la seule distinction étant de placer les "gens" d'un côté et les chercheurs de l'autre. Il s'agit donc d'une analyse conceptuelle de l'agression et de la violence.

Cette analyse débute par une définition de l'agression en psychologie sociale (pp. 1-2). Le constat de conclusion de l'article résume bien cette définition double de la violence et de l'agression :

> « *Aggression is most often defined as behavior carried out with the intent to harm another person who is motivated to avoid that harm. Violence is an extreme form of aggression that has severe harm (usually physical injury or death) as its goal.* (p. 12).

Les chercheurs du champ s'accorderaient sur une définition commune :

> « *In social psychology, aggression is most commonly defined as a behavior that is intended to harm another person who is motivated to avoid that harm* » (Bushman, Huesmann, 2010; Dewall, Anderson, Bushman, 2012).

C'est à partir de cette racine que se grefferaient des variables secondaires, comme l'immédiateté, la perception de l'agression comme telle, ou encore l'intentionnalité. Selon les

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

auteurs, l'agression, dans le champ de la psychologie sociale, pourrait être distinguée d'autres phénomènes par des caractéristiques claires :

1. Elle serait un comportement observable, distinct du sentiment d'agression.
2. Elle devrait être intentionnelle et avec l'objectif de blesser un tiers.
3. Elle ne pourrait concerner le fait de heurter des objets, à moins que ce soit dans la visée de blesser un tiers.
4. La personne visée devrait désirer contourner la blessure (le suicide assisté ou le masochisme sont ainsi exclus).

Selon les auteurs, la violence (pp. 2-3) est, elle, séparée de l'agression par certains chercheurs (surtout criminologues, politologues, politiciens), là où les chercheurs en psychologie sociale considèrent la violence comme une déclinaison (*subset*) de l'agression. La violence serait la fin extrême du spectre de l'agression, dans cette conception, tous les actes violents sont des agressions, mais toutes les agressions ne sont pas des violences :

> « *the most common scientific definition of violence is as an extreme form of aggression that has severe physical harm (e.g., serious injury or death) as its goal (Anderson & Bushman, 2002; Bushman & Huesmann, 2010; Huesmann & Taylor, 2006). Like aggression, a behavior does not have to cause actual harm to be classified as violent* ».

Pour exemple, ils proposent qu'un enfant poussant un autre enfant loin de son jouet soit agressif mais pas violent. L'idée peut surprendre. Cette définition de la violence est puissamment orientée axiologiquement et influencée par les facteurs socialement aggravant apposés à l'action. Finalement des enfants qui se poussent, ce n'est "pas grave", donc il n'y a pas violence. Dans cette conception, les individus ne sont pas du tout égaux face à la notion de violence et ce n'est pas le perçu de l'intériorisation de l'acte par l'acteur le vivant et celui l'infligeant qui est pris en compte, mais la considération sociale de force ou de vulnérabilité des protagonistes. Cette approche se voulant éloignée de la criminologie en fait finalement le lit. Les exemples mobilisés pour qualifier les violences à la suite de cette définition sont d'ailleurs systématiquement des crimes.

Il existe de multiples typologies de l'agression, liées aux modalités d'expression (*response mode*) les auteurs en proposent deux, que nous présentons ci-dessous (tableaux 1 et 2).

Les agressions sont le plus souvent catégorisées en physique (*physical*), impliquant d'agresser une autre personne physiquement, verbales (*verbal*), impliquant de mobiliser des mots pour blesser une autre personne, ou relationnelles (*relationnal*), impliquant de nuire aux

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

relations d'une personne, à ses liens sociaux (Bushman, Huesmann, 2010). Un quatrième aspect, admis mais moins commun, inclut la possibilité qu'une agression puisse être posturale (incluant les gestes, mais aussi la pénétration de l'espace). En complément, D-J. Parrot et P-R. Giancola suggèrent de considérer les agressions aux biens comme une forme différente d'agression, toujours tant qu'il s'agit de blesser l'autre, de quelque manière que ce soit (Parrott & Giancola, 2007).

Tableau 1 : Typologie des agressions (Krahé 2013)

Aspect	**Subtypes**	**Examples**
Response modality	Verbal	Shouting or swearing at someone
	Physical	Hitting or shooting someone
	Postural	Making threatening gestures
	Relational	Giving someone the "silent treatment"
Immediacy	Direct	Punching someone in the face
	Indirect	Spreading rumors about someone behind their back
Response quality	Action	Making another person engage in unwanted sexual acts
	Failure to act	Withholding important information from a colleague at work
Visibility	Overt	Humiliating someone in front of others
	Covert	Sending threatening text messages to a classmate
Instigation	Proactive/unprovoked	Grabbing a toy from another child
	Reactive/retaliative	Yelling at someone after having been physically attacked
Goal direction	Hostile	Hitting someone out of anger or frustration
	Instrumental	Taking a hostage to secure a ransom
Type of harm	Physical	Broken bones
	Psychological	Fears and nightmares
Duration of effects	Transient	Minor bruises
	Lasting	Long-term inability to form relationships
Social units involved	Individuals	Intimate partner violence
	Groups	Riots and wars

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Tableau 2 : Tablature de D-J. Parrott et P-R. Giancola (Cit. Parrott, Giancola, 2007)

	Direct Expression	*Indirect Expression*
Active Expression	*Subtypes*	*Subtypes*
	Physical	Physical
	Verbal	Verbal
	Postural	Postural
	Damage to property	Damage to property
	Theft	Theft
Passive Expression	*Subtypes*	*Subtypes*
	Physical	Physical
	Verbal	Verbal
	Damage to property	Damage to property
	Theft	Theft

Pour analyser les agressions, la psychologie sociale mobilise essentiellement des modèles dichotomiques, dont il existe des formes très variées. Le plus ancien, le plus "classique", est la dichotomie agression instrumentale/agression hostile (Bushman & Anderson, 2001 ; Buss, 1961 ; Feshbach, 1964 ; Hartup, 1974) :

> 1) *Hostile aggression is motivated by a desire to hurt a person and is characterized as affectively "hot" behavior that is angry and impulsive. This type of aggression is also known as "angry," "affective," "retaliatory," "impulsive," and "reactive" aggression.*
> 2) *Instrumental aggression (also known as "premeditated" and "proactive" aggression) is motivated by a desire to attain some other goal (e.g., money, social status, or sex) and typically is characterized as affectively "cold" behavior that is calm and calculated*.

En complément de cette dichotomie, il en existe deux autres "traditionnelles".

> 1) *Impulsive/premeditated* : « *The impulsive versus premeditated distinction emphasizes how thoughtless (impulsive) versus thoughtful (premeditated) the behavior is* ».
> 2) *Reactive/proactive* : « *Finally, the reactive versus proactive distinction emphasizes whether the behavior occurred in response to provocation (reactive) or without provocation (proactive)* ».

Selon C-A Anderson et L-R. Huesmann, elles sont souvent mobilisées de manière interchangeable, mais chacune accentue bien des points différents du comportement agressif (Anderson, Huesmann, 2003). Anderson et d'autres chercheurs ont cependant montré que ces dichotomies traditionnelles restent limitées, notamment pour les agressions à motifs mixtes (Anderson, Carnagey, 2004 ; Anderson, Huesmann, 2003 ; Bushman, Anderson, 2001).

J-J. Allen et C-A-A. Andersen soulignent bien que le problème résulte de la racine même de la terminologie de la dichotomie, qui implique qu'il existe des chevauchements

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

entre les dichotomies (p. 6). Selon eux, la dichotomie traditionnelle hostile contre instrumental reste très limitée et une solution pour palier à ces limites et proposer une approche plus nuancée serait :

> 1) To « *distinguish between the proximate and ultimate goals of aggressive behaviors* ».
> 2) To « *adopt a dimensional approach to classification* ».
> (Anderson, Carnagey, 2004; Anderson, Huesmann, 2003)

Les auteurs font l'inventaire de six autres classifications alternatives. Une première se fait entre direct/indirect (Buss, 1961; Krahé, 2013), où l'agression directe a lieu en présence de la victime et l'agression indirecte en son absence (Dewall et *al*., 2012). Il est possible d'y ajouter la visibilité de l'acte et de l'acteur d'une part et la proximité de l'action blessante d'autre part (Anderson, Carnagey, 2004). Dans le cas de ces indicateurs complémentaires, qu'il s'agisse de visibilité, de proximité temporelle ou spatiale, l'analyse se fait systématiquement par une oscillation du curseur entre haute et faible intensité. Une seconde dichotomie serait envisageable, entre l'agression déportée (*displaced*) et l'agression déclenchée par déportation (*trigged displaced*) cette fois (Bushman, Huesmann, 2010). Les agressions déportées arrivent lorsqu'une victime innocente (i-e. extérieure ?) devient la cible de l'agression, là où les agressions déclenchées par déportation surviennent dans le cas où la victime est responsable d'une offense mineure permettant de déporter l'agression (Miller et *al*., 2003). Ce détournement, cette déportation, aurait lieu pour deux raisons, soit qu'il soit impossible d'attaquer la cible privilégiée (absente, intangible, etc.), soit que l'agresseur ait peur de la réaction de la cible principale (Bushman, Huesmann, 2010). Vient ensuite le modèle de l'agression active contre l'agression passive (Bushman, Huesmann, 2010 ; Buss, 1961; Krahé, 2013), la première impliquant un comportement cherchant manifestement à blesser, là où la seconde se ferait en échouant à aider ou faire du bien (une violence passive sera, par exemple, le laisser faire). La troisième dichotomie proposée met l'agression manifeste (*overt*), manifeste, très visible, en opposition à l'agression induite (*covert*), très discrète (Krahé, 2013). La cinquième dichotomie est proche de la dichotomie sociologique formel/informel, si ce n'est qu'elle est beaucoup plus restreinte, car focalisant la formalité dans le Droit, plaçant l'agression légitime contre l'agression illégitime (*Idem*). La loi et sa subjectivité culturelle, le terme n'est pas employé, est l'indicateur central de cette approche, prenant pour exemple la peine de mort ou les châtiments corporels.

Enfin, dernière proposition, l'agression à moteurs personnels intrinsèques (*Personological*) venant s'opposer aux agressions à moteurs situationnels extrinsèques

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

(*Situational*). Le modèle générique de l'agression, c'est-à-dire le travail de cadrage théorique d'analyse des agressions le plus mobilisé, met bien en avant le fait que les comportements agressifs soient influencés réciproquement par des variables personnelles et situationnelles (*general aggression model* ; Anderson, Bushman, 2002 ; Anderson, Carnagey, 2004 ; Dewall, Anderson, 2011 ; Dewall et *al*., 2012).

> « *In behaviorist terms, situation factors can be thought of as antecedents that increase (e.g., establishing operations) or decrease (e.g., discriminative stimuli) the likelihood of aggressive behavior, depending upon their associations with different consequences (i.e., rewards and punishments)* » (Allen, Andersen, 2017, 9).

Afin de mieux définir la définition paradigmatique de la psycho-sociale des notions d'agression et de violence, les auteurs apportent une vision en creux en montrant ce que ces notions ne sont pas, par la précision d'autres concepts (pp. 9-12).

Les « *comportement antisociaux* » (*antisocial behavior*) seraient les comportements violant la « *norme sociale des comportements appropriés* », dépendant donc du contexte social (Dewall & Anderson, 2011; Krahé, 2013). La divergence résiderait ici en ce que des comportements antisociaux pourraient ne pas être agressifs. Il y a ici une méprise sur le sens du social, ou le social serait, en somme, le respect de la norme et de l'ordre social dominant, écartant la richesse et la haute complexité de l'orchestre social des ordres sociaux, et des ordres d'existence qui s'interpénètrent. Selon nous un comportement antisocial peut tout à fait être social, voire l'est même dans la très écrasante majorité des cas, il s'agit simplement d'autres référentiels d'action et de rationalité, ce concept nous semble donc abscond hors d'une approche axiologiquement orientée.

Le concept de « *délinquance juvénile* », ensuite, qui, selon l'auteur, serait davantage lié à des facteurs juridiques que psycho-sociaux. La remarque suivante concernant la distinction entre délinquance juvénile et comportement antisocial souligne le manque de raisonnement sur la portée de la notion de norme sociale. Les deux notions sont toute autant pétries par la norme juridique, ou, à défaut, axiologique dominante :

> « *Although juvenile delinquency bears a striking resemblance to antisocial behavior, it places greater emphasis on laws being broken as opposed to social norms being violated and is also limited to a younger population* » (p. 10).

En troisième proposition, la coercition, qui serait ici une forme d'influence sociale se focalisant autant sur le fait de blesser que sur le fait d'obtenir un assentiment (*compliance*), serait davantage proche de la catégorie des agressions instrumentales. Le fait de chercher autant l'assentiment que la blessure en ferait cependant un concept plus large que l'agression :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> « *Coercion can be defined as "any action taken with the intention of imposing harm on another person or forcing compliance" (Tedeschi & Felson, 1994, p. 168). Coercive actions take three primary forms: threats, punishments, and bodily force (Krahé, 2013; Tedeschi & Felson, 1994). Threats communicate an intention to harm another person (e.g., a police officer threatening to shoot a criminal if they make a move); punishments carry out harm on another person (e.g., a parent putting a child in time-out for misbehaving); and bodily force uses physical contact to elicit compliance (e.g., one person physically restraining another to stop that person from escaping)* » (p. 10).

L'assurance (*Assertivness*) serait un comportement où l'individu exprimerait ses pensées et sentiments aux autres, d'une manière respectueuse, permettant de faire opposition et de défendre ses droits individuels (Parham et *al*., 2015 ; Warland et *al*., 2014). Dans cette conception très étrange de l'assurance – nous montrerons une toute autre perspective de l'assurance -, il est considéré qu'elle a pour condition de ne pas blesser autrui et ne serait donc de fait pas une agression :

> « *Thus, although laypeople sometimes incorrectly describe assertive people as aggressive, assertiveness stands apart from aggression given its focus on respecting the rights of others (and, in doing so, not harming them)* » (p. 11).

Viennent enfin deux concepts assez complémentaires, ceux des propensions cognitives au vécu agressant (*Aggressive cognition*) et du sentiment d'agression en lui-même (*Aggressive Affect*). Le premier manifesterait les capacités d'appréhension de l'environnement, incluant des aptitudes physiologiques mais aussi les habitus d'intériorisation de situations et actions comme étant agressantes (*Idem*) :

> « *The sum of these different cognitive components can be thought of as knowledge structures, and the sum of a person's knowledge structures can be seen as what determines their personality (Mischel, 1973 ; Mischel, Shoda, 1995)* ».

Les personnes qui ont une définition cognitive aisée à atteindre tendraient à se comporter agressivement. Les auteurs précisent tout de même qu'une perception d'agression n'engage pas systématiquement de comportement agressif et qu'un comportement agressif n'est pas toujours engagé par une perception d'agression. Cette propension cognitive est étroitement liée au sentiment d'agression. Propension cognitive à l'agression, sentiment d'agression et comportement agressif se mêlent souvent dans les situations, ce qui conduit à des confusions sur le concept :

> « *Aggressive affect includes feelings of anger, hostility, and irritability (Anderson & Bushman, 2002; Prot & Anderson, 2013). The presence of aggressive affect increases the likelihood of aggressive behavior occurring, but, like aggressive cognition, aggressive affect is not a necessary condition for the elicitation of aggressive behaviour […] Aggressive affect and aggressive cognitions work interactively to influence aggressive behaviour (Anderson & Bushman, 2002)* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ B. Pour un modèle de morcèlement du paradigme axiologique de la violence

L'analyse de la violence est influencée par de profonds ressorts axiologiques à la racine même des raisonnements scientifiques, qu'ils soient psychocliniciens ou psycho-sociaux, sur lesquels s'appuie une grande partie de la sociologie contemporaine, dans une teinte souvent criminologique. Il semble donc nécessaire de questionner cette axiologie. La violence et la brutalité peuvent être analysées dans une dualité entre une axiologie de la violence athénéene, valorisant la préservation corporelle et la brutalité à finalité de paix et la violence arésiaque, valorisant la destruction corporelle et la brutalité comme fin par elle-même (a). Ce modèle d'analyse de la culture de la violence permet de cadrer l'engagement de soi dans les phases physiques des conflits (b).

a. Des brutalités aux violences, les modèles arésiaque et athénéen comme outils d'analyse de la culture de la violence

[Les expressions du rituel social]
« *Elles sont des véhicules de signes fabriqués à partir des matériaux iconiques disponibles et ce dont elles passent pour être le "reflet" reste nécessairement une question ouverte* ».
Goffman, 1988-c [1983], 259

Nous l'avons vu, la définition de la violence est une affaire de seuil perçu, elle est étroitement liée aux discours politiques et médiatiques, ainsi qu'au sentiment de sécurité. Une analyse monolithique de la violence, ne se positionnant que du côté de l'axiologie dominante, passe à côté d'une relativité fondamentale, à la racine même de la notion de violence. Nous proposons de questionner le passage de la notion de brutalité à la notion de violence en scindant la violence autour d'un modèle discursif double, valorisant deux ensembles opposés. Selon nous, la brutalité sera bien distincte de la violence. La brutalité correspondra au choc effectif généré par une survenue événementielle, occasionnant une rupture pour l'acteur ou le public la signifiant. La violence sera la désignation de cette rupture, de ce choc, comme étant intériorisé comme agressant. Ainsi, par exemple, durant un *sparing* entre deux boxeurs, ceux-ci pourront-ils se frapper avec brutalité d'un commun accord, occasionnant des chocs jusqu'au KO, les ébranlant en profondeur, sans pour autant y voir de violence, là où un tiers du public pourra y percevoir une violence. Le choc peut être perçu comme brutal, la perception de cette brutalité peut aller de paire avec un sentiment de violence.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

C'est à ce stade de questionnement sur la violence, remettant en cause la racine même du concept, que l'enquêteur s'est adonné à la lecture de R. Girard, comme d'un "*incontournable*" (Girard, 2016 [1972] ; 2011 [2001]). La démarche initiale semblait après tout assez proche : réfléchir les fondements anthropologiques de la violence. Après lecture, nous nous détachons de l'auteur en tous points. Il ne s'agit à aucun moment de sociologie, d'anthropologie ou de philosophie, mais d'une théologie déguisée. Il ne s'agit pas d'une théologie au sens de la discipline scientifiquement constituée (théologie catholique : section CNU n°76), dont l'objet porte sur la recherche de la compréhension d'une volonté divine à travers les écritures et plus largement le dogme. Non, il s'agit bien là d'une théologie hautement politisée, cherchant à mettre en avant la prétendue prévalance et le prétendu universalisme de valeurs chrétiennes, et préfigurant les bases du prétendu « *Choc des civilisations* », d'un S. Huntington avec des conséquences importantes pour la vie des idées politiques contemporaines (Huntington, 2000). Ces textes nous semblent aussi peu pertinents à la recherche contemporaine sur les violences qu'ont pu l'être les recherches sur le criminel-né et la phrénologie à la fin du XIXème et au premier XXème siècle. Des théories hautement simplistes, obscurantistes et circonstancielles, destinées à légitimer des postures idéologiques.

Sous couvert de questionnements essentiels, l'auteur postule une prétendue supériorité d'un prétendu socle judéo-chrétien, d'une prétendue culture occidentale, au long d'une prétendue histoire monobloc, dont on peine à voir la réelle cohérence sur le plan empirique. L'auteur élude les complexités, mouvements et porosités. Le postulat est donc vicié. Une citation de l'auteur pourrait résumer la puissance du biais axiologique faisant le socle de ses propos.

> « *La culture occidentale est ethnocentrique elle aussi aussi, c'est bien évident, aussi ethnocentrique que toutes les autres et de façon plus cruellement efficace, bien entendu, à cause de sa puissance. Il ne s'agit pas de nier cela mais pourquoi ne pas reconnaître en même temps une évidence historique irréfutable ? A la différence de toutes les autres cultures, qui ont toujours été ethnocentriques tout de go et sans complexe, nous autres occidentaux sommes toujours simultanément nous-mêmes et notre propre ennemi. Nous sommes la Majesté suprême et l'opposition de Sa Majesté. Nous condamnons ce que nous sommes, ou croyons être, avec une ardeur peu efficaces le plus souvent, mais au moins nous essayons.* ***Ce qui se passe aujourd'hui est un exemple de plus de la passion pour l'autocritique, qui n'existe que chez les êtres touchés par la civilisation judéo-chrétienne*** » (Girard, 2011 [2001], 9).

Nous nous éloignons donc de cette approche et proposons, par cette sous-section, de prendre le risque de remettre à plat l'axiologie de la brutalité et de la violence. À cet effet nous faisons un crochet par la philosophie et suivons le sillage rhétorique des principes

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

« *apolliniens* » et « *dionysiaques* », développés notamment par F. Nietzsche (Nietzsche, 2015 [1872]), se basant sur les divinités éponymes issues de la mythologie grecque imprégnant l'imaginaire "*occidental*"[45]. Les structures de l'imaginaire présentent à la fois des constantes protéiformes et des spécificités propres à des aires culturelles[46]. Tout en préservant un noyau architectural fixe définissable sous une multitude de relativités, elles évoluent, s'agglomèrent, fusionnent avec d'autres.

De nombreux auteurs mobilisent ces concepts de manière plus ou moins périphérique, nous pensons ici par exemple à E-T. Hall :

> « *Car non seulement il existe des intravertis et des extravertis, des types autoritaristes et égalitaristes, apolliniens et dionysiaques ainsi que toute l'infinité des types caractériels, mais chacun de nous possède aussi un certain nombre de personnalités situationnelles apprises, dont la forme la plus simple est liée à nos comportements au cours des différents types de relations intime, personnel, social et public* » (Hall, 1971 [1966], 145).

À ces repères, initialement destinés à une critique de la tragédie grecque, désormais entrés dans les lieux communs de la philosophie, de la psychologie clinique et de l'anthropologie, nous proposons d'adjoindre une autre dualité, celle des cadres axiologiques athénéens et arésiaques de la brutalité et de la violence. Ce sont les repères théogoniques qui nous intéressent, les principes divins dans leur dimension combattante. Ces dieux, comme l'ensemble du panthéon hellénique, sont des avatars, ils sont des principes incarnant un pan entier de l'existence. Mobilisés comme autant de cadres de perception et d'explication de l'existence. Ils agglomèrent des ressentis et schémas symboliques fondamentaux qui leurs sont propres, l'axiologie même devenant celle de l'entité référence. [En cela nous pouvons nous référer aux travaux de C. Bergé sur l'athéisme, développant une vive critique des travaux

---

[45] « *Nous aurons beaucoup apporté à la science esthétique quand nous serons parvenus non pas simplement à la compréhension logique, mais à la certitude immédiate propre à l'intuition que le développement de l'art est lié à la dualité de l'apollinien et du dionysiaque : de la même manière que la génération dépend du caractère duel des sexes, en combat continuel et ne connaissant de réconciliation que périodique. Nous empruntons ces noms aux Grecs, qui font saisir à l'homme doué de discernement les profondes doctrines secrètes de leur vision de l'art non par des concepts, mais à travers les formes d'une clarté pénétrante de leur monde divin. C'est à leurs deux divinités artistiques, Apollon et Dionysos, que se rattache notre connaissance de la formidable opposition, d'origine et de buts, existant dans le monde grec, entre l'art du créateur d'images, apollinien et l'art non plastique de la musique, celui de Dionysos : Ces deux pulsions, si différentes, avancent côte à côte, le plus souvent en conflit ouvert, et s'excitent mutuellement à de nouvelles naissances toujours plus fortes, pour perpétuer à travers elles le combat de ces opposés que le terme commun « art » ne réunit qu'en apparence ; jusqu'à ce que, par un acte métaphysique miraculeux de la « volonté » hellénique, elles finissent par se montrer appariées,, et dans cet appariement engendrent pour terminer l'œuvre d'art tant dionysiaque qu'apolinienne de la tragédie attique* » (Nietzsche, 2013 [1872], 80).

[46] Difficile de mentionner les structures anthropologiques de l'imaginaire sans citer l'ouvrage de G. Durand, « *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* » (Durand, 1992). Cette anthropologie s'éloigne beaucoup de notre approche, aussi le faisons-nous ici avec la plus grande prudence. Tout comme pour le travail de R. Girard, nous préférons questionner les notions par nous même, en conscience du travail de ces auteurs, ainsi que de ceux de J-G. Frazer, M. Eliade, mais aussi de C. Levi-Strauss. Ces notions constituent, en effet, un questionnement qui étaie la thèse et non la thèse par elle-même.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

cognitivistes de P. Boyer sur le fait religieux et rappelant que le fait religieux est avant tout un paradigme, une structuration de pensée du cosmos, dépassant la seule perception pour toucher au sens du perçu (Bergé, 2006). Il rappelle que dans la critique de ces concepts il faut éviter « *les pièges de l'anachronisme* » et que l' « *athéisme* », tout comme la conception de « *déité* », selon nos critères n'existent pas dans l'Antiquité où les principes divins pénètrent totalement le vécu du quotidien (p. 352).

Imaginaire judéo-chrétien monothéiste et polythéismes antiques se structurent par allers-retours. Dans le développement de la pensée goffmanienne développée dans notre chapitre introductif, nous considérons que les identités culturelles sont une substance qui colle aux individus, groupes, institutions et espaces, se définissant en récursivité entre ces éléments. Les sphères géographiques sont plus ou moins pénétrées par des panthéons spécifiques liés aux individus, regroupements et institutions qui les territorialisent. Cet imaginaire suit les diasporas, il est parti prenante des groupes et individus, mais peut aussi être adopté par porosité. La mobilisation identitaire de ces supports polythéistes peut exceptionnellement être religieuse, mais aussi et surtout pénétrer le profane, composant l'appareillage symbolique d'individus et d'institutions pourtant laïcs ou monothéistes. La maîtrise et l'intériorisation de ces appareillages sont très variables, car faisant partie du "capital culturel". L'anthropologie des religions a montré ces phénomènes de porosité des imaginaires religieux dits anciens sur le monde dit moderne (Eliade, 1965).

Or, ces imaginaires sont médiés, les mutations contemporaines des médias entraînant une mutation accélérée de ces structures de l'imaginaire, favorisant l'interpénétration de modèles anciennement distants (Bessis, 2003 ; Latour, 2009). En bâtissant son paradigme situationniste autour du théâtre, E. Goffman construit un échafaudage métaphorique intellectuel sur lequel s'adosser, procédant de la même méthode. Il mobilise une structure imprégnée dans les imaginaires comme représentation pédagogique. Cette représentation permet d'exprimer de manière imagée et partagée une dimension du *cosmos* en représentation, ici l'ordre d'interaction et les ordres d'existence. La force de cet « *échafaudage* », pour reprendre une autre de ses métaphores (Goffman, 1973-a [1959]), que l'on peut retirer une fois l'ouvrage d'explicitation et de compréhension achevé, montre la pertinence de l'usage des métaphores didactiques liées à des structures de l'imaginaire. Pour E. Goffman le monde social ne se résume pas à un théâtre et cette sémantique n'est utilisée qu'à titre de mise en lumière, il en ira de même avec le modèle que nous proposons.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Comme F. Nietzsche, nous choisissons le panthéon hellénique en raison de son enracinement culturel en "*occident*", à tout du moins en France. Nul doute que d'autres systèmes symboliques pourraient venir compléter notre démarche pour d'autres aires culturelles, territoires ou institutions. Cet imaginaire hellénique est essentiellement issu des traces laissées par Athènes, dont la divinité tutélaire est Athéna[47] et minoritairement Spartes, dont la divinité tutélaire est Arès. La réalité grecque est bien plus complexe que l'imaginaire hérité de l'époque néo-classique ne le laisse entendre, liant une myriade de cités présentant de très fortes spécificités sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, à travers un imaginaire et une racine linguistique et des variables culturelles communes (Brûlé, 2009). Cette dualité offre cependant un solide support symbolique pour traduire les situations conflictuelles, par les divinités que sont **Arès, la brutalité débridée, et Athéna, la brutalité mesurée** au sens strict du calcul. Dans un court texte cru au langage fleuri paru dans la revue *La pensée de midi*, l'écrivain T. Théodoropoulos dresse un portrait intéressant de ces principes divins, liés à l'imaginaire états-unien (Théodoropoulos, 2003) :

> « *Arès était le dieu de la guerre chez Homère. Bruyant et anarchique, il escortait sur le champ de bataille les héros indifférents aux stratégies, aux alignements, aux formations et aux colonnes. Le genre de gars à faire de tout une affaire personnelle et à ne pas trop se préoccuper s'ils massacreraient ou seraient massacrés, pressés comme ils étaient de jouir du prochain combat singulier au cours duquel ils insulteraient et maudiraient leur rival, ce qui les ferait jouir encore plus.*
> *Athéna était la déesse de la guerre organisée, celle qui estime les pertes, le coût en matériaux et en bêtes et qui est menée avec des objectifs concrets, quand il n'y a plus d'autre solution. C'est la raison pour laquelle elle préférait toujours exercer son influence par la voie diplomatique, épuisant toutes les possibilités de réconciliation entre les adversaires.*
> *En tant que divinité guerrière mais aussi politique, elle démontre le peu de fondement historique de la dernière théorie made in USA au sujet de l'Amérique aussi vaillante qu'Arès et de l'Europe aussi voluptueuse qu'Aphrodite. La coexistence des contraires peut avoir plus d'intérêt que leur conflit, si l'on dispose, cela va sans dire, de l'intelligence que réclame la complexité de la coexistence. Vraiment, Arès n'a laissé derrière lui aucun monument de valeur, tandis que nous devons à la vierge l'invention du nombre d'or, la construction d'une architecture qui, aujourd'hui encore, demeure intéressante, et ce fameux bas relief, actuellement au musée de l'Acropole, qui la représente avec son casque, tristement appuyée sur sa lance* » (p. 9).

Une axiologie arésiaque de l'imaginaire sur les violences placera l'action de destruction comme une valeur positive. Autour de cet axe central s'établit une logique éthique où détruire et être détruit peut, en soi, être un plaisir, au-delà de la finalité. Par extension, elle

[47] Athéné en attique, Athéna en ionien. Le nom sous sa forme ionienne est la forme régulièrement mobilisée en Français en raison de la latinisation du terme, mais la forme mobilisée à Athènes est la forme attique et donc Athéné.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

hiérarchise la destruction du corps comme norme première, place la liberté individuelle des usages brutaux du corps au dessus des règles l'interdisant. Les duels d'honneurs ayant tout de même cours après leur interdiction, ou les bagarres et rixes d'honneur s'ancrent typiquement dans une morale arésiaque. Dans ce repère la violence est alors la contrainte des corps. D'un point de vue arésiaque, contourner un affrontement est une marque de faiblesse et y participer est une marque de force.

Une axiologie athénéene de l'imaginaire sur les violences placera la préservation comme une valeur positive. Dans ce cadre, la destruction corporelle ne peut et ne doit être un plaisir, elle ne peut être permise que de manière régulée et pour une finalité positive au collectif. La violence est alors le non respect des règles normant les usages brutaux du corps. D'un point de vue athénéen, contourner un affrontement est une marque de force, et y participer est une marque de faiblesse. Dans notre culture, l'usage même du terme de violence pour désigner une action brutale, là où la violence est en réalité liée à un seuil perçu de connotation de déviance de l'action, marque une axiologie athénéene jusqu'à la racine sémantique. Dans la culture française, la morale athénéene est donc celle qui façonne le formel, là où la morale arésiaque est reléguée à des situations informelles. La normalisation des brutalités physiques dans les violences graves par le Droit pénal français est l'expression même de la morale athénéene.

Cette dualité exprimée par Arès et Athéna semble la plus pertinente pour imager ce schéma. Dans la « *théomachie de Nonnos* », littéralement le combat des dieux, c'est bien Arès qu'Athéna affronte (Vian, 1988). La brutalité incarnée par le premier est pulsionnelle, brutale, destructrice, infinie, instinctive, irraisonnée, bestiale, il est souvent "*théritas*", le furieux. Il incarne le plaisir dans la brutalité, mais aussi l'honneur, puisqu'il est le gardien des serments, il est le dieu vengeur, une vengeance d'honneur qui se confronte à la justice. Il porte souvent les armes du hoplite, mais, contrairement à Athéna, il brandit l'épée, arme de corps à corps individuelle[48] et son attribut est la hache, arme primaire dont le maniement est basé sur la force et dont la fonction civile est l'abattage du bois. Ses héritiers humains sont les spartiates, incarnant l'imaginaire du guerrier terrible et implacable, et la reine légendaire des amazones, guerrières mythiques allant jusqu'à se couper un sein pour pouvoir manier l'arc, Hyppolyte, est sa fille. Pour Arès l'affrontement est une finalité en soi, dépassant toute autre. Arès est la

[48] La longue lance hellénique, le *xyston*, mesurant entre deux mètres et deux mètres cinquante avec un fer de lance allant de 20 à 30 cm, très encombrante, ne peut être maniée en duel et au corps à corps, contrairement à l'épée courte à double tranchant, mesurant de 40 à 60 cm. Cette dernière est alors considérée comme une arme vile là où la lance est considérée comme une arme noble.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

pulsion libidinale martiale, le désir bestial de destruction. Il peut donc s'adjoindre de part et d'autres à une pulsion aphrodisiaque ou dionysiaque. Son lien exclusif avec Aphrodite, étroitement lié à la guerre, peut questionner (Pironti, 2007). Brutalité et amour sont amants, leur union verra naître *Déimos* (terreur), *Phobos* (peur), mais aussi *Harmonie*. La brutalité arèsiaque peut être un symbole de virilité, mais il ne faut pas s'y tromper, elle est autant féminine, sous les traites d'une déesse qui ne se cantonne pas à l'amour. Si Aphrodite peut agir martialement, c'est à travers son lien à Ares. Les deux vivent l'un à travers l'autre. Elle est essentiellement représentée dans le désir de bataille. Le lien entre *Eros*, le désir, et la fureur guerrière qui dispense le *Thanatos*, la mort, est étroit. Cette pulsion peut s'adjoindre d'une pulsion dionysiaque, Dionysos n'étant pas que joyeuses beuveries, loin s'en faut, puisque dans la tragédie grecque, il est aussi le délire brutal, hors de contrôle, la brutalité bestiale ; Arès et Dionysos partagent des sphères communes malgré des apparences contraires (Lonnoy, 1985).

Mais si la brutalité pulsionnelle est l'apanage d'Arès, abritant tantôt Aphrodite, tantôt Dyonisos, le conflit brutal ne peut être pensé que dans une dualité mesurée avec Athéna. Athéna est la brutalité technique, protectrice, mesurée, réfléchie et à finalité politique. Ses attributs sont l' *Egide*, bouclier symbole de le protection et de son pouvoir de justice totale, fait de la peau du géant *Pallas*, père de *Niké*, la victoire, de *Bia*, la force, de *Cratos*, la puissance, et de *Zélos*, l'ardeur, qui lui vaut le surnom de « *Pallas Athéna* », mais aussi le casque et la lance, arme tactique. L'épisode où elle écorche le géant Pallas pour se faire un bouclier avec sa peau rappelle qu'elle sait aussi être d'une brutalité punitive froide. Ces armes, lance et égide, qui restent un *aspis*, bouclier de l'hoplite, mais aussi casque et cuirasse, dont elle nait toute équipée, forment la *panoplia*, l'équipement militaire standard de l'action collective en phalange. La phalange est l'action tactique par excellence de valorisation du collectif, où chacun se sait à l'abri du bouclier de son voisin et l'ensemble hérisse un mur de lance qui avance à l'unisson. Cette panoplie est l'emblème de cette mesure et de cette légitimité dans la brutalité, une brutalité collective, juste, calculée et organisée. Le caractère athénéen peut être joint du caractère apollinien, concordant avec l'esthétique mesurée, l'intégrité corporelle et le soin. Elle est souvent qualifiée de *Nikè*, la victoire, qu'elle tient littéralement dans sa main, par la représentation d'une petite statuette de la divinité. Athéna s'accomplit dans la paix qui suit le conflit, l'action brutale est un moyen. Dans l'Iliade Arès, prenant le parti des Troyens, est vaincu par Athéna.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les sphères d'influence de ces deux principes divins se recoupent (Wathelet, 1995). Ces deux schémas de perception de situations brutales et de désignation de la violence s'éclairent l'un l'autre. Il est important de constater qu'Athéna a souvent le dessus dans… la mythologie athénienne. Le modèle athénien a été connoté positivement dans la réinterprétation néo-classique des réalités helléniques, bien éloignée d'un modèle athénien beaucoup plus riche et nuancé (Mossé, 1997). Athéna est déesse *poliade*, elle est protectrice de la cité, *polis*, elle est déesse *propolis*. Athéna reste le modèle idéal choisi par les cultures constitutives de la culture politique contemporaine française, où les concepts athéniens fantasmés ont servi de socle, dans la construction d'une axiologie à dominante athénéene. Ces préférences perdurent et se sont cristallisées, mais ne doivent pas être considérées comme les uniques survivances. Arès a été relégué à la Guerre à travers son pendant romain, Mars. Le mois de mars du calendrier Julio-claudien, mois des entrées en guerre, le "*champ de Mars*", espace de revue des troupes, les pratiques martiales, pratiques de guerre, en portent la marque. L'ambivalence perdure, même si les mentions de Mars ne sont qu'un ersatz des principes arésiaques, totalement absorbé. Ces principes divins ont évolué et se sont appauvris. Le modèle athénéen est devenu, athénien, celui de la philosophie et de la cité. Le modèle arésiaque est devenu, martial, celui de la guerre. Ces deux faces d'un même Janus qu'est l'engagement corporel brutal, l'une où il est méprisé, canalisé, mesuré et normé dans un ensemble calculé, l'autre où il est honoré, recherché et extériorisé, se sont séparées. Nous aspirons à raviver ces supports conceptuels, les tendances dominantes de la brutalité et de l'engagement de soi pouvant être analysées à l'aune de cet axe. Les teintes arésiaques ou athénéenes peuvent être lues dans le discours sur les finalités de l'action et dans les moyens que les protagonistes choisissent de mettre en œuvre pour y parvenir.

L'engagement social et corporel présente une mise en danger physique et social, donc des risques ; il peut néanmoins être un plaisir pour certains, ces risques pouvant même être un stimulant. Nous avons postulé que les conflits physiques sont une pratique de vertige, une succession de bonds en avant dans une incertitude relative, le danger ne pouvant n'être qu'estimé, dépendant de la variable essentielle non maîtrisable de la réaction de l'autre. Les acteurs peuvent faire de petits bonds, limitant les risques en répondant de la manière la plus disciplinée et la plus proportionnée voulue par l'étiquette, ou au contraire choisir de faire un plongeon en avant en surenchérissant. Ce plaisir physique est un plaisir incorporé, les décharges hormonales ne doivent pas être ignorées, un plaisir qui peut aussi être lié à la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

jouissance d'une position symbolique, d'une situation sociale de sa personne ou de l'altération de la situation sociale d'autrui.

Ce plaisir est un plaisir tabou. Que deux adultes ou plus, consentants, aspirent à se "*cogner*" jusqu'à l'abandon de l'un ou de l'autre voire jusqu'à son incapacité, dans la rue ou chez un particulier, et pire que tout, sans aucune finalité autre que le plaisir, sans victoire déclarée, donc sans normes, est une conception intolérable à la morale athénéene de nos sociétés. Lorsque deux adultes consentants se cognent et se blessent, il n'y a pas violence pour eux, mais pour des membres de l'assistance qui percevraient la situation comme déviante. Moins une brutalité est normée, moins elle semble justifiable aux yeux de l'axiologie athénéene, plus elle y est violente. Le plaisir de la brutalité y est pathologique, elle doit être soigneusement normée jusque sur le champ de bataille. Dans le cadre de la culture de la violence française, la volonté de détruire et d'être détruit corporellement est une déviance, elle est rejetée et stigmatisée, elle n'est pas "*humaine*".

Ces modèles ne peuvent et ne doivent être apposés ou corrélés de manière évidente à des modèles politiques, comme l'idée de démocraties athénéenes et de régimes fascistes arésiaques, par exemple. Ils sont des modèles liés à la culture de la violence et à l'axiologie dans l'engagement vers la destruction de regroupements, et donc d'entités poreuses aux marges très larges et floues. À échelle de l'État, la plus évidente à cerner, cristallisée par le droit et les politiques publiques mises en place, il est probable que l'axiologie arésiaque se développe en période où les « *pulsions belligènes* » (Bouthoul, 2006 [1997])[49] se réveillent jusqu'à leur expression par la guerre où elles culminent au point d'orgue de la bataille. Elles tendront à s'effacer au profit d'une axiologie athénéene lorsque la situation se stabilisera et qu'il sera nécessaire de concilier les groupes et de remobiliser les corps à des fins de production, renvoyant Arès à des fronts extérieurs au territoire.

Un même modèle politique peut ainsi moduler différents discours aux différents moments de son existence, et à un même instant, valoriser différentes axiologies fonction des espaces où il s'engage. En ce sens, une démocratie et un régime fasciste peuvent tenir un

[49] La notion de pulsions belligènes est une des notions fondatrices de la polémologie et de l'irénologie post seconde guerre mondiale. Elle doit être entendue de manière bien distincte de la pulsion telle que mobilisée par la psychanalyse, dont le terme est inspiré (dans les orientations humanistes faisant suite à ce conflit). Une analyse de causalités d'événements géopolitiques incluant des actions belliqueuses prendra ainsi en compte les différentes variables belligènes, dont la synergie mène à des pulsions belligènes, c'est-à-dire des mouvements d'engagements portant à inclination des orientations stratégiques dans une réorientation des aspirations au conflit.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

discours plus similaire sur la violence à un instant T que deux autres démocraties ou régimes fascistes entre eux. Certains acteurs peuvent aussi avoir un rôle incarnant la charge de porter la dimension minoritaire, qu'elle soit arésiaque ou athénéene, des groupes incarnant l'engagement total dans la brutalité et donc la mesure parfaite de l'engagement. Une charge apposée par l'axiologie du système surplombant et qui peut être totalement décalée des représentations de la violence en action des groupes ou de l'axiologie intériorisée de ces groupes. Il peut s'agir de statuts formels ou informels, comme fut un temps, sur le plan arésiaque, les CRS, les punks, ou encore les FAFs et les AntiFas. Des groupes arésiaques alors mobilisés pour structurer un système d'axiologie athénéene de la violence. Ces groupes eux-mêmes peuvent évoluer dans leur axiologie de la violence, et leur statut peut lui aussi évoluer dans son rôle de violence, désigné par l'axiologie générale. Ainsi par exemple les tolérances sociales de l'emploi de la brutalité par la police, que ce soit pour la communauté des citoyens, pour l'État, mais aussi pour la police elle-même, évoluent-elles en fonction des époques (Moreau de Bellaing, 2009 ; 2011 ; 2012).

Le discours de contrôle du corps et de la brutalité pour la préservation de l'ordre moral est prégnant dans les medias. Selon E. Goffman, l'imaginaire véhiculé dans l'ensemble des médias est un matériau pertinent à l'analyse de cadres (Goffman, 1991 [1974], 24) ; or, la rupture des cadres est omniprésente dans les représentations médiatiques structurant nos imaginaires (p. 369). Cette imagerie explosive contribue à notre aptitude à figurer les échanges interpersonnels. Cependant, toujours selon E. Goffman, si ces activités sont scénarisées dans l'ensemble du champ médiatique (p. 62), le corps biologique engagé en dissociation du corps social n'en resterait pas moins un tabou malgré tout (p. 65). Même le sacrifice s'y fait pour préserver la justice et les institutions.

L'ouvrage de J-P. Gabilliet présentant une histoire culturelle des "*comic books*" à partir d'une perspective socio-économique éditoriale, « *Des comics et des hommes. Histoire culturelle des comic books aux Etats-Unis* » (Gabilliet, 2005) est un bon outil d'explication de l'enracinement des "*comic books*" dans la culture américaine et de ce qu'ils traduisent de celle-ci. Nous considérons que de manière ultra-contemporaine, le discours moral athénéen trouve une expression des plus flagrantes dans les films et séries de "super-héros" américains inspirés des univers de comics publiés par « *DC comics* » et « *Marvel comics*»[50]. Une vague

[50] « *DC comics* », abréviation de « *détective comics* », est l'une des deux plus grandes maisons d'édition de bandes dessinées américaines traditionnelles, les « *comics* », avec « *Marvel comics* ». Les deux ont développé

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

véritablement phénoménale envahit les écrans depuis le début des années 2000, et surtout depuis une décennie[51].

Au total ce sont donc quarante et un films de super héros *Marvel comics* qui sortent depuis les années 2000, dont trente-six depuis 2008, et neuf films de super héros *DC comics* qui sortent depuis 2005 ! Ces personnages sont certes engagés corporellement dans l'action, mais ils sont souvent ambigus, brutaux par devoir pour préserver "leur" cité, "leur" monde, mais limitant au maximum les pertes, respectant leur propre code et défendant l'autorité légitime, le tout en subissant l'humiliation, la stigmatisation et le rejet pour représenter une force échappant potentiellement à l'autorité. En discours sous-jacent, beaucoup de ces films sonnent comme un rappel : "*se faire justice n'est pas bien*". Une sorte de "*ne le faites pas à la maison*". Le rappel moral des limites de ce modèle du héros et de l'auto-justice y est central. La tension où le "*vigilanti*" ne doit pas prendre le pas sur les forces de police et l'armée ou une autre institution de contrôle (le *S.H.I.E.L.D* dans l'univers Marvel) y est d'ailleurs récurrente. Ces films dont la dimension athénéene est centrale occupent une grande part des places du "*box office*". Dans ces cas l'histoire tourne autour du contrôle de la bête, du contournement d'un événement cataclysmique et de la préservation de l'ordre. Ils gravitent autour du contrôle de la force et du corps pour le bien collectif manifesté par la stabilité.

Des personnages en apparence arésiaques comme "*Hulk*", ou encore "*Wolverin*" vont dans ce sens (Cf. cadre ci-dessous). La réinterprétation contemporaine d'un personnage positif comme "*Le fauve*", d'apparence bestiale, incarne toute la mise en scène de l'idéal de réussite athénéene, tenant le rôle de diplomate et portant le costume, malgré son apparence lui

---

leur propre univers où se recoupent une myriade de héros disposant de super pouvoir ou d'aptitudes extraordinaires. La quasi-totalité des super héros des séries et films occidentaux sont issus de ces univers.

[51] « *Marvel comics* » présente l'univers des mutants des « X-men », avec sept films sortis entre 2000 et 2018 (films X men, 2000-2018) et six spin-off et films de héros solo sortis entre 2009 et 2018 (Spin-off et films solo X men connexes, 2009-2018), le super-héros « *Spiderman* », avec six films (Trilogie Spider-Man : 1, 2002 ; 2, 2004 ; 3, 2007 ; The amazing Spider-Man : 1, 2012, 2, 2014, Spider-Man Home-coming, 2017), et les films de mettant en scène les « *Avangers* » (incluant spider-man depuis 2017), avec 22 films portés au grand écran depuis 2008 (Films marvel, 2008-2017) ! En parallèle « DC comics » inspire la trilogie des « *Batman* » de C. Nolan (Batman Begins, 2005 ; The Dark Knight, 2008 ; The Dark Knight Rises, 2012), puis développe à son tour son propre univers cinématographique via « *Superman* » (Superman, man of steel, 2013), qui va même affronter l'autre super héros *Batman* pour leur vision divergente de l'ordre, pour finalement s'allier face à un tierce partite désireux de totalement anéantir le système (Batman vs Superman : l'Aube de justice, 2016). Le héros « *Green-lantern* » est choisi par son anneau pour faire partie des « *green lantern* » qui maintiennent la paix dans l'univers grâce à la « *force verte de la volonté* » (Geen-Lantern, 2011). Le film « *Suicide Squad* », où des personnages se présentant comme des « vilains » défendent l'ordre établi est particulièrement édifiant (Suicid squad, 2016). L'introduction de l'héroïne « *Wonder Woman* » (Wonder-Woman, 2017), le premier personnage féminin disposant de son propre film sur quarante-neuf films de super-héros, avec son « *lasso de justice* », permet d'amener à une alliance de ces super-héros, la « *Justice league* » (Justice league, 2017).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

valant son surnom. Ces exemples illustrent une dimension de l'étendue de la défense de cette axiologie jusque dans les apparences archétypales et les thèmes. Même lorsqu'ils sont informels les affrontements se font dans un travail d'équipe hiérarchisé. Les personnages prétendument autonomes y sont mobilisés pour conforter cette puissance agglomérante du collectif. La mise en système des archétypes positifs et négatifs et les histoires où ils gravitent répondent de cette dichotomie de la victoire de l'ordre moral, la protection et la justice collective, sur le désordre, la destruction et l'auto-justice, exprimée par la brutalité destructrice canalisée.

Une nouvelle vague de perception de la brutalité, très timide, semble cependant en gestation depuis la fin des années 1990. Le film « *fight-club* » (Fight-club, 1999), tiré du livre éponyme (Palahniuk, 2013 [1996]), présente un exemple intéressant de film à tendance arésiaque. La violence n'y est pas celle du corps détruit à coups de poings dans des bagarres de rue cathartiques, hors de toute institution, elle est celle de la structure systémique qui empêche le propriétaire du corps d'être libre de ses usages, et, en extension, de ses choix, sous-entendant que l'individu ne s'appartient plus. La morale arésiaque se manifeste au point le plus intime par la liberté de destruction réciproque des enveloppes corporelles et la prise de plaisir dans cette liberté. Ce film s'intègre dans une conception à teinte révolutionnaire appelant à remettre en question les structures du "*Système*" avec un grand S, dont les vicissitudes s'exprimeraient par une perte de la liberté de l'individu incarné, de son corps et de ses usages, qui serait "endormi". Face à une violence symbolique, mais aussi physique légitime si forte des états et *consortium*, seule une brutalité physique au-delà des normes et de l'imaginable pourrait changer la donne. Il est intéressant de préciser qu'il fut très mal reçu au box-office américain, et c'est son succès international et surtout le plébiscite des ventes de DVD qui en ont fait un film "*culte*".

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

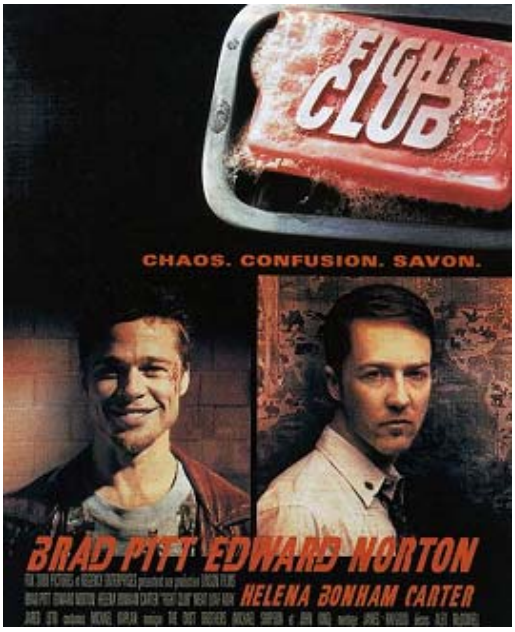

Sur cette affiche, à gauche, Tyler Durden, la part chaotique du héros souffrant de schizophrénie du film, instigateur du « *fight club* », souriant avec ses marques de coups au visage ; A droite, la part consciente dominante du héros, le narrateur, le personnage dans sa "*descente aux enfers*" pour les uns, dans son "*élévation vers la liberté*" pour les autres, le visage terne de frustration et de colère. Au dessus, le slogan français du film « *Chaos, confusion, savon* ».
Tout en haut, un savon fait de graisse de liposuccion récupérée dans les poubelles d'une clinique privée, en signe de rébellion à l'absurdité du système de consommation.

« *We're the middle children of the history man, no purpose or place, we have no great war, no great depression, our great war is a spiritual war, our great depression is our lives* ».
Tyler Durden

Figure 10 : Image n°1. Affiche du film Fight-club

Elle met en scène le fantasme apocalyptique de prévalence du désordre et de redistribution des valeurs par l'individu qui, par son engagement personnel, physique, jusqu'à la mort parfois, déstabilise l'ordre établi[52]. Ce discours comporte un perçu de la violence dépassant de loin les seules brutalités corporelles, il s'agit d'une réinterprétation de la violence sociale et sociétale, une translation idéologique du paradigme de la violence. Elle va contre le paradoxe libéral profond d'un individu "cellule", autonome dans ses choix et possibilités, mais en parallèle complètement enchâssé dans un corps ultra normalisé et protégé pour maintenir sa productivité et sa prévisibilité. Il s'agit d'un courant de revendication d'un usage arésiaque des potentiels corporels face à un carcan athénéen.

Cette vague de confrontation au système par un individu prêt à tous les sacrifices et toutes les brutalités pour s'opposer à la violence symbolique légitime est essentiellement véhiculée dans les jeux vidéo RPG (*Rôle Playing game*), dont elle est l'une des thématiques principales. En cela résulte un des faisceaux d'incompréhensions entre usagers et spectateurs sur la notion de brutalité et de violence des jeux vidéo. Parmi les jeux vidéos les plus populaires, nous pouvons citer certains jeux générationnels, voire transe-générationnels "*cultes*", comme « *Final fantasy VII* », où le joueur incarne une équipe pourchassée comme terroriste, qui cherchent à sauver la planète en détruisant le système, incarné par un

[52] C. Palahniuk est un auteur flirtant avec les marges du socialement admis au fil de ses romans et nouvelles. Nous pouvons ainsi entre autre, citer « *Monstres invisibles* » (2003), « Orgasme » (2016), « *Damnés* » (2014), ou encore « *Le festival de la couille et autres histoires vraies* » (2005).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

consortium (Final fantasy VII, 1998) ; ou encore, les « *God of war* », où le héros, "*Kratos*", présente toutes les caractéristiques arésiaques (God of war, 4 jeux principaux et 4 secondaires entre 2006 et 2017) ; « *Assassin's Creed* », où deux ordres s'opposent au cours de l'histoire de l'humanité dans une guerre secrète, l'un incarnant le système, l'autre son abolition (Assassin's creed, 10 jeux principaux, de 2007 à 2017)[53]. Les exemples abondent. Dans tous ces cas, il s'agit de personnages autonomes ou en petit groupes, prêts à tous les sacrifices et toutes les destructions pour révolutionner l'ordre établi.

Dans le jeu ultra-plébiscité pour ses valeurs, « *Final Fantasy VII* », référence phare où le joueur incarne littéralement un groupe de ce qui serait aujourd'hui désigné comme étant des "*éco-terroristes*", nous voyons ici le personnage principal face à un « *réacteur à Mako* », métaphore d'un réacteur nucléaire, la « *Mako* » étant l'énergie vitale de la planète. La seconde vignette montre le tout début du jeu, où les personnages, membres d'un groupe appelé « *avalanche* », s'apprêtent à faire sauter un de ces réacteurs (la musique de la scène s'intitule d'ailleurs « *the bombing* »).



Figure 11 : Image n°2. Scène du héros face au consortium du jeu video Final Fantasy VII



Figure 12 : Image n°3. Scène du sabotage du jeu video Final Fantasy VII



Les affiches du jeu « *God of War* » montrent *Kratos*, le héros ; Enchaîné, il deviendra un dieu en les affrontant, pour une affiche du jeu « *Ascension* » ; Et, les chaînes brisées face à une lumière céleste incarnant l'ordre et l'autorité, il s'apprête à défier l'Olympe, dans « *Chains of Olympus* ».

Figure 13 : Images n°4-5. Affiches du jeu video God of war

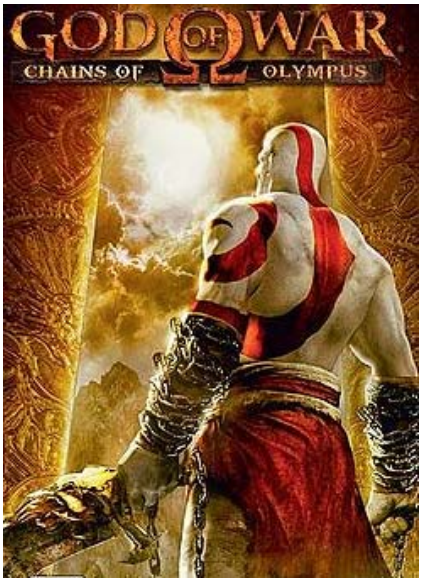

[53] Pour le cas du jeu « *Assassins creed* » il est intéressant de noter qu'avec l'évolution de la franchise les jeux s'orientent de plus en plus vers une morale ahténéene et vers une justification de l' « *ordre des templiers* », incarnant l'ordre établi.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les affiches du jeu « *assassin's creed* » illustrent la dimension de lutte contre l'ordre établi par la brutalité.
Nous y voyons ici successivement la lutte contre l'écclésiarchie à la renaissance, où le personnage, les lames en main, est entouré de cardinaux ;
La piraterie et la lutte contre les empires précoloniaux, le héros terrassant son adversaire capitaine de navire ;
La guerre d'indépendance américaine, où le héros incarne un métis indien-britannique, achevant ici un officier ;
La révolution française, où le héros se ligue avec d'autres assassins pour faire justice, engageant la révolution, nous voyons d'ailleurs le drapeau tricolore et la guillotine en arrière plan.

Figure 14 : Images n°6-9. Affiches du jeu video Assassin's Creed

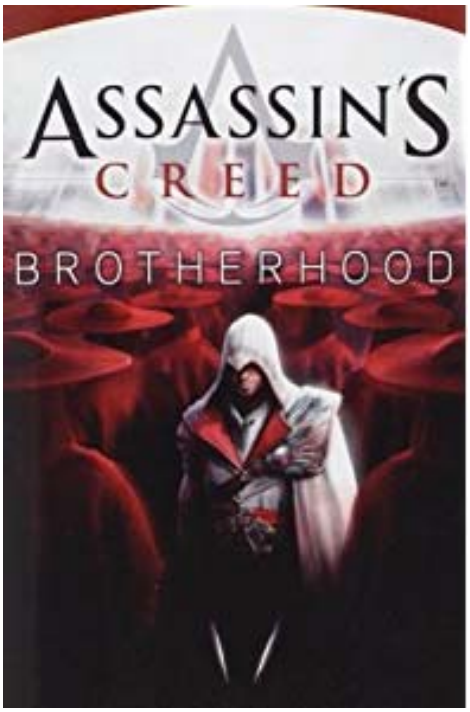



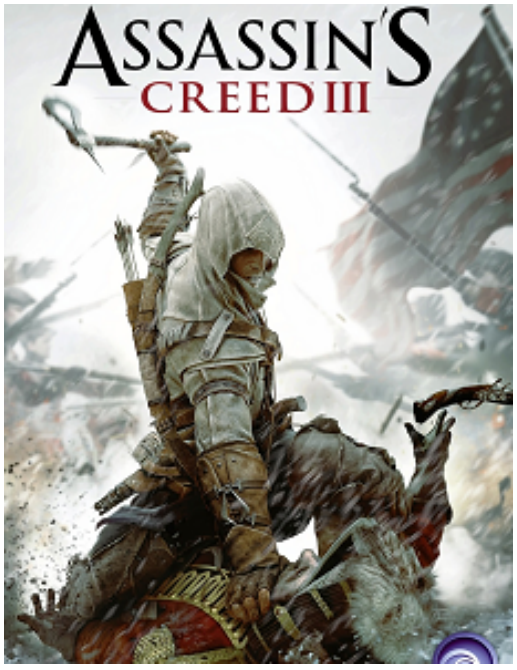

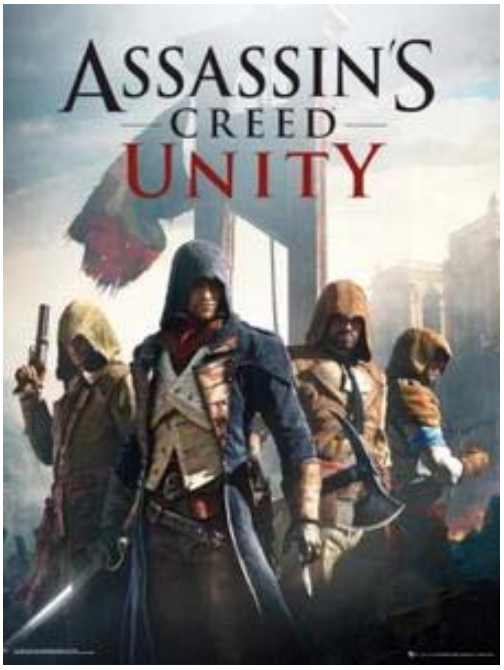

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Cette veine arésiaque, bien que touchant des millions de joueurs de par le monde[54], semble cependant très privée, comme les jeux vidéo le permettent, restant extrêmement maigre dans les grands médias au regard de la veine athénéene. Ce mouvement se développe en parallèle de la "*culture du hacking*" et de l' "*action citoyenne*" réappropriée hors des structures. Il ne s'agit plus d'un « *adieu au corps* » (Le Breton, 2011), mais d'une réaction, d'un refus de celui-ci. Il s'agit d'une revendication de la liberté de disposer de la matérialité de ses actions, incluant les actions brutales, et d'une remise en cause des institutions de dispensation de la justice. Il s'agit d'une redistribution de la conception de la violence et d'une remise en cause de l'unicité de son axiologie.

Le film américano-germano-britannique « *V pour vendetta* » (2006) où le héros tue des membres du gouvernement au couteau et va jusqu'à la mort pour déstabiliser le système, planifiant l'explosion du parlement britannique et des émeutes, incarne bien cette tendance. Le fait que le masque du héros ait été choisi par le courant mondial de pirates informatiques "*Anonymous*" comme emblème l'illustre. Les idées de ce courant sont parfaitement restituées par la série « *Mr robot* » (saison 1. 2015 ; saison. 2 2016 ; saison. 3 2017-en cours). Ces références prises pour exemple en raison de leur popularité, « *Fight-club* », « *V pour vendetta* », « *Mr Robot* », remettent toutes la notion de sanité[55] et de liberté physique en cause. Le corps socialement normé se craquelle, de nouvelles pratiques mais aussi de nouvelles idéologies apparaissent, aspirant à remobiliser le corps dans une brutalité plus primaire, s'insérant dans une évolution globale de l'axiologie et du paradigme de la violence. Ce schéma d'analyse offre une clef de la compréhension des échanges brutaux publics, des rixes aux attaques terroristes, en passant par l'évolution des pratiques martiales. Le fantasme bien dissocié mais potentiellement complémentaire de brutalité et de violence, la nécessité de marges de « *désordre* » (Morin, 2005, 118), permises par le développement d'internet mais dépossédées du champ corporel, sont à questionner.

---

[54] A titre d'exemple, Final Fantasy VII s'est vendu à plus de onze millions d'exemplaire et peut être piraté. Il a donné lieu à des *spin off* (Final fantasy VII advent children, 2005) et à une ré-édition sur *Steam* en 2013. Un projet de *remake* serait en cours de développement. God of war 3 a plus de deux millions d'exemplaire l'année de sa sortie.

[55] Nous mobilisons ici le terme de sanité plutôt que santé psychique. Le terme sanité semble désormais désuet, hors de son usage dans les textes juridiques attenants à la notion d'ordre public. Il est mobilisé couramment dans les textes précdent le XXème siècle, où il désigne la santé de l'esprit, en directe adaptation de la racine latine *sanitas*. La langue anglo-saxonne continue de le mobiliser sous le sens de la santé mentale sous les termes *sanity*, *insanity* et *insane*, là où la santé globale et physique gravite autour de la racine sémantique « *health* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

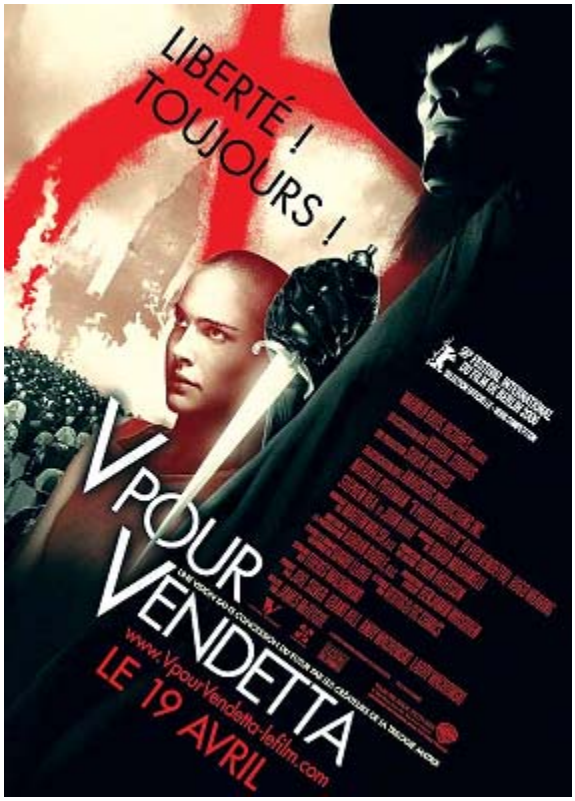

L'affiche officielle du film « *V pour Vendetta* » à gauche :

« *Liberté toujours !* »

Une affiche dérivée à droite :

« *Si vous ne nous laissez pas rêver,*
Nous ne vous laisserons pas dormir ».
#Révolution mondiale

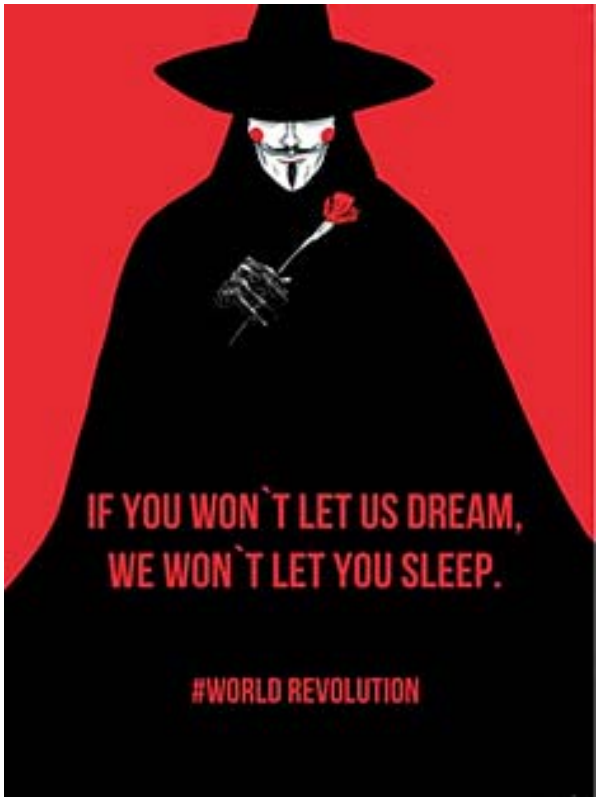

Figure 15 : Images n°10-11. Affiches du film V pour Vendetta

Figure 16 : Images n°12-13. Affiches de la série Mr Robot



Une des affiches de la saison 1 de la série « *Mr Robot* » à gauche semble assez explicite dans son message central :
« *Fuck society* »
("*baise/emmerde la société*").

Souligné ici par les affiches distribuées par les alliés du personnage principal en fin de saison, pour la « *end of the world party* », la fête de la chute du "*Système*".

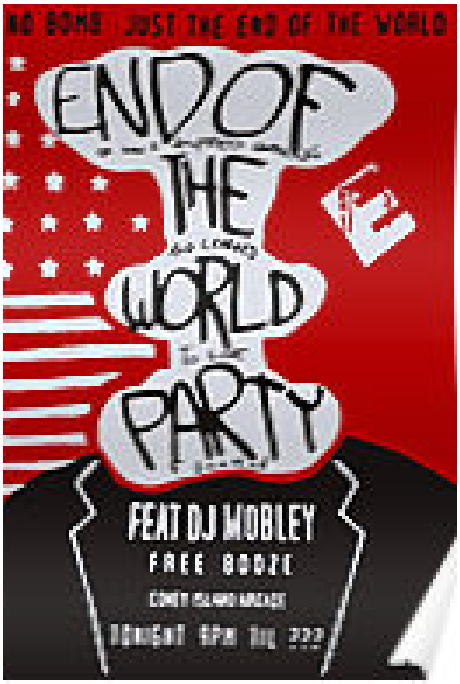

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

b. Somato-pouvoir et engagement de soi. Les principes de modération dans la montée aux extrêmes et de dissuasion à l'épreuve du sacrifice

A échelle étatique, la finalité du conflit est l'établissement d'une « *meilleure paix* » (Liddel-Hart, 2007 [1929], 565), un constat pouvant être projeté sur l'affrontement interpersonnel, où elle est la disposition d'un meilleur état psychologique et social de l'individu à la suite de l'affrontement, que s'il ne s'était pas confronté. Nous postulons que cet état social dépend de l'équilibre des caractères arèsiaques et athénéenes de la culture de la violence où s'insère la représentation, les interactions et les acteurs. Une axiologie arèsiaque privilégie les modalités d'engagement portant à destruction corporelle de l'autre, quitte à aller vers l'autodestruction physique, là où une axiologie athénéene privilégie des modalités d'engagement permettant la préservation physique de l'autre et de soi. Cette approche permet une déconstruction d'une analyse des violences monolithiques très anthropo et ethnocentrée autour de l'axe de l' "*humanité*". Parmi la multitude de dimensions de ces modèles, le cadrage athénéen des normes, qu'il soit formel ou informel, comprend la recherche de la préservation de l'intégrité biophysique des acteurs dans le processus de justice, là où le cadre arèsiaque en engage la destruction.

Ainsi, dans les établissements de nuits alors enquêtés et selon les anciens agents de sécurité interrogés, la justice sommaire mettant en valeur l'engagement corporel de l'agent de sécurité et l'intervention physique, souvent destructrice, la brutalité était vue comme positive durant les années 2008-2010. Les discours des agents, mais aussi des employeurs, membres du *staff* et "*habitués*" valorisaient l'usage de la brutalité pour résoudre les conflits, voire pour préserver l'honneur, face à des insultes et attitudes considérées comme irrespectueuses. Chez un certain nombre d'agents, au vu des discussions informelles, la brutalité dépassait souvent la seule nécessité pour confiner au plaisir, ce qui était perçu positivement par la norme arésiaque de l'établissement. Un agent qui ne faisait pas usage de la force était stigmatisé, tout comme certains clients ne lavant pas leur honneur avec les poings. Entrer dans un établissement de nuit, c'était transiter d'une axiologie dominante athénéene à une axiologie dominante arésiaque. La brutalité y faisant alors partie du système éthique normal de résolution des conflits, où l'agent de sécurité avait liberté d'exercer la justice brutale, et même de l'incarner, en étant l'absolu de cette brutalité. Si l'agent était le gardien de ce système arésiaque, il valait aussi pour les clients, qui pouvaient régler leur compte à la sortie, mais qui se devaient parfois de commencer immédiatement au sein de l'établissement, pour sauver la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

face, ou encore pour les membres du *staff*, qui pouvaient assez régulièrement en découdre physiquement avec des clients, ce qui était toléré, et même constituait une fierté.

Cet ordre social arésiaque entrait cependant en conflit avec la culture de la violence diurne française, athénéene, exprimée par le Droit et ne tolérant pas d'axiologie alternative. L'assimilation progressive de la normalisation de la sécurité privée sur le terrain sur les années 2010-2011 a eu une très forte incidence sur le comportement des agents de sécurité et des employeurs, et, en extension, du *staff* et des "habitués". Cette normalisation a fait pénétrer la morale athénéene dans les établissements de nuit. Un bon agent devenait un agent diplomate, qui évitait les conflits, n'ayant pas des apparences et une mise en scène de brute. Pour éviter les plaintes et la perte de la carte professionnelle, empêchant d'exercer, les violences étaient alors de plus en plus contournées dans la mesure du possible. Elles en sont même venues à être stigmatisées. Si les agents font mention de brutalité, sur le ton de plaisanterie, c'est souvent avec nostalgie, ils confirment que maintenant, il faut les éviter à tout prix, la peur de la perte de la carte professionnelle plane sur toutes les têtes. Unanimement « *c'est plus comme avant, maintenant faut faire gaffe, tu vois* » (Yann, au "*Diamond*"), si Seb, à la "*Cave*" ou Martin, à la "*Pomme d'or*", plaisantent sur le fait que *« c'est pour ça (les bagarres) qu'on fait ça, aussi* ». Hors des fanfaronnades, comme tous les agents interrogés sans exceptions, ils confient qu'il faut les éviter, puis font une litanie de ceux qui ont eu des procès. Pour tous les agents interrogés, un bon agent est un agent qui contourne les brutalités, ce n'était clairement pas le cas durant le terrain préliminaire, où chacun faisait fièrement le décompte de ses actes brutaux à la fin de la soirée. Les employeurs eux-mêmes, s'adaptant à cette évolution normative, ont évolué dans leurs attentes, comme le dit le patron du "*Galion*", « *les portiers, c'est plus les barbouzes qui font flipper, tu vois* ? ! », et comme tous les managers et employeurs interrogés s'accordent à le dire, l'agent de sécurité est aussi là pour « *l'accueil* ».

Le problème survient lorsque les modèles se confrontent et lorsque les agents doivent respecter ce nouveau système axiologique, alors que l'imaginaire des établissements de nuit reste fortement ancré sur l'ancienne conception arésiaque et que nombre de clients continuent d'y agir comme auparavant. L'agent se trouve alors démuni et en double situation de vulnérabilité. S'il se place dans un cadrage de la brutalité et de la violence athénéen, les clients risquent de ne pas jouer le jeu et de le blesser ou de se blesser. S'il se place dans un cadrage de la brutalité et de la violence arésiaque, il risque de faire l'objet d'une plainte et de perdre sa carte professionnelle. Le fait de s'être positionné dans une attitude arésiaque dans

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'établissement n'empêche pas des acteurs de porter plainte au système athénéen de jour, et de l'emporter, vu que l'agent est *a priori* encore considéré comme le fautif, stigmatisé comme l'incarnation de l'ancienne axiologie arésiaque des équipes de sécurité des établissements de nuit et de l'imaginaire qui colle à la profession. Cette normalisation athénéene limite les brutalités de l'agent de sécurité, mais le rend très vulnérable, puisque n'osant plus agir, et donc se mettant en danger, ou risquant la plainte, pour une fonction professionnelle qui lui est parfois exigée par la norme sociale. Les employeurs et managers, bien qu'espérant respecter une morale athénéene, sont aussi parfaitement conscients de cette situation absurde, ce qui ne les empêche d'être beaucoup plus fermes qu'auparavant sur les brutalités commises par les agents de sécurité. L'ensemble des videurs et portiers interrogés se disent désarmés face à cette situation, qui a joué dans la balance en ayant poussé un certain nombre à l'abandon du métier.

Si le système français actuel est un système à dominante athénéene, il arrive régulièrement que des individus pris dans des conflits doivent se défendre dans un repère arésiaque, et donc se mettre en porte à faux avec la loi et la morale diurne dominante. Cadre de norme sociale globale dominant la situation et cadres de normes sociales communautaires spécifiques peuvent s'éloigner de la norme juridique, comme c'est le cas en établissements de nuit concernant les protocoles de gestion de conflit. Malgré la normalisation du métier d'agent de sécurité, le métier impose toujours le tri à l'entrée et l'expulsion par la force en cas de conflit en salle.

Norme juridique et arbitrage social ne concordent pas toujours, la norme juridique est une armature en cristallisation progressive, tentant d'enchâsser les situations, mais la norme sociale s'en éloigne parfois fortement. La non considération par le Droit, athénéen, des subtilités des variables de normes d'honneur arésiaques propres aux communautés, illustre une de ses limites, peinant à normer les spécificités, puisqu'ancré dans une morale universaliste. Il revient aux acteurs pris dans le conflit de trouver un équilibre avec le public dans le rituel de mise en acte de la brutalité, où un écart vis-à-vis de la loi leur sera toléré par le respect d'un certain protocole d'interactions. L'existence de bagarres, dont beaucoup ne portent pas à plainte, en est une preuve (Cf. Chap. II, Sect. 1, §. B ; Sect. 2, §. B, b). Les séquences physiques des conflits s'installent donc dans une tension entre risque vis-à-vis de la norme sociale et vis-à-vis de la norme juridique.

Les acteurs se confrontent en conscience relative du cadre de la loi d'une part, et en conscience tout autant relative du cadre de normes de violences intériorisées par le

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

regroupement où elles éclatent de l'autre. En finalité, dans l'instant de son engagement, l'acteur tient cas du cadre de norme qu'il a intériorisé comme référentiel prioritaire. Il peut s'agir de la majorité, dans ce cas c'est le cadrage global qui prédomine, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans le cas des conflits observés, l'acteur pris dans le conflit prend souvent pour référence des membres du public appartenant à regroupement minoritaire, dont les valeurs sont si proches des siennes qu'il préfère braver le cadrage global plutôt que de se contredire face à ce groupe si important pour lui. Il peut s'agir de sa famille, de co-équipiers, ou encore d'individus de la même origine culturelle, comme des militaires ou des individus exerçant le même sport, provenant d'une même origine géographique, d'un même ordre d'existence socioculturel ; les configurations sont multiples. Cette présence le renvoie aux valeurs qui lui ont été inculquées et qu'il se doit de défendre, de manière explicite, mais aussi parfois de manière implicite. Les acteurs cherchent à préserver leur intégrité sociale selon ce qu'elle manifeste dans les critères qu'ils ont intériorisés, certains doivent donc préserver la face dans des situations parfois paradoxales, ne pouvant nécessairement satisfaire simultanément à des exigences d'étiquettes contradictoires. Si nous nous focalisons ici sur la pluralité des modèles de définition de la norme de la brutalité et de la violence, nous développerons l'idée de la face, de la provocation et de l'agression dans le chapitre suivant.

Par exemple, comme il a été observé, un client d'origine arménienne réagira très différemment face à ce qu'il estime une provocation sur sa personne, s'il se trouve seul, avec sa famille, hommes et femmes confondus, ou avec un groupe d'amis hommes arméniens (janvier 2015, la « *Cave* »). Seul, il se pliera immédiatement à la norme et ne fera même pas d'esclandre, faisant juste une brève remarque à froid au portier. En présence de ses amis hommes, il sera cette fois dans la démonstration, mais ne cherchant pas le conflit, désireux de rester dans la soirée et d'en profiter avec ses amis, il montrera de la complicité avec les agents de sécurité, et ira même jusqu'à s'excuser. En présence de la famille, cependant, la balance penche du côté de l'appartenance et de la démonstration de loyauté au système arménien de valeurs familiales et culturelles, prévalant sur celui de l'assistance et de l'établissement. Ce système d'honneur, à tendance arésiaque, entre en conflit avec la justice déléguée athénéene. La seule solution pour l'agent de sécurité pour éviter la bagarre, voire la rixe, est alors de restituer l'intégrité sociale des acteurs dans le cadre de leur système de normes, et donc de le connaître, ou d'avoir établi un lien de complicité faisant qu'il y est inclus.

Dans tous les cas, au vu du cadre de normes des terrains enquêtés, nous pourrions considérer qu'en situation de conflit, la victoire réside dans un "*meilleur état*" social, un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

meilleur positionnement dans la situation, sous un ou plusieurs aspects. Une victoire n'est que rarement totale. La phase physique est un moyen dans l'escalade du conflit, et la préservation du soi social n'y est pas antinomique de la préservation du soi biophysique. Le rituel de conflit y permet de conserver la face en allant jusqu'à régler physiquement le désaccord, tout en limitant les dommages corporels. Il est l'ultime compromis athénéen avant la transition vers la libération arésiaque. Il y est valorisé que les acteurs se laissent, au tour par tour, la possibilité de se désengager et d'euphémiser les dégâts avant que les coups ne tombent, accentuant encore la mise en avant du choix de l'engagement, et il est aussi valorisé de prendre plaisir à chercher les coups, donnés et reçus. Les poussées entre les acteurs, le poing ou la main levée, les menaces, sont le dernier outil de la morale athénéene avant le passage à l'engagement des intégrités corporelles dans une démarche arésiaque, par plaisir, par devoir, ou les deux.

Le cadre socio-économique porté par l'axiologie athénéene conforte la préservation corporelle par une limitation du risque de décès ou de blessures graves par une stigmatisation de l'usage des armes ou de certaines attaques dévastatrices. Ce n'est pas le cas dans d'autres espaces, pays ou époques. Les décalages de normes de culture de la violence font que certaines communautés sont considérées à risque, comme les personnes issues de certaines origines (supposées ou réelles), quartiers, mais aussi les sportifs et militaires, valorisant une axiologie arésiaque dans leurs loisirs nocturnes. Dans le cas des établissements de nuit, nous verrons qu'il revient à l'agent de sécurité d'inclure ces clients dans la norme de la culture de la violence de la soirée par ses manières de faire, et plus largement par sa sociabilité. Dans une démarche arésiaque, il va d'ailleurs confirmer que les problèmes vont se régler *manu-militari*, mais que c'est lui et lui seul qui exécute la sentence entre les murs, le reste se réglant dehors. La ritualisation des conflits suit donc la mise en place d'une sorte de « *somato-pouvoir* », les structures s'appropriant les corps, dans les phases préliminaires aux coups, mais aussi dans les coups, normés par l'honneur, jusqu'au seuil de la rixe débridée (Foucault, 2004 [1978]).

Le conflit physique interpersonnel questionne directement la notion d'intégrité corporelle. Apprécier la sensation d'affrontement jusqu'à la destruction de soi et de l'autre est un tabou dans nos sociétés. La difficile percée des fédérations de combat libre, pourtant très standardisées, que nous montrerons à la suite, en est une illustration. Le corps est enchâssé dans sa préservation, et le seul désir de l'individu doit être de se préserver physiquement et socialement, pris dans un système de responsabilisation sociale. Le roman et le film « *fight club* » précités illustrent, justement, la translation de cette problématique vers la scène

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

publique. Les pulsions libidinales de brutalité sont tues ou déniées comme barbaries, où elles sont ce qui est "autre", intolérable et méprisable au support culturel de référence, mais aussi comme désirs "*inhumains*", car ne correspondant pas aux critères d'"*humanité*" voulus par la norme de la culture de la violence en vigueur.

Elles existent pourtant bel et bien, dans un spectre étendu d'intensité. Elles se manifestent dans les engagements vers le mercenariat et les conflits extérieurs. Si les médias pointent actuellement du doigt le fait que certains "jeunes" aillent vivre une expérience guerrière en Syrie ou ailleurs, le phénomène n'est pas nouveau. L'engagement se faisait auparavant dans des mercenariats divers de part le monde et dans les institutions militaires nationales, comme la "*coloniale*", devenue la neuvième brigade d'infanterie de marine, ou encore la légion étrangère. L'engagement militaire au risque de perdre la vie a été analysé par E. Durkheim comme un exemple d'une des quatre formes du suicide, le « *suicide altruiste* » (Durkheim, 2007). D'autres "jeunes", dans un engagement vers un risque moindre, s'engagent dans des actions, voire une carrière *hooligan* (Bodin et *al*., 2013), dans le grand banditisme, ou plus « modestement » dans les rixes de rue. D'autres, enfin, se libèrent sporadiquement dans des bagarres en établissements de nuits. L'effet dissuasif des différentes échelles du somato-pouvoir de l'axiologie athénéene ne suffit pas à empêcher l'engagement dans ces conflits, qu'ils soient de "*haute*" ou de "*basse*" intensité, pour reprendre là encore la sémantique militaire. Confrontés à ces types de brutalités, les « *entrepreneurs de morale* » (Becker, 1985, 171, 180) du système national français semblent pris dans des impasses politiques et décisionnelles, incapable de concevoir une axiologie alternative autrement que comme une pathologie et/ou une irrationalité.

Le principe de la « *modération dans la montée aux extrêmes* » (Von Clausewitz, 2006, 396) est essentiel à la compréhension des conflits face-à-face et propose le maillon manquant entre ce schémas arésiaque/athénéen et le bio-pouvoir. Il concerne initialement l'échelle stratégique géopolitique militaire mais peut être pensé à échelle tactique des groupes et individus en situations d'engagement. Ce concept repris par le canon des stratèges et stratégistes du XXème siècle, constitutif de l'imaginaire militaire contemporain, propose qu'il y ait préservation minimum même dans la confrontation maximum, qu'il y ait épuisement progressif avec la perte de ressources, et donc qu'il ait tôt ou tard désengagement. Ainsi, selon la plupart des analystes (*a posteriori*), le désastre stratégique de la première guerre mondiale serait en grande partie dû à une mauvaise lecture de Von Clausewitz, faisant alors référence, liée à une mésestimation de l'évolution des moyens d'approvisionnements en ressources. Les

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

stratèges n'auraient pas envisagé que l'escalade puisse atteindre ce seuil, sous-estimant la capacité de mobilisation en ressources de part et d'autre. Dans ce cadre, l'engagement de soi est aussi contrebalancé par le « *principe dissuasion* », principe fondamental de la polémologie et du développement de la stratégie de la guerre froide des années 50-70, par les tactiques nucléaires et de gestion des ressources par blocus (Poirier, 1977, 1994). L'effet dissuasif du risque de l'engagement de soi se retrouve à échelle individuelle où l'acteur impliqué dans les violences se trouve dans une dynamique de préservation de son « *corps physiologique* », mais aussi « *social* » (Foucault, 1993 [1975] ; 2004 [1978]). Dans une axiologie athénéene, blessure et souillure morale sont des éléments de dissuasion majeurs dans l'engagement conflictuel. Le danger y survient dans la transition vers une axiologie arésiaque, lorsque la préservation de soi s'efface face à la défense de valeurs ou la recherche de domination. La blessure et la souillure morale deviennent alors, à l'inverse, des moteurs d'engagement dans le conflit.

La situation d'impasse fournit un exemple extrême de neutralisation de la dissuasion, où les seules solutions sont la prostration ou un engagement sacrificiel, puisque le défenseur n'a plus rien à perdre. À ce stade, le gain peut être un gain moral, le défenseur n'a plus de perspective autre que le respect de ses valeurs. Il se lancera dans l'affrontement "*comme s'il était déjà mort*" et défendra alors des intérêts "*supérieurs*" à sa condition charnelle, propres à son cadrage. Un des principes fondamentaux de la tactique et de la stratégie est de ne jamais acculer un ennemi, « *a un ennemi cerné il faut laisser une issue* » (Sun Tsu, 1972 [np, VIè av J-C], 147), « *ne poussez pas à bout un ennemi aux abois* » (p. 148). Acculé, l'adversaire entre dans un cadrage primaire, quittant l' "état d'homme", quoi que ce concept veuille dire pour lui, pour se battre "comme une bête". Il n'est pas de culture contemporaine médiatique qui ne valorise le suicide héroïque. L'axiologie athénéene peut tolérer cet engagement, pour peu qu'il soit motivé par la défense des valeurs de la cité et du collectif, qu'il se présente en ultime recours, si possible face à la "*bestialité*", il s'agit alors du sacrifice du dernier rempart, de l'ultime résistance. Une structure athénéene glorifie ses martyrs par l'effacement du corps, le héros y est idéalement anonyme comme le "*soldat inconnu*" peut l'être, porté par des monuments aux morts, de sculptures au visage anonyme et où les noms des défunts sont noyés dans la masse. Dans une morale arésiaque, il peut avoir une finalité offensive, il a lieu pour le plaisir de l'action destructrice en elle-même et pour la gloire de l'acte sacrificiel, il n'est pas un dernier recours mais peut même être espéré. Une structure arésiaque honore ses martyrs nominativement, voire même avec des reliques. Nous pensons ici, par exemple, à la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

légion étrangère et à la bataille de Camerone (30 avril 1863) et à la main du capitaine Danjou, conservée au musée de la légion étrangère d'Aubagne[56]. Lorsqu'une structure commence à désigner ses martyrs et à héroïser les corps sacrifiés, elle transite vers une dynamique arésiaque, et inversement. La connotation positive soit athénéene soit arésiaque n'est pas liée aux modalités en elles mêmes, mais à la situation et aux motivations de l'acte. Un suicide peut alors devenir honteux ou… glorieux.

Les "principes dissuasion" et "montée aux extrêmes" sont complémentaires. Selon le principe de montée aux extrêmes les belligérants engagent leur intégrité par cercles successifs de prise de risque, se confrontant à la dissuasion, jusqu'à un seuil où le retrait de l'un où l'autre devient la seule solution pour ne pas risquer l'autodestruction. Le conflit est limité par les moyens que l'on peut y engager. Il en va exactement de même dans les conflits interpersonnels et l'escalade vers la bagarre puis la rixe. Nous verrons que la prise de risque est impactée par l'engagement de l'acteur vis-à-vis des groupes où il s'insère (Cf. Chap. II, Sect. 1). L'acteur pèse le risque d'une non-intervention ou d'un retrait à l'aune de ses conséquences sur son avenir social, la prise de risque est impactée par l'engagement de l'acteur vis-à-vis de lui-même et des tiers qu'il défend. L'acteur fait la balance dans les différentes dimensions de la préservation du soi tout au long de la représentation de l'interaction conflictuelle. Fonction de son axiologie, il peut intentionnellement risquer d'aller au sacrifice et à la destruction, ou au contraire, chercher à limiter les dégâts de part et d'autre. Le passage de la bagarre vers la rixe, que nous introduisons ici, manifeste le sacrifice d'une ou plusieurs de ces dimensions, la préservation physique, sociale et/ou psychique n'ayant plus l'importance suffisante pour limiter les actes brutaux dans le but de préserver une autre dimension prioritaire. Dans un cadre arèsiaque l'engagement corporel dans la destruction physique est valorisé, qualifiant les démarches athénéenes de préservation de l'intégrité corporelle de lâches. Le cadre arésiaque n'associe pas la préservation de l'intégrité corporelle à une intégrité morale. Il s'agit d'un cadre où le devoir intériorisé dépasse souvent le pragmatisme de conservation. Les cicatrices de la face y sont même glorifiées. Il peut s'agir, sous une multitude de formes, du devoir de réalisation de soi ou du groupe où ce soi s'insère. Il est cependant incompréhensible à un cadre athénéen, que, dans une démarche arésiaque de

[56] La bataille de Camerones se tient le 30 avril 1863 dans une Hacienda, où 62 fantassins de la légion étrangère ont tenu tête à 1200 fantassins et 800 cavaliers mexicains, se sacrifiant jusqu'à ce que les six derniers hommes en état de combattre, à cours de munition, ne se rendent en fin de journée. Tous les ans le 30 avril une commémoration interne à la légion est donnée en l'honneur du fait d'arme pour rapeler ce qu'est "faire Camerone".

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

plaisir de l'action brutale, de destruction et de l'engagement corporel par lui-même remettant, et parfois de combat pour ces libertés, des individus sacrifient leur intégrité corporelle.

Cette analyse des cadres axiologiques des discours de la violence et des imaginaires alloués à la brutalité permet de montrer des paradoxes et des conciliations arrangeantes avec les circonstances. Le cadre "*occidental*" contemporain présente une forte teinte athénéene. S'y sacrifier en temps de paix et en cherchant la renommée y est un acte de folie, mais d'un autre côté s'y sacrifier en situation de "*guerre propre*" de manière anonyme, concept étrange entièrement athénéen, y est un acte glorieux. Cette guerre et la destruction qui l'accompagne doivent cependant être le plus possible éloignées et normalisées pour être tolérables. Dans le monde actuel, où la guerre peut être propulsée de part et d'autre, où les "*occidentaux*" ne sont plus les seuls à pouvoir porter la mort sur le territoire de leur ennemi, où le fait d'être à la fois en paix et en guerre échappe aux États, les sociétés contemporaines voient apparaître des paradoxes patents. Une même sphère culturelle de violence peut à la fois crier au scandale du sacrifice humain au nom d'une cause lorsque des "*terroristes*" se sacrifient sur son territoire et envoyer ses propres citoyens mourir dans la gloire des valeurs de leur pays (et pas leur propre gloire ou celle du pays lui-même) dans le pays de ces "*terroristes*".

En "*occident*", la sanité d'une action brutale est aussi jaugée par la préservation de son soi biophysique et l'investissement corporel dans l'action. Dans un système athénéen, le désengagement corporel de la brutalité est valorisé, elle est un "*mal nécessaire*", limité et désincarné au maximum. Être pilote de chasse et larguer des bombes à haute altitude peut y être glorieux, tout comme être pilote de drone et tuer des individus à des milliers de kilomètres, de derrière un écran, y est sain, ou du moins anodin. L'un comme l'autre n'y sont pas lâches. Un acteur ayant la volonté de devenir l'un ou l'autre ne sera pas qualifié de fanatique malgré l'ampleur dévastatrice de son action. Vouloir s'engager à être parachutiste en première ligne c'est déjà être à la limite du fanatisme. Vouloir être videur, c'est être déséquilibré ou particulièrement stupide. Vouloir mettre son corps en action, en danger, est louche. L'émotion y est sensée suivre le corps, tout comme le plaisir charnel, aussi, vouloir être "dans" les brutalités devient alors malsain. Cela impliquerait une volonté d'être charnellement dans l'acte destructeur. Dans un cadre de perception athénéen le corps déborde dans l'acte brutal, dévorant son hôte, tantôt trop plein, trop vivant, tantôt trop vide, trop absent.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 2. La modalisation de la brutalité ritualisée

Tout comme la violence, auxquelles elles s'amalgament souvent sans plus de précision, les définitions des conflits face-à-face présentent des désignations floues et monolithiques. Dans les lieux communs comme dans les textes scientifiques, face à une situation brutale, difficile de savoir ce qui relève de la bagarre, de la rixe, où elle commence et où elle finit. Et puis après tout, "*peu importe*", puisque ce qui compte reste la source "*sociale*" de cette situation, à échelle de la "*société*". Il faut reconnaître que l'esquive est arrangeante, leur début étant hautement complexe et leur fin restant très aléatoire, ces situations présentent une limite immédiate à une sociologie catégorielle. Nous avons donc ici un "vide sociologique", avec des actions qui se promènent dans les limbes de l'insaisissable. Des rites d'action sans valeur, pourtant mobilisés en l'état de leur définition dans des recherches liées aux sciences de l'intervention. Des rites d'interaction sans valeur pourtant analysés à leur stade le plus standardisé manifesté par les pratiques pugilistiques par des centaines de chercheurs à travers le monde. Alors nous proposons de commencer à combler ce vide en décortiquant la modalisation des représentations brutales et en proposant différentes modalisations d'analyse de ces séquences d'interactions. Nous proposons en premier lieu de remembrer les mentions éparses de la sociologie d'E. Goffman liées au conflit, comme point de départ à développer par la proposition d'un modèle théorique d'analyse des interactions conflictuelles en séquences de bagarre et de rixe (1). Nous redéfinirons alors les termes et clarifierons la terminologie des situations brutales. Ce nouveau schéma théorique nous permettra d'amener le genre et les pratiques martiales comme deux éléments structurant la culture de la violence et permettant donc, en retour, de mieux saisir les subtilités de ce nouveau découpage (2).

§ A. La bagarre et la rixe dans leurs représentations comme point d'entrée pour décrire les brutalités physiques

Nous voyons donc que les violences revêtent des dimensions plus profondes que leur seule expression, qui, elle même, reste peu décrite par les recherches en SHS. Parmi ces

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

différentes facettes de la violence, le conflit interpersonnel face-à-face est peu fouillé, et la bagarre est quasi absente. La bagarre n'est pas un objet noble. Lieux communs et sciences humaines et sociales s'accordent sur ce point. La bagarre ce n'est pas sérieux. D'ailleurs, tant dans une conversation quotidienne que lors d'une intervention en colloque, lorsqu'il en est fait mention, le mot prête, en première approche, à sourire ou à haussement de sourcil(s). Jusque là, parler de "bagarre" vient avec la nécessité de mettre des guillemets pudiques. C'est ce avec quoi nous voulons rompre. Elle est quasi absente du champ scientifique, à se demander si elle ne constituerait pas si ce n'est un tabou, en tous les cas un angle mort de la connaissance. Comme nous le verrons, les milieux dits vulgaires placent pourtant ce phénomène au cœur de leurs lexiques spécifiques. Les évocations émiques sont fières, tantôt pavoisantes, tantôt grivoises. Ces déclinaisons linguistiques se retrouvent sur différents milieux sociaux et situations géographiques, au moins à échelle du territoire français.

Un examen plus approfondi montre des connexions avec de nombreux champs de recherche. Les mentions sont actuellement éparses et très rarement approfondies, portant sur la "*bagarre*" comme élément périphérique. Elles la mobilisent comme stigmate en action d'un état social du milieu où elle éclate, ou de celui dont sont issus les acteurs. Ce n'est pas le processus d'action en lui-même qui est mis au jour. Ces recherches portent sur les violences et mobilisent aléatoirement les concepts de bagarre ou de rixe pour désigner un peu tous les échanges violents… faute de mieux[57]. Ces recherches sont davantage préoccupées par la "cause profonde", la "conjoncture sociale", que par les dynamiques de l'action et sa situation à proprement parler. La bagarre, lorsqu'elle est abordée, reste cantonnée aux banlieues, mais aussi à la cours de récréations (Dubet, 1998 ; Carra, Faggianelli, 2003, 2011 ; Boxberger, Carra, 2014), à la prison (Chauvenet, 2006.) et au stade et ses cultures de supporters notamment (Bodin et *al*., 2013). Les démarches compréhensives de D. Bodin et de ses collaborateurs, ainsi que d'O-C. Boxberger et C. Carra nous intéressent particulièrement en ce qu'elles montrent le vécu des hooligans pour les premiers et cherchent à retrouver la pensée enfantine pour les secondes, amenant une mobilisation riche des violences en actions, éloignée du seul stigmate social. Il est intéressant de noter que ces champs exploratoires sont inclus dans des espaces dont des insularités physiques et/ou symboliques fortes constituent

[57] Selon le grand Larousse illustré (2015) : Bagarre : 1 « *Echange de coups, entre plusieurs personnes ; rixe* ». 2 « *Figuré. Vive compétition ; lutte : La bagarre de l'Internet à ultra haut débit* ». « *Chercher la bagarre, avoir un comportement agressif et provocateur* » (p. 130).
Rixe : « *Querelle violente accompagnée de coups* » (p. 1014). Le terme rixe est attesté dès le début XIVème, du latin *rixa*, querelle (Dubois et *al.*, 2011, 870). *Rixa*, au sens de dispute, différend, rixe ; lutte, combat (Gaffiot, 2012).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

une caractéristique centrale de définition de l'espace et des relations qui s'y tiennent. En matière d'altercations violentes les SHS restent le plus souvent tiraillées entre analyse d'espaces de précarités et sciences de l'intervention. Cette dynamique glisse sur une pente ambiguë d'une double réification, la "*Violence*", mais aussi les situations, devenant des phénomènes, des entités. Les altercations deviennent les symptômes de "*violences*", elles mêmes symptômes à expliquer dans le but de les combattre, en modifiant leur contexte de survenue. Une chaîne peu productive, lorsqu'on rappelle que la notion de violence provient essentiellement de sa définition comme dépassement d'un seuil de déviance, et que la violence intolérable des uns peut s'intégrer dans un ensemble social cohérent pour les autres. Nous l'avons montré, l'écrasante majorité des études sur les violences préexistantes relèvent soit du champ des sciences politiques, incluant une sociologie et une philosophie politique, soit du champ de la psychologie. L'attitude de la recherche sur les violences oscille entre le discours général politiquement correct de responsabilisation de l'individu et la recherche de défaillance du système qui s'exprimeraient par les actions des groupes.

Appréhender le phénomène des interactions brutales désignées comme violentes dans toute leur amplitude nécessiterait une approche colossale puisqu'allant de l'agression verbale au meurtre, en passant par la torture. L'analyse doit éviter les deux écueils de la tentation d'une limitation à quelques isolats mis sous le feu des projecteurs politiques et scientifiques et d'une prise en considération de la "*Violence*" dans son ensemble sans borner des séquences de processus d'actions catégorisées pour les besoins de la recherche. La représentation de la bagarre est une de ces phases. La notion de bagarre doit alors être départie des préconçus issus de définitions généralistes de la "*Violence*". Il est nécessaire de souligner l'aspect protéiforme du concept de bagarre, un point d'entrée nous permettant ensuite d'analyser la phase préliminaire du conflit qui y mène, et la phase successive qui en découle, que nous nommons la rixe.

Notre approche est donc celle d'une analyse des modalités brutales du conflit face-à-face. Elle centre son attention sur la transformation de l'activité en s'appuyant sur les propositions d'E. Goffman, pour qui les éléments constitutifs de l'activité ne sont pas ce qui est transformé en soi, mais le « *type de transformation* » ; la dimension situationniste de l'ancrage d'une activité dans son environnement étant celle de sa modalisation et de sa fabrication (Goffman, 1991 [1974], 243-245). Il souligne d'ailleurs l'intérêt de questionner la complexité et l'enchaînement des complications possibles de la structure de l'activité jusqu'à ce qu'il y ait « *rupture du cadre* », au stade portant irrémédiablement à « *confusion générale* »

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

(pp. 184 ; 186). C'est exactement cette gradation de la dialectique entre la modalisation et le cadrage de la représentation vers un extrême possible qui nous intéresse, comme moyen de définition des représentations de conflits face-à-face et comme précision des objets de la bagarre et de la rixe.

Nos observations montrent que le conflit face-à-face suit bien une complexification de sa représentation dans le procédé de provocations et d'excuses (Cf. Chap. II, Sect. 2), mais peut aussi tendre à glisser de cadres secondaires vers des cadres primaires avec l'avancée dans le processus d'échanges physiquement brutaux. Les acteurs y passent progressivement d'une situation d'êtres autonomes et moralement responsables de leurs actes à un effacement des statuts, voire de la personne. Seulement, toujours selon E. Goffman, une activité où seul le cadre primaire prévaut est signifiée comme choquante et est socialement déclassée (p. 55). C'est bien le cas lors du déclenchement d'une bagarre ou du glissement vers une rixe, lorsque des membres du public ne les cadrent pas comme des activités ayant une utilité sociale dans le contexte. Les représentations physiquement brutales offrent donc une occasion rare de suivre l'ordre d'interaction des séquences de déconstruction de la stratification sociale, et leur lien avec la situation pour le cas des établissements de nuits. Elles pourraient donc se définir à l'aune de leur modalisation, mais aussi d'une dé-modalisation des cadres secondaires.

L'absence de réflexion sur le processus en lui-même fait que les bagarres, englobées dans le "phénomène violence", deviennent un stigmate de la déviance, alors qu'elles sont un processus de déviances normalisé. Pour remobiliser E. Goffman, elles sont un élément de désordre ordonné, jusqu'à un certain point, que nous allons tenter de situer. Les représentations de bagarres suivent un ordre d'interaction et sont elles-mêmes nécessaires à l'ordre d'interaction de la représentation sociale qui en constitue la situation, le cosmos. À écouter le discours médiatique, incluant une bonne part du discours scientifique, les acteurs se battraient parce qu'ils seraient déviants. La bagarre manifesterait un état de déviance. Peut être, mais, à contrepied, nous montrerons que des acteurs se bagarrant suivent la norme en intégrant une parenthèse de déviance normalisée, et que ne pas se battre, dans certaines situations, peut aussi représenter une déviance sociale. C'est ici que nous insérons la divergence entre la notion de représentation de bagarre et la notion de rixe. Soumise à l'analyse, la représentation de bagarre n'est pas une violence débridée, elle est une séquence physique du conflit où les acteurs s'affrontent "selon les règles". La représentation de bagarre est un excellent médiateur de l'imaginaire martial d'une société et des groupes sociaux qui la composent, de leur conception de la violence et de la victoire. Les acteurs lorsqu'ils se

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

bagarrent, savent "*comment*" ils "*doivent*" se bagarrer. Il s'agit d'un « *rituel d'interaction*[58] » fondamental (1973-b, 73 [V.ang : 88]), peut être même d'une « *structure anthropologique* » (Durand, 1992 ; Lévi-Strauss, 2003). Il s'agit en tout cas d'un ensemble de « *techniques du corps* » (Mauss, 1967 [1926], 365-386).

La rixe, en revanche, débute lorsque les combattants vont "*trop loin*", lorsque leurs actions dépassent les brutalités tolérées par les entrepreneurs de morale présents. Ces notions sont donc totalement relatives au vécu de la norme des acteurs et du public (de la situation *hinc et nunc*). Pour le système juridique et la société qu'il est sensé incarner, la violence ne peut en aucun cas être formalisée hors du cadre légal. En ce sens, il serait pertinent de ne plus parler de bagarres, mais bien de rixes pour désigner les violences urbaines, les violences faites "*hors des règles*", du point de vue des institutions politiques. La « *violence physique légitime* » (Weber, 2003 [1918-1920]) formelle se présente sous trois formes dans notre société. Sur le plan individuel elle est juridiquement normée par la « *légitime défense* »[59], pourvu que l'action soit « *simultanée, nécessaire et proportionnée* » dans sa réponse à une agression (Code pénal, Art.122-5). Sur le plan institutionnel, elle est la prérogative des agents mandatés des forces de l'ordre et de la Défense nationale. Sur le plan des activités sociales cathartiques, elle est canalisée par le sport, dans un cadre réglementaire où les affrontements sportifs fédéraux proposent un règlement "*agonistique*". Légalement, toute brutalité physique sortant de ces types est une déviance.

Les conflits éclatant en bagarres ne mènent pas nécessairement à la blessure corporelle d'un des protagonistes, il peut s'agir d'un échange de poussées ou d'une empoignade n'occasionnant pas de dégâts physiques. Même si elles ne présentent pas nécessairement de conséquences physiques pour les protagonistes, ces bagarres peuvent tout de même être violentes au regard de la norme de la représentation globale en cours. Elles sont violentes à la norme et à l'ordre établi, au sens où il ne s'agit pas de duels administrés, ils ne sont pas un

---

[58] « *Ritual is a perfunctory, conventionalized act through wich an individual portrays his respect and regard for some object of ultimate value to that object of ultimate value or to its stand-in* ».

59 « *N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte.*

N'est pas pénalement responsable la personne qui, pour interrompre l'exécution d'un crime ou d'un délit contre un bien, accomplit un acte de défense, autre qu'un homicide volontaire, lorsque cet acte est strictement nécessaire au but poursuivi dès lors que les moyens employés sont proportionnés à la gravité de l'infraction ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

"*jugement de Dieu*"[60] ou "*duel d'honneur*" officiel, par exemple. Elles ne sont pas des combats institutionnellement régulés. Pour l'institution et ses représentants, il s'agit donc de rixes. Nous considérons qu'aux yeux de la loi, toute situation de violence non légitime est une rixe. La loi ou un règlement institutionnel ne considère tout simplement pas la possibilité de la bagarre, comme élément socialement tolérable. Il en va de même pour un videur intervenant sur une situation de bagarre, par exemple, qui doit immédiatement en faire cesser l'échange physique qui est violent aux normes de l'établissement, et pour lequel il s'agit d'une rixe. Il représente l'autorité et doit y mettre fin, il est hors de question qu'il ne laisse l'échange physique se poursuivre tout en arbitrant les suites. La seule brutalité tolérée est la brutalité légitime, toute autre brutalité est une rixe, l'expression intermédiaire de la bagarre ne peut être reconnue par l'institution.

L'assistance, elle, en revanche, peut estimer la bagarre comme légitime, et même l'encourager. Nous verrons que souvent les bagarres se règlent "à la sortie" de l'établissement de nuit, justement pour s'éloigner de l'autorité et pour se dérouler dans un cadre immédiat où elles ne sont pas violentes aux garants du respect de la norme présente. La bagarre est le rituel d'interaction mettant en scène les violences primaires socialisées, dans des schémas acquis depuis l'enfance. Structurée par la coutume, elle est l'expression sociale d'un conflit s'engageant physiquement, construit au tour par tour, au même titre que la conversation orale. Une interaction alternée permettant à chacun de calibrer sa réponse, mais aussi de se retirer de la situation.

Nous définissons la bagarre comme étant la prolongation par agression physique du conflit discursif et engageant une contre-provocation physique en rétroaction. L'agression entamant la bagarre peut être le simple contact d'une poussée légère. La réponse peut de même être un simple contact de poussée. La bagarre nécessite un aller-retour physique avec volonté agressante de part et d'autre. Elle implique donc nécessairement les deux acteurs d'une part, et ensuite la recherche d'agression ou de réponse dominante à une agression, sans quoi elle serait une simple provocation physique. Un individu poussant un autre, qui pousse en retour pour s'éloigner, refusant le conflit, n'est pas une bagarre, elle est une situation d'agression, menant à un heurt. La bagarre débute à l'instant où l'agressé cesse de refuser le conflit pour s'arrêter et pousser cette fois avec une volonté agressante, en provocation, que ce

[60] Le jugement de Dieu, ou ordalie, est un système de preuve judiciaire propre à des cultures où la structure politique est au moins pour partie théocratique. L'issue de l'épreuve manifesterait le jugement de Dieu, comme c'est le cas pour les combats judiciaires de la chrétienté médiévale par exemple (Lemesle, 2016).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

soit pour faire cesser les agressions, ou bien par lassitude ou tout autre motif, se trouvant à son tour à contre-agresser l'agresseur. Nous développerons la complexité des moteurs de l'agression dans le second chapitre.

Notre recherche a montré que la bagarre n'implique pas nécessairement des coups. La bagarre peut être un conflit exprimé utilisant la brutalité physique comme forme d'expression pour redistribuer certains éléments d'une occasion sociale qui l'englobe. La bagarre n'existe que parce que déclarée comme telle par des acteurs ou encore un public direct, mais aussi indirect. L'énonciation de la situation comme étant une situation de bagarre est relative au perçu de la violence par les regroupements du public et d'acteurs en situation. Dans tous les établissements enquêtés, certains groupes verront une agression proxémique de part et d'autre, donc physique, engageant un rapprochement jusqu'au contact tête contre tête, comme étant une bagarre. Il s'agit d'un contact physique agressant avec réponse provocante, mais il n'y a que menace, sans aucune violence corporelle destructrice engagée. Pour certains videurs habitués aux brutalités, il ne s'agira pourtant pas d'une bagarre, car il ne s'agit pour eux pas d'un contact physique violent. Ils sauront cependant que cela peut être considéré comme une bagarre par des membres du public, et qu'ils doivent donc agir. Nous verrons que la bagarre pose la question des limites corporelles et de la connotation de l'intégrité de ces limites pour le groupe qui en témoigne (Cf. Chap. II).

Pour les acteurs présents, qu'ils soient bagarreurs éprouvés ou novices, la bagarre est déclarée à l'instant où l'interaction violente est irrégulière au continuum de la représentation et engage une dimension physique. Elle peut se résumer à des cris, des menaces et de petites poussées. Cette même bagarre sera une petite bagarre pour les uns, une "*chamaillerie*", et une grosse bagarre pour les autres, une "*vieille baston*". Pour exister, elle doit *à minima* être prise au sérieux par les protagonistes ou par des membres du public. De fait, la bagarre en public présente une grande part démonstrative, puisque pour exister aux yeux de l'audience, elle doit être suffisamment impressionnante pour rompre la représentation sociale initiale en train de se jouer et constituer une scène. La bagarre doit être brutale, elle doit générer un choc. Les acteurs élèvent la voix, font de grands gestes, pour intimider, mais aussi pour mobiliser le public. Comme les extraits du carnet n°1 au "*Diamond*" peuvent l'illustrer par les bagarres de piste, la majorité des situations désignées comme des bagarres en établissement de nuit ne comportent pas d'échanges de coups, mais se résument à des démonstrations de force. La bagarre nécessite donc un contact physique en aller-retour, avec volonté d'agression voire de domination, mais aussi la reconnaissance de ce contact comme rompant avec un seuil de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

violence ordinaire pour devenir une scène, et ce tant pour les acteurs que pour les équipes du public. Des acteurs peuvent considérer se battre mais être considérés comme en train de se chamailler dans des provocations anodines par et pour l'assistance, mais à l'inverse, des acteurs peuvent considérer s'amuser, mais être considérés comme étant en train de se battre toujours par l'assistance. Il arrive souvent que les agents de sécurité doivent intervenir sur ce qui leur est présenté comme des bagarres, et qui effectivement leur semble en être, entre amis ou membres de la même famille, alors que ceux-ci se fâchent, estimant qu'il n'y a rien de grave, que ce n'est pas "*pour de vrai*".

Ces représentations de violence corporelles, au stade de bagarres, telles qu'observées en établissements nocturnes, disposant d'un public et d'une ritualisation propre, seraient donc déjà une pratique martiale « *standardisée* » (Gaudin, 2009, 4-31), au stade le plus primaire, dont les cadrages des normes de l'ordre d'interaction seraient informels. Sous certaines formes la bagarre peut même appartenir au registre des « *rencontres sportives* » tel que définit par E. Goffman, notamment par l'euphémisation qu'elle propose comparée à la rixe (Goffman, 1991 [1974], 65). Dans cette définition initiale de la rencontre sportive ces limites seraient d'ailleurs déterminées par ce qui est « *captivant et séduisant* » dans un ordre social donné (p. 67). Les combats réguliers institutionnalisés et même certaines pratiques sportives de contact agonique, elles, seraient des violences secondaires, dont la structuration est décidée et formellement organisée et codifiée. Un conflit, qu'il passe ou non par la phase de représentation de la bagarre, peut évoluer en rixe. Ces interactions sont des violences que nous qualifions de primaires, c'est à dire culturellement déstructurées, au sens où elles ne répondent plus d'une dialectique d'allers-retours mesurés et de normes sociales légitimes. Le seul but est de détruire et dominer physiquement, peu importe la rythmique de l'interaction et le respect du cadre social environnant.

Le hockey sur glace propose une bonne illustration de ces trois dimensions. Il s'agit d'un sport de contact parfois violent. Les joueurs se repèrent et se rendent parfois les "*boites*", c'est à dire "*les charges*" contre la balustrade de la patinoire ; ils luttent aussi pour le palet, se rendant coup d'épaule pour coup d'épaule. De fait, il s'agit d'une violence en interaction, un combat, avec des allers-retours suivis entre deux acteurs. L'intensité des contacts est normée par le règlement qui en établit la violence. Une "*charge*" est autorisée avec une limite de trois pas en départ arrêté, il est interdit de "*charger*" dans le dos, de mobiliser le bout de la crosse dans les "*duels*" épaule contre épaule, etc. Il s'agit alors d'une violence secondaire.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018



Figure 17 : Image n°14. (Hockey sur glace) Duel épaule contre épaule

Un match sportif de Hockey sur glace peut dégénérer en bagarre, lorsque deux joueurs ne se satisfont plus de ces contacts pour régler leurs comptes, et choisissent de dépasser le règlement. La coutume veut que tant qu'ils retirent leurs gants, ils puissent s'affronter immédiatement à coups de poings. L'affrontement ne rentre pas dans le cadre de la représentation sportive principale, mais est toléré et régulé de manière informelle, l'arbitre restant à bonne distance. Ces bagarres sont souvent attendues par les spectateurs. Elles font la fierté des pratiquants, une simple recherche sur *Google* montre des centaines de photos d'affrontements aux poings, où les protagonistes se mettent en garde, s'empoignent et se donnent des coups directs, sous le regard des arbitres.



Figure 18 : Image n°15. (Hockey sur glace) Une bagarre éclate sous le regard attentif des arbitres

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018



Figure 19 : Image n°16. (Hockey sur glace) Une empoignade traditionnelle

Cette bagarre peut alors dégénérer en rixe, lorsque l'un des bagarreurs devient "*trop*" violent, ou fait des coups qui "*ne se font pas*", ou encore lorsque d'autres joueurs estiment que leur champion mérite un renfort et viennent s'en mêler et frapper à coups de crosse ou se jeter, tout à fait littéralement, les uns sur les autres. La photo ci-dessous est extraite du site « *hockeyfights.com* », montrant le degré constitutif de la bagarre dans ce sport.



Figure 20 : Image n°17. (Hockey sur glace) Quand ça va trop loin, les arbitres interviennent…



Figure 21 : Image n°18. (Hockey sur glace) Et alors la rixe peut devenir générale

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La bagarre est donc une étape intermédiaire, une violence régulée de manière informelle. Dans un emploi métaphorique le terme s'étend à d'autres champs. Il est parfois fait mention de "*véritables bagarres politiques*", ou encore, dans le cadre de compétitions, de sportif « *allant à la bagarre* ».

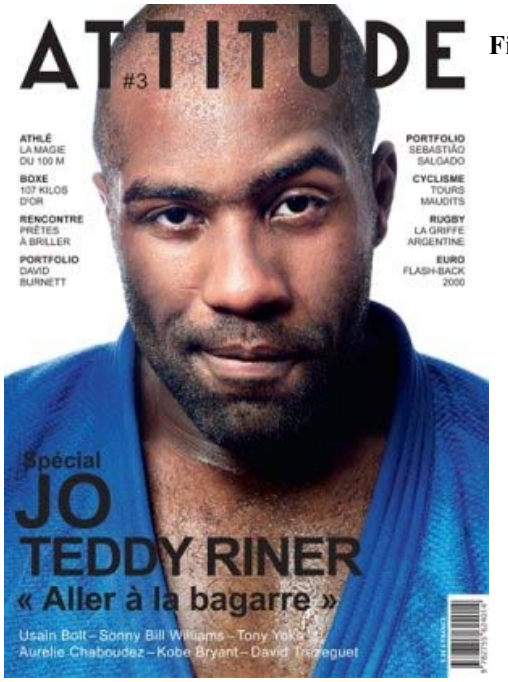

Figure 22 : Image n°19. Attitude N°3, « *Spécial JO : Teddy Riner, Aller à la bagarre* », Hugo Sport (Juillet 2016)

Le terme sous-entend alors une confrontation volontaire et "*musclée*", où on s'engage plus que de raison, dans une intensité qui dépasse le "*normal*". Son emploi métaphorique peut s'adjoindre d'un aspect "*sale*". L'étymologie du terme en lui-même est bien éloignée du grec ou du latin. Il est attesté dès 1628, sous le terme d'origine basque « *bagarro* » (Dubois et *al*., 2011, 80). Le terme latin correspondant est le terme « *pugna* », présentant les deux sens d'un « *combat de coups de poings* », le pugilat, ou encore de bataille, de combat (Gaffiot, 2012, 1291). Il est intéressant de noter que la *pugna*, en latin, désigne spécifiquement un échange de coups de poings, coups dont nous développerons l'étymologie à la suite en précisant les modalités de l'affrontement dans la seconde section du troisième chapitre.

Sur le plan étymologique, le terme de bagarre est clairement dissocié du combat, dont la notion véhicule une certaine noblesse dans les formes et finalités. Il est fait mention d'un "*combat personnel*" ou d'un "*combat pour une cause*". L'idée se rattache alors à une connotation de défense intériorisée, fût-ce par l'attaque. C'est "*mon combat*". Le verbe combattre vient du latin médiéval populaire « *combattere* », dont la notion de lutte est avérée dès le début du XVIème (Dubois et *al*., 2011, 217), ramenant à cette notion de lutte pour une cause et de lutte antagoniste. La métaphore contemporaine du combat implique la défense d'une dimension axiologique. Sur ce plan métaphorique la situation de bagarre peut s'inscrire dans le registre d'un combat, pour peu que l'on soit prêt à dépasser les règles. Je vais "*à la bagarre*" pour "*ma cause*", "*mon combat*". Une représentation de bagarre peut s'ancrer dans un combat, mais elle n'est qu'un vecteur, une manière de faire, une modalisation du processus d'action. Le combat, lui, est le fait de défendre quelque chose en lui-même, dans l'opposition,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'*agôn* (une idée, un rôle, une place, etc.). Avant de prendre cette teinte le terme provient du latin antique « *combatuo* », frapper (Gaffiot, 2012, 350), lui-même composé de la racine « *Batuo* » de « *Battuo* » aux deux sens de battre, frapper, ou s'escrimer avec quelqu'un (p. 212), agrégée au préfixe « *cum* », avec, ensemble, entre-soi (p. 455). Il s'agit d'une escrime au degré d'être mobilisé en latin antique comme métaphore de l'acte sexuel. La sémantique de représentation de la bagarre est basée sur le discursif. Il est fait mention d'échanges de coups. Les coups se donnent, l''expression qualificative "*donner le coup de poing*", comme lorsqu'un client dit d'un autre qu'à une époque « *il donnait le coup de poing dans les bars* », signifie d'ailleurs que la personne est ou a été bagarreuse. Si les coups se donnent, ils se reçoivent aussi, voire se prennent. Il existe une technique de bonne réception du coup. Ils peuvent aussi se rendre. Dans une bagarre, on rend "*coup pour coup*". Les coups ont une valeur. Ils portent une valeur de sens.

Dans l'échange des conflits face-à-face il n'y a pas de vainqueur déclaré par une instance responsable. Une représentation de bagarre n'est pas un conflit physique secondaire, il ne s'agit pas non plus d'un combat sportif, il n'y a pas de jugement unilatéral confirmant la victoire de l'un et la défaite de l'autre. La défaite et la victoire sont toutes relatives aux équipes et acteurs présents, dépendant du vécu personnel, elles sont pleinement intériorisées. Dans l'immédiat, la victoire est surtout liée aux modalités de retrait de l'interaction, au fait de "*se dégonfler*" ou non. Ensuite, fonction des points de vue, celui qui est dominé "*prend*" une défaite, verbe soulignant la dimension de domination. Il est défait. Il est dégradé, il "*prend cher*", il "*prend un tarif*" il "*prend la misère*". Il se fait lisser, neutraliser, il prend une "*raclée*", il prend une "*peignée*". Il est battu, comme le grain, il prend une "*avoinée*". Il se fait agiter, secouer, il prend une "*dérouillée*", il prend une "*branlée*". Une défaite, comme une blessure, est infligée. Contrairement à une bataille ou un match sportif, une victoire n'est pas décrétée, déclarée ou confirmée. Elle n'existe que relativement à la défaite de l'autre. Les verbes sont des verbes d'action, le victorieux a "*éclaté*", "*défoncé*" l'autre, mais surtout, il lui "*a mis*" tout le lexique de ce que l'autre "*a pris*". Le plus souvent aux yeux du public, un acteur qui a "*pris cher*", s'il ne s'est pas "*dégonflé*", peut tout de même être valorisé par le fait qu'il a tenu bon, il "*a des couilles*", ce qui peut fortement atténuer la défaite. Alors qu'un acteur qui frappe et se "*dégonfle*" lorsque l'autre menace de répliquer, bien qu'ayant été le seul à occasionner des dégâts physiques, sera dans l'échec. Il sera dit de lui qu'il fait "*le beau*", "*le fier*", ou "*le malin*", mais qu'il n'a pas de "*couilles*". D'un homme qui se "*dégonfle*", on pourra dire qu'il est une "*tapette*", ou une "*tarlouse*". Là encore, pour de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

nombreuses expressions, la métaphore sexuelle est omniprésente, consacrant la puissance, la perte de puissance, voire l'impuissance…

La bagarre, ce n'est pas sérieux ? La bagarre dans la culture populaire

La bagarre, ce n'est pas sérieux, et ça prête à rire, au degré où les sketches abondent. Déjà en 1938, Laurel et Hardy partent pour la bagarre dans le film comique « *têtes de Pioches* » (Blystone, 1938). Au début des années 2000, Elie Semoun et Franck Dubosc mettent en scène deux agents de sécurité dans leur sketch « *la bagarre* », extrait des « *petites annonces d'Elie* » ; Franck Dubosc propose d'ailleurs un autre sketch « *la bagarre* » en 2008. Avant cela, Elie Semoun et Dieudonné réalisent un sketch où ils mettent en scène deux enfants qui débutent une bagarre, reprise par leurs pères respectifs, « *Cohen et Bokassa* ». De manière ultra-contemporaine, nous pouvons citer le « *Palmashow* », proposant un sketch où les deux acteurs comiques présentent différentes configurations où ils s'interposent entre deux individus prêts à passer à la bagarre, « *quand ils se préparent pour la bagarre* » (Palamashow, 2013), et le journal de "*fake news*", le « *Gorafi* », s'emparant du sujet à plusieurs reprises (Gorafi, 2017). Deux sketch sur la bagarre nous semblent néanmoins particulièrement intéressants à présenter dans leur totalité ; le skettch de Coluche (Colucci, 1977), et la chanson du rappeur humoriste Kamini (Zantoko, 2009). A la suite, une présentation d'une chanson populaire de Johnny Hallyday nous rappèle que la bagarre est un rituel ambigu entre l'humour et le sérieux (Hallyday, 1963, 1993).



Figure 23 : Image n°20, Johnny Hallyday. « *La Bagarre* »

La bagarre parodique : 1) Coluche, « *La Bagarre* »

Euh... dis donc, Machin-là ! J'ai rêvé ou t'as bousculé ma femme, là ?
Laisse, Madeleine !
Qu'est-ce-que t'as ? T'es bigleux ? Tu veux mes lunettes ? Sur la gueule !
Elle est trop petite, t'as pas fait gaffe ! T'as marché d'ssus non ?
Comment ?
Elle est largement assez grosse ?
Ma femme est grosse ?
Laisse Madeleine !
Alors pour marcher d'ssus on est sympa, mais alors après pour dire pardon on ferme sa gueule !
Comment ?
Excusez-moi, madame !
Ah, ah, ah ! Mais il répond, l'effronté !
Mais tu joues avec ta santé, là ! C'est ta vie que t'as entre tes doigts... t'as vu combien ça pèse ça ?
Je vais te l'envoyer à travers la gueule, ma parole, si j'te rate, rien qu'avec le vent j't'enrhume, là !
Alors ! Qu'est-ce que c'est que ça ! Allez, casse-toi ! Casse-toi, tu fais bien, va !
Moi, un mec y m'aurait dit la moitié d'ça. J'y aurais foutu mon poing dans la gueule, j'y aurais...le pif comme ça !
T'aurais été obligé de te faire greffer une brouette là !
Laisse Madeleine ! Il m'énerve çui-là !
T'sais que si tu m'cherches tu vas m'trouver t'à l'heure ! Alors !
Laisse Madeleine !
Allez, casse-toi. Casse-toi p'tit mec. Tu m'énerves là. Va-t'en !
Attention, tu marches sur ton short !
J'suis pas grand non plus ?
Mais ma parole, Il insulte ma mère ! T'es fou ou quoi ? C'est ta vie que t'as entre tes mains là !
J'vais t'rentrer dans la gueule, va vite te faire photographier, tu vas pas te reconnaître après !
J'vais t'envoyer une patate, le nez va t'rentrer dedans !
Il faudra que tu passes la main dedans pour te moucher après !
Hé. qu'est-ce que t'as là ? Qu'est-ce que t'as à m'énerver là ? Alors... tu m'as poussé là ? J'ai pas rêvé ?
Tu m'as poussé là ?
Alors tu veux me frapper avec tes petits poings ? Ben on va jouer aux osselets après ! Alors hein ...
Qu'est-ce que t'as ? Ça t'démange ? Mais vas-y, j't'attends...
Oh lui hé, il m'a frappé !
Hé j'te préviens, refais jamais ça hein ! T'es con non ?
Hé ! J'te préviens ! J't'aurai prévenu !
Oh, il m'a frappé !
Jusque-là, j'avais été gentil, mais maintenant ça y est ! J'ai les abeilles là hein ! Là ça va être ta fête !
J'vais te plier en quatre, tu vas tenir dans ta poche toi hein !
Madeleine là, tiens-moi là. Retiens-moi là. Me lâche pas toi hein ! J'vais faire un malheur !
T'as de la chance que ma femme me r'tienne, me lâche pas toi hein ?
Oh ... qu'est-ce qu'il m'a mis là ! Il m'a frappé !
Et l'autre andouille qui m'tenait là ! Hein !
Imbécile va !
Comment j'ai frappé une femme ?
C'est la mienne. Tu permets, oui ?
Rien qu'en Nylon, en saloperie de rouge à lèvres, tu sais pour combien j'en ai ?
Oh la vache. Là j'vais l'entreprendre là... ça y est maintenant je m'occupe de toi !
Ouais, tu t'casses. Ben tu fais bien, ouais. C'est ça. Casse-toi ! Lâche, va ! Lâche !
Il a senti que j'étais en forme, il est parti... imbécile, va ! Grand con, va ! Sportif !
Alors, Madeleine ? On peut plus sortir dans la rue maintenant ? Il faut que t'excites tout le monde hein !
Qu'est-ce qu'il t'a fait ce mec-là ? Hein ! Il t'a rien demandé. Pourquoi tu l'emmerdes là ?
Alors, qu'est-ce que tu as ? Tu te crois belle ou quoi ? T'as pas vu ?
Avec la gueule que t'as, tu f'rais un procès à ta mère tu gagnerais du pognon, ta, hein.
C'est ça ! T'as raison, appelle-la ta mère va ! Allez...
Va t'plaindre au président de la République rendant que tu y es !
Et si tu le vois, tu y diras qu'y m'rende mon peigne…

2) Kamini, « *La bagarre* »

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— Eh, pourquoi tu m'regardes ?
— Non, c'est toi qui m'regarde
— Quoi, c'est moi qui te r'garde ?
— Mm, c'est toi qui m'regardes
— Non, c'est toi qui m'regarde !
— Quoi, c'est moi qui te r'garde ?
— Ouais, c'est toi qui m'regardes !
— Non, c'est toi qui m'regardes
— Quoi quoi quoi qu'est-ce qu'y a ?
— Quoi ! c'est toi qu'est-ce qu'y a ?
— Quoi ? c'est moi qu'est-ce qu'y a ?!
— Ouais c'est toi qu'est-ce qu'y a !
— Quoi quoi quoi tu me dis quoi ?
— Quoi ! c'est toi qui me dis quoi !
— Quoi ? c'est moi qui te dis quoi ? quoi quoi quoi quoi quoi quoi !

Refrain :
Moi, j'aime bien La Bagarre. Moi, j'aime bien La Bagarre. Moi, j'aime bien La Bagarre. Moi... la Bagarre ?! (phrase répétée deux fois)
Moi, j'suis fort en bagarre. Moi, j'suis fort en bagarre. Moi, j'aime bien La Bagarre. Moi... bagarre ?!

Ils sont très nombreux, très peu courageux
Ils se battent contre tout le monde parfois même entre eux
Ne jamais les regarder dans les yeux
Si eux cherchent à te regarder dans les yeux
Ils s'en prennent aux jeunes, ils sont prennent en vieux
Peu importe le jour, le temps, l'heure, le lieu
Ils jaillissent de partout de tous les milieux
Qu'ils soient blancs, renoi ou qu'ils soient rebeu
Ils ont des armes blanches ou des armes à feux
Ils bombent le torse se prennent pour des dieux
Quand ils sont tout seul ils sont très peureux
Sarkozy, pour gagner, s'est servi d'eux
C'est le genre de personne qu'en a rien à foutre
Tu les trouves par milliers dans les stades de foot
Ils aiment les embrouilles, ils aiment les histoires
Je les nomme "moi j'aime bien La Bagarre"

Refrain : (Idem)
Méfiez-vous car ils sont partout, tout au tout autour de vous
Comme les ovnis, ils sont parmi nous
Ils deviennent fous dès que passe un minou
Ils échangent une pluie de coups dès qu'il y en a un ou deux qui ont bu un coup
Cette histoire se passe à la campagne dans un bar réputé calme quand tout à coup :
— Quoi, qu'est-ce t'as toi ? Viens là !
— Quoi, qu'est-ce qu'il a lui la ?
— Quoi! T'fais moins le malin la ?!
— Quoi ? Tu me cherches au moins là !
— Tu veux (accent campagnard, dur à suivre) Blaireau oh ! *tumulte de foule* Blaireau va !

Refrain : (Idem)
— Merci !
— Bah quoi ?
— Dans le bar, le mec il arrive, il me dit "quoi qu'est-ce t'as ?", je lui dis "quoi reviens", le mec il veut me choper, alors hop j'esquive et *baaah* et les grands yeux, alors il est tout par terre, alors y en a un autre qui arrive mais Jéjé il est venu m'aider, Jéjé tu vois c'est qui Jéjé ?
— Oh qu'est-ce t'as là ?
— Ah, Jéjé il est fort Jéjé, ouais il est fort en bagarre, faut pas le faire chier hein …

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La bagarre "*au sérieux*"
Johnny Hallyday, « *La bagarre* »

(Auteur-compositeur : V. Buggy, J. Leiber et M. Stoller)

Si vous chercher la bagarre
Vous êtes venu à la bonne place
Si vous chercher la bagarre
Regardez-moi bien en face
Et, je n'aime pas beaucoup
Qu'on m'en remontre
J'avoue que la bagarre
Je ne suis pas contre
Ça me fait pas peur
Je dirais même
Que j'aime cogner
C'est un plaisir
D'accord, les gars
J'vais vous soigner

Suite version 1963 :
Je ne cherche jamais la bagarre
Mais je ne la fuis pas
Je n'accepte d'ordre, en somme
D'aucune sorte d'hommes
Et je suis fais comme toi
De chair et de sang
Maudit toi mon ‘ari que si tu es ‘ari vraiment (crie)
Dieu sait que j'en meure
Car je ne’, pas être seul, ouais,
Alors méfie-toi,
Ne tourne pas, autour de moi
Ouais, méfies toi, méfies toi, méfies toi
Ne tourne pas, ne tourne pas, ainsi, autour de moi
Ouais méfies toi, méfies toi, méfies toi, méfies toi,
Ne tourne pas ainsi autour de moi
Alors méfies toi, alors méfies toi,
Ne tourne pas autour de moi

Suite version 1993 (chanson réécrite sans passage précédent) :
Si c'est pas pour la bagarre
Alors c'est pour mon fric
Vous tombez bien blague à part
Sur moi, j'ai plus d'une brique
Mais avant il faudra
Passer par moi
Je vous prends un par un
Ou bien tous les trois à la fois
Ça me fait pas peur
Je dirais même
Que j'aime cogner
C'est un plaisir
D'accord, les gars
J'vais vous soigner

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ B. Les séquences physiquement brutales des rituels de conflits comme éléments d'analyse de la « *culture de la violence* »

L'analyse des représentations conflictuelles permet de mettre au jour la culture de la violence sous différentes dimensions, dont deux semblent particulièrement constitutives de sa structuration. Le genre, tout d'abord, est un élément d'analyse pivot pour cibler la dimension socialement construite des brutalités physiques des représentations conflictuelles (a). Si le genre est un élément central à la normalisation des brutalités et de la définition des violences, celles-ci doivent aussi en parallèle être envisagées dans leur dialectique de construction récursive avec les pratiques pugilistiques (b).

a. Le genre comme élément d'analyse de la normalisation des représentations du conflit en public

E. Goffman considère que les « *actions interpersonnelles* » (*interpersonal action*, au sens d'actions fatales, Cf. Chap. II, Sect. 1, §. A, a) engagent une réciprocité à exercer une habilité ou capacité particulière, comme c'est le cas des duels (Goffman, 1974, 169 [1967, 207]). Il note alors le fait intéressant que les domaines de l'action semblent davantage appropriés par le genre masculin que féminin dans les années 1970 (pp. 170-171 [V.ang : 209-210]). Ces pratiques nécessitent « *l'aptitude à recevoir et à infliger des blessures physiques et verbales* »[61], mais aussi la reconnaissance de la disposition de ces aptitudes (p. 173 [V.ang : 211-212]). Sous une autre forme, le défi chevaleresque, « *une idée héritée de la chevalerie, à savoir que seuls les égaux sont dignes d'un défi* », montre que le conflit face-à-face, sous certaines formes, peut être une forme de reconnaissance[62] (p. 214 [V.ang : 257]). Si ces domaines tendent à s'ouvrir difficilement à la mixité à l'époque, cela reste très largement le cas. C'est en tout cas ce qui se manifeste dans les duels de bagarre et dans la très maigre voire quasi inexistante représentativité féminine dans le métier d'agent de sécurité en établissements de nuit.

---

[61] « *Attempts to initiate a sex-potential relationship are, of course, only one variety of the interpersonalaction that occurs in the community at large. Another important type occurs when the individual serves as a field of action by virtue of this capacity to receive and give injury of both a physical and a verbal kind* ».

[62] « *Something similar occurs in middle-class bars, where an offended person may feel it benetath him to 'seek satisfaction', at least with the particular opponent of the moment –ths democratizing the chivalric notion that only one's social equals are worth challenging. The victim will be content to lecture his adverdary briefly on how 'sick' he must be. In social worlds where honor is highly valued, and men must be prepared to put up their lives to save their faces, fashions of morality may quickly change, and the act of proving such attributes as one's'masculinity' may decline in significiance* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Dans le cadre des terrains de l'enquête il est apparu que les représentations de bagarre ne peuvent y être définies sans passer par les notions de masculinité et de genre. Réciproquement, ces représentations sont une loupe vers ces notions. La normalisation du rituel d'interaction de la bagarre est intimement liée à l'imaginaire de la virilité et aux représentations de l'homme et du mâle en action. Si la définition du rituel de bagarre est relative à son vécu par chacun, il n'en demeure pas moins des règles implicites. En premier lieu, dans les imaginaires la bagarre est une "*affaire d'hommes*". L'expression langagière " *bats-toi comme un homme*" semble le verbaliser de manière littérale, il existe une manière de se battre qui définit le fait d'agir comme un homme. Ensuite, on peut se battre "*d'homme à homme*", c'est à dire en duel. Un homme se bat "*à la loyale*". L'apprentissage du « *rôle d'homme* » (Duret, 2001) passe par là. Les discours et imaginaires contemporains mettent en valeur les affrontements masculins, et surtout un type d'affrontement spécifique. La bagarre est une affaire d'hommes et est à distinguer des confrontations physiques qui l'englobent.

Ce constat pousse à questionner la relation liant virilité et brutalité. En 2007, D. Bodin ses collaborateurs rappellent que les femmes sont absentes des études sur le hooliganisme jusque là (Bodin et *al*., 2007). Comme M. Mohammed le rappelle, les études portant sur les déviances violentes féminines sont rares et très récentes (Rubi, 2005 ; Cardi, 2007 ; *in* Mohammed, 2009, 196). Dans un jeu de mot, « *"Faire genre", les "embrouilles" au féminin* », il confirme, de ses propres observations, que « *l'univers des bandes se conjugue avant tout au masculin pluriel* », les rares « *filles* » étant le plus souvent exclues des affrontements directs. Celles-ci semblent davantage tenir un rôle dans le fonctionnement des réputations, constituant une sorte de « *jury informel des conduites masculines* » :

> « *Elles sont parfois (ce n'est qu'un exemple) au cœur des affrontements entre bandes, ayant un rôle dans l'émergence, l'entretien (médiatisation) et la résorption des conflits entre bandes. Pour ce faire, elles peuvent endosser le rôle d'incitateur ou de surenchérisseur* » (Mohammed, 2009).

Selon V. Nahoum-Grappe il existe bien une « *culture de la violence* »[63], impactant la construction du genre, et réciproquement (Nahoum-Grappe, 2013). Il existe de bonnes manières de faire mal et d'être "violent", où, selon elle :

---

[63] « *L'expression "culture de la violence" suppose plusieurs niveaux de sens : en premier lieu, elle désigne les formes dominantes des images de la violence au sein d'une société donnée : ainsi, par exemple, le degré de technologie qui décide du lien entre une main et une arme (couteau, pistolet, mitrailleuse, un clic sous l'écran…) est impliqué dans ces images. Mais aussi les situations concrètes pensées comme dangereuses (la nuit, certains "quartiers", la solitude féminine dehors…, certains "bars" ou "mauvais lieux", etc.) constituent une véritable "mise en scène" des possibilités d'actes de violence, presque une ébauche d'un scénario (la rue plus que le foyer, certains "jeunes" plus que les adultes ronds de cuir, etc.)* » (p. 40).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> « *Le héros qui sait user de la juste violence, comme le méchant, son ennemi, qui inflige à ses victimes et au spectateur ses actes de violences injustes et cruels, sont de sexe masculin en règle générale* » (p. 41).

L'« *expression "culture de la violence" désigne aussi un système de valeurs qui promeut la violence physique comme signe et performance de la virilité* » (p. 42). Il existe une culture de la violence, incluant une culture de la brutalité. Il s'agit ici d'approfondir la question en y apportant de fortes nuances, par un schéma conceptuel inédit du heurt, de la bagarre et de la rixe.

Lors d'une bagarre en établissement de nuit, il faut répondre aux critères masculins d'honneur. L'homme bagarreur doit éviter tout ce qui "*ne se fait pas*". Dans la culture de la violence française contemporaine, la représentation de bagarre respecte des conventions sociales comportant essentiellement trois niveaux d'inhibitions. Un premier niveau est celui de gestes tabous, tous liés à la défense et à l'attaque primale, attribuée à l'animal. Griffer ou mordre en sont des exemples. Un second niveau est celui des zones d'impact, qui peuvent être taboues, comme les parties génitales ou les yeux. Enfin, dernier niveau, celui de l'intensité, devant être adaptée, l'aspect dévastateur devant être modulé. Un bagarreur ne pourra griffer ou mordre son adversaire. Il ne pourra lui agripper les parties génitales. Il ne pourra assener un coup de coude retourné dans les côtes flottantes. Ces techniques sont en dissonances avec la culture de la violence française. Un agent de sécurité sera soumis aux mêmes contraintes, et s'il dépasse ces limites il risque de voir l'assistance du public se retourner contre lui. Ces niveaux d'inhibition connaissent des dimensions primaires et secondaires. Les dimensions primaires sont immédiatement éliminatoires et engagent une disqualification d'office. L'affrontement n'est plus honorable, le coupable ne se bat plus "*comme un homme*". Les dimensions secondaires sont des infractions relativement tolérables, qui viennent s'ajouter comme autant de points dans la balance du jugement, jusqu'à ce que la somme ne la fasse pencher d'un côté ou de l'autre. Pour exemples, sur le plan des gestes, il peut s'agir de coups de pieds, ou de feintes. Sur le plan des zones, il peut s'agir d'attaques aux jambes, sur l'arrière de la tête ou contre l'oreille. Sur le plan de l'intensité, il peut s'agir de saisie de techniques manifestement martiales et maîtrisées. De nos observations, ces dimensions primaires semblent partagées dans l'ensemble des regroupements observés et sur l'ensemble des espaces enquêtés. Les dimensions secondaires, en revanche, peuvent fortement varier fonction des individus et regroupements, se différenciant fonction de la culture de la violence dans laquelle baignent les individus, puis les équipes en présence, et enfin de la situation de la représentation.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La bagarre est une situation de brutalité physique normalisée. Cette uniformisation relative des codes permet une forme de compétition. L'acteur se confronte. Il cherche à faire "mieux" que son adversaire, non pas à faire "différemment". Le but n'est pas de tuer l'autre. Il n'est pas de le neutraliser physiquement. Il est de gagner. Ces rituels d'interaction, eux aussi, visent à éviter l'incertitude. Dans la marge de manœuvre des normes qu'ils ont acquises les protagonistes connaissent les conséquences de leurs actes et peuvent estimer la rétroaction que va générer leur action. Celui qui fait différemment est dangereux. Il est le vrai danger, il est imprévisible, il est donc disqualifié par l'honneur. Sortir de cette norme engage une triple sanction. Sur le plan de la psyché, l'*outsider* contrevient aux schèmes acquis de ce que doit être un acte brutal, engageant un traumatisme. Sur le plan social, l'*outsider* s'expose à l'opprobre générale et risque de se voir stigmatisé dans son action, il perd la face. Sur le plan juridique, l'*outsider* risque de faire l'objet d'une plainte, une transgression du seuil de tolérance sociale risquant de mener l'opposant à déposer une plainte prévue par le système juridique.

Nos observations ont montré que les femmes ne sont pas en reste dans les confrontations physiques. Leurs affrontements ne répondent cependant pas aux codes propres à la représentation de bagarre (dominante, *i.e.* masculine). Pour autant, les affrontements féminins ne sont pas mis en valeur dans la culture de la violence des terrains enquêtés. Si cette culture de la violence semble essentiellement dictée et appropriée par les hommes, il est essentiel de noter que les femmes du staff ou des clientes ont aussi tendance à renforcer cette orientation en disqualifiant ou dégradant davantage les brutalités commises par des femmes, comme dérogeantes à la féminité. Le processus de bagarre offre la possibilité de valoriser socialement son potentiel physique et son assurance discursive, il permet de mobiliser et valoriser son capital guerrier. Ce capital, comme d'autres potentiels d'expression publique de pouvoir, est en grande partie dénié à la gente féminine. Quand on est une femme, se battre, "*ça ne se fait pas*". Dans la scène cinématographique, par exemple, lorsqu'une femme fait usage de la brutalité, le fait est souvent souligné afin de montrer un aspect socialement "libéré" du personnage. Pour exemple, dans les films précités, nous pouvons évoquer le film « *Wonder-woman* », ou encore le personnage *Black widow*, par exemple, dans ses apparitions dans les films « *Marvel* ». Cela souligne d'une part que l'attitude n'est pas ordinaire dans la culture de la violence où s'insèrent ces représentations à l'écran, et d'une autre que l'usage de la brutalité est perçu comme une forme de liberté sur ses propres actions. Loin de ces imaginaires, dans les représentations de la brutalité enquêtées sur nos terrains, les femmes

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

sont cependant tout aussi promptes à la brutalité physique que les hommes, mais sous d'autres modalités. Les trois inhibitions de convenances ne s'appliquent pas au vecteur féminin d'un affrontement. Une femme n'a pas à avoir honte de se battre "*comme une femme*". Celle-ci peut sans complexe griffer, frapper aux parties et taper au plus dur. Sa féminité la stigmatise comme faible, elle n'a donc pas à faire aveu de force dans un affrontement codifié valorisant force et résistance. Elle n'a pas à se battre "*comme un homme*".

La brutalité physique féminine transmute les motivations et les limites. Privée de cette phase purement démonstrative de la parade, la victoire sociale passe immédiatement par l'élimination physique de l'autre. Il peut s'agir d'une neutralisation par des coups ou de l'exclusion physique par des tiers. Les affrontements femme-femme sont plus pragmatiques dans l'aspect dévastateur des brutalités physiques, et tournent surtout quasi immédiatement et systématiquement à la rixe. Ils sont standardisés sous d'autres critères. De nombreux conflits et neuf affrontements femme(s)-femme(s) avec échanges physiques ont été observés et analysés sur le terrain rennais. Ils ont tous immédiatement dégénérés de manière très brutale. Ces brutalités ont une phase socialisée très limitée. Celle-ci se résume à l'énonciation des griefs, sans même nécessairement poser de menace. L'attaquante va au mieux jusqu'à un ultimatum poussant l'autre à disparaître. Si cette dernière s'y refuse, une des deux doit disparaître de la représentation, quelles que soient les modalités nécessaires pour y parvenir. Elles en viennent alors aux mains, se jetant invariablement l'une sur l'autre. Si personne ne les en empêche, elles peuvent en venir à se rouler par terre. Le fait a été observé quatre fois sur les neuf. Entre elles, les femmes ont tendance à passer directement à la rixe.

Le déclassement des femmes, dépossédées de la légitimité de la "bagarre d'hommes" et stigmatisées comme étant physiquement plus faibles, construit une situation très paradoxale. Les bagarres hommes-femmes et femmes-hommes montrent, en effet, un rapport de genre rare, où la violence symbolique penche en faveur du genre féminin. Un grand nombre d'affrontements femmes-hommes a été observé. Seul quatre ont donné lieu à échanges de coups. Les brutalités physiques femmes-hommes sont intermédiaires, mais donnent bien lieu au même processus codifié. Les femmes se permettent cependant d'aller vite beaucoup plus loin dans le processus d'interaction. Elles se savent et se sentent protégées par leur statut de femme. Une femme n'a pas à subir les inhibitions primaires, là où un homme doit toujours les respecter, et même en ajouter un niveau supplémentaire, compte tenu de la faiblesse attribuée à la gente féminine. En public, un homme ne peut donner un coup de poing à une femme, il ne peut envisager de la frapper au visage, il ne peut mettre la moindre force. Toute

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

attaque de ce type serait immédiatement disqualifiante. L'asymétrie de genre est intériorisée de part et d'autre. Les femmes, à l'opposé, se permettant des violences verbales et gestuelles qu'un homme ne se permettrait pas sans savoir se mettre en danger. En outre, la plupart de ces situations voient immédiatement intervenir l'assistance en faveur de la femme. Que celle-ci soit coupable ou non n'est pas l'objet, celui-ci est quasi systématiquement blâmé. Il l'est y compris lorsque c'est elle qui l'a agressé. Ces dernières situations sont très fréquentes en établissements de nuit.

> La soirée se passe, il est cinq heures quarante, la soirée est finie, ou presque. Nous attendons au vestiaire, ce moment pénible où ne restent quasiment que des personnes aussi ivres qu'impatientes, qui s'échauffent pour un rien et dont certaines ont eu la bonne idée de perdre leur ticket. Dans la queue, il faut bien s'occuper, alors une cliente ne trouve pas mieux à faire que de provoquer un client. Elle le provoque gravement, en l'insultant frontalement. Elle le traite de « *connard* », à mi-voix, tout en arborant un petit sourire narquois. Elle le pousse en faisant l'air de rien. Il reste calme, admirablement calme. Il me regarde, derrière, séparé d'eux par une file d'une dizaine de clients. Je lui fais signe que j'ai vu. Elle continue, elle m'énerve sérieusement, mais je suis derrière la file qui bouche le pas de la porte, je ne peux pas intervenir. Elle recommence à traiter le client de « *connard* », en le montrant du doigt et en riant. Ce dernier finit par s'énerver, sans faire trop de bruit. Ses amis le retiennent discrètement, et là… elle appelle Yann, mon collègue qui gère le vestiaire, et est de l'autre côté de la file ! L'hypocrite ! Elle dit qu'il est en train de s'énerver tout seul après elle. Yann, qui ne sait pas ce qu'il se passe, intervient sur le client. La cliente sur-joue, du coup je pousse les gens pour empêcher le drame. J'explique en deux phrases à Yann que c'est elle qui cherche les ennuis, bien qu'elle fasse l'innocente. Heureusement que Yann me fait confiance, elle joue merveilleusement bien (E. 19).
>
> (Og.1_C.1_S.1_Oc.1._Je_04/12/14).

Face à un public, dans toutes les situations observées, les violences d'un homme envers une femme mettent systématiquement l'assistance du côté de la femme. Elles s'interrompent très vite, un homme sachant qu'il a perdu d'avance. Dans son référentiel de la bagarre, pour correspondre aux représentations de la virilité, il doit se battre comme un homme, ce qui lui est impossible avec une femme. Il perd immédiatement face à l'assistance. Mettre un coup de poing dans le visage d'une femme est une action contrevenante à la morale. Se battre contre une femme transgresse l'honneur. Un homme ne peut "gagner" en mettant son poing dans la figure d'une femme. Elle, en revanche, pourra gagner en mobilisant l'assistance. Il ne dispose que de deux réactions possibles. S'il veut rester dans le processus de la soirée il peut l'agresser verbalement et se désengager physiquement. S'il est prêt à en assumer les conséquences il peut aller à l'affrontement physique et engager une situation de rixe. Il ne dispose pas d'alternative intermédiaire. En ce sens, la population féminine est une population à risque en établissements de nuit en matière de conflits. Les conflits mettant en jeu des femmes sont souvent beaucoup plus violents et beaucoup plus durs à gérer pour les agents de sécurité, puisqu'ils tournent nécessairement l'assistance contre eux, quelle qu'en ait été la cause et quels qu'en soient les dangers. Sur une des observations du carnet préliminaire au

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

"*Quai*", l'enquêteur a ainsi été mordu au sang par une cliente alors qu'il n'avait pas levé la main sur elle. Au "*Galion*", une "*habituée*" s'apprêtera à lui casser une bouteille sur la tête, de dos, alors que l'enquêteur se contentait de la faire sortir en lui tenant un poignet, parce qu'elle avait contrevenu au règlement. L'assistance, comprenant l'équipe du *staff*, prendra le parti de cette dernière, sans chercher à savoir quoi que ce soit. Au "*Diamond*", une cliente explosera en véritable "*crise d'hystérie*" au bar pour des glaçons que la serveuse aura mis trop de temps à lui servir, tentant de grimper par-dessus le bar en montant sur un siège pour lui griffer le visage. Sur l'ensemble des carnets, les cas de brutalités féminines se comptent en dizaines.

b. La construction réciproque des pratiques pugilistiques et de la culture de la violence

Le champ des STAPS francophone mentionne les pratiques martiales et les sports de combats sous l'acronyme « *SCAM* » (Sports de Combats et Arts Martiaux), une dénomination ne faisant pas l'unanimité mais subsistant faute de mieux[64]. Le langage soutenu propose le qualificatif de "pratiques pugilistiques", une désignation trouvant la faveur de la plupart des chercheurs du champ, pour dénommer l'ensemble des pratiques de confrontations physiques standardisées. Ces recherches creusent le sillon du « *processus de civilisation* » développé par N. Elias et E. Dunning, sous l'angle de l'euphémisation des violences par le développement de la pratique sportive. Le martial aurait quitté le "*champ de Mars*" pour glisser vers rings et tatamis.

Sur notre terrain spécifique du conflit face-à-face, nous avons pu vérifier le postulat général double d'E. Goffman voulant que d'une part il soit fréquent que les individus « *se donnent en spectacle* » (Goffman, 1991 [1974], 134), et que d'autre part les modalisations médiatiques et les modalisations de la vie ordinaire se composent réciproquement dans leur mise en scène, rendant impossible de démêler les allers-retours entre l'un et l'autre (pp. 89-90). Cet appui permet à notre tour d'avancer un postulat en deux étapes. En premier lieu, la plupart des gestes des séquences physiques des conflits interpersonnels sont des « *idiomes rituels* » issus de l'imaginaire des brutalités corporelles interpersonnelles qu'ils co-construisent en retour[65]. Nos observations ont montré que les attaques physiques dans

[64] Le terme SCAM est mobilisé par l'ARRESCAM (Association de Recherche et de REflexion sur les Sports de Combats et les Arts Martiaux). Comme J. Crémieux l'a rappelé durant les JORRESCAM de 2014 et 2016, la communauté des chercheurs en STAPS français spécialistes du champ martial peine à dénommer les pratiques martiales et sports de combats sous une appellation commune.

[65] Pour E. Goffman les « *idiomes rituels* » sont des éléments inconscients isolés, mais mis bout à bout ils participent du code grammatical de l'interaction (1973-b, 214 [V.ang :267]). Les signes de ces idiomes rituels

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'action, le coup brutal, la frappe, sont des idiomes rituels. Un idiome rituel n'est pas une simple expression, il est aussi un engagement du "soi" dans une position sociale et dans l'ordre des codes communs de la manière de se battre. En second lieu, les pratiques pugilistiques contribuent à cette médiation de l'imaginaire de la culture de la violence. Saisir le discours corporel des brutalités physiques ou des pratiques pugilistiques semble alors nécessiter un questionnement réciproque de l'un et l'autre.

Les représentations normalisées des bagarres et débridées des rixes font parties de l'écosystème des arts martiaux et sport de combat. Bagarre et rixe ne sont pas qu'un quatrième et un cinquième termes à y adjoindre à la suite. Elles sont des substances qui se retrouvent diffuses dans les pratiques pugilistiques. La mise en représentation de la brutalité par bagarres et rixes traduit l'imaginaire véhiculé par les médias dans leur ensemble, incluant l'ordre social des arts martiaux et sport de combat et les ordres d'existences des pratiquants. L'imaginaire de la brutalité et de la violence influe la ligne de conduite à tenir dans l'ordre d'interaction du conflit physique et les critères de victoire. Il faut cependant garder à l'esprit que la construction des brutalités, la grille de désignation de la violence et les pratiques pugilistiques constituent un triangle récursif, c'est-à-dire que les trois se construisent réciproquement par un aller-retour constant. Les brutalités de l'espace-temps culturel et leur définition comme actes violents traduisent l'imaginaire de ce qu'elles doivent-être et réciproquement. Cette situation fait du pratiquant martial et des fédérations des constructeurs du discours de la culture de la violence. Elle en fait des entrepreneurs de morale de la violence réelle. Les acteurs du champ martial dans leur ensemble, de la fédération au débutant, sont des constructeurs de la standardisation de la pratique martiale par la loi de l'offre et de la demande (Gaudin, 2009).

Si la représentation conflictuelle est bien partie prenante de la construction des pratiques pugilistiques, de nombreuses disciplines vont pourtant jusqu'à créer toute une mythologie pacifiste. Les arts martiaux suivent la codification des « *Bu-do* » de la seconde moitié du XXème siècle (Julhe, 2009). Ils se construisent par rapport à une axiologie faisant l'apologie du calme, de la maîtrise de soi et de la légitime défense. Cette orientation axiologique, issue du zen, est très spécifique et doit être nuancée. Les modalités culturelles de

---

seraient, en effet, indispensables pour se situer (p. 224 [V.ang : 280]). Ils fourniraient alors une ressource analysable soit en partant d'une pratique particulière dans son déroulement, soit en rassemblant tous les environnements où la pratique particulière apparaît puis en cherchant ce que ces contextes ont en commun (pp. 214-215 [V.ang : 267-268]), une ressource qui « *est rarement tenu pour digne d'une étude sérieuse* » (p. 223 [V.ang : 279]).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

normalisation des violences structurent la pratique martiale. Pour le cas du Japon occupé post seconde guerre mondiale comme de l'occident contemporain, ces notions de calme, de maîtrise de soi et de légitime défense font partie d'une axiologie de répulsion de la brutalité. Les codes moraux constituent une limitation des « *pulsions belligènes* » (Bouthoul, 2006 [1962]). Peuvent être cités les "*do*" japonais, les "*tao*" chinois, les "*dao*" vietnamiens, les codes de chevalerie, et codes de déontologie professionnels, qui sont autant de codes du tenant du potentiel d'usage de la force physique, visant à restreindre le combattant. La pratique martiale est influencée par l'état de la brutalité tolérée par son pays d'accueil. Les structures qui y régissent l'enseignement de la pratique en filtrent les possibilités. Lorsque les maîtres vietnamiens, par exemple, arrivent durant la guerre du Vietnam puis durant le génocide mené par les Khmer rouges, ils ne transposent pas le niveau de brutalité et l'appréhension de la violence qu'ils ont connus en situation de guerre, mais s'adaptent à la situation de la France. Ils s'alignent sur les *Bu-do*, alors déjà structurés et assimilés grâce au modèle culturel de violence et de brutalité enseigné. Les pratiques martiales enseignées ne sont pas influencées par la brutalité tolérée dans le pays d'origine et à l'instant d'origine de leur création ou de leur première phase historique de codification, pas au-delà de la mythologie qui les légitime comme "vraies" pratiques de combat. Dans l'éthique française contemporaine les arts martiaux sont faits pour "se défendre". Cette idée de défense s'intègre dans le cadre de la légitime défense telle que considérée par le Droit français. Dans l'éthique française, la pratique doit donc n'être utilisée qu'en dernier recours, lorsque le danger est engagé.

Nous considérons que les pratiques pugilistiques peuvent se prédestiner à la confrontation sous les deux angles d'une brutalité ancrée dans une violence régulée, normalisée et légalement tolérée des combats sportifs, et sous l'angle du combat *in situ*, en situation de conflit. Au sein de ces pratiques, les sports de combat ont une finalité de brutalité sportive. Les arts martiaux enseignent à se battre. Se battre n'est pas nécessairement frapper. Ce n'est même pas forcément neutraliser physiquement son adversaire. Se battre c'est être pris dans une bagarre ou une rixe, se trouver physiquement mobilisé dans son processus. Elles apprennent à y tenir place et s'y engager, que ce soit pour neutraliser, détruire, ou tout simplement y préserver son intégrité physique. La problématique de l'enseignement de pratiques dites "*douces*" se pose là. Les pratiquants de celles-ci véhiculent un discours affirmant qu'elles sont destinées à éviter le conflit, à le contourner, à le minimiser. Peut-être le sont-elles, certaines, comme l'Aïkido, interdisent même la compétition, mêlant, quelque part,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

brutalité sportive secondaire et brutalité conflictuelle primaire. Peu importe la place qu'elles lui assignent, les arts martiaux sans exception positionnent l'individu dans les représentations d'interactions physiquement violentes. À partir de là, chaque école place son axiologie dans le "*bien se battre*", qui pourra en effet être un contournement ou une minimisation des dégâts. Cependant, un enseignant d'arts martiaux prétendant ne pas enseigner à ses étudiants comment se battre, c'est à dire se positionner dans une situation perçue comme physiquement violente au degré d'engager une rupture des interactions, doit-être considéré comme détournant l'art de son objet. Si les représentations conflictuelles de la bagarre ou de la rixe sortent de ses préoccupations, alors il s'inscrit dans l'enseignement de sports de combat, de gymnastiques ou encore de danses.

Les pratiques pugilistiques peuvent être associées à la définition proposée par E. Goffman du concept de « *réitérations techniques* », du fait qu'elles mobilisent certaines phases du conflit physique dans la visée d'un apprentissage d'une tâche par « *simulation* », à travers des « *enchaînements programmés* » très courts ne pouvant que répondre à une action déterminée ou chercher à en engager une (Goffman, 1991 [1974], 68 ; 70). Il est intéressant de rappeler qu'E. Goffman souligne qu'il existe un décalage entre les préoccupations de l'enseignant, de l'élève en situation d'entraînement et de l'acteur pratique (p. 73). Ce décalage a pu être vérifié dans le rejet pour les pratiques martiales de la majorité des agents interrogés sur ce sujet. Une situation d'entraînement martiale est décalée de l'intensité de la vie réelle, comme c'est le cas pour la situation d'entraînement militaire qu'E. Goffman met en avant, où il est impossible de s'entraîner avec la même intensité aux brutalités physiques réelles que celles que la guerre propose (p. 74). Les agents de sécurité interrogés tendent à critiquer cet écart entre situation sociale des conflits *in vivo* et enseignement des réitérations des pratiques pugilistiques ou martiales.

Moins du tiers des agents interrogés pratiquent une activité pugilistique et lorsque c'est le cas celle-ci relève souvent des sports de combats, non des arts martiaux ou de la "self défense". Les agents ayant une pratique régulière sont minoritaires, de l'ordre des 20% et il s'agit alors d'une passion sportive. Les agents pratiquant interrogés estiment que l'exercice martial leur donne trois éléments, à commencer par une force de caractère affirmée. Un second élément essentiel est la disposition de techniques intermédiaires réflexes réadaptées, comme la maîtrise des distances et déplacements, la capacité de maîtriser l'intensité de ses frappes, des esquives et parades, parfois même des clefs. L'arsenal technique étendu arrive en dernière position mais renforce la confiance en soi. Il leur offre des solutions en cas de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

situations exceptionnellement risquées. Nous pouvons par exemple citer Ben, pratiquant de *Tae kwon do*, qui a dû distribuer des coups de pieds devenus mythiques au sein de l'équipe du staff du "*Galion*" pour empêcher des clients très virulents de venir saccager le bar, ou encore Key san, qui dû mobiliser ses connaissances en *Karaté* à plusieurs reprises pour "combler le vide", et "tac, tac, tac" comme il le dit en mimant trois mouvements, et étouffer des rixes d'intérieur pour expulser les personnes rapidement vers la sortie. Nous pouvons aussi citer Raph, dont les techniques de boxe thaï cumulées à son sens de la bagarre ont pu s'avérer d'une aide précieuse en rixe de parking. Nous pouvons enfin citer John, surnommé « *l'arme fatale* » par Gwen, collègue de la "Cave". Pratiquant martial émérite, il se trouvait alors en plein procès, car ayant été poursuivi en voiture par trois clients venus se venger d'avoir été refusés, il dû se garer sur le bas côté, pour que, venant l'agresser, il les envoie tous les trois à l'hôpital avec des blessures graves.

La plupart des équipes savent qu'elles peuvent s'appuyer sur un ou plusieurs pratiquants disposant d'un arsenal technique supplémentaire en cas de problème grave. Tous confient cependant la distance qui sépare leur pratique martiale de la réalité de leur exercice, qui est essentiellement social et très répétitif sur le plan de l'action technique. Les agents ne pratiquant pas font régulièrement savoir qu'ils aimeraient apprendre une pratique pour ces trois raisons. Toujours selon E. Goffman, la notion d'action et donc de risques, est accrue par la limitation des moyens pour pallier aux situations (p. 167). Les pratiques martiales semblent alors le seul moyen de réitérations d'entraînement. L'exercice professionnel nocturne cumulé à la fatigue physique du piétinement, le cumul d'emplois, les dissuadent souvent. L'argument achevant les facteurs de dissuasion reste alors le décalage entre les réitérations techniques et leur expérience.

Quel que soit le niveau ou l'angle où on l'approche, si pacifiste soit-on, un art martial reste une technique du corps combattante où les règles existent (bagarre), à défaut d'être nécessairement guerrière, où les règles s'effacent (rixe). Dans une situation de bagarre ou de rixe, celui qui s'en sort le mieux n'est pas nécessairement le meilleur pratiquant pugilistique, il est celui qui sait le mieux adapter ses moyens à la situation physique, sociale et psycho-sociale. Les cadres normatifs de l'apprentissage d'une pratique pugilistique peuvent alors devenir tout à fait contre-productifs dans certaines situations. Les techniques de guerre ultra-pragmatiques seront totalement inadaptées dans une représentation de bagarre "*entre-hommes*" où le but est de gagner dans les règles. Elles seront adaptées à la situation immédiate d'une rixe, mais risquent d'être disproportionnées au regard de la loi si elles sont appliquées

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de manière radicale, sans amoindrir la brutalité des mouvements. À l'inverse, des techniques de boxe aux poings, reines dans la représentation de bagarre "*entre-hommes*", seront bien impuissantes dans une rixe où les variations de distances et de niveaux sont importantes et les jambes vulnérables, ou encore dans une situation où il sera nécessaire de calmer et immobiliser une jeune femme cherchant à détruire par tous les moyens, par exemple. Notre objectif n'est pas de questionner individuellement l'ensemble des pratiques, cela fera l'objet d'un travail ultérieur qui sera présenté aux JORRESCAM de 2020. Il est de confirmer le lien entre pratiques d'entraînement et situations de conflits. Certains enseignants d'arts martiaux expriment un discours ambivalent vis-à-vis des violences. D'un côté ils prônent l'efficacité dans d'interminables querelles de clochers, comme répétés par les spécialistes de plusieurs disciplines aux JORRESCAM de 2014 et 2016, au point d'en porter à plaisanterie, les problématiques étant de savoir quelle pratique serait la "*plus efficace*" ou encore plus pertinente, la "*plus adaptée*". De l'autre, ils dégradent le langage vulgaire des brutalités réelles, ne les contextualisent pas socialement et, pour certains, se vendent comme pratiquants de "*self-défense*". Pour se vendre, il faut s'intégrer dans les normes de violences du système à un moment donné. Quel parent, en France, inscrirait son enfant dans une école où on lui enseigne à tuer et à détruire par n'importe quel moyen, à ne compter que sur soi et à mépriser la faiblesse de l'autre ?

Le désintérêt des chercheurs en pratiques pugilistiques pour les bagarres questionne. Nous avons porté cette interrogation et détaillé le processus de bagarre devant les spécialistes du champ aux JORRESCAM de 2014, puis proposé d'adapter des enseignements aux situations effectives sociales et physiques, par le cas de la formation des agents de sécurité à l'édition de 2016 de ce colloque biannuel. Ce désamour antérieur a été confirmé par les chercheurs présents, surpris par la première intervention, mais l'intérêt de la problématique a été immédiatement souligné par nombre de collègues dès l'édition de 2014, au degré où J. Crémieux a fait mention des nécessités d'ouvrir ce champ lors de la conférence plénière de l'édition de 2016. Ce sont les modalités de représentation des bagarres qui orientent les pratiques. Ce sont elles aussi qui orientent les discours par l'imaginaire qu'elles véhiculent. En retour, les pratiquants et les enseignants standardisent les bagarres en tentant de répondre à l'imaginaire qu'ils s'en font. Cet angle d'approche des violences et du conflit pourrait permettre une nouvelle analyse des pratiques martiales, mais aussi d'appréhender différemment les problématiques d'actualité de leur évolution par les MMA et pratiques dites libres. Les résistances autour du développement des MMA en France (Quidu, 2016-a)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

montrent des frictions autour de la question des représentations des brutalités et de l'imaginaire des violences. Bien que ces pratiques soient très encadrées et connaissent peu de blessures graves, même moins que les autres pratiques plus ancrées culturellement, elles véhiculent un imaginaire de bestialité et de brutalité intolérable à la norme de la culture de la violence française (Quidu, 2016-b). Il semble pourtant que les pratiquants comme les encadrant s'éloignent fortement de cet imaginaire tant dans les représentations de leurs pratiques que dans l'imaginaire qu'ils déploient de leur propre pratique.

Le développement des MMA remet en question la sportivité ainsi que l'imaginaire et la mise en scène de l'engagement de l'intégrité corporelle, il serait donc intéressant de le mobiliser comme outil d'analyse de l'évolution des imaginaires relatifs aux représentations violentes à la suite de cette étude. Les pratiques des MMA, les pratiquants le revendiquent (*idem*), sont loin du conflit. Nous le confirmons, elles sont structurellement aussi loin de la bagarre et de la rixe qu'un combat de boxe ou qu'un combat de karaté à la touche[66] peut l'être. Il s'agit d'une situation d'affrontements événementiels pré-organisés, où victoire et défaite sont validées par des arbitres. Ces affrontements ne sont pas normés par la coutume, au sens sociologique, mais par un règlement homologué, ici par une fédération. Toute infraction mineure à ce règlement pénalise et toute infraction grave fait cesser le combat voire engage des poursuites. Quels que soient les fantasmes autour de ces sports, la blessure réelle ouverte a en grande partie quitté le champ des pratiques pugilistiques dans leur ensemble. Le plus destructeur qui puisse être recherché dans les affrontements sportifs contemporains n'est pas une blessure en soi, mais un état, l'état de KO, ou "*Knock-out*", littéralement la frappe qui "sort", ou qui "met hors de", où l'adversaire perd connaissance pendant un instant, devant le plus souvent atteindre les dix secondes. Les seules blessures volontaires sont donc des commotions, n'étant pas recherchées en elles-mêmes mais pour leurs conséquences d'un état d'abandon. Des blessures ouvertes peuvent survenir, mais elles restent accidentelles. La compétition représente l'idéal absolu de réussite dans de nombreux champs pugilistiques, elle en est la part la plus médiatisée, du cinéma à la bande dessinée, infusant l'imaginaire par tous les pores. Les médias véhiculent un imaginaire des attitudes morales et posturales, participant de la construction de leurs mises en représentation.

[66] Le combat à la touche est une modalité de compétition où la victoire est attribuée fonction du nombre des touches. Les touches répondent à un barème de points lié à la technique et à la zone contactée. Celui qui obtient le plus de points l'emporte. Ces compétitions sont destinées à limiter la brutalité des échanges, puisque la puissance du coup n'est pas prise en compte, hormis comme facteur disqualifiant. Il est en effet interdit de porter au KO dans ce genre de compétitions. Ces combats se différencient ainsi du semi-contact, où le KO est permis mais ne doit être recherché, et du plein contact, où le KO peut être recherché.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Conclusion Chapitre I

La violence n'est pas un concept, mais un paradigme pouvant être embrassé par toutes les disciplines. Il s'agit encore d'une chasse gardée des sciences politiques et de la psychologie car fondamentale à la définition même de la structuration de l'ordre social, une structure taboue, à protéger et donc pétrie de morale et d'éthique. Il s'agirait pourtant d'un paradigme d'une formidable richesse anthropologique, permettant de remettre en cause la frontière entre l'anthropologique et l'éthologique. La violence n'est analysée que dans ce qu'elle est désignée comme telle par les êtres humains et leurs institutions. C'est pourtant bien le fait d'intérioriser et de désigner l'acte brutal et non de le commettre, qui le rendent violent ; or, il est probable que concevoir une action comme violente ne soit pas l'apanage de l'être humain. Pourtant, à échelle politique comme psychologique, le concept ramène de manière quasi systématique vers une prétendue "*nature humaine*".

Fractionner les définitions de la violence physique en partant de l'acte ordinaire lui-même, sans nécessairement chercher l'acte "*monstrueux*" aisément assimilé comme pathologique et donc propre à l'"*autre*", montrer sa relativité, c'est morceler "*nature humaine*" et animalité, puis mélanger le puzzle. C'est aussi remettre chacun face à ses limites et sa propre brutalité, c'est remettre chacun face à ses concessions faites à la norme, aussi. Questionner la violence en actes est inconfortable, c'est attaquer des questions profondes à la source, c'est, par exemple, questionner la masculinité et la féminité sous un jour nouveau.

La violence serait l'acte à bannir, l'acte barbare, l'acte "*inhumain*" ; elle est celle de l'Autre. P. Bourdieu n'a eu cesse de le démontrer tout au long de sa carrière, la violence, comme tout état défini à travers des paliers arbitrairement figés, est un outil de stigmatisation et de domination. Aux yeux de l'Etat, la violence policière est la conséquence des actions des manifestants, pas de la police, aux yeux du *staff*, la violence du videur est celle du client, pas de l'établissement de nuit. Ni l'Etat ni l'établissement de nuit ne considèreront les actions légitimes de leurs représentants comme des violences. Elles seront, à leurs yeux, des actions brutales nécessaires. Mais, à l'opposé, les actions des manifestants et des clients, bien que possiblement moins brutales, pourront être considérées par eux comme violentes. L'analyse de situations conflictuelles, nous l'avons vu, doit débuter par une remise en cause systématique de la définition même de l'état de violence et de ses désignations catégorielles

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

fermes et clivantes. Nous éclatons donc de nouveau le concept, quitte à prendre un risque théorique, pour repartir de l'action brutale elle-même.

La brutalité est le choc physique de la rupture du verbe et de l'action dans la représentation. C'est la signification portée sur ce choc qui le fait devenir une violence. La sociologie a trop quitté la brutalité pour se pencher sur les violences symboliques induites. Les seuils de violence, définis par la "culture de la violence", sont indissociables du seuil de brutalité. À quitter l'analyse des processus d'action, sociologie et sciences politiques ont tissé une chrysalide autour des violences et cristallisé ces approches de la violence proposées par G. Simmel, M. Weber, mais aussi, en France, P. Bourdieu. Il est nécessaire d'analyser l'axiologie de la violence et les brutalités physiques qu'elle qualifie. Les situations conflictuelles observées ont montré des paliers dans la ritualisation des actions brutales, intimement liés à la « *culture de la violence* » et aux notions d'éthique et d'engagement de soi. La distinction entre bagarre et rixe, des termes aujourd'hui relativement fondus, est alors essentielle. Pour nous, la bagarre sera la séquence entre la strate où un heurt atteint le stade de l'interaction physiquement brutale en réciprocité et la strate où le conflit quitte la normalisation sociale des violences dans ce contexte. La rixe en sera la suite si jamais les actions brutales se poursuivent au-delà des normes admises par le contexte de la situation, lorsque les acteurs vont "*trop loin*". À travers pratiques martiales, discours communs et discours médiatiques, la brutalité est canalisée, normée, imaginée, fantasmée et construite. G. Simmel a proposé que le conflit construise le monde social. E. Goffman a, lui, développé son armature théorique sur le fait que la potentialité de la perte de la face construise le monde social. Nous partageons ces deux perspectives en y ajoutant qu'à la racine du conflit et de la rupture de la représentation, la potentialité de la brutalité physique contribue à construire le monde social observé et observable à un moment donné.

Ce modèle théorique de la brutalité et de son séquençage permet d'analyser les situations et de les mobiliser non plus comme des arguments d'autorité préconstruits, la "*Violence*", les "*bagarres/rixes*", mais comme des éléments traduisant par eux-mêmes des situations très nuancées qu'il s'agit de préciser… armées par des observations systématiques et réitérées. Ces notions fournissent ici le socle pour analyser le processus de l'agression à l'action.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Chapitre II. De l'agression à l'action

Le conflit face-à-face est composé par la brutalité et sa violence, définies par la culture de la violence qu'elles construisent en récursivité. Le triangle formé par ces éléments indissociables s'exprime dans une mélasse d'interactions physiques. Il est nécessaire d'en décanter le substrat, puis d'en isoler les substances. Les interactions du conflit physique existent bien au-delà des seules expressions en apparence évidentes, comme les coups. Si la représentation conflictuelle est bien un processus, pouvant présenter des séquences physiquement brutales, ce n'est pas celui d'un fil unique, mais de quantité de fils tressés ensemble, qui se rejoignent en certains points, tout au long de la corde, en des instants d'inéluctabilité. En simultané, l'être humain s'exprime par l'agir en tous points du corps, le fait de parler ne tait pas les gestes ou la posture, le fait de se mouvoir ne tait pas les silences, tout autant lourds de sens. Le conflit est donc une affaire tant compliquée, navigant d'instant en instant, que complexe, voyant converger une multitude de *process*. Dans cet univers d'actions, le conflit est donc affaire de cadrage, de choix du point de focale dans le canevas de l'action, et de valeur accordée à l'action et à son discours symbolique. Le passage à l'acte existe aussi par le choix de porter son regard sur une séquence et sur une dimension de l'action, il n'existe alors que par la valeur sociale attribuée à une action plus qu'à une autre. Le passage à l'acte implique jusqu'alors une notion de gravité, liée à une pathologie et/ou au Pénal. Jusque là, les désignations restent portées sur l'acte spectaculaire. Mais quelle est la place réelle du coup engageant des séquelles dans les interactions physiques du conflit face-à-face ?

Nous proposons de rappeler brièvement les orientations de la criminologie et de la psychopathologie clinique du *passage à l'acte* pour mieux nous en éloigner et développer une sociologie interactionniste situationniste du passage à l'action. Une action restituée dans ses spécificités d'événement vécu en toute relativité par les acteurs et le public. Une action dramatique pour les uns, insignifiante pour les autres (1). Dans cette relativité, le conflit face-à-face gravite, oscille, entre deux axes. Il gravite tantôt autour de l'axe de la dualité rituelle de l'offense et de la réparation, permettant de prolonger l'ordre d'interaction de la représentation sociale, tantôt autour de l'axe du test et du plaisir de l'action par elle-même, de ce qu'elle symbolise et permet de ressentir, cherchant l'émotion par la rupture. Saisir les moteurs de l'engagement dans le conflit implique alors de saisir les logiques de l'agression et de la provocation (2).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 1. Pour une sociologie du passage à l'acte situé

> « *On pourrait montrer sans difficulté que, dans la plupart des séquences d'activité ordinaire, malgré le caractère conventionnel et cultivé du comportement corporel et le fait qu'on interprète en quelque sorte un morceau traditionnel, l'activité est perçue comme directe et non transformée. Les mouvements corporels ordinaires ne sont pas conçus comme des reproductions – comme c'est le cas des expressions d'émotion feintes d'un arnaqueur – ou comme des symbolisations – comme c'est le cas des mouvements d'émotion que savent afficher les pleureuses dans certains pays -, mais comme le symptôme, l'expression de l'être même de l'acteur, de ses intentions, de sa volonté, de ses humeurs, de sa situation, de son caractère. C'est cette franchise qui constitue le trait distinctif des cadres de l'activité quotidienne, et ce sont les cadres, non les corps, qu'il faut regarder en dernière instance pour en prendre conscience* ».
>
> Goffman, 1991 [1974], 561

Il existe une psychologie du passage à l'acte d'une part et une sociologie de l'action de l'autre, un fossé qu'E. Goffman a tenté de dépasser par son analyse de l'action fatale. Cette approche est déjà ancienne et la sociologie de l'action contemporaine est particulièrement riche. Nous nous inspirons d'ailleurs de la sociologie de l'acteur-réseau de B. Latour que nous ne mobiliserons cependant que peu ici afin de ne pas créer de troubles sémantiques, voire épistémologiques. Nous faisons le choix de repartir à cette base goffmanienne nous semblant toujours faire date pour « *connecter les sites* », pour reprendre une expression courante de B. Latour, justement (Latour, 2007). Nous proposons donc de reprendre ce flambeau et en repartant des travaux d'E. Goffman, de proposer littéralement une sociologie du passage à l'action par le cas des conflits face-à-face physiquement brutaux, qui puisse être connectée plus aisément à des études contemporaines incluant une nécessité de cadrage des brutalités physiques. Nous installerons donc d'abord une épistémologie du passage à l'action brutale (A), avant de rappeler que le conflit et la tonalité des actions qui y sont engagées et qui y engagent sont avant tout une affaire de cadrage (B). Ces travaux visant à fournir un complément de cadrage appellent de tous leurs vœux des connexions ultérieures aux paradigmes actionistes contemporains et à d'autres terrains.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ A. Une analyse du passage à l'action par le conflit face-à-face

> « *La fatalité entraîne l'individu dans un rapport au temps très particulier, et l'action l'y fait aller volontairement. Il doit d'abord faire en sorte de se trouver en position de s'abandonner. Il faut que les événements au milieu desquels il se lance soient problématiques et tirent à conséquence. Et, dans la forme la plus pure de l'action, il faut que tout se résolve ou se règle dans un laps de temps subjectivement ininterrompu. Il doit s'exposer à l'écoulement du temps, aux secondes et aux minutes qui s'égrènent sans qu'il y puisse rien ; attendre passivement la révélation prochaine d'un résultat encore incertain. Et il faut qu'il se livre ainsi au sort, alors qu'il pourrait l'éviter à peu de frais. Il lui faut du "cran"* ».
>
> Goffman, 1974, 217

Le "*passage à l'acte*" apparaît largement comme un objet spécifique à la psychologie et notamment à la psychopathologie. L'analyse de l'engagement (a) et de l'action fatale (b) proposée par E. Goffman semble cependant adaptée à ouvrir une approche sociologique de la transition vers l'action. Nous proposons alors de penser le passage à l'acte de manière étendue sous les dimensions de l'initiative et de l'engagement, toute action se définissant avant tout par l'inéluctabilité qu'elle engage et les traces qu'elle laisse (b). Ce questionnement mène à développer l'enclenchement, rituel et les frontières de l'intension par le passage à l'acte inconsidéré (c).

a. L'engagement dans l'interaction

Une des interrogations fondamentales portées par E. Goffman est celle de l'engagement dans l'action. Elle est notamment le pivot théorique de son ouvrage « *Comment se comporter dans les lieux publics* », dont elle est la première thématique développée dans le détail (Goffman, 2013 [1963], Chap. 3). Plus loin dans le texte, il lie étroitement structure de l'engagement, accessibilité mutuelle et vulnérabilité sociale, mais aussi physique, nous permettant de tracer un pont direct entre sa sociologie situationniste et notre analyse du passage à l'action physiquement brutale (pp. 167-168 [V.ang : 196-197]). Cette approche sert de base à notre développement théorique. Selon Goffman, l'engagement est étroitement lié à l'idiome corporel, qui serait un outil sociologiquement viable pour une analyse de l'engagement dans l'interaction. L'auteur propose d'ailleurs « *de parler non plus d'idiome corporel mais d' "idiome de l'engagement" et des règles relatives à la distribution de cet engagement* »[67] (p. 35 [V.ang : 37]). Pour E. Goffman, l'idiome compose l' « *interaction non*

[67] « *Instead of speaking of a body idiom, we can now be a little more specific and speak instead of an "involvement idiom" and of rules regarding the allocation of involvement* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

focalisée », il est « *un élément incontournable pour poser la théorie* » (pp. 31-33 [V.ang : 33-35]). « *Il existe donc un symbolisme corporel, un idiome des apparences et des gestes individuels, qui tend à provoquer chez l'acteur ce qu'il provoque chez les autres* »[68] (p. 32 [V.ang : 34-35]). Nous le voyons, le corps est indissociable d'une analyse goffmanienne de l'engagement dans l'action. L'idiome serait un « *signe expressif incarné* » (*embodied expressive signs*), « *une sorte de discours de convention* », en effet, « *quoi qu'un individu puisse cesser de parler avec des mots, il ne peut arrêter de communiquer en idiome corporel* »[69] (pp. 32 ; 33 [V.ang : 35]). Les idiomes corporels, éléments regroupant un agrégat d'individu, seraient même susceptibles de justifier le terme de « *société* » (*Idem*).

Analyser les propriétés situationnelles nécessiterait de « *se tourner vers une analyse de régulations sociales qui déterminent les conceptions de l'individu et la distribution de son engagement* »[70] (p. 34 [V.ang : 36]). Dans sa traduction d'E. Goffman, D. Cefaï, précise en note de bas de page, les spécificités linguistiques de la transition du terme d'engagement dans la transition de l'anglais au français[71]. Lorsque nous mobilisons l'engagement, nous conservons cette distinction proposée par E. Goffman, d'engagements soutenus à l'intérieur de la situation, et d'engagements dans la situation. Nous nous intéressons cependant aux deux aspects des facteurs d'engagement dans l'activité du conflit et des facteurs internes à l'activité[72]. La mobilisation de l'idiome permet une analyse sociologique à partir des expressions en extériorité du soi, du discours composant les activités sociales, et non du discours composé en réaction à des questions spécifiques soumises par le chercheur :

---

[68] « *There is, then, a body symbolism, an idiom of individual appearances and gestures that tends to call forth in the actor what it calls forth in the others, the others drawn from those, and only those, who are immediately presents* ».

[69] « *Although an individual can stop talking, he cannot stop communicatinf through body idiom ; he must say either the right thing or the wrong thing. Paradoxically, the way in wich he can give the least amount of information about himself – although this is still appreciable – is to fit in and act as persons of his kind are expected to act* ».

[70] « *To analyze situational proprieties, then, i twill be necessary to turn to an analysis of the social regulations that determine the individual's conceptions and allocations of involvement* ».

[71] « *Le terme d'engagement (involvement) est utilisé dans deux autres sens complémentaires dans le discours ordinaire : celui de l'engagement (commitment), comme assomption de responsabilités (liable and responsible) dans certaines actions, et celui d'engagement comme attachement (attachment), au sens de l'investissement émotionnel et de l'identification à quelque chose* » (Cefaï, *in* Goffman, 2013, 34). « *I propose to use the term " involvement within the situation " to refer to the way the individual handles his situated activities, and will refrain for the moment from using the phrase " involvement in the situation" at all* » (p. 37).

[72] « *Nous n'entendons parler à présent que des engagements situés, ceux qui sont soutenus à l'intérieur de (within) la situation, tandis que l'expression "engagement dans (in) la situation", qui a cette signification, en a aussi une autre, plus circonscrite. Elle se réfère aux façons dont l'individu s'abandonne à la situation dans son ensemble et au rassemblement qui y prend place, ayant dès lors un engagement situationnel. Le terme d' "engagement à l'intérieur de la situation » sera réservé aux façons dont l'individu maîtrise ses activités situées. Je m'abstiendrai pour l'instant d'utiliser l'expression « engagement dans la situation"* » (Goffman, 2013, 34).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> « *L'engagement que l'individu soutient dans une situation déterminée est affaire de sentiment intime, pour soi. L'évaluation de l'engagement doit prendre appui sur des formes d'expression en extériorité, hors de soi. Arrivés à ce point, nous pouvons commencer à analyser les effets de l'idiome corporel : de même que les activités corporelles semblent particulièrement bien conçues pour diffuser leurs informations à travers la situation sociale dans son ensemble, de même ces signes semblent-il destinés à la transmission d'informations sur l'engagement de l'individu* »[73] (pp. 34-35 [V.ang : 37]).

Dans l'approche d'E. Goffman, il s'agit cependant d'un outil à double tranchant, puisqu'à partir de l'analyse de ces idiomes, ce qui importerait ne serait pas tant l'esthétique de l'engagement, le visible, que le fait que l'absorption dans l'activité soit vécue et constatée (p. 35 [V.ang : 37]). Il serait alors possible de dévier dans la prévalence d'une analyse de la forme sur le fond. Nous postulons que lorsque les deux sont dissociés, cela doit être pour être mieux réassemblés. Dans l'analyse du conflit physiquement brutal, l'esthétique de l'engagement et l'absorption semblent difficilement dissociables. Dans cette théorie, absorbé en permanence dans ses engagements, chacun naviguerait parmi une constance d'idiomes corporels, où des « *écrans de l'engagement* » (*involvement shields*) permettraient de dissimuler des « *engagements intérieurs* », grâce à des « *anfractuosités* » (nous retrouvons ici la notion de coulisses), permettant des « *pause dans le rôle* » (pp. 36-37 [V.ang : 39-41])[74]. Ainsi les règles de la communication ne doivent-elles pas nécessairement être suivies, mais doivent être prises en considération, fut-ce pour les « *contourner soigneusement* » (p. 39 [V.ang : 42]).

Il est possible de passer à côté de certains engagements. L'engagement nécessite en effet une conscience de ce qui est attendu comme répartition d'attention dans les engagements (p. 45 [V.ang : 50]). Modestement, nous développons ici une théorie de l'engagement parallèle à celle d'E. Goffman. Lui se centre sur deux tensions simultanées, superposées. Selon, lui, il existerait une définition appropriée du lien entre ces engagements. Le premier schéma ci-dessous en présente une analyse résumée. L'engagement préfigure la mise en scène de soi. Il existe des « *sur-engagements* », manifestés par exemple par un silence ou, à l'inverse, des cris, ou encore par la transpiration. L'étiquette veut que le sur-engagement soit évité, pour maintenir une impression apparente de contrôle de soi (p. 53 [V.ang : 59]). Selon E. Goffman ces sur-engagements ne sont tolérés que dans des situations spécifiques liées à la

---

[73] « *The involvement that an individual sustains within a particular situation is a matter of inward feeling. Assessment of involvement must and does rely on some kind of outward expression. It is here that we can begin to analyze the effect of the body idiom, for it is an interesting fact that just as bodily activities semm to be particularly well designed to spread their information throughout a whole social situation, so also these signs seem well designed to provide information about the individual's involvement* ».

[74] Notion empruntée à E. Hughes, le « *relâchement dans le rôle* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

finalité de l'occasion sociale, justifiant d'une immersion en profondeur dans la tâche, comme une activité sportive ou un examen (p. 54 [V.ang : 60]). Nous y ajoutons le conflit exprimé. E. Goffman propose les indices de la transpiration, de la « *voix chevrotante* », ou encore les mains qui tremblent (p. 55 [V. ang : *Idem*]). Nous verrons dans quelle mesure un sur-engagement dans une activité discursive peut préfigurer un glissement vers l'engagement corporel dans la brutalité. La théorie des auto-engagements résumée par le second schéma ci-dessous, permet de chercher les reliquats idiomatiques où l'acteur tourne en "vase-clos", et qui nous en disent long sur son engagement dans l'activité.

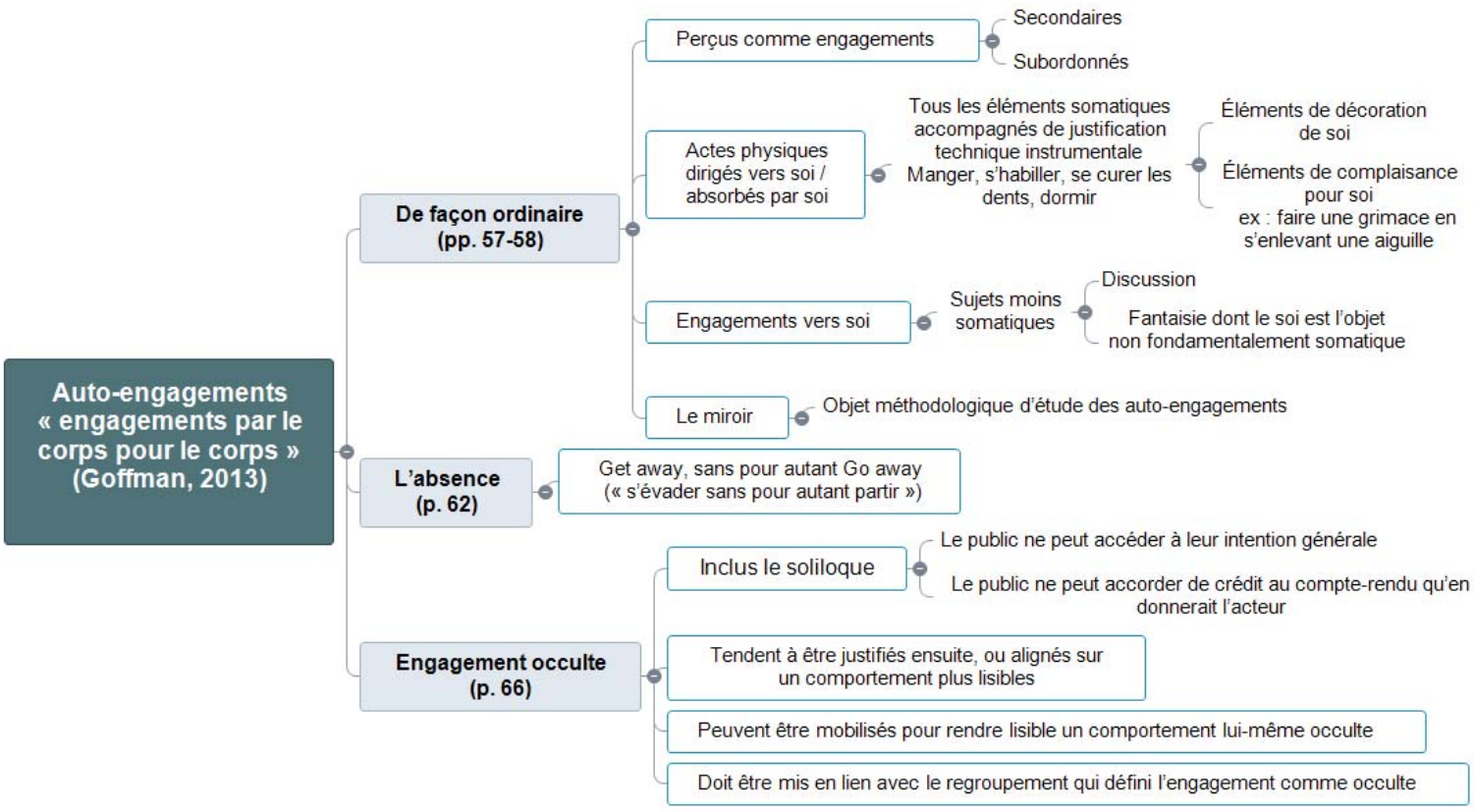

Figure 24 : Schéma conceptuel goffmanien n°9. Engagements par le corps

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

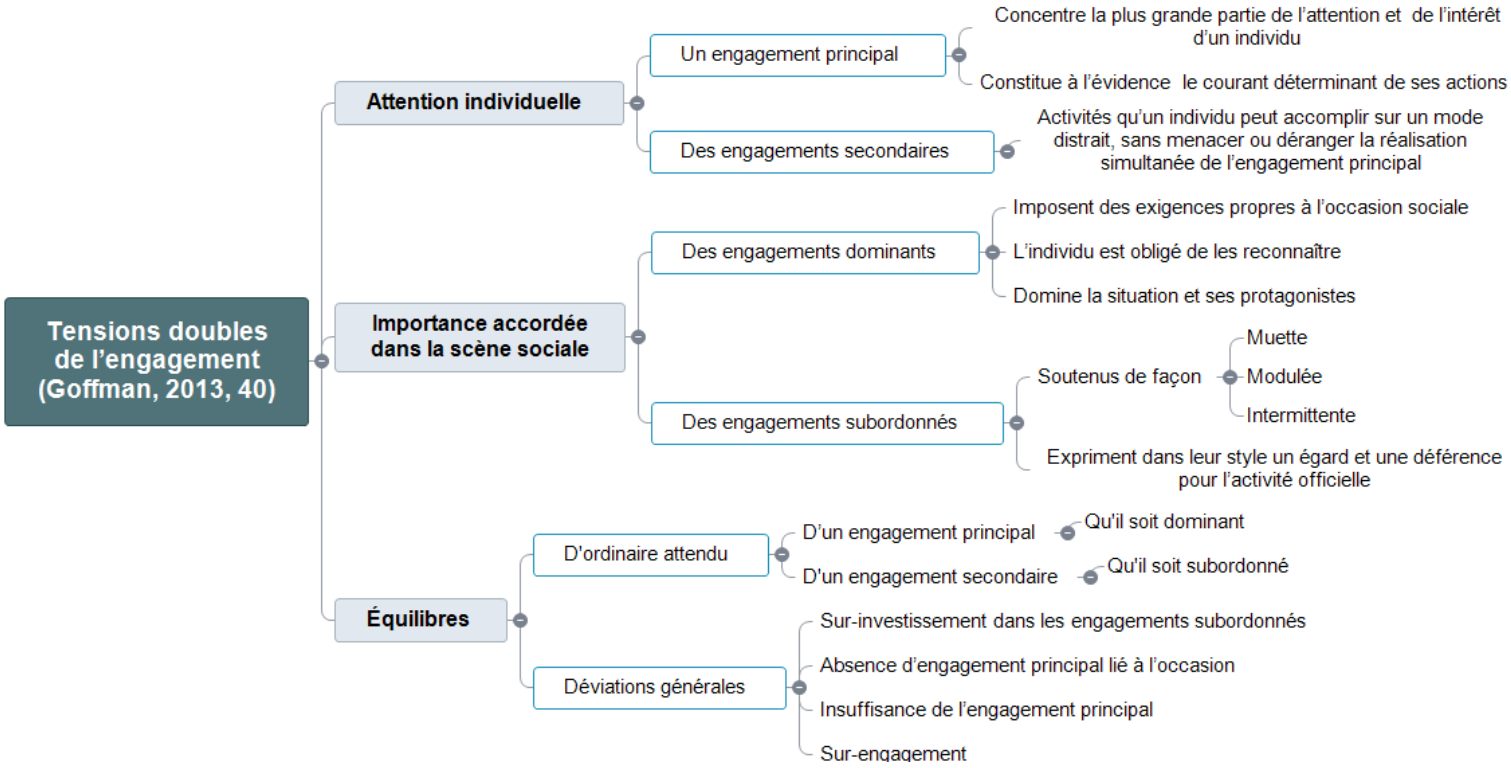

Figure 25 : Schéma conceptuel goffmanien n°10. Tensions des niveaux de l'engagement

b. Du "passage à l'acte" au passage à « l'action fatale »

E. Goffman soutient que dans une situation caractérisée par un fort engagement, il est important de s'interroger sur les « *types alternatifs d'engagements* », et donc de passages à l'action (Goffman, 1991 [1974], 125). C'est le cas des représentations rituelles des séquences physiques du conflit, traduites par une typologie de dispositions à l'action, descriptible par leur mise en scène. À le lire, dans les années 1970-1980 déjà, la criminologie est prise dans la controverse sur la question de savoir si tel ou tel acte est un symptôme, un acte naturel ou une action pilotée et responsable, un conflit de cadres à fondements institutionnels profonds (p. 318). Nous avons fait un constat similaire en matière de recherches sur les violences et constatons que cette situation reste inchangée pour le passage à l'action, même trente cinq ans après.

Une des raisons d'être revendiquée de ses ouvrages « *Asiles* » mais aussi « *Comment se comporter dans les lieux publics* » est de desserrer la mainmise de la clinique psychiatrique et psycho-pathologique sur la définition des actes déviants par une sociologie des engagements et situations, dans des attaques qui ne sont pas tendres (2013, 5-6 ; 195-198 ;

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

201-202 [1963, 3-4 ; 231-236 ; 246-247]). Encore aujourd'hui la plupart des textes concernant le "*passage à l'acte*" relèvent de la psychopathologie et une part très importante des sources concernant le passage à l'acte est centrée sur l'adolescence, se fondant avec les "*pratiques à risque*". P-A Raoult propose un article établissant un point de départ offrant un riche état des lieux des recherches sur le passage à l'acte jusqu'au début des années 2000 (Raoult, 2006). L'acte et le passage à l'acte sont au cœur de la psychologie clinique au degré où la discipline voit même s'établir une « *clinique de l'acte* » (Natahi, Douville, 1999). P-A Raoult rappelle que la sémantique relative à l'acte est incertaine et dresse un état des lieux des ouvrages psychanalytiques de définition sémantique du concept sur l'acte sous forme de dictionnaires et encyclopédies (Laplanche, Pontalis, 1967 ; Porot, 1969 ; Ey, Bernard, Brisset, 1974 ; Roussillon, 2000 ; Perron, 2002), mais aussi dans des essais (Assoun, 1985 ; Balier, 1999 ; Archambault, Mormont, 1998 ; Kinable, 1998 ; Millaud, 1998). Il souligne le biais de toujours définir le passage à l'acte par l'action pathologique et l'acte délictueux (p. 7). Selon l'auteur il existe quatre grandes conceptions historiques du passage à l'acte ; une conception française s'intéressant à « *l'hérédité et à la dégénérescence, met en avant les notions de déséquilibration mentale et de perversion constitutionnelle* » ; une conception allemande mettant « *d'un côté le champ des schizophrénies et de l'autre celui des personnalités psychopathiques* » ; une conception anglo-saxonne ouverte à la dimension psychosociale, à la « *sociopathie* » et à la position de « *boderderlines (terme le plus souvent traduit par états limites)* ». La psychanalyse, quatrième conception, développe le concept de l'« *acting out (mise en acte hors de la cure des motions pulsionnelles éveillées par celle-ci en lieu et place d'une remémoration) (Laplanche, Pontalis, 1967)* », concept renouvelé par Lacan en 1967.

La recension de P-A Raoult se focalise sur l'acte avec un grand A, sous ses dimensions pulsionnelles et libidinales. Les textes depuis lors semblent avoir conservés cette teinte, comme peut l'illustrer un second article du même auteur sur le passage à l'acte et le recours à l'acte à l'adolescence (Raoult, 2008). Dans cette dimension extrême, A. Bouhlal va jusqu'à penser l'acte dans son appréhension et dans le balancier d'incertitude qui le précède à partir du suicide (Bouhlal, 2008). Bigex parle même de « *clinique du sensationnel* », de l'exceptionnel du passage à l'acte, questionnant la dialectique entre le passage à l'acte et le traumatisme antérieur (Bigex, 2014, 143). Lorsque nous ferons écho, brièvement, aux tensions internes qui sont une part essentielle de toute action, ce sera dans le but d'une analyse du lien à l'autre, non pas dans sa forme psychanalytique au sens strict.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les théories psychanalytiques, quelles qu'elles soient, voient leur paradigme centré sur le pathologique et le soin, ce que notre posture sociologique permet de mettre à distance si ce n'est de l'éviter ; aussi, questionnerons nous la relativité sociale de l'ordinarité et de l'exceptionnalité de l'action à sa racine dans ses moteurs concrets, ses actions incarnées et leur logique sociale. À un certain seuil par exemple l'acte peut faire sens et être reconnu comme plus légitime en fonction du contexte malgré sa dimension pénale similaire. La justice propre aux questions de violences est toute relative aux dispositions du coupable et de la victime (Katz, 1997). Le passage à l'acte impliquerait la construction de l' « *ennemi nécessaire* » (Bonneville, 2003, 5-15), et toujours à partir des situations extrêmes, un pan entier de la psychologie ressasse le postulat qu'il est nécessaire de passer à l'abstraction de l'autre et à sa négation en tant qu'être humain pour commettre une atrocité. Une vision très humaniste et naturaliste, comme I. Lasvergnass en propose un exemple (Lasvergnass, 2007). Sous un autre aspect G. Roger propose un exemple type de cette dimension récurrente en psychanalyse, messianique et jugeante que nous cherchons à contourner, dans un sujet pourtant essentiel « *Le poids sexuel dans la violence (actuelle)* » (Roger, 2007) :

> « *En autorisant un sujet à dire non, l'une des premières manifestations de subjectivation et d'autonomie du sujet humain, la psychanalyse lui permettra de dire oui, ouvrant ainsi la voie à l'ambivalence puis à la conflictualité œdipienne. Nous inciter à combler, dans la réalité, le manque à avoir constitue, nous l'avons esquissé, l'objectif que les sociétés occidentales proposent. N'entrent-elles pas ainsi en conflit avec le processus civilisateur ? C'est pourquoi, par le travail de culture où « triomphe la vie de l'esprit sur la vie sensorielle » dans lequel elle s'inscrit, la psychanalyse représente l'une des voies susceptibles de rendre vie sociétale et civilisation moins incompatibles* » (p. 15).

"L'explication" psychanalytique de ces structures d'action, n'est pas du ressort de notre étude. Dans sa maturation historique, le concept d'action a avant tout été pensé par la philosophie politique et l'histoire, le phénomène de transition dans l'action pathologique a bourgeonnée par la psychanalyse, des dimensions désormais constitutives des lieux communs de la *praxis* du "*passage à l'acte*". À l'inverse, le fait de passer à l'action tel que suggérée par E. Goffman, trop peu étudié en sociologie en France en raison de la chasse gardée qu'il représente pour la psychologie, doit être décortiqué pour mieux permettre de situer ces comportements qualifiés de déviants.

Le passage à l'acte est étroitement lié à la régulation des émotions. D. Jeffrey analyse le lien entre ritualisation et régulation des émotions (Jeffrey, 2011) et A. Russell Hochschild, analyse le « *moi* » à travers la gestion des émotions (Russell Hochschild, 2003). L'analyse des émotions relevant cette fois de la neuropsychologie. Si nous ne sommes pas psychologues

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

cliniciens, nous sommes encore plus distants de formation de la neuropsychologie, cependant nous ne dénions pas celle-ci, bien au contraire. Notre recherche propose des ponts à remobiliser par elle, au même titre qu'elle se développe en conscience d'elle. Nous ne nous appesantirons pas sur la dimension neuropsychologique, mais il est incontestable qu'elle doive être prise en compte, à plus forte raison du fait des avancées contemporaines conséquentes de la discipline. Nous renvoyons, à cet effet aux recherches de J. Fradin sur le stress (Fradin, 2008), de B. Giffard et B. Lechevalier, sur les liens entre neurosciences et affects (Giffard, Lechevalier, 2006), et aux travaux récents sur la cartographie des émotions liées aux comportements violents dans le cerveau de M-E Arreguy (Arreguy, 2013).

Nous entrerons dans le passage à l'action brutale par la théorie de l'action fatale proposée par E. Goffman, pour qui une « *fatalité* »[75] (*fatefulness*) est l'aléa dont la prévisibilité accompagne presque toute action, une action pouvant alors être « *fatale* » (*fateful*) quant elle se fait en conscience d'un aléa élevé (Goffman, 1974, 132-140 [1967, 161-170]). Il mobilise les jeux d'argents pour développer une analyse de l' « *action* », qui revêtirait un sens nouveau depuis la mode de l' "action", cette dernière étant apparue chez les Américains dans les années 1960 (pp. 121-127 [V.ang : 149-156]; 152 [V.ang : 185])[76]. Après en avoir analysé l'imaginaire de la mise en scène par ses représentations, il en précise une véritable analyse socio-économie statistique. Celle-ci nous semble mobilisable pour l'analyse de l'action brutale sous trois dimensions principales.

En premier lieu, la théorie de l'analyse de l'action fatale proposée par E. Goffman pose une théorie générale de l'action risquée. Le joueur s'y lance dans l'ensemble des «

---

[75] La traduction d'A. Khim est là encore ambigüe. La notion de fatalité ayant un sens ancré dans la langue française pouvant être très distant du hasard, du *fatum*. Bien que nous la mobilisions par soucis de clarté, le terme d'« *action hasardeuse* » nous semble plus approprié. Si le concept d'E. Goffman implique bien le risque, il souligne avant tout le risque et le gain potentiel, l'aléa, et, dans la langue française, le hasard nous semble la notion la plus proche. Le choix du terrain des jeux d'argent pour la démonstration de cette théorie… n'est pas un hasard.

[76] « *Quand je parle d'action, je désigne ces activités qui tirent à conséquence, qui sont problématiques, et que l'on entreprend, estime-t-on, pour elles-mêmes. Le degré de l'action, son intensité ou sa réalité, dépend de la plus ou moins grande pregnance de ces propriétés, et la mesure en est aussi ambiguë que celle du risque. L'action est, semble-t-il, la plus aiguë lorsque les quatre phases du jeu – préparatifs, détermination, dévoilement, règlement – se suivent assez rapidement pour que l'attention et l'émotion se soutiennent jusqu'au bout. C'est alors que l'individu se donne au moment présent, et mise sa condition future sur ce que laissent transparaître les instants à venir. Un état bien particulier, traduit par de l'excitation s'éveille alors en lui* » (Goffman, 1974, 152).

« *By the term action I mean activities that are consequential, problematic, and undertaken for what is felt to be their own sake. The degree of action –its seriousness or realness- depends on how fully these properties are accentuated and is subject to the same ambiguities regarding measurement as those already described in the case of chanciness. Action seems most pronounced when the four phases of the play –squaring off, determination, disclosure and settlement – occur over a period of time brief enough to be contained within a continuous stretch of attention and experience. It is here that the individual releases himself to the passing moment, wagering his future estate on what transpires precariously in seconds to come. At such moments a special affective state is likely to be aroused, emerging transformed into excitement* » [V.ang : 185].

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

résultats possibles », où les « *chances* » vont de « *certain* » à « *impossible* », pouvant perdre l'« *enjeu* », qui lui donne cependant aussi une chance d'acquérir le « *prix* ». Pour le joueur, les « *probabilités théoriques* » y sont les chances d'un résultat favorable par rapport à un résultat inverse, là où les « *probabilités vraies* » y sont leur théorisation en y adjoignant les frictions de l'action, tous les éléments matériels et humains qui viennent les altérer. Le concept de frictions est essentiel aux champs de la tactique et de la stratégie, il a été développe par C. Von Clausewitz, pour qui « *on ne pourra jamais apprendre les frictions par la seule théorie : il y manquerait un instinct et un sens presque tactile* » (Von Clausewitz, 2006 [1832], 105). À partir de là, reprenant le fil de la théorie d'E. Goffman, les « *probabilités effectives* » désignent l'importance du prix comparé à l'enjeu, le « *rapport* ». La « *valeur escomptée* » y est la chance qu'on a en moyenne de gagner, donnant l' « *avantage* » de l'engagement. Si la situation y permet un bénéfice, elle est l'« *occasion* », et lorsqu'on expose un enjeu, elle devient un « *risque* ».

Nous avons pu observer qu'il en va de même pour l'acteur pris dans un conflit lorsqu'il déclenche une action brutale, estimée fonction de ses chances, avec un rapport variable dans l'enjeu, évalué au prorata du prix. Le prix peut être de natures diverses. Dans le cas de bagarres, il s'agit souvent de la reconnaissance, que ce soit vis-à-vis de soi-même, de l'adversaire, ou encore de membres du public. Dans tous les cas, au moment d'enclencher son geste fatal, l'acteur pris dans un conflit estime les probabilités. Cet instant de décision se ressent comme un suspend du temps. Il se manifeste aussi de l'extérieur par un très léger temps de latence. Dans le cas de l'enclenchement des brutalités, il a été observé que les sourcils trahissent l'instant de prise de décision, dans un froncement ou un écarquillement exagéré. Cet instant semble se dérouler avant toute action brutale, de la poussée légère à l'attaque inconsidérée à "corps perdu". Le maîtriser dans son ressenti demande une habitude de l'action permettant une meilleur appréhension statistique de ses chances, ou à l'inverse une ignorance totale du caractère risqué de l'action. En maîtriser l'expression émotionnelle demande une certaine discipline. Plus un acteur aura connaissance des variables, plus il sera expérimenté, et plus il quittera les probabilités théoriques pour s'approcher des probabilités réelles/réalistes, lui permettant d'évaluer la valeur escomptée de son action et son avantage dans cet engagement. Un bagarreur expérimenté saura lire les frictions potentielles et estimer la valeur escomptée de sa prise de risque. Il saura aussi évaluer son avantage effectif et l'augmenter dans la mesure des variables qu'il sait l'influer, comme d'éventuels points faibles de la condition physique de l'adversaire, ce que son attitude traduit de ses compétences, ou

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

encore l'environnement matériel. Il a été observé que face à un videur, un acteur expérimenté prenne systématiquement un temps d'analyse marqué, là où un acteur inexpérimenté, trop empli de confiance, pourra se lancer dans l'action sans grande hésitation. Nous verrons que les postures de garde et les poussées peuvent être destinées à inciter l'adversaire à la réévaluation de son avantage escompté (Cf. Chap. III, Sect. 2, §. B, d). Selon E. Goffman le report de la réparation est un phénomène peu commun de nos sociétés actuelles (Goffman, 1974, 202 [1967, 244]). Il est cependant récurrent en établissements de nuit, le fameux « *je t'attends à la sortie* » et les désengagements suivis de menaces diverses et variées.

Nous l'avons précisé, le conflit nécessite une action retour avec intention de réplique. Il implique donc qu'à une action fatale (au sens goffmanien) ait suivi à minima une autre action fatale. Un second élément intéressant dans l'analyse de l'action fatale d'E. Goffman est la part prise par la valeur subjective dans la prise de risque. Face au risque, une action fatale est déterminée par la « *valeur subjective* » de l'enjeu pour chacun des acteurs, déterminée par l'« *utilité escomptée* » (*expected utility*), évaluée au prorata de la probabilité de gain (pp. 127-131 [V.ang : 156-161]). Individus et regroupements ont des mesures différentes des risques et occasions, dans la plupart des tâches les êtres humains évaluent des « *probabilités subjectives* » qui peuvent parfois permettre de se faire une idée de l'« *utilité subjectivement escomptée* » (*subjectively expected utility*). Le parieur comme l'acteur peut espérer « *déborder* » le gain, une situation pousse alors à « *prendre* » des risques et à « *saisir* » l'occasion (*Idem*). Cet aspect paraît essentiel pour saisir la relativité de l'engagement dans la prise de risque, au-delà de l'estimation des frictions potentielles. En effet, nous avons pu par exemple observer que l'honneur a une utilité escomptée à géométrie très variable fonction du risque que sa défense engage. La probabilité subjective de défense de l'honneur par un groupe ou regroupement permet d'évaluer les risques que l'acteur est prêt à prendre pour sa défense et l'utilité subjectivement escomptée qu'il a de son honneur. Lorsqu'un client fait savoir l'importance fondamentale que son honneur a pour lui par rapport à la préservation de son intégrité corporelle, on peut imaginer que son utilité escomptée est fondamentale à son ordre d'existence. Les membres de certains groupes peuvent saisir une occasion, quitte à prendre des risques, en espérant déborder leurs gains et enrichir leur honneur et leur réputation, au-delà de sa seule préservation.

Enfin, le troisième élément central de cette analyse de l'action théorisée par E. Goffman est la nécessité pour l'acteur de se dessaisir du contrôle de la situation, en engageant l'action fatale (pp. 121-127 [V.ang : 150-156]). Une action fatale y résout donc une situation

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

« *problématique* » d'indétermination en suivant les quatre phases des « *préparatifs* », de la « *détermination* », du « *dévoilement* » et enfin du « *règlement* » (*Idem*). Le temps d'une séquence de l'ensemble de ces phases est la « *durée* », les intervalles entre chaque sont des « *pauses* » ; la « *séquence* » peut inclure le temps de la durée de plusieurs activités, le nombre d'activités sur cette durée pose le « *rythme* » (*Idem*). Là encore, nos observations confirment le caractère redondant du processus à chaque prise de décision fatale. Lorsque des échanges physiques brutaux sont engagés, chaque action est fatale, rendant la lisibilité de l'échange plus claire encore que dans une conversation ordinaire, car marquée de temps de préparatifs plus longs. Pour la même raison, l'acteur en confrontation doit attendre le dévoilement de l'action de l'adversaire et son règlement pour lui-même engager sa propre action. Il est plus aisé de couper une conversation qu'un échange de coups. Ces deux aspects d'un temps de préparatif plus long et d'une dialectique d'attente de part et d'autre avant d'engager une action retour rend le rythme des séquences plus lisibles. La thèse principale du célèbre tacticien nippon M. Musachi se base sur cette lecture des rythmes (Musachi, 1983 [env-1645], 67 ; 69). La base de la stratégie est d'imposer son rythme à l'autre et de pouvoir maîtriser des ruptures empêchant la préparation et la détermination et permettant d'influencer le règlement de l'activité (Phélizon, Desportes, 2007, 82 ; 203 ; 218 ; 228 ; Von Clausewitz, 2006 [1832], 408-414). Ces techniques sont bien entendu moindres dans analyse du jeu que dans celle de la bagarre, puisque le temps y est souvent un facteur contrôlé.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

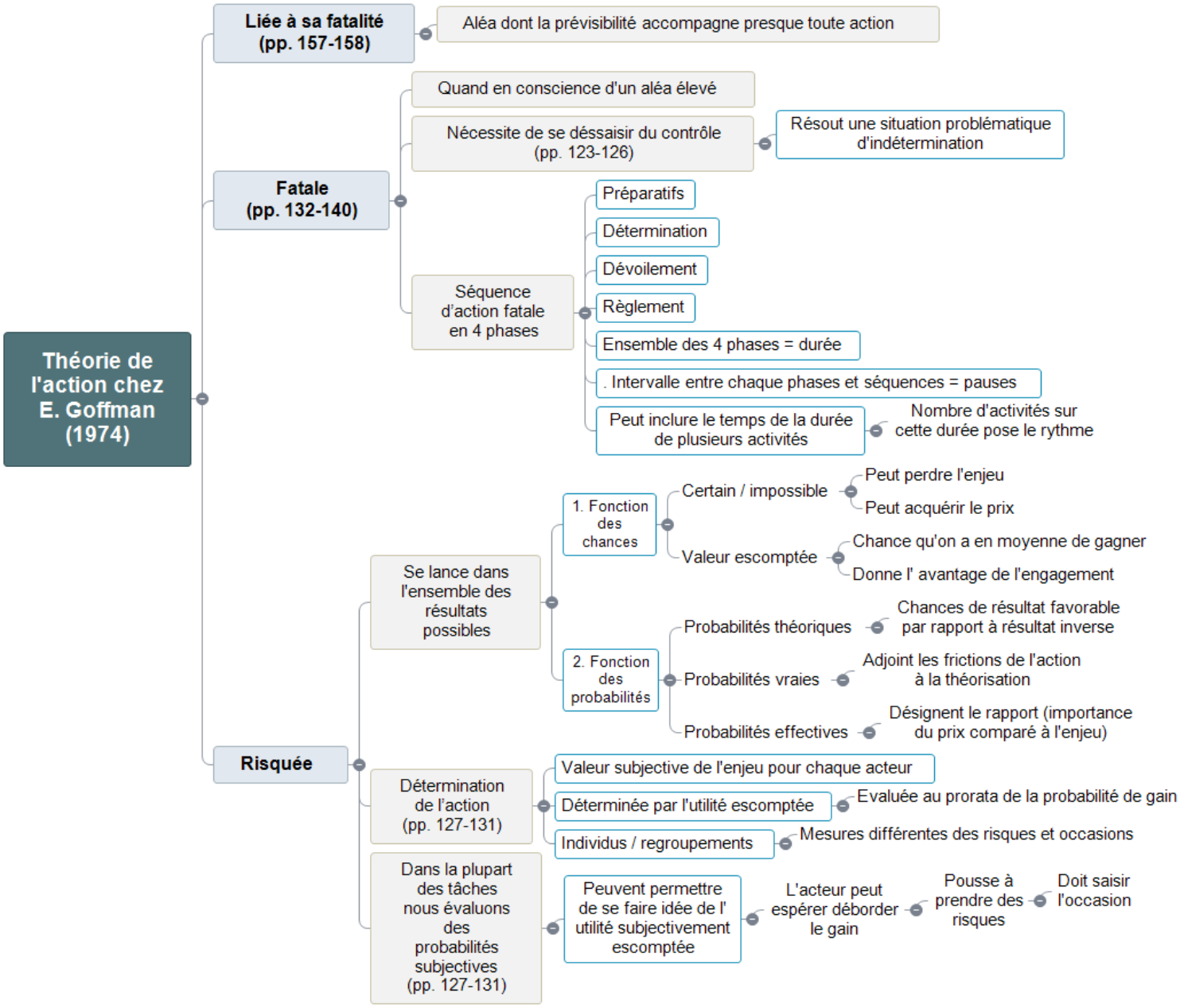

Figure 26 : Schéma conceptuel goffmanien n°11. Théorie de l'action chez E. Goffman

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

A partir de cette analyse de l'action fatale, E. Goffman propose une grille de lecture des activités où la fatalité est omniprésente, qu'il qualifie d'activités en « *coups de dés* »[77] (*Practical gambles*), comme certains métiers physiquement dangereux, dont la tâche est de s'exposer, comme soldats et policiers (Goffman, 1974, 140-142 [1967, 170-174]). Cette grille de lecture lui permet un raccord avec sa théorie centrale. Selon lui, l'individu « *prend ses précautions* » pour limiter la fatalité de sa vie dans la mesure du possible, par une « *prudence matérielle* », par la « *prévoyance* », et par la « *précaution* » sous toutes ses formes, dont l'« *étiquette* ». Lorsque son activité interdit la possibilité de précautions suffisantes, comme c'est le cas des activités en coups de dés, l'individu met en place des « *défenses* », des pratiques destinées à maîtriser les réponses affectives associées à la fatalité, adoptant un « *comportement défensif* » (p. 145 [V.ang : 176]). E. Goffman propose trois types de comportements défensifs que nous avons pu retrouver dans les activités à coups de dés que sont les métiers de portier et de videur sur les terrains enquêtés.

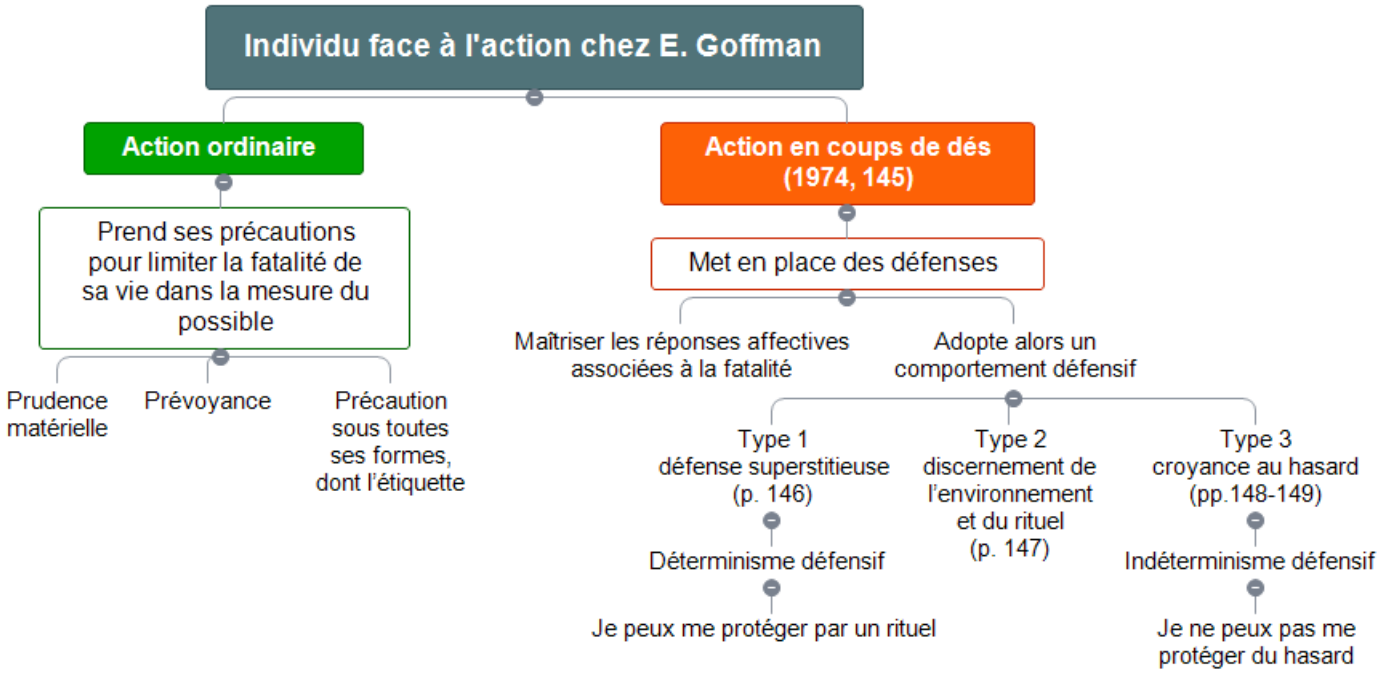

Figure 27 : Schéma conceptuel goffmanien n°12. L'individu face à l'action

[77] Nous voyons, là encore, les libertés prises par E. Khim dans ses choix de traduction. Une traduction plus fidèle pourrait être « *des paris pratiques* », ou encore, avec plus de pertinence, des « *paris fonctionnels/utiles* ».

Une première défense face à la fatalité serait une forme de défense superstitieuse, le « *déterminisme défensif* », « *je peux me protéger par un rituel* » (p. 146). M. Eluère et S. Héas questionnent ce type de défense par la place occupée par la superstition dans le sport à travers l'étude de cas d'une équipe féminine professionnelle de volleyball en France (Eluère, Héas, 2017). En premier lieu, l'article présente un riche état de l'art sur la question de la défense superstitieuse vis-à-vis de l'aléa dans les ordres sociaux contemporains (pp. 29-30), puis plus spécifiquement dans les pratiques sportives (pp. 30-31) et dans le lien à la culture (pp. 31-32). Les auteurs se centrent sur la démonstration de l'impact de la socialisation primaire sur la mobilisation superstitieuse, puis sur le partage et la normalisation des superstitions au sein du groupe, en faisant un facteur de cohésion. Nous avons retrouvé ces aspects dans les équipes de sécurité en établissements de nuit sous l'expression d'une multitude de micro-rituels précédant la représentation de la soirée. Il peut s'agir de rituels collectifs. Le fait de saluer tout le monde, la prise collective du café ou d'un shooter d'alcool fort avant le travail et les jeux et plaisanteries collectives sont des rituels destinés à rassurer au-delà de leur effet agrégeant et de leur utilité pratique, comme la consommation d'un produit stimulant. Ils sont, en effet, systématiquement ponctués de remarques incantatoires sur le fait que ce soir "*ça va bien se passer*" sous de multiples formes et d'appel à la chance et à l'espoir, puisque les conditions sont remplies par le rituel de début de soirée. Dans cet instant précédent le travail se révèlent alors des petites manies chez la plupart des agents, qui revêtent une grande importance. Certains s'étirent discrètement, d'autres ajustent leur tenue, ou encore leur oreillette. La plupart des co-équipiers de l'enquêteur interrogés confient prendre un temps de préparation avant le travail et avoir leur petites manies essentielles pour que la soirée s'engage et se passe bien.

Une seconde défense serait le discernement de l'environnement de l'action et du rituel de l'interaction (p. 147). Ici interviennent deux défenses manifestes essentielles chez les videurs et portiers enquêtés, ambivalentes avec une défense rituelle. En premier lieu celle du sentiment de maîtrise du territoire, qui est central et est ce qui rassure le plus. Les agents de sécurité relativement fixes sont "*chez eux*", dans "*leur*" bar, devant "*leur*" porte ou dans "*leur*" salle qu'ils ont parfaitement analysée et dont ils savent qu'ils peuvent utiliser les subtilités de l'architecture. Ils se confirment aussi cette maîtrise par un rituel de début de soirée se manifestant par différentes manières de l'arpenter avant l'arrivée des clients en faisant une sorte de "tour du propriétaire", avant de se figer à "*leur*" poste. Sur ce point un second

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

élément rassurant est la maîtrise de l'action renforcée par les discussions entre membres du staff en pré-soirée, où chacun y va de son expertise sur les soirées passées et à venir.

Une troisième défense serait la croyance au hasard, pouvant générer cette fois un « *indéterminisme défensif* », « *je ne peux pas me protéger du hasard* » (pp. 148-149). Lorsque le danger est mentionné spécifiquement, avec rappel de cas précis, l'agent interrogé, après avoir précisé l'importance d'être maître de soi et de l'interaction, rappelle systématiquement que c'est aussi "*une question de chance*". En arriver à cet aveu nécessite cependant d'avoir tissé un lien de proximité. Videurs et portiers se placent entre les situations du joueur et du soldat proposées par E. Goffman, la conscience des conséquences finit par s'émousser, ils se défendent en relativisant. Comme le rappelle cet auteur, on ne peut jamais éviter totalement la fatalité et l'activité ressemble alors parfois à un coup de dés délibérément tenté. Il s'agit là encore d'un élément central mis en avant par C. Von Clausewitz, pour qui le hasard est l'élément final permettant de comparer l'action stratégique militaire à une action de jeu (Von Clausewitz, 2006 [1832], 53). Nous l'avons vu par la densité des occurrences de blessure grave, dans l'ordre d'existence des agents de sécurité en établissements de nuits, les rappels à la réalité sont courants. Malgré tout, les processus de défense sont solides et les agents reviennent très rapidement à leur routine. Il aura suffit de quelques semaines à un agent pour reprendre le travail après qu'un collègue ait été égorgé dans la même rue... et il se fera poignarder à la poitrine six mois plus tard, ce qui ne l'empêchera pas de reprendre le travail le mois suivant. Comme il le dira à l'enquêteur, « *bon, tu sais ce que c'est, quand ça t'arrive, il faut se remettre en selle, sinon tu peux plus jamais remonter, hein !* ».

Nous voyons bien ici comment l'analyse de l'action fatale et des activités à coups de dés développées par E. Goffman fournissent une grille de lecture adaptée aux actions physiquement brutales des conflits face-à-face et à l'exercice professionnel des agents de sécurité en établissements de nuit. Toujours selon lui, les acteurs chargés d'actions fatales montreraient aussi une certaine fierté (Goffman, 1974, 149-150 [1967, 181-182]), ils doivent cependant se rappeler à eux mêmes en permanence le pourquoi ils sont engagés et ne peuvent plus cesser de prendre des risques (p. 152 [V.ang : 185]). Nous avons pu relever que ces discussions sur la fierté et sur la tension entre le risque et sa nécessité sont au cœur des échanges intimes entre agents de sécurité en établissements de nuit.

Selon E. Goffman, l'imaginaire de l'action se développe en même temps que la probabilité de survenue baisse, nous nous serions éveillés à l'action en même temps que nous aurions ôté à la fatalité, avec ce qu'elle entraînait d' « *héroïsme* » et d' « *exigences* » ; l'action

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

serait liée à sa « *fatalité* » (pp. 157-158 [V.ang : 193-194]). En ce sens, nous pouvons considérer les métiers de videur et de portier comme étant des « *métiers d'action* ». Ils sont des métiers dont l'action fatale compose le quotidien. Les agents de sécurité en établissements de nuit développent une approche plus pragmatique des représentations brutales que la majorité de la clientèle ne peut le faire de par leur caractère récurrent dans leur exercice professionnel. Ils les vivent avec une récurrence statistique difficilement égalable. Les entretiens menés ont montré un fossé entre l'imaginaire des brutalités véhiculé par la clientèle et par les agents de sécurité. La clientèle considère souvent les agents de sécurité comme des experts en bagarre, les prenant à témoins lorsqu'ils parlent de l'efficacité de telle ou telle technique ou la possibilité de telle ou telle situation.

c. Initiative et inéluctabilité, l'instant de l'engagement dans l'action et ses traces

Nous l'avons vu, la notion d'action fatale semble particulièrement pertinente à l'analyse du passage à l'action brutale. Nous postulons qu'elle doit être combinée à une analyse de la notion d'instant. La notion d'instant est elle-même relative chez E. Goffman, pour qui les implications du « *maintenant* » sont très variables d'un acteur à l'autre (Goffman, 1991 [1974], 17). Nos observations conduisent à constater que le passage à l'action physique en représentation conflictuelle survient dans une conjoncture, une situation de médiation spécifique des éléments physiques environnants (espace, éléments habitant l'espace, temps), qui eux aussi signifient l'instant. La langue française prévoit que l'instant est une unité de temps qui puisse être entendue de deux manières. L'instant peut être une durée, il s'agit alors d'une parcelle de temps, une séquence constituée d'un processus, ici l'instant du conflit sur toute son amplitude ou des phases processuelles qui le composent. L'instant peut être un franchissement, le temps d'une action d'un basculement, que nous nommons un instant actant, ici un instant ponctuel de ce conflit. Il s'agit alors de la plus courte unité de temps, si fine qu'elle peut être théorique. Il ne peut être défini que par l'existence d'un avant et d'un après ayant connu sa médiation. Dans notre recherche la première définition, la durée, est désignée comme un processus, la chronologie composant la séquence, le terme d'instant n'est mobilisé que dans son sens second celui de marqueur chronologique de la strate. La somme des instants construit donc une séquence.

L'instant actant est le moment qui sera présenté comme le point de rupture d'un état de situation à un autre, spécifié par une réalité le précédent et lui succédant, répondant de tant

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de déterminations qu'il serait impossible de l'isoler, tant ses frontières sont floues. Cet instant, à la convergence d'une multitude de chronologies, résulte d'un canevas d'initiatives. Il pourrait alors porter sur la notion de sérendipité, développé dans le champ de la recherche française, mais surtout du management des organisations, depuis les années 2013-2014. Il est vrai que, si les notions d'instant actant et de sérendipité sont bien distinctes, elles se complètent. Ici, l'instant actant est le moment, l'instant qui sera vécu, qu'il soit adéquat ou non, perçu ou non dans ses spécificités, là où l'instant sérendipien est le bon moment, l'instant adéquat perçu pour les opportunités qu'il propose, la pertinence du moment mise en lumière par sa mobilisation par l'acteur le sublimant par son action.

La "*sérendipité*", devenant phénomène, souvent présenté comme un "*nombre d'or*", un enchantement où la temporalité dépasserait son usage, présentant la conjoncture parfaite qui se manifesterait d'elle-même, n'existe pourtant que par son caractère à la fois actant et agi. Le carrefour entre l'instant et l'action préoccupait déjà les hommes de savoir bien avant la structuration de la recherche contemporaine. Une analyse littéraire du champ de la polémologie montre que les stratèges politiques et militaires sont des spécialistes de la « *décision dans l'incertitude* » (Desportes, 2007) et chacun, quelle que soit son ère culturelle chronologique ou géographique développe une idée s'apparentant à celle de sérendipité (Sun-tsu, 1972 [VIè av-JC] ; Machiavel, 2011 [1520] ; Musachi, 1983 [env-1645] ; Von Clausewitz 2006 [1832] ; Liddel-Hart 2007 [1929] ; Coutau-Bégarie, 2011). Elles impliquent toutes un instant porté par les "*dieux*", "*Dieu*" ou la "*félicité*", mais y ajoutant la notion fondamentale de capacité à se saisir de l'instant par l'action. L'instant existe parce que l'acteur le domine et le construit. Sur le plan des interactions, l'instant sérendipien n'existe que parce que les acteurs qui le font vivre se trouvent dans la situation idéale pour qu'il puisse s'accomplir. Il provient de l'acuité entrainée des acteurs, et non simplement d'un algorithme contextuel.

Bien qu'évoluant dans un référentiel de foi profondément enracinée, ces penseurs n'en proposent pas moins une auto-détermination du stratège, cherchant l'équilibre entre détermination socioreligieuse et individualisme depuis au moins deux mille trois cent ans. Un équilibre dont le point de bascule se trouve dans l'action, et donc l'instant de son expression. C'est ainsi que, chez N. Machiavel, la « *fortuna* » est le fil du destin, ne présentant l'instant approprié de la « *felicitas* » qu'à celui qui possède la « *virtu* », c'est à dire le potentiel moral et physique de le voir et de s'en saisir (Machiavel, [1532] 2008, 99, 101 ; [1520] 2011). Chez C. Von Clausewitz c'est l'acteur disposant du « *Génie* » qui sera en quelque sorte inspiré, pouvant alors mettre en action ce qu'il aura repéré comme une situation idéale par son « *coup*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

d'œil » (Clausewitz, [1832] 2006, 76, 79, 80, 82). La notion se retrouve chez le très célèbre stratégiste chinois Sun Tsu Wu, pour lequel la maîtrise de ses impressions et de ses émotions, la capacité à laisser défiler les événements, permettent de saisir la conjoncture idéale (Sun Tsu Wu, [np-VIè av J-C] 1972, 71). M. Musachi, maître tacticien japonais marquant profondément l'imaginaire martial Nippon, considérant que l'action des groupes et des individus se rejoint, y décèle quant à lui l'aptitude individuelle à prendre l'initiative grâce au « *vide* »[78], à l' « *esprit immobile* » (Musachi 1983 [env-1645], 73, 101, 103, 141).

La sociologie, prise entre holisme et individualisme récupère le défi, où l'interactionnisme situationniste tente de proposer un trait d'union en montrant la tension entre les deux s'exprimant dans l'interaction située. Pour tous ces auteurs, lorsque la conjoncture idéale ne se présente pas, il faut la générer, il faut imposer son rythme à l'adversaire, au conflit, et donc au cours des choses, il faut dominer la *Félicitas*. Dans ce cadre l'instant sérendipien est loin d'un nombre d'or tombé du ciel et extrinsèque à l'individu. En analyse interactionniste le concept d'instant sérendipien est utile sous deux aspects. Il est utile sous l'aspect de la stratégie du chercheur, devant trouver l'équilibre entre être proactif et être prêt à recevoir l'instant. Il est utile sous l'aspect de la tactique des acteurs, ceux-ci naviguent de saisie d'instant en saisie d'instant, ou, sous une autre sémantique, d'action en action.

Le passage à l'acte manifeste une convergence des volontés de l'acteur, ce dernier harmonisant le système complexe des facteurs motivationnels qui l'animent au prorata des facteurs conjoncturels, se confrontant aux « *frictions de l'action* » (Clausewitz, [1832], 2006, 105), tous ces inhibiteurs sociaux et physiques qui peuvent freiner l'initiative. La résultante en est un système de facteurs d'engagement, portant à la bascule d'action ou d'inaction dans l'instant. L'action en elle-même peut être considérée comme une initiative « *tactique* »

---

[78] La notion de vide portée par le taoïsme puis le syncrétisme du bouddhisme zen nippon est difficile à appréhender tant les notions philosophiques sont dictées par leur support linguistique. Le vide n'est pas le néant, bien au contraire. Le vide japonais, le « *ku* », y est un des cinq éléments cosmogoniques, le « *godai* » (terre, eau, feu, air, vide), opposé au « *wuxing* » chinois, le « *gogyo* » en japonais (métal, bois, eau, feu, terre).

Pour reprendre lao-zi, « *trente rayons convergent au moyeu, mais c'est le vide qui fait avancer le char* ». Dans cette conception commune au taoïsme et à la pratique zazen, le vide est ce qui porte toute chose, ce qui constitue et est constitué, ce qui existe par l'absence et ce dont l'absence interdit toute existence. L'absence du vide interdit la conscience et donc l'existence. Le vide de l'esprit est la présence totale, l'éveil complet à l'instant, guidé par l'absence de la raison, porté la seule conscience non signifiée, mais coulant sans interprétations. La décision, l'initiative ne peut se prendre dans cet état, mais en est l'aboutissement, elle en jaillit. Lorsque le vide occupe le corps/esprit (indissociés), alors tout ce qui le baigne peut s'y relier et articuler avec fluidité. Mais lorsque le vide occupe le corps/esprit, l'être souffrant s'efface, hors c'est l'être souffrant qui est stratifié et apprenant. Il est donc essentiel de trouver l'équilibre, le vide total et constant sous-entendant la stagnation et donc la mort. L'objectif de l'acteur est alors de savoir générer et combler le vide autour de lui et en lui à sa guise, pour en faire émerger l'action, sur son intérieur et son extérieur. Une philosophie radicalement différente des approche cartésienne et spinozienne occidentales qui ne peut qu'être des plus enrichissante pour un développement des recherches sur l'empathie, la conscience de soi et la prise de décision.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

(p. 206), la multitude de ces initiatives tactiques générant une convergence pouvant être qualifiée d'« *engagement* » (p. 71). Une action est donc un engagement, ces engagements peuvent être simultanés ou s'enchaîner tour à tour, mais durant l'engagement de l'un, l'autre ne demeure pas pleinement passif, ou d'une moins qu'en impression, il amorce déjà ses engagements en projection. Ces engagements peuvent avoir une visée stratégique et non être stratégiques, puisqu'un engagement à lui seul ne décide pas d'une stratégie. Pour avoir une visée stratégique ils doivent s'insérer dans une perspective globale et répondre à une finalité déterminée, la stratégie accordant les moyens à disposition avec un objectif (Liddel-hart, 2007 [1929], 559). Tactique comme stratégie répondent d'un rythme dessiné par les temporalités des interactions et les espacements entre actions et inactions (Musachi, 1983 [env-1645], 69), résidant dans une gestion des temporalités d'échange de la séquence au sein de la temporalité englobante d'une représentation.

Les interactions conflictuelles face-à-face répondent-t-elles d'une stratégie ? Au sens initial du concept, la stratégie résulte d'une interaction entre plusieurs forces sociales agonistes dans la perspective de défense d'intérêts antagonistes (Phélizon, Desportes, 2007, 69 ; Clausewitz, 2006 [1832], 335 ; Musachi, 1983 [env-1645], 105). L'existence d'un conflit face-à-face manifeste l'existence de perspectives antagonistes, et dans ce cadre chacun peut déployer une stratégie pour parvenir à ses fins à partir des informations dont il dispose et qu'il estime contrôler. La stratégie se résume à la finalité du conflit pour l'acteur et aux moyens qu'il est prêt à mettre en place pour y parvenir, engageant son calcul des risques et des probabilités d'une meilleure situation à l'issu, au prorata des investissements. Cette meilleure situation peut se résumer à un des aspects de son existence, aux micro-carrières où il évolue et tente de progresser, ou à une imbrication complexe de ces enjeux, comme de son activité d'acteur de la soirée, de ses développements amoureux ou amicaux. Il est probable que le client ne veuille être exclu de la soirée et qu'il veuille continuer à faire fructifier sa présence et ses liens, ou qu'il veuille être accepté ultérieurement ; d'un autre côté, il est probable que l'agent de sécurité veuille exercer sa fonction au mieux selon ce qui est attendu de lui. Ces perspectives personnelles, ces stratégies de progression et d'accomplissements individuelles peuvent aisément entrer en collision.

L'acte en lui-même, au coup par coup, comme aux échecs, n'est cependant pas stratégique, il est tactique. L'acte est un instant parmi tant d'autres, fût-il pivot il n'existe pas d' « *instant stratégique* », au sens de la « *stratégie* » (Coutau-Bégarie, 2011 ; Clausewitz, [1832] 2006 ; Morin, 2005, 106). Il serait considéré comme un engagement tactique. La

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

finalité du conflit et les moyens mis à disposition pour y parvenir sont la stratégie. Certaines actions se déroulant durant le conflit peuvent paraître éminemment stratégiques et d'autres non, à tort. Toutes ces actions sont des parts tactiques d'un tout stratégique, dont le *process* se reconstruit en permanence, s'adaptant aux évolutions de l'interaction.

La démystification du concept d'instant sérendipien puis les notions de visée stratégique et d'engagements tactiques conduisent à considérer la notion d'instant d'inéluctabilité. Dans ce travail, un instant d'inéluctabilité manifeste un seuil dans l'ordre d'interactions, sans qu'il ne s'agisse nécessairement d'une action fatale ; il est l'instant où l'acteur franchit un nouveau cercle dans le processus d'interaction. Une fois franchi un instant d'inéluctabilité, l'acteur ne peut plus faire marche arrière, ne pouvant défaire ce qui a été fait, pour des raisons sociales et psycho-sociales. Les représentations conflictuelles sont des enchaînements d'instants d'inéluctabilité, dont certains engagent des actions fatales. Le franchissement peut être vis-à-vis des autres acteurs de l'interaction, vis-à-vis du public, mais aussi vis-à-vis de son soi, chacun devant réagir en conséquence. Nous l'avons vu, la criminologie, les sciences de l'intervention et la psychologie clinique se sont appropriées le passage à l'acte, se focalisant sur le passage à l'acte avec un grand A. Tout passage à l'acte génère cependant une action, alors, pour améliorer la clarté de notre propos, nous mobiliserons le terme d'initiative, engageant une action d'inéluctabilité, qui n'est pas nécessairement un "*passage à l'acte*", qui lui engage une action pénalement répréhensible ou en tout cas nuisible à l'intégrité corporelle et sociale. Une initiative peut engager le franchissement d'une norme sociale, parfois normée par le Droit. Les initiatives les plus anodines peuvent générer des transgressions. La connotation d'un sourire manifeste un instant d'inéluctabilité, l'exécutant signifiant un ressenti à percevoir, qui ne peut dès lors être ignoré et doit être interprété et éventuellement occulté. Un simple regard peut présenter un instant d'inéluctabilité pouvant porter à un degré grave s'il manifeste une transgression des normes sociales d'un des interlocuteurs.

L'initiative est identifiable physiquement et symboliquement, l'empreinte du franchissement qu'elle a enclenché ne peut être effacée, elle met en mouvement la réalité de tous les actants qui l'incluent dans leurs canaux de perception. Impactant physiquement et symboliquement les acteurs, l'action laisse trace par corps en altérant la réalité physique, mais aussi dans les volontés en altérant les capacités d'action et en marquant un précédent par un souvenir. Ces traces sont reflétées par les éléments présents durant la prise d'initiative et l'instant d'inéluctabilité. Les traces peuvent être recouvertes, mais ne peuvent être effacées,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ne serait-ce que sur le plan du souvenir, qui, au mieux, peut être altéré, dévié ou dénié. Elles modifient la réalité de l'acteur, elles l'engagent, et une action, même solitaire, même réalisée dans l'intimité, n'y échappe pas. Sans témoin elle pourrait sembler ne pas constituer un passage à l'acte altérant le continuum social, cependant, suivant le principe d' « *équipe individuelle* » proposé par E. Goffman manifesté entre autre par le « *soliloque* » (Goffman, 1973-b ; 1991 [1974]) et le sens étymologique du terme psyché comme reflet de soi à soi-même, aucune action n'est solitaire. Une action sans témoin aura toujours pour témoignage l'acteur vis-à-vis de lui-même, affecté par la multitude d'individus qui ont une empreinte sur les valeurs morales et affectives imprégnant ses actions (Weber, 2003 [1918-1920], 55-57). Dans son approche situationniste, E. Goffman considère qu'un cours d'activité présente une « *continuité des ressources* », il s'insère dans un environnement, y puisant et y restituant ses éléments, la substance continuant d'évoluer une fois l'activité finie (Goffman, 1991 [1974], 280 ; 285). Il en resterait des traces en chacun après la situation et parfois même dans l'espace. Sur notre terrain ce sera le cas, par exemple, d'un conflit qui aura bouleversé un instant la zone de sociabilité des tables, mais aussi la soirée en elle-même.

Saisir les moteurs d'une représentation conflictuelle nécessite de remonter à l'instant d'inéluctabilité ayant engagé le rapport de tension. Celui-ci peut remonter loin et semble souvent dérisoire au regard de la disproportion de la situation. Ce n'est qu'une fois restituée la chaîne de ces instants dans les relativités des acteurs que la situation prend son sens et peut être pleinement résolue sans laisser de ressentiment. Les faits générateurs, même d'apparence anodine, ne doivent pas être sous-estimés, ils seront toujours un foyer de rancœur, ou, à tout du moins, un mobile mobilisable. La plupart des conflits observés en établissements de nuit débutent à leur racine la plus lointaine par une attitude ou un contact, pouvant se traduire par un regard de colère ou de mépris de la part d'un des protagonistes. Un agent de sécurité expérimenté a le coup d'œil lui permettant de saisir immédiatement ces instants en apparence anodins, et la connaissance des groupes, des temporalités et de sa clientèle pour en évaluer la portée potentielle dans le cadre de la soirée. Il aura conscience d'avorter un conflit là où une interaction semble se dérouler sans la moindre animosité apparente, voire même sans relation directe, puisqu'il ne s'agit que d'un contact oculaire. L'expérience professionnelle permet de comprendre ces instants infimes. Au départ l'acteur perçoit l'évidence des instants d'inéluctabilité formels et informels répondant à la norme sociale étendue, percevant les instants d'inéluctabilité propres aux groupes auxquels il a été socialisé. Il ne perçoit pas nécessairement les instants d'inéluctabilité de transgression juridique car il n'en maîtrise pas

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

nécessairement le cadre. En cela il est important qu'un nouvel agent ait été socialisé à l'ordre social des établissements de nuit et formé au cadre juridique des violences. Par la suite, l'expérience professionnelle lui permet d'acquérir la norme sociale du lieu et des groupes qui y naviguent, permettant de saisir progressivement les instants manifestes des actions jusqu'à atteindre les instants non-manifestes des regards et postures.

Une situation conflictuelle peut donc connaître une situation d'antériorité et quel que soit le stade qui a été atteint dans le conflit, il laisse des traces. Une fois résolue en apparence il laisse derrière lui des facteurs de résurgence ayant le potentiel de se manifester de nouveau par la médiation d'autres événements, risquant alors de générer de nouveau un conflit, un conflit rémanent. L'acteur va de nouveau agir dans la même direction, mais dans le contexte qui se présente à lui désormais. Selon nous les facteurs de résurgence sont donc des éléments susceptibles de raviver une des variables du conflit, déclenchant une rémanence. Il est hautement improbable qu'une expression du social soit pleinement rémanente, tant les variables du contexte changent. Il est en revanche possible qu'un ou plusieurs facteurs soient rémanents. La rémanence est partielle. Cette modulation fait qu'une situation rémanente peut être plus ou moins intense que le conflit matrice qu'elle réactive. Il est du rôle du portier et du videur d'estimer l'état de la situation à la conclusion d'un conflit pour envisager les probabilités de rémanence chez les acteurs pris à partis. Un acteur peut être facteur de résurgence par sa seule présence, manifestant une offense trop grande aux yeux de certains. Une fois identifiés les potentiels acteurs-facteurs de résurgence, l'agent de sécurité doit les neutraliser en remontant au plus loin dans la rancœur, interdire d'accès les personnes, voire les extraire ou les isoler.

Ces conflits rémanents peuvent être perlés dans la soirée et peuvent se révéler à rebours, lorsque le discours de l'agent de sécurité et plus largement le discours de réprobation sociale auront perdu leur effet. Ce sont cette potentialité de facteurs de résurgence et cette probabilité de rémanence qui expliquent une politique courante de "*tout le monde dehors*", où, en cas de survenue d'une bagarre ou d'une rixe, les agents de sécurité préfèrent exclure tous les acteurs s'étant battus et ayant motivé le conflit, plutôt que de garder des facteurs de risque dans l'établissement. Ces situations souvent vécues comme une injustice sont un protocole de précaution. L'agent de sécurité ne peut toujours estimer les risques de rémanence, il ne peut pas toujours être au fait de l'antériorité de la situation, tout dépend du temps dont il dispose pour faire acte de diplomatie et de la clarté et fiabilité des explications. Il doit parfois estimer le risque de manière très rapide, pris dans l'urgence du travail, et n'est pas systématiquement

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

dans les conditions pour réussir à lire le jeu d'acteurs faisant potentiellement semblant d'être apaisés. Outre le fait de faire semblant, il est aussi possible que le conflit ait énervé le client et qu'il soit dès lors amené à se sentir plus rapidement agressé. La décision de l'agent de sécurité doit se prendre dans l'incertitude du cours à venir de la soirée et de l'impact potentiel de nouvelles médiations qui pourraient affecter les acteurs pris dans le conflit qu'il résout.

L'agent de sécurité doit mémoriser un maximum d'informations sur ces individus, leur visage, leur silhouette et leur attitude posturale, le groupe auquel ils appartiennent dans la soirée et le grief dans lequel ils ont été pris. Il arrive régulièrement qu'un collègue reconnaisse un client de dos dans la foule d'une file d'attente, vu dans une soirée antérieure vêtu différemment. Il appose un stigmate sur les clients auxquels il est confronté dans un conflit pour les mémoriser. En cas de survenue d'un nouveau conflit et de présence de cet acteur dans une des équipes il aura un rapport plus direct avec lui. L'agent de sécurité sera lui aussi affecté en rémanence par le conflit antérieur, disant régulièrement qu'il a "*déjà eu affaire à lui*".

Succession d'instants d'inéluctabilité d'une sortie type

Annexes, Chap. II : (Og.11_C.1_S.4_Oc.11_E.17._Ve_26/12/14_05h15).

Phase1 : Transition d'un conflit vers une provocation envers l'agent

Séquence 1 : intervention sur conflit

Posté sur mon perchoir, en haut de l'esclaier, je repère des mouvements atypiques. La piste s'est sérieusement désertée, la soirée tirant sur sa fin, ce qui n'empêche pas un très grand, faisant ses deux-mètres environ, d'être en train de s'embrouiller avec un groupe de trois clients sur l'autre escalier, au tiers du fond de la piste. Je m'approche jusqu'à arriver entre les clients qui s'énervent :
— *Il nous cherche là.*
Vu comme ça, en face, le grand en question se contente d'avoir l'air agréable, mais alors que je me retourne, il leur tire la langue (provocation-inéluctabilité 1), comme un gamin, avec un air de condescendance provocateur. Je me retourne donc vers lui :
— *Ca va oui ?* (réponse-1)
— *Quoi, ta gueule !* (provocation-inéluctabilité 2)
Ah, cela s'engage mal, mauvaise réponse. Il continue, tout aussi agressif et méprisant :
— *J'ai perdu mon portable, je suis énervé, dégage !* (provocation-inéluctabilité 3)
— *J'en ai rien à branler de ton portable et c'est pas une raison pour parler comme ça !* (réponse-provocation-inéluctabilité 3)
Son ami intervient :
— *Il est énervé, il a perdu son portable.*
— *J'ai pigé mais là il agit pas comme quelqu'un d'énervé mais comme quelqu'un qui cherche les autres.*
L'autre, derrière, reprend de plus belle :
— *Ta gueule connard !* (provocation-inéluctabilité 4)
Ok, je le prends par le bras et lui fais descendre les marches de la piste. Je l'accompagne où il y a moins de monde, en périphérie des gens qui dansent, que nous puissions discuter (réponse physique-inéluctabilité 4). Je prends sur moi et redescends en tension.
— *Alors, vas y, explique moi.*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Il m'explique qu'il a perdu son téléphone, je lui dis que nous ne pouvons rien y faire. Cela se calme.

Séquence 2 : sortie du conflit, provocation directe envers l'agent

Il part, je me retourne, mais j'entends crier :
— *Connard !* (provocation-inéluctabilité 5)
Je me retourne donc de nouveau vers lui. Il se trouve de dos, à trois ou quatre mètres. Je le regarde s'éloigner, deux-trois de ses amis le rejoignent.
Tout en s'éloignant, il me regarde avec ses airs de provocation, me fait des doigts d'honneur et m'insulte en criant. (provocation-inéluctabilité 6 -> renforcement sans réponse intermédiaire)
La boite s'est nettement vidée. Il est impossible de ne pas le voir. Dans mon esprit, le temps se fige ; oui, non, oui, non ; va-t-il arrêter ? Non. (provocation-inéluctabilité 7)

Phase 2 réactions de l'agent et résolution du conflit par effacement

Séquence 1 : action inconsidérée

Mes jambes sont déjà en train de sprinter avant même que je ne m'en rende compte (réponse-inéluctabilité 5-6-7 ; déclenchement d'une action inconsidérée-inéluctabilité 1), j'écarte ses amis (attaque physique, inéluctabilité 2), je le saisis par le maillot (attaque physique-inéluctabilité 3), il s'écarte et celui-ci se déchire (réponse-inéluctabilité 3). J'ai envie de les cogner tous les trois, je sens mon épaule qui part en arrière pour lui envoyer une « *méchante tarte* » (menace physique- inéluctabilité 4). J'ai un éclair de lucidité, je redescends de nouveau en tension d''un coup, et prends conscience de la situation. Il est impossible de le sortir seul d'ici sans le frapper. De surcroît je n'ai pas de talky.

Séquence 2 : situation de glacis

Il me regarde et serre le poing (réponse-menace physique-inéluctabilité 4), je mets ma tête en avant en espérant qu'il m'en « *mette une* » (provocation-inéluctabilité 5). Le garçon de salle s'interpose entre un de ses amis et moi, ils m'empêchent de le sortir (interposition-inéluctabilité 6), aucun ne lève la main. C'est très énervant. Le grand dit qu'il sort (réponse-effacement-inéluctabilité 6), et ils se dirigent effectivement vers la sortie avec un de ses amis. Je les suis du regard, tendis que les autres tentent de me retenir sans vraiment me toucher (interposition-inéluctabilité 7). Ma jauge de nervosité est au plus haut. Je retourne à ma place (réponse-effacement-inéluctabilité 7).

Phase 3 : le client n'est pas sorti, rémanence du conflit

Séquence 1 : le problème n'a pas été résolu, situation de rémanence

Il n'y a aucun autre agent en salle et pas de talkie pour vérifier. Mince, le doute est trop fort. Je vais dans l'entrée, il n'y est pas. Je monte au fumoir, Mamba est en train de se faire « *draguer* » ou de « *draguer* » une cliente de 21-22 ans, une belle « *black* », et ne voit pas le fumoir. Je lui demande s'il a vu un client d'une demi-tête de plus que moi avec le T-shirt déchiré, il me dit que non.
Je rentre donc dans le fumoir vérifier. Il est bien là, on ne peut pas le rater. Je sors voir Mamba :
— *Viens, faut qu'on sorte un mec !*
Le fumoir est plein et c'est un enfer pour en expulser quelqu'un de force, aussi vais-je le voir pour lui demander gentiment de sortir (exigence perçue comme agressante-inéluctabilité 1). Il m'insulte, dit qu'il n'a rien fait (réponse-provocation-inéluctabilité 1). Les clients prennent sa défense (interposition, inéluctabilité 2), je clos son procès :
— *Si, en bas tu m'as traité de connard et fait un doigt d'honneur, d'ailleurs ton t -shirt ne s'est pas déchiré tout seul* (réponse-éclairage des cadres- inéluctabilité 2).
Il m'insulte de nouveau (réponse-provocation-inéluctabilité 2).

Séquence 2 : extraction vers la sortie

Je lui prends le bras droit, « *glisse* » une « *clef de bras* », mais il se baisse pour utiliser son poids et ses jambes (attaque physique- inéluctabilité 3), Mamba n'arrive pas à lui tordre le bras gauche, donc lui donne trois-quatre coups pour l' « *attendrir* », et finit par y parvenir (réponse-renforcement conjoint d'attaque physique-inéluctabilité 3) :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— *Eh pourquoi tu me tords le bras ?!*
Alors qu'il n'avait même pas senti ma « *clef* ». Du coup, en réaction, le voilà qui s'agite dans tous les sens et je ne sais pas comment le « *sortir* » sans frapper, d'autant qu'il est très grand (réponse-défense-inéluctabilité 3). Mamba arrive à le bouger un peu. Au bout d'un moment il s'agite et pousse les gens (brutalité accidentelle envers des extérieurs-inéluctabilité 4). Là je me dis « *ok, je le guillotine* », et lui passe mon bras gauche au dessus de la tête, l'enserrant et commençant un étranglement sanguin (réponse-attaque physique-inéluctabilité 4). Dans la foulée nous sortons par la porte très étroite, je trébuche sur les clients assis sur les marches devant le rideau de fer (chute collective risquée-inéluctabilité 5). Nous enfonçons le rideau en chutant et une cliente tombe de toute sa hauteur, poussée par le client que nous sortons (chute d'une tierce personne-inéluctabilité 5). Le comble, un de ceux qui étaient assis là se plaint (réponse-les clients se plaignent-inéluctabilité 5), je m'énerve :
— *Voilà pourquoi il est interdit de s'asseoir ici* ! (réponse conjointe-agressivité verbale-inéluctabilité 5)
Le grand continue, et s'étant un peu libéré se dit qu'il va pouvoir répliquer (tentative de dégagement et d'attaque physique-inéluctabilité 6). Je me retiens autant que je peux de l' « *attendrir* », on raffermit notre prise (renforcement de l'entrave-inéluctabilité 6) et on arrive à l'escalier.

Séquence 3 : ultime duel de provocations

Il résiste encore, bien que ce soit très dangereux (brutalité physique-inéluctabilité 7). Il se trouve deux marches sous nous, insultant Mamba (provocation-inéluctabilité 8) et me menaçant en levant la main (menace physique-inéluctabilité 9). Je n'attends que ça, il y a quelques années je l'aurais « *séché* » depuis longtemps :
— *Vas y, mais vas y seulement* ! (réponse-provocation-inéluctabilité 7-8-9)
— *Ouais, tu fais le malin parce que t'es dans ta boite !* (provocation-inéluctabilité 10)
Non mais il plaisante ?! Je laisse Mamba le faire descendre et lui en suis infiniment reconnaissant, parce que là ma jauge est pleine. En bas je descends pour l'aider tout de même. Il y a une dizaine de personnes. Il est avec ses amis, il m'insulte, me traite de lâche (provocation-inéluctabilité 10). Je ronge mon frein, je finis par craquer et hurle (réponse-provocation inconsidérée 10), en le pointant du doigt, à deux mètres environ, avec ses deux copains à côté
— *Toi, mais toi, me croise jamais dans la rue, j'ai bien retenu ta tronche, si tu me croises, tu baisses les yeux et tu cours !*
J'ai envie de l' « *écharper* », j'ai perdu mon sang froid. Dans ma tête je me dis « *oh et puis merde pour le taf, merde pour tout, si j'me fais virer, il fait un pas je l'éclate* ». Je ne vois plus rien que des formes et lui. Un mouvement et je le démolis. Un de ses amis me dit avec mépris et condescendance :
— *Vous trouvez que c'est mature comme attitude ?!* (interposition-moralisation-inéluctabilité-11)
Je bouillonne. Il se tait et il s'en va. Un autre vient me voir pour s'excuser. Puis le premier m'ayant dit que j'étais immature revient faire de même.
— *Il était énervé parce qu'il a perdu son tel* ! (interposition-justification-inéluctabilité 12)
— *T'es sérieux là ?!* (réponse-brutalité verbale-inéluctabilité 12)
Ils viennent s'excuser juste pour rentrer de nouveau à l'avenir et que je ne règle pas mes comptes si je venais à les croiser. Je regarde autour et réalise que tout le monde a assisté à la scène, y compris les filles du vestiaire, Yann, Onour.

En fin de soirée je suis complètement épuisé, les nerfs en pelote. Mamba a une bouteille de « *despé* » à la main, une bière fraiche après le service, assis au bar il me regarde et rigole :
— *Faut pas être cardiaque dans ce métier !*

d. De la transition rituelle au passage à l'acte inconsidéré, l'intension et ses frontières

Nous l'avons vu, le conflit résulte d'une succession d'interactions d'instants d'inéluctabilités et pourra, dans ce sens, être analysé dans le déroulement de séquences types. Le rythme peut varier en intensité, raccourcissant ou allongeant les phases, certaines phases peuvent être sautées et d'autres implémentées, mais chaque situation vient se greffer sur un cadrage d'intensité liée à la valeur de l'action dans le processus. À une action il est possible d'évaluer un panel de suites logiques. Dans ce cadre séquentiel du conflit, discours physique et verbal marquent la cadence de l'action, permettant à chacun de se positionner et de s'adapter au rythme. L'acte de contact brutal peut être un prolongement de la volonté véhiculée dans le discours, ou encore la poursuite d'un discours impuissant cherchant une autre expression. Dans les deux cas, les dimensions discursives verbale et corporelle présentent des marqueurs de déclenchement de la bagarre ou de la rixe, puis d'enclenchement des actions successives. Outre le dialogue verbal et le discours gestuel, postures et regards montrent une large palette, restant cependant très limitée dans la succession des phases d'interactions qu'elle propose en situations conflictuelles. Ce type de discours corporel tient une place particulière dans le déclenchement et l'intensification du conflit, menant rapidement à l'escalade si un des protagonistes ne se retire pas de la manière appropriée, dégénérant en dialogue par actions de contact.

E. Goffman montre que le processus d'une activité est cadré par des « *marqueurs conventionnels* », qui délimitent l'activité d'un avant et un après (Goffman, 1991, 246-247). Ces marqueurs peuvent être conceptualisés comme des « *parenthèses* » offrant des « *conventions de phasage* » (p. 249). Ces parenthèses sont marquées par des rituels de départ se retrouvant dans les pratiques sportives (p. 248). La parenthèse d'ouverture est souvent plus importante (pp. 249-250) et le « *rite d'entrée* », l'ouverture de la parenthèse, peut être très codifié (p. 258), comme c'est le cas, nous le verrons, dans les représentations conflictuelles entre acteurs. Il est aussi important de distinguer les « *marqueurs extérieurs* » des « *marqueurs intérieurs* », les parenthèses internes qu'une activité autorise permettant de la définir (p. 254). Ces distinctions permettent de saisir les intervalles hors cadres et leurs propres cadres, comme la parenthèse d'une bagarre dans la soirée, ou les parenthèses de la provocation puis de chaque échange d'action dans le conflit. Les « *pauses* » s'inscrivent comme des situations hors cadre principal ; générant leur propre cadre (*idem*). Au cours d'un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

conflit il peut s'agir de se détourner pour mettre les choses au point avec un tiers, alors que l'adversaire fait de même, puis de revenir à la confrontation. Toutes ces parenthèses constituent un système d'activités imbriquées les unes dans les autres, une parenthèse externe étant toujours la parenthèse interne d'un tout plus grand (pp. 255-256). Des parenthèses formelles sont elles mêmes superposées de parenthèses informelles, et il est probable qu'une dominante informelle connaisse elle aussi une part de formalité dans sa mise en scène (*Idem*). Ainsi un aller-retour brutal entre deux clients s'intègre probablement à une parenthèse, dont l'agent de sécurité cherchera à connaître l'ouverture pour mieux la clore. Autour des parenthèses visibles il est possible d'évaluer les contours de parenthèses fantômes. Il est donc essentiel de distinguer parenthèses d'ouverture et de clôture des parenthèses appartenant à l'activité proprement dite (p. 259).

Sur le plan du discours verbal, une maxime entendue auprès de trois agents sur différentes discothèques sous différentes déclinaisons, "*celui qui aboie ne mord pas*", trouve vite son sens. La rupture du discours verbal puis la limitation progressive du discours corporel signifie un enclenchement imminent du contact. Il s'agit d'un des premiers indicateurs notoires dans l'apprentissage de la gestion de conflit, permettant de saisir l'instant décisif de rupture du discours verbal et l'équilibre tangent précédent l'initiative. On le voit, il est possible de savoir que « *ça va partir* », et sur la piste les conflits se résument souvent à un "*combat de coqs*", une séquence sans coups où les adversaires se défient verbalement et physiquement, s'invectivant et se poussant.

Les observations montrent que tant que les protagonistes s'invectivent, se hurlent dessus ou se menacent, le danger d'une initiative brutale de percussion immédiate est moindre. Certains mouvements brutaux peuvent néanmoins accompagner cette phase, c'est un des rôles de la poussée et de la saisie, qui n'ont pas une visée proprement destructive (Cf. Chap. III, Sect. 2, §. A). Les acteurs peuvent continuer de s'invectiver en se poussant et en s'agrippant. Il est encore possible de faire marche arrière par le discours verbal. C'est lorsque l'un des acteurs délaye sa parole voire se tait pour ne laisser transparaître que le discours corporel, que l'agent expérimenté s'inquiète. Avec la rupture de la parole vient la rupture de l'"*échange courtois*", fût il manifesté par des insultes. Cette phase discursive, gestuelle et verbale, de négociation à distance prenant fin. Le conflit risque de passer par un médiateur de contact physique cette fois. La bagarre est sur le point d'éclater. La maîtrise de cette notion permet, dans une situation de tension, d'apprendre à se méfier en priorité d'un acteur silencieux, et non nécessairement du plus menaçant par ses propos et ses gestes. Un acteur en

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

situation de silence verbal et corporel total, présentant une attitude figée en posture droite, est très rare et vécue comme une situation particulièrement inquiétante, car ne véhiculant aucune attitude confirmative permettant de lire sa réception des attitudes des autres acteurs et ses intentions en retour. Un bagarreur expérimenté, s'il ne conserve pas le silence, tentera d' "endormir" son adversaire en continuant de parler, pour ne pas l'alerter, mais en étant déjà focalisé sur l'action de contact brutal qui va suivre. La parole fait alors office de feinte.

Deux types d'enclenchements ont été observés. Soit une exécution sommaire, où l'acteur vient régler des comptes suite à une agression sans se faire connaître, le but étant de neutraliser physiquement l'adversaire, virant alors souvent à la rixe. Soit un enclenchement de bagarre, débutant par une mise en intention faisant suite à une agression, connectant les facteurs de causalité et l'agir à adopter en conséquence, permettant donc à l'adversaire de réagir.

Si l'affrontement physique peut être très démonstratif, cherchant avant tout la victoire sociale, il peut aussi être une représentation très concise, sans esclandre, allant directement à la rixe. L'observation suivante présente une situation éclair de ce type, sans cris ni colère, juste des coups pour détruire :

Il y a une bagarre devant. Cela a été tellement rapide que je n'ai pas vu l'action, j'étais rentré une minute ou deux en coup de vent pour vérifier que tout allait bien à l'intérieur et avais échangé mon poste avec Ben. Un mec a été mis KO par un barbu qu'il insultait. Ben me dit avec des yeux écarquillés impressionnés :
— *Il a fait pan, pan, il a mis des patates !*
Quand je suis arrivé il était étendu par terre torse nu les bras en croix.
Ben — *Si j'intervenais pas, il le tuait !*
Le barbu, grand, tout maigre, avait pourtant l'air inoffensif et tout tranquille, ce que Ben me confirme. Il ne l'a pas plus vu venir que moi.

(Og.38_C.2_S.5_Oc.24_E.3._Ve_20/02/15_00h30)

Il reste très rare qu'un acteur en frappe un autre sans une mise en intention à la fois verbale et corporelle, même si l'une ou l'autre peut être plus sommaire. Elles n'en sont pas moins toutes deux systématiquement présentes, la mise en intention verbale la plus restreinte sera un cri, une interjection comme un "*oh !*", ou un "*eh !* ", et la mise en intention physique la plus restreinte sera un froncement de sourcil marqué. Cette mise en intention peut être quasiment instantanée à l'initiative de l'action. Elle signifie que l'action est légitime pour l'acteur, qui répond alors à une agression, quelle qu'elle soit. Elle est une confirmation d'une action en conscience.

En guise d'ouverture, l'un des acteurs marque le départ de l'activité avec une composante objective présentant l'action à laquelle répondra son initiative ; et une composante affective présentant le ressenti lui rendant la situation intolérable et nécessitant l'initiative à venir. Lorsqu'un client accuse un autre d'avoir pris un verre sur "*sa*" table, par exemple, il

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

pourra s'agir d'un "*oh!* " accompagné d'un regard réprobateur sourcils froncés, puis d'une table montrée de la main. Lorsqu'une femme se fait marcher sur le pied, pour autre exemple, il pourra s'agir d'un "*eh!* ", les yeux écarquillés et les mains écartées, paumes vers le ciel à hauteur et largeur d'épaule, puis d'un regard alternant entre ses pieds et le visage de l'accusé. Ces situations ont en commun d'exprimer une situation irrégulière, désignant l'accusé et l'offense. Elles engagent la nécessité d'une réponse appropriée. L'absence de cette réponse ou son manque de pertinence engagera une sanction. Devoir formuler une simple excuse est une sanction symbolique en soi. À la suite de la réaction de l'accusé il sera signifié si oui ou non la simple réponse symbolique immédiate a suffit à réparer l'offense ou non. Si ce n'est pas le cas l'offensé poursuivra par le discours verbal et corporel approprié, exprimant plus explicitement l'offense et la légitimité de demander une sanction appropriée, allant parfois jusqu'à formuler l'offense et l'exigence de réparation. Par exemple cela pourra donner un "*Oh, t'as bu dans mon verre, tu m' paies un verre !*" pour le premier, ou un "*eh c'est ça, excuse toi ! Maintenant tu te casses !*" Pour le second, deux sanctions différentes, une compensation matérielle et une compensation symbolique par l'exil de la zone. Cette expression verbalisée peut s'adresser à soi-même, à l'accusé, à l'équipe du public, ou aux trois à la fois. Il est récurrent qu'en premier lieu l'acteur formule son grief en soliloque, s'adressant à lui-même à voix haute avant de passer à l'acte physiquement violent, ou de solliciter un tiers pour obtenir réparation. Par exemple, dans les deux cas cités, si l'accusé ne s'exécute pas le premier pourra lancer à la volée un "*putain le mec il boit dans mon verre ...*" ou un "*le connard il m'écrase le pied...*", sans réellement adresser son énonciation à qui que ce soit.

Une fois que le grief et la légitimité de réclamer justice sont exprimés, l'acteur lésé s'estime dans son bon droit de poursuivre ses réclamations si la réponse immédiate ne le satisfait pas, selon trois mécanismes potentiels. Il peut soit s'auto-déclarer exécuteur de la sanction, soit demander à l'équipe du public d'agir, soit chercher le symbole de l'autorité, ici l'agent de sécurité et formaliser l'exigence d'une action. Ce processus peut faire penser aux modalités de gestion des « *litiges* » et des « *injustices occasionnelles* » analysées dans le cadre sportif par P. Duret et P. Trabal (Duret, Trabal, 2001). L'acteur lancera souvent un "*j'vais m'le faire !*", ou un "*tu vas voir si…*", qui peut être démonstrative et bien audible, ou a contrario, à voix très basse, destinée à lui-même. Un observateur très attentif verra régulièrement les lèvres bouger en soliloque au départ d'une situation conflictuelle. Il est intéressant de constater que ces formulations à voix basse sont bien plus fréquemment suivies d'un passage à l'acte de contact brutal immédiat qu'une phrase à voix haute. Elles ne présentent pas une

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

menace à laquelle se raccrocher et permettant de continuer le processus d'interaction. Là où les démonstrations sollicitent l'assemblée du public, les soliloques sont sans appel et ne se réfèrent qu'à l'acteur lui-même, qui est le seul juge, ils sont donc un facteur aussi alarmant qu'un silence figé. Suivant ce processus, la menace verbalisée à voix haute est déjà un compromis vers une réparation amiable, une fin de conflit décidée d'un commun accord, pouvant même suivre une brutalité physique comme une action de poussée, mais aussi un coup. Les deux acteurs s'accordent, l'offense est payée, il n'est pas nécessaire d'aller plus loin.

Ci-dessous la chaîne du processus d'entrée dans le conflit physiquement brutal. À chaque étape un refus, un déni ou un mutisme peut soit engager une aggravation vers l'étape suivante, soit faire transiter le discours vers les brutalités corporelles.

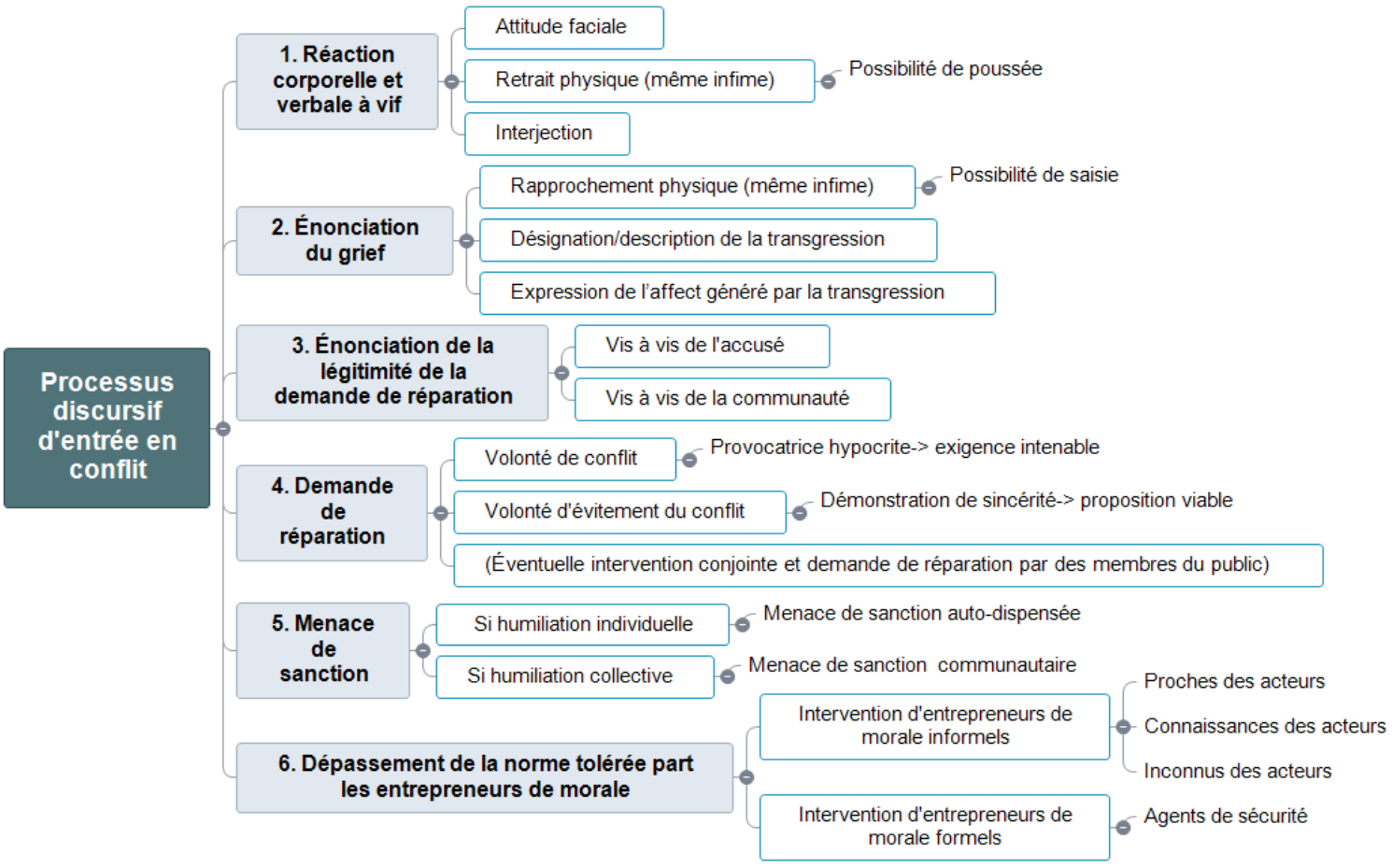

Figure 28 : Schéma des étapes du processus discursif d'entrée dans le conflit

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Dans le cas d'une initiative inconsidérée, l'acteur perd la discipline qu'il exerce sur lui-même, franchissant un ou plusieurs instants d'inéluctabilité transgressant les normes qu'il a intériorisées. Ces actes inconsidérés dépassent la logique sociale de réponses prévisibles, et bien qu'inconsidérés, n'en sont pas moins volontaires. Ces actes inconsidérés peuvent être très brefs, en réaction instinctive à une agression, il peut alors arriver que la conscience morale et physique de l'acteur le pousse à revenir immédiatement à la normale. Il tentera le plus souvent de se justifier, de même que son entourage, afin de se rassurer et de rassurer son entourage, disant qu'il n'a pas été lui-même et expliquant la cause de cette attitude en apparence irrationnelle car socialement disproportionnée. De tels actes ont pu être observés et vécus très fréquemment, survenant souvent dans le terrain d'une fatigue générale, d'une fatigue cognitive liée à la soirée, ou encore d'une fatigue liée à la pression physique de la foule.

Nous avons aussi pu observer à maintes reprises ce que nous appelons des passages à l'acte inconsidéré total, ou crise de furie. Celle-ci pourrait intégrer les Etats Modifiés de Conscience (EMC), même si nous restons très prudents sur cette définition. G. Lapassade et N. Midol développent d'importantes recherches, essentiellement axées sur la transe. G. Lapassade, se revendiquant d'une approche « *socio-ethnologique* » est une référence incontournable, proposant notamment un précis d'analyse sur « *Les états modifiés de conscienc*e » (Lapassade, 1987) et de nombreux textes sur l'état de transe (1982). Ces approches passionnantes restent cependant très distantes d'une démarche tant interactionniste que situationniste et confinent à une sorte de sociologie clinique. N. Midol, elle, aborde aussi les EMC sous l'angle de la transe, mais cette fois par l'objet de la danse (Midol, 2014). Questionnée à la lunette sociologique, la problématique des EMC est une pente glissante qui pourrait fortement nous éloigner de notre cœur de thèse en nous menant dans des débats épistémologiques et disciplinaires nombreux. Ne sous-estimant cependant ni l'importance de ces recherches ni de ce concept, nous les indiquons ici pour rappeler leur existence et leur intérêt[79].

Nous l'avons vu, le passage à l'acte revêt désormais et dans le cadre de notre aire culturelle au moins une dimension criminologique quasi exclusive. Le passage à l'acte

[79] S. Héas (2005) a proposé d'aborder non plus ces EMC comme des états, mais davantage comme des expériences modifiées d'être humain. Introduisant l'idée d'un processus plus ou moins ritualisé pour vivre et décrire ces expériences sensorielles et corporelles.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

inconsidéré total doit être compris comme un abandon total des normes corporelles sans rappel de sa conscience. L'acteur agit "*au mieux*" de ce que son corps est capable de faire en réflexe dans un objectif primal déterminé, détruire son adversaire, fuir, ou se cacher. S'il fuit, rien ne l'arrêtera, s'il se cache et se cramponne, rien ne le détachera. S'il cherche la destruction de l'adversaire, il ne peut que porter à de très graves conséquences, puisque rien d'autre qu'une tierce personne ne l'arrêtera. La pluie de coups n'est pas calculée dans ses formes au-delà des gestes totalement incorporés et n'est limitée qu'à la finalité de la destruction. Ces gestes incorporés cherchent souvent la force dans l'amplitude, et peuvent passer par des morsures, des doigts dans les yeux, une tête cognée contre le sol, ou un objet saisi à portée frappé à la tête ou à la gorge jusqu'à plus soif. Certains auront incorporé des gestes plus techniques comme des coups de poings, des frappes du plat de la main, des coups de coude ou de genoux. L'individu hurle, quittant les sentiers des interjections symbolisées tels que les "*oh*" ou les "*eh*, il hurle, et puis c'est tout, ou encore il siffle entre ses dents, émets des bruits sourds, des gloussements, ou tous types de bruits que le corps peut lâcher, qui viennent du fond de la gorge et viennent se heurter à la paroi buccale et aux dents. Les sons se libèrent, de même que les traits du visage. Les yeux s'écarquillent ou à l'inverse se plissent, la mâchoire, si elle ne s'entrouvre pour hurler, se crispe, se contracte, le visage prend une teinte "*démente*".

Sur ces situations vécues, nous en avons analysé une dizaine de fois et avons franchi, personnellement, le seuil du passage à l'acte total deux fois. L'une des deux est présentée dans un encadré ci-dessous. Un processus de rationalisation à posteriori permettant à l'acteur de mieux tolérer ses propres actions est la dissociation de sa conscience et le fait que ses actes lui aient "échappés". L'esprit n'en était pas moins bien présent dans l'acte. La conscience ne disparaît pas, elle se modifie. Dans un effet de concentration extraordinaire certains éléments comme la perception de l'environnement humain disparaissent, par exemple, tandis que d'autres, comme la perception de l'environnement physique mobilisable pour fuir ou frapper, est exacerbée. N'existent plus que les moyens de destruction, ceux représentant un danger et ceux mobilisables par l'acteur en furie[80].

[80] L'étymologie latine du terme furie semble intéressante (Gaffiot, 2012, 703). Elle tient sa racine des *Furiae* (*furiae sororis*) les trois déesses qui tourmentent les coupables au tartare (*Alecto* - l'implacable – ; *Mégère* - la haine - ; *Tisiphone* - la vangeance -). Le terme *furia*, essentiellement mobilisé au pluriel (*furiae*), signifie un délire, un égarement furieux, mais aussi la violence des éléments déchaînés (des vents, des flots). Au figuré il désigne un forcené, la peste, et plus largement un fléau. Le champ l'exical du terme donne un bon moule pour une définition en creux de la notion d'égarement et de relâchement sous la colère (*furiosus* : en délire, égaré, dément ; *furiose* : comme un dément ; *furio* : rendre égaré ; *furiata mens* : l'esprit en délire ; *furio* : être en délire ; *furibundus*, délirant, égaré).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Ont été observées deux modalités de déclenchements. Soit progressivement, le processus commençant par une initiative inconsidérée, puis d'autres se succédant, la conscience basculant dans un mélange entre focale/déni de l'environnement social et plaisir d'aller jusqu'au bout. Soit subitement, un élément déclencheur trop brutal venant heurter la conscience de l'acteur et le menant à changer de registre de rationalité. Dans les deux cas, sur l'instant, la conscience est vive, affutée, l'angoisse envahit le corps en même temps que le plaisir, jusqu'à ce que ce dernier prenne tout l'être. Il n'existe aucun retour en arrière possible contrôlé par la volonté seule de l'acteur. La tension est alors énorme entre angoisse et plaisir. L'angoisse et le plaisir d'être allé trop loin, de transgresser les codes profondément enracinés, de se laisser déborder. Mais aussi l'angoisse et le plaisir jouissif de sentir les muscles qui se tendent, les os qui percutent et qui nous percutent en voyant les conséquences sombrer dans un vertige sans fin à mesure que les coups pleuvent. L'angoisse et le plaisir de dominer et de se sentir exister, focalisé dans tous son être est trop intense, dépassant tout ce que la morale athénéene peut permettre. Il s'agit véritablement d'une chute, d'une boule de neige qui dévale une pente et qui grossit sans plus pouvoir être arrêtée que par un roc.

Seul un extérieur est capable de contraindre l'acteur à "*reprendre ses esprits*". Cela nécessite de ramener sa conscience au monde socialisé qui l'entoure. Pour cela il est souvent nécessaire de physiquement bloquer le corps et de restreindre ses mouvements, mais cela ne suffira en aucun cas à le calmer, bien au contraire. Même une personne de très faible gabarit est alors capable d'occasionner de graves dégâts et peut être très difficile à canaliser. De nos observations, une fois la personne neutralisée dans ses mouvements, le plus efficace reste de la saturer cognitivement en criant une même interjection continue près de son visage et en adoucissant la voix progressivement et en y ajoutant des mots faisant sens, ou en captant le regard. Ce dernier choix est adapté dans le cas critique où il est nécessaire de faire face et qu'il est impossible de maîtriser l'individu alors qu'elle est déjà en train de s'acharner sur une tierce personne. Un choix particulièrement dangereux. Il nécessite de capter l'attention par une interjection comme un "*oh !* " suffisamment puissant pour que l'acteur détourne son attention, puis d'être capable de renouer le contact avec l'autre. S'engage alors un rapport de soumission/empathie prolongé par contact visuel, le but étant d'éviter que l'acteur ne poursuive en sautant à la gorge de l'intervenant. Ces contacts visuels sont d'une grande profondeur et d'une très forte signification, ils sont très inquiétants pour un acteur n'ayant pas vécu ou assisté à ces séquences. L'intervenant, en maintenant une distance et un discours corporel adéquats, pourra alors calmer progressivement l'acteur et le faire revenir à lui, par le

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

même retour à un environnement socialisé. Plus il connaîtra les mots qui le responsabilisent et les synthétise en une phrase clé, plus il aura de chance de le rappeler à lui.

Ces situations discursives précédant le retour au langage correspondent au cadre le plus primaire. La signification du propos quitte totalement le contenu sémantique, seuls le ton, la posture et le regard comptent, jusqu'à ce qu'un mot finisse par s'ancrer et prendre sens. Le corps envahit l'action et l'individu est bien présent, mais le personnage de l'acteur s'efface, l'individu arborant soudain un autre masque, méconnu de son quotidien. Le vécu de ces situations laisse de profondes marques, des traumas mêlés de libidinalité. Après coup il ne se "*reconnait pas*", ou on ne le "*reconnait pas*" là, et faire cela, ce n'est "*pas lui*", mais il n'en était pas moins lui-même. Le schéma dramaturgique du monde social vise à éviter ces situations rappelant l'animalité de l'homme. L'homme reste un animal dont les pulsions se joignent à la complexité du cadre socioculturel de son espèce, laissant place à ce que la société contemporaine française qualifie comme étant des "*accès de folie*", ou encore des "*accès de démence*", autant d'actes catégorisés et isolés à défaut d'être incorporés.

Une société à dominante athénéene dénie ces expressions primales arésiaques du corps, où tout n'est plus que sensations. Cette part du corps ne doit pas entrer dans les rapports de domination effectifs, seul le social rationalisé légal doit normaliser les interactions humaines, l'arme corporelle n'y a pas sa place. Le vécu récurrent des actions inconsidérées peut donner une sensation de domination de la scène sociale par une proximité de plus en plus forte avec sa propre animalité et une capacité à lire l'intentionnalité des regards et des postures, qui vient très vite. Pouvant survenir chez tous types d'individus, ces situations font profondément relativiser les notions de socialisation et de "*nature humaine*", jouant aussi fortement sur la perception que les agents de sécurité en établissements de nuit ont de l'"*humanité*". Quatre personnels hospitaliers en psychiatrie nous ont confié rencontrer ces situations régulièrement chez des patients. Ici aussi reprend inévitablement la limite posée par notre méconnaissance de la psychologie et notamment de la psychopathologie et de la psychiatrie. Nous ne pouvons que décrire ces situations et présenter les constats émanant de celles-ci, d'agents habitués à gérer ces situations et d'acteurs en ayant vécu de l'intérieur, en nous focalisant sur la conscience du corps et le lien à l'extérieur, non sur les rouages psychiques. Nous faisons cependant le postulat que tout un chacun peut expérimenter ces passages à l'acte inconsidérés totaux et qu'ils sont la quintessence de ce qu'E. Goffman considère comme le risque de rupture des cadres construisant les interactions face-à-face. Cette potentialité sommeillant en chacun de nous est la source de la structuration du conflit.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Un passage à l'acte inconsidéré complet

Je suis en poste dans la "*fosse*", le devant de scène du concert. Nous sommes quatre, je suis au centre gauche. Le chapiteau est plein. La scène est derrière nous, à notre gauche la bâche épaisse de l'immense chapiteau fait office de mur. Quelques milliers de personnes s'étendent devant nous. Ca fume, ici et là, tant et si bien qu'une volute bleutée plane à quelques mètres au dessus de nous sous la toile. Artistes, agents de sécurité et spectateurs, nous nageons tous dans un « *aqua* » géant, cela sent la « *beu* », le cannabis, à plein nez. Il fait une chaleur étouffante, je suis en t-shirt, fourni par l'entreprise, je flotte dedans. Pendant que nos collègues se gèlent dans leurs parkas dehors, nous sommes en sueur, sans trop pouvoir bouger de ces quelques mètres.
La musique me retourne littéralement les entrailles. Lorsque je passe devant le mur d'enceintes, mon t-shirt saute. Je vibre au rythme des basses, face à la foule. Les bouchons d'oreilles masquent tout juste l'excès de sons qui nous assaillent, donnant littéralement l'impression de planer dans une bulle d'ouate où ne passent que les basses. La sensation est électrisante. Difficile de ne pas opiner de la tête sur certaines musiques, ou de ne pas tourner la tête de temps en temps pour un groupe particulièrement scénique. Difficile aussi de ne pas sourire à certains spectateurs euphoriques qui nous font de grands coucous et nous beuglent combien leur groupe favori est génial. De temps en temps nous devons monter sur les barrières de sécurité, repousser quelqu'un qui "*slam*", glissant sur un tapis de bras tendus. Certains parviennent à passer et courent alors dans la fosse jusqu'à rejoindre la foule par le côté. Ce sont ce genre d'expériences qui donnent envie de faire de la sécurité. La sensation de participer à une cérémonie collective, et d'assister à la messe depuis le sacré chœur. De temps à autre, une bouteille d'eau vole par dessus la marée humaine mais ne va jamais bien loin, se vidant sur son chemin. Et oui, c'est pour cette raison que vous ne trouverez jamais de canette ou de bouteille avec bouchon en concert en festival. Ca crée des tensions ici et là, et, lorsque c'est répété et vient toujours du même coin, a tendance à nous énerver. Mais bon, rien de grave.
Cependant, pendant la pause, à marée basse, alors que le chapiteau se vide petit à petit et que les bancs de festivaliers se dirigent vers les buvettes et pissotières, quelques égarés restent agrégés au récif des barrières et discutent avec nous. Une aura de sympathie se dégage du lieu et du moment. Ils confient à mes collègues qu' « *apparemment il y aurait des mecs qui abusent des filles, qui plotent les filles, devant les barrières* ». Alors que je reviens armé des sandwichs pour sustenter mes collègues, le chef d'équipe me fait état de la situation. Il faut que je fasse gaffe aux filles près des barrières. Nous y faisons déjà attention, puisqu'une partie du métier consiste à éviter que les gens ne se fassent écraser par les vagues contre cette dernière et ne s'évanouissent, puis ne se fassent piétiner par inadvertance. C'est un danger bien réel, puisque chacun d'entre nous évacue plusieurs personnes pour une nuit de travail. Il s'agit le plus souvent de jeunes femmes, car la barrière leur arrive au niveau du diaphragme et elles quittent plus facilement le sol dans les mouvements de foule, la perte d'appui initiant une situation particulièrement dangereuse.

La marée monte de nouveau, un groupe fait son entrée sur scène, c'est reparti de plus belle ! Je repousse deux-trois slameurs, évacue une jeune femme, distribue quelques bouteilles d'eau pour rafraîchir les gens, la routine. Là, je repère un festivalier torse nu, « *défoncé* », mais pas à la « *beu* », Il est *speed* et s'agite partout, jusqu'à générer des réactions hostiles autour de lui. Je monte sur les barrières, et de loin lui fais signe de se calmer en utilisant ma voix la plus forte, sachant, bien sûr, qu'il ne m'entend pas. Il me fait un doigt d'honneur et, en se reculant dans la foule, l'accompagne de trois-quatre autres. Ça me met un coup de nerf, mais je me dis « *bon, redescend, c'est juste un connard de plus, te laisse pas gâcher ta soirée* ». Dix minutes plus tard, je vois qu'il y a des remous entre moi et mon collègue de droite contre la barrière. Je m'approche, c'est le même fauteur de trouble. Ne sachant pas ce qu'il se passe, je lui dis simplement de dégager. Une jeune femme me remercie et me dit, ou plutôt me fait comprendre, vu le vacarme, qu'il l'a pelotée. Il est donc possible que ce soit lui dont on nous a parlé tout à l'heure. Je suis aux aguets.
Quelques minutes se passent, quand une festivalière, à quelques mètres de moi, se retourne et met une grosse baffe à un mec. J'accours. C'est celui de tout à l'heure. Il l'attrape par l'arrière de la tête et lui met un énorme coup de tête en retour. Je monte direct sur la barrière, en me tenant de la main gauche et levant la main droite. Il est de dos, je m'apprête à crier un « *ça va oui?!* », mais je n'ai pas même eu le temps de finir ma phrase qu'il se retourne d'un coup pour me mettre une énorme « *gauche* » en pleine visage, m'envoyant la tête en arrière et m'ouvrant la lèvre supérieure contre les dents. Je me retiens à la barrière et profite de l'élan pour me propulser en avant aussi sec. Je tente de l'agripper derrière la tête tout en lui mettant une énorme baffe. Torse nu, le crâne rasé, enduit de sueur, il glisse comme une anguille et sautille en tous sens, ce n'est pas gagné. Il tente de fuir, je l'agrippe sous l'aisselle et à la nuque. Les gens le poussent, tant et si bien qu'il se retrouve contre la barrière, à laquelle il s'agrippe de toutes ses forces.
Je suis fou de rage, je veux le faire passer dans la fosse, impossible. Je lui mets des coups de coude dans l'épaule de toutes mes forces et tout mon poids pour le faire lâcher. Il tient bon. Là je vois sa ceinture. Je l'attrape et le

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

tire un coup sec à deux mains. Il fait un « *soleil* » et s'écrase dans le sable pour se relever face à moi, d'un bond. Je suis entre lui et la sortie, nous sommes en tête à tête. Il est arc vouté, je vois rouge. Il se précipite sur moi en tentant de me mettre une « *droite* », je le déséquilibre et l'amène au sol, il se retourne et me met quelques « *droites* ». Je hurle, « *putain arrête !* ». Il continue et m'en remet une dans les dents. Je perds tout contrôle. Quelque chose fait « *tilt* », une sorte de « *tant pis* ». Je commence à lui envoyer des « *droites* » en plein visage, en rythme mesuré, pour faire mal, posées les unes après les autres. Dans ma tête ça fait « *badam, badam, badam* », comme une musique, comme un tambour. Très vite il se met en position fœtale et se protège le visage. Là je lui envoie des « *crochets* ». Il a un soubresaut et me glisse entre les jambes. Il me passe derrière, se lève… je ne lui laisse pas le temps de se rétablir et saute dessus, le plaque au sol deux mètres plus loin face contre terre. Il se replie, je suis sur son dos, il se protège comme il peut. Je recommence à lui envoyer des crochets dans les tempes. Il finit par arrêter de gigoter. Il n'y a que lui et moi, les battements de mon cœur, dans mes tempes, dans mes mains, partout.
Mon cœur ralentit, mes coups aussi, j'ai entendu un homme crier, une voix forte, puis des sons, ici et là, des morceaux de mots. Je regarde vers la voix et vois mon co-équipier qui me regarde et me dit quelque chose, sans arrêter de me fixer, avec les mains en avant, un « *black* » très costaud. Je le regarde, j'oublie le festivalier. Le « *black* » a les mains en avant, il a les yeux comme des billes. J'entends des voix, de plus en plus claires autour, et la musique, comme si je sortais la tête de l'eau. Mon collègue commence à porter le festivalier, je reprends mes esprits et l'aide. Là, la foule des spectateurs pressés contre la barrière, qui n'a rien vu du départ d'où ils se trouvent, à quelques mètres, me hurle « *on a tout vu, on va porter plainte !* », « *c'est un scandale, le mec il a rien fait !* ». Je pense que la jeune femme qui a pris un coup de tête, celles qui ont été « *pelotées* » et mon dentiste ne seront pas du même avis (Une de mes incisives aura d'ailleurs été dévitalisée dans l'affaire). Je les envoie paître, et refreine péniblement une vive envie de distribuer quelques claques, mon collègue me réconfortant : « *fais pas gaffe, c'est des cons, viens, on l'emmène...* ». Il me charrie, « *t'y a été fort quand même* », en riant, « *j'm'y attendais pas !* ». J'apprendrai plus tard par son frère, travaillant aussi dans le milieu, que cela me vaudra un grand respect de sa part et une petite réputation.

Nous le portons, moi sous le bras droit, mon collègue sous le bras gauche, passons devant le bar des organisateurs, séparé du quartier VIP par un grillage. Là le festivalier semble lui aussi reprendre ses esprits, et nous dit « *franfment les gars, fous troufez pas que f'étais un peu difpropofionné ?* », sans colère ni rien. On se regarde avec mon collègue, nous nous attendions à tout, mais pas à cela. Les nerfs lâchent, on éclate de rire... et nous voilà, deux agents hilares portant un festivalier défiguré, passant devant les étudiants organisateurs médusés, leur gobelet à la main. Voilà comment on fait une réputation aux agents. Nous arrivons à l'accès de la *Croix rouge*. Mon collègue qui s'occupe de l'entrée, est stupéfait : « *putain, qu'est ce que vous avez foutu ?!* ». Je n'ai toujours pas pleinement repris mes esprits. Je suis un peu en mode semi-automatique. Un camion de pompier vient d'arriver, nous allons les voir. Leur chef d'équipe désigne le festivalier que nous portons : « *c'est pour vous qu'on nous a appelé* » ? Là, une voix se fait entendre, derrière nous, au loin, « *non, c'est pour nous* »... la voix du chef de site qui arrive avec un grand jeune homme. Nous nous retournons, avec mon collègue, le chef nous regarde, le pauvre bougre de la fosse est assis à l'arrière du camion, à demi conscient :
— *Putain, merde, c'est quoi ça ?*
— *Il a mis un coup de boule a une fille dans la fosse et m'a mis une droite.*
— *... Non, on vous a appelé pour le monsieur* (au pompier).
Le festivalier qui l'accompagne ne sait pas où se mettre. Il a l'air choqué. Le chef reprend et dit aux pompiers :
— *Monsieur a pris un coup et demande à être pris en charge.*
Le pompier reprend — *Excusez moi, monsieur, mais il semblerait que le monsieur* (désignant l'autre assis à l'arrière du camion) *soit prioritaire...*
Le premier « *monsieur* » festivalier se dit qu'il ne se sent finalement pas si mal et décide de retourner à sa soirée, et le chef s'en va, appelé au talkie. Je m'excuse auprès des pompiers en leur expliquant ce qu'il s'est passé en deux phrases. Je suis sincèrement désolé. Un me confie que ce n'est pas grave et me dit : « *il est sous prods, si vous saviez comment ils se comportent dans le camion, nous aussi on aimerait les assommer des fois, alors on va pas vous en vouloir pour ça* » !
Nous les laissons le prendre en charge, prenons une bonne bouffée d'oxygène, et retournons tous les deux en fosse. Ce n'est que le lendemain au réveil que je sentirai mes mains, arrivant à peine à les ouvrir et fermer complètement. De la lèvre ouverte, j'aurai des aphtes pendant un mois. Une illustration, s'il en faut, des bonnes raisons de ne pas ouvrir la bouche lorsqu'on se bat. Je me dis qu'il s'est comporté et a persévéré de la sorte parce qu'il était défoncé, mais que la décente va être terrible.

(Carnet préliminaire, Festival, 15 mai 2010)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ B. Le conflit, une affaire de cadrage

Une activité comme un conflit face-à-face n'est pas toujours une activité franche et il est nécessaire de rappeler un schéma d'analyse des fabrications et d'altérations des cadres (a). Cette importance du cadrage mène à proposer un schéma de restitution de la situation relative des éléments cadrés (b). Il semble enfin essentiel de restituer la relativité de ce conflit vécu dans les entrelacs complexes de l'événement (c).

a. Jouer avec les altérations et franges du cadrage de l'activité

La notion de régulation de l'activité est centrale dans l'approche goffmanienne, elle permet d'introduire des éléments théoriques pour l'analyse du conflit face-à-face. Ce schéma d'analyse naît du postulat qu'une mauvaise régulation de la conversation et de l'interaction peut impliquer une mauvaise gestion des statuts de participation et des effets de « *rupture de la définition de la situation* » par l'information et de « *contamination rituelle* » par contact (Goffman, 1973-a [1959], 67). Il s'inscrit donc dans la théorie des compromis de travail présentés dans le chapitre introductif (Cf. Chap. Intro, Sect. 1, d). Il serait alors possible de considérer la conversation comme un « *petit système social* », un îlot qui « *tend à préserver ses frontières* » (1974, 101 [V.ang : 113]). Dans une conversation il existerait des intérêts convenables et d'autres qui ne le seraient pas (p. 102 [V.ang : 114]). Il pourrait aussi y avoir un « *repli sur l'interaction* » n'étant pas nécessairement excluant mais incluant, se manifestant notamment lorsque l'acteur se soucie que « *tout se passe bien* » pour son interlocuteur (p. 106 [V.ang : 119]). Il pourrait aussi y avoir un « *repli sur autrui* », lorsqu'une situation apparaît à côté (p. 107).

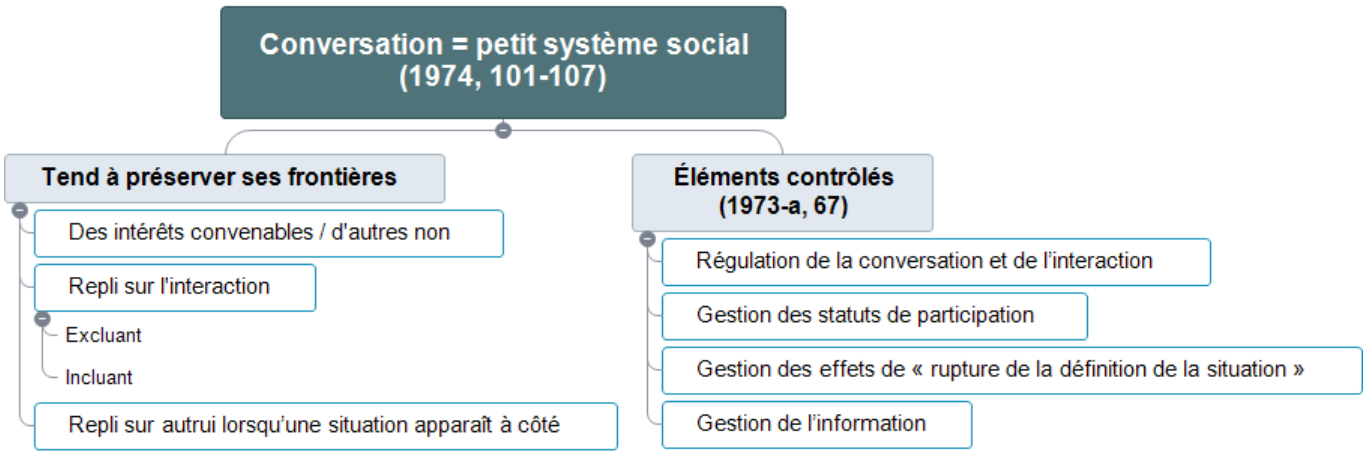

Figure 29 : Schéma conceptuel goffmanien n°13. La conversation, un petit système social

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Nous avons pu vérifier les intérêts convenables ou non dans nos observations, souvent, rappelés d'un classique "*mêle-toi de tes affaires*", ou "*mêle-toi de ce qui te regarde*", développés à la suite dans la section 2 traitant des agressions. À l'opposé, un exemple type de repli sur l'interaction incluant est la rengaine de l'agent de sécurité qui, par exemple, ira vérifier auprès des groupes qu'ils "*passent une bonne soirée*". Le repli sur autrui, lui, est une technique utile lorsqu'un acteur cherche à éviter un conflit et va détourner l'attention en se focalisant sur un élément extérieur. Il a été observé que les agents de sécurité mobilisent souvent cette technique pour ne pas s'éterniser sur un conflit naissant. Ils pressent alors les clients en leur rappelant qu'ils étaient en train de régler un autre souci, ou qu'on est en train de les appeler (à l'oreillette), par exemple. Il peut même arriver qu'ils se détournent immédiatement sur un autre souci mineur, comme un client qui se trouverait avec un verre sur la piste, ce qui est interdit sur certains établissements, illustrant qu'ils ont autre chose à faire et que le souci doit être rapidement résolu. Il est alors nécessaire de trouver un consensus rapide.

Si les conflits sont une affaire de cadrage, c'est aussi dans la mobilisation des tromperies destinées à les éviter ou les euphémiser. Selon le cadre goffmanien les cadres primaires pourraient être altérés délibérément en « *fabrications* » (1991 [1974], 93). Pour les « *tromperies* » la véritable frange serait dissimulée à certains. Elles s'y placeraient en opposition aux « *activités franches (straight)* », les activités dans leur système de « *modalisation-remodalisation* », dont les franges seraient perceptibles par toutes les parties prenantes (p. 95). Les fabrications s'y catégorisent en fonction de leur durée, du nombre de victimes et des données qu'on manipule (p. 96). L'agent de sécurité officiant en établissement de nuit et intervenant sur un conflit se trouve régulièrement pris dans les fabrications des acteurs qui tentent de tourner la situation à leur avantage. Il peut lui-même générer des fabrications pour justifier ses actions. Nous montrerons progressivement comment les actions de l'agent de sécurité s'intègrent dans un système de fabrications, allant de la fabrication de son autorité arbitraire dissuasive permettant d'éviter ou canaliser le conflit, en passant par les fabrications des acteurs dans le conflit, destinées à obtenir les faveurs de l'assistance.

Dans un tel cadre, où tout est sujet à interprétations et où tout peut être sujet à fabrications, l'acteur est alerte à différents éléments précisant sa définition de la situation et de l'activité. La théorie des compromis de travail d'E. Goffman vaut alors aussi pour l'assistance et les attitudes corporelles. Un manque d'attention ou un loupé d' « *indices directionnels* » pourrait y mettre en danger l'interaction (p. 214). De fait, E. Goffman rappelle que

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l''engagement en apparence naturel dans une action est « *discipliné* » et face à un événement perçu les membres de l'assistance expriment un alignement, il s'agit d'« *engagements latéraux* » (p. 218). Le discursif corporel fourmille alors d' « *actes latéraux* » qui sont autant d'indices subtils sur les états des acteurs (pp. 219-220). Ces actes pourraient connaître des modalisations, ils seraient une dimension primaire quasi instinctive, propre à la part animale qui sommeille en nous (p. 220). Nous avons observé que dans le cas d'un conflit il s'agit souvent de subtilités faciales, de membres de l'assistance dont le visage prendra une teinte indignée ou encore compatissante, parfois d'un simple haussement de sourcils. La subtilité des actes latéraux permet de s'aligner sur d'autres acteurs tout en restant en postériorité et tout en maintenant un vecteur de fuite. Ils sont secondaires et ne les impliquent pas directement dans le conflit. Ils peuvent donner l'impression de ne pas être contrôlés, et, s'ils leur sont reprochés, ils peuvent être niés. Dans le cas particulier du conflit les actes latéraux peuvent rapidement être perçus comme des actes centraux et présentent donc un certain danger. Il est récurrent que, dans un conflit, un acteur pris dans l'altercation regarde un membre du public et l'interpelle d'un "*quoi !* ", d'un "*qu'est ce qu'il y'a ?!* ", d'un "*ça te pose un problème ?*", ou tout à la fois, suite à un simple regard.

Outre le cynisme frontal, toute une gamme de gestes d'expression critique se fait en effet hors de la zone perceptive, tout ce qui se fait « *dans le dos* » (p. 221). Dans une interaction il existe des « *statuts de participation* » (p. 223). Les communications collusoires sont dissimulées physiquement ou symboliquement (p. 230). Dans tous les cas, la maîtrise des manipulations de statuts de participation et des différents canaux vise à maintenir une cohérence dans les interactions (p. 232). Dans ces espace-temps il est possible de maintenir les apparences face à une part de l'assistance ou au moins face à soi-même, l'échange face-à-face n'est jamais pur, il comporte toujours une « *opacité* » (*Idem*). Nous avons observé que les agents de sécurité en établissements de nuit entretiennent régulièrement des communications collusoires, ils en sont même des experts pour diverses raisons. En premier lieu, sur la maîtrise de leurs propres conversations collusoires. Ils doivent communiquer sans être vu lorsqu'ils choisissent de refuser des clients ou interviennent sur un conflit, afin de ne pas envenimer la situation. Il leur est aussi indispensable de pouvoir échanger dans le dos des clients afin de relâcher la pression, qui peut être très forte. Ensuite, sur la maîtrise des communications collusoires des clients. Elles peuvent représenter un danger pour leur face et le maintien de leur rôle d'agent représentant l'autorité, lorsqu'elles sont diffamatoires. Elles peuvent aussi dissimuler la préparation d'une activité allant contre le règlement, incluant des

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

brutalités. En situation de conflit il est essentiel d'être apte à lire les communications collusoires pour éviter d'être surpris.

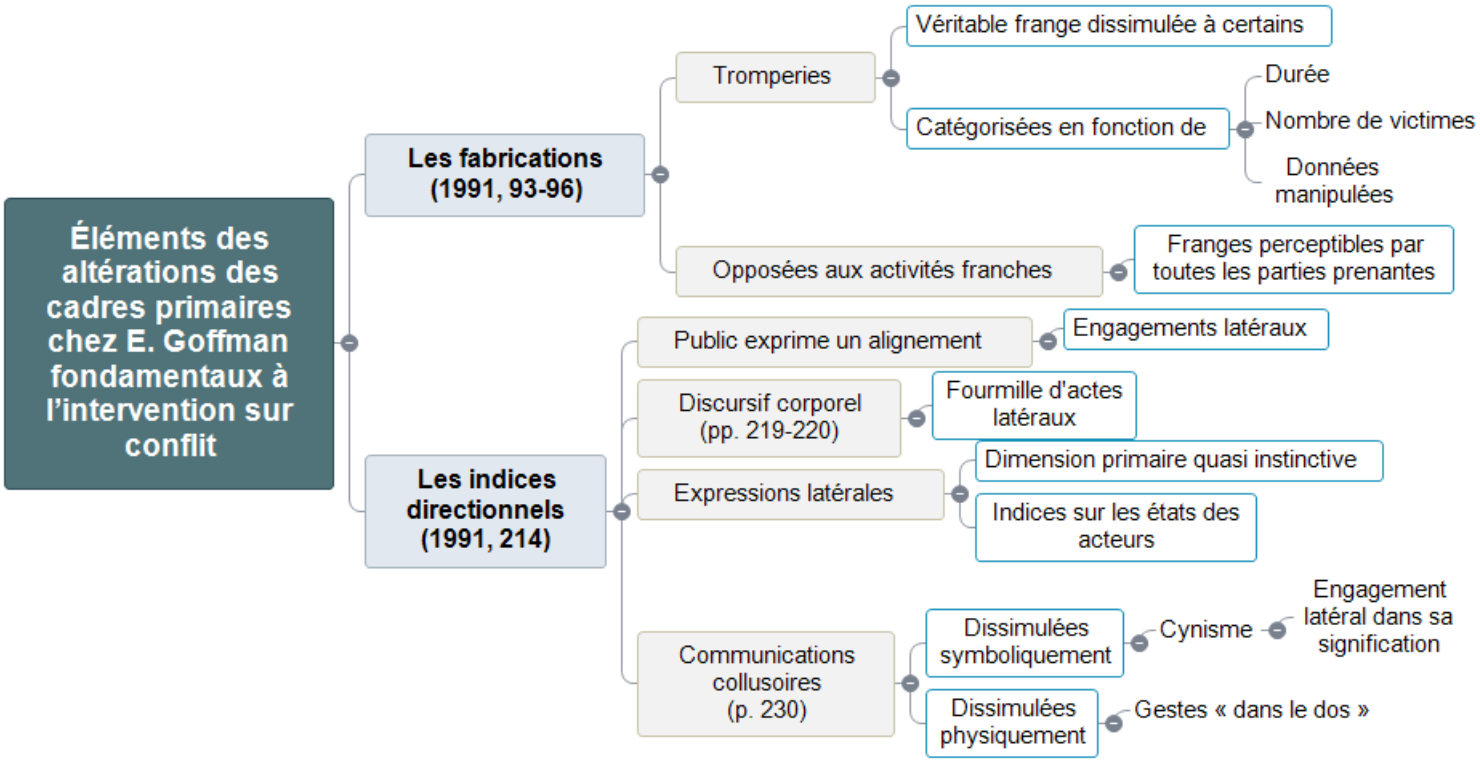

Figure 30 : Schéma conceptuel goffmanien n°14. Altération des cadres, fabrications et indices directionnels

b. Restituer l'orchestre des éléments cadrés dans l'ordre d'interactions

L'activité se définit donc par les canaux de perception qui permettent de se positionner dans l'ordre d'interaction de sa représentation. La représentation d'une interaction conflictuelle peut être simple, composée d'une seule strate, correspondant à une modalisation en aller-retour d'une action et de sa réponse entre plusieurs actants. Ces interactions conflictuelles simples sont tout justes perceptibles et composent le quotidien. Elles sont la matière première analysée par E. Goffman en matière de conflit, montrant que les excuses et le désengagement permettent d'éviter que la situation ne dégénère.

Nous nous concentrons sur les situations qui dégénèrent, les interactions conflictuelles compliquées, dépassant le seul aller-retour action/réaction. Ces interactions sont souvent complexes, c'est-à-dire qu'elles connectent plus de deux actants, elles s'étendent. Plus le

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

nombre d'éléments interagissant est important, plus elles s'étendent et plus le jeu d'interactions se complexifie. Ces interactions conflictuelles sont systémiques, c'est-à-dire qu'elles sont constituées d'éléments interdépendants et interagissants. Elles ne sont pas des systèmes figés mais font système, c'est-à-dire que ces interdépendances et interactions sont inscrites dans le temps et évoluent.

Le conflit est un processus d'actions, une suite d'éléments s'inscrivant dans le temps. Ces éléments émergent du « *plasma* » social, la masse informe des connexions interindividuelles (Latour, 2007). Les éléments ne prennent sens que pour les acteurs qui s'y connectent, ils sont signifiés par les acteurs les vivant avec plus ou moins de recul. Un conflit peut être vécu en étant pris dans les actions physiques, en les observant ou même en en constatant les traces. Nous considérons que ces éléments d'action, lorsqu'ils sont ainsi signifiés, deviennent des événements. Ils sont des événements vécus, fut-ce de manière indirecte. Un processus est une suite de ces événements suivant une chronologie. Chaque élément composant le plasma de la situation voyant émerger le conflit est vécu et signifié de différents points de vue, le processus d'actions du conflit varie donc fonction des points de vue, il est relatif.

D'une même situation conflictuelle, il est possible d'obtenir plusieurs définitions subjectives. L'extrait d'observation suivant, mentionné dans son contexte dans le second chapitre des annexes, nous en donne une illustration. Le client membre de l'association des étudiants en médecine estime avoir été brutalisé, les définitions de la violence sont ici clairement divergentes :

Je redescends et alors que j'observe la piste, un client, un des organisateurs, vient me parler. Il vient me voir, scandalisé :
— *On est là pour aider, pas pour se faire taper, ils ont tapé mes amis, ils m'ont tapé !*
Je suis surpris et continue de regarder la piste en lui parlant de côté. Je lui dis qu'il n'a pas de marques au visage, c'est surprenant. Il s'avère que dans son univers, taper est « *pousser* », et qu'un a pris « *un coup de bras* », et l'autre a été « *pris à la gorge* », durant la mêlée de l'entrée, lorsque nous repoussions les vagues de la foule. À l'entendre, ils se sont fait lyncher et étaient visés directement. Je lui dis que je comprends, mais que s'il avait été tapé, il ne serait sûrement pas là en train de me parler, mais je comprends et m'excuse ainsi que mes collègues. Je lui explique que, ce soir, c'est « *n'importe quoi* ». Il me répond :
— *C'est vrai que faire une soirée PAES* (première année d'études de santé) avant les vacances, c'est stupide...
(E. 09).

(Og.8_C.1_S.3_Oc.8_Je_18/12/14).

Les interactions conflictuelles mettent aux prises les acteurs en contact direct, mais aussi leur environnement humain et matériel indirect. Elles peuvent même mobiliser des éléments matériels directs, lorsqu'un objet volé ou un verre renversé est la cause du conflit et est brandi en guise de preuve, par exemple. Les éléments composant l'environnement et agissant dans l'interaction peuvent être des objets, des êtres vivants, mais aussi des temporalités et espaces. Il n'existe *a priori* pas de situation qui ne soit une interaction. La

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

recherche taoïste du « *vide* » qui se retrouve dans les divers courants de méditation va dans ce sens (Lao Tseu, Lie Tseu, 1980).

La séquence stratifiée d'un processus conflictuel survenant dans une représentation est nécessairement une interaction. Lorsqu'il parle de heurts, E. Goffman précise qu'« *il s'agit là toujours d'une affaire bilatérale, à la différence de l'"incident", qui peut n'impliquer principalement qu'une seule personne* »[81] (Goffman, 1974, 202 [1967, 244]). En première approche, les objets actants, hors robotique, ne génèrent pas d'actions compliquées, ils n'engagent pas de rétroaction, il n'est donc pas possible d'engager un conflit avec un objet. Pour reprendre le mot célèbre de B. Lee : « *le bois ne rend pas les coups* »[82]. Des animaux, en revanche, peuvent générer une interaction compliquée. Il est possible d'engager un conflit avec un animal. Là encore, le conflit est relatif, impliquant une réception et une réplique entre deux actants. Un acteur en état d'ébriété boxant (avec) un poteau en combat souple[83] pendant cinq bonnes minutes, comme observé un dimanche soir au "*Galion*" est-il en conflit avec le poteau ? Une cliente extérieure, venant s'en moquer auprès de l'enquêteur, considérant le poteau comme inerte, ne peut pas envisager le boxeur du dimanche et le pauvre poteau comme étant pris dans un conflit réel. Dans sa réalité, elle voit un acteur qui frappe un objet. L'enquêteur, lui, y voit un client en état d'ébriété avec une certaine technique, qui se défoule, ou s'amuse, ou les deux, pourtant sans taper réellement, comme s'il provoquait le poteau et cherchait à le faire réagir. Dans la réalité de la cliente comme dans celle de l'enquêteur, il n'y a pas conflit, il s'agit d'un acteur en délire alcoolisé qui frappe un objet. Pourtant, aux yeux du boxeur du dimanche qui viendra expliquer son différend au portier devant le bar, le poteau est bel et bien agressif. Dans sa réalité l'objet est personnifié, il est porteur d'intention. Ce dernier continue de le regarder de travers, ce qui revient à une rétroaction, il y a conflit, un conflit bien réel (aux yeux du client). Un conflit que le portier règlera en lui expliquant qu'on est dimanche, que le poteau doit être fatigué, qu'il voit passer plein de monde et qu'il faut le laisser tranquille. Le boxeur du dimanche ira s'excuser en faisant un câlin au poteau, mettant fin au conflit. Tout comme un élément ne prend le sens d'événement que parce qu'il est signifié par un acteur, un élément ne devient un événement conflictuel que parce qu'il est

[81] « This is always a two-part affair, unlike an 'incident', which may centrally involve only one person ».

[82] De B. Lee dans le film « Opération dragon », film réalisé par R. Clouse, 1973.

[83] Le combat souple est une modalité d'échange pugilistique destinée à l'entraînement et/ou au jeu. Les partenaires se calquent l'un sur l'autre en intensité et en rythme, afin d'échanger avec le minimum de brutalité, selon le seuil qu'ils fixent ensemble à mesure de l'échange.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

signifié comme tel par un acteur. L'événement conflictuel est donc affaire de cadrage, il survient dès l'instant où il est signifié comme tel, dès lors qu'il est cadré comme un conflit.

Le processus du conflit interpersonnel est modalisé par des actions et réactions. Il est possible qu'il existe des inactions, mais celles-ci sont alors des éléments hors champ qui ne font pas partie de la substance conflictuelle de l'interaction. Elles ne modalisent pas le conflit. Une inaction prise dans la substance conflictuelle de l'interaction et modalisant le conflit devient une action passive, qu'elle soit intentionnelle ou non. Un silence ou une posture figée peut alors être interprété comme une provocation ou une attente d'agression. Si une inaction est perçue comme ayant un sens déterminé, elle cesse d'être une inaction, pour devenir un événement modalisateur du conflit. Dans une approche interactionniste ne pas effectuer d'action n'empêche pas de se trouver en action. L'inaction est physiquement perceptible, le corps ne s'efface pas. Elle se traduit par un état de corps, une posture pouvant être symbolisée comme traduisant un état d'esprit.

Nos observations nous ont poussés à percevoir qu'une séquence d'actions ou une action puissent-être opérationnelles. Nous étendons ici la notion d'opération à une dimension sociologique, une action opérationnelle est alors une action ciblée d'intervention sur un processus d'action, visant à insérer un processus d'action pré-structuré comme module dans un processus d'action en cours pour le modifier. Une action opérationnelle s'intègre dans les « *routines* » (« *part, or routine* »), au sens d'E. Goffman (1973-a, 23 [1959, 27]). Il peut s'agir d'une opération d'intervention sur un conflit comme une action opérationnelle de séparation par exemple. Une opération à une finalité préétablie, une stratégie, les moyens étant adaptés en conséquence dans la mesure des capacités d'analyse des acteurs. Nous définissons alors le processus d'actions inséré comme étant un protocole opératoire. Le protocole est une forme de processus calculé de manière à limiter les variables et l'incertitude. Pour nous une action opérationnelle sera une action protocolaire s'inscrivant dans une dimension opératoire, répondant des finalités et des moyens prévus, préalablement institués à visée d'efficacité. Une action protocolaire peut être une action d'interruption du conflit, mais aussi une action d'interruption de l'interaction normale par une provocation en bonne et due forme. Dans une approche assez similaire mais issu d'une conception plus culturaliste, E-T. Hall parle d'« *actions en chaîne* » (AC), un concept provenant de l'éthologie (Hall, 1979 [1976], 141-151), des chaînes qui seraient culturellement programmées dans une « *culture cachée* » (pp. 153-166).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les conflits face-à-face sont des processus d'interaction engageant le corps des acteurs et pouvant être analysés en prenant les corps en action comme repère. Pour nous ce repère est celui des « *régions* » de l'interaction. L'œuvre d'E. Goffman mobilise ce concept avec une certaine ambigüité puisqu'il présente les régions tantôt comme un lieu, tantôt comme une situation vis-à-vis de l'échange. Sa définition mobilisée pour analyser une institution close comme un commerce y correspond à « *tout lieu borné par des obstacles à la perception, ceux-ci pouvant être de différente nature* »[84] (Goffman, 1973-a, 105 [1959, 109]). Elle stipule que la « *région antérieure* » (*front region*) désigne « *le lieu où se déroule la représentation* » (p. 106 [V.ang : 110]), le public (*audience*) n'étant admis que dans ces régions antérieures (p. 140 [V.ang : 144]). La « *région postérieure* » (*back region*), la région des « *faits dissimulés* » sont les « *coulisses* », « *c'est là qu'on fabrique quelque chose de plus que ce qu'elle exprime ; c'est là qu'on fabrique ouvertement les illusions et les impressions* »[85] (p. 110 [V.ang : 114]). La « *région extérieure* » (*the outside*) est la région hors de l'établissement, elle présente cependant en elle même une région antérieure ou une région postérieure sur un autre référentiel (pp. 130-131 [V.ang : 135]). Région antérieure et régions postérieures sont « *contiguës* », permettant « *une aide de la coulisse* » ou de « *brèves périodes de repos* » (p. 111 [V.ang : 115-116]). Les régions transitent entre « *antériorité* » et « *postériorité* » fonction du moment[86] (p. 122 [V.ang : 127]), il est courant que des acteurs retranchent symboliquement une part de la région antérieure durant l'activité[87] (p. 125 [V.ang : 130]). Seulement les coulisses peuvent aussi être une temporalité ou une situation vis-à-vis de l'interaction, occultée de certains acteurs par des codes dont ils ne disposent pas (pp. 163-164 [V.ang : 166-168] ; p. 168 [V.ang : 175]). Le concept de région, utilisé largement chez E. Goffman, inclut ainsi tout autant les temporalités et les espaces. Nous restreignons le concept de région aux interactions pour permettre la construction d'un schéma conceptuel solide mobilisable sans ambiguïté. En analyse de cas de figures il est fréquent qu'il soit nécessaire de dissocier interaction, espace et instant pour pouvoir les interroger en dialectique.

---

[84] « *A region may be defined as any place that is bounded to some degree by barriers to perception. Regions vary, of course, in the degree to wich they are bounded and according to the media of communication in which the barriers to perception occur* ».

[85] « *A back region or backstage may be defined as a place, relative to a given performance, where the impression fostered bu the performance is knowingly contradicted as a matter of course. There are, of course, many characteristic functions of such places. It is here that illusions and impressions are openly constructed* ».

[86] « *However, while there is a tendency for a region to become identified as the front region or back region of a performance with wich it is regularly associated, still there are many regions wich function at one time and in one sense as a front region* ».

[87] « *By invoking a backstage style, individuals can transform any region into a backstage. Thus we find that in many social establishments the performers will appropriate a section of the front region and by acting there in a familiar fashion symbolically cut it off from the rest of the region* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

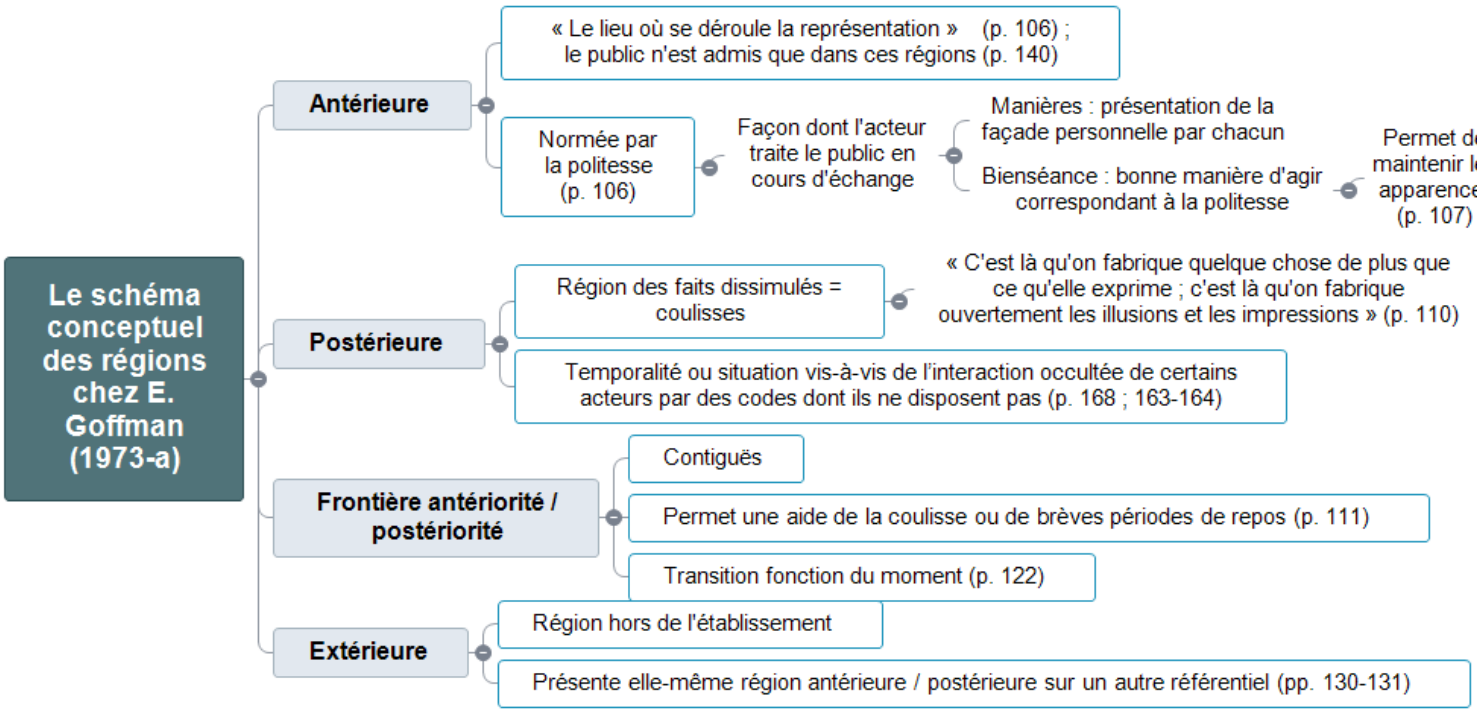

Figure 31 : Schéma conceptuel goffmanien n°15. Schéma conceptuel des régions de l'action

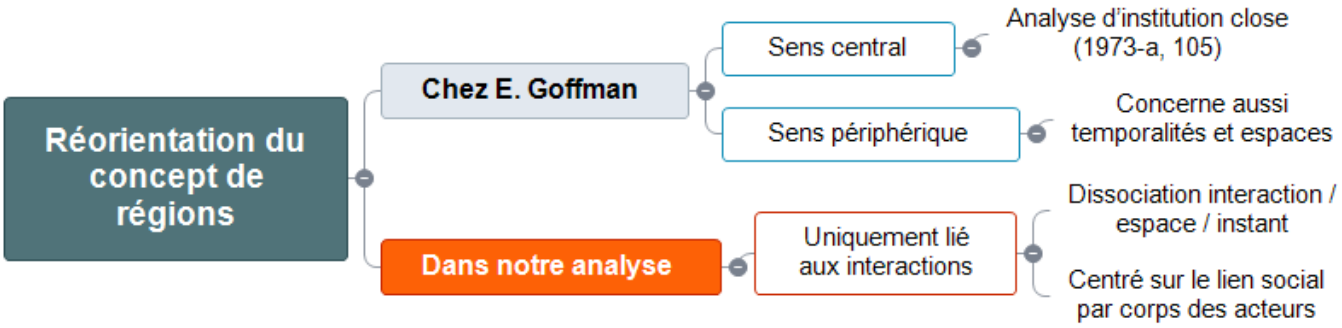

Figure 32 : Schéma conceptuel goffmanien n°16. Remobilisation du concept de régions

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Nous reprenons alors ces trois dimensions dissociées en les centrant sur les corps des acteurs mis en lien par l'interaction. Elles se présentent donc sous les substances de la région antérieure, des acteurs composant la représentation conflictuelle, de la région postérieure du public dont les canaux de perception sont liés au conflit, et de la région extérieure du public de l'interaction coupé du conflit. Celles-ci sont donc les dimensions relatives vis-à-vis des acteurs pris dans l'interaction. Elles s'installent dans l'espace-temps spécifique du déroulement de l'interaction, qui pourrait être isolé sur la temporalité d'un tronçon d'interaction. La région antérieure est celle des individus au cœur de l'interaction. Elle est la région centrale, normée par la « *politesse* » (*politeness*), la façon dont l'acteur traite le public en cours d'échange (p. 106-107 [V.ang : 110-111]). Chacun y présente sa façade personnelle par ses « *manières* » (*manners*). La bonne manière d'agir correspondant à la politesse est la « *bienséance* » (*decorum*). Agir avec bienséance permet de maintenir les « *apparences* » (*appearance*) (*Idem*)[88]. Ici la bienséance est celle des acteurs engagés verbalement et physiquement dans le conflit. La région postérieure est celle des faits dissimulés (*Idem*). Remobilisée dans le cas spécifique du conflit elle est la région périphérique de l'interaction conflictuelle. Elle est celle des acteurs qui assistent à la scène mais ne s'engagent pas, ou ne sont pas engagés, dans le conflit. La région extérieure est celle des acteurs absents de l'interaction, qui n'y participent pas et n'y assistent pas.

Prenons pour exemple une situation de conflit au sein de l'équipe. La scène intervient dans le temps de fin de service, une temporalité postérieure à la représentation de la soirée. Chacun y fait le ménage dans la pièce centrale du bar, y compris les agents. Le patron tient une discussion à voix haute avec le barman. Il lui fait des remontrances. Il le fait de manière à être audible de tous pour accentuer ses reproches. Les portiers passent le balai à deux mètres de là. Chacun est situé légèrement derrière l'employeur. Ils ne sont visibles que par le barman et le DJ. Tout en passant le balai ils se font des signes et mimes à l'insu de l'employeur en soutien au barman. La pièce prend pour focale la discussion du patron avec le barman ; cette discussion et le lien entre ces deux acteurs est donc la région antérieure du conflit. Les portiers ne prennent pas part à la discussion centrale à voix haute du barman et du directeur, mais y assistent. Ils se trouvent alors dans une région d'interaction postérieure de cette représentation. Ils ne sont pas extérieurs car ils doivent entendre ce qui se dit, ils servent de témoins. Cependant, les portiers se trouvent tout de même dans le même lieu, la zone,

[88] « *It may be noted that the part of personal front I have called 'manner' will be important in regard to politness and that the part called 'appearance' will be important in regard to decorum* » (p. 111).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

antérieure de la représentation. Passant le balai où les acteurs se trouvent ils sont physiquement au cœur de l'action principale. La temporalité, elle, est postérieure à la soirée. L'ensemble des acteurs se trouve, en effet, dans l'instant du temps de l'après, où la soirée est terminée. C'est donc bien un repère sous ces trois dimensions de la région, de la zone et de la temporalité qui se présentent ici pour une même interaction. Il est indispensable de scinder le concept de région sous ces trois dimensions pour ne pas s'égarer. Chacune des trois dimensions proposant des situations d'antériorité ou de postériorité différentes pour les agents. Chacune des interactions de la scène peut alors être analysée de manière périphérique selon ce procédé où la région devient antérieure, placée au centre de l'analyse. C'est ici l'interaction du conflit qui est placée au centre ; elle est la région antérieure. Ce système d'analyse permet de restituer l'engagement corporel et social des acteurs du conflit.

c. L'intensité de l'élément : crise, scène, événement, routine et ordinaire

Le fil des événements est parfois rompu par des scènes. Les événements conflictuels peuvent être des scènes. Tout comme le terme de région, le terme de scène est linguistiquement ambigu lorsqu'il s'agit de préciser la dramaturgie sociale. Filer une métaphore est pédagogiquement intéressant mais la méthode présente cependant tôt ou tard certaines limites épistémologiques. La scène pourrait, en effet, y revêtir plusieurs sens. Une scène pourrait aussi être une séquence temporelle, il s'agirait alors d'un tronçon de la chronologie de la représentation globale de la représentation, la première ou dernière scène d'un film correspondant à cette définition, par exemple. Nous l'avons vu, cette ambiguïté est levée par la qualification de temporalité. Une scène pourrait être un lieu. Il s'agirait alors de la surface de jeu abritant la représentation, la scène de théâtre où les acteurs sont en représentation correspond à cette définition. Cette ambiguïté a été levée par une qualification de zone. Une scène pourrait, enfin, être une séquence significative, s'agissant alors d'une situation clef du déroulement de la représentation globale. Les expressions de "*scène de ménage*" ou de "*scène d'action*" répondent de cette définition.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

E. Goffman, lui, considère d'ailleurs tantôt le monde comme une « *scène* » au sens des planches théâtrales, un espace temps (Goffman, 1991 [1974], 132)[89], tantôt les « *scènes* » comme des séquences de ruptures dans une représentation (1973-a, 199 [1959, 205] ; 2013, 157-158 [1963, 185-187])[90]. Ce dernier sens mentionné par E. Goffman sera le seul repris dans notre recherche. La scène est un événement qui met en péril la continuité du processus d'interactions dans lequel il s'insère. Lorsqu'une scène devient trop bruyante ou animée, elle attire l'attention et engage l'interaction des tiers à proximité (Idem, 1973-a, 199 [1959, 205]). Face à une scène un acteur peut se mettre « *à la merci du public* », s'en tenant à l'arbitrage social pour prendre son parti dans le différend (p. 200 [*Idem*]). Lors d'un « *incident* »[91] la « *réalité affirmée par les acteurs* » est menacée et la « *nervosité* » qui en résulte fait que « *l'acteur révèle ainsi au public une image de l'homme qui se cache derrière le masque* » (*Idem*). Selon nous, dans le cours d'une représentation les conflits sont souvent des scènes.

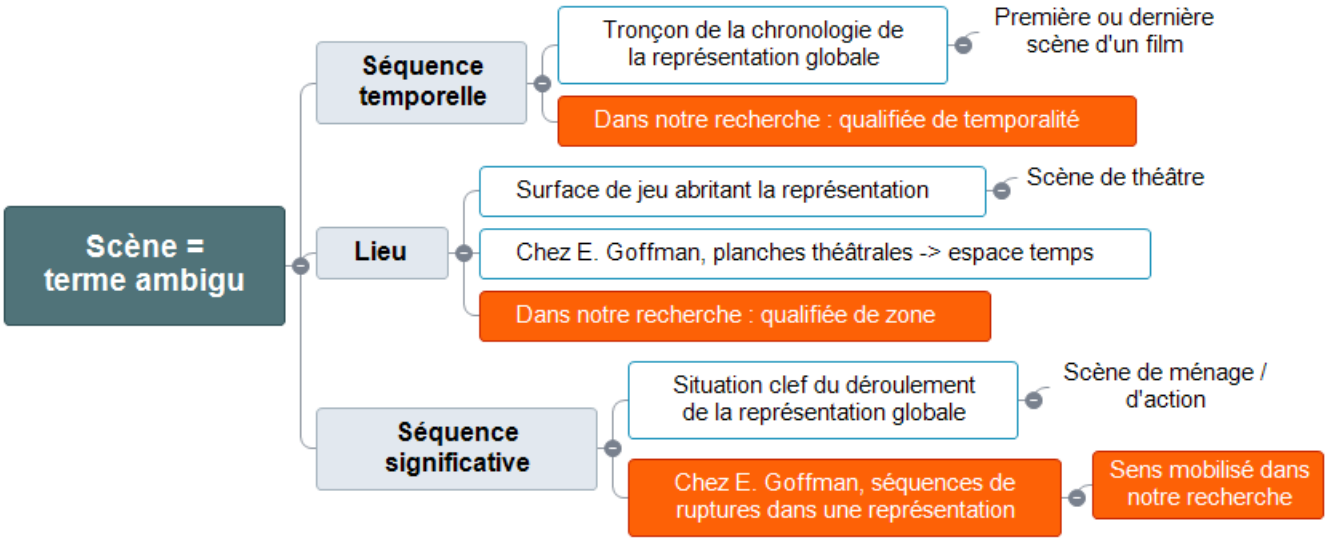

Figure 33 : Schéma conceptuel goffmanien n°17. Ambiguité du terme de scène

---

[89] « *Parce que le cadre théâtral a été constamment présent dans la sociologie qui a inspiré ce travail, il vaut la peine de reprendre du début la question de la scène, d'autant plus que toutes sortes de difficultés nous y attendent. Le monde est en effet une scène, peuplée de pauvres acteurs qui s'agitent bel et bien pendant une heure et pui qu'on n'entend plus. Mais à quoi ressemble cette scène et que sont ces figures qui viennent le peupler ?* » (Goffman, 1991, 132).

[90] « *Il existe des situations, souvent appelées des « scènes », dans lesquelles un acteur se comporte de façon à détruire ou à porter un coup sérieux à la courtoisie apparente du consensus, et bien qu'il n'agisse peut-être pas simplement en vue de provoquer ce désacord, il ne peut cependant ignorer que ce genre de désacord risque de résulter en ses actes* » (Goffman, 1973-a [1959], 199).

[91] « *I have considered some major forms of performance disruption – unmeant gestures, inopportune untrusions, 'faux pas », and scences. These distuptions, in everyday terms, are often called "incidents"* » (p. 206).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Figure 34 : Schéma de restructuration des dimensions de l'activité

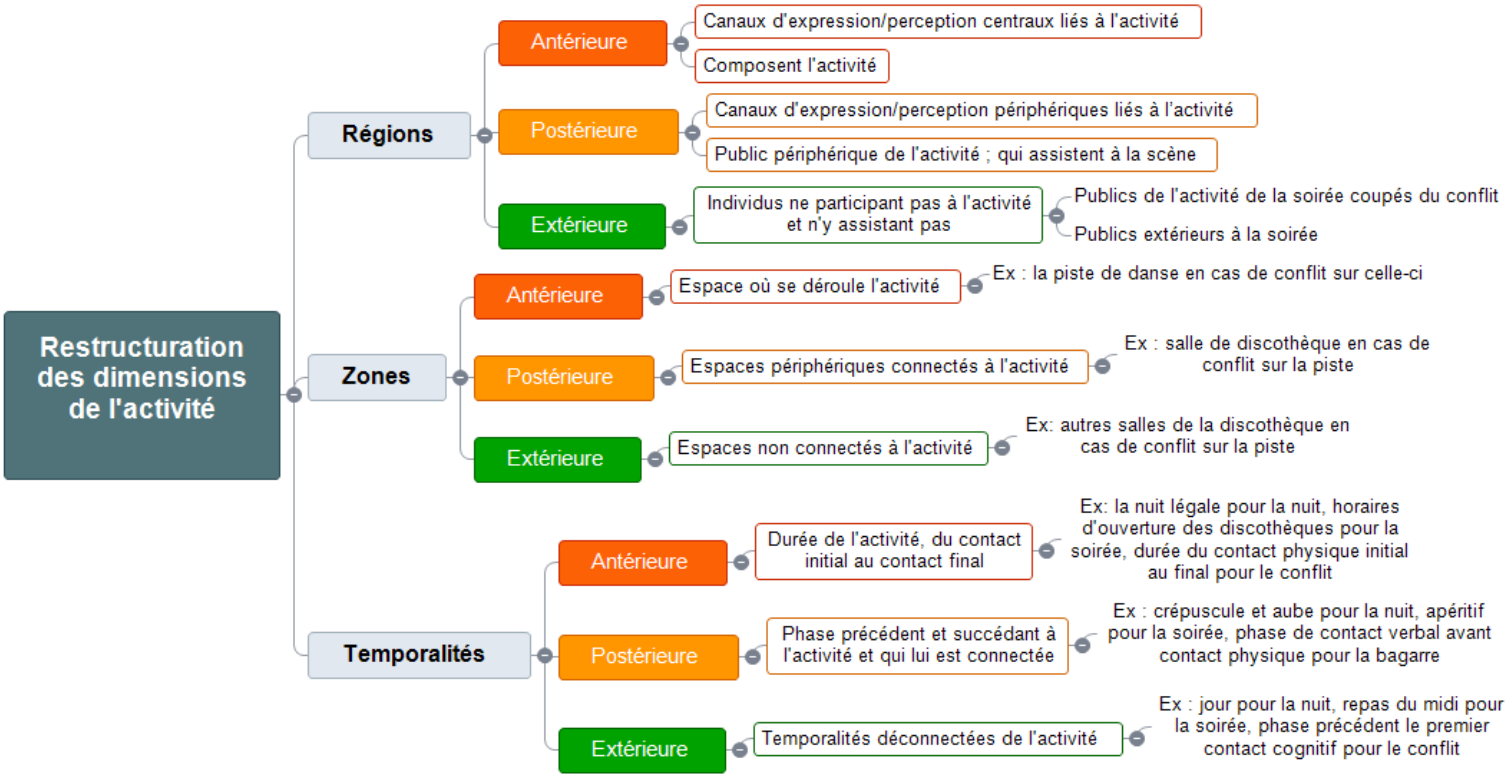

Les scènes conflictuelles face-à-face observées en établissements de nuit semblent répondre aux critères d'étude des « *échanges rituels* » proposés par E. Goffman. Une orientation inspirée des notions durkheimiennes de « *rituel négatif* » d'interdiction et d'évitement, et de « *rituel positif* » d'hommages et d'offrandes, où « *manquer à un rite positif est un affront ; à un rite négatif, une violation* »[92] (1973-b, 73 [V.ang : 89]). La plupart des rencontres brèves seraient soit des échanges confirmatifs, soit réparateurs (p. 75 [V.ang : 90-91]). L'« *énoncé généreux* », la « *"prestation (pour reprendre le terme favori de Marcel Mauss)" amènerait une manifestation de gratitude, la "contre-prestation", formant un "échange confirmatif"* »[93] (p. 74 [V.ang : 89]), là où l'« *échange réparateur* » aurait lieu, lui, lors d'un dialogue faisant suite à une infraction, ou l'un fournirait des explications et l'autre montrerait l'acceptation et la suffisance (*idem*).

[92] « *Improper performance of positive rites is a slight ; of negative rites, a violation* ».

[93] « *Prestation (to use Mauss's favourite term) thus leads to counterprestation, and when we focus on minor rituals performed between persons who are present to each other the giving statement tends to be followed immediately by a show of gratitude* ».

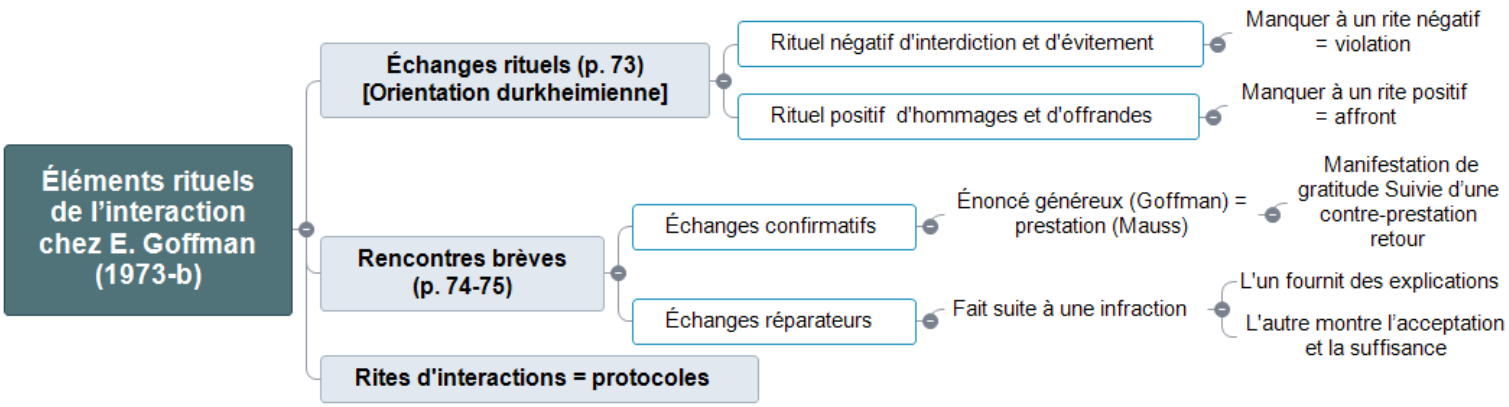

Figure 35 : Schéma conceptuel goffmanien n°18. Éléments rituels de l'interaction

La scène serait donc en elle-même un processus d'événements où transparaissent des éléments rituels. L'univers social où elle s'insère prévoit différents protocoles pour son redressement, manifestés sous forme de rites d'interactions. Ces protocoles peuvent ne pas être suivis par l'un ou l'autre parti, engendrant alors l'activation d'autres protocoles. Une scène peut ainsi elle aussi connaître des irrégularités au sein de son processus. Sa clôture nécessite un redressement consensuel de la part des acteurs, la réussite de la clôture se manifestant par un retour à la normale. La scène aura néanmoins apposé une médiation sur les acteurs qui auront un vécu commun même s'il est intériorisé de manières différentes. Une scène laisse des traces.

La scène est définie à l'aune du perçu des événements par les uns et les autres, ce sont leurs habitudes, leurs usages du moment, etc., qui la signifient. Ce qui est une scène conflictuelle pour les uns, un dépassement de la norme, ne le sera pas pour les autres. Ces autres qui n'y voient pas de scène peuvent avoir une connaissance plus profonde des normes des rôles en jeu et donc ne pas voir cette situation comme une situation incertaine. La scène conflictuelle est alors prévisible dans son rétablissement, normé et « *ordinaire* » pour eux, perdant son statut effectif de scène à leurs yeux, de rupture dans le continuum du cadrage de leur expérience. Ces autres peuvent aussi, non pas avoir une meilleure connaissance de ces représentations scéniques, mais au contraire disposer d'autres cadres de perception du système de normes d'interactions, où ce qui est ici perçu comme scène est hors de sens, empêchant la perception de la rupture. Dans ces deux cas le conflit n'est alors pour eux qu'un simple événement, soit qu'il soit ordinaire, soit qu'il n'ait aucun sens. Au-delà du caractère individuel

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de la perception de l'événement agressant, E-T. Hall y voit une dimension culturelle inscrite jusque dans la perception sensorielle :

> « *Chacun de ces mondes possède son système spécifique d'entrées sensorielles, d'où la relativité de la notion de foule ou de surpopulation d'une culture à l'autre. De même, une action qui libère de l'agressivité et s'avère donc "stressante" chez un peuple donné sera perçue comme neutre par le voisin* » (Hall, 1971 [1966], 19).

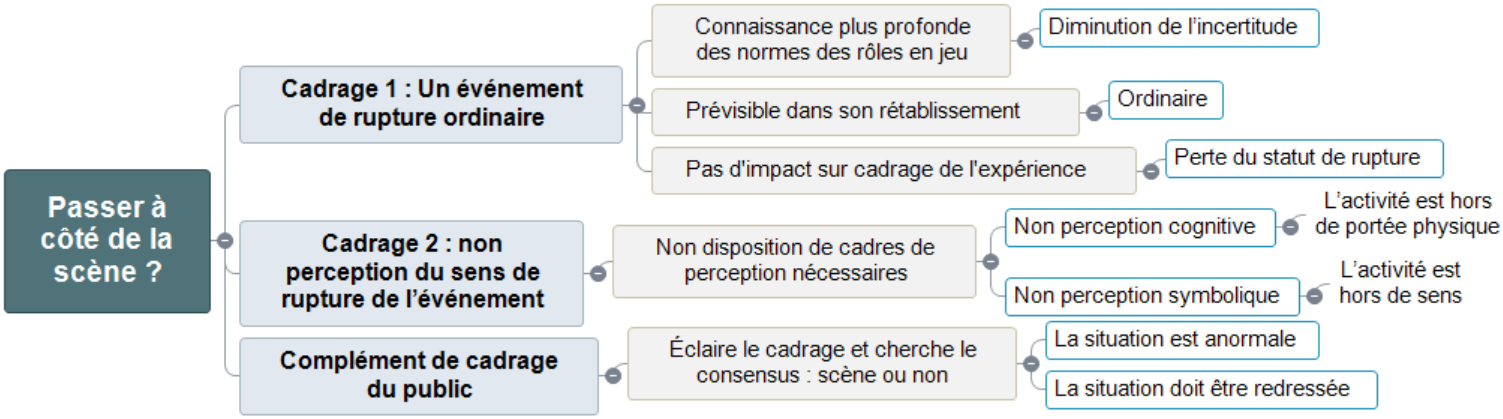

Figure 36 : Schéma conceptuel goffmanien n°19. Éléments de cadrage et de signification de la scène

La scène est déterminée par le public et les garants de la norme de l'interaction, chargés d'éclairer le cadrage et de générer le consensus autour du fait que la situation soit "*anormale*". Une fois la scène signifiée et conscientisée pour tous, les acteurs peuvent tout de même la vivre différemment. Une scène peut être une scène routinière pour les uns et une scène exceptionnelle pour les autres. Une scène routinière est un élément scénique. Il n'apporte pas de médiation exceptionnelle pour l'acteur qui le vit. En établissement de nuit un conflit scénique routinier ne recèle pas de danger aux yeux de celui qui le vit, au degré où il ne le perçoit même pas comme un conflit remettant en cause le processus de sa soirée. Une scène exceptionnelle est un événement scénique. Il est vécu par les acteurs comme apportant une médiation en lui-même au processus de la soirée. Un conflit scénique exceptionnel est bien perçu par l'acteur qui le vit comme une scène rompant le processus de sa soirée.

Selon E. Goffman le « *chahut* » est le modèle minimal de ruptures de cadres (Goffman, 1991 [1974], 416). Les altercations entre "jeunes" sont souvent qualifiées de "*chamailleries*" ou de "petites *embrouilles*" par les agents, apparentées à un chahut insignifiant. Une équipe de deux videurs expérimentés ne vivront pas une confrontation verbale entre deux clients éméchés de petit gabarit comme une scène exceptionnelle. Pour eux, elle n'est pas un événement scénique mais un simple élément scénique sans importance,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

elle est une scène routinière. Ils sont néanmoins conscients du fait que cette scène soit exceptionnelle pour d'autres acteurs présents. Ils devront faire le choix de la traiter comme une scène routinière ou exceptionnelle fonction de l'impact qu'ils veulent laisser sur l'assistance, jouant la dramatisation avec cynisme.

L'expression revient très régulièrement : les confrontations sont qualifiées de « *jeux de gamins* », ou de « *chamailleries* », au point que le métier revienne à de la « *surveillance de cour de récréation* » :

Deux groupes se bousculent et se cherchent devant, Gwen intervient au milieu et les écarte. Ca allait « *partir* ». Gwen :
— *C'est des bousculades, des chamailleries.*
Comme s'il parlait de ses enfants.
(Og.49_C.3_S.1_Oc.04_E.12._Sa_07/03/15_02h10)

Un client se positionnant devant le portier et l'insultant transgresse la norme du bon déroulement de la soirée. Il s'agit d'une scène. Cette scène rentre dans le registre des éléments scéniques pour le portier, pour qui elle est routinière. Elle fait partie de son ordinaire. Cette scène pourra cependant être perçue comme une scène exceptionnelle par l'assistance ou le provocateur. Elle sera pour eux un événement scénique, une scène exceptionnelle. Dans de telles situations l'assistance vient souvent montrer son soutien au portier à la suite, la plupart du temps avec discrétion.

La relativité de la scène pose la problématique de la routine et de l'ordinaire. L'ordinaire de la soirée est le processus courant des éléments de la soirée. L'ordinaire est ce qui est attendu et ce que les acteurs sont en droit d'attendre des processus d'interaction. Les différents protocoles d'exercice professionnel des agents à destination de la gestion de conflits appartiennent à l'ordinaire. L'ordinaire d'un acteur peut inclure des éléments scéniques. Ces situations anormales sont intégrées à son ordinaire par la maîtrise de protocoles destinés à leur prise en compte. Il peut être attendu de certaines situations qu'elles puissent générer des scènes de manière ordinaire. Assister aux événements scéniques vécus par les uns peut être un loisir pour les autres. La routine est la modalisation du vécu de cet ordinaire où tout devient protocolaire. Elle est rattachée au vécu des rôles de l'acteur qui l'intériorise et est à mettre en dialectique avec la relativité du vécu des éléments comme événements scéniques pour un acteur et/ou un regroupement d'acteurs.

La soirée en elle-même est un événement routinier pour les uns et exceptionnel pour les autres. Cela vaut pour les équipes du public. Les soirées sont routinières pour les "*clubbers*", exceptionnelles pour les clients très occasionnels. Cela vaut pour les équipes du *staff*. Les soirées de travail sont routinières pour les membres du *staff* à temps plein, et

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

exceptionnelles pour les employés très occasionnels embauchés en extra. Certaines soirées "spéciales" sortent de la routine y compris pour certains membres du *staff* et "*clubbers*", mais s'ancrent dans la routine pour les vétérans[94]. Le caractère routinier ou non de la situation globale pour l'acteur impacte son engagement dans d'éventuels conflits.

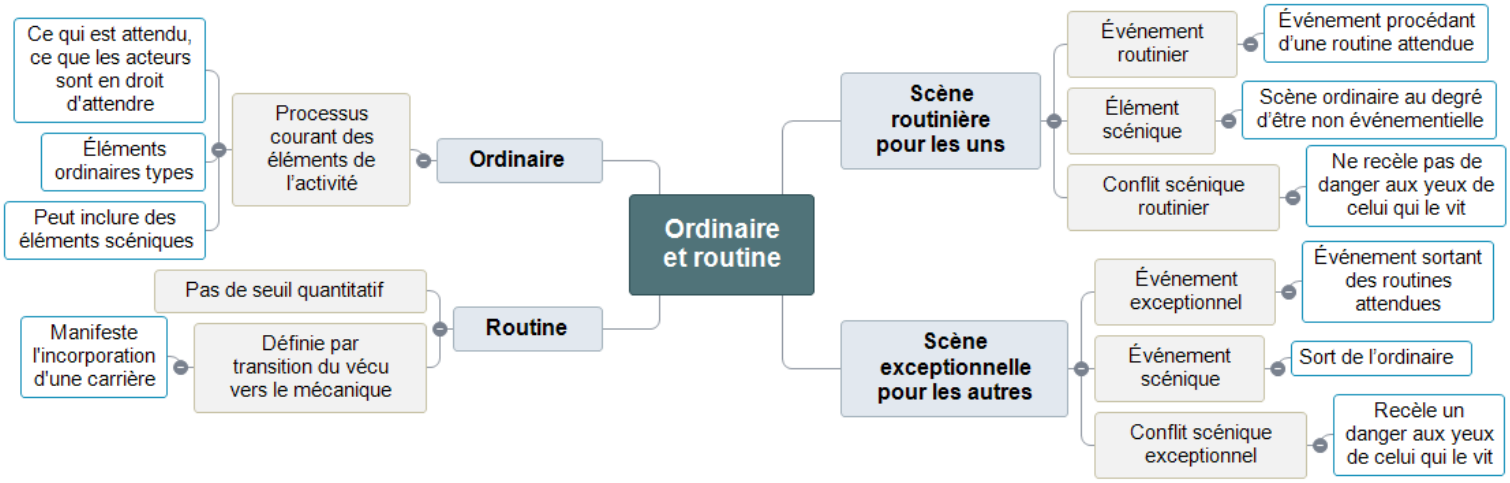

Figure 37 : Schéma conceptuel goffmanien n°20. De l'ordinaire à la routine

Engager la notion de routine nécessite de rappeler le rôle de l'acteur au sein du processus concerné, puis ensuite de rappeler sa maîtrise des occurrences au sein même de ce rôle. Il n'y a pas de seuil quantitatif pour la génération d'une routine. C'est la transition du vécu de scènes d'événements scéniques vers de simples éléments scéniques qui manifeste la génération d'une situation de routine. Cette évolution est une composante de l'incorporation d'une carrière. Moins la personne sera prise dans la routine et plus les situations risquent de lui être agressantes et les provocations à son encontre efficaces. Si les scènes abondent dans l'ordinaire, du verre brisé au conflit ouvert, les crises, elles, sont très rares. Les crises mettent tout le monde d'accord et quelle que soit la manière dont elles sont vécues, ne peuvent s'ancrer dans la routine. Y compris sur le champ de bataille où l'on parle de "scènes de guerre", une crise est un tournant décisif vécu par tous comme tel. Il en va de même pour les crises conflictuelles face-à-face. Elles marquent les esprits et constituent souvent l'histoire d'un établissement. Par déformations elles en deviennent la mythologie commune de l'équipe du *staff* et de la clientèle. Elles sont, sans-cesse, ressassées. Chacun y va de son histoire sur le

[94] Lorsque nous abordons l'engagement dans le conflit, mais aussi la mise en situation du conflit, le vocabulaire gravite irrémédiablement autour d'une sémantique militaire.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

fait qui devient épique. Les crises conflictuelles sont des scènes conflictuelles qui dégénèrent. Le système d'autorégulation dans la zone, région et/ou temporalité où elles surviennent ne suffit plus, il n'est pas à même de canaliser les chaînes d'interactions pour les ramener à la norme. Les rites d'interaction, les protocoles de politesse, ne suffisent plus.

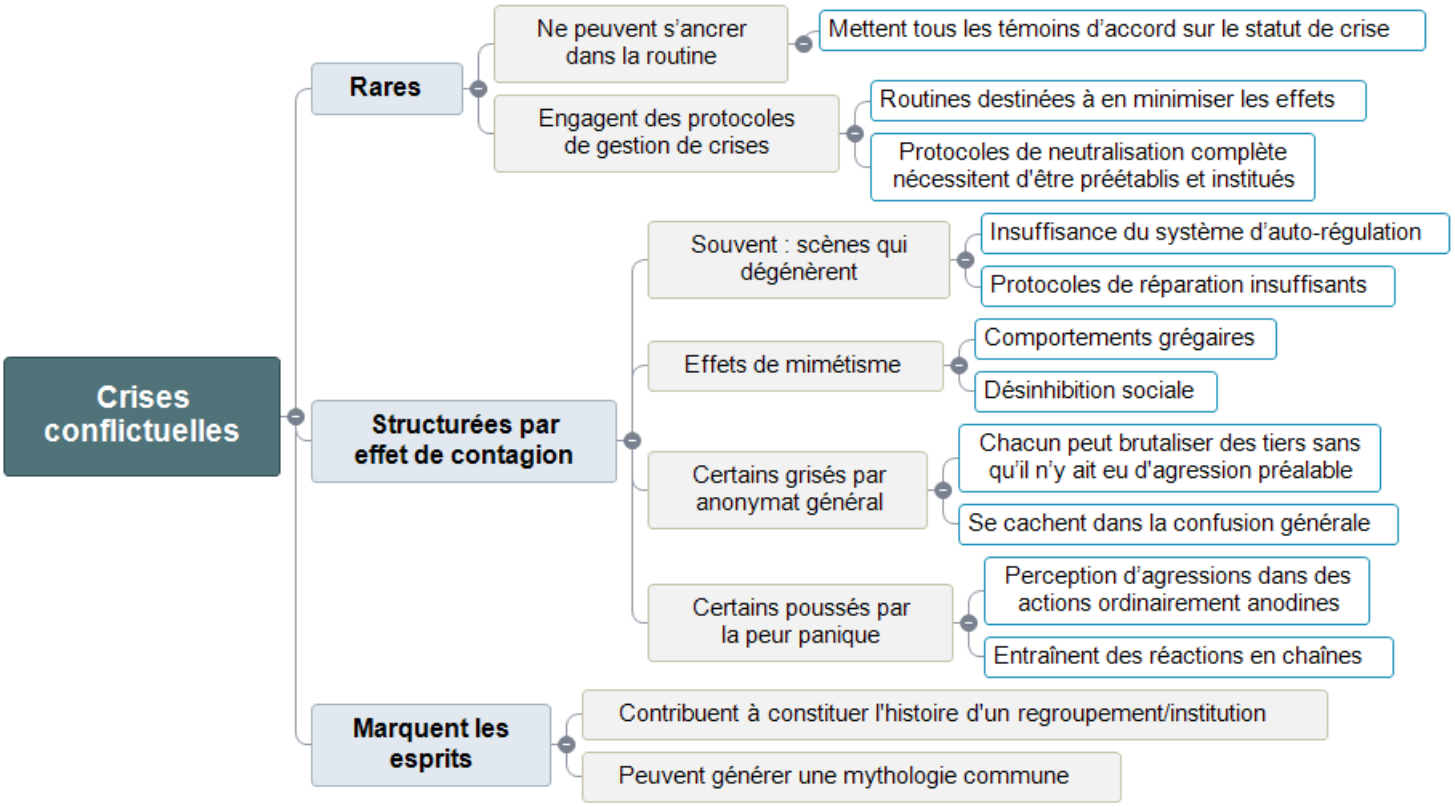

Figure 38 : Schéma conceptuel des crises conflictuelles

Une scène atteint le stade de crise lorsqu'elle n'est plus maîtrisée par le système de régulations. Il peut alors exister des protocoles de gestion de crise. Ceux-ci ne sont pas spontanés, ils sont préétablis et institués. Les situations de crise complexe étendue sont très rares mais extrêmement dangereuses. Les cas les plus extrêmes résultent davantage de mouvements de foule et de piétinements. Les conflits en étant alors des épiphénomènes. Une crise conflictuelle se structure par effet de contagion, s'étendant dans une désinhibition par mimétisme. Les crises génèrent des comportements grégaires où les acteurs se désinhibent socialement. Les regroupements se désocialisant à mesure de l'avancée dans le processus de crise. Deux configurations semblent se préciser au vu de nos observations et des entretiens les ayant suivi ou auprès d'agents ayant expérimentés diverses crises. En situation de crise il

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

arrive que certains acteurs semblent grisés par l'anonymat général, où chacun peut brutaliser des tiers à volonté sans nécessairement qu'il n'y ait eu d'agression préalable et en se cachant dans la confusion générale. Il arrive aussi que certains soient poussés par la peur panique, voyant cette fois des agressions dans des actions ordinairement anodines, et entraînant des réactions en chaîne.

Une crise conflictuelle face-à-face peut être simple ou compliquée. Lorsqu'elle est simple elle n'implique qu'un niveau d'acteurs en confrontation. La région antérieure n'est constituée que d'une seule ligne de contact. Les acteurs pris dans la région antérieure sont en interaction directe face-à-face. Il n'y a pas d'intervention extérieure ou postérieure. Ce stade est souvent celui-du départ. Lorsqu'elle se complique la crise implique différents niveaux d'intervention. Ceux-ci peuvent être multiples au sein de chaque équipe. La région antérieure est alors constituée d'une ou plusieurs lignes de contact et d'une ou plusieurs lignes de replis. Les acteurs sont alors pris sur plusieurs niveaux d'implication par un système d'enchevêtrement. Les acteurs peuvent intervenir physiquement en s'avançant puis en se retirant. Ce système de possibilité de replis permet à l'affrontement de durer. Il permet de se cacher, de fuir, ou encore de harceler brutalement.

Une crise peut devenir complexe. Une crise est complexe lorsque l'ensemble de la région antérieure ne peut pas être perçue en simultanée. Elle devient complexe car dépassant les canaux de perception des acteurs en présence. Une crise complexe est d'abord une crise locale issue d'une scène locale. Une scène locale basculant en crise peut très vite devenir complexe. Elle commence à présenter un caractère débordant et il devient alors très difficile de la résoudre pour un seul acteur, mais cela reste néanmoins possible. L'acteur désirant y mettre fin doit savoir trouver les nœuds de l'interaction et les résoudre de manière très rapide en les neutralisants. Une neutralisation qui peut être physique par l'isolement, sociale par le discours et si possible les deux. En dernier recours elle peut être physique par une neutralisation brutale et une mise hors d'état d'actions.

De la crise simple face-à-face à la crise générale, la crise génère des effets de contagion. Des acteurs postérieurs sont pris dans la région antérieure et des acteurs extérieurs sont pris dans les régions postérieures. De nouveaux foyers de crise antérieure peuvent se générer progressivement par mimétisme. Une limitation de l'assistance sociale et l'isolement des facteurs provocateurs semblent un excellent moyen de limiter la crise conflictuelle. Il est un des protocoles de base de gestion de conflits mis en place par les agents de sécurité sur les établissements enquêtés.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

S'il n'y parvient pas ou si personne ne cherche à éviter la dégénérescence, cette crise compliquée, devenue complexe localement, peut s'étendre. Elle devient alors une crise générale. Il est trop tard pour envisager la résoudre seul. La crise générale dépasse toujours la possibilité d'assimilation cognitive de l'agent, mais s'étend cette fois sur une zone intérieure à foyers multiples qu'il ne peut couvrir. Elle affecte l'ensemble d'une cellule complète de l'établissement, il peut s'agir d'une zone restreinte comme la piste, ou une salle, mais parfois même de l'ensemble de l'établissement pour une petite structure. Dans tous les cas, la crise générale est incontournable, des aspects qui rendent impossible une action immédiate d'apaisement simultané de l'ensemble des foyers de conflit. Quelles que soient ses aptitudes professionnelles, l'agent a alors besoin de renfort, qu'il provienne de membres de l'équipe du *staff*, soit du public. C'est alors qu'il est essentiel de disposer d'une bonne solidarité interne aux agents voire à l'équipe du *staff* et surtout d'une clientèle loyale d'"*habitués*" qui pourra intervenir de manière autonome pour tenter d'aider.

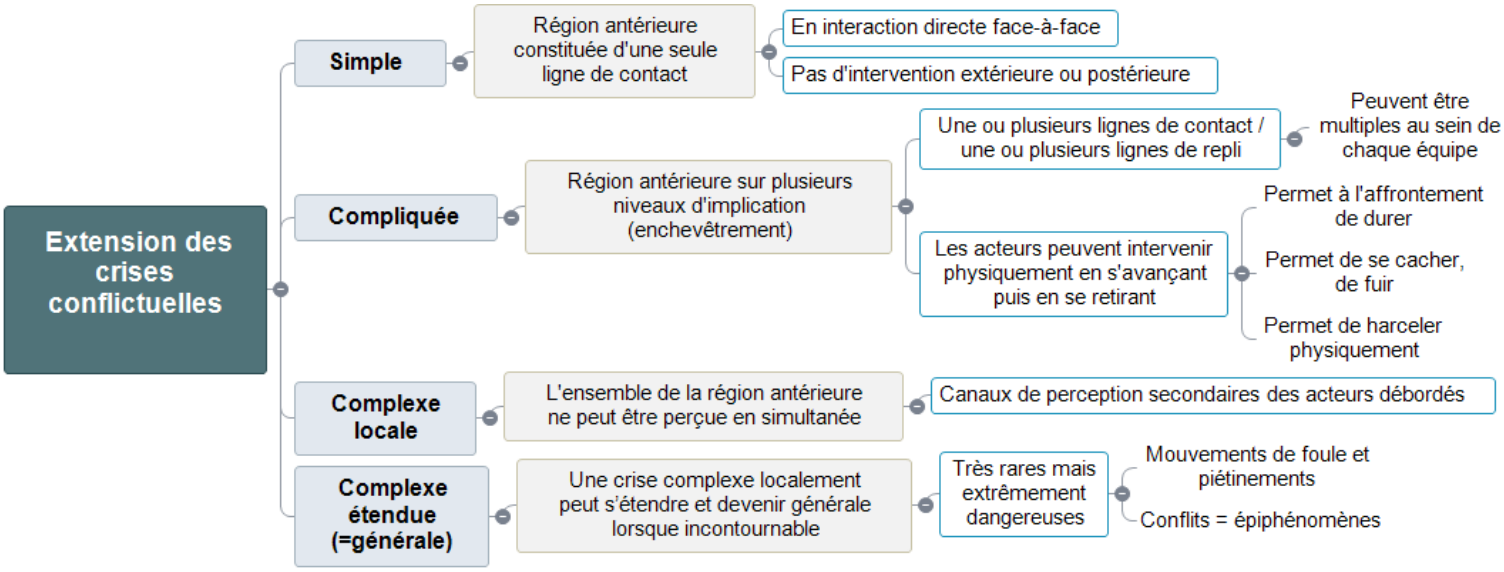

Figure 39 : Schéma de développement des crises conflictuelles

Une crise locale nécessite l'extraction d'une ou plusieurs équipes de protagonistes, mais en cas de crise générale, rétablir le cours du processus d'interaction initial nécessite une redistribution complète. Dans le cas d'un établissement de nuit une crise générale nécessite une rupture totale du processus de la soirée. Sur de petits établissements elle engendre une évacuation générale, c'est d'ailleurs la consigne au "*Galion*" en cas de "*bagarre générale*". Sur de plus grands établissements, où il est très difficile d'évacuer, elle génère l'évacuation

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

d'une zone d'une salle, où les agents font des allers-retours vers la sortie en se passant le relai en sortant un client à chaque fois. Il est alors fréquent que des clients poursuivent l'agent qui évacue un client et que l'agent doive du coup "sortir" tout le monde dans la foulée. Ces situations sont hautement critiques.

Le cas d'une crise locale, la sortie musclée du client au Galion

Baptiste me fait de grands signes. Une bagarre éclate, je ne sais pas où. Je laisse Jeanne dans l'escalier et fonce. Francis n'est pas au bar, je le vois, au fond. J'écarte les gens, ils se mettent des « *droite*s », entre quatre-cinq personnes, je ne vois pas trop. Il y a quatre ou cinq coups qui tombent et c'est déjà bien engagé. J'écarte tout le monde et me mets au milieu du conflit avec les mains levées et ouvertes, bras semi-tendus. Cela les interrompt. Je vois que Francis commence à gérer pareil, en élevant la voix sur un client. Je prends le plus costaud, il doit faire ma taille et mon poids environ, lui fais une « *clef* », le sors et pousse les gens. Ils s'écartent tous seuls. Je le laisse marcher devant moi. Il essaie de parler. Je me focalise sur le chemin et son bras libre, je n'entends même pas ce qu'il dit. Je suis concentré sur les mouvements et l'environnement. Je lui dis d'un ton ferme, mais sans crier : « *t'attends en bas, je sors les autres !* »
J'y retourne, il y'en a un qui s'énerve sur Francis, ce dernier le surplombe mais garde de la distance. Le client mesure un mètre soixante-dix, sec, nerveux à souhait. Il essaie de résister. Je lui place une « *clef* » et l'accompagne en zigzagant légèrement, pour lui faire perdre l'équilibre et l'emmener où je veux. Les gens se sont déjà tous écartés et ont fait un petit couloir. Je veux régler cela au plus vite, il m'énerve en brassant de son bras libre en tous sens. Il attrape le manteau d'une cliente et manque de la faire tomber. Je lui tape dans le creux du coude, il lâche un peu, il se dégage et tente de m'attraper à deux mains, je l'esquive et utilise sa force pour le faire chuter. Il se relève, veut taper, prend ses appuis et manque de blesser des gens. Là je ne me contrôle plus, j'engage une projection vers le mur à côté de la porte. Une projection que je n'avais jamais faite en réel, juste à l'entrainement, mais qui sort en réflexe. Je l'arrache du sol et le jette dans le mur de l'entrée, tête la première, dans un gros vacarme. J'ai immédiatement une grosse frayeur, en même temps que mes bras l'accompagnent vers l'impact. J'ai peur de l'avoir blessé, Francis aussi. Son visage décomposé qui regarde le client par terre est la première et seule chose que je vois en tournant la tête brièvement, mais c'est bon, il bouge. Je le relève, il essaie encore de me frapper, je me dis « *c'est une blague, il est fait en quoi ce mec* ». J'esquive deux « *patates* » de peu. Je l'attrape, vais vers l'escalier en le tenant à deux mains pendant qu'il s'agite. Je hurle « *dégagez !* », il y a des gens dans l'escalier. Sur le coup je ne vois qu'une masse informe, mais ce sont trois personnes, dont Jeanne. Ils me gênent, cela m'énerve au plus haut point : voilà pourquoi les escaliers doivent être dégagés. Il essaie encore de me frapper, j'esquive, l'attrape et le pousse jusqu'au seuil. Les deux clients sur les premières marches de l'escalier tombent, le client que je sors heurte Jeanne au passage. Je suis au milieu des escaliers, je le jette littéralement dans la rue.
Il n'arrête pas de gueuler « *raciste* » depuis le début, je ne sais pas pourquoi (il est blanc). J'y retourne, Francis sort les autres, que ça a calmés. Les clients sont tous plaqués le long des murs, le milieu du bar est vide alors que c'est une bonne soirée, bien remplie. Ils nous font un couloir. Je sors un jeune homme et une femme de la cinquantaine. En arrivant à l'entrée j'entends « *Poc ! Poc !* ». Le client que j'ai fait voler est à califourchon sur un autre et lui met des droites en plein visage, l'autre se protège tant bien que mal, personne n'intervient. Il y a une douzaine de témoins ! Je descends, le saisi et le projette de nouveau. Il se relève je hurle « *dégage* » ! Il s'en va en gueulant « *raciste* ». L'autre que je viens de sortir est déjà de l'autre côté de la rue, avec son groupe d'amis. Un vient me voir pour chercher ses affaires, puis il s'explique. « *Il m'a mal parlé, puis a mal parlé de mon frère, là c'était trop, je l'ai tapé, et voilà* ». Il a la lèvre légèrement ouverte à droite et un début de coquard à gauche, du sang sur la main droite et l'avant-bras droit blessé, ils se sont mis des « *droites* » (E. 10).

(Og.35_C.2_S.5_Oc.21_E.10._Ma_17/02/15_02h15)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 2. Agression et provocation

L'agression et la provocation sont ici un vecteur d'analyse de l'engagement dans l'action. Il doit néanmoins immédiatement être entendu que l'engagement est analysé de manière partielle, en toute conscience, hors du discours émanant des spécialistes du combat sportif par exemple. Cette approche pourrait probablement être ouverte à d'autres terrains et des parallèles pourront être analysés ultérieurement entre engagement sportif et engagement dans le conflit. Par l'analyse des pratiques dites « *sports à risques* » ou « *sports extrêmes* », par exemple, G. Routier et B. Soulé proposent un concept « *alternatif* » d' « *engagement corporel* » (Routier, Soulé, 2012, 62). Il nous semble pouvoir être étendu à certaines « *actions fatales* » et activités *« en coups de dés »*[95]. Cependant ces auteurs soulignent, à raison, combien le terrain du risque, en sociologie, est glissant (*Idem*). Par l'analyse très fine d'une note de lecture poussée ils précisent aussi combien il est aisé de se perdre dans les définitions de l'engagement, et ce à partir du seul exemple sportif (p. 63). Là où ces auteurs problématisent donc une définition de l'engagement corporel par le cas symptomatique des pratiques sportives dites "*extrêmes*" ou "*à risque*", nous questionnons l'engagement corporel par les cas tout autant symptomatiques de l'activité conflictuelle face-à-face, dans l'engagement de l'agression / provocation, puis de la réaction.

Nous proposons de développer ici quelques éléments d'une sociologie de l'action agressante, impliquant ce type d'actions donc, mais aussi la situation et les enjeux socio-économiques plus larges impactant les engagements (A). L'action agressante devra cependant être pensée de manière dissociée mais conjointe à la provocation et à l'intentionnalité, permettant d'achever de saisir les moteurs d'engagement dans les conflits physiquement brutaux (B).

---

[95] « *Davantage qu'un ensemble d'activités sportives, l'engagement corporel désigne un type d'exposition au danger, conscient et assumé, dont sont porteuses certaines modalités de pratique. Insister de la sorte sur cette acceptation des dangers ne doit pas conduire à penser qu'elle est envisagée comme la clé de voûte de l'investissement sportif ; elle n'en constitue qu'une facette, dont il s'agit ici de caractériser la teneur plutôt que les motifs. L'engagement pouvant être entendu au double sens de conduite et d'acte inscrit dans une forme d'être au monde, il renvoie au faire mais aussi à l'être. Car l'épaisseur de la conduite s'inscrit dans le sens que l'individu donne à son acte. Par conséquent, il semble opportun de fonder le concept d'engagement sur ses dimensions pragmatique et identitaire* » (p. 65).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ A. Agressions physiques et charges symboliques

Développant les théories proposées par E. Goffman, nous considèrerons les différentes dimensions des charges de l'action provocante et du sentiment d'agression. Les actions de contact revêtent différentes dimensions agressantes, liées aux charges symboliques des zones contactées et contactantes ainsi qu'aux modalités au contact (a). Le ressenti d'agression est cependant fortement impacté par la situation physique et sociale de l'action (b). Le vécu d'agression peut être lié au contact, mais aussi à une transgression du territoire étendu, dans une socio-économie complexe des objets et liens sociaux (c).

a. L'action agressante

E. Goffman aborde la notion de signification de l'offense à partir du caractère volontaire ou involontaire de l'acte (Goffman, 2013 184-186 [1963, 217-220]). Il écarte cependant rapidement la teneure physique de l'acte, les spécificités du geste en lui-même, pour poser une théorisation de l'agression, certes alors très novatrice, mais à compléter. Selon lui, dans le sens courant, la dichotomie volontaire/involontaire :

> « *Ne se rapporte pas tant au facteur physiologique de la violation ou du contrôle – dont on peut rendre compte à partir des distinctions entre les muscles lisses et striés ou les systèmes nerveux cérébro-spinal autonomes – qu'au type de responsabilité imputée à l'individu pour un acte non désiré* »[96] (p. 184 [V.ang : 217]).

L'interprétation d'une offense donnerait donc lieu à une série de questions quand à son intention et son aptitude à l'intention[97]. Sur le caractère proprement volontaire, E. Goffman parle d'« *offenses de méchanceté ou de malveillance* » (p. 185 [V.ang : 218]). Impliquant de l'arrogance, du dédain, et une forte hostilité, elles seraient facilement contrôlables, leur signification serait probablement consciente pour l'offenseur. Dans le cas d'« *offenses contingentes* », l'offenseur aurait des raisons d'agir qui seraient extérieures à l'occasion et à ses participants, comme lorsqu'un acteur rit fort d'autre chose, par exemple. Plus

---

[96] « *In actual use, the dichotomy does not so much refer to a physiological factor of volition or control accountable by reference to the distinction between striped and smooth muscles, the cerebrospinal and the autonomic nervous systems, but rather to the kind of responsibility that is placed upon the individual for an undesired act* ».

[97] E. Goffman formule ces questions en ces termes : « *Sur tout acte offensif et sur tout offenseur, les questions suivantes peuvent être posées : est-ce que l'acteur a la capacité et la formation pour évaluer le sens de son offense ? Si c'est le cas, s'en rend-il vraiment compte ? Est-ce que l'acteur a un contrôle physique sur ses actes ? Dans ce cas, serait-il désireux de changer de comportement, pour peu qu'on le mette au courant de sa signification et qu'on lui en donne la chance ? Et quand il a commis cette offense, avait-il des circonstances atténuantes, étrangères aux participants à la situation ?* » (Goffman, 2013, 185).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

« *légitimes* » sont les raisons de l'offenseur, plus ces offenses contingentes seraient excusables. La dimension intentionnelle répondrait d'un spectre où se trouverait à un pôle les actes de méchanceté et à l'autre les lésions organiques du cerveau (par conséquent non imputable à la responsabilité de l'individu). Ces postures ont la force d'ouvrir la problématique de la place du corps dans les offenses physiques sous une perspective sociologique, mais méritent d'être développées. Si la problématique est abordée dans d'autres textes de l'auteur (Cf. Annexes. III), c'est toujours en contournant l'analyse du geste en lui-même. Nous proposons donc de reprendre le développement de cette théorie à partir de notre approche empirique.

Nous considèrerons l'agression physique[98] soit comme étant une transgression ressentie de l'intégrité physique, soit comme une agression par une action physique perçue comme agressante[99]. Une agression peut être liée à quatre dimensions du "discours" corporel.

- La position coordonnée de l'ensemble des membres dans l'espace, hors déplacement, est le registre postural, la posture au sens propre étant la forme que prend le corps dans l'espace.
- L'évolution du corps dans l'espace est une composante du registre de la proxémie. Cette composante se traduit par les déplacements de rapprochements et d'éloignements, les extensions et recentrages des membres, mais aussi l'intention de ces déplacements, manifestée par les rythmes.
- La dynamique de mouvements autonomes de chacun des membres du corps est la gestuelle, se traduisant à la fois par les gestes larges, d'ouverture et de fermeture de l'accès au tronc et les gestes fins des mains.
- L'expression faciale enfin, notamment par les mouvements du visage, souvent dissociée des gestes à l'analyse, bénéficie d'un traitement de faveur probablement lié à la complexité des possibilités de mouvement, à la puissance symbolique attribuée au

[98] Sous une toute autre approche, le travail de recherches sur l'agression physique est un objet des chercheurs en psychologie sociale du laboratoire VIPS[2] auquel s'adosse la présente recherche. Des recherches menées notamment par G. Gabagno, O. Rascle et D. Le Foll. Un axe d'étude centré essentiellement autour de l'impact de l'« *intervention atributionnelle* » sur l'engagement dans l'action sportive (Le Foll, 2006). Bien que cette approche de l'engagement corporel, menée à partir d'analyses statistiques, soit toute à fait différente de nos attributions et compétences, son existence soulignant l'étendue des modalités d'analyse de l'objet gagne à être rappelée.

[99] « *Agression, 1. Attaque non provoquée et brutale : Être victime d'une agression. 2. Ethologie. Affrontement entre deux ou plusieurs animaux de la même espèce ou d'espèces différentes-> L'agression est un élément fondamental des relations sociales au sein d'une espèce. 3. Nuisance (due notamment à l'environnement visuel ou sonore) qui porte atteinte à l'intégrité psychologique ou physiologique des personnes : les agressions de la vie urbaine* » (Grand Larousse 2015, 57).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

« *visage* » (Le Breton, 1992), et à la symbolique pensante de la tête, qui font qu'elle n'est pas un membre, disposant d'un statut à part au même titre que les parties génitales. Le visage est pourtant la part gestuelle fine de la tête, comme les doigts constituent celle de la main.

Les mouvements, par les gestes et déplacements, s'inscrivent dans des périmètres où s'engage le développement de l'action. Dans ce système il est important de rappeler que la relation aux distances est liée aux gestes du corps, prenant le tronc pour référentiel, et aux déplacements, prenant la zone pour référentiel. La maîtrise des déplacements du corps dans l'espace engage l'agilité. Les mouvements des membres, les gestes, engagent la dextérité. L'habileté, elle, manifeste une compétence spécifique liée à une technique.

L'agression physique, au sens étendu, peut être accidentelle, comme une bousculade malencontreuse ou encore de l'alcool renversé. Elle peut aussi être volontaire, comme un toucher à l'intention manifeste ou de l'alcool projeté. Ce n'est cependant pas parce que le geste est volontaire qu'il s'agit d'une agression intentionnelle, puisque, par exemple, le toucher peut être envisagé comme un geste de séduction, et l'alcool jeté comme une plaisanterie. La notion d'intention entre en triangulation avec les notions de volonté et d'accident. L'agression nécessite que l'action soit perçue comme agressante, ce qui est relatif à l'acteur potentiellement agressé et peut tout à la fois être engagé par l'intention, la volonté ou même l'accident. Un client pourra par exemple se sentir agressé par une main aux fesses, et ce qu'elle qu'en soit sa causalité.

Dans tous les cas, l'action peut être vécue comme agression avant même que la causalité n'ait été signifiée. Elle prend forme comme agression à l'instant où elle survient dans les canaux de perception de l'agressé s'estimant en être la victime, et ce que ce soit par un contact tactile, visuel, sonore, ou même odorant. Le moteur volontaire ou non, puis l'intentionnalité de cette agression, sont immédiatement estimés et interprétés par les attitudes discursives du transgresseur, qui font office de modalités signifiantes secondaires. Ces modalités corporelles discursives accompagnant le mouvement agressant pourront minimiser le ressenti d'agression. Un constat d'accident par la personne lésée et une confirmation de la situation d'accident par l'accusé, d'une simple expression faciale aux excuses en passant par un "*oups*", peuvent alors suffire. Le mouvement pourra être signifié soit comme physiquement accidentel, c'est-à-dire que le geste aura été porté par un contact physiquement involontaire ; soit, socialement accidentel avec un geste porté en méconnaissance de la signification attribuée par la personne qui le reçoit, engageant une erreur d'intention. Un geste

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

agressant est souvent accompagné d'un processus de rituels de réparation manifesté en prime abord par un retrait postural et gestuel accompagnés d'une expression faciale sur-jouée, visant à marquer un temps d'arrêt confirmant la légitimité de la plainte. Ils sont destinés à minimiser le ressenti d'agression en signifiant que l'intention n'était pas malveillante dans la mesure où elle a été perçue. L'excuse ne suffit pourtant pas toujours, à plus forte raison si elle semble en décalage avec ce qui semble une intention manifeste à l'agressé qu'il soit l'acteur subissant le contact ou un membre du public. L'agressé, seul juge du ressenti de l'agression, tranche donc systématiquement entre facteurs circonstanciels, intention, et réaction, un jugement altéré par l'environnement social de la scène. L'offensé doit en effet préserver sa face, mais aussi la norme des regroupements.

Les observations ont montré que la variable physique d'un accident est plus aisément tolérée que la part sociale. Il sera aisément toléré qu'un acteur marche sur le pied d'un autre, il n'aura alors qu'à s'excuser pour ne pas transformer une offense physique accidentelle en offense sociale volontaire. À cet effet, compte tenu de la faible connotation sociale du geste, un simple retrait physique et une expression d'excuse pourront suffire. La dimension sociale répond à un code d'action intériorisé, une action socialement plus compliquée ne pourra être excusée que par une action sociale elle aussi plus compliquée en retour. Un simple retrait physique et une expression faciale et gestuelle ne suffisent alors pas à l'excuse. C'est le fait de manifester qu'il ne s'agissait pas d'un simple accident physique mais d'y insérer une dimension sociale qui donne son caractère intentionnel à l'action. Plus l'action est connotée socialement, plus elle présente de modalités impliquant une dimension socialisée, plus le processus d'excuse sera laborieux, il faut montrer patte blanche et la non intentionnalité d'un geste. Pour le cas de la main aux fesses, une excuse liée à un geste accidentel, du type "*pardon, je n'ai pas fait attention*", sous-entendant que le corps a échappé à l'acteur, sera plus aisée à défendre qu'une excuse sur le malentendu quant à la signification du geste comme un "*pardon je ne pensais pas que cela te dérangerait*", sous-entendant l'attente d'une autre réception du geste. Pour une agression discursive comme un doigt d'honneur, l'acteur ne pourra que difficilement arguer que le corps lui a échappé, il devra justifier d'une erreur de cadrage social du sens de l'action, soit en affirmant une erreur de destinataire, soit un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

malentendu quant à la finalité, comme par l'humour, soit, enfin, par une incompréhension de sa part sur le sens du geste[100].

> Un geste est avant tout interprété, ainsi une baffe qui semble une agression pour le videur, ne l'est pas nécessairement pour la personne qui la reçoit, comme le montre bien cette situation, observée à plusieurs reprises :
> Alors que je reviens, un client met une grosse claque à une cliente dans le fumoir. Je fonce pour intervenir, mais alors que je me fraie un chemin... il l'embrasse. Je reste « *scotché* ». Les gens me désespèrent (E. 12).
> (Og.4_C.1_S.2_Oc.4_Je_11/12/14)

Il est intéressant de rappeler qu'une offense sociale est physiquement manifestée, ne serait ce que par l'expression faciale qui l'accompagne et la posture. Une action physique peut être hautement socialisée. Reprenant l'exemple de la main aux fesses, il sera plus difficile de la justifier comme accidentelle qu'une poussée du coude sur le postérieur en se levant. Les deux gestes peuvent pourtant être accidentels. Un contact accidentel peut être fortement chargé symboliquement, à titre d'exemple les caractères sexuels primaires d'un individu sont dénommées "*parties intimes*". Un contact accidentel avec ces parties intimes pourra alors être davantage sanctionné qu'un contact intentionnel faiblement chargé symboliquement. Dans son ressenti physique le sentiment l'agression physique de contact est liée à une charge symbolique physique, dépendante des zones corporelles contactées et contactantes ainsi que des modalités du contact, c'est-à-dire sa durée et son intensité. L'intensité est manifestée par la pression de la zone contactante sur la zone contactée et des autres aspects signifiants de la posture et de l'expression faciale.

Sur le plan de la zone contactée, dans le cas d'un contact accidentel comme volontaire, de la même durée, intensité et avec la même zone contactante, un toucher au coude aura des répercussions moindres qu'un toucher aux fesses. Il existe une hiérarchie de fermeture liée à la culture du corps de l'individu. Les parties sexuelles primaires et secondaires sont des zones de contact agressant, mais il en existe d'autres. Il a été observé que le visage, le cou sont aussi des zones très intimes. La tête revêt, elle, un caractère d'intimité secondaire. Au niveau du visage, les orifices sont tabous, qu'il s'agisse des yeux, une zone vulnérable, de la bouche, un espace particulièrement intime, ou même de l'orifice des oreilles. Toucher ces zones revêt une signification de proximité en soi. En deçà de ces zones particulièrement sensibles, le corps

[100] Nous avons pu observer durant nos nombreux séjours d'entraînement au Vietnam qu'il y a quelques années encore, les Vietnamiens inversaient fréquemment l'orientation de la main des deux doigts du geste "*peace*" avec l'orientation des deux doigts du geste "*fuck you*", agressant ainsi les touristes anglo-saxons avec toute la bonne volonté du monde, et générant malgré eux nombre de conflits accidentels. Seul les Vietnamiens les plus proches des touristes étaient alors au courant de cette subtilité. Ils en jouaient avec malice pour insulter, puis prétendre à une méconnaissance culturelle en cas de réaction trop vive.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

présente une véritable cartographie de signification des contacts. Au-delà du caractère individuel de ces cartographies, il existe des relativités de réactions liées aux tabous du corps culturellement partagées que les agents de sécurité doivent maîtriser à minima. Un agent expérimenté peut estimer, lorsqu'il voit un client en toucher un autre, la manière probable dont ce dernier risque de réagir en retour.

L'une des premières choses enseignées à l'enquêteur et d'autres videurs par l'exemple appliqué, est la manière de "*raccompagner*" quelqu'un par une main posée au niveau supérieur des lombaires. Même lors de situations de tension, il est très rare que des clients réagissent agressivement à un contact sur cette zone. Le contact devra alors être de très faible intensité pour s'affirmer par une pression allant jusqu'à faire avancer la personne. Situé à peu près au niveau du centre de gravité, il ne déstabilisera pas la cible, qui se sentira moins contrainte dans sa réaction. C'est d'ailleurs la seule zone de contact relativement neutre du tronc. Toute la zone du dos supérieure aux lombaires engage un rapport de domination ou de complicité. L'épaule, de dos, engage l'incertitude, ce contact est un appel à se retourner, là où, de face, il peut être un appel à suivre, ou alors un contact paternaliste ou compatissant. Aussi, toucher le dos ou l'épaule peut-il être agressant lors d'une situation conflictuelle verbale, et engager le conflit physique. La partie frontale du tronc est une zone d'intimité secondaire, il faut franchir les bras pour y parvenir. Un simple contact du doigt sur le pectoral peut être un facteur d'agression marqué, nous verrons qu'une des attitudes types en bagarre est de pointer l'adversaire du doigt au niveau de pectoral, souvent jusqu'à le toucher (Cf. Chap. III). Les jambes sont relativement neutres, hormis les fesses, zone d'intimité primaire, et les cuisses, zone d'intimité secondaire. Au niveau des bras, les mains sont une zone d'intimité primaire et le poignet une zone secondaire. Le reste du membre est neutre, hormis face à un contact spécifique de saisie, où il s'agit d'une zone d'appel, la dimension agressante dépendant alors d'autres facteurs.

La force de la charge symbolique attribuée au contact dépend de la zone contactée, mais aussi de la zone contactante. Un contact main contre fesse ou fesse contre fesse n'aura pas la même incidence. L'analyse des causalités des conflits observés nous mène à constater qu'il semble exister trois zones contactantes manifestant l'intention par elle-même, et qu'il faut donc manier avec discipline, la bouche, l'intérieur de la main, et même le pied. L'intérieur de la main a usage de préhension, il porte donc une très forte charge symbolique d'intention, là où l'extrémité du pied est une zone contactante secondaire portant une intention d'appel, de provocation, dont la finalité est manifestée par le type de contact.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Hormis les contacts de la main, de la bouche et du pied, les contacts corporels agressants observés sont tous brefs, puisque l'acteur agressé tend à se dégager. Toucher et retirer immédiatement la main revient à un appel. Maintenir la main au contact plus longtemps marque une intensité plus forte du contact d'appel, qu'il s'agisse d'un appel à la communication ou d'une provocation intentionnelle. Faire une bise et maintenir les lèvres sur la joue peut ainsi être interprété comme une intensification de l'échange qui peut être perçue comme agressante par celui qui la reçoit ou un tiers. Un contact du pied peut lui être anodin, mais devenir agressant si le contact perdure, manifestant une intention de contact. Il est important de préciser que dans les trois cas de la main, de la bouche et du pied, à l'opposé, un retrait face à un contact peut aussi être perçu comme agressant. La durée de ces trois types de contact doit être mise en lien avec l'intensité, c'est-à-dire la force de préhension du contact. Plus le contact sera fort, plus l'intention sera manifeste, et plus il risquera d'être ressenti comme agressant.

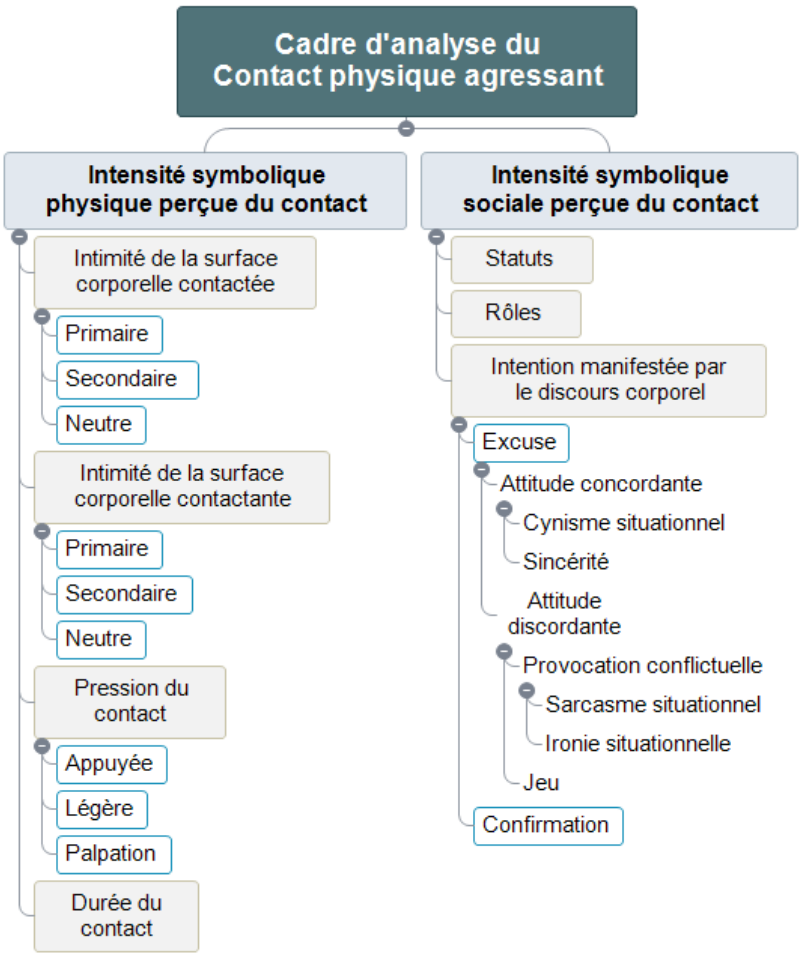

Figure 40 : Schéma des modalités du contact physique agressant

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

b. Impact de la situation et dimensions morales de l'agression

Si le geste a une importance en lui-même, le vécu agressant de celui-ci est lié au discours corporel de la personne contactante dans lequel il s'insère, qui peut l'aggraver ou l'euphémiser. Le sens de ce discours ne peut à son tour être analysé qu'au regard de la situation de la scène et du statut de l'acteur. En second lieu la charge symbolique physique, outre la charge symbolique du contact, s'accompagne d'une charge symbolique normative situationnelle, traduisant la norme culturelle d'agression dans un référentiel donné. Une agression symbolique normative est une agression au système éthique, elle contrevient à une norme coutumière et nécessite un redressement, même si aucun des acteurs pris dans l'interaction n'est lésé. Il s'agit, à travers l'attitude envers un acteur, d'une agression au processus d'interaction en cours. Une agression ne prend ce sens que lorsqu'elle est qualifiée comme telle par l'un des partis pris dans la région de l'interaction, qu'il s'agisse d'un acteur ou de membres du public postérieur, qui demanderont réparation au regard d'une norme sociale "*ça ne se fait pas, ça doit être puni*". Dans les terrains enquêtés il arrivera en effet régulièrement que ni l'un ni l'autre des acteurs ne considère être en train d'agresser ou d'être agressé mais qu'un tiers ayant assisté à la scène pose une connotation d'agression sur l'action. Le fait qu'aucun des acteurs directs ne se déclare ou ne s'estime être une victime n'empêche donc pas une tierce personne de demander réparation au nom de l'ordre social de la représentation où se déroule l'action. Le geste est alors agressant pour l'ordre social davantage que pour l'acteur lui-même, et le coupable doit faire amende honorable devant la victime, mais aussi devant la "*société*".

Pour le videur, intervenir sur une scène désignée par des tiers comme étant une agression est monnaie courante. Il s'agit souvent de jeux de séduction ou de jeux physiques amicaux, et il lui arrive d'ailleurs aussi souvent d'interpréter des agressions physiques là où il n'y en a pas. Le fait d'avoir une grille de lecture automatisée à des gestes types permet d'intervenir très rapidement et de normer les interactions et ses propres interventions, mais engage aussi la possibilité de surinterprétations. Les protagonistes lui diront alors qu'ils "*s'expliquent*" ou qu'ils "*s'amusent*", ni l'un ni l'autre n'aura ressenti d'agression. Le jugement d'agression par le videur sera alors lui-même perçu comme une agression double, puisque d'une part il s'immisce dans leur interaction et la censure, et d'une autre sous-entend que le lien qui unit les acteurs qui jouent ne semble pas assez fort de l'extérieur pour justifier ce jeu sans que ce soit une agression. Intervenir entre deux amis qui jouent à se chamailler, c'est les

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

interrompre et remettre en cause la lisibilité de leur amitié, amitié qu'ils risquent de vouloir prouver en s'unissant en opposition à l'agresseur – ici, l'agent de sécurité - qui les interrompt. Il s'agit d'une situation courante.

> On étouffe, je vais prendre ma pause. J'arrive prendre l'air, quand on appelle à l'oreillette. Bon, c'est salle du haut, du coup c'est à côté, j'y vais. Je fais un tour de salle d'un regard. Je vois que mon collègue est de l'autre côté et que le barman me fait signe, me montrant les tables surplombant la piste, à ma gauche. Il y a du grabuge au niveau d'une table à quelques mètres, ça se pousse et ça crie, c'est confus. Je fends la foule, j'arrive le premier. À cet instant, un quinquagénaire cogne une femme en pleine tête, et elle le lui rend bien, par deux « *directs* » en plein visage ! Je les sépare, ce qui les fait entrer dans une colère noire. La femme, qui a son âge environ, se jette sur moi, et l'homme s'apprête à suivre, arrêté de peu par mon collègue qui lui attrape le bras et le lui verrouille dans le dos. Nous les sortons, ils nous insultent, je ne comprends pas tout. Elle hurle. Le chef d'équipe me dit de redescendre, que les gars vont s'en occuper à la porte. Du coup j'y retourne sans avoir eu ma pause. Je remonte donc respirer une petite demi-heure plus tard. Ils sont toujours là, devant la discothèque. Un collègue me fait signe de m'approcher, il me murmure, de côté, « *ils arrêtent pas* », mi amusé, mi gêné. En nous voyant parler d'eux, ils interrompent leur scène et viennent nous voir : « *mais c'est comme ça qu'on s'aime !* ».
>
> (La Loco, 2009)

E. Goffman développe la théorie de l'existence de positions d'ouverture dans la communication. L'individu serait en droit de prendre l'initiative d'ouvertures vis-à-vis de personnes qu'il ne connaîtrait pas lorsqu'il se trouverait dans une position exposée (Goffman, 2013, 112 [1963, 128]). Les « *personnes ouvertes* » (*open*) pourraient alors être considérées comme des « *personnes ouvrantes* » (*opening persons*). Certains statuts vont dans ce sens, c'est le cas de ceux d'agents de sécurité en établissements de nuit :

> « *Les prêtres et les religieuses en sont un bon exemple. Les policiers, qui doivent être capables de produire des raisons légitimes pour les engagements dont ils prennent l'initiative, en sont un bon exemple. Il en va de même pour ceux qui ont la responsabilité d'administrer ou de contrôler l'accès à des occasions sociales, puisqu'ils sont autorisés et même souvent obligés d'adresser des salutations de bienvenue à ceux qui arrivent, qu'ils connaissent ou non* »[101] (*Idem*).

L'agent de sécurité peut ainsi se permettre d'intervenir sur des situations où un client serait, lui, immédiatement perçu comme un agresseur, car s'immisçant dans un échange ne le concernant pas. Lorsqu'un agent agresse un client malgré lui dans l'exercice de ses fonctions, il tend d'ailleurs quasi systématiquement à rappeler son statut pour euphémiser l'agression et légitimer son action par son statut. D'après nos observations, l'agressé a alors trois possibilités. Il peut l'amender, "*Ah ok, excuse*", mais aussi refuser de l'amender et demander à ce qu'il s'excuse, le statut ne suffisant pas selon lui "*Ok, mais c'est pas une raison*", l'agent

[101] « *Priests and nuns provide one kind of example; police, who presumably will be able to produce a legitimate reason for the engagement after initating it, provide another. Those who have responsibility for managing, or for guarding the entrance to, social occasions provide still another example, since they are allowed, and often obliged, to initiate engagements of welcome with all who enter, whether acquainted with them or not* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

pouvant alors s'excuser, ou insister pour ne pas perdre la face. Dans une troisième situation l'agressé peut non seulement refuser de l'excuser, mais, au delà de demander une excuse, agresser en retour, par un classique "*Je m'en fous, connard*", par exemple.

Toujours pour E. Goffman, le fait d'être agressé pourrait constituer, sous un autre angle, une position d'ouverture. Y interpeler des tiers pour les mettre en garde, par exemple, ne constituerait pas un contrevenance aux règles de communication (p. 113). L'ouverture, si elle était liée à la position, serait cependant aussi liée à la reconnaissance des statuts de l'acteur comme « *membre d'un groupe spécifique* » (p. 114). La notion d'ouverture et de fermeture peut donc être à la source de conflits à partir d'un malentendu sur la position et la reconnaissance réciproque des statuts des acteurs. Nos observations montrent que dans les échanges parfois brutaux entre amis et famille, la tension monte, mais qu'il s'agit simplement d'une prolongation physique du discours verbal. La transition peut se faire par une agression, mais la malveillance perçue dans cette dernière est minorée par le fait qu'elle ne dépasse pas la bienveillance corrélée au statut de la relation. Ici intervient le facteur essentiel du statut de la relation entre les acteurs et du statut de l'état de l'acteur. Le statut comme l'état peuvent, en effet, euphémiser ou aggraver la sensation d'agression.

L'état, lui, est relatif à la situation. Dans tous les cas, « *un bon équilibre doit être trouvé entre la marche au pas et la danse endiablée* » (p. 147). Être à la « *dérive* », tel que conceptualisé par E. Goffman, c'est se trouver à manifester une attitude communicationnelle dépassant les marges tolérées par la norme de la situation, dans un sens ou dans l'autre, que ce soit dans l'excès démonstratif ou introspectif (p. 148). L'alcool est alors un « *adjuvant pharmacologique* » assistant potentiellement la dérive (*idem*). L'alcoolémie est un facteur criant sur les établissements enquêtés, où il s'agit souvent d'un facteur euphémisant "*c'est pas grave, il est bourré*". Ce facteur euphémisant dans des établissements de nuit où l'alcool est une des variables principales de la fête, peut devenir aggravant de jour, où il est un stigmate de l'alcoolisme, et donc d'une déviance. Il a été observé qu'il est un facteur aggravant pour des clients, situation où des membres de l'assistance ou des collègues sont systématiquement intervenus avec la même réponse dans différentes déclinaisons autour des thèmes "*si tu veux pas voir de mecs bourrés*", ou "*si tu veux pas te faire emmerder par des mecs bourrés*", "*va pas en boite/bar*", ou "*faut rester chez toi !* ".

Une dérive de l'état peut être collective, tout dépend de la l'occasion sociale qui est mobilisée comme référence. « *Quand toutes les rencontres dans une situation commencent à dériver en même temps dans la même direction, elles peuvent franchir ensemble un point de*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

non retour, au-delà de la frontière de ce qui est approprié, implicite dans l'occasion sociale » (*Idem*). Être à la dérive dans cette situation, c'est ne pas dériver soi-même au rythme de la situation (p. 149). Il propose l'exemple d'une personne ivre pouvant offenser au début d'une soirée où les convives arrivent sobres, puis à l'inverse d'une personne sobre pouvant offenser les convives lorsque la soirée bat son plein et qu'ils sont ivres, dans les deux cas par leur seule présence. Sur notre terrain, la norme nocturne structure ce qui peut être revendiqué comme agression, y compris pour l'état de sobriété *vs*. d'ébriété. Dans ce cadre, le fait d'être « *une personne avec* » peut permettre de mobiliser les autres comme justificatif du caractère mentalement sain de sa propre conduite et en relativiser le caractère déplacé dans la situation (p. 151).

Ainsi, lorsqu'un agent intervient sur une bagarre entre amis, membres de la même famille ou au sein d'un couple, la première remarque, qu'elle vienne d'un des acteurs ou d'un membre du public qui les connait, est systématiquement soit une remarque de l'ordre du « *de quoi tu te mêles* ? », ou de l'ordre du « *non, mais ils sont potes, t'inquiète* », ou « *c'est mon frère, y'a pas de soucis !* », comme dans cette observation :

Deux gars assez costauds et une cliente haussent le ton près du bar de droite. Ils s'embrouillent pour une histoire de malentendu autour d'une bouteille. Celui de gauche a un comportement pré-violent, il ne dit plus grand-chose et a les mains qui tremblent. Je me trouve juste derrière lui. Joss, le barman, me fait un signe, un léger hochement de tête qui signifie « *t'as raison* », puis gueule d'un coup. C'est son bar, il marque le territoire :
— *On se calme, sinon il* (moi) *met tout le monde dehors !*
La cliente (à moi) — *Ils sont potes*. (Sous-entendu, « *il n'y a pas de problèmes* »)
Moi, à eux en lui parlant — *Ça, j'avais compris, mais des potes, ça fait la fête, ça se met pas sur la gueule.*
J'attends, on continue d'échanger, la tension redescend. Le barman me fait signe que c'est bon. Je m'écarte, dix minutes plus tard ils se prennent dans les bras l'un de l'autre et ce sont les meilleurs amis du monde.
(Og.12_C.1_S.4_Oc.12_E.11._Sa_27/12/14_04h20)

A la réponse « *ils sont potes* », l'enquêteur répond immédiatement « *ça va, j'avais compris* », pour ne pas être perçu comme remettant leur lien en cause et donc comme étant un agresseur.

La situation de l'interaction contribue donc aussi fortement au ressenti d'agression. L'espace de mise en scène de cette situation notamment prend une importance marquée sur plusieurs points qui ne doivent être sous-estimés. En premier lieu, il joue sur les probabilités de contacts incidents et influe alors l'estimation de l'intentionnalité. Il est par exemple plus probable qu'un acteur en touche ou pousse accidentellement un autre sur la piste de danse pleine que vide, et il est probable que l'excuse soit plus prompte en cas de contact sur une piste pleine plutôt que sur une piste vide. Plus les contacts sont probables, plus le contact agressant peut être attribué à un accident.

En second lieu la zone joue sur le ressenti de l'intensité du contact par la connotation de normalité ou non des actions qui doivent s'y dérouler. La piste de danse, par exemple, est un espace de gesticulation et d'expression corporelle, là où les toilettes sont un espace intime.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Un contact ou un acteur s'approche d'un autre en ondulant légèrement et en se rapprochant progressivement jusqu'à se coller prendra une connotation différente sur la piste de danse ou dans des toilettes. S'il s'agit d'un homme et d'une femme, l'intentionnalité sera encore accentuée dans des toilettes non mixtes. La notion d'agression est donc corrélée aux usages culturels corporels de l'espace et aux insularités d'intimité qu'ils apposent. Dans les établissements enquêtés, la piste de danse est un espace d'expression corporelle et de socialisation, incluant la séduction et les toilettes sont un espace intime pour faire ses besoins, et par extension, de socialisation intime[102].

Enfin, l'espace impacte le ressenti d'agression par ses configurations architecturales immobilières et mobilières, qui altèrent le ressenti d'une situation de danger. Il est important de corréler l'architecture matérielle et l'architecture des corps. L'isolement est un facteur d'angoisse et un espace vide d'acteurs augmentera la sensation de danger, qu'il s'agisse des abords de l'établissement ou des toilettes. Les toilettes présentent cependant un facteur aggravant par une sensation d'acculement accrue, dans un endroit confiné manquant de vecteurs de fuite, c'est-à-dire les possibilités d'échapper à un contact potentiel en se déplaçant et en conservant une distance sauve (Cf. Chapitre. III, Sect. 1). Ces situations d'isolement et de confinement poussent à sur-interpréter les intensions dans un mécanisme de défense tournant rapidement au primaire. Le fait a pu être observé, par exemple, lorsqu'un client est "sorti" par un videur qui doit le "*raccompagner*" par un couloir de sortie de secours isolé. La sensation d'acculement est à éviter à tout prix pour limiter la dimension agressante d'une action, qui mènera d'un instant de prostration, de stupeur pouvant d'aller d'une fraction de seconde à plusieurs secondes (ce qui est très long dans l'action), au passage à l'acte inconsidéré total.

Il est intéressant de souligner qu'à l'opposé cette sensation d'isolement physique peut se retrouver dans une foule excessive et chaotique, comme c'est le cas dans une piste de danse totalement bondée en heures d'affluence, où le contact est, cette fois, inévitable, et où il n'est possible de se mouvoir que dans des angles très aigus. Il a été observé que personne ne vient prêter main forte si l'acteur n'est pas capable d'écarter la foule pour générer un espace ouvert, générant alors un effet d'arène. Il est donc possible de ressentir un isolement complet au milieu d'une foule saturée. Il est du rôle du videur d'observer la piste et de fendre la foule

[102] Les toilettes constituent un espace d'observation riche en matière de sociabilités. Si ces éléments qui s'écartent de la problématique du conflit ne sont pas présentés dans notre thèse, il semble utile de préciser qu'ils seront mobilisés dans l'ouvrage ethnographique portant sur les établissements de nuit (rédaction *en cours*).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

pour venir prêter main forte à une personne agressée, là où personne ne lève le petit doigt. Ces situations de saturation et de non-intervention ont aussi été observées en concert.

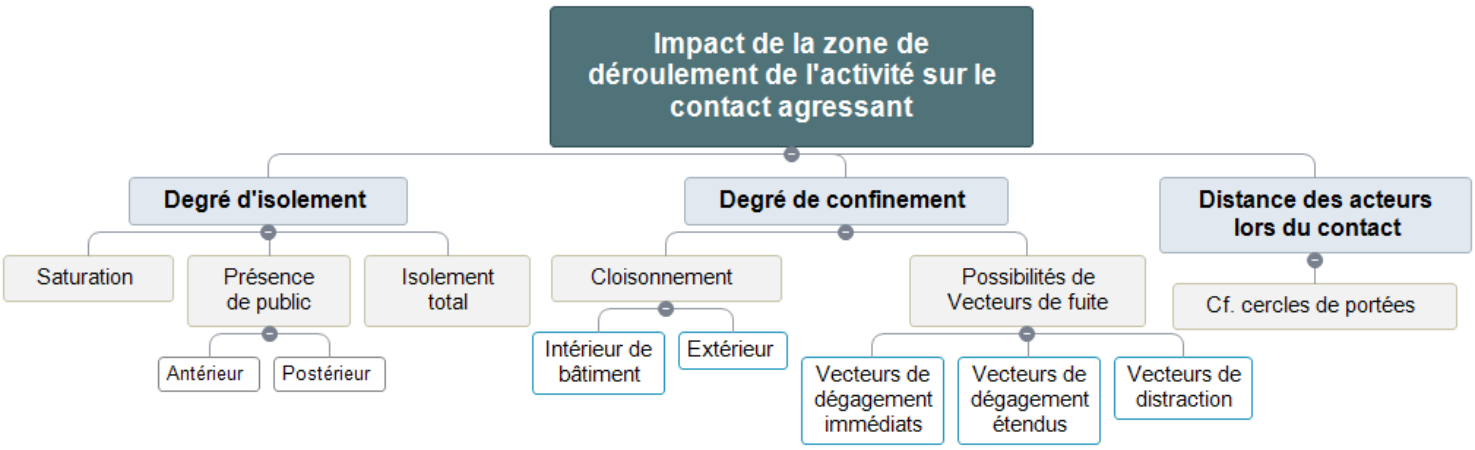

Figure 41 : Schéma de l'impact de la zone sur le contact agressant

Nous l'avons vu, les agressions physiques liées au mouvement de contact peuvent être conjointement des agressions morales. Les agressions morales peuvent être liées au contact, mais aussi aux expressions discursives, physiques ou verbales. Elles sont discursives, elles sont exprimées, même de manière passive, pouvant être volontaires ou accidentelles. Au même titre que le mot, la proxémie, la posture, le geste, la face, peuvent être porteurs d'agression par un discours intentionnel ou non. Un corps peut même agresser par sa seule présence, à travers les symboles qu'il représente passivement. Les cas abondent, essentiellement en salle, où les acteurs peuvent plus difficilement éviter la présence de l'autre. Leur probabilité s'accroit avec le caractère exigu et la force d'insularité de l'espace. C'est ainsi régulièrement le cas lors de la présence d'un homme dans les toilettes des femmes. Il s'agit souvent de débuts de conflits aisément atténués par l'usage de la diplomatie, mais à surveiller. Ces conflits ont en effet un fort potentiel de rémanence et peuvent mener aux pires rixes. Il s'agit littéralement de conflits d'origine xénophobe, et donc de situations souvent liées liée à des conflits identitaires, incluant le racisme.

Parmi les situations frappantes sur les extraits de carnets proposés, nous pouvons citer la rixe présentée au Galion entre deux clients maori, naissant d'une haine xénophobe et raciste (Og.64_C.2_S.9_Oc.34_Di_29/03/15). La seule présence de deux clients néo-zélandais non maori, qui auront pourtant gardé leur distance toute la soirée avec ces clients maori, sera

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

suffisamment agressante pour l'un des deux pour le pousser à aller les provoquer en retour. Son frère prendra néanmoins la défense des deux clients non maoris. Le barman confirmera d'ailleurs à l'enquêteur que les deux néo-zélandais non maori s'étaient comportés de manière irréprochable toute la soirée, mais que le Maori n'a pas arrêté de tourner autour, de loin.

Les exemples abondent, et lorsqu'elles sont volontaires elles sont l'expression par excellence de tensions induites, sous-jacentes, ne demandant qu'à s'exprimer, en effet, elles naissent souvent d'offenses altérant la face de l'agressé, mais peuvent aussi être liées à la perception d'une « *violence symbolique* » (Bourdieu, 2003), un déséquilibre ressenti dans les rapports de domination interindividuels. Un agresseur peut, par exemple, être perçu comme "*regardant mal*" ou "*parlant mal*" en raison du caractère aggravant de l'écart de statut ou de la manière de jouer son rôle, ce dont il n'est pas nécessairement conscient.

L'agent de sécurité, par sa seule présence, est souvent agressant pour des publics hyper-virils ou territorialisant fortement l'espace. Le fait de devoir être dans une mise en scène démonstrative et de montrer une certaine assurance, voire un paternalisme, peut alors être pris comme un facteur de défi :

Les lumières s'allument enfin, je fais un tour en salle pour commencer à faire sortir les gens. Des clients semblent se « *chauffer* » dans le fond, j'interviens mais ne comprends pas trop ce qu'il se passe. Tout le monde cause avec tout le monde. Ce sont trois frères qui s'embrouillent avec un autre client. Un des frères, le plus jeune (il a 25 ans je dirais, les autres ont 35-40 et la quarantaine), est très agressif et me teste. Il a clairement envie de me « *rentrer dedans* », mais son frère s'interpose pour le faire sortir. Les deux plus âgés sont très fiers et très agressifs. Le plus hargneux vient vers moi :
— Il se croit chez lui là !
— Oui, en même temps je suis sur mon lieu de travail.
Je lève les mains au niveau de mes épaules, ouvertes devant moi. Je suis en garde souple et discrète, mais je vois qu'il a évalué ma position d'un coup d'œil, quand ses yeux ont regardé mes pieds puis sont revenus à mes mains. Il a compris que je sais ce que je fais et que je suis prêt en ayant l'air de rien. Ce regard d'évaluation me montre qu'il sait aussi ce qu'il fait et m'inquiète sérieusement, je suis donc tendu comme un arc, prêt à « *rentrer* » dans celui de droite au moindre mouvement, pour les prendre par surprise, puis à passer à lui dans la foulée. Il continue à me menacer, avance et recule d'un petit pas. Il parle pour m' « *endormir* », il va clairement lancer une attaque après un de ces petits pas. Ses menaces sont plus que sévères :
— Attend je vais chercher le fusil !
Son frère lui parle, le regarde dans les yeux et lui tient le regard :
— Arrête de parler !
Je me demande si ce sont des « *gitans* ». Je ne pense pas. Ils ont l'air maffieux. Le premier continue :
— C'est moi qui te fais travailler !
— Pardon mais je ne comprends pas monsieur...
Son frère finit par le faire sortir. Il y a quelque chose de très louche derrière tout cela. Francis réagit comme si ce n'était rien et comme s'ils n'avaient rien dit. Cela a failli dégénérer sérieusement et m'a mis un beau coup de nerf, sachant que je n'avais aucune énergie.

PS : je me souviens que quand ils étaient arrivés j'avais été très accueillant, mais j'avais hésité intérieurement à les faire entrer. Je ne les « *sentais* » pas bien, surtout le jeune.
PPS : Au cours de la soirée, celui qui me dira « *il se croit chez lui* » me regardait souvent avec un regard de défi. À un moment, lorsque je suis rentré, il était assis avec les pieds sur un siège. Je lui ai parlé gentiment, complice, et lui ai demandé de les retirer, ce qu'il a fait en me jetant un regard d'un mépris profond, très appuyé.
(Og.79_C.2_S.12_Oc.37_E.8._Di_21/04/15_03h00)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Certaines attitudes discursives peuvent être interprétées de manière totalement différenciée de part et d'autre et face à une telle subjectivité une agression morale naît souvent d'un malentendu. Ces occurrences de malentendus sont tellement abondantes qu'elles constituent l'ordinaire du videur. Lors d'une intervention sur conflit, la priorité est de cerner les causalités morales du point de vue des différents acteurs et de ne pas omettre qu'il puisse parfaitement s'agir d'un malentendu. Dans ce cas, une simple explication des cadres de l'un à l'autre avec ses propres mots et une reconnaissance de légitimité suffit à calmer des situations parfois très explosives. Dans des « *prises de tête* », il est fréquent que les agents mobilisent la différence de culture liée au statut des acteurs pour euphémiser la violence morale "*c'est un bourge, il vit dans son monde, te prend pas la tête*", ou "*c'est des étudiants, c'est des gamins ils connaissent rien à la vie*", en sont des exemples. La plupart des individus cherchant à calmer un client agressant un agent de sécurité car s'estimant agressés moralement par lui, agissent de cette manière. Ils confirment qu'ils comprennent bien sa colère, mais que l'agent "*fait juste son travail*", lorsqu'ils prennent sa défense, ou, à l'inverse, "*laisse tomber, c'est des cons*", pour passer à autre chose et s'en aller.

Le déni comme part de la situation est une catégorie d'agressions morales très récurrente. Il peut s'agir d'un déni d'individu, ignorant la présence de l'acteur. Pour E. Goffman, ce type de déni de personne « *revient à évincer quelqu'un qui a manifesté le désir de nouer contact* »[103] (Goffman, 2013, 91 [1963, 104]). Dans ce cas la présence physique peut être ignorée par un positionnement postural de négation, comme en tournant le dos ou en se mettant de trois quarts, mais aussi par un regard fuyant. Les portiers mobilisent souvent cette technique de déni face à des candidats à l'entrée leur étant pénibles et avec lesquels ils ne veulent s'épuiser en arguments, une attitude souvent perçue comme agressante par les candidats à l'entrée. Toujours selon E. Goffman, dans de telles situations, « *une riposte à la stratégie d'une personne d'ignorer une ouverture est de la faire sortir de ses gonds, et de la conduire à montrer qu'elle est en fait plus affectée et concernée par ces interpellations qu'elle ne prétend l'être* »[104] (p. 126 [V.ang : 146]). En cas de récidive, face à une situation de harcèlement, l'agressé peut tenter la stratégie du « *dépètrement ultime* » ; « *le récepteur malgré lui de l'ouverture oriente à contrecœur son attention vers le locuteur, donne une*

[103] « *More than this, refusal of an offer implies that the refuser rejects the other's claim to membership in the gathering and the social occasion in which the gathering occurs* ».

[104] « *A counter to the strategy of acting as if no overture has been received is to inveigle an individual into an explosive demonstration that he is not in fact as little involved and affected by the entreaties as he appears to show* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

réponse qui ne l'engage à rien, et se détourne ensuite aussi vite que possible, prenant pour acquis que l'autre prendra son attitude comme un "signal de départ" »[105] (p. 125 [V.ang : 146]).

Nous avons constaté sur notre terrain que la réplique la plus fréquente qui peut suivre un déni de personne est une interpellation, parfois appuyée par un contact au bras, pouvant être à son tour agressant, voire provoquant, comme un "*oh, je te parle !*". Verbalement ces dénis peuvent aussi se manifester par une remarque à un tiers ou provenant d'un tiers, incitant à ignorer la présence de l'individu. Le cas se présente régulièrement en porte lorsqu'un portier ignore un candidat à l'entrée, que ce dernier réplique en l'interpellant agressivement, ce à quoi un autre client ou portier lui dira, sans regarder le candidat, de l'ignorer. Le déni, ignorant des attributs sociaux de l'acteur, peut aussi être un déni de personne. Dans le discours physique ce déclassement peut être manifesté par des attitudes faciales, comme un haussement de sourcils, mais aussi par un geste comme un signe d'éloignement de la main. Dans le discours verbal il s'agit d'un déclassement par un manquement à l'étiquette, où l'agresseur ignore la légitimité de l'acteur sur une ou plusieurs dimensions de son statut, remettant en cause la légitimité de ses identités.

Le déni de personne tel qu'abordé par E. Goffman, présente une ambigüité intéressante. Si cette idée se base sur le postulat qu'il est possible de traiter les autres comme s'ils n'étaient pas là du tout, à la façon d'objets (pp. 73-74 [V.ang : 83-85]), cette attitude n'est cependant pas nécessairement négative. L'auteur conceptualise alors ce type de déni comme étant une « *inattention civile* » (*civil inattention*), comme étant la « *politesse minimale* » (*minimal courtesy*) (p. 75 [V.ang : 86]). Une inattention civile montre qu'une personne a reconnu la présence d'un autre individu, mais a immédiatement retiré son attention (p. 74 [V.ang : 85]). Cette attitude signifierait qu'elle « *n'en a pas peur mais n'est pas hostile* ». Se conduire correctement confère ainsi un droit à l'inattention civile : « *une conduite appropriée tend à garantir un droit à l'indifférence* »[106] (p. 76 [V.ang : 87]). Elle peut alors être mobilisée comme une forme de tact. Nous retrouvons ce tact dans l'attitude de réification des clients à l'intention des agents de sécurité, lorsqu'ils se comportent comme s'ils ne les avaient vas vu, évitant de croiser leur regard, comme si un contact oculaire

[105] « *Another strategy is what might be called the "terminal squirm ». Here, the unwilling recipient of the overture grudgingly turns his attention to the speaker, gives a noncommital reply, and then as quickly as possible turns away, taking for granted that the other will take this answer as a « singning out" cue* ».

[106] « *To behave properly and to have the right to civil inattention are related: propriety on the individual's part tends to ensure his being accorded civil inattention; extreme impropriety on his part is likely to result in his being stared at or studiously not seen* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

revenait à risquer de les faire passer en fonction. Passer outre ce droit à l'inattention civile peut aussi être source de conflit.

A l'inverse de l'inattention civile, le regard soutenu sera mobilisé comme une sanction négative à des fins de contrôle social, de franchissement du droit à l'inattention civile (p. 77). Cela peut être le cas de la part d'agents de sécurité sanctionnant l'attitude de clients, mais aussi de clients cherchant à pousser un agent de sécurité à l'intervention. Dans le registre inverse des agressions par déni, nous analysons les agressions à la "présence" attaquant ce que l'acteur dégage. La théorie de l'agression à la présence ici proposée est un développement de la théorie des « *tonus interactionnels* » d'E. Goffman, concept correspondant au fait que « *dans la société américaine, on attend de l'individu qu'il exerce une espèce de discipline ou de retenue vis-à-vis de son corps* » (p. 24 [V.ang : 24]). Il semblerait qu'il en aille de même dans la société française contemporaine. L'individu doit « *entrer dans le jeu* » et « *jouer le jeu* », et ainsi faire preuve du tonus interactionnel approprié (*idem*) :

> « *L'une des façons les plus évidentes de manifester sa présence à la situation est d'assurer une gestion disciplinée de son apparence ou de sa "face personnelle", soit du complexe des vêtements, maquillage et coiffure, et autres décorations de surface que tout un chacun transporte sur sa personne* »[107] (pp. 24-25 [V.ang : 25]).

La capacité de mise en ordre disciplinée de la face serait même un signe de vitalité (pp. 27-28 [V.ang : 28-30]). Or, il est possible d'attaquer cette aptitude ou de se sentir attaqué dans sa capacité à la mobiliser. Ce tonus se manifeste à tous les niveaux de l'apparence. Les agressions à la présence qu'il s'agisse de la dimension charismatique ou traditionnelle de sa personne, voire des deux, sont des agressions au tonus interactionnel de l'acteur. Ainsi, l'agression au charisme se porte sur ce que l'acteur manifeste physiquement, ce qu'il dégage. Les éléments attaqués peuvent être les spécificités corporelles volontaires ou héritées, qu'elles soient permanentes, comme les scarifications (au poignet et à l'épaule, par exemple), la circoncision, la couleur de peau, la taille, etc., ou temporaires, comme le grimage ou la tenue. Une agression charismatique accidentelle pourra être une présence qui éclipse la présence de l'autre, ou qui rappelle à une personne un aspect de sa condition physique qu'elle vit mal. En établissement de nuit, la présence d'autorité sur-jouée des agents de sécurité constitue souvent une agression au charisme masculin de clients. Il est important de préciser que ces agressions au charisme heurtent souvent d'autres facteurs que l'élément physique en ricochet, liés à sa

---

[107] « *One of the most evident means by wich the individual shows himself to be situationally present is through the disciplined management of personal appearance or "personal front", that is, the complex of clothing, make-up, hairdo, and other surface decorations he carries about on his person* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

charge symbolique, comme la lignée familiale pour les caractéristiques héritées, les raisons du choix d'un tatouage, ou de la tenue et l'appartenance qu'ils manifestent. Ces agressions ne se limitent pas à l'élément de surface et, pour en désamorcer la portée, il est essentiel de saisir la manière dont la victime vit l'élément attaqué. Une remarque sympathique sur une coupe de cheveux pourra faire passer un individu à la bagarre, là où un autre restera calme, même face à une remarque beaucoup plus agressante du même type.

La majorité de ces agressions sont des agressions racistes ou xénophobes et sont souvent voilées sous une fausse teinte d'humour frôlant l'ironie ou le sarcasme. Les teintes sarcastiques et ironiques permettent de ne pas assumer une provocation qui tournerait mal et d'arguer d'un mauvais cadrage de l'agressé, d'un manque d'humour :

Quelques minutes plus tard un client parle à Francis, puis descend l'escalier. Il est interpelé par Quentin, un client habitué bien saoul, qui, lui, descend, mais est déjà deux marches plus bas et lui lance :
— *T'as un Keffieh, t'es prêt pour le Djihad !*
Cela énerve le client, d'origine « *arabe* », qui lui dit que c'est du racisme et s'enflamme, ce que je comprends. Quentin insiste et continue en riant, sur un rire « *humour noir* », ambigu. Ça m'énerve aussi. Je le trouve pénible et à la manière dont il me regarde, il semble penser qu'il a mon assentiment. Je calme le client au *keffieh*. Son ami, d'origine « *arabe* » lui aussi, m'aide à le raisonner. Ils sont super sympas. Les propos de Quentin étaient entre l'humour, le sarcasme et le premier degré. Difficile de faire la nuance et cela puait la provocation. Je ne suis moi-même pas convaincu du second degré, ce qui m'énerve. J'ai joué de diplomatie malgré tout. Le client au *Keffieh* a apprécié mon attitude. Il me le dit, d'ailleurs, en le soulignant, qu'il n'est pas habituel *« qu'un portier défende un arabe* », tout en riant (E. 04).

(Og.22_C.2_S.2_Oc.08_E.4._Je_29/01/15_01h35_01h35)

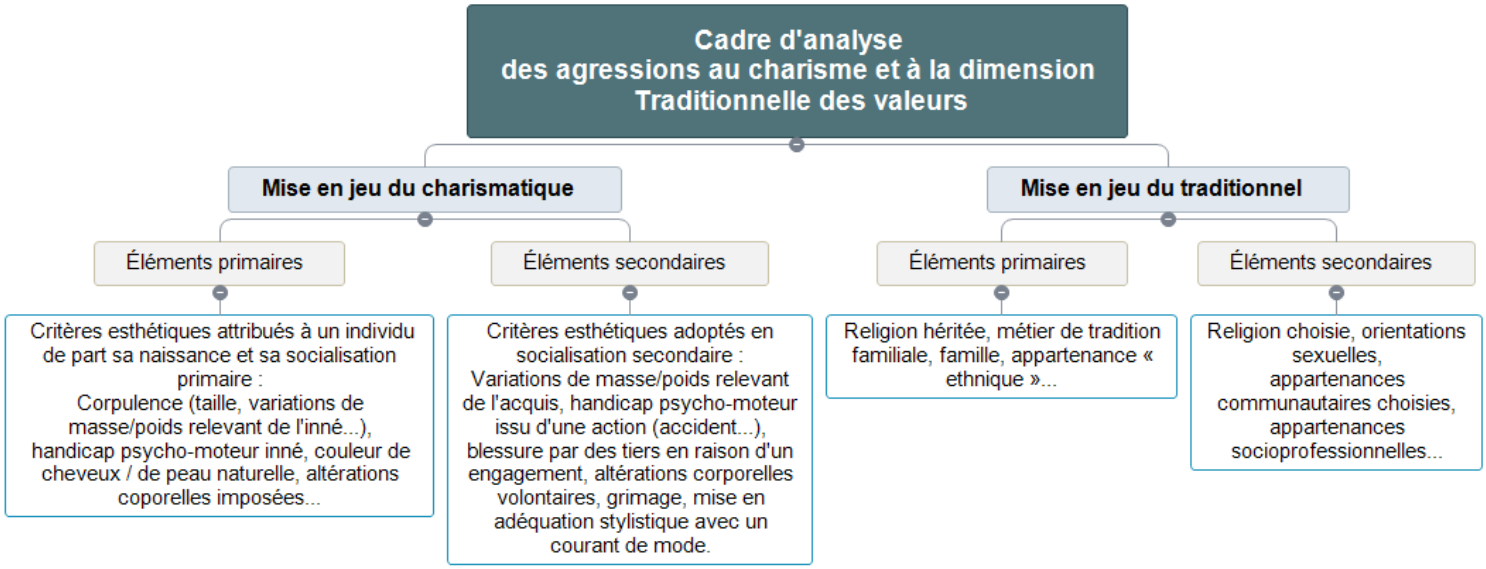

Figure 42 : Schéma des agressions aux dimensions charismatiques et traditionnelles

Dans tous les cas les différentes formes d'agressions morales peuvent être liées à des traces resurgissant ou des informations transportées. Tant que les éléments suffisent à prouver une transgression antérieure aux yeux de la victime, il n'est pas nécessaire qu'elle soit

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

expérimentée dans un face-à-face entre agresseur et victime. À titre d'exemples, il peut s'agir d'une agression à la présence où la victime apprend qu'un tiers l'a insulté sur sa couleur de peau. Ou encore d'une agression territoriale, où quelqu'un est venu boire dans la bouteille de son groupe d'amis lorsqu'elle n'était pas là. Autant d'agressions vécues de manière indirecte et pouvant mener à conflit. Un des soucis majeurs du territoire est qu'il est une dimension d'appropriation symbolique évolutive d'une dimension physique relativement fixe, générant de fait des prétentions à un droit d'antériorité de la part des groupes qui s'y succèdent et peuvent parfois en jouir communément.

c. Eléments de socio-économie de l'agression

Une valeur est attribuée aux objets mais aussi aux liens sociaux, les actants sociaux sont capitalisés. Le système de valeurs socio-économiques attribuées aux objets et relations est totalement relatif aux différents systèmes culturels dans lesquels les acteurs s'implémentent. À ce titre l'ensemble des établissements de nuits enquêtés présentent des spécificités communes. Les conflits y sont d'ailleurs souvent étroitement liés aux notions de propriété d'un élément ou d'un lien et des exclusivités de la jouissance de son usage. Analyser l'impact du système socio-économique sur les conflits nécessite d'ajouter la modalisation propre au nocturne, altérant les valeurs attribuées aux éléments.

La socio-économie d'un ordre social peut comporter plusieurs valeurs fiduciaires, c'est-à-dire des éléments destinés aux échanges dont la valeur nominale, en économie (symbolique en sociologie), est supérieure à sa valeur intrinsèque (matérielle en sociologie), et dont la confiance que l'on peut accorder au caractère partagé de cette valeur est assuré par une institution centrale. La monnaie fiduciaire, l'argent, en est l'exemple type, une pièce ayant plus de valeur symbolique que le métal qui la compose, et sa valeur étant assurée par des institutions nationales. Le "*ticket conso*" par exemple, un bout de papier donnant accès à l'achat d'un verre en discothèque, y constitue bien une valeur fiduciaire, mais, hors de l'établissement, redevient un simple bout de papier. Un acteur volant un "*ticket conso*" hors d'un établissement de nuit sera blâmé pour avoir volé un bout de papier, là où il sera blâmé pour avoir volé l'équivalent d'un verre en discothèque. C'est la valeur symbolique attribuée à l'élément qui justifie de la proportion de la sanction.

Outre d'éventuelles valeurs fiduciaires complémentaires à l'argent, c'est donc tout un système de valeurs économiques qui se précise et qui va de paire avec un système d'offenses

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

et de punitions tout autant relatif, liées à ces particularismes. En ce sens, l'acteur navigue entre quatre niveaux de cadrages socio-économiques :

- L'ordre social institutionnel centralisé par l'État, normé par le Droit.
- L'ordre social coutumier, lié au territoire de l'établissement de nuit où il se trouve construit par les normes de la direction et du *staff* .
- L'ordre d'existence des groupes de clientèle qui s'y meuvent.
- Son propre système de normes intériorisé.

L'articulation de ces éléments fait qu'il peut rapidement y avoir des désaccords quant à la valeur à accorder aux choses, la gravité d'une offense et la légitimité et proportion de la sanction. Un individu estimant ne pas avoir obtenu réparation selon ses exigences pour un désaccord quant à la gravité de l'offense pourra chercher à la réparer lui-même, s'estimant dans son bon droit. Il pourra alors être soutenu par les individus partageant son avis quant au cadrage de la situation. Ainsi, les énonciations de griefs révèlent-t-elles en réalité de véritables procès publics. Dans un conflit en établissement de nuit il arrive très régulièrement qu'un agent de sécurité doive jouer de diplomatie entre trois ou quatre conceptions différentes de l'offense et de la sanction appropriée. Dans une telle situation, s'il veut régler la situation seul sans avoir recours à la violence ou se mettre en danger, il ne peut imposer un règlement préétabli rigide mais doit le faire accepter comme juste et donc trouver une voie centrale aux différents points de vue. Ce n'est qu'en dernière extrémité, souvent dans la cohue ou face à des acteurs n'étant pas prêt au compromis, qu'il doit faire acte de force.

L'insularité de l'établissement fait que la socio-économie des biens et relations peut être pensée à travers les modalités d'usages entre extérieur et intérieur. Cette approche de la socio-économie des établissements de nuit[108] renforce la sensation de parenthèse, ce qui est illustré au mieux par le fait de fouiller les sacs et d'interdire l'entrée d'alcool sur l'ensemble des établissements, mais aussi de manière plus évidente encore par le fait de devoir mettre tout sac ou manteau au vestiaire en discothèque. Les usagers de la soirée ne disposent que de peu de biens avec eux. Ils peuvent être externes, destinés à un usage extérieur mais perdant toute fonctionnalité dans l'enclave de l'établissement de nuit, comme des clefs de logement ou de voiture, par exemple. Certains de ces biens peuvent être externes internalisés, c'est à dire destinés à un usage extérieur, mais cette fois maintenu dans l'établissement, comme un

[108] Il s'agit ici d'une des nombreuses dimensions de la socio-économie nocturne, celle des biens d'usage. La socio-économie du nocturne, bien plus complexe, nécessiterait une thèse par elle-même ! Elle inclut entre autre le système des gains internes, la socio-économie des recettes, mais aussi le système des représentations socio-économiques des acteurs, comme par exemple la dimension syndicale, etc.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

téléphone. Les biens de connexion externe relient l'acteur à son quotidien dans le continuum de la soirée. Si le téléphone semble le premier à venir à l'esprit, ou encore la montre, rappelant le temps qui s'écoule aussi hors des murs, les outils de mise en scène comme bijoux, vêtements, chaussures et sacs ne dépareillant pas du quotidien, ne sont pas en reste. Ils sont un rappel de l'ordinaire. Aussi, pour conforter la rupture, nombre de clients se parent pour l'occasion, afin de rompre davantage avec le quotidien et de redéfinir leur rôle.

En établissements de nuit l'ingérence dans l'usage de biens externes se fait souvent par un proche. Ce dernier estimera par exemple être en état d'ébriété moins avancé ou plus responsable et prendra alors en charge la garde de biens de connexion externe indispensables pour sortir de l'établissement ou au quotidien. Ces situations mènent à quantité de conflits. En établissements de nuit, l'appropriation de biens de connexion externe constitue un vol. Lorsqu'elle a lieu par un extérieur au groupe elle mène à la rupture immédiate de toute possibilité de négociation, impliquant une sanction. C'est pour cette raison que le vestiaire est le plus souvent obligatoire pour les sacs et vestes. Il permet d'éviter les vols mais aussi de limiter les malentendus pouvant mener à conflits, ceux-ci se restreignant alors à la perte ou à la disposition du ticket. Il n'en reste pas moins que pouvoir sortir de l'établissement nécessite de récupérer ses affaires indispensables à l'extérieur, qui prennent d'un coup une grande importance au moment du départ. Les départs ont majoritairement lieu durant le dernier quart de soirée, instant où les clients sont souvent en état d'ébriété avancé et sont, comme les membres du *staff*, fatigués, avec de surcroît une forte envie de rentrer chez eux. Les conflits sont alors canalisés au vestiaire, ce qui permet de les y gérer par un renfort d'agents.

Les biens peuvent être internes, on se les procure dans l'établissement et ils sont destinés à un usage propre à la représentation de la soirée, perdant tout usage hors de celle-ci. C'est le cas des tickets de consommation ou des tickets de vestiaire mentionnés plus haut, mais aussi et surtout pour un bien de consommation exclusivement interne, l'alcool, qu'il est impossible de faire entrer ou sortir. Les autres biens de consommation, comme cigarettes, stupéfiants, biens relationnels, peuvent circuler et même si le client se les procure sur place, il peut sortir avec. L'interdiction de circulation d'alcool est une source de conflits pour les portiers sur les deux bars enquêtés. En ce sens, l'alcool bénéficie d'un statut très particulier, comme bien à consommation immédiate en verres individuels ou bouteilles achetées en collectifs, mais aussi comme bien à consommation différée, exclusivement sur cet espace, puisque les bouteilles peuvent être consignées au nom d'un des membres du groupe et retrouvées dans une soirée ultérieure. L'alcool tient une place ambiguë dans les valeurs de la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

soirée, puisqu'il est en quelque sorte une valeur étalon. Le fait qu'un client incite un autre à lui payer un verre peut générer des conflits par usure, en se répétant, mais aussi par malentendu, lorsque le fait de payer un verre sous-entendait l'attente d'une compensation par un verre offert en retour ou une attitude relationnelle.

L'appropriation de biens de consommation présente un instant d'inéluctabilité fort, et dans les situations d'observation, le vol ou le renversement d'alcool est un des premiers facteurs déclencheurs de bagarres. Une appropriation par un client peut dégénérer instantanément. L'acteur lésé laisse cependant parfois une chance à celui qui lui a volé son bien de s'amender, le coupable pouvant alors par exemple payer un verre en guise de compensation. Dans tous les cas, en cas de vol, il sera exclu après compensation, il s'agit en effet d'une offense grave faite au client, mais aussi à l'établissement. S'il s'agit d'un renversement d'alcool, il est souvent nécessaire de faire preuve de diplomatie, et une intervention de l'agent de sécurité reste souvent nécessaire pour faire accepter les excuses. Un agent intervenant sur une situation où l'intention est manifeste devra cette fois soit dédommager par un verre payé par l'établissement, ce qui est très rare, soit contraindre le client à payer un verre d'une valeur équivalente. Si le client refuse de fournir la contrepartie et qu'il ne s'excuse pas suffisamment pour apaiser les tensions, il sera exclu.

L'ingérence dans la consommation, où un tiers vient se mêler de la manière de consommer d'un client, peut venir de la clientèle. Ce genre d'ingérence ne sera que rarement pris en considération, l'acteur accusé d'avoir trop consommé rappelant qu'il est libre de sa consommation. Une situation qui peut toutefois dégénérer selon les susceptibilités. Ce genre d'ingérence vient couramment du *staff*, dont le contrôle de la consommation est partie-prenante du rôle. Un barman ou surtout un agent peut par exemple considérer qu'un client a "*trop*" consommé, ou encore interrompre une consommation de drogue. Par expérience, ce genre d'ingérences est mieux tolérée venant des barmen que provenant des agents de sécurité, où la remarque sera quasi systématiquement mal perçue par l'acteur, et souvent par ses amis proches (hormis pour certains "*habitués*" ayant tissé un lien de complicité). Un acteur (individuel ou collectif) pourra estimer être lésé dans son droit de jouissance de la soirée et faire réclamation, comme en refusant qu'un membre du groupe ne quitte la soirée parce qu'ayant trop bu. Il pourra exiger d'être servi de nouveau, malgré les injonctions du barman ou de l'agent de sécurité. Pour ces raisons l'agent de sécurité procède de manière préventive, par étapes, surveillant d'abord les états et posant un avertissement, ce qui lui permettra, en cas d'insistance d'un client, de préciser qu'il a été prévenu et que son état a de nouveau évolué.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Certains biens sont internes externalisés, acquis dans l'enceinte de l'établissement, ils sont des biens qui pourraient être consommés en interne, mais qu'il est aussi possible de faire fructifier dans un usage extérieur comme un achat de drogue sous le manteau, mais aussi une relation comme une rencontre amicale initiée dans l'établissement et qui se poursuivra. Certaines actions s'intègrent dans la socio-économie nocturne, amenant une plus-value au vécu de la représentation par les acteurs, quelles soient externes internalisées, enrichissant les suites de la soirée dans l'établissement ou internes externalisées, enrichissant les suites de la soirée hors de l'établissement. Les "*before*", où on se met en condition pour la soirée en consommant de l'alcool et en se préparant à la fête avec des amis, puis souvent dans un autre établissement, constituent une somme d'actions externes internalisées, tout comme les "*after*", où on poursuit la soirée dans un "*bar à after*" ou chez un particulier, bénéficiant de l'état d'alcoolémie, de l'humeur et des relations, acquis durant la soirée, constituent une somme d'actions internes externalisées. Cette dimension est essentielle pour analyser les conflits, puisque ceux-ci peuvent s'ancrer dans un lien avec des actions de pré-soirée ou des perspectives de post-soirée.

Les individus peuvent aussi être considérés comme des biens dans le sens où l'acteur aura souvent tendance à territorialiser ses liens sociaux, des liens qui peuvent eux aussi être externes internalisés, internes et internes externalisés. Comme suggéré par E. Goffman, ces liens prennent une valeur d'appropriation. Ils deviennent une extension de l'intégrité d'un acteur, une valeur à défendre, illustrée par le qualificatif usuel de possessivité. Cette possessivité, ce besoin de défense, coïncide avec le sentiment de jalousie. Dans les lieux communs, selon le Grand Larousse, la possessivité est le fait de se montrer possessif, « *qui éprouve un besoin de possession et de domination* » (p. 913) et la jalousie est « *le sentiment d'inquiétude fondé sur le désir de possession exclusive de la personne aimée et la crainte de son éventuelle infidélité* » (p. 640).

Possessivité et jalousie concernent des liens des plus solides aux plus ténus : du lien avec un conjoint ou un membre de la famille à une séduction ou une amitié tout à fait circonstancielle.

Il a été constaté que dans les situations de défense de la propriété, la personne faisant l'objet du litige soit souvent extraite du débat, n'étant plus considérée que comme un individu spécifié par le lien qui le lie à l'acteur lésé, devenant un acteur-objet, un acteur réifié. Il arrive d'ailleurs régulièrement que ces personnes réifiées s'offusquent vivement de la situation, où elles ne sont d'ailleurs plus statuées et qualifiées que par leur lien avec le défendeur. Dans les

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

conflits liés à un bien relationnel le moteur se situe souvent au double niveau de la défense de l'intégrité territoriale et de la défense de la personne proche en elle-même, répondant de l'imaginaire que l'acteur se fait de ce qu'est son rôle de protecteur. Il doit protéger cette personne dans la mesure de ce qu'elle représente sous peine de perdre la face. Nous avons observé que possessivité et jalousie peuvent être aussi puissantes pour des biens relationnels internes destinés à être très éphémères, comme une relation d'un soir, que pour des biens relationnels externes internalisés stables, comme une relation de couple établie.

Ces constats peuvent surprendre dans les limites attribuées à l'observation ethnographique. Il est cependant important de préciser que les agents de sécurité passent leur temps à observer. Ils font alors souvent attention au moindre détail relationnel et écoutent les discours. Cette attention se fait de manière quasi réflexe. Prévenir les éventuels conflits nécessite de saisir la socio-économie des relations et parfois même d'en suivre le déroulement au cours de la soirée, lorsqu'elle est factrice de tensions. Par nécessité de résoudre les conflits, ils doivent aussi fréquemment agir sur des problèmes de couples. Il peut s'agir de problèmes liés à la possessivité, mais aussi de clients qui viennent confier leur jalousie à un tiers à portée d'oreille de l'agent de sécurité, voire directement à ce dernier. Pour le cas des bars, il est très régulier que des clients sortent pour s'expliquer sur leurs différents relationnels devant le bar, y compris pour des différents amoureux. Trois co-équipiers sur le terrain diront d'ailleurs en plaisantant qu'ils auraient pu être agents matrimoniaux. C'est un objet régulier de plaisanterie. Connaître les états relationnels de la clientèle et les facteurs de risque qu'ils représentent est un des rôles de l'agent de sécurité en établissements de nuit, incluant les relations de couple, les liens de famille, etc. La densité de foule rend cette dimension du travail complexe, mais jusqu'à un certain seuil de saturation l'agent fait ce qu'il peut pour maîtriser les liens relationnels autant que sa capacité de lecture et sa concentration du moment le lui permettent. Il est fréquent, lorsqu'un conflit éclate et que l'enquêteur intervient en renfort d'un collègue sans avoir suivi le départ, qu'après coup celui-ci soit capable de lui dire les statuts relationnels des acteurs, s'ils étaient en couple, se sont rencontrés dans la soirée, sont de la même famille ou amis. Lorsque le videur les "sort", le portier sera même souvent capable de lui dire avec qui le ou les clients sont entrés et ce qu'il a pronostiqué de leur état relationnel.

Les biens relationnels externes internalisés, comprennent les amis, conjoint et membre de la famille, lorsqu'ils sont présents, mais aussi des acteurs proches de ces derniers qui seraient présents, manifestant leur présence par extension. Les absents *in situ* peuvent avoir une incidence lourde sur la médiation de la soirée. Ils ont une incidence sur le comportement

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

des clients, notamment dans les rapports de séduction, lorsqu'un proche rappellera au client qu'il est en couple, par exemple, ou qu'il a promis à un tel de ne pas trop boire ou de ne pas rentrer trop tard. Les absents servent aussi continuellement de moyen de pression et de manipulation sur l'équipe du staff de sécurité. Il s'agit souvent de références au "*patron*" et à la hiérarchie. Elles énervent particulièrement les agents de sécurité. Les exemples abondent, mais l'extrait d'observation ci-dessous présente la particularité d'offrir à la fois la réaction du client, l'arrivée du "patron", qui, fait exceptionnel, confirme, et un retour immédiat de l'agent.

Contexte : un candidat à l'entrée se comporte mal, en écrasant son gobelet devant le bar et en parlant de manière assez hautaine. Le collègue de l'enquêteur lui dit d'aller ramasser son gobelet et de le jeter, mais ce dernier le prend de travers et lui parle de manière agressive. Il dit alors qu'il connaît le patron (qui n'est pas là, ce que les deux savent).

Le mec s'énerve vraiment, ce que je comprends. La réaction de Ben est complètement disproportionnée, je ne saisis pas pourquoi. Je me mets en recul et le laisse gérer. Le client commence dans le registre « *je connais Francis* ! », sur le ton de la menace, mais aussi sur un ton qui veut dire « *eh, je sais comment ça fonctionne ici, je vais pas foutre la merde* ». Ben se tait, il le montre du doigt depuis tout à l'heure, avec le coude plié comme s'il voulait l'enfoncer dans son plexus. Il est à deux doigts de lancer une baffe. L'autre s'est mis sciemment à portée, il est prêt à y aller aussi. Je suis juste derrière, prêt à séparer tout ça, mais Ben prend sur lui, le regarde dans les yeux, il hoche la tête et remonte.

Je reste : « *je te comprends mais je ne peux pas aller à l'encontre de mon collègue* ». Je suis mal à l'aise et excuse Ben. Avant que ce dernier ne remonte, il n'a pas arrêté de dire « *je connais Francis, je connais encore le patron* » ! Cela a visiblement encore plus énervé mon collègue.

Cinq minutes plus tard, alors que le couple est toujours devant et qu'ils discutent tranquillement, Francis arrive au bar d'un pas leste. Sans prendre le temps de parler, il me passe à côté et dit « *c'est mon pote lui là, c'est bon* », alors que Ben est à l'intérieur. Je l'arrête et lui explique en deux phrases. Il me dit « *ok, tu gères ça* ».

Je vais chercher Ben pour voir s'il y a moyen de désamorcer tout cela. Il hoche la tête, me suit et descend. Ils parlent, ça élève un peu la voix, mais ils crèvent l'abcès. Ben finit par lui dire « *si tu connais le patron, tu dois être encore plus exemplaire* » ! Le mec est clairement redescendu en température, il encaisse. Ben me dit « *il prend un peu l'air et c'est bon* ». Je le laisse rentrer quelques minutes après.

Plus tard, Ben sort fumer et m'explique que ça le « *rend fou* » quand les gens connaissent le patron ou les gens qui bossent ici et se comportent mal. Il me dit que c'est encore moins respectueux, que « *si tu connais, tu dois être exemplaire, tu vois* ». On voit que cela lui tient vraiment à cœur.

(Og.18_C.2_S.1_Oc.04_E.8_Ve_23/01/15)

Ces situations peuvent aussi se présenter sous la mention d'un prédécesseur ou d'un vétéran enraciné dans un espace de l'établissement, afin de justifier d'un comportement que l'autre aurait toléré, comme ci-dessous.

Je me poste sur la piste du bas, des mouvements convergent, je descends et regarde à quelques mètres. Un client vient vers moi :
— *Il va falloir faire quelque chose, ça va partir !*
— *Je suis, je suis.*
J'y vais et interviens. De jeunes clients font les coqs et se cherchent, je les sépare :
— *Profitez de votre soirée, vous êtes pas là pour ça...*
Ils se séparent en bougonnant, de vrais gamins, un me dit même :
— *Si Key-san avait été là, ça se passerait pas comme ça.*
— *Je le connais, et ça se passerait exactement comme ça !*
Il continue, je lui redis la même chose, il sourit…

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— Ouais, c'est vrai, vous le connaissez bien en fait !
J'y retourne. Des chamailleries. Si seulement ils pouvaient avoir un peu de cran et se taper dessus, que je leur mette les idées en place... c'est frustrant.
(Og.11_C.1_S.4_Oc.11_E.7_Ve_26/12/14.)

Les biens relationnels internes, eux, sont les liens initiés au sein de l'établissement. Ils peuvent être sporadiques, liés à cette soirée exclusivement, comme drague, flirt, ou amitié d'un soir, mais aussi récurrents, retrouvés régulièrement dans le même cadre, comme des amitiés tissées exclusivement dans cet ordre d'existence et ne connaissant pas de contagion sur d'autres domaines de la vie des acteurs. Ces biens relationnels donnent une texture à la soirée vécue par l'acteur, ils sont un facteur de divertissement spécifique à la soirée. Des biens relationnels internes, connaissant des suites à la soirée en établissement de nuit, peuvent devenir externalisés, dans des liens de séduction, d'amitié, voire des deux. Il peut s'agir de suites de séduction, allant du "*coup d'un soir*", c'est à dire une relation (sexuelle) immédiatement à la suite de la soirée et ne se reproduisant pas, à l'engagement d'une relation durable. Il peut aussi s'agir de suites amicales, allant d'un "*after*" à la construction de nouvelles ramifications de réseau, ravivées de jour par des rencontres ultérieures.

En établissements de nuit la jalousie relationnelle est l'un des deux vecteurs principaux de conflits allant à l'affrontement physique, au même titre que la propriété de l'alcool, volé ou renversé. Les deux situations présentées montrent des confrontations de jalousie dans la même soirée, l'une entre hétérosexuels, l'autre entre homosexuelles :

Il y a deux amorces de bagarres près de l'entrée, au niveau des banquettes. La première a lieu au niveau d'un groupe d'une douzaine de clients, où un jeune homme s'est assis à côté de la copine d'un des gars du groupe, lorsque la plupart étaient partis. Cela n'a pas plu au copain de cette dernière lorsqu'il est revenu, y voyant une tentative de « *drague* » de la part de l'intrus. Ce dernier lui aurait répondu qu'il n'avait pas à s'énerver pour ça, puis le copain, estimant l'avoir surpris en tort, l'aurait poussé. Je suis arrivé lorsque le client accusé le poussait des deux mains en retour et que l'autre levait le poing, moment où mon collègue est tombé dessus et l'a immobilisé d'une « *clef de bras* », tandis qu'un second videur s'interposait.
Pendant ce temps je cherche à en savoir plus pour ne pas sortir les deux pour rien. Je demande au barman, il me dit qu'il n'a rien vu. Je vais voir Robert qui voyait d'un œil de là où il se trouvait, pour lui demander s'il les connaît. Il me dit qu'il voyait juste du mouvement, mais me montre deux habitués au bar qu'il connaît bien et me dit d'aller les voir. Ces derniers m'expliquent comment cela s'est passé, que la cliente l'a pas du tout dégagé et qu'elle lui a même servi un verre. Cela me permet de remettre les choses en place, du coup c'est le client qui a poussé l'autre qui reste dehors, et celui que mes collègues avaient sorti qui rentre de nouveau. Il n'y est pour rien. La copine du client expulsé et ses amis protestent et tentent de le récupérer. Nous ne transigeons pas. Ils n'ont qu'à sortir si cela les dérange, après tout. Ils restent et elle aussi, alors qu'il s'agit de son copain. Du coup nous nous sommes retrouvés à sortir son copain jaloux, qui est ulcéré dehors, alors qu'il semblerait bien que ce soit elle qui ait invité le jeune homme à leur table.

Mais si ces situations concernent hommes comme femmes, de nos observations elle semble la cause première des rixes entre femmes :
Une seconde bagarre au niveau de la banquette voisine. Une cliente s'y jette sur une autre, elles tombent des marches et se roulent par terre en se griffant le visage et en se mettant des « *droites* ». Mes collègues ne savent pas par quel bout les prendre tant elles s'agitent. La première, s'étant jetée dessus, tente littéralement de crever les yeux à l'autre. Chacun finit par en agripper une et les « *sortir* », cela continue tout naturellement dehors. Une troisième vient me voir pendant ce temps, une habituée. Elle m'explique que celle qui s'est jetée sur l'autre est son amie, mais que l'autre est l'ex de sa copine qui est dans la discothèque. Bref, deux histoires de conjoint.e.s et de jalousie qui tournent mal, une hétéro, une lesbienne.
(Og. Compl-20, discothèque le « Quai » _C.4_Nuit prél N°5._Oc.20_E.5._Sam_07/06/14)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

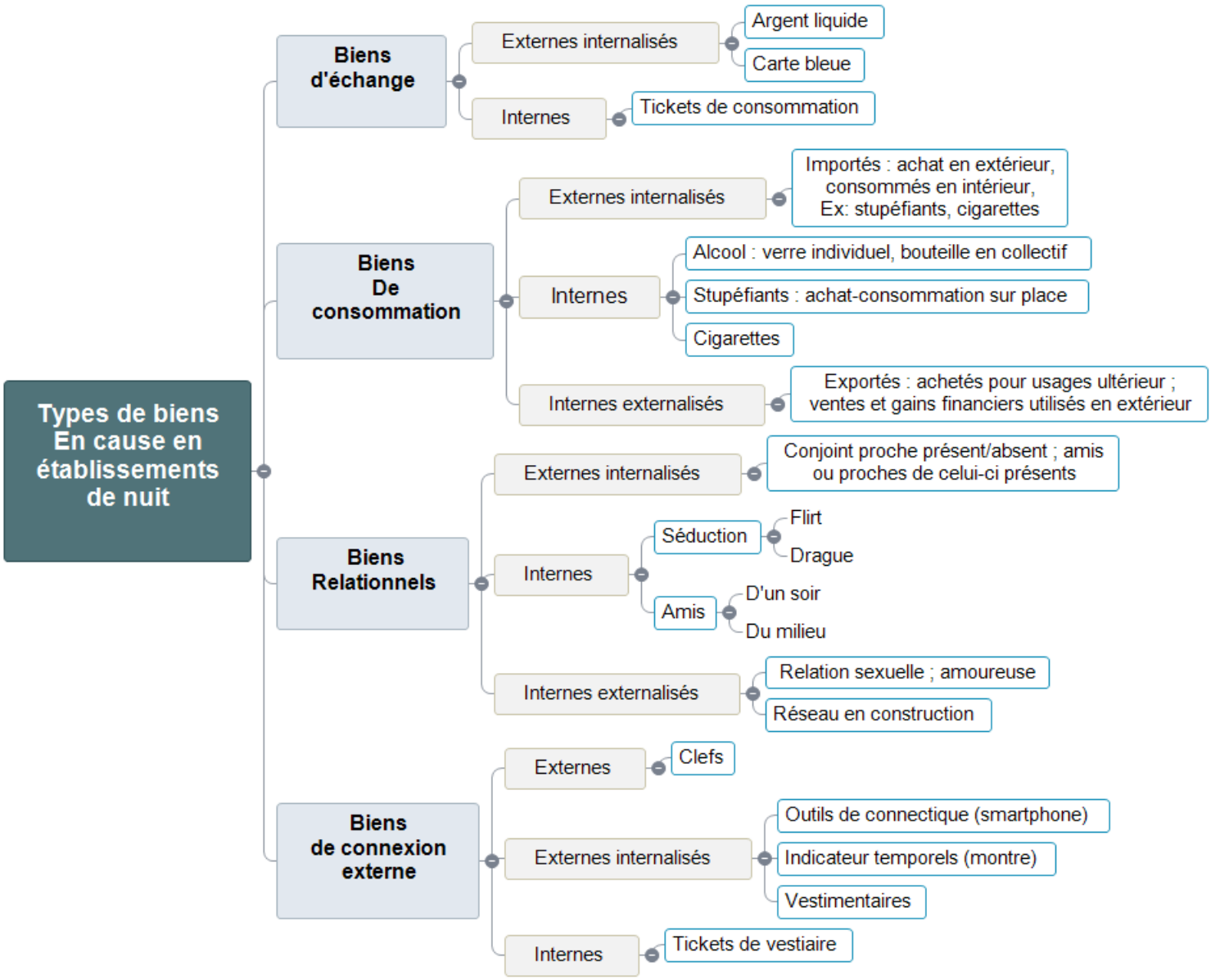

Figure 43 : Schéma des biens en cause en établissements de nuit

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ B. Intentionnalité et provocation

La notion d'intentionnalité et les modalités de la provocation sont des fenêtres d'analyse de l'engagement de la bagarre et de la rixe (a), il est alors essentiel de cerner les moteurs de la provocation à l'affrontement brutal comme preuve de son caractère, voire comme test de soi et de l'adversaire (b).

a. Modalités de la provocation

Nous avons vu que l'intention tient une place importante dans le ressenti d'agression. Un conflit de génération intentionnelle est destiné à ne pas laisser place à l'ambiguïté, l'acteur qui le déclenche est un provocateur. Il est intéressant de noter qu'au sens large une provocation est la recherche d'une réaction. Sur notre terrain, elle a été repérée sous les trois connotations de la provocation de séduction, de la provocation conflictuelle, et de la provocation indirecte du défi d'action risqué (incluant le défi de provoquer à la séduction ou de provoquer au conflit). Nous nous focalisons ici sur les provocations cherchant à déclencher le sentiment d'agression. Agression et provocation doivent alors être analysées de concert. Le provocateur cherche à rompre l'ordre d'interaction pour y insérer la scène conflictuelle, mobilisant un protocole de provocation exprimé par le rituel de provocation concordant. La dualité provocation-réponse proportionnée estimable normalise l'ordre d'interaction du conflit, de manière à limiter les dégâts sociaux et physiques. Un individu provocateur estime savoir à quelle réponse s'attendre, tandis qu'un individu provoqué estime savoir dans quelle mesure il lui est permis, mais aussi imposé, de répondre sans transgresser la norme. Les provocations sont donc des attitudes discursives physiques et morales volontairement infamantes, qui, pour être sûr de bien être reçues, répondent de rituels d'interaction.

Il est des provocations qui sont incontournables et il est possible de combiner différentes modalités de provocations de manière à totalement humilier. De toutes les provocations à l'intention de l'enquêteur observées, celle-ci nous a semblée la plus équivoque :

Juste après avoir sorti un client m'ayant bien énervé, je passe par le vestiaire, m'arrête quelques secondes pour me calmer, souffle un grand coup, quand un autre client se dirigeant vers la sortie me touche le visage, ou plutôt me tapote la joue, avec un air supérieur. Je manque de lui mettre une « *tarte* » réflexe. Il fait un pas vers la sortie, je le regarde, perplexe, sentant la jauge de colère qui monte en moi. Je suis figé, en train de me demander comment réagir. Il fait un nouveau pas, je tourne au ralenti. Avec un sourire narquois, il me dit :
— *Ta maman t'attend dehors, elle arrête pas de t'appeler… la pute.*
Tout en franchissant le seuil de la porte. Chez moi les insultes à la famille sont un mot clef qui a tendance à me mettre hors de moi, comme chez la plupart de mes collègues, en fait. Mon sang ne fait qu'un tour, je sens mon inspiration qui dure une éternité, je n'ai qu'une envie, lui briser les genoux. Si je relâche mon souffle, je bondis d'un coup, mais je le tiens. J'ai la clairvoyance de regarder à gauche, voir les témoins, à droite, voir la caméra, en haut. Il est en train de franchir le seuil de la porte, il est encore temps, en trois pas je peux me libérer. Il est en train de franchir la porte, son ami devant lui, ils sont tout contents. Je finis de souffler, je regarde le mur devant

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

moi, j'ai envie de massacrer quelqu'un. On aurait été dehors, en ville, je lui aurais mis ma main dans la « *gueule* ». Cela me met bien, bien, les nerfs... bel enchaînement de situations !
[Og.10_C.1_S.3_Oc.10_E.12._Sa_20/12/14]

Une provocation appelle à une réponse et est souvent suivie jusqu'à obtenir un résultat de réplique. Cette suite connaît des paliers d'intensité constituant des appels et réponses relativement prévisibles. L'intériorisation des normes sociales étant propre à chacun, le provocateur cherche les limites du provoqué jusqu'à le contraindre à une action décidée. Une personne se sentant provoquée dira de quelqu'un qu'il le "*cherche*". Il ne s'agit cependant que d'estimations relatives à la situation et aux acteurs, donc à la compréhension de la situation et des positions réciproques des acteurs. Un conflit s'ancre dans une incertitude partielle. La part d'incertitude véhiculée dans le conflit focalise l'attention et la concentration des équipes du public. En établissements de nuit et aux abords, plus cette part d'incertitude est forte aux yeux de celui-ci, plus son intérêt pour la scène et sa résolution sont forts, jusqu'à dépasser l'intérêt pour la représentation globale de la soirée.

Je vois une petite accroche, de loin. Les clients s' « *aboient* » dessus, se taisent quelques secondes, un pousse l'autre, mais s'est arrêté avant l'échange de coup. Les deux protagonistes se font expulser par mes collègues à côté, je n'ai pas à intervenir.
(Og.1_C.1_S.1_Oc.1_E.16._Je_04/12/14)

Il s'agit bien d'un rituel avec toute sa dimension culturelle puisque cette provocation peut ne pas être perçue si l'acteur à qui elle s'adresse ne répond pas des mêmes codes sociaux et qu'à l'inverse, un individu peut voir un provocateur chez un "malheureux" qui ignorera simplement d'autres sens possibles apposés à son action. La provocation est alors impactée par le public environnant, qui risque d'éclairer les cadres, augmentant tout à la fois les probabilités de perception de la démarche de provocation, ou, à l'inverse, euphémisant le sens de la provocation en rappelant le décalage d'intention. Le public peut cependant lui aussi faire des erreurs et ce mécanisme d'intrusion du public comporte un risque de génération de conflits accidentels. Il peut en effet arriver que l'assistance signifie à l'acteur qu'il a été provoqué, alors que cela n'avait pas nécessairement été l'intention du "provocateur malgré lui", comme par un " *t'as vu comment il t'a regardé ?!* ". Une fois que les réactions de l'assistance auront signifié à l'acteur qu'il est bien provoqué, le conflit pourra alors débuter. Il est très fréquent, durant les conflits, que la personne se sentant lésée mobilise l'assistance, ne serait-ce qu'en faisant un tour d'horizon marqué, souligné d'un regard d'interpellation.

S'il est possible de provoquer verbalement de manière diffuse et induite, les insultes sont des souillures symboliques spécifiquement qualifiés culturellement permettant un effet

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de provocation quasi certain. À l'esprit du provocateur, les insultes, qu'il s'agisse de propos ou d'attitudes, ne peuvent souffrir d'une mauvaise interprétation par le récepteur, s'il partage les mêmes repères culturels. Cependant, si, partageant les mêmes repères, il n'est pas possible de ne pas se savoir insulté, il est possible de ne pas en faire cas, soit que l'on ne se sente pas insulté, soit que l'insulte ne mérite pas d'être relevée. Les insultes, visant à faire perdre la face, sont souvent à destination globale, exprimées avec une portée théâtrale, calculées pour mobiliser l'assistance et générer une honte publique chez l'individu ou le regroupement ciblé, assurant une réponse par pression sociale. Ces provocations ont une inéluctabilité forte, elles ont une intensité telle que le provocateur ne peut se rétracter ou mobiliser l'argument d'une mauvaise interprétation de la volonté de provocation comme vecteur de fuite.

Ces provocations démonstratives par des élévations de la voix ou de grands gestes peuvent s'accompagner de souillures physiques, affectant la face en posant directement une marque, comme par le crachat ou le contenu jeté d'un verre, les deux situations types en établissements de nuit. Une fois sa tenue souillée, la personne ne peut continuer le processus de la soirée sans marquer une rupture, elle doit se changer :

Kamel sort furieux après un client mais est retenu par des amis. Un mec, un « *gamin de vingt ans* », lui a craché dessus alors qu'il « *parlait à une fille* ». Je dois le calmer. Il est en train de le chercher. Je le retiens, on parle du respect, il finit par redescendre en température.

(Og.77_C.3_S.7_Oc.27_E.16._Ven_17/04/15_02h50)

Une bagarre se déclenche au « *carré* » de l'entrée. Je suis arrivé trop tard, un client et son ami se sont clairement fait jeter un verre dessus. Il y a eu un échange de « *droites* », mais je ne saurais jamais vraiment qui a fait quoi. Je sors un autre client, clairement agressif, que tout le monde me montre, mais la tension perdurera toute la soirée.

(Og.11_C.1_S.4_Oc.11_E.15._Ve_26/12/14_04h30)

L'accepter sans marquer une réaction de défense c'est montrer que la personne fait peu cas de son intégrité physique et morale, et c'est risquer de perdre la face, ce qui peut être fatal pour un agent de sécurité :

Je suis seul devant l'accès VIP. La soirée se passe tranquillement, bien que la tension soit constante. Les gens sont pressants, comme toujours, mais un petit attroupement de dix-quinze festivaliers commence à se faire, assez pour que cela puisse devenir pénible à gérer. D'autres s'amusent ici et là mais pourraient vite s'en mêler par solidarité. Cela commence à être dangereux. Une festivalière, qui a déjà essayé de rentrer plusieurs fois, revient insister, de manière désagréable, avec la volonté d'être méchante et de blesser. Elle doit avoir dans les vingt ans, un mètre soixante, elle se moque de moi avec sa pinte à la main, se rapprochant le plus possible de moi, exhortant les autres derrières à faire de même. Elle brise tout le respect en m'insultant et rigolant en même temps. Si je laisse faire, cela risque de faire tâche d'huile et de mal tourner pour moi, d'autant que les autres, bien saouls, commencent à faire de même et ne pas me prendre au sérieux. Ils commencent à pousser, au degré où je suis obligé de mettre mes mains en avant. Ils veulent forcer le passage, ça devient « *chaud* ». Elle est contente de son effet, je commence à m'énerver :
— *Toi tu t'avances encore, tu voles !*
Elle ne me prend résolument pas au sérieux :
— *De toute façon, tu ferais rien à une fille, gros con, haha, on tape pas une fille ! Tu vas faire quoi ?!*
Les gens derrière rient, la tension est très forte, je sens qu'il ne faudrait pas grand chose pour que cela dégénère. Je dois calmer ça tout de suite, mais… elle s'avance d'un demi-pas et me jette sa pinte de bière en pleine figure :
— *Et là, tu fais quoi ?!*
Je suis trempé. Je la regarde cinq bonnes secondes, elle est hilare. C'est l'instant décisif. Derrière, tout le monde me regarde. Si je ne fais rien, ça va « partir en *vrille* ». Je tente de garder mon calme, mais elle a atteint ma limite :
—*Le respect c'est pas pour les chiens.* (Elle rit.) *Dégage ou j't'éclate !*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Elle rit et tente de s'avancer en poussant. Je l'attrape de la main droite puis de la gauche et la projette de toutes mes forces dans le grillage à droite. Elle vole bien à deux mètres. Les gens se taisent d'un coup, une grosse rupture. Tout le monde est choqué, mais personne n'intervient contre moi, énervé j'élève la voix :
— C'est bon, vous êtes contents, qui en veut une ?!
Ils me regardent comme des enfants qu'on gronde, certains se disent même entre eux que j'ai raison, qu'elle a abusé. Sa copine me regarde de travers mais ne me dit rien, elle la relève et l'emmène au loin avec elle.
(Carnet préliminaire, Festival, Mai 2010)

A l'opposé, une provocation peut être à destination ciblée, de manière à ne heurter qu'une personne ou un groupe spécifique en cherchant à éviter de mobiliser le public. Une insulte issue d'une culture communautaire restreinte pourra ne pas être saisie par d'autres, permettant une attaque ciblée. Discrète, une insulte ciblée pourra viser à faire sortir un individu ou regroupement de ses gonds sans raison apparente. Cette réaction de l'adversaire permettra au provocateur de lui faire perdre la face en arguant d'une réaction injustifiée et disproportionnée, en prétendant que l'individu provoqué est irrationnel. L'assistance essaiera alors souvent de raisonner l'adversaire sans avoir idée de ce qui l'a réellement énervé, ce qui ne l'en énervera que davantage.

Le caractère furtif et l'aspect discret du regard permettent au choix de le dissimuler ou de le rendre perceptible par des tiers, en faisant l'expression discursive la plus discrète pour enclencher une provocation ciblée et le "*il m'a mal regardé*" reste un des principaux arguments de justification de conflits, souvent corrélé à un "*il m'a manqué de respect !* ". Le regard est un canal qui peut amener des modalisations à l'échange au même titre que la conversation verbale ou que l'expression gestuelle et posturale. Il est difficile de les percevoir si l'on n'y prête pas attention. À l'encontre de l'agent il est mobilisé par tous ceux qui le reconnaissent comme un élément représentant l'autorité avec qui ils ont envie de "jouer", qu'ils veulent "tester". Un échange de regards peut dégénérer, les volontés s'y affrontent et les potentiels s'y jaugent. Ces provocations ne génèrent pas nécessairement d'affrontement physique immédiat mais placent une ancre cognitive de part et d'autre entre le provoqué et l'adversaire, plaçant un puissant facteur de résurgence qui donnera souvent des suites à rebours.

Deux clients descendent, un autre monte. Un des deux qui descendent regarde celui qui monte :
— Quoi, qu'est ce qu'il y a ?!
Il cherche clairement la bagarre. Ils se croisent, l'autre remonte, indifférent, me regardant en haussant les épaules.
(Og.11_C.1_S.4_Oc.11_E.5._Ve_26/12/14_01h50)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les déclinaisons de regards de provocation à la bagarre ont été observées des centaines de fois. Dans cet idiome de provocation qui revêt quantité de forme, l'une d'entre elle attire spécifiquement notre attention, les regards de provocation mobilisés dans les confrontations de duel que nous nommons ici des bagarres sportives. Elles sont une configuration impliquant une reconnaissance de l'autre comme d'un adversaire "méritant", reconnu comme aillant la valeur nécessaire pour relever le défi. Le regard de provocation à la bagarre sportive est bien spécifique, tirant souvent vers un très léger sourire marquant le défi, commençant à tenter d'écraser l'autre par un duel de "contact" oculaire. Après quelques secondes il s'accompagne souvent d'un haussement de sourcil furtif ou d'un lever de menton qui interroge "*alors ? Tu vas oser ?*". Confortant une forme de jeu. Un jeu autour de l'agressivité et des limites de l'un et de l'autre. Ce regard est appuyé pour être lisible, volontairement sur-joué pour être explicite comme élément de dialogue. L'adversaire doit en relever le sens et y répondre, soit en fuyant, soit en relevant le défi. La phase discursive du regard est une des parts du plaisir de la confrontation de la bagarre sportive. Les observations ont montré que sur les terrains enquêtés ces regards répondent à des codes communs, interprétables de tous comme des provocations, au degré où il est possible de jouer à faire semblant de se provoquer par un regard dont on dira même parfois à la suite qu'il s'agissait d'une plaisanterie, par nécessité de confirmation, tant le regard a force de provocation.

Phase 1 d'une bagarre sportive : le regard de provocation

Une discothèque, un vendredi, un peu plus de une heure du matin, le premier rush. L'ambiance monte doucement à la Loco. Je tourne en salle, fais un tour vers le couloir, le vestiaire, la routine. Mon collègue est bien campé là, à vérifier que tout se passe bien, me jetant un regard sympathique entendu au passage.
Ça va, ça vient, un groupe vient d'ailleurs de poser ses affaires. C'est alors que, tandis que je repars vers ma salle, l'un des clients soutient mon regard. Un mètre soixante-dix, costaud, rasé sur les côtés, coupé court sur le dessus du crâne, portant une chemise foncée, l'air on ne peut plus sûr de lui. Un peu trop. Il accroche ses yeux aux miens, une seconde, une bonne seconde, deux secondes. Une seconde de trop, et avec un léger plissement des yeux. Ce regard si caractéristique, qui sonne comme un défi. Tout juste consciemment, là où j'aurais pu détourner le mien, je le soutiens d'une seconde ou d'un instant de plus. Là où j'aurais de nouveau pu modifier l'échange, je plisse les yeux à mon tour. Un plissement d'yeux entre le rire narquois, la complicité et l'intimidation, identique au sien.
Je ressens une légère excitation. Un regard qui veut dire tour à tour « *j'ai envie de m'amuser* », « *je te reconnais* », et « *je n'ai pas peur de toi* ». Un regard qui peut aller du « *je suis là* », « *ce n'est pas ton territoire* » au « *je vais te péter la gueule* », « *je vais te manger* ». On n'en est pas encore là, tirant plus vers le « *je ne reconnais pas ton autorité sur ce territoire* » pour lui et le « *vas-y, essaie seulement* », pour moi. Sans aucun autre mouvement perceptible de part et d'autre, pas même un frémissement des lèvres, rien de perceptible de l'extérieur. Sans une certaine attention on aurait pu y voir un simple sourire. Un défi a pourtant été lancé et relevé.
Ces regards littéralement sur-joués, j'en ai l'habitude, mais malgré mon renvoi de regard sincère, je me dis que ça n'ira sans doute ici pas plus loin. Je me dis qu'il voulait simplement me signifier « *je suis là, méfie-toi* ».
(Carnet 5, La Loco, Bagarre sportive, phase 1, Janvier-Avril 2009)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Ces regards précèdent souvent les bagarres viriles, au sens de "*duels de mâles*", où un homme se doit de relever le défi, sans quoi il aura courbé l'échine dès le départ. Ils ne sont cependant en aucun cas purement masculins, les femmes en usent même davantage. Pour un homme, ces regards engagent un risque physique, mais les femmes, n'étant pas contraintes à une mise en scène de brutalités physiques normalisée pour la défense de leur honneur, peuvent jouer de regards de provocation envers un homme en public, dans le cadre des établissements de nuit enquêtés et de leurs abords, sans avoir à craindre de coups[109]. Ces regards de défi ont aussi été observés de manière très fréquente entre femmes, mais semblent mener à une autre forme de duels, y répondent notamment par la mise en scène de soi et la parade d'apparat, et non par la mise en scène de soi et la parade brutale, comme le font les hommes. Cette dimension où les protagonistes ne sont pas obligés d'en arriver à l'affrontement brutal fait que l'observateur attentif relèvera bien plus de ces regards chez la gente féminine, notamment entre les tablées et dans les regards croisés entre la piste de danse et les abords, dans une véritable guerre froide.

Indiquons ici même rapidement que toute une mythologie se développe autour du jeu de regards dans les imaginaires martiaux. Le *Hakka* néo zélandais, comme observé dans une bagarre aux abords du "*Galion*" (Og.64_C.2_S.9_Oc.34_Di_29/03/15), manifeste le paroxysme démonstratif de ces regards de duel, qui se retrouvent aussi à diverses intensités dans les pratiques martiales, s'observant entre deux compères s'apprêtant à faire du *sparring* ou bien à exécuter un exercice ensemble. Les représentations cinématographiques permettent de se faire une idée du regard type de manière caricaturale, car ils doivent être compréhensibles de tous, et donc clairement éclairer le cadre. Il est possible d'y isoler ces regards au début de chaque scène de combat/bagarre, fussent-ils très discrets, comme un simple plissement de la commissure des yeux. Ces regards en sont parfois devenus emblématiques d'une mise en scène dans un style dont ils sont devenus une caractéristique spécifique du duel comme les films de Kurozawa, bien illustré par les "regards silencieux" du film « *Les sept samouraïs* » (Kurozawa, 1954) ou dans les westerns, comme avec la scène de duel de regard de « *Il était une fois dans l'ouest* » (Leone, 1968).

---

[109] Il est essentiel de noter qu'il s'agit d'une analyse limitée à nos données, liées à des observations réalisées dans des lieux publics et spécifiquement dans le cas des établissements de nuit enquêtés. La clientèle et les agents viendront y défendre une femme qui se ferait frapper par un homme. Il est très probable que ce genre de regard, dans l'intimité, puisse engager des brutalités conjugales. Il est autant probable que cela puisse aussi être le cas dans d'autres situations publiques, voire même que des hommes interviennent pour punir une femme qui aurait ce comportement. Nous préciserons en conclusion de thèse que ces brutalités dans d'autres référentiels d'intimité ou de culture de la violence, qui ne doivent en aucun cas être minimisées, feront parties de nos champs de questionnements ultérieurs.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Un agent de sécurité en établissements de nuit ne peut sous-estimer l'importance de ces regards et s'adressant à un client il doit impérativement les mémoriser pour prévenir une rémanence. Il doit savoir réagir, savoir les lire et y répondre de manière proportionnée. Savoir le soutenir et s'en détourner est une des clefs du métier. Baisser les yeux serait, en effet, un aveu de faiblesse fatal au bon exercice de sa fonction. L'agent de sécurité doit savoir "*désamorcer*" ces regards en imposant le respect ou la complicité sans insulter ou tenter le test qui pourrait dégénérer en bagarre. Les conflits débutent souvent par un regard de réponse manifestant ce qui est perçu comme un excès de crainte ou un excès de confiance en soi. La maîtrise de l'équilibre des duels de regards est une compétence faisant partie du fait de "*savoir se battre*" bien plus que de savoir porter un coup. C'est une compétence permettant d'évaluer les dangers, de désamorcer les conflits, mais aussi, une fois la bagarre engagée, de déstabiliser, de faire passer la première attaque ou d'affaiblir celle de l'autre et de prendre l'initiative. Elle peut aussi être mobilisée pour transformer le rapport conflictuel en lien amical, une réponse proportionnée et attendue peut, en effet, faire naître un lien de reconnaissance réciproque, effaçant la sensation de domination pour la transformer en une sensation de respect, si ce n'est de complicité.

b. Le gain de caractère et le test comme moteurs de la provocation et de l'affrontement

Une provocation peut être motivée par des facteurs extrinsèques, comme une provocation de défi lancée par des tiers, qu'elle soit directe et verbalisée ou indirecte par pressions, mais aussi par des facteurs intrinsèques. Certaines provocations sont motivées par l'acte de test, que ce soit un test de présence, dans la recherche d'une confrontation discours contre discours, ou par un test d'aptitudes physiques, dans la recherche de la confrontation corps contre corps. Les tests de présence sont avant tout centrés sur la phase discursive, ils sont des affrontements d'*ego* où le provocateur veut assurer et s'assurer la valeur de sa présence dans un rapport de domination. Il s'agit d'un affrontement des volontés comportant souvent une importante part de bluff, le provocateur testant la tension entre les limites de l'autre et les siennes. C'est davantage une aptitude morale, une force de caractère, qu'une aptitude physique qui est testée, le provocateur cherchant une faille dans la détermination de l'autre. Il peut aussi arriver que le provocateur cherche à dominer en testant les limites rationnelles légales de l'autre, en testant s'il sera capable de les transgresser par une action brutale. Une faille morale pourra être interprétée comme une faille physique, et le provocateur

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

pourra être tenté de se risquer au test physique pour totalement asseoir son test de domination. Sur le plan discursif physique ces provocations peuvent s'adjoindre d'attitudes d'intimidation comme une pénétration de la sphère personnelle, allant jusqu'au "*tête contre tête*" et des poussées ou des petites claques.

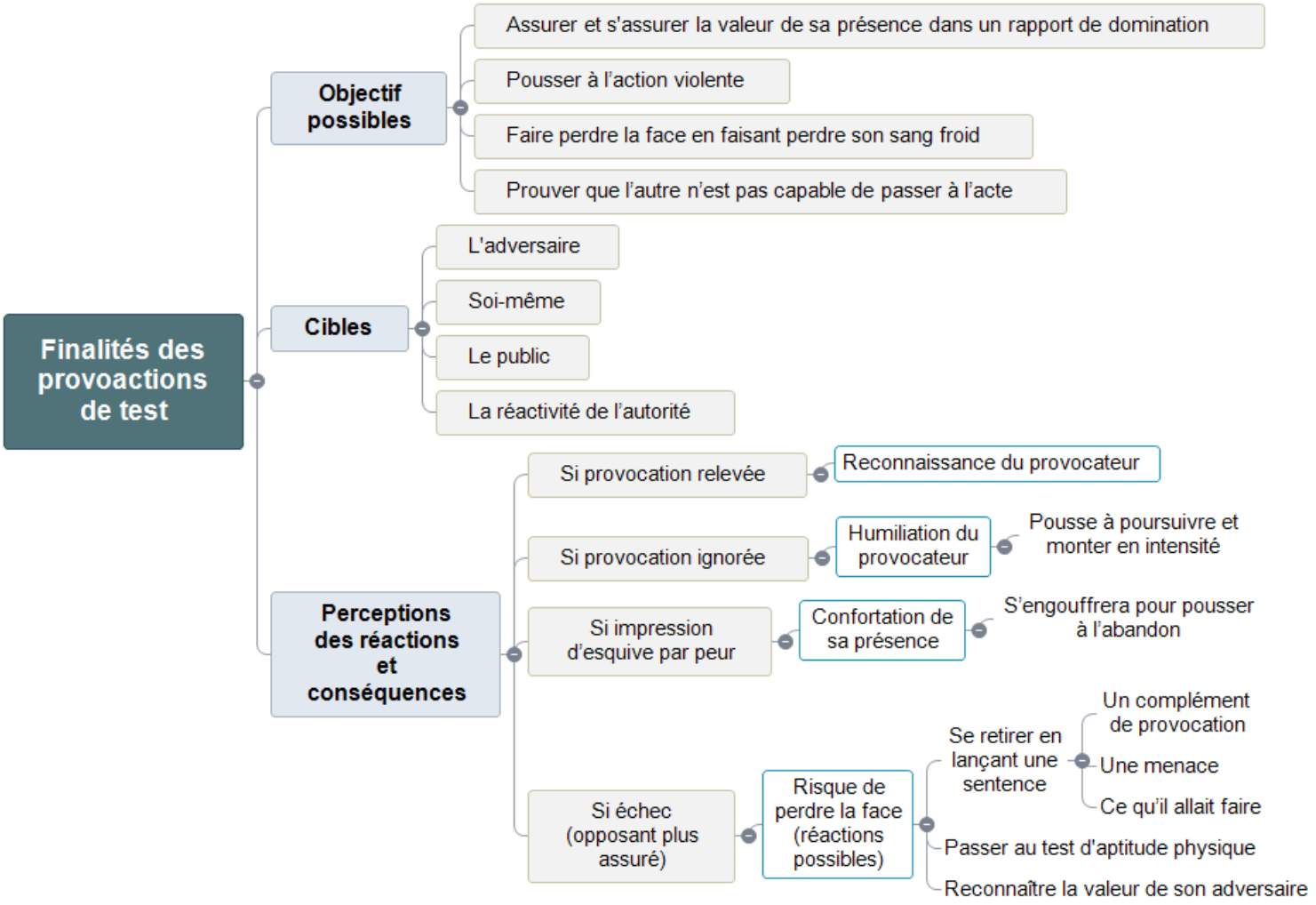

Figure 44 : Schéma des finalités des provocations de test

Si ces tests peuvent aller jusqu'à l'échange de coups, le coup manifeste la fin du test. Il s'agit d'un jeu avec la frontière du passage à l'action brutale. L'objectif peut être de faire passer l'autre à une action violente, lui faire perdre la face en lui faisant perdre son sang froid et en montrant qu'il n'est pas maître de lui-même, ou, à l'inverse, de prouver qu'il n'est pas capable de passer à l'acte. En relevant la provocation l'adversaire reconnaît la présence du provocateur, là où il l'humilie en l'ignorant, ce qui poussera le provocateur non seulement à

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

continuer, mais à monter d'un cran dans l'intensité de l'ordre d'interaction du rituel. Cependant si le provocateur sent que l'adversaire esquive par peur, il y verra une confortation de sa présence, dans laquelle il s'engouffrera pour le faire abandonner. Lorsque le provocateur échoue dans la provocation, face à un acteur à la présence et au jeu de mise en scène plus assurés, il a alors trois solutions pour ne pas perdre la face. Il peut soit :

- Se retirer en lançant une provocation à la volée.
- Passer au test physique.
- Reconnaître la valeur de son adversaire.

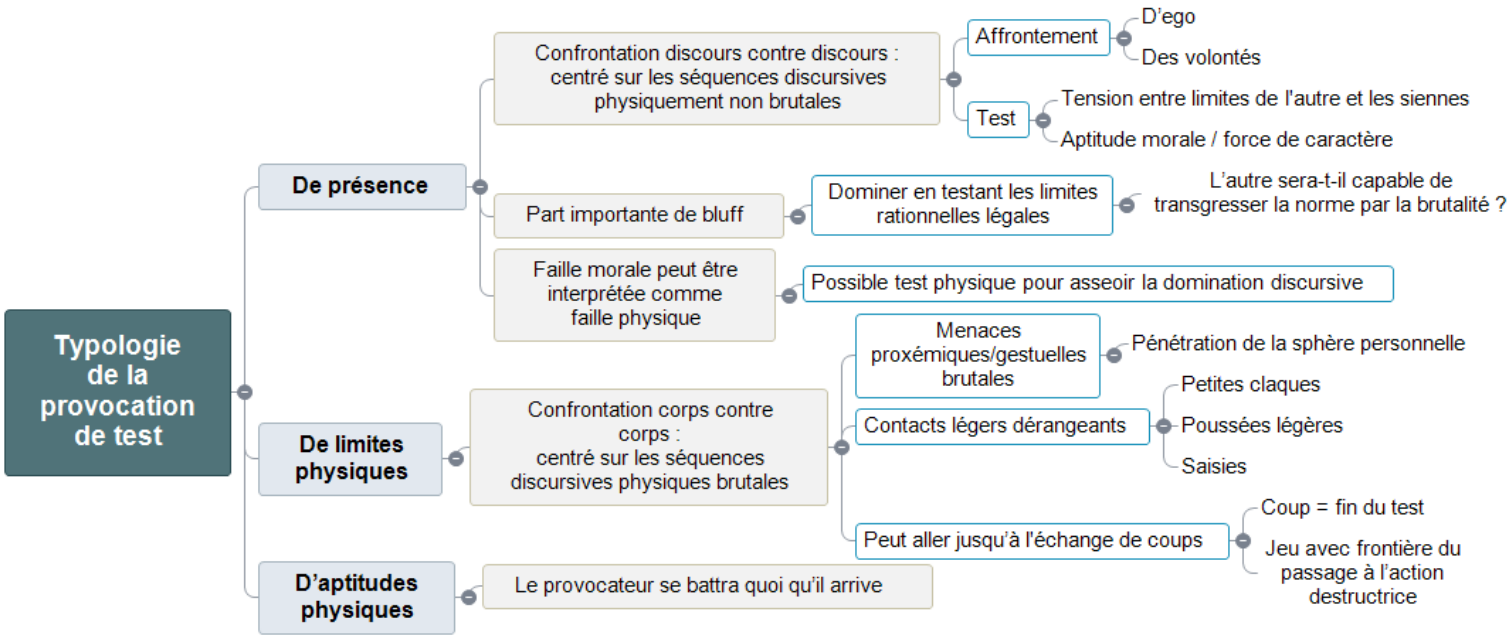

Figure 45 : Schéma de typologie de la provocation de test de présence, de limites physiques, et d'aptitudes physiques

Une provocation échouant peut donc mener à un rapprochement né d'une forme de respect. Les provocations de tests physiques engagent un provocateur qui ne cherche qu'à se battre et qui se battra quoi qu'il arrive, pourvu qu'il trouve l'adversaire qui corresponde à ses motivations. Les motivations sont aussi plurielles. Certains veulent autant tester l'adversaire qu'eux-mêmes, d'autres veulent aussi tester le public ou encore la réactivité de l'autorité. Dans son analyse de l'action, E. Goffman propose le déploiement d' « aptitudes primordiales » spécifiques nécessaires, s'acquérant par l'entraînement et les situations intermédiaires hors action réellement dangereuses ; ces aptitudes ne se révèleraient pleinement qu'en situation critique par une prise de conscience du danger réel (Goffman, 1974, 176-177 [1967, 215-

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

216]). Le « caractère » (*character*) serait l'aptitude à « rester digne et ferme » face à un coup soudain (p. 178 [V.ang : 217])110. Les différentes formes de « courage » se manifesteraient par « l'aptitude à envisager un danger immédiat sans pour autant dévier de la ligne de conduite qui le fait naître », là où le « cran » (*gameness*) s'exprimerait par la capacité à s'en tenir opiniâtrement à une activité, par suite d'une détermination intime (p. 179). L'« intégrité » serait la propension à résister à la tentation et l'« esprit chevaleresque » serait la capacité de préserver les formes de la courtoisie dans un maintien de l'ordre cérémoniel qui doit être couteux (p. 180). Le « sang froid » serait la maîtrise de soi face à l'adversité et dans les rapports à autrui, la capacité d'accomplir des tâches physiques dans des circonstances fatales d'une façon réfléchie et maîtrisée, comportant « la présence d'esprit, faite de calme et d'agilité mentale » (pp. 182-186). Tout ceci peut s'opérer avec « dignité », consistant « à savoir préserver la bienséance de ses attitudes quoi qu'il en coûte » et avec « naturel », « la capacité d'apparaître devant un public sans embarras ni panique » (*Idem*). Nous retrouvons tous ces éléments dans le discours sur les bagarres et rixes.

Dans ce cadre, comme le propose E. Goffman, l'action pourrait être perçue comme une occasion de gain de caractère (p. 196). Rixes et bagarres en sont des occasions. Le caractère serait ce qui est « *caractéristique* » de la personne, « *Il s'agit d'attributs qui peuvent naître ou s'effondrer aux instants fatales* », et ces instants de redistribution donneraient une chance aux protagonistes de faire de nouveau « *quelque chose d'eux-mêmes* » (p. 197). E. Goffman conceptualise les duels pour la face pouvant se tenir dans tout échange comme étant des « *assauts de caractères* » (p. 198). Selon lui il existerait différents types de fins, qui pourraient être des fins « *matérielles manifestes* », mais aussi des « *gains de caractère* ». Ainsi, les deux camps peuvent s'estimer victorieux (p. 205). Il nomme cette dimension la « *caractérologie* » de l'assaut, qui engagerait la victoire ou la défaite :

> « *L'assaut engagé, les adversaires peuvent déployer leur caractère de diverses façons, avec un résultat final qui n'est pas nécessairement différent de zéro. Il arrive que l'une des parties essuie une défaite sans appel du point de vue des qualités de caractère : l'individu révèle qu'il n'a fait que bluffer, et qu'il n'est pas vraiment prêt à aller au bout de ses actes en dépit des menaces ; ou bien ses nerfs*

---

110 Chez E. Goffman, le terme de « *caractère* », « *character* », est mobilisé de manière beaucoup plus ambigue que dans la traduction d'A. Khim, entre courage et personnage. Le paragraphe suivant exprime la connection entre les deux dimensions du concept : « *These capacities (or lack of them) for standing correct and steady in face of sudden pressures are crucial ; they do not specify the activity of the individual, but how he will managehimself in his activity. I will refer to these maintenance properties as an aspect of the individual's character. Evidence of incapacity to behave effectively and correctly under the stress of fatefulness is a sign of weak character. He who manifests average, expected ability does not seem to be judged sharply in terms of character. Evidence of marked capacity to maintain full self control when the chips are down – whether exerted in regard to moral temptation or task performance – is a sign of strong character* » (p. 217).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> *craquent, il s'enfuit la queue basse, et laisse confortablement son adversaire en position de n'avoir pas à démontrer à quel point il était disposé à conduire l'assaut ; ou bien encore, il s'effondre dans la lutte, s'humilie et implore grâce ; il détruit alors son statut d'homme de caractère, et n'est plus digne qu'on l'attaque. D'autre part, les deux parties peuvent voir leur honneur et leur force de caractère confirmés à l'issue du combat, résultat auquel tendaient soigneusement les duels en règle, qui, réussite remarquable, évitaient aussi le plus souvent les blessures. Il est enfin possible que les deux parties perdent, ou que l'une gagne fort peu* ». (p. 203)

Il est cependant essentiel de préciser que résister à la brutalité peut être honorable dans certaines situations où l'agresseur peut alors être taxé d' « *immaturité* » (p. 212). Il est alors possible de faire preuve de caractère sans se montrer héroïque. Les « *gens prudents* », alors contraints de se départir de la preuve d'attitudes valorisées, peuvent même y trouver une autre manière de se valoriser en inversant les valeurs (p. 217). Un adversaire dominé pourra aussi faire preuve de caractère en s'auto-disciplinant et en acceptant la défaite « *avec élégance* » (pp. 189-191). À l'inverse, il pourra s'humilier en persévérant dans son erreur, il lui sera alors dit de "*se respecter*", ou même de se comporter avec "*dignité*".

E. Goffman souligne qu'une défaillance de caractère, même une seule fois, puisse être fatale à la réputation (p. 193), et aussi qu'une fois la force de caractère prouvée, il ne soit pas nécessaire de la prouver à nouveau avant un certain temps (p. 194). Ainsi, pour un videur ou un portier, un client qui se comportera de manière indigne sera-t-il catalogué comme ayant fait preuve d'une défaillance de caractère jusqu'à ce qu'il fasse amende honorable, s'il lui en laisse la possibilité. Certains manquements sont trop importants pour pouvoir faire marche arrière. À l'inverse, un client ayant montré une force de caractère face à la provocation ou ayant montré un certain courage en venant prêter main forte à un membre du *staff*, ou même à un client en difficulté, n'aura plus à prouver sa valeur. Il en ira de même auprès des membres du *staff* et des habitués, et les frontières sont poreuses, aussi faire ses preuves auprès d'habitués ou d'un seul agent, c'est parfois gagner une réputation sur l'ensemble de l'établissement, tout comme faire aveu de faiblesse revient à risquer une diffamation généralisée. Il en va de même pour les agents de sécurité pour qui la démonstration d'un manque de caractère serait fatale sur le plan de la réputation professionnelle. À l'inverse, une action d'éclat suffira à lui assurer une réputation. Nous comprenons alors aisément l'importance que revêtent les postures dans le conflit.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

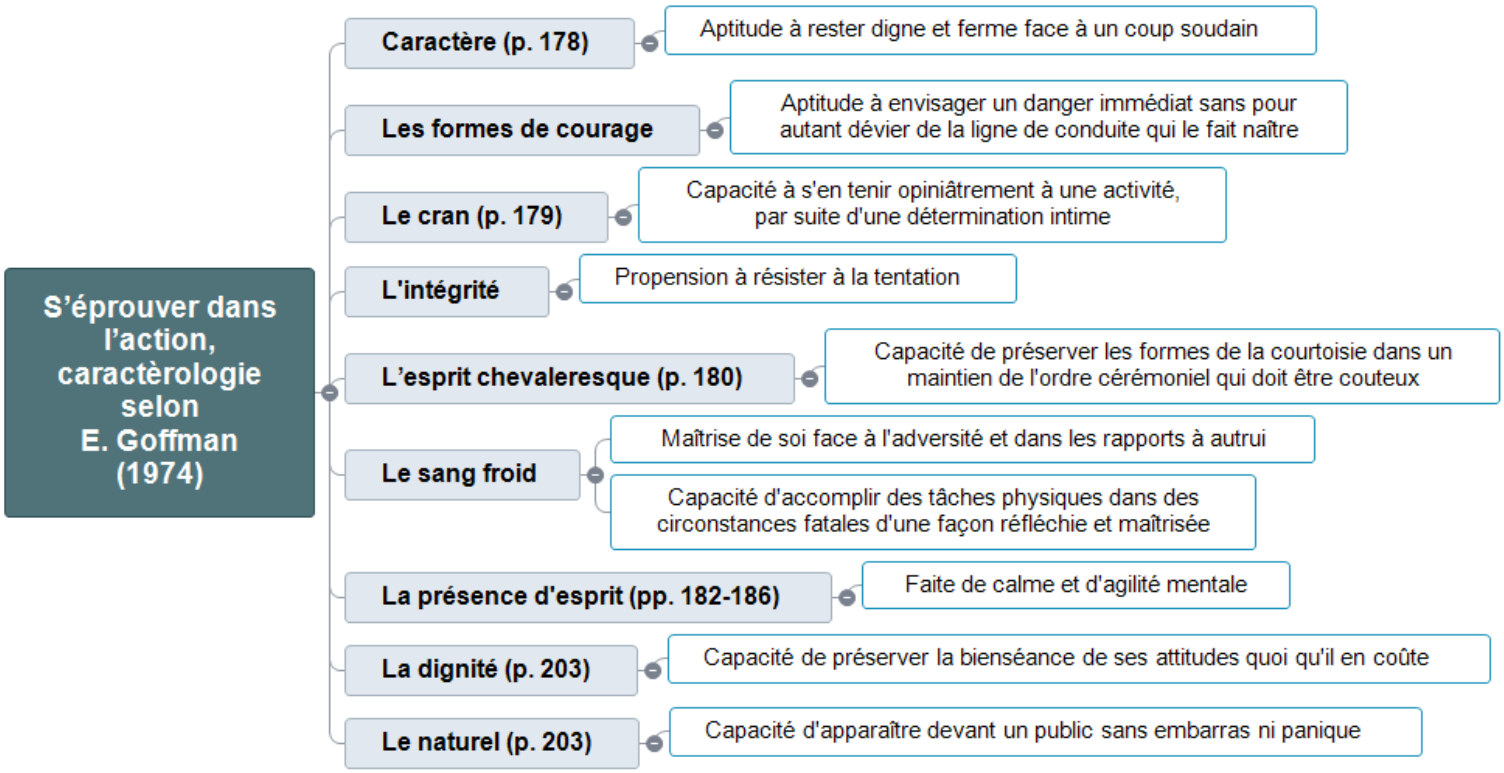

Figure 46 : Schéma conceptuel goffmanien n°2. Caractérologie

Les activités conflictuelles face-à-face montrant une dimension sportive, qu'il s'agisse de bagarre et rixes, relèvent clairement de l'« *assaut de caractère* » (*character contest*)[111] (Goffman, 1974, 198 [1967, 239]). Les provocations à la bagarre sportive mènent à des conflits confirmatifs d'un lien préexistant ou de construction d'un lien par un échange physique brutal ; elles sont une forme d'affrontement sportif. Ces confrontations sont un test physique d'inclusion dans le lien entre les individus, mais aussi parfois au groupe, dont certains ne reconnaissent leurs membres que lorsqu'ils sont capables d'engager leur intégrité physique, pour vérifier que l'adversaire n'a pas "*que de la gueule*". Il s'agit d'un affrontement recherché mais codifié, ne visant pas la destruction totale, bien que pouvant être très brutal. On y observe même parfois un respect post-affrontement, ou un des protagonistes restant dira de l'autre à des tiers qu'il s'est "*bien battu*", et le félicitera de tel ou tel mouvement ou aptitude

[111]La traduction proposée par E. Khim s'éloigne ici de l'armature théâtrale portée par E. Goffman. Dans ses autres ouvrages, ce dernier mobilise le terme de *character* dans son sens premier de « *personnage* ». L'expression est donc ici un jeu de mot, qui peut donc aussi être entendue comme une lutte/compétition, et plus largement une opposition pour le « *personnage* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

physique voir morale. Le commentateur se valorise ainsi par la même occasion en soulignant la valeur de son adversaire et donc la mesure du défi relevé.

Une représentation de bagarre sportive peut devenir une représentation de bagarre-festive lorsque les deux protagonistes y mettent du cœur et le font tous les deux avec la même intention, sans ressenti particulier. Il s'agit d'une bagarre pour le plaisir réciproque de se tester et de tester l'autre dépassant la seule recherche d'une performance. Ces bagarres festives surgissent souvent entre amis, membres de la même famille ou de la même communauté. Elles peuvent aussi se générer après un test de présence et une reconnaissance réciproque, la provocation physique est alors lancée avec un sourire plus ou moins marqué et devient un honneur. Relevée avec le sourire et menée dans les règles elle peut créer une complicité intime. Ces représentations de bagarres respectent un processus rituel d'action permettant le désengagement. Il s'agit cependant d'un test physique de puissance et de résistance, pour voir jusqu'où on peut aller, et les désengagements suivis de réengagements sont donc mis à l'honneur. Le bagarreur espère trouver un *alter-ego* qui ne s'esquivera pas, mais met un point d'honneur, en retour, à ne pas quitter l'engagement de manière "*sale*", il ne cherche pas à déshonorer son adversaire par une souillure discursive exprimée avec sincérité. Dans ce genre de situations, les provocations sont cyniques, elles ne cherchent pas à blesser mais à mettre en scène la représentation à deux de manière consciente. Il s'agit donc d'une forme de jeu. L'enquêteur a noté ces situations à plusieurs reprises dans ses observations préliminaires, et même y a participé à une dizaine de reprises. Les adversaires y jouent essentiellement d'alternance de poussées et de saisies. Ils peuvent, plus rarement, s'y frapper, mais de manière très alternée, permettant un échange franc. L'enquêteur a aussi pu en observer à plusieurs reprises entre frères et amis sur son terrain de thèse mais sans échange de coup. Il n'avait malheureusement alors pas envisagé de noter ces situations de jeu, faute d'avoir suffisamment avancé dans la conceptualisation du conflit. Dans ces situations les souillures discursives sont une mise en scène de jeu, visant à mieux "faire semblant", même si les coups et les mots sont bien réels. Dans ces situations les souillures discursives sont une mise en scène de jeu, visant à mieux "faire semblant", même si les coups et les mots sont bien réels.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

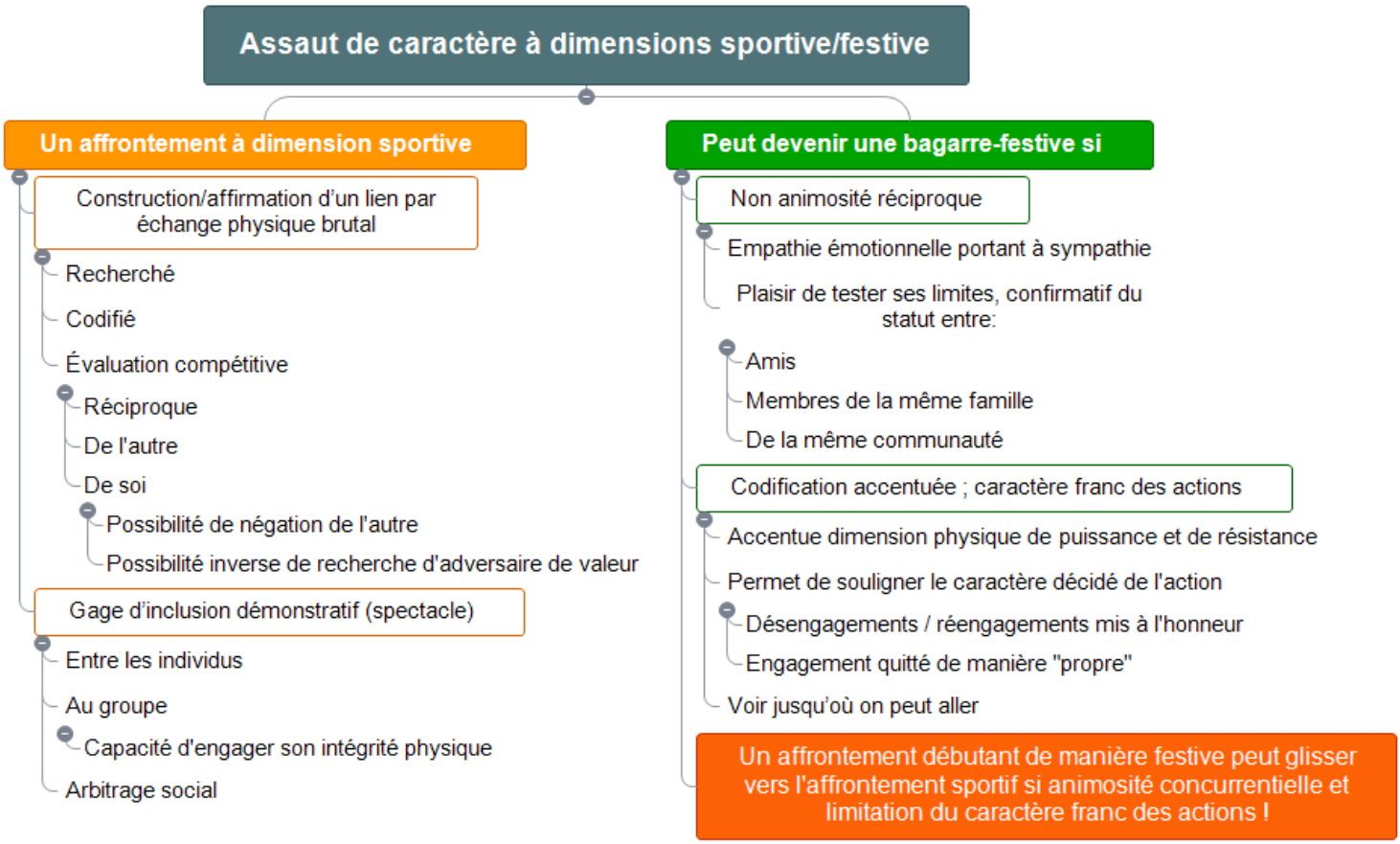

Figure 47 : Schéma des bagarres sportives et festives

E. Goffman postule qu'aller là où il y a de l'action, c'est pendre le risque de se voir obligé d'y prendre part[112] (1974, 225 [V.ang : 269]). Les discussions que nous avons recueillies indiquent que beaucoup vont en soirée pour l'action, incluant le conflit pour certains ; aller en soirée c'est peut-être chercher le spectacle et la jouissance indirecte de l'action. Les débordements occasionnés par les conflits face-à-face peuvent aussi montrer que la soirée bat son plein. Celui qui a pour rôle d'engager les acteurs dans un cadre devra parfois pousser les choses jusqu'à ce que certains se laissent emporter par le cadre, un « *engagement total* » pour les uns sera un « *engagement excessif* » pour les autres (1991 [1974], 372). C'est ainsi que les démonstrations des uns peuvent être perçues comme des débordements pour d'autres et engager des conflits.

[112] « *When persons go to where the action is, they often go to take a place where there is an increase, not in the chances taken, but in the chances that they will be obliged to take chances. Should action actually occur it is likely to involve someone like themselves but someone else. Where they have to go to, then, is a place where another's involvement can be closely watched and vicariously enjoyed* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

L'équipe du *staff* joue alors un rôle ambiguë, car poussant le public de la représentation de la soirée à faire la fête et à "*se lâcher*", mais dans un cadre contrôlé. C'est ainsi qu'en apparence le cadre imposé par les agents de sécurité est distant de celui posé par le *DJ* et les *barmen*, alors qu'ils sont en réalité tout à fait complices. Dans les établissements de nuit enquêtés, satisfaire à la bonne ambiance perçue par la clientèle nécessite de jouer avec la recherche de la marge entre ordre et désordre. Les débordements sont alors inévitables. Débordement aux yeux du staff de sécurité d'une part, mais aussi parfois aux yeux de certains clients. Le fait que quelques uns ne sachent plus se contrôler peut alors manifester que la majorité est totalement absorbée par la prestation. Le fait que certains ne puissent se retenir n'étant alors pas un indice de désorganisation collective, mais la preuve d'une animation efficace. Les bagarres peuvent donc aussi être la preuve d'une animation nocturne efficace dans la direction d'une effervescence. Dans le langage du staff comme de la clientèle, une "*soirée calme*" est synonyme de mauvaise soirée. Les "*soirées de folie*" sont de bonnes soirées pour la clientèle, qui jouit de l'action et pour la direction, pour laquelle la fréquentation et la consommation d'alcool se traduisent sur le chiffre d'affaire, mais rarement pour l'équipe du staff, qui doit en subir la tension. Les membres du staff espèrent donc l'entre deux.

Certains bagarreurs et certaines communautés, elles, espèrent se confronter aux cadres et voient dans la bagarre un loisir de soirée, lançant des bagarres sportives et espérant des bagarres festives, cherchant le partenaire idéal, dans ou hors de la communauté. Certains établissement fréquentés par des populations dont ces rituels font partie du socle culturel sont ainsi sujets à de très régulières bagarres sportives et festives. C'était le cas de la discothèque enquêtée la "*Loco*" sur les années 2008-2010 où ce type de bagarres était quasi-quotidien pour l'enquêteur. Les établissements de nuit situés en campagne sont très connus à cet effet. Les clients les fréquentant le soulignent avec une certaine fierté.

A trente kilomètres de la ville enquêtée, une discothèque rurale est même surnommé le "*New patate*", le nouveau coup de poing… par des videurs et portiers, sous le ton de la plaisanterie. Fréquentée par des militaires, "*voyageurs*" (gens du voyage) et agriculteurs, la bagarre y est un sport et la rixe de parking un loisir de défoulement. Les agents de sécurité y sont alors une cible de choix, comme l'a dit un adepte de la pratique à l'enquêteur avec le sourire « *quand y a un nouveau qu'arrive, un grand là, bah on a envie de voir le bruit que ça*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

fait quand ça tombe ! »[113], phrase reprise mot pour mot par un ancien client de l'établissement et avec quelques déclinaisons par trois autres clients de discothèques rurales, dont un "*voyageur*". Il est si dur de trouver des prestataires pour y aller travailler que le salaire y est doublé, ce qui ne suffit pas, tous les agents y ayant travaillé interrogés (six au total dans notre corpus), ayant jurés ne jamais y retourner. C'est ainsi que certains profils liés à un gabarit ou à des stigmates rappelant des professions ou communautés rattachées à l'imaginaire de ces pratiques sont régulièrement provoqués malgré eux. En discothèque il est régulier que des individus de forts gabarits, et/ou militaires, rugbymen ou "de cité" viennent voir le videur parce qu'ils sont las de se faire chercher par un tiers et ne veulent pas se battre, qu'ils ne sont "*pas là pour ça*".

Comme le souligne E. Goffman, certains individus, portant un rôle de « *durs* », peuvent alors être idéaux pour s'éprouver à des fins de gains de preuve de caractère et de renommée ; le seul fait de les affronter étant alors une forme de victoire en soi (1974, 210 [V.ang : 252]). Si le rôle de "*dur*" est durable, ceux qui le tiennent ne font que passer, se trouvant à coup sûr tôt ou tard victime d'un mauvais coup :

> « *Qu'un individu soit constamment à la recherche d'assauts de caractères à livrer, ou constamment recherché pour cela, on peut prévoir qu'il ne tiendra pas longtemps : il sera finalement évincé de la compétition par l'effet des probabilités. Tant que chaque partie entraîne un risque appréciable, le parieur opiniâtre ne saurait tabler sur un grand avenir. Le rôle lui-même est durable, mais ceux qui le tiennent ne font souvent que passer, sauf à la télévision* »[114] (Idem).

Dans ce cadre le videur fait un partenaire de bagarre idéal pour s'éprouver, puisqu'il ne peut esquiver le "match" (littéralement la rencontre, le couple, de l'anglais au français) et représente un partenaire de valeur, son rôle étant de réguler les affrontements, si nécessaire par la force. Lorsqu'il ne dispose pas d'adversaire pour une bagarre festive et pas même pour une bagarre sportive l'acteur cherchant une bagarre sait alors qu'il peut compter sur l'agent de sécurité, qui ne peut se défiler.

---

[113] Une réplique qui trouve peut être sa source dans le film « *Le bon, la brute et le truand* », de S. Leone, à moins que ce film ne fasse écho à un adage polymorphe (Leone, 1968). Le "truand" y lance une menace à la "brute" : « *Il like big fat men like you. When they fall they make more noise* ».

[114] « *Whether an individual constantly seeks out character contests or is constantly sought out for them, we can anticipate that he won't last long ; anyone so inclined will eventually be removed from competition by the workings of probability. So long as each play involves an appreciable gamble, the persistent chance-taker ought not to plan on a long future. The action role is itself longlived, but its performers can last only briefly, except on television* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Phase 2 d'une bagarre sportive : le défi

Je tourne dans la « *boite* », la routine, toujours, un verre sur la piste ici, un t-shirt enlevé là. Une demi-heure se passe, je vais dans le fumoir, ce que je déteste cordialement, cela m'arrache les poumons, je n'y tiens pas deux minutes. J'entre donc en quasi-apnée, disant à ceux qui y ont des verres de me les donner ou de sortir, de manière aussi expéditive que j'ai envie moi même de m'extirper de cet enfer de fumée. Je me mets sur la droite d'un client qui parle à un autre... je n'ai pas fait attention au fait que c'est celui qui m'avait lancé le sourire/défi de tout à l'heure :
— *Pas de verre dans le fumoir*.
— *Ouais ? J'm'en fou* (Il rit, je soupire).
— *Allez, j'aime pas insister, pas de verre dans le fumoir.*
Il me prend par l'avant bras, me regarde dans les yeux avec un petit sourire en coin :
— *Tu fais de la boxe ?*
— *Non, j'fais pas de boxe, j'fais des arts martiaux* (avec une voix ferme, en le regardant dans les yeux avec un regard dur qu'il relève en continuant d'avoir ce fameux œil rieur de défi, soulignant qu'il ne me prend pas au sérieux et a envie de tester).
— *Tu fais des arts martiaux, tu fais de la compétition ? Moi j'fais d'la boxe, j'aime ça !*
— *Non* (il commence à être pénible, et je n'arrive pas à respirer dans le fumoir).
— *Moi j'aime casser du portier ! J'aime me battre.*
En m'approchant je plie le bras à mon tour, en faisant un petit cercle, pour à la fois me dégager sans que ce ne soit trop perceptible et prendre son bras au niveau du biceps. Son bras fait la largeur de ma main ouverte. Je me dis « *et merde* », je soupire intérieurement et je lui dis :
— Ç*a tombe bien, j'aime qu'on essaie* (avec l'œil rieur, complice et provocateur, cette fois).
Il persévère. Je prends son verre avec mon autre main. Tout en me regardant dans les yeux, il lâche son verre après l'avoir tenu une seconde de trop. Un signe de défi de plus. Je reste le plus détendu possible en apparence mais suis prêt à le dégager, je ne peux pas lui en mettre une à cause du verre. Je m'écarte sans le quitter du regard, avec un air confiant. Je ne suis pas confiant, mais n'ai pas peur non plus. Pas vraiment peur, je suis habité par un mélange étrange d'appréhension et d'euphorie.

Je sors donc du fumoir, jette un œil en salle et vais voir mon collègue devant le vestiaire, dos au mur, et lui glisse à l'oreille :
— *Je crois qu'on a un client au fumoir, sois prêt.*
— *Ok* (sans sourciller).
Je refais un tour de salle. Il n'est plus au fumoir. Un autre tour de salle puis un autre, encore un autre, j'écarte les gens ici et là, l'établissement s'est déjà bien rempli. Il est proche du bar, à parler avec deux clients, cela a l'air d'aller. Je finis mon tour et vais vers la cabine du DJ, entre la sortie de secours et le bar. Le client provocateur me repère, me regarde, même sourire. Il descend d'une marche, alors que j'écarte les gens pour m'approcher de lui. Il se met devant un autre client, lui jette son verre sur la chemise. Ce dernier le pousse et élève la voix. Le provocateur se retourne et me regarde avec un grand sourire. Je me dis « *c'est parti !* ». Je ne pense même pas à appeler, je le prends de loin, d'une main, par le poignet, « *Allez, c'est bon, viens !* ». Il ne dit rien et se laisse faire.
Je le pousse dans la porte à battant, on se retrouve en bas de l'escalier de la sortie de secours. Il éclate de rire et commence à discuter, tout en se mettant en garde. Je me dis « *ok, il est costaud, je suis tout seul, ça sent la belle bagarre, mais c'est chaud* ». Je suis tendu comme un arc, je n'ai pas envie de jouer, je n'ai pas envie que ça dure. Lui rit en se gargarisant :
— *Ça y'est, on va pouvoir régler ça, je vais te…*
En réflexe j'ai avancé mon pied gauche sur le côté et lui ai lancé un uppercut gauche de loin, un peu trop court, qui lui atterri en plein dans les incisives et lui remonte la tête d'une vingtaine de centimètres, en pleine phrase, alors qu'il riait en même temps. Il était là pour jouer, moi pas. Je n'étais pas serein, c'est parti tout seul. Ses yeux révulsent, les pupilles partent en arrière, il s'effondre sur lui même comme une marionnette dont on aurait coupé les fils. Je suis choqué par la surprise, je me sens idiot. C'est la première fois que je sèche quelqu'un avec un uppercut. Je suis hébété. Je ne sais pas trop quoi faire. Je le traîne dans l'escalier qui monte pour le sortir, il pèse son poids, je lutte, c'est bien pénible. J'arrive en haut, j'ouvre la porte incendie [….].

(Carnet 5, La loco, Bagarre sportive, phase 2, Janvier 2009)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Un agent ayant fait ses preuves suite à un test de ce type ne sera cependant plus provoqué, il aura gagné le respect, et un client le respectant respectera aussi son travail et son territoire. Nous l'avons précisé l'agent de sécurité en établissement de nuit est souvent considéré comme un expert en bagarre (Cf. Sect. 1, §. A, a). De fait il doit régulièrement s'adonner aux transformations qu'E. Goffman qualifie de « *démonstrations* », des réitérations techniques illustratives d'un savoir faire à un rang professionnel (1991 [1974], 75) durant ses interventions sur conflit ou dans des échanges avec des clients venant plaisanter ou s'instruire sur les modalités de la bagarre. Face à cette déposition démonstrative d'un savoir faire (la bagarre), certaines confrontations peuvent aussi relever du « *sabotage social* » (p. 418). Dans son analyse E. Goffman rappelle que quel que soit l'engagement des tiers, ceux qui détiennent des responsabilités devront cependant systématiquement rétablir l'ordre et leur souveraineté en prenant des mesures qui auront des conséquences pour tout le monde et à *minima* pour certains (*Idem*). Aussi, comme nous avons pu l'observer, si l'agent incarne la dimension autoritaire du cadrage, il n'est pas seul dans cet exercice. Si le rôle des agents est de s'opposer à ces remises en cause de l'expérience cadrée de l'activité, il arrive aussi régulièrement que des clients interviennent pour réguler les situations afin de maintenir le cadrage général de la représentation de la soirée.

Nous pouvons en voir une illustration dans la présentation du carnet du bar le "Galion" en annexes, par une tentative de sabotage social de la part d'un candidat à l'entrée « *gitan* ». Ce dernier remet en cause la virilité de l'enquêteur et son courage. La foule siffle alors vivement le perturbateur, montrant ainsi son soutien au portier :

Le plus petit, trapu, est bien, bien, à cran, petit mais très costaud. Il monte sur le côté de l'escalier et est bien stable, c'est le premier qui fait ça, juste à côté de moi, c'est très dangereux pour moi. Il me fait signe de me rapprocher pour lui parler à l'oreille, l'attitude de base pour un « *coup de boule* » ou un « *crochet du gauche* » (il se tient à une main à la rambarde). Il faut qu'il voie que je me sens en sécurité et que je n'ai pas peur, d'autant que je le sens vif et rapide, alors que je suis fatigué. Il me regarde dans les yeux, à trente centimètres et dit fort, d'un coup alors qu'il était sympathique, avec violence :
— T'es un homme ?!
(La foule, car il y a foule à cette heure, le siffle, je réponds calmement, même si je ne suis pas serein et commence à calculer les coups que je vais donner si ça tourne mal).
— Ouais pourquoi ?
(J'ai la tête penchée, je suis prêt à encaisser le « *coup de boule* », et la main droite devant la joue comme pour penser, mais c'est une garde, je m'attends à ce qu'elle « *parte* », je ne pense qu'à ça).
— Alors viens, on va s'expliquer là-bas, tout seul !
(Il me montre l'autre côté de la rue en mode « *je vais te cogner* »).
Ma main droite est discrètement prête à intercepter une « *gauche* », et, si « *coup de boule* », il vole. Je pense qu'il l'a vu. Je sens le vrai bagarreur. Il me jauge. Je lui dis en soupirant, mais sans mépris :
— Ecoute, je te respecte, je fais juste mon taf, je peux pas bouger, passe une bonne fin de soirée, je peux pas aller contre les règles.
Il ne dit rien mais me regarde avec un air de défi. Il redescend en me fixant, ils s'en vont en me regardant tous les trois de travers et en parlant entre eux. C'était bien intense !

(Og.31_C.2_S.4_Oc.17_Me_11/02/15_E.7)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Dans ce cadre les activités conflictuelles questionnent sur celui qu'on prend pour cible « *qui représentent-ils, et représentent-ils qui que ce soit ?* », le remettant en cause dans ses statuts d'acteur (p. 419). Elles questionnent aussi sur l'agresseur, « *qui représente-t-il et représente-t-il quelqu'un* » (*Idem*) ? Lorsqu'elles prennent pour cible un dépositaire de l'autorité, ces attaques ne se revendiquent plus seulement pour leur auteur, mais aussi « *dans l'intérêt d'une collectivité existante ou virtuelle* ». La victime représente « *quelque chose comme l'adversaire ultime* ». Il y a beaucoup de statuts qui sont sujets à caution, dont « *on ne peut garantir officiellement l'authenticité* »[115] (1973-a, 63 [1959, 68]), les spécificités professionnelles de videur et de portier en font partie. Elles se confirment par l'exercice de l'autorité arbitraire. Dans un autre registre, il en va de même pour le statut de bagarreur. C'est l'action qui permet de les affirmer, et ces tentatives de sabotage y sont indispensables. La virilité est aussi un statut qui peut être renforcé par ou saboté par un défi physique face-à-face.

Si un ou plusieurs acteurs en quête de bagarre festive ne trouvent pas d'adversaire, y compris pour une bagarre sportive, ou se trouvent frustré ou mis en échec dans un affrontement à l'autorité, ils risquent de se rabattre sur une rixe en extérieur, voire en intérieur s'ils ne respectent pas suffisamment les videurs. Certaines représentations de brutalités ne naissent d'aucune volonté de s'éprouver socialement, soi-même ou l'autre, mais de se battre pour le plaisir de tester ses limites et sa puissance physiques exclusivement. Ces confrontations virent irrémédiablement à la rixe et à la dénégation de l'autre. Le processus de bagarre n'en étant que l'amorce, nous les nommons donc des rixes négationnistes. Les agresseurs recherchent alors le plaisir de la domination violente, parfois de recevoir des coups, voire les deux. Ces tests physiques sont des confrontations de dénégation. Les brutalités physiques négationnistes font de l'adversaire un individu dépersonnifié, un objet d'usage de la brutalité, un punching-ball vivant n'existant que dans la possibilité de lui faire du mal et de rendre des coups en retour. Dans ces situations, tout prétexte est bon pour déclencher la confrontation, et parfois peu importe l'adversaire.

---

[115] « *Finally, since there are senses in wich the concept of 'a status' is not clear-cut, so there are senses in wich the concept of impersonation is not clear either. For exemple, there are many statuses in wich membership obviously is not subject to formal ratification* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

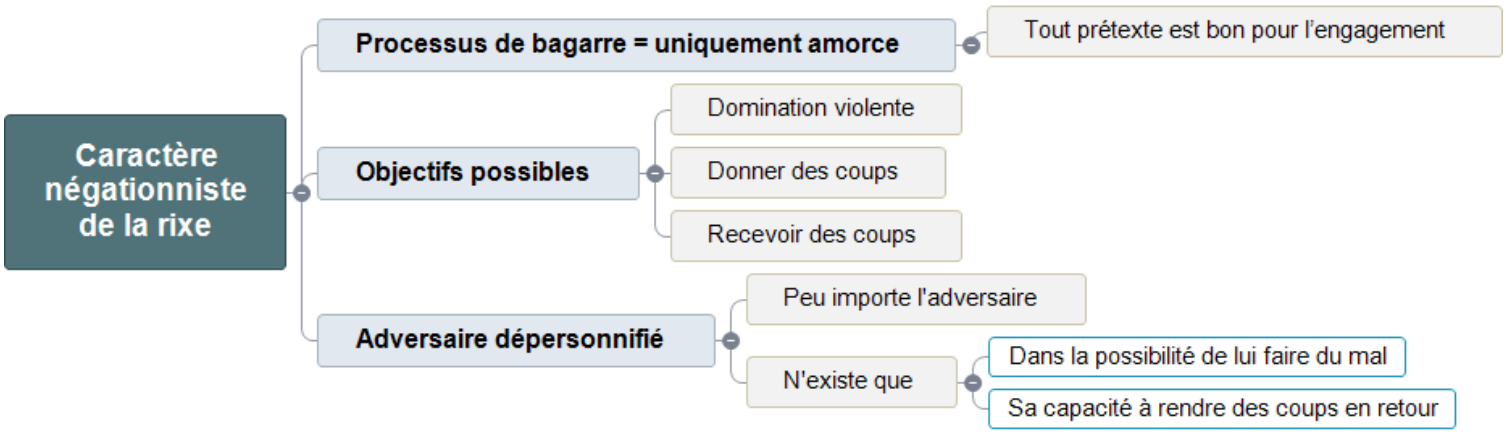

Figure 48 : Schéma des caractères négationnistes de la rixe

Il existe énormément de configurations, mais trois grandes catégories de représentations ont été majoritairement observées en établissements de nuit et aux abords.

1) Une première est celle des fameuses "*violences de bandes*", où un groupe agresse des gens sur un prétexte aléatoire pour les détruire en minimisant les dégâts qu'il subit. Ces bagarres/rixes se déclenchent surtout quand le provocateur se sent en supériorité physique, et souvent numéraire. L'environnement de tierces personnes susceptibles d'intervenir et renforçant le cadre social limite grandement la survenue de ce type de rixes. Les combattants appréciant ces dernières viennent rarement se battre en établissement de nuit, à part en nombre, ces rixes sont typiquement les affrontements de parking et de rue.

2) Une seconde catégorie est celle où un individu isolé désire se faire plaisir en cognant, comme certains acteurs ayant "*l'alcool mauvais*", par exemple. Ces situations peuvent ensuite s'envenimer par l'intervention de tiers sur le même registre d'intensité. Pour ces deux catégories des confrontations de bandes et des confrontations de plaisir individuels de brutalité, le plaisir est physique, résidant dans la libidinalité du coup donné, beaucoup plus rarement du coup reçu, et de ce qu'il traduit de soi. Le seul plaisir social est la démonstration du potentiel de destruction de la personne et sa mise en scène, qui peut lui aussi être confirmatif dans certains groupes.

La situation ci-dessous, présentée dans son contexte en second chapitre des annexes, illustre bien la volonté de provoquer par tous les moyens. Le portier, vidant le verre du client qui n'était pas autorisé à sortir avec, déclenche une action perçue comme une provocation. L'action est agressante pour le client, qui répond à ce qu'il estime comme étant une provocation, par une provocation du regard en retour. Il pose alors une ancre de défi, refusant de laisser la situation où elle en est, mais remettant sa résolution à plus tard :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

(Pendant que Gwen règle un souci à l'intérieur). Tandis que les gens sortent et entrent, je repère un client qui essaie d'entrer avec un verre à « *Mojito* » plein au tiers. Il me dit qu'il l'a payé dedans. Je le lui prends des mains, je le renverse. « *On ne sort pas avec un verre* ». Je sais combien ça énerve, mais il ne faut pas me prendre pour un idiot. La consigne est radicale sur ce point, c'est un manque total de respect de notre travail. Il me jette un regard noir, avec un air de défi. Je soutiens ce regard, genre « *y'a un problème ?* ». Il fait 1m80, entre soixante-dix et quatre-vingt kilos, mais est très athlétique, métis, porte une petite barbe et un blouson en cuir. Il rentre sans faire d'histoires, mais se retourne en me regardant genre « *On va régler ça* ».

Le conflit connaît une rémanence à la fin de la soirée, comme souvent, lorsque les clients quittent l'établissement, où le client tente de nouveau de sortir avec une boisson, probablement de manière intentionnelle, pour être, cette fois, le provocateur :

Après l'embrouille avec les « *Arméniens* » et « *Asiatiques* », quand nous vidons l'établissement, alors que Gwen est en salle et que tout le monde part, que je suis dans le sas et surveille le flux sortant, je vois une main avec une bouteille de « *despé* » qui s'apprête à franchir l'escalier. Je saisis le bras, « *pas de verre qui sort* ». La main appartient au client dont j'ai renversé le verre tout à l'heure. Il tire son bras et sort, je le rattrape et le tire en bas des marches. Il force pour sortir, ça bouscule les gens. Je suis très énervé, je le rattrape. Il me regarde avec un air fâché que j'interprète comme un « *je vais t'en mettre une* », front légèrement baissé, avec la bouteille de bière dans la main droite. Je lui répète :
— Mec pas de verre dehors.
Si « *ça part* », cela « *partira* » de la main droite, qui tient la bouteille. Il ne la tient pas par la partie large comme pour boire, mais par le goulot, comme pour la briser et en faire un tesson ou me la casser dessus. Lui me répond avec une voix clairement menaçante :
— T'as renversé mon verre tout à l'heure.
— Ouais, pas de verres qui sortent.
Il me regarde dans les yeux, je relève. Je suis « *bouillant* », d'autant que je sais que ça va être « *chaud* ». Il continue :
— Et t'es moins fort que moi

On voit ici une évaluation et une tentative d'intimidation, confortée par cette dernière phrase montrant l'amorce d'une recherche de conflit physique. Les situations sont cependant socialement encadrées, et il est probable que des tiers s'en mêlent. C'est ici qu'intervient la richesse que représente la disposition d'un réseau d'habitués pour l'agent, qui vont rapidement générer une pression sur le provocateur :

Je ne relève même pas. Qu'il lève la main et il verra. Des clients sortent :
Un client *— Salut Joe !*
Le client qui me menace reprend un ton méprisant *— Salut Joe.*
Un autre client en passant devant *— Il t'emmerde le mec avec la despé là ?*
Avec une voix qui dit « *si t'as besoin d'aide, je suis là* ».
Moi *— Non, non, c'est bon.*
Les deux clients s'en vont à quelques mètres. Un autre client qui sort tout juste le regarde (visiblement le connaît)
— Arrête, il est sympa le portier là.
— Il a renversé mon verre.

L'agent ne peut cependant pas se réfugier derrière la clientèle trop longtemps sans perdre son aura de puissance, surtout quand le client continue à provoquer comme ici. Le client doit abandonner sa provocation, une situation qui sert de vitrine à l'autorité du portier pour confirmer son sang-froid et sa maîtrise d'éventuels affrontements :

Il reprend. Il me toise, me menace. Je suis en garde gauche, ce n'est pas bon. Je bouge mes jambes et lève la main droite à hauteur, une coudée devant.
— Je suis militaire.
Il laisse un blanc. Je dis au revoir aux gens qui partent. Il continue :
— Tu connais les grenouilles ?
En gros les plongeurs-démineurs ou les plongeurs des forces spéciales de marine, et, oui, j'en ai connu. Il essaie de m'intimider. Cela ne m'affecte pas, d'autant qu'un homme des forces spéciales qui n'a rien à prouver n'en fera jamais étalage, surtout de cette manière. Il règlera la chose et puis c'est tout. Je suis déjà en « *mode* » combat. J'ai rompu la discussion, ce sera au plus rapide. Je ne dis plus un mot. Il parle pour m' « *endormir* », un mot ici et là. Il ne parle pas « *vraiment* ». Il parle en m'analysant. Il a vu mon changement de garde et ma main, ses yeux les ont suivis. Ça confirme qu'il est sérieux. Maintenant il sait que moi aussi et que ce n'est pas gagné. Pour ne pas perdre, il me toise de nouveau en levant le menton et jette sa bouteille de bière dans les plantes. Je me dis qu'il

est désarmé, je pivote quand il s'avance. C'est bon, j'ai l'espace pour me défendre et attaquer, avant c'était tendu, là j'ai l'avantage.

Lorsque l'affrontement frontal est trop risqué, il peut être détourné par la provocation de tiers et la génération d'un conflit plus complexe à gérer. La confrontation est recherchée à tout prix :

Il le sent bien et va provoquer un autre client, je regarde, à portée de main, toujours sans rien dire. Si je dois parler, mon premier mot sera une action, et elle ne sera pas douce. Il lui prend le visage, en allant jusqu'à mettre sa main dessus. Il ne sait pas qu'il s'agit d'un policier en repos. J'attends toujours. À la moindre confrontation avec répondant, je le détruis. Lui, je taperai pour briser. Il ne faut pas que je me loupe. Le policier au repos ne se « *démonte* » pas et ne dit rien, comme moi. Du coup le provocateur se dirige vers un autre client. Là, je me mets à côté parce que ce dernier a l'air d'être un naïf, il va se faire « *plier* ». Il veut clairement juste cogner quelqu'un. Il est en « *tête contre tête* ». Le client naïf rit. Le provocateur voit que je suis à portée et que je le regarde, que je suis sur une position dégagée et que l'autre qu'il a menacé, le policier au repos, est derrière lui. Il part en me montrant du doigt, comme pour maudire, sans rien dire, puis se met au milieu d'un groupe de trois clients. Il les regarde tour à tour en se collant à leur visage. Cette démonstration s'adresse à moi. Je me dis « *reviens me chercher, je te couche* ». Les mots tournent en boucle dans ma tête. Il finit par partir. Ça m'a mis un bon coup de nerf à la toute fin du service.

(Og.53_C.3_S.2_Oc.08_E.7. _Sam_14/03/15_02h00)

3) Une dernière catégorie de test physique observé est celle à tendance autodestructrice, ou un acteur cherche à se faire détruire physiquement, et par extension socialement, il s'agit de rixes ordaliques. Des situations très surprenantes ont été observées avec une certaine fréquence où des individus allaient gratuitement à l'affrontement en se sachant pertinemment en infériorité physique. À titre d'exemple il est possible de citer le cas d'un client qui fit le tour des agents du site d'une soirée étudiante dans une salle située sur un campus, pour se battre avec chacun, alors qu'il devait avoir un gabarit d'environ un mètre soixante-dix pour cinquante-cinq kilos, et aucune compétence pugilistique. Il les provoqua chacun jusqu'à les obliger à répliquer malgré le caractère pathétique de la situation, en arrivant à jeter des bouteilles en verre ou à provoquer d'autres clients pour les forcer à réagir. L'enquêteur le récupéra sur son poste après qu'il se soit fait "*allonger*" successivement par deux de ses collègues, bien embarrassés et gênés au débriefing. Il put constater, au discours du provocateur, qu'il cherchait à tester ses limites physiques, dans une forme de rixe ordalique. Il fut très difficile à l'enquêteur de gérer le provocateur, il dû le pousser à plusieurs reprises physiquement, jusqu'à ce qu'il se lasse et retourne provoquer ses collègues.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

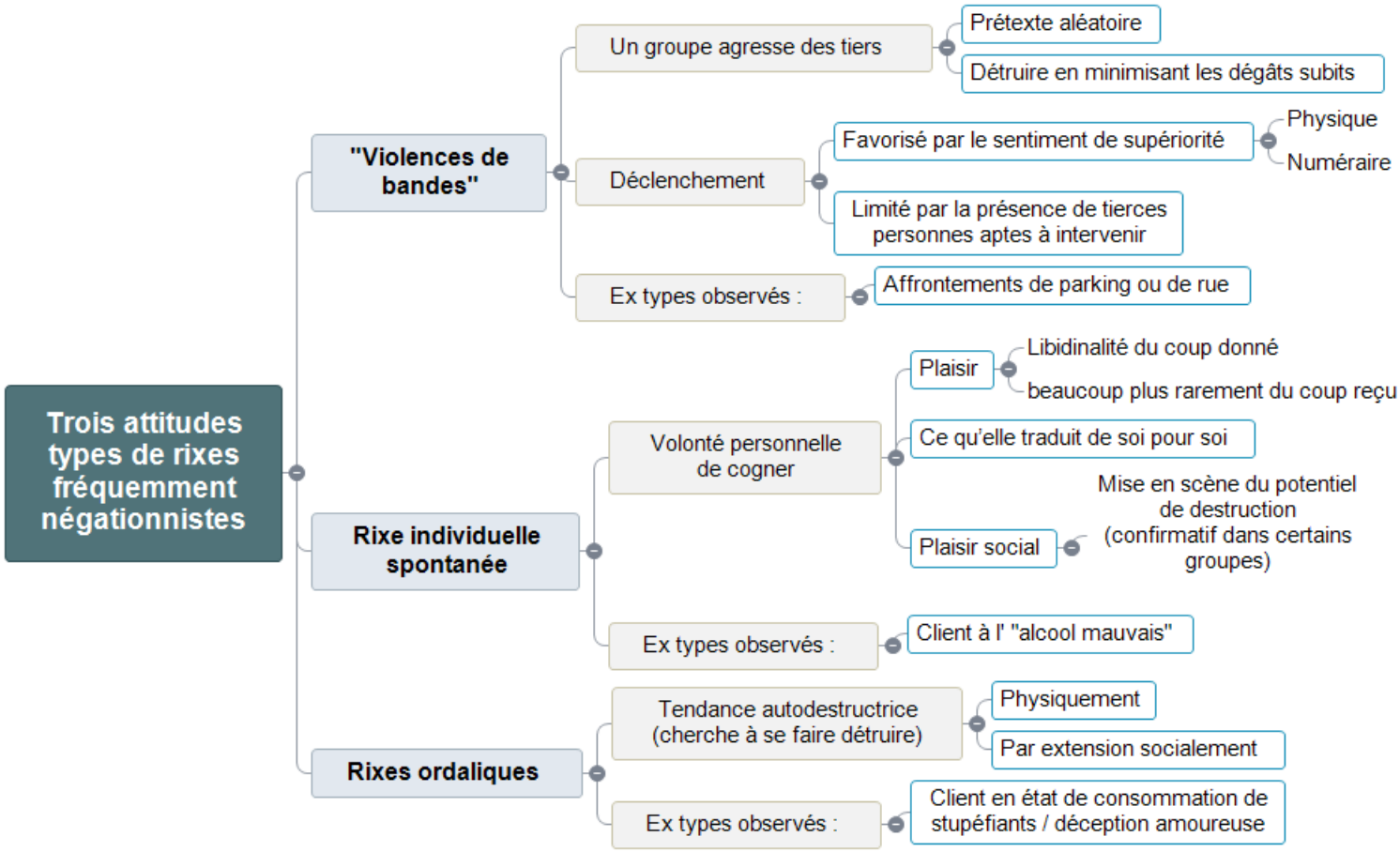

Figure 49 : Schéma de typologie de rixes négationnistes

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Conclusion Chapitre II

La sociologie d'E. Goffman, bâtie autour d'une logique de construction sociale destinée à l'évitement de la rupture, y compris dans le système d'offense et de réparation, permet de développer clairement le caractère normé de l'échange conflictuel. Chercher la racine de l'action brutale met au jour l'importante signification de la cartographie du corps comme zone contactée et contactante. Cela révèle aussi la complexité hautement socialisée des conflits. Cela permet, enfin, de mieux saisir les linéaments d'une socio-économie d'enjeux complexes relatifs au lieu et au territoire de déroulement de la représentation.

Cependant, E. Goffman, s'appuyant sur la proposition de G. Simmel de restituer le conflit comme un facteur de désordre nécessaire à l'ordre social, bien que proposant une architecture très fine et utile, n'approfondit pas le lien entre ce qu'il conceptualise comme l' « *action fatale* » et le processus d'action brutale en lui-même. Les différentes sources de plaisir de l'action brutale sont hors champ du cadrage d'E. Goffman et la recherche du désordre, si elle y est abordée, nous l'avons vu, y reste très périphérique. On comprend la difficulté d'intégrer ces notions de plaisir de la destruction et de plaisir du désordre à l'édifice, puisqu'elles répondent d'un cadrage alternatif et nécessitaient de déstructurer l'unicité du modèle axiologique de "*Violence*" au préalable. L'observation des représentations brutales en établissements de nuit permet de prolonger son analyse.

Cette dimension ne vient pourtant pas mettre à mal la dimension structurale de cette sociologie interactionniste situationniste si riche, bien au contraire. Elle la conforte en posant le chaînon manquant avec l'action dite bestiale ; elle montre à quel point la socialisation est profonde. C'est en effet à travers ce système alternatif de recherche de la rupture et de remise en cause des limites de l'ordre que s'expriment toutes les subtilités de la mise en scène de ce dernier et l'imprégnation de l'imaginaire dans nos esprits, jusqu'à guider l'expression des actions pulsionnelles. La sociologie doit donc monter d'un cran, et après avoir longuement questionné les dimensions primaire et secondaire, elle doit accepter de questionner la dimension primale, confinant à une anthropologie bio-culturelle, et à partir de là, analyser la socialisation au désordre dans les socialisations primaire et secondaire.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Chapitre III. L'assaut, le conflit en actions

Les échanges brutaux des bagarres et rixes, sont fantasmés par les imaginaires, mis en scène à l'écran et romancés à l'écrit. Ils sont omniprésents sur les planches dans les représentations médiatiques, et de manière sous-jacente, dans la structuration des interactions sociales, notamment en établissements de nuits et à leurs abords. Nous l'avons vu par nos observations, l'ordinaire de la réalité peut être d'autant plus prosaïque qu'elle est hautement improbable. Les actions brutales en elles-mêmes, malgré leur dimension anthropologiquement fondamentale, ne sont pas suffisamment développées par la sociologie. Toutes disciplines confondues, il semblerait que l'analyse des "*violences*" ne franchisse pas le cap de l'analyse du "*passage à l'acte*", de ses motivations et répercussions, du moins dans le cadre du quotidien. Les occurrences de la recherche scientifique semblent s'amenuiser à mesure que nous nous approchons de l'acte lui-même. Lorsqu'elles sont citées, les actions brutales bénéficient du même traitement évasif que les "*bagarres*" *sui generis* comme élément gênant mobilisé pour éclairer un autre tableau. Ces actions sont pourtant riches en elles-mêmes. Nous proposons donc de développer une analyse cette fois proprement interactionniste et actioniste des déplacements et gestes de contacts brutaux observés en établissements de nuit et à leurs abords.

Analyser les phases corporellement brutales des conflits face-à-face nécessite d'abord de préciser la situation des corps dans l'espace. En matière de bagarre et de rixe, tout est affaire de proxémie et de tactique. Nous présenterons donc les complications des zones dans lesquelles évoluent les acteurs, la manière dont ce dernier situe l'affrontement tantôt dans ces repères de lieux, tantôt sur le repère de son propre corps. Les conflits corporellement brutaux des abords nous permettront de souligner l'influence de l'environnement sur l'interaction (1).

Si les déplacements sont si essentiels, c'est bien dans leur lien à l'expression de la brutalité physique. Nous développerons alors les différents idiomes types des bagarres d'établissements de nuits et de leurs abords. Les poussées et saisies, les coups de tête et baffes, la manière de se mettre en garde, ne sont pas des gestes anodins, mais des techniques oscillant entre finalité physique et sociale. Le fait de "*casser la gueule*" et l'incorporation des premières frappes ancrent notre corps dans les mondes sociaux qui nous entourent. Ces éléments ne sont pas des éléments anodins, ils sont, en effet, constitutifs des extrêmes possibles de la relation et sont des éléments constitutifs de notre manière de nous imaginer les mondes sociaux où nous évoluons (2).

Section 1. Dimensions spatiales et déplacements

Une présentation des déplacements durant les confrontations physiquement brutales nécessite de restituer la situation spéciale des zones d'action et de l'architecture des corps (a). À partir de cette architecture il est possible d'envisager l'impact des cadres de perception dans la définition de l'interaction conflictuelle vécue par les acteurs (b). Ces dimensions de l'espace et du cadrage perceptif de l'environnement permettent de préciser les distances, périmètres de danger, de portées et déplacements (c). Cette appréhension spatiale porte à considérer les spécificités des conflits d'extérieur et le lien entre extérieur et intérieur dans le type de rixes (d).

a. Les zones, espaces et architecture des corps

Notre analyse se focalise sur les conflits face-à-face, engageant donc des individus en mouvement, les unités véhiculaires, pour reprendre le terme d'E. Goffman (interindividuels) et leur personne face-à-face, sous leurs différents rôles (interpersonnels), dans une zone où le contact physique ou bien le contact visuel direct peuvent joindre la parole. Le conflit à distance, n'impliquant ni la proximité ni le contact des corps, ne fait pas l'objet de notre recherche. À ce titre, bien que les travaux d'E-T. Hall soient datés, ils proposent toujours un trait d'union entre éthologie et sociologie, posant des bases essentielles à une approche des actions situées dans l'espace. Ces bases se fondent sur sa théorie de la proxémie, systèmes proxémiques et éthologie humaine ne pouvant être entendus l'un sans l'autre :

> « *La transcription et l'analyse des systèmes proxémiques des cultures modernes doivent tenir compte des systèmes de comportements sur lesquels ils se fondent, représentés par les formes de vie primitive dont ils sont issus* » (Hall, 1971 [1966], 17).

Il souligne que la façon dont l'homme utilise l'espace « *entre lui et les autres* » et qu' « *il construit autour de soi* » est peu abordée au début des années 1970 (p. 9). Aussi fait-il de cette dimension proxémique un des fers de lances de ses recherches. Elle ne se limite pas à « *La dimension cachée* », on la retrouve aussi dans son ouvrage « *Au-delà de la culture* », où il pose un très court texte à dimension anthropologique sur le lien entre mouvement et culture dans la synchronie des individus, « *Rythmes et mouvements corporels* » (1979 [1976], 73-85),

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

et dans « *Le langage silencieux* », où il reprend les bases de la proxémie dans le texte l'« *espace parle* » (1984 [1959], 187-210).

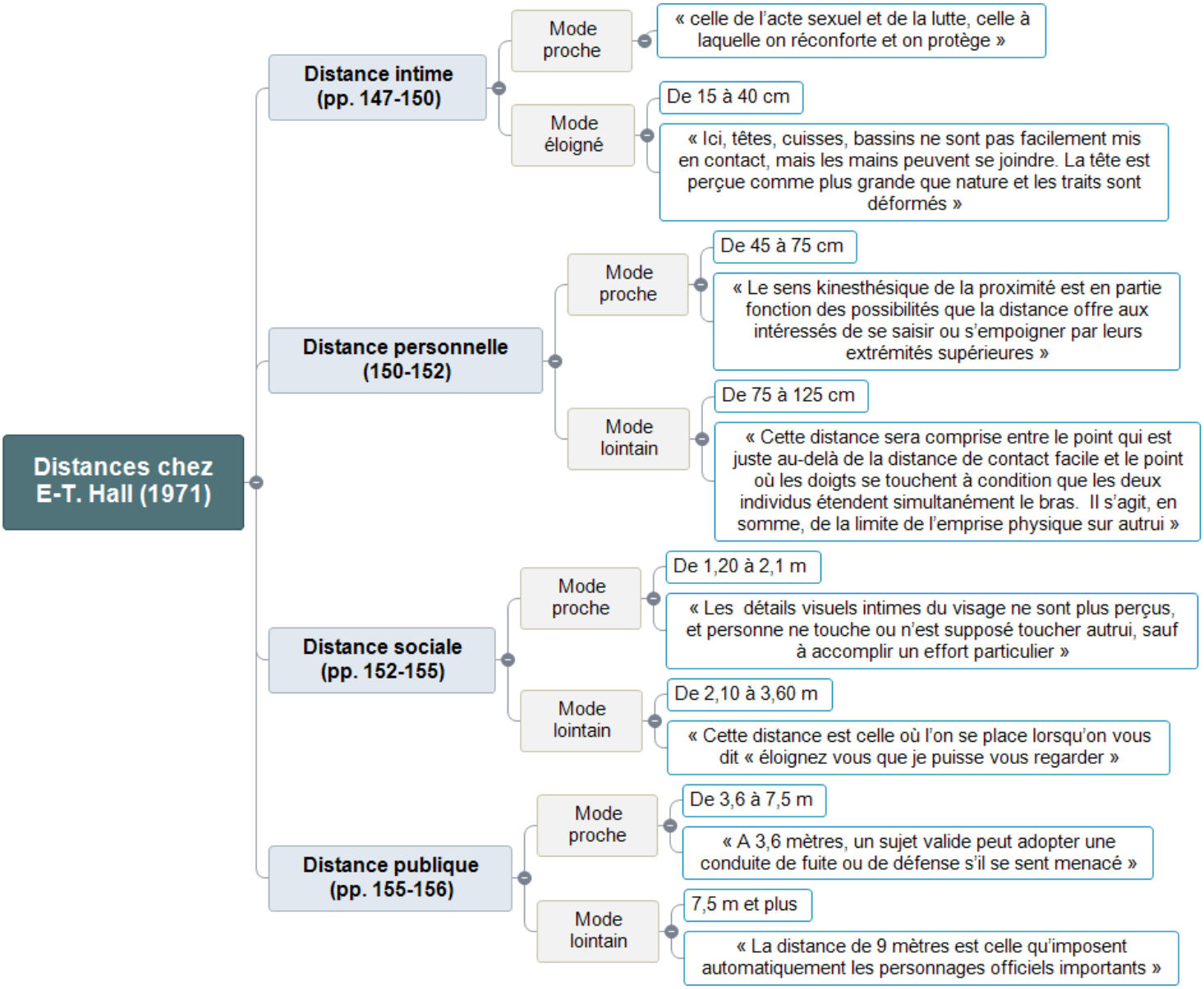

Figure 50 : Schéma des distances chez E-T. Hall

E-T. Hall considère en quelque sorte que la culture "programme" la mécanique du cerveau (1971 [1966], 15). Une recherche de références a montré que cette approche proxémique reste très limitée dans la sociologie française, essentiellement accaparée par le domaine de la psychologie de l'« *action située* ». Elle semble alors mobilisée dans les STAPS, et de manière moindre en sciences de l'éducation et sciences de l'information et de la

communication. Il semblerait d'ailleurs que les théories proxémiques d'E-T. Hall soient toujours mobilisées dans l'enseignement de l'action située en STAPS, alors qu'absentes des enseignements de sociologie à l'université Rennes 2 par exemple. Nous proposons de partir de son postulat selon lequel « *chaque animal est entouré d'une série de "bulles" ou de "ballons"* » (p. 25), y ajoutant, comme le propose E. Goffman (Goffman, 1973-b), que ces ballons ne sont pas sphériques, mais relatifs aux schémas perceptifs. À partir de là nous développerons notre propre schéma de zones, périmètres et déplacements composant le conflit.

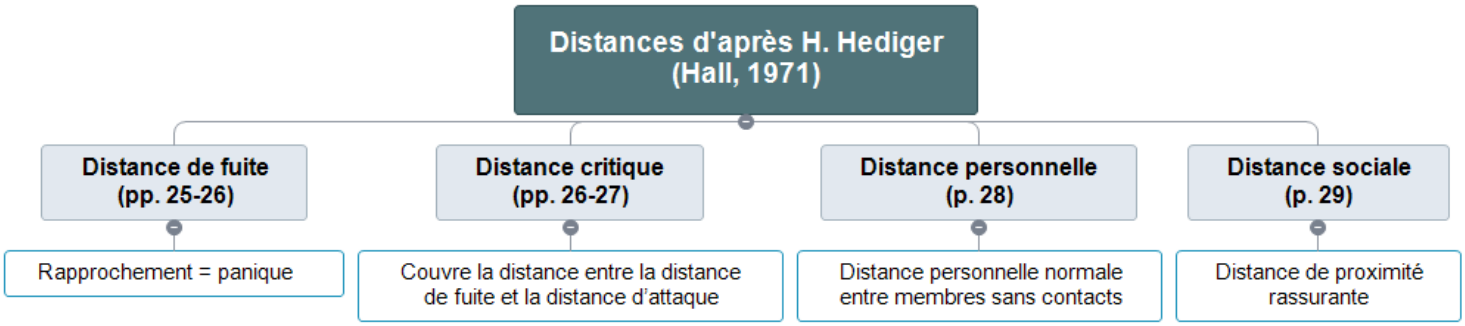

Figure 51 : Schéma de proxémie des distances mobilisée par E-T. Hall

Ces conflits se déroulent donc sur une zone partagée par les acteurs, une zone étant le repère physique d'une dimension de cadrage d'un espace opérationnel. Le langage militaire propose ainsi la "*zone ennemie*", la "*zone démilitarisée*", la "*zone de contact*", la "*zone d'alerte*", etc. Les différents cadres des zones se calquent sur les dimensions architecturales de l'espace, c'est-à-dire des dimensions construites de volumes accaparant l'espace, comme altérations physiques ou cognitives. La base de cette définition sous-entend bien l'existence de différentes zones, dont certaines, définies à la suite, seraient liées à des canaux de perception, comme la zone d'audibilité, la zone d'accès au regard et la zone de contact.

L'architecture physique inclut une variable immobilière, ne pouvant être déplacée, comprenant le sol et les murs, abritant des éléments mobiliers, tels que des tables, des chaises et verres, mais aussi des corps. L'architecture des espaces de représentations, quels qu'ils soient, présente des aspérités. Une grande salle de concert vide, par exemple, une fois remplie de corps en action, trouvera ses propres aspérités, les corps s'y asseyant contre les murs, ou en rond. Si les objets peuvent être signifiés ou personnifiés, jusqu'à devenir des objets-actant les interactions, l'individu, lui, peut être fait objet, il peut être réifié. Le corps d'une tierce

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

personne déniée, peut devenir un obstacle physique sous l'effet d'un passage à l'acte inconsidéré par exemple, où un acteur se précipitera et l'écartera comme un "*vulgaire objet*".

La configuration immobilière et la répartition mobilière font que certains espaces sont considérés comme plus intenses que d'autres par le public de la soirée et l'équipe du *staff*. Certains espaces ont pour destination d'assumer la densité, comme la piste de danse, présentant un minimum d'aspérités autres que les corps. D'autres doivent la distribuer, comme les couloirs. D'autres enfin ont un seuil de densité très limité par leur usage, comme les insularités de consommation, par la présence de l'immobilier des tables et des chaises. Pour le public cette intensité sera recherchée, ou au contraire évitée, en fonction du type d'ambiance souhaitée, là où elle manifestera systématiquement un facteur de risque et surtout de contrainte en cas de nécessité d'intervention pour les agents de sécurité. L'ensemble des espaces est concerné, jusqu'aux espaces transitoires, présentant une zone de retrait ou discuter en période de calme et un goulet portant à écrasements en période d'afflux. Toute configuration spatiale influe sur le déroulement de la soirée et la probabilité de survenues d'interactions conflictuelles.

La piste de danse, pôle d'intervention central du videur, est un espace de danger type tout au long de la soirée, indépendamment de l'affluence dans l'établissement. Elle sera très rarement vide, allant, selon nos observations sur l'ensemble des établissements enquêtés, d'une densité creuse d'un client pour quatre mètres carré durant les première et dernière demi heure de la soirée, à une densité extrême de trois voir quatre danseurs au mètre carré. Bien que d'architecture dégagée sur le plan immobilier elle présente une architecture mobilière humaine saturée en raison de son rôle. Dans le cas des discothèques son architecture mobilière idéale est celle de la saturation de l'espace par la proximité des corps. Une piste saturée y est le gage d'une bonne soirée pour la clientèle et la direction, mais pas nécessairement pour le *staff*, qui doit gérer avec la saturation cognitive les conflits que la proximité peut engager.

Pour les bars tout dépend de la tonalité d'ambiance de la soirée. Dans le cadre d'une soirée *Salsa* par exemple, la densité y est négative puisqu'elle y interdit les mouvements propres à cette danse, nécessitant une zone de pratique suffisamment dégagée. C'est ainsi qu'à une époque les soirées salsa organisées à la discothèque la "*Loco*" avaient lieu le mercredi soir, soirée de faible affluence, et avant minuit, avant l'arrivée de la clientèle de nuit du bar. À l'inverse, durant une soirée électro, la densité y sera perçue comme étant positive, y compris en bar. Les mouvements de la danse liée à la musique électro sont codifiés pour répondre à

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'effet de masse qu'ils amplifient, par des mouvements collectifs comme des petits sauts, des mains levées, ou un léger mouvement d'ondulation ou de pendule des corps.

Lorsque l'architecture humaine y est limitée, la norme est d'y favoriser un discours corporel marqué, que ce soit dans sa dimension proxémique par des déplacements plus larges et vifs que d'ordinaire, ou bien gestuelle, par des mouvements constants, le tout au rythme de la musique. Il a été observé que plus la piste se vide, plus les mouvements et déplacements sont amples, jusqu'à ce que certains tournent complètement sur eux-mêmes, courent ou sautent. C'est un espace qu'il faut occuper et où il faut bouger. La présence d'une aspérité telle qu'une marche ou un podium y augmente les risques de chutes, mais y propose aussi un facteur d'expression de soi et d'amusement. Une architecture mobilière saturée augmente aussi les risques de contacts agressants par geste ou regard inapproprié, ou encore par renversement d'alcool, ce qui explique l'interdiction de possession de verres sur ces espaces dans certains établissements. Si, nous l'avons vu, le seuil de tolérance s'élève, il n'en reste pas moins que les probabilités de ressenti d'agression augmentent avec la quantité de survenues, particulièrement forte lorsque plusieurs centaines d'acteurs se regroupent en gesticulant sur quelques dizaines de mètres carrés. En cas de déclenchement de conflit le videur doit traverser cette marée de corps en mouvements sans les agresser, naviguant dans la configuration de la piste, du podium et de la marche en même temps qu'au milieu des corps.

Les architectures mobilière et immobilière doivent êtres recoupées avec ce que nous conceptualisons comme étant des architectures cognitives, baignant le corps, que ce soit des lumières, des sons, mais aussi les architectures éthérées des textures de l'air, telles que ventilation, humidité ou fumée. L'architecture cognitive est constituée d'une dimension ambiante, comme une musique constante, ou la fumée du fumoir et d'une dimension temporaire, comme un cri, ou la fumée d'une machine à fumée, mais aussi d'une dimension incidente non contrôlée, liée au climat et à la fréquentation et une dimension construite, provoquée, liée à l'action du *staff*. Les architectures cognitives affectent fortement les interactions, comme l'architecture sonore peut l'illustrer, affectant les interactions par son volume et les modifications proxémiques qu'il implique, mais aussi par sa rythmique et la signification de ce rythme et des paroles qui l'accompagnent. Des éléments sonores comme telle ou telle transition musicale peuvent influer sur les comportements en générant de l'excitation physique, mais aussi psycho-sociale, par les revendications portées par la musique.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La chanson « *Les lacs du Connemara* » est l'exemple type de ces mouvements d'euphorie. Elle génère systématiquement un petit effet de foule dont les proportions explosent en présence d'étudiants, ce qui a été observé depuis quinze ans sur l'ensemble des établissements de la ville et en soirées étudiantes :

A l'étage, « *Les lacs du Connemara* ». Forcément, c'est n'importe quoi, une euphorie collective subite. En bas j'ai une équipe de rugby, en haut une équipe de hand, pour laquelle le barman a réservé des tables dans son "*espace VIP*". Ils ont lancé un jeu au milieu de la piste. Ils se sont allongés, portent le premier de fil en chaîne, en se le passant à bouts de bras, à tour de rôle. Ça donne une file d'une dizaine de gars allongés sur la piste en train de chanter à tue-tête, tout en en portant un qui écarte les bras pour faire semblant de voler : un beau bazar, en somme. Je les fais se relever, ils s'exécutent sympathiquement, sans discuter et en gardant le sourire.
Au même moment je dois les laisser, au milieu de la piste une cliente utilise un siège de bar à l'envers comme micro. Je le lui prends des mains sans rien dire et le repose à sa place avec un geste marqué, comme si je voulais l'enfoncer dans le sol, qu'elle comprenne que ce n'est pas un jeu.
Bon Dieu qu'ils me fatiguent ! Ils sautent dans tous les sens, je n'ai jamais vu la salle rester calme avec cette chanson. Je me poste entre le fumoir et la salle pour surveiller les deux, tant bien que mal (E. 9).
(Og.6_C.1_S.2_Oc.6_Sa_13/12/14)

L'architecture cognitive contribue à rendre les espaces médiateurs d'amusement, de dégoût ou de danger. L'architecture éthérée est très rarement appréhendée en sociologie et module pourtant profondément les interactions, et, ici, la représentation de la soirée. Une soirée particulièrement chaude et humide appellera un imaginaire estival voire tropical et verra se déclencher les représentations associées, en plus de faire transpirer abondamment, faire couler le gel, pousser à se dévêtir et rendre le sol glissant. La chaleur et la moiteur sont une composante des soirées les plus intenses, la langue française mobilise d'ailleurs le terme de soirée "*chaude*". Cet adjectif peut avoir une connotation sexuelle, de séduction, mais aussi de heurts, se référant à tout l'imaginaire dionysiaque, incluant une tendance arésienne et aphrodisiaque.

L'impact de la chaleur et de la moiteur sur l'ambiance de la soirée a été vérifié à de nombreuses occasions, elles ont l'effet d'un activateur générant une ambiance électrique. Le cas particulier d'une soirée ou une panne d'aération a plongé l'étage d'un établissement dans une architecture éthérée de jungle s'est montré particulièrement illustratif (encadré ci-dessous, développé Partie. I, Chap. III, Sect. 1). Humidité et chaleur font parties des représentations des discothèques au degré où ils ont pénétré les imaginaires. Les exemples sont nombreux, mais le cas de la publicité de la marque *Vivel-dop*, destiné à vendre sa marque de gel pour cheveux "*insubmersible*", apparait particulièrement symptomatique. Mettant en scène un jeune homme et une jeune femme en sueur en situation de séduction en discothèque, afin de souligner une situation extrême : « *le premier gel qui résiste aux ambiances les plus torrides, hyper-fixant, il préserve ton style de la transpiration et de l'humidité, aucune chaleur ne vous décoiffe* » (Vivel dop, 2015).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Une soirée saturée illustre pleinement les effets de cette ambiance, fortement aggravée par le fait qu'une des aérations tombe en panne. Plusieurs conflits seront déclenchés suite à des glissades et bousculades accidentelles. L'observateur lui-même glissera dans l'escalier et manquera de tomber. L'air suffoquant mettra l'observateur « *sur les nerfs* », générant une certaine excitation, excitation partagée avec la clientèle, pour laquelle, en revanche, elle est positive :

La salle du haut est un véritable *hammam*. J'apprendrai le lendemain qu'une aération était cassée, ou quelque chose comme ça. Le taux d'humidité pulvérise les scores, et je suis en pull et veste. Les miroirs et bouteilles sont couverts de buée qui perle, le sol est très glissant. Les toilettes, qui ont pourtant été nettoyées en cours de soirée, sont recouvertes d'une pellicule de deux bons centimètres d'eau saumâtre, de mélasse, c'est très peu ragoutant. Le couloir à côté du fumoir est tout juste respirable. On a tous le front dégoulinant et les cheveux trempés, et, pour couronner le tout, les clients sont excités « *comme des puces* ».

(Og.8_C.1_S.3_Oc.8_E.9._Je_18/12/14_03h05)

Chaleur et moiteur viennent souvent se mêler aux odeurs. Sur le plan des odeurs, des toilettes bouchées, du vomi, vont modifier d'autres dimensions de l'architecture mobilière de la soirée, ces zones seront soigneusement évitées par les membres de la soirée sensibles aux odeurs, même si le seuil de tolérance s'élève en établissements de nuit. L'architecture olfactive qui y existe serait intolérable en établissement de jour et ces odeurs ne semblent pas affecter les rapports de séduction, comme peut l'illustrer l'encadré ci-dessous. Un sketch des acteurs comiques du *Palma show*, « *dans les toilettes de boite de nuit* », illustre bien l'intégration socioculturelle de la transition des rapports aux traces de souillure (Palmashow, 2015).

Un couple s'embrasse. Mon Dieu qu'ils puent, et ils s'en foutent. Je prends sur le fait un couple en plein rapport sexuel dans les toilettes, je les fais sortir, ils étaient contre le mur, entre un toilette bordé de vomi et un mur couvert de condensation, sur un sol pataugeant de deux bon centimètres de mélasse, d'eau, de dépôt de semelles, d'urine. Ça ne les dérange pas. Nous sommes en discothèque.

(S. La Loco_Hiver 2015)

Cette observation souligne combien la norme de souillure sur les architectures olfactives peut être modifiée en établissements de nuit. Les odeurs ne dérangent pas les tourtereaux, l'urine et le vomi dans les toilettes ainsi que les effluves qu'ils dégagent non plus. L'agent, lui, dans cette architecture cognitive, est sobre et sur le qui-vive. Il est pris entre la norme de jour, la norme d'individu en situation d'exercice professionnel sobre, et la norme du loisir nocturne, aussi, il s'adapte. Ce sens de la souillure normée sur le diurne lui permet de conserver une distanciation d'avec la clientèle. Il module son seuil de tolérance en l'assouplissant fortement, mais conserve une sensation morale de dégoût et de répulsion accentuée par rapport à la clientèle. Le videur vit dans la chaleur, la puanteur et le bruit, là ou le portier est, lui, soumis aux aléas climatiques. Deux métiers, deux architectures cognitives radicalement différentes :

« *Ça pue dedans, vous êtes mieux dehors ! Dedans ça pue, dehors il fait froid... il faut* choisir ! »

Client du "Galion" (Og.44_C.2_S.6_Oc.30_E.12._Ve_27/02/15_02h40)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Toute situation conflictuelle demande de s'interroger sur la médiation de ces quatre dimensions contextuelles :

1) Quelle est l'architecture immobilière et mobilière ?
2) L'endroit est-il dégagé ou est-il accidenté, est-il densément peuplé, cette population est elle calme ou effervescente ?
3) Quelle est l'architecture mobilière signifiante, c'est à dire quels sont les acteurs, le public, ainsi que les objets-actants impactant directement l'interaction ?
4) Quelles sont, enfin, les spécificités de l'architecture cognitive ? Fait-il chaud et moite, en intérieur, ou pleut-il en extérieur, par exemple ?

Autant d'éléments qui sont à prendre en compte pour analyser une situation conflictuelle, pour intervenir, et éventuellement la prévenir.

b. Cadres de perception et prise de situation vis à vis de l'interaction conflictuelle

Nous avons vu que la définition des zones opératives du conflit face-à-face engage l'architecture cognitive et situe l'acteur dans son environnement par corps. Passer de l'analyse des espaces à celle des espaces et déplacements nécessite d'analyser les cadrages perceptifs. Il nous semble intéressant, là encore, de nous remobiliser des éléments du cadre goffmanien comme éléments d'analyse. Selon E. Goffman, une situation cadrée s'inscrit dans une « *ligne d'activité* » répondant de plusieurs canaux situationnels de cadrage de perception et d'action, un « *canal principal* » et des « *canaux subordonnés* » (Goffman, 1991 [1974], 201). Nous proposons de filer l'analyse des cadres de perception proposée par E. Goffman et de l'appliquer à notre terrain. Nous avons observé qu'en situation de conflit, le risque est de se focaliser exclusivement sur le canal principal du danger faisant face. Plus le danger est fort, plus le canal principal se resserre, ce que les forces de police et formateurs appellent "*l'effet tunnel*". Il a pu être expérimenté et relevé à maintes reprises dans les discours. C'est le cas lorsqu'un acteur arme un coup de poing, et plus encore lorsqu'il dispose d'une arme blanche. Tout se gomme, tout se floute alentours, là où l'image focale du danger repéré est, elle, plus nette. À titre d'exemple, dans la rixe de dimanche soir présentée au "*Galion*", l'enquêteur n'a même pas conscience de l'arrivée de la police. En confrontation face-à-face, il ne faut alors pas oublier que l'acteur faisant face peut mobiliser des effets de feintes et frapper avec un autre membre, ni oublier l'environnement. Un tiers peut éventuellement décider d'intervenir. Des dangers types sont que l'opposant frappe avec son autre main (en ramassant éventuellement un verre au passage pour frapper avec), ou qu'un tiers vienne enserrer à la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

taille, "ceinturer", comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Les agents de sécurité intervenant sur un conflit jouent abondamment de cet effet pour prendre un client par surprise et le saisir sans qu'il ne s'en aperçoive.

Dans cette analyse goffmanienne les canaux subordonnés permettent de traiter des actes et événements parallèles de façon dissociée, mais chacun de ces canaux provoque aussi des erreurs spécifiques (p. 311) ; Les observations montrent que durant un échange brutal il arrive fréquemment que l'assistance se détourne du canal central du conflit pour se préserver. Le fait est si courant qu'il n'est que rarement noté sur les carnets. Filant l'analyse goffmanienne, certains canaux subordonnés parallèles au canal principal sont des « *canaux de distraction* » (p. 209). Ils permettent de se détourner d'un événement ou de transiter de l'un à l'autre (p. 201). Ce phénomène s'observe dans les dénis de situations d'agression ou de conflits, quand tout se déroule comme si de rien n'était. Le « *champ de distraction* » est généré par la densité de l'environnement en stimuli potentiels et en facteurs de troubles cognitifs (p. 207). Le champ de distraction est particulièrement fort en intérieur dans les bars de nuit et discothèques enquêtées. Y intervenir sur une bagarre au milieu d'une piste de danse saturée un samedi soir exige de savoir sur quoi canaliser son attention pour régler le conflit tout en restant vigilant. Lorsqu'il est seul à surveiller une salle, l'agent de sécurité doit aussi vérifier que tout se passe bien dans le reste de la salle dans la mesure où son positionnement le permet.

La maîtrise de ces canaux de perception est une base de la prestidigitation, mais aussi une base de l'intervention sur conflits. Le canal directionnel n'est pas au centre de notre attention mais structure précisément ce sur quoi elle doit se porter. Dans le cadre d'activités conjoint il existe un « *canal de direction* » balisé par des « *signaux de direction* » orientant l'interaction (p. 210). Il est nécessaire de savoir qui fait quoi, les « *connecteurs* » sont alors des signes de direction reliant les actes et acteurs, incluant l'ensemble discursif corporel et verbal. Certains sont des « *marqueurs kinésiques* » et « *paralinguistiques* » (p. 213). Ces connecteurs suivent un système de « *procédés de liaison* » entre propos du locuteur et répliques de l'interlocuteur, fonctionnant par paires (p. 211). Selon E. Goffman les interactionnistes tendraient à saisir les actions séquencées par paire avec plus d'aisance que les mouvements complexes se produisant simultanément (pp. 212-213). Cependant, dans les situations de conflit face-à-face que nos avons pu observer, le discours verbal est totalement débordé par le discours corporel. Le marqueur principal du discours est alors le visage et la posture, prenant le pas sur le verbal. Tout comme le verbal, l'expression faciale est un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

marqueur important dans la lecture du passage à l'initiative, essentiellement celui des sourcils, mais qui peut être trompeur. Nous avons observé que les marqueurs les plus fiables pour lire derrière le discours intentionnel sont la tension des mains et l'alignement des épaules. L'alignement des épaules peut traduire la recherche d'amplitude, afin de lancer une frappe, un coup de poing, par exemple ou alors l'ancrage, en vue de pousser ou recevoir un coup, comme c'est le cas avant un coup de tête. La lecture de ces signes et la maîtrise de ses propres marqueurs offre une fenêtre d'opportunité d'une à quelques secondes, ce qui est énorme dans le déclanchement de l'action.

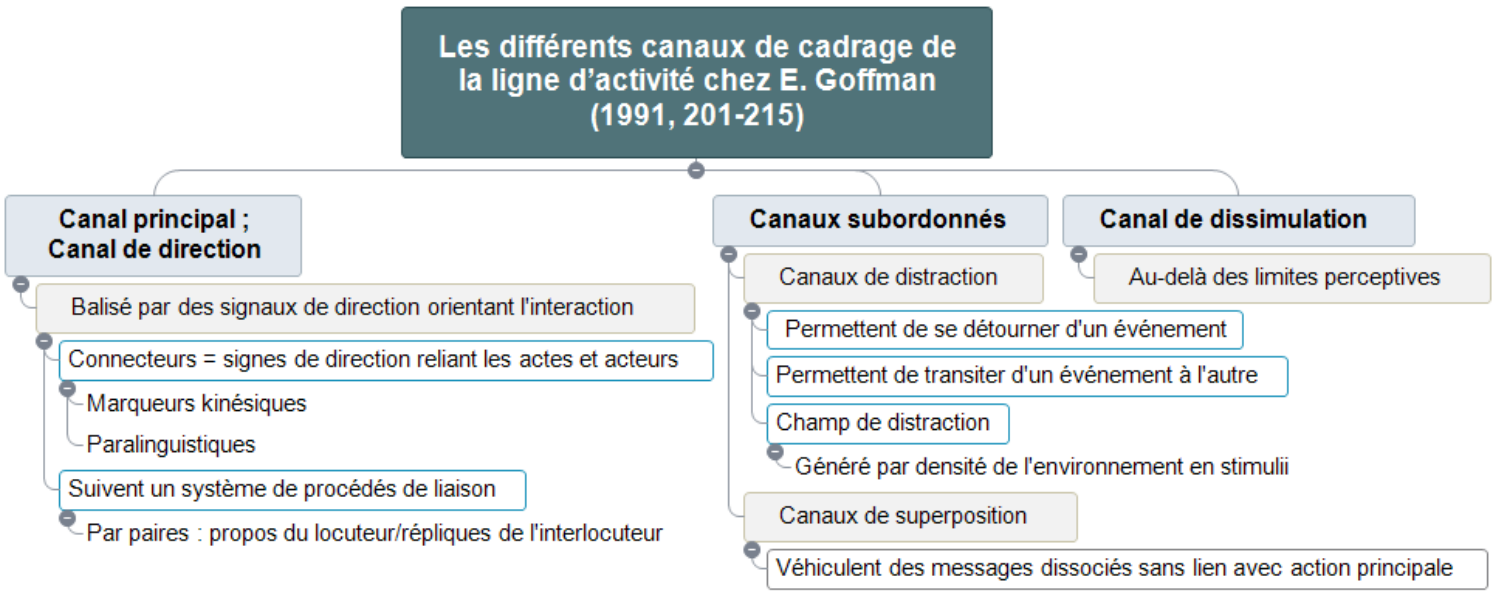

Figure 52 : Schéma conceptuel goffmanien n°21. Canaux de cadrage de la ligne d'activité

S'appesantir sur le cas des agents permet de voir la situation défensive de vigilance la plus complète. La perception de la situation est donc le premier point tactique absolument indispensable, où les agents formés en magasin excellent. Sans atteindre le seuil de distraction, ce système analytique considère aussi l'existence de « *canaux de superposition* », véhiculant des messages dissociés et n'ayant aucun lien avec l'action principale mais pouvant être assimilés en simultanée (p. 214-215). Parmi les différents canaux de perception, la vue tiendrait une place privilégiée dans l'identification et le cadrage des situations (p. 151). Un agent de sécurité doit toujours être conscient de son environnement. Pour cette raison il a tendance à choisir une situation la plus panoptique possible, son champ de vision devant couvrir un maximum de régions d'interactions et non seulement une zone visible. L'amplitude de construction cognitive bute cependant sur des « *limites perceptives* », ce qui se passe au

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

delà lui est caché, la zone dépassant cette limite est un « *canal de dissimulation* » (p. 215). À cet effet, au "*Diamond*" les barmen et le DJ éclairent les zones de souci ou intervenir avec une lampe torche, permettant à l'agent de repérer un problème survenant hors de ses propres canaux d'action, alors qu'il peut lui-même déjà se trouver en situation d'intervention. Le champ de vision de l'agent de sécurité ne se limite pas à sa seule vision directe des zones, puisqu'il voit en ricochet par les regards et attitudes faciales des autres acteurs présents. Le fait qu'une bagarre se déclenche derrière un mur, hors de son champ de vision, ne l'empêche pas d'en être alerté par les regards du public se tournant vers elle et ses attitudes. Le fait de disposer d'un réseau de clients "*habitués*" renforce cet effet de relai, puisque lorsqu'il croisera le regard d'un membre de son réseau avec un regard interrogatif, ce dernier lui rendra un sourire ou une moue de confiance confirmative montrant que tout va bien, ou, à l'inverse, lui signalera un souci. Ce canal de perception visuelle secondaire lui permet d'être au fait de la survenue de scènes, mais aussi de devancer d'éventuelles intrusions rapides dans son périmètre de danger. L'agent doit se trouver à proximité d'un espace dégagé lui permettant de suivre les déplacements et les visages, mais aussi d'être conscient des points d'accès à celui-ci et des intrusions qu'ils permettent. Cette conscience défensive peut aussi être mobilisée, à l'inverse, pour savoir agir avec surprise, en mobilisant un angle mort d'approche et en évitant de générer des réactions du public qui nuiraient à la furtivité de l'intervention, trahissant l'intervention.

La perception des dangers est visuelle mais aussi auditive, le canal auditif est fondamental. Travailler avec des boulles *Quies*, comme c'est le cas au "*Diamond*" pour certains agents de sécurité (Cf. Chap. I, Sect. 2, §. A, a) représente une grosse prise de risque. L'ouïe reste, en effet, un canal de perception plus diffus et étendu que celui du cadre visuel, mais est aussi le canal de perception permettant au mieux de protéger ses arrières. Là aussi, un effet de protection relayé par le public fonctionne, même s'il n'est fiable que dans le cas d'une présence alerte et dont l'intervention est certaine comme un agent ou un "habitué", une situation constante en porte lorsque deux portiers travaillent côté à côte. Le fait de se faire "*déborder*" et de n'avoir personne pour protéger ses arrières est dangereux lors des interventions, il est donc particulièrement problématique et l'agent doit y trouver des solutions. Le fait de travailler à deux, côte-à-côte en porte, et de pouvoir intervenir à plusieurs est alors un confort de travail certain. Sans cette aide l'acteur doit développer une mémoire photographique, se faisant un perçu en instantané de la configuration de cette zone arrière. Il doit alors tenter de rester conscient de qui y entre ou en sort, ce qui est plus difficile à mesure

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

que le conflit se complexifie. S'il ne dispose pas de cette aptitude qui requiert d'une part la mémoire, mais d'une autre d'évaluer les dangers des entrées et sorties, il lui est nécessaire de figer cette zone dans la mesure du possible, en repoussant le public par la voix, les bras écartés, et en tournant sur lui-même.

Les espaces complexes comme certaines zones de discothèques sur des temporalités d'affluence rendent impossible de compter sur sa seule mémoire et évaluation, dans ce cas la meilleure solution reste d'avoir un objet solide derrière soi, qui doit être immobilier et suffisamment élevé. Immobilier, l'agent ne peut être poussé avec l'objet, élevé, il enlève le risque de faire chuter si l'agent est poussé de côté. Dans l'idéal il est assez élevé pour protéger l'ensemble du corps et s'il ne l'est pas, il doit être suffisamment large pour empêcher une attaque par derrière, dépassant l'allonge d'un bras avec l'ajout d'une trentaine de centimètres de distance de plus, afin d'éviter un coup de bouteille, par exemple. À la "*Loco*" il a été observé qu'un client tentant de mettre un coup dans le crâne par derrière à un autre et n'étant pas à portée choisisse de se saisir d'une bouteille de whiskey pour augmenter son allonge. L'idéal reste un mur ou un pilier suffisamment large. Un pilier trop fin donne une sensation de sécurité illusoire, il est toujours possible de recevoir une attaque d'un client s'approchant de dos et se décalant au dernier moment.

Idéalement, l'agent se retrouve littéralement "*dos au mur*". Contrairement à une opinion commune la situation dos au mur est une excellente configuration dans une rixe. Se faire mettre dos au mur est risqué lorsque la situation arrive par défaut de conscience de l'environnement, mais choisir d'être dos au mur en s'y trouvant ou en poussant l'autre à nous y mener est très positif. Le fait qu'une position défensive intentionnelle soit toujours préférable à une position offensive est un principe fondamental de la stratégie et de la tactique se retrouve dans les confrontations physiques de rue et de bar/discothèque (Von Clausewitz, 2006 [1832], 261-272 ; Liddel-Hart, 2007 [1929], 294, 509). La difficulté de la situation dos au mur se retrouve en situation de bagarre respectant les codes du duel au coup de poing au visage et à la poussée haute, désavantageant fortement l'acteur dos au mur qui s'en trouvera gêné dans ses mouvements, car bénéficiant d'une amplitude très limitée. En revanche un individu en situation de rixe pourra, lui, bénéficier de cette position pour saisir l'ensemble de l'amplitude des agresseurs potentiels d'un regard, il n'a plus à se préoccuper que de ce qu'il a devant lui et peut varier les niveaux des attaques, se baisser ou sauter en bénéficiant d'un appui derrière lui. À l'inverse son adversaire ne bénéficie d'aucun appui, il peut donc se faire

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

"*traverser*", c'est à dire que l'individu dos au mur peut le pousser ou le saisir en avançant et le déséquilibrer/projeter.

L'effet d'acculement, déjà mentionné, rendra l'acteur menacé dangereux. Il n'a qu'une issu, passer à travers les acteurs qui l'acculent, sans quoi son intégrité physique sera assurément remise en cause. Dans ce cadre l'inhibition physique et sociale disparaît souvent, il n'a jamais été observé durant l'étude qu'un individu acculé à un mur se retrouve en situation de tétanie, contrairement à dans un couloir ou un escalier. Le fait d'être en défense volontaire dos au mur, de connaître l'environnement et de bien le percevoir permet de maîtriser un troisième point qui est celui des vecteurs de fuite, les orientations que l'acteur peut prendre pour se dégager du danger. Un agent désireux de discuter avec quelqu'un dos au mur doit toujours lui donner l'illusion qu'il dispose de vecteurs de fuite pour ne pas lui donner de sensation d'acculement.

Ces vecteurs de fuite suivent deux séquences. Les vecteurs de fuite immédiats permettent de fuir l'affrontement direct, pour quitter la zone de contact et donc la portée étendue de l'adversaire. Ensuite, les vecteurs de fuite étendus permettent de fuir le conflit en quittant la zone de la représentation où se tient l'adversaire, afin de ne pas risquer de le croiser de nouveau. Les vecteurs de fuite immédiats sont liés à la morphologie du ou des adversaires et à leur nombre. L'acteur acculé doit avoir des solutions pour les "traverser". Il existe quantité de techniques de contournement, face à un adversaire de plus petite taille, il pourra sauter en le percutant dans sa partie haute, face à un adversaire de plus grande taille, il pourra se baisser et tourner sur lui-même pour le contourner, ou encore le déséquilibrer. Les vecteurs de fuite étendus sont liés à la saturation ou non de l'architecture physique de l'endroit, une fois hors de portée de contact, il est nécessaire de s'assurer que l'adversaire ne puisse nous poursuivre, comme nous l'avons précisé, il est alors nécessaire de faire avec l'architecture immobilière des murs, barrières, mais aussi de barrer le passage d'éléments de l'architecture mobilière qui ne peuvent être bousculés impunément, comme des corps, des tables, etc.

La capacité d'analyse des vecteurs de fuite est essentielle pour se rassurer et pour pouvoir se replier sans s'extraire de manière désordonnée. Il est indispensable de savoir que, à telle porte d'établissement, il est possible de se reculer et de se retrouver dans une petite pièce ou on peut fermer la porte, par exemple. Il est essentiel de savoir que si l'on intervient sur telle place on peut fuir par telle et telle ruelle, et de constater que l'on pourra slalomer entre tel et tel groupe qu'on sollicitera en fuyant (dans le pire des cas pour l'agent, qui perdrait alors la face, faisant aveu de faiblesse, ce qui remet en cause son aptitude professionnelle). Il est alors

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

essentiel de saisir l'idée de défense et de contre-attaque. Un vecteur de fuite ne permet que rarement une fuite complète immédiate s'il y a poursuite avec réelle intention de rattraper le fuyard, et non simplement de l'effrayer ou l'humilier. En situation de fuite il est préférable de s'arrêter et de se remobiliser dos au mur à l'endroit choisi, l'acteur en repli pourra alors évoluer de zone de confort en zone de confort. Dans le cadre d'une maîtrise de la vigilance visuelle et auditive étendue, d'une alerte sur ses arrières et d'une conscience des vecteurs de fuite et des techniques de repli, l'agent ne peut être pris par surprise. C'est lui qui guide l'assaillant dans une retraite mesurée, et non ce dernier qui le pousse dans ses retranchements, un panel technique fournissant les bases pour maîtriser l'interaction brutale et ne pas la subir. Ce panel est cependant loin de suffire dans certaines situations.

c. Distances et déplacements

La précision des espaces et des cadrages perceptifs nous permet de développer les notions de sécurité, d'agression, de danger et de potentialité d'action et de réaction. Elles doivent être réfléchies en termes de périmètres, un modèle d'analyse en complication se dessinant par cercles d'engagement concentriques. Les périmètres de sécurité, liés au sentiment de sécurité, sont pleinement subjectifs, correspondant à la distance où l'individu se sent en sécurité vis-à-vis d'un type de danger. Les périmètres de sécurité sont donc liés à un imaginaire double, en premier lieu en projection de la connaissance de son corps et de son agilité, de son aptitude à se déplacer dans l'espace, en second lieu en projection de la connaissance du corps et de l'agilité de l'autre. Ces périmètres de sécurité sont liés aux périmètres d'agression, où un individu estime qu'il est agressé par une présence. Il est essentiel de dissocier périmètre de sécurité et d'agression, en effet ils peuvent se déborder l'un l'autre. Le périmètre d'agression peut déborder le périmètre de sécurité, puisqu'un individu peut s'estimer en sécurité et tout de même se sentir agressé, ou en exemple inverse, un individu peut se savoir ne plus être en sécurité, mais ne pas se sentir agressé, car étant lui-même agresseur. Pour une même personne dans les mêmes conditions environnementales ces périmètres sont donc variables fonction de son état cognitif et de son humeur.

L'un comme l'autre ne sont pas nécessairement corrélés à la zone de contact, correspondant à la zone à laquelle l'individu peut effectivement être corporellement atteint. La zone de contact correspond au croisement des différents périmètres de portée des adversaires, calculé à partir du tronc. Le périmètre de touche, lui, correspond à la distance où un acteur peut en toucher un autre de l'extrémité signifiante d'un membre, sans qu'il s'agisse

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

nécessairement d'une attaque. Le périmètre d'attaque est calculé à partir de l'allonge, dont nous prenons la définition de boxe, proposant de la calculer selon la distance au sol entre le pied d'appui arrière de l'acteur et l'extrémité de son membre engagé jusqu'à la surface de contact de l'attaque. Il peut s'agir d'une portée ou d'une allonge de coup de tête, de poing, de pied, ou de toute partie du corps pouvant être mobilisée. Ces dimensions sont objectivement mesurables par les capacités de déplacement des acteurs dans l'environnement spécifique de l'interaction. Elles orientent les actions et rétroactions dans les engagements et désengagements, dans le déclenchement et la clôture des contacts physiques en rendant l'action possible ou impossible. Nous ajoutons à la notion classique d'allonge développée en boxe la notion d'allonge étendue, qui est la possibilité de toucher après un déplacement, ce que les pratiques pugilistiques nomment un assaut, incluant jusqu'à un pas complet et une attaque suivant dans la lancée, établissant un périmètre de portée étendu. Hors de la zone de contact, l'acteur est alors hors de portée, que ce soit dans une dynamique offensive ou défensive.

Périmètres de portée et allonge peuvent être mis en lien avec circularité et linéarité relatives du corps et du mouvement d'attaque ou de défense. Dans l'idéal un déplacement linéaire est suivi d'une attaque circulaire ou inversement. Un déplacement linéaire suivi d'une attaque linéaire permet à l'adversaire de se préparer à la réception, tandis qu'un déplacement circulaire suivi d'une attaque circulaire demande une grande stabilité, engageant souvent la chute. La portée d'attaque doit ensuite être modulée en périmètres de puissance/impuissance relatifs au membre du corps délivrant, à la surface du corps en réception et au type d'attaque, restituant l'efficacité dans les finalités de l'attaque (dégât, poussée ou saisie). Ce périmètre de puissance/impuissance est toujours lié à la zone de contact, et donc à la situation du corps opposé relativement au corps en attaque. Une fois restituée cette relativité, il est possible d'évaluer l'applicabilité de force du mouvement fonction de l'angle et de la possibilité de délivrement, de puissance à l'impact ou de force à la saisie.

Le périmètre de puissance est relatif à la chaîne articulaire sollicitée et aux mouvements réciproques des corps, il n'est pas nécessairement relatif à la proximité. Dans un périmètre métrique minimum, un acteur plaqué contre le corps d'un autre sera dans le périmètre de portée de son adversaire mais sera cependant dans le périmètre d'impuissance de la plupart des attaques de boxe pied-poings. Il sera en revanche dans le périmètre de puissance d'attaques de corps (linéaire, coup de tête, circulaire, projections), de jambes (linaire/circulaire, genoux), ou de bras (linéaire, saisies, circulaires, coups de coude). Parmi

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

toute la gamme des coups traditionnels de combat pied/poing, le crochet au corps y trouve sa pleine puissance, lorsqu'il est porté comme un prolongement du tronc ; le bras formant un angle entre quatre-vingt dix et quarante-cinq degrés, quasi collé au corps n'effectue qu'un geste d'une très légère amplitude.

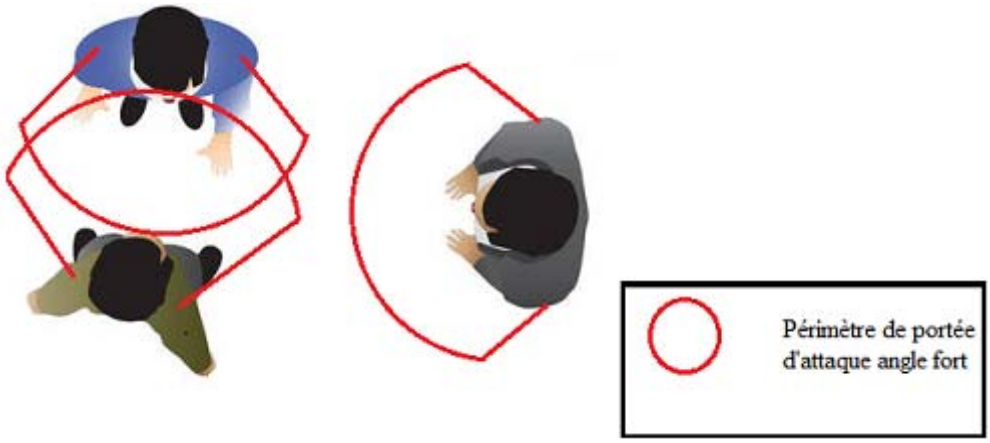

Figure 53 : Schéma des périmètres de portée d'attaque angle fort (Bresson, 2018)

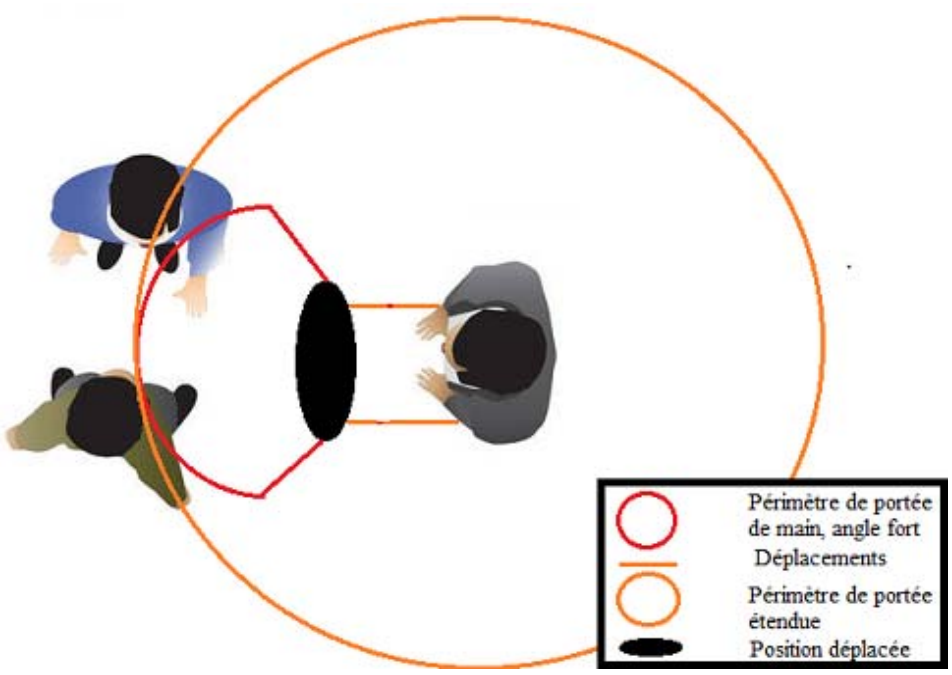

Figure 54 : Périmètre de portée étendue d'un tiers intervenant (Bresson, 2018)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

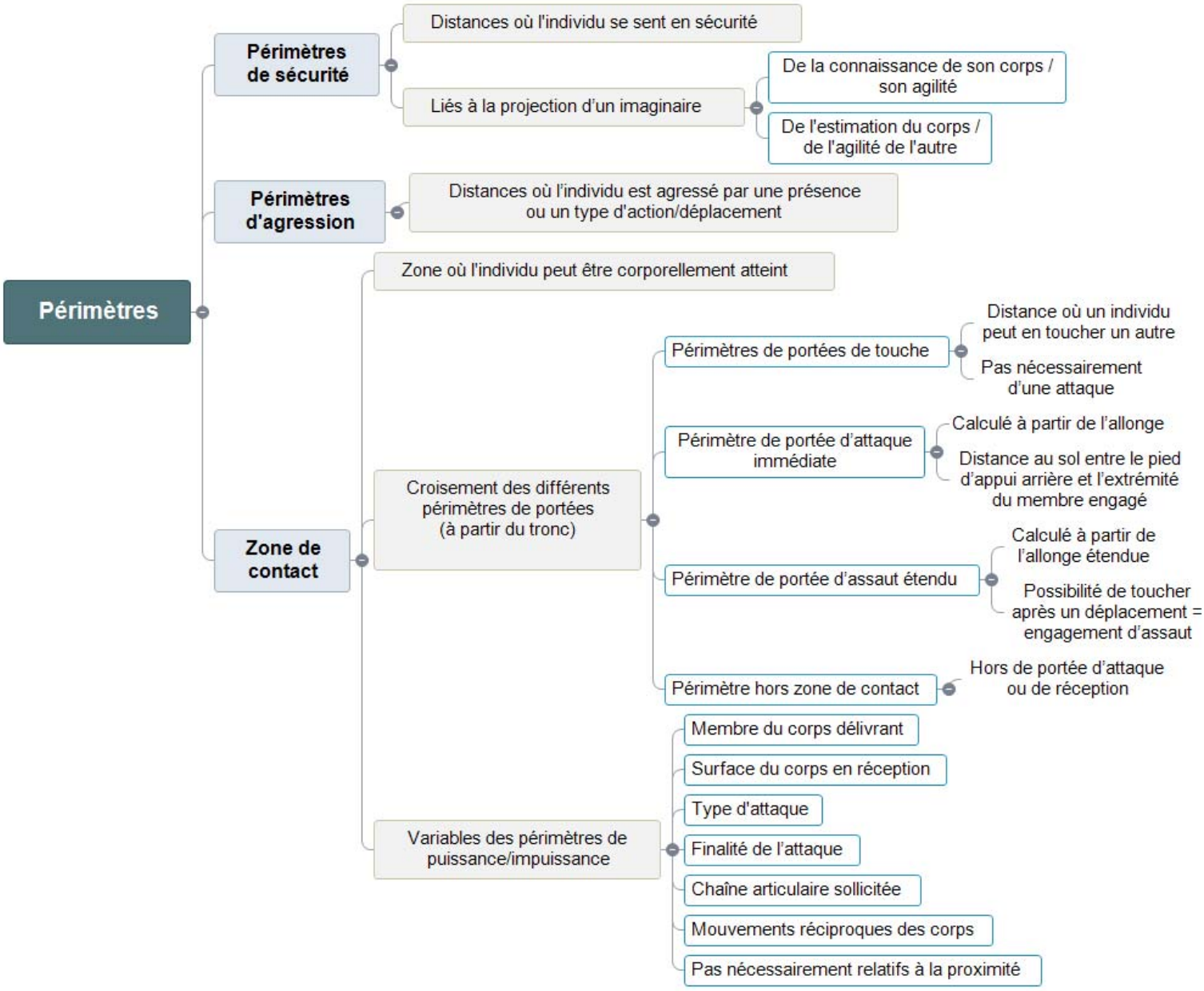

Figure 55 : Schéma des périmètres engagés dans le conflit physique

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Le périmètre de danger, incluant tant un ressenti qu'une possibilité physique, nécessite l'inclusion dans un seul de ces périmètres, dans la zone de contact l'individu est en danger, dans la zone de sécurité et d'agression, l'individu se sent en danger. L'extraction complète du danger nécessite de quitter l'ensemble de ces périmètres. Plus un acteur est exercé et conscient de son corps et de celui-de l'autre, plus son périmètre de sécurité est lié à la zone de contact et donc pragmatique. Cela n'empêchera pas d'avoir un périmètre d'agression débordant le périmètre de sécurité et la possibilité de contact, même bien perçue. La somme de ces périmètres constitue les périmètres de potentialité, qui sont ainsi liés à la possibilité physique effective, la zone de contact, à la perception que l'acteur a des potentialités de son corps et du corps de l'autre qui engagera l'action, le périmètre de sécurité, et au ressenti agressant ou non de la distance, le périmètre d'agression.

Une fois posée la relativité de ces périmètres, il est essentiel de considérer les déplacements. L'observation a montré qu'ils peuvent sembler particulièrement chaotiques et souvent interpeler quant à leur finalité effective. Les déplacements sont souvent davantage pragmatiques dans une finalité de rituel social d'intimidation et de démonstration que dans une finalité d'efficacité. Il peut se passer un certain nombre d'allers-retours avant que les adversaires ne se "*lancent*", mais il est aussi très fréquent que des adversaires s'engagent et se désengagent à tour de rôle. Les déplacements impactent la puissance de l'attaque et l'absorption à sa réception, ils sont aussi générateurs de danger et de vulnérabilité. Le déplacement d'engagement est un déplacement d'inclusion où l'acteur s'approche de l'adversaire pour entrer dans ce qu'il envisage comme étant le périmètre de puissance idéal. Dans le champ des pratiques pugilistiques, ils correspondent à l'action de "*briser la distance*", le pratiquant développant des techniques pour engager son assaut en se mettant le moins possible en danger. Les expressions en sont très variables en fonction des styles, mais globalement le pratiquant utilise ses membres dans une garde a minima légèrement souple, se positionnant par rapport aux périmètres d'allonge de l'adversaire de manière à pouvoir, à l'aide de ses membres, répondre à une attaque provenant des cercles des bras ou des jambes, tout en portant son attaque à la suite.

Certains styles sont très caractéristiques, comme le Karaté Shotokan et globalement les arts martiaux japonais contemporains, connus pour briser la distance de manière très linéaire, par une fente en avant. Les répliques défensives circulaires de l'Aïkido se basent d'ailleurs sur ce postulat de réponse à une attaque linéaire. L'efficacité de la technique de franchissement de la distance réside alors dans la vivacité d'un déplacement unique et dans la coordination de la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

propulsion du corps en avant, du coup de poing ou de pied, et du dégagement d'une éventuelle attaque de l'adversaire dans le même mouvement. Les styles d'Asie du sud-est ont tendance à avoir une approche plus séquencée par des pas légers et circulaires accompagnés de changement de niveaux, l'attaquant tourne, se baisse et se lève, saute et roule au sol, même, parfois, cherchant à éviter la ligne de réplique centrale et à contourner pour frapper ou balayer l'adversaire. Lorsque l'attaque est frontale, elle s'y accompagne d'un effet de feinte. Un boxeur pied-poing, lui, se positionnera de trois quart face, davantage de face s'il est meilleur aux poings, davantage de côté si meilleur aux jambes. La jambe avant, plus vive et mobile, brisera la distance en lançant des coups de pieds légers, circulaires aux cuisses ou frontaux au buste, dont le but n'est pas réellement d'occasionner des dégâts, mais de lui permettre de lancer un assaut contraignant l'adversaire à reculer, pour finalement arriver à la portée idéale pour cette fois délivrer l'enchaînement fatal impliquant cette fois la jambe et le poing arrière.

Un pratiquant éprouvé aux situations de bagarre ou de rixe adaptera sa pratique à l'environnement urbain, tout comme le bagarreur habitué ne pratiquant pas saura briser la distance d'une autre manière. D'une part ce dernier jouera sur l'environnement mobilier matériel et humain pour se protéger, et d'une autre il mettra tous les atouts possibles de son côté pour mobiliser des effets de scène à des fins d'effet de surprise. En un mot, il aura un sens tactique développé. Il pourra ainsi parler juste pour capter l'attention de son adversaire sur son visage et pour l' "*endormir*", en lui envoyant des indicateurs contraires à l'attaque qu'il s'apprête à délivrer. Il brisera même souvent sa garde volontairement en ouvrant les bras, lançant ainsi un appel en créant une fausse ouverture. Dans un conflit il est fréquent qu'un bagarreur provoque verbalement de manière lapidaire, ou en parlant en flot continu en fixant le regard de son adversaire, tout en ouvrant les bras alors qu'il avance. Un observateur attentif verra que ses coudes restent assez proches du corps, lui permettant d'agir avec rapidité sur l'axe central. Il verra aussi que sa tête est légèrement inclinée, lui permettant d'encaisser un éventuel coup à la tête. Il verra, enfin, que ses épaules sont légèrement inclinées en avant ou en arrière et son bassin stable. Épaules en arrière il peut se projeter en avant, épaules en avant il peut bondir et percuter. Sous des airs ouverts il s'agit d'un assaut classique avec une garde très polyvalente. Il s'agit d'une approche en feinte, elle est "*tentante*", elle donne envie de s'engouffrer dans l'ouverture en frappant au visage ou au torse, ce qu'espère le bagarreur. Il se trouvera alors en légitimité de réplique d'une part et ensuite pourra attaquer l'attaque de son

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

adversaire qu'il aura anticipé, en frappant dans le membre engagé dans l'attaque ou en déséquilibrant l'assaillant.

Le déplacement de désengagement, qu'il soit un déplacement de repli ou d'extraction, reste le plus sensible. Le repli tactique ne recherche pas la fin de la confrontation par l'extraction physique mais est un déplacement de recul permettant un maintien de l'engagement dans l'action offensive. Il exige une bonne conscience de son environnement, puisqu'il est nécessaire de continuer à suivre la confrontation tout en se déplaçant à reculons ou de trois quart. Le repli tactique permet la contre-offensive, apportant de pouvoir choisir le terrain du retour à l'offensive. Aussi, un bagarreur suivant un individu opérant un retrait tactique sera-t-il avisé de garder ses distances et de bien surveiller les dangers du terrain, comme une marche, une poubelle, un groupe, ou encore un sol glissant. Les effets de feinte retrait-retour sont très courants dans une transition d'une séquence de bagarre vers une séquence de rixe. Dans ces configurations, un individu ou groupe d'individus ayant perdu la face ou se trouvant en infériorité physique ou numérique fait semblant de s'esquiver alors qu'il a en réalité décidé d'aller à la confrontation totale, ne tenant plus cas du caractère honorable de ses attaques. L'assaillant fait donc semblant de se retirer puis se retourne d'un coup pour heurter de toutes ses forces celui qui aurait eu le malheur de rester à portée et de ne pas s'être préparé à la contre-offensive.

Un déplacement d'extraction, lui vise cette-fois à soustraire le corps visé du périmètre d'allonge de l'adversaire, afin de chercher une redistribution totale de la situation. Il peut être individuel, lorsqu'un acteur tente de fuir un affrontement, mais aussi destiné à la protection d'une tierce personne, comme lorsqu'un agent de sécurité ou un autre acteur sépare deux protagonistes et éloigne celui qui semblait en plus fâcheuse posture hors de portée des coups de l'autre. L'objectif est de s'extraire si possible complètement du périmètre d'allonge étendu.

L'acteur tentant l'extraction devra donc mettre une distance de plus de deux pas entre lui ou une autre victime et son adversaire. L'adversaire pouvant le poursuivre, la seule solution pour être sûr d'y parvenir est de placer des obstacles entre les corps, d'autres corps étant souvent l'obstacle le plus approprié. Ils présentent une barrière symbolique ancrée physiquement et réactive que l'agresseur ne pourra franchir rapidement sans générer un nouveau conflit. Ces corps peuvent avoir été sollicités et responsabilisés par l'acteur fuyant ou protégeant la personne, se trouvent alors socialement activés pour couvrir sa fuite et intégrant le conflit. Les extractions rapides, non protégées, sont dangereuses, il faut en effet d'abord échapper à chaque périmètre de portée, au risque de recevoir une ou plusieurs attaque(s) non

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

appréhendée(s), puis, ensuite, seulement semer un adversaire qui déciderait de poursuivre. Dans une telle situation, le fait de se retourner présente en lui-même une perte de temps minime, mais suffisante à l'adversaire pour rattraper le fuyard dans une posture dangereuse, manquant d'équilibre, en trois quart de dos.

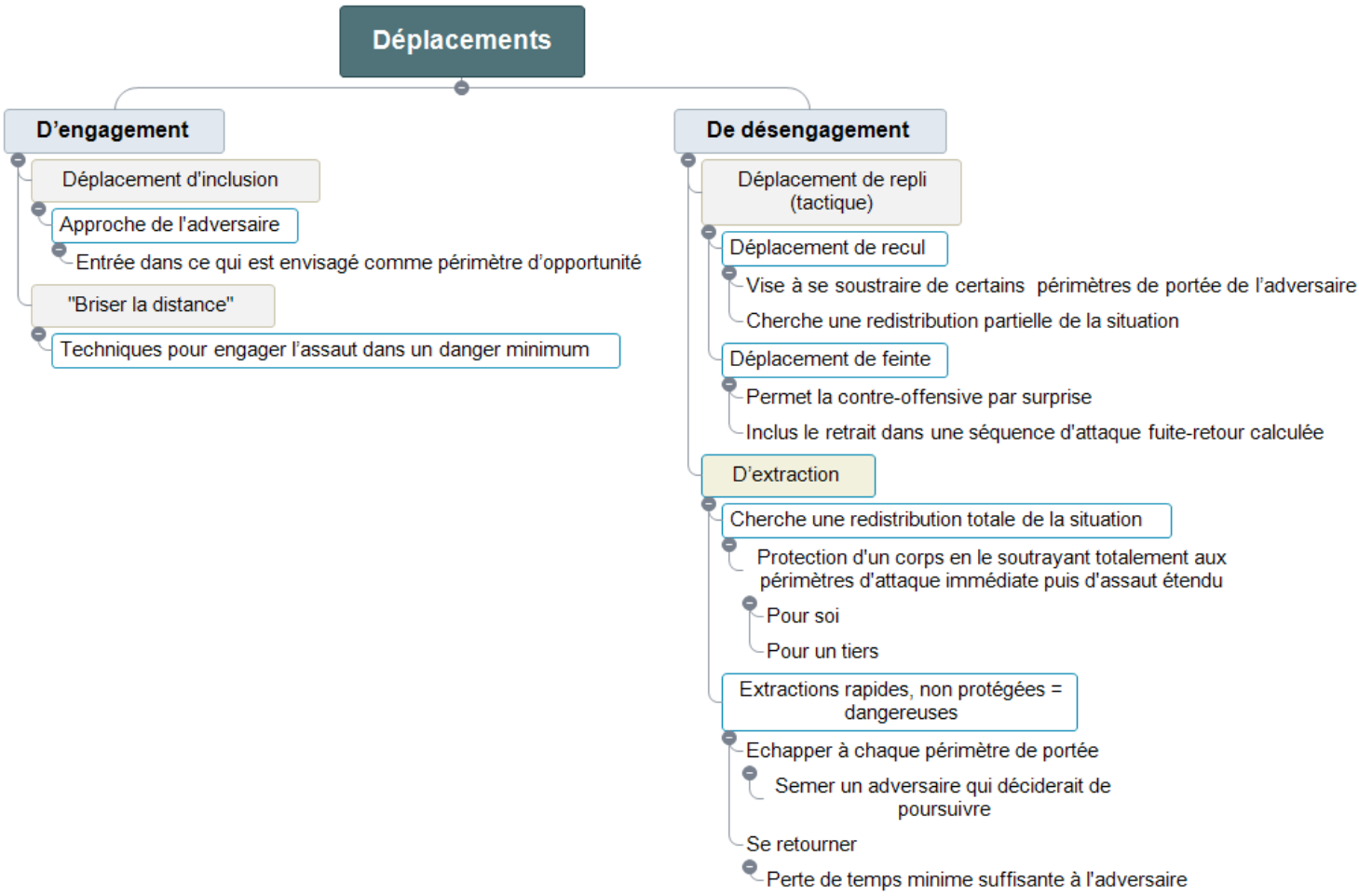

Figure 56 : Shéma des déplacements dans le conflit

Il a été vérifié à de nombreuses reprises qu'un individu maîtrisant son environnement et les déplacements mais ne disposant que de rudiments de connaissances techniques puisse neutraliser un, voire plusieurs adversaires. Les compétences tactiques de conscience de l'environnement sont plus importantes que les compétences pugilistiques d'attaque et de parade en elles-mêmes. Elles contribuent à définir le bagarreur expérimenté et sont indispensables à l'agent de sécurité en établissements de nuit pour limiter le danger dans les interventions sur conflit enclenché et le danger des agressions sur sa personne. La dissolution du groupe professionnel des videurs et portiers pour être rattachés au groupe des APR, des

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

vigiles, est très néfaste sous cet angle. Nombre d'agents recrutés depuis la restructuration du métier ne s'appuient que sur les compétences de vigiles, comme la vigilance ou la négociation, ce qui leur permet de maintenir une situation de sécurité relative. Le souci est que cette situation sécure suffit jusqu'à ce qu'un incident survienne face à un adversaire plus expérimenté ou en supériorité physique ou numérique, auquel cas ils sont pleinement désemparés et encourent un grave danger.

d. Bagarres et rixes des abords

Nous avons postulé qu'une scène de bagarres puisse dégénérer en rixe. De la bagarre vers la rixe il s'opère une transition d'une finalité de destruction sociale par le physique vers une finalité de destruction physique par la neutralisation corporelle. Dans le cas des établissements de nuit la transition d'un processus de bagarre vers une rixe est impactée par plusieurs variables identifiables. Une première variable est la situation géographique de l'interaction vis-à-vis du repère physique de l'établissement de nuit, il existe, en effet, des nuances si la confrontation se situe dans l'établissement, dans sa zone postérieure, en devanture, ou dans sa zone extérieure. Les conflits d'intérieur sont très rarement des rixes, là où les conflits d'extérieur dégénèrent très fréquemment en rixes. Les affrontements ayant lieu sur les abords présentent souvent des différences significatives avec les bagarres d'intérieur. Les points de vue recueillis sont ambivalents, pour les uns ils relèvent de la soirée et donc de l'autorité du portier, pour les autres ils sont extérieurs. Ces points de vue se retrouvent tout deux chez clients, membres de l'équipe, de la hiérarchie, ou même de l'équipe de sécurité. Le désaccord sur la juridiction sociale des agents dans ces conflits génère de nombreux reproches sur le fait d'être intervenu ou à l'inverse de ne pas être intervenu.

Les abords de l'établissement présentent différents types de situations conflictuelles physiquement brutales. Les conflits où des clients règlent leurs comptes à l'extérieur sont des conflits internes externalisés, ils ne peuvent se régler en intérieur en raison de l'arbitrage social et de la présence des videurs représentants l'autorité coutumière. Ces représentations observées plusieurs dizaines de fois imprègnent l'imaginaire de la bagarre et de la rixe, le célèbre "*tu vas voir ta gueule à la récrée*" devient alors "*tu vas voir ta gueule à la sortie*", ou encore "*viens, on règle ça dehors !* ". Le videur, en interrompant une bagarre, dira même très régulièrement, "*Oh ! Les bagarres c'est dehors !* ". Une fois dehors, le portier dira "*pas ici les bagarres, les gars*" et si celui-ci se fait respecter, le conflit ira se déporter plus loin sur le parking ou à une rue de là. Ces affrontements débutent souvent en bagarre rituelle pour

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

déclencher les hostilités, mais le processus d'interaction y atteint très vite la rixe. Les clients s'y arment sans trop d'hésitation avec ceinture, bouteille ou tesson de bouteille. Il est fréquent que les clients tentent alors de sortir avec une bouteille vide, en ramassent une, comme il en traîne souvent le long des murs alentour, ou aillent en chercher dans une poubelle avoisinante, pour la transformer en arme dangereuse, si ce n'est létale. La rixe se déroulant aux abords de la "*Cave*" présentée en partie II (Og.57_C.3_S.3_Oc.11_Ven_20/03/15) en fournit un bon exemple. Ces rixes sont des rixes d'honneur dans un espace où l'arbitrage est celui du groupe lésé, non plus celui du monde où s'encre la norme de l'établissement de nuit.

Dans la rue les interventions du public sont beaucoup plus hésitantes, les conflits y revêtent une aura d'avantage privée :

Il y a une bagarre de l'autre côté de la rue, qui met aux prises cinq « *wesh* », des « *jeunes de quartier* » et surtout deux, un « *black* » et un métis. Ils se battent et les autres les séparent quand ça va trop loin puis ils recommencent. Ça dégénère en *Jiu-jutsu*. Le métis, au sol, attrape la jambe de l'autre et ce dernier, dessus, lui met une dizaine de coups dans la « *gueule* ». Ils sont séparés, cela continue comme ça cinq-dix minutes !
Le métis n'arrête pas de s'éloigner pour prendre son téléphone, appeler et revenir. Le « *black* » rasé avec la barbe qui m'avait menacé de mort, il y a quelques soirées, finit par les séparer. Il est dans le truc. Ben dit que ce sont des « *gamins de Croix-verte* », son quartier. Nous regardons :
— *On devrait pas y aller ?*
— *Vas y si tu veux.…* (Complètement neutre)
Je vois que Pierre regarde aussi, ainsi qu'une douzaine de clients des deux bars, mais sans s'en préoccuper. Le « *black* » saisit le métis et manque de le jeter par dessus la rambarde. Cela impliquerai une chute de trois mètres la tête en bas, tout ceux pris dans l'embrouille l'arrêtent, il aurait pu le tuer. Là Ben y va. Ça discute, il revient, ça se disperse.

(Og.33_C.2_S.4_Oc.19_E.13._Ve_13/02/15_02h40)

Il est fréquent qu'un client vienne voir un videur pour lui dire qu'il a bien compris que l'établissement est une zone d'asile en quelque sorte, mais que dehors il va "*défoncer*" untel ou untel, ce à quoi le videur répond souvent d'un "*tu règles ça où tu veux mais pas ici*", sous toutes ses déclinaisons.

Pour éviter ces conflits il arrive que les videurs retiennent volontairement une des deux équipes, l'incitant à partir plus tard :

La soirée a été morne et longue, particulièrement pénible. Peu de monde, mais qu'est ce qu'ils ont consommé ! Ça s'est embrouillé sur la fin, je n'ai pas trop suivi l'histoire, ça a été au stade où nous avons dû faire partir deux clients par derrière pour qu'ils ne se fassent pas « *casser la gueule* » devant !

(Og.2_C.1_S.1_Oc.2_E.18._Ve_05/12/14_06h00)

Les conflits internes externalisés peuvent aussi spécifiquement concerner des membres du *staff*, comme des agents de sécurité, qui, par exemple, auraient laissé un souvenir amer à un client exclu. Ce dernier pourra alors tenter de se venger ultérieurement hors de l'établissement. Un conflit interne rejaillira alors sur la vie privée de l'agent. Les cas sont

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

nombreux, mais parmi les anciens collègues de l'observateur trois peuvent être cités à titre d'exemple. Un s'est fait suivre et poignarder d'un coup de couteau en rentrant du travail en 2009, un autre a été agressé alors qu'il était assis au restaurant avec sa petite amie en 2010, et un troisième a arrêté de travailler dans la sécurité sur le terrain suite au fait de s'être fait crever les pneus de sa voiture et d'avoir reçu des menaces concernant sa famille. L'agent de sécurité sait que la vie ne s'arrête pas à la soirée et que ses actes ont des conséquences et peuvent le suivre hors de celle-ci.

Les conflits peuvent aussi être externes internalisés, mettant en jeux des extérieurs entrant en confrontation avec des acteurs de la soirée durant sa représentation. Les deux cas les plus courants sont ceux d'un candidat mécontent d'un refus émis par le portier ou encore d'un passant entrant en conflit avec un client sorti fumer. Ces situations ne virent cependant que rarement à la rixe en raison de leur connexion directe avec la zone postérieure de la soirée et donc de l'arbitrage du portier, de la file et des clients sortis fumer. Ces conflits externes internalisés peuvent être des rémanences. Des extérieurs viennent régler leurs comptes avec des membres du *staff* ou clients suite à un problème antérieur à la soirée, dans une visée de vengeance par la destruction physique, sociale, ou les deux. La volonté de vengeance uniquement physique est la plus dangereuse car silencieuse jusqu'à exécution de l'acte, qui cherchera à être pragmatique, dans le but de blesser grièvement, voire de tuer. Il est essentiel de connaître les facteurs de résurgence pour éviter ces situations graves, dans lesquelles quatre anciens collègues de l'enquêteur ont été grièvement blessés au couteau et un tué.

Les conflits peuvent être externes aux régions de la représentation de la soirée de l'établissement, mettant au prise des passants, qu'il s'agisse de personnes se rencontrant et tombant en désaccord ou de passants s'amusant à cogner des gens pour le plaisir ou pour exprimer une colère quelle qu'elle soit. Ces conflits extérieurs ont un fort potentiel de contagion, ils peuvent devenir internalisés lorsqu'ils touchent aux régions ou zones postérieures de la soirée, des clients pouvant être pris dans l'agression, impliquant alors une intervention des agents.

Rixe de parking

Il y a un peu de monde qui arrive. Mon collègue, un nouveau, fait la palpation. Le chef d'équipe est en bas de l'escalier. Je vais rejoindre mon collègue en haut pour lui donner un « *coup de main* ». Je suis à genoux en train de faire une palpation, lorsque le nouveau part d'un coup, en courant comme une flèche sur le parking. Je crie :
— Eh qu'est ce que tu fou ?!
J'enrage un peu, je ne peux pas quitter mon poste, je suis tout seul à l'entrée et ne sais même pas ce qu'il a. Je fais signe au chef d'équipe de venir me remplacer, puis pars en courant après lui en continuant :
— Qu'est ce qu'il y'a ?!
— Je sais pas !

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Je ne vois rien. Il est déjà à trente bons mètres de moi. En contournant la salle de concert je vois qu'il y a des gens sur le parking. Il était impossible de voir cet angle du parking de notre poste. Je sprinte après lui et commence à le rattraper. Il y a un jeune homme allongé, une jeune femme debout, et deux jeunes hommes devant.
Alors que mon collègue arrive à quelques mètres, l'un des deux lance un coup de pied fouetté dans le genou de la jeune femme, puis une reprise au visage, très technique, très « *propre* », dont je serais bien incapable, qui me fait me dire qu'il sait bien ce qu'il fait. Mon collègue arrive dessus, mais il l'a vu venir, lui fait une « *béquille* », l'envoyant chuter un peu plus loin. J'arrive là dessus avec de l'élan, je saisis l'agresseur qui vient de le balayer, le déséquilibre grâce à l'élan et le plaque au sol en amortissant ma chute avec. Mon collègue se relève, il insulte celui dont je m'occupe, et part en courant.

J'ai un instant de flottement, je ne comprends pas, mais j'ai autre chose à faire. On se met des « *pralines* » avec l'agresseur sur qui je me suis jeté, mais il arrive à se glisser sur moi. Je suis beaucoup plus fort que lui, j'y vais à la force brute, je renverse la situation et le mets au sol sous moi. Il s'agite dans tous les sens, je ne sais pas trop quoi faire. Nos « *patates* » n'ont aucune puissance. Je commence à être très énervé et je suis inquiet pour mon collègue qui a disparu loin derrière les arbres, avec le second agresseur visiblement, vu qu'il n'est plus dans le coin. Moi, je suis toujours sur le premier, et mes coups n'ont pas de puissance parce que je dois l'empêcher de s'agiter en même temps et n'ai pas d'amplitude. Là, je me souviens de ce que je viens d'apprendre dans ce genre de situations au club d'arts martiaux. J'essaie de l'étrangler avec sa veste, mais ça n'a pas l'air de marcher. Ça le fait tout de même réagir. Il lève un peu une jambe pour se dégager en appuyant sur ses pieds. L'occasion ! Je lève le genou et le lui écrase dans les parties. Il réagit, je lui plaque les épaules au sol et lui en « *envoie* » un deuxième remontant, de toutes mes forces.
Ça le calme bien, je me relève, il se roule par terre. Mon collègue me rejoint, essoufflé. Il me dit qu'il y a d'autres « *mecs* » derrière les arbres. Le deuxième filmait. Ce sont des « *jeunes* » du coin, du « *quartier* », qui viennent pour filmer des « *bastons* », ils sont repartis en scooter. Quand j'étais baissé à la palpation, c'est un client qui avait vue sur le parking qui lui a fait signe qu'il s'y passait quelque chose, c'est pour ça qu'il y est allé en courant. Je lui dis que c'est bien d'y être allé, mais qu'il faut prévenir, que ça peut être « *chaud* ».
Je rentre vers la salle de concert, le chef d'équipe me demande si ça va. Je me sens bien, même très bien. J'ai pris une bonne dose d'adrénaline. Je me sens fort, un peu supérieur, un côté animal, en quelque sorte. Des étudiants organisateurs de la soirée viennent me demander si ça va et ce qu'il s'est passé. Je ne m'étais même pas rendu compte que mon adversaire m'avait légèrement ouvert la lèvre et que j'ai le dessous de l'œil rouge et du sang sur le front.

(Carnet 5, *Salle du pré haut*, Rixe extérieure, 2010)

Dans les affrontements d'extérieurs la tactique des acteurs est autant liée à ces variables sociales qu'aux spécificités des variables physiques de la configuration urbaine. Les obstacles, distances et l'étendue des espaces présentent une grande importance dans la structuration de l'affrontement. Les possibilités d'extraction corporelle des situations des vecteurs de fuite immédiats et des vecteurs de fuite urbains ne doivent pas être sous-estimées. Les abords de certains établissements offrent des vecteurs de fuite à échelle urbaine, alors que d'autres, au contraire, proposent des vecteurs de fuite urbains très limités. Le nombre de point de sortie diminue la probabilité de savoir quel chemin est emprunté et un espace accidenté étendu permettra des revirements de déplacements. À titre d'exemple, la situation du "*Galion*" présente une situation riche de vecteurs de fuite urbains, il est très facile de s'extraire des abords, contrairement à la "*Cave*", qui se trouve dans un espace encaissé, située sur une petite place à laquelle on accède par une ruelle et deux rues étroites. Le "*Quai*", lui, se situe au milieu d'une longue ruelle étroite, limitant très fortement les vecteurs de fuite. La limitation

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

des vecteurs de fuite urbains augmente les probabilités de pouvoir suivre le(s) fuyard(s), de le(s) rattraper et de poursuivre l'affrontement.

Cette implantation a aussi une incidence sur les flux qui passent aux abords et sur les possibilités de frictions entre les flux ainsi que sur le sentiment d'impunité permis par la fuite. Il a cependant été observé que la dimension essentielle modulant les conflits des abords reste l'existence d'importants vecteurs de fuite immédiats. Hormis dans une file d'attente ou d'un espace lui-même clos comme un espace fumeur délimité, l'affrontement extérieur se déroule sur un espace plus dégagé qu'en intérieur. Ces possibilités de mobilités offrent une situation permettant le "*harcèlement offensif*", terme ici emprunté à la tactique militaire, que ce soit par un engagement et désengagement soudain ou par attaques successives. Elles diminuent aussi la sensation d'engagement corporel et de danger. Cette configuration facilite une variation des tactiques, par un engagement collectif sur le même acteur ou un engagement collectif de part et d'autres avec des retraits alternatifs. Les engagements de groupes s'y font sous forme de harcèlement, où les assaillants attaquent chacun leur tour puis se retirent, cherchant ainsi à détruire et à se préserver en même temps. Elle permet aussi des variations techniques, offrant l'espace idéal pour la prise d'élan, d'éventuels sauts et le déploiement de coups de pieds, qui permettent aussi de se préserver en maintenant une distance supérieure à l'allonge du bras.

Les assaillants qui ne sont pas habitués à se battre en groupe tendent à se gêner les uns les autres, dans le mouvement en lui-même et dans un temps d'hésitation au moment de l'initiative, se demandant qui "*y va*", rendant l'attaque de groupe inopérante, voire contre-productive. La tactique de harcèlement en groupe ne demande pas de compétence pugilistique, mais elle demande une certaine coordination, qui se repère immédiatement dans la manière de marquer la prise d'initiative et dans la clarté d'éventuels signaux destinés à permettre aux alliés de se positionner dans l'ordre d'interactions de la rixe. Ces marqueurs peuvent être inconscients, perçus par une connaissance fine des membres du groupe, mais les signaux, tout à fait calculés, font aussi parfois penser à un véritable terrain de sport collectif. Dans ce genre de conflits, seule la volonté de détruire et de se faire valoir dans le groupe domine. Le risque de se retrouver pris dans ce genre de rixe est de recevoir une attaque incapacitante faisant chuter, qui permettra alors un acharnement. Le harcèlement ne vise qu'à atteindre ce moment ou le coup efficace passera, mettant la victime hors d'état de générer un éventuel danger pour les assaillants. Les agresseurs ne se sentant plus en danger pourront alors la lyncher ensemble, à tour de rôle. La "*balayette*" permettant de faire chuter est le coup par excellence permettant d'arriver à ce résultat (Cf. Sect. 2, §. C, d).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Une trentaine de situations de rixe de rue ont été observées (dont plus de la moitié hors du terrain de thèse). Dans ces situations d'assaut collectif, où tout va très vite et déborde l'individu, il a été observé que la meilleure technique de riposte est de se rapprocher plutôt que de reculer pour éviter de laisser l'amplitude nécessaire au harcèlement et à la prise d'élan, qui restent les plus grands dangers. Dans une situation d'infériorité numérique et même physique, la prise d'initiative est un important facteur de surprise pouvant déstabiliser un adversaire se pensant en sécurité. Toutes les rixes observées s'étant rapidement réglées l'ont été parce que la victime s'est précipitée sur un des agresseurs au hasard pour lui solder son compte. Il faut alors générer la stupeur et pousser les assaillants à réévaluer le danger, des assaillants qui sont finalement souvent plus là pour pavoiser en détruisant qu'en prenant des risques. Selon les informations récoltées sur le terrain, dans le cas d'une rixe les agresseurs sont rarement courageux, leur propre destruction n'y étant pas valorisée comme le fait de tenir bon peu l'être dans une bagarre en duel. Les agents de sécurité et clients bagarreurs interrogés s'accordent aussi sur ce point, il faut cibler son approche, frapper vite et de manière saisissante, l'idéal est de causer de gros dommages physiques à un des membres pour causer des dommages moraux à l'ensemble du groupe afin que les autres se retirent. Face à un agressé offensif ne montrant pas de peur mais présentant un danger devenu effectif, il a été observé que les agresseurs battent systématiquement en retraite, même si c'est souvent avec force menaces de surenchère, souvent des menaces de venir avec des renforts et des menaces de mort.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 2. Les attaques

Les actions destructrices des bagarres et des rixes en elles mêmes sont absentes de la focale principale du champ de la recherche. Les poussées et saisies, qui amorcent le plus souvent les séquences physiquement brutales du conflit illustrent pourtant le caractère hautement socialisé du conflit face-à-face (A). Mais, hors de ces attaques ne visant pas nécessairement le choc, les coups eux-mêmes et la manière de se mettre en garde en disent long sur la mise en scène et la finalité de l'affrontement (B). Les coups mis en action dans les représentations sont cependant loin de l'imaginaire, et les premières frappes nous permettent de mieux appréhender les blessures de part et d'autre et la volonté de vaincre en apposant sa marque (C).

§ A. Les poussées et saisies

L'observateur a été formé aux usages de la brutalité physique dès ses premières soirées de travail, où leur transmission faisait alors partie de la socialisation du videur. Les discussions de début et de fin de travail sur la manière dont les videurs ont "*raccompagné un client*" et les plaisanteries décrivant des situations de manière caricaturale faisaient alors office de guide de formation informel. Durant son premier week-end de travail en discothèque en 2008 l'observateur a appris d'un pair comment ouvrir la porte incendie avec le corps du client qu'il "*sortait*" lorsqu'il était trop récalcitrant. Une technique très efficace totalement décalée des pratiques pugilistiques, exclusivement basée sur une maîtrise tactique, où le videur colle le client à lui de côté et le pousse d'un coup ferme et sec de la hanche pour qu'il heurte la barre de la poignée. La technique a le triple effet d'ouvrir la porte, de blesser le client dans la région allant du psoas aux côtes flottantes fonction de sa taille, et de le déséquilibrer pour le pousser vers l'extérieur. Cette technique est particulièrement utile face à un client très mobile ou en cas de situation à un contre plusieurs où le videur doit ensuite gérer les autres assaillants. L'observateur a appliqué cette technique de nombreuses fois, a pu l'observer tout autant, et les entretiens ont montré qu'elle est très répandue chez les agents de sécurité en établissements de nuit, connaissant de nombreuses déclinaisons fonction de la configuration des lieux et de la taille relative de l'agent et de l'adversaire. Une simple poussée contre une table qui heurtera une hanche ou les côtes suffit souvent à fournir la fraction de seconde de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

relâchement nécessaire à placer une clef et diriger le client vers la sortie. Un adversaire qui maîtrise le décor est un terrible adversaire. Nous proposons, non de présenter un manuel d'auto-défense, mais d'analyser les techniques mobilisées lors des bagarres et rixes en établissements de nuit, tant par les agents que par la clientèle.

En premier lieu, il est essentiel de rappeler que les brutalités physiques peuvent revêtir une dimension destructrice, une dimension symbolique, ou les deux. Une action physiquement brutale n'est pas nécessairement destructrice, ne visant pas nécessairement à générer des dégâts physiques. Une poussée, un dégagement ou une saisie, par exemple, sera bien physiquement brutal, mais ne blessera pas nécessairement. Ces techniques connaissent une importante variable d'intensité, du contact symbolique léger à la projection dévastatrice ou à l'immobilisation totale. Elles se retrouvent sous plusieurs aspects et cette amplitude permet, au stade le plus léger, de les mobiliser dans la phase discursive préliminaire, comme provocation corporelle ou avertissement. Ces attaques cherchent soit à déstabiliser physiquement et/ou socialement l'adversaire, comme c'est le cas des poussées d'éloignement, soit à dominer symboliquement *via* la domination physique, cherchant jusqu'à la "*soumission*" de l'autre, comme le suggère le vocabulaire sportif. Dans tous les cas ces brutalités non destructrices visent à humilier l'autre en le poussant à l'abandon et en lui permettant de se dégager du risque de dégâts par des suites. La soumission rajoute à cette humiliation une immobilisation soulignant son impuissance. Cette dimension de la brutalité est l'outil le plus usuel de l'agent de sécurité en établissements de nuit, cherchant à désamorcer le conflit sans se mettre en danger aux yeux de la loi et évitant donc au maximum de générer des séquelles physiques.

Pour les videurs et portiers les poussées d'arrêt sont un coup de semonce essentiel. Elle force, en effet, l'opposant à prendre un temps de réflexion sur le statut de la personne qu'il attaque et à prendre un temps de rationalisation à postériori. La configuration de la scène, lui permet alors de réfléchir de nouveau aux suites auxquelles il s'engage en revenant à la charge, et d'éventuellement faire le choix du désengagement.

Les poussées permettent d'éloigner un danger et de maintenir une distance de sécurité, que ce soit pour soi-même ou pour rompre un conflit. Les portiers, par exemple, peuvent mobiliser des poussées d'arrêt lorsqu'un client arrive avec trop d'entrain vers eux et la porte, comme s'ils n'étaient pas là, afin de marquer l'espace symbolique du seuil de la porte, mais aussi pour contraindre la foule qui s'agglutine devant le seuil. Elles lui permettent de maintenir sa distance de sécurité minimale.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les poussées peuvent aussi être mobilisées à usage de provocation ; Dans la quasi-totalité des situations observées, quel que soit le type d'acteurs mis en scène, les poussées de provocation de face se font à deux mains à la poitrine ou à une main entre l'épaule et le pectoral. Elles peuvent cependant aussi se faire de côté, auquel cas la poussée se fait systématiquement à l'épaule, et de dos, auquel cas elle se fait entre le milieu et le haut du dos. Elles sont destinées à déstabiliser mais ne visent que rarement à faire tomber, cherchant plutôt à déranger par la mise en cause de l'équilibre, montrant que l'adversaire n'est pas solide, mais aussi de l'intégrité de la sphère corporelle. Elle est l'ultime marque du défi pour pousser l'autre à déclencher la bagarre par une action retour ou la fuir. La poussée s'accompagne souvent d'un discours corporel de défi, soit en présentant sa tête front en avant, soit à l'inverse par un léger jeté de tête en arrière et levé de menton saccadés.

Pousser, c'est éloigner l'adversaire de sa propre sphère, c'est le "*dégager*". La parole se joint d'ailleurs souvent au geste d'un "*dégage*" ou "*casse-toi !* ", la poussée est une mise à l'écart. Mais si la volonté peut être d'éloigner, elle peut aussi être de coincer l'agressé, par poussées successives. Répétée elle le "*pousse dans ses retranchements*" et peut le mettre "*dos au mur*" tant physiquement que symboliquement. Les poussées s'accompagnent le plus souvent d'invectives visant à attirer l'attention générale, une poussée est souvent mise en scène, et, répétée, elle ne peut être ignorée sans perdre la face. Dans tous les cas l'adversaire doit s'effacer ou réagir. Chaque poussée lui laisse la possibilité d'entrer dans le combat, marquant la possibilité d'une prise d'initiative et donc un instant d'inéluctabilité. Elle marque un cran de plus en plus élevé en intensité. Des poussées, beaucoup plus rares, peuvent avoir une visée de déstabilisation physique complète, pour faire chuter l'adversaire, répondant à une recherche double de dégâts physiques et d'humiliation. Faire tomber l'autre physiquement c'est aussi le faire tomber socialement, c'est le faire chuter, lui ôter sa stature, c'est le faire choir. Celui qui est tombé est déchu. Faire tomber c'est neutraliser et rabaisser physiquement, c'est passer du haut valorisé, au bas dégradé (Nahoum Grappe, 1993).

Là où la poussée vise à dégager, à déstabiliser en rejetant, voire à faire chuter, la saisie vise à rapprocher, voire à contraindre. En situation conflictuelle toute saisie comprend partiellement une dimension de domination. Les saisies, de rapprochement ou de contrainte, fusionnent les sphères corporelles. En ce sens, saisir revient à détruire la sphère de l'autre par absorption. Il s'agit d'une pénétration totale en « *mode proche* », de la « *distance intime* », « *celle de l'acte sexuel et de la lutte, celle à laquelle on réconforte et on protège* » (Hall, 1971 [1966], 147-150). Il s'agit d'une profanation prolongée par un contact contraint, avec une

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

visée d'entrave plus ou moins forte. Les "*clefs*" sont des techniques de saisies qui ajoutent à la préhension, le "*grappling*", l'objectif de verrouiller une ou plusieurs articulations, visant à contraindre le corps mécaniquement. Ces entraves présentent la dimension de domination la plus marquée, par empreinte sur le territoire corporel, mais aussi par le mouvement. Il n'a jamais été observé qu'un client réalise une clef à proprement parler, les saisies contraignantes les plus communes observées ont été des saisies grossières comme une saisie de la taille par derrière, l'acte de « *ceinturer* », dans le jargon, ou des saisies très approximatives du bras pouvant faire penser à des débuts de clefs. Les saisies observées sont souvent des empoignades, se prolongeant par d'autres empoignades, des poussées ou des coups.

Les empoignades

Dans une empoignade typique le premier acteur vient saisir l'autre au niveau du col et tourner les poignets en direction de son propre visage (poings en pronation) pour le rapprocher, raffermir sa prise, mais aussi sentir sa propre force dans la contraction du geste. Il impulse le plus souvent une secousse au passage.

1) Nous voyons ici que les adversaires débutent face à face, en discussion, mais, au niveau des pieds, que l'agresseur tend à avancer légèrement le pied gauche pour affirmer sa prise. Il s'agit ici d'une empoignade où l'agresseur se protège en inclinant très légèrement la tête et les épaules en avant mais en s'arquant en arrière au niveau des lombaires. Cette situation de force rend le dégagement difficile et dangereux.



2) L'agressé prend donc le parti d'empoigner à son tour, toujours en passant ses bras par-dessus ceux de son adversaire. Il est à noter qu'empoigner par l'intérieur permettrait de plus aisément se dégager de l'adversaire et d'éventuellement pouvoir percuter la "*ligne de vie*", alors vulnérable. Ce geste par l'extérieur n'est pas pugilistiquement rationnel, il est un geste de contre-domination, où l'agressé répond sur le même ton. Nous pouvons ici voir que les adversaires ont chacun ajouté un autre demi pas pour raffermir leur position, de manière à présenter chacun une jambe miroir, apportant plus de résistance. Sans cela un simple pivot suffirait à déséquilibrer et faire chuter l'adversaire.

Figure 57 : Photos de reconstitutions n°1. Les empoignades

Les saisies fermes de rapprochement dépendent du gabarit réciproque des acteurs, mais se font néanmoins le plus souvent de trois manières ; soit, de face, une saisie à deux mains des vêtements au niveau du torse ; soit, au moins légèrement de côté, une saisie à une main du bras (soit au poignet, si la victime est moins corpulente que l'agresseur, au biceps, dans toutes les configurations) ; soit à une main ou dessous le bras derrière la tête.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Saisies de tête

La saisie de tête est la quintessence de la provocation au duel de bagarre, elle est une démonstration de force incontournable.

1) Nous voyons ici l'exemple d'une saisie de tête dans un conflit déjà bien engagé. L'agresseur peut continuer d'un coup de tête, mais l'épaule droite lui fournit l'amplitude nécessaire pour donner un coup à partir de son bras directeur. La victime est ici prête à réagir aux deux, la tête de face mais légèrement inclinée et basse, la nuque contractée pour recevoir le coup de tête, et les bras le long du corps légèrement en avant, épaules armées en arrière, prêt à parer du bras gauche.



2) La victime peut alors décider de relever le défi et saisir à son tour. Nous voyons ici la saisie ferme, le pouce empêchant la tête de trop se mouvoir. Plus le coude est fléchi, plus il sera difficile de se dégager, une saisie parfaite allant jusqu'à toucher la clavicule avec l'avant bras.

Figure 58 : Photos de reconstitutions n°2.
Les bonnes saisies de tête

Mauvaises saisies de tête

Nous avons ici deux saisies de tête particulièrement dangereuse. Nous voyons ici que l'agresseur fait les deux erreurs classiques de se focaliser sur une saisie de la tête davantage que de la nuque et de se trouver trop éloigné.

1) S'il tente de rapprocher la victime ou de raffermir sa prise, la victime peut alors baisser la tête, enlevant toute force à la saisie et présentant une position idéale pour donner un coup de tête ou un crochet au corps.



2) La victime peut aussi décider de résister, tête basse et totalement arquée. La saisie donne alors une illusion de domination à l'agresseur, mais la victime se trouve en réalité en position forte face à un assaillant totalement ouvert et trop éloigné.

Figure 59 : Photos de reconstitutions n°3.
Les mauvaises saisies de tête

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Une saisie s'accompagne le plus souvent d'un regard appuyé de manière à le rendre intense, les yeux dans les yeux. Les saisies de rapprochement sont un double facteur de défi, signifiant à l'adversaire qu'il ne peut plus esquiver la confrontation physiquement brutale. Elles mettent en scène une confiance en soi par la recherche de proximité, c'est pourquoi à une saisie peut répondre une autre saisie de l'adversaire, où les deux s'empoignent. Dans une provocation de mise en scène de confiance ultime, l'agresseur se rapproche à distance de coup de tête, une saisie est hautement irrationnelle sur le plan martial, tout autant que de laisser consciemment l'auteur de la saisie entrer dans ce périmètre de portée. Il arrive ainsi régulièrement que des individus s'empoignent tout deux les vêtements au niveau du torse, ou encore se saisissent tous deux l'arrière de la tête, se menaçant tous deux de coup de tête.

La saisie est aussi importante à la phase préliminaire de la bagarre que peut l'être la poussée. Elle revêt un rôle similaire de déclencheur incontournable, avec un degré d'intensité complémentaire, puisqu'il est impossible de s'esquiver sans contact retour, forçant l'adversaire à lâcher prise. Il est très fréquent que saisie et poussée se répondent, parfois en plusieurs allers-retours. Un acteur poussé vient saisir son adversaire pour le décourager, et, à l'inverse, un individu saisi se dégage et pousse son adversaire pour lui signifier de prendre ses distances. La plupart des situations de bagarre ne se résument d'ailleurs qu'à des échanges de saisie et de poussées, jusqu'à ce que l'un des protagonistes ne se désengage pour de bon, ou à l'inverse, se décide à "donner le coup de poing".

Pour le client la saisie est un outil de manifestation de sa domination et de son courage. Si l'agent peut aussi s'en servir pour manifester sa domination, elle reste pour lui avant tout un outil fonctionnel de résolution des situations d'échanges brutaux. Les "*clefs de bras*", immobilisations et saisie de bras font partie du rôle de l'agent de sécurité, elles sont ses attributs, contrairement aux autres saisies comme une saisie de poignet ou une saisie de col, par exemple. Saisir un poignet ou saisir l'arrière de la tête de face ferait immédiatement sortir l'agent de son rôle, y compris dans l'exercice de raccompagnement. Cela lui serait reproché par toute l'assistance, y compris le reste de l'équipe du *staff*, voire même par ses co-équipiers agents de sécurité. Les saisies restent connotées comme étant des techniques de mise en scène de défi et il a été observé qu'un client réagisse bien plus violement face à une saisie de poignet venant d'un agent, même légère, qu'à une des deux clefs de bras présentées en photo ci-dessous. Ce geste de saisie de poignet dépasse son rôle d'exercice de l'autorité, qui inclut des mouvements de contrainte relativement tolérés, malgré leur brutalité. La saisie sera aussi un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

rappel charismatique de la légitimité de l'exercice de son rôle d'autorité par la domination physique, soulignant que continuer occasionnerait de sérieux dommages, vu que l'agent le domine en se contentant de le saisir sans le frapper. La légitimation de l'autorité sous la forme restreinte de certaines techniques d'usage de la brutalité se joint donc à une violence symbolique d'intériorisation des statuts.

La saisie revêt un caractère très particulier pour l'agent de sécurité en établissement de nuit, puisqu'elle est en quelque sorte une de ses marques de fabrique professionnelle, une de ses techniques maîtresses. Le terme employé pour signifier le passage de la saisie à la posture d'immobilisation est de "*passer*", ou "*placer*", une clef. Nous pouvons voir combien les clefs sont omniprésentes dans les interventions sur conflit au long de nos interventions. Le panel technique mis en application par les agents de sécurité se résume souvent à quelques clefs fonctionnelles, mais qui doivent impérativement être maîtrisées. La non-maîtrise de ces techniques entraîne de graves bavures, comme l'encadré ci-dessous peut en illustrer une, et met tant le client que l'agent, en sérieux danger.

La non-maîtrise de ces techniques est une faute professionnelle importante, puisqu'une des fonctions principales du videur est d'être apte à raccompagner un client à la sortie par tous les moyens et de manière très expéditive pour pouvoir immédiatement se porter sur une autre situation ou raccompagner les autres clients responsables. Il a été observé que la non-maîtrise de ces techniques engage une accentuation de la brutalité des agents et un fort discrédit auprès du reste du *staff* et du public, comme un extrait d'une de ces situations peut l'illustrer :

Une bagarre éclate à l'entrée. Je la vois de loin et reste à trois mètres, à distance non impliquante, afin de pouvoir agir au cas où. Mamba, Cyril et Loum sont chacun sur un client, ils se démènent à grand peine, pas un ne parvient à faire une clef. Là je me dis qu'il y a un souci, alors que les trois clients sont de petits gabarits d'une petite vingtaine d'années. Mes collègues font des grands gestes et les malmènent sérieusement, alors qu'il n'y a initialement même pas eu de bagarre ! Joss règle la situation. Le barman est plus efficace que les videurs, ce n'est pas rien ! A la base c'était juste une petite brouille qui n'avait pas à en arriver aux mains, mais les videurs, ayant paniqué, ont sur-agis. Bref, cela me laisse perplexe et m'énerve pour notre image.
Je reviens, il y a une altercation au carré gauche. Raji et Mamba sont déjà dessus, on sépare les deux clients qui s'embrouillent et chacun en sort un.
J'ai tout juste le temps de me retourner, que le barman éclaire le bar avec sa lampe torche. Il y a déjà une autre embrouille. Il s'agit d'un client à sortir, prenant la tête au barman, je ne sais pas pourquoi. Je le sors tout de même. Il essaie de s'expliquer. Je lui dis :
— *Oui mais moi, on me demande de te sortir, je te sors, je comprends bien, mais là c'est pas de mon ressort.*
Je pense toujours aux autres bagarres tandis que je le sors.

(Og.9_C.1_S.3_Oc.9_E.10._Ve_19/12/14)

Si nécessaire, l'agent de sécurité peut être amené à immobiliser par la force, le temps de calmer un individu. L'agent saisit alors l'individu, le plus souvent par le bras et se place légèrement derrière lui, de trois quarts. S'il dispose de la force nécessaire, il l'immobilisera tout en lui parlant, sinon il le bloquera avec un obstacle comme le sol ou un mur. Si l'individu est trop agité, il pourra même le contraindre à s'assoir, tout en restant au moins partiellement derrière lui. Dans ce cas il utilise des clefs d'immobilisation lui permettent de le neutraliser en

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'empêchant de se déplacer afin de le pousser à réévaluer la situation. L'agent de sécurité peut aussi être amené à devoir contraindre un individu à se déplacer, une situation qui concerne quasiment exclusivement les videurs, amenés à faire sortir un client ayant contrevenu au règlement, incluant l'expulsion des protagonistes d'une bagarre ou d'une rixe. Il est alors dit que l'agent de sécurité "*raccompagne*" le client. Il est intéressant de constater que le langage émique dit que le client "*suit*" le videur vers la sortie là où il est en réalité systématiquement devant, puisqu'aucun agent ne risquerait une attaque de dos en sortant un client qui le suivrait.

Une clef de bras classique en intervention

La soirée se passe, quand, vers 02h50, il y a du mouvement hors du fumoir. En veille, je m' « *active* » d'un coup, je passe en « *mode on* », je ne saurais le décrire autrement. Les nerfs à vif, je bondis dans l'action à l'instant où je saisis que le client de gauche a le visage en sang.
Cela s'est fait sans un bruit, sans une insulte. Je saisis le client de droite immédiatement. Je ne sais pas encore ce qu'il se passe, mais j'y coupe court. Le client de gauche saigne du nez, tandis que celui de droite, 23-24 ans, assez costaud, a du sang sur la main droite. Cela me suffit.
Je lui fais une « *clef de bras* » et le malmène un peu, j'agis rapidement pour éviter des esclandres, sans rien dire d'autre que « *toi, tu viens avec moi* », sans élever la voix. Je dois emprunter les escaliers, c'est très dangereux. Je le fais descendre à reculons, tout en maintenant la « *clef* » alors qu'il résiste vigoureusement. Nous arrivons en bas. En résistant de plus belle, il me lance :
— *Ouais, tu vas me sortir comme un connard !*
— *Ouais, vu la gueule de l'autre, je vais te sortir comme un connard, et aller voir ce qu'il s'est passé.*
Je le « *sors* » et le laisse à l'entrée, je remonte et demande ce qu'il s'est passé. Tout le monde unilatéralement, trois groupes de personnes, me disent qu'il a « *pété un plomb* » sans raison, qu'il « *est fou* » et qu'il « *est taré* ». Je me doute bien qu'il devait tout de même y avoir une raison derrière ça. Un ami de celui qui s'est fait littéralement « *casser la gueule* » finit par me dire que son « *pote a poussé le verre de l'autre* ». Voilà donc la cause. Désespérant.

(Og.9_C.1_S.3_Oc.9_E.7._Ve_19/12/14_02h50)

La technique de clef de bras classique

Cette clef peut se faire suite à une clef glissée, en arrivant de dos ou de côté. Dans tous les cas, elle se fait en glissant l'avant bras gauche devant le bras gauche et en saisissant la main de l'adversaire avec sa main droite. La main gauche doit y donner la force et la main droite assurer la prise et permettre d'en choisir l'intensité.
1) Nous voyons dans cette première configuration la pire saisie possible. La main gauche se trouve sans une position de préhension très faible, ne permettant même pas de faire levier. L'adversaire peut se dégager quasi immédiatement, soit en tirant son bras vers l'avant, soit en se retournant, et donner un puissant coup du droit au passage.
2) Cette seconde configuration, souvent observée, ne peut passer que dans un gros déséquilibre de force, l'assaillant ne comptant alors que sur la force de son biceps et de son épaule pour maintenir la clef, qui ne bloque que le coude.
3) Cette dernière configuration, idéale permet à la fois un blocage articulaire ferme du coude et de l'épaule. Elle permet de mobiliser non seulement le bras, mais aussi de tout le corps et le bassin. Il est alors nécessaire de se coller à l'adversaire pour l'empêcher de se dégager en bougeant de tout son corps.



Figure 60 : Photos de reconstitutions n°4. Les mauvaises et bonnes clefs de bras

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les clefs peuvent être mobilisées bien que ne semblant pas nécessaires pour tout autre qu'un membre du *staff*. Ses membres savent qu'elles visent à limiter les risques d'attaque durant ce déplacement contraint et à accélérer ce déplacement. Elles peuvent alors être très légères, des clefs prévisionnelles en quelque sorte, que nous appelons des clefs glissées. C'est à dire que le client raccompagné est en position de côté, légèrement devant le portier et ce dernier a placé sa main de manière a pouvoir raffermir sa prise et "*placer*" ou "*verrouiller*" sa clef en un éclair. L'agent doit toujours être prêt à placer une clef dans un déplacement, il arrive en effet très fréquemment que le client face volte face peu avant la sortie où il réalise qu'il va "*vraiment*" sortir. Cet instant engage souvent un fort ralentissement, des tentatives de négociation, voire une agression à laquelle l'agent doit être prêt. Son objectif est que le processus de sortie ne connaisse pas de ralentissement.

De même, lorsque le videur intervient sur une situation de tension entre plusieurs acteurs, il se positionne généralement de manière à être apte à faire passer une clef discrètement sur celui qui lui semble le plus dangereux ou véhément sans que celui-ci ne s'y attende. Il a souvent un bras à quelques centimètres de l'individu potentiellement visé, ou le touchant à peine, prêt à faire passer une clef en un éclair si la situation venait à dégénérer. L'agent intervient souvent seul face à plusieurs personnes, ou sans savoir de quoi il retourne, hormis que des coups ont été échangés et doit toujours être à même de surveiller les alentours et l'arrivée d'éventuels renforts du contrevenant, il lui faut donc être très expéditif. Il doit en une fraction de seconde, à la fois empêcher le client de nuire, et se positionner derrière lui et face à la scène de manière à avoir un panorama de vigilance. Les clefs permettent de neutraliser le danger immédiat tout en analysant subrepticement l'environnement.

Ces techniques doivent être réflexes et le videur doit être capable de les faire passer dans toutes les configurations possibles, il est donc nécessaire qu'elles soient très simples et rapides. Dans les deux cas de l'immobilisation empêchant le déplacement et de l'immobilisation articulaire dans la visée de contraindre au déplacement, l'agent de sécurité utilise préférentiellement des clefs centrées sur le blocage articulaire des bras. Elles permettent de contrôler les mouvements de l'adversaire, de neutraliser ses membres les plus dangereux à très courte portée, ainsi que la tête en se positionnant sur le côté ou à l'arrière. Ces clefs permettent de maintenir sans douleur, tant que l'adversaire ne force pas, mais aussi de pouvoir exercer une contrainte progressive, jusqu'à la douleur en cas de résistance, voire la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

rupture articulaire, en cas de situation critique et de déclenchement d'une rixe par d'éventuels renforts.

Une clef de bras glissée, deux fois sur le même client

Un client, à côté du bar, filme son ami en train de marcher à reculons, clairement ivre mort, si ce n'est qu'il tient toujours debout. Je vais le prendre par le bras en disant à son ami :
— *Je ne peux pas le laisser comme ça, je dois le sortir.*
Le client titubant se révolte d'un coup et veut me « *casser la gueule* ». Je ne dis rien, juste transforme ma saisie de bras légère en « *clef* ». Ses trois copains, de 22-23 ans, s'en mêlent et m'entourent. Je ne dis pas un mot à part « *il sort* », calmement, mais très fermement. Je vois que les trois autres veulent clairement en découdre. Il y a du défi dans l'air. Je ne dis rien, je le lâche, et j'en laisse un s'approcher. Il me pousse légèrement. Je meurs d'envie de lui « *rentrer dedans* » et sais déjà comment je vais régler ça, vu leur disposition. J'attends l'instant. Je suis seul, je n'ai pas de talkie, je ne peux pas perdre la face, je n'ai plus d'autre solution. Il sortira. Ils ne me laisseront pas le « *sortir* ». Celui de gauche que j'ai lâché mais que ma main « *capte* » toujours est sur le point de passer ma « *zone de sécurité* ». Juste à cet instant, un cinquième, qui était resté assis, intervient en poussant son ami et en parlant très vite. Il s'excuse, puis dit à celui qui m'a poussé :
— *Il fait son boulot, fait pas le con, il dit qu'il sort, il sort.*
Je le fixe toujours dans les yeux, tout en continuant de « *capter* » l'autre à gauche et conscient de ceux à droite. J'ai les sens éveillés à cent-dix-pour cent. Le cinquième pousse ses amis et s'excuse encore. Il dit à celui qui veut le plus en découdre de me laisser « *sortir* » le premier, qui était fin saoul, ce à quoi je lui réponds :
— *C'est bon ?!*
Plus qu'excédé, avec un vrai regard désagréable, tout en reprenant ma « *clef* ».

(Og.9_C.1_S.3_Oc.9_E.9_Ve_19/12/14)

La technique de la clef glissée

1) Une première phase vise à pouvoir maintenir la distance à volonté, afin de continuer à discuter et observer la zone tout en se protégeant du bras le plus proche. Le bras gauche de l'adversaire est neutralisé dans la scène et le fait de "*capter*", de maintenir un contact, permet d'être plus réactif.

2) Une seconde phase se fait quand la décision est prise de "*raccompagner*", ou encore que la situation s'envenime trop et que "*ça va partir*". Il suffit alors d'avancer le bras, surtout sans aucune force, de manière à ce que le client ne le sente qu'à peine, quitte à s'avancer légèrement pour diminuer la tension sur le bras.

3) La dernière phase est le glissement de la clef, à l'instant même où le client engage une action brutale. Il s'agit d'une clef très partielle et précaire, elle vise à empêcher l'attaque initiale, à déstabiliser l'adversaire et, au choix, fonction de la gravité de la situation, à passer une autre clef en utilisant son bras gauche cette fois, ou, on l'imagine aisément, à percuter au corps, à la tête, ou aux parties. La base de la technique est sa finesse et sa rapidité, la rendant préventive et adaptable.



Figure 61 : Photos de reconstitutions n°5. La clef de bras glissée

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les clefs les plus classiques dans le but de contraindre les mouvements d'un client ramènent le bras plié dans le dos, elles sont totalement finalisées lorsque les deux bras y sont verrouillés. Les seules clefs réellement efficaces en situations observées face à un individu opposant une résistance en s'agitant, quel que soit son gabarit, sont les clefs poly-articulaires, engageant plusieurs articulations, à minima deux, comme le poignet et le coude, par exemple et si possible trois, avec l'épaule. Il est en effet très facile de se dégager d'une clef n'engageant pas l'épaule, sous l'effet de la colère et/ou de l'alcool, qui permettent d'ignorer un certain seuil de douleur, et donc de forcer son articulation par des mouvements secs. Une immobilisation totale nécessitera même d'engager sa hanche contre celle de l'adversaire et sa jambe contre le genou, engageant jusqu'à cinq articulations. Ces clefs permettent d'éviter que le client ne se cramponne au décor ou à un tiers, comme c'est souvent le cas. Le second bras doit à minima être surveillé pour que le client ne se saisisse d'une bouteille ou d'un verre ou même d'un couteau qu'il aurait dans la poche pour blesser l'agent. Dans les faits il est très difficile de surveiller le bras opposé en même temps qu'il est nécessaire de gérer l'individu qui résiste, les clients qu'il faut écarter, et d'éventuelles aspérités du décor, comme des marches ou une porte à franchir. La double clef, engageant les deux bras, si connue par les forces de l'ordre est alors la seule solution.

Situation de double clef de maîtrise, assis au sol

Je suis posté à un contrôle d'accès VIP en festival, avec un jeune collègue dont c'est la première nuit de travail. À cet instant, nous gérons tous deux un accès différent. Je lui ai laissé l'accès clientèle.

La soirée, calme, vire à l'ambiance de porte de discothèque quand les concerts sont sur le point de finir et que le festival passe en « *after* ». La sortie devient définitive et les clients sont au « *sauve qui peut* » pour entrer à tout prix dans le « *carré VIP* », qui lui reste ouvert. La pression se fait de plus en plus forte. Le revirement est net dans les attitudes, nous passons d'agents relativement neutres à un obstacle significatif. Les gens s'agglutinent, la pression devient plus difficile à encaisser pour mon collègue. Un festivalier arrive, bien saoul, un parmi tant d'autres, mais un peu plus énergique que ces derniers, un peu plus insistant surtout. Il a un ticket blanc (ticket de repas, donc, et non bleu ciel, pour un ticket d'accès VIP) :
— *Non, ce n'est pas bon monsieur.*
— *Mais si regarde j'ai un ticket bleu ciel !*
— *Non monsieur, allez vous-en s'il vous plaît.*
— *J'm'en vais pas !*
Et pendant ce temps, la foule qui s'amasse et s'énerve gagne en légitimité et en assurance. Je le regarde faire. Je dois surveiller l'autre accès, mais je me rapproche l'air de rien. Je vois que ça commence à « *chauffer* » vraiment, que le ton monte, et surtout que mon collègue, débordé, commence à perdre son sang froid. Je laisse mon contrôle d'accès pour me mettre derrière lui, à un bon mètre. Je fais comme si je ne me mêlais pas de leur échange, en continuant à gérer les autres clients, afin de ne pas mettre trop de pression dans leur discussion, ce qui le ferait monter dans les tours d'avantage encore.
À force de se répéter, mon collègue perd son calme. D'un coup il arme le poing en le levant derrière son oreille. Je ne le vois vraiment pas venir. Je me dis « *toi, si tu lances ton poing comme ça, tu as une chance sur deux de le louper, et l'autre de te briser le poignet* ». Le festivalier se sent agressé et continue de plus belle. Je dois arrêter ça tout de suite.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Je bondis pour les éloigner en élevant la voix. Pas le temps, mon collègue tombe littéralement dessus : il a perdu l'équilibre en lançant son coup de poing. Il l'a loupé, mais se retrouve dessus. J'interviens donc sur un gros bazar, doublé d'un superbe méli-mélo. J'attrape mon collègue par les aisselles et le lève, tendis qu'il hurle sur l'autre. Il fait son poids ! Je me mets entre les deux, je suis furieux de la bavure. L'autre n'a rien fait pour mériter de s'en prendre une. Je pointe mon collègue du doigt :
— Regardes moi, toi, tu fermes ta gueule tu restes là, tu me laisse gérer ! Ferme ta gueule !
Il se tait, gêné. L'autre est extrêmement énervé et essaie de se relever en même temps et glisse. J'en profite, je suis juste dessus, je glisse mes mains entre ses bras et les lui ramène en « *clef* » dans le dos. Je m'assieds à genoux derrière lui en le collant et en le forçant à rester assis. Il est tendu et gigote. Je colle ma tête juste derrière sa nuque pour éviter un éventuel « *coup de boule* » en arrière. Je hurle « *calme-toi !* », puis descends le ton direct et continue posément, en marquant bien le rythme :
— Je sais que t'as rien fait pour en arriver là. J'ai tout vu. Je te comprends, ça m'aurait énervé aussi. Mon collègue a fait le cow-boy, mais c'est sa première soirée. Il a pas l'habitude, excuses-le.
D'un coup le festivalier cesse de s'agiter et se calme :
— Ok, bah quand même, faudra qu'il se calme ton pote…
— T'inquiète, je vais m'en occuper. On est bon ?
— Ouais, ouais, vas-y.

([Og.Compl-16_C.4_Nuit prél N°1._Oc.16_E.12._Sam_10/05/14)

La technique de la double clef

La double clef suit le même mécanisme que la clef de bras, mais une fois le premier bras "verrouillé", vient chercher et verrouiller le second. Pour le videur elle est la clef idéale pour résoudre une situation insolvable face à un seul adversaire.

1) Elle permet d'immobiliser totalement un adversaire face à un élément du décor, le temps de le calmer, quitte à percuter le décor avec pour le "*ramollir*".

2) L'adversaire peut ensuite être immobilisé sans appui. Il tentera en général de s'échapper en descendant sur ses appuis et en secouant ses épaules.

3) Il s'agit de la seule clef permettant de sortir seul un client totalement récalcitrant. Il est alors nécessaire d'avancer en "crabe" ou en "fente avant", moins stable, le pied arrière venant prendre la place du pied avant, et ainsi de suite. S'il est nécessaire de faire vite pour revenir chercher d'autres clients ou éviter une situation grave, il est possible de calmer le client en le cognant face à un mur ou du mobilier.

4) Cette clef est aussi la seule permettant d'immobiliser un client en crise de furie. Ce dernier s'agitant en tout sens, l'idéal est alors de s'asseoir et ainsi de le contraindre à s'asseoir en même temps. L'objectif sera alors de neutraliser les deux corps, de bloquer la scène et de permettre de relancer l'échange discursif, en parlant à son oreille.



Figure 62 : Photos de reconstitutions n°6. La double clef de bras

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Lorsqu'une clef est bien réalisée elle ne nécessite pas d'usage de la force allant à la douleur, la technique suffit, c'est l'adversaire qui risque de se blesser en s'agitant. Il a néanmoins été observé que même bien réalisées ces clefs peuvent être inefficaces, notamment face à quelqu'un de particulièrement fort ou face à un individu très mobile, que ce soit sous l'emprise de la colère ou d'un état altéré de conscience par drogues ou alcool. Dans ce cas l'agent cherchant à faire passer l'adversaire doit calmer l'adversaire, il doit l'empêcher de cogner les acteurs déjà engagés ou d'aller intégrer des tiers. La seule solution est alors de lui faire lâcher prise, ce qu'il fait le plus souvent en cognant l'épaule du dessous du poing de petits coups secs de haut en bas percutant avec le dessous du poing serré.

Le fait est plutôt rare, mais les individus pris dans une rixe peuvent en arriver à s'étrangler, cela a été observé une demi douzaine de fois, dont quatre engageant une femme en opposition à une autre femme, au sol. Il s'agit cependant le plus souvent de tentatives d'étranglement de face à deux mains à la gorge, comme il est possible d'en voir régulièrement à l'écran. La plupart du temps ces tentatives sont vaines et l'étranglement est abandonné dès les premières secondes, puisque l'individu étranglé n'a qu'à bouger vivement la tête et serrer le menton plus ou moins intentionnellement pour pouvoir au moins partiellement se dégager, ce qu'il fait en réflexe. De plus l'agressé dispose de ses deux mains pour cogner son agresseur en pleine tête ou lui saisir les cheveux, qui, lui, est alors très vulnérable. En situations en public en établissements de nuit, ce type d'étranglement n'est donc viable que dans une forte différence de taille, lorsque les bras tendus de l'attaquant empêchent l'autre de le frapper au visage, mais aussi de force, lorsque la prise est trop ferme pour s'en libérer.



Figure 63 : Photos de reconstitutions n°7. L'étranglement

L'étranglement est en revanche parfois mobilisé par les agents de sécurité de deux autres manières. Il peut lui être utile en situation de grand danger, en passant derrière l'adversaire et en coinçant le cou entre ses mains ou ses avants bras, en "*étranglement sanguin*" , de manière à limiter l'irrigation sanguine du cerveau, ou en "*étranglement respiratoire*", en appuyer sur la trachée. L'étranglement sanguin n'est pas très douloureux mais fait rapidement passer à l'inconscience, puisque trois à quatre secondes suffisent à ce que l'étranglé commence à défaillir et six ou sept secondes pour que son visage vire au bleu-violacé. À ses débuts, il est arrivé à l'enquêteur de réaliser un étranglement sanguin dans une grave rixe de parking et, dans la panique, d'oublier la victime

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

quelques secondes pour suivre la situation, lorsqu'il reprit ses esprits, cette dernière était littéralement violette et inconsciente (elle reprit conscience sans soucis suite aux altercations).

Il est beaucoup plus improbable de faire passer à l'inconscience avec un étranglement respiratoire, qui demanderait alors un réel acharnement prolongé. Cet étranglement est cependant tellement douloureux qu'il pousse quasi immédiatement à l'abandon par un écrasement de la trachée. Ces attaques, brutales, sont donc mobilisées pour forcer l'adversaire à un abandon total et immédiat et ne sont mobilisées que lorsque l'agent se sent dans une situation particulièrement critique, soit que le client soit extrêmement brutal et qu'il semble impossible de le calmer autrement, soit que d'autres clients s'apprêtent à l'attaquer et qu'il doive les surveiller tout en le neutralisant, le gardant devant lui comme un bouclier. L'observateur n'a vu que deux agents de sécurité en réaliser, mais trois autres lui confirmer en faire usage en situations insolvables.

Etranglements sanguin comme respiratoire demandent néanmoins une certaine technique. L'absence de technique nécessite l'usage de la force pour le rendre efficace, ce qui est particulièrement dangereux. Dans ce cas, c'est une autre technique qui est mobilisée, observée dans sa réalisation par six agents de sécurité. Cette technique, beaucoup plus simple, et demandant préférentiellement un certain ascendant physique, cumule l'étranglement et une frappe, pouvant sembler encore plus brutale. L'attaquant attrape la tête d'un individu sous son bras. Il immobilise ainsi totalement l'adversaire, qui se retrouve à sa merci d'éventuels coups au visage du bras opposé. Cette attaque permet de neutraliser, d'intimider d'autres agresseurs, et de disposer de l'amplitude pour analyser la situation en même temps. Il s'agit littéralement, au-delà d'un étranglement, d'une clef de cou, une "*guillotine*", une attaque particulièrement brutale.

Une situation de clef avec "attendrissement" et saisie guillotine

Je sors voir Mamba :
— *Viens, faut qu'on sorte un mec !*
Le fumoir est plein et c'est un enfer pour en expulser quelqu'un de force, aussi vais-je le voir pour lui demander gentiment de sortir. Il m'insulte, dit qu'il n'a rien fait. Les clients prennent sa défense, je clos son procès :
— *Si, en bas tu m'as traité de connard et fait un doigt d'honneur, d'ailleurs ton t -shirt ne s'est pas déchiré tout seul*.
Il m'insulte de nouveau.
Je lui prends le bras droit, « *glisse* » une « *clef de bras* », mais il se baisse pour utiliser son poids et ses jambes, Mamba n'arrive pas à lui tordre le bras gauche, donc lui donne trois-quatre coups pour l' « *attendrir* », et finit par y parvenir :
— *Eh pourquoi tu me tords le bras ?!*
Alors qu'il n'avait même pas senti ma « *clef* ». Du coup, en réaction, le voilà qui s'agite dans tous les sens et je ne sais pas comment le « *sortir* » sans frapper, d'autant qu'il est très grand. Mamba arrive à le bouger un peu. Au bout d'un moment il s'agite et pousse les gens. Là je me dis « *ok, je le guillotine* », et lui passe mon bras gauche au dessus de la tête, l'enserrant et commençant un étranglement sanguin. Dans la foulée nous sortons par la porte

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

très étroite, je trébuche sur les clients assis sur les marches devant le rideau de fer. Nous enfonçons le rideau en chutant et une cliente tombe de toute sa hauteur, poussée par le client que nous sortons. Le comble, un de ceux qui étaient assis là se plaint, je m'énerve :
— *Voilà pourquoi il est interdit de s'asseoir ici* !
Le grand continue, et s'étant un peu libéré se dit qu'il va pouvoir répliquer. Je me retiens autant que je peux de l' « *attendrir* », on raffermit notre prise et on arrive à l'escalier.

(Og.11_C.1_S.4_Oc.11_E. 17_Ve_26/12/14)

La technique de la saisie guillotine

La saisie guillotine est une technique essentielle en rixe. Elle est aussi la meilleure technique pour neutraliser un adversaire de plus grande taille et de plus fort gabarit de manière relativement sécure. Il est alors nécessaire de faire plier l'adversaire avant de lui saisir la tête, par un coup dans le genou, ou au corps. L'adversaire subit alors sa taille et son poids en devant se fléchir sur ses genoux.

1) Nous voyons ici l'embarras de la victime, qui est obligée de suivre l'adversaire. Une victime de plus grande taille devrait lutter pour conserver l'équilibre et ne pas tomber, une chute entraînant une aggravation de l'étranglement.



2) Dans cette situation l'assaillant peut choisir de renforcer sa prise et d'étrangler, comme ici, mobilisant ses deux mains. Il peut aussi choisir de se contenter de maintenir avec la main gauche et, au choix, de percuter le visage avec sa main droite, ou, en avançant, ouvrir une porte avec la tête et pousser l'adversaire hors de l'établissement.

Figure 64 : Photos de reconstitutions n°8. La saisie guillotine

Les saisies et projections sont des attaques qui engagent un éloignement et un rapprochement réciproque des deux corps dans l'espace. Nous avons vu que la maîtrise de l'espace est une importante plus value défensive, mais elle est aussi une plus-value offensive, permettant de mobiliser le décor à des fins de prolongation des techniques de dégagements et de saisies. Les habitués des confrontations de bars/discothèques savent jouer avec le décor, incluant parois et mobilier. Les agents, particulièrement vulnérables aux plaintes pour violences, mettent en place des stratégies de contournement en combinant un usage de saisies et de poussées à un usage du décor. Dans le cas d'une saisie elles permettent de sonner légèrement le client, qui pourra être plaqué contre une paroi, de face, ou encore projeté de côté plus ou moins discrètement sur une excroissance, table ou rambarde, qu'il percutera à la hanche, une frappe discrète, indirecte, douloureuse et qui peut être incapacitante. Dans les discothèques les tables peuvent être fixées au sol pour ne pas tomber

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

en cas d'échange ou de sortie mouvementée, comme ce fut le cas à la "*Loco*". L'observateur utilise par effet de contagion l'expression " *jouer au flippeur*", mobilisée par trois autres co-équipiers, sur trois terrains différents.

§ B. Les coups

Les coups de tête sont un idiome emblématique de la culture des bagarres de bars et de discothèque montrant la dimension hautement socialisée de ces affrontements (a). Si les coups de tête sont une démonstration de courage, la menace du coup de poing et de la baffe est la base de la plupart des altercations brutales observées. Le passage à l'attaque angle fort supérieur rythme la bagarre (b). Si les coups de pieds restent des attaques essentiellement réservées aux espaces périphérique, un état complet des coups observés en établissements de nuit et à leurs abords ne peut les contourner (c). C'est autour de ces idiomes que se constituent les gardes des acteurs, visant autant à se protéger qu'à se mettre en scène. Les manières de se mettre en garde en disent long sur les acteurs en confrontation (d).

a. Les coups de tête

La dimension symbolique de la brutalité physique est avant tout démonstrative, visant à faire abandonner l'autre et à vaincre en prouvant sa supériorité à l'autre et à l'assistance. De fait il existe des procédés de mise en scène du courage. En franchissent volontairement les périmètres de dangers de l'autre, les adversaires affichent leur mépris du danger. C'est ainsi que dans les établissements de nuit et à leurs abords il est courant de retrouver des confrontations amenant les protagonistes masculins à se retrouver en "*tête contre tête*" tout en maintenant le discours verbal. Il a été observé à de nombreuses reprises que deux jeunes hommes se rapprochent à se toucher le front, tout en s'observant, parfois jusqu'à une dizaine de secondes. Pour accentuer la mise en scène dramatique et l'intimidation il arrive qu'un des deux oscille de la tête sur l'axe du cou en même temps, ou encore qu'il écarquille les yeux. Une situation qui, cornes mises à part, fait fortement penser à un affrontement d'ongulés mâles. Sur l'ensemble du terrain, sur plus d'une dizaine de coups de tête observés aucun n'a été donné par une femme, il n'a non plus jamais été observé que des femmes soient portées à un défi tête contre tête dans un conflit. Cet engagement dans le conflit est très fréquemment observé dans des populations où les critères culturels de virilité touchent à l'honneur et où il faut aussi vaincre par l'humiliation. La possibilité de ces situations martialement totalement inappropriée, mettant très fortement en danger le provocateur, mais aussi celui qui choisira de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

répondre à la provocation de la même manière, montre le caractère hautement socialisé des conflits physiques.

Menace tête contre tête

Les menaces tête contre tête s'accompagnent d'un duel de regards, de postures figées et de gestes tout aussi figés ou faisant un aller retour sur un même mouvement.

1) Nous voyons ici une attitude tête contre tête de défi complet, avec le front en avant, les yeux levés, la nuque bien contractée, les épaules en avant et omoplates relevées, ainsi que les coudes en arrière et mains ouvertes.

2) Cette situation nous montre une explication tête contre tête où les adversaires mobilisent leurs mains, prêts à se pousser. Nous pouvons ici bien voir la proximité et le danger qu'elle représente. Cette proximité, outre la rapidité d'un éventuel coup de tête, limite très fortement l'angle de vue d'un éventuel coup de poing en crochet, et les bras montant sont alors très dangereux. Dans une situation de tête contre tête les acteurs mobilisent leurs mains dans un effet miroir sans y réfléchir.



Figure 65 : Photos de reconstitutions n°9. Les menaces tête contre tête

Le "coup de tête" ou "*coup de boule*", dont on dit "*il va prendre une tête*", ou "*il va prendre un coup de boule*" est un coup à la fois destructeur et hautement symbolique. Il peut être donné à la poitrine par une sorte de plongeon lançant tout le corps en avant, ou donné contre la tête par une impulsion moindre. Le "*coup de boule*" classique est un coup tête contre tête, ayant la particularité d'être la seule frappe engageant les deux corps sur la même zone, à très courte portée. Dans ces situations, où les adversaires se font face à quelques dizaines de centimètres, il est impossible de parer la tête de son adversaire autrement qu'avec… la tête. Il est un engagement total dans la brutalité, constituant le paroxysme du combat discursif, jusqu'à aller au plus prêt du corps et à frapper avec une des parties symboliquement les plus sensibles. Les individus parlent tête contre tête, jusqu'à ce que l'un déclenche le coup de tête, prenant l'autre par surprise et le sonnant, effet de surprise dont il profite le plus souvent pour lui mettre un direct de son bras directeur. Une fois le point d'orgue du coup de tête atteint, le processus faisant suite est bref, un coup ou deux tout au plus sont échangés, si celui qui a reçu le coup de tête n'a pas été mis hors de combat par l'effet de surprise suivi du coup, les acteurs se repoussent ou sont écartés et le discours d'humiliation peut alors reprendre de plus belle.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Coups de tête expérimentés

Un coup de tête de qualité se donne avec l'ensemble du corps, pivotant au niveau de la poitrine. La tête n'est que l'extension du buste. Nous voyons ici que c'est tout le tronc qui vient porter la tête au contact, celle-ci restant dans l'axe, bien verrouillée par la nuque contractée. Ecarter les bras et les coudes peut permettre de montrer que l'on a du courage et que l'on peut aller au danger, mais cela permet aussi d'équilibrer le geste de prise d'élan et d'ajouter une force considérable au mouvement. Un coup de tête donné mains en avant perd beaucoup de force.

1) Le coup de tête au visage, très puissant et dur sur une partie fragile, vient incontournablement briser le nez ou l'arcade. Il n'a jamais été observé ni évoqué sur nos terrains qu'un coup de tête ait été intentionnellement donné dans la mâchoire. La mandibule inférieure est anatomiquement difficile à atteindre par un coup de tête frontal, qui risque de percuter le nez et la mâchoire supérieure avant la mâchoire inférieure. La mâchoire inférieure peut cependant être atteinte directement par un coup de tête remontant par accident ou en cas de "ruade" d'un passage à l'acte total (expérience qui valut à l'enquêteur une dent fêlée).

2) Le coup de tête au buste fait mal, sonne, coupe le souffle et fait perdre l'équilibre, une attaque parfaite pour engager des coups à la suite ou faire chuter.



Figure 66 : Photos de reconstitutions n°10. Les coups de tête

Le coup de tête, d'un point de vue pragmatique, pour être physiquement efficace, doit viser le nez ou le plexus, il mobilier le front, résistant, pour frapper sur une partie plus vulnérable. Il est cependant très souvent mobilisé, de manière surprenante, pour frapper le front avec le front. Le coup de tête présente ainsi deux usages, un usage pragmatique par des bagarreurs expérimentés, visant à être physiquement efficace, et un usage, par des bagarreurs inexpérimentés, ou encore dans une visée de sonner, quitte à se faire mal. Cette dernière manière de donner le coup est un coup qui sonne mais ne fait pas nécessairement de trace à celui qui le reçoit :

Il n'y a personne. Je reste devant cinq minutes devant le fumoir. Un gros bruit détonne en bas, je descends d'un coup, en trombe. Apparemment, selon la fille du vestiaire, un client aurait mis un « *coup de boule* » à un autre dans l'entrée. À les entendre, les deux n'ont « *rien fait* », comme d'habitude. Aucun des deux n'a de trace, je suis perplexe, mais la crois sur parole. Nous les « *sortons* » tous les deux.
(Og.11_C.1_S.4_Oc.11_E. 3._Ve_26/12/14_01h30)

En revanche, bien exécuté mais trop appuyé, il laisse une trace très caractéristique à celui qui le donne, un petit hématome en plein au milieu du front ou sur le côté ayant percuté. Il peut tout de même être dévastateur, mais demande alors une très bonne technique.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Certains clients sont connus dans leur groupe d'amis pour leur maîtrise du coup de tête et en tirent même une certaine fierté. Il exige patience et courage, une maîtrise des distances, de l'intensité du coup et une bonne lecture de l'attitude de l'adversaire. Sur l'ensemble des terrains il n'a jamais été observé qu'un agent de sécurité ait reçu de coup de tête réussi, et ce malgré les très fréquentes tentatives de rapprochement des clients en litige. Si l'observateur et ses collègues observés n'ont jamais reçu de coup effectif ils ont en revanche reçu un certain nombre de coups de tête en touche partielle.

La position de garde en prévision d'une réception de coup de tête est menton baissé, visage légèrement orienté vers le côté opposé. L'acteur se positionne comme présentant une corne imaginaire, une position systématiquement employée par les agents de sécurité en établissements de nuit lorsqu'ils discutent avec un client. N'ayant rien à prouver ils n'ont aucune raison de se rapprocher face au visage de leur adversaire, hormis pour mieux entendre ce qu'il a à dire. Le videur travaille dans un contexte sonore saturé, pour être entendu et entendre il se trouve régulièrement à portée de coup de tête lorsqu'il échange verbalement. Cette situation de danger par la proximité n'est pas uniquement propre à l'intérieur mais se retrouve aussi en extérieur ou nombre de clients en démonstration de force tentent de s'approcher. Il est intéressant de noter que les videurs emploient cette position de sécurité par extension dans la plupart de leurs discussions où ils se trouvent debout à côté d'un tiers. Une position qui est aussi utilisée plus largement par les habitués des bagarres.

Cette posture ne laisse pas d'ouverture et mobiliser cette position de la tête est un élément qui peut aussi laisser deviner un interlocuteur éprouvé. Le bagarreur expérimenté n'aura plus qu'à légèrement tendre le bras pour pouvoir repousser le corps, évitant ainsi un éventuel coup de tête et le coup faisant suite. Il peut aussi "*réceptionner*" le coup de tête en penchant le front et inclinant légèrement la tête pour devancer un coup de tête de l'attaquant. Il réagit en donnant lui aussi un très léger mouvement de tête contre le coup de tête de l'assaillant. Ce mouvement fera que l'agresseur prendra la force de sa propre attaque en retour dans une partie plus fragile du crâne. En même temps, le bagarreur sur ses gardes surveille les épaules de son adversaire, qui lui indiquent le mouvement global du corps, ainsi que les mains de l'acteur, lui indiquant qu'un coup ou qu'une saisie se prépare. Il doit en permanence surveiller les bras de son interlocuteur et surtout le bras le plus éloigné. Le risque est que l'interlocuteur s'en serve pour passer la main derrière la tête de sa cible et le verrouille, lui permettant de bloquer la tête en simultanée du coup. Cette contrainte empêcherait la cible

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

d'orienter sa tête de manière à réceptionner correctement l'attaque et amplifierait les dégâts en empêchant le recul de la tête, engageant de très forts risques de KO par choc.

Face à un protagoniste prêt à la réception l'acteur expérimenté se décourage quasi systématiquement de lancer un coup de tête, seul le débutant lancera son attaque, et se fera beaucoup plus mal que l'acteur le recevant. Ce dernier se retrouvera de surcroit en situation de réaction immédiate. Il sera tête baissée là où l'agresseur aura la tête qui rebondira légèrement en arrière, présentant une ouverture. Il a été observé, par exemple, qu'un jeune client s'ouvre le front en tentant de donner un coup de tête en bout de course reçu d'un léger contrecoup de tête. La manière de menacer du coup de tête et de réagir à cette menace permet aux protagonistes de s'évaluer et d'évaluer le risque.

Le coup de tête est absent des combats codifiés et n'appartient pas au panel basique des pratiques pugilistiques. Il est tout au plus enseigné de manière très périphérique en "*attaque d'opportunité*" en self défense, mais n'est que très rarement enseigné comme mouvement central d'une technique, hormis comme partie prenante d'un dégagement "*bélier*" accompagnant le poids de corps. Le coup de tête présente la spécificité technique de permettre une attaque linéaire à très courte portée. Pour être efficace il doit être accompagné de l'effet de surprise d'une prise d'initiative foudroyante. Certains bagarreurs ne jurent que par le "*coup de boulle*". Ils le déploient en brisant le rythme normal de la proxémie, créant l'effet de surprise. Le fait de tenir le regard de l'autre aide à renforcer cet effet. Ils le déploient avec une telle vitesse que l'adversaire est pris de court dans une mauvaise posture. Ce coup est très pratique dans des espaces très confinés ou bondés. Il est fonctionnel dans un établissement de nuit à l'architecture mobilière matérielle et humaine saturée. Il est un des symboles des "*bagarres de bar*" et "*bagarres de boites*". Au débriefing ou dans les interventions sur situations les constats tournent souvent autour du "*il a pris un coup de boule*" ou "*une droite*".

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Le coup de tête dans la « *culture populaire* » française

Le coup de tête reste un geste connoté de virilité et valorisé par la culture populaire. Les films de Jean-Paul Belmondo le mettent fréquemment en scène, il est possible de citer « *Flic ou voyou* » (Lautner, 1979) ou encore « *Le marginal* » (Deray, 1983), mais le coup de tête est aussi la marque de fabrique de Gérard Depardieu, comme dans le film « *la chèvre* » (Veber, 1981), ou même dans le film « *les compères* », où Gérard Depardieu, interprétant Jean Lucas, va jusqu'à expliquer le « *coup de boule* » à Pierre Richard, jouant Pignon (Veber, 1983). Pignon se retrouve pris dans une bagarre dans une cafeteria, prenant la défense d'un jeune homme face à un "voyou".

Pignon : *Laissez le tranquille, vous voyez bien qu'il est blessé.*
Voyou *: T'as encore faim toi ?*
(Pignon met un coup de tête, semble légèrement sonné, l'autre n'a rien)
Voyou : *Il m'a foutu un coup de boulle ?*
(Pignon se touche le crâne, endolori)
Voyou *: Eh le mec il m'a foutu un coup de boule… Tu m'as foutu un coup de boule toi ?*
(Pignon recommence, sans plus d'effet)
Voyou *: Il m'en a foutu un autre dis-donc !*
(Le voyou sort un couteau, Jean-Lucas arrive)
Jean-Lucas : *C'est pas comme ça Pignon ! C'est une technique le coup de tête, vous faites comme ça vous* (mime tout le visage qui se déplace comme pour un baiser), *z'avez aucune force, c'est d'ici que ça doit partir !* (se tape sur la poitrine)
Voyou : *Non mais dis donc pépère.*
(Jean-Lucas met un coup de tête au voyou par surprise, qui s'effondre de tout son long)
Jean-Lucas : *Voilà !*
(Les autres voyous s'approchent, en chœur : Eh oh !
Jean-Lucas *se retourne : Quoi qu'est ce qu'il y a là hein ?! Qu'est ce qu'il y a ?!*





Figure 67 : Images n°21-22. Le coup de tête enseigné par Depardieu dans le film « *Les compères* »

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Le coup de tête donné par Zinedine Zidane pendant la finale de la coupe du monde le 09 juillet 2006 à Berlin face à Marco Materazzi durant le match France-Italie en propose un autre exemple. Il a été analysé jusqu'à donner lieu à un numéro thématique ouvrant la revue « *International Review on Sport and Violence* » (Le Bart, Polo, 2009 ; Andrieu, Abadie, 2009 ; Pociello, 2009 ; Duret, 2009).
Bien que lui coûtant un carton rouge et mettant son équipe dans une fâcheuse posture, l'acte fût porté aux nues au degré de faire la une des journaux et même une chanson populaire. Dans le discours populaire footbalistique il avait, à sa manière, défendu les couleurs de la France. Il l'a fait en défendant son honneur par la brutalité. Une brutalité, certes, mais une brutalité exprimée dans un acte viril honorable. Une image valorisée au degré d'avoir été immortalisée dans une sculpture géante exposée au musée Beaubourg.



Figure 68 : Image n°23. Le coup de tête de Z. Zidane donné à M. Materazzi

Chanson « *Coup de boule* », Groupe « *la plage* », tube de l'été 2006 :



Attention c'est la danse du coup de boule coup de boule
Coup de boule à droite
Coup de boule à gauche
Allez les bleus allez

Refrain : Zidane il a frappé, Zidane il a tapé (quatre fois)

Le rital il a eu mal
Zidane il a frappé
L'Italie ne va pas bien
Zidane il a tapé
L'arbitre l'a vu à la télé
Zidane il a frappé
Mais la coupe on l'a ratée
[…]

On a quand même bien rigolé
Zidane et trézégué
La coupe on l'a ratée
Zidane et Trézégué (deux fois)

Figure 69 : Image n°24. Sculpture du coup de tête de Z. Zidane

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

b. Les attaques supérieures angle fort, claques et coups de poings

Si les coups de tête restent un élément profondément enraciné dans l'imaginaire et les représentations des bagarres, l'attaque reine reste celle que nous nommerons attaque supérieures angle fort, lancée par le bras directeur avec de l'élan, sous ses multiples déclinaisons. À sa racine étymologique le mot coup vient du latin antique « *colaphus* » (245 ad JC), un terme qui lui même vient du grec *kolaphos,* signifiant littéralement « *donner un coup de poing à quelqu'un* » (Gaffiot, 2012, 342). Le champ lexical du coup est donc issu du champ lexical des pratiques pugilistiques étendues, dont le coup de poing est le symbole principal en occident, jusqu'à traduire le terme à sa racine. Au XIIIème siècle, une « *baffe* » est un coup de poing, provenant de l'adjectif « *baf* », signifiant boursouflé, d'où l'idée de coup (Dubois et *al*., 2011, 80). Les départs angle fort se font de l'angle supérieur droit pour un droitier et gauche pour un gaucher, donc réceptionnés sur l'angle supérieur gauche de la victime d'un droitier et sur l'angle supérieur droit de la victime d'un gaucher. Il peut s'agir attaques main fermée ou main ouverte.

Les baffes

1) Nous voyons ici la phase démonstrative de la menace, la main est alors à mi-hauteur, les bras sont écartés, permettant de se préparer à engager la prise d'élan.

2) Cette phase est celle de l'engagement du geste, la main vient chercher loin en arrière, l'autre bras se ramène en même temps pour préserver l'équilibre, à partir de là tout se fait en un éclaire.

3) La baffe peut alors être engagée en effet de pivot, avec un large cercle sagittal pivotant légèrement vers le bas et venant terminer dans le visage de l'adversaire, soit dans la tempe, comme ici, pour occasionner de graves dégâts, soit dans l'oreille, pour sonner. Nous pouvons voir que ce geste à une portée bien plus grande qu'un coup de poing.



Figure 70 : Photos de reconstitutions n°11. Menaces et baffes

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La baffe dans la « *culture populaire* »

La baffe est omniprésente dans la culture populaire. Elle est une frappe virile, voire paternaliste. L'histoire du film « *La gifle* » gravite d'ailleurs autour du point de basculement d'une giffle paternelle (La giffle, 1974). La maîtriser montre la maîtrise de la force et de l'autorité. Nous pouvons en citer deux exemples. En premier lieu, un exemple cinématographique. Dans le film « *Rock n'rolla* » (Guy Ritchie 2008), Mark strong, jouant Archie, un lieutenant mafieux vétéran, explique la gifle à ses hommes dans une scène célèbre :

Archie : *Bandy, you ever ask a stupid question like that again, see Danny there ? He's gonna slap you.*
Bandy : *Sorry Arch, I was, I was just trying to use initiative. Danny, slap him.*
(Dany met une petite giffle avec sa main gauche)
Archie : With the right, Danny, properly,
(Danny le giffle avec sa main droite)
Archie : *No, no, no, NO ! Come on, do it properly with the back of the right hand !*
Danny : *What is this, a tennis match, Arch ?*
Archie : *Slap him !*
(Dany met une baffe à Bandy)
Archie : *Oh, for, fuh… like this.*
(Archie met une baffe à Bandy)
Archie : *Now if you can master a slap like this, there's no need for your clients to hold back. Thy will open up like a fountain, full of words. No need for strong violence, no, no. They're transported back to their childhoods. Putty in your hands. Ask Bandy. Look, think he's back at school.*
Danny : *But he never went to school, Arch.*
Archie : *You want a slap as well, Daniel, eh? Now, if a slap don't work, you cut'em or you pay 'em. But you keep your receipts, 'cause this ain't Mafia. Now get out there 'n look for the painting !*

Dans ce second exemple, cette fois tiré de la bande dessinée, le père de « *Little Kevin* », *biker* portier de club, explique à son fils la technique de la baffe, tout en l'illustrant par la correction d'un « *"voyou malpoli"* », dans le quatrième tome de la bande dessinée (Coyote, 1996, 50). Une leçon tout à fait sensée et pleine de pragmatisme ; Il est intéressant de voir que l'onomatopée du bruit de la gifle, y est… "*baf*" !



Figure 71 : Image n°25. Bande dessinée « *Little Kevin* », apprentissage de la baffe

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Selon le langage pugilistique, ces coups sont "*téléphonés*", c'est-à-dire que l'attaquant lève le coude de manière à rendre l'attaque prévisible par la victime. En situation d'affrontement sportif cet "*appel*" n'est pas intentionnel et est un manque technique qui doit être corrigé, à l'inverse des situations de bagarre, où il est souvent voulu à des fins de dissuasion. Dans le déclenchement de ce type d'assaut l'attaquant prend régulièrement une impulsion en arrière avec sa main, qu'il verrouille même fréquemment quelques secondes derrière ou à côté de son visage pour menacer du coup qui va venir. L'assaillant laisse alors une ultime possibilité à l'adversaire de se retirer sans subir de dommages physiques. La bagarre s'arrête souvent là, l'adversaire prenant la mesure de la détermination de l'individu le menaçant et décidant de se retirer en minimisant les dégâts. S'il ne se retire pas et montre qu'il est prêt à en découdre, en s'avançant ou en poussant, alors le coup part. Après avoir bien amorcé sa main l'attaquant la lance littéralement en avant, il s'agit d'une frappe, une projection sur un support.

Les menaces de droites

Les droites sont avant tout un outil de menace et de dissuasion. Il s'agit de montrer son arme, le poing, de montrer qu'elle est chargée, callée en arrière, n'ayant plus qu'à partir, dirigée contre le visage de l'adversaire. Il est ainsi flagrant, sur ces photos, que, sans y penser, l'angle du poignet vient se casser pour présenter le plat du poing face au visage. Donner un coup avec le poignet cassé de la sorte (1) causerait assurément une foulure.

1) La droite permet de menacer à longue distance, ces menaces se font le plus souvent avec l'autre bras partiellement plié en avant, maintenant l'écart et assurant l'équilibre. Il sera alors nécessaire qu'un des adversaires face un pas pour être à portée du coup. Il s'agit d'une à portée d'allonge étendue et donc le plus souvent d'une menace d'arrêt contre un agresseur potentiel.

2) Dans une menace cette fois offensive, la droite peut aussi être engagée à portée d'allonge immédiate. Le coude, souvent relativement bas, permet de maintenir l'échange verbal.

3) Cette menace à portée devient critique lorsque le coude se lève vers l'arrière et que l'attaque peut partir de manière fulgurante, cette menace est la dernière étape, l'ultimatum. Elle s'accompagne souvent d'un contact à l'épaule de l'adversaire de l'autre main, afin de le "capter", permettant de maîtriser les distances et réactions.



Figure 72 : Photos de reconstitutions n°12. Les menaces du poing

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Sur le plan de l'optimisation pugilistique ces attaques, prévisibles, ne sont pas rationnelles. Elles sont faciles à esquiver et à parer, et si le degré d'alcool diminue les réflexes, un combattant, même en état d'ébriété, saura l'intercepter, fut-ce avec le front. Il s'agit donc de coups très dangereux pour l'attaquant, puisqu'une interception réussie peut faire très mal et neutraliser son bras fort, tout en laissant sa garde "ouverte", ne disposant plus de son bras directeur pour protéger ses parties molles et vulnérables, et tout cela dans une situation de déséquilibre le rendant aisé à projeter dans la simple continuité de son mouvement. Si ces attaques ne sont pas techniquement rationnelles en termes d'optimisation de destruction de l'autre/protection de soi, il s'agit de techniques tout à fait rationnelles sur le plan social. Ces attaques imprègnent l'imaginaire au degré ou de nombreux clients pensent qu'elles sont légales. Elles sont un des piliers de la culture de la violence des établissements de nuit, mais sûrement plus largement des bagarres occidentales, issues de l'imaginaire que se font les protagonistes de la bonne manière de se battre. Les dispositions du coup au visage sont acquises au travers des représentations médiatiques d'une part et en ersatz des bagarres d'enfance et des discours génériques d'une autre. Une attaque angle fort vise à marquer l'autre sous toutes les dimensions, elle doit être démonstrative, venant de loin, donnée avec entrain et parfois même un cri, elle doit "*casser la gueule*", dans un jeté de corps en avant ou une amplitude démesurée.

Énorme baffe

Il y a une trentaine de personnes autour. Un jeune candidat à l'entrée, mineur, me crache dessus verbalement. Un client recalé habituel arrive, un « *black* » de la quarantaine, avec une capuche, bien habillé, élégant. Il demande du feu aux amis du « *gamin* ». Ce dernier lui dit deux-trois phrases que je n'entends pas. Le « *black* » le regarde, ne dit rien. Le jeune homme le regarde, dit un truc, et en réponse le « *black* » lui retourne une énorme baffe, angle droit, qui vient d'un bon mètre derrière, dans la gueule. Sans aucun autre geste, aucun mouvement, aucun changement d'attitude, avec naturel. Une superbe baffe. Le « *gamin* » recule de deux pas, tout le monde est stupéfait. Le « *black* » lui lance :
« *Tu ne me parleras plus mal ! Ça t'apprendra à respecter les gens !* ». J'ai beaucoup de mal à réprimer un sourire. Intérieurement je le remercie du fond du cœur, sans rien dire. Il me regarde, je le regarde, penche la tête sur le côté avec un regard qui veut dire « *Je ne peux pas te laisser entrer après ça* », mais aussi un sourire complice très discret qui veut dire « *bravo !* ». Il ne me dit rien et s'en va, simplement en me saluant de la tête (E. 4).

(Og.31_C.2_S.4_Oc.17_Me_11/02/15)

Le vocabulaire désignant ces attaques est particulièrement fleuri. Dans l'imaginaire commun, casser la gueule nécessite de frapper puissamment, la frappe partant alors avec la main forte, la droite, devient une "*droite*" lorsque le coup est donné avec le poing fermée. Une des menaces les plus récurrentes est d'ailleurs "*il va prendre une droite*". Une droite peut être donnée en crochet ou en direct, dans les cas observés l'angle est systématiquement bâtard, se situe entre les deux et tendant plus vers l'un ou l'autre. Il est intéressant de constater qu'il

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

s'agisse d'un type d'attaque dont les variables sont l'amplitude et la démonstrativité et non la latéralité, il arrive en effet qu'un client dise d'un autre "*qu'il a pris une droite*", alors que le coup venait de la main gauche. Un gaucher peut ainsi mettre une droite de la… gauche. Les attaques mains ouvertes ne sont pas des droites, mais des baffes, elles peuvent se faire de l'extérieur vers l'intérieur, avec le plat de la main, ou de l'intérieur vers l'extérieur, en revers.

La "*claque*" se donne du plat de la main. Pouvant être moins démonstrative visuellement que la droite, ce qui importe est qu'elle "*claque*", qu'elle fasse un bruit qui impressionne et sous entende la douleur de la réception. Force du bruit et efficacité destructrice ne sont pourtant pas du tout corrélés. Une claque qui fait un bruit claquant est souvent une attaque qui percute sur une surface importante et de manière vive, une attaque qui "*chauffe les oreilles*", au propre comme au figuré. Il semble intéressant de constater que si le vocabulaire de la droite est exclusivement populaire, le vocabulaire de la baffe connait des déclinaisons soutenues. Le coup élégant, éduqué, est un coup contrôlé. Dans le cas d'un coup de poing, il est le coup académique, qualifié selon ses désignations académiques pugilistiques, il est fait mention d'un "*direct*", d'un "*crochet*", d'un "*uppercut*". Dans le cas d'un mouvement circulaire main ouverte, le vocabulaire est emprunté à une logique sociale désuète de sanction. Bien qu'ample, il reste alors contrôlé, donné le dos droit. Il est fait mention d'une « *gifle* », signifiant joue en vieux français et transitant par extension en coup sur la joue au XVIIème siècle (Dubois et *al*., 2011, 440). C'est donc de la désignation d'une partie du visage que va aboutir la désignation du coup. Les gifles peuvent être des gestes de provocation et de sanction affichés comme une « *mornifle* » ou un « *soufflet* ». Ces deux derniers termes sont désuets mais restent employés hors de leur sens initial. Un soufflet, du latin « *sufflare »,* souffler (Gaffiot, 2012, 342, 1175-1532) est une baffe de provocation particulièrement humiliante par son caractère sec et léger et une mornifle est une baffe de sanction lourde sur le visage (attesté dès le XVIème siècle), sur le museau (Dubois et *al*., 2011, 635). Par extension elle est une baffe particulièrement puissante. Le coup populaire, lui, est un coup lâché. La baffe connaît ses déclinaisons populaires, les termes les plus courants étant la "*mandale*", la « *tarte* »[116] et la « *torgnole* »[117].

[116] Évolution d'une tourte, un pain rond gonflé. Mentionnée depuis 1895 à minima (Dubois et *al*., 2011, 679). La "*quiche*" en est une déclinaison.
[117] De torniole. Evolution d'une volée de coups (1773 à minima), puis une forte gifle qui fait tournoyer (1812) (Dubois et *al*., 2011, 1002).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La gifle est la réplique physique la plus classique d'une tentative de séduction agressante, souvent corporellement invasive :

Un client est un peu trop insistant avec une cliente, sur la piste. Elle se retourne et le dégage, en écartant les mains et en lui disant quelque chose que le visage traduit très bien par un « c*asse-toi connard !* ». Ils ont créé un petit espace d'une cinquantaine de centimètres de vide dans l'agglomérat de la piste, ce qui me permet de suivre. Je surveille que ça ne dégénère pas. Le client revient à la charge, elle se retourne de nouveau, mais cette fois c'est lui qui écarte les mains. Il ne comprend pas. Là je ne le sens pas. J'y vais, mais juste au moment où je décolle, elle le pousse des deux mains, lui tente alors de se dégager alors qu'elle lui met une claque dans la foulée (une claque sans force, humiliante). Le temps que j'arrive, il est parti, cela s'est régulé tout seul.

(Og.2_C.1_S.1_Oc.2_E.11._Ve_05/12/14)

La droite, dans ses teintes populaires, est le plus souvent qualifiée de "*patate*". Elle se voit souvent attribué un qualificatif lié aux "voyageurs" comme "*de forain*", "*de gitan*" ou encore "*de manouche*". Ces qualificatifs soulignent un mouvement particulièrement ample, qui est une fierté pour quatre membres de la communauté des "voyageurs" interrogés. Les adjectifs qualificatifs basiques sont liés à la dimension de volume et de taille, il est fait mention d'une grosse, d'une énorme et à l'opposé, d'une petite patate. Il est aussi fait mention de "*pain*", de "*praline*" ou plus rarement de "*parpaing*". Il peut être dit d'une de ces attaques qu'elle vient de "*derrière les fagots*" quand le mouvement est particulièrement ample et malgré tout surprenant (comme une idée ou un objet gardé à l'abri, en réserve). Un coup plus direct sera plus souvent qualifié de "*pain*" voire plus rarement de "*pêche*". Un coup de poing peut être qualifié de "*marron*" ou de « *châtaigne* »[118]. La « *castagne* », synonyme de bagarre, est aussi un synonyme du gascon châtaigne à minima dès la fin du XIXème siècle, le verbe « *castagner* » signifiant frapper (Dubois et *al*., 2011, 169). Une telle attaque peut aussi fréquemment être qualifiée de « *direct* »[119] sans pour autant être un "*jab*" ou un coup proprement direct dans sa trajectoire. Il sera ainsi dit "*il s'est pris un direct*" pour mentionner une simple attaque de coup de poing vive et sèche, contrairement à la droite ample et démonstrative.

[118] Qualification d'un coup de poing depuis a minima 1881 (Dubois et *al*., 2011, 596).
[119] Terme emprunté à la boxe depuis le début XXème du siècle (Dubois et *al*., 2011, p.292.).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les touches de coups de poing

1) Le direct qui surprend peut être une touche sèche en fin de course. C'est alors l'effet de surprise qui fait son efficacité, l'assaillant se dépliant d'un coup. Il ne s'agit pas d'une attaque de boxe, un assaillant expérimenté se dépliera comme un arc, jusqu'à avoir le buste de côté. Il pourra le faire en amenant son épaule opposée vers l'arrière en simultané, mais aussi parfois en reculant une jambe en même temps ; cette photo illustre ce double effet ressort. Cet effet de frappe permet d'engager toute la puissance de la ceinture musculaire acromio-claviculaire et la puissance d'un effet pivot supplémentaire.

2) On le voit ici, la droite angle fort vient percuter en mobilisant non seulement l'amplitude du mouvement, mais aussi la torsion de l'ensemble du corps.



Figure 73 : Photos de reconstitutions 13. Les coups de poings

Les attaques angle fort sont des armes du duel que l'agent doit savoir contrer, mais aussi mobiliser. Les attaques main fermée ne peuvent être utilisées pour diminuer l'intensité d'un conflit, elles sont faites pour être destructrices et marquer à l'impact, il s'agit de gestes purement offensifs n'ayant pas de portée défensive. Ils n'ont de portée dissuasive que la phase discursive du bras écarté ou du poing levé. Le coup en lui même n'est pas dissuasif, contrairement aux poussées et saisies, leur enclenchement signifie que la face de dissuasion a été inefficace.

Tous les agents interrogés et observés évitent au maximum de frapper main fermée. Il est d'ailleurs enseigné à l'observateur à frapper main ouverte. Enseignement qu'il transmettra à son tour, et auquel il assistera entre agents anciens et nouveaux sur trois établissements :

Bagarre sportive : phase 3

Là, un collègue arrive et ouvre la porte, tendu, en alerte, il me regarde :
— *Qu'est ce qu'il se passe ?!* (J'ai le client *KO*, allongé devant moi, que je traîne en le faisant passer par la porte)
— *Rien, rien, t'inquiète !*
— *Il y a eu bagarre ?*
— *Non, non, ça a été !*
— *Tu as vu ta main ?! Mais qu'est ce que tu as fait ?! Il faut pas faire ça, après la lumière reste allumée dans la salle !*
Je ne savais pas que lorsque la porte à battant n'est pas parfaitement fermée, la lumière à côté du DJ éclaire toute la salle. Il continue.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— Tu as tapé avec ton poing ?!
Je regarde ma main. Je n'avais pas vu que je m'étais ouvert juste au dessus de la phalange centrale, une belle marque d'incisive (que je porte toujours aujourd'hui) et plein de sang.
— Ah merde, ouais, j'avais pas vu !
— Il faut jamais frapper comme ça (il mime un coup de poing), toujours comme ça (il mime un revers), c'est important ! Et quand tu règles un problème, tu attends d'être en haut ! Sinon après c'est pas pratique.
Effectivement, ce n'est pas idiot. Voilà donc deux conseils pleins de sagesse qui marquent mon entrée dans la profession et que je n'oublierai pas !
(Carnet préliminaire, La « loco », Janvier-Avril 2009)

Lorsqu'ils sont contrains de frapper les agents mobilisent la baffe pour quatre raisons. En premier lieu, sur le plan de la gestion de conflit, la claque est une attaque démonstrative très dissuasive pour les témoins, son amplitude et son bruit faisant réfléchir les personnes assistant à la scène sur la rentabilité transgression/retour sur investissement. Ensuite, cette attaque qui claque est une attaque neutralisante pouvant aller de l'attaque destructrice au coup de semonce qui sonne, fonction de la manière de mobiliser la technique. Son intensité et sa réception sont en effet plus aisées à contrôler, permettant de limiter les fractures et donc la portée des plaintes, ce qui est un troisième point fort indéniable. Enfin, ce type d'attaque est moins traumatisant physiquement pour l'assaillant qui ne risque pas de se briser un os ou de se fouler le poignet. Ces aspects font qu'un agent aura bien moins de scrupules à lancer une baffe, qu'il considèrera comme un coup modéré, qu'un coup de poing.

c. Les coups de pieds

Enfin, le panorama des attaques des séquences physiquement brutales de l'ordre d'interaction des conflits en établissements de nuit ne saurait être complet sans passer par les variations du coup de pied. Si ces derniers sont extrêmement rares en intérieur d'établissements de nuit, ils appartiennent aux conflits d'extérieur, où ils sont par contre fréquents. Les seuls coups de pied que l'observateur a relevé dans ses carnets ont été donnés dans des rixes aux abords d'établissements. La "*balayette*", la "*béquille*" et le "*frontal*" avec élan connaissent leurs marques de noblesse en affrontements de rue. La balayette est un coup de pied circulaire donné en lâchant le poids de la jambe et touchant souvent avec le dessus du pied. La jambe est lancée au degré où celui qui le donne tourne souvent sur lui-même, voire perd l'équilibre, il arrive régulièrement que des acteurs donnant une balayette perdent leur chaussure qui vole. Il est arrivé trois fois à l'observateur de voir un assaillant perdre l'équilibre suite à une balayette manquée. Bien exécutée il s'agit d'un mouvement propre d'une reprise de foot. Dans une rixe la béquille sert aussi souvent à interrompre quelqu'un qui passe devant, dans une forme de "*croche pied*" plus agressive.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Balayette

1) Nous le voyons, l'appui de la balayette sur un sol d'extérieur, ici pavé et mouillé, est précaire, d'autant qu'elle demande un élan important. Les bras servent alors à maintenir l'équilibre, dans un mouvement de torsion inverse. Un individu se lançant dans une balayette regarde systématiquement la zone visée, l'attaque venant de loin et prenant pour cible une partie du corps petite et mobile. Il suffit, en effet, de lever le pied pour l'éviter. Un individu ne contrôlant pas sa force et son élan et comptant sur le contact perdra alors l'équilibre.

2) Le contact peut se faire au niveau du pied, mais pour avoir plus de chance de réussir, doit se faire un peu plus proche et en engageant le tibia au niveau du mollet.

3) Outre la force du choc, le pied glissera et crochètera la cheville, faisant chuter l'adversaire.



Figure 74 : Photos de reconstitutions n°14. La « *balayette* »



La "*béquille*" est un coup de tibia donné dans la jambe et le plus souvent dans la cuisse, pouvant alors aussi être nommée "*casse cuisse*". Il s'agit souvent d'une attaque préméditée et faite à l'issu d'un déplacement inclusif de harcèlement. L'acteur fait deux pas d'élan et vient terminer sa course par un casse cuisse.

Figure 75 : Photos de reconstitutions n°15. Le « *casse cuisse* »

Nous pouvons ici le voir, le "*casse cuisse*" permet d'avoir l'effet du choc, puis d'appuyer sur la cuisse de la victime dans la foulée, pour la faire tomber.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Le "*frontal*", lui, est une entrée en matière. Il peut être une attaque destinée à impressionner et à briser la distance, auquel cas il suit un mouvement inclusif, le plus souvent donné en sautant, visant à faire tomber l'autre, mais surtout à le faire reculer dans une mauvaise posture. Le saut se fait du pied d'appui opposé à la jambe de frappe, ce qui hôte toute force autre que le poids à la frappe, sans aucune force réelle prise durant l'impulsion ou avec l'effet de "ciseau" donné aux jambes dans des mouvements plus techniques. Le frontal peut aussi être défensif, visant alors à réceptionner quelqu'un qui tenterait de briser la distance. Malgré le manque de technique et d'appui au sol assez fréquent, les coups de pieds permettent tout de même des attaques très brutales ajoutant le poids et la vitesse des pas d'élan. Ils permettent de frapper avec force tout en restant protégé derrière l'allonge de la jambe et restent difficiles à esquiver ou à parer pour un non combattant. Les coups de pieds sont des armes propices à la rixe et au "harcèlement offensif".



Figure 76 : Photos de reconstitutions n°16. Le coup de pied « *frontal* »

d. Les Gardes

Il est difficile d'aborder la notion de "gardes" pour parler des situations se déroulant hors de la pratique sportive. Nous désignons comme une garde une posture calculée intentionnellement dans l'attente de l'affrontement en raison des dispositions physiques et sociale qu'elle propose. Ces dispositions physiques peuvent permettre de se protéger en parant ou "absorbant" les coups, mais aussi en permettant une réplique rapide et/ou puissante. Ces dispositions sociales peuvent permettre d'impressionner, de "*bluffer*" et de se rassurer. Il nous semble que la meilleure manière de parler de gardes est d'en préciser les différents types observés à partir de photos. Il s'agit de types, chacun peut donc présenter de légères déclinaisons. Il n'en reste pas moins que la manière de se mettre en garde contribue aussi à nous met en garde contre le type de combattant à qui l'on a à faire.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les gardes combattantes sont inspirées des gardes sportives d'arts martiaux et de sports de combats mobilisées dans les situations de bagarres en établissements de nuit.

Des gardes qui se déclinent autour de deux axes

1) Les gardes inspirées d'arts martiaux pied-poings semble semi ouverte. Ses caractéristiques sont d'être relativement lâches, avec des mains parfois mouvantes, mais un dos bien ancré sur le bassin. Le poing avant permet de parer d'éventuels coups à mi hauteur et de parer les attaques angle fort ; La position des pieds en "T" permet d'être plus fort sur sa jambe arrière et donc d'être plus difficile à faire chuter, elle permet aussi de mobiliser des coups de pied d'arrêt avec la jambe avant. Il s'agit d'une garde d'avantage adaptée aux mi distances, permettant de briser une distance d'allonge étendue ou d'empêcher un adversaire à porter d'allonge étendue de briser la distance.

2) La garde inspirée de la boxe anglaise est fermée, elle est plus ramassée. Ses caractéristiques sont d'être plutôt rigide au niveau des épaules et de la tête qui sont enchâssées dans le tronc, mais souple au niveau du bassin et des genoux, où s'opère la mobilité ; L'individu serre les poings à proximité de son visage, un boxeur habitué à n'utiliser que des gants ira jusqu'à coller son poing droit sur son menton, il s'agit d'une garde d'"absorption" et non de parade. Les poings nus étant des boucliers bien plus petits que des gants de boxe, elle rend très vulnérable, puisque les coups peuvent passer entre les poings, d'où le fait que la tête doive être très ramassée entre les épaules. Nous avons ici l'exemple d'un combattant pieds-poings qui, voulant montrer une garde anglaise, ne peut s'empêcher de faire une fusion de styles. Un des poings faibles de cette garde est en effet la position des jambes, qui n'est d'ordinaire pas en "T", comme ici, mais de face voir de trois quart, permettant d'être souple sur ses appuis, mais rendant les genoux très vulnérables. Il s'agit donc d'une garde inopérante à mi distance mais très efficace à courte portée. Les pratiquants de boxe anglaise expérimentés en bagarre interrogés adaptent le style en plaçant leurs poings légèrement plus en avant, afin de pouvoir intercepter les coups et riposter immédiatement. La rapidité acquise dans cette pratique la rend redoutable à courte portée.

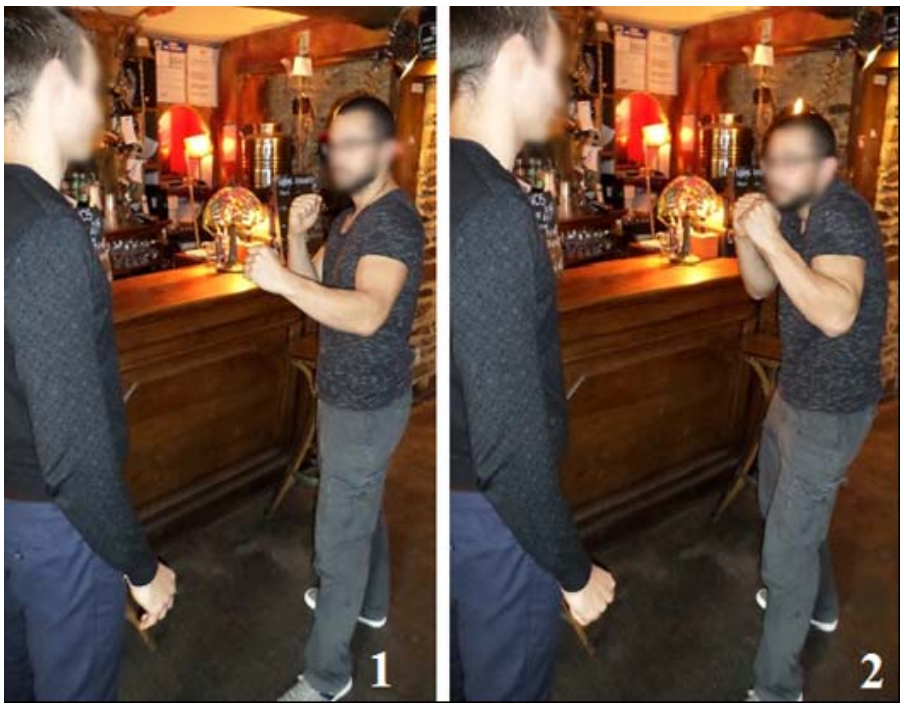

Figure 77 : Photos de reconstitutions n°17. Les gardes d'inspiration martiale

Nous n'avons observé qu'en de très rares situations que des bagarreurs expérimentés puissent prendre une garde martiale. Il s'agissait alors systématiquement d'un style bien incorporé et particulier, jouant entre les gardes précitées et la situation de discussion ouverte. La plupart des bagarreurs jouant sur l'effet de surprise préfèrent déstabiliser en poussant, en saisissant. Lorsqu'ils prennent une garde rigide, ce sera pour mieux surprendre en captant l'attention sur leurs membres supérieurs, tendis qu'ils donneront un coup de pied dans les jambes de leur adversaire en situation de rixe. Il a ainsi été observé qu'un "*voyageur*" prenne une garde de boxe anglaise, très mobile sur ses genoux, pour en réalité lancer un coup de pied gauche et de poing droit en

simultané. L'attaque est hautement improbable et assez ridicule dans son visuel, elle sort de tous les manuels, mais, demandant une coordination et un équilibre exceptionnel, elle reste diablement efficace. Alors qu'on s'attend à avoir affaire à un boxeur, devoir parer ou encaisser en simultané des attaques circulaires venant de deux niveaux et des deux côtés est quasi-impossible. L'une des manières de "*repérer*" un bagarreur est de constater qu'il est en garde sans tenir de garde, c'est-à-dire que ses gestes ordinaires, mobiles, constituent une garde semi-consciente, et qu'il adapte en permanence ses gestes à vos déplacements et postures.

Gardes ouvertes

1) Cette posture semblant totalement ouverte, est, l'air de rien, une garde des plus efficaces. Les mains basses, les paumes vers le haut, les mains décalées, les épaules levées en arrière, elle n'augure en aucun cas d'une posture défensive et est rassurante pour l'adversaire, qui ne pense pas avoir à faire à quelqu'un sur le qui-vive. Il s'agit pourtant d'une garde très efficace pour passer à l'offensive et pour se projeter en avant, afin de saisir et frapper dans le même mouvement. Les épaules en arrières sont un signe de base d'un danger offensif, puisqu'il n'y a plus qu'à projeter les bras en mobilisant alors la puissance de l'ensemble de la ceinture acromio-scapulaire. Les bras pourront alors être projetés par le dessus pour saisir, ou en ligne droite pour frapper du plat de la main au thorax. Sur le plan défensif cette garde est efficace à longue et mi distance mais inopérante à courte portée, ainsi un adversaire s'approchant sera-t-il systématiquement poussé. Les mains sont en position à cet effet, et l'attitude détendue justifie de pousser face une approche qui pourra alors être dénoncée comme une agression. À longue distance, elle permet d'être réactif face aux attaques basses, à mi distance, elle permet de barrer en levant le bras.

2) Cette posture, en apparence ouverte, est tout de même déjà plus fermée, par l'angle des bras et les mains paumes vers le bas/centre. Il s'agit d'une garde très offensive, mais pourtant socialement tolérée comme une attitude de situation d'échange et d'apaisement. La garde est offensive puisque, comme on peut le voir, les épaules et les coudes sont armées, il suffit de lancer la poussée, la saisie ou des frappes du plat de la main, le tout en ligne droite, et donc à pleine vitesse. Sur le plan défensif, elle permet de contrer à peu près toute tentative venant des membres supérieur d'un très léger mouvement ; Il s'agit donc d'une garde qui offre un bon compromis puisqu'elle présente une volonté de diplomatie et offre à la fois un potentiel d'attaque et de défense appréciable. Cette garde reste néanmoins aussi une garde de mi distance, elle reste dangereuse à courte portée, il sera alors nécessaire de pousser un adversaire s'approchant ou de lever une main comme bouclier de parade. Deux adversaires se poussant se trouvent automatiquement dans cette situation, et pour montrer leur énervement, ferons souvent des gestes en alternant entre cette posture et les bras jetés vers le bas voir l'arrière.



Figure 78 : Photos de reconstitutions n°18. Les gardes ouvertes

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Le fait de devoir lever sa main pour passer à courte distance nous amène aux gardes passives de courte portée. L'agent de sécurité en établissements de nuit, de par la spécificité de diplomatie de son métier et la nécessité de parler et d'écouter des individus potentiellement hostiles, voire ouvertement hostiles, doit à la fois discuter et se trouver en garde, dans des situations où tout autre individu prendrait ses distances. Cette dimension permet de développer des techniques de garde discrète à courte distance. Les situations de garde sont volontairement rendues manifestes sur les photos afin de les rendre lisibles, mais il faut les imaginer dans la souplesse d'un mouvement global. Est-il besoin de le préciser, ces gardes sont ambidextres, elles peuvent être mobilisées à droite comme à gauche, fonction du décor et du déroulement de la scène.



Figure 79 : Photos de reconstitutions n°19. Les défenses passives

Défenses passives

1) Cette première garde, très fonctionnelle, n'est ni plus ni moins qu'une évolution de la garde de discussion à mi distance précédente. Par nécessité de discussion, l'acteur doit se mettre légèrement de côté, pour se rapprocher en présentant seulement un côté de sa tête, et mettre une main devant son visage pour éviter les coups par surprise du poing avant ou coups de tête. Elle peut aussi être une suite de la garde 3 mais de face, où l'agent lève tout simplement le bras gauche. Cette garde peut se faire dans un mouvement discret, en mettant sa main devant sa bouche, comme s'il se concentrait dans la discussion. Elle permet de parer en haut avec la main gauche et en bas avec la droite, de saisir avec la main gauche et de percuter avec la droite. Elle peut aussi permettre de rapidement glisser une clef de bras avec la main gauche.

2) Cette seconde garde est une garde de discussion en situation dangereuse à très courte portée, où il est nécessaire de se rapprocher à portée de coup de tête pour entendre. À cette portée, tout va très vite, il faut donc être prêt à se dégager pour redistribuer la situation. La main droite descend, donnant une impression d'ouverture, mais offrant en réalité l'amplitude nécessaire pour gagner en force pour éventuellement contrer une attaque forte du gauche de l'adversaire, ou, soi même, reculer et lancer une attaque gauche dans la foulée. La main droite suffit en effet à contrer toute tentative d'attaque de la main droite ou de coup de tête.

3) Cette attitude semble tenir davantage de la posture que de la garde, il s'agit pourtant bien d'une défense très efficace. Les agents donnent régulièrement l'impression d'avoir les bras croisés, mais à bien y faire attention, les bras sont en réalité l'un sur l'autre, dans une posture ici accentuée (il est possible de rentrer les mains et de

croiser partiellement les bras). Là où les bras croisés feraient perdre du temps pour les décroiser, les bras se trouvent ici tout deux à mi hauteur et peuvent être dépliés pour parer, un vers le haut, l'autre vers le bas. Le fait d'avancer la jambe gauche permet ici d'éviter à l'adversaire potentiel de nous "déborder" en avançant simplement sa jambe droite. La tête est légèrement penchée en avant, sur le côté, permettant de parer un coup de tête. Il est, ainsi, possible de parler au plus près, en discothèque, avec un risque moindre.

4) Cette attitude est une garde de repos. Dos au mur, les mains entre le pubis et le plexus (plus haut l'agent de sécurité croise les bras comme en 2), l'agent de sécurité semble ouvert, détendu, mais peut réagir au quart de tour en avançant une jambe et en levant le bras du même côté. Il peut aussi immédiatement tendre les bras en avant pour maintenir une distance et revenir dans la garde 2 de la seconde planche.

La manière de se mettre en garde permet de savoir à quel pugiliste les agents de sécurité ont à faire, mais aussi à son expérience dans sa pratique et dans le combat réel. Un acteur inexpérimenté tentera de reproduire ce que son imaginaire lui dicte. Nous retrouverons alors toutes les déclinaisons possibles entre deux attitudes :

1) Cette première garde, mimée sur les gardes martiales (1 de la première planche), est une garde d'intimidation visant à maintenir la distance tout en faisant savoir un potentiel offensif. Il s'agit d'une garde très crispée et nerveuse, anxieuse, allant avec un "*si tu t'approches, je...* ". Cette garde rend vulnérable en tous points. Elle découvre toute la partie moyenne et basse du corps. Elle peut facilement être écartée d'un seul bras, il est même possible de briser les bras tendus par des clefs ou de faire très mal en les frappant. Elle rend le défenseur très facile à contourner. Elle n'offre aucune puissance de frappe, puisqu'elle ne donne pas l'amplitude minimale nécessaire pour étendre le bras, déjà étendu.

2) Cette seconde garde, très courante, est mimée sur les gardes de boxe (2 de la première planche). Elle est une garde volontaire et agressive, avec intention de montrer qu'on "*sait se battre*" et qu'on "*va frapper*". Elle est, elle aussi, totalement inopérante à toute distance. À longue distance la posture ne permet pas d'avoir l'équilibre nécessaire pour mobiliser ses jambes, ni de disposer d'une réactivité suffisante pour utiliser ses bras contre des attaques à mi hauteur. À mi distance, elle offre un accès ouvert aux genoux et au ventre ; à courte distance, elle offre toutes les ouvertures possibles au tronc et au visage. Sur le plan offensif, il est impossible de prendre par surprise ni de disposer de puissance avec le poing avant compte tenu de sa position. C'est d'ailleurs dans ce genre de position que le cinquième métacarpe entrera en contact en premier, engageant la célèbre "*fracture du connard*" (cf. §. C, b).



Figure 80 : Photos de reconstitutions 20. Les gardes fantasmées

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ C. Les marques et les douleurs

Culturellement la zone prioritaire de frappe de la bagarre est le visage, l'objectif est de briser littéralement la face physique mais aussi sociale de l'autre, sur le fait, mais aussi, si possible, d'y apposer sa marque, une marque qui sera portée en stigmate de manière totalement relative à la personne (a). Cet imaginaire culturel de la violence fait que les premières frappes surprennent et que l'apprentissage de la bagarre et de la rixe se fait dans la douleur, loin de l'imaginaire véhiculé par le discours médiatique sur les violences corporelles (b).

a. Casser la gueule, les marques

Les médias véhiculent un imaginaire de la blessure. À tous les niveaux de la socialisation, depuis la petite enfance et dans le discours des "*grands*" lorsqu'il est fait mention de bagarres, c'est bien de frappes au visage dont il est question. À propos d'une "*droite*", il peut être fait mention d'un "*bourre pif*". Dans un langage populaire c'est bien de "*la gueule*" qu'il s'agit. On "*casse la gueule*", on "*pète la gueule*". La gueule est littéralement la bouche de l'animal. Dans ce cadre elle est le visage exprimé par la capacité de discours verbale. Dans le domaine militaire, "*avoir de la gueule*", c'est avoir une présence et être affirmé, certaines formations militaires dispensent d'ailleurs une "*note de gueule*", sans la moindre connotation négative. Dans un langage plus soutenu, on s'attaque au "*portrait*". Le portrait est l'expression esthétique figée du personnage, son masque. On "*refait le portrait*", on "*rectifie le portrait*". Derrière cette gueule, ce portrait, c'est la tête qui est visée, la part pensante et expressive de la personne. Une personne dont la racine étymologique, « *persona* », signifie le masque de l'acteur, ou encore son rôle, le personnage joué, et par extension la personne impartie sur l'individualité de chacun, pour devenir la personne humaine (Gaffiot, 2012, 342, 1175-1176). Ce sont la tête, l'espace pensant, le visage et la gueule, les espaces visibles culturellement les plus signifiants du corps de la personne, qui sont visés. Pour atteindre physiquement la personne, pour casser la gueule, pour refaire ce portrait, il faut cogner dessus.

L'attaque vise à briser littéralement le siège physique de la face sociale de l'individu. Dans une bagarre d'hommes l'attaque doit affecter certains rôles de l'adversaire, sa virilité, son rôle professionnel ou politique, etc. À travers le corps de l'individu, on s'en prend à l'acteur

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

sous une ou plusieurs dimensions. Cette attaque tient aussi une forte part symbolique, la destruction du rôle doit donc être mise en scène. Il s'agit d'une destruction symbolique par un vecteur physique, un "*soufflet*" n'ayant aucune portée de dégâts physiques, par exemple, porte une forte charge symbolique. Lorsqu'une attaque à main nue porte, elle peut avoir des effets dévastateurs. La claque dans la tempe ou l'oreille sonne voire met KO. L'oreille et le visage chauffent, la vue se brouille l'espace d'un instant, l'oreille est comme aspirée puis siffle, à une brève sensation de désorientation succède un étourdissement. Le coup de poing au visage donne une sensation sourde. On sent l'os, on sent la peau qui s'y écrase, le cerveau qui semble en flottement un instant, comme on ne les sent jamais, un effet de "*gueule de bois*". Le crâne oublié dans l'ordinaire, l'espace d'un instant, existe et, dans ce soubresaut, nous réveille, nous vivifie comme une piqure d'adrénaline. Pris par surprise par l'attaque ou son intensité, le corps est saisi par la sensation, un "*mph*" ou un "*ah*" se coince dans la gorge ou se libère sans calcul.

Sur les terrains enquêtés, une attaque superbement exécutée et reçue sans absorption obtient un adjectif d'intensité, les plus courants étant une "*vielle*", une "*vilaine*" ou une "*méchante*" attaque. Il est dit "*Il lui a mis une vielle patate*", ou encore "*il s'est pris une méchante baffe*", "*il a pris une vilaine tarte*". Dans la région d'observation, il s'agit de qualificatifs de qualité et d'intensité. Il est aussi dit pour une soirée alcoolisée intense "*j'ai pris une méchante race*", ou encore, "*on a pris une vielle cuite*", ou bien "*on s'est mis une vilaine mine*". Dans tous les cas l'intensité, même dommageable corporellement, est corrélée à la réussite. Il s'agit d'une situation impressionnante et marquante.

Une attaque à main nue peut aisément fracturer les corps des protagonistes. Elle peut "*casser la gueule*" au sens strict du visage fracturé. En matière de fracture tout dépend de l'angle. Une parabole complète ouvrira l'arcade. Cette fracture est typique de la droite. L'arcade saigne abondamment et gène, mais n'est pas très douloureuse. Un coup semi-direct brisera le nez. Ce type de fracture nasale est une fracture par écrasement. Un semi crochet brisera la mâchoire. Cette fracture est beaucoup plus rare. Elle est très impressionnante. La mâchoire, en étant brisée, peut être emmenée sur le côté opposé, emmenant le bas du visage avec elle. Une frappe, même légère, peut aussi ouvrir l'intérieur de la lèvre. La blessure s'infecte et génère des aphtes durant plusieurs jours. Elle peut briser des dents. Une dent peut être brisée mais aussi dévitalisée, voir fragilisée, partant en morceaux quelques jours ou semaines après. Un coup dans les dents ou les gencives est très douloureux. Les ouvertures de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

la lèvre, dents brisées, dent dévitalisée, mâchoire désaxée, ont été vécues par l'enquêteur, les autres fractures ont été observées et rapportées d'une manière récurrente en entretiens.

Ce "cassage de gueule" tant physiologique que symbolique ne se réduit pas à la confrontation et les instants d'après, elle se porte et a des répercussions sur la durée. En deçà de la blessure et de ses effets physiologiques, la cicatrice marque. La marque reine d'une bagarre ou d'une rixe est le coquard, ou "*œil au beur noir*". Elle est une marque ambivalente. Elle se porte tantôt avec fierté ou avec honte (Le Hénaff et *al*., 2008). Le coquard rappelle l'étymologie de la cocarde[120], un signe distinctif circulaire en papier ou en tissu de couleur devenu une récompense symbolique se rangeant à côté des coupes et médailles. Il n'indique pourtant rien de la victoire ou de la défaite. Il n'indique pas même que la personne se soit battue. Il peut s'agir des suites d'une chute ou d'un accident sportif, comme au rugby. En cas de suite d'un coup, il n'indique pas non plus que celui-ci ait été intentionnel. Il peut s'agir des conséquences d'un faux mouvement. Si le coup a été intentionnel, le coquard n'indique pas s'il a été porté dans le cadre sportif d'une pratique pugilistique ou dans la rue. Le coup peut être la conséquence d'un *sparring* plus ou moins "*dur*", où les coups ont pu être "*appuyés*", ou alors ou un coude a dévié de sa trajectoire pour atteindre l'œil. Enfin, si le coquard a été reçu dans un affrontement comme une bagarre ou une rixe, il n'indique pas la fréquence des coups ou qu'il y ait eu équilibre dans l'affrontement. L'individu portant le coquard est peut être celui qui a fait le plus de mal physiologiquement ou symboliquement à l'autre. Dans une approche pragmatique, le coquard n'indique rien de plus que le fait que la personne ait reçu un choc à l'espace situé entre l'arcade et la pommette.

> Un jeune homme arrive, bien saoul, avec un sac... et un coquard. Le coquard ne m'inspire pas confiance et me pousserait à le refuser, mais je le laisse entrer.
>
> (Og.21_C.2_S.2_Oc.07_E.7._Me_28/01/15_00h56)

Pourtant dans les imaginaires et les représentations qui s'en suivent, la personne s'est battue. Il peut s'agir d'une médaille corporelle de l'action. Le port du coquard peut aller dans le sens de la célèbre phrase : "*tu devrais voir l'autre*". La remarque sous-entend que le coquard soit glorieux, il répondrait à un échange de coup en bonne et due forme. Un échange qui peut s'évaluer aux marques. Pour le cas d'une femme portant un coquard, l'imaginaire est celui d'une marque liée au fait qu'elle ait été battue. Elle a reçu un coup viril, un coup fort, un coup qui était mal intentionné et mal à propos. Elle a été dominée, la marque n'est pas

[120] Cocarde (de l'ancien français coquard, vaniteux). 1 Insigne aux couleurs nationales fixé ou peint sur un véhicule, un avion, etc. 2. Insigne circulaire aux couleurs d'une nation d'un parti, porté autrefois fixé à la coiffure (Grand Larousse, 2015, 264).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

valorisante. Pour le cas d'un homme, l'imaginaire est celui d'un homme qui s'est battu. Il a lui aussi reçu un coup fort, un homme qui reçoit un coquard, comparativement à une femme, reçoit en revanche un coup en bonne et due forme. Il a reçu un coup viril. Les acteurs arboreront cependant ce coquard d'une manière qui leur sera propre. Cette manière d'en porter la marque fera sa signification. L'observateur a pu expérimenter trois fois de porter un coquard et les répercussions sur ses interactions durant de une à trois semaines. Durant le terrain de l'enquête, l'observateur s'était blessé seul à l'entraînement en recevant son propre bâton de combat dans l'œil, une situation peu glorieuse le menant à porter un petit coquard durant dix jours. Pour les personnes connaissant sa situation, le fait d'être agent de sécurité en établissement de nuit, renvoyait immédiatement à une bagarre où il aurait dominé. Pour les autres, sa stature renvoyait au fait qu'il se soit battu et soit probablement violent. La marque était immédiatement remarquée, au moins par un bref regard, et, portée avec une fierté manifeste et un amusement dissimulé, sans que les personnes venant lui parler ne sache d'où elle provienne, était un facteur de respect ou de crainte. D'une autre perspective, en situation de travail, l'acteur a pu observer les réactions vis-à-vis de trois clients portant des coquards, et de deux hors situation de travail.

Le renforcement du stigmate est triple, par des aspects qui peuvent être positifs ou négatifs. Ces trois dimensions composent la manière dont la personne "*porte*" sa marque et dont on attend d'elle qu'elle la porte. Le renforcement peut se faire en fonction des valeurs intériorisées par l'acteur, corrélées au type de violences ayant généré la marque. L'appréciation de la marque impacte l'attitude avec laquelle il l'arbore. Le renforcement peut se faire en fonction du statut social de l'acteur. Le statut d'homme, de femme, de membre du milieu populaire, aisé, etc., impacte sur le regard qui est porté sur lui et sa marque. Le renforcement peut se faire en fonction du développement plus ou moins fort de marqueurs corporels correspondant aux critères esthétiques attribués à la virilité. Les critères de virilité liés à la corpulence, posture, forme faciale, impactent le renforcement du stigmate. Ce renforcement est valable chez un homme mais aussi une femme, qui peut avoir l'air viril et porter son coquard "*comme un bonhomme*", ou avoir l'air fragile et donc être une victime désignée. Les acteurs en interaction avec l'acteur portant le stigmate ainsi que les publics de leurs interactions évalueront la personne sur ces critères, en les mettant en corrélation avec la manière dont la personne porte cette marque et devrait la porter selon eux et leur rapport à la culture de la violence. Pour certains acteurs portant une marque, "*il n'y a pas de quoi être fier*", pour d'autres, il s'agit d'une consécration, tout comme pour les acteurs posant un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

jugement sur la marque et la manière dont elle est portée. La priorité du portier est d'évaluer les risques de rémanences de bagarre. Dans des situations observées de candidats arborant un coquard ou un nez cassé, le portier se renseignera par une phrase discrète, "*comment tu t'es fais ça*", avec un petit sourire de sympathie, ou au contraire un partage de douleur empathique, fonction de la manière dont l'acteur l'arbore. L'objectif est aussi de savoir si l'individu s'en sent coupable ou en est fier. C'est la manière de répondre qui orientera l'agent de sécurité sur le risque que représente le candidat ou client.

b. Les premières frappes, donner des coups

Les victimes de leur premier coup de poing au visage comme ceux dispensant leurs premières frappes, montrent souvent la surprise face à l'effet. Ça fait plus ou moins mal qu'ils ne le pensaient de le donner ou de le recevoir. Ils pensaient tenir trois ou quatre coups et se font "*sécher*" d'un petit direct vif et léger. Ils pensaient sécher l'adversaire d'un coup au corps lourd et sourd, mais se foulent le poignet et voient leur coup sans effet. Les exemples abondent au degré où ils portent à plaisanterie chez les videurs et portiers enquêtés.

Les premières frappes sont souvent impuissantes. Pour les pugilistes, dans la situation de la bagarre ou de la rixe, le corps se trouve dans un environnement bien différent de leur situation d'entraînement. Dans les premières confrontations la surprise est inévitable. Que les acteurs soient des pugilistes ou non, les violences ont été imaginées. Le corps a été dressé, fantasme après fantasme, dans un imaginaire de représentations bien distant des représentations qui seront vécues par corps. La première fois, les émotions prennent le dessus. Qu'elles soient de peur, de colère, elles sont nécessaires à l'instant d'inéluctabilité du poing jeté. Si les émotions ne prennent pas le dessus, l'acteur restera tétanisé. Tétanisé de peur ou de colère, de raison, mais tétanisé, crispé, campé sur lui même. Ce n'est que sous le coup des émotions, dans le stress, dans une tension mêlée d'appréhensions diverses, que la morale véhiculant la norme juridique et le règlement informel local s'efface. Pour l'honneur, pour la préservation de la facette du soi social qui lui tient le plus à cœur, pour la peur, pour la préservation de son soi physique, la barrière saute. Cette sensation est nouvelle pour le débutant. Elle reviendra, mais, familière, elle pourra être mieux comprise et dirigée. Il sent tout d'abord un tiraillement entre son corps et sa conscience. Il se sent, comme il ne s'était jamais senti, dans de multiples dimensions de la perception. Il sent à la fois ses membres qui l'appellent et qui prennent une place démesurée, le "*poing qui démange*", et un tiraillement entre différents états de sa conscience sociale et physique qui ne peuvent se dissocier, dans un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

tourbillon. Tout se mêle, il fait chaud, le visage se crispe, le souffle s'accélère ou s'amplifie, la tension monte dans cette vague de sensations et d'émotions qui suintent, jusqu'à ce que le souffle se bloque, que les muscles se tendent. La tension intérieure se lit sur le visage, mais aussi au léger haussement des épaules et de la cage thoracique quand le souffle est lourd ou vif, à la crispation des bras et des mains, de la mâchoire, qu'elle soit ouverte ou fermée, ainsi que du front.

Une première situation est celle du relâchement complet. Sous le coup de ces émotions l'acteur se trouve empli d'une excitation mal comprise. Il tombe en lui-même, se crispant de plus en plus sous le flot de ces émotions le prenant de toute part, jusqu'à ce qu'elles ne débordent, fut-ce une fraction de seconde. C'est ce débordement qui est décisif et porte l'initiative de l'action fatale. Le poing s'éjecte[121]. Il est parti, libéré d'un coup, sans aucune retenu, comme la pression de l'eau fait sauter un barrage. Le souffle suit, dans un relâchement complet, voire un cri du fond de la gorge. La vitesse et la distance ne sont pas contrôlées. Alors le poignet se brise si le poing suit un mauvais angle, ou, sous l'absence de contrôle, il brise l'os impacté. Sous l'effet d'un mauvais calcul des distances et d'une mauvaise gestion de la contraction du bras, relâché, le poignet, voire le coude ou l'épaule, est fréquemment foulé ou luxé. Ce n'est qu'après que la tension soit redescendue qu'il s'en rendra compte. Les réactions corporelles aux attaques sont très différentes et il faut s'apprivoiser dans de multiples situations, aussi l'apprentissage par l'erreur et la douleur ne se fait il pas à la première expérience de bagarre, mais au fil des situations. L'observation ci-dessous relate, pour exemple, la découverte du crochet au corps, dans le dos. L'enquêteur, bien que n'en étant pas à son coup d'essai, s'y foule les poignets dans deux attaques quasi inutiles.

Se fouler les poignets

La salle, est bondée, il fait terriblement chaud, je suis en T-shirt. Le quart d'heure de folie débute, vers trois heures je sors cinq-six personnes. Trois « *embrouilles* » se déroulent en simultané. J'en vois une pas loin du fumoir. Tendis que je m'y dirige, on m'appelle dans l'oreillette et en même temps le barman me fait des signes. Super, la poisse. Je règle diplomatiquement les deux premières, mais ça me met un petit coup de nerf.
J'arrive vers le bar, où ça a l'air d'être plus sérieusement enclenché. Un client pousse l'autre des deux mains alors que je me dirige vers eux, l'autre lui répond en lui éjectant une « *droite* » dans le visage, pile quand j'arrive. Celui qui a lancé le coup est un peu plus petit que moi, même âge, costaud. Je l'attrape, lui passe une « *clef de bras* », l'embarque. Il s'agite, comme d'habitude, du coup il prend la porte à battants, comme d'habitude. Je le fais sortir deux marches au dessus de moi, je le pousse.

121 L'expression parcellisante semble automatiser une partie corporelle. Dans cette situation le poing est littéralement lancé, sans contrôle, avec trop de force. Il est possible de ne plus maîtriser son corps lorsque la puissance de l'énergie centripète dépasse la conscience de soi et/où la puissance réactive de la chaîne musculaire antagoniste.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Il me met une « *droite* » en se retournant d'un coup, dans la pommette. Je n'ai pas vraiment mal mais ça me secoue. Je suis plus bas que lui, je le pousse en réflexe et manque de tomber.
Alors que je lui mets un uppercut gauche dans les côtes flottantes de toutes mes forces, dans le dos, mon collègue arrive en ouvrant la porte de secours avec fracas. Je suis de travers, sans équilibre, mon coup n'a pas d'effet, il ne bronche pas. Je n'ai aucun appui et suis tout contracté. Il dégage mon collègue, je lui mets un uppercut au corps, du droit cette fois, bien posé, mais j'ai l'impression que mon bras ne se détend pas. J'ai l'impression d'être handicapé, ça ne veut pas sortir. Aucun effet, ou si c'est le cas, ça ne se voit pas. Mon collègue lui fait une « clef » du bras droit, je lui prends le gauche. Le client nous hurle dessus, il est fou de rage. Nous luttons, mais on finit par le sortir. C'était « *chaud* » !
J'apprendrai à donner des coups au corps, mais la première fois, ça surprend ! Nous sommes loin du folklore de l'uppercut qui sèche direct. Je me rends compte que j'ai les deux poignets en miettes et que je m'étais complètement éraflé la main contre le crépi de l'escalier. Avec l'adrénaline, je n'avais rien senti. Je suis une boule de nerfs. Je croise mes deux connaissances, qui me disent « *elle est tranquille la soirée !* ». Eux passent une bonne soirée. Après cette altercation je suis très excité, en alerte, bondissant au moindre « *bip* » à l'oreillette. Il me faudra une heure pour me calmer.

(Carnet préliminaire, La « loco », Janvier 2009)

Une seconde situation est celle de la crispation complète. La colère ou l'angoisse tétanisent le corps. Le poing part, il percute, mais la force s'arrête comme neutralisée. Le bras est contracté, trop, le souffle est retenu. Le coup ne fait rien. La cible est trop loin ou mouvante. Le coup touche en fin de course. Dans tous les cas le tronc n'est que rarement mobilisé. C'est le bras qui porte la frappe et non tout le corps. Le bras porte le poing à destination, il ne cherche pas à traverser l'autre, l'attaque perd ainsi une grande partie de sa force. Toutes les premières frappes observées, soit près d'une dizaine[122], ont menées à l'une ou l'autre de ces situations, qui ont été confirmées en entretiens par co-équipiers et habitués des situations de bagarre. Des raisons physiques se dessinent. L'angle de frappe n'est pas toujours bon. La distance de frappe n'est pas toujours pertinente. Il existe aussi des raisons psychomotrices. La frappe est retenue de manière non intentionnelle par une contraction simultanée des muscles antagonistes. Elle peut être liée à l'effet du stress, mais aussi à l'appréhension de sa propre force. La perception est brouillée par le stress des angoisses d'une part et l'exaltation d'une autre. Ces aspects sont amplifiés par la présence d'un éventuel public ou par son absence. Un public favorable à l'affrontement génère un effet d'arène confirmatif. Dans un premier temps il génère une certaine pression, mais permet rapidement de se désinhiber. Un bagarreur plus expérimenté saura générer un effet d'arène. Il saura jouer avec l'environnement du public pour tourner la pression à son avantage. Un public absent et c'est un effet de ruelle qui prend aux tripes. L'angoisse de la destruction silencieuse est une

[122] Il est probable qu'un nombre plus important ait été observé, mais neuf cas sont des cas certain, où clients ou extérieurs se sont confiés à l'enquêteur après la situation. Outre ces cas l'enquêteur a pu observer la première fois d'un de ses co-équipiers.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

angoisse binaire, d'abord profondément inhibitrice, puis si elle est dépassée, générant un passage à l'acte total, sans situation intermédiaire.

Sous l'effet de l'angoisse l'individu peut réaliser des prouesses physiques. Une nuit dans la discothèque la "*Loco*", un client que l'observateur "*sortait*" fût pris d'une crise de panique en arrivant à l'escalier, lorsque le fait de sortir devient très concret. Dans une pulsion d'angoisse il fut incapable de lever la main ou de formuler le moindre mot. Il se mit en défense totale et s'accrocha tant à la rambarde que l'enquêteur et un co-équipier durent le tirer au point d'arracher le morceau d'inox d'environ 1m80x20cm chevillée dans le béton. L'impuissance pousse les acteurs à se révéler à eux-mêmes. L'angoisse génère alors des réactions totalement décalées des normes sociales. L'acteur peut se trouver à mordre, griffer, frapper aux parties. Plus rien n'existe que la préservation de soi. L'illustration ci-dessous en montre un cas par une situation où l'enquêteur, pris de panique sous l'impuissance de ses coups et l'incapacité de son collègue à l'aider face à un client de fort gabarit, dans un contexte de bagarres et rixes très récurrentes, en arrive à le mordre.

Des coups de coudes impuissants à la morsure

C'est une soirée de folie. Je fais ma tournée du bar, j'arrive vers la piste, ça bouge ! Il y a du monde, mais pas trop. La boite est assez clairsemée pour distinguer un client s' « *embrouillant* » avec deux autres sur la piste. Il est plus qu'échauffé, il y a visiblement une histoire d'alcool renversé dans tout ça. Il fait à peu près ma taille, rasé cheveux courts, et veut se battre le gars en face de lui, qui s'écrase complètement, mais dont l'ami prend la défense. Mon collègue arrive avant moi, c'est la première fois que je travaille avec lui. C'est tout simplement son premier soir de travail.
Il a fendu la foule sans la moindre hésitation et l'a pris par le bras gauche, de son bras droit. Le client essaie de lui mettre une « *droite* », mon collègue se défend. Le client tente de nouveau de lui en mettre une autre. Il sait ce qu'il fait et a l'air bien costaud. J'arrive là-dessus, lui baisse le bras droit, et en voulant lui mettre un « *direct* », lui mets un coup de coude droit en plein visage, entre la tempe et le haut du crâne. Je touche du bout du coude. Il ne bronche pas mais me jette un regard noir. Je me dis « *OK, plus le choix, faut que je le couche !* » Mon collègue tente de l'attraper en même temps. Il est très impressionnant, un grand « *black* ». Du coup le client se focalise sur lui. J'en profite pour lui mettre un coup de pied derrière le genou. Il fléchit un peu, je sautille très légèrement pour lui remettre un coup de coude, cette fois intentionnel, sur le crâne. Vu la frappe, au moment où je le lance j'ai peur de lui enfoncer le crâne, du coup je me retiens un peu malgré moi. C'est la première fois que je donne un coup de coude « *pour de vrai* ». Il n'a toujours pas l'air de broncher, je suis stupéfait.
Là, il se focalise sur moi, seulement mon collègue retient toujours son bras gauche, me laissant juste le temps de glisser derrière. Je tente une « *clef de bras* », mais il est costaud, ultra contracté et nerveux, rien ne passe. Je tape le bras, rien n'y fait. Ça dure beaucoup trop, et en plein milieu de la piste. Les gens commencent à râler et à s'écarter, ce qui n'est pas bon du tout. Si nous ne le sortons pas tout de suite, ça va virer en bagarre générale, et vu que lui est déjà bien difficile à gérer, on va éviter ! Je suis en mode « *c'est la guerre* », la « *clef de bras* » passera par tous les moyens. Il s'écoule une fraction de seconde qui dure une éternité. Je lui mets un gros « *crochet* » au corps, le faisant se pencher en arrière, mais le bras ne fléchit pas, il est trop tendu. Mon collègue l'a agrippé. Je vois le triceps droit de ma cible juste devant moi, je me dis « *vulnérabilité* ». Je mords bien en haut du triceps, au niveau de l'insertion, de toutes mes forces. Mes dents passent à travers le coton de son t-shirt. Il lâche direct et me regarde avec des yeux horrifiés de surprise. La « *clef de bras* » passe, je l'emmène à toute vitesse vers la porte avec mon collègue. Il s'agite encore un peu, mais ça l'a bien calmé. Je lui remets un crochet dans les basses côtes, ce qui lui coupe le souffle. Nous le mettons dehors.
Nous soufflons un coup, c'est la première fois que mon collègue, devenu depuis un portier confirmé, met quelqu'un dehors. Il est ivoirien, a un accent à couper au couteau, il vient d'arriver en France. Il me lance : « *ils sont fous hein les gens, ah oui !* ». Je rigole. Il a l'air très sympathique et un peu décalé. Il a une chemise blanche, pour montrer qu'il est stagiaire. Il me dit : « *Les gens ici, c'est des animaux, ah oui hein, on peut pas discuter, ça*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

sert à rien. Ah bah non » ! Il a l'air horrifié et me fait des yeux écarquillés. Il est énorme, mais tout poli, tout courtois. Je repasse devant les gens qui étaient en vue directe de la scène quand j'ai mordu l'autre « *sauvage* », installés sur les banquettes. Ils me regardent sans rien dire et sans se parler, avec un air choqué. Je sens qu'ils ne sont pas prêts de l'oublier... et moi non plus ! J'ai tellement serré que j'en ai mal aux dents... ça durera pendant plusieurs jours !

(Carnet préliminaire, La « *Loco* », Février 2009)

Les situations observées et décrites par les individus interrogés sont pétries des pulsions et de leurs effets. On le voit dans cette observation, les situations de représentation en action sont bien différentes des mises en scène cinématographiques. Les situations sont loin d'être aussi fluides, le cadre est loin d'en être aussi prévisible, les acteurs ne sont pas "propres" dans leurs actions. La situation filmée nous fait savoir que l'affrontement durera beaucoup plus longtemps ou au contraire sera beaucoup plus expéditif, fonction de notre statut dans l'histoire, héros ou non. Une situation vécue, mettant les corps réels en action, est d'une part beaucoup moins esthétique, et d'une autre ne favorise pas la préservation ou l'efficacité d'un tel ou de tel autre pour le rôle qu'il a à y jouer. C'est dans ces situations que l'imaginaire transparait dans les représentations. Les films et séries télévisées font des dégâts aux deux extrêmes. Ils proposent soit des bagarres interminables à gros coups dans le visage et des rixes à grands coups dans parties molles, avec des coups d'armes improvisées, qui durent encore et encore, soit des KO techniques en un coup fatal.

Ainsi, chacun s'envisage comme le personnage principal de sa propre vie[123], et la surprise se lit souvent sur les visages lorsqu'un jeune homme met un direct en plein visage d'un autre, et que ce dernier ne bronche pas d'un pouce. Lorsque celui qui reçoit le coup n'est pas familier de ce genre d'attaques il est souvent autant surpris que l'assaillant. Les coups efficaces sont d'ailleurs soit de petits coups directs qu'il est impossible de prévoir et donc que le corps opposé n'est pas prêt à recevoir, soit au contraire les contre-attaques. À moins de prendre par surprise ou de toucher le triangle facial, le premier coup au visage ne fait pas souvent "*vraiment*" mal dans l'immédiat, et, en tout cas, ne met pas KO. Il a plus un effet d'ultime sommation. C'est le second, en revanche, qui "*sèche*", et ce qu'il soit porté par l'un ou l'autre. Si ce n'est pas par la surprise, les coups efficaces sont portés une fois que le corps est apprivoisé pour l'occasion, dans ses états et ses distances. Sur le plan physique la distance est posée. Sur le plan psychomoteur l'intensité est établie. Sur le plan psycho-social, la scène est déclarée.

[123] Rappelons qu'E. Goffman propose ce parallèle entre les actions hasardeuses et le cinéma, rappelant que les personnages revêtant un rôle de « *dur* » ne… durent qu'à l'écran (Goffman, 1974, 210 [V.ang : 253]).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Ensuite, donner un coup de point puissant sans gants, ça fait mal. On s'écorche sur des dents, on s'écrase les phalanges à trop serrer le poing, on se foule le poignet à trop peu le verrouiller, on se blesse le coude voire l'épaule à trop lancer le coup, on se fait éventuellement arracher un pouce qui traîne un tout petit peu. Enfin, il est rare que le cinquième métacarpe sorte indemne d'une droite lancée en force et heurtant un crâne, au degré ou sa fracture porte un nom, elle est surnommée la "*fracture du connard*" par l'équipe de chirurgie orthopédique de Rennes. Le fait a pu être vérifié, cette fracture, sur un homme, est immédiatement stigmatisée, même lorsque celui-ci se rend aux urgences en pleine journée. Le patient est stigmatisé comme s'étant battu d'une part et comme un agresseur de l'autre. Il est regardé d'un œil pesant et avec suspicion. Les deux chirurgiens orthopédistes, deux médecins urgentistes et trois infirmières interrogées dans une telle situation ont été catégoriques sur leur mépris pour cette fracture, de même que cinq internes interrogés hors terrain. Un chirurgien a d'ailleurs même reconnu que pour éduquer les personnes en souffrant certains de ses collègues opèrent volontairement mal la blessure. Certains rentrent les broches de manière à ce qu'elles soient plus dures à ressortir et nécessitent une intervention plus lourde. D'autres poussent le patient à se laisser retirer les broches et attendre avant de faire le choix de l'anesthésie. L'enquêteur a pu vérifier l'une comme l'autre. Après la prise en charge une infirmière vient faire une leçon de morale et de vie au patient pour lui expliquer qu'il est mal de se battre, tout ceci se déroulant sans envisager à aucun moment que le patient puisse être une victime s'étant défendue dans une rixe.

Toutes ces blessures et les processus de soin de chacune ont pu être testés par l'enquêteur, hormis le pouce arraché, vécu par un co-équipier. Si le coup de poing est une attaque particulièrement vulnérable, les autres ne sont pas en reste, il est aussi possible de se fêler un métacarpe par un tranchant sur le haut du crâne, de s'abimer la hanche ou un genou en projetant, ou en saisissant, sans parler du coup de tête, déjà développé. Les premiers coups, ça fait mal, et des deux côtés. L'expérience des conflits physiques apprend à mobiliser des attaques et des manières de frapper moins traumatisantes, comme les claques, et des frappes soit beaucoup plus lourdes et maîtrisées, descendantes, soit très vives et élastiques, en ligne droite. Pour le cas des agents l'expérience de la douleur apprend surtout souvent à limiter les coups, ces derniers n'étant réservés qu'aux situations de dernière extrémité. Pour un agent de sécurité, frapper, c'est risquer de blesser l'autre, c'est risquer de se créer un ennemi, c'est risquer de recevoir une plainte, c'est risquer de perdre sa carte professionnelle, mais c'est aussi risquer de se blesser.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Conclusion Chapitre III

L'assaut, s'il répond de variables proxémiques et gestuelles hautement complexes, dont la pluralité ne peut pas nécessairement être embrassée d'un seul regard dans l'action, ne s'en joue pas moins dans un échiquier analysable sous certains cadres à un instant déterminé[124]. Il s'agit en effet d'actions programmées s'inscrivant dans une logique de *process* social. Les déplacements sont intimement liés à la conscience qu'à l'acteur de son environnement et de son propre corps, à la symbolique attribuée aux éléments et à la proxémie. Les attaques, elles, sont les vecteurs brutaux d'une logique de finalité sociale très marquée. À chaque intention répond une distance et une action, chaque déplacement et action engageant un déplacement et une action appropriée. Le ballet de la représentation sociale, est tout autant accessible dans les échanges physiquement brutaux que dans la conversation, qui s'y poursuit d'ailleurs souvent, hormis quelques points de rupture, où les poussées et coups font alors offices de phrases ou de ponctuation.

La poussée, la saisie, le coup de poing et le coup de tête portent une symbolique lourde de sens. Ces idiomes brutaux composant les interactions conflictuelles illustrent le lien ténu entre imaginaire et représentations sociales, les paradoxes de l'imaginaire surgissant lorsque le corps se confronte à l'action. Chacun bricole alors ses actions, adaptant son programme à la situation, à la douleur et aux déclinaisons des émotions, qui ne sauraient être autrement que spécifiques. Chacun bricole par rapport à l'acteur en confrontation, au public, mais aussi par rapport à son propre corps. Le conflit brutal est toujours un débordement, une rencontre avec ses limites et avec celles de l'autre, fut-il accepté comme tel par l'acteur ou le public. Ces limites du passage à l'action se rencontrent dans l'action elle-même, dans la colère, la peur, le plaisir ; les frappes et actions brutales, probablement comme les actions sexuelles, sont un trait d'union entre les sentiments profonds et les émotions qui jaillissent (rappelons l'étymologie du verbe *combattuo* : s'escrimer - sens strict -, avoir des rapports sexuels – sens figuré).

[124] Si les théories d'E. Goffman sur la conversation et plus largement sur l'échange discursif vont dans ce sens, il convient de ne pas minimiser la très forte complexité des situations, ainsi que leur plasticité. En constante évolution, les cadres de cet échiquier sont loin d'être fixes et rigides.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les conflits brutaux sont pris dans ce triangle où les émotions ne doivent être écartées. Le conflit joue avec les limites de l'ordre ordinaire de la représentation, il joue avec les limites de la discipline sociale, avec les sentiments et la limite de la retenue des émotions. Dans la spécificité de ces instants où la rupture apparaît sous le canevas de plus en plus ténu de la construction sociale, ces éléments si spécifiques de la conscience de soi, de la douleur et des émotions restent pourtant l'élément qui permet l'empathie et le maintien du lien. C'est dans ce point de rupture de l'assaut, lorsque les os rencontrent les os, lorsque la chair rencontre la chair, que la proximité est finalement la plus forte.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Conclusion Générale

L'analyse des situations conflictuelles face-à-face *in vivo in situ* en établissements de nuit sous la perspective du videur et du portier, restitue la complexité des enjeux sociaux de l'expression physiquement brutale des agonismes interpersonnels en public.

Nous avons pu en déduire l'impact de l'imaginaire sur les représentations et envisager la récursivité des cadres, entre cadres de l'expérience vécue et cadres de l'ordre social de l'imaginaire rattaché à la dialectique liant engagement brutal et attribution axiologique de la violence. La mise au jour de cette boucle récursive a permis de montrer l'existence d'un ordre d'interaction structuré des représentations de la bagarre et le franchissement vers l'intolérable, vers la rixe, allant vers une dé-modalisation sociale de l'interaction pour glisser progressivement des cadres secondaires vers des cadres primaires.

Cette base conceptuelle permet l'analyse de l'engagement dans l'interaction conflictuelle. Les situations analysées montrent les ressorts sociologiques complexes du passage à l'action physique fatale brutale et ce, à ses différents stades d'intensité et d'intériorisation. Elle confirme combien le passage à l'action est lié aux cadrages de l'expérience par l'équipe de représentation et l'équipe du public, articulés entre ordre social et ordres d'existences – ordre social qu'ils co-construisent et ordre d'existence qu'ils marquent en rétroaction. Dans cette relativité, le conflit face-à-face gravite, oscille, entre deux axes. Il gravite tantôt autour de l'axe de la dualité rituelle de l'offense et de la réparation, permettant de prolonger l'ordre d'interaction de la représentation sociale, tantôt autour de l'axe du test et du plaisir de l'action par elle-même, de ce qu'elle symbolise et permet de ressentir, cherchant le gain de caractère et l'émotion par la rupture. Ces deux axes entrent eux aussi en tension. Saisir les moteurs de l'engagement dans le conflit nécessite donc de faire communiquer en aller-retour le cadrage et l'initiative de l'acte lui-même avec les logiques de l'agression, de la provocation et des assauts de caractères.

L'analyse du conflit face-à-face jusque dans ses modalités brutales ne doit pas contourner le geste en lui-même. Proclamer que le corps est embarqué et statuer de sa prégnance et de son indissociabilité des représentations sociales est une chose, encore faut-il en restituer les expressions sociales dans l'espace et dans le mouvement. Nous avons pu restituer le cadrage spatial de la représentation physiquement brutale par corps puis les idiomes types qui s'y déploient et qui en rythme l'ordre d'interaction, comme un alphabet

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

corporel difficilement contournable. Nous avons vu que la saisie, la poussée, le coup de poing et le coup de tête sont bien plus que des gestes anodins destinés à détruire physiquement. Ils s'inscrivent dans une logique d'échange disposant de sa propre mesure et sont porteurs de symboles.

Dans une logique situationniste, notre analyse présente donc une sorte d'*uroburus* où les hypothèses se rejoignent, fondant micro et macrosociologie, de l'idiome à l'ordre social. Indissociables dans le cours de l'événement, l'analyse ne fait que les fragmenter pour mieux en montrer la complémentarité. Les gestes traduisant bien l'imaginaire de la brutalité et l'intériorisation de leur propre violence et de celle de l'autre. Ils sont bien des émotions, l'extériorisation du sentiment, au même titre que le verbe, ni plus ni moins nobles. C'est bien la culture de la violence et l'axiologie qu'elle manifeste qui en définissent le caractère noble ou ignoble, le caractère efficace ou inutile. Les brutalités, ici analysées dans les situations survenant en établissement de nuits dans les circonstances de l'exercice professionnel de l'agent de sécurité, constituent une fenêtre ouverte sur la compréhension de ressorts socioculturels profonds, par corps.

Nous avons prétendu au départ qu'il ne s'agissait pas d'une sociologie des professions, mais d'une sociologie parmi un ou des groupes professionnels. Mais ce faisant, les outils ont méthodiquement été disposés de manière à proposer une sociologie approfondie des situations de travail et de l'exercice du groupe professionnel des agents de sécurité en établissements de nuit. *In fine*, nous avons une connaissance objective plus claire du métier sur les terrains enquêtés. Au-delà d'une analyse du situé, du conflit, entre annexes et corps de thèse s'est développée une sociologie d'un exercice professionnel, oscillant entre élément catalyseur et traqueur de conflits. Bien qu'il s'agisse d'une étude parmi les videurs et portiers, et non sur les videurs et portiers, la démonstration permet tout de même de prendre connaissance des occasions de l'exercice professionnel à travers la soirée, par la nuit urbaine, le loisir et la fête, sous le statut d'agent de sécurité, dans ces fonctions spécifiques.

Cette thèse a donnée lieu à cinq interventions de l'enquêteur lors de colloques. Une intervention préliminaire, dès les premiers mois de la recherche, avant même l'ouverture de la convention CIFRE, titrait une proposition préfigurant déjà un développement alors incertain : « des pratiques pugilistiques à la bagarre ». À partir de là, faisant suite cette fois à la rupture de la convention, quatre autres ont porté sur la formation des agents de sécurité à la gestion de conflits. Nous voyons que de notre séparation-divorce avec le secteur entrepreneurial subsiste une forte sensibilité pour la question de la profession. Au final notre thèse fusionne donc ces

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

deux perspectives du conflit face-à-face et de l'exercice professionnel. La sociologie de la profession sous-tend notre travail, dans une orientation méthodologique où l'exercice vient se poser en élément fondamental à l'analyse.

Cet aspect a été essentiel à la stabilité de la recherche et à sa densité. Il est, finalement, sous la très large palette de ses déclinaisons, l'élément le plus constant. L'évolution de nos terrains à plusieurs échelles au cours de la thèse en est la preuve. Sur le plan des acteurs, arrivés en fin de rédaction, sur les deux bars enquêtés, ne demeurent que les patrons, un chef de bar et un barman devenu chef de bar. L'ensemble de l'ordre social des établissements de nuit manifeste un jeu de chaises musicales géant, des têtes restent connues, mais sont passées d'un établissement à l'autre. Sur une échelle de trois ans, tout a été bouleversé. Des têtes ont changé, mais aussi les situations économiques des institutions. Des établissements ouvrent, d'autres ferment. La configuration des lieux elle-même change. C'est dans des contextes aussi changeants, ne pouvant se rattacher à un terrain relativement stable, qu'une sociologie opérant un lien permanent entre occasions changeantes et idiomes évolutifs demeure féconde, pourvu qu'elle se rattache à un regroupement clairement identifiable, ici une profession. Une profession ayant elle-même connu de fortes évolutions. C'est dans des contextes aussi changeants qu'un pont entre sociologie des circonstances, ici du conflit brutal, et sociologie des professions, prend tout son sens. Très certainement incomplète, elle propose un point de départ vers une arborescence en capillarité de part et d'autre, vers l'analyse des professions de sécurité, et vers l'analyse des interactions physiquement brutales.

Nous avons émis les deux hypothèses que « le conflit interpersonnel connaîtrait une gradation rituelle du heurt à la bagarre, pour aboutir potentiellement/éventuellement à la rixe, en faisant une poursuite brutale de l'échange discursif », et en parallèle que « le conflit interpersonnel de la bagarre et de la rixe serait un élément réorganisateur d'une part, et mis en scène de manière dramaturgique de l'autre ». La réponse à ces hypothèses a vu trois éléments centraux émerger de l'analyse. Nous avons montré que la culture de la violence, en elle-même, est éminemment relative à la culture de l'engagement corporel et doit être conjointe à la notion de brutalité physique. Au même titre qu'E. Goffman remet en cause l'idée préconstruite de santé mentale, nous remettons en cause l'idée préconstruite de violence. Analysant une attitude en « *dérive* » attribuée à une déficience de santé mentale, il est d'abord nécessaire d'interroger son contexte de désignation comme telle : que nous dit cette dérive mentale de la société qui la suggère (Goffman, 2013, 195-198 ; 201-202 [1963, 231-236 ; 246-247]) ? Il en va de même pour la violence. Avant d'analyser une attitude en dérive brutale

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

attribuée à une dérive psychologique ou sociale, il est d'abord nécessaire d'interroger son contexte de désignation comme telle : que nous dit cette dérive brutale de la société qui la suggère ? Avant de stigmatiser les actions et éventuellement les acteurs pris dans ces situations, ou encore des territoires témoins de ce type d'événements, il est nécessaire de remettre en cause la définition arrangeante apposée sur l'action elle-même. Appréhender les actions brutales nécessite de déstructurer le concept de violence, désormais trop enraciné dans les lieux communs de la justification politique, ou, plus largement, axiologique. Une première étape de recomposition de l'analyse de la violence est d'accepter l'existence fondamentale de la brutalité physique, départie de jugement moral.

A partir de là, nous pouvons montrer un point essentiel soulevé par nos données, le fait que le conflit brutal soit ritualisé et connaisse une standardisation et une gradation, répondant, justement, aux critères de définition de la violence. Le heurt, la bagarre, la rixe, sont des éléments qui peuvent être dissociés. Les activités conflictuelles face-à-face répondent d'une typologie éminemment complexe mais peuvent malgré tout être appréhendées dans leurs replis. Nous avons proposé les instruments précis pour analyser toute activité conflictuelle, de l'agression ressentie à la rixe complexe. Les bagarres sont bien ordonnées et les rixes elles-mêmes ne sont pas un chaos insignifié, tant qu'elles n'atteignent pas le rarissime passage à l'acte total. Dans tous les cas, les confrontations ne sont jamais insignifiantes. Notre travail contribue à étayer le fait que l'infime ne soit pas le moindre. Nous l'avons montré, la bagarre, la rixe, n'ont rien d'anodins. L'interrogation réciproque de l'engagement et de l'action, par les idiomes d'engagement corporel, déplacements, mouvements et gestes, de la provocation à l'assaut, montre toutes les bornes du « *compromis de travail* » qui structure les échanges, fondamental aux théories d'E. Goffman. Elle montre la gradation de l'engagement physique pour permettre l'échange discursif, jusque dans les brutalités. Mais, au-delà du compromis de travail de l'occasion principale, elle montre la superposition d'occasions secondaires où le lien entre deux acteurs peut dépasser le consensus pour le maintien de la représentation générale, et plus largement de l'ordre social. Elle montre ainsi la place du plaisir, du sentiment et de l'émotion dans les débordements.

Nous le voyons, à partir d'un sujet qui prêtait initialement à sourires et à froncements de sourcils, ces travaux n'ont fait qu'ouvrir de profondes incertitudes les unes après les autres, soulignant l'importance sociologique de l'objet. Mais après tout, ces sujets qui prêtent à sourires narquois et à haussements de sourcils déconfits ne font-ils pas des champs parmi les plus riches de l'univers social ? La sociologie du conflit physiquement brutal, dont seule une

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

fenêtre a été éclairée ici, est l'affaire d'une vie, voire même, c'est à espérer, de plusieurs. Si la recherche est bien un travail terriblement solitaire, le travail de thèse avec directeur, co-directeur, membres du laboratoire, sociologues, historiens, psychologues, a soulevé le paradoxe d'un métier en même temps éminemment collectif. De part nos échanges en colloques, nous avons pu voir que notre recherche peut intéresser des chercheurs déjà bien affirmés dans le champ des pratiques pugilistiques. Mais nous y avons aussi et surtout vu que ses objets peuvent contribuer à enrichir les travaux de jeunes chercheurs après nous, dans des orientations aussi diverses que celles des situations en club échangistes, de la gestion de conflits par les enseignants dans la cours de récréation des écoles primaires, des collèges et lycées, de la gestion des conflits physiques par les infirmiers psychiatriques à l'hôpital, ou encore par les gendarmes départementaux en intervention. Nous l'espérons vivement.

Cette thèse apporte le matériau nécessaire à une valorisation dans des communications scientifiques, engagées dès la fin de sa rédaction. Si la valorisation d'un cursus scientifique se fait aujourd'hui très largement par la publication dans des revues à comité indexées, et si celle-ci reste prioritaire, le choix éditorial est cependant marqué d'une part de contribuer à la rédaction d'ouvrages scientifiques, et d'une autre de destiner l'enquête à un plus large public à travers deux ouvrages. L'un proposera une anthropologie de l'ordre social des établissements de nuit sous l'angle de l'agent de sécurité, l'autre une sociologie des heurts en établissements de nuit, une sociologie de la bagarre et de la rixe. Ces ouvrages seront destinés aux chercheurs et étudiants, mais aussi ouvertement aux mondes des établissements de nuit et à ceux qui pourraient en être curieux.

Outre l'ouverture de ce champ de recherche, notre étude est marquée par un positionnement méthodologique fort. La problématique méthodologique spécifique de notre recherche était celle du choix conjoint de lier situation et situé par une immersion enactive. Nous avons fait le choix de nous plonger au maximum dans les situations, dans des actions et situations allant jusqu'à dépasser les limites du convenable. Par cette sociologie enactive, nous avons cherché à éprouver les marges du sensible. Les marges de la maîtrise, les marges de la contenance, les marges de l'étiquette, les marges du tolérable. Nous les avons trouvé, et ce grâce au fait d'aller parfois trop loin. Nous avons cherché ce qui se cachait derrière le geste... à peine toléré, voire tout à fait intolérable. Nous avons tenté de canaliser l'affect dans les encadrés, même s'il déborde probablement ici et là. Nous avons montré la pertinence de cette méthode dans une optique bien définie d'une sociologie sensible des usages du corps allant chercher les marges du discours, de ce qui ne se dit pas. Par cette méthode éprouvée,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

nous espérons porter la problématique du conflit brutal plus avant, sur d'autres terrains, en France, mais aussi sur d'autres continents et dans d'autres dimensions. Il est aussi à souhaiter que d'autres chercheurs enrichissent la problématique du conflit brutal par d'autres choix méthodologiques, afin de mieux montrer les limites de notre positionnement et pouvoir construire un dialogue qui ne saurait manquer d'être heuristique.

Outre des comparaisons interculturelles portant sur le même objet, parmi les nouveaux défis qui nous attendent, et non des moindres, subsistent le lynchage et la brutalité intime sous ses multiples formes (Poutrain, 2005). Ces sujets sont des enjeux majeurs, nécessitant une évolution de notre méthodologie. Ces problématiques nous préoccupant davantage à mesure de notre avancée dans la rédaction de thèse, ne prêtent certainement pas à rire, mais engagent des haussements de sourcils. Elles ne composent rien de glorieux, de bienheureux ou de facile, elles sont un espace où une sociologie situationniste à sa place, pourvu qu'elle oscille dans un lien avec d'autres champs de la sociologie, qu'il s'agisse des professions, de la santé, de la sexualité ou encore de la famille. Nous le répétons, la sociologie goffmanienne est un outil connectable, elle est une sorte d' « *in-put* » méthodologique, pour reprendre B. Latour (Latour, 2007). Elle est amenée à être dépassée, puis à finalement revenir aux sources, dans un aller-retour constant. Elle est une sociologie évolutive, mobile et modulaire par excellence.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Table des matières

Remerciements I

Propos préliminaires III

Introduction 1

Une enquête entre bruits et silences 1
Au sujet de la problématisation, de ses limites et du choix des orientations d'hypothèses 9
Au sujet du cadre théorique et de l'usage d'E. Goffman 11
Au sujet de la méthode 13
Au sujet de l'objet et de son développement 14

Chapitre Introductif. Cadres de la recherche 19

Section 1. Se saisir d'une problématique internationale, bousculer le paradigme de la violence 21

§ A. Faire les faits divers 21
§ B. Un désintérêt français, une problématique internationale 32
a. Une problématique de santé publique étroitement liée au genre 33
b. Des recherches internationales relevant d'une criminologie variée 36

Section 2. Dans les pas d'E. Goffman : un cadre dramaturgique situationniste 39

a. Un état de l'art goffmanien de 1982 à aujourd'hui 39
b. Une sociologie dramaturgique du conflit en représentation 46
c. Une analyse des cadres de l'organisation de l'expérience 50
c. Une analyse des cadres de l'organisation de l'expérience 51
d. Une sociologie organisationnelle des circonstances 54
e. Prendre en compte la situation, situer les occasions 60

Section 3. Une sociologie des usages sociaux du corps, par corps 64

§ A. Quel corps ? 64
a. Le corps de l'Homme : de l'usage de l'Ethologie et d'une prétendue "*nature humaine*" 65
b. La corps et sa chair 68
c. Le corps et ses émotions 70
§ B. Méthode par corps 73
a. De l'ethnographie à une ethnographie enactive 74
b. Quel terrain ? 76
c. Charte éthique et investissement du terrain 81
d. Observations et entretiens 83
e. Construction des « *obtenues* » (Latour, 2001, 49), prise de note, retranscription et analyse 85

Chapitre I. Violences et brutalité physiques du conflit 93

Section 1. Imaginaires co-constructeurs de l'axiologie des violences corporelles 95

§ A. Modèles du discours sur les violences 96

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

a. Définitions socio-juridiques et discours politico-médiatiques sur les violences et le sentiment de sécurité 97
b. De l'approche psycho-clinicienne du conflit et de la violence à la notion d'empathie 110
c. L'agression sous le paradigme analytique de la psychologie sociale..... 117
§ B. Pour un modèle de morcèlement du paradigme axiologique de la violence 125
a. Des brutalités aux violences, les modèles arésiaque et athénéen comme outils d'analyse de la culture de la violence 125
b. Somato-pouvoir et engagement de soi. Les principes de modération dans la montée aux extrêmes et de dissuasion à l'épreuve du sacrifice..... 142
Section 2. La modalisation de la brutalité ritualisée 151
§ A. La bagarre et la rixe dans leurs représentations comme point d'entrée pour décrire les brutalités physiques..... 151
§ B. Les séquences physiquement brutales des rituels de conflits comme éléments d'analyse de la « *culture de la violence* » 167
a. Le genre comme élément d'analyse de la normalisation des représentations du conflit en public..... 167
b. La construction réciproque des pratiques pugilistiques et de la culture de la violence 173
Conclusion Chapitre I..... 180
Chapitre II. De l'agression à l'action 183
Section 1. Pour une sociologie du passage à l'acte situé 184
§ A. Une analyse du passage à l'action par le conflit face-à-face..... 185
a. L'engagement dans l'interaction 185
b. Du "passage à l'acte" au passage à « l'action fatale »..... 189
c. Initiative et inéluctabilité, l'instant de l'engagement dans l'action et ses traces.... 200
d. De la transition rituelle au passage à l'acte inconsidéré, l'intension et ses frontières 210
§ B. Le conflit, une affaire de cadrage 221
a. Jouer avec les altérations et franges du cadrage de l'activité 221
b. Restituer l'orchestre des éléments cadrés dans l'ordre d'interactions 224
c. L'intensité de l'élément : crise, scène, événement, routine et ordinaire 231
Section 2. Agression et provocation..... 242
§ A. Agressions physiques et charges symboliques..... 243
a. L'action agressante..... 243
b. Impact de la situation et dimensions morales de l'agression 250
c. Eléments de socio-économie de l'agression 261
§ B. Intentionnalité et provocation..... 270
a. Modalités de la provocation 270
b. Le gain de caractère et le test comme moteurs de la provocation et de l'affrontement 276
Conclusion Chapitre II 293
Chapitre III. L'assaut, le conflit en actions 295

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 1. Dimensions spatiales et déplacements 296
a. Les zones, espaces et architecture des corps 296
b. Cadres de perception et prise de situation vis à vis de l'interaction conflictuelle . 303
c. Distances et déplacements 309
d. Bagarres et rixes des abords 317
Section 2. Les attaques 323
§ A. Les poussées et saisies 323
§ B. Les coups 338
a. Les coups de tête 338
b. Les attaques supérieures angle fort, claques et coups de poings 345
c. Les coups de pieds 352
d. Les Gardes 354
§ C. Les marques et les douleurs 359
a. Casser la gueule, les marques 359
b. Les premières frappes, donner des coups 363
Conclusion Chapitre III 369
Conclusion Générale 371
Table des matières 377
Index 380
Index des noms propres 380
Index des notions 383
Table des illustrations 387

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Index

Index des noms propres

Abadie, 344
Albero, 113
Albert, 74, 86
Allen, 118, 121, 123
Alpes, 100
Amouroux, 45
Andersen, 118, 121, 123
Anderson, 118, 119, 121, 122, 123, 124
Andrieu, 19, 65, 344
Angelergues, 111
Archambault, 190
Arreguy, 192
Assoun, 190
Balier, 190
Barley, 375
Bauer, 5
Becker, 73, 74, 80, 81, 83, 109, 147
Bergé, 128
Berger, 71
Bernard, 190
Bessis, 128
Bigex, 190
Bizeul, 74
Blair, 114
Blakemore, 114
Blanc, 45
Bodin, 109, 147, 152, 168
Body-Gendrot, 104
Boëtsch, 68
Boissy, 66
Boltanski, 68
Bonicco, 42
Bonneville, 191
Bonte, 97
Borlandi, 99
Boudon, 99
Bouhlal, 190
Bourdieu, 70, 85, 97, 180, 181, 256
Bourricaud, 99
Bouthoul, 175
Boxberger, 152
Brassac, 113
Bresson, 76
Brisset, 190
Brûlé, 129
Brunet, 110
Bushman, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124
Buss, 121, 122
Callon, 71
Camos, 66
Campbell, 117
Carnagey, 121, 122, 123
Carra, 152
Cefaï, 45, 186
Chapoulie, 74
Chevé, 68
Conein, 66
Cornu, 100
Coutau-Bégarie, 201, 203
Croissant, 102
Damasio, 72
Decety, 113, 114, 115
Demazière, 44, 45, 74, 85, 87
Desportes, 195, 201, 203
Détrez, 64
Dewall, 118, 122, 123
Di Méo, 69
Donzelot, 106
Douville, 190
Dubet, 152
Dubois, 152, 161, 345, 349, 350
Dufour, 106
Duprez, 102
Durand, 127, 155
Duret, 168, 213, 344
Durkheim, 147
Eliade, 127, 128
Elias, 71, 102, 173
Eluère, 198
Escalon, 1
Ey, 190
Faggianelli, 152
Faure, 107
Febvre, 102
Felson, 36, 124
Feshbach, 121
Foucault, 102, 146, 148
Fradin, 192
Frazer, 73, 97, 127
Freund, 15
Gabilliet, 134
Gaffiot, 152, 161, 162, 216, 345, 349, 359
Garfinkel, 42, 53
Garneau, 42
Gaudin, 158, 174
Georgieff, 112
Giancola, 120, 121
Giffard, 192
Girard, 111, 126, 127
Goffman, III, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 51, 53, 54, 56, 57, 58, 60, 62, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 75, 83, 92, 94, 125, 128, 129, 134, 151, 153, 154, 158, 167, 173, 176, 177, 181, 184, 185, 186, 187, 189, 191, 192, 194, 197, 199, 200, 205, 218, 221, 222, 224, 226, 227, 228, 232, 233, 235, 243, 251, 252, 257, 258, 259, 265, 278, 279, 280, 283, 285, 287, 293, 296, 298, 303, 304, 369, 373, 374
Golse, 113, 114
Graham, 36, 37

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Hall, 16, 66, 67, 127, 227, 235, 296, 297, 325
Halpérin, 103
Hartup, 121
Héas, I, 198
Hobbs, 35
Hobbs (D), 34, 37
Homel, 36
Howes, 71
Huesmann, 118, 119, 120, 121, 122
Hughes, 8, 73, 74, 187
Huntington, 6, 126
Izard, 97
James, 53
Jeffrey, 191
Joseph, 13, 43
Julhe, 174
Julien, 69
Katz, 191
Kaufman, 83
Keck, 42
Kinable, 190
Krahé, 120, 122, 123, 124
Krienert, 35
Lacan, 190
Laé, 71
Lagrange, 103, 105
Lahire, 74, 97
Lao Tseu, 226
Lapassade, 215
Laplanche, 111, 190
Lardellier, 45, 46
Lasvergnass, 191
Latour, 10, 53, 64, 69, 71, 85, 91, 97, 128, 184, 225, 376
Lavergne, 93
Le Bart, 344
Le Breton, 68, 72, 75, 140, 245, 375
Le Goff, 105
Lechevalier, 192
Lévi-Strauss, 155
Lévy, 116
Liddel-Hart, 142, 201, 203, 307
Lie Tseu, 226
Lister, 37
Lonnoy, 131
Luckmann, 71
Machiavel, 99, 201
Magennis, 33, 34
Marcellini, 41
Marchive, 77
Marlière, 20
Mauss, 70, 155, 233
Merleau-Ponty, 71
Michaud, 95
Midol, 215
Milburn, 104, 105
Miliani, 41
Millaud, 190
Miller, 122
Mischel, 124
Mohammed, 107, 108, 109, 168
Monaghan, 35
Morin, 65, 98, 140, 204
Mormont, 190
Mossé, 132
Mucchielli, 5, 102, 104, 107
Muchembled, 102, 106
Muncer, 117
Musachi, 195, 201, 202, 203
Nahoum-Grappe, 95, 168
Namian, 42
Narme, 115
Natahi, 190
Navet, 111
Nenquin, 103
Nicolas, 80
Nietzsche, 96, 127, 129
Nizet, 43
O'Brien, 35
Olivier de Sardan, 73
Parham, 124
Parrott, 120, 121
Pasquier, 42
Perdoncin, 93
Perreau, 45
Perron, 190
Phélizon, 195, 203
Pierrat, 106
Pironti, 131
Platt, 74
Pociello, 344
Poirier, 148
Polo, 344
Pontalis, 111, 190
Porot, 190
Qribi, 71
Quidu, 178, 179
Raoult, 190
Rigaux, 43
Roberts, 34
Roché, 104, 105
Roger, 191
Rosselin, 69
Roussillon, 190
Routier, 242
Russell Hochschild, 191
Saliba, 69
Samy, 112
Sauvadet, 107, 108
Shoda, 124
Shusterman, 70
Simas, 113, 114
Simmel, 15, 97, 98, 181, 293
Smith, 114, 115, 116
Søgaard, 38
Sorignet, 75
Soulé, 242
Sun Tsu, 148, 201, 202
Taylor, 119
Tedeschi, Felson, 36
Théodoropoulos, 129
Theureau, 74
Tillard, 81
Tomkins, 35
Tomsen, 36
Toullec, 102
Trabal, 213
Tutenges, 38
Vandiver, 35
Vermen, 111
Vian, 130
Von Clausewitz, 147, 193, 195, 199, 201, 202, 203, 307
Wacquant, 19, 35, 64, 68, 70, 74, 76, 80, 82, 85, 105, 375
Warland, 124
Warnier, 69
Wathelet, 132
Webb, 114

Weber, 73, 98, 99, 155, 181, 205
Weizman, 41
Westermarland, 35
Widmer, 42
Wieviorka, 95
Winkin, 1, 12, 42, 44, 45
Winlow, 38
Wittersheim, 74
Zanna, I, 112

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Index des notions

Action, III, 2, 5, 12, 14, 16, 17, 25, 29, 39, 41, 42, 44, 47, 52, 54, 55, 57, 58, 64, 65, 66, 69, 70, 74, 75, 81, 85, 87, 88, 89, 90, 92, 95, 96, 97, 102, 105, 106, 113, 115, 119, 122, 123, 124, 130, 131, 132, 134, 135, 140, 148, 150, 151, 152, 155, 161, 162, 167, 168, 170, 172, 174, 176, 177, 180, 181, 183, 184, 185, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 208, 210, 212, 213, 218, 223, 224, 225, 227, 228, 231, 235, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 250, 251, 254, 270, 271, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 285, 288, 289, 291, 293, 296, 297, 298, 300, 303, 305, 309, 310, 313, 315, 323, 324, 325, 330, 332, 361, 364, 367, 369, 371, 374 (plur), 6, 14, 16, 31, 49, 54, 58, 69, 74, 76, 87, 92, 96, 102, 106, 110, 111, 117, 124, 140, 151, 152, 153, 155, 167, 170, 180, 181, 183, 184, 186, 191, 199, 203, 204, 205, 206, 210, 216, 218, 222, 225, 226, 227, 239, 242, 243, 253, 265, 293, 295, 296, 304, 310, 323, 367, 369, 374, 375

Agent de sécurité, 4, 6, 9, 10, 12, 19, 25, 27, 29, 30, 31, 61, 77, 79, 88, 90, 91, 142, 143, 144, 145, 146, 167, 169, 203, 205, 206, 207, 213, 222, 251, 256, 257, 259, 262, 264, 266, 272, 276, 285, 287, 304, 305, 315, 316, 319, 324, 328, 329, 331, 341, 357, 358, 362, 363, 368, 372, 375 (plur), II, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 20, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 53, 76, 77, 80, 83, 92, 110, 142, 143, 144, 145, 158, 163, 172, 176, 178, 198, 199, 200, 206, 218, 222, 223, 239, 248, 251, 258, 259, 264, 266, 267, 280, 284, 299, 304, 306, 318, 322, 323, 328, 329, 335, 336, 341, 358, 372

Agression, 16, 17, 29, 47, 56, 72, 93, 96, 111, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 145, 153, 155, 156, 157, 181, 183, 212, 215, 227, 239, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 261, 270, 300, 304, 309, 313, 319, 331, 356, 371, 374 (plur), 117, 119, 120, 121, 122, 123, 157, 222, 239, 244, 250, 255, 257, 259, 260, 316

Alcool, 116, 198, 245, 252, 262, 263, 264, 265, 268, 284, 289, 300, 333, 335, 348, 366

Anthropologie, 67, 68, 71, 72, 97, 126, 127, 128, 293, 375

Anthropologique, IV, 67, 96, 97, 98, 155, 180, 296

Arésiaque, 96, 125, 130, 132, 133, 134, 136, 137, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149 (plur), 128, 132, 133, 134, 136, 138, 144, 218

Arme, 2, 3, 4, 5, 7, 31, 76, 80, 101, 131, 149, 168, 177, 218, 303, 318, 333, 347

Assaut, 279, 281, 295, 310, 313, 314, 321, 347, 369, 370, 374 (plur), 6, 279, 285, 371

Athénéen, 96, 125, 128, 130, 132, 135, 137, 142, 143, 144, 146, 147, 149, 150 (fém) 125, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 217, 218

Attaque, 7, 12, 31, 47, 81, 161, 169, 172, 193, 208, 209, 273, 276, 280, 307, 309, 310, 313, 314, 315, 316, 321, 324, 330, 331, 332, 336, 338, 340, 341, 342, 345, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 356, 357, 359, 360, 365, 368 (plur), 7, 12, 140, 146, 169, 173, 189, 288, 307, 310, 315, 321, 323, 324, 336, 337, 338, 345, 348, 350, 351, 352, 354, 355, 356, 358, 364, 367, 368, 369

Bagarre, 11, 15, 29, 30, 57, 58, 75, 94, 108, 145, 149, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 175, 177, 178, 179, 181, 195, 200, 206, 210, 211, 212, 240, 241, 248, 253, 260, 268, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 281, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 295, 304, 306, 307, 314, 315, 317, 318, 322, 325, 327, 328, 329, 330, 338, 343, 347, 350, 351, 359, 361, 362, 363, 364, 365, 371, 372, 373, 374, 375 (plur), 16, 46, 130, 136, 143, 144, 147,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 171, 174, 178, 181, 193, 264, 268, 274, 275, 279, 282, 284, 289, 295, 317, 323, 324, 329, 338, 341, 342, 345, 348, 354, 359, 366, 367, 374

Bar, 6, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 32, 79, 88, 89, 90, 173, 177, 198, 209, 220, 226, 230, 241, 252, 253, 265, 266, 267, 268, 286, 287, 299, 301, 307, 329, 332, 342, 364, 366, 373 (plur), 13, 23, 24, 25, 79, 80, 85, 162, 167, 168, 263, 266, 299, 304, 318, 337, 338, 373

Barman, 23, 230, 251, 253, 256, 264, 268, 301, 329, 364, 373 (plur), 79, 264, 284, 306

Blessure, 76, 119, 123, 148, 155, 162, 179, 199, 359, 360, 361, 368 (plur), 8, 30, 100, 146, 167, 177, 179, 280, 323, 368

Brutalité, 6, 8, 15, 16, 17, 58, 93, 95, 96, 100, 116, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 147, 150, 151, 155, 156, 157, 168, 169, 170, 171, 174, 175, 178, 179, 180, 181, 183, 188, 209, 214, 280, 288, 289, 295, 323, 324, 328, 329, 338, 339, 344, 372, 373, 376 (plur), 7, 95, 96, 109, 110, 116, 125, 130, 137, 143, 144, 147, 150, 151, 155, 157, 167, 170, 171, 173, 174, 176, 178, 179, 181, 184, 193, 200, 214, 224, 275, 288, 324, 372, 374

Caractère, IV, 4, 6, 10, 30, 40, 41, 44, 54, 55, 56, 81, 84, 85, 98, 99, 100, 113, 116, 127, 132, 176, 184, 193, 195, 200, 201, 234, 237, 239, 243, 246, 247, 253, 255, 256, 261, 270, 273, 276, 279, 280, 281, 285, 291, 293, 315, 323, 329, 339, 349, 371, 372

Client(e), 2, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 61, 84, 109, 145, 162, 170, 173, 180, 194, 203, 207, 208, 212, 222, 225, 226, 236, 241, 245, 248, 251, 254, 257, 258, 260, 263, 264, 266, 267, 276, 280, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 299, 304, 307, 318, 319, 320, 323, 324, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 341, 342, 348, 363, 365, 366 (plur), II, 1, 3, 7, 8, 9, 12, 22, 23, 25, 28, 31, 32, 62, 83, 84, 85, 88, 89, 91, 142, 143, 146, 172, 177, 180, 198, 207, 208, 209, 222, 223, 235, 236, 241, 248, 252, 255, 258, 259, 263, 266, 274, 284, 285, 287, 290, 291, 306, 317, 318, 319, 322, 329, 333, 334,贔336, 341, 346, 348, 362, 365

Corps, III, 6, 13, 19, 26, 41, 49, 56, 57, 60, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 87, 97, 102, 110, 113, 130, 131, 134, 135, 136, 137, 140, 146, 148, 150, 155, 177, 183, 184, 186, 188, 193, 202, 204, 216, 217, 218, 227, 228, 230, 244, 245, 246, 247, 254, 255, 259, 276, 293, 295, 296, 298, 299, 300, 303, 307, 308, 309, 310, 313, 314, 315, 323, 326, 327, 330, 332, 334, 337, 339, 340, 341, 342, 348, 351, 353, 358, 359, 360, 363, 364, 365, 366, 367, 369, 371, 372, 376

Coup de poing, 162, 171, 172, 284, 303, 305, 307, 314, 328, 334, 338, 339, 345, 346, 349, 350, 352, 360, 363, 368, 369, 372

Courage, 279, 280, 287, 328, 338, 340, 341

Défense, IV, 4, 30, 43, 47, 56, 75, 136, 148, 155, 161, 169, 174, 176, 178, 194, 198, 199, 203, 208, 209, 254, 256, 257, 265, 272, 275, 308, 309, 310, 324, 336, 342, 343, 356, 357, 366 (plur), 197, 198

Discothèque, II, 2, 6, 26, 28, 29, 30, 31, 77, 79, 109, 261, 262, 268, 284, 299, 301, 307, 323, 338, 346, 358, 366 (plur), 13, 32, 80, 211, 285, 299, 301, 304, 307, 337

Dissuasion, 5, 31, 142, 148, 149, 177, 347, 351

DJ, 79, 230, 284, 286, 306, 352

Empathie, 5, 80, 96, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 202, 217, 370

Employeur, 3, 4, 64, 79, 82, 86, 230 (plur), 25, 142, 143, 144

En porte, 13, 26, 28, 144, 258, 306

En salle, 77, 88, 144, 208, 255, 256, 274, 286, 290

Enaction, 14, 74

Enactive, 13, 20, 64, 73, 74, 75, 80, 82, 85, 375

Établissement de nuit, 7, 12, 40, 53, 62, 77, 79, 83, 142, 156, 157, 169, 180, 222, 235, 240, 259, 261, 262, 268, 287, 289,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

317, 318, 329, 342, 362 (plur), II, 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 17, 19, 20, 21, 25, 27, 29, 48, 51, 75, 77, 80, 81, 82, 83, 90, 91, 102, 108, 110, 143, 144, 146, 167, 172, 194, 198, 199, 200, 205, 218, 223, 233, 251, 252, 254, 262, 263, 266, 268, 271, 272, 275, 276, 284, 289, 293, 295, 302, 316, 317, 323, 324, 338, 341, 348, 352, 354, 357, 371, 372, 373, 375

Ethnographie, III, 9, 13, 19, 64, 73, 74, 75, 77, 80, 86, 87, 107

Ethnographique, III, 10, 13, 73, 74, 80, 82, 254, 266

Heurt, 11, 57, 94, 156, 169, 181, 373, 374 (plur), 15, 16, 226, 301, 375

Idiome, 174, 185, 186, 187, 274, 338, 372 (plur), 87, 173, 186, 187, 295, 338, 369, 371, 373, 374

Interaction, 12, 15, 16, 17, 40, 43, 44, 45, 46, 48, 51, 54, 57, 58, 60, 67, 68, 75, 129, 149, 151, 154, 156, 157, 158, 162, 168, 170, 171, 173, 174, 181, 183, 185, 198, 199, 202, 203, 204, 205, 214, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 232, 235, 236, 238, 239, 240, 250, 253, 270, 278, 295, 296, 303, 304, 309, 310, 317, 318, 352, 362, 371 (plur), 8, 9, 11, 13, 14, 15, 19, 20, 21, 39, 40, 41, 46, 47, 51, 52, 54, 56, 60, 64, 66, 67, 69, 70, 73, 74, 80, 83, 92, 93, 99, 111, 112, 142, 144, 151, 153, 158, 176, 183, 201, 203, 204, 210, 218, 223, 224, 225, 228, 231, 232, 234, 238, 250, 295, 298, 299, 300, 301, 305, 321, 362, 369, 373

Interactionnisme, 202

Interactionniste, 19, 39, 49, 69, 102, 116, 183, 202, 215, 227, 293, 295

Intimidation, 31, 100, 108, 274, 277, 290, 313, 338, 358

Nocturne, IV, 1, 10, 20, 30, 62, 77, 91, 177, 253, 261, 262, 265, 284, 302 (plur), 1, 9, 77, 108, 146, 158

Passage à l'acte, 14, 15, 16, 66, 67, 114, 116, 183, 184, 185, 189, 190, 191, 202, 204, 205, 210, 213, 215, 216, 219, 254, 295, 299, 340, 365, 374

Patron, II, 23, 24, 27, 143, 230, 267 (plur), 24, 373

Peur, 8, 21, 22, 26, 31, 75, 95, 100, 103, 104, 109, 111, 114, 116, 122, 131, 143, 239, 241, 258, 274, 278, 286, 287, 322, 363, 366, 369

Piste de danse, 69, 253, 254, 275, 299, 304

Portier, 5, 9, 13, 14, 20, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 75, 77, 79, 81, 85, 86, 145, 197, 200, 206, 226, 236, 258, 260, 266, 280, 286, 287, 288, 289, 290, 302, 317, 319, 331, 346, 363, 366, 371 (plur), II, 7, 8, 25, 28, 29, 79, 81, 89, 109, 110, 143, 144, 198, 199, 230, 257, 263, 284, 306, 316, 324, 363

Proxémie, 16, 66, 67, 244, 255, 295, 296, 297, 342, 369

Psychologie, 16, 65, 67, 71, 95, 96, 99, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 128, 153, 180, 184, 185, 190, 191, 204, 218, 244, 297

Pratique pugilistique, 85, (plur), 70, 94, 151, 167, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 291, 310, 313, 316, 321, 323, 326, 342, 345, 347, 348, 361, 372, 375

Région, 60, 228, 230, 231, 238, 239, 250, 323, 360 (plur), 92, 228, 239, 305, 319

Rixe, 11, 15, 28, 29, 30, 57, 75, 94, 145, 146, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 160, 169, 171, 172, 174, 175, 177, 179, 181, 206, 210, 212, 255, 270, 284, 288, 291, 295, 303, 307, 314, 315, 317, 319, 321, 330, 332, 335, 337, 352, 354, 356, 359, 361, 363, 368, 371, 373, 374, 375 (plur) 3, 15, 16, 75, 108, 130, 140, 147, 155, 156, 174, 177, 181, 255, 268, 279, 281, 288, 289, 291, 295, 296, 317, 318, 322, 323, 324, 352, 366, 367, 374

Seuil, 3, 6, 16, 95, 102, 125, 130, 146, 148, 149, 153, 157, 170, 181, 191, 204, 216, 237, 266, 270, 299, 300, 302, 305, 324, 333

Situationnisme, 43

Situationniste, 19, 39, 49, 70, 116, 128, 153, 183, 185, 202, 205, 215, 293, 372, 376

Sociologie, I, 6, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 19, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 81, 87, 95,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

96, 97, 98, 99, 102, 103, 104, 111, 112, 116, 118, 125, 126, 127, 151, 153, 181, 183, 184, 185, 189, 191, 202, 215, 232, 242, 261, 293, 295, 296, 297, 301, 372, 373, 374, 375, 376

Sociologie des circonstances, 16, 58, 373

Staff, 9, 48, 49, 80, 83, 85, 91, 142, 143, 170, 173, 177, 180, 199, 236, 237, 240, 262, 263, 264, 267, 280, 284, 299, 300, 318, 319, 328, 329, 331

Temporalité, 201, 203, 228, 230, 231, 238 (plur), 91, 203, 205, 225, 228, 307

Toilettes, 7, 69, 88, 253, 254, 255, 302

Vestiaire, 32, 79, 172, 209, 262, 263, 270, 274, 286, 340

Videur, 2, 9, 13, 14, 20, 22, 26, 30, 62, 69, 75, 77, 79, 81, 86, 88, 150, 156, 180, 194, 197, 200, 206, 247, 250, 254, 257, 266, 280, 285, 288, 299, 300, 302, 317, 318, 323, 329, 330, 331, 334, 341, 371 (plur), II, 5, 7, 9, 23, 29, 79, 81, 109, 110, 144, 157, 198, 235, 248, 284, 288, 316, 317, 318, 323, 324, 329, 330, 341, 363

Violence, IV, 6, 8, 13, 15, 16, 17, 24, 28, 30, 31, 41, 52, 56, 58, 66, 93, 95, 96, 97, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 130, 132, 133, 134, 136, 137, 140, 142, 143, 145, 146, 147, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 167, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 175, 179, 180, 181, 183, 191, 216, 225, 256, 257, 262, 275, 287, 329, 346, 348, 359, 362, 371, 372, 373, 374 (plur), 2, 3, 6, 9, 11, 15, 16, 19, 21, 24, 27, 29, 30, 31, 65, 66, 76, 81, 83, 88, 93, 95, 96, 97, 100, 101, 102, 104, 107, 108, 110, 111, 112, 115, 116, 119, 125, 126, 130, 142, 143, 144, 148, 151, 152, 155, 156, 158, 167, 169, 172, 173, 175, 178, 180, 181, 189, 191, 206, 289, 295, 337, 359, 362, 363

Zone, 179, 205, 213, 223, 230, 231, 238, 240, 241, 245, 247, 248, 253, 293, 296, 298, 299, 305, 306, 308, 309, 310, 313, 317, 318, 319, 332, 339, 353, 359

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Table des illustrations

Figure 1 : Photo n°1. La porte du drame (photo, J. Bresson) 23
Figure 2 : Schéma conceptuel goffmanien n°1 (Bresson, 2018). Analyse de la conceptualisation de l'individu dans la sociologie d'E. Goffman 50
Figure 3 : Schéma conceptuel goffmanien n°2. Outils d'analyse de séquences d'activités chez E. Goffman 52
Figure 4 : Schéma conceptuel goffmanien n°3. Eléments des relativités du vécu de l'acteur. 55
Figure 5 : Schéma conceptuel goffmanien n°4. Logique du compromis de travail 57
Figure 6 : Schéma conceptuel goffmanien n°5. Dénominations des orientations de la sociologie d'E. Goffman 59
Figure 7 : Schéma conceptuel goffmanien n°6. Le cadre d'analyse de la dualité du situé et du situationnel 61
Figure 8 : Schéma conceptuel goffmanien, n°7. Les occasions sociales, le sérieux et le régulier 63
Figure 9 : Schéma conceptuel goffmanien n°8. Trois dimensions sociales 63
Figure 10 : Image n°1. Affiche du film Fight-club 137
Figure 11 : Image n°2. Scène du héros face au consortium du jeu video Final Fantasy VII . 138
Figure 12 : Image n°3. Scène du sabotage du jeu video Final Fantasy VII 138
Figure 13 : Images n°4-5. Affiches du jeu video God of war 138
Figure 14 : Images n°6-9. Affiches du jeu video Assassin's Creed 139
Figure 15 : Images n°10-11. Affiches du film V pour Vendetta 141
Figure 16 : Images n°12-13. Affiches de la série Mr Robot 141
Figure 17 : Image n°14. (Hockey sur glace) Duel épaule contre épaule 159
Figure 18 : Image n°15. (Hockey sur glace) Une bagarre éclate sous le regard attentif des arbitres 159
Figure 19 : Image n°16. (Hockey sur glace) Une empoignade traditionnelle 160
Figure 20 : Image n°17. (Hockey sur glace) Quand ça va trop loin, les arbitres interviennent… 160
Figure 21 : Image n°18. (Hockey sur glace) Et alors la rixe peut devenir générale 160
Figure 22 : Image n°19. Attitude N°3, « *Spécial JO : Teddy Riner, Aller à la bagarre* », Hugo Sport (Juillet 2016) 161
Figure 23 : Image n°20, Johnny Hallyday. « *La Bagarre* » 163
Figure 24 : Schéma conceptuel goffmanien n°9. Engagements par le corps 188
Figure 25 : Schéma conceptuel goffmanien n°10. Tensions des niveaux de l'engagement .. 189
Figure 26 : Schéma conceptuel goffmanien n°11. Théorie de l'action chez E. Goffman..... 196
Figure 27 : Schéma conceptuel goffmanien n°12. L'individu face à l'action..... 197
Figure 28 : Schéma des étapes du processus discursif d'entrée dans le conflit 214
Figure 29 : Schéma conceptuel goffmanien n°13. La conversation, un petit système social 221
Figure 30 : Schéma conceptuel goffmanien n°14. Altération des cadres, fabrications et indices directionnels 224
Figure 31 : Schéma conceptuel goffmanien n°15. Schéma conceptuel des régions de l'action 229
Figure 32 : Schéma conceptuel goffmanien n°16. Remobilisation du concept de régions 229
Figure 33 : Schéma conceptuel goffmanien n°17. Ambiguité du terme de scène 232
Figure 34 : Schéma de restructuration des dimensions de l'activité 233
Figure 35 : Schéma conceptuel goffmanien n°18. Éléments rituels de l'interaction 233

Figure 36 : Schéma conceptuel goffmanien n°19. Éléments de cadrage et de signification de la scène 235
Figure 37 : Schéma conceptuel goffmanien n°20. De l'ordinaire à la routine 237
Figure 38 : Schéma conceptuel des crises conflictuelles 238
Figure 39 : Schéma de développement des crises conflictuelles 240
Figure 40 : Schéma des modalités du contact physique agressant 249
Figure 41 : Schéma de l'impact de la zone sur le contact agressant 255
Figure 42 : Schéma des agressions aux dimensions charismatiques et traditionnelles 260
Figure 43 : Schéma des biens en cause en établissements de nuit 269
Figure 44 : Schéma des finalités des provocations de test 277
Figure 45 : Schéma de typologie de la provocation de test de présence, de limites physiques, et d'aptitudes physiques 278
Figure 46 : Schéma conceptuel goffmanien n°2. Caractérologie 281
Figure 47 : Schéma des bagarres sportives et festives 283
Figure 48 : Schéma des caractères négationnistes de la rixe 289
Figure 49 : Schéma de typologie de rixes négationnistes 292
Figure 50 : Schéma des distances chez E-T. Hall 297
Figure 51 : Schéma de proxémie des distances mobilisée par E-T. Hall 298
Figure 52 : Schéma conceptuel goffmanien n°21. Canaux de cadrage de la ligne d'activité 305
Figure 53 : Schéma des périmètres de portée d'attaque angle fort (Bresson, 2018) 311
Figure 54 : Périmètre de portée étendue d'un tiers intervenant (Bresson, 2018) 311
Figure 55 : Schéma des périmètres engagés dans le conflit physique 312
Figure 56 : Shéma des déplacements dans le conflit 316
Figure 57 : Photos de reconstitutions n°1. Les empoignades 326
Figure 58 : Photos de reconstitutions n°2. Les bonnes saisies de tête 327
Figure 59 : Photos de reconstitutions n°3. Les mauvaises saisies de tête 327
Figure 60 : Photos de reconstitutions n°4. Les mauvaises et bonnes clefs de bras 330
Figure 61 : Photos de reconstitutions n°5. La clef de bras glissée 332
Figure 62 : Photos de reconstitutions n°6. La double clef de bras 334
Figure 63 : Photos de reconstitutions n°7. L'étranglement 335
Figure 64 : Photos de reconstitutions n°8. La saisie guillotine 337
Figure 65 : Photos de reconstitutions n°9. Les menaces tête contre tête 339
Figure 66 : Photos de reconstitutions n°10. Les coups de tête 340
Figure 67 : Images n°21-22. Le coup de tête enseigné par Depardieu dans le film « *Les compères* » 343
Figure 68 : Image n°23. Le coup de tête de Z. Zidane donné à M. Materazzi 344
Figure 69 : Image n°24. Sculpture du coup de tête de Z. Zidane 344
Figure 70 : Photos de reconstitutions n°11. Menaces et baffes 345
Figure 71 : Image n°25. Bande dessinée « *Little Kevin* », apprentissage de la baffe 346
Figure 72 : Photos de reconstitutions n°12. Les menaces du poing 347
Figure 73 : Photos de reconstitutions 13. Les coups de poings 351
Figure 74 : Photos de reconstitutions n°14. La « *balayette* » 353
Figure 75 : Photos de reconstitutions n°15. Le « *casse cuisse* » 353
Figure 76 : Photos de reconstitutions n°16. Le coup de pied « *frontal* » 354
Figure 79 : Photos de reconstitutions n°19. Les défenses passives 357
Figure 80 : Photos de reconstitutions 20. Les gardes fantasmées 358

Table des tableaux

Tableau 1 : Typologie des agressions (Krahé 2013) 120
Tableau 2 : Tablature de D-J. Parrott et P-R. Giancola (Cit. Parrott, Giancola, 2007) 121

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018



UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

THESE / UNIVERSITÉ RENNES 2
Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

Pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2
Mention Sociologie
École doctorale Sciences Humaines et Sociales

Présentée par
Jonathan Bresson
Préparée au sein du laboratoire VIPS²
Violences, Innovations, Politiques, Sports & Socialisations
(EA 4636)

Le conflit, du face-à-face au corps à corps.

Une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit

Tome II
Annexes et références

Thèse soutenue le 22 mai 2018
Devant le jury composé de :

Loïc WACQUANT
Professeur, University of California, Berkeley / *Examinateur*

Yves WINKIN
Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers / *Rapporteur*

Christine DÉTREZ
Professeure, Ecole Normale Supérieure de Lyon / *Rapporteure*

Omar ZANNA
Professeur, Université du Maine / *Examinateur*

Véronique NAHOUM-GRAPPE
Anthropologue, IIAC, retraitée de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales / Examinatrice invitée

Stéphane HÉAS
Maître de conférences HDR, Université Rennes 2 / Directeur de thèse

Éric PÉCHILLON
Professeur, Université de Bretagne Sud / Co-directeur de thèse

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

UNIVERSITÉ RENNES 2

École Doctorale - Sciences Humaines et Sociales

Laboratoire - VIPS²

LE CONFLIT,
DU FACE-À-FACE AU CORPS À CORPS :

UNE APPROCHE COMME AGENT DE SÉCURITÉ EN ÉTABLISSEMENTS DE NUIT

Discipline : **SOCIOLOGIE**

Tome N°2

Présentée par Jonathan BRESSON

Directeur de thèse : Stéphane HÉAS

Co-directeur : Éric PÉCHILLON

Soutenue le 22 mai 2018

Jury :

Mr Loïc WACQUANT, Professeur, University of California, Berkley (Examinateur)

Mr Yves WINKIN, Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers (Rapporteur)

Mme Christine DÉTREZ, Professeure, École Normale Supérieure de Lyon (Rapporteure)

Mr Omar ZANNA, Professeur, Université du Maine (Examinateur)

Mme Véronique NAHOUM-GRAPPE, Anthropologue, Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain, retraitée de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Examinatrice invitée)

Mr Stéphane HÉAS, Maître de conférences HDR, Université Rennes 2 (Directeur de thèse)

Mr Éric PÉCHILLON, Professeur, Université de Bretagne Sud (Co-Directeur de thèse)

Sommaire Tome II

ANNEXES 1
ANNEXE I. État de l'art détaillé 3
Chapitre I. Nuit urbaine, fête et établissements de nuit 5
Section 1. L'ordre social de la nuit urbaine et des loisirs festifs 6
Section 2. L'ordre social des établissements de nuit 36
Chapitre II. Sécurité privée, videurs, portiers et violences 57
Section 1. L'ordre social de la sécurité privée 58
Section 2. Videurs, portiers, violences : un secteur international de la criminologie 85
ANNEXE II. Une Ethnographie énactive du conflit 123
Section introductive : en arriver là 126
Section 1. Au fil de la nuit sous l'angle du « *videur* » de discothèque 140
Section 2. La porte du "Galion" 175
Section 3. La porte de la "Cave" 210
Conclusion 235
ANNEXE III. Éléments complémentaires du cadre goffmanien 241
Section 1. Trois approches complémentaires de l'offense chez E. Goffman 241
Section 2. Schémas conceptuels goffmaniens 252
RÉFÉRENCES 265
Bibliographie 267
Revue de presse 302
Textes de Loi 305
Filmographie et autres médias 309
TABLES ET INDEXES 313
Table des matières Tome II 315
Indexe des noms propres 318
Indexe des figures 321
Indexe des tableaux 323

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ANNEXES

Ce volume annexe présente des éléments permettant de cadrer les moyens d'analyse de la thèse. Le choix de retrait de ces éléments, difficile, s'est avéré nécessaire pour des motifs rhétoriques d'agencement de l'argumentaire, de confort de lecture, mais aussi de précision de la problématique. Il est néanmoins à considérer qu'une approche situationniste ne puisse s'en départir et qu'une élision en serait très dommageable. Le caractère annexe permet une consultation libre, sans ordre déterminé, comme autant de cadres indépendants permettant d'éclairer le cœur de thèse.

Une première annexe présente les différents éléments de l'ordre social du nocturne, de la fête et des établissements de nuit, mais aussi les éléments nécessaires à une sociologie des métiers de la sécurité privée, des métiers de videur et de portier, liée à une criminologie de la violence en établissements de nuit (I). Une seconde annexe précise le monde des établissements de nuit, par une ethnographie retraçant le recrutement initial de l'enquêteur, puis une présentation de 18 soirées étalées sur une discothèque et deux bars de nuit (II). Pour finir, une troisième annexe vient préciser le cadre d'analyse goffmanien par la présentation de trois approches complémentaires de l'offense, ainsi qu'un précis de l'ensemble des schémas théoriques goffmaniens mobilisés dans la thèse (III).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ANNEXES

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ANNEXE I. État de l'art détaillé

Cette première annexe présente les données nécessaires à une contextualisation des terrains de l'enquête à travers un état de l'art détaillé. Elle développe la présentation des éléments de la troisième section du chapitre introductif (Cf. Chap. Intro, Sect. 3). Son objectif, en première instance, est de fournir des outils complémentaires à l'analyse par la présentation des spécialistes de différents sujets abordés. Elle permettra ainsi de cibler les situations en partant de la dimension la plus cosmologique, pour aller jusqu'au plus proche des activités enquêtées. Son objectif, en seconde instance, est de permettre au lecteur de situer le positionnement de la thèse dans l'actualité de la recherche concernant ces différents objets. Ce développement permet de donner un sens aux rôles des acteurs pris dans le conflit et aux espaces où il éclate. Il donne les clefs pour définir des situations qui n'ont pas encore été directement étudiées en tant que processus d'interactions.

A cet effet, il précisera tout d'abord les différents éléments concernant l'urbanité nocturne et les établissements de nuit qui l'émaillent, ainsi que la fête, les mondes qui l'animent, et la consommation d'alcool et de stupéfiants (I). Cette présentation effectuée, il nous sera possible d'éclairer les évolutions du secteur de la sécurité privée et de proposer les éléments pour une sociologie de la profession d'agent de sécurité en établissements de nuit, ainsi qu'une analyse des recherches sur les violences qu'ils sont amenés à gérer dans leur situation d'exercice (II).

Cette démonstration descriptive, basée sur des références scientifiques, permettra ensuite de disposer des ressources nécessaires pour présenter les résultats de la recherche par un descriptif enactif de ce terrain.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ANNEXE I. ÉTAT DE L'ART DÉTAILLÉ

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Chapitre I. Nuit urbaine, fête et établissements de nuit

Ce premier chapitre annexe, s'appuyant fortement sur la sociologie d'E. Goffman, part du postulat que tout se passe comme si en établissements de nuit les représentations conflictuelles face-à-face étaient une sous-modalisation de la représentation de la soirée. La vérification de cette hypothèse sert de fil conducteur à une précision de l'ensemble des acteurs et des espaces. Cette approche présentera alors un terrain relativement peu enquêté en France, et ce sous deux grandes dimensions. Nous montrerons la richesse du terrain du cosmos de l'enquête que sont la nuit urbaine et la fête, mais aussi de l'ordre d'existence des établissements de nuit, par le "*clubbing*", la danse, la musique et la consommation d'alcool.

Une quantité non négligeable de références offre en effet de recomposer une définition en creux de la situation, des circonstances, permettant de reconstituer le prisme, facette par facette. Dans cette visée, ce chapitre présentera le cosmos des établissements de nuit, l'ordre social où ils s'insèrent, la nuit vivante, les loisirs festifs, voire spectaculaires, et la ville, plus précisément une enclave insulaire dans la ville (1). Cette enclave sera alors présentée dans son ordre d'existence, entre "*clubbing*", danse et musique, mais aussi dans ses finalités socio-économiques d'espace de consommation (2).

Section 1. L'ordre social de la nuit urbaine et des loisirs festifs

Les éléments de cadrage contextuels englobant la soirée seront présentés du plus totalisant au plus spécifique, avançant tour à tour le nycthémère incontournable et l'ordre social nocturne (A), le cadre du loisir, du spectacle et de la fête (B), pour enfin nous porter vers l'établissement de nuit, un archipel de fête dans l'urbanité nocturne (C). L'ensemble de ce développement permettra de situer le cosmos dans lequel s'insère l'ordre social de la soirée en établissements de nuit.

§ A. Des ordres d'existences nocturnes

Le territoire nocturne est en friche. Les études sont sous-représentées au regard de l'amplitude temporelle qu'il occupe et des dynamiques sociales qui s'y tissent. J. Escalon dans un article sur le site du CNRS lance d'ailleurs un appel à vocations à destination de « *chercheurs de la nuit* », désignant la nuit comme une *terra incognita* (Escalon, 2014). Un état de l'art approfondi montre qu'il est surtout creusé dans le champ de la géographie sociale, et légèrement dans celui de l'anthropologie. À bien y regarder, on constate que la norme juridique est d'ailleurs essentiellement conçue comme une règle diurne.

La nuit est une temporalité qui reste à définir et à aménager. Au sein même de ces recherches, un état de l'art des recherches doctorales est assez évocateur. Il montre une nette tendance de la recherche à se concentrer sur l'éclairage public nocturne des espaces urbains davantage que sur les spécificités du nocturne. Une recherche avec les mots clefs « *éclairage public* » sur le site « *Thèses.fr* » laisse apparaître 213 réponses, dont plus d'une centaine concernent directement l'éclairage, les mots clefs « *éclairage urbain* », eux, en proposent 95[1], en grande partie sous divers angles urbanistes, mais aussi sous l'angle de la technique et de l'économie : l'éclairage accapare résolument les recherches doctorales. D'un autre côté, les recherches sur ce que nous qualifions d'ordre social nocturne en césure, si elles existent bien,

[1] Recherche effectuée le 26/11/2015

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

sont plutôt maigres[2]. Outre la présente recherche doctorale, la permutation inter sémantique des mots clés « *ville/urbaine* », « *nuit/nocturne* », « *monde/noctambule* », « *établissements/bars/discothèques/boites* », « *fête* », tous réunis, ne semblent, elle, ne proposer que 19 thèses[3]. Elles abordent le prisme de l'urbanité nocturne sous des approches thématiques très diverses et par toutes les humanités, urbanisme (Mallet, 2009 ; Defrance, 2017 ; Guérin, 2012), géographie (Chausson, 2011 ; Walker, - inscription - 2012 ; Bonte, 2017), sociologie (Zaytseva, 2012 ; Guereville, 2008 ; Jarvin, 2002) certes, mais aussi ethnologie (Meloni, 2003 ; Bordin, 2008 ; Rossignoli, 2013), histoire (Bazin, 2006 ; Delattre, 1999), lettres (Valance, 2012 ; Bi-Nguema : 2010 ; Chaumont, 2011) et information et communication (Houri, 2014 ; Poitras, - inscription -2007).

Des précurseurs proposent pourtant une approche corrélée de l'imaginaire et des représentations de la nuit urbaine, comme J-M Deleuil et son analyse de la nuit de Lyon (Deleuil, 1994), ou encore J. O'Connor, qui, à travers une étude de centres urbains de Grande Bretagne, présente la nuit urbaine comme un espace-temps dont les spécificités socio-culturelles sont à défendre (O'Connor, 1997). À leur suite, L. Gwiazdzinski se fera le chantre incontournable de la géographie sociale de l'urbanité nocturne en France. Il défend ces idées dès 2002 où il montre la nuit sous un… jour nouveau dans sa thèse de doctorat. « *Entre animation et insécurité* », elle est une temporalité vivante à faire connaître et défendre (Gwiazdzinski, 2002). Plus récemment C. Comelli propose une géographie de la nuit de la ville de Bordeaux dans sa thèse de doctorat (Comelli, 2015).

La nuit, au même titre que la rue, est accaparée par le discours sécuritaire des politiques publiques (Mallet, 2014), portant souvent un discours paradoxal croisé entre l'étrange concept du "*vivre ensemble*" et la responsabilisation, comme l'ancien maire de Rennes E. Hervé peut en proposer (Hervé, 2001). La presse montre régulièrement l'engouement paradoxal des élus locaux pour la fête, qui est la cible régulière d'attaques d'une part, mais aussi de mise en avant d'effervescence culturelle d'une autre (Epstein, 2004). La

[2] Nous développons la notion d'ordre social en césure dans une analyse des temporalités nocturnes à destination de la revue *Temporalités*. Cette approche s'inspire fortement des travaux de L. Gwiazdzinski et de S. Mallet sur le plan de l'urbanisme, et de B. Latour et M. Callon sur le plan de la méthode analytique. La notion s'installe dans une analyse de l'inclusion des regroupements d'acteurs de l'ordre social des établissements de nuit à un ordre social englobant dont la facette diurne tend trop souvent à éclipser la facette nocturne. Elle montre les puissantes porosités qui lient l'un et l'autre. L'ordre social nocturne en césure, fortement minoritaire, y est en rupture complète avec le diurne. Il y compose la marge extrême de l'ordre social nocturne.

[3] Les dates ont été actualisées en cours de rédaction, certaines thèses ayant été soutenus depuis la recherche initiale. Certaines sont à soutenir avant notre soutenance voire dépôt de thèse, aussi les dates sont elles précisées dans notre bibliographie (Bibliographie, Ouvrages, Thèses).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

charte nocturne adoptée par la ville de Rennes le 23 mai 2016 va dans ce sens (Annexe 2. Charte nocturne, ville de Rennes, 2016).

Accompagnant l'éclairage, ce sont le bruit et la gêne qui préoccupent, composantes de la dimension sécuritaire urbaine nocturne mise en avant par les politiques publiques. E. Walker, ayant soutenu sa thèse en 2016, propose trois textes allant dans ce sens. Sa recherche doctorale porte sur les troubles sonores sur les villes de Caen et de Rennes, touchant donc notre terrain de manière contigüe, sous une toute autre facette. En premier lieu, il montre l'exposition au bruit et sur cette base soutient l'existence de mobilisations des riverains d'une part et une appropriation de l'espace-temps nocturne par le monde festif d'une autre (Walker, 2015-a). À partir de la question des troubles du bruit, il interroge les dispositifs de contrôle et la régulation politique du monde nocturne sous l'angle des politiques publiques (Walker, 2015-b). Un dernier texte (au format *pdf* sans précisions de date ou de publication) propose une analyse de l'« *institution du jeudi soir : géographie sociale des sorties juvéniles à Caen et Rennes* ». Déjà en 2006, Beauparlant et ses collaborateurs mettaient l'accent sur les exigences de gestion des politiques publiques de la ville de Rennes soulignant des problèmes de nuisance urbaine en centre-ville (Beauparlant, Darris, Lemoine, Léon, 2006). Dans ces études, le bruit est le facteur de trouble dérangeant le monde diurne des dormants, et non les violences physiques. Dans la revue « *Santé publique* », Grange et ses collaborateurs proposent une bibliographie très complète sur la perception et les réactions biophysiques et sociales face au bruit (Grange et *al*., 2010). J. Wangermez propose une approche des rythmes biologiques de l'espèce humaine permettant de mieux cerner la notion de nycthémère (Wangermez, 1984).

En parallèle de la présente thèse, nous avons débuté une confrontation de ces textes à notre ethnographie dans le but d'une analyse des temporalités nocturnes. Cette analyse donnera lieu à un article à destination de la revue « *Temporalités* » et sera mobilisée dans la rédaction d'un ouvrage ethnographique. Nous nous y rangeons derrière l'approche de L. Gwiazdzinski montrant une nuit plurielle de mondes qui se croisent et qui ont tous la même légitimité à l'existence. Il ne revient pas au sociologue ou au géographe de se poser en arbitre et de critiquer les nuisances d'un point de vue ou de l'autre. C'est le rôle de l'acteur politique – non du "*politologue*"[4] - et de son conseiller, l'urbaniste. Dans ce sens, L. Gwiazdzinski

[4] L'"*acteur politique*" est un acteur élu ou nommé disposant d'un mandat politique, de l'échelle associative Loi 1901 à l'échelle nationale. Le terme est mit entre guillemets, car d'usage commun, tout acteur disposant bien de sa propre action politique, dans la *politeïa* de la cité. Cela n'en fait pas pour autant de tout citoyen un acteur politique, et dans ce cadre un non citoyen peut devenir acteur politique dans un cadre associatif, ou même institutionnel, comme les parlements de jeunes par exemple. Le politologue est celui qui construit le discours

propose une tribune au *Monde* soulignant la nécessité d'aménager la nuit urbaine[5], une notion d'aménagement, et donc de conciliation des ordres d'existence, non de normalisation sociale de tout le système nocturne sur le modèle diurne (Gwiazdzinski, 2002). En 2003, L. Gwiazdzinski dirige un ouvrage défendant sous différentes perspectives l'idée que la nuit est un espace-temps mouvant qui ne fait pas que dormir mais qui, comme le centre-ville, mêle de multiples ordres d'existence (2003). Dix ans après, il montre que la nuit urbaine est un espace-temps à habiter, ou faire cohabiter un monde au travail et un monde au repos, incluant le cadre d'un espace-temps destiné biologiquement au sommeil, et un espace-temps privilégié de loisir (2014). Il reprend néanmoins la thèse d'une frontière nocturne, la nuit restant le dernier bastion disposant de son propre cadre de normes à échelle englobante, un ordre social géographiquement généralisé lié à une temporalité biophysique (2005), qu'il reprend dans son article « *Frontières nocturnes* » (2012). Dans un chapitre d'ouvrage publié au cours de la présente recherche, il reprend la thématique, rappelant que la nuit est d'une part une marge temporelle, et d'une autre qu'elle subit les pressions du système diurne, incarné par les politiques publiques (2016).

L'état de l'art aussi montre que les violences nocturnes, elles, sont souvent abordées de manière très périphérique, ou dans une dimension politiste et incluses aux "*violences*" de "*cité*", et non de "*centre-ville*" (Cf. Chap. II, Sect. 1. §. A). Lorsqu'il est fait conjointement mention de "*violences*" et de "*centre-ville*", il s'agit de délinquance et le plus souvent de l'intervention de populations dites de "*cité*" en "*centre-ville*"[6]. La question est alors celle des « *violences et insécurité urbaines* » (Bauer, Soullez, 2010). Hors de ces perspectives nous n'avons trouvé qu'un texte, toujours concernant la ville de Rennes - décidément ! - faisant état du métier de correspondant de nuit et de l'intervention sur les « *problèmes de nuit* » en 1998 (Réti, Dartiguenave, 1998). T. Paquot montre, lui, que pour le jour, la nuit est un espace à conquérir, à canaliser et à nommer depuis le XIXème (Paquot, 2000). Il souligne ainsi la dichotomie entre ces deux ordres d'existence du diurne et du nocturne. Dans son analyse du

---

scientifique sur les différentes dimensions du politique. Un politologue peut disposer d'un mandat et donc aussi être un acteur politique, de même qu'un acteur politique peut revendiquer des travaux de théorie politique.

Cette distinction revient à celle mobilisée dans le champ de la stratégie, où le stratège est celui qui réfléchit et fait exécuter les actions, et le stratégiste est celui qui réfléchit la théorie du champ stratégique.

[5] Si notre terrain est lui aussi urbain, il serait intéressant d'effectuer une analyse de la nuit festive rurale, par le cas des établissements de nuit ruraux.

[6] Sur ce point notre état de l'art considère la sociologie, les sciences politiques et la criminologie. Dresser un état de l'art du droit pénal échappe à notre champ de compétences.

mythe souterrain, D. Roncato compare d'ailleurs l'enfoncement dans les profondeurs à un éloignement du diurne, au même titre qu'on s'enfonce dans la nuit (Roncato, 2001). Nous partons de ce postulat en l'appliquant au nocturne et considérant que la nuit n'est pas mono bloque dans sa substance temporelle vis-à-vis du nycthémère lui-même. Elle connaît une déclinaison de temporalités, un enfoncement vers la nuit puis un retour progressif au diurne. Il y aurait une transition de norme progressive impactant le déclenchement ou non des conflits[7]. E-T. Hall insistait d'ailleurs déjà sur l'impact des temporalités sur le sens des actions :

> « *Les différentes périodes de la journée, par exemple, sont très significatives dans certains contextes. Elles peuvent exprimer la gravité des circonstances aussi bien que le niveau où est censée se placer l'interaction entre deux êtres* » (Hall, 1984 [1959], 19).

Les établissements de nuit sont un espace-temps postérieur du milieu diurne. Ils en sont une part des « *coulisses* », une part de l'avant et de l'après (Goffman, 1991 [1974], 215). Leur raison d'être est leur statut d'espace de loisir et de consommation. La soirée en établissement de nuit se construit dans les marges du jour, les "*after*" et "*before*" montrent qu'il n'est pas aisé de déterminer où débute et finit le processus de la soirée[8].

Une conception réciproque « *antérieur/postérieur* » de ce système sous-entend qu'il s'agisse des deux faces d'une même pièce. Elles sont indissociables. Il n'y a pas de temporalité pleinement extérieure au jour ou à la soirée, les deux sont nécessairement connectées par les incidences qu'elles ont l'une sur l'autre. En ce sens, le cadre de l'ordre social des établissements de nuit est ambivalent. Il calque un nouveau cadre sur le cadre diurne sans le dénier. Il s'agit d'un ordre social nocturne en compromis. S'il n'existe pas de temporalité pleinement extérieure, il existe néanmoins une région nocturne extérieure au jour. Cet ordre social nocturne est totalement déconnecté des normes diurnes. Les acteurs qui en jouent la représentation sont "*déviants*", certains le sont au degré d'être « *défectueux* » (1988-a [1953], 122). Il s'agit ici du monde nocturne en césure. Il constitue une part infime du monde des établissements de nuit, dont il est une marge.

L'ordre social des loisirs nocturnes est cependant temporellement poreux, puisqu'il peut pénétrer le jour, par les "*bars à after*" ou les dancings, au même titre que le travail diurne

---

7 Les thèses de L. Gwiazdzinski ont été reprises au cours de notre recherche pour analyser notre terrain urbain nocturne dans un article à destination de la revue « *Temporalités* ».

8 Les "*before*", aussi appelés "*pré-soirées*" sont le temps de l'avant soirée principale, ayant lieu dans un autre lieu, chez un particulier ou dans un bar. La soirée principale est la sortie centrale de la soirée. Elle peut se tenir en bar de nuit ou en discothèque. Les "*after*" sont une continuation de la soirée dans un autre lieu que la soirée principale. Ils peuvent être tenus chez un particulier ou dans un "*bar à after*". Ces bars sont des bars qui ouvrent peu avant l'horaire de fermeture des discothèques, vers 6h du matin, aux vitres couvertes de manière à entretenir une illusion nocturne jusqu'à midi.

peut pénétrer la nuit. C. Apprill l'illustre par son étude du terrain festif des seniors. Ce dernier approfondit le terrain des loisirs festifs des seniors en proposant une sociologie des *dancings*. Les *dancings* proposent une recomposition diurne d'une ambiance nocturne, à huis clos et dans un jeu de clair-obscur, à destination des seniors (Apprill, 2000). Tout y fait penser à l'établissement de nuit. De la configuration aux codes, ils paraissent une reproduction des sorties nocturnes de jeunesse de la génération qui les fréquente, gravitant autour des codes transgressifs et de jeux de séduction (p. 30), avec sa carrière de maîtrise, incluant des habitués qu'il désigne comme étant des « *piliers* » (p. 32). Plus de dix ans après, il y montre les dimensions de sociabilité de la danse (2012, 484-486) et souligne qu'il s'agit d'un loisir devenu typiquement parisien qui tend à disparaître sur Paris même (pp. 486-488). La soirée est donc un savant mélange de la dimension nocturne et des normes de la fête.

D'un point de vue juridique, ce désintérêt pour le nocturne, rend malaisé la définition les établissements de nuit, ces derniers présentant des configurations très variables. La définition proposée par les dispositions de Police administrative relatives aux établissements recevant du public, destinée à prévenir les risques incendie et de mouvements de foule, n'est pas un indicateur pertinent. Elle est basée sur la taille, la capacité et la configuration des lieux (disposition et capacité de pistes de danse, par exemple). La taille et la capacité ne sont pas un indicateur fiable, certains bars peuvent accueillir 500 personnes et des discothèques sont limitées à 200 clients. La disposition de pistes de danse n'est pas plus fiable, puisque si toutes les discothèques en disposent, celles-ci peuvent être plus limitées en discothèques qu'en bar. Les dispositions relatives aux établissements recevant du public suggèrent déjà qu'elles puissent exister de jour, puisqu'elles incluent les *dancings*.

Les établissements de nuit sont des entreprises privées de loisirs nocturnes accueillant une clientèle pour une prestation récurrente sur des horaires fixes, avec une équipe d'employés rattachée à l'établissement. Il s'agit donc d'entreprises à but lucratif liées au commerce par débit. S'il s'agit d'entreprises, il peut aussi s'agir d'établissements rattachés à un même propriétaire, déléguant l'autorité à un "*chef de bar*", un "*manager*" ou un "*patron*", selon les termes employés par les acteurs. Dans tous les cas les établissements de nuit sont des débits de boisson disposant d'une licence IV (Article L3331-1, code de la consommation)[9].

[9] Article L3331-1, 4° « *La licence de 4ème catégorie dite « grande licence » ou « licence de plein exercice », comporte l'autorisation de vendre pour consommer sur place toutes les boissons dont la consommation à l'intérieur demeure autorisée, y compris celles du quatrième et cinquième groupe* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Certains établissements y adjoignent la contractualisation du droit d'entrée, les clients pouvant alors jouir de la soirée jusqu'à la fermeture moyennant le paiement d'un droit d'accès, manifesté le plus souvent par un simple ticket de caisse, et le respect du règlement intérieur, souvent très succinct et parfois affiché à proximité de l'entrée. Sur la ville de Rennes, c'est le cas des discothèques, mais aussi de certains bars pour des soirées spéciales. À l'inverse, des établissements peuvent pratiquer des tarifs préférentiels à l'entrée, voire la gratuité. En somme, les établissements de nuit sont libres de l'administration de leur droit d'entrée, sous réserve de ne pas pratiquer une discrimination contraire à la loi. En complément, les établissements de nuit peuvent disposer d'un ou plusieurs portiers, dont le rôle est d'interdire l'accès selon les consignes voulues par la direction. Il est donc possible de se voir interdire l'accès au paiement de l'entrée comme à l'entrée gratuite. Les établissements de nuit disposent donc d'une clientèle, d'une pré-clientèle, ayant été acceptée par le portier et n'ayant pas encore payé, et de candidats à l'entrée, s'ordonnant par une file d'attente devant l'agent de sécurité portier. L'agent de sécurité-portier peut aussi intervenir en salle pour expulser, si nécessaire par la force, des contrevenants au règlement. Un agent de sécurité peut être affecté spécialement à cet effet, il s'agira alors d'un agent de sécurité-videur. Il a pour rôle le respect de la loi et du règlement dans l'établissement, mais aussi de permettre à l'établissement de clôturer sa prestation dans les temps règlementaires en raccompagnant la clientèle vers la sortie, ce qui est une disposition du règlement accepté à l'entrée de l'établissement.

Les horaires de nuit varient fonction des municipalités conformément aux règles de police administrative destinées à garantir l'ordre public. Pour le cas de la ville enquêtée, il peut s'agir de bar de jour prolongeant leurs horaires de nuit, ou d'établissement n'ouvrant qu'en horaires nocturnes. Les bars de jour prolongeant leurs horaires en nocturne ou n'ouvrant que la nuit sont assimilés à des bars de nuit. Sur le cas de la ville enquêtée, les bars de jour ont la permission de fermer à 01h00 et les bars de nuit à 03h00. Ce statut intermédiaire de bar de nuit est donc spécifique à la ville de Rennes, il est une particularité de la réglementation municipale. Dans ce cadre, la plupart des bars dits "*de jour*" manifestent leur transition en horaires de nuit par un changement de la grille tarifaire de leurs consommations, les deux prix étant indiqués dans l'établissement, même s'il ne s'agit pas d'une généralité.

Dans une définition étendue, une discothèque sera un débit de boisson dansant ouvrant exclusivement sur les horaires définis comme nocturnes. Le droit ne propose pas d'unicité sur

la définition du nocturne, ce qui complique passablement la démarche de définition[10]. Un bar de nuit sera un débit de boisson n'étant pas nécessairement dansant ouvrant en prolongation ou exclusivement sur les horaires nocturnes et fermant à échéance des horaires définis localement par la charte municipale (03h00). On le voit, la frontière est très poreuse et le statut de bar de nuit rend la situation inextricable. Il n'y a pas de cohérence dans la définition juridique des établissements de nuit, discothèques et bars.

Concrètement, ces entreprises sont reliées par le fait d'être des débits de boisson sous licence IV, présentant une routine de prestations non-événementielles et des prestations événementielles à titre exceptionnel, ouvertes sur les temporalités nocturnes définies par le fait que les autres établissements ne le soient plus, ayant la discrétion sur leurs entrées et proposant une majoration de leurs consommations, le tout en faisant respecter leur règlement par un agent de sécurité se voyant accorder le droit de refus avant contractualisation et d'exclusion après contractualisation.

§ B. Des Loisirs au spectacle festif

Cette recherche de loisir est commune aux établissements de nuit. Au-delà de cette variable les ordres sociaux des établissements de nuit sont très protéiformes. Il existe bien des manières de "*faire la fête*", propres aux situations définies par les établissements, clientèles et instants. Les établissements pourvoient à la construction de leur cadre de loisir de manières très diverses**.** Nous avons émis l'hypothèse que chacun y génèrerait sa propre ambiance. Des établissements y proposeraient une clientèle et une représentation très policées, la bienséance diurne y étant accentuée dans un état d'esprit de "*club*", "*sélect* ", une ambiance "*cosy*". D'autres au contraire, y moqueraient la bienséance diurne et redéfinissent des codes d'étiquette spécifiques.

Maintenir les cadres nécessaires au loisir est le travail des employés. Leur fonction professionnelle première est de maintenir la représentation de ces ordres d'existence par l'activité de la soirée. Leur fonction aux yeux des pouvoirs publics est de faire rentrer l'ordre social de la soirée dans le cadre de la norme juridique. Cette fonction incombe essentiellement aux chefs d'établissements et agents de sécurité. Ces derniers sont la cheville ouvrière de cette fonction en étant les garants de l'application des normes juridiques liées à la sécurité, mais

[10] Le doctorant et ses directeurs ont écrit un article sur la question, évoquant la complexité des définitions du nocturne, à proposer à la revue « *temporalités* » pour le mois de Mai 2018.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

aussi des normes morales. Ils bornent la fête qui se tient dans les établissements de nuit. Ils préservent la sécurité/vie dans ces espaces de détente pour les clients. Ils doivent concilier cadre des loisirs nocturnes en établissements de nuit et cadre juridique pour rendre ces ordres d'existence tolérables et, de fait, tolérés par les pouvoirs publics et les populations diurnes.

Notre recherche construit un regard sociologique du loisir et du spectacle autour de cinq ouvrages fondateurs que nous présenterons tour à tour en les émaillant de références plus contemporaines. J. Dumazedier, dans son ouvrage « *Vers une civilisation du loisir ?* », montre le loisir comme une pratique partagée au degré de pouvoir offrir un nouveau paradigme d'étude des grandes problématiques sociologiques de la politique, du travail et de la famille (Dumazedier, 1962). Il analyse l'attribution temporelle accordée aux loisirs pour montrer une évolution des mœurs, où le loisir transite d'un élément régénérateur de main d'œuvre, synonyme d'oisiveté vers la condition *sine qua non* de l'accomplissement, une nouvelle morale du bonheur. Ne pas savoir se divertir, en 1962, c'est être incomplet. Il faut savoir profiter et vivre de son « *temps libre* ». Vingt ans après, A. Corbin dirige un ouvrage faisant date et confirme cette approche par une histoire contemporaine des loisirs, « *L'avènement des loisirs, 1850-1960* », (Corbin, 1984). J. Viard, dans son analyse des 35h, propose un ouvrage médiatisé militant. Il y montre un achèvement de la consécration du loisir sur le travail, dans un bilan cependant très mitigé dans l'accession au loisir, en postulant qu'une importante tranche de la population est défavorisée dans ses possibilités d'accès, et en soulignant la nécessité de mise en place de politiques publiques (Viard, 2002).

Dans le cadre d'une communication sur un projet touchant les pratiques dites culturelles et de loisir (entrelacs), F. Gire et ses collaborateurs revendiquent de tenter de réhabiliter la dimension culturelle au cœur du loisir en la dépouillant de cette teinte orientée. Ils proposent une approche contemporaine des pratiques de loisirs des français, en offrant une note de lecture analytique des grands ouvrages de sociologie des loisirs faisant acte depuis la fin des années 1970 (Gire et *al*., 2007). Ils rappellent que l'étude des loisirs est souvent centrée sur un ethnocentrisme autour de l'axe du concept du populaire, dans des démarches militantes ou stigmatisantes, voire des démarches militantes et stigmatisantes en rétroaction, paupérisant le paradigme du loisir. Ce constat les porte à proposer une typologie croisée des pratiques de loisirs et des univers culturels dans une approche quantitative sociodémographique. La recherche intéresse notre étude dans le très bref exposé sur les sorties qu'elle propose, précisant les sorties les plus fréquentes (pp. 170-171). Ils montrent que sur le panel interrogé les sorties chez les amis sont les plus répandues, 70%, contre 8% pour

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

les sorties en discothèque. Il est intéressant d'y constater que les catégories pouvant intéresser notre terrain présentent un large éventail, restaurant, café (57%) ; concert variété, pop, rock ou rap (16%) ; théâtre, café-théâtre, cabaret, music-hall (9%) ; discothèque (8%); opéra, concert jazz ou classique contemporain (5%) ; *rave party* (1%). Il est impossible de ne pas noter que les bars en sont absents. Ils sont soit compris comme étant dans les cafés, soit comme étant éventuellement des espaces recevant des prestations théâtre ou concert.

Dans les dossiers du CRISP, M. Guérin propose un panorama de « *Pratiques et consommation culturelles en Communauté française* » en Belgique (Guérin, 2009). Parmi six catégories résumant l'ensemble des sorties de loisir il regroupe les soirées en établissements de nuit dans les « *sorties divertissement* ». « *Ces sorties groupent celles du soir pour aller au restaurant, au café ou dans un bar, les sorties en discothèque ou le karaoké. Elles concernent également la participation aux fêtes populaires et carnavals* » (pp. 24-25). Il s'agit cette fois non des sorties déclarées comme étant les plus fréquentes par les enquêtés, mais des sorties dans leur ensemble. Cette étude propose donc de tous autres chiffres (encadré).

Fréquentations des débits de boissons et discothèques

La fréquentation des bars et cafés concerne 66 % de la population de référence. Elle progresse de 16 % par rapport aux résultats de 1985. Comme en 85 également, ce public est plutôt masculin (70 %) avec une forte représentation de jeunes (79 % de 16-34) majoritairement d'un niveau d'éducation supérieur. C'est une activité qui caractérise plutôt les grands centres urbains. Cette pratique est marquée par la régularité puisque un client sur trois s'y rend au moins une fois par semaine et deux clients sur trois s'y rendent une ou plusieurs fois par mois.

Sortir dans une discothèque est une activité partagée par 32 % des francophones, soit 3 % de plus qu'en 1985. Plutôt pratiquée par les hommes (35 %) majoritairement de la tranche d'âge 16-24 (68 %), cette activité décroit avec l'âge : 48 % pour les 25-34 et 37 % des 37-44 ans. On y croise principalement des personnes d'un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur (72 %) et de catégorie sociale supérieure (75 %).

Guérin, M. « Pratiques et consommation culturelles en Communauté française », p. 25.

Nous partageons ces constats sur le terrain français de la ville de Rennes enquêtée, hormis un chiffre qui doit être lié à une erreur accidentelle en raison de son incohérence : « *plutôt pratiquée par les hommes (35%)* ».

De fait, une part importante des travaux sur la fête nocturne gravite autour de la jeunesse. La jeunesse est pourtant une notion protéiforme qu'il est bien mal aisé de définir. G. Mauger, montrant que la jeunesse fait l'objet de catégorisations très variables, propose la définition d'un âge lié à un état (Mauger, 1995). C'est cette définition relative de la jeunesse que nous mobiliserons, et non une catégorie. La jeunesse est ici ce que les acteurs désignent comme tel.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les recherches concernant les sorties des jeunes sont souvent liées à la psychologie et à la santé publique et/ou à l'addictologie et aux manières de consommer des produits addictifs. À titre d'exemple, P. Gutton propose une approche psychanalytique de la fête et du spectacle chez et basée sur l'adolescent. (Gutton, 2005-b). B. Masse, propose une analyse des « *"manière de boire" dans les grandes écoles"* » (Masse, 2002), et dans leur essai ethnographique M. Feyssinet-Domijon et A-C. Wagner analysent en détail les manières de boire des étudiants, mais aussi le couplage et le rapport avec d'autres substances psychoactives (Feyssinet-Domijon, Wagner, 2003).

Dans le prolongement de sa recherche doctorale (Jarvin, 2002), M. Jarvin propose un ouvrage sur la socialisation entre pairs chez les jeunes dans le monde nocturne dans une étude comparée entre Paris et Stockholm, où elle montre la forte lacune des recherches sur cette problématique (Jarvin, 2007). Durant la même année, P. Chatterton et P. Hollands proposent une étude de l'évolution réciproque de la manière de vivre la nuit des jeunes et de l'évolution urbaine et des établissements en Grande Bretagne des années 1980 aux années 2000 (Chatterton, Hollands, 2002). Plus récemment, C. Moreau rappelle le penchant de la recherche française pour la dimension biomédicale et addictologique de la recherche sur les consommations d'alcool et substances psychoactives, pour ensuite chercher les causes sociologiques des évolutions de consommation massives d'alcool et de psychotropes chez les jeunes (Moreau, 2010). Y. Le Hénaff montre aussi l'abondance des travaux sur les jeunes et l'alcool et la circonscription de la définition de la jeunesse, objet privilégié de stigmatisation des politiques publiques et des médias (Le Hénaff, 2016). Il prend cependant cet objet sous l'angle nouveau de l'autogestion corporelle des états alcoolisés par le cas des étudiants.

La notion de loisir va de pair avec la notion de spectacle. G. Debord en propose une approche originale dans son ouvrage référence « *La société du spectacle* » (Debord, 1967). Il s'agit d'une approche marxiste très fouillée où le concept de spectacle est posé comme un paradigme. Il serait un cadre de perception, de traitement, de restitution et de commercialisation du réel. En amoindrissant la notion marxiste de clivage des classes mais en conservant la notion de régénération des forces, cet ouvrage est essentiel pour entendre le spectacle de la soirée comme une forme d'« *opium* » (*Idem*). Il existe bien des établissements de nuit à destination de toutes les classes sociales, et non seulement des classes populaires. Certains établissements présentent aussi une mixité sociale toute relative, comme sur le terrain de la ville enquêtée. Faire la fête ne semble pas aller avec un réel brassage, mais bien avec des formes d'entre-soi.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

En suivant le déploiement de la thèse de l'auteur, la soirée manifeste parfaitement son paradigme du spectacle comme cœur de l'irréalisme de la société réelle. Selon lui, il est impossible d'opposer spectacle et société réelle, puisque le spectacle est une modalité de cadrage. La soirée est une représentation réelle et bien en cours, mais elle se groupe autour d'une marchandisation, de l'alcool voire même d'un droit d'accès, et dans un espace où il est spécifiquement possible d'en voir la représentation. La soirée devient spectacle par un consensus général. Le système de normes de la représentation, son cadre normatif, et l'environnement, son cadre physique, font le spectacle. La soirée est ici un spectacle vivant participatif que chacun construit de sa présence. Celui qui quitte ce consensus est déviant au regard de la soirée. Dans ce cadre, les conflits pourraient être constitutifs du spectacle même de la soirée.

Sur cette base de réflexion sur le loisir et le spectacle, il semble pertinent de considérer le déploiement de la fête proposé par A. Villadary dans son ouvrage, « *Fête et vie quotidienne* » (Villadary, 1968). Selon elle, les fêtes sont un moyen d'expression communautaire se construisant en dialectique avec la vie quotidienne. Les deux seraient deux pôles opposés qui construiraient le quotidien sans se rencontrer. Cette approche peut être couplée à un ouvrage fondateur de la sociologie des religions, « *L'homme et le sacré* » de R. Caillois, où ce dernier propose un parallèle entre guerre et fête (Caillois, 1950). O. Douville le mobilise d'ailleurs comme point de départ théorique pour proposer une définition anthropologique de la fête (Douville, 2005). La guerre serait aux sociétés modernes ce que la fête est aux sociétés primitives, un instant de rupture et de redistribution. Si l'ouvrage doit bien être restitué dans son époque, il n'en reste pas moins que le constat nous intéresse dans le lien autour de la notion de désordre et de facteur réorganisateur de la fête et de la guerre qui tendent à se confondre.

Nous avons proposé l'hypothèse que le conflit physique interpersonnel de la bagarre et de la rixe comme un élément réorganisateur d'une part, et mis en scène de manière spectaculaire de l'autre.

Ces interactions conflictuelles sont des rites tenant une place particulière dans les rites festifs nocturnes. Ce lien entre rites religieux et rites profanes est possible par l'entremise du travail de C. Rivière posant une histoire de la sociologie du rite et le développement du rite comme une séquence temporelle d'action codifiée (Rivière, 1995).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Nous partageons le point de vue d'A. Villardy tout en y ajoutant un bémol lié à l'évolution sociétale. La fête et le loisir ont connu de profondes mutations depuis. P. Périer montre l'évolution des vacances d'une période de rupture à une période empiétant progressivement sur le quotidien, vacances elles-mêmes pénétrées par le quotidien, et ce avant même la généralisation des Smartphones et des réseaux sociaux (Périer, 2000). Il montre que d''une part les périodes de vacances et de loisir ont perdu l'unicité de leurs rythmes. Logiquement l'amplitude où des gens sont en vacance ou au repos est beaucoup plus large, générant des chevauchements faisant pénétrer le loisir dans le quotidien. L'amplitude réelle du loisir comprend aussi une porosité dans l'imaginaire précédent et suivant les vacances, par la préparation et les souvenirs. Nous postulons que la capture d'image et les moyens de production de traces fournies par les nouvelles technologies du numérique et de l'internet accroissent fortement le développement des projections de l'instant sur l'imaginaire dans le temps de préparation, puis dans le souvenir déjà misent en avant par P. Périer.

S'il s'agit d'approches abordant les deux objets différents de la fête et des vacances, la question de la porosité du loisir sur le quotidien mérite d'être posée, surtout considérant les travaux de G. Debord sur le concept de spectacle et de J. Viard sur la société des 35h (Viard, 2002). En nous basant sur les travaux de P. Périer nous proposons de suivre la notion d'interpénétration sur la dimension de la fête. La soirée en établissement de nuit a alors la spécificité de ne pouvoir se dérouler que dans la fenêtre temporelle nocturne, ce qui permet encore une rupture temporelle avec le quotidien (hormis les cas spécifiques montrés plus avant du dancing et du "*bar à after*"). Elle n'est cependant pas épargnée par la préparation et les traces, au contraire valorisées par les institutions, tentant de développer leur communication par les réseaux sociaux, et laissant des entreprises et associations sillonner les soirées pour recueillir des traces, comme les photographes du site « *Soon night* »[11]. Des clubs très sélects de renommée mondiale comme le "*Berghain*", à Berlin, interdisent cependant la prise de photo, y compris par les clients, pour entretenir une aura de rupture[12]. Il s'agit cependant aujourd'hui d'une politique d'exception liée à un espace d'exception.

---

11 Adresse du site soonnight : http://www.soonnight.com/paris/q/rennes/rennes,0,0.html

12 Libération. Fr, 2017
http://an-2000.blogs.liberation.fr/2017/09/04/le-berghain-et-ces-espaces-sans-photos/
Inrocks, 2014
https://www.lesinrocks.com/2014/12/12/actualite/le-berghain-dix-ans-dexces-dans-le-noir-11540939/
Traxmag
traxmag.com/article/25844-comment-le-cerbere-du-berghain-choisit-qui-rentre

D. Crozat et S. Fournier vont dans ce sens en proposant de dépasser la dichotomie fête/quotidien pour revenir à la notion relative de l'événement et de l'ordinaire (Crozat, Fournier, 2005). Ils suggèrent l'évolution des fêtes comme glissant vers le loisir, vers une dimension marchandisée et standardisée, allant de pair avec une banalisation des lieux, qui ne sont plus que des réceptacles. Le rituel et la notion enchantée sont toujours présents mais gérées par les politiques publiques et/ou des professionnels de la fête. Les fêtes deviennent un espace d'expression des corps permis par le cadre davantage que la jouissance d'un cadre lui-même. La présence de l'enquêteur sur le terrain de 2008 à 2018 va entièrement dans ce sens. Durant ce laps de temps de nombreux établissements ont été réaménagés. Ces derniers ont été uniformisés, et l'architecture même du mobilier et de l'immobilier y a littéralement été lissée, par un mobilier aux lignes épurées et un sol et des murs recouverts de béton ciré ou peint. Par un effet de mode les aspérités y ont été gommées, les sièges retirés, pour en faire des salles réceptacles où le décor importe peu. Certains chefs d'établissements interrogés évoquent les normes de sécurité ou l'aspect pratique pour le ménage. Nos observations ont cependant montré que sur la ville enquêtée le cas ne se vérifie que pour les discothèques et les bars de plus grosses capacités. Les petits établissements semblent au contraire tenter de développer une dimension "*de caractère*", une tendance s'affirmant fortement sur les deux dernières années de la recherche. Il ne semble ici pas y avoir de distinction de type de prestation, bar de nuit ou discothèque, mais de capacité liée à l'espace disponible.

Les temporalités festives tendent à s'interpénétrer par les traces et les imaginaires, même si le cœur du rite festif se déploie toujours durant une représentation festive. P. Chaudoir, S. Ostrowetsky posent l'appropriation de l'espace urbain par la dimension festive, et inversement, ils proposent de lier la notion de fête et d'équipements publics (Chaudoir, Ostrowetsky, 1996). C. Ghorra-Gobin souligne la valeur festive de l'espace public en lui conceptualisant un « *capital social* » (Ghorra-Gobin, 2001). Une démarche approfondie par G. Di Méo dans son recueil de texte « *La géographie en fêtes* », qui restitue la fête comme un objet géographique, car dessinant l'espace urbain en interdépendance avec ce dernier (Di Méo, 2001). Il y affirme le caractère cathartique de la fête urbaine. Pour lui, la fête « *est un élément de régulation urbaine, où la ville se soulage ainsi de l'écrasant fardeau du mensonge qu'elle profère quant à sa vraie nature. Grâce à cette précaution elle évite de sombrer dans la confusion ou dans la violence dans un conflit permanent* ». Il analyse le renouvèlement des fêtes et festivals (Di Méo, 2005) qui sont des espaces éphémères de promotion d'un lien et d'une proximité sociale idéalisée selon I. Garat (Garat, 2005). A. Gagnebien et D. Boullier,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

eux, creusent la dimension sécuritaire de la gestion publique des foules en événements festifs urbains en proposant un essai d'étude sur « *Les foules dans les événementiels urbains* », porté par le laboratoire LAS de l'université Rennes 2 et se basant sur le terrain observé de trois situations, les transmusicales de Rennes, un match FC Nantes / Olympique de Marseille et une manifestation syndicale nationale (Gagnebien, 2011). Ils mettent en avant le caractère inattendu et incertain de l'événement qui lui confère sa valeur pour son public.

La fête urbaine peut alors être entendue comme spontanée, organisée par les acteurs eux-mêmes, canalisée par les "*pouvoirs publics*", ou même générée par eux. M. Gravari-Barbas montre l'investissement contemporain des municipalités dans les politiques événementielles festives, qui permettent de réhabiliter des espaces et de les valoriser sur le long terme (Gravari-Barbas, 2009). Récemment dans les dossiers du CRISP, F. Collard et ses collaborateurs proposent un inventaire détaillé du fonctionnement des festivals en Belgique nous renseignant en détail sur l'engagement des "*pouvoirs publics*" dans la gestion festive événementielle (Collard et *al*., 2014). M-A. Barbier-Le Déroff montre que les fêtes et festivals sont un retraitement de la fête, comme peuvent l'illustrer les *fet-noz* et *fest-diez* en Bretagne (Barbier-Le Déroff, 2012). L'événement urbain a donc le vent en poupe et les "*pouvoirs publics*" cherchent à le canaliser, comme le cas très médiatique de la problématique des "*free-party*" peut l'illustrer. La fête spontanée propose une littérature abondante autour du "*phénomène techno*" et des "*free-party*". Les publications sont centrées sur le début-milieu des années 2000 et tournent souvent autour de l'addictologie et de la santé publique. L. Tessier analyse les facteurs d'émergence des « *free party* » et « *rave* » en montrant pourquoi elles n'atteignent le stade de phénomène de société que dans la sphère britanico-française (Tessier, 2003). Les démarches socio-anthropologiques présentent les « *fêtes techno* » sous l'angle d'un rituel spécifique (Piesen, 2005). Elles seraient l'occasion de ne faire qu'un dans une sorte de transe collective par la musique (Petiau, 2004). J-C. Sevin analyse d'ailleurs la place de l'expression corporelle sur le « *dance floor* » dans l'appréciation de la qualité d'une telle fête (Sevin, 2004). Il s'agit donc d'une transition d'un système de normes à un autre, une libération de l'ordre social diurne pour un attachement à un ordre social festif nocturne.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ C. Un archipel dans la ville

Le recueil de données a lieu sur le terrain des établissements de nuit du centre-ville de Rennes[13]. Tous les terrains sont groupés sur quelques centaines de mètres. Les conflits observés se déroulent dans les établissements mais aussi sur leurs abords. Nous allons dresser un état de l'art des recherches concernant la nuit urbaine, les notions de frontières et d'insularité pour montrer que l'établissement de nuit est une île dans la ville afin de préciser leur inclusion dans leur environnement urbain. Les loisirs nocturnes, coulisses du jour, la fête, coulisse de l'ordinaire sont des espaces postérieurs à protéger. « *En général, la région postérieure est évidemment le lieu où l'acteur peut avoir l'assurance qu'aucun membre du public ne fera intrusion* » (Goffman, 1973-a [1959], 111). Aussi, le problème du contrôle d'accès aux coulisses se retrouve-t-il dans toute organisation (p. 118). C'est d'ailleurs la proposition de définition du concept d'« *organisation sociale* » au sens d'E. Goffman, comme étant un « *lieu entouré de barrières s'opposant en permanence à la perception* » (p. 225), qui nous poussera à développer le concept d'insularité à la suite. Bien que conceptualisées en creux, les « *délimitations* » et « *clôtures* » des situations et des éléments situés sont un point récurrent de la sociologie d'E. Goffman (2013 [1963], 130-131) :

> « *Qu'un individu soit autorisé à entrer dans une région, comme une pièce, ou qu'il en soit exclu, on exigera souvent de lui qu'il prête attention à la frontière physique alentour, quand il y en a une. Bien entendu, en théorie, il est possible que des frontières comme des murs épais isolent physiquement une région de toute communication extérieure. Presque toujours, cependant, quelque forme de communication reste possible à travers ces frontières, des portes par exemple, ou qui conduisent les personnes, dans la région et hors d'elle, à agir comme si la barrière entravait la communication beaucoup plus qu'elle ne le fait. Les murs remplissent leur office en partie parce qu'ils sont honorés et reconnus socialement comme des barrières de communication, donnant la possibilité aux membres de la communauté qui se conduisent de façon appropriée d'une "clôture conventionnelle de la situation", en l'absence de clôture physique effective* » (p. 129).

B. Latour propose qu'outre les murs la ville existe à travers le « *plasma* » des interactions en attente de composition/décomposition, la rendant insaisissable. Sous cette dimension, le centre-ville pourrait sembler un point névralgique par la densité des probabilités de rencontres et de traces qu'il propose (Latour, 2007-b). J-Y. Authier a montré que les centres-villes français ne sont ni moribonds, ni un « *village dans la ville* ». Ils sont des espaces où le réseau tissé par les riverains est dense, mais où les manières de vivre l'habitat

[13] Hormis 3 nuits annexes dans une discothèque de bord de mer et une quinzaine de soirées et concerts dans une salle étudiante dans un quartier excentré.

sont hautement différenciées sur une même temporalité. Ils ne sont ni le fief d'une catégorie sociale, ni l'espace d'une activité unique. Les populations des centres-villes ne sont pas des espaces homogènes dans leurs populations d'habitat et d'usage (Authier, 2008). S. Tissot étaie l'idée qu'hors des « *beaux quartiers* » les centres-villes ont longtemps été associés à des ghettos et que les années 1980 ont vu un « *retour à la ville* » progressif de populations plus aisées. Le centre-ville deviendrait alors un espace de confrontation des modes de vie (Tissot, 2015).

Ces approches posent la question du développement d'espaces insulaires dans le centre-ville. G. Capron et ses collaborateurs étudient la fermeture des nouvelles entités urbaines par l'exemple des quartiers sécurisés. Les nouveaux-venus chercheraient, dans la mesure du possible, à s'approprier un espace en le colonisant et le fermant littéralement (Capron, 2006). C. Bidou-Zachariasen et A. Giglia enfoncent le coin en suggérant une évolution mondiale de la ville vers un remembrement interne et une séparation d'avec le tissu urbain, les désignant comme « *insulaires* ». « *L'adjectif "insulaire" désigne la déconnexion des nouveaux morceaux de ville avec le reste du tissu urbain et leur propension à construire de l'"entre-soi"* » (Bidou Zachariasen, Giglia, 2012, 10). La structure insulaire urbaine serait manifestée par la présence d'artefacts sécuritaires à cet effet, comme c'est le cas de quartiers rénovés de Belfast (Ballif, 2012). À la lecture de ces auteurs, les nouveaux quartiers sécurisés sembleraient être une sorte de coquille permettant de générer des ordres sociaux venant appliquer des cadres spécifiques, comme c'est aussi le cas des nouveaux quartiers sécurisés de Mexico (Duhau, Giglia, 2012).

Cette idée d'évolution du tissu urbain ne nous concerne pas directement mais souligne la dimension insulaire de structures urbaines, qui, elle, semble nous concerner pleinement. Nous postulons qu'au même titre que ces quartiers sécurisés, les établissements enquêtés présentent une forme d'insularité urbaine. Ils s'isolent en plaçant un agent de sécurité disposant d'une liberté de refus drastique devant leur unique entrée et ont une propension à créer de l'entre-soi[14]. Le portier fait alors office de "*gate keeper*" vers l'ordre social de

[14] Nous avons observé que de rares bars de jour fermant à une heure (au nombre de cinq), disposent d'un agent de sécurité. Celui-ci dispose cependant de consignes très larges, il n'est là que pour gérer les conflits, non filtrer l'entrée. Les écriteaux "*tenue correcte exigée*" et "*la direction se réserve le droit de refus*" semblent réservés aux établissements de nuit. Dans la désignation la démonstration d'isolement complet semble être une variable des clubs. Les clubs masquent ou teignant leurs fenêtres et sont les seules structures de jour disposant d'une telle insularité, comme les clubs à streap-tease ou les clubs de sociabilité par exemple. La notion de club souligne une exclusivité renforcée par l'insularité.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'établissement de nuit[15]. Cette insularité modalise la soirée et les conflits par l'appréhension de l'exclusion ou du refus d'une part, et en génère par le rejet.

P. Gutton propose d'amener l'insularité à échelle individuelle, dans le sentiment de rejet et d'isolement, se basant sur la période de l'adolescence (Gutton, 2005-a). À l'extrême opposé macrologique, S. Gombaud, dans sa thèse de doctorat en Géographie soutenue à l'île de la Réunion, montre une relativité de la notion d'insularité, dans son étude des Iles et espaces archipélagiques (Gombaud, 2007). Ces deux approches posent deux éléments intéressant notre problématique. D'une part la notion d'insularité ne souffre pas d'échelle, d'autre part, elle présente un degré d'ouverture et de fermeture relatif. Dans sa thèse de doctorat en Géographie, S. Didier étudie l'insularité de la ville Disney, à Anaheim, ses degrés d'ouverture et de fermeture, ses systèmes d'isolement et de communication (Didier, 2001). Dans le même processus, P. Nédelec montre comment l'"*enclave du Strip*" façonne la ville de Vegas (Nédélec, 2012). Ces deux études rappellent que non seulement il y a bien relativité de l'insularité, mais qu'il existe un lien d'influence réciproque entre l'espace insulaire et son environnement.

La situation physique spécifique des établissements de nuit porte à s'intéresser à l'institution en tant que lieu fermé tel que proposée par E. Goffman. Cette notion permet de développer la dimension de la territorialité, essentielle à la problématique des conflits, tant à échelle de l'établissement et de ses entrées et sorties que dans l'ensemble des situations liées à la défense d'un droit sur un espace ou un groupe. L'insularité propose une arborescence conceptuelle autour des degrés d'ouverture et de fermeture[16]. La circonscription y permet la mise en situation d'isolement complet ou relatif. Un espace insulaire peut couper ses entrées et sorties à un individu, un regroupement, ou à tous ceux n'appartenant pas à un regroupement. Nous parlerons d'une discrimination *prosopophobe* dans le cas du rejet d'une personne, d'une discrimination *oligophobe* pour le rejet d'un petit groupe, d'une discrimination *holophobe* dans le cas de l'exclusion d'un regroupement spécifique, et d'une discrimination *xénophobe* lorsqu'elle s'applique à tous ceux qui n'appartiennent pas à un regroupement. Enfin, nous

[15] Ce rapprochement faisait initialement l'objet d'un chapitre complet, sur les fonctions du portier et la gestion de la porte en elle-même, autour du refus et de la mise en condition. L'affinement progressif de la problématique nous a poussés à faire des choix difficiles. Parmi ceux-ci figure le retrait de ce chapitre, qui sera central à notre ouvrage ethnographique sur le groupe professionnel des agents de sécurité en établissements de nuit.

[16] Ce schéma suit la volonté d'E. Goffman d'analyser ce qu'il se passe dans les limites d'un bâtiment, tel que développé dans *La présentation de soi* (p. 9). Il est ici mobilisé au minimum nécessaire à aborder la problématique des interactions conflictuelles mais sera développé dans un article à destination de la revue *Dedans-dehors*.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

parlerons d'une discrimination *Sylophobe* dans l'exclusion de ce qui est avec l'élément rejeté. Ces termes sont dérigés des racines issues du grec ancien ; "*prosopon*", la personne, "*oligos*", la quantité infime, "*holos*", ce qui est entier, regroupé, "*xénos*", ce qui est étranger et enfin "*sylos*", ce qui est avec.

L'espace insulaire est marqué par une frontière, a des points d'ouverture et de fermeture et est à la fois physique et symbolique. Par l'exemple du « *quartier européen* » de Bruxelles, S. Laurens et ses collaborateurs montrent d'ailleurs que la clôture du quartier est à la fois matérielle et symbolique (Laurens et *al*., 2012). La question qui se pose alors est celle des frontières. M. Foucher est un des précurseurs de la géographie sociale de la frontière (Paquot, 2012). Un état de l'art semble montrer que la notion de frontière est essentiellement axée autour du principe de transgression (Bennafla, Peraldi, 2008). Blanchard et ses collaborateurs postulent que les définitions des frontières se sont multipliées ces trois dernières décennies avec une recherche de contrôle et de jugulation des flux générant un durcissement de la transgression et une externalisation des frontières les rendant omniprésentes entre les États (Blanchard et *al*., 2010). Comme le montre le recueil de textes dirigé par D. Fassin les frontières sont matérielles, mais elles sont aussi des frontières sociales évolutives (Fassin, 2010). Gastaut et ses collaborateurs proposent alors de renverser le paradigme pour mieux lier ces deux notions et incitent à penser la frontière par la traversée, démarche qui semble pertinente à la présente recherche (Gastaut et *al*., 2013).

A la suite de ces chercheurs, nous considérons que toute situation s'implémente dans un système de frontières générant un système d'insularités physiques et symboliques. L'insularité physique, ou insularité spatiale, se manifeste par une délimitation permettant d'en interdire ou limiter physiquement l'accès. Dans le cas d'un établissement de nuit il s'agira de l'immeuble de ce dernier. Elle est l'établissement "*dans ses murs*". Dans cette dimension le portier est un élément physique de la membrane de l'établissement. Durant les heures de prestation c'est lui qui ferme et ouvre l'accès. L'insularité symbolique se manifeste par une délimitation permettant d'en interdire ou limiter symboliquement l'accès autour d'une dimension foncière et d'une dimension culturelle. L'insularité foncière appose des limites sous l'angle du droit d'accès et l'insularité culturelle désigne la nécessité de disposer des cadres symboliques pour pouvoir signifier un espace. L'insularité naît d'une situation géographique/urbaine et/ou d'une situation sociale/juridique. La situation d'insularité peut basculer du jour au lendemain, voire à la minute. Une prise de décision de consignes drastiques par la direction à destination des portiers peut totalement moduler l'accès et donc

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'insularité physique, tout comme une explication des cadres peut rompre une insularité symbolique.

Il existe des facteurs modalisateurs d'insularité fixes et des facteurs mobiles. Les facteurs fixes sont définis par avance à une distance temporelle plus ou moins importante mais ne peuvent être annulés. Lorsqu'ils sont extrinsèques ils ne sont pas modulables par l'équipe. Sur le plan physique ils sont déterminés par l'accessibilité immobilière du lieu sur une temporalité. Les établissements de nuit sont impactés par les flux, indépendamment du filtre du portier la présence d'une foule par exemple en rend l'accès plus laborieux. Sur le plan symbolique ils sont imposés par une instance supérieure dont l'équipe reconnaît ou doit reconnaître l'autorité. Il peut s'agir du propriétaire s'il n'est pas un membre du *staff* mais un investisseur, de la mairie ou de la préfecture. Lorsqu'ils sont intrinsèques ils sont modulés par la hiérarchie de l'établissement. Il peut s'agir de l'exigence de disposition d'un titre d'accès. Celui-ci peut être prolongé ou sporadique, il peut être d'obtention préalable ou concomitante. Sur notre terrain ces titres d'accès sont courants pour les soirées étudiantes ou les soirées organisées par des collectifs, comme des soirées électro. Dans les deux cas, l'entrée est payée en prévente et manifestées par le fait de disposer de bracelets de couleur. Le paiement est alors antérieur au fait de se présenter devant le portier, il est donc difficile à l'établissement d'appliquer une politique de refus liée à l'état, permettant aux clients de se présenter dans un état d'ébriété plus avancé.

Les facteurs mobiles permettent aux tenants de l'espace insulaire d'ouvrir ou fermer les entrées à volonté de manière évolutive. Sur le plan physique ils se manifestent par la mise en place d'un filtre contrôlable et modulable à mesure de la représentation. C'est ainsi que, sur certaines grandes discothèques, il est possible de fermer physiquement les portes de certaines salles, ou qu'un videur exerce un rôle de portier à l'intérieur même d'un établissement pour restreindre l'accès d'un endroit spécifique, comme une espace *VIP*, ou une salle devenant un espace privilégié pendant une représentation, comme la venue de *streap-teasers*, ou encore une soirée privée. Sur le plan symbolique, ils se manifestent par l'édiction d'un cadre de normes temporaires. Dans le cas des établissements de nuit, ce cadre peut être propre à la soirée comme une entrée gratuite pour les filles, ou une soirée de gala avec tenue très correcte exigée (costume pour les hommes, robe pour les femmes). Ce système symbolique peut aussi être manifesté physiquement par un système de tickets d'accès préférentiels, permettant d'accéder à des espaces sur des horaires déterminés, comme c'est le cas de tickets VIP en festival, par exemple, qui donneront accès à un espace "*back stage*" toujours ouvert après la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

fermeture des concerts, mais que les organisateurs pourront distribuer si et quand ils le souhaitent et que les agents pourront récupérer ou rendre sur consignes.

Une pensée de la frontière et une pensée des seuils et passages sont donc complémentaires. Cette réflexion sur le passage débute, au moins, dès 1909 avec A. Van Gennep et son anthropologie des rites de passage (Van Gennep, 1981). En 2000, M. De la soudière propose de développer ce « *paradigme passage* » en questionnant plus avant la dialectique entre seuil matériel et seuil symbolique (De la soudière, 2000), année où P. Bonnin propose une analyse des « *Dispositifs et rituels du seuil* » (Bonnin, 2000). Durant la réalisation de la présente recherche, P. Dibie propose sa médiatique « *Ethnologie de la porte* » (Dibie, 2016). Les établissements de nuit seraient des espaces insulaires à seuil unique pour les usagers. Le rituel du seuil nous plonge dans les abords de l'établissement. La zone des abords de l'établissement est la zone postérieure de la représentation de la soirée. Elle n'est pas le cœur de la prestation mais y est connectée. Ces abords en eux-mêmes proposent leurs propres représentations tout au long de la soirée. L'une d'entre elle est celle du rituel de l'entrée, dont le portier est le pivot. Le portier est un professionnel du « *rituel d'accès* » à cet ailleurs (Goffman, 1973-b, 83-88). Nous postulons que cette zone des abords est animée par cinq types d'acteurs, les portiers, les acteurs en attente d'entrer, les clients sortis fumer, les curieux hésitants et les passants.

La file d'attente est une conséquence d'une très forte insularité, les postulants n'accèdent à la prestation qu'au compte-gouttes. L'espace d'attente collective se dessine en file plus ou moins disciplinée (p. 51). L'insularité ne peut être analysée sans la prendre en compte. Pour ce faire, il est possible de s'appuyer sur M. Jolé, proposant une présentation d'une étude collective de l'ordre public par une analyse microsociologique des files d'attente à Manchester et à Paris (Jolé, 1992). Hors de toute dimension symbolique, K. Tewf k propose lui une thèse de doctorat en mathématiques, sur la « *Stabilité de modèles de f les d'attente* » (Tewfik, 2007). M. Townsley et R. Grimshaw, de la « *Criminology and Criminal Justice school* », de la « *Griffith University* » (Australie) ont, eux, mené une recherche sur le fait de faire la queue et sur les variables situationnelles des agressions dans l'étape précédent l'entrée dans l'enceinte des établissements de nuit (*precinct*) (Townsley, Grimshaw, 2013). Cette recherche se fonde sur deux systèmes d'interrogations. Si le sujet est des plus intéressants, la méthodologie de l'étude nous contraint malheureusement à l'écarter. En effet, pour la mener à bien ce sont quatorze étudiants en licence qui ont été engagés et entraînés afin de faire les observations (11 filles et 3 garçons), répartis en six paires (et probablement deux

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

remplaçants). Il est précisé qu'ils n'ont le droit de ne porter aucun équipement pour enregistrer ou noter. Certains ont cependant parfois utilisé leur téléphone pour prendre des notes ou enregistrer quelques éléments. Nous sommes en droit de nous interroger sur le fait qu'il soit envisageable de faire une observation qualitative comme quantitative sans prise de notes. Chaque visite a été d'une durée de 2h, sur quatre tranches horaires (22:00 – 00:00 ; 00:00 – 02:00 ; 02:00 – 04:00 ; 04:00 – 06:00). Au total ce sont 96 heures d'observations qui ont été réalisées. Chaque site a été visité quatre fois, le vendredi et le samedi, sur une période de quatre semaines. Au final chaque tranche horaire n'a donc été enquêtée qu'une fois sur chacun des sites. La somme de ces tranches horaires équivaut au volume horaire d'une seule soirée, donc chaque établissement n'a été enquêté que l'équivalent d'une seule soirée. Les données sont donc celles de l'équivalent de 12 soirées qui auraient été observées par 14 étudiants de licence. Cela fait certes beaucoup de recoupements, mais très peu de profondeur. Hors de ces recherches, la file d'attente semble peu étudiée directement. Elle est pourtant une occasion sociale des plus riches.

Les candidats y ont une position d'ayant droit à leur place dans le processus les menant à l'accès (Goffman, 1973-b, 49). Certains clients privilégiés par le portier en raison de rapports privilégiés avec lui ou de consignes de la direction ou encore de membres de l'équipe du staff peuvent passer outre. C'est parfois l'occasion de remarques émanant des clients faisant la queue. Un portier expérimenté sait cependant mettre en scène ce privilège avec une certaine assurance interdisant toute remarque, car prenant cette situation sous son autorité. Globalement les candidats à l'entrée préfèrent éviter de faire des remontrances sur les choix du portier avant de passer à leur tour devant son jugement pour l'entrée, et prennent sur eux leur frustration, la manifestant par des regards, des soliloques ou des phrases échangées à voix basse. Il est aussi régulier que des clients tentent de "*doubler dans la file*" en rejoignant quelqu'un, ayant déjà acquis une qualité d'ayant droit plus avant. Cette situation peut être perçue comme une violation de droit acquis légitimement par l'attente et engendrer le conflit.

La présence visible et le champ de vision estimé du portier y modalisent l'attitude des autres acteurs. Elle génère le plus souvent une bienséance de circonstance, parfois même caricaturale. Par crainte de perdre son statut de futur entrant, chaque groupe y police au maximum sa représentation. Les groupes s'isolent de plus en plus, distant les uns des autres, à mesure qu'ils s'approchent du portier, cherchant à éviter la "*contamination*" d'un groupe qui serait refusé. Il arrive parfois même qu'un groupe renie un de ses propres membres afin de maximiser les chances de pouvoir entrer. Les clients potentiels de la file d'attente discutent

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

parfois de loin avec les clients sortis fumer. Ils savent alors que le portier les entend et leur représentation est ajustée en conséquence. Les rires et même les emphases sont plus marqués que d'habitude. Il faut montrer sa bonne humeur et que l'on est bien dans ce que l'on pense être le ton de la représentation de la soirée. Même lorsqu'ils sont poussés, ces rires restent contrôlés. Il s'agit d'un jeu d'acteur conscient pour faire bonne impression (face au portier-enquêteur).

Avec l'affluence, l'organisation de la file devient parfois anarchique. Lorsque l'établissement est bondé, elle stagne. Des passants curieux tendent alors à s'installer et discuter avec des clients potentiels en attente. Ceux-ci, pris dans la masse, détendent leur jeu pour ne se ressaisir que dans les deux derniers mètres de file. Le portier, pris entre tous les regroupements des clients qui sortent fumer, de ceux déjà sortis à faire rentrer, des candidats, des passants à surveiller de loin, ne peut, pensent-ils, pas les surveiller. De temps en temps, le portier redonne sa forme à la file d'attente en prenant une voix forte et posée. Cette voix forte doit couvrir le bruit ambiant, car profonde, elle vient du fond du gosier et marque des intonations appuyées et élevées. Une voix posée, c'est à dire que ces intonations appuyées, bien qu'élevées de manière à être audible de tous, reste parfaitement contrôlée. Les émotions n'y dépassent pas la volonté d'expression du locuteur. Une voix forte qui ne serait pas posée est perçue comme une agression et par certains comme un gage de faiblesse et d'incompétence. Le portier se fend ainsi d'un "*le long du mur s'il vous plait*" ou "*là devant l'escalier*" qu'il peut ponctuer d'un geste donnant la distance et la marche à suivre.

Le rituel de l'entrée et la file modulent donc l'espace urbain de la rue. L. Roulleau-Berger propose un ouvrage synthétique sur la rue comme espace de circulation et d'occupation, défendant qu'il s'agit d'un « *lieu d'organisation des rapports sociaux* » (Roulleau-Berger, 2004). Elle tente de raviver l'intérêt pour la rue dans une autre dimension que celle de l'appropriation des politiques publiques sous l'angle de la sécurisation. Outre les notions de « *violences et silences* » et d'« *ordres et discriminations* », elle aborde aussi « *la beauté de la rue* ». Elle montre la rue comme un foisonnement de vie avec ses propres ordres d'existence. La même année, A. Fleury défend cette fois la rue comme un objet de géographie sociale viable en soi, comme un médiateur de sens, bien au-delà d'un simple intermédiaire (Fleury, 2004). P. Cassia montre comment ces ordres d'existence multiples en chevauchement font de la rue un espace public imprégné par le droit, où se confrontent des intérêts divergents, elle est le « *monde du droit* ». Il aborde aussi toutes les notions d'expression, de circulation de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

propreté, de sécurité régulant juridiquement le seuil ou officie le portier et où éclatent les conflits des abords.

Dans la rue, des discussions peuvent s'installer entre clients sortis fumer et les clients potentiels. Certains en profitent pour tenter de rentrer en se faisant passer pour un client sorti fumer. Il est alors difficile de se remémorer qui est sorti fumer ou qui était dans la file et patientait en fumant. Les clients sortis fumer parlent souvent avec une assurance surjouée. Eux sont rentrés. S'ils ne le verbalisent pas, ils le font sentir par une attitude "décontractée". Eux sont déjà à la fête, ils sont déjà dans la soirée. Ils la transportent à l'extérieur des murs. La zone des abords se transforme alors souvent en véritable contre-soirée. Sur deux heures de présence en établissement de nuit la plupart des clients fumeurs passeront vingt minutes à une demi-heure dehors, y compris en plein mois de janvier-février. Dans le bar enquêté n°1 lors des soirées d'affluence moyenne il arrive régulièrement qu'il y ait autant de clients à fumer dehors que de clients à l'intérieur de l'établissement. Les passants curieux passent le plus souvent à une certaine distance et échangent brièvement avec ces groupes au passage. Ils échangent sur l'état de la soirée. La file d'attente leur donne un aperçu de l'ambiance de la soirée en proposant un échantillon de clientèle et une idée de sa densité. Ces échanges peuvent parfois générer une conversation prolongée.

Les passants extérieurs sont ceux qui savent qu'ils ne veulent pas entrer. Des représentations de bars spontanés s'installent aux rues avoisinantes ou aux abords. Ils sont souvent hors de portée des portiers mais ne se cachent pas. Les acteurs y boivent leur alcool au su et au vu de tous. Ils boivent à la bouteille et les posent par terre en évidence, comme observé chaque soir en différents endroits de la ville. Cette attitude est souvent vécue comme une provocation par le *staff* des établissements. Il s'agit souvent de bouteilles de vin ou de "*mélanges*" d'alcool fort et de "*soft*", jus de fruit ou soda dans des bouteilles en plastique. Ils discutent parfois au passage avec les clients. Cette manière de consommer est tant ancrée dans les mœurs qu'il arrive régulièrement que des individus buvant aux abords de l'établissement ne comprennent pas pourquoi ils sont refusés lorsqu'ils s'y présentent à l'entrée. Les candidats à l'entrée en bar, des mineurs aux trentenaires, transportent souvent de l'alcool dans leur sac. Le refus d'entrée avec de l'alcool est d'ailleurs un facteur significatif de conflit sur le bar enquêté n°1. Les cas de sacs contenant de l'alcool y sont si fréquents que le portier autorise les clients à aller jeter leur alcool et revenir.

Dans la ville enquêtée, les discothèques présentent des abords beaucoup plus policés puisque "*toute sortie est définitive*" et qu'il n'y a donc pas de clients sortant fumer hors de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'enceinte de l'établissement. Les passants-curieux présentent eux aussi une affluence plus que limitée en premier lieu en raison de l'heure tardive et de leur implantation urbaine qui ne se trouvent pas dans des rues passantes de l'hyper-centre. En centre-ville, les quatre discothèques de plus forte capacité se trouvent en effet en périphérie de l'hyper-centre. Les discothèques de l'hyper-centre, de faible capacité, se trouvent au bord d'une place, en insularité secondaire dans une coure, et, pour la dernière, dans une ruelle, mais de très faible passage. La différence de ratio de capacité est de 40 pour 1 entre la plus grosse discothèque et le plus petit bar de nuit enquêté, les files d'attente peuvent donc être autrement plus massives en discothèque de forte capacité. Une telle affluence dans les rues passantes de l'hyper-centre conduirait à des situations désastreuses. Ces foules doivent donc être disciplinées. Cette configuration extérieure de retrait vis-à-vis des passants, d'absence des fumeurs et de présence d'une équipe et non d'un portier isolé diminue les porosités avec d'autres groupes et facilite la discipline. La fermeture de l'établissement peut cependant générer d'importants troubles à l'ordre public. Sur certains établissements enquêtés (discothèque n°2 et bar enquêtés n°1 et n°2) les agents de sécurité ont le devoir d'y remédier et de disperser la clientèle et d'y gérer les conflits.

§ D. Traitement international de la problématique de la gouvernance nocturne

Quelques références internationales peuvent nous éclairer quant au traitement de la problématique de la gouvernance nocturne. Outre manche, R. Shaw présente une revue de littérature de références en langue anglaise relativement récente sur la gouvernance de l'ordre d'existence des établissements de nuit et de la socio-économie nocturne (Shaw, 2010). Sur cette problématique, dans la plupart des bibliographies d'urbanistes, tant britanniques que françaises, P. Chatterton, mentionné plus haut, reste une des références incontournables. Etudiant la socio-économie nocturne britannique, il en souligne l'évolution au tournant des années 2000, où le paradoxe du nocturne, entre ordre et désordre, se scinde dans une économie à deux vitesses (Chatterton, 2002, 24). La nuit britannique se libéraliserait dangereusement, dans la poursuite d'une ville 24h/24 impossible à gérer sur le plan public. Des marques, de grosses structures gèreraient ainsi des « *immeubles 24h/24h* », disposant d'une vie nocturne, de leur propre monde de la nuit. Il se développerait ainsi un monde nocturne du luxe et de la consommation. Ce monde nocturne serait considéré comme « *propre* » à tous niveaux par les acteurs politiques et l'opinion publique, bien que la consommation de drogues y ait été avérée. Il existerait alors une nuit à deux vitesses qui se

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

développerait, avec d'un côté les structures locales traditionnelles, plus petites, ultra stigmatisées, et de l'autre des structures rationalisées à gros budgets, avec une communication développée et de puissants soutiens politiques et médiatiques.

> « *These more entrepreneurial and pro-business forms of governance have a number of consequences for the existence of other types of nightlife. First, there is little input from nightlife consumers, and many small-scale, local entrepreneurs find it difficult to find a place within the nightlife economy geared towards meeting the needs of large-scale, non-local capital. Small scale, independent operators face further problems as they are regarded as unknown or 'risky' entities by the judiciary, police and local state, while corporate operators are seen as a 'safe bet' in terms of credibility, financial situation and policing methods such as mandatory use of door staff* » (p. 45).

Si ce genre d'établissements n'existent pas encore sur la ville enquêtée, des chefs d'établissements nous ont ouvertement confié aspirer à suivre ce modèle, qui tente de s'installer, malgré la taille modeste de la ville. Selon P. Chatterton, le monde de la nuit se développe autour du profit, davantage que de l'expression créative, l'égalité et l'accès :

> « *Regulatory laws and practices still largely fail to address the core of the problem – the lack of a diverse range of nightlife activities, the increasing influence of profit-oriented corporate nightlife operators, and a predominance of commercially driven alcohol drinking cultures » (p. 46)* .

P. Chatterton propose un tableau des groupes constituant l'ordre social nocturne, à partir de laquelle il analyse cette évolution (p. 27):

Tableau 1 : « *Paramètres des groupes constituant la vie nocturne* » (P. Chatterton)

Licensing Judiciary	Implement national laws
	Respond to need for growth
Police	Restrict activity and maintain law and order
	Accept and manage growth of nightlife
Local state	Manage nightlife problems and promote equality and access
	Promote inward investment and economic development
Door security	Control access and stop disorder, often through use of violence
	Legitimate, professionalise and upgrade door security provision
Nightlife operators	Small scale operators – creative motive
	Large scale operators – profit motive backed by trade associations
Residents	Reduce nightlife to protect quality of life
	Seek fun in nightlife activities
Consumers	Distinction, creativity, difference
	Fun, hedonism, escapism
Workers	Low pay, long hours, poor conditions (bar staff)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

	Financial and creative opportunities in night-time economy (managers, DJs, promoters etc)

Il indique brièvement la place tenue par les portiers et videurs dans cette évolution (pp. 35-37). Ceux-ci tendraient à se professionnaliser et nous retenons que, selon l'auteur, il existerait trois « *cultures* » de la porte :

> « *Door cultures, then, have to reflect a complex interplay of styles and aspirations of consumer cultures, a need for order and the dictates of corporate owners. As a result, 'informal' door cultures, where access is maintained through community and networks of trust, 'rational' door cultures based around strict delineations between types of consumers and types of venues, and 'hyper-selective' door cultures which are more subtle, yet equally coercive, all co-exist within contemporary urban nightlife. As housing, labour and leisure markets continue to be upgraded in central areas, the 'door' will increasingly become a mechanism for distinction and exclusion* » (p. 37).

Dans une démarche complémentaire, dans un numéro spécial « *géography of the urban night* », de la revue « <u>urban studies</u> », I. Van Liempt, du département de géographie humaine de l'université d'Utrecht (PB), analyse le développement de la police et du maintien de l'ordre sut les temporalités nocturnes en « *Europe de l'Ouest* » *via*, cette fois, le cas des Pays-Bas (Van Liempt, 2013). Le développement de politiques nocturnes et le regain d'intérêt pour les temporalités nocturnes dans les politiques publiques serait lié, selon elle, au fait que les acteurs politiques néerlandais baseraient leurs stratégies sur le postulat qu'un environnement plus sûr faciliterait la consommation. Cette analyse se base sur une évaluation des politiques publiques *via* des entretiens[17], mais aussi d'observations menées par elle-même et deux doctorants. L'auteur a aussi participé à une réunion où l'évaluation du collectif des pubs et clubs a été officiellement présenté à Utrecht (avec la présence de patrons d'établissements, d'officiers de police et d'administrateurs urbains), et à une participation aux réunions pour la « *nuit sûre* » organisées par la Marine de la ville à Rotterdam, un processus de mise en réseau étayant sa démonstration. Elle montre l'émergence d'un nouveau système de sécurité, et par la même de nouveaux enjeux de pouvoirs et de pressions nocturnes, sur ces villes d'Utrecht et de Rotterdam. Sur le terrain une difficulté centrale serait la collaboration d'acteurs du secteur privé et du secteur public, dans une répartition de pouvoirs qui reste inégale en faveur des agents publics (pp. 10-11). Une tension de pouvoirs qui s'adjoint de malentendus, d'un manque de confiance et de définitions divergentes quant aux enjeux et

[17] « *We interviewed three police officers, three local policy-makers, three city administrators, two persons working for local anti-discrimination organisations, two nightlife venue owners, four national policy-makers and four researchers/consultants in the field of Safe Nightlife* » (p. 5).

définitions des situations. Il s'agit au final d'une politique de contrôle et d'administration nocturne de l'ordre social des établissements de nuit, qui nécessite une stratégie adaptée (pp. 12-13).

Le développement de l'ordre social nocturne des établissements de nuit européens semble donc incontournablement tourner autour de son attrait économique, engageant la façade médiatique et un regain d'intérêt des acteurs politiques. Cette dimension double se traduit aussi dans la recherche, et pas seulement à échelle européenne. Ainsi, dans son papier faisant suite à l'« *Australian and New Zealand Critical Criminology Conference* » de 2010 (ANZCCC) sur la couverture du maintien de l'ordre nocturne et les représentations véhiculées par les medias australiens concernant les établissements de nuit, P. Wadds montre un regain d'intérêt patent depuis le meurtre d'un joueur de cricket célèbre en Australie en 2004, David Hooks (Wadds, 2011). Selon lui, les médias portent des discours anxiogènes sous entendant que sur les temporalités nocturnes tout le monde est indifféremment une victime ou un coupable potentiel, alors que les chiffres indiquent que ce sont surtout les jeunes hommes qui sont tant victimes que coupables des violences et abus. S'il est effectivement intéressant de porter le sujet de la stigmatisation faite par les médias et la nécessité d'un traitement plus nuancé, cette analyse manque cependant de spécifications quant au type d'agressions et à la construction des chiffres qui mènent à une telle analyse. Au-delà de la dimension de stigmatisation, la seule existence de cet article, combinée à d'autres présentés à la suite (Cf. Annexe I, Chap. II, Sect. 2. §. B, a), montre bien le lien entre intérêt pour le monde nocturne et façade médiatique pour le cas de l'Australie.

Outre Pacifique, aux Etats-Unis,, T-D. Madensen et J-E. Eck développent le second point souligné après les médias, celui du marketing nocturne. Ils analysent le lien entre ce dernier et les violences en bars par l'étude des bars de la ville de Cincinnati, dans la revue « *crime prevention and community safety* » (Madensen, Eck, 2008). Leur analyse se base sur le fait que les chiffres indiquent que dans cette ville, 20% des bars produisent 75% des incidents (p. 114). Il s'agit de chiffres officiels issus des incidents répertoriés par les pouvoirs publics (Madensen, 2007). Leur théorie est alors que certains établissements seraient particulièrement risqués en raison du voisinage, du quartier et de son incidence sur la clientèle. Un environnement qui pourrait être accentué ou partiellement résorbé par les choix du propriétaire quant à la thématique du bar. La formation des agents de sécurité aurait, elle aussi, une incidence. Au final, cette étude va pleinement dans le sens des politiques publiques et permet de trouver un responsable facilement identifiable dans le chef d'établissement, et un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

éventuel indice de fatalité déterministe dans la situation géographique. Les auteurs concluent que leur étude ne permet pas d'isoler spécifiquement les répercussions des décisions des chefs d'établissements, et que des études ultérieures seront nécessaires à cet effet :

> « *If place managers create opportunities for crime, then they also have the ability to modify environments and block opportunities for violence. Understanding the relationship between management and crime can help policy-makers encourage responsible business practices and reduce violence in bars* » (p. 124).

Dans cette conquête politico-économique internationale de l'univers nocturne, la sécurité est bien au cœur des préoccupations. Ainsi, aux Etats-Unis, toujours, J. Franquez et ses collaborateurs proposent une démarche visant à montrer le lien entre configuration et management dans le caractère à risques de certains établissements (Franquez et *al*., 2013). La phrase d'accroche illustre bien une différence culturelle profonde entre le terrain états-unien et le terrain français. Elle une même Si nous retrouvons la dimension problématique des bagarres qui débutent dans l'établissement et se poursuivent à la sortie, suite à expulsion par le staff, l'amplitude y est souvent toute autre dans ses conclusions dramatiques. En effet, là où les situations d'agression avec armes en établissements de nuit les plus graves se font à l'arme blanche en France, et de manière rarissime à l'arme à feu, ces situations restent communes aux USA, où elles sont omniprésentes en matière de raisonnement sur la sécurité :

> « *In November 2011, an altercation began between two groups inside Charlie Jewell's bar, located in Redlands, CA. Indoor security forced the combatants outside, which is a typical response to this common problem. The quarrel continued, resulting in a patron being fatally wounded by a gunshot* » (p. 34).

Cette variable engage une translation importante des enjeux. Les auteurs basent, ici encore, leur étude sur la théorie des établissements à hauts risques, voulant que quelques établissements délivrant de l'alcool réunissent la majorité des occurrences de violences (Eck, Clarke, Guerette 2007; Eck et *al*., 2009). Il s'agit d'une démarche quantitative, cherchant à mobiliser les outils alors relativement nouveaux du référencement web comme matériau, mais aussi comme outil de modification de ces situations. Ils utilisent ainsi *google* pour situer le panel de bar, et *Yelp. Com*, site d'évaluation de commerces, qui selon eux est un indicateur fiable :

> « *Yelp.com ratings can be used for investigative purposes to monitor facilities that may become problem places in the future. This previously untapped resource is only effective when patrons actively review facilities. The absence of ratings for Hispanic clubs and bars may signal a cultural difference in rating habits. Future studies should incorporate a broader array of social media venues and investigate other features of Yelp.com data* » (p. 45).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Les propositions praxéologiques des auteurs sont tout autant extrêmes que l'est amplitude du risque. Selon eux, une solution pour limiter les violences est de littéralement sur-stigmatiser les établissements en leur donnant une note de risque affichée sur leur devanture, les sites internet d'évaluation et les réseaux sociaux. Nous ne pouvons qu'imaginer combien un tel protocole pourrait aggraver la « *ghettoïsation* » des établissements. Ce protocole serait sensé dissuader la clientèle d'une part et persuader les chefs d'établissement de l'autre. C'est mal connaître les finalités de la soirée et de la fête pour certains regroupements. Il s'agit d'un résonnement totalement axé sur la norme diurne, comprenant le conflit exprimé comme un élément intrinsèquement toxique ne disposant pas de sa propre logique d'ordre, permettant, en proportion, de se laisser aller au désordre, mais aussi d'animer la soirée par le risque et la transgression des normes diurnes. Le but de ces études est de policer les établissements de nuit sur la norme de jour, et donc, littéralement, d'anéantir la soirée et la fête telle qu'elle existe ce jour.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 2. L'ordre social des établissements de nuit

Le "*clubbing*" est un savoir être tribal qui permet d'appréhender l'ordre social des établissements de nuit, vibrant à travers la danse et la musique (A). Au-delà de ces prestations la raison d'être économique des établissements de nuit est d'être des débits de boisson, mais la vie de la soirée articule une socio-économie de consommations informelles et formelles plus complexe (B). La présentation de ces éléments permettra d'appréhender l'ordre social de la soirée en établissements de nuit.

§ A. Les tribus du "*clubbing*", savoir être, danse et musique

L'état de l'art des ethnographies portant sur les établissements de nuit en France est très maigre, il ne semble proposer que trois références monographiques, une sur un bar de nuit (Desjeux et *al*., 1999), et deux sur des discothèques (Salomon, 2007 ; Allemand, 2010). De manière connexe dans le prolongement de sa recherche doctorale, M. Jarvin propose un ouvrage sur la socialisation entre pairs chez les jeunes dans le monde nocturne dans une étude comparée entre Paris et Stockholm, où elle montre la forte lacune des recherches sur cette problématique (Jarvin 2002, 2007). Les ethnographies de S. Jarvin et de C. Salomon s'éloignent du "*clubbing*".

Dans un tout autre registre, c'est l'ethnographie de discothèques montpelliéraines proposée par R. Allemand qui est la plus susceptible de se rapprocher du phénomène du "*clubbing*" en France (Allemand, 2010). Ce dernier se focalise sur la tension entre mystification du discours, portant sur la soirée et sur la recherche d'une rupture avec les normes diurnes, d'avec la réalité de ce que la piste exprime dans une ethnographie des pratiques corporelles. Dans un premier temps il mobilise une riche analyse picturale pour montrer un discours publicitaire orgiaque axé sur la séduction débridée. Sur cette base il propose une analyse des traces de la soirée par les photos postées sur internet et leur mise en scène (pp. 36-37), lui permettant de souligner la construction du discours mystificateur (pp. 37-39) qu'il confronte à une monographie, où, après avoir évoqué le processus de sélection (pp.39- 40) et la manière de se mouvoir dans l'établissement, il se concentre sur les pratiques en salle (pp. 41-45).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Aborder la notion de "*clubbing*" nécessite de se porter sur une approche d'une sociologie de l'amateur et du tribalisme. Cela nécessite aussi de mobiliser la sociologie britannique. En premier lieu, notre usage de la notion de "*clubbing*" s'insère dans une sociologie de l'amateur telle que proposée par A. Hennion (Hennion, 2004 ; 2007). Ce dernier amène la proposition d'une corrélation entre goûts musicaux et engagement des actions de l'acteur, offrant un pont direct de la musique vers l'ordre social des établissements de nuit. Il montre l'importance de la musique dans la construction identitaire, autant pour des regroupements d'identité affichée comme étant reliée à un style musical, que pour les individus en général. Selon lui, le goût est un « *processus actif* », une « *pratique* », passant par des « *techniques collectives* » (2004, 10). L'amateurisme est mis en scène par l'amateur qui vit sa passion musicale et l'anime. Il illustre des types d'amateurisme manifestant cette démarche d'incorporation et d'action du goût.

Les analyses du tribalisme, développées de la fin des années 1980 à aujourd'hui par M. Maffesoli s'appuient sur l'évolution sociétale de la fin des trente Glorieuses pour proposer la sortie d'une dynamique de projet commun vers un morcèlement social et un déclin de l'individualisme, dans une convergence vers une « *ambiance tribale* » (Maffesoli, 1988). Celle-ci se manifesterait par le foisonnement de « *sub-cultures* ». S. Thorntons montre comment la musique est un média dans la subculture du "*clubbing*" chez les jeunes de Grande Bretagne, s'appuyant sur H. Becker et N. Polsky et de manière critique, selon ses mots ; à la suite de « *La Distinction* » de P. Bourdieu (Thorntons, 1995, 201), il propose une définition d'un « *capital sub-culturel* » (pp. 202-203). Celui-ci naîtrait d'une distinction axée sur la dichotomie « *Hype/ Mainstream* ». L'évolution sociétale semble confirmer le développement galopant du « *tribalisme* » pulsionnel (Maffesoli, 2011). M. Maffesoli postule une évolution vers le tribalisme en spirale, ou une nouvelle idée s'accompagne de la résurgence d'anciennes valeurs. Il énonce le défi, là où M. Foucault a réalisé avec brio l'analyse du moderne, de réaliser une analyse de l'ordre d'existence « *post-moderne* » tribale (p. 15).

En matière de sociologie des tribalismes du "*clubbing*", nous nous basons sur l'essai ethnographique de P. Jackson (Jackson, 2004 ; 2006). Jackson déplore le manque d'études ethnographiques de ce type, et, lorsqu'elles existent, leur focale sur la jeunesse, mentionnant l'étude précitée de S. Thorntons et de S. Redhead (Redhead, 1993). Il propose ainsi une étude menée de 1997 à 2000 dans les "*clubs*" londoniens de tous âges et de toutes sortes ;

> « *Des clubs trances, des clubs fétichistes, des clubs gays, des clubs asiatiques, des fêtes technos, des soirées privées, des clubs de travestis, des fêtes ouvertes à tous et des soirées sexuelles illicites* » (p. 94).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Il s'agit d'une ethnographie sensuelle immersive où l'auteur cherche à inclure les sensations et émotions. Il propose une sociologie du "*clubbing*" entre ces propositions de S. Thorntons et M. Maffesoli, qui est selon lui un « *savoir d'ordre expérientiel plutôt que discursif ou sémiotique, qu'il s'exprime dans des pratiques plutôt que des idéologies, dans des sentiments plutôt que des mots, dans des émotions plutôt que des propositions* » (*Idem*). En somme, le "*clubbing*" est le cadre d'un ordre d'existence. P. Jackson propose différents paysages sensuels de cet ordre d'existence à partir d'une division de l'expérience du "*clubbing*" en six catégories « *la danse, la musique, le sexe, la tenue vestimentaire, les drogues et finalement l'ambiance, la dynamique sociale du club* », qui lui permettent de dégager différents « *styles* » de "*clubbers*" (Jackson 2004). Il rappelle que le terme signifie littéralement « *sortir en boîte/discothèque* » et est traduit comme tel par les dictionnaires, ce qui ne reflète pas la réalité actuelle du terme, qui est beaucoup plus que le fait de sortir. Il montre qu'« *il s'agit, d'un véritable mouvement, d'un style de vie possédant ses propres codes (musicaux, vestimentaires, sociaux)* » (p. 93).

À partir de ces références variées, la présente recherche considère que l'étude des ordres d'existences de la sub-culture du "*clubbing*" agence différentes modalités de statuts et de rôles. Les "*clubber*" sont les gardiens du temple du "*bien faire la fête*". Il peut s'agir de clients comme de membres du *staff*. Ils sont l'épine dorsale de la mise en scène de la fête nocturne. Dans la soirée, ils canalisent particulièrement l'attention, comme l'exemple à suivre pour "*bien*" s'amuser. Ils sont en somme les tenanciers de la *praxis* de la fête, qui va ensuite glisser dans les *topoï*, les lieux communs, suivis par la clientèle occasionnelle. La propagation de ce discours et le processus de normalisation peuvent s'observer entre autres par les musiques et les attitudes de modifications vestimentaires/corporelles. Ce processus de diffusion connaît des épicentres, les établissements "*branchés*", "*fashion*", etc. Le qualificatif de "*clubber*" désigne ici les habitués des soirées en règle générale et pas nécessairement spécifiquement les soirées de l'établissement concerné. Les "*habitués*" ne sont pas nécessairement "*clubbers*" mais peuvent l'être. Ils sont les clients attachés à un établissement ou à un ensemble d'établissements. Leur visage et leur vie sont plus ou moins connus par au moins une partie du *staff*. Ils ont en quelque sorte fait vœux d'allégeance à un établissement et une équipe du *staff*. Tout comme les "*clubbers*" sont reconnaissables par la maîtrise du vécu de la soirée, du "*clubbing*", les "*habitués*" sont reconnaissables par leur maîtrise du vécu spécifique de l'ordre social de l'établissement. Ils font partis du monde périphérique du *staff*. Le qualificatif de "*VIP*", dont la traduction de la terminologie de l'acronyme désigne

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

littéralement une "*personne très importante*" est une personne apportant une plus-value estimée comme essentielle par la hiérarchie de l'établissement. Celle-ci décrète qui accède au statut de "*VIP*", conférant un statut de privilèges. Il peut s'agir de gros consommateurs, des comparses de l'équipe de direction, ou encore des célébrités. Ce statut peut être indépendant de tout autre, que ce soit de "*clubber*", d'"*habitué*", ou même de client très occasionnel.

Le "*clubbing*" est donc un savoir-faire, un savoir être, incorporés, qui se traduisent par la prestation centrale du "*club*", connexe aux consommations, la piste, incluant danse et musique. R. Allemand souligne tout un vécu territorial propre à la discothèque, liée à la saturation cognitive, sonore et visuelle, et à la proximité des corps (Allemand, 2010, 41-43). Il souligne que, malgré tout, les corps cherchent à s'éviter, quitte à se frôler, même sur la piste. Il souligne que tout se rythme aux vibrations de la musique, qui a davantage pour but de donner le ton qu'une qualité artistique.

La danse libératrice est le cœur de la soirée, par l'expression et l'action collective synergique bien plus que par le contact :

> « *La danse est l'un des éléments clés du clubbing, car elle libère le corps dionysiaque des contraintes d'Apollon qui lui sont imposées dans la vie quotidienne. Nietzche a relevé une dichotomie centrale à la nature humaine et aux rapports des humains à leur société. Il a exploré cette opposition à partir des concepts de Dionysos et d'Apollon* » (Jakson, 2006, 99).

Savoir se laisser aller sur la piste et savoir comment s'y laisser aller fait partie du "*clubbing*". Dans l'action de danse, le corps se délie tout en apprivoisant son environnement. Le corps s'y déploie dans une sphère cognitive liée à la danse exécutée, dans une discipline de techniques du corps spécifiques à celle-ci (Cadopi, 2005). Dans un bref article à destination de la revue « *Corps* », N. Midol et D. Praud rappellent et résument les différentes dimensions anthropologiques de la danse. Pour eux, la danse engage une superposition des mondes cognitifs, le corps serait restitué à un monde derrière le monde. Dans l'action de danse le corps deviendrait une sorte de medium engageant différents univers, un autre monde qui peut être celui des esprits, de la nature, mais aussi d'une dimension esthétique ou politique (Midol, Praud, 2009). Dans la danse, le corps manifeste une translation de l'être ; il marque un changement d'état. Par le cas exacerbé de la fête techno et de la transe S. Hampartzoumian souligne cette dimension libératoire de la danse (Hampartzoumian, 2004). Il rappelle aussi que danser fait partie de la norme de la soirée techno, ce que nous retrouvons sur la piste de danse en "*clubs*". Y rester immobile c'est adopter une attitude corporelle déviante, à l'inverse

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

d'un autre endroit comme le fumoir par exemple. Il ne s'agit donc pas d'une libération totale mais d'une transition d'attachements liée à un espace, mais aussi une musique.

La danse peut avoir lieu de manière euphémisée ici et là dans l'établissement, par quelques pas de danse exécutés devant une table, une ondulation des bras ou un mouvement de tête au rythme de la musique, par exemple, mais il s'agit alors d'attitudes hors cadre central de la piste, répondant de cadres de danse adaptés aux espaces périphériques. Son espace normal est la piste. L'insularité symbolique de l'espace de danse peut être délimitée physiquement par des aspérités physiques. Il s'agit dans la mesure du possible de la limite physique d'une marche. La piste se dissocie alors des espaces de sociabilité avec tables et chaises d'une légère différence de niveau. La piste se situe le plus souvent en contrebas. Cette configuration offre une meilleure visibilité aux acteurs situés dans ses zones postérieures. En l'absence d'une délimitation physique contraignante il peut exister une délimitation physique non contraignante manifestant la circonscription symbolique, comme un changement de type de sol, une fine baguette de métal encadrant la piste, ou de tout autre élément marquant visuellement une différence dans son empreinte au sol.

Au sein de la piste, il est possible de trouver des aspérités non fonctionnelles, comme un poteau, et des aspérités d'usage. Il s'agira alors de podiums, de barres fixes ou de cages à l'intérieur desquelles danser. Les podiums sont souvent de petite taille, de l'ordre d'un à deux mètres carrés. Les cages, elles, peuvent accueillir un à trois danseurs (jusqu'à cinq en se pressant). Elles peuvent servir de point de ralliement, mais aussi permettre un jeu de déplacements et de rencontres. Les acteurs y trouvent un point davantage exposé pour s'y "*donner en spectacle*". Les places peuvent y être convoitées et les bousculades ainsi que les chutes y sont fréquentes. Ces espaces sont sources de conflits liées à l'appropriation territoriale ou au contact physique. Les clients peuvent chercher les regards au cœur de la piste, mais aussi sur les abords. Les barrières en bord de piste sont prévues à cet effet. Elles sont le plus souvent espacées, fines ou transparentes. Au niveau de la piste, tout est fait pour être vu.

Les pistes sont le plus souvent jouxtées d'une porte de sortie pour pouvoir évacuer l'établissement, mais aussi pour gérer un éventuel conflit et extraire le ou les inopportuns. L'ouverture de ces portes déclenche un signal d'alarme, le plus souvent lumineux, pour ne pas interrompre la soirée. Il est régulier que des clients les ouvrent, par accident ou même volontairement. Les portes peuvent être de simples portes à battant s'ouvrant d'une légère pression, d'où les ouvertures régulières, ou des portes incendies nécessitant de s'y appuyer

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

fortement, voire d'utiliser ses deux mains. Elles ne donnent que rarement directement sur l'extérieur. Elles mènent le plus souvent à un sas. Il peut s'agir d'un couloir ou d'un escalier, puis, cette fois, à une seconde porte qui est toujours une porte incendie.

Le *DJ* travaille le plus souvent seul dans sa "*cabine*" jouxtant la piste, et si possible en surplomb. Par la position de sa cabine, il dispose d'une vue privilégiée sur la piste et la surface la plus importante possible de la salle. Il voit tout. Le *DJ*, comme le barman, dispose de *talky walky* pour appeler les agents de sécurité en cas de survenue de problème. Ils peuvent aussi signaler la zone du souci à l'aide d'une lampe torche. Il est ainsi un allié important du videur en cas de survenue de conflit dans son champ de vision. Il est très rare que sa cabine se trouve dans une autre pièce. Lorsque le cas se présente c'est pour une question de configuration liée à un espace limité, le *DJ* distribuant alors le son dans l'ensemble de l'établissement.

B. Brewster et F. Broughton proposent une histoire anglosaxone du *DJ*, qui, dans sa cabine, est l'acteur central du "*club*" (Brewster, Broughton, 2007). M. Jouvenet montre que le *DJ* a la main mise sur l'ambiance de l'établissement et qu'il joue avec les émotions de la piste (Jouvenet, 2001). Il sait ce qui plaira, il sait enchaîner les titres de manière pertinente en fonction de la clientèle, du type de soirée et de l'avancée dans la nuit. L'ambiance naît d'une dialectique entre le *DJ* et le public. Le *DJ* génère des musiques prévues, mais s'adapte aussi aux réactions et états du public qu'il analyse en permanence (p. 2). Le *DJ* sait lire et générer des émotions, il maintient le public sous le charme qui peut se briser sur une mauvaise transition musicale (pp.5-8). Le *DJ* gère la musique, mais aussi les jeux de lumière et les effets de fumée, c'est lui qui donne sa texture à la soirée. Par le cumul d'effets comme un lâché de fumée et une chanson, il peut faire réagir une population très rapidement.

H. Glevarec et M. Pinet proposent un outil intéressant pour juger les critiques de mauvaise et bonne musique. Ils postulent que l'intolérance musicale tend à s'effacer en montrant une nouvelle tablature des goûts musicaux soulignant une ouverture/tolérance dans les jugements musicaux par le développement d'un éclectisme musical (Glevarec, Pinet, 2009). L'idée semble intéressante et mériterait d'être portée sur les soirées "*électro*", "*punk*" ou "*Rn'B*" observées, ou on s'insulte et se provoque pour défendre les mérites d'un artiste ou au contraire pour critiquer une chanson. Le *DJ* est d'ailleurs régulièrement vivement critiqué par la clientèle, mais aussi parfois par le *staff*. La musique est en effet une ressource identitaire importante, elle permet de se percevoir, de structurer sa subjectivité, mais aussi de se narrer et se présenter (Hesmondhalgh, 2007). De fait, attaquer une musique peut être une

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

attaque à la personne. Passer une certaine musique peut, à l'inverse, être une reconnaissance de la personne.

J. Jouvenet montre que le *DJ* est à la fois un "*ambianceur*" et un artiste. Il compose son set parmi des centaines de chansons, maîtrisant une musique ordinaire et une teinte artistique qui ne peut être mobilisée que de manière modérée, de peur de vider la piste. Il se permet parfois le plaisir d'un petit écart par un mix plus avant-gardiste. Dans le temps de l'après soirée on trouve les mêmes réactions chez les *DJ* à l'intention des clients que celles des musiciens à l'encontre des « *caves* » montrées par H-S Becker[18]. Ces derniers affectionnent d'aller parler au *DJ*. Ils vont lui donner leur opinion sur la musique et sur la soirée, bonne ou mauvaise. Il arrive aussi fréquemment qu'ils lui demandent de passer telle ou telle musique. Ces démonstrations critiques peuvent de surcroît s'accompagner d'un élan de maladresse. Un verre renversé, un pied qui bute dans un fil, et c'est le drame. Il y a un risque d'endommager le matériel, et donc de nuire à la soirée. La cabine *DJ* est un espace technique qu'il est essentiel de préserver.

La vision du *DJ* proposée par M. Jouvenet en 2001 semble toujours être la situation ordinaire du *DJ*. La mode "*électro*" plaçant le *DJ* comme artiste central permet néanmoins d'importantes soirées où le *DJ* crée entièrement ses mixes, dans une démarche artistique, sans restriction. Ces soirées rencontrent un succès grandissant depuis l'ouverture du terrain. A-S. Sayeux en propose une analyse des effets physiques de la musique et de la démarche d'échange qui se noue autour (Sayeux, 2010). Ces soirées n'ont rien à voir avec des soirées classiques de discothèque, mais sont des concerts en discothèque où la quasi-totalité des clients font face à la scène et lèvent les bras, sautillent plus ou moins ou oscillent leur corps. Nos observations vont dans son sens quant au constat d'une consommation de drogue qui y est très importante (pp. 239-240), manifestée sur notre terrain par les prises en flagrants délits beaucoup plus importantes et le nombre de malaises liés à la consommation de stupéfiants. Nous avons pu observer des modalités de consommation radicalement différentes au cours de quatre soirées électro.

[18] « *Le "cave", par comparaison, est dépourvu de ce don particulier et de toute compréhension de la musique ou du genre de vie de ceux qui la possèdent. Il passe pour un individu ignorant et intolérant, qu'il faut craindre parce qu'il exerce sur les musiciens une pression pour que ceux-ci jouent d'une manière dépouvue de valeur artistique. Les difficultés du musicien résident dans le fait que le "cave" est en position d'obtenir ce qu'il désire : s'il n'aime pas le genre de musique offert, il ne paiera pas une seconde fois pour l'entendre* » (Becker, 1985, 113).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ B. Des espaces de consommation

V. Nahoum-Grappe propose une approche anthropologique de l'instant de vertige, sensation précédant l'abandon de soi dans une situation de risque, de chute comme de propulsion, dans toutes les dimensions de l'espace, mais aussi en soi-même (Nahoum-Grappe, 1993). Les établissements de nuit sont un espace propice aux « *conduites de vertige* ». Elles constituent son fond de commerce, formel et informel. Dans son premier essai, M. Maffesoli propose l'énonciation d'une dimension de la socialité « *dionysiaque* », par l'abandon de soi, ou plutôt l'abandon de sa « *socialité* » ordinaire apollinienne répondant aux normes morales de la société pour adopter un système des « *normes orgiesques* » (Maffesoli, 1985). L'ensemble des textes abordant les établissements de nuit, ne serait-ce que de manière périphérique, ont un mot pour le sexe, la drogue, l'alcool, central à l'un ou l'autre de leurs chapitres. Ils en sont des objets incontournables. Les rapports de séduction sont un marché connexe, à la marge entre le formel et l'informel, là où la drogue est la base de l'économie informelle et l'alcool la base du formel, cadrant les relations se nouant dans l'institution.

La consommation d'un marché de la séduction, fut-il gratuit, est une consommation informelle première des établissements de nuit. B. Duez propose une approche psychanalytique de l'objectalité des enjeux sexuels par la « *théâtralité* » et la « *scène* » (Duez, 2004). Il propose l'expérience de la mise en scène d'un psychodrame collectif d'une sortie en boite de nuit, ou ressortent la place de censure du videur et le jeu de séduction entre attraction et agressivité sur la piste. Selon-lui, la situation jouée dans une discothèque va manifestement de paire avec un relâchement et un appel du « *pulsionnel* » (pp. 70-72). En 2003, D. Welzer-Lang questionne l'état du marché du sexe rémunéré (Welzer-Lang, 2003). Il montre une diversification des pratiques de prostitution allant avec une évolution des pratiques de « *sexualité récréative* », liée entre autre à la cyber-sexualité (pp. 212-214). Selon lui, le travail du sexe et la sexualité sont même « *des miroirs à peine déformants* » l'un de l'autre. La frontière entre sexe récréatif et travail du sexe est parfois même poreuse. La séduction, fût-elle gratuite, peut devenir un véritable marché informel très normé, comme le montre C. Salomon, dans son ethnographie des soirées d'un établissement sur le ton du « *Jungle Fever* » où se cherche des hommes noirs et des femmes blanches (Salomon, 2007). Sous un angle psychanalytique et en passant par le cas des jeunes, pour J-B. Chapelier la fête est basée sur la notion de recherche amoureuse/sexuelle et le plaisir :

> « *Mon hypothèse est que la fête condense deux attentes contradictoires. L'une individuelle, consiste à trouver le partenaire amoureux et/ou sexuel idéal ; l'autre*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

consiste à retrouver la sécurité narcissique au sein d'un groupe qui promet des plaisirs sans comparaison » (Chapelier, 2005, 695).

Si les établissements de nuit sont des espaces dont la socio-économie est basée sur différentes la vente et la consommation de substances, leur fonction commerciale première est le débit de boisson. Nous proposerons donc ici un bref état de l'art d'une approche socio-anthropologique de la consommation d'alcool, puis du débit de boisson. Celui-ci montre le peu de recherches sur les manières de boire lorsqu'on quitte le champ de l'addictologie et de la santé publique. Un premier article de C. Fabre-Vassas propose un état des lieux des recherches sur l'alcool en France en 1989 où elle souligne que la recherche française est alors déjà très en retard sur ce sujet au regard d'études américaines foisonnantes (Fabre-Vassas, 1989). La boisson y est abordée dans une démarche anthropologique liant aspects bio-physiques et sociaux. Une démarche approfondie durant une dizaine d'années par V. Nahoum-Grappe à travers une dimension anthropohistorique. Elle initie ce travail dans le même numéro spécial de la revue *Terrain* où elle propose de restituer une histoire anthropologique de la morale liée au fait de « *boire un coup* », à table ou entre pairs (Nahoum-Grappe, 1989), une approche qu'elle développe par un essai (1991) et un article plus récent (2006).

P. Gajewski propose un état des lieux des recherches sur les débits de boisson, montrant leur insuffisance en terme de profondeur, se limitant « *à des observations naïves* » ou stigmatisantes par des raccourcis autour du phénomène de l'alcoolisme (Gajewski, 2004, 2). Il se cantonne aux débits de boisson diurnes. Penser les débits de boisson ne peut se faire en contournant les cafés et cabarets. Un état de l'art de la sociologie montre le rôle des débits de boissons dans les sociabilités populaires de quartier. En 1988, se basant sur les estaminets du Nord, M. Vulic propose de restituer les cafés traditionnels comme objet d'étude légitime car proposant une fenêtre sur les réalités sociales des territoires où ils s'implantent (Vulic, 1988). A. Steiner questionne la part prise par les cafés dans les sociabilités des habitants du quartier de Belleville à Paris (Steiner, 1993). Cet article montre que les cafés ont une part prenante dans la définition même du quartier, qui est avant tout une réalité sociologique, ils manifestent même des identités différentes au sein du quartier fonction des zones, ici entre haut et bas Belleville. A. Steiner démontre cependant que les cafés sont des espaces brassant les catégories socioprofessionnelles mais ne facilitant pas nécessairement les échanges dans le brassage. Les cafés, comme les bars, sont davantage un espace d'entre-soi qu'un espace de mixité, on s'y donne rendez-vous et on y parle avec ceux que l'on connaît ou avec qui l'on a des dispositions communes. A. Steiner retourne de nouveau à cette approche vingt ans après avec S. Conord par une ethnographie d'un café du quartier de Belleville, « *le Mistral* »

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

(Steiner, Conord, 2012). Ils y constatent la mixité des clientèles, mais aussi les spécificités du rôle de *« patron de café »* (pp. 475-477).

Une approche du débit de boisson comme source de construction identitaire du territoire qui sera reprise par E. Florissi et L. Julieta, montrant que l'identité territoriale se traduit par la culture des bars locaux (Florissi, Julieta, 2008). A. Jeanjean, elle, reprend la problématique de la sociabilité des bars pour l'orienter vers la fréquentation des débits de boisson sur le temps de travail (Jeanjean, 2004).

Dans un article de presse paru dans la revue « *Vacarme* », J-F. Poirier lance un double plaidoyer pour l'espace de sociabilité en disparition que constituent les cafés en France. S. Gunther-Porcarelli, elle, s'appuie sur le cas des cafés de la ville de Lyon pour montrer la disparition du café comme simple débit de boissons. La tendance se porte sur le développement d'une restauration commerciale dans les cafés qui tend à s'uniformiser autour du menu type. Ces temporalités du repas transforment le café en espace de restauration populaire traduisant le quotidien du café, qui a disparu au profit du café-restaurant (Gunther-Porcarelli, 2007). Cet aspect est intéressant pour distinguer cafés et bar, considérant que sur la ville enquêtée les cafés proposeraient une restauration le midi et les bars ne présenteraient que des collations de type plancha ou des saucissons à l'unité. Il a d'ailleurs été observé qu'un café désireux de se créer une identité de bar fasse en parallèle la démarche d'arrêter la restauration.

Le café n'est donc pas que le débit de boisson, il est aussi un endroit où on mange de manière formelle, dans un rituel de repas, à l'inverse du bar. Le café peut aussi être un endroit où il est possible de consommer un spectacle, en soirée, sans nécessairement s'enfoncer tardivement dans la nuit. E. Pillet précise la naissance progressive du cabaret durant la seconde moitié du XXème siècle en se distinguant progressivement du café-concert (Pillet, 1992). Deux types d'établissement où il est possible de consommer une boisson et de discuter tandis qu'un spectacle tient place sur un espace prévu à cet effet. F. Bensignor explique le développement du label et des structures de « *Cafés-musiques* » au milieu des années 1990 (Bensignor, 1994).

Si ces références permettent de mieux appréhender le débit de boisson, elles ne portent pas sur le débit de boisson nocturne. Un ouvrage pourrait lier ces éléments. D. Desjeux et ses collaborateurs proposent un ouvrage collectif en regards croisés par quatre approches anthropologiques autour du même bar de nuit « *Oz* », surnom présenté par les auteurs comme une abréviation de « *Australian bar* » (Desjeux et *al*., 1999). La danse y est très secondaire

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

mais y est rendue possible par la présence d'une estrade, il s'agit davantage d'un "*pub*" de nuit que d'un "*club*", se rapprochant de la description du bar enquêté n°1. Cette référence doit néanmoins être mobilisée avec précaution. En premier lieu, il s'agit d'une ethnographie très orientée favorablement à l'établissement, comme la préface rédigée par le directeur de ce dernier peut le laisser à penser (p. 9). Le patron y voit un outil, comme il le dit, « *j'espérais apprendre quelque chose sur mes clients, mais j'ai plutôt appris quelque chose sur ma profession !* » (*idem*).

Ensuite, en cherchant plus avant le lecteur peut par recoupement s'appercevoir que s'il s'agit bien de l'équipe de D. Desjeux et S. Taponier, les données sont celles de trois étudiantes de niveau licence-maîtrise, du DEA de M. Jarvin (qui soutiendra sa thèse trois ans après la publication, précitée), et d'une doctorante en anthropo-photo S. Conord, qui soutiendra sa thèse deux ans plus tard en 2001 (Conord, 2001)[19].

Les photographies datent de 1996-1997. Il s'agit donc de la démarche d'ethnologues en début de formation. Certaines parties présentent de "sévères" surinterprétations. Par exemple une photographie page 29, montre un homme et une femme en train de discuter, la jeune femme assise dos au mur sur le banc, jambes mi-étendues croisées sur le banc, une main entre les jambes. La légende précise :

> « *Sur cette photo prise un lundi à 20h, la jeune fille a une attitude très décontractée. Le fait qu'elle allonge ses pieds sur un banc dénote un certain relâchement qu'elle n'aurait peut-être pas dans un café français. Café Oz, 1996* ».

D'une part, les pieds ne sont pas sur le banc, les jambes pas totalement allongées, d'une autre elle est malgré tout repliée dans une posture croisée, avec une main sur l'entrejambe, ensuite, cette posture peut nous dire toute autre chose et rien ne nous permet d'envisager que cela ne puisse avoir lieu ailleurs. Ensuite, la mise en place de cinq chercheuses sur le même terrain d'un bar de capacité moyenne semble disproportionné. Si un chercheur altère une situation qu'en est-il de cinq ?

Il y est brièvement fait mention de l'office du « *videur* » sans précision de son statut de portier et de son rôle de gestion de conflit (pp. 24-25), d'ailleurs pas une page sur les conflits sur les 197 dans ce meilleur des mondes permettant d'échapper aux difficultés du quotidien et

[19] Trois étudiantes en Magistère pour le premier chapitre, soit un niveau licence/master (Charlotte Deprée, Elsa Gisquet, Yasmine Mouhid), une étudiante alors en DEA pour deux chapitres (Magdalena Jarvin), une doctorante en anthroplogie-photographie pour un chapitre sur la photo comme méthode (Sylvaine Conord). Conord, S. (2001), Université de Paris X, Fonctions et usages de la photographie en anthropologie des cafés bellevois (Paris XXè) à l'île de Djerba (Tunisie) : échanges entre des juives d'origine tunisienne et une anthropologue-photographe, Thèse en Anthropologie, dirigée par C. Bernand.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de sociabiliser. L'ouvrage a néanmoins le mérite d'aborder la plupart des éléments de sociabilité d'un bar sous un maximum d'aspects, permettant d'appréhender les points de vue de la clientèle d'un débit de boisson nocturne de type "*pub*".

Dans tout établissement de nuit, le poumon de l'économie de la soirée demeure le ou les bar(s). Les barmen en sont les maîtres. La zone de délivrance de la boisson est le rôle premier de la salle pour la direction. Ce sont eux qui sont responsables du chiffre d'affaire du bar et indirectement de la désinhibition liée à l'alcool. La clientèle paie en espèces et en carte, mais aussi, dans le cas des discothèques enquêtées, par "*tickets conso*"[20]. Pour le cas des bars de nuit les bars sont systématiquement situés le long d'un mur. Barman et barmaid disposent d'un espace de 60cm à un mètre derrière pour leurs déplacements. Dans les grandes discothèques il peut arriver qu'un bar soit en îlot. Il est alors possible de passer de part et d'autre. Sur la ville enquêtée, les barmen sont le plus souvent un ou deux par bar, et jusqu'à trois dans le cas des bars particulièrement grands pour les horaires et jours de forte affluence. Soit la clientèle y transite, et dans ce cas s'y agglutine, Soit elle y consomme, et dans ce cas elle s'accroche à un siège, entre les clients qui s'y agglutinent.

Pour le *staff,* la représentation de la soirée est avant tout une soirée à but commercial basée sur la consommation d'alcool, la soirée est structurée autour des salles. Une salle est une unité de sens de base en termes de loisir et de gestion disposant a minima d'une piste de danse ou d'un bar, une salle autonome disposant de l'un et l'autre. En discothèque, à la fin du service, chaque salle fait son bilan des ventes au patron. Lorsqu'un établissement dispose de plusieurs salles chacune se voit attribuer un nom par l'équipe globale de l'établissement. Le nombre de salles n'est pas proportionnel à la taille de l'établissement. Un petit bar du vieux centre d'une capacité de moins de cent clients peut disposer de deux salles, au même titre qu'une discothèque d'une capacité de mille deux-cent personnes, légèrement excentrée.

Hors des zones de transition, le *staff* se distribue en équipes de salle, placées par l'équipe de direction. Le chef de l'équipe de sécurité place les portiers et videur. Une équipe de salle inclue le *staff* de bar, un garçon de salle[21], et parfois un agent de sécurité attribué

---

[20] Les "*tickets conso*" sont des tickets donnant accès à une consommation en échange au bar. Ils sont le plus souvent donnés en complément du paiement de l'entrée. Il peut s'agir d'un "*tickets conso*" pour une entrée, ou même plus pour des soirées "*spéciales*".

[21] Sur les terrains enquêtés il s'agit quasi systématiquement de jeunes hommes, seuls deux cas de jeunes femmes travaillant en salle ont été relevés et ce durant le terrain préliminaire. Lorsqu'il s'agit d'une femme le terme "*fille de salle*" n'a jamais été noté. Elle était désignée comme « *barmaid de salle* » ou par son prénom, ou englobée dans "*les filles*" en cas d'équipe féminine, comme "*les gars*" le sont en cas d'équipe masculine. On trouve ainsi "*les filles du vestiaire*" et "*les gars à la porte*", par exemple.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

exclusivement à cet espace. Une bonne ambiance de salle est très importante pour le confort de travail. La perception du cadre de travail est propre à chacun. Elle est liée à la musique, à la clientèle, mais aussi à la sympathie avec le reste de l'équipe et à la confiance qui y règne face à l'équipe de l'ensemble de l'établissement. Il est important que la médiation de l'information potentiellement destructrice auprès de la hiérarchie et le reste de l'équipe de l'établissement passe préalablement par le filtre du *staff* de salle. Ne pas avoir la confiance du *staff* de salle est l'assurance de ne pas conserver son poste bien longtemps. En réciproque, ne pas faire confiance au *staff* de salle crée une ambiance de suspicion difficile à vivre.

Les espaces assis sont avant tout des espaces de consommation. Les bouteilles sont des unités de consommation et les tables y sont des unités spatiales de consommation. Les clients en interaction ne s'y installent que rarement sans qu'au moins un client ne dispose d'une boisson. Si cela venait à être le cas, ils seraient délogés par des clients ayant demandé une bouteille pour le cas d'une discothèque, où les tables libres sont rares, et par le *staff* en bar, où un client qui ne consomme pas est considéré comme un "*squateur*". Lorsqu'on obtient une table, que ce soit en arrivant parmi les premiers ou par l'achat d'une bouteille, il faut la conserver, il est donc nécessaire d'occuper l'espace. La table ne doit jamais donner l'impression d'être inoccupée. Elle est en quelque sorte, la base arrière de la soirée, elle fait office à la fois de relais où on vient à tour de rôle occuper l'espace tout en se reposant, et de bureau de poste, où on laisse un message à un des acteurs sur place pour un autre qui reviendra. On y retourne pour s'enquérir de l'endroit où se trouve tel et tel.

Les tables peuvent être hautes ou basses et sont le plus souvent disposées à proximité d'un mur. Celui-ci permet d'y adosser une banquette. Elles sont si possible regroupées en cellules présentant une unité de logique de mise en scène. Elles permettent un repli sur la table, mais aussi une porosité entre les tables de la cellule. L'espace est implicitement aménagé de manière à faciliter la visibilité réciproque des clients, augmentant l'aspect démonstratif de la consommation[22]. Les clients doivent pouvoir tisser des jeux de regards et aussi pouvoir montrer combien ils savent "*bien faire la fête*", générant une émulation entre les groupes. Ces cellules sont si possible rendues insulaires par une démarcation physique, des murs ou une marche, renforçant ainsi l'exclusivité des groupes qui en auront la jouissance par une circonscription physique manifeste. Ces espaces se situent hors des fumées, laser et spots de couleurs à éclairage séquencé aveuglants de la piste. Des tables hautes peuvent jouxter la

[22] Information obtenue par entretiens informels auprès de chefs de bar et managers.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

piste, voire même se trouver en plein au milieu pour le cas de certains bars, mais il s'agit alors davantage de déssertes pour poser son verre et auxquelles s'accouder. Les tables peuvent être mobiles, mais certaines sont souvent particulièrement lourdes ou même vissées au sol pour ne pas être déplacées ou renversées.

Les "*carré VIP*" sont un espace de consommation à l'insularité physique et symbolique marquée. Dans tous les cas observés, ils sont totalement rehaussés ou rendus très visibles par des ornements, et délimités par une circonscription symbolique clairement visible. L'accès à ces espaces peut être attribué par le barman ou par le manager, fonction des établissements. L'exposition du privilège d'être dans cet espace est une part du privilège. Ils mettent en scène confort et opulence par des tables entourées de davantage de sièges, souvent plus confortables et/ou esthétiques. Ces espaces permettent à des groupes de s'y installer dans leur insularité autonome les uns des autres, au sein même du "*carré VIP*"[23]. Dans une discothèque bondée, l'espace de repos est rare. Certains espaces sont réservés par les barmen pour leurs "*bons clients*", sans pour autant qu'il s'agisse d'espaces "*VIP*". Le barman vérifie alors que ces tables restent libres, et, le cas échéant, pourra faire appel au videur pour les libérer.

Le garçon de salle se rencontre dans les établissements de dimension conséquente. Son rôle officiel est de ramasser les verres et de positionner les clients aux tables. Ce poste demande d'être très mobile, allant sans cesse de part et d'autres de l'établissement. Ce travail demande d'avoir le "*cœur bien accroché*". Le garçon de salle veille en effet aussi à l'hygiène de la salle, des toilettes qui y sont liées et des zones de transition qui lui sont connectées. Il éponge le vomi avec du sable à tout moment. Il passe l'aspirateur à liquides en cours de soirée. Le garçon de salle est discret et relativement anonyme. Il est néanmoins l'allié de l'ensemble du *staff*. Il s'agit systématiquement d'un jeune connecté au monde de la nuit cherchant à arrondir ses fins de mois et/ou désireux de faire ses preuves dans le but de travailler à un autre poste à l'avenir. Il est dans une situation très précaire. Sa situation hors équipe et de "*petites mains*" est propice à lui faire porter le rôle de bouc-émissaire. Il est le *dirty work* de l'ordre social des établissements de nuit (Hughes, 1962).

Si le discours abordant ces différentes modalités de consommation est souvent porté par une préoccupation liée à la santé publique. En la matière ce sont les différentes addictions

[23] Le terme de "*carré VIP*" employé régulièrement dans les différents établissements enquêtés n'est pas rattaché à une forme liée à l'espace mais bien à une dimension symbolique. Le terme n'est pas sans rappeler la notion tactique de carré et la notion stratégique de pré-carré, il s'agit alors de tactiques et stratégies défensives visant à rendre un espace impénétrable. Un « carré » est un espace protégé et imperméable.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

qui monopolisent les communications. En nous basant sur les conduites en établissements de nuit, nous séparerons ici les conduites addictives « *informelles* » de la prise de psychotropes (Becker, 1985) et la conduite formelle de l'alcoolisme. T. Trilles, B. Thiandoum proposent une analyse de la place de la drogue dans le rituel festif et sur les politiques publiques sanitaires et actuelles et à mettre en place (Trilles, Thiandoum, 2003). Dans une approche corporelle, P. Bouchnik cherche à sortir des approches ordinaires de santé publique pour percer l'intimité ressentie de la prise de drogue et de la situation addictive pour saisir le sens profond de cette conduite à risque (Bouchnik, 2002).

La culture du "*clubbing*" est étroitement liée à la prise de drogue[24]. S. Queudrus montre que le territoire festif est un territoire stratégiquement propice au "*deal*", à la vente, l'échange et à la consommation de stupéfiants. Il permettrait de s'y camoufler et de pouvoir maintenir ces pratiques "déviantes", grâce aux aspects pratiques de sa configuration et à la protection fournie par son univers symbolique (Queudrus, 2002, 522-523). La prise addictive, mais aussi le sexe, nous portent aux territoires de l'intimité et à l'isolement. J-F. Laé, B. Proth montrent l'évolution contemporaine du concept d'intimité (Laé, Proth, 2002, 6), dans sa dimension territoriale (p. 7) et sous l'angle de la menace de l'intimité et de la notion elle-même par son évolution (p. 8).

En se basant sur une analyse comparée de deux pays baltes, l'Estonie et la Finlande M. Salasuo et A-A. Allaste montrent une présence de plus en plus prégnante de la drogue dans la culture du "*clubbing*" européenne (Salasuo, Allaste, 2003). La fête semble tenir une place centrale dans la carrière de consommation de cocaïne, comme le montrent C. Reynaud-Maurupt et ses collaborateurs. Ces derniers proposent une analyse des carrières de consommation des usagers de cocaïne, montrant une seconde étape de la persévérance, par la « *consommation festive* » de cocaïne (pp. 509-512), avant de bifurquer vers un profil de consommation contrôlé et limité au cadre festif, et un autre débordant du cadre festif au moins hebdomadaire (Reynaud-Maurupt et *al*., 2011). G. De Peretti et ses collaborateurs soulignent ce lien par l'entrée dans la consommation des substances psychoactives des lycéens par les sorties en discothèques (De Peretti et *al*., 2003). Dans une publication de l'ORSB E. Queguiner et I. Tron confirment cette tendance en Bretagne (Queguiner, Tron, 2014). Des études à prendre avec grande précaution lient augmentation de la consommation de

[24] D. Le Breton développe l'analyse des « conduites à risque », plus spécifiquement chez les jeunes, tout au long de sa carrière, incluant la prise de drogue nous développerons cependant ce concept qu'au chapitre 4, relatif à l'engagement dans le risque.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

psychotropes chez les jeunes et augmentation des comportements violents, comme H. Lagrange avec l'étude épidémiologique auprès d'adolescents durant les années 1990 (Lagrange, 2005). Une chose est sûre, la prise de psychotropes génère un état de conscience modifié et modalise donc les conflits où elle s'exprime.

A côté des drogues illégales il semble intéressant de souligner le caractère ambigüe de la cigarette, produit addictif dont la consommation a été interdite à partir du 1er janvier 2008 dans les lieux recevant du public, incluant les établissements de nuit, où elle est reléguée à un fumoir, ou à l'extérieur (DECRET 2006-1386). Il s'agit d'une prise de produit addictif normalisée dans sa consommation spatiale, regroupant tous les addicts dans un espace clos et souvent très contraignant par sa taille, la densité de population et l'enfumage. C. Badea, C. Cassidy, M. Boza, M-R. Ramos proposent une analye de discrimination perçue de la stigmatisation et de la responsabilisation des fumeurs (Badea et *al*., 2011). Ils proposent d'examiner le lien entre la perception d'une discrimination groupale chez les fumeurs et leur identification catégorielle dans une étude comparée entre la France, où la loi interdisant de fumer dans les espaces de convivialité est appliquée depuis 2008, et la Roumanie, où il est toujours autorisé de fumer.

Nous proposons de présenter quelques textes liant, à l'international, analyses des espaces de consommation et situations de violences. Le dernier permettra d'ailleurs de faire directement le lien entre les espaces de consommation et les interventions de l'agent de sécurité (Geoffrion, 2015). Très tôt au regard du paysage sur les recherches concernant les incidents en établissements de nuit (Cf. Annexes. II, Chap. II, Sect. 2, §. A-B), S. Macintyre, de la police de Victoria et R. Homel, de l'université Griffith (Australie), proposent un article sur la corrélation entre l'aménagement intérieur d'un établissement, la gestion de l'effet de foule et les situations de conflits (Macintyre, Homel, 1997). Cet article présente une sous-étude intégrée dans un projet visant à rendre la côte plus « *sûre* », le « *Surfer's Paradise Safety Action Project* ». Le *Surfer's Paradise* est un complexe balnéaire incluant 22 discothèques et bars sur un kilomètre carré. Du 1er janvier au 1er juin 1993, une entreprise de sécurité privée engagée par la chambre du comité du *Surfer's Paradise* a enregistré 119 incidents dans les établissements ou aux abords[25]. Les chefs d'établissements ont collaboré au projet, fournissant des informations sur la fréquentation et la superficie de manière à ce que la

[25] Ces agents patrouillaient d'un établissement à l'autre et étaient appelés en cas d'incident (ils ne sont pas les videurs). Les chiffres indiquent que 18% des clubs réunissent 64% des appels et 41% de ceux restant représentent 3% des appels.

densité de clientèle et les violences puissent être recoupées. La catégorisation s'est faite sur trois degrés, à savoir le « *niveau de foule* », indiquant la densité de population et impactant les probabilités de contact, les agressions légères, manifestées par des contacts légers et fréquents, et enfin les agressions élevées, liées à des contacts très substantiels (p. 100).

L'analyse se base sur trois interrogations. En premier lieu, les incidents graves sont-ils liés à la densité ou à la foule ? Il en ressort que la densité en elle-même ne serait pas le facteur déterminant, mais que la cause serait plutôt la forme de la piste, modulant la foule. C'est ainsi que se pose la question de la configuration plus étendue des lieux et des accès internes. Un des problèmes notoires semble alors être la configuration des lieux en ce qu'elle génère ou non des flux croisés de « *piétons* » dans l'établissement. Si l'étude a montré que l'impact des limites physiques comme murs et barrières est bien corrélé aux agressions, l'étude de variable parallèle montre aussi qu'une recherche plus approfondie, qui n'a alors pas encore été possible, aurait probablement aussi remis en cause la prédominance de la foule sur d'autres variables, comme la chaleur notamment. Cette seconde interrogation mène les auteurs à leur dernière interrogation, celle de l'impact de la foule sur le comportement agressif des clients. Les auteurs montrent que la densité de foule et la configuration augmentant les frictions, générant des comportements engageant une atmosphère négative.

Les auteurs reconnaissent le manque d'observations pour générer une analyse conjointe fiable des différents facteurs, incluant le bruit, les éclairages, la fumée ou la chaleur. Ils se focalisent sur une conclusion : limiter les conflits en établissements de nuit saturés nécessiterait de structurer un aménagement d'intérieur évitant les croisements de flux de piétons. Il est tout de même ensuite nécessaire de réguler les entrées pour mieux gérer la densité, surtout dans les établissements à risque. L'étude cherche à montrer que les situations les plus bondées, chaudes, brulantes et autres sources d'inconfort seraient liées à davantage d'agressions et d'abus.

Plus récemment, en 2011, toujours en Australie, K. Koleczko, V. Garcia Hansen, de la « *Faculty of Built Environment and Engineering* », designers et architectes, reprennent cette problématique, abordent de nouveau le sujet intéressant et peu creusé du *design* d'intérieur des établissements de nuit (Koleczko, Garcia Hansen, 2011). Selon ces auteurs le problème des violences en établissements de nuit a coûté des millions de dollars en lutte contre la boisson ; or, si la boisson est souvent prise en compte, ainsi que le contexte social, l'environnement physique ne reste, lui, que très exceptionnellement pris en compte. Si

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'article est intéressant, il ne se base que sur des « *visites* » sur les lieux et quatre entretiens semi directifs, pour montrer des sources très génériques :

> « *The characteristics associated with these risks were crowding, permissive decorum', configuration of layout, inappropriate pedestrian flow patterns, inadequate lighting, compromised bar functionality, restricted visual security and misplaced focus on venue and demographic psychological needs* » (pp. 18).

A cette lecture, la démarche relève davantage de l'étude préliminaire que d'une recherche aboutie. Une démarche qui a tout de même le mérite de soulever l'actualité de cette problématique encore trop peu creusée.

Ces deux études conduisent à un article publié durant l'année d'ouverture de notre thèse, par S. Geoffrion et ses collaborateurs (Canada, Québec), fournissant une étude d'une rare richesse, combinant cette fois une analyse des vulnérabilités liées aux espaces temps et une analyse des interventions des agents de sécurité. Ces auteurs présentent en effet une étude des établissements de nuit, sous la perspective exceptionnelle et très intéressante du lien entre survenue des incidents, zone/ temporalités et intervention des membres du staff, des videurs et clients, par le cas de l'étude d'un bar de Montréal[26] (Geoffrion et *al*., 2015). Cet article est basé sur une étude antérieure sous l'angle du videur durant un an, d'avril 2006 à avril 2007 (Geoffrion et *al*., 2014). L'observateur a travaillé pendant quatre ans dans le club au préalable, puis a convaincu le propriétaire d'accepter une étude immersive sur son établissement. Une fois les modalités acceptées, l'enquêteur oriente sa problématique exclusivement sur les espaces et heures de survenues.

Les auteurs se basent majoritairement sur les postulats sous-tendant des articles portés par K. Graham (Cf. Annexe I, Chap. II, Sect. 2, §. B, a). Le postulat central de la recherche est que certains « *points chauds* » (*hotspot*) concentreraient les agressions sur certaines temporalités. Cette étude est particulièrement intéressante dans le fait qu'elle présente un lien entre, d'un côté, une approche quantitative, comme celle de K. Graham et de ses collaborateurs, et de l'autre des approches qualitatives comme la nôtre, ou d'autres ethnographes du métier de videur, comme celles de L-F. Monaghan ou S. Winlow par exemple. Notre matériel nous donne la précision des heures et des espaces pour reproduire cette analyse, mais trop peu de profondeur sur un seul établissement. Les chiffres proposés

[26] Ce bar, ou « *night-club* » est connu pour être un « *club à étudiants* » depuis une quarantaine d'années. Dans une soirée, le manager tente de maintenir un ratio d'un videur pour 100 clients, sur des horaires d'ouverture de 20h00 à 03h00, sept jours sur sept. L'établissement est enquêté les cinq jours où la piste est ouverte.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

dans quatre tableaux peuvent permettre de vérifier l'existence de différents espaces/temps de vulnérabilité, qu'il ne convient cependant pas de calquer tels quels à différents établissements, mais qui fournissent une armature méthodologique d'analyse et de comparaison (Cf. Annexes ; Tables, « *points chauds* »). Cette recherche se base sur 258 sessions d'observations, avec une présence de l'enquêteur sur 249 (les autres étant des recoupements avec des collaborateurs). Ces observations sont parfois recoupées par des précisions qualitatives, liées aux commentaires des videurs pris sur le terrain (12 videurs avec plus de cinq ans d'expérience). En conclusion, l'article soutient qu'il est nécessaire d'articuler ce type d'étude à une étude elle même en lien avec les différents éléments que sont les rôles des cibles d'agression, comme nous le proposerons :

> « *The current findings enrich those of previous work (Boivin et al. 2014; Geoffrion et al. 2014; Graham et al. 2012) by pointing to the relevance of not only examining the environmental characteristics of the barroom, but also the role of the target of aggression. Crime opportunities follow routine activities (Cohen and Felson 1979), even within a specific location on a micro level (Geoffrion et al. 2014). Routine activity theory is thus relevant in this context, because as actors in differing roles follow differing routines, as do their patterns of victimization. Therefore, even within a micro level environment, prevention strategies should be adapted to individual role specific routines instead of the aggregate of aggressive incidents through time and space, in order to adequately reduce the incidence of aggression. Future studies examining barroom aggression should not only consider the environmental characteristics of the venue, but also the roles of different targets. As such, situational prevention strategies should be tailored for each of the targets of aggression in order to address their differing routines and vulnerabilities. Such specific strategies can also be extrapolated to other violent environments, such as prisons, in order to understand the experiences of all actors and prevent their victimization in these spheres* » (p. 10).

Tableau 2 : Localisation des interventions des videurs (Geoffrion, 2015, n°1)

Table 1 Location of bouncer interventions for aggression within a Montreal nightclub, April 27, 2006 to April 24, 2007

Location within the club	(1) Interventions at this location	(2) Percentage at this location	(3) Between patrons	(4) Towards barmaids	(5) Towards bouncers
			Percentage at this location		
A - Entrance door	27	12.1	4.4	9.7	31.6
B - Lounge	13	5.8	5.9	6.5	5.3
C - Bar	52	23.3	23.0	29.0	21.1
D - Around dance floor	27	12.1	11.9	22.6	7.0
E - Dance floor	49	22.0	33.3	3.2	5.3
F - Balcony	7	3.1	3.0	3.2	3.5
G - Restrooms	12	5.4	7.4	3.2	1.8
H - Movement area	16	7.2	2.2	9.7	17.5
I - Shady areas	20	9.0	8.9	12.9	7.0
Total %	—	100.0	100.0	100.0	100.1
Base N	223	223	135	31	57

Percentages do not always add to 100.0 due to rounding error.

Tableau 3 : Temporalités des interventions sur agressions des videurs (Geoffrion, 2015, n°2)

Table 2 Time of bouncer interventions for aggression within a Montreal nightclub, April 27, 2006 to April 24, 2007

Location within the club	(1) Interventions at this time	(2) Percentage at this time	(3) Between patrons	(4) Towards barmaids	(5) Towards bouncers
			Percentage at this time		
Before midnight	19	8.4	5.9	12.9	11.9
00:00 to 00:59	38	16.9	18.5	12.9	15.3
1:00 to 1:59	69	30.7	28.1	32.3	35.6
2:00 to 2:59	81	36.0	42.2	29.0	25.4
3:00 to 3:30 (closing time)	18	8.0	5.2	12.9	11.9
Total %		100.0	99.9	100.0	100.1
Base N	225	225	135	31	59

Percentages do not always add to 100.0 due to rounding error.

Tableau 4 : Pourcentage de répartition des interventions des videurs (Geoffrion, 2015, n°3)

Table 3 Percentage distribution of location of bouncer interventions through time in a Montreal nightclub, April 27, 2006 to April 24, 2007

Location within the club	20:00 to 00:00	00:00 to 00:59	1:00 to 1:59	2:00 to 2:59	3:00 to 3:30
A - Entrance door	38.9	13.2	13.0	3.8	16.7
B - Lounge	5.6	18.4	1.4	2.5	11.1
C - Bar	33.3	13.2	23.2	30.0	5.6
D - Around dance floor	16.7	10.5	7.2	13.8	22.2
E - Dance floor	5.6	28.9	34.8	13.8	11.1
F - Balcony	0.0	5.3	1.4	5.0	0.0
G - Restrooms	0.0	0.0	2.9	12.5	0.0
H - Movement area	0.0	7.9	7.2	6.2	16.7
I - Shady area	0.0	2.6	8.7	12.5	16.7
Total %	100.1	100.0	99.8	100.1	100.1
Base N	18	38	69	80	18

Percentages do not always add to 100.0 due to rounding error.

Tableau 5 : Pourcentage de répartition des espaces d'intervention des videurs au proratat des horaires (Geoffrion, 2015, n°4)

Table 4 Percentage distribution of location of bouncer interventions through time in a Montreal nightclub according to the role of the target, April 27, 2006 to April 24, 2007

	Patrons					Barmaids					Bouncers				
Location within the club	8:00 to 11:59	12:00 to 12:59	1:00 to 1:59	2:00 to 2:59	3:00 to 3:30	8:00 to 11:59	12:00 to 12:59	1:00 to 1:59	2:00 to 2:59	3:00 to 3:30	8:00 to 11:59	12:00 to 12:59	1:00 to 1:59	2:00 to 2:59	3:00 to 3:30
A - Entrance door	12.5	8.0	7.9	0.0	0.0	0.0	0.0	10.	22.	0.0	100.	33.3	23.	7.1	42.
B - Lounge	12.5	16.0	2.6	3.5	0.0	0.0	0.0	00.0	20.0	50.	00.0	33.3	80.0	0.0	90.0
C - Bar	37.5	12.0	21.	29.	0.0	75.0	50.0	10.	22.	025.	0.0	0.0	33.	35.	0.0
D - Around df	25.0	8.0	17.9	812.	28.	25.0	25.0	020.	222.	025.	0.0	11.1	30.0	714.	14.
E - Dance floor	12.5	44.0	52.	319.	628.	0.0	0.0	010.	20.0	00.0	0.0	0.0	14.	30.0	30.0
F - Balcony	0.0	8.0	60.0	33.5	60.0	0.0	0.0	010.	0.0	0.0	0.0	0.0	30.0	14.	0.0
G - Restrooms	0.0	0.0	5.3	14.	0.0	0.0	0.0	00.0	11.	0.0	0.0	0.0	0.0	37.1	0.0
H – Move area	0.0	4.0	0.0	03.5	0.0	0.0	0.0	20.	111.	0.0	0.0	22.2	14.	14.	42.
I - Shady area	0.0	0.0	2.6	14.0	42.9	0.0	25.0	020.0	111.1	0.0	0.0	0.0	314.3	37.1	90.0
Base N	8	25	38	57	7	4	4	10	9	4	6	9	21	14	7

Percentages do not always add to 100.0 due to rounding error, df = dance floor.

Chapitre II. Sécurité privée, videurs, portiers et violences

Une précision du contexte des établissements de nuit conduit à nous intéresser au rôle qui tient l'agent de sécurité, et avant cela, au cadre professionnel de son métier. Nous montrerons ainsi le développement récent du champ de la sécurité privée en France, et comment une sociologie du travail et des groupes professionnels pourrait répondre à la nécessité d'une translation vers la problématique de l'exercice professionnel. Il n'existe pas, en France, d'étude approfondie des violences en établissements de nuit, ni des métiers de portier et de videur, ainsi que de leur exercice professionnel de gestion du conflit. Ce terrain présente pourtant des spécificités le rendant hautement problématique sur le plan des brutalités. En effet, si la situation y dégénère physiquement, le danger ne s'y limite pas au coup de poing. L'agent de sécurité y évolue dans un ordre social où il risque le lynchage, voire la mort. En cas de poursuites judiciaires, il ne risque pas que le simple dépôt de plainte, mais la condamnation pour coups et blessures volontaires et l'interdiction de travail. La conscience de la fréquence de ces extrêmes influe profondément sur le déroulement des conflits et sur l'engagement dans le métier. Ce désintérêt français n'est que davantage mis en lumière par le contraste de l'intérêt international pour cette problématique.

Développer une recherche autour du cas français nécessite d'y préciser le rôle occupé par l'enquêteur, celui d'agent de sécurité, en restituant les problématiques d'actualité concernant ce groupe professionnel dans le champ de recherche, ainsi qu'une sociologie du travail adaptée (1). Il sera possible, à partir de là, de préciser la place tenue à l'international par les problématiques plus spécifiques des métiers de videur et de portiers, ainsi que des violences en établissements de nuit, où elles relèvent de la criminologie, voire de la santé publique (2).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 1. L'ordre social de la sécurité privée

Au 01/08/2016 Le journal « *Libération* » titre « *La sécurité privée, nouvelle vigie nationale* » (Libération, 2016). Mais le phénomène de l'expansion du secteur de la sécurité privée et de sa mobilisation à des fins de sécurité publique, de sûreté du territoire, est-il nouveau ? Un état de l'art portant sur les questions de sécurité privée montre qu'il est loin de l'être. Il montre même que cette problématique accapare l'essentiel du champ des publications sur la sécurité privée. Beaucoup de place pour une socio-politique, très peu pour une sociologie des groupes professionnels. Nous nous proposons donc de présenter la structuration du cadre juridique de la sécurité privée et la situation socio-politique qui l'accompagne (a), portant à la création de groupes professionnels vulnérables (b), qu'une sociologie de groupes professionnels connexes peut aider à mieux cerner par la mise en lumière de ses différentes facettes, dans une définition en creux (c).

§ A. La sécurité privée, vigie nationale ? Cadre légal et enjeux de la construction d'un groupe professionnel

Le processus de structuration juridique du secteur de la sécurité privée français commence par la « *Loi du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de sécurité* » (LOI n°83-629). La convention collective nationale des entreprises de prévention et de sécurité cosignée en 1985 régule le travail des activités privées de sécurité (CONVENTION, 15 février 1985). Parmi la somme des avenants ajoutés à cette convention au fil des années, il a été nécessaire d'en ajouter deux particulièrement significatifs. Un avenant « *relatif aux agressions en situation de travail* », mais basé sur les conditions de la sûreté aéroportuaire (Accord du 30 novembre 2011). Un avenant sur « *l'équilibre de la vie privée et vie professionnelle* » imposant entre autre des prestations minimum de quatre heures, en aucun cas respecté dans les bars de nuit (Accord du 15 juillet 2014). Hormis les avancées conventionnelles, la normalisation du secteur privé restera relativement peu réglementée durant vingt ans.

En 2003, la première « *Loi pour la sécurité intérieure* » (LOI n°2003-239 du 18 mars 2003) pose les dispositions relatives aux activités privées de sécurité (Titre IV, Art 94-107). Elle fixe d'autres dispositions essentielles, relatives aux pouvoirs des préfets en matière de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

sécurité intérieure au titre de son activité de police administrative et judiciaire (Titre I, Chapitre II, Art. 2 et 3), relatives à la lutte contre le terrorisme (Titre I, Chapitre VII, Art 31), relatives à la tranquillité et à la sécurité publiques (Titre I, Chap. X, Art. 48-79), relatives aux armes et aux munitions (Titre II). En 2011 la « *Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure* » vient parachever la démarche (LOPPSI2). Elle conduit à la création du « *code de la sécurité intérieure* », mis en œuvre par ordonnance du 12 mars 2012, où le livre VI relatif aux activités privées de sécurité régule les dites activités (Livre VI du code de la sécurité intérieure).

L'accès à la profession suit cette normalisation. Des « *dispositions relatives à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés* », obligeant à la disposition d'une « *aptitude* » sont édictés en 2005 (DECRET n°2005-1122). Les anciens militaires et fonctionnaires du ministère de la Défense bénéficient d'une équivalence pour l'aptitude avant même l'apparition de la carte professionnelle (ARRETE du 19 juillet 2007). Cette dernière est mise en place par décret en 2009 (DECRET n°2009-137). Les modalités de délivrance de la carte professionnelle sont précisées par ordonnance en 2012 (ORDONNANCE n°2012-351). À compter de cette année, nul ne peut exercer une activité de sécurité privée s'il a été condamné ou s'il ne dispose d'un titre de séjour lui autorisant à exercer ces activités (ARTICLE L612-20) de la LOPSI II. La carte professionnelle peut être retirée par l'autorité préfectorale, si elle estime que les conditions prévues par la loi ne sont plus remplies (L611-1).

Initialement, cette carte professionnelle ne reconnaît que quatre statuts d'agents de sécurité, trois spécialisées et un générique. Les cartes spécialisées sont les cartes d' « *Agent de Protection Rapprochés* » (APR) à destination des "*gardes du corps*", la carte « *cynophile* », à destination des "*maîtres-chiens*", et la carte de « *convoyeur de fond* ». La carte générique est la carte d' « *agent privé de sécurité* » (APS). Elle s'étend à l'ensemble des agents de sécurité privée non spécialisés. Qu'un agent de sécurité travaille dans un magasin derrière les caisses, en gardiennage dans un parking ou sur un chantier, en établissement de nuit, que ce soit en salle ou en bar, aucune spécificité ne lui est reconnue. Une carte professionnelle a cependant été ajoutée à destination des agents de sécurité stadiers et des agents de sécurité festivaliers, pour pourvoir à un besoin de main d'œuvre énorme et subi. En 2015 est créée une carte de surveillance des manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1500 personnes (DECRET n° 2015-1289). Cette démarche montre qu'une reconnaissance de statuts spécifiques liés à des conditions d'exercices spécifiques est possible

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

et surtout une mise en œuvre où le pouvoir réglementaire prend acte de certaines difficultés de la profession au regard des libertés publiques.

Il existe quatre modes d'accès pour l'obtention de la carte professionnelle APS, dont trois se font par équivalence. Un premier vise à permettre une régularisation d'agent de sécurité exerçant déjà. Il est alors nécessaire de pouvoir porter la preuve de l'exercice continu d'une activité de sécurité conséquente préalable : « *soit de manière continue entre le 10 septembre 2004 et le 9 septembre inclus ; soit pendant 1607 heures durant une période de dix-huit mois comprise entre le 10 septembre 2004 et le 9 septembre 2008 inclus* » (Article 11, DECRET 2005-1122).

Cette solution n'est envisageable que pour les agents de sécurité à temps plein, déclarés et expérimentés. Une seconde voie, restreinte, est d'avoir exercé comme militaire aux grades d'officiers et sous-officiers, sur une prise en compte des huit dernières années, permettant d'obtenir la carte APS uniquement. Elle est clairement conçue pour fournir un vivier de cadres. La voie royale est d'avoir exercé en qualité de gendarme ou policier. Un an de service suffit à conférer l'ensemble des cartes professionnelles sans conditions. Le policier ou gendarme correspondrait-il donc aux représentations idéales de l'agent de sécurité ? S'ils sont formés à certaines règles de droit du fait de leur ex statut, le fait montre un décalage entre l'imaginaire de la fonction d'agent de sécurité privé et les réalités de l'exercice. La quatrième et dernière solution est celle de la formation initiale.

La carte professionnelle indispensable à l'exercice s'obtient alors par le passage d'un Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent Privé de Surveillance dont les modalités sont normalisées en 2012 (CQP-APS et CQP-dirigeant)[27] . La plupart des nouveaux agents de sécurité passent par cette quatrième voie. Sur le plan légal un agent de sécurité désirant travailler en établissement de nuit doit donc simplement posséder une carte professionnelle, et donc répondre à une de ces quatre situations. La formation est totalement décalée des situations du métier, ne proposant aucun module de gestion de conflits. En février 2017 un arrêté dispose des modalités relatives à la formation continue, incluant un module de gestion de conflits, sur base de menace terroriste et partant de l'aviation civile. Ce complément prévoit

[27] Le CQP Agent de Prévention et de Sécurité reste la voie majoritaire, il a été mis en place par l'arrêté du 19 juin 2008 —au JORF le 28 juin 2008— . Il est devenu le CQP 2, passant de 70 à 140 heures de formation en 2013, lesquelles intègrent l'acquisition du SST —secourisme et sécurité au travail—, ainsi qu'une formation à la palpation nécessaire à l'obtention de l'agrément palpation. La formation au CQP se conclut par le passage d'une épreuve pratique tirée au sort sur 16 cas pratiques entre ronde, PC sécurité, et poste fixe, ainsi que sur un QCM contenant cadre légal, sécurité incendie et événementiel. Le diplôme est délivré dans les quinze jours et permet d'effectuer une demande de carte professionnelle, délivrée en moyenne dans les six semaines.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

31 heures de formation continue qui viennent s'adjoindre à la formation initiale du CQP APS version 2. Cette formation inclut 7h de « *compétences opérationnelles* » dont un module « *gérer les conflits* » de 3h30, soit environ 12% du temps de la formation continue. La démarche plus qu'insuffisante confine au symbolique mais présente le mérite de mettre un pied dans la porte.

Cette régulation se voit attribuer de réels moyens d'existence par la création du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) en 2011, chargé du contrôle des dites activités et doté d'une arme de choix avec la carte professionnelle et le livre VI du « *Code de la sécurité intérieure* » (DECRET n° 2011-1919). Le « *Rapport de mandat du CNAPS de 2014* » en montre la mise en place, la forte marge bénéficiaire et le manque d'infrastructures : le CNAPS a été victime de son succès (Rapport mandat CNAPS 2014). La régulation des professions de sécurité privée avance de paire avec une volonté de moralisation affirmée par l'édiction du « *Code de déontologie* » en 2012 (DECRET n° 2012-870). Celui-ci est calqué au mot près sur celui de la police nationale.

Cette structuration du cadre légal et réglementaire s'accompagne d'une importante littérature socio-politique tout au long du processus. F. Ocqueteau apparait comme une référence en matière de développement de la sécurité privée et de questions de police depuis les années 1980. Il coécrit un « *Que sais-je ?* » retraçant l'évolution politique, juridique et économique de la sécurité privée avec D. Warfman (Warfman, Ocqueteau, 2011). Cet ouvrage est assez symptomatique d'un centrage sur la structuration du secteur professionnel, désaxé d'un éventuel éclairage du contenu des prestations et de la composition des groupes professionnels, par exemple, dans une sociologie du travail et des groupes professionnels. La problématique de l'imbrication privé/public est centrale à la sécurité et est de loin celle qui fait couler le plus d'encre, et ce depuis quarante ans, en France, en Europe, et au-delà de ses frontières. Il s'agit d'une problématique qui s'étend dans l'espace, mais aussi dans le temps.

F. Ocqueteau définit déjà la problématique en détail dans la seconde moitié des années 1980. Il montre qu'une analyse des phénomènes de privatisation de la sécurité s'est développée du milieu des années 1970 au milieu des années 1980, entre sociologie politique, sociologie de la déviance, et histoire. Il en propose une précision des principales théories politiques de subordination de l'état au secteur privé via le transfert de parcelles du pouvoir

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

régalien de sécurité (Ocqueteau, 1986)[28]. F. Ocqueteau installe un champ problématique qui dominera la recherche jusqu'à ce jour en questionnant l'idéalisme d'une conciliation d'une dichotomie police privée/police publique sans éroder l'État (pp. 249-252). Il résume les différentes définitions de la sécurité privée se mettant progressivement en place du milieu des années 1970 au début des années 1980 (pp. 254-257) pour proposer la construction d'un champ d'analyse des liens entre sécurité privée et publique (pp. 257-260).

Dès la fin des années 1980, F. Ocqueteau fait le constat d'une propagation généralisée de la présence des agents de sécurité privée depuis le milieu des années 1970 (1988). « *En 1982, les effectifs comptabilisés s'élevaient à 95.940 personnes, soit plus de deux agents privés pour trois policiers, ou à un rapport de trois agents privés pour cinq agents publics (police et gendarmerie confondues)* » *(Idem)*[29]. La loi réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transports de fonds (promulguée au J.O. le 13 juillet 1983) vise alors à protéger la profession et le métier des policiers davantage qu'à développer la sécurité privée. C'est une série d'attentats en 1986 qui relance la problématique de la sécurité privée, dont le terrain a été préparé sur les années 1981-1986, où le « *sécuritarisme* (*sic*) » s'est affirmé dans une « *phase extensive de gestion commerciale* », qui sera désormais légitimée par la légalité (p. 385) ;

> « *Il s'agissait de moraliser un secteur entaché, on le sait, d'anciens repris de justice, de petits délinquants coupables de ports d'armes prohibées, d'anciens aventuriers reconvertis... bref un lumpenprolétariat plus ou moins prêt à se charger de basses œuvres, ou cherchant à se caser en l'absence de toute qualification* » (p. 386).

On assiste à une corporatisation privée d'un secteur jusque-là assuré par l'Etat providence, risquant de porter avec elle des « *problèmes de professionnalisation, de régulation interne* » (p. 389).

Cette problématique sera mobilisée encore et encore, comme M. Cusson reprenant ces problématiques dix ans plus tard en y ajoutant la dimension de ce que sont alors les nouvelles technologies (Cusson, 1998), ou F. Diaz amenant une réflexion sur la gestion coordonnée des

---

[28] Le terme de sécurité est régulièrement mobilisé par les auteurs lorsqu'ils parlent de sécurité privée, engendrant une confusion. Une confusion qui n'existe pas dans les textes relatifs à la défense et la stratégie militaire. C'est bien de sûreté dont il s'agit, clairement distincte dans le langage militaire. La sécurité concerne ce qui ne touche pas aux infrastructures nationales, la sûreté est la défense des éléments liant l'intégrité du territoire national. Il est question, par exemple, de sûreté aéroportuaire civile. La problématique est celle de l'investissement de la sécurité privée pour des missions de sûreté.

[29] En suivant la définition de l'INSEE de « *salariés chargés d'assurer pour le compte de leur employeur (entreprises, particuliers ou administrations) la protection des biens et des personnes déterminées, contre les accidents techniques et les actes de malveillance. On peut également les définir comme contribuant à la sécurité ou à l'ordre public, sans appartenir à l'armée, la gendarmerie, la police, l'administration pénitentiaire ou l'ONF* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

grands événementiels en France par les pouvoirs publics et privés (Diaz, 2003). Chaque époque greffe les nouvelles problématiques de son temps à cette problématique de la coopération privé/ public sur les questions de sécurité. Plus proche de nous, un dossier spécial des « *Cahiers de la sécurité* » sur la coopération entre privé et public, ou X. Latour montre une situation oscillant entre ignorance et coproduction (Latour, 2012). Les exemples abondent.

A chaque vague de normalisation, c'est toujours l'argument du terrorisme qui est mobilisé. A. Tsoukala propose d'ailleurs un état des lieux de « *La légitimation des mesures d'exception dans la lutte antiterroriste en Europe* » à travers une analyse de la presse britannique (p. 3), et la presse française (p. 5) et un très bref aperçu de la presse italienne (p. 7) (Tsoukala, 2006). Bien avant les attentats de Paris et Bruxelles, le rapport d'exécution budgétaire de la Loi de Programmation Militaire 2009-2014 montre cependant en lien avec la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF, 2001) un fort repli de la stratégie de défense et de sûreté, d'une part vers le territoire métropolitain, d'une autre vers une coopération avec la sécurité privée (Rapport d'exécution budgétaire LPM 2009-2011). Cette évolution stratégique se retrouve en 2009 dans la Loi relative à la programmation militaire pour les années 2009-2014 (LOI n°2009-928), mais aussi dans le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'intérieur et non plus au ministère de la défense en 2009 (LOI n°2009-971). En 2013 la Loi relative à la programmation militaire pour les années 2014-2019 fait la part belle à la sécurité privée (LOI n°2013-1168). Et, si les forces publiques se centrent vers l'intérieur, les forces privées sont "*propulsables*", comme le montre le soutien au développement d'une contre-piraterie privée par la Loi relative aux activités privées de protection des navires (LOI n° 2014-742).

La conception d'une perte de souveraineté doit être modérée. C. Magnon-Pujo, par quinze années de recherches sur la sphère de la sécurité privée, infirme la thèse répandue d'une pénétration de la sphère régalienne de l'Etat par les entreprises de sécurité privée. Il montre que l'Etat change ses modalités de positionnement face à la violence légitime, sans pour autant se départir de sa régulation et de son contrôle, il se contente de la sous-traiter, assimilant le secteur privé en le rendant tributaire (Magnon-Pujo, 2011). Allant jusqu'à parler de « *commercialisation de la violence privée* », il rappelle l'étendue de la sécurité privée et la dimension pratique de ce qui est commercialisé et de ce que l'Etat met en vente, à savoir l'usage légitime de la violence (2013). Il montre le processus de légitimation mis en place par les compagnies privées de sécurité et institutions à cet effet depuis les années 1970, et repris

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

par les institutions publiques et les masses médias, autour des notions d'« *entreprises* », « *régulées* », de « *sécurité* » et de « *paix* », pour amoindrir les notions de « *police* » et de « *mercenariat privés* » chargé de « *surveillance* » et de « *contrôle* » (Magnon-pujo, 2016).

Cette évolution se pense dans une dialectique entre sécurité nationale et intégration dans un système européen prétendant à une sécurité européenne. V. Pashley et M. Cools proposent une analyse des trois livres blancs de la sécurité privée permettant de mieux appréhender la naissance d'un lien fusionnel entre sécurité privée et sécurité publique (Pashley, Cools, 2012). Plus récemment, comme à la fin des années 1970, les attentats sont un mobile de transition de la sûreté vers des prises de position dans le secteur privé. Pour l'Europe la sécurité est érigée au rang de priorité depuis les attentats de Paris et Madrid, notamment sur le plan de la coopération avec le secteur privé, et sur le plan de l'échange d'information et l'usage des armes à feu (Höhn, 2017). Cette prise de position ne date cependant pas des attentats de 2015 mais est engagée depuis près d'une dizaine d'années. La directive européenne des services adoptée en 2006 exclut la sécurité privée. Le premier sommet européen de la sécurité privée en 2008 marque cependant un tournant dans la politique européenne de sécurité, vers un engagement ouvert dans une Europe de la sécurité privée (Paulin, 2013). En mars 2009, la revue « *Sécurité et stratégie* » propose un édito amenant un état des lieux comparé de la régulation de la sécurité privée dans les différents pays d'Europe, soulignant la nécessité d'un système règlementaire fort pour une meilleure gouvernance des entreprises de sécurité privée (*Sécurité et stratégie*, 2009). P. Berthelet propose un texte sur la coopération privé/public dans le secteur de la sécurité privée, en la recentrant cette fois la problématique sur la sphère européenne (Berthelet, 2016). Selon lui le marché européen de la sécurité privée est en plein essor mais relève davantage des Etats. Il n'existe pas encore de politique entrepreneuriale de la sécurité privée capable de structurer le marché européen, et s'il existe une volonté de générer une stratégie commune public/privé il subsiste de fortes réticences sur le plan des Etats à l'intégration au marché commun des politiques nationales de sécurité privée.

A échelle internationale extra-européenne, une démarche de synergie des systèmes de régulation et des organisations est formellement actée depuis 2013 (Latournerie, 2013). Elle fait suite à la première réunion internationale des régulateurs de la sécurité privée, le 27 octobre 2013, initiée par le CNAPS. Cette réunie a abouti à ;

> « *Une "déclaration de Paris" dans laquelle ceux-ci "considérant l'importance des évolutions en cours, sur tous les domaines (périmètre, formation, contrôle,*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> *autorisation, ...) décident de mettre en place un comité en vue de la création d'un réseau international des régulateurs de la sécurité privée"* » (p. 79).

Le lien entre Etat et sécurité privée est au coeur d'études fournies dans les sphères anglo-saxonne et américaine étendue. M. Mulone et B. Dupont proposent une riche bibliographie anglo-saxonne et québécoise de la croissance du secteur de la sécurité privée (Johnston, 1992 ; Jones et Newburn, 1998 ; Sanders, 2005) et de son essor dans un retrait de l'Etat et du développement du libéralisme économique (Garland, 2001), une industrie dopée par les progrès technologiques (Brodeur, 2003) et la menace terroriste ressentie ou perçue dans certains pays (Burbidge, 2005). Une ouverture pour saisir le développement de la sécurité en Amérique du nord, à travers D. Garland pour le cas des États-Unis, T. Jones et T. Newburn pour le cas du Canada., J-P. Brodeur pour le cas du Québec. Pour le cas de la Grande Bretagne, Johnston propose aussi une prospective sur la sécurité privée (Johnston, 2000), et une prospective d'une approche du cadre juridique de la sécurité privée dans la gouvernance de la Grande Bretagne (Johnston, Shearing, 2003).

N. Le Saux rappelle qu'aux Etats Unis la sécurité est culturellement une affaire privée, d'ailleurs « *les États-Unis comptent trois fois plus d'agents privés que de policiers* » (Le Saux, 2013, 27). La sécurité privée y a souvent des pouvoirs identiques à des pouvoirs de police. Il propose d'ailleurs un précis du cadre réglementaire et législatif américain à titre comparatif (p. 33). Depuis le 11 septembre 2001 il y a cependant eu une légère intrusion législative imposant une plus stricte vérification de la moralité des agents de sécurité, ainsi, aux États-Unis, s'opère un double mouvement d'externalisation inéluctable et de tentative de moralisation par les structures publiques (p. 34).

Pour le cas du Québec, M. Mulone et B. Dupont, décrivent des morcellements de la sécurité privée et ses frontières avec les organes sécuritaires publics par l'exemple du contexte d'édiction d'une loi sur la sécurité (Mulone, Dupont, 2008-a). Ils mettent en lumière des interventions de l'Etat qui pèsent sur l'industrie de la sécurité privée. D'un autre côté ils montrent le développement d'une « *gouvernance nodale* » où la gouvernance est gérée par des collectivités privées de gouvernance de sécurité (pp. 104-105). Elle génère une gouvernance corporative de grands groupes, remettant fortement en cause la position monopolistique de l'Etat sur la sécurité. La même année, ces auteurs proposent une recherche interrogeant 45 gestionnaires de la sécurité privée à Montréal, pour dégager des stratégies de conquête du champ (Mulone, Dupont, 2008-b) à travers les dimensions du capital économique (p. 25), culturel (p. 28) et social (p. 31) et symbolique (p. 34). Ils montrent une interpénétration du

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

capital et de l'Etat, autour de l'institution de la police et une émancipation de la sécurité industrielle.

F-L. Valcarce montre la mise à distance progressive des armes et autres moyens de la violence physique par la sécurité privée en Argentine (Valcarce, 2008). Cette dernière y tient une place spécifique dans un ordre instrumental d'imbrication étroite du mercenariat de la sécurité privée et des structures de défense et de police étatique (2012). Les agents de sécurité ne se contentent pas d'opérations de contrôle mais y tiennent aussi un rôle de maintien de l'ordre et de missions d'intérêt public.

Ces perspectives permettent de mieux appréhender les modèles de développement parmi lesquels le système de sécurité français peut se structurer, qui ne saurait être sans incidences pour le travail et les groupes professionnels. Mais en deçà de problématiques touchant au secteur de la sécurité privée, au-delà de la souveraineté nationale, c'est la problématique de la souveraineté individuelle qui est en jeu, prise dans les rets sécuritaires. F. Bonnet montre comment notre corps est enchâssé au quotidien dans un système complexe de « *prévention situationnelle* » (Bonnet, 2012)[30]. Il montre cependant que les modalités de ce système de prévention se sont étendues, l'espace lui-même devenant une dimension de sécurisation des interactions. Celles-ci sont institutionnellement contrôlées jusque dans les moindres recoins de l'espace public, que ce soit par la vidéosurveillance (pp. 31-41), ou la gestion des accès et des flux (pp. 41-46), dont il montre les limites. Plus récemment L. Mucchielli reprend la thématique de la vidéosurveillance de l'espace public et de la vigilance généralisée (Mucchielli, 2016), confirmant une modeste contribution aux enquêtes de police judiciaire (p. 40) et un impact du dispositif sur la délinquance qu'il n'est pas possible d'évaluer et de percevoir (p. 41). Le corps du citoyen est pris dans des rets qui doivent avoir d'autres finalités qu'une diminution effective de la délinquance.

[30] « *La prévention situationnelle recouvre l'ensemble des politiques de sécurité qui visent à modifier les coûts et les bénéfices du passage à l'acte criminel, afin de rendre le crime plus difficile, plus risqué et moins profitable. Son originalité est de ne pas s'intéresser à l'étiologie (aux causes) du crime, mais au passage à l'acte dans des circonstances et selon des opportunités données 2. La prévention situationnelle consiste à agir sur la « structure d'opportunité du crime 3 » en jouant principalement sur l'environnement et le design urbains de manière à modifier légèrement le calcul réalisé par le délinquant potentiel* » (Bonnet, 2012, 25-46).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ B. Un groupe professionnel des agents de sécurité en établissements de nuit ?

Nous pouvons voir comment le législateur tente de structurer juridiquement et politiquement un groupe professionnel de sécurité privée. Une sociologie sous l'approche énactive du statut d'agent de sécurité doit prendre en compte une sociologie du travail et des groupes professionnels pour poser le cadre de l'exercice d'une part, et du groupe d'exercice d'une autre. La position face au conflit de l'observateur est ici en effet fortement impactée par le mandat professionnel de l'agent de sécurité en établissement de nuit. Une sociologie des groupes professionnels pourrait permettre d'engager une réflexion sur les points essentiels de manifestation de son existence par ses modalités d'accès, ses spécificités d'exercice et les vulnérabilités qui en découlent.

Dans le numéro anniversaire de la revue « *Formation emploi* » de 2008, D. Demazière propose un état des lieux de la sociologie des groupes professionnels (Demazière, 2008, 84), portant sur la « *division du travail et la spécialisation professionnelle* » (p. 42). Selon lui, « *la division du travail apparaît dès lors comme un procès de recomposition continue des activités professionnelles qui, ce faisant, affecte l'organisation sociale* » (p. 43). Il incite à porter notre focale sur ce qui est nouveau, sur la recomposition des activités, sur le processus de professionnalisation. Des pistes peuvent alors être les « *appellations* », des « *fonctions inédites* », ou des « *cristallisations à l'œuvre* » (*Idem*). Dans sa postface il restitue les problématiques d'une sociologie contemporaine des professions faisant suite à cette affirmation du groupe professionnel pour finalement aboutir à se développer conjointement par la notion de professionnalisation. Ces notions constituent « *une catégorie pratique et flottante, ce qui est l'apanage idéal d'un concept encore non appauvri* » (p. 86).

La sociologie des groupes professionnels s'éloigne d'une sociologie du travail, pour devenir un véritable paradigme. Dans l'introduction du livre collectif de 2009 qu'ils dirigent, D. Demazière et C. Gadéa soulignent l'actualité des recherches portant sur les groupes professionnels, alors en plein développement, en reprenant l'histoire de leur évolution, et ce depuis leur gestation (Demazière, Gadéa, 2009). En France la plupart des chercheurs se portent sur le travail au détriment de la profession jusque très tardivement. J-M Chapoulie contribue fortement à faire connaître une sociologie des professions anglo-saxonnes portée par le débat entre fonctionnalistes et interactionnistes (p. 17). Dans les années 1980 la

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

sociologie des professions s'émancipe du seul champ ouvrier. L'utilisation du terme de groupe professionnel au lieu de profession présente un virage (pp. 19-23).

Cette orientation sociologique est un paradigme d'entrée dans le monde social : « *profiler et calibrer l'analyse sociologique à partir du prisme des groupes professionnels permet d'identifier des questions transversales, révélatrices des transformations contemporaines du travail et de la société dans son ensemble* » (p. 436). La sociologie des groupes professionnels est une sociologie ancrée dans l'enquête (p. 450). Les groupes professionnels sont des regroupements, ils sont mobiles, fluctuent, la sociologie ne peut en offrir qu'un instantané, qu'elle cherche à saisir sur le fait. La sociologie des cadres proposée par E. Goffman se marie bien avec cette approche.

> « *Quelles que soient les caractéristiques de leurs activités, tous sont confrontés à des enjeux de délimitation de leurs attributions, à des recompositions de leurs savoirs, à des modulations de leurs faisceaux de tâches, à des réorientations de leurs stratégies collectives, autant de processus qui interrogent leur identité, leur pérennité, leur devenir* » (pp. 436-437).

Cet ouvrage nous plonge directement au cœur des problématiques des agents de sécurité privée, et du groupe des agents de sécurité en établissement de nuit, en soulignant la nouvelle problématique de l'éclatement de la professionnalisation (*Idem*). Le métier d'agent de sécurité en établissement de nuit illustre parfaitement la situation d'une dénomination incomplète, qui ici n'existe simplement pas administrativement, légalement, où seules les situations lui donnent son sens. « *La marque minimale d'existence de groupes professionnels réside dans leur nom, qui est l'indice d'un certain degré de spécialisation et de division du travail : avoir un nom c'est pouvoir se différencier, se reconnaître dans une identité, être considéré comme spécifique* » (p. 440). Les agents de sécurité en établissements de nuit, les portiers, les videurs, ne sont spécifiques que pour ceux qui les côtoient ou qui en parlent, hors des définitions formelles. Aucun texte scientifique consulté ne fait, par exemple, la nuance entre le portier et le videur. Même les textes spécialisés de la littérature internationale consultés concernant ces rôles bien spécifiques éludent de développer la nuance, faisant état indifféremment de « *Bouncers* » et de « *doormen* » par soucis de simplification (Cf. Chap. Intro, Sect. 3, §. B-C). Cette confusion dans les termes se retrouve dans les désignations courrantes de la profession, de la jurisprudence aux faits divers. La distinction que nous proposons est une distinction liée au lieu d'exercice et aux fonctions qui l'accompagnent. Le portier travaille en porte, il gère les abords et la pénétration du seuil. Le videur gère la salle et extrait les inopportuns. Sur certains établissements de petite taille l'agent de sécurité peut alternativement l'un et l'autre. La réalité des dénominations semble cependant plus complexe

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

et liée à des compétences mises en avant, un portier se présentant occasionnellement comme videur, lorsqu'il joue sur la fibre brutale, hyper-virile ou grégaire, et un videur se présentera occasionnellement comme portier, lorsqu'il joue sur l'aspect formel, discipliné, régulier de son exercice. Si un groupe professionnel se définit par une fonction très spécifiquement identifiable, alors les agents de sécurité en établissement de nuit peuvent se définir comme portiers et videurs, dont la spécificité est un mandat de refus et d'exclusion arbitraire conféré par leur chaîne hiérarchique.

Ces groupes professionnels eux-mêmes sont protéiformes au gré des circonstances et des adaptations particulières des situations de travail.

> « *Aucun groupe ne peut être solidement décrit sans que l'analyse ne le situe dans des contextes pertinents. Il reste que tout groupe professionnel s'appuie sur des processus de spécialisation des activités, par lesquels il gagne – ou perd – en spécificité et en différenciation. La consolidation ou la fragilisation des groupes professionnels, prises dans ce sens, suivent des cheminements extrêmement variés, peu balisés, parfois inattendus* » (p. 446).

Ces groupes se définissent par des logiques de contrôle d'accès et de clôture au métier et à l'emploi (pp. 448-450). Si les groupes professionnels peuvent se définir par leurs modalités d'entrées, alors le groupe des agents de sécurité privée se définit par la carte professionnelle, et, au sein de ce groupe, le groupe des agents de sécurité se définit par la cooptation de l'ordre d'existence du *staff* de l'établissement de nuit où il travaille, et parfois même de l'ordre d'existence du *staff* étendu à une clientèle d'"*habitués*".

Les profils menant au métier d'agent de sécurité en établissements de nuit sont divers. Le recrutement se fait souvent par contact d'agents de sécurité eux-mêmes déjà engagés dans la carrière des établissements de nuit ou par contact du monde des établissements de nuit. Il s'agit d'un milieu profondément endogamique. Celui-ci connaît néanmoins de profondes mutations en 2009-2012 suite à la nouvelle régularisation de la profession. Videur, portier et physionomiste sont alors été normalisés comme APS. Aux yeux de la loi les agents de sécurité en établissements de nuit sont des agents de prévention et de surveillance comme les autres, répondant ainsi aux mêmes conditions d'accès à la profession. Un videur, portier ou physionomiste[31] désirant intégrer la profession à compter de cette date devra donc passer par

[31] Les portiers tiennent souvent tous le rôle de physionomiste. Ce rôle consiste à retenir le visage et parfois des informations concernant les clients habitués, mais aussi les clients refusés suite à une expulsion et à effectuer le tri de la clientèle selon les consignes du directeur de l'établissement ou du manager. Il est ainsi fait mention de portiers-physionomistes. Ce sont souvent les portiers les plus expérimentés qui tiennent ce rôle. Aucun établissement enquêté ne dispose de physionomiste n'étant pas portier. Ce poste existe cependant sur d'autres villes où une personne peut même tenir un registre de clients privilégiés, VIP et habitués, tenant alors

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

la voie légale d'acquisition du statut d'APS. Deux des exigences d'accès au statut sont de disposer d'un casier judiciaire vierge et d'être déclaré en préfecture, impliquant d'avoir des papiers en règle. Tous les déviants du système juridique sont exclus de la profession. Les anciens doivent régulariser leur situation. Ceux en règle disposant alors du nombre d'heures nécessaires ont pu obtenir une validation. Les autres ainsi que ceux débutant dans la sécurité doivent passer le CQP APS.

Il faut désormais vouloir faire ce métier en professionnel pour rentabiliser l'investissement. La lourdeur de la démarche initiale est conséquente. Il est nécessaire dans un premier temps d'obtenir une carte professionnelle provisoire. Cela nécessite de monter un léger dossier et le retour est attendu entre trois semaines et deux mois. Il faut alors trouver une place en session de formation au CQP. Les centres ne sont pas nombreux, et il faut parfois patienter deux à trois mois. Le candidat devra faire avec les contraintes de déplacement si la formation n'est pas dispensée dans sa ville. Se tient alors le passage du CQP où il est nécessaire de dépenser 1450 à 1600 euros en moyenne de sa poche. Si la formation est financée par la région ou le pôle emploi, il faut alors monter un dossier et patienter plusieurs mois supplémentaires. Une fois ces échéances passées, la formation débute. Il s'agit d'une formation de 140 heures. Elle occupe un mois en 35h semaine. Elle se conclut par un examen en QCM similaire à celui du passage du code de conduite. La formation finie, il faudra attendre de recevoir sa carte professionnelle. L'attente ira de trois semaines à deux mois. Le nouvel agent de sécurité peut alors envisager d'être recruté après un périple allant de quatre mois à quasiment un an.

La carte professionnelle est un outil de pression sur les agents de sécurité. Elle est renouvelable par la préfecture tous les cinq ans. La préfecture est libre de ne pas la reconduire. Elle peut ensuite être supprimée en cas de délit, ce qui prive alors l'agent de sécurité de son emploi. Elle n'inclut pas la possibilité d'exercer sur la voie publique, ce qui est la base du métier de portier. La carte professionnelle ne confère pas le droit d'exclusion par la contrainte d'un établissement. Elle n'autorise donc pas de faire usage de la force physique dans la mesure d'une résistance. Un portier ou videur, comme tout agent de sécurité, est un citoyen ordinaire. Il ne dispose d'aucun droit de police. Confronté à des violences il ne peut

---

exclusivement le rôle de physionomiste et non plus d'agent de sécurité, dans une fonction de communication et d'accueil.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

qu'appeler un officier de police judiciaire qui constate le délit voire le crime et prendra les mesures conséquentes. L'agent de sécurité en établissement est dans une situation de vulnérabilité juridique accentuée par rapport aux autres APS. Il peut perdre sa carte professionnelle sur les mêmes critères. Ses fonctions transgressent ses droits de citoyen ordinaire, le portant nécessairement à contrevenir à son statut.

Les prestations de l'entreprise de sécurité enquêtée répondent de « *contrats à la mission* ». Ces contrats sont attribués pour la durée d'une vacation. Le code de déontologie propose lui-même l'existence de missions ponctuelles. Son troisième article dispose qu'« *Un exemplaire est remis par son employeur à tout salarié, à son embauche, même pour une mission ponctuelle* ». Le prestataire peut recourir à deux types d'employés. Une frange mince, privilégiée d'agents de sécurité en CDI ou CDD, souvent sur un 18h ou 21h semaine, qui sont ses agents de sécurité "*fixes*", "*fiables*", et tout un panel d'agents de sécurité recrutés par contrats à la vacation. La sécurité entre dans la même dynamique que les situations précaires d'intérim. Cette situation nuit fortement à la qualité des prestations, à la fiabilité des agents de sécurité et à la flexibilité de leurs disponibilités. Une déprofessionnalisation de branches des prestataires qui justifie la recrudescence des recrutements "*en direct*", c'est-à-dire en contractualisation directe entre le propriétaire de l'établissement et l'agent comme salarié de celui-ci. Les établissements de nuit peuvent recruter tout ou partie de leur service de sécurité "*en direct*". Le portier titulaire est très majoritairement employé "*en direct*". Un portier ayant longtemps officié dans un établissement et s'entendant donc bien avec le patron mettra en place des arrangements pour être embauché "*en direct*". La ville enquêtée présente de nombreux types de situations pour les agents de sécurité en direct. Celles-ci sont ici regroupées sous trois aspects.

En premier lieu, des agents de sécurité recrutés suite à l'obtention du statut d'APS. Au départ de l'étude le cas se trouve exclusivement dans les discothèques et est très minoritaire. Il tend à se développer tout au long de l'étude. En second lieu des agents de sécurité recrutés en qualité de garçons de salle et déclarés comme tel. Ils répondent alors de la « *convention collective nationale des hôtels, cafés restaurants* » (CONVENTION-HCR). Ce statut concerne essentiellement les agents de sécurité travaillant en salle, les videurs. Il peut parfois être utilisé pour des agents de sécurité en bar mobilisant des rôles alternants entre salle et porte. Il permet de passer outre l'exigence d'une carte professionnelle, mais contourne aussi la législation, qui veut que toute activité de sécurité soit exercée par des APS. Une troisième situation est celle des employés travaillant au noir. Le travail au noir peut être partiel. Les

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

agents de sécurité peuvent voir une partie de leurs revenus déclarés comme agent de salle, et le reste donné en direct. Il peut être intégral. L'agent de sécurité reçoit alors tout son salaire en liquide sans déclaration. Ils sont alors le plus souvent payés "*à la soirée*". Le terme de recrutement en direct est souvent perçu comme trouvant son origine dans ce principe de paiement de la main à la main. La sémantique elle-même va dans ce sens. Il s'agit d'un système cohérent et socialement institutionnalisé. Il est important de souligner que dans la sécurité il ne se limite pas au monde des établissements de nuit. Le système de fraude sous sa dimension instituée en prestations fixes tend à fortement disparaître au cours de l'étude. Les seuls cas semblent désormais être des cas de remplacements ou d'arrondissement des marges horaires par un appoint non déclaré.

La plupart des chefs d'établissements ne se sentent pas concernés par le droit de la sécurité, même s'ils se savent, "*un peu*" en défaut. Ils respectent les normes à leur minimum que parce qu'elles sont une part intégrante de la justification de leur statut par le contrôle des « *commissions de sécurité* »[32]. Les établissements de nuit sont des organisations commerciales, des entreprises. Les chefs d'établissement sont des chefs d'entreprise, des employeurs. Leur but premier reste le profit. Or, la sécurité n'amène aucun profit immédiat. Elle n'est donc *a priori* d'aucune utilité économique aux yeux de la direction. À défaut de fiche de poste précise et/ou de statut claire, il arrive souvent que l'agent de sécurité soit porté à effectuer des tâches secondaires, comme s'occuper de la terrasse ou du ménage. Il lui est aussi demandé, en complément de remplir une autre fonction, celle d'hôte d'accueil.

L'attribution du mandat serait donc rattachée à des compétences envisagées comme nécessaires et rattachées à une apparence appropriée. S. Monchartre développe le lien entre métier et mandat. Il montre une paupérisation de la rhétorique du terme de métier par des usages dévoyés (Monchartre, 2009). « *Par un curieux renversement, les discours sur les métiers ont été nombreux à surgir de la part d'entreprises qui ont pourtant, historiquement, contribué à leur déclin* ». (p. 85) Une première définition du métier est celle d'une offre collective de services dans un engagement mutuel entre employeurs et salariés (pp. 86-87), s'opposant à une seconde de l'offre individuelle se positionant sur l'emploi et la parcelarisation

[32] Une commission de sécurité des établissements recevant du public (ERP) est saisie par le Maire avant délivrance de permis de construire, avant la délivrance de l'autorisation de l'ouverture au public, périodiquement pour vérifier la conformité avec les règles de sécurité et d'accessibilité. Il peut s'agir d'une Commission consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA), d'une Sous-commission Départementale ERP-IGH (SCD, d'une Commission de Sécurité d'Arrondissement (CSA), ou d'une Commission Communale de Sécurité (CCS).
Le site du « SDIS 85 » (Service Départementale d'Incendie et de Secours de Vendée) propose un développement très clair des attributions de chacune de ces commissions et des modalités de procédure (Site SDIS 85).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de l'acteur dans l'organisation, c'est dans ce cas au salarié de contribuer au changement (pp. 87-89). Les métiers se construisent dans les relations de mandat de l'employé avec l'entreprise qui l'emploie (p. 90). L'agent de sécurité en établissement de nuit est le "mandataire" de la hiérarchie de l'établissement. Dans le cas d'un prestataire, il s'agit d'un mandat délégué, puisque l'entreprise prestataire est mandataire de son client, l'établissement, et qu'elle délègue à son tour le mandat à l'agent de sécurité. Reprenant la citation de Girin, Moncharte propose que le mandat est un « *phénomène étonnant [qui] consiste en ce que quelqu'un puisse se décharger sur quelque autre personne ou entité de la charge d'accomplir pour lui ce qu'il n'a pas le temps, la capacité ou le goût de faire lui-même* » (Girin, 1995, 233[33]). La situation des agents de sécurité en établissement de nuit, entre employés en direct et prestataires, montre une situation où des salariés mandataires peuvent appartenir à un groupe professionnel, avec une main mise très variable sur leur mandat, liée à l'implantation de l'agent de sécurité sur le site, et non uniquement au type de contrat.

L'agent de sécurité doit ainsi correspondre aux attentes et s'adapter à celles-ci, et ce jusque dans son apparence, très importante à un métier d'incarnation de l'autorité où la dissuasion est une part importante du mandat. En 1997, F. Eymard-Duvernay et E. Marchal proposent un ouvrage sur le jugement de compétences dans les manières de recruter. Ils amènent l'idée d'un pragmatisme marqué prévoyant des tâches annexes d'une part, mais aussi une approche beaucoup moins pragmatique de compétences traduisant en imaginaire des manière d'être, qui correspondraient à une idéalisation du métier proposé tel que perçu par le recruteur (Eymard-Duvernay, Marchal, 1997). O. Hidri étudie la « *bonne apparence recrutable* », ce que nous appelons "*la gueule de l'emploi*". Elle s'intéresse d'abord à la bonne apparence recrutable à travers les stratégies des étudiants pour être recrutés durant leurs études pour des emplois d'appoint (Hidri, 2008). Il existerait un capital esthétique à développer et entretenir dans la visée d'être recruté dans une branche spécifique. Elle propose ensuite une étude du recrutement chez Décathlon et de la logique de la répartition des attributions de postes fonction de l'apparence ou des domaines de connaissances. Elle y montre que le physique concordant avec l'imaginaire de la pratique sportive prime sur la connaissance du rayon attribué et sur la compétence dans les pratiques spécifiques à ce rayon (2011). Une étude qui permet un parallèle avec la bonne apparence de l'agent de sécurité en établissement de nuit, pour des dispositions esthétiques adaptées à la gestion de conflits.

---

[33] Cité par Moncharte, 2009, 90.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

D. Demazière souligne une tendance à aller vers la déprofessionnalisation. Celle-ci se manifeste à différents niveaux. Des éléments manifestes sont un morcellement du travail, et, au sein de l'activité de travail, un *multi-tasking*. La volonté affichée de professionnalisation du métier d'agent de sécurité manifestée par la responsabilisation morale du code de déontologie et par la normalisation de l'accès est fortement entravée par la dimension précaire des contrats de prestation. Outre un cumul d'emplois, le métier d'agent de sécurité privée en établissement de nuit s'inclut souvent dans une « *multi-activité* ». Il est fréquent que les agents de sécurité fassent aussi le ménage par exemple ou doivent prendre en charge des personnes blessées, par exemple. Or, ils ne sont ni employés ménagers, ni ambulanciers. A. Bidet réalise une « *investigation de l'hétérogénéité interne du travail* » (Bidet, 2011, 11).

> « *Sous ce vocable, des préoccupations scientifiques et le débat social ont mis à l'agenda le multitasking en psychologie cognitive, le multi communicating en sciences du management et le multi activité en sociologie, où l'attention vise plus largement le caractère multimodal, pluriel, multi-fenêtré, etc., de nos activités* » (p. 9).

Il souligne qu'outre ces inclusions de tâches multiples les employés sont aujourd'hui pris dans un méta travail de gestion de ses engagements personnels au travail (p. 12). Il cherche à ramener la possibilité de la pertinence d'une approche pragmatiste pour appréhender les phénomènes de multi-activité dans les préoccupations de la recherche sur le champ professionnel. C'est en effet la psychologie cognitive qui s'est traditionnellement accaparée ce champ (p. 13). Cette dernière nécessite une césure entre le travailleur et son environnement en évaluant sa capacité de charge cognitive et donc un débordement multicanaux, une approche pragmatique pose la question de l'unité de l'expérience du travail sans dissocier les éléments sociaux de l'individu (pp. 15-17).

La déprofessionnalisation pose la question de la fatigue au travail, fortement accaparée par la psychologie. L'amplitude horaire des contrats des agents de sécurité travaillant en établissement de nuit et les vacations ne suffisent pas et ils doivent souvent les cumuler avec un emploi de jour. Un cumul générant une fatigue dangereuse pour la vigilance de l'agent de sécurité, mais aussi pour sa prise de position dans l'ordre d'interaction des représentations conflictuelles. L'usure mentale au travail est un sujet explosif car mettant en jeu les affects et idéologies. Il empiète initialement sur les plates-bandes de la psychologie sociale et cognitive mais tend à glisser vers la psychopathologie depuis les années 1990. C. Dejours le développe dans la dimension d'une psychopathologie du travail (Dejours, 1993). D. Cru, propose une

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

synthèse sur le mal être au travail et établit une typologie des modalités de management dans son lien avec les situations de mal-être illustrées d'analyses de cas (Cru, 2001)[34]. Dans son célèbre ouvrage « *La fatigue d'être soi : dépression et société* », A. Ehrenberg propose l'idée de fatigue de soi dans un déploiement historique de concepts de psychologie et psychiatrie (Ehrenberg, 1998). Cette situation est liée à l'omniprésence de la pensée libérale, responsabilisant l'individu, qui n'est plus qu'un simple corps-engrenage, mais devient un être capacitaire d'initiatives en entreprenant. Une décennie plus tard, J. Arènes propose un état des lieux du concept de fatigue d'être soi (Arènes, 2010) dans une approche de psychopathologie analytique (p. 63), illustrée par une approche clinique (p. 65). Il propose une méthode de soin par le développement d'un espace de déploiement subjectal avec ses propres repères de performativité (p. 68)[35].

Si la fatigue au travail est bien abordée sous sa dimension mentale, elle touche aussi étroitement à la dimension corporelle. M. Riedel articule ainsi les deux approches en proposant une thèse de doctorat de recherche action en Sociologie (Riedel, 2011) sur les dynamiques sociales d'un service départemental d'incendie de secours, et une thèse de doctorat dans une approche chronobiologique et chronopsychologique en psychologie (2016) pour une chronoprévention des risques chez les sapeurs-pompiers. La revue « *Corps* » propose un numéro spécial « *corps au travail* » dont quatre articles nous intéressent directement. M. Pezé développe une approche clinique des souffrances au travail (Pezé, 2009). Il le fait sous l'angle du corps par trois dimensions « *le geste au travail* » (p. 15), « *se travailler* »[36] (p.16), et « *travailler ensemble* » (p. 17). J-L. Tomas et ses collaborateurs touchent au geste à travers une étude sur le corps dans l'œuvre du collectif de travail en clinique, par le geste professionnel (Tomas, Simonet, Clot, Fernandez, 2009). Le geste professionnel existe dans sa dimension d'accomplissement collectif (p.24) et dans sa dimension transmissible et transmise (p. 25). Le geste mobilise l'ensemble de l'être, comme un lien entre le souffle et le geste juste, comme l'exemple de l'aspiration et du mouvement du

[34] « *Type 1 : un management ouvertement impliqué dans la désorganisation du lien social* » ; « *Type 2 : un management ambivalent* » (p.62) ; « *Type 3 : la persécution entre collègues* » (p. 63).

[35] Il s'agit d'une méthode de psychopathologie analytique collective proche du jeu de rôle. Les patients y construisent collectivement un espace imaginaire, leur permettant d'évoluer collectivement dans un espace construit de leur propre subjectivité, un espace de déploiement subjectal, où ils évoluent en thérapie et où ils peuvent projeter leurs fantasmes et angoisses, qu'ils performent par des actions de leur choix, évoluant ainsi dans leurs propres repères de performativité.

[36] M. Pezé entend ici la dimension rétroactive du travail sur l'acteur, ce dernier se "travaillant", se modelant, par le travail.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

poignet dans une opération aortique réalisée par un chirurgien peut le rappeler (p. 26), selon l'auteur « *c'est seulement en mouvement que le travail collectif montre ce qu'il est* » (p. 27).

J. Petit, K. Chassaing, F. Danliellou, présentent le corps dans sa dimension ergonomique en entreprise (Petit, Chassaing, Danliellou, 2009). Ils décrivent le processus de mise en place ergonomique, à partir des attentes formulées par l'entreprise, liées à l'effectivité, incluant un bien-être physique au travail (p. 39). Le corps en mesure est alors placé dans son système professionnel mobilier et immobilier dans un diagnostic psychomoteur (p. 40). Les solutions se font entre une préparation des acteurs à la réception de l'évolution et des simulations du corps (p. 42). L'innovation est finalement lancée, en prenant en compte le fait que les usagers sont déjà préformatés et ont été brusqués voire abimés par une situation antérieure et qu'il y aura des résistances psychiques et physiques (p. 43). Ce processus rappèle l'adaptation d'un agent de sécurité à un nouvel établissement, ou à une refonte du mobilier de son lieu de travail. Y. Schwartz et E. Echternacht exposent un développement anthropologique de la conception ergologique du « *corps-soi* », pour la définition d'une « *compétence à vivre* ». Ils restituent les bases d'une sociologie du corps, plaçant la notion du corps et de son milieu et du corps comme « *matrice de l'activité humaine* », pour enfin questionner l'usage de soi par soi et les autres, en somme la notion de corps-soi mobilise une théorie sur le corps-objet pour questionner les limites du corps social et perceptif sous ses dimensions d'usage (Schwartz, Echternacht, 2009).

Le travail d'agent de sécurité en établissement de nuit ne peut être appréhendé sans développer la notion de travail de nuit. M. Pinto propose une approche juridique claire et synthétique du travail de nuit sous ses différents régimes, « *Le travail de nuit est régi en France par une loi du 9 mai 2001 ce qui ne signifie cependant pas que tous les acteurs sociaux soient soumis au même régime* » (Pinto, 2006, 63). Les recherches sociologiques sur le travail de nuit sont rares, il s'agit le plus souvent de textes courts descriptifs d'une situation, souvent des "*dirty works*", relativement orientés. Dans « *Les actes de la recherche en sciences sociales* », R. Christin propose une perspective ressentie sur le travail de nuit à partir d'un entretien auprès d'une employée du tri postal de Paris (Christin, 1991). A. Perraut-Soliveres, sous le titre de son ouvrage « *Infirmières : le savoir de la nuit* », se concentre sur les compétences des infirmières en matière de soin sous sa dimension humaine, la spécificité nocturne restant très périphérique (Perraut-Soliveres, 2002). Il permet tout de même de manifester le nocturne comme une dimension rendant un groupe professionnel spécifique par son caractère de maintien d'une activité en continu. M. Trouilloud amène le même constat par

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

une présentation des situations de travail de nuit dans les EHPAD, où les soins et surtout la présence, doit être assurée 24/24, « *la nuit, la vie continue* », (Trouilloud, 2006). F. Gathérias, psychologue clinicien, propose une brève présentation du métier de policier de nuit, montrant le sentiment d'isolement, le stress et la rupture d'avec les rythmes diurnes (Gathérias, 2000). J. Ladsous propose un très bref article sur la dépression de nuit dans « *Impression et dé(s)pressions de nuit* », issue d'un groupe de réflexion d'accueil-veilleurs au centre d'hébergement d'urgences de Meudon (Ladsous, 2004). La même revue présente un court texte écrit par R. Kowalyszin, éducateur spécialisé sous la forme d'un témoignage sur la nuisance des horaires avancés, juste « *se coucher tard la nuit* » (Kowalyszin, 2004). L'ensemble de ces textes souligne les mêmes aspects, le fait d'être un ersatz du jour méconnu et ignoré, en souffrance.

B. Barthe et *al*. proposent une riche synthèse sur le travail de nuit des opérateurs, précisant ses effets sur la vigilance et les modalités d'aménagement du travail mis en place (Barthe, Quéinnec, Verdier, 2004).

> « *Le travail en horaires décalés place l'individu qui y est soumis dans une situation conflictuelle : par rapport au fonctionnement de son organisme, notamment psychologique et cognitif, mais aussi par rapport au fonctionnement de son environnement familial et social. Le cadre temporel ne suffit pas pour définir entièrement la situation de travail : chaque opérateur soumis à des horaires décalés subit un conflit particulier du fait de la rencontre entre ses propres caractéristiques et celles de sa situation de travail* » (p. 44).

Ils développent la variation des performances attentionnelles lors des horaires de nuit (p. 45), soulignant l'existence de deux modalités de nuisances, l'existence de paralysies ponctuelles du poste de nuit et d'accumulation de fatigue au cours des factions successives (p. 46). L'étude propose deux encadrés intéressants, une confirmation chiffrée de l'impact de la répétition du travail de nuit (encadré 1), et une étude de la vigilance (encadré 2). La fatigue et l'avancée dans la nuit engagent une adaptation des modes opératoires par l'usager (p. 51), il réadapte l'activité de manière à ce qu'elle est un moindre coût et présente un moindre risque (p. 53). Les acteurs s'organisent collectivement de manière informelle pour y remédier, activité, organisation, entreprise sont un trio à concilier (p. 57)

Impact des répétitions du travail de nuit (Barthe et *al*., 2004, 47)
« Les trop rares études qui permettent de comparer réellement le risque d'accident au travail à l'occasion de différentes factions confirment, d'une part, le constat classique d'une variation jour/nuit (pour un risque relatif de 1 le matin, il est de 1,25 l'après-midi et de 1,5 la nuit ; Folkard & Hill, 2000), mais, d'autre part, un accroissement significatif du risque au fil des heures (certes plus vite la nuit que le jour : + 27 % la nuit contre + 13 % le jour après neuf-dix heures de travail).
L'analyse de 1,2 million d'accidents du travail en Allemagne (Hänecke, Tiedemann, Nachreiner, & Grzech-Sukalo, 1998) illustre parfaitement ce phénomène. En effet, l'étude montre une augmentation exponentielle du

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

risque d'accident de travail à partir de la 9e heure de travail consécutive. Selon Folkard (1996), il serait doublé après douze heures de travail.
Ainsi, à la dimension « horaire » (chronologique) se superposerait une dimension « durée » (chronométrique) témoignant de la fatigue accumulée. Un autre constat renforce cette interprétation : le risque d'accident augmente à l'occasion de nuits successives : il croît de 15 % la deuxième nuit, de 30 % la troisième et de 50 % la quatrième. Une modélisation des données existantes fait estimer à 200 % et 250 % le risque en sixième et huitième nuit (Folkard, Hill, 2000) ».

Une étude de la vigilance (Barthe et *al*., 2004, 49)
« Nous venons de voir que, lors d'un travail de nuit, la variation circadienne de la vigilance, caractérisée par un creux vers 2 h - 4 h du matin, interagit avec la privation de sommeil qui s'accumule avec le nombre d'heures de veille. Pour rendre compte de ce double phénomène, Folkard et Åkerstedt (1992) ont élaboré un modèle prédictif des niveaux de somnolence/vigilance de l'homme aux différents horaires. Il repose sur trois fonctions mathématiques (fig. 2) :
1 / Une composante sinusoïdale endogène (C), faible le matin, augmentant pour atteindre son maximum en fin d'après-midi et diminuant à nouveau jusqu'au matin suivant. Ce processus circadien est relativement peu affecté par les modifications du rythme veille/sommeil.
2 / Un processus homéostasique (S) qui régresse de façon exponentielle avec le temps de veille. Il est interrompu par le sommeil et croît alors selon une courbe exponentielle (processus S#).
3 / Un processus d'inertie hypnique (W) (difficulté passagère au réveil) déviant de façon exponentielle le processus homéostasique lors d'un réveil forcé ».

§ C. Qui s'intéresse au métier en lui-même ?

Si le vécu des professionnels en lui-même semble bien moins préoccuper que les enjeux politiques de la frontière public/privé, il est tout de même possible de trouver quelques références. Nous présenterons en quoi la sécurité privée se démarque des métiers d'ordre puis suivrons la démarche de deux travaux portés réciproquement sur les agents prestataires en gardiennage et sur les agents de la RATP. À ces recherches développés à la suite viennent s'aditionner des textes concernant d'autres groupes professionnels permettant chacun de mieux appréhender une dimension du métier et de la situation professionnelle des agents de sécurité en établissements de nuit. Une étude comparée pourrait montrer combien le métier d'agent de sécurité en établissements de nuit, sur une base d'Agent de Prévention et de Surveillance, articule une situation de groupe professionnel spécifique comme celui de la RATP, à des spécificités des métiers d'hôtesse d'accueil, de croque mort, de médiateur de prévention et a posteriori... et d'infirmier psychiatrique !

L. Prouteau et G. Pruvost proposent une analyse de la distinction au sein des « *métiers d'ordre* » (Prouteau, Pruvost, 2008). Celle-ci ouvre un dossier spécial de la revue « *Sociétés contemporaines* ». Il est intéressant de voir ses limites dans l'articulation de perspectives entre sécurité privée et institutions publiques, un problème se posant à la racine de l'article. Celui-ci, dans son titre et son introduction, cherche en effet à inclure la sécurité privée, en se basant cependant sur une analyse prenant en compte des métiers avec port d'uniforme, un encadrement hiérarchique strict, et l'habilitation à utiliser la force. La sécurité privée ne

répond pourtant d'aucun de ces trois points. « *C'est pourquoi nous ne retiendrons ici que des métiers spécifiques, spécialisés dans le maintien de l'"ordre public" dont les règles sont fixées par le droit et garanties par l'État : policiers, vigiles, militaires et surveillants de prison* » (p. 7), hors là aussi, la sécurité privée s'éloigne du sujet, puisqu'elle ne se voit pas fixer ou garantir par l'Etat la moindre mission de maintien de l'ordre public.

« *Les contributions de ce dossier sont fondées sur de longues recherches empiriques auprès de capitaines de l'armée de différentes armes, de policiers de divers grades et services, de personnels de sécurité privée et de surveillants de prison* » (p. 8). Si l'article est très intéressant considérant les professions incluant ces trois variables et l'ordre public, la mise en rapport à la sécurité privée semble très hâtive. Outre ces trois points, elle sous-entend la carrière stable comme une base de la profession, ce qui n'est manifestement pas le cas. L'article est intéressant pour comparer la sécurité privée à des métiers dont, justement, elle se distingue, car ne pouvant intégrer ses facteurs de distinction.

Dans le même dossier, à la suite, C. Coton propose une analyse de la socialisation et des enjeux de pouvoirs au sein du groupe des officiers de l'armée de terre (Coton, 2008). Elle y montre une institution pouvant être comparativement totalement opposée à la sécurité privée, dans l'existence de rites à persistance traditionnelle et d'outils d'attribution charismatique valorisés par exemple. Au sein de l'armée de terre les pairs naviguent dans la profession avec une aptitude variable à la mobilisation des rouages permettant une ascension sociale. Ils peuvent évoluer dans un système bien ancré de valorisation complexe. La sécurité privée est caractérisée par l'instabilité même et la déclassification à sa racine. Elle n'offre ni échelons ni uniforme. Juste des échelons mineurs liés à la disposition de formations courtes et deux signes distinctifs avilissants selon les agents de sécurité et indiquant le nom de l'entreprise et la condition d'agent de sécurité. La plupart des entreprises de vigiles de magasins et d'accueil imposent le port du costume noir, hors de cela, pas d'uniforme. Ces signes ne sont en aucun cas à visée de valorisation, et ces échelons procèdent d'un minimum de distinction de fonction. Les agents de sécurité, eux, n'ont prise sur rien et ne peuvent pas naviguer dans un système de construction charismatique et traditionnel dont une éventuelle maîtrise pourrait leur permettre une évolution, une distinction. Ils ne peuvent se distinguer dans une éventuelle carrière.

Une étude essentielle portant sur le groupe professionnel des agents de sécurité renforce ces constats. Publiée dans la revue des « *Actes de la recherche en sciences sociales* », elle a été menée en immersion pendant un an dans une entreprise de sécurité de 400 salariés

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

par F. Péroumal (Péroumal, 2008). Les agents de sécurité interrogés se divisent en deux catégories, certains dont la mission est la surveillance des lieux et la prévention des actes de malveillance, d'autres en gardiennage (comprenant des activités de l'entreprise externalisées, comme ménage, accueil, courrier). Selon lui un biais méthodologique de l'étude d'une entreprise prestataire de services en sécurité est que les sites sont éclatés et n'ont que peu de contact entre eux. Ce biais lui-même montre les limites manifestes de la solidité de l''entreprise comme institution socialisante.

Cette recherche rappelle que si le secteur professionnel se porte bien sur le plan économique, cela ne se traduit pas sur le quotidien des agents, la sécurité reste un « *monde précaire et illégitime* ». Il rappelle qu'entre 1982 et 2002, ce secteur voit ses effectifs passer de 91 900 à près de 120 000 agents, mais qu'il s'agit d'un secteur où la subordination des entreprises prestataires aux clients est forte, poussant à la recherche d'un amoindrissement des coûts de la masse salariale et à une hyper-précarisation de cette profession de service. Il confirme une « *professionnalisation paradoxale* » entre « *transfert des risques et responsabilisation du personnel* » (p. 10). Il souligne la dimension précaire des prestations par les abus de planning, des propositions abusives et de dernière minute, illustrées par les propos extraits d'un entretien auprès d'un cadre (p. 14).

F. Péroumal montre la mosaïque de cette profession, bien au-delà des catégories qui composent la convention des activités privées de sécurité. Il décrit une composition du secteur de la sécurité privée qui se traduit bien dans le nocturne avant la mise en place de la carte professionnelle ;

> « *Étudiants français ou d'origine étrangère qui sont de passage, ouvriers ou employés reconvertis, anciens artisans et petits entrepreneurs, fonctionnaires auxiliaires n'ayant pas réussi les concours, petite bourgeoisie en déclin – et à l'inverse du monde ouvrier où la population est plus ou moins homogène –* » (p. 6).

Il montre l'origine professionnelle à l'entrée dans la profession comme un déclassement et un métier d'appoint, un pis aller (p. 7), et ensuite que la sécurité est un métier d'hommes (p. 13). Depuis la rédaction de cet article les agents exerçant comme métier d'appoint, comme artisans, étudiants, enseignants d'arts martiaux, ont quitté la profession face à la nécessité d'une régulation par le passage du CQP APS, amoindrissant fortement la mixité du groupe.

N. Le Roux propose une synthèse d'une approche sociologique du métier d'agent de sécurité du métropolitain parisien (Le Roux, 2002), basée sur sa recherche doctorale (1997). Elle développe une étude du lien entre fonction de sécurité et construction d'un groupe

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

professionnel spécifique au sein de la sécurité privée en raison de son identité forte, celui des agents de la RATP. Ces derniers disposent en effet d'une situation très spécifique, ils sont d'ailleurs les seuls à porter des armes à feu et à être autorisés à disposer de menottes. Elle part du postulat qu'un groupe professionnel ne se contente pas de remplir une fonction, il contribue également à la définir. Elle montre une situation ou des agents de sécurité s'articulent entre situation organisationnelle par la RATP et métiers de la sécurité, là où les videurs et portiers articulent établissement de nuit et métiers de la sécurité, ou établissement de nuit, prestataire et métier. Au même titre que pour les établissements de nuit, il s'agit d'un métier de l'ombre (p. 100), un métier interne (p. 101). Elle montre un groupe lié à une mission spécifique (p. 109), développant une identité organisationnelle dérogatoire par rapport au champ de la sécurité (p. 113). Cette innovation de l'institutionnalisation du métier par l'exemple d'un groupe professionnel intervient avant la normalisation de la LOPSI2. Le groupe des agents de sécurité de la RATP est encore aujourd'hui souvent considéré comme l'espace d'expression des innovations relatives à la sécurité privée en France.

G. Schütz étudie le métier d'« *Hôtesse d'accueil* » qui montre des tendances plaçant le portier à l'articulation de cette fonction et de celle d'agent de sécurité (Schütz, 2006). Cette recherche s'appuie seulement sur 18 entretiens, sans prise en compte d'observations. Elle nous intéresse néanmoins sur son questionnement et les premières pistes soulevées. En posant *« qui sont les bonnes hôtesses* » (pp. 139-140) elle propose une des deux questions de départ de notre étude : qui sont les bons agents de sécurité ? Et quelle placent tiennent-ils dans les conflits ? La question genrée notamment (p. 144) montre une tendance identique au métier d'agent de sécurité en établissement de nuit. Il s'agit de deux métiers présentant une discrimination positive sur le plan du genre, l'un féminin, l'autre masculin. Il est alors intéressant de constater que là où l'hôtesse est mîitresse de maison (p. 144) et objet esthétique (p. 146), le portier est le maître de maison paternaliste et un objet esthétique de crainte et d'intimidation. Tout comme elles les agents de sécurité passent la plupart de leur temps d'exercice à entretenir le capital symbolique lié à la mise en scène de leur exercice (p. 147). Les hôtesses rencontreraient des résistances de la part de la clientèle sur les deux points du genre et de la classe sociale, discordantes avec leur position de « *maitresse de maison* » (p. 152), des résistances auxquelles portiers et videurs sont eux aussi confrontés. Sur le plan des rapports de genre les femmes acceptant difficilement l'hyper-virilité dominatrice paternaliste de maître de maison. Sur le plan des rapports de classe certains clients attendent un rapport de subordination car estimant par le paiement d'un service, payer un droit d'autorité.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

J. Bernard développe l'équilibre entre bonne distance et empathie dans le travail émotionnel des pompes funèbres, reprenant E. Goffman par les relations de service et la figuration (Bernard, 2008). Il s'ancre dans un courant qui cherche à « *"sociologiser les émotions", c'est-à-dire de les considérer comme des produits des situations (externalisme) et non des personnes (internalisme)* ». Il montre l'empathie comme ressource nécessaire pour l'accueil des familles et le débordement dans les émotions collectives et contagions émotionnelles. Cette analyse de la part prise de l'empathie dans un métier de médiation ouvre à une médiation toute différente, celle de la fête. Dans les deux cas, le professionnel doit se préserver des émotions, et plus encore des sentiments partagés par la clientèle. Les fonctions de médiation des groupes professionnels peuvent être analysées sur deux plans distincts. Elles peuvent se présenter sur le plan de la médiation comme accompagnement vers le vécu d'une émotion, les émotions du deuil ou de la fête, mais aussi sur le plan de la médiation institutionnalisée entre regroupements, ou entre individus dits "*déviants*" ou "*marginaux*" et regroupements. Le groupe professionnel des agents de sécurité en établissements de nuit est pris par ces deux fonctions. Il doit gérer les émotions de la clientèle dans une situation de fête, et gérer les émotions en situation de confit dans cet environnement festif, où il doit faire office de conciliateur, de médiateur.

Cette seconde fonction de médiation peut se faire en prévention ou à postériori. La médiation à postériori c'est intervenir sur une situation actée, ce n'est déjà plus prévenir un point initial, c'est prévenir de conséquences aggravées. « *La médiation sociale et pénale* » est un système de médiation auprès des victimes et d'aide aux victimes, apparu au milieu des années 1980 par une médiation entre état et société civile (Bonafé-Schmitt, 2003). J-P. Bonafé-Schmitt propose un texte détaillé sur la « *médiation a postériori* », en réparation de gestion de conflits (p. 25), par les médiations de quartier, les maisons de quartier para-judiciaires (p. 30), mais aussi la médiation de quartier ou communautaire dans une logique de réappropriation (p. 32).

S. Divay rappelle que c'est en 1994 que la RATP a embauché ses premiers « *agents de prévention et de médiation sociale* », où il ne s'agit plus d'agir *a postériori* (Divay, 2009). Là encore la RATP est un secteur d'innovation en matière de gestion des violences. Recrutés de préférence parmi les « *grands frères* », ils jouaient entre autre un rôle éducatif auprès de leurs cadets. Ce type d'expérience a marqué les débuts du métier de médiateur social, principalement exercé jusqu'à aujourd'hui dans le cadre d'emplois atypiques (p. 242). Les théories liées à la médiation, quel que soit le courant, sont souvent développées par des

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

extérieures aux réalités du terrain. Au-delà de leurs différences, ces auteurs ont en commun de dresser un tableau plus ou moins dramatisé des troubles de la vie moderne (violences, individualisme, instabilité des familles…) et plus particulièrement des désordres propres, d'après eux, aux quartiers défavorisés. La médiation est citée comme un remède à ces dysfonctionnements dont le principal effet est de « *retisser du lien social* » ou de restaurer un « *mieux vivre ensemble* ». Ils définissent le "*bon médiateur*" comme un tiers neutre, indépendant (c'est à-dire non mandaté par une institution ou une quelconque autorité), n'ayant d'autre pouvoir que celui accordé par les parties en présence. Dans cette position d'intermédiaire, il tente de rétablir le dialogue, de calmer les conflits (p. 247). Dans la gestion de conflits l'agent de sécurité en établissement de nuit se place donc entre ces deux fonctions de médiateur, à postériori et en prévention.

F. Ben Mrad propose une analyse de la médiation sociale dans une orientation de résolution de conflits (Ben Mrad, 2004, 235-236), soutenue d'une typologie détaillée en deux axes d'une « *médiation sociale orientée vers la résolution de conflits* », qualifiés de « *conflits réalistes* », et une « *médiation sociale orientée vers la sécurisation des biens et des personnes* », qualifiés de « *conflits non réalistes* » (p. 237). Il développe par la suite cette tablature du conflit (p. 240). Il considère cependant que les conflits sont complexes et qu'en réalité une situation s'enchevêtre sur les deux colonnes, qu'il propose selon les travaux de Coser (*Idem*, cit. Coser, 1982, p. 41). Cette analyse du conflit est très éloignée de la nôtre. Néanmoins elle permet de montrer le biais d'une étude dont le point d'entrée est de chercher à appréhender le conflit par la nécessité de l'éviter et de proposer des solutions afin de le résoudre. Nous cernons en effet difficilement en quoi des conflits pourraient être réalistes et d'autres non, ce qui sonne comme un jugement de valeur porté sur les éléments moteurs du conflit.

Tableau 6 : « *Conflits réalistes* » et « *conflits non réalistes* » (Ben Mrad, 2004)

Conflits réalistes	*Conflits non réalistes*
Conflits relativement bien identifiés ou au moins identifiables portant sur un ou des objets discernables.	*Conflits mal identifiés portant sur des objets impersonnels.*
Existence d'une intention orientée vers un ou des individus.	*Absence d'objectifs clairs qui ne sont pas forcément orientés vers des individus.*
Identification de la partie adverse.	*Absence d'identification ou identification aléatoire de la partie adverse.*
Exemples : bruits, nuisances, problèmes de mitoyenneté, problèmes de stationnement...	*Exemples : dégradations de murs, d'abris bus, rassemblements intempestifs de bandes, provocations et invectives dans les lieux publics...*

C. Cintas a réalisé une étude dans un groupe professionnel ayant pour fonction la gestion de situations interpersonnelles extrêmes, celui des soignants en hôpitaux psychiatriques, plaçant les professionnels face à des violences rares hors de ces murs (Cintas, 2010). Elle se porte alors sur les violences psychiques face à un stress intense de l'exercice professionnel cumulé à celui du management dans une démonstration étonnamment proche de celle des agents de sécurité sur certains établissements de nuits, où ces derniers doivent gérer des situations extrêmes conjointement à une hiérarchie souvent responsabilisante et méfiante. Elle montre qu'il est indispensable que le management effectue une translation de facteur de stress supplémentaire à une dimension de soutien. Selon elle, dans les mécanismes collectifs mis en place par les soignants, on retrouve notamment le déni et la dérision sous quatre dimensions :

1) du déni et de l'acceptation du danger en redéfinissant collectivement la notion de violence et en la relativisant (p. 65),

2) l'écoute (p. 66),

3) le glissement des tâches où on relègue les tâches de manière solidaire à l'échelon au-dessus qui vient aider et prêter caution (p. 67),

4) la dérision, permettant de dédramatiser en changeant le registre de la dramatisation (*Idem*).

Les mécanismes individuels ont quatre perspectives, la peur (p. 68), l'arrêt maladie (*Idem*), le départ de l'organisation (p. 69), le retrait dans le travail (particulièrement pour les ASH) (Idem). Des outils du management seraient de redonner un sens au travail (p. 73), renforcer le soutien social (p. 74). Ainsi, lorsque, comme nous le verrons par la suite, les agents de sécurité en établissements de nuit sont confrontés à des violences exceptionnelles, ils restent livrés à eux-mêmes et ne sont pas nécessairement reconnus pour autant pour leur prise de risques. Une amélioration des conditions socioprofessionnelles des agents engageant un exercice professionnel de meilleure qualité débute par une prise en compte effective de la pénibilité du métier sur le plan des confrontations aux violences.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 2. Videurs, portiers, violences : un secteur international de la criminologie

Nous proposons ici de préciser dans quelle mesure les violences en établissements de nuit et les métiers de portier et de videur sont considérés comme un enjeu de santé publique à l'international, un enjeu souvent étudié au prisme de la question du genre (A). Quels que soient l'angle d'entrée, la méthode, les objectifs, ces études portant relèvent systématiquement de la criminologie. Nous pourrons ainsi dégager trois approches différentes de la problématique sous ce paradigme disciplinaire, pour mieux nous positionner vis-à-vis de chacune et faire glisser cet objet vers une sociologie s'éloignant progressivement de la catégorie juridique du crime (B). Alors, seulement, pourrons-nous analyser les violences hors du jugement de valeur moral et éthique de cette catégorisation structurant l'univers social du chercheur.

§ A. Une problématique de santé publique autour des blessures, mais aussi intimement liée au genre

Comme notre chapitre introductif le développe, les agents sont au cœur du conflit, des conflits qui peuvent virer au drame, jusqu'à être relayés par les journaux, ce qui arrive tous les ans, à plusieurs reprises. Ces événements médiatisés ne suffisent pas à mobiliser les acteurs politiques et les chercheurs français. Ils ne sont pourtant que la part émergée des drames survenant en bars, en discothèques, et à leurs abords. Ils ne sont que l'infime part visible des conflits face-à-face qui ponctuent les soirées. Une revue de littérature internationale sur l'étendue des recherches et leurs orientations sur la problématique des violences en établissements de nuit montre que loin de ce désintérêt, elles présentent, à l'étranger, un enjeu de santé publique (a). Conjointement, ces recherches sur les violences en établissements de nuit, mais aussi sur les portiers et videurs, sont profondément imprégnées de la variable du genre, qui en semble indissociable (b).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

a. Les violences en établissements de nuit, un enjeu international, entre santé publique et criminologie

A la fin des années 2000, P. Magennis et ses collaborateurs spécialistes de la chirurgie maxillo-faciale (GB) dressent un état des lieux très instructif des tendances de l'augmentation des blessures faciales liées aux violences dans le pays (Magennis et *al*., 1998). Les auteurs y précisent en guise d'ouverture que le phénomène est tel qu'il y existe un protocole de prévention, où 200 chirurgiens britanniques de la zone maxillo-faciale se déplacent dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux risques des violences. Selon l'étude, en Grande Bretagne les blessures liées aux assauts ont augmenté de 40% en 1977 à 50% en 1987, une tendance qui aurait continué au moins jusque là. En effet, sur une semaine en septembre 1997, l'association britannique des chirurgiens maxillo-faciaux a mené une étude des fractures et blessures des tissus mous confirmant cette tendance. À partir d'un échantillon de 6114 patients atteints de blessures faciales sur cette période, ramené à une population estimée de 40 millions de personnes, il a été évalué qu'environ 500.000 personnes souffriraient de blessures faciales annuellement, dont 125.000 issues d'assauts. De surcroit, sur les blessures constatées, 61% des cas concernent des jeunes hommes après consommation d'alcool. Sur ces 61%, près de la moitié concernent des jeunes de 15-25 ans dans des bars ou à proximité, soit près de 30% des blessures totales au visage ! Des blessures qui ne sont pas sans conséquences, puisque 40% de ces blessures ont nécessité une chirurgie maxillo-faciale et près de 30% des adultes avec une fracture de la mâchoire ou une lacération faciale de plus de trois centimètres développent des stress post-traumatiques, renforcés par les cicatrices faciales. Il s'agit donc, en Grande-Bretagne, d'une problématique d'envergure concernant la santé publique.

C'est aussi le cas aux USA, comme le nombre de recherches sur la question, le plus souvent financées par des institutions de lutte contre les addictions, peut en témoigner. Une de ces études a attiré notre attention. C-J. Cherpitel et Y. YE, chercheurs rattachés à l' « *Alcohol Research Group* » d'Emeryville (EU), proposent une étude symptomatique des recherches en santé publique sur la consommation d'alcool en établissements de nuit (Cherpitel, Ye, 2010). Cette étude a d'ailleurs été présentée à l'« *International Society for Biomedical Research on Alcoholism World Congress* » (Paris, France, 13-16 septembre, 2010). L'étude sur les blessures relatives aux violences et à la consommation d'alcool a été menée à partir de données collectées dans les services d'urgence de quinze pays (Argentine, Australie, Biélorussie, Brésil, Canada, Chine, République tchèque, Inde, Mexique, Mozambique, Pologne, Afrique du sud, Espagne, Suède, Etats-Unis). L'objectif est de vérifier l'existence de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

corrélations dans les comportements violents qui seraient liés à l'alcool, dépassant les variables culturelles. Ce type de démarche porte la problématique à une échelle transnationale, et par la même une vision de l'éthique et donc une dimension de la culture transnationale immanente d'un modèle axiologique dit "*occidental*", ici états-unien. Nous retrouvons là une forme du néo-colonialisme dénoncé par S. Bessis (Bessis, 2003)

Nous retenons de cet article que les variations entre les différents centres d'urgences enquêtés sont très importantes, mais nous garderons d'aller au-delà. L'article propose diverses interprétations sur les modalités de consommation, cependant, d'un point de vue sociologique, comment passer outre un biais initial puissant et difficilement contournable, celui des coûts et spécificités du système de soin et du rapport au soin dans les pays concernés ? Les biais des systèmes culturels du soin et du rapport au système de santé portant à la production du chiffre nécessiteraient en eux-mêmes *à minima* plusieurs pages de précisions par pays. Il s'agit d'une démarche épidémiologique affichée, où le lien avec les variables culturelles est très rapidement hasardeux, si ce n'est dangereux. Analyser les spécificités culturelles de consommation d'alcool au sein d'une seule ville ou région nécessite déjà une démarche en profondeur. Effectuer une comparaison croisée sur deux pays semble encore envisageable, dans une démarche anthropologique approfondie, mais dans le cas d'une étude portant sur quinze pays à travers le globe, *via* les seuls chiffres fournis par des institutions de santé, relever le défi avec un autre résultat que des conclusions hâtives semble improbable.

Face à cette problématique considérée comme d'enjeu national voire international, les équipes britanniques présentent souvent des démarches assez équilibrées entre le point de vue surplombant, englobant, et la proximité. En 1992, P. Marsh et K. Fox Kibby dirigent un ouvrage visant à établir des prérogatives pour diminuer les troubles publics liés à la consommation d'alcool en Grande-Bretagne (Marsh, Fox Kibby, 1992). La construction même de l'ouvrage montre à la fois une conscience et reconnaissance de ce morcellement culturel et la recherche de synergie dans les politiques de santé publique. Cet ouvrage sur la consommation d'alcool et les désordres publics est intéressant dans le fait, rare pour ce type d'approche, qu'il se centre sur les relativités de consommation et prenne en compte à cet effet des spécificités de perception des notions de seuil d'ébriété et de seuil de désordre. Il aborde les différentes régions urbaines d'Angleterre (Banburry, 44-54 ; Coventry, 55-76 ; Oxford, 77-85 ; Preston, 86-91 ; 92-103), mais aussi plus largement de Grande-Bretagne, c'est-à-dire brièvement l'Ecosse (pp. 110-115) et aussi l'Irlande, souffrant de nombreux préjugés et d'une culture bien spécifique sur ce point, exprimés dans les discours et représentations imaginées,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

mais ne se traduisant pas nécessairement dans les faits (pp. 116-127). L'ouvrage, cherchant aussi des arguments dans une dimension interculturelle continentale, par la Hollande (pp. 138-145), l'Italie (pp. 146-156), l'Espagne (pp. 157-161), la France, (pp. 161-166), présente donc une base intéressante pour faire communiquer politiques de santé publique et anthropologie de la consommation. Cet ouvrage, tout en montrant un problème pour l'Etat britannique, montre bien la nuance des particularismes de différentes problématiques locales.

Z. Quigg et K. Hughes du « *Centre for Public Health* » de Liverpool (GB), très dynamique sur les questions des troubles publics nocturnes, avec un autre collaborateur britannique, mais aussi une équipe internationale cette fois (Pays-Bas, Espagne, Slovénie), présentent une recherche sur les liens entre les blessures liées à l'alcool et l'environnement des bars, de nouveau à échelle internationale cette fois (Quigg et *al*., 2014). Nous y voyons, ici encore, combien la dimension transnationale est complexe à aborder sur le plan méthodologique, lorsqu'elle s'étend trop. Il s'agit d'une recherche de santé publique très orientée sur la prévention des "dérives" de l'alcool en « *Europe de l'Ouest* », un sujet qui, selon eux, serait peu développé dans ce continent, malgré les enjeux qu'il manifeste. Les auteurs y étudient le lien entre les dommages vécus par les clients dans les bars européens et leurs relations avec les facteurs individuels, sociaux et environnementaux. Cet article nous introduit à une méthode d'observation opposée à la nôtre en tout point, et très répandue sur la problématique. Elle est mise en application par des observations « *non intrusives* » (*unobtrusive*) d'une heure, où les enquêteurs cherchent à se faire passer pour des clients, mais en cherchant à entrer au minimum en interaction avec qui que ce soit. L'unité d'une heure montre le retrait total d'une analyse de processus de soirées, ou même de séquences internes à la soirée faisant sens sur le plan sociologique, comme un événement pouvant chevaucher deux tranches horaires, ne serait-ce que dans ses racines et répercussions. Elle montre aussi un décalage avec les temporalités des groupes, ainsi tranchés en parts arbitraires.

Ici survient le second écueil majeur des études multinationales et des perspectives transnationales, secondant l'uniformisation et la suppression des variables culturelles, à savoir la nécessité de trouver un argument d'autorité dans le chiffre. Ces derniers sont construits à cet effet. Sur ce modèle, nous apprenons ici que ce sont 238 observations qui ont été réalisées sur au total 60 bars, à travers quatre pays (Angleterre, Pays-Bas, Espagne, Slovénie), en considérant un équilibre entre les établissements, ce serait sont donc au mieux quatre à cinq sessions d'une heure qui seraient effectuées sur chaque établissement. Ce paysage, très

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

étendu, ne présente aucune profondeur. Comment observer et analyser les facteurs sociaux et environnementaux sans chercher, *à minima*, des occurrences de situations, en comparant plusieurs semaines intégrales sur un même établissement ? Il est dit que les analyses se font à partir des caractéristiques de l'environnement du bar, du staff et de la clientèle, mais aussi des préjudices observés. La méthode d'analyse est statistique. 114 incidents considérés comme préjudiciables auraient été observées, et un cinquième des situations d'observations au moins aurait permis d'assister à un incident.

La relativité de la notion d'incident, n'est pas discutée, mais imposée à partir d'un point de vue normatif générique. Cinq types sont proposés, les chutes, le fait d'être tellement alcoolisé (*intoxicated*) que le besoin d'aide de l'assistance se fait sentir, le fait de discuter vivement (*arguing*), de se pousser ou s'agripper, et enfin de vomir. Les chutes sont l'incident le plus observé, suivi par le fait d'être tellement alcoolisé que le besoin d'aide se fasse sentir. Il s'agit en effet d'incidents extrêmement fréquents, puisque nous en avons observé des centaines, probablement plus du millier en incluant les sessions préliminaires. Tout cela est immédiatement perçu comme négatif, sans jamais envisager que cela puisse laisser de bons souvenirs ou anecdotes à certains acteurs les vivants ou en témoignant. L'étude en conclut de manière surprenante de simplicité que les préjudices survenant en discothèques sont mineurs, mais qu'il peut tout de même y avoir escalade, et qu'une solution de prévention serait alors en quelque sorte de mieux éduquer le comportement de la clientèle. Nous sommes très loin d'une compréhension sociologique des finalités de la fête et des facteurs de désordre (Cf. Annexes, Chap. I, Sect. 1 ; 2). Dans la même orientation, K. Hughes et ses collaborateurs du « *Centre for Public Health* » de Liverpool (GB) proposent un compte rendu de recherches en collaboration avec différentes institutions de santé publique, le FASE (*Focus on Alcohol Safe Environment*), l'Union Européene, et l' « *Executive Agency for Health and Consumers* » (Hughes et *a*l., 2010). Nous voyons dans le soutien financier de ces études combien ces recherches risquent d'être orientées axiologiquement.

Cette orientation est aussi celle que revêtent une bonne partie des études des agents de sécurité en établissements de nuit à partir des violences (et non l'inverse, comme nous le faisons-ici), soutenues par des institutions de santé publique. En effet, la plupart des références abordant les problématiques gravitant autour du métier de portier ou des violences en établissements de nuit sont financées par de telles institutions, voire la police, et se font au moins en partenariat avec elle. Un rapport publié par le « *Police research group* » (GB), dans la revue « *crime detection and prevention* » peut être mobilisé comme exemple assez

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

symptomatique de cette tendance (Morris, 1998). Il s'agit littéralement d'un manuel de « *bonnes pratiques* » pour éviter le *deal* en établissements de nuit :

> « *The concentration of large numbers of young people at dance venues – night-clubs, pubs or large warehouses – provides an attractive lure to drug dealers who see these venues as potentially lucrative market places. This report shows how such venues can become the target of organised crime seeking to operate there through a strategy of 'control the doors, control the floors'. Local drug misuse strategies must include action to disrupt and prevent such organised dealing from becoming established in dance venues. This report provides examples of good practice for the police, local authorities and venue managers in achieving this* ».

Pour S. Morris, directeur de police du « *Policy Home Office research group* » (avec lequel collabore l'équipe de D. Hobbs, présentée à la suite), les portiers y sont considérés comme des acteurs majeurs du *deal* de drogue en établissements de nuit (pp. 6-15). Selon l'auteur, les deux solutions sont de renforcer la pression sur les établissements de nuit en renforçant les conditions d'accès aux licences, et ensuite de ficher les portiers et videurs.

Les portiers, de par leur position centrale, sont une cible de choix pour les recherches visant à moduler les mondes nocturnes et à y apposer une axiologie diurne. Ils sont aussi des cibles de choix, au même titre que les propriétaires d'établissement. Dans ce sens, J-C. Roberts, de l'*University of Scranton* (EU) présente un article centré sur une méthodologie d'observation en analyse quantitative, à *Hoboken*, dans le *New Jersey* qui pose un constat qui pourrait nous intéresser (Roberts, 2007). L'étude est pourtant, là encore, financée par une école de criminologie (*the Rutgers University School of Criminal Justice*) et une institution nationale liée à la sécurité (*the First Security Services Corporation for providing funding*). Bien que s'inscrivant dans la droite ligne des études américaines sur la violence en établissements de nuit (Cf. §. C, a), elle pose un constat atypique. En se basant sur une analyse par régression statistique sur des occurrences observées, elle entend montrer que les portiers et videurs ne sont pas un facteur augmentant le taux d'agression dans les bars, bien au contraire.

Nous choisissons cependant de l'écarter d'emblée en raison de sa méthodologie. En premier lieu, il faut préciser qu'il s'agit d'une étude portant sur horaires de jour et de nuit, puisque deux plages horaires y sont enquêtées (7 : 30pm – 10 : 30pm, 11 : 00pm – 2 : 00am). L'objectif est d'évaluer la différence de survenues dans les établissements ne disposant pas d'agents et ceux en disposant, ainsi qu'aux horaires où ceux-ci sont présents et où ils sont absents. L'article souligne sa volonté de mettre en avant les variables situationnelles, ce qui ne peut qu'attirer notre curiosité. Ici survient le problème. Ce sont au total vingt-cinq bars qui

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ont été enquêtés, à raison de trois jours par établissements, incluant ces deux périodes (jeudi, vendredi, samedi). Les chiffres avancés le confirment par recoupement : ce sont au total, 148 périodes d'observations qui ont été réalisées sur 444 heures, comme pour renforcer l'argument d'autorité quantitatif. Ce n'est donc pas plus d'une semaine qui a été enquêtée sur chaque établissement, sans possibilité comparative au sein de la même structure. Les mêmes horaires, aux mêmes endroits, ne sont jamais observés en comparaison avec ou sans agents.

Ensuite, dans la perspective expérimentale chère à la psychologie-sociale (Cf. §. C. a ; Chap. I, Sect. 1, §. A, c), un observateur principal a réalise 98 sessions et un observateur secondaire en a réalisé 50. Par ce protocole les données se trouvent là encore diluées, dans une très forte amplitude mais avec peu de profondeur. Au final, rien ne peut permettre d'analyser chaque établissement, et rien ne peut nous protéger de l'éventualité de facteurs conjoncturels particuliers. Ce protocole ne permet en aucun cas d'analyser l'impact global de la présence ou non d'un agent de sécurité en établissements de nuit. Il nous donne simplement un panorama des violences en établissements de nuit sur la ville de Haboken. De surcroit, le fait qu'il s'agisse de semaines différentes, recelant probablement des contextes très différents, ne nous autorise pas plus à des recoupements chrono-thématiques. Cet article porte tout de même une problématique essentielle sur le devant de la scène dans un univers où elle est trop souvent à contre-sens, celle de l'utilité du portier et du videur pour la prévention des violences. Depuis J-C. Roberts a proposé une riche revue de lecture concernant ces recherches spécifiques concernant agents de sécurité et violences en bar, dont nous présenterons la plupart des acteurs à la suite (Roberts, 2009).

Dans l'ensemble de ces recherches sur les violences en établissements de nuit, à l'extrême opposé du panorama, se trouve l'excès de concentration sur une variable, la concentration totale sur l'élément situé au détriment complet de la situation. Si nous écartons toutes ces références, nous proposons d'en présenter une, malgré tout, à titre d'exemple explicatif.

C-N. Dewall et ses collaborateurs chercheurs en psychologie sociale, présentent donc une recherche particulièrement illustrative (Dewall et *al*., 2010). Leur but est de vérifier et si possible prouver la part prise par le gabarit dans les agressions de bars. Cette démarche semble présenter une importante extrapolation analytique dans ses conclusions sociologiques. L'étude a été menée sur un panel de 543 volontaires financés à hauteur de 75$. De manière aléatoire, 264 (133 hommes) reçoivent de l'alcool et 279 (138 hommes) reçoivent une boisson placebo. Il s'agit de « *consommateurs réguliers* ». Ici survient une première incertitude sur le protocole. Il est en effet estimé que ceux-ci, malgré tout, ne s'apercevront pas du fait qu'ils

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ingurgitent un produit placebo, tant par le goût que par l'absence de sentiment d'ébriété. Sur le plan du gabarit, ces participants on un poids moyen de 75,27 kg (amplitude variable de 16,22 kg), les hommes ayant un poids moyen de 83,28kg (amplitude variable de 14,40 kg) et les femmes un poids moyen de 67,37kg (avec une amplitude variable de 13,85 kg). Ici se pose une seconde complication méthodologique, le poids n'étant pas un indicateur de gabarit sans la taille. Il s'agit donc littéralement d'une étude sur « *the big* », le gros, à partir de la variable de la masse corporelle, et non du non du « *the big* », le massif, précisé par le volume, proportionnel à la taille. Vient ensuite le troisième point prêtant à caution.

Cette étude entend montrer le fait que les hommes massifs seraient plus agressifs en bar à partir d'une analyse d'agression en laboratoire, qui plus est dans une méthodologie issue de la psychologie sociale des années 1960 (Taylor, 1967). Une méthode valide selon C-A. Anderson et B-J. Bushman (Anderson, Bushman, 1997) et P. Giancola, S. Chermack (Giancola, Chermack, 1998). À partir de là voici sur quel modèle expérimental les chercheurs se basent, en 2010, pour définir une variable qui impacterait une agression dans un contexte social, celui du bar :

> « *Participants competed against a fictitious opponent of the same sex to determine who could respond more quickly, with the winner delivering an electric shock to the loser. On each trial, participants chose the intensity (from 1=low to 10=high) and duration of shock the opponent would receive if the opponent lost the reaction-time trial. After each trial, shock intensities set by the participant and the opponent were displayed on the computer screen. Participants won half of the trials (randomly determined). All shocks were administered through electrodes attached to the index and middle fingers of the nondominant hand* (p.3) ».

Au final les chercheurs en déduisent que les résultats sont significatifs. Comme attendu, sous l'effet de l'alcool les hommes seraient plus agressifs que les femmes, et les hommes de plus grand gabarits, plus agressifs que les hommes de plus petits gabarits. Il s'agit cependant d'agressions extraites de tout contexte social. Une multitude de facteurs, sociaux pourraient justifier cette réaction spécifiquement au laboratoire, et, à l'inverse, justifier de réactions tout à fait différentes en établissements de nuit, des facteurs eux-mêmes variables fonction des types d'établissements et espace-temps en leur sein. Si les enquêteurs partent du stéréotype du « *big drunk man* », pourquoi ne pas partir du stéréotype du « *petit hargneux* » ou du « *roquet* » ? Ce genre d'étude totalement désaxée de toute analyse sociologique, mais s'adjoignant d'interprétations sociologiques semble particulièrement hâtives dans leurs extrapolations analytiques. Ces études, qu'elles soient excessives dans le caractère transnational, dans la mise en panorama local, totalement centrée sur une situation en instantané, ou, à l'extrême inverse centrée sur un seul croisement de variable du situé, ont

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

toutes en commun d'être portées par des problématiques générées par la considération d'enjeux de santé publique.

b. Féminité et violences, videurs et masculinité, des recherches qui tendent à « *faire genre* »

Si nous développons en détail les variables constitutives des définitions de la violence, incluant le genre, un état de l'art concernant les violences nocturnes et la place de l'agent de sécurité dans celles-ci ne peut cependant pas se départir de la problématique de la masculinité et de la féminité. Ainsi, par exemple, une des conclusions de l'étude de P. Magennis et de ses collaborateurs présentée plus haut, concernant les blessures faisant suite à des altercations nocturnes, est que les femmes seraient davantage battues à la maison, et les hommes blessés dans des affrontements à l'extérieur :

> « *Although the survey by the British Association of Oral and Maxillofacial Surgeons showed that four times more men than women sustained facial injuries in assaults, in the home the reverse was true. Nearly half of all facial injuries sustained in assaults on women occurred in the home, presumably by members of the immediate family, and almost half of these were associated with alcohol consumption by the victim or assailant* » (Magennis et al., 1998, 3).

Pour la plupart des auteurs s'intéressant à la problématique des violences en établissements de nuit et aux portiers et videurs, le genre est une question centrale. Ainsi, J-L. Krienert et D-M. Vandiver (EU) soulignent combien les actions féminines sont moins étudiées dans tout ce qui relève de la justice criminelle. Cette étude, bien que statistique, réalisée à partir de la banque de données du « *National Incident-Based Reporting System* », très éloignée de nos méthodes de recueil, d'analyse et de notre terrain français, bien que présentant un très important biais en ce qu'il s'agisse d'analyses menées à partir des incidents déclarés, nous semble très intéressante et précise.

Les auteurs y font une démonstration peu commune et contrevenant à l'analyse de P. Margennis : les femmes sont en effet aussi promptes à la violence en bars que les hommes (Krienert, Vandiver, 2009). Cette divergence pourrait indiquer que si les femmes seraient aussi susceptibles d'engager des violences, elles seraient aussi moins blessées au visage que les hommes. Outre le fait qu'elles soient souvent plus jeunes que leurs opposants masculins, qu'elles soient aussi promptes aux violences deux éléments notoires attirent notre attention. D'une part, les auteurs considèrent qu'elles vont plus loin dans les situations de rixes, et sont même plus amenées à utiliser une arme durant ces altercations, d'une autre part ils montrent que si les altercations en établissements de nuit sont ont le plus souvent lieu entre acteurs du

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

même sexe, les femmes agressent beaucoup plus souvent les hommes que l'inverse. Les auteurs en concluent la nécessité de mise en place d'études qui dépassent les stéréotypes et qui complètent la leur en allant sur le terrain chercher les facteurs contextuels et la teneur des échanges en eux-mêmes, ce que nous nous sommes appliqués à faire. Cette étude nous sert donc de tremplin d'analyse. Du fait que les études sur les violences en établissements de nuit soient souvent des études criminologiques, de santé publique, ou les deux, les études sur le genre et la violence souffrent souvent de biais méthodologiques et analytiques stigmatisants.

Nous pouvons en citer deux à titre d'exemples, dont les méthodologies peuvent laisser perplexe, mais suivent le même schéma, très répandu. En premier lieu, celle de C-E. Spence et ses collaborateurs (GB), cherchant le lien entre les violences féminines et leur consommation d'alcool (Spence et al., 2009). Ces chercheurs tentent d'établir une corrélation entre le fait d'être plus familières avec la consommation d'alcool et les propensions à la violence. Cette étude est cependant basée sur des données plus que légères, puisque comportant un panel de 57 questionnaires doubles (questionnaire de consommation d'alcool et questionnaire d'agressivité) et 12 entretiens semi-directifs. Les femmes interrogées devaient avoir plus de 16 ans et étaient recrutées sur les campus, ou parmi les contacts personnels des enquêteurs. Pour chaque entretien, l'enquêteur demande l'anecdote d'un événement spécifique, puis pose seulement vingt minutes de questions. L'étude est donc basée sur l'analyse de 57 questionnaires et 12 situations obtenues par anecdotes auprès de jeunes étudiantes de leur université et auprès des connaissances personnelles des enquêteurs.

Dans la même lignée, M. Newberry et ses collaborateurs (GB), présentent une étude quantitative sur un système similaire de double questionnaire dans la revue « *addictive behaviors* » (Newberry et al., 2013). Ces questionnaires d'agression/consommation sont distribués à 84 participants, dont on ne sait rien, si ce n'est que certaines ont été recrutées sur internet et ont rempli une décharge de consentement. À partir de là, seul 37 ont rapporté avoir été pris dans un incident d'agression en débit de boisson par le passé, et 47 n'ont jamais été pris dans ce genre d'événements. Une étude quantitative qui va expliquer les variables constituantes des violences féminines en lien avec l'alcool en se basant sur 37 questionnaires remplis sur internet par 37 personnes dont nous n'avons aucun indicateur social quel qu'il soit.

A l'opposé complet, tant en terme méthodologique qu'analytique, L-F. Monaghan, de la *Newcastle upon Tyne University* (GB), est une référence plébiscitée incontournable sur la question du métier d'agents de sécurité en établissements de nuit, dans une approche en

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

profondeur cette fois, par l'immersion. Son angle problématique principal est celui du lien entre masculinité et exercice professionnel (Monaghan, 2000). Ses travaux ont la spécificité d'être aptes à relier des éléments en apparence très éloignés, à cette problématique du genre. Il publie ainsi en 2004 un article sous-tendu par un argument intéressant fortement notre approche, pour renverser la perspective des recherches criminologiques menées sur les violences en établissements de nuit, trop peu évoqué, celui de la vulnérabilité juridique et sociale du métier de videur (Monaghan, 2004). En guise d'introduction, il précise qu'il existe alors une littérature (britannique) émergeante sur la problématique des portiers et de leur rôle charnière dans le système socio-politico-économique nocturne. Si ces auteurs soulèvent bien le point de la vulnérabilité légale inhérente à la fonction, ils ne l'approfondissent pas. E-L. Monaghan montrera alors très subtilement une vulnérabilité double, et légale et sociale, liée à la dimension à double tranchant de l'hyper-masculinité professionnelle et des stéréotypes de genre. La présentation de l'article se fait à partir d'extraits d'entretiens discutés. L'objectif premier apparent de l'auteur est de vérifier qu'il existe bien un décalage entre les statistiques et la perception du risque légal à la porte, impactant les sociabilités des agents de sécurité et leur gestion des conflits. Le second objectif est de montrer que cette perception est aussi étroitement liée à l'intériorisation du rôle d'homme.

Sur le plan méthodologique, L-F. Monaghan soutient que son article s'inscrit dans la poursuite des recherches préexistantes tout en y ajoutant une perspective que nous pourrions qualifier d'énactive (*embodied*), encore insuffisante, si ce n'est manquante, permettant d'obtenir cette autre perspective indispensable à l'étude des vulnérabilités légales. Outre l'étude de la masculinité, le second point de spécialité qui caractérise le travail de L-F. Monaghan est en effet l'usage du corps, en lui-même comme d'un outil central à son analyse. Ainsi, selon lui, le corps et l'aspect émotif du crime, de la loi et de la société, sont indissociables :

> « *On a more formal or theoretical level, this interpretative ethnography draws on, and contributes to, the 'somatic turn' currently taking place in the social sciences in general and socio-legal studies in particular (e.g. Keywood, 2000; Mason, 2001). In so doing, it supports a theoretical approach that incorporates 'the lived body' (Williams and Bendelow, 1998) as part of the way we understand legal risk, crime, the social construction of illegality and criminal assault. Again, existing writings on doorwork render the male body an explicit topic of analysis, especially the ways in which 'the bodies of bouncers are a form of capital and [how] bouncers [have] become entrepreneurs of body capital' (Wacquant (1992), in Winlow (2001: 103)). However, this important criminology of the body does not propose a more general embodied approach to socio-legal study that theorizes 'from bodies as lived entities' (Williams and Bendelow, 1998: 209, emphasis in original). Drawing on such arguments, this article is supportive of a non-dualist*

> *perspective which is attentive to the inescapable corporeality and emotional vicissitudes of crime, law and society* » (p. 454).

Le corps émotionnel a été un outil central sur son terrain, et il reconnaît avoir utilisé la violence quand nécessaire (p. 457). Sa démarche est très proche de celle de L. Wacquant (Wacquant, 2015-b), qu'il site d'ailleurs à trois reprises sur la notion de capital corporel (Wacquant, 1992). Elle s'en rapproche sur le plan du texte lui-même, puisqu'il précise que s'il est possible de prendre de la distance dans la forme, ce n'est pas toujours utile, voire pertinent (p. 457), il peut être intéressant de conserver une touche personnelle dans le texte, surtout lorsqu'il concerne des situations vécues personnellement (Liebling and Stanko, 2001, p. 457). L-F. Monaghan milite pour une criminologie « *par corps* » (*Bodily*):

> « *While the body is often tacit and taken-for-granted, existing on the horizon of awareness, embodiment is universal in social actions, processes and perceptions (Katz, 2002). Following the 'somatic turn' in the social sciences, criminological and socio-legal studies have therefore recently engaged with body discourses and the need to 'bring the body in'. For example, as part of their calls for a cultural criminology, Ferrell and Sanders (1995) propose a 'criminology of the skin' which, similar to Katz's (1988) work, explores illicit pleasures and sensual excitement attendant to crime* ».

A des fins d'objectivité, L'auteur présente tout d'abord une table des risques légaux à la porte, présentée ci-dessous (p. 459).

Interrelated Factors Associated with the Imposition, Amplification and Avoidance of Legal Risk

- inter-group relations between doorstaff, customers, police and licensees;
- bodily capital (e.g. body build);
- occupational norms for doorstaff violence;
- the pursuit of edgework thrills or carnivalesque pleasure;
- plural workplace masculinities (e.g. pugnacious versus diplomatic);
- spatial-temporal considerations, witnesses and heroic public acts;
- techniques of evasion (N.B. style, intra- and inter-group solidarity, paperwork);
- bodily injuries (to self and others);
- legal advice;
- intoxicated doorstaff;
- somatic stereotypes of 'bouncers';
- racial insignia;
- experience of the British criminal justice system (court, probation, prison).

Tableau 7 : Risques juridiques du travail en porte

Il développe ensuite la relativité des risques de survenues de ces problèmes pouvant engager des suites légalement répréhensibles dans les espaces temps. Il souligne en effet qu'il existe des heures de vulnérabilité vis-à-vis de la police, où celle-ci serait plus active sur le terrain ou réceptive aux plaintes. De surcroit, l'assistance du public constitue une dimension de vulnérabilité supplémentaire. Les agents de sécurité doivent alors prendre en compte la perspective d'éventuels témoignages et leur crédibilité. Ils doivent aussi évaluer l'intervention potentiellement héroïque du public dans leur sens ou à l'inverse, en opposition. Cet article présente un point de départ intéressant, sachant que les réseaux sociaux et l'utilisation des smartphones ont profondément modifié et accentué cette dimension, de même que le développement de la présence de caméra dans et parfois devant les établissements sur la plupart des établissements enquêtés, depuis 2009-2010. Dans ce cadre, il existe des espaces temps où les agents de sécurité restreignent l'usage de la force. Portiers et videurs mettent alors en place une stratégie de gestion adaptée à ces espaces temps de vulnérabilité. Les échanges entre pairs facilitent le développement des stratégies individuelles sur différents points :

> « *Observed and alleged factors included, among other things, inter-group relations, bodily capital, plural masculinities, techniques of evasion, bodily injuries, legal advice and experiences of the criminal justice system* ».

L'ensemble de ces stratégies de mise en scène et de dissimulations sont aussi liées à la masculinité et à la mise en scène de l'hyper-masculinité. La masculinité est toujours centrale à son approche, et de manière croissante à mesure de l'avancée dans le texte (pp. 459-463). Elle est mobilisée notamment sur la définition d'une « *bonne violence* », propre à renforcer le rôle d'homme, de protecteur, une violence circonstanciée étant alors considérée comme justifiée (p. 462). L'auteur montre le paradoxe entre des attentes d'hyper-masculinité d'un côté, et la stigmatisation du rôle de l'autre. Il arrive ainsi que les témoignages aillent dans le sens de la police et contre une intervention pourtant nécessaire de l'agent. Dans de telles situations, les agents sortant de leur rôle professionnel pour mettre en avant leur rôle d'homme incarnant l'hyper-masculinité, lui aussi lié indirectement à l'exercice professionnel. Ces derniers se trouvent ainsi stigmatisés et accusés par témoins et police, alors que ce rôle leur est tout de même exigé (p. 466). Le stéréotype du videur est fort et stigmatisé par le système judiciaire britannique, aussi les agents mettent-ils en place des procédés de conseils entre pairs afin d'agir de manière à éviter les plaintes ou à diminuer les charges dans un monde qui leur est hostile (pp. 473-474) :

> « *a domain where crime is often (although by no means exclusively) a matter of 'just boys doing business' (Newburn and Stanko, 1994; Collier, 1998: 177). Attentive to their embodied practices, masculine identities and 'morally correct' definitions of the situation, it presented an empirically grounded and theoretically informed account of a much vilified and legally insecure occupation. Indeed, doorwork may be politically and economically legitimate, yet, for many door supervisors, the criminal law is a foreign and external imposition in a largely unforgiving and hostile world* » (p. 475).

Dans le lignage des recherches de L-F. Monaghan sur la masculinité des videurs, des K. Tomkins (Australie) écrit un article faisant état de sa recherche doctorale en sociologie, suivant alors sa seconde année, à l'*University of Tasmania* (Tomkins, 2005). Une recherche « *centrée sur la construction de la masculinité et ses impacts sur les videurs en établissements de nuit de loisir sur le bord littoral de Hobart* ». Sa recherche semble s'orienter plus spécifiquement sur les rapports de domination internes à l'équipe des établissements et avec les clientèles, liées à la dimension masculine du métier. Ses données sont celles d'une ethnographie de plusieurs semaines à Hobart, en Tasmanie, avec travail le week-end (nous ne savons pas combien ni sur combien d'établissements), et entretiens auprès de 10 videurs (*bouncers*), 5 policiers, et 5 patrons et propriétaires d'établissements. Dans une perspective criminologique, sa recherche se base aussi sur les statistiques fournies par la police de Tasmanie, indiquant le nombre d'appels reçus liés aux établissements de nuit sur le bord de mer durant une période de douze mois (2001-2002). Dans une dimension praxéologique, il cherche à évaluer l'impact de la socialisation à la masculinité propre au métier, afin d'orienter la formation des agents en prenant en compte cette spécificité. Dès son mémoire en 2003 (non publié), K. Tomkins souligne le fait que la sociologie pourrait être mise à bénéfice de la formation des videurs en Australie (Tomkins, 2003). Selon lui, c'est la mort très médiatisée d'un joueur de cricket de haut niveau à Melbourne (Australie) au 20 janvier 2004, des mains d'un videur alors poursuivi pour meurtre, qui a poussé le public australien à se préoccuper de la sécurité en établissements de nuit, lui fournissant une ouverture pour ramener cette problématique sur le devant de la scène.

Ses résultats auraient montré que le travail de sécurité impacterait fortement la perception de la masculinité des videurs et que cela aurait de fortes implications sur leur formation professionnelle. Ils indiqueraient aussi que la présence des videurs pourrait augmenter l'incidence des violences entre videurs et clients en bar de nuit. Une remarque qui nous laisse perplexe, puisqu'en l'absence de videur, la survenue de conflits entre clients et videurs semble… impossible. L'auteur centre donc son approche autour de deux éléments. En premier lieu, autour du fait qu'il s'agisse d'une formation à dominante masculine forte, en

second lieu, autour du fait qu'il y existerait des conflits d'autorité entre les videurs et les clients, liés à la masculinité (pp. 156-157). Cette approche s'appuie donc sur les travaux de L. Monaghan (Monaghan, 2000) et les confirme quant à des échelles de masculinité et des rivalités vis-à-vis de la clientèle, mais aussi intestines au staff, et même aux agents dans leur démonstration de virilité et leur intériorisation de leur propre virilité (p. 158). Sa recherche de mémoire aurait montré que la présence d'« *hommes physiquement costauds* » (*large males*) à l'entrée des établissements de nuit peut aussi augmenter la probabilité de violences interpersonnelles (Tomkins, 2003). Nous pouvons alors nous demander si l'auteur, pour faire une telle assertion, a testé de laisser l'établissement sans videur sur les mêmes horaires, et a évalué le développement des conflits à l'intérieur et à l'extérieur en conséquence sur un nombre d'occurrences signifiant, ou alors s'il a testé le fait de faire travailler des agents plus minces. Nous développons l'analyse de ces éléments (Cf. Chap. I, Sect. 3).

Dans le cas du recrutement de videurs (videuses) féminines, ce que nous n'avons pu enquêter, les employeurs mobiliseraient l'« *éthos de la classe prolétaire* » (*working class ethos*) où « *les vrais hommes ne frappent pas les femmes* » (*real men don't hit women*) lorsqu'ils embauchent des femmes, afin de faire respecter le règlement de la « *maison* ». D'un autre côté, cela serait aussi valable dans la manière dont les videurs masculins percevraient les clientes féminines, comme une non-menace ou au mieux un facteur embarrassant. Nous verrons, comme nous l'avons souligné plus haut, que les femmes sont tout aussi promptes à la violence, sous d'autres formes, et donc bien perçues comme des menaces potentielles (Cf. Chap. I, Sect. 2, §. B, a).

Nous présenterons à la suite l'équipe britannique très active sur la question des videurs et portiers formée par D. Hobbs, S. Lister, P. Hadfield et S. Winlow. Ici, sur le thème du genre, D. Hobbs signe un autre article particulièrement intéressant dans le caractère original de son objet, avec cette fois une autre équipe, c'est-à-dire K. O'Brien (*School of Social Policy, université du Kent*) et L. Westermarland (*Faculty of Social Sciences, The Open University*) (Hobbs et al., 2007). Un article publié cette fois dans une revue de sociologie, et non de criminologie, ce qui est assez rare dans ce domaine pour être souligné (*British Journal of Sociology*). Ce texte offre une perspective malheureusement absente de notre étude en raison du manque de données. Il enquête le lien entre l'évolution de l'économie nocturne et l'arrivée de femmes dans la profession. Les auteurs espèrent développer une étude du rapport entre femmes et violences autrement que par les approches classiques de « *victimes* », « *survivantes*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

», « *peacekeepers* » et d'autres variables de la vulnérabilité, de la non-contribution et de la pacification (Walkalate, 2004).

Selon les enquêteurs, les femmes portiers disposeraient d'un savoir expérimental de la violence et d'un vécu de la culture de la violence particuliers, au même titre que les hommes portiers. Les auteurs parlent alors de « *connexion* » et de femmes « *connectées* » à cette culture via un rapport à la violence spécifique :

> « *We use evidence of their 'connections' to show that this can be as important a part of door security work for women, as it is for their male counterparts. We also use this evidence to suggest that this is why 'The Connected' are at ease with violence and not disturbed by violent encounters at work* » (p. 22).

Selon eux, le « *capital de masculinité* » pourrait être transformé en capital économique par le métier de portier, or, les femmes portiers disposeraient elles aussi d'un capital de violence et d'autres caractéristiques leur permettant de transformer ce capital culturel en capital économique (p. 23).

Dans leur explication des motivations de l'embauche de femmes, les managers mettent en avant différents atouts, comme de passer outre l'impossibilité de toucher les clientes, de vérifier les toilettes des femmes, de regarder dans les sacs à mains, visiblement particulièrement problématiques en Grande-Bretagne (p. 24), ce qui n'était pas le cas sur nos terrains d'enquête. Pour le « *Security Industry Authority* » (SIA), cette évolution va aussi avec sa volonté de changer l'image du métier. L'institution avance en effet que les femmes sont perçues comme ayant davantage de qualités émotionnelles et comme ayant un style de travail moins agressif (p. 25). Les entretiens montrent que les femmes mettent en place des stratégies qui leurs sont adaptées au cas par cas, tout comme les hommes. Elles arrivent souvent au métier par la pratique martiale puis par connaissance via leur réseau nocturne, notamment les établissements lesbiens et gays. Certaines femmes s'adaptent à la culture de la violence masculine et évoluent en compromis avec elles. D'autres femmes mettent en balance cette vision traditionnelle du genre et la « *challengent* » dans leurs interactions violentes. Ces attitudes retournent cependant aux critères basiques attribués ici à la masculinité. Ces femmes se conforment alors aux stéréotypes du rôle d'agent de sécurité et non du rôle de femme. En finalité, les femmes agents s'alignent sur les modalités de travail masculines et développent un rapport à la violence similaire, y compris dans leur rapport aux blessures (p. 33). Dans tout cela, les femmes doivent cependant faire leur place dans des équipes masculines. L'arrivée de femmes dans un métier et une fonction considérés comme masculins permet de questionner en profondeur la question du genre :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> « *When they use violence in conflict situations they are in their terms 'handling' violence, and as we have illustrated in this paper, 'violence work' is a profoundly gendered form of social action, and female bouncers are 'doing gender' when they negotiate violence and aggression in the context of licensed venues. The hyper masculine environments that these women occupy, nurtures the construction of a range of 'alternative' femininities (Messerschmidt 1997; Miller 1998, 2001) confirming gender as situated accomplishment (West and Fenstermaker 1995; West and Zimmerman 1987)* » (p. 33) .

> « *For many women therefore, bouncing fails to upset the dominance of masculinities, and traditional pathways of gender are merely signposted by the security industry. For the category of women we have described here, notions of 'hard masculine' and 'soft feminine' doorwork are considerably complicated. These women become instrumentally 'symbolic men' (Davis-Floyd 1992), for their central role violates conventions of femininity by occasionally 'replicating male excesses' (Klein 1993: 183). However, the significance of this group of women is to be found not in their occasional enthusiastic embrace of violent action as part of a mixed sex door team, indeed these apparent violations of gender practices should not be regarded as a form of resistance (Klein 1993: 179), but as an embodied disposition that has evolved in collaboration with the market place as a symbolically legitimate form of cultural capital (Skeggs 1997)* » (p. 35).

A l'aune de ces quelques références, nous voyons que le genre est un point d'entrée intéressant vers les violences en établissements de nuit et les métiers de videurs.

§ B. Une criminologie variée

Nous avons introduit le sujet de notre thèse par l'extrême le plus brutal des possibles, le crime. Si l'objectif de notre recherche est de nous extraire de cette limite et que nous le mobilisons pour montrer la portée des enjeux des conflits en bars et discothèques, la très écrasante majorité des recherches sur le métier d'agent de sécurité en établissements de nuit et sur les violences nocturnes, pour ne pas dire la totalité, est liée à la criminologie. Dès les années 1980, les précurseurs hors Europe de ces recherches en ont une approche basée sur le chiffre, relevant le plus souvent de la psychologie sociale (a). Au tournant des années 2000, une équipe britannique très dynamique en développe une approche davantage articulée entre socio-économie et ethnographie (b). Il faudra cependant attendre les travaux récents d'une équipe danoise pour connecter une sociologie du métier de videur et de portier sous les angles de la pénibilité à ces orientations (c). Dans tous les cas, ces recherches internationales restent unilatéralement liées aux politiques publiques.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

a. Des précurseurs hors Europe : R. Homel, S. Tomsen, R-B. Felson, K. Graham

Au début des années 1990, R. Homel et S. Tomsen pour l'Australie, et K. Graham pour le Canada, font office de précurseurs dans le domaine de l'étude spécifique des violences, surtout en établissements de nuit. Ces recherches sont centrées sur la consommation d'alcool et sur la responsabilisation et sollicitation du staff dans la prévention des violences. Il n'est à aucun moment réellement question d'une approche situationnelle au sens d'E. Goffman, ou même d'une éthologie humaine au sens d'E-T. Hall, qui n'y sont d'ailleurs pas mobilisés. Les variables culturelles sont neutralisées, et les facteurs limités à l'extrême en terme de variables. Il s'agit d'articles à la croisée de la santé publique, de la criminologie et de la psychologie sociale que nous peinons à mobiliser tant les variables nous semblent déconnectées des situations. La démarche est inverse à la nôtre. Ces recherches présentent un vaste filet aux mailles très larges. Un faisceau d'informations sur une très vaste étendue, à partir duquel les chercheurs tentent de deviner ce qui se trouve entre les mailles, le plasma. À l'inverse, nous posons la main sur une zone la plus étroite possible, que nous estimons déjà large, peut être même trop, parfois, pour l'approfondir au mieux en connectant d'abord le plus de variables possibles avant d'en dépoussiérer les abords et de l'étendre. Nous proposons un zoom à haute définition, où nous nous focalisons sur certains éléments, là où ces chercheurs proposent un panorama avec filtre (uniquement l'agression) et tentent d'expliquer ce qui déborde de ces filtres et qui est absent de leur prise de vue. Dans ces articles, la notion de violence en elle-même, sur le plan épistémologique, la définition des actes comme violents, n'y est que très rarement interrogée, et lorsque c'est le cas, les définitions restent sommaires.

En premier lieu, deux articles portés par R. Homel font fréquemment office de références malgré une méthodologie très légère. Une méthodologie fondatrice dans le domaine. R. Homel et J. Clark, de la « *School of Justice Administration, Griffith University* » de Brisbane (Australie) sont des précurseurs sur la prise en compte du management dans l'évaluation des agressions en établissements de nuit (Homel, Clark, 1994). La profondeur des données laisse cependant à désirer. En effet, si les auteurs se basent sur 147 visites d'une amplitude de deux heures chacune sur l'étendue impressionnante de 45 sites (essentiellement sur la ville de Sydney, à l'hiver 1991), cela revient seulement à trois visites par site environ, soit tout juste la durée d'une soirée. Au total, 102 « *incidents* » ont été observés, dont 29 impliquant des violences. Pour rester dans les chiffres, sur 294 heures, cela nous ramènerait à

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

un « *incident* » toutes les dix heures et donc à un pour cinq observations en moyenne. Les auteurs reconnaissent qu'une des difficultés des études sut les violences est que trop peu d'assauts sont observés :

> « *One practical difficulty with observational research on physical violence is that unless premises are carefully targeted and many hours spent in fieldwork, not enough instances of assault will be observed to permit reliable statistical analysis. The 1989 Sydney research was conducted mainly in premises with reputation for violence and at times when incidents were likely, yet in nearly 300 hours of observation only 32 clear cases of assault were observed (Homel et al., 1992)* » (p. 11).

Ensuite, une bonne partie des études se font entre huit heures et minuit, le fait que ces horaires soient ceux du début de soirée constitue un biais évident selon les auteurs (p. 13). À cela s'ajoute que les observations aient été réalisées par 23 étudiants en dernière année de licence, et pour couronner le tout, l'étude a été réalisée pendant les vacances de juillet-août, donc « *il doit être noté que des comportements ont pu être différents pour l'occasion* ». Comment établir des constats génériques sur l'impact du management sur des établissements sans plus de profondeur qu'un aperçu certes très étendu, mais très restreint en profondeur, dressé par 23 observateurs, sur les horaires du début de soirée, et de surcroit sur les grandes vacances ?

Dans un second article avec quatre autres collègues dont les institutions en disent long sur leurs orientations[37], R. Homel propose un développement de son analyse des facteurs environnementaux afin de rendre les établissements de nuit plus sûrs pour les clients (Homel et *al*., 2004). Les auteurs se basent sur le même matériau, et, sur la même méthode, y ajoutent 116 visites à 47 établissements, soit encore moins de profondeur pour ce second terrain, avec moins de trois visites pour chacun, une entre 10h et minuit, une entre minuit et deux heures, et une entre deux heures et la fin de soirée. Il s'agit d'une véritable course au chiffre. Nous apprenons ainsi qu'une grille de codage de 20 pages de centaines d'items a été mobilisée. Le nombre de page d'un questionnaire est-il un indicateur scientifique ?

S. Tomsen (Australie), lui, écrit un article à partir d'une recherche financée par le « *Criminology Research Council and the Directorate of Drug Offensive* » (New South Wales) et présentée au « *National Committee on Violence* » en 1990 (Tomsen, 1997). Le terrain est toujours celui de Sydney, mais cette fois enquêté l'année précédant la première étude de R.

[37] *School of Criminology and Criminal Justice and Key Centre for Ethics, Law, Justice and Governance*, Griffith University ; *Policy and Projects, Alcohol, Tobacco and Other Drug Services, Queensland Health*; *Mt Gravatt East and School of Applied Psychology*, Griffith University, Australia.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Homel (1989-1990). Il s'agit d'une étude immersive auprès des clients pour analyser leur conception de la masculinité et ses incidences.

Cette étude est davantage focalisée, centrée sur cinq établissements, trois dans des hôtels et deux discothèques. Au total l'étude a été menée sur 300 heures d'observations, soit 36 visites de plus de 5 heures. Aucune précision n'est donnée sur les proportions, une moyenne serait de 7 visites par établissement. À ces observations s'adjoignent des entretiens avec la police et des propriétaires d'établissements (sans plus de précisions de nombre), ainsi que quatre anciens videurs. Des entretiens semi directifs ont aussi été menés auprès d'un « *petit groupe de consommateurs habitués* ». Les données restent donc relativement maigres. 37 assauts auraient été observés sur ces 36 visites, six de ces visites sont classées comme violentes et cinq autres sont considérées comme hautement violentes. Une approche très intéressante du point de vue des clients qui mérite cependant d'être recoupée avec une approche du point de vue des videurs et portiers. Pour S. Tomsen, l'intentionnalité vient le plus souvent du videur et est liée à son positionnement vis-à-vis de la virilité. En deçà, c'est l'ambiance « *carnavalesque* » qui augmenterait les violences. En conclusion, pour l'auteur, la violence proviendrait pour beaucoup du plaisir de briser les règles.

Dans un court texte faisant acte d'une intervention en colloque (*On The Bounce : the Challenge of the Night-Time Economy. Cultural Industries and Practices Research Centre Symposium*), S. Tomsen rappellera le lien indissociable de ce qu'il appelle l'ambiance « *carnavalesque* » d'avec la vie du monde nocturne (Tomsen, 2004). Selon lui, les violences nocturnes, les crimes, les vandalismes, etc., sont clairement liés à cette dimension carnavalesque, et les preuves seraient fermes. Il serait donc nécessaire de contrôler et administrer le nocturne. Une solution serait d'augmenter la diversité des populations qui utilisent le nocturne, ce qui augmenterait le sentiment de sécurité et diminuerait l'irritation des personnes qui s'en sentent exclues. Selon lui, la mise en place d'une approche multidimensionnelle, et non basée uniquement sur l'alcool sur le plan physiologique, sur les dimensions sociales, ou légales constituerait alors un bon début (ce qui n'est donc pas le cas en 2004).

S. Tomsen confirme ses orientations criminologiques dans un autre texte réalisé en collaboration avec J. Payne (Tomsen, Payne, 2016). Ces auteurs y proposent une étude statistique très détaillée de l'évolution des homicides sur les temporalités nocturnes festives, dont la problématique est en vogue dans les politiques et médias australiens depuis 2010. Cette étude confirme que l'alcool tient une place majeure dans ces homicides de manière

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

générale. Le taux d'homicides sur ces temporalités en 1998–1999 (14 incidents) reste à peu de choses près le même en 2007–2008 (13 incidents). Le taux d'attaques d'hommes contre d'autres hommes reste stable mais il y a une augmentation notoire du nombre d'attaques de femmes sur des hommes (non partenaires), qui pourrait, selon eux, aussi monter l'augmentation de la participation des femmes aux loisirs nocturnes. Les auteurs concluent que le risque d'être victime pour les hommes est plus important de nuit, alors que plus important de jour pour les femmes. R-B. Felson fait partie de ces fondateurs des recherches contemporaines sur les violences à orientation criminologique, et très souvent psycho-sociale (Felson, 1982 ; Tedeschi, Felson, 1994).

R-B. Felson, bien que psycho-sociologue, mobilisant des méthodes et concepts de psychologie sociale, travaille au département de sociologie de la « *Pennsylvania State University* » (EU). R-B. Il installe sa théorie sur l'agression comme étant une réponse à stimuli et sur celle de l'escalade conflictuelle (Felson, 1982). Son hypothèse de base se développe sur quatre dimensions. Elle propose que les individus soient plus prompt aux agressions verbales s'ils ont étés insultés, et ensuite que les hommes soient plus enclins à des agressions verbales que les femmes dans ces situations d'insultes, enfin que les conflits seraient moins sévères lorsqu'un troisième parti serait présent (1982, p. 245). Ce troisième point sous-tend deux sous-hypothèses, à savoir que les conflits deviendraient plus sérieux si d'autres personnes les encouragent et qu'à l'inverse ils seraient moins sérieux si d'autres personnes s'y posent en médiatrices (p. 246). Enfin, quatrième point, les conflits seraient moins sévères si un des participants présentait des excuses. En 2009, il propose un article théorique brossant la notion d'agression sans l'approfondir (Felson, 2009). L'auteur résume des phénomènes plus qu'ambigus et complexes, d'une importance majeure en une page dans une sorte de sociologie d'initiation faite de raccourcis extrêmes. Il explique ainsi les différences individuelles (p. 33) et les différences entre races, régions et classes (p. 35), le haut taux d'homicides aux US (p. 36), à raison d'une page par problématique.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Figure 1: The relationship between crime, harm-doing, and violence

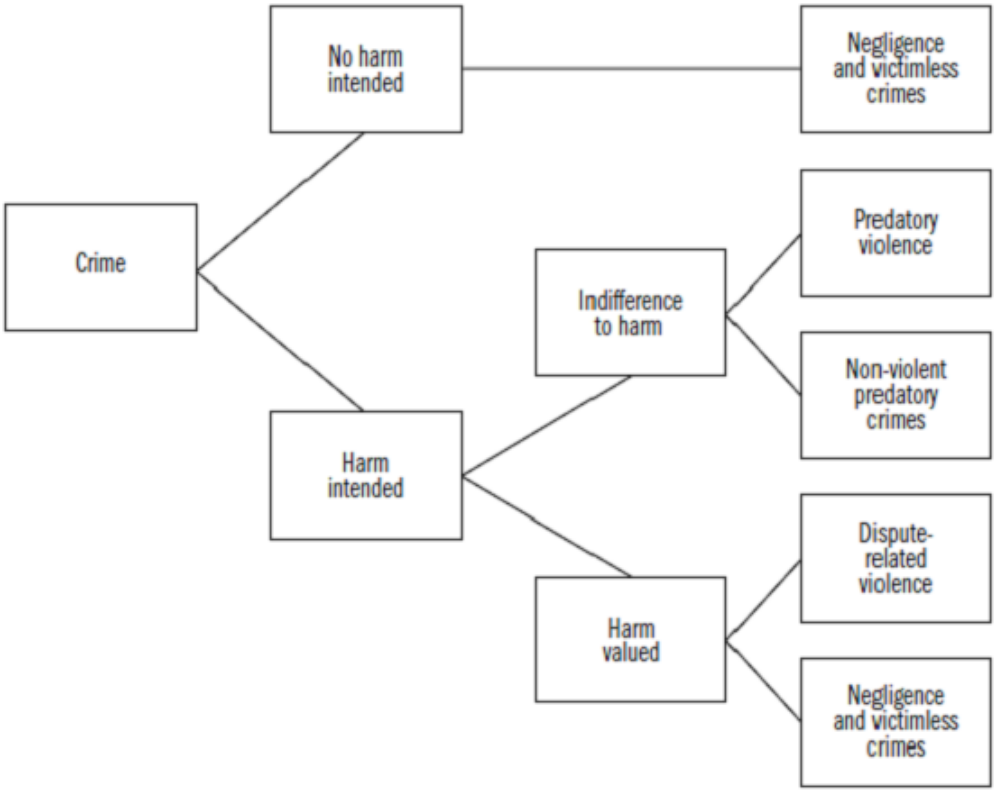

Richard B. Felson. 2004. *A Rational Choice Approach to Violence in Violence: From Theory to Research*, edited by Margaret A. Zahn, Henry H. Brownstein & Shelly L. Jackson. Newark, NJ: LexisNexis/Anderson.

Figure 1 : Relation entre crime, acte de blesser et violence selon B. Felson (Felson, 2004)

Les problématiques de fond présentées comme relativement novatrices, sont la mise en avant de la nuance entre violence et crime comme étant deux approches instrumentales avançant côte à côte, et non comme quelque chose d'intrinsèquement lié. Dans la même lignée, le fait que la violence soit un comportement instrumental lié à un seuil de déviance, et la dissociation de la part intentionnelle et accidentelle du comportement violent. Il ne s'agit donc clairement pas de faits acquis, et une étude est bien nécessaire pour approfondir ces postulats. De surcroit, son approche reste tout de même indissociable du crime, et c'est cette racine qu'il convient d'extraire pour enfin analyser les violences sous un autre jour que celui de la catégorisation judiciaire.

K. Graham, enfin, parmi ces références fondatrices des études sur les recherches sur les violences en établissements de nuit extra-européenne, est la référence incontournable à toute bibliographie. Chercheuse au « *Centre for Addiction and Mental Health* » de *London*, Ontario (Canada), ses recherches portent essentiellement sur des analyses comportementales

et motivationnelles des facteurs engageant l'agression (Graham et *al*., 1980, 2004, 2005, 2010, 2011, 2013). Elle développe cependant une méthode de recherche-action différente de la nôtre en tous points. En 2004 ses recherches prennent un tournant avec un projet de grande ampleur. Elle coécrit alors avec huit collaborateurs (EU) la présentation des effets d'un programme de « *sécurisation* » des bars, le « *safer bar programm* » (Graham et *al*., 2004). Le but de l'enquête est de vérifier l'efficacité de la mise en place d'un protocole de formation et de relai d'information sur les divers problèmes liés aux conflits. Une partie des observations a été menée au printemps 2000/2001, complétée à l'hiver-printemps 2002. La formation (l'intervention test) a eu lieu à l'hiver 2001/2002. 373 membres du staff et managers ont alors suivi une formation de trois heures sur l'escalade de l'agression.

Table 2. *Characteristics of observations conducted in the experimental and control bars during the pre- and post-intervention periods*

	Experimental bars ($n = 18$)			Control bars ($n = 12$)			
	Pre-test	Post-test	Total	Pre-test	Post-test	Total	Overall
Number of Friday night observations	108 (51.7%)	115 (50.4%)	223 (51.0%)	74 (50.7%)	77 (51.0%)	151 (50.8%)	374 (51.0%)
Number of Saturday night observations	101 (48.3%)	113 (49.6%)	214 (49.0%)	72 (49.3%)	74 (49.0%)	146 (49.2%)	360 (49.0%)
Total number of observations	209 (100%)	228 (100%)	437 (100%)	146 (100%)	151 (100%)	297 (100%)	734 (100%)
Average number of minutes in line-up	9.4	6.5	7.9	5.0	5.7	5.3	6.9
Average number of minutes in the bar (including outside after the bar closed)	157.4	166.6	162.2	152.0	160.1	156.0	159.7
Total time observing (in line and in the bar)	166.8	173.1	170.1	156.9	165.8	161.4	166.6
Average time entered bar	11:32	11:28	11:30	11:43	11:43	11:43	11:35
Average time left bar	2:10	2:15	2:12	2:15	2:23	2:19	2:15

Tableau 8 : inventaire des observations menées par K. Graham et ses collaborateurs (Graham et al., 2004)

Les chiffres sont impressionnants. 734 observations ont été effectuées en partie avant et après le programme, auprès de 38 bars de grande capacité, 26 aléatoires et 12 bars de contrôle. Soit en moyenne 12 observations par établissements avant les tests et 12,5 après les tests, à savoir six samedis et six vendredis à chaque fois. Cette étude présente donc déjà une bien meilleure profondeur que les autres études statistiques présentées. Il s'agit, là encore, de sessions de 02h00, toujours dans cette méthodologie chère à ce courant d'enquêtes criminologiques quantitatives en établissements de nuit. Il y avait au départ 126 bars éligibles. Huit ont fermé avant l'étude, 72 ont été écartés de l'étude en raison d'une fermeture en cours d'étude, d'horaires de fermetures plus tôt, mais aussi d'absence de clients ou… d'agressions déclarées. Sur les 26 bars aléatoires, huit ont refusé, ce sont donc 30 bars qui ont été enquêtés. 30 bars qui ont accepté, où des agressions ont été déclarées, et qui ont une fréquentation estimée comme suffisante.

Les moyens mis en œuvre sont exceptionnels. Les observateurs, disposant d'une licence en sciences humaines, ont suivi une formation à l'observation de 25h sur deux week-ends. Sur les 250 personnes impliquées, 148 ont été employées sur le projet. Des recruteurs ont été payés pour faire accepter les bars, à raison de 1000$ quand un bar signait le consentement, avec une prime de 250$ si le consentement était adjoint d'une période de temps d'enquête spécifique arrangeante. Les managers et propriétaires se voyaient payer 150$ pour participer à l'étude, et les membres du staff 45$, hormis les portiers et chefs de bar, payés 50$. Les 18 bars qui ont participé à la formation employaient en moyenne 26,2 personnes. Nous en déduisons que cela représente un total de 472 employés (arrondi au supérieur), ce qui, en estimation moyenne, représente un total d'environ 26.000$ de budget d'incitation à participation et d'environ 20.000$ de recrutement des établissements, hors même du financement des enquêteurs.

En parallèle des observations et de la formation, le staff et les managers ont rempli un livret de travail (*workbook*) pour définir les risques environnementaux. Ce livret est une main courante, remplie par le staff, permettant au propriétaire de noter son établissement en 92 questions, concernant l'entrée de l'établissement, la création d'une atmosphère amicale et sécure, le fait d'établir des règles et de maintenir l'ordre, les serveurs et chefs de bar, le staff de sécurité, la recherche de diminution des problèmes, et les horaires de fermeture.

Un protocole d'une telle complexité engage un certain nombre de biais difficilement contournables. En premier lieu il a une portée politique et risque d'engager des concurrences/ alliances entre des établissements, mais aussi entre patrons, pour avancer des idées communes. L'étude risque en effet de servir de tribune pour les patrons d'établissements et les personnels davantage que de reflet effectif des violences. Les employés risquent, eux aussi, de mettre en place des stratégies de protection sur le court/moyen terme, le temps que l'étude passe. Tous les enquêteurs travaillant sur cette problématique le soulignent : le staff des établissements de nuit est très méfiant vis-à-vis de l'extérieur et exerce un fort contrôle de l'information. Le paiement génère un intérêt et un rapport d'engagement, mais est aussi ridicule, au regard du danger pour le staff et les chefs d'établissement. À leurs yeux, il s'agit probablement d'un paiement symbolique. Ensuite, la différence de paiement risque d'engager des tensions. Le fait que le tout soit officiellement financé par le « *US National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism* » ne peut qu'accentuer tous ces points : un financement d'une telle importance, émanant d'une institution à l'axiologie très marquée, est loin d'être neutre.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Si les auteurs considèrent que cela n'a pas altéré leur démarche, cela altère probablement celle du staff et des patrons d'établissements.

Au final, l'enquête montre qu'il y aurait une amélioration sensible, celle-ci restant cependant très légère, malgré l'immédiateté des observations post-formation et le fait de se savoir enquêté (effet Hawthorne). Nous pouvons supposer que l'impact de la moralisation diminuera encore avec le temps. Si les auteurs concluent à une amélioration, ils reconnaissent tout de même que le très bas taux d'agressions observées rend difficile cette assertion, malgré les dimensions pharaoniques du projet. Ensuite, les chiffres indiquent surtout une amélioration du taux de déclaration d'incidents. Au final, les auteurs présentent la réussite de l'étude essentiellement sur le plan méthodologique, comme un perfectionnement de la méthode d'analyse des violences dans les bars jusque là. Selon eux, celle-ci a avant tout eu le mérite de développer un protocole de choix de bars plus neutre. Nous devons reconnaître que cette étude présente un premier réel pas vers une démarche qualitative de cette orientation initiale de la recherche sur les violences en établissements de nuit, et plus largement de cette orientation criminologique statisticienne, porté par des moyens phénoménaux permettant d'atteindre une profondeur devenant significative. Malgré cela, les limites soulignées par les auteurs montrent la nécessité d'études qualitatives sur ce terrain. Une étude d'une telle ampleur liée à quelques chercheurs en immersion complète, sur un moyen terme de plusieurs mois, chacun sur un seul établissement et sous différents rôles, serait des plus stimulantes et productives.

b. L'équipe britannique de D. Hobbs, S. Winlow et S. Lister

Outre ces références fondatrices, une équipe britannique est très active sur le métier de portiers depuis le début des années 2000, ses membres cosignant quasi-systématiquement réciproquement leurs articles. Cinq de ces articles coécrits par S. Lister (*School of Law, University of Leeds*, UK), P. Hadfield (*Department of Law*, University of Durham, UK), D. Hobbs (*London School of Economics and Political Science*, UK) et S. Winlow (*Department of Sociology, University of York*, UK) nous intéressent particulièrement. Deux sont portés par S. Lister, deux par D. Hobbs et un autre par S. Winlow. Il est intéressant de remarquer que deux de ces quatre auteurs sont rattachés à une structure d'enseignement du droit, et que S. Lister présente un fort ancrage aux sciences politiques. S. Winlow, tant par son attachement académique que par le contenu des publications qu'il porte au sein de l'équipe, en est l'ethnographe. Il est celui dont notre travail se rapproche le plus du nôtre. Cette équipe est

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

donc d'une très grande complémentarité, ce qui se retrouve dans la diversité des angles d'attaque des publications, fonction du fait qu'elles soient dirigées par l'un ou l'autre, nous apportant une perspective à dominante tantôt criminologique/pénale, tantôt politico-économique, tantôt socio-anthropologique, mais dont les trois niveaux se trouvent toujours entremêlés. Nous avons ici la vraie richesse d'un travail d'équipe pluridsciplinaire en sciences humaines et sociales.

Les revues où ces articles ont été publiés sont aussi un indicateur intéressant de la tonalité de ces recherches, du fait que tous ont été publiés dans des revues de criminologie (*Criminal Justice Matters, Policing and Society, British Journal of Criminology, European Journal of Criminology, British Journal of Criminology*). Le travail de cette équipe est très orienté sur une recherche-action en lien avec les politiques publiques. Si cette approche est très différente de la nôtre dans ses finalités et dans les éléments analysés, elle reste très approfondie et permet de comparer notre terrain au terrain britannique. Il est aussi intéressant de souligner que ces études suivent la tentation de problématisation première de notre recherche, qui était d'analyser les déviances au regard de la loi à travers le traitement des situations illégales vécues par les agents de sécurité en établissements de nuit. Une problématisation dont nous nous sommes fortement éloignés.

Un premier article porté par S. Lister est particulièrement intéressant pour poser la problématique d'une recherche sur les agents de sécurité en établissement de nuit. Il peut servir de point d'appui pour déstabiliser nombre d'études quantitatives portant sur les violences en établissements de nuit, basées sur des chiffres "*officiels*", comme certaines présentées précédemment. Il met en effet le doigt sur un point qui fait très mal, celui du manque de fiabilité des données officielles liées au report des incidents (Lister et *al*., 2000). Cet article pourrait sembler suivre une démarche proche de la nôtre, faisant en effet état d'une recherche ethnographique approfondie en établissements de nuit. Il est cependant très important de relever une différence notoire à la base même de l'étude. Celle-ci réside dans la puissante dimension praxéologique, installée à la racine de la recherche présentée par S. Lister et ses collaborateurs, visant à porter des prospectives à destination des pouvoirs de police et des autorités compétentes pour une meilleur administration des incidents violents en établissements de nuit. Il s'agit clairement d'une démarche criminologique affichée, avec une perspective de recherche-action proche de ce que nous pourrions considérer comme une sociologie clinique. Il n'est pas question d'analyser les situations en elles-mêmes et les idiomes afin d'en saisir les logiques socio-anthropologiques fonctionnelles, mais bien de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

trouver des moyens permettant d'en limiter les occurrences et la portée. S'il s'agit bien d'une étude ethnographique approfondie, celle-ci se fait dans le sillage des études épidémiologiques de santé publique et de criminologie portant sur les établissements de nuit par d'autres vecteurs. Cette démarche et la nôtre ne sont donc en aucun cas similaires, mais peuvent s'avérer très complémentaires. La méthodologie elle-même est autant, voire davantage, orientée sur des sources issues du travail policier, que sur l'exercice en action du métier de portier :

> « *Adopting the triangulation approach (Denzin, 1970) our research has involved ethnographic observations of both bouncers and police public order patrols, as well as qualitative interviews with "Bosses', 'Bobbies' and 'Bouncers'; we have also analysed police investigation files, as well as violent crime statistics recorded over a three year period (01/01/96-01/01/99) from the six city centre beats of Eastville division. Almost 70% of the city centre violence occurred between 21.00 hours-0300 hours; at least 29% of the offences were recorded as occurring within licensed premises. This undoubtedly does not reveal the true extent of the problem because, when violence does occur within licensed premises, calls to the police are not always forthcoming* » (p. 386).

Nous apprenons ici que le business du métier de portier est beaucoup plus structuré en Grande-Bretagne, où il existe des « *door-agency* », des entreprises de sécurité privées spécialisées dans ce métier, en développement depuis le début des années 1990 (p. 385). Les auteurs soulignent que les portiers cherchent autant à gérer la violence immédiate qu'à se protéger eux-mêmes et répondent alors souvent à la violence par une plus grande violence (p. 387). Dans une ville nommée « *Eastville* » pour les besoins de l'enquête, les auteurs montrent que les agents sont très peu poursuivis malgré les violences enregistrées, et quasiment jamais condamnés (p. 388). Ces chiffres seraient liés au fait que très peu des incidents soient déclarés, que ce soit du fait que les agents et clients ne déposent pas de plaintes, ou du fait que la police ne les reçoive pas ou ne les fasse pas suivre (pp. 390-392). À l'inverse, les auteurs montrent de nombreuses fausses allégations émanant du public contre les portiers (pp. 392-394). S. Lister et ses collaborateurs soulignent le fait que les charges sont souvent abandonnées et qu'il y ait souvent échec dans la poursuite vers le procès. Il est en premier lieu difficile de démêler le contenu de l'assaut en lui-même et les éléments circonstanciels, ce qui rend l'obtention de preuves très difficile. Les blessures sont souvent les seuls états de fait, et elles ne prouvent en aucun cas une agression à sens unique, ou les proportions des attaques (pp. 394-395). Ensuite, les portiers auraient une culture développée du fait de « *dealer avec la loi* », ce qui fausserait très fortement le ratio entre les traces de violences et les violences elles-mêmes (pp. 395-398). Enfin, les preuves sont souvent d'une maigre qualité en raison de l'environnement de l'établissement de nuit lui-même, dans la saturation cognitive et la forte

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

consommation d'alcool des témoins, voire des protagonistes (pp. 398-400). En conclusion S. Lister et ses collaborateurs soutiennent le fait que cette situation est un compromis accepté par les trois partis des portiers, de la clientèle et de la police, une forme d'arrangement informel (p. 400). Notre enquête montre des résultats très proches, si ce n'est qu'il est essentiel de rappeler que lorsqu'une plainte mène au procès, il s'agit alors souvent d'un procès d'exemplarité où l'agent fait un coupable tout désigné (Cf. Chap. II, Sect. 1, §. A). Les prérogatives qui suivent s'intègrent complètement à une recherche-action en criminologie. Les auteurs suggèrent qu'il serait nécessaire de lier davantage les portiers et la police, et qu'il serait nécessaire d'établir une base de données avec photographies de l'ensemble des agents de sécurité en établissements de nuit, afin de faciliter l'identification :

> « *Many of the issues that this paper has outlined are implicit to the culture of many bouncers, police officers and victims, and therefore difficult to remedy. Indeed, the terms of reference that might be included to reduce the problems discussed are too great to list here; however, having given weight to the problem of identification evidence within the prosecution process, it is pertinent to suggest that the use of signing-in registers or logging-in books becomes more detailed, more formalised, and better regulated with increased monitoring by police liaison Officers. Their use also needs to be complemented by a photographic database, preferably held at both the site of licensed premises and the local police station which can identify employed door staff. This, at least, would provide victims and police officers with a better means of accessing and identifying an alleged assailant from a group of doormen. Further, it would mark a welcome intervention by the State into a sphere that is dominated by commercial imperatives* » (pp. 401-402).

Un second article très court de deux pages porté par le même auteur un an plus tard, lui aussi à forte teneur politiste (Lister et *al*., 2001), touche de très près nos propres communications, puisque portant sur la formation des portiers. Son sous-titre « *describe the training of those whose job it is to contain violence* », est assez évocateur. Les auteurs y confirment un système de gestion réglementaire disjoint du système juridique, structuré dans une confortation entre pairs. Il existerait alors, en Grande Bretagne, une nécessité de disposer d'une sorte d'agrément variable fourni, par les autorités locales et attestant de la disposition des aptitudes à l'exercice du métier, incluant potentiellement une formation.

C'est l'état de cette formation qui est ici problématique pour les auteurs, car émanant souvent de structures locales, ou des agents eux mêmes, voire des établissements, dans un système de cooptation, comme nous avons pu l'observer dans certaines villes en France. Les agents y sont formés par demande de l'établissement, ou sur leur propre initiative, auprès de formateurs connus par le bouche à oreille. En Grande-Bretagne, il existe alors un véritable marché de la formation assuré par certaines universités et des entreprises privées, fournissant divers brevets, le tout sans aucune gestion centralisée, selon quoi les coûts de

formation/obtention de brevets varieraient de £ 5 à £ 375, la moyenne avoisinant les £ 80. Nous sommes, ici, bien en dessous du coût des formations en France. Selon S. Lister et ses collaborateurs, la formation en elle-même esquiverait presque systématiquement les problèmes réels rencontrés en situations de travail, et ce en raison du fait que les centres de formation se trouveraient fréquemment, si ce n'est systématiquement, tributaires des organismes publics. La situation en Grande Bretagne en 2001 nous semble proche de la situation française actuelle post-2009. La problématique portée par S. Lister est alors exactement la même que celle sous-tendant le fond de nos interventions en colloque sur la formation des agents de sécurité :

> « *The use of legitimate force is indeed a thorny issue, particularly when, within this context, it involves private operatives enforcing non-negotiable, commercial rules of the house. However, within the bouncer's enacted environment, lawful ejection and self-defence are routine activities. We argue there are crime prevention benefits to be gained from attempting to refine and manage the use of such force. This issue cuts to the core of why security is employed at licensed premises : bouncers may increasingly function as commercial gatekeepers, but ultimately they must be able to ensure the protection of customers* ».

Les auteurs font savoir leur espoir du fait que le « *Private Security Act* » de 2001, que la LOPPSI 2 semble fortement calquer, dans son uniformisation des standards des procédures de sécurité privée, prenne en compte les spécificités de ce métier et la quantité pléthorique d'arrangements qu'il impose, consolidant cette industrie minoritaire, si spécifique, que constitue la sécurité des établissements de nuit.

S. Lister et ses collaborateurs soulignent, d'un autre côté, tout comme nous le ferons après eux, qu'il existe un fossé entre l'entraînement et l'exercice quotidien du rôle, l'entraînement étant alors perçu comme très abstrait. Cette formation abstraite peine à pénétrer la culture de terrain des employés. Dans les formations spécifiques et morcelées en Grande-Bretagne, tout comme dans le CQP APS généraliste en France, les élèves se voient enseigner une gestion des situations en compromis avec la loi, davantage qu'un matériau utile pour faire face aux situations effectives. Ils se trouvent à devoir apprendre des situations théorisées au regard des obligations légales, dans un référentiel fictif et improbable. Tout comme en France, les agents doivent au mieux apprendre à maintenir un suspect et attendre l'intervention de la police, loin de l'intervention directe très souvent nécessaire, d'« *arrière cour* » :

> « *The latter instruction is intended to facilitate 'holding' suspects and invoking police intervention - procedures far removed from the traditional, heavy-handed 'back-alley' disposal* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Le problème est le même qu'en France, où le renforcement de la prise en compte juridique du secteur de la sécurité privée sur-responsabilise sans assimiler les spécificités de branches et les situations d'exercice. Cette législation augmente la pression subie par les portiers du fait de simplifier les modalités de fermeture administrative des établissements, davantage qu'elle ne prend en compte les spécificités d'exercice, ne les forme, ou encore les protège, ce qui protègerait aussi les clients.

Au sein de la même équipe, D. Hobbs oriente plus spécifiquement ses recherches vers une approche politico-économique. Un article analysant l'évolution de la gouvernance nocturne britannique illustre très bien son approche (Hobbs et *al*., 2005). L'auteur et son équipe y soulignent une attitude ambiguë des institutions publiques vis-à-vis de l'administration des établissements de nuit, dans la mesure où ceux-ci sont alors en pleine croissance en Grande Bretagne. Selon les auteurs, l'expansion du marché nocturne en Grande Bretagne a généré une crise dans la gestion des situations violentes par la police nationale (*state police*). Cet article montre l'hypocrisie résidant dans le soutien du développement libéral d'une socio-économie nocturne en simultanée de la stigmatisation de ses acteurs, pourtant mis à contribution.

D. Hobbs et ses collaborateurs montrent alors un discours ambivalent dans les exigences portées auprès des établissements de nuit, qui doivent à la fois tenir un rôle de facteur de désordre manifestant une posture qui leur est traditionnelle dans l'expression de la fête, et s'aligner sur des normes diurnes en matière de gestion des violences, deux situations qui ne peuvent être conciliées. Les auteurs indiquent qu'à Manchester, les samedis et vendredis soirs verraient transiter une foule de 130.000 personnes (pour 512.000 habitants), pour une population estimée de 40 agents de police et 1000 portiers (p. 169). Ces chiffres sont astronomiques en comparaison de notre terrain, et ce ratio serait similaire dans la plupart des villes britanniques. Des chiffres d'autant plus impressionnants si l'on prend en compte la population de Manchester ! Les portiers deviennent alors des « *gatekeepers* » incontournables entre la police et les situations de violences à prévenir ou redresser :

> « *Post-industrial cities have invested heavily in developing night-time economies that require a set of protocols specific to a population no longer subjected to rigid laws constructed to curtail pleasure and leisure in accord with industrial production. Consequently, control strategies and regulatory attempts to incorporate the night-time population rely heavily upon intimidatory devices in the form of commercial security staff such as bouncers or door staff. Bouncers provide a coordinating component that can merge with, or deviate from, efforts at state control in the form of a (normally small) police presence. Yet it is apparent that commercial imperatives define distinct boundaries that are every bit as pragmatic*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

> *as those utilized during daylight hours. Consequently we assert that, whereas the police are acknowledged gatekeepers of the criminal justice system, bouncers are gatekeepers of the liminal zone (Hobbs et al., 2003)* » (*Idem*).

Dans ce cadre de développement industriel des bars, devenant une véritable manne socio-économique portant de réels enjeux politiques, les portiers se trouveraient liés à la consommation, devenant plus que des « *muscles* » pour être aussi des agents d'accueil et de construction de l'ambiance de la soirée, portant un rôle dépassant la coercition, qui est de générer un sentiment de sécurité, mais aussi d'améliorer la consommation. À travers ce texte les auteurs « *espèrent avoir montré que c'est la logique du marché davantage que l'utopisme du projet démocratique libéral qui a formulé, soutenu et nourri l'économie nocturne* » (p. 173). Nous retrouvons donc là aussi, tout comme sur le plan des formations une tendance que montre notre terrain dans son évolution depuis le renforcement de l'administration juridique du métier sur les années 2009-2010, le constat d'une industrialisation du monde nocturne alignée sur la norme diurne, où les acteurs de l'ordre social des établissements de nuit sont à la fois sollicités et stigmatisés. Il semblerait résolument que l'évolution institutionnelle de la sécurité privée nocturne française se calque sur le modèle britannique avec un peu plus d'une quinzaine d'années de retard, dans un mimétisme saisissant :

> « *The ongoing construction of a trained, diverse and regulated nighttime security workforce will partly enable bouncing, or 'door supervision', to shed its violent imagery and thereby become part of the uniformed security regimes that dominate day-time zones of consumption. The current image of bouncers as violent figureheads of the liminal market will segue into that of state-sponsored agents, supplying lawful force on behalf of the increasingly indistinguishable interests of agents of neo-liberal governance and the forces of capital* » (p. 174).

> « *As a consequence of surrendering so much to market forces, 'without much reflection on the human costs' (Currie, 1997: 147), it appears that the future of policing in the night-time economy will entail little more than the management of market performance and the tweaking of consumer behaviour (Rose, 2000). Both the alcohol industry and municipal marketeers are currently seeking to deal with problems of disorder by introducing diversity into this currently youth-dominated market (GLA, 2002). In so doing, techniques of consumer demand management, such as advertising and branding, join the muscular ranks of bouncers in not only imposing commercially acceptable levels of order but expanding the consumer base* » (p. 176).

Cet article est issu d'une recherche portée par D. Hobbs, accompagné de la même équipe, trois ans plus tôt (Hobbs et al., 2002). Le contenu des confrontations en lui-même n'y est pas plus abordé que dans les autres articles de l'équipe consultés. S'ils accordent deux pages pleines au combat (*fighting*) dans ce texte, il s'agit alors de la brutalité comme élément instrumental, de la banalisation de la violence, et non à proprement parler de ses composantes (pp. 19-21). L'intérêt central de cet article est qu'il en apprend davantage sur la méthodologie

mise en place par l'équipe. Il s'agit du même matériau ethnographique recueilli à Manchester et à « *Eastville* », accompagné d'entretiens formels auprès de portiers dans le pays, ainsi qu'auprès de la police, des personnels des autorités locales, de patrons de pub et de club, de managers et de professionnels de la formation. Certains de ces entretiens ont été menés par téléphone (nous ne savons pas combien). Trente en tout ont été menés de manière formelle. Trois des membres de l'équipe de recherche ont été formés et agrémentés comme portiers et l'un d'entre eux a mené une ethnographie de neuf mois comme portier (probablement S. Winlow, nous ne savons pas sous quel statut, et donc à quelle fréquence de travail). Il semble important de préciser que l'étude s'est faite en collaboration avec un projet sponsorisé par le « *Home office project* », soutenu par un membre de la police de l'Humberside (« *a Home Office sponsored project carried out by PC Andy Walker of Humberside Police* »), ayant permis de collecter des données démographiques sur les portiers et l'ordre d'existence des établissements de nuit. Cette recherche d'équipe est focalisée sur l'« *exploration de l'univers des portiers et videurs dans le contexte d'un développement rapide de l'économie nocturne (Night time economy, NTE)* ». Il s'agit selon eux d'une « *colonisation des espaces de la cité nocturne (after dark city spaces) par l'industrie du loisir* ». Les auteurs se donnent alors pour mission d'analyser ce qu'ils considèrent être un changement sans précédent de la fréquentation de l'univers nocturne, et d'observer et mettre au jour les stratégies d'adaptation des videurs et portiers pour la gestion des violences dans ce contexte, dans une perspective criminologique, sous l'angle des politiques publiques, sur le plan économique, sur le plan de la prise en charge de la formation des agents et de la reconnaissance de la branche, ou encore sur le plan de la collaboration entre police d'Etat et portiers.

Nous choisissons de conclure la présentation du travail de cette équipe britannique par un article raccrochant intimement à notre sujet, dirigé par l'ethnographe de l'équipe, faisant donc état de son ethnographie du métier de portier (Winlow et *al*., 2001). Cet article cherche à enquêter la culture des portiers de l'intérieur en passant par le prisme de la violence. « *We seek through reference to our own work and to the work of others to highlight the inevitability of these problems (of violences) and to suggest that dealing with them is intrinsic to the sociological enterprise* ». Les auteurs soulignent qu'il s'agit d'une culture masculine intimement liée à la violence, mais cet article est entièrement tourné autour des modalités de l'immersion, et non sur l'objet en lui-même. Cette ethnographie vise à prolonger un travail précédent mené par d'autres membres de l'équipe et à obtenir la perspective des agents, qui étaient alors en voie de « *diabolisation* » de la part des medias britanniques. S'il est précisé

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

que l'observateur avait déjà travaillé au préalable comme portier, l'ensemble de l'article n'en est pas moins présenté comme une découverte du terrain et du métier. L'article mobilise la procédure d'intégration sur le terrain (*getting in*) pour préciser l'intégration et les modalités de travail (pp. 538-543), les modalités de recrutement, d'attitudes et d'apparence (pp. 539-540). Il s'agit d'une recherche basée sur l'apparence de l'hyper-virilité comme facilitant l'intimidation (p. 541). Les premières observations ont montré un univers plein d'angoisse, où chaque élément devient vecteur de stress, que les agents dépassent chacun à leur manière (p. 543). Le descriptif suit toujours les modalités de construction de l'enquête, du passage du rôle de sociologue à l'apprentissage du rôle de videur. Une situation est tout de même présentée (ce qui est rarissime sur le sujet), où l'enquêteur décrit une agression à l'aide d'une bouteille entre deux groupes de femmes, où l'une défigure une autre en lui cassant une bouteille sur le visage (pp. 545-546). L'article se porte sur le fait d'enquêter la violence, mais finalement n'analyse pas la violence en elle-même, que ce soit dans le concept de violence, dans les situations l'engageant et les modalités de processus, ou encore dans les gestes. Il analyse la manière d'établir et de vivre une enquête immersive en établissement de nuit et la posture du chercheur dans des situations déviantes ou potentiellement illégales.

Le travail multimodal de cette équipe permet de disposer d'un regard sur la situation socio-économique du métier de portier en établissements de nuit. Il nous apporte aussi une seconde perspective sur les modalités de l'immersion dans les violences en établissements de nuit, pouvant se recouper avec notre seconde annexe faisant état de notre ethnographie. Il permet, enfin, d'établir un panorama de la situation de la recherche britannique sur le métier de portier et sur le métier en lui-même. Mais malgré le travail approfondi de cette équipe, nous ne disposons toujours pas d'une analyse fine qualitative des situations violentes en elles-mêmes, ni d'une sociologie de la profession de portier nous indiquant avec précision une approche sociodémographique de la profession et des conditions d'exercice, par exemple.

c. Une équipe danoise centrée sur le métier : S. Tutenges et T-F. Søgaard

C'est l'équipe du « *Centre for Alcohol and Drug Research* » de l'*Aarhus University* de Copenhague (Danemark), très dynamique dans l'univers des recherches sur les agents de sécurité en établissements de nuit, qui en fournira un exemple très utile. Parmi la littérature produite par ce groupe de recherche, nous proposons de revenir sur deux articles récents, l'un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

porté par S. Tutenges (Tutenges et *al*., 2015), et l'autre porté par T-F. Søgaard (Søgaard et al., 2016).

S. Tutenges et ses collaborateurs rappellent que si une littérature s'est développée ces dernières années sur l'influence des videurs sur les violences en établissements de nuit, les enquêtes sur les agents en eux-mêmes sont quasi inexistantes, encore en 2015 (Tutenges et *al*., 2015). Il s'agit ici d'une recherche de psychologie du travail sur le stress lié aux conditions d'exercice des agents de sécurité en établissements de nuit. Il est vrai qu'il s'agit de la seule enquête épidémiologique portant réellement sur les conditions de travail des agents que nous sommes parvenus à trouver. Elle nous donne des indicateurs précieux, d'autant plus précieux que notre terrain qualitatif en France, dans un tout autre environnement, en recoupe la plupart.

Sur le plan de la méthodologie, il s'agit d'une enquête interdisciplinaire menée par questionnaires auprès de videurs danois, d'octobre 2012 à février 2013 (159 réponses sur 238 questionnaires). Deux assistants de recherche ont collecté les données entre septembre 2012 et mars 2013. Dix-neuf entreprises ont été contactées pour y participer, sept ont décliné. Un travail de terrain préliminaire a été mobilisé pour la mise en place de ce questionnaire. La recherche suit trois grandes orientations quant au matériau mis en place. Elle porte sur l'environnement de travail violent, le stress, et la consommation d'alcool et de drogues par les agents de sécurité.

Quelques chiffres génériques peuvent s'avérer intéressants. En premier lieu, sur le genre, où nous apprenons que les portiers et videurs danois incluent 3% de femmes. En second lieu, sur l'âge, les portiers danois ayant un âge moyen de 35 ans. Ensuite, sur le niveau de diplôme, où 8,9% disposeraient d'un master et 18,5% d'une licence. 14,6% des autres auraient l'équivalent du Bac, 43,3% ne précisent pas de « compétence », et seul 14,6% auraient arrêté les études avant leurs 16 ans. Enfin, nous apprenons un fait très intéressant : il s'agit le plus souvent d'un travail complémentaire, au Danemark, avec 7,3 nuits de travail au mois précédent la réponse au questionnaire, et 9,7 mois travaillés l'année précédente.

Au niveau des problèmes de santé, nous retrouvons, là encore, les symptômes observés chez les agents sur notre terrain. Ces problèmes sont liés à la fois à la gestion des conflits, avec 35,4% des interrogés confiant être en excès de stress, ou encore aux rythmes et à l'environnement de travail ; ainsi 37,1% rapportent avoir des maux de crâne persistants, 35,7% des problèmes de dos, 22,3% ont des problèmes d'audition. Enfin, mêlant gestion de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

conflits, rythme et environnement de travail, les problèmes de sommeil sont les plus répandus, avec 50,4%.

Sur le plan des blessures au travail, 49 agents sur 143 en ont rapporté l'année précédente. 25,2% des agents ayant répondu (soit 36) ont rapporté des blessures mineures, ne requérant pas d'aide médicale, 7% (soit 10) ont rapporté des blessures nécessitant une attention médicale et 2,1% (soit 3) ont rapporté des blessures sérieuses impliquant des jours d'ITT. Sur 151 répondant aux violences au travail, tous sauf six ont rapporté au moins un type de violences (qui peut avoir été répété). Dans le cadre du travail 89,4% déclarent s'être fait hurler dessus (soit 135), Sur le plan des menaces subies, 82,1% des agents ayant répondu (soit 124) auraient été menacés par des individus sans armes, et 39,7% avec un objet coupant (soit 60). Sur le plan des prises à parti immédiates dans des bagarres, 57,6% auraient été attaqués directement physiquement (soit 87) et 66,3% auraient été témoins d'attaque directe sur un collègue (soit 100). Sur le plan des interventions sur conflits et de l'exposition indirecte aux bagarres, 88,7% seraient intervenus sur une bagarre dans le cadre de leur rôle professionnel (soit 134) et 92 % auraient été témoins d'une bagarre ou d'un assaut au travail (soit 137).

Les auteurs ont tenté de montrer le lien entre ces violences et symptômes du stress. Parmi ceux rapportant des symptômes de stress, 47,3% rapportent avoir vécu une diminution/ affaiblissement (*impairment*) de leur qualité de vie. Parmi ceux qui rapportent des difficultés de sommeil 63,3% rapportent avoir vécu au moins un affaiblissement anodin (*mild impairment*) lié au manqué de sommeil. Si les données sur la violence et le stress montrent une légère corrélation, une analyse par régression de la violence sur le stress, indique un coefficient non signifiant. Il est cependant essentiel de rappeler que ces violences n'incluent pas les conflits dans leur ensemble, et que ces résultats n'excluent donc pas l'impact des conflits, de manière plus induite sur le stress. Ils pourraient même mener à l'hypothèse du fait que le stress soit lié au cumul et à l'usure.

Au final, les auteurs concluent de leur étude que les métiers de portier et de videur sont des métiers de haute vulnérabilité psycho-sociale. Au-delà de cette étude très instructive, l'équipe reconnait les limites de l'étude, incluant, justement, le fait de ne pas pouvoir montrer l'impact du caractère répété des situations, et une évolution auprès de ce panel. Il s'agit d'un instantané. Ensuite, un deuxième point, qui reste la limite infranchissable des méthodes quantitatives, même d'une telle qualité, est la difficulté à identifier clairement différentes populations de videur, en raison du caractère « *caché* » de la profession, venant se cumuler au fait, par exemple, que ceux n'étant pas déclarés, ou encore ayant été pris dans des soucis avec

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

la justice, aient évité de répondre. Enfin, nous avons écarté les données sur la consommation de drogue et d'alcool en raison des biais qui nous semblent trop importants sur ce point, que confirment les auteurs. La consommation de drogue et d'alcool est un sujet sensible chez les agents, d'autant qu'ils sont sous le feu des projecteurs à ce sujet. Les auteurs n'en ont jamais observé, et les questionnaires indiquent que les agents sont cinq fois plus abstinents sur le plan de la consommation d'alcool que le reste de la population. Nous avons pu observer que seule une intégration énactive au plus proche du rôle enquêté permet de dépasser cette limite en termes de connaissance du terrain.

Le second article de cette équipe que nous choisissons de mobiliser, cette fois porté par T-F. Søgaard dans une démarche qualitative complémentaire de celle de S. Tutenges, présente une approche tout autant complémentaire de la nôtre, puisqu'il s'agit d'une ethnographie des agents de sécurité, menée sur 163 nuits « *dans le monde des videurs* », sans être videur (Søgaard et al., 2016). T-F. Søgaard se plaçait ainsi derrière le portier, et s'écartait pour prendre des notes. Il a aussi interrogé 54 chefs d'entreprises, chefs d'équipes de videurs, et videurs. Ces entretiens ont été dirigés de manière à créer des données sur les pratiques régulières des videurs (*regulatory practice*), leurs préoccupations dans les partenariats avec la police ou différentes entreprises de sécurité.

Cette recherche montre une grande différence culturelle, en soulignant un phénomène tout à fait absent de notre terrain. Les auteurs mettent au jour la part prise par les videurs comme partenaires de la police, dans un travail de maintien de l'ordre informel, émergeant dans la guerre contre les bikers et gangs du monde de la nuit danois. La ville de Copenhague a été choisi en raison du fait qu'elle ait beaucoup investi, ces dernières années, dans la régulation de l'ordre social nocturne, entre autres en structurant un réseau de clients et de bars. La problématique initiale des recherches de T-F. Søgaard gravite autour de l'incarnat de la masculinité des videurs, du réseau de maintien de l'ordre (*policing*) et de l'économie politique de la sécurité dans la nuit danoise (Søgaard, 2013). Dans cet article, les auteurs montrent plus spécifiquement combien la construction d'un réseau informel de videurs, correspondants de la police, augmente la préhension de cette dernière sur les établissements de nuit. L'usage de la coercition est, en revanche, complètement contre-productif lorsque, les policiers traitent avec les agents, de même qu'en cas de répartition des rôles mal définis entre agents de sécurité et policiers.

Cet article montre des décalages profonds entre notre terrain et le terrain de cette ville enquêtée. Ce travail de réflexion sur la collaboration dans la prévention du crime prenant en

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

compte les spécificités du métier de portier, la mise en scène de la masculinité et de l'autorité qui leur est demandée, les rapports concurrentiels entre services, agences de sécurité, et parfois établissements, est d'une rare richesse et gagnerait à être réfléchi à l'aune du modèle français, pour la lutte contre les bandes organisées de deal de drogue, d'agressions sexuelles et de *pickpocket* notamment.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ANNEXE II.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ANNEXE II. Une Ethnographie énactive du conflit

Une fois les cadres théoriques et méthodologiques de la recherche précisés dans le chapitre introductif, il devient possible de présenter le cœur du terrain dans une démarche ethnographique énactive précisée dans ce chapitre annexe. Les circonstances de l'enquête seront développées par une présentation des différents établissements enquêtés à travers les résultats extraits des carnets d'observation. Ce chapitre raconte des histoires. Il narre des histoires ethnographiques de bars de nuit et de "*boîtes*" de nuit, à la première personne du singulier. Il relate des histoires de violences, d'effervescence et d'ennui, des histoires de solidarité et de méfiance, des histoires d'arrogance, de fierté et de honte, des histoires de peur et de courage. Il expose une partie de ces histoires, glissant entre les doigts d'une sociologie qui chercherait à se départir de l'émotion, du sensible. Ce chapitre cherche à lier les éléments disjoints mis au jour dans le cadre théorique et méthodologique, ainsi que dans l'état de l'art, par un quotidien mis en action, exprimé dans le langage usuel du quotidien.

Il semble cependant essentiel de prévenir préalablement le lecteur sur trois points importants. En premier lieu, dans certaines situations particulièrement chaotiques, il est parfois possible que le lecteur se perde en partie dans l'action. Nous en analyserons la complexité dans notre cœur de thèse. Il sera alors ici probablement parfois nécessaire de relire un passage pour saisir qui y fait quoi et où. Une rixe intervenant devant un bar, et même parfois une bagarre de boîte, peuvent être vécues tantôt comme un tourbillon, tantôt comme un tunnel. Elle vous absorbe. Seule l'analyse permet d'y voir plus clair et de mettre des mots sur des faits.

En second lieu, les scènes retranscrites surviennent dans l'orchestre complexe de l'ordinaire. Ce sont des événements courts qu'il faut replacer dans un contexte plus large. Aussi, au cours d'une soirée, si le fil des événements fatigue, lasse, énerve, impatiente parfois, il rappelle que ces situations ne sont que le tronçon d'un contexte, d'une soirée qui a déjà débutée, et qui, pour l'agent de sécurité, mais aussi parfois pour les clients, doit continuer, et parfois s'enchaîner avec d'autres situations.

Enfin, afin de présenter les résultats c'est intentionnellement que nous choisissons de sacrifier une méthode de description plus claire et pré-analytique. Il était possible de proposer

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

une présentation approfondie des équipes et des profils des acteurs. Ce chapitre évite une présentation aussi claire des acteurs et de leur parcours par mesure de sécurité et de confidentialité. Les données recueillies font qu'un tel descriptif de terrain plus académique pourrait être aisé, mais il irait contre une préservation efficace de l'anonymat. Comme indiqué précédemment dans l'explication de la méthode employée, il s'agit d'un ordre d'existence restreint, rendant les acteurs aisément identifiables. Aussi, c'est non sans difficulté que nous repoussons la tentation de proposer des typologies de parcours de vie.

Les espaces présentent un anonymat relatif, au sens où les retrouver nécessitera une connaissance de la ville de Rennes et une démarche de recherche. L'objectif de cette recherche n'est pas de faire l'apologie ou le procès de tel ou tel établissement ou de tel ou tel agent de sécurité ou client. Notre présentation se limite aux facteurs nécessaires à l'analyse des situations conflictuelles. Nous ne contournons pas l'exposition des données. Nous limitons l'information au minimum nécessaire pour saisir le déroulement de la représentation de la soirée, les enjeux d'interactions des membres du *staff* entre eux et avec la clientèle, ainsi que le vécu des espaces et de situations spécifiques. Nous choisissons volontairement un autre angle d'éclairage, plus tamisé, qui reste proche du vécu des situations tout en préservant l'anonymat des personnes rencontrées

Cette présentation de résultats d'observations permet d'achever de cadrer la mise en contexte des situations conflictuelles. Il n'est pas ici question de délier, d'isoler et de réassocier, mais de laisser défiler. Ce chapitre, annexe, n'a pas de prétention directement analytique, au sens où il n'a pas la prétention de démontrer. Il a en revanche l'ambition de montrer l'ordre d'interactions de la soirée en établissements de nuit, pris dans son flot quotidien, au cadre du regard d'un agent de sécurité. Il cherche à rendre palpable cette problématique du conflit, mise au jour sous l'angle énactif du portier et du videur. Il est alors indispensable de chercher à se glisser dans la peau de ces derniers.

La précision de nos premiers pas sur le terrain permettra de questionner le profil des agents de sécurité exerçant sur le terrain si particulier des établissements de nuit et ses évolutions (Cf. Sect. intro). À partir de ces entrées, il s'agira, au sens propre, d'embarquer le lecteur dans le processus de soirées où l'enquêteur évolue d'un événement à l'autre, au fil de son exercice professionnel. Nous proposons ainsi de débuter l'insertion dans l'ordre d'existence des agents de sécurité en établissements de nuit par le poste pour lequel l'enquêteur a été recruté en 2008, puis en 2014, qui ouvre le premier carnet doctoral, celui de videur en discothèque, à travers la généalogie de soirées (1). Une fois devenu videur, nous

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

vous emmènerons en porte, à la découverte d'un autre univers devant deux bars de nuit (2). Nous vous montrerons, sur ces établissements très différents, comment vous prenez vos marques dans l'équipe, sur le site, et auprès de la clientèle, et comment les conflits, du petit heurt à la rixe, deviennent votre quotidien et en arrivent à constituer votre ordinaire. Ces perspectives permettront de mettre au jour différents spécificités et constantes dans les situations conflictuelles.

Ce terrain comporte une spécificité marquée dans les interactions conflictuelles qu'il permet de mettre au jour. Nous verrons que le vécu des conflits physiques y opère une translation vers l'ordinaire, une banalisation des violences vécues et données ; le danger maximum devenant la blessure à l'arme blanche ou le lynchage, et non plus le simple coup de poing. Dans ce cadre, les poussées, les menaces, deviennent de simples chamailleries, une baffe n'est même plus considérée comme un coup. Lorsque l'enquêteur reprend ses données de terrain pour la première fois, il a d'ailleurs l'impression qu'il dispose de trop peu de conflits physiques pour travailler puisqu'il a lui-même relativisé la notion de heurt et d'incident. Lorsqu'il se remémore ses carnets de thèse, il lui semble que seul six ou sept situations sont réellement violentes. Certes, elles le sont, puisqu'il s'agit de rixes où les règles n'existent plus. Ce n'est qu'à l'analyse, après distanciation, que ces situations ressortent de toute part, et où le conflit, par heurts et bagarres, envahit chaque nuit de travail. Il semble donc essentiel de rappeler les risques continuels dans lequel évolue l'agent de sécurité et qui contribuent fortement à structurer les processus brutaux en établissements de nuit. Ces situations, leur violence, ces risques, conduisent à une série de questions répétées encore et encore au cours de l'étude, et qui irriguent l'ensemble des carnets. Comment en vient-on là ? Comment êtes-vous devenu videur ? Comment êtes-vous devenu portier ? Qu'est-ce qu'il faut comme compétences ? Pourquoi prendre ces risques ?

C'est donc sur un tout autre ton que nous vous emmènerons de manière progressive sur le terrain des conflits en établissements de nuit, dans "la peau" de l'agent de sécurité. Une première section spécifiera la dimension corporelle par sa position centrale, tant comme objet d'observation que comme outil d'investigation, par le cadre méthodologique d'une enquête immersive énactive (1). Nous présenterons ensuite les risques après l'entrée dans le métier (2). Nous commencerons à embarquer le lecteur sur le terrain, lui précisant ce qu'il risquerait en tant qu'agent de sécurité en établissement de nuit, et comment il pourrait devenir videur.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section introductive : en arriver là

L'ordre d'existence des agents de sécurité en établissements de nuit est celui d'un groupe professionnel très restreint en nombre et relativement hermétique à un public curieux. Il s'agit d'un groupe professionnel dont il est difficile d'entendre parler hors des drames, relatés par les médias, qu'ils en soient les victimes, ou, bien plus souvent, les coupables désignés. Les médias présentent une porte visible sur les extrêmes où navigue l'agent de sécurité établissement de nuit, par le traitement et les répercussions d'un drame, ainsi que les extrêmes qui alimentent les faits divers (A). Cela nous portera à répondre à cette question, l'une des plus posées de l'étude : comment en arrive-t-on-là ? Ou, d'une manière plus précise, comment se retrouve-t-on devant une porte, comment devient-on portier ou videur (B) ?

Une fin d'après-midi de 2009, j'attendais des amis en coupant des carottes dans ma cuisine, rien de bien épique à cela, quand j'ai regardé mon couteau et me suis dit que je n'aimerais pas m'en prendre un dans le ventre. J'ai alors pensé à deux collègues qui avaient été plantés cette année-là, puis, tout naturellement, aux deux couteaux que l'on venait de me sortir sur décembre et janvier. Alors j'ai soupiré, et tout en coupant machinalement mes carottes, patates et saucisses, me suis demandé combien de coups sévères j'avais portés cette année. Une dizaine environ. Combien j'avais vu d'échanges de coups sévères entre clients ? Une vingtaine. Combien de bagarres, d'altercations, depuis le début ? Je commençais à compter... plusieurs dizaines. Je ne savais plus trop. Tiens, il m'était juste impossible d'en faire le tour. Impossible à évaluer et ça m'était devenu normal, c'était devenu une habitude, c'était devenu mon quotidien et ce n'était pourtant qu'un emploi d'appoint. Je me disais alors que « *plein de gens* » n'avaient sans doute jamais porté un coup de leur vie. En faisant revenir ma fricassée, je me trouvais transporté dans ces violences, entre l'ultra banalité normale de l'instant, et une vie où je ne percevais même plus la violence. Je me demandais comment j'en étais arrivé là. Comment étais-je devenu cette personne double ? Comment en vient-on à devenir videur, et comment en arrive-t-on à se retrouver devant une porte ?

L'interrogation reste une des plus récurrentes, lorsque la conversation s'ouvre à minima avec la clientèle et semble brûler les lèvres de beaucoup de monde parmi connaissances, étudiants et collègues. Et bien, comme pour beaucoup d'emplois, par des enchaînements de circonstances serait-t-on tenté de répondre. Mais, à bien y regarder, des constantes d'accès vers les métiers d'agent de sécurité en établissements de nuit, puis d'évolutions professionnelles, semblent se dessiner. Elles sont en partie générées par l'imaginaire rattaché à la profession et les représentations mettant celui-ci en actes, en partie générées par les réseaux de connaissances.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

J'ai vingt-quatre ans. Nous sommes en 2008. Je suis étudiant en licence de sociologie et en licence de sciences de l'éducation à l'université de Rennes 2. Est-ce bien important de le préciser ? Oui. Oui, car, à l'époque, c'est, alors, la saison des grèves étudiantes et lycéennes, tradition et presque fierté locale, qui rythme les ans et la vie étudiante. Rennes est en quelque sorte le baromètre national des dynamiques politiques estudiantines. Comme le printemps annonce les grandes migrations d'hirondelles, il résonne à l'appel du mégaphone, des blocages et votes improbables — pour des distributions de galettes saucisses, pour la paix dans le monde. On joue à la grève, comme des enfants jouent à la guerre, avec des armes qui tirent à blanc. Faire la grève, lorsque l'on n'est pas rémunéré pour son travail et que l'on paie pour acquérir une connaissance, reste un concept compliqué, dont la définition divise alors profondément l'université, et autour duquel gravite l'essentiel de notre quotidien. Ces questions métaphysiques existentialistes m'auront permis de faire connaissance des pas si terre-à-terre agents de sécurité, qui officient sur la fac et avec qui je sympathise. L'entreprise qui gère la sécurité de l'université en temps de troubles est constituée, si ce n'est exclusivement, quasi exclusivement, d'agents d'origine « *arabe* », regardant les scènes avec un air parfois détaché et amusé, parfois dépité et franchement las. Certains me confient alors qu'ils ne comprennent pas trop « *ces gosses de riches qui se plaignent de tout* », d'autres se disent qu'ils feraient mieux de travailler et les derniers que c'est plutôt amusant, et puis que c'est formateur de protester.

Hormis pour le staff et une minorité de la clientèle, les agents de sécurité ne sont plus perçus comme des acteurs figurés, mais comme des actants, égrainés ici et là, à qui l'assistance ne prête pas grande attention. Cet aspect pathétique du métier fait souvent l'objet de plaisanteries entre agents de sécurité, disant qu'ils « *font joli* », ou qu'ils sont comme des « *plantes vertes* ». B. Latour, choisissant d'ignorer la frontière entre l'objet et le sujet parle d'actants, pouvant être des objets actants, désignant des objets interférant dans une scène sociale (Latour, 2007, 110), comme pourraient l'être une télévision allumée durant un repas familial, ou un verre d'alcool porté sur une piste de danse. Il s'agit ici d'un effet inverse, où l'acteur est neutralisé et transformé en objet. L'agent de sécurité est un acteur-réifié, c'est à dire transformé en objet, au même titre que la caissière, en y enlevant les interactions mécaniques répétées, ou en les limitant à un rôle de coercition, de contrainte - et donc aussi de défouloir -, ou encore de panneau indicateur. Il ne s'agit même pas d'exister, il s'agit d'être présent. Un esprit inutile, une caméra vivante, qui s'active lorsqu'on le sollicite ou que quelqu'un commet une infraction. Lorsqu'il est figuré, c'est comme un automate dont le programme est d'incarner l'autorité imbécile et aveugle, ou encore l'expertise de la brutalité ou de l'hyper virilité. Il s'agit ainsi, plus que d'un sot-métier, d'un sous-métier, puisqu'après tout, un agent de sécurité ne "*fait rien*", il attend. À écouter les discours, il ne sait que s'ennuyer.

Qu'il soit planté dans un magasin, dans un espace public pour une situation d'exception plus ou moins prolongée comme celle proposée en observation, ou devant une discothèque, l'agent de sécurité est méconnu et intéresse peu, voire n'intéresse pas. Il est, pour l'assistance, un corps plus ou moins animé, au degré où il est surpris lorsqu'on lui parle, et plus encore lorsqu'on s'intéresse à ce qu'il vit. Interrogés, ils montrent pourtant une certaine réflexivité, car

oui, les agents de sécurité voient le monde qui les entoure et ont un avis sur tout ceci, qu'ils apprennent à garder. S'il est des observateurs privilégiés, ce sont eux ; c'est leur métier. Vigiles, ils sont vigilants aux actions des clients, des employés. Ils passent leurs journées à observer des interactions.

Il est intéressant de constater que le terme anglo-saxon *vigilante* est un qualificatif attribué aux individus et aux "*super-héros*" se faisant justice eux-mêmes, ou aux milices d'auto-défense, que le latin *evigilans* signifie celui qui veille, qui ne dort pas. Le métier d'agent de sécurité n'a pas l'auréole glorieuse du héros, et personne ne souhaite devenir une non-personne. Il s'agit alors d'un métier de personne effacée, un « *métier de sans papier* », pour reprendre une expression courante chez les co-équipiers. On s'y intéresse tellement peu, et le métier est tellement déprécié, que l'on peut l'exercer sans être inquiété… et en se laissant exploiter. L'écrasante majorité des agents de sécurité sont alors issus de l'immigration et ajoutent une précarité économique à leur précarité socioculturelle, aux diverses discriminations et stigmatisations, sans oublier une précarité juridique, car beaucoup, dans le monde de la sécurité, sont en porte-à-faux avec la loi. Les contrats, lorsqu'ils existent, sont souvent abusifs, tout comme les protocoles d'intervention et de gestion des individus "*interpellés*". Ce métier de "*sans papier*" est aussi exercé par des étudiants, souvent aussi d'origine étrangère, parfois d'origine française (Péroumal, 2008).

Cette année-là, on aura plafonné à onze semaines de grève sur douze au second semestre, un score honorable. Pas de cours, je passe le plus clair de mes journées à m'entraîner en salle de sport et ne rien faire, hormis récupérer de la fête de la veille. C'est déprimant, et puis j'ai du mal à boucler mes fins de mois. Je me sens un peu inutile et culpabilise de l'éternelle question :
—Tu fais quoi ?
—Je suis étudiant.
—Ah ? (interloqué et suspicieux.) *En quoi ?*
Et là, le cœur lourd, coupable, un pied sur l'échafaud :
—En socio.
—Ah.
Le jugement est rendu. Plus de point d'interrogation, mais un point lourd et sentencieux, l'intonation dit tout.
Ne développons pas davantage, les représentations pleuvent. Du « *glandeur* » au « *chômeur en devenir* » en passant par le « *gauchiste* » et le « *paumé* », tout y passe. Comment leur donner tort ? Il me faut un travail. Mais je suis étudiant, et en « *socio* » qui plus est. Avec une telle estampille je ne sais rien « faire », je n'ai pas d'aptitude spécifique à vendre, du moins, et surtout pas la « *valeur travail* ». « *Sociologie* », sur un CV d'étudiant, laisse place à un vide abyssal.
Je fais alors des arts martiaux vietnamiens depuis deux ans, mais, bagarreur, avec un sens des valeurs mal placé, de l'honneur et tout ce genre de choses, combiné à une « *grande gueule* » qui pousse vers les emmerdes, j'ai une base effective. Pour dire la chose autrement, je me bagarre de temps en temps, et mesure un mètre quatre-vingt-cinq pour, alors, un bon quatre-vingt-dix kilos. J'avais été reçu trois ans plus tôt pour être sous-officier dans l'institution militaire, mais, malgré — ou à cause — des appréciations très favorables, ai repris les études sur recommandations des cadres. Me voici donc en troisième année de sociologie, avec mes deux cuites hebdomadaires, à faire des arts martiaux, de la musculation, à manger des pâtes et des knackies pas chères, et à chercher du boulot. Le cliché parfait. Dans ce cadre, postuler dans la restauration rapide s'est fait naturellement, mais sans grand espoir, le marché du travail étant alors saturé d'étudiants, grèves à répétitions obligent.
Une fin d'entraînement, je parle de ces péripéties avec un ami, dans une situation guère plus brillante, le pauvre fait fac de psycho. Un de mes profs, le directeur technique du club, amoureux de « *bagarre* » et de « *self-*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

défense », pour qui « *on n'est pas là pour tricoter !* », qui m'a formé au « *là, le mec, il vous met une patate de manouche* », et au « *bon, là ? On arrête, parce qu'il est mort* », ponctués de rires, à la « *bagarre festive* », en quelque sorte, saisit la discussion au vol. Il a fait ses armes en discothèque sur la côte pour se « *faire de la thune* » l'été et en faisant des « *festoches* » de temps en temps. Tout en se changeant, il me lance sans vraiment me regarder :
— *Tu cherches un taf ?*
Je sens son œil qui pétille d'ici :
— *Ouais, j'ai déposé des CV chez Mr Nugget et Mr Bacon* (les deux grandes enseignes de restauration rapide chez qui tout étudiant qui « *se respecte* » a postulé ou envisagé de postuler un jour).
— *Nan, mais fais pas ça, tu vas puer la frite et tu vas être payé une misère. La porte, ça te tente ?*
— *La porte ?*
— *Ouais, taffer en boîte. Je connais un mec qui a une boîte de sécu. Ça pourrait l'faire, tu vas le voir de ma part si tu veux.*
Et là, c'est le… drame, le doigt mis dans l'engrenage.

Sans formation ni expérience, les alternatives sont maigres : la restauration rapide, l'intérim dans le BTP et dans la sécurité, les ménages, éventuellement du démarchage de rue. Dans une ville d'envergure préfectorale, le marché de l'emploi est souvent saturé pour les populations précaires. Dans le cas d'une ville étudiante, même le recours à la restauration rapide n'est pas une évidence. Rennes étant une préfecture, et qui plus est proposant un fort pourcentage d'étudiants, les places sont rares. Le socle des collègues, les anciens, sont alors embauchés en direct, avec une stabilité de l'emploi. Ce cas, commun dans les discothèques de la région, est rare sur Rennes même. Les autres, majoritaires, sont des étudiants, des agents de sécurité, des employés du BTP, des militaires/anciens militaires, déjà bien contents de pouvoir arrondir leurs fins de mois de quelques prestations. Ils sont alors soit recrutés par l'intermédiaire de "Shield sécurité", soit par connaissances et payés de la main à la main. Ces agents sont souvent jeunes, sur une tranche d'âge de 22-28 ans. Ils le font quasi exclusivement par nécessité, mais on ne se le cache pas, on « *aime ça* », l'adrénaline, le relationnel si particulier du monde de la nuit. Ce profil est partagé par les autres membres du *staff*, tous postes confondus, qui sont aussi souvent étudiants, caissiers, voire brancardiers, auto entrepreneurs, chefs d'équipe en restauration rapide, pompiers. Une grande diversité de « *petitsboulots* ».

Si les agents de sécurité sont, dans l'écrasante majorité, issus de ces milieux, les enseignants d'arts martiaux proposent une autre arborescence. Celle de ceux faisant un cumul joignant l'utile à l'agréable, y trouvant une certaine dose d'adrénaline et un lien avec leur passion. Ils sont souvent des "*anciens*" de la prestation. Voilà donc comment la sécurité de nuit embauche alors parmi le vivier des pratiquants martiaux, des forts gabarits, des militaires/policiers, et des gens habitués du milieu de la nuit, voire un peu des quatre. La plupart des agents de sécurité présentent deux de ces variables. L'enquêteur en présente deux

et demi. Un fort gabarit, une pratique martiale, et un intérêt pour la chose militaire vacillant vers la sociologie[38]. Le recrutement se fait alors par le bouche à oreille, par un contact assidu avec le milieu de la nuit, ou les deux. Les agents de sécurité non déclarés et/ou ne disposant pas de la carte professionnelle, qui semblent se faire rares, intègrent toujours la profession par cette entrée.

Si les pratiques se normalisent, comment se déroule un entretien d'embauche ? Il est important de rappeler, tout d'abord, qu'il existe deux manières d'être embauché, "*en direct*", c'est à dire employé directement par l'établissement, et en prestation de service, par une entreprise de sécurité exclusivement. Pour ce qui est du travail en direct, l'entretien à proprement parler, formel, n'a le plus souvent juste pas lieu. Les configurations sont alors multiples et se font par connaissances, sur recommandations d'un tiers, de l'équipe, ou même du patron. Une première possibilité, classique, serait d'avoir, parmi vos proches, quelqu'un travaillant en discothèque, ayant eu vent d'un poste se libérant et ayant la possibilité de vous présenter. Vos états sportifs ou le caractère exceptionnel de votre carrure vont alors arriver aux oreilles du patron qui entendra parler en bien de vous de tel ou tel de ses amis ou employés. Fréquenter une salle de musculation ou un club d'arts martiaux en augmentera les probabilités. Des recrutements à l'essai se voient ainsi parfois proposer dans les vestiaires, entre des félicitations pour une grosse charge de fonte arrachée, ou des rires sur telle ou telle bagarre, ou tel ou tel commentaire sur une soirée dans un établissement. Ce recrutement était alors le plus courant. Toujours dans les recrutements par connaissances, il est aussi possible qu'un ami qui fasse de la porte vous ait demandé si vous pouviez lui "*filer un coup de main*" pour un soir. Alors, si la nuit s'est bien passée avec l'équipe, il vous demandera si vous pourriez le remplacer un week-end, ou sur ses vacances. Si vous passez bien dans l'ambiance de l'établissement, que la clientèle "*habituée*" et les membres du monde de la nuit de passage font de bons retours, alors peut-être que, lorsque lui ou un de ses collègues quittera son poste, vous vous verrez proposer de le remplacer. Beaucoup commencent par des remplacements d'amis ou de famille ici et là. Une fois un pied mis dans le métier, les choses s'accélèrent. Il s'agit d'un petit milieu, les gens se connaissent vite, aussi les portiers et videurs font ils office d'agence d'intérim autonome, se refilant les "*tuyaux*".

[38] L'enquêteur a réalisé son mémoire de Master 2 sous la direction du Pr B. Boëne, « *pensée stratégique militaire et sociologie des organisations* ». En parallèle il s'est régulièrement rendu au Vietnam pour suivre l'enseignement du maître Tam Than Nguyen.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Si vous ne connaissez pas d'agent de sécurité personnellement, ou n'en côtoyez pas durant vos activités et n'avez pas de membres du milieu de la nuit dans vos proches, il existe une alternative au recrutement par connaissance initiale, le recrutement par habitude. Il se peut en effet que vous soyez de ceux qui sortent beaucoup, et qui établissent un contact particulier avec l'établissement, avec l'équipe, les "*habitués*". Votre attitude sympathique et/ou votre forte carrure vous feront remarquer par un barman ou un portier qui en touchera un mot au patron qui cherche quelqu'un, par exemple. Tout en étant client, vous vous intégrez probablement progressivement au profil de l'établissement, à ses mœurs, et l'équipe s'habitue à vous, aussi est-ce en apparence "*tout naturellement*" que, lorsqu'un poste se libèrera, on pensera à vous car on vous "*connaît*". Si cette situation est très fréquente dans le recrutement des barmen, on la rencontre très occasionnellement chez les videurs et portiers. Elle est plus courante chez un portier ou videur passant d'un site à l'autre, l'agent de sécurité ira en effet plus facilement vers un site où l'équipe le connaît déjà, même en tant que client.

Autre possibilité, peut-être avez-vous, un jour, "*filé un coup de main*" au portier en tant que client dans une bagarre, ou peut-être vous êtes-vous distingué, et il s'en serait souvenu. Il vous aura alors proposé de travailler avec lui un samedi. La configuration la plus mythifiée, car la plus rattachée à celle du fantasme du portier qui remplace le portier, de la force qui domine la force, est celle où vous vous seriez battu avec le portier, et cela aurait bien ou mal fini. Dans le premier cas, vous vous êtes réconciliés, avez construit une relation de confiance comme "*habitué*", puis avez été amené à travailler ensemble. Dans le second, il a fini par être licencié ou quitter le site, et, resté client, vous vous êtes proposé de le remplacer. Cette situation de recrutement, revenant souvent dans les discours des clients sur l'imaginaire du métier de portier et de l'accession à la profession, reste exceptionnelle. Le cas d'un agent de sécurité étant parvenu à son poste par chacune de ces situations a tout de même été avéré durant la présente recherche. Il est aussi important de préciser que l'enquêteur était "*habitué*" des établissements de nuit, qu'il s'était confronté deux fois à des portiers durant des bagarres, le rendant interdit d'un établissement pour un temps, et qu'il avait aussi aidé un videur sur un autre site, ce qui a joué sur la confiance favorable de certains agents de sécurité par la suite quant à sa capacité d'engagement.

Il semble intéressant de noter que l'idée d'un apprivoisement mutuel de l'équipe de la clientèle et du portier est une constante. L'intégration se fait en progression, la période d'essai pouvant être très diluée, par une soirée ici et là au fil des mois – ce que ne permettent pas les contrats classiques. L'ensemble de ces possibilités représentent les modalités de recrutement

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

"*à l'ancienne*" typiques, illustrant l'essentiel des cas références avant 2011. La seule autre voie, arborescence annexe, est celle de la prestation de service, devenue dominante à Rennes. Elle est celle suivie par l'observateur, à une époque où elle proposait à peu de choses près les mêmes codes que le recrutement en direct, y ajoutant un cadre proche de l'agence d'Intérim. Il s'agit de la seule voie qui donne alors lieu à un entretien d'embauche en bonne et due forme, ou peut-être pas tant que ça.

Me voici, descendant du bus, planté là, au milieu d'une zone industrielle tout ce qu'il y a de plus inhospitalière, avec une adresse écrite sur un bout de papier. Le ciel bleu peine à cacher la grisaille qu'un fond sonore, ponctué de freinages de poids lourds sur une toile de fond de bourdonnements de voitures fusant sur la quatre-voies, met, lui, merveilleusement en valeur : aucune envie de s'attarder ici. Je n'ai pas de rendez-vous précis, juste un « *Je l'ai prévenu, passe vendredi après-midi* », de mon prof d'arts martiaux. Je tourne, fais la rue en long, en large. Ça devrait pourtant être là, au 10 rue La Mansardais, entre des bureaux et une entreprise de matériaux agricoles. Aucune indication. Un bâtiment de deux étages en béton années soixante-dix, impersonnel, ça doit être là. Un homme passe, je lui demande, il me répond avec autant d'amabilité que la rue aurait pu en augurer. Bon, je tente. Pas de boîte aux lettres dehors. Le parking de huit places est fourni de voitures plutôt cossues, en complet décalage avec l'atmosphère du lieu. Je me mets bien dans mon jean, mon perfecto de cuir et mes chaussures marron, je me prends à espérer qu'ils ne faille pas venir en costard, et puis me répète à moi-même, que, après tout, c'est un entretien pour bosser en sécurité !

Je prends mon souffle, j'ouvre la porte de l'immeuble, j'ai le trac. Elle est fermée. Ça commence bien. J'attends quelques minutes, un homme arrive, m'ouvre :

— *Vous cherchez ?*

— *Shield sécurité*.

— *Connais pas !*

Il s'engouffre dans un couloir et disparaît. Ah ! Des indications sur le pilier central de l'entrée indiquent les structures hébergées dans les locaux, mais pas traces de "Shield sécurité". J'ai dû me tromper. Les boîtes aux lettres... enfin ! Une étiquette, écrite à la main, "Shield sécurité". Pas d'étage précisé. Bon Dieu, mais ce n'est pas possible ! Je tourne dans le bâtiment, presque aussi glamour que ceux de la fac alors — autant dire que ça ne fait pas rêver. Je ne trouve pas, je repasse dans un couloir, miracle ! J'avais loupé, sur une porte, une feuille volante imprimée en caractères simples, accrochée par deux morceaux de scotch rachitiques : "Shield sécurité" ! Je me demande où j'ai atterri. Belle mise en condition.

Un accueil qui ne met pas en confiance

Je flippe un peu. Il est encore temps de faire demi-tour. Oh et puis allez, c'est bon, t'as rien à perdre ! Je frappe à la porte, rien. Je frappe, fermement cette fois. Une voix masculine, forte me répond, « *Oui ?* ». J'entrouvre et glisse la tête avec une étrange appréhension. Là, surprise.

Je me figurais une entreprise de sécurité comme ayant des moyens et un certain standing, un professionnalisme. Je m'attendais à quelque chose du type « *agence d'intérim* », aseptisé, *design*, avec des pots de plantes vertes dans les coins, des tapis gris anthracite, des poster de gens heureux partout, contents d'avoir enfin trouvé une mission dans le BTP ou l'équarrissage de porc, payée au SMIC, que ce soit dans une posture conquérante dans l'exercice de leur tâche salvatrice, arborant une tenue rutilante, à croire qu'ils esquivent sang et poussière, ou bien serrant la main d'un jeune cadre dynamique au sourire Colgate impeccable, radieux d'avoir propulsé une carrière précaire à très court terme. J'entre. Un appartement, ou plutôt un bureau, d'une pièce d'environ huit par six mètres, ponctuée de quatre bureaux, disposés en vis-à-vis dans chacun des angles. Juste derrière, à droite, l'archétype de la secrétaire de direction « *old fashion* », « *à l'ancienne* », dans ses représentations les plus stéréotypées. Cinquante ans, sèche, lunettes fines, raide, stricte. Et trois hommes, occupant les autres bureaux, me mettant tous de dix à vingt kilos dans la vue. C'est tout de suite beaucoup moins « *sexy* ». Je suis stupéfait. J'ai trouvé l'opposé parfait de l'agence d'intérim. Moins aguicheur, tu meurs.

Il s'agit ici d'une fusion entre le système traditionnel de recrutement et l'agence d'intérim. L'entreprise concernée a alors le monopole total du milieu de la nuit, hormis quelques rares événementiels. L'aspect amateur décrit a été dépassé de très loin depuis,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'entreprise ayant diversifié son panel de prestations et l'ayant étendu à quasiment tous les secteurs couverts par cette branche, mettant progressivement l'accent sur le gardiennage et la vidéosurveillance. Ces secteurs se montrent plus stables et plus rentables, non aux bénéfices sur le taux horaire, mais à l'amplitude des prestations. En effet, si les marges sont très importantes, elles présentent deux contraintes majeures. D'une part, les prestations courtes de trois heures en bar et de sept heures en discothèque, ne touchant que quelques jours dans la semaine, sur un nombre d'établissements très limité. Elles sont insuffisantes pour assurer des contrats en 35h. D'une autre part, les patrons d'établissements, très soucieux du contact avec leur nouvel employé-agent de sécurité, son image, sa souplesse aux consignes, mènent une vie difficile au responsable des ressources humaines ; le turn-over est important jusqu'à trouver "*le bon*". Ces prestations en établissements de nuit confèrent cependant à l'entreprise une certaine aura, une certaine image, et resteront donc une branche à laquelle le chef de l'entreprise restera très attaché. Aujourd'hui, les bureaux de cette entreprise comportent quatre pièces confortables, un accueil avec un standard et une petite vitrine de produits de première nécessité à l'agent de sécurité. Gazeuses, chaussures, et un petit catalogue de produits paramilitaires donnent une certaine tonalité. Le logo est désormais un logo de graphiste étudié, fièrement présenté au-dessus de la porte, loin de l'amateurisme d'alors.

La volonté actuelle de proposer une image dynamique et agréable montre, sous certains points, que ce manque de professionnalisme "*à l'ancienne*" du recrutement ici présenté, dépassait probablement la simple incapacité financière et relevait d'une certaine volonté intériorisée. L'entreprise doit correspondre aux attentes de ses clients et de ses employés. La sécurité, qui plus est du milieu de la nuit, relevait d'un imaginaire très informel, imaginaire qui a fortement muté avec la normalisation de la profession. L'agent de sécurité de nuit, dans l'idéal fantasmé, passe de plus en plus du cow-boy à l'hôte d'accueil. Cet amateurisme peut être retracé dès le départ par le peu de lisibilité de l'accessibilité du site et la trivialité des indications, jusqu'à présenter une étiquette de boîte aux lettres annotée à la main et une feuille volante, bien qu'elles ne représentent qu'un investissement financier mineur. Il n'y a pas de volonté de visibilité. Il en va de même pour l'ergonomie et le confort des lieux. Il n'aurait presque rien coûté à l'équipe de direction, au bureau, de rendre l'accueil convivial, par une décoration, même minimale. Cette dernière aurait pu être réfléchie pour conforter la crédibilité de l'entreprise et lui conférer une certaine image. Sous ce choix de neutralité, c'est une impression de transitoire qui se dégage, mais, en deçà, de louche et de viril. Les belles voitures sur le parking, contrastant avec les locaux, confortent cette ambiance, de même que

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

la présence de trois hommes imposants à l'administration de l'entreprise et d'une femme rendue asexuée. Cette entreprise est alors un intermédiaire pour rendre le milieu de la nuit accessible à d'éventuels candidats aux métiers de portier et de videur, et d'alternative de souplesse pour les patrons d'établissements, offrant un vivier mobile pour les remplacements ou des contrats sans engagement.

L'homme, dans le coin opposé, avec la même intonation à la limite de l'agression avec laquelle il m'avait intimé d'entrer :
— C'est pour quoi ?
A mi-voix — Je *viens pour postuler à un emploi en sécurité, en boîte, on m'a dit de venir cet après-midi.*
Il prend un air soupçonneux, baisse la tête pour me regarder par-dessus ses lunettes, comme pour mieux percer mon âme, grâce à je ne sais quel pouvoir qu'incapaciteraient ces verres, tout en me désignant la chaise devant lui sans piper mot, et se tournant vers l'homme à sa droite. Une petite quarantaine. Un cube. Un cube très élégant. Un cou de taureau. Une petite tête blonde et amicale posée dessus.
— Vous avez un CV et une lettre de motivation ?
— Oui.
Je les pose religieusement sur le bureau. Lui, toujours sans me regarder, au degré où je me demande s'il s'adresse à moi ou à son comparse :
— J'ai rien pour aujourd'hui moi...
— Non, non, c'est Étienne qui m'a dit de venir !
Je reprends un peu d'assurance, mais il ne démord pas :
— Je connais pas d'Étienne moi.
Le blond sympathique rit :
— Ah, si c'est Étienne qui l'envoie, c'est bon!
Le premier se sent un peu attaqué dans son rôle de méchant et reprend son ton suspicieux.
— C'est qui ça, Étienne ?
— Un mec qui nous envoie que des bon gars, c'est un prof d'arts martiaux.
— Ok...
Il prend mon CV, me regardant d'un air encore plus soupçonneux. Je sens le regard des trois autres qui m'oppresse. Il commence à me cuisiner. On passe au tutoiement
— T'as déjà fait de la sécu ?
— Oui, il y a longtemps, un festival, dans le nord, et j'ai filé un coup de main à un copain à la "*Cave*".
— Où ça dans le nord ?
— A Nord-ville, pour la famille.
Le mec derrière, sec, violent :
— Ah ouais ? Je viens de Nord-ville, c'était quoi le festival ?
Je me retourne pour lui répondre, il sourit en même temps. Ils essaient de me mettre mal à l'aise. Le RH reprend.
— Pourquoi la sécu ? T'es en licence ?
— Parce que j'ai besoin de fric, c'est ça ou Mr Nuget.
Là il sourit et change d'attitude, une légère proximité s'installe :
— Tu sais que la sécu dans le milieu de la nuit c'est spécial, ça demande des aptitudes…
— Je connais bien le milieu de la nuit...
— Et il faut être courageux...
Il regarde le blond :
— Eh, ouais, on a eu le cas-là, tu fais quoi si le mec il te sors une batte ? Ou... je sais pas moi... une pelle ?! Puis rigole...
Le blond reprend en riant, il a un certain charisme, étrange, apaisant et malin :
— C'est vrai qu'ils sont inventifs...
Et le recruteur de reprendre son air sérieux :
— Tu fais quoi ?
— Je sais pas, ça dépend... mais, non, j'ai pas peur.
— Ok, ok... (pensif, en train de me jauger cette fois sérieusement) *ça peut nous intéresser. Tiens, Rony, tu me fais un contrat ?*
Le mec derrière moi se lève, lui donne un contrat, il me le tend.
— Tiens, c'est un CDI en vacation.

Je le signe, il a légèrement changé d'attitude, plus chaleureux, je me lève, il me tend la main, on se sert la main, je pars.

La légitimité par cooptation est alors essentielle, mais elle ne suffit pas. Il faut faire ses preuves. Il faut être courageux, et, devant ces membres de l'exploitation représentant les archétypes idéals du portier, il faut être inflexible et viril. Il s'agit clairement d'un recrutement par les pairs. Il est rare – si cela existe – d'être accueilli par d'anciens ouvriers du BTP dans une agence d'intérim spécialisée dans le bâtiment, ou même par un ancien cadre ingénieur en informatique devenu RH pour être à son tour informaticien. La sécurité privée pourvoit cependant la majorité de ses cadres par ses propres effectifs « issus du rang », pour reprendre un terme militaire. L'évolution de l'entreprise mène à une situation actuelle d'absence de portier ou videur au recrutement et dans ses locaux au profit de commerciaux ou d'individus formés pour ces tâches spécialisées. Seule l'aura distante du patron de l'entreprise subsiste, mais il n'est pas physiquement présent au filtre d'entrée, et nombre d'agents de sécurité ne le connaissent pas, ce qui aurait été impossible alors. Il s'agissait d'une entrée dans la famille des portiers et des videurs. Cette minuscule cérémonie, ce bref instant suffisait à marquer le recrutement : passer devant un jury de vétérans, porté-là par un pair dont il s'agissait, aussi, de défendre la réputation par sa propre qualité de travail. Durant le terrain doctoral, la plupart des agents de sécurité affirment se désolidariser en raison de la perte de cette aura charismatique, ne se sentant plus représentés par le bureau.

Cet entretien aura l'effet escompté, car ciblé sur une population bien spécifique. Il aura eu un effet inclusif qui n'aurait pas été possible dans une agence d'intérim décalée de l'imaginaire du métier, face à un jeune homme maigrelet en costume décalé de la réalité virile de la porte, entre une plante en plastique dans un pot design en verre et un jolie paysage de désert dans un cadre couleur sable sans personnalité sur le mur. Un employé signant un contrat dans une telle agence aura alors une mission d'intérim, il ira exécuter sa tâche en attendant la suivante sans conviction. Un employé signant un contrat dans cette entreprise à l'époque, en revanche, aura passé une épreuve, le regard froid et inquisiteur de ce RH, les regards sous-entendus de ces vétérans, et aura été accepté, il devra être un bon portier ou videur, sinon, il n'a pas sa place ici. Une sensation toute militaire, un système charismatique, pour reprendre la typologie de M. Weber (Weber, 2003 [1918-1920], 320-336). Le caractère informel et discret des locaux, la promiscuité physique des bureaux, la complicité entre le directeur et le RH, la blague sur les violences relative à la pelle, la mise sous pression, la mise en scène violente du regard qui perse, qui doute, accentuent cette sensation.

L'agence d'intérim, elle, espère cette domination charismatique. Elle rehausse le bureau, et fait porter le costume à son employé, souvent répondant aux critères de beauté type. Elle a une grande visibilité sur rue, avec un logo design visible dans plusieurs villes de France, propose une décoration élégante selon les critères impersonnels du temps. Elle affiche fièrement des dizaines d'offres et des affiches de personnels beaux, propres, fiers de travailler sur un chantier ou à la chaîne. Le formel normalisé, décalé du terrain, quitte l'intime et l'original et perd l'aura de respect de l'acteur éprouvé qui propose de suivre son sillage. En ce sens, cette mise en scène normalisée a un effet contraire, elle ne "*parle*" pas, elle porte sur la domination rationnelle légale. C'est à dire que l'acteur se sent contraint par le devoir, il doit le respect, il ne le rend pas. Curieusement, aussi mal aimable qu'ait pu se montrer le responsable ayant mené l'entretien, c'est une très bonne impression, celle d'une sorte de droiture, qui en restera et qui est partagée par l'ensemble des agents de sécurité interrogés. Impression qui se trouvera confirmée par les années. Dans les nombreux instants de troubles que connaîtra l'entreprise, lorsqu'ils hésiteront fermement à quitter l'entreprise, les portiers et videurs resteront souvent par respect pour le RH et l'employeur, leur préférant la loyauté à des situations souvent plus avantageuses. La tendance à se transformer en agence d'intérim moderne et à se modaliser sur les attentes diurnes créera progressivement une distanciation d'avec le monde de la sécurité des établissements de nuit.

Je suis tout content, même si, sur le moment, je n'ai pas grand espoir. Je marche dans cette zone désaffectée, le cœur lourd mais plein d'espoir, en me demandant comment je vais me faire de la thune, j'attends à l'arrêt de bus. Je reçois un coup de fil.
— C'est Sam, de chez Shield, pour l'essai ce soir, ça te tente ? La porte du « Spitfire » ?
Mon cœur s'emballe dans ma poitrine, un grand bar que je connais bien !
— Ouais, Ok !
— Bon, costume noir, de minuit à trois heures, t'y vas un peu plus tôt, Pat t'expliquera !
J'ai trouvé un taf. Je connais bien les discothèques, les bars, je suis un client émérite, je pense connaître le milieu... et là je me rends compte que je n'ai aucune idée de ce dans quoi je m'embarque.

Envisager de travailler en porte, pour l'étudiant ou le jeune homme fêtard, lorsqu'il ne connaît pas le métier, ça relève du privilège, c'est avoir la sensation d'être particulier, s'imaginer être en quelque sorte le roi de la porte, d'avoir des "*droits*". C'est plonger dans tout un imaginaire fantasmé du métier et du milieu que l'on ne connaît que par le biais des soirées. Combien de jeunes-gens confient-ils qu'ils auraient aimé faire ce métier, ou, au moins, le tester ? Cet imaginaire est puissant, et l'observateur n'y dérogeait pas. Être portier ou videur, en 2008-2010, est une fierté partagée au sein du groupe professionnel.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

A cette date, il ne sait pas encore qu'il y laissera deux dents, un paquet de frayeurs et d'exaltations, ainsi que d'innombrables nuits blanches. Il ne sait pas non plus que dans une sorte d'ironie du sort, il arrêtera, en 2011, suite à un coup de batte de baseball à la hanche, dans une rixe sur un parking. Il ne sait pas qu'il s'interposera entre une bande de "*teuffe*r" et une autre de gens du voyage, qui se soldera par trois "*teuffers*" "*étalés*", dont un suite à trois coups de batte pleine tête par l'un des "*voyageurs*". Des gens du voyage qui reviendront, dix minutes plus tard, pour enterrer ces derniers, avec une Mercédès et une camionnette (notez l'absence de guillemets). Une ou deux questions, quelques mots d'excuses d'un grand frère, sous l'œil d'un vieux, le temps n'existe plus, le corps n'existe plus, plus rien n'existe, qu'une tension de tout l'être. Ce n'est qu'une fois rentré que la pression descendra, ce n'est qu'une fois assis devant les dessins animés du matin, "*Bob l'éponge*", comme après la plupart des soirées très animées, qu'il réalisera que, sur un mauvais mot, une pression de gâchette, c'était fini. La frayeur de trop. Devant la télé, jusqu'à ce que le soleil se lève, sans une pensée fixe, la frayeur de trop. Et pourtant. Et pourtant, trois ans plus tard, l'enquêteur cherchera à inscrire sa thèse.

Après maintes péripéties entre la sociologie militaire et les pratiques martiales vietnamiennes j'hésite très fortement sur la voie à suivre pour ma thèse. Très hésitant, je me retourne alors vers mon directeur de Master I, et prends un rendez-vous. Pour lui, la question ne se pose pas.
— Mais... t'as bossé en boite, non ? T'as été videur ?
— Euuh, oui...
— Et bien voilà, tu pourras travailler et faire ta recherche !
— Oui, mais non, je peux pas reprendre... j'ai arrêté... et puis les videurs, tout le monde s'en fout... et les boîtes, ça intéresse personne.
— Des sociologues-videur, t'en connais beaucoup toi ? Non, mais voilà, c'est trouvé ! Une étude de sociologie du corps sur les boîtes, c'est parfait ça !
Après quelques tractations, nous reprenons le vouvoiement, inscrivons la thèse avec un co-directeur juriste, affinons la problématique, et lançons le terrain. Je dois régulariser ma situation, il me faut la carte professionnelle. Une demande de carte pro provisoire, une attente d'un mois, le papier reçu, me voici inscrit à une session de formation au CQP APS, du 17 mars au 11 avril 2014. Un riche mois d'observations qui donnera lieu à un sous-carnet du carnet préliminaire et annexe, enfermé sept heures par jour, cinq jours par semaine, avec quinze agents en devenir et un formateur, jusqu'à l'épreuve, pas si évidente, du QCM. Vient ensuite la joie partagée de l'obtention du diplôme — leur seul diplôme pour la majorité —, la séparation, non sans mélancolie, de l'équipe de formation, puis l'attente du papier de la carte professionnelle.
Quand, un mercredi 7 mai 2014, je reçois ma carte professionnelle, enfin ! Une simple feuille dans une enveloppe toute mince, qui décide de ma carrière et me dit « *ça y'est, tu peux travailler* » ! J'appelle immédiatement "Shield sécurité", le festival "gros son" a débuté ce soir. Jean, le chef d'équipe préférentiel du site où j'avais reçu le coup de batte, avait dit qu'il me prévoyait au cas où et Sam, le RH qui avait procédé à mon recrutement initial, m'avait dit de l'appeler dès que j'avais des nouvelles. Sam me dit :
— Cool, super nouvelle, donc samedi au « gros son », et mercredi, une vente aux enchères avec Georges*, costume cravate. Il faudrait que tu viennes signer tes contrats et chercher le matériel, tu as une parka ?*
Je bug sur « *les contrats* » au pluriel et à « *aller chercher* ».
— Oui, j'en ai une mais elle est pourrie.
— Ok, passe avant vendredi soir si tu peux.

L'épreuve de la régulation par la demande de carte professionnelle et le CQP deviennent un carrefour de la socialisation des agents de sécurité. La plupart y sont envoyés

par le pôle emploi, qui prend en compte leur formation, près de 90% selon les formateurs, ce qui est confirmé par la session observée et les entretiens auprès d'agents de sécurité. De l'aveu même de trois employés du pôle-emploi, l'institution y envoie les inclassables. C'est la meilleure manière de les faire sortir de leurs chiffres. Cette démarche ne fait qu'augmenter la précarité de la profession. Sous un autre angle, elle nivèle la mosaïque des profils nécessaire à répondre à la mosaïque des postes d'APS. C'est ainsi que beaucoup des nouveaux agents de sécurité travaillant en établissements de nuit se retrouvent à avoir des profils de vigiles de magasins, ce qui aurait été impossible à envisager quatre ou cinq ans plus tôt. La plupart des agents de sécurité confient d'ailleurs être aussi agents de sécurité en magasin, ce qui existait, mais était rare, quelques années auparavant. Il s'agit désormais souvent d'agents de sécurité cumulant deux emplois de sécurité, un de jour, un de nuit. Les pratiquants d'arts martiaux et fort gabarits sont devenus rares, de même que les étudiants, qui ont purement et simplement disparu. Les employeurs interrogés se plaignent de la difficulté de trouver un nouveau portier ou videur correspondant aux anciens standards du métier aujourd'hui. Il est cependant intéressant de noter que le prestataire se plaint du même problème. Ce problème se situe à la racine du pipeline de l'accès à l'exercice par la carte professionnelle. Un groupe professionnel de la sécurité s'est constitué, mais ce groupe ne correspond pas à certaines spécificités de sous-groupes professionnels, comme celui d'agent en établissements de nuit.

09/05/2014, locaux de "Shield sécurité"

Vendredi après-midi, je vais chez "Shield sécurité" donner ma carte pro à Sam. On a une bonne discussion sur mon projet, il approuve complètement, il voudrait que je l'interroge. Alors qu'il est en train de me parler de la précarisation de la profession, de la chasse aux sorcières de la carte professionnelle et de l'énorme changement des profils, qui le désespère, un black arrive, en boubou, avec une énorme veste noir par-dessus. Il fait une tête de plus que moi et a l'air complètement perdu. Il parle à peine français, on comprend à peine ce qu'il dit. Il vient pour faire un stage pour se faire payer la formation par pôle-emploi. Quand il part, Sam me regarde, déconcerté, et me sourit... « *tu vois qu'il faut faire une étude* ». Il me fait ma carte pro matérialisée en plastique, je le chambre, « *ouah la classe !* », en riant. Ça fait propre, ça fait sérieux, ça a bien changé, les beaux locaux, le beau bureau, la petite carte en plastique, ça fait pro.

15 /05/2014, coup de téléphone du RH

Il m'appelle à 15h40 : « *Jonathan, samedi prochain tu bosses à* la "Pomme d'or" *!* » Demain je suis au festival " gros son".
Martin appelle à 18h, *« j'ai p't'être un taf ce soir, vendredi et samedi... ah, non samedi t'es à la "Pomme d'or"... je te rappelle dans une heure, tiens-toi prêt* ! » J'étais devant l' "Aurore", la galerie commerciale, j'allais faire des courses, je regarde en l'air, grand ciel bleu. Je me dis... « *Il se fout vraiment de ma gueule de m'appeler à cette heure !* ». Bon... ok, je vais me préparer. Je rentre, j'annule ma soirée, je suis prêt, mais pas de nouvelle... je le rappelle à 19h20 « *ah non, en fait j'ai pas besoin de toi* ». Ok, ok, merci pour le respect.

16/05/2014, collègue croisé dans le métro

J 'ai croisé le mec du "Tarantino" dans le métro, qui avait été stagiaire dans ma salle quand j'étais à la "Loco".

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— "*Shield*" *c'est d'l'arnaque, ah oui !* […] *La "Loco", c'est n'importe quoi.* […] Bosser partout, c'est trop fatiguant... nan en direct moi je suis bien hein, tu devrais voir à la "déscente", ils seront content de trouver un mec en direct.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 1. Au fil de la nuit sous l'angle du « *videur* » de discothèque

Cette section présente des « *obtenues* » résultant du carnet d'observation n°1, du 04/12/2014 au 27/12/2014. Ces observations ont été menées dans une discothèque de grande capacité de la ville enquêtée, au poste de videur, sur quatre semaines, incluant un mercredi, trois jeudis, quatre vendredis et quatre samedis. Les situations conflictuelles y sont le plus souvent des bagarres n'allant pas jusqu'à l'échange de coup, ou s'arrêtant au premier coup. Il s'agit, à quelques exceptions près, de provocations verbales et physiques. En proportion, de très nombreuses poussées y ont été observées, mais très peu de frappes. Sur l'ensemble des événements conflictuels, il y en a eu deux avec tentative de frappe, onze avec frappe(s) portée(s), dont une seule par un collègue, et une autre par l'enquêteur. L'enquêteur connaît bien les lieux, puisqu'il a été "*habitué*" de l'établissement de 2003 à 2006, puis y a effectué une vingtaine de soirées de travail entre 2009 et 2011, pour faire des remplacements ou en renfort, en salle, mais aussi en porte. Cet établissement est l'un des deux plus grands de la ville.

Avec une capacité de plus de mille deux-cent entrées, selon les dires du propriétaire, il dispose de deux salles, une à l'étage et une au rez-de-chaussée. Dès l'accès à la salle du bas (salle du bas, salle 1), la plus grande, on peut déposer ses affaires par une seconde entrée au vestiaire (entrée vestiaire n°2). La salle du bas compte trois bars. Un premier sur la droite en y entrant (bar n°1), un second, insulaire (bar n°2), dont on peut faire le tour, au milieu, et un troisième du côté de la salle opposé au bar n°1 (bar n°3). Le plus souvent les bars n°1 et n°3 n'ont qu'un barman, hormis les soirs de forte affluence, et le bar n°2 a deux barmen. Une cabine DJ jouxte le bar n°1 et la piste, elle comporte un à deux DJ (cabine DJ n°1). La piste est complexe à décrire. Elle comporte en effet une piste centrale (piste 1), le fond de piste, surélevé, auquel on accède par des marches (piste 2), et des abords intermédiaires, où il est possible de danser en regardant le centre de la piste (abords piste). La salle du bas dispose aussi de trois espaces insulaires regroupant des tables, où il est possible de s'installer en groupe. Le premier fait face au vestiaire, surélevé, on y accède par des marches (cellule tables 1), le second longe le mur entre les bars n°2 et n°3 (cellule tables 2), le troisième se trouve entre le bar n°3 et le cœur de piste (cellule tables 3). En matière de commodités on trouve des

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

toilettes genrées entre la cellule de table n°1 et la cellule de table n°2 (toilettes 1). Ces toilettes sont jouxtées par une sortie de secours par laquelle les clients peuvent être évacués et par laquelle les portiers partent à la fin de service, pour éviter la cohue de l'entrée (sortie de secours 1). Dans cette discothèque les clients tendent en effet à rester agglutinés un certain temps devant l'établissement après la fermeture. Une seconde sortie de secours se trouve entre le bar n°3 et la cellule de tables n°3. Les videurs y ont de nombreux points d'observations préférés. Trois permettent d'observer la piste. Un est surnommé le perchoir par l'observateur et certains de ses collègues, situé en haut d'un escalier qui surplombe la piste et dont l'accès est réservé aux membres du *staff* (observation piste 1). Un autre est le fond de piste (observation piste 2), et deux se situant sur les points d'accès privilégiés de la piste (observation piste 3 et 4). Hors de ces points, les agents « *tournent* » en salle, entre le vestiaire (tournée point 1), la cellule de table n°1, surélevée, conférant un point de vue relativement panoptique (tournée point 2), un point de passage obligé entre les toilettes et les cellules de tables n°1, n°2, et le bar n°2, et les points d'observation de piste n°3 et n°4.

Il est possible d'accéder à la salle du haut par deux escaliers. L'un vient directement de l'entrée (escalier 1) et passe par un pallier avec un fumoir à droite (fumoir) et des toilettes mixtes à gauche (toilettes 2). Il présente une petite banquette entre les deux, un espace insulaire de repos, mais pas dédié à la consommation, ne disposant pas de tables (cellule repos). Les agents surveillant le fumoir peuvent se placer dos au mur entre le fumoir, l'escalier et les toilettes (point d'observation fumoir 1), debout ou assis sur la banquette, pour un vétéran prenant ses libertés. Un second escalier permet d'y accéder par la salle du bas, situé entre le vestiaire et le bar n°1 (escalier n°2). Il permet d'accéder à un premier pallier ne disposant que de tables (cellule tables n°4), ouvert, il fait déjà partie de la salle n'2. Il permet d'y accéder par un second escalier (escalier n°3). La salle du haut est beaucoup plus petite. Venant de l'escalier n°3, elle présente un espace de tables à sa droite (cellule tables n°5), jouxté par la cabine DJ (cabine DJ n°2), puis le bar (bar n°4). Le DJ est seul et le bar comporte un à deux barmen. Du côté opposé au bar la piste est entourée d'un espace insulaire de tables (cellule tables n°5). Les videurs y tournent entre trois points. Un premier entre l'escalier et la cellule de tables n°4 (observation haut 1), un second à côté de la cabine DJ (observation haut 2), un troisième entre la salle et le fumoir (point d'observation fumoir 2).

Globalement, l'établissement ouvre entre minuit et six heures du matin, avec une heure de variation fonction de l'affluence et le soir de la semaine. Les jours d'ouverture ordinaires sont les jeudis, vendredis et samedis. Les rush dépendent des rythmes de la ville,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

par la fermeture des bars de jour, à une heure du matin, et des bars de nuit à trois heures, ainsi que des offres promotionnelles, comme les entrées gratuites pour les étudiants avant une heure les jeudis soirs. L'entrée, avec une consommation incluse, coûtant dix euros le jeudi, treize euros le vendredi et quinze euros le samedi, peut être très dissuasive pour les petites bourses. Des tarifs spéciaux sont néanmoins pratiqués, où l'entrée avec consommation coûte dix euros tous les soirs avant une heure et l'entrée est gratuite les jeudis soirs avant une heure pour les étudiants. Une consommation coûte huit euros, et une bouteille d'alcool fort cent trente euros. La plupart des clients consomment donc de manière à être en état d'ébriété avant l'entrée. La salle de l'étage n'est ouverte que les soirs de forte affluence, elle est, par exemple, fermée les mercredis pour les soirées spéciales, et certains jeudis. Il arrive en effet que des soirées spéciales soient organisées le mercredi, en coopération avec des associations étudiantes. Cet établissement présente une politique de marketing ouverte d'accueil privilégié des étudiants, d'où la proposition de développement de cette section. Cette politique marque des soirées quasi exclusivement composées d'étudiants, les « *jeudis étudiants* » (A), et des soirées mixtes, les soirs de week-end (B).

§ A. Les jeudis étudiants

La discothèque le "Diamond" est connue pour ses soirées étudiantes du jeudi soir. Nous proposons donc de nous y immerger en débutant par deux jeudis soirs considérés comme ordinaires par l'équipe (a), pour permettre de voir la marge avec un jeudi soir de folie (b) et d'envisager la latitude constituant l'ordinaire des situations de tension de ces soirées.

a. Des jeudis soirs calmes et ordinaires

Deux soirées de jeudis "*calmes*" permettent de proposer un paysage de situations conflictuelles considérées comme anodines dans la routine des soirées étudiantes. Une première ouvre les carnets centraux de la recherche[39]. Elle permet de mobiliser la phase préliminaire de la soirée pour préciser des éléments du quotidien de l'établissement, de l'équipe et du métier. Après ces précisions sur le départ de la soirée, elle permet de développer la généalogie d'un jeudi soir de décembre "*calme*" pour les membres de l'équipe qu'une

[39] Og.1_C.1_S.1_Oc.1._Je_04/12/14.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

seconde soirée de jeudi vient corroborer. Des situations qui permettent de questionner la relativité de la notion de calme sur la survenue des conflits en discothèque.

> Je prends donc une douche, une longue douche, une très longue douche. Plus longue que d'ordinaire, et chaude, très chaude, plus chaude que d'ordinaire. Je souffle, profondément. Curieusement, j'ai un peu ma vie qui défile devant mes yeux, un peu comme dans la fraction de seconde qui enclenche un accident, mes amours entre autre. Non, reprendre la « *boîte* » n'est pas anodin. Je soupire, me sèche, plus doucement que d'habitude, et m'habille. Chaque geste est un peu plus marqué, comme un peu plus ritualisé. J'enfile ma tenue noire, mais commence par le boxer, blanc, pour ne pas avoir l'impression d'être un croque-mort. Au moins, moi, je saurai que je ne suis pas tout en noir. C'est un peu stupide, mais ça me fait sourire. Les chaussettes, ensuite, épaisses, noires. Le pantalon de velours, ample, pour pouvoir courir dans les escaliers, confortable, élégant et chaud, surtout, noir. Un sous-pull à col roulé, un pull à col haut et fermeture éclair, noir. Une veste de costume, épaisse, noire. Je n'ai pas eu de consignes, je ne sais pas si je dois m'habiller pour la salle ou la porte, la température n'est pas franchement la même. Dans le doute je pars aux consignes les plus contraignantes, donc tenue noire, chaude, élégante, barbe taillée courte, cheveux coiffés. Je me regarde dans la glace. Un peu de gel, du parfum, voilà, j'ai enfilé mon déguisement. Il n'est que 19h40 et je me dis « *ça y' est, c'est parti !* ». Je devais me préparer à l'avance pour aller directement au taf de chez un ami qui fête son anniversaire. Je m'éclipserai en cours de soirée peu avant minuit. Ah, oui, j'allais oublier, l'épaisse ceinture de cuir, des fois que ça tourne vraiment mal. Mais bon, là, il n'y a pas de raisons. Je m'assieds cinq minutes et regarde dans le vide. Je me lève, enfile mes chaussures, bien cirées, qui souffriront tant, je le sais bien, puis un caban noir. Portable dans la poche gauche du pantalon, clef dans la droite, petit carnet et plume dans la poche côté cœur de la veste de costume, carte professionnelle matérialisée dans la même poche, lecteur mp3, écouteurs dans les oreilles, me voilà prêt (E. 1).

Faute de consignes neuves, l'observateur reprend les consignes d'il y a quelques années, donc tenue noire et « *classe* », qui était alors exigée par l'entreprise et certains établissements. Il s'apercevra sur place que ces consignes ne sont plus d'usage. Même si les teintes sombres sont privilégiées, le noir n'est pas systématique, et une partie des collègues travaillent en jean. La tenue y semble à la discrétion de chacun. Sur une autre discothèque ces consignes sont toujours d'usages, et elles ont toujours la préférence de certains chefs d'établissements. À leurs yeux, elles confèrent une certaine prestance et une aura, tant à l'agent de sécurité qu'à l'établissement. La tenue est essentielle, elle est un des facteurs d'identification pour la clientèle. Il a été vérifié que le fait de porter une veste de costume facilite grandement l'identification comme agent de sécurité. Les agents de sécurité portent tous des tenues confortables selon leurs critères, d'une part pour se sentir représenter l'autorité, ceux qui ne sont pas massifs ou musclés tendent ainsi à éviter de travailler en T-shirt pour se "*gonfler*", d'une autre part pour se sentir libres de leurs mouvements. Ceux qui sont plus fins travaillent souvent en sous-pull ou en pull fin avec les manches relevées. Une règle élémentaire est de ne pas travailler en chemise et pas de couleurs claires. Vu les risques de préhension, les boutons risqueraient de ne pas durer la soirée. De même pour les couleurs claires, qui risqueraient de vite virer au multicolore avec la sueur, l'alcool renversé, et parfois le vomi. En 2009, le pôle emploi avait envoyé des stagiaires dans l'établissement, qui devaient travailler en chemise blanche pour être bien identifiables. En milieu de soirée, leur haut tenait

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

davantage de la serpillère que de la chemise. Pour ce qui est du pantalon, il est nécessaire de disposer d'un grand écart d'ouverture à l'entrejambe pour pouvoir courir ou pour pouvoir chuter et se rattraper.

Dans les rixes, il est très régulier que les clients perdent une chaussure, soit qu'ils se fassent marcher sur le pied, soit qu'ils lancent la jambe avec trop de conviction. Les chaussures sont donc, elles aussi, bien pensées. L'agent de sécurité passe sa soirée à trotter, et en cas d'intervention, un problème de chaussure peut occasionner de graves désagréments. Il peut forcer à baisser les yeux, ou pire, immobiliser ou faire chuter. Il a été observé qu'un agent de sécurité se prenne les pieds dans ses lacets en pleine intervention et chute, ou qu'un agent de sécurité sorte un client alors qu'il avait lui-même perdu une chaussure. Pour éviter ces soucis, les chaussures permettent de courir et peuvent être bien attachées. Elles doivent disposer d'une bonne préhension au sol, ne pas risquer de partir si quelqu'un marche dessus et ne pas laisser traîner un lacet dans lequel s'emmêler. Certains travaillent avec des « *chaussures de sécu* », une sorte de chaussures de randonnées noires renforcées, d'autres en tennis. L'observateur, ayant appris à travailler en costume, à l'habitude de travailler avec des chaussures de cuir semi pointues qui s'enfilent sans lacet. L'astuce, suivie par plusieurs de ses anciens collègues, lui a été donnée à ses débuts par un agent de sécurité toujours en activité. D'une part elles tiennent bien et ne risquent pas de partir, d'une autre il n'est pas nécessaire de se baisser en permanence pour refaire ses lacets, enfin, si elles sont confortables, elles permettent aussi de donner de petits coups de pieds dans les tibias. Ces coups de pieds discrets, donnés sans trop de force, peuvent permettre d'énerver la personne et de la pousser à passer à l'acte pour la "*sortir*" lorsqu'elle trouble trop la situation pour la laisser continuer, mais pas assez pour l'expulser. La tenue est donc pensée, adaptée fonction des consignes aux préférences de chaque agent de sécurité. La seule obligation légale est de disposer de deux signes, permettant de distinguer l'agent de sécurité en tant que tel. Dans cet établissement les agents de sécurité n'en disposent pas, hormis certains, en porte, qui arborent un brassard avec la mention « *sécurité* ».

L'entreprise a fourni un *pin's* à l'observateur et à ses collègues prestataires, qu'aucun ne porte. D'une part il est minuscule et n'identifie rien, d'une autre il fait davantage perdre en charisme qu'il n'en fait gagner. Lorsqu'il en parlera à Mamba, par exemple, agent fixe travaillant pour le prestataire, celui-ci rira en regardant ses chaussures, disant qu'il ne le met pas, que c'est « *ridicule* », c'est « *pas crédible, là* ». Et puis, « *c'est tout petit* », « *on y voit rien* ». La plupart des agents ne sont même pas au courant qu'ils doivent porter deux signes

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

distinctifs. Lorsqu'ils le sont, ils estiment que cela ne s'applique vraiment pas à eux. Lorsque l'enquêteur en parle à Raji (travaillant par le prestataire) et Yves (travaillant en direct), Yves se moque de Raji et de l'enquêteur et de leur « *petit pin's là !* » en se tordant littéralement de rire. Même Raji, plutôt taciturne, a un petit sourire pour l'occasion. Les agents ont honte de leur petit pin's. Lorsque l'équipe est mixte entre agents en direct et agents en prestation, le pin's est souvent l'objet de moquerie taquines de la part des agents en direct. Sur une autre discothèque, le chef d'équipe doit forcer les agents à le porter, mais il le fait en le prenant à la plaisanterie, conscient de ce qu'il leur impose. Au cours de l'enquête à chaque fois que l'observateur a porté le pin's en discothèque, des clients ont demandé ce que c'était, souvent en plaisanterie, au degré où il l'a retiré par lassitude. L'observateur a cependant fait le test de porter une veste avec une petite rosace en passementerie d'un centimètre de diamètre grise. Il a alors eu droit à quatre plaisanteries sur la rosace en l'espace de trois heures. La moindre aspérité de la tenue est sujette à usage de critique de la part des clients. Que ces critiques soient des taquineries sincèrement complices, des tentatives de se faire bien voir, des moqueries plus ou moins voilées ou des attaques, elles peuvent vite user dans des situations de fatigue et de nécessité de maintenir un air relativement impassible.

Je pars, je traverse le centre en dix minutes à pied, je me dépêche. J'en profite pour « *prendre la température* ». Je commence à minuit. C'est le premier soir des « *transe-musicales* », il n'y a pas grand monde en ville. Il pleut, légèrement mais assez pour que ce soit incommodant et il fait froid, très froid (E. 4). J'arrive devant le " Diamond", à 100 mètres. Il y a déjà des gens qui boivent dans des bouteilles en plastique, dans la rue adjacente, cachés par l'angle, en trois groupes de six ou sept (E. 5). Il n'y a pas d'agents à l'entrée, juste les barrières qui forment un pré-carré, pas encore de file d'attente, juste quatre-cinq étudiants épars.
Je rentre, je me sens fort, et le besoin d'être fier, je sens que je réactive un rôle. Je dis bonjour à l'équipe, qui est tranquillement installée dans l'entrée. Les agents discutent en trois duos, l'un contre le mur de gauche, l'autre à la caisse, et un troisième qui discute avec les filles du vestiaire. Un autre agent se trouve derrière, adossé au mur. Je suis surpris de voir que les effectifs de sécurité, ont été nettement augmentés, nous sommes trois de plus qu'avant, cela promet d'être royal pour le travail. J'ai travaillé avec la moitié et découvre les trois autres, dont l'un d'eux, un très grand noir très costaud, qui est dans ma salle de sport et que je connais donc déjà de vue. Mes anciens collègues semblent contents de me voir, surtout Rony, un vétéran. Nous discutons de ce que « *je deviens* ». Je prends le parti de leur expliquer ma thèse au plus clair et de ne pas mentir sur ma situation, comme certains chercheurs le recommanderaient, pour éviter des biais. Ceux-là m'ont connu depuis ma licence, leur regard est donc différent, je suis à la fois d'un autre milieu et des leurs, avant même de commencer. Nous avons le même langage, et parfois même les mêmes anecdotes. Je ne leur mens donc pas. Je dis aussi bonjour aux demoiselles du vestiaire, j'en connais une, et aux barmen, j'en connais deux, au DJ, de loin. La plupart restent très distants. Je ne force rien. Je demande au chef d'équipe où je me mets, il m'envoie dans la salle du bas. J'enlève mon manteau, je garde ma veste, je risque de crever de chaud, mais vu que je n'ai pas de signe distinctif ça me semble important de la garder (E. 6).

L'équipe de cet établissement a une configuration de contrats mixtes. Elle dispose d'agents de sécurité fixes, dont une partie est recrutée en direct et l'autre en prestation, et d'agents de sécurité de renfort en prestation. Ces derniers sont des vacataires très mobiles. L'enquêteur posera problème en termes de management puisqu'il est recruté sous cette

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

dernière catégorie, mais que le prestataire veut qu'il soit fixe pour chaque soirée, au lieu de ne faire que les renforts le samedi. Cela durera un mois, mais finira par générer quelques tensions et suspicions lorsqu'un ancien agent de sécurité reviendra sur le site. Globalement l'ambiance est bonne, mais les conversations personnelles sont limitées et ne sont pas spontanées. Lorsqu'elles ont lieu c'est au sein de petites discussions fermées entre deux-trois, et à mi-voix. Les agents de sécurité, une fois en confiance, et à bonne distance de tel ou tel autre, ce qu'ils manifestent par un regard appuyé pour signifier d'attendre qu'il s'éloigne ou que « *c'est bon* », se confient alors de manière très libre. Le calcul de l'information est permanent et bien visible. Il existe des équipes de travail, une suspicion marquée vis à vis de la hiérarchie, mais aussi des équipes d'affinité au sein de l'équipe de sécurité, et entre les postes, avec les filles du vestiaire, ou par salle. Chaque agent de sécurité est pris dans un système de confiance et de méfiance. La confiance qui règne jusque dans le noyau des agents en direct n'est sans doute pas tout à fait inconditionnelle comme ont pu le démontrer Eisenstadt et Roninger à propos des familles et des petites sociétés (Eisenstadt, Roninger, 1984). La limitation de la familiarité n'est pas anodine car selon Luhmann, elle permet justement la « *confiance décidée* » (2001, 2). C'est-à-dire une confiance mutuellement, collectivement négociée, puis actée. La familiarité se manifeste par une « *complicité d'équipe* » (Goffman, 1973-a [1959], 170). L'équipe de portiers doit tout de même savoir se serrer les coudes, car tous les membres ont « *le pouvoir de « vendre la mèche et de casser le spectacle par une conduite inappropriée* » (p. 83).

> Nous travaillons sans talkie et sans oreillette, ce qui me surprend beaucoup. Je me souviens y avoir travaillé avec des talky, ce que me confirme un ancien, même s'il est vrai qu'on ne les utilisait quasiment jamais ici. Il me dit qu'ils ont été utilisés, qu'ils ont arrêté, recommencé, puis que le patron a décidé que l'équipe travaillerait sans. Il y a quelques années, sur d'autres sites, ça aurait plus que mal tourné si on n'avait pu se contacter immédiatement les uns les autres... alors je suis perplexe. Même s'ils ne servent que très rarement, lorsqu'ils servent, ça peut éviter une catastrophe… et puis l'oreillette reste un signe distinctif. Mamba me dit qu'il est d'accord avec moi et que c'est dangereux, « *quand il y a une bagarre en bas, il faut y aller vite* ». Il me dit qu'il en a parlé, mais ça sert à rien (E. 8).

Le fait de travailler sans *talky walky* est inquiétant dans la mesure où cela signifie que l'agent de sécurité doit gérer seul le conflit du début à la fin, il ne peut appeler de renforts. Il y a un signal lumineux à l'entrée qui peut être activé par les barmen et le DJ. Cela sous-entend néanmoins que ces derniers voient le conflit et activent le signal, ce qui rajoute quelques secondes, puis que le signal soit perçu, ce qui peut aussi rajouter quelques secondes. Ensuite, ce signal n'est perçu que depuis l'entrée, qui est loin. Les agents de sécurité les plus proches, en salle, ne disposent d'aucun moyen de savoir ce qu'il se passe dans la cohue. Ce système a

mis l'enquêteur dans de fâcheuses postures à deux reprises et aura de graves conséquences en février, où l'un des agents de sécurité sera pris dans une rixe et où personne n'interviendra avant qu'il ne soit grièvement blessé.

> Il est minuit et demi et ça commence déjà à bien se remplir. C'est gratuit pour les étudiants avant une heure. Le vestiaire, lui, en revanche est obligatoire pour un coût de deux euros la veste et cinq euros le sac, pas de veste ou de sac dans la boîte. « *Expliquez-moi la logique !* » dit un client à ses amis. Il est vrai que l'arbitraire de cette décision échappe à beaucoup. Et je ne vois pas le règlement intérieur affiché ici. Juste un petit panneau, très jolie « e*n cas de ticket perdu, merci d'attendre la fin du vestiaire* » (E. 7). La soirée commence, des gens entrent, font la queue pour le vestiaire, après avoir fait la queue pour entrer, puis la queue pour payer. À peine une vingtaine sont-ils rentrés que deux gueulent. J'allais entrer dans ma salle, je me retourne : un gars a vomi sur eux dans la queue. Le collègue qui gère l'entrée et le vestiaire le sort. il n'aura même pas vu la salle. 15 euros pour admirer le hall d'entrée et avoir le plaisir de vomir sur un étranger, ça fait cher la visite. Désespérant. Les deux autres m'accompagnent et vont laver leur manteau dans les toilettes. Dans ce que j'ai pu voir de la file, l'état d'ébriété est assez généralisé et plus que « *manifeste* », ils sont pourtant bien là. Dans le global une certaine mixité semble respectée (E. 9).

La discothèque a ouvertement une politique pro-étudiante les jeudis soirs, avec sa démarche d'entrée gratuite avant une heure pour les étudiants, et un filtrage plus souple sur l'alcoolémie. Il est fréquent qu'un client vomisse entre le filtre de l'entrée et l'entrée effective du vestiaire. Vestiaire et entrée sont un espace de conflits récurrents. Un des agents de sécurité fixes est chargé de sa surveillance du début à la fin de la soirée. Dans cet établissement, il fait le relai entre l'intérieur et l'extérieur. Il est utile au vestiaire, où il aide les filles du vestiaire lorsqu'un client leur manque de respect, ce qui arrive tous les soirs, et gère les affaires et tickets perdus. Il est utile à la gestion de la porte de service, pour faire entrer et sortir ceux qui ne font pas la queue, que ce soit des collègues sortis fumer, sortir quelqu'un, ou faire entrer des clients privilégiés. À proximité d'un signal lumineux, il peut aussi courir en renfort en salle ou à l'entrée.

> Le fumoir et les toilettes se trouvent à l'étage, tout comme la seconde salle, qui est fermée. Le fumoir se remplit très vite à saturation. L'air y est irrespirable. Je peux à peine y entrer et c'est aussi le cas d'une bonne partie de mes collègues. Ça ne semble pas déranger les clients, même si la porte est souvent entrouverte. Un client s'adosse discrètement pour aérer, ou passe son pied dans le pas de la porte, pour ne pas qu'elle se referme. Le manager me fait faire un tour brièvement en me donnant ses consignes. Il est plutôt dur et très distant. Il me fait savoir qu'il faut bien surveiller le fumoir et insiste très fortement. Il m'explique que la semaine précédente, il a suffi de deux minutes pour qu'un détecteur de fumée soit arraché. Le week-end, on tourne au fumoir, le jeudi c'est Rony qui en a la charge. Après la fin du *« tour consignes* », je monte et discute un peu avec lui. Il y a quelques années il était en porte. Il discute avec des clients. Comme il le dit en souriant il est « *devenu sociable avec l'âge* ». Il parle à tout le monde, mais avec un professionnalisme marqué et une distanciation subtile. Mr « *salle de sport* » est à l'entrée avec Ranto et deux autres que je ne connais pas et qui ne m'ont pas adressé un mot. Yann est au vestiaire et Onour fait les entrées. Rony et moi sommes les deux blancs de l'équipe. Je retourne tourner en salle avec Mamba (E. 10).
>
> Très vite un étudiant me reconnaît. La rumeur se répand parmi ses confrères étudiants en première année de licence qui sont dans la boîte. Je discute vite fait avec la plupart qui vient me voir, en maintenant la distanciation tant bien que mal. Certains me tutoient... comme la plupart des jeunes clients d'ailleurs, ce qui me surprend et me choque un peu. Je remarquerai que c'est pareil vis-à-vis de mes collègues. Ça me change de la distanciation que j'avais connue quelques années avant, où un « *gamin* » qui me tutoyait à deux reprises finissait dehors. Un de

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

mes étudiants vient prendre un *selfie* avec moi et me dit avec le regard qui brille qu'il est content de me voir là... la plupart m'invitent à boire des verres, ce que je décline tout naturellement. Plus tard, tandis que je monte faire ma ronde et inspecter les toilettes, trois-quatre me prennent sympathiquement à parti, je ne peux pas trop me permettre de discuter là, mais je m'arrête pour une minute. Un me sort une phrase d'anthologie, avec toute la sincérité et la naïveté du monde :
— Mais... qu'est-ce que vous avez loupé pour en arriver là ? (je souris*)*
— C'est à dire ?
— Bah quand même, c'est dur quoi…
— De quoi, videur ?
— Non, non, ça c'est cool, je veux dire sociologue, c'est relou quoi !
Juste magique. Rien à ajouter, ou presque ! (E. 11) Je redescends, il est trois heures et je commence à ressentir une légère douleur aux genoux (E. 12).

Je suis à côté du fumoir. Un mec raide bourré tombe dans les escaliers, six ou sept marches avant la fin, et atterrit sur la tête dans un grand fracas, inerte. Deux jeunes hommes tentent de le relever, paniqués, je descends en courant. Quand je le vois inerte j'ai un gros coup de sang. Je leur dis de l'allonger, et dois les écarter. Ils veulent bien faire, mais le portent de travers, je vois la tête qui balance, c'est dangereux, très dangereux, c'est un coup à ce qu'il s'abîme grièvement la nuque ou que la tête ne cogne contre un mur ou le sol. L'agent qui devrait être au vestiaire n'y est pas. Il n'y a que deux badauds, plantés là dans l'entrée. Les filles du vestiaire me regardent, je leur demande où est Yann, personne ne répond. Les secondes défilent au ralenti. Onour, à la caisse, accourt m'aider. Il me montre comment le porter à deux, alors que je voudrais le mettre en PLS et voir s'il est nécessaire d'appeler les secours. Il le soulève comme un mec bourré lambda et me pousse à faire de même, je n'aime pas ça. Pour lui, nous n'avons pas le temps et devons avant tout vite régler le problème. Nous le sortons chacun d'un côté je prends sa poche avec la main gauche, son épaule avec la main droite. Ça va tout seul. Nous sortons par le couloir, il pèle. Ranto et Paco sont à la porte. On l'assied sur un plot en béton, devant la porte, il reprend conscience, avec la position assise ou le froid. Il lance un « *ça vaaaa* » et sans être capable de lever la tête, lève le pouce en signe de confirmation, on le laisse pour retourner à l'intérieur (E. 14).

Le barman me fait signe, je vois qu'il s'embrouille avec un mec. Deux autres sont dans le truc sur sa gauche, mais ont l'air d'être du côté du barman et de s'en prendre au mec. Ça gueule fort, le barman est ulcéré. J'arrive sur cette situation. Le barman baisse d'un ton direct et me dit en le regardant, d'une voix calme, autoritaire et sentencieuse :
— Il a volé une bouteille, il dégage !
Un des deux autres gars n'est pas d'accord, visiblement c'est leur bouteille qu'il a volé. Il me la montre et dit au barman en baissant aussi d'un ton, mais bien nerveux :
— Il a bu au moins ça ! Il rembourse !
Le barman *— Non mais c'est net, tu rembourses !*
Moi *— Alors, tu fais quoi ? Tu rembourses, où je suis obligé d'aller porter une plainte ?*
Je me suis positionné de manière à être à distance égale des plaignants et du coupable, que je regarde en levant les sourcils, à la fois interrogateur et provocateur, dans une demi-menace. J'ai levé les mains à hauteur d'épaules de part et d'autre. Les clients, sympas, ne demandent rien, mais le barman, très énergique, insiste et il a raison, pour éviter une récidive. Le barman sort la machine à carte bancaire d'un ton accusateur. Le voleur paiera deux verres aux clients lésés qui seront servis tandis-que je le mettrai dehors. Lorsque je reviens, on discute une minute avec le barman, il est sympa, il me confie que de jour il est aussi sous-directeur d'un fast-food. Je comprends mieux cette poigne (E. 15) !

Je vois une petite accroche, de loin, les mecs s'aboient dessus, se taisent quelque secondes, l'un pousse l'autre, mais s'est arrêté avant l'échange de coup. Les deux protagonistes se font sortir par mes collègues à côté, je n'ai pas à intervenir (E. 16).
Je surveillais de loin un petit couple un petit peu trop énergique dans ses baisers. Ça n'aura pas loupé, je les surprends, sortant tous deux des toilettes des filles, le mec se reboutonnant, l'air satisfait et béat. Je ne dis rien. Il lève les yeux, croise les miens qui le fixent. Je lui lance un regard désapprobateur, il me lance un regard innocent. Je plisse les yeux sympathiquement, nous avons un regard entendu : « *c'est bon pour cette fois* ». J'ai été sympa, « *pas vu pas pris* » (E. 17) !

A côté du fumoir, près des toilettes, on trouve une banquette d'angle. Cette banquette est souvent le théâtre de discussions alcoolisées passionnantes, mettant en scène de une à cinq personnes. De une à cinq ? Oui, car il arrive que des clients monologuent. Il s'agit le plus souvent de « *débriefing* » entre copines/potes et des « *plans dragues* », surtout. Pour l'heure, deux filles en sont au *débriefing*, tandis qu'un gars, s'asseyant en bout de banquette, s'incruste dans la discussion. Il drague celle de gauche, ou essaie, une jolie blonde portant son fort

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

caractère jusque sur son visage. Je ne peux pas les entendre, mais deux échanges de phrases auront suivi et le mec s'en va, énervé. Les filles gueulent « *lourd, lourd, lourd* » en chœur, sur un rythme militaire ou footeux. Leur « *lourd, lourd, lourd* » destiné à l'humilier joue bien son rôle. L'unisson dans la démonstration montre un certain coup de main, une certaine habitude. Elles rient beaucoup. Je me rapproche, elles se moquent de lui, me prennent à partie. Elles racontent la scène en la mimant, et en reprenant : « *best plan drague ever !* ». Là elles racontent le « *pire plans drague ever* ». Il va la voir :
—Tu as l'air fatiguée.
Elle ne répond pas, marque le désintérêt, il renchérit :
— Toi, tu es fragile.
(Elle ne répond toujours pas, il tente de l'embrasser et lui dit :
— Un bisou magique, et ça repart.
Une troisième fille les a rejoint et n'a entendu que la fin. Elles rient à gorge déployée et reprennent en cœur, « *lourd, lourd, looooourd* » ! Ce sont des étudiantes en STAPS. Après une dizaine de minutes, elles parlent calmement des mecs qui passent devant, comme si c'était de la marchandise (E. 18).

La soirée se passe, il est cinq heures quarante, la soirée est finie, ou presque. Nous attendons au vestiaire, ce moment pénible où ne restent quasiment que des personnes aussi raides qu'impatientes, qui s'échauffent pour un rien et dont certaines ont eu la bonne idée de perdre leur ticket. Dans la queue, il faut bien s'occuper, alors une fille ne trouve pas mieux à faire que de provoquer un mec. Elle le provoque gravement, en l'insultant frontalement. Elle le traite de connard, à mi-voix, tout en arborant un petit sourire narquois. Elle le pousse en faisant l'air de rien. Il reste calme, admirablement calme. Il me regarde, derrière, séparé d'eux par une file d'une dizaine de clients. Je lui fais signe que j'ai vu. Elle continue, elle m'énerve sérieusement, mais je suis derrière la file qui bouche le pas de la porte, je ne peux pas intervenir. Elle recommence à traiter le mec de connard, en le montrant du doigt et en riant. Le mec finit par s'énerver, sans faire trop de bruit. Ses amis le retiennent discrètement, et là… elle appelle Yann, mon collègue qui gère le vestiaire, et est de l'autre côté de la file ! La connasse ! Elle dit que le mec est en train de s'énerver. Yann, qui ne sait pas ce qu'il se passe, intervient sur le mec. La fille sur-joue, du coup je pousse les gens pour empêcher le drame. J'explique en deux phrases à Yann que c'est elle qui cherche la merde, elle fait l'innocente totale. Heureusement que Yann me fait confiance, elle joue merveilleusement bien (E. 19).
Peu après une petite bourge parle aux filles du vestiaire comme à des chiennes. Elle les insulte parce qu'elles ne trouvent pas ses affaires, etc. Je me suis rapproché et suis juste derrière elle, le moindre signe de tête des filles, c'est dehors. Au final il s'avère qu'elle s'était trompée sur ce qu'elle avait laissé au vestiaire. Elle gueulait parce qu'elle attendait une doudoune bleue alors qu'elle avait laissé un sac en daim. Il faut le faire. Elle continue dans une mauvaise foi magistrale et avec une arrogance insupportable. Tout en reconnaissant qu'il s'agit bien de son sac, elle prétend s'être excusée et bien comportée, alors qu'elle parle avec un ton détestable et nous insulte. Mais ce sont les derniers clients à partir, enfin (E. 20).

A six heures nous finissons le travail. Nous remplissons la « *main courante* » en ne notant rien, comme tous les soirs, si ce n'est nos heures et une signature. Chacun récupère ses affaires, dit au revoir à un tel ou un tel, ou encore un au revoir collectif, de loin. Nous partons par la porte arrière. Les agents s'égrènent cinq minutes à peine après que le dernier client soit parti et que le rideau de fer de l'entrée ne se soit abattu sur la soirée. Ça doit être la cohue devant. Le défilé de « *l'état d'ébriété manifeste* », pour reprendre le politiquement correct, des « *mecs bourrés* » pour reprendre tous les autres. Nous, nous partons chacun dans notre coin (E. 21).
La soirée a été longue. « *Foutu jeudis de merde* » comme le dit Djibril, « *ils me saoulent […] que des étudiants* ». Et c'est vrai, six cent personnes environ, mais pas un dépassant la trentaine et six ou sept tout juste passant les 23-24 ans. J'ai même été pris à témoin dans une discussion où une fille, parlant à un mec « *lui c'est un vieux, il est de 92!!!* » se moquant de lui de manière très désagréable. C'était effectivement un vieux, ici. Il me confiait être dépité par l'âge des clients, alors qu'âgé de 23 ans. À écouter les conversations, que des licence 1... dont minimum 60-80 STAPS (E22).

Nous sommes jeudi, ou plutôt vendredi, il est six heures et quart du matin. Me voici tout juste de retour du travail. Je viens juste d'enlever mes chaussures. Une belle paire, classe, en cuir noir, fatiguée de sa nuit : l'état de la droite, particulièrement, montre combien on peut se laisser marcher sur les pieds dans le métier. J'ai accroché ma veste de costume noire au porte manteau d'un geste fatigué et libérateur, puis, la lumière tout juste allumée, me suis assis à mon petit bureau de teck lasuré noir, me suis armé de mon stylo plume, pour attaquer d'un trait vif le papier lisse et encourageant d'un grand carnet Moleskine, vite, afin de ne pas oublier (E. 23). Voilà, c'était une première soirée au "Diamond". Il est sept heures dix-sept, une heure d'écriture, mais une heure qui me fait du bien. Je vais pouvoir enlever ma combinaison noire et partir vers un sommeil diurne bien mérité (E. 24).

La soirée dure de minuit à six heures, les horaires classiques pour un jeudi soir. Les agents sont rémunérés de 9,54 euros net de l'heure pour les prestataires débutants, à 17 euros net pour les agents en direct confirmés. Sur cette soirée, pour l'équipe et l'enquêteur, le bilan est léger. Une fréquentation basse, soit 600 clients, pour neuf agents de sécurité, dont quatre en porte. Soit un ratio de 120 clients par agent de sécurité en intérieur. Une soirée ordinaire, sans accroc donc ; peut-être pas tant que ça. Hors conflits, trois événements ont été relevés. Un client vomissant sur deux autres dès l'ouverture dans l'entrée (E. 9), un client en état d'ébriété très avancé chutant dangereusement dans les escaliers (E. 14) et un client surpris à la sortie des toilettes avec une fille (E. 17). Il s'agit de situations de routine. La soirée est aussi calme sur le plan des conflits, puisque ne présentant que quatre situations. Une seule nécessite une action coercitive forte de la part de l'enquêteur, un vol d'alcool dans la bouteille d'autres clients (E. 15), dans une autre les collègues sont intervenus sur la bagarre sans avoir besoin d'aide (E. 16). Les deux autres situations sont celles de fin de service au vestiaire, lorsqu'une jeune femme insulte et provoque un jeune homme et cherche à le faire sortir (E. 19), puis lorsqu'une cliente y insulte le personnel (E. 20). Ces « *embrouilles* » de fin de soirée au vestiaire font elles aussi partie de la routine, justifiant du rassemblement d'une partie des agents de sécurité au vestiaire avant la fermeture, pour discipliner la clientèle.

Une seconde soirée de jeudi soir, elle aussi considérée comme calme, permet de vérifier ce que sont des situations vécues comme routinières. Cette soirée est la quatrième situation d'observation du premier carnet, durant le jeudi de la seconde semaine[40]. « Peu de conflits », pour le cas de cette seconde soirée, c'est donc intervenir sur trois départs de bagarres sur la piste (E. 9), gérer une cliente qui entre dans une colère et tente de mettre une baffe à l'enquêteur, de le griffer et le mordre, après que celui-ci ait refusé, pour reprendre ses propres mots, d'être son psy (E. 10). C'est aussi gérer les petites incivilités ordinaires, comme faire taire les clientes qui crient dans le fumoir (E. 11), réprimander un client qui essaie d'uriner sur son ami dans les toilettes (E. 14), ou encore rester perplexe devant un client mettant une baffe à une cliente avant de l'embrasser fougueusement (E. 12). Cette routine s'installe dans une sociabilité d'équipe, avec le café du début, pour se réveiller et se mettre en condition (E 6), et un verre en fin service (E. 20). Un verre pris avec une certaine culpabilité et sous contrôle, dans une équipe loin d'être unie, comme peut le montrer l'obligation d'une tâche collective (E. 19).

[40] Og.4_C.1_S.2_Oc.4_Je_11/12/14.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Il est minuit et il y a déjà une vingtaine de personnes à attendre docilement dehors devant une porte grande ouverte, sans agent. Des jeunes filles principalement, qui me demandent en chœur :
— *Quand est-ce-que vous ouvrez ?* (Ce qui n'est pas sans me fait sourire)
— *C'est ouvert, mais vous ne pouvez pas encore entrer, quelques minutes* (E.5).
J'arrive plein de bonne humeur et d'entrain. Tous les agents discutent dans l'entrée, par groupes de trois. Les filles du vestiaire nous ont fait un café corsé, dont on rigole avec Yann, qui lance jovialement un « *elle veut nous tuer !* » D'un autre côté, il est vrai que c'est un café à « *réveiller un mort hein !* ». L'ambiance est très bon enfant. (E.6) On discute comme ça une petite vingtaine de minutes, se dispersant spontanément un par un au cours de notre petit moment d'échange pré-travail, jusqu'à ce que le chef de l'équipe de sécurité ne tape dans ses mains et appelle les portiers d'un : « *allez les gars, on envoie !* », qui sonne l'ouverture (E. 7).

Je suis en salle. Je vais me poster derrière la barrière qui surplombe la piste et regarde les premiers « *danseurs* ». Ils sont une trentaine. Je reconnais déjà un certain nombre de têtes de la semaine précédente. Ça me rappelle ma « *jeunesse* », il y a déjà une dizaine d'années, c'est un âge révolu de ma vie qui défile devant mes yeux. La soirée a réellement débutée, les une heure sont passées, l'entrée gratuite est finie, l'essentiel du plein du jeudi soir est donc là. La vague de 3 heures est légère le jeudi (E. 8). Une de ces soirées sans incidents notoires, mais ponctuée de « *départs* » de bagarre. Trois marqués en deux heures, à chaque fois des groupes différents. Toujours au « *fond de piste* », de gars qui se cherchent pour faire les beaux. Pas franchement des colosses, plutôt les gabarits courants, groupés autour des 1m70-75 pour soixante kilos et moins, qui ne remplissent pas franchement leurs t-shirt. Mais ils aboient, se cherchent, ça me désespère. Ils font les beaux et dès que j'arrive il n'y a plus personne, ça se dégonfle. C'est affligeant, et je dois avouer que ça me frustre un peu. Oui, je le sais, c'est mal, mais j'aimerais qu'un, de temps en temps, ne se dégonfle pas et aille au bout de ses menaces et provocations. Alors bon, je joue le jeu, et je calme la situation en étant simplement présent. À chaque fois je me déplace, en étant à chaque fois un peu moins tolérant et patient. Plus tard Mamba me dira :
— *Dès qu'il y'en a un qui s'agite trop, ça c'est des mecs à problème, ça tu sors tout de suite […] Sinon il va recommencer, c'est pénible.*
— *Ok, pas de soucis.*
Je ne suis pas contre, au contraire, mais je me dis que ça va plus foutre la merde qu'autre chose. Enfin bon, à chaque établissement et chaque période ses consignes (E. 9).

Mon collègue descend, je monte donc le remplacer en haut, je fais une ronde. Vers une heure et demie une fille me fait une crise d'hystérie devant le fumoir. Elle me parle devant de manière très irrespectueuse, apparemment je « *ne suis pas assez commerçant* » à son goût. « *Ça fait un mois que je viens tous les jeudis* » avec un air sensé me faire comprendre combien elle est importante ici. Elle me vante l'exemple de Rony, à qui elle parlait il y a une petite heure, et dont elle m'avait dit « *c'est mon psy* » en m'avouant qu'il « *pourrait complètement être mon (son) père* ». Lui, il est bien, il est sympa et commerçant.
— *Un videur il doit pousser les gens à venir !*
— *Un videur doit pousser à rentrer ?*
Selon elle un videur se doit d'écouter les états d'âme des clients pour leur donner envie de revenir. Je reste diplomate pendant de longues minutes, mais bon, elle est en 2ème année de psycho donc « *elle sait* », je ne peux rivaliser. Elle m'insulte, je reste stoïque, elle ne supporte pas et me hurle dessus, je reste toujours stoïque, elle tente une baffe… allez, je la sors. Elle tente de me griffer et de me mordre au passage : classique (E. 10). J'y retourne cinq minutes après, des filles hurlent dans le fumoir, tout aussi classique, je rentre et lance un « *vos gueules* » du fond de la gorge. Elles se taisent. Quatre personnes me disent merci, de manière appuyée, sincère. Je retourne surveiller la salle (E. 11). Alors que je reviens, un mec met une grosse claque à une fille dans le fumoir, je fonce pour intervenir, mais, alors que je me fraie un chemin... il l'embrasse. Je reste scotché. Les gens me désespèrent (E. 12).

Je reste posté entre la salle, le fumoir et les toilettes. Des filles vont à deux dans la même toilette, c'est la troisième fois depuis le début de la soirée que des filles me font le coup. Elles y restent près de vingt minutes. Lorsqu'elles sortent, je les prends à parti, on s'explique, elles me disent que c'est normal. Elles y vont « *surtout pour parler* », ce qui fait rire d'autres filles, qui trouvent ça tout autant normal… c'est leur sphère d'intimité. Toutes les filles qui parlent de leurs excursions-toilettes le font avec un regard espiègle et légèrement fier. Lorsqu'on leur fait comprendre qu'on est dans la confidence et qu'on sait que c'est leur instant à elles, elles sourient, complices (E. 13). Un mec essai de pisser sur son pote dans les toilettes du haut... les gens me désespèrent (E. 14). Rony arrive, je redescends.

Je monte au fumoir, Rony parle avec un mec tatoué de partout, y compris sur le visage et le crâne, un danseur de hip-hop un peu connu dans le coin, je l'ai déjà vu. Je me dirige vers eux, avant que j'ai eu le temps de dire quoi que ce soit il me lance « *Je parle avec le tonton, ça fait longtemps que je l'ai pas vu, me l'enlève pas comme ça* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Il sait donc qu'on tourne comme ça. Je ris et les laisse, je vais faire l'inspection des toilettes. Je reviens et parle avec eux deux minutes, il est super sympa. Ensuite je fais le planton. Cinq personnes me disent les unes après les autres « *ça doit être dur comme job* » (E. 15). Une fille vient me voir, une étudiante. Elle voudrait bosser au vestiaire. Elle s'y est proposée mais n'a pas eu de réponse. Je lui dis que ce n'est peut-être pas plus mal, elle en est pourtant convaincue : ce serait un taf de rêve selon elle. J'essaie de la convaincre du contraire. Elle n'en démord pas. Devant son enthousiasme je finis par lui dire qu'une amie va lâcher son poste sous peu dans une autre boîte et qu'elle recruterait peut-être (E. 16).
Je finis par redescendre, je fais le tour de la salle du bas. Un mec vient me parler sur la piste, « *j'espère que vous êtes sacrément bien payés* […], *vous êtes mieux payés le jeudi ?* » (E. 17). La soirée était morte. Le directeur de la boîte m'a dit en début de soirée que samedi le parc expo et les bars de la ville étaient pleins, un record, et que nous avons, à l'inverse, fait de bas chiffres records eux aussi. Cette soirée était calme et creuse. (E. 18).

La fin de la soirée arrive enfin, nous sommes vidés. Les prestataires se posent au bar, tandis-que, les agents en direct font le ménage. Le manager insiste, on doit tous porter l'escalier modulaire qui donne sur la piste, un sacré morceau, pour permettre d'installer une tribune DJ pour une soirée spéciale. Un agent refuse malgré tout, il dit qu'il a mal au bras et ne veut pas. Un autre, Ranto, qu'il s'est déjà blessé le dos en faisant ça. Ça met visiblement une certaine tension dans l'équipe qui est très loin d'être unie. On s'en occupe néanmoins et le porte sans problème à six (E. 19). Après ça, un portier prend une « *despé* », une bière aromatisée téquila, bien agréable quand elle est fraîche, après le service, un autre une *red bull*, une boisson énergétique et moi un *coca* avec glaçons. Ah, enfin ! Le premier de la soirée ! On hésite un peu tout de même, on sent qu'on ne se sert pas comme on veut, un jugement est porté par le manager et certains barmen. On ne parle pas, ou très peu (E. 20).
Je pars seul, on s'est égrainé sur le départ, les uns après les autres. Je ne suis pas rassuré sur l'instant où je sors, dans la petite ruelle sombre de derrière. Je sais que c'est stupide et me raisonne immédiatement, mais c'est un réflexe primaire, que quelqu'un soit embusqué, allez savoir pourquoi (E. 21). L'instant du retour, je suis en tête à tête avec moi-même, traversant la ville silencieuse sous une fine bruine froide. Pas un chat dehors, ce n'est pas un temps qui pousserait à sortir (E. 22).

Il est 6h05, je viens de rentrer, poser mon manteau, enlever ma veste, mes chaussures, délicieuse sensation. J'ai les chaussettes froides et trempés, me laver les mains, c'est trop bon, l'eau chaude qui me coule sur la peau, me les passer sur le visage, les poser sur le rebord de l'évier, souffler, me regarder, les yeux dans la glace, fatigué. J'ai failli vomir vers 5h, de bruit ou de fatigue, je ne sais pas trop, et j'ai toujours l'estomac qui se soulève un peu là. J'ai les genoux en vrac. Enfin assis au bureau, c'est trop bon (E. 23). Bref, une petite soirée tranquille sur la terre. Je retranscris et finis à 6h40, j'ai la tête comme une pastèque. Je vais me coucher, je remets ça demain soir. Je souffle un coup et vais me poser un instant (E. 24).

b. Une soirée étudiante « *de folie* »

Une seconde nuit nous emmène dans une soirée étudiante qualifiée par les clients comme le staff de « *soirée de folie* ». L'établissement est saturé, la sueur perle sur les fronts, le vacarme est assourdissant. Il s'agit d'une soirée spéciale PAES (première année des étudiants en santé), organisée par les étudiants des différentes filières santé. Une soirée médecine avait déjà été organisée le mercredi de la veille, nous sommes le dernier week-end avant les vacances, donc le jeudi après les examens continus, dernier week-end avant que beaucoup d'étudiants rentrent chez eux[41]. Les soirées de fin d'examen sont souvent particulièrement débridées, de même que les soirées précédant les vacances. 700 clients ont acheté leur entrée en prévente dans leur BDE, leurs « *bureaux d'étudiants* », qui organisent la soirée. Les places, ayant été vendues préalablement au filtrage, donnent une sorte de garantie

[41] Og.8_C.1_S.3_Oc.8_Je_18/12/14

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

sur l'entrée, où les agents sont beaucoup plus souples sur l'état d'alcoolémie. Deux files sont aménagées pour l'occasion. Les clients sans préventes passent par la caisse normale, et les clients avec prévente, manifestée par le port d'un bracelet, passent par la file de gauche, qui sert ordinairement d'entrée et de sortie de service. Tout est en place pour une soirée mémorable.

Sur le départ pour le "Diamond", à peine ai-je entrouvert la porte de mon immeuble pour sortir que me voici assailli des cris de petits groupes, disséminés, bouteille à la main, ici et là. Ça n'augure rien de bon ! Ou plutôt, ça annonce, de mon côté, une soirée d'une tranquillité inversement proportionnelle de ce qu'elle sera bonne pour eux. Sur le trajet, les groupes se densifient à mesure que j'approche du triangle des boîtes. Le chemin du "Diamond" est clairsemé d'un chapelet de petits groupes, tous les vingt-trente mètres, qui vont tous dans la même direction. Ce chemin est un peu comme une multitude de ruisseaux se joignant à la rivière pour arriver au boulevard central. En marchant sur l'autre trottoir je suis tout à mes pensées qui se résument en un étendu : « *Déjà ? Putain, ce soir, on va se faire défoncer* ».
C'est un flux continu qui va vers le "Diamond". Alors que j'arrive à l'angle du boulevard d'Ingrandes, au confluent des deux chemins principaux y menant. Je constate que les flux sont égaux en densité dans les deux directions et convergent. C'est sociologiquement très esthétique à observer, ça touche mon petit cœur sensible de jeune sociologue affectionnant la méthode de l'acteur réseau. Mon petit cœur de videur, lui, se dit simplement et prosaïquement : « *et merde* ». Je suis tenté de rester observer la convergence, mais ça doit déjà être un beau bordel en porte.
A cet instant je remarque que, dans chaque petit regroupement, il y a au minimum un ou deux bonnets de lutins de Noël, ça pourrait être mignon. J'avais presque oublié que nous sommes le vendredi avant les vacances de Noël et à cette prise de conscience, ça l'est déjà beaucoup moins. C'est en me disant à moi-même que si hier « *c'était le Vietnam* » (pour reprendre les termes d'un client), ce soir c'est *Omaha Beach*, que je me dirige vers ce que j'entraperçois de loin avec angoisse comme étant une belle file, ou un bel agglutinement, plutôt, à une bonne trentaine de mètres devant la boîte de nuit. Je prends la mesure de la foule massée là à mesure que je m'en approche. Il me faut passer par la route pour la contourner, il n'y a plus de place sur le trottoir et les places de parking. Me voici donc devant l'accès direct du pré-carré, du côté opposé de la file, à serrer la main de mes collègues :
— *Ça va ?*
— *Ça va. Ça va ?*
— *Ça va*.
Répété auprès des trois : l'appréhension se lit sur tous les visages. Un « *ça va ?* » qui veut dire « *ça va ? J'espère que t'es en forme parce que ça va pas aller longtemps* » et en réponse un « *ça va*. » qui veut dire « *Il faudra bien* ». La file occupe déjà tout le couloir pour la billetterie. Je prends l'entrée de gauche et passe devant tout le monde. Un bref checking à l'entrée, avant de poser ma veste. Le patron me dit qu'il y a soirée médecine ce soir. « *Encore ?!* », me-dis-je en majuscule (il y en a eu une la veille). « *Putain de merde !* », me dis-je-en majuscule caractères gras. Un jeudi de veille de vacances de Noël ? C'est de la folie pure ! Mais je souris. Il faut sourire, et puis il faut bien qu'on fasse des entrées et qu'on bosse, après tout (E. 1).

Je vais directement me poster à l'étage, après avoir dit bonjour à tout le monde en vitesse. Je discute un peu avec Étienne, le barman, qui me confirme qu'il y a bien de nouveau une soirée médecine ce soir et qui me dit qu'hier il a fait 900 tickets, juste au bar central ! Il s'agit de « *tickets consos* », un ticket donnant droit à une consommation de 4cl d'alcool avec du « *soft* », du sans alcool. Une entrée confère un ticket. Il déteste ces soirées, comme l'écrasante majorité des barmen, car les clients ne prennent que leur conso et rien de plus, donc très peu de bénéfices pour le bar. Au final, tout le monde dans le *staff*, sans exception, hormis la direction, a une bonne raison de détester ces soirées (E. 2).
Me voici posté en haut, où je tourne. Ça se remplit à une vitesse incroyable. À une heure la boîte est déjà pleine, au seuil du « basculement » après lequel ça devient ingérable, où l'angle de vue est trop rétréci pour correctement prévenir les scènes. J'ai la tête qui va éclater, je descends respirer un instant, et là... je constate que c'est dix fois pire en bas ! (E. 4) Les deux vestiaires sont ouverts et engorgés. Tout le monde s'agglutine dessus, l'entrée est quasi bouchée, il faut jouer des coudes pour passer et le début de la première salle n'est guère plus accessible. C'est inquiétant et ce n'est que le début. Je n'imagine à ce moment même pas un dixième de ce qui m'attend. Je me retourne, Yann m'appelle à l'entrée, en voyant son visage plus que crispé, je me dis que ça y'est, ça dégénère ! Je passe la foule agglutinée sur le premier vestiaire, puis le second, une seconde caisse a été installée pour l'occasion. La foule des étudiants se rue contre les portes et les fait dangereusement trembler. C'est la folie furieuse ! Raji, le front qui perle à grosse gouttes, me court à côté avec une fille inconsciente dans les bras. Je lui

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ouvre la porte. Derrière les portes d'entrée ça « *bourrine* » des deux côtés. C'est à peine croyable. Il traverse ça comme un saumon remonte une rivière, ou un pilier remonte le terrain du fond de cour. Il passe par la fille de droite, celle des bracelets, des préventes.
A gauche ce sont les entrées normales, les deux étant séparées par une barrière fixe sur les cinq derniers mètres, et par une barrière mobile sur les quatre précédents. Ces dernières partent complètement vers la droite sous l'effet de la pression. C'est la folie furieuse ! Les barrières sont censées bloquer l'entrée « en masse », mais créent un goulet d'étranglement. Le couloir est plein à craquer, tout le monde est complètement comprimé. La situation est explosive. Je suis sensé aider à rétablir tout ça. Je fends la foule en donnant des coudes pour rejoindre un collègue en plein milieu, ce qui est on ne peut plus dangereux, pour remettre la barrière ; impossible. On arrive à faire un vide derrière nous dans la fille des préventes, au niveau des barrières fixes, mais la pression est trop grande sur les mobiles. Je reste là et essaie d'éviter que la barrière ne tombe. Ça me défonce les bras, si je lâche, vu ma position, c'est une foule qui me tombe dessus derrière la barrière, je perds ma jambe. Mon collègue, lui, fend la foule et va couper l'entrée avant les barrières mobiles.
Il faut gérer avec cette masse agglutinée là qu'on ne peut plus faire entrer : les vestiaires et l'entrée intérieure sont saturés : il faut couper les entrées ! Mais ça ne bloque pas à la porte de la boîte, avant le sas. Il y a toujours bien plus d'une centaine de personnes dans le sas, dans un couloir de deux mètres de large. Les étudiants sont tellement collés les uns aux autres et ça pousse tellement fort que certains commencent à se décoller du sol, poussés par l'effet de masse. C'est à ce moment que peuvent arriver des drames, sous l'effet de compression, lorsque la foule commence à faire des vagues et que chacun perd le contrôle sur son propre corps, dans la marée humaine. Je gueule et je gueule, je lève la main, je menace, on finit par faire rentrer toute la file « avec bracelet » et à bloquer le bout. Ranto s'en est chargé à merveille, en nous coordonnant tant bien que mal. Il est plus que tendu mais conserve le sang-froid du chef d'équipe. Un client le verra simplement préoccupé, mais un gars avec une maîtrise de soi comme ça préoccupé, c'est déjà pas rien ! Il poste des organisateurs de la soirée médecine, avec leur blouson de quater black blanc et rouge à l'entrée de cette file et me dit de canaliser celle de gauche. On gère, mais il y a toujours quelques vagues, ce n'est pas sans m'inquiéter. C'est au tour de Yann de sortir en courant avec une fille inconsciente dans les bras ! Quelques-uns rentrent, ça s'apaise, cette fois je reste à bloquer l'entrée « normale ». Je constate qu'un mec a pissé sur le mur dans la file d'attente. L'entrée sans billet est enfin coupée. Les « avec billets » rentrent normalement grâce au filtre resserré des gars à l'entrée. La tension se relâche, mais nous sommes bien à cran. On vient de passer un moment bien dangereux et en sommes tous conscients, y compris le patron, qui gère la caisse de gauche, celle des « *avec bracelets* ». Il faudra dix minutes pour que la situation revienne à la normale, c'est à dire un bordel mesuré. J'ai les nerfs à vif. Cet incident n'a duré « *que* » vingt-cinq minutes et mobilisé trois agents de l'intérieur en renfort. On échange des regards solidaires, on est tous à cran (E. 5).

Je rentre, le patron me dit de me mettre en renfort au vestiaire. Je n'ai pas du tout l'habitude du vestiaire et là c'est juste une masse énorme de dizaines de personnes - sûrement plus d'une centaine ! - qui se pressent contre les petits vestiaires de deux mètres de large et encore. Arrivé au deuxième vestiaire, Will, le manager, toujours aux aguets, mais imperturbable, me voyant un peu paumé, me prend par le bras et me dit : « *toi, tu te mets là* » ! Il me colle au coin du vestiaire le plus proche de l'entrée, pour empêcher les gens de bourriner. Je me mets sur la pointe des pieds, je gueule, je pointe les gens individuellement, pour les calmer et je gueule. Il y a un espace vide derrière, ce qui n'empêche pas les gens de pousser seulement sur cinq rangs, par bêtise, plutôt que d'avoir une attente agréable. Ce sont les deux derniers rangs qui poussent, rien à y faire à part se montrer et gueuler. C'est ingérable et tous les clients proches en sont conscients. C'est binaire, soit les gens sont désagréables à souhait et vont même jusqu'à m'insulter, soit ils sont très sympas et compatissant, ne cherchant pas du tout à s'imposer. Mon boulot est d'empêcher le premier rang d'étouffer sous la pression en lui donnant un peu d'espace. J'admire encore au plus haut point les filles du vestiaire, leur dextérité, leur vitesse, et surtout leur incroyable sang-froid. Tout juste quelques remarques acerbes venant d'elles alors qu'elles essuient des kilomètres d'insultes. Je crève de chaud, je n'en peux plus. La sueur ruisselle sur mon visage, je rêve d'être relevé. Je ne vois aucun agent passer, Yann passe derrière le vestiaire une fraction de secondes, il s'éponge avec du sopalin, il ruisselle. On est tous dans la même galère.
Les filles du vestiaire s'inquiètent pour une fille qui pleure au premier rang. Trop comprimée, elle pleure depuis plusieurs minutes. J'essaie de l'aider à sortir, on m'insulte ; Bande d'animaux ! Un mec, derrière moi, me chope violemment l'épaule et me met une claque dans l'oreille. Il est à l'extérieur de la cohue. Je lui mets un revers de coude dans le visage et en me retournant, une paume pas trop forte au plexus, pour le dégager. Un collègue voit ça de loin et vient le choper.
Je prends un peu de distance, une dizaine de secondes, puis j'y retourne. Ah, je vois que ça bouge dans la direction contraire de la ruade vers le vestiaire, de l'autre côté de la mêlée. Ça sent le début de bagarre dans la foule agglutinée. Je fais le tour. Trois blacks assez costauds, dont deux tiennent le troisième furieux, et un jeune arabe gay. Ce dernier se plaint dès que j'arrive et fait l'innocent ; trop :
— Oh, qu'est ce qui se passe ?!

Les deux lâchent leur pote pour aller provoquer je ne sais qui d'autre dans la foule, du coup il bondit, je le chope au passage, lui fais une clef sans chercher à faire mal :
— Oh doucement, qu'est-ce qu'il se passe !?
Il est très énervé mais ne me parle pas agressivement du tout :
— C'est l'autre, là, il m'insulte sans raison et il m'a frappé, ça se fait pas d'insulter les gens !
Je regarde un peu mieux le mec qu'il accuse. Je le crois. J'avais raison, c'est tout à fait le type à insulter, provoquer, penser que l'autre ne va pas agir et s'effacer, un classique. J'ai horreur de ça.
Je choppe tant bien que mal les trois blacks, en leur tirant le bras ou le t-shirt à tour de rôle, tandis que l'autre fait le faux cul, trop pour être honnête, allant jusqu'à prendre la main du black pour le forcer à une poignée de main :
— Non mais moi y'a pas de problème !
Il la fait clairement à l'envers devant moi, ce qui fait péter un plomb au black. Je les pousse de droite et gauche, je mets mon doigt accusateur au visage du jeune hypocrite, qui continue derrière moi :
— Toi tu fermes ta gueule et tu te casses, là tu l'insultes et tu commences à me gonfler !
Le black — *Eh c'est un connard, il m'a insulté ça se fait pas !*
Je regarde ses potes — *Ecoutez les gars, j'ai pigé, mais quand y'a embrouille comme ça, c'est tout le monde qui sort, on va pas se prendre la tête pour un branleur, ok ? Vous prenez pas la tête et profitez de votre soirée, c 'est un connard, il mérite pas que vous gâchiez votre soirée pour ça.*
Les mecs se calment et repartent, ça me confirme que c'était bien l'autre qui les a cherché.
Ça commence à se réguler au vestiaire, même s'il y a toujours un beau bordel. Je me demande s'il y aura assez de place, j'ai déjà vu des vestiaires saturés en hiver et à la suite plein de vêtements perdus ou volés. Si tout le monde décide de partir en même temps en fin de soirée, c'est l'apocalypse. Je demande aux filles si ça va, j'ai tenu jusqu'au bout du rush. Une me répond d'un air de colère outré « *une fois y'avait plus de place, Sam* (le patron) *s'est juste barré* ». J'attends de vérifier que ça s'est bien stabilisé, je pars tourner. Je meurs de soif, mais je pense que je peux rêver pour accéder au bar et boire un verre avant un certain temps (E. 6).

Il est un peu plus de deux heures, je suis déjà complètement vidé, il va falloir trouver de la force dans les réserves, je viens de passer deux points de rupture, à l'entrée, et au vestiaire. Je vais sur la piste, paradoxalement, ça me repose ; il n'y a qu'à surveiller ! Clairement, non, « *pas de repos pour les braves* » ! Je monte donc sur mon perchoir, fais descendre les gens de l'escalier. Une fille de la vingtaine tente de monter trois fois d'affilé, à chaque fois je lui dis :
— Madame, s'il vous plaît, personne dans les escaliers.
La quatrième je lui pousse l'épaule, rapproche mon visage du siens :
— Oh, tu dégages, j'ai dit personne sur les escaliers !
Elle me regarder avec une suffisance et un mépris extraordinaires.
— Tu sais parler français ? C'est bon ?
J'ai une très, très, vive envie de lui arracher la tête... mais de la belle tarte qui part de loin. Je me contente d'un :
— Casse-toi, ouais justement, je me suis répété quatre fois.
Je tourne la tête dans la fin de phrase pour l'ignorer en regardant la foule, j'ai clairement atteint ma limite. Bon, pour ce qui est de se calmer cinq minutes, ce n'est pas gagné. Je reste là quelques minutes, il fait chaud à crever. Je veux prendre une mini pause, je tourne. On ne peut rien faire d'autre que de la présence et surveiller les points clef (portes, bar). C'est mort pour la pause, je monte et vais boire de l'eau dans les toilettes. Putain, on m'a craché dessus, un beau mollard sur le côté gauche de la veste, sûrement la fille de tout à l'heure. Je pose les mains sur le rebord de l'évier, je fixe le robinet, je me regarde dans la glace. Ok, zen... zen. Je soupire, ça ne m'énerve même plus, je trouve juste ça pathétique, lâche. Je l'essuie, je prends une minute pour moi, pour essuyer un mollard (E. 7).
Je descends au vestiaire de l'entrée, tous les membres du personnel se plaignent de la soirée dans un globale « *plus jamais ça* ». Un barman me dit qu'il faut faire remonter l'info, je vais d'ailleurs à l'entrée. Il est 3h, le patron me dit que c'est « *partout pareil* », dans tous les établissements. Je me permets d'en douter. Mes collègues portiers/videurs sur d'autres établissements me confirmeront d'ailleurs que non, la soirée a été calme pour eux. Je sors une minute, je prends enfin l'air, « *raaah* » que c'est bon. C'est le bordel devant, mais ça va, juste une petite masse d'une centaine de personnes qui se pressent, rien de bien terrible (E. 8).

Je rentre et remonte. La salle du haut est un véritable hammam. J'apprendrai le lendemain qu'une aération était cassée, ou un truc comme ça. Le taux d'humidité pulvérise les scores, et je suis en pull et veste. Les miroirs et bouteilles sont couverts de buée qui perle, le sol est ultra glissant, les toilettes, qui ont pourtant été nettoyées en cours de soirée, sont recouvertes d'une pellicule de deux bon centimètres d'eau saumâtre, de mélasse, c'est dé-gueu-lasse. Le couloir à côté du fumoir est tout juste respirable. On a tous le front dégoulinant et les cheveux trempés, et, pour couronner le tout, ils sont excités comme des puces.
Je redescends et alors que j'observe la piste, un mec vient me parler, un des organisateurs. Il vient me voir, scandalisé :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— *On est là pour aider, pas pour se faire taper, ils ont tapé mes amis, ils m'ont tapé !*
Je suis surpris, je continue de regarder la piste en lui parlant de côté. Je lui dis qu'il n'a pas de marques au visage, c'est surprenant. Il s'avère que dans son univers taper est « *pousser* », et qu'un a pris « *un coup de bras* », et l'autre a été « *pris à la gorge* », dans la mêlée de l'entrée, lorsque nous repoussions les vagues de la foule. À l'entendre ils se sont fait lyncher et étaient visés directement. Je lui dis que je comprends, mais que s'il avait été tapé, il ne serait sûrement pas là en train de me parler, mais je comprends et m'excuse ainsi que mes collègues. Je lui explique que, ce soir, c'est n'importe quoi. Il me répond :
— *C'est vrai que faire une soirée PAES* (première année d'études de santé) *avant les vacances, c'est stupide...* (E. 09).

La soirée se calme un peu, je reste un peu en haut. À peine une dizaine de minutes et un énorme fracas couvre le bruit de la musique. À côté de la cabine DJ, je me retourne, un début de bagarre ! Un mec est très, très chaud, assez costaud, a ses trois potes derrière lui et ils veulent casser la gueule d'un autre. J'interviens direct, je me mets entre les deux, ça glisse tellement que j'ai du mal à rester debout. Tant mieux, le sol est si peu stable que personne ne se lance trop. Je demande ce qu'il se passe. Les gars, énervés, me disent que l'autre à
— *renversé deux verres en s'éclatant dans notre table !*
Je regarde l'autre qui s'est relevé péniblement, Il n'est pas plus saoul que ça et est sincèrement désolé. Je reprends :
— *Et vous allez le cartonner pour ça ?!*
— *Ok, je le tape pas s'il me paie deux verres !*
— *Il est pas responsable, il a glissé, t'a vu, c'est une patinoire !*
Rappeler les responsabilités réelles de chacun marche toujours, le mec finit par lâcher, mais je le surveille tout de même du coin de l'œil (E. 10).
Trois heures et demi, j'inspecte les toilettes, il y a du vomi dans l'évier, ça change (E. 12). Je finis mon tour et vais enfin prendre l'air, comme me le suggère un collègue. La sœur d'une ex qui est en école d'infirmière se trouve à l'entrée, parmi une centaine de personnes toujours en train d'attendre. Elle me demande de la faire entrer, je dis non, ça m'amuse, sur le ton de la taquinerie. Je la retrouve plus tard à l'intérieur. On rigole, elle est cool (E. 13).

Vers six heures et quart la soirée arrive enfin à finir. On est tous KO. Il y a eu 28 tickets de perdus au vestiaire à la fin ! Ça a pris 45 minutes à régler, un beau bordel qui se démêle doucement. Tous les agents sont là, à regarder patiemment les derniers clients qui râlent après leur ticket perdu, en incriminant souvent le vestiaire ou la boîte. Il y a quelques prises de tête, je n'arrive même pas à les noter. Je les laisse pour marcher dans la boîte vide. Je trouve un tube de *poppers* tout aussi vide, un truc que certains clients aiment bien sniffer pour planer quelques minutes. Il me semblait bien en avoir sentis sur la piste. Une cartouche de proto, aussi, un gaz qui module la voix. Mes collègues se prennent une despé à quatre, je les suis, c'est la première fois que je prends de l'alcool en fin de service en trois semaines... c'est tellement bon de s'assoir (E. 15) !

Je rentre tranquille. Je me souviens que j'avais trouvé 20 euros dans les toilettes au début. Ça ne me fait pas gagner ma soirée, mais c'est toujours ça ! J'ai des collègues qui en trouvent régulièrement, certains tournent à la fin à la recherche d'argent perdu près des bars ou sur la piste, c'est assez spécial. J'ai surpris un remplaçant à regarder par terre avec sa lampe torche en court de soirée, plusieurs me disent que certains cherchent de l'argent par terre en cour de travail. J'arrive, il est six heures quarante-cinq (E. 15).

Le lendemain :
La soirée d'hier m'a vidé. Je suis rentré KO, sonné, incapable d'écrire une page. Je me suis réveillé à 12h30 avec une vilaine sensation de gueule de bois... Paco travaille en magasin de 11h à 21h aujourd'hui et Cyril de 10h à 15h, je ne sais pas comment ils font. Hier soir, les 14 agents du *staff* étaient là à 23h, contactés le jour même par Will... mais les agents de "Shield" n'ont pas été contactés. Le patron a bien décidé en toute conscience de laisser une soirée médecine avec 700 préventes (médecine, pharmacie, dentaire, écoles d'infirmiers) au jeudi de la veille des vacances ! Ça a été une des trois ou quatre pire soirées que j'ai fait en matière d'affluence et de danger de flux en boîte de nuit, et ça l'a été pour la plupart du *staff* de sécurité aussi (E. 16, post).

L'organisation de cette soirée à haut risques, en toute conscience, montre combien les intérêts des employés et du patron peuvent diverger. Un choix de gestion proche de l'inconscience, comme le montrent les deux mêlées consécutives formidables du début de

soirée, dans l'entrée (E. 5), puis une au vestiaire (E. 6). Dans ces instants, la moindre étincelle peut conduire au drame. Un client qui chute ou une violence générant un effet de contagion, et c'est la blessure grave assurée, voire le(s) décès.

Dans ces instants la morale s'efface et seule la finalité immédiate poursuivie par chacun, dans la même direction, prime. C'est ainsi que lorsque les agents tentent de redresser la situation dans l'entrée, ou lorsqu'une fille est dangereusement écrasée au vestiaire, les insultes, voire les coups, pleuvent, pour parvenir à entrer ou à poser une veste (E. 6-1), et ce jusqu'à frapper dans la tête par derrière (E. 6-2). C'est dans de telles situations de tension extrême que surgissent des conflits intestins à une scène préexistante, particulièrement difficiles à gérer, puisqu'il est à la fois nécessaire de continuer à stabiliser la situation globale, tout en réglant le souci spécifique (E. 6-3). Dans ces situations d'effets de foule, il est difficile de déterminer qui fait quoi et les actions sont couvertes par la mêlée générale. Les agents poussent, ils deviennent des murs humains, saisissant et poussant ce qui n'est plus pour eux qu'un mur de chairs. Des poussées qui peuvent être vécues comme des événements traumatisants pour des clients qui ne sont pas habitués aux violences physiques, puis qui peuvent être grossis à la loupe déformante de la narration. C'est ainsi qu'un jeune de l'association gérant la soirée dira que lui et un ami se sont fait taper par des collègues de l'enquêteur, alors qu'au final ils se sont fait pousser dans la cohue (E. 9).

Une fois dépassés ces instants critiques, l'agent doit reprendre le cours de son travail normal. Malgré la tension accumulée qu'il prend sur lui, il se fait insulter et même cracher dessus, juste pour avoir tenté de faire respecter les consignes (E. 7). Il doit alors persévérer, tenir bon, et rester maître de lui-même lorsqu'il intervient sur des conflits, comme ici une bagarre entre quatre clients qui s'embrouillent avec un autre, ayant glissé et renversé un verre sur une table dans sa chute (E. 10). À la fin de cette soirée, 28 clients ont perdu leur ticket. Cela prendra 45 minutes à régler, et génèrera tant de conflits que l'enquêteur ne parviendra pas à les noter ! (E. 15). Cette soirée montre l'amplitude, en matière de gestion de soi et du conflit, que peuvent proposer les jeudis étudiants, du "*petit*" jeudi avec ses quelques "*accrochages*", au jeudi "*de folie*", avec ses mêlées générales et ses provocations débridées.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ B. Les soirées ordinaires, du sans accroc au « *grand n'importe quoi* »

Si les jeudis soirs sont emblématiques de cet établissement, ils doivent tout de même être comparés avec d'autres soirées. À ce titre nous proposons de débuter en douceur par un samedi soir sans accroc, ou presque, permettant d'achever la compréhension de l'entre soi et de certaines spécificités des soirées électro tout en posant l'exemple de ce que peut être une soirée de week-end au plus calme (a). S'il est impossible de prévoir si une soirée verra survenir des conflits ou non, les vendredis soirs sont souvent des soirées mouvementées, nous proposons d'illustrer les conflits ordinaires par un vendredi type, avec son lot de scènes à la chaîne (b). Une dernière session nous permettra de plonger dans la tension et la fatigue d'une soirée pénible type où des conflits de toute intensité s'enchaînent du début à la fin (c).

a. Une soirée sans accroc, une soirée électro, une soirée d'entre-soi

La population étudiante de la ville enquêtée est très importante, aussi les soirées hors jeudis comprenne-t-elle tout de même un grand nombre d'étudiants. Le prix de ces soirées, de quinze euros, par rapport à la gratuité du jeudi avant une heure pour ces derniers, est cependant relativement prohibitif. Il engage une certaine mixité d'âges et de milieux socioprofessionnels avérée par l'observation et les brefs entretiens. Si la tendance reste tout de même à une population très jeune, entre 18 et 24 ans, il y a aussi une clientèle ayant la trentaine et quelques clients ayant la quarantaine. Le samedi soir présenté à la suite montre que les conflits ne surviennent pas nécessairement les samedis soirs ou les soirs de forte affluence[42]. Cette soirée, très calme, si elle ne permet pas de montrer le conflit, donne cependant un aperçu de l'ambiance de l'ordre d'existence nocturne. Il s'agit, en effet, d'une soirée spéciale organisée par une association interne au milieu de la nuit, permettant d'observer l'entre-soi des employés de sortie dans un autre établissement. Il s'agit d'une soirée électro, des soirées qui ont le vent en poupe actuellement. La musique est très différente des soirées ordinaires, une musique originale produite par les DJ et non une musique commune. La salle est disposée exactement comme pour la soirée de la veille, et pourtant la foule est dans une configuration très différente, ce n'est donc pas le lieu qui fait

[42] Og.6_C.1_S.2_Oc.6_Sa_13/12/14.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'attitude du public, mais bien la musique et sa réception par la clientèle. Voici donc la tranche de vie d'un samedi soir électro au "Diamond".

Je sors, il ne pleut pas mais il fait frais, j'arrive à 00h02. Il y a une vingtaine de personnes qui attendent dehors. Ce soir le début du travail est très convivial, tous les agents sont là, mais aussi deux barman et le DJ au comptoir du vestiaire, ainsi que le patron et deux personnes que je ne connais pas et un troisième que je connais et qui est patron de bar de jour. C'est animé. Je fais le tour dire bonjour à tout le monde, puis demande mon café. « *Il faudra attendre un peu, il y en a trois en attente !* ». Dur, il me faut mon café ! Me voilà donc à patienter. Je constate un grand calendrier sur la planche de plexi glass du vestiaire. Je le prends et l'ouvre. « *Calendrier des dieux de la nuit 2015* ». En couverture une superbe jeune femme, châtain, de grands yeux bleus, une peau de neige. Et le patron, derrière, qui commente, armé de son expresso :
— Elle est superbe... et c'est sans retouche !
Le manager, le patron de bar et les deux autres inconnus d'acquiescer. Il continue :
— Toi ce soir je te mets au bar !
Puis il rit avec ses collègues et amis directeurs de bars. Il s'exclame à quel point elle ferait monter ses consommations. Au-delà des blagues, il aimerait clairement beaucoup la recruter. Il y a une petite complicité grivoise qui émerge avec les portiers, qui sont toujours par groupe de deux-trois. C'est la seule photo couleur. Les autres sont toutes en noir et blanc et représentent le *staff* des employés de douze établissements de nuit, dénudés, dans des postures à la fois comiques et sexy. C'est très bien fait. Il est précisé dessus que les bénéfices iront à la lutte contre la myxomatose, ou je ne sais plus quelle maladie qui m'est inconnue. Un des deux inconnus m'explique que l'association bénéficiaire change tous les ans, il est aussi patron de bar visiblement. Le calendrier coûte dix euros, la soirée est donc une soirée spéciale « *dieux de la nuit* », 15 euros sans conso. J'entendrai plus tard dans la soirée que « *ça fait cher* », et que « *c'est vraiment abusé comme tarif sans conso* ». Il est probable que la dimension caritative de la soirée leur aura échappée. Pour l'occasion la piste est dans la même configuration que la veille (c'est à dire avec une tribune spéciale pour le DJ, en fond de piste, comme pendant un concert) et quatre DJ vont mixer à tour de rôle. Je déteste cette configuration de salle. Ça tasse tout le monde et du coup toutes les emmerdes ont lieu entre l'entrée et le bar, ce qui en fait un enfer à gérer. Sans compter que ça n'est pas sans rendre pénible la rotation entre les agents au niveau de la piste. Ce qui est normalement un espace de récupération, qui fatigue, mais où on est sûr de ne pas avoir à parler, devient une « zone de front » puisqu'il faut protéger la scène (E. 2).
La soirée s'annonce mouvementée. Tout le monde y va de son commentaire. Le patron est d'une super humeur, il check la météo sur son Smartphone
Patron *— J'espère qu'il ne va pas flotter.*
Moi (spontané) *— Perso ça m'étonnerait pas qu'il flotte !*
Patron (air de reproche) *— Non, quand il pleut, c'est fatale...*
Patron (se tourne vers le chef d'équipe) *— Ils disent qu'il va pas pleuvoir…*
Ranto — (hausse les épaules)
Patron *— Ils sont combien à l'entrée ?*
Ranto *— Une petite quinzaine.*
Patron *— Ah ok, avec la vidéo j'avais l'impression de plus.*
Moi *— Oui, mais ils se collent le long du mur.*

La fille du calendrier arrive sur cette entrefaite. Tout le monde se tait quelques secondes, puis le patron recommence à faire des blagues avec ses amis patrons et chefs d'établissements. Ils sont les seuls à parler, hormis eux, tout le monde s'est tu. Les groupes se resserrent. Elle va au vestiaire, radieuse, avec des airs de princesse un peu artificiels, elle dépose ses affaires. Les filles du vestiaire sont plus froides qu'elles ne le sont d'habitude à l'ouverture, mais elle ne s'en rend pas compte :
— mes amies attendent dehors...
Elle veut les faire entrer et est « *gênée* », elle se « *demande* » si elle peut les faire entrer gratuitement. Le patron s'empresse, et lance à Ranto :
— Oui, pas de soucis, faites les entrer !
Elle est félicitée par un peu tout le monde. Elle est belle, certes, mais ne me plaît pas. Elle est « *belle en photo* », lisse. Deux de mes collègues partagent mon avis. C'est l'occasion de discuter de nos goûts et mes deux collègues d'origine africaine préfèrent les formes… je leur confesse que moi aussi, nous en rions. Ils se moquent de moi en me disant que :
Yann *— C'est un truc de noir ça !*
Moi *— Oui, enfin, des formes dans des proportions raisonnables quoi !*
Mamba (Rires des deux) *— Aaaaaah, ah bah oui, mais il faut ce qu'il faut !*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Presque tous mes collègues noirs m'ont tenu ce genre de discours. Ils me font rires, souvent, quand il y a une fille qui passe avec un postérieure outrancièrement hors norme, en secouant la main, en levant le sourcil ou en se mordant la lèvre (E. 3).
Je vais discuter une petite minute avec Key-san qui s'est mis en retrait. Il me demande comment ma journée s'est passée. Lui est fatigué. Il me parle des rythmes de sommeil dans le milieu de la nuit et du fait que le secret est de dormir deux fois deux à trois heures, et surtout « *ne pas dormir après 20h, sinon c'est pire !* ». Quand je pense à Joss, qui m'avait dit avoir besoin de trois heures de sommeil par jour. J'ai dormi deux fois trois heures aujourd'hui, j''ai travaillé de jour de 11h à 15h à la SNCF (E. 4).

Une dizaine de gars assez charpentés arrivent vers une heure et demie. Je me dis que c'est une équipe de rugby, je vais les voir; C'est effectivement l'équipe du VRB. Ils sont accompagnés d'un mec habillé en tenue intégrale de « *Titi* », leur mascotte. Le pauvre canari a du plomb dans l'aile, il ne tient pas debout et la moitié des gars ont pris une sérieuse avance sur la soirée. La troisième mi-temps a du voir tomber quelques bouteilles. Je vais les voir dès qu'ils s'installent, sur trois tables.
— *Eh les gars, vous vous mettez ce que vous voulez, mais pas de conneries ce soir, hein ?!*
Un costaud — *Ouais, pas de soucis, on est tranquilles.*
— *Si y'en a un qui tient plus vous le gérez, ok, et vous le gérez jusqu'à la sortie.*
Deux relativement sobres (se marrent, complices) — *Ca roule chef !*
J'aime bien les rugbymen. Je n'ai jamais eu à en tarter un, jamais. À en attraper pour m'expliquer, ça oui et plus d'une fois, mais jamais plus. Si le respect minimum s'instaure avec l'équipe de l'établissement, ils règlent ça dehors. Ce sont des gens qui « *savent* » faire la fête, qui sont là pour faire du bruit et rire. Pour l'heure nos hôtes sont dans les standards, ils sont chauds, bruyants, ils prennent de la place, et ils enchaînent déjà les bouteilles. Une vasque portée par le garçon de salle arrive, avec feux de Bengale, c'est jolie, ça met l'ambiance. Il faudra tout de même faire gaffe et passer autant que possible dans le coin (E. 5).

La soirée se passe et se remplit, rien de spéciale, si ce n'est la foule. Il est impossible d'avoir le regard partout, rester pleinement vigilant demande une forte tension interne (E. 6). Une fille qui utilise son smartphone sur la piste, ça lui éclaire le visage comme en plein jour. Le smartphone est vraiment un objet-actant qui perce le masque de la nuit (E. 7). En remplaçant mon collègue je suis saisi par la musique, qui n'est pas du tout la même que la veille. Il s'agit de musique et mixes originaux. Les dynamiques de foule n'ont rien à voir. Hier, tout le monde à part les premiers rangs était orienté dans toutes les directions, en plein de petits groupes à grande dynamique interne, des petites cellules qui s'agitaient dans tous les sens. Aujourd'hui, tout le monde est orienté vers le DJ, comme en concert, et oscille légèrement. On est passé d'une situation de soirée « discothèque » dynamique, la veille, à une soirée concert ce soir, juste par le type de musique et de clientèle, avec exactement la même configuration de salle. Le prix de l'entrée justifié par la prestation de DJ a dû attirer une clientèle particulière et doit motiver une attitude adaptée à une situation de concert. Il s'agit clairement d'une soirée électro type (E.8).

02h00, je remonte, j'y reste une heure. À l'étage, « *Les lacs du Connemara* ». Forcément, c'est le bordel, une euphorie collective subite. En bas j'ai une équipe de rugby, en haut une équipe de hand, pour laquelle le barman a réservé des tables dans son « *espace VIP* ». Ils ont lancé un jeu au milieu de la piste. Ils se sont allongés, portent le premier de fil en chaîne, en se le passant à bouts de bras, à tour de rôle. Ça donne une file d'une dizaine de gars allongés sur la piste en train de gueuler tout en portant un qui écarte les bras pour faire semblant de voler : un beau bordel, en somme. Je les fais se relever, ils s'exécutent sympathiquement sans discuter et en gardant le sourire. Au même moment je dois les laisser, une fille au milieu de la piste utilise un siège de bar à l'envers comme micro. Je le lui prends des mains sans rien dire et le repose à sa place avec un geste marqué, comme si je voulais l'enfoncer dans le sol, qu'elle comprenne que ce n'est pas un jeu. Bon Dieu qu'ils me fatiguent ! Ils sautent dans tous les sens, je n'ai jamais vu la salle rester calme avec cette chanson. Je me poste entre le fumoir et la salle pour surveiller les deux, tant bien que mal (E. 9).

Ce soir l'âge moyen de la population est plus élevé, avec beaucoup de 25-35 ans. Une black de la trentaine s'arrête d'avant moi, et me montre son poing tendu. Je ne bouge pas d'un cil.
— *Bah tu check ?!*
Je feins l'impassibilité
— *Alleeeez, s'il te plaaait.*
Je continue, elle me fait un regard apitoyé, bon, allez. Je check sans conviction, elle me fait un grand sourire et part ravie. Ça me fait sourire (E. 10).
Un jeune de 20-22ans vient me voir :
— *Ça doit pas être facile d'être videur.*
Je le regarde, sans rien dire, stoïque. Il continue :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— J'ai un oncle qui est videur et c'est pas facile !
Je hoche la tête en signe d'assentiment, juste en plissant les yeux sympathiquement, il me sourit :
— Bon courage !
Puis retourne à sa soirée (E. 11).

Trois heures cinq, je descends, un garçon de salle que je n'ai jamais vu vient me voir, haletant :
— Dis, si t'as du temps, tu viens m'aider pour les toilettes ?
— J'ai pas de temps, donc fais vite !
Je l'accompagne et interdis à tour de rôle l'accès aux toilettes hommes, puis femmes. Il fait le nettoyage avec son aspirateur spécial, en deux minutes, je suis impressionné. Il s'excuse, je ne le connais pas, mais il a l'air gentil :
— Je suis obligé de le faire, ça glisse et faut pas que quelqu'un se blesse (E. 12).
Il est quatre heures, les « *dieux de la nuit* » et le monde de la nuit sont arrivés. Ils sont tous au bar de droite, habillés plutôt élégamment. L'ambiance y est excellente. Ça fait un microcosme qui tourne autour du bar. Le patron s'y amuse et surveille d'un œil, c'est la première fois que je le vois consommer dans la boite. Je connais l'équipe de deux bars de nuit. Le portier de la "Cave" vient me dire bonjour (E. 13).
Cinq heures, il y a eu une ambiance de folie, mais la soirée se meurt déjà, et le DJ peine à l'achever. Un petit début de bagarre sur la piste, ça se pousse au milieu de la quinzaine de personnes, qui restent à errer en gesticulant nonchalamment, comme des âmes en peine. J'interviens, ça ne va pas plus loin. Je regarde ce petit monde, avec deux de mes collègues postés à côté du bar, de l'autre côté de la piste, qui semblent aussi pressés que moi que cela se finisse. Le DJ tente une harangue : « *Merci Rennes, vous êtes des grands malades* », et continue, deux, trois fois. Ça n'a aucun effet sur la poignée de clients inertes et nous laisse perplexe. C'est entre le ridicule et le pathétique (E. 14). Deux des gars de l'entrée font un tour. Dehors il caille, il y en a un qui a deux pantalons, l'autre qui a un legging sous le sien. Ça s'éternise terriblement, on évacue en douceur, même les collègues venus s'amuser. Une patronne, un patron de bar et deux chefs de bar font des blagues plus que connotées sur Martin et moi, ils nous draguent ouvertement en plaisantant. Ils connaissent la contrainte du métier et n'insistent pas trop pour rester. Une des dernières qui sort lance à Martin :
— Oui, vous devez être fatigués !
Martin *— Je rentrerais bien manger un morceau surtout !*
C'est vrai que ça fait sept heures qu'on piétine, ça creuse. On ferme... à sept heures (E. 15).

Un froid mordant, pas de pluie... fatigué à mort. Je ne croise pas grand monde, tout au plus trois-quatre personnes. Il y a un petit groupe d'une dizaine de personnes devant la « Descente ». J'arrive chez moi, je suis surpris d'avoir même les jambes musculairement fatiguées, comme au lendemain d'une course... je vais dormir, une semaine de finie (E. 16) !

Nous voyons que malgré la mise en avant d'une association à but caritatif, regroupée autour de l'événement démonstratif d'un calendrier mettant en scène douze équipes d'établissements, l'entre-soi reste très morcelé. Il s'agit davantage d'un patron qui accueille « *chez lui* » d'autres cadres d'établissements de nuit, qu'une équipe qui en accueillerait d'autres. Le procédé fait un peu penser à une forme d'aristocratie nocturne, où ceux qui organisent et dirigent la messe nocturne se retrouvent pour confirmer leur appartenance, pendant que les autres continuent à travailler et que les employés ordinaires ne sont tout simplement pas conviés, à part deux exceptions près, ancrées dans le milieu depuis près d'une dizaine d'année. La soirée des "*dieux de la nuit*" se déroule de manière totalement autonome, sans quasiment se déplacer du bar, où ces vétérans de la nuit discutent comme dans un café de jour, la soirée autour ne revêtant finalement que peu d'importance pour eux, ne faisant office que de cadre. Le choix des "*dieux de la nuit*" pour l'ambiance de la soirée s'est porté sur la valeur sûre d'une ambiance à la mode, celle des soirées électro, qui font systématiquement

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

salle comble, justifiant le coût de l'entrée de quinze euros sans boisson, comme s'il s'agissait d'un concert. D'ailleurs l'observation de la piste de danse montre une situation totalement différente de l'ordinaire, une ambiance "concert", où tout le monde est tourné vers la scène, où le DJ trône au milieu, derrière son "*set*", et où tout le monde, de concert, communie autour de sa musique. Une soirée plus calme que d'habitude, aussi, puisque, bien que se déroulant un samedi soir, faisant salle comble et se finissant au plus tard, seule une petite bagarre avortée se déclarera au milieu de la piste en toute fin de soirée. Cette soirée confirme que les sociabilités entre cadres et employés restent très limitées, le patron ne se préoccupant que de la rentabilité de son établissement, y compris sur le plan de l'humour, où il imagine la modèle augmenter son chiffres d'affaire en acceptant de se trouver derrière le bar. L'arrivée de cette extérieure complète à l'ordre d'existence nocturne va d'ailleurs totalement geler l'ambiance des coulisses préliminaires de la soirée et permettre de voir des replis autour des vraies affinités de sous équipes. L'ordre d'existence des professionnels du "*milieu de la nuit*" n'est pas unifié par ces instants de sociabilité entre-soi, il n'est pas si transversal, le regroupement réel se fait bien à trois niveaux, par équipe de travail direct, d'établissement ou de salle, pour les plus grands, par groupes professionnels comme chefs de bars, agents de sécurité, barmen et DJ, et aussi au plus grand dénominateur commun de ceux qui maîtrisent des coulisses de la soirée.

b. Un vendredi « *pénible* »

En salle de discothèque, les samedis sont souvent des soirées à forte ambiance et à forte densité de population, mais relativement calmes sur le plan des conflits au regard de la foule. Les soirées proportionnellement les plus animées au niveau conflictuel semblent être les vendredis. La plupart des collègues n'aiment pas les jeudis en raison des étudiants, et les vendredis en raison de l'ambiance, ce qu'ils répètent régulièrement et ce sur tous les établissements enquêtés. Il a été vérifié que les vendredis sont la soirée où s'expriment le plus de tensions, comme le dit un client, les vendredis, « *ça sent la poudre* ». Il existe plusieurs interprétations à ce phénomène. En premier lieu, le filtrage en porte est beaucoup plus strict le samedi, refusant les groupes d'hommes et étant beaucoup plus ferme sur le degré d'alcoolémie toléré, là où il est très lâche le vendredi. Les entretiens montrent que le vendredi semble aussi être le soir de sortie privilégié pour une clientèle rurale. Celle-ci véhicule son propre système de valeurs de la fête, incluant la gestion de la territorialisation des biens, les provocations et par voie de fait, les conflits. Il y a peu de "*bon vendredis*" dans les

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

discothèques enquêtées. La nuit où nous nous embarquons, est donc un vendredi type, un « *vendredi de merde* », avec son lot de scènes, incluant conflits et bagarres (Og.9_C.1_S.3_Oc.9_Ve_19/12/14).

Nous sommes vendredi, je suis crevé. J'enchaîne ma troisième soirée, et j'ai dormis six heures en deux jours (E. 1). J'arrive juste à l'heure, il y a un « nouvel » agent, en complément du « barbu » de la veille de chez "Shield" dont je ne connais pas le nom, Je le nommerai donc Jacky dans mes carnets. Une cinquantaine bien tassée, un mètre soixante-dix, bedonnant, l'air bonhomme, pas impressionnant du tout. Blanc, les cheveux bruns coupés à deux centimètre environ. Il agit d'une manière grossière, avec trop de sympathie, trop expressif, comme un habitué, un « *vieux de la vieille* », « *à la maison* », sans aucune retenue. Ça tranche vraiment avec les autres agents. Il porte des chaussures de sécurité et un pantalon gris, quelque chose chez lui me fait penser à un militaire sur le départ (E. 2). Il y a aussi un nouveau, barbu lui aussi, la trentaine. Il n'a jamais bossé en boîte ou en bar, c'est un veilleur que la boîte de prestation a envoyé là. Il a l'air complètement perdu. C'est le prestataire qui l'a collé là. Je briefe un peu le nouveau, en lui faisant faire le tour. Il se poste au fumoir, il a l'habitude de rester statique. Fatigué je refais le tour de la boîte, discute un peu avec le DJ du haut, il est crevé aussi, n'ayant pas dormi de la journée. Il m'explique qu'il avait un entretien à Beaujean, il prépare un Brevet d'État de kayak. Ça me fait penser à Martin, qui passe une licence APA. J'ai eu pas mal de collègues dans ce milieu qui étaient en lien avec la filière sportive (E. 3).

La soirée commence et se remplit calmement. Je fais la gueule, je sens la fatigue. Je ne décroche pas un mot, pas un sourire. Je suis un bon videur, en somme. Il est 2h, je suis sur les marches, à côté de mon perchoir, les projecteurs balancent de la fumée sur la piste, super, comment masquer la scène, on n'y voit rien. Quelqu'un derrière ce nuage me jette un verre vide. Il vient je ne sais d'où. Voilà qui est courageux. Je cherche du regard quelques minutes, mais comment pourrais-je en deviner la provenance ? Ça me met un peu plus les nerfs (E. 5).
Chaque fois que je croise le nouvel agent il me dit « *j'ai envie de fumer !* », « *et si je veux fumer ?* ». Il me demande ça un peu sous le ton d'une consigne que je serais habilité à lui délivrer, ce qui n'est pas le cas. Il ne tient plus. Il a l'air sympa, mais ça me saoule un peu (E. 5). Il surveille le fumoir, il n'a pas envie de fumer dedans, il veut sortir fumer. Je suis posté en haut. Gwendal, un gars de la salle de sport, arrive. Content de me voir il vient me serrer la main : « *ah c'est vrai que tu fais plus peur comme ça !* […] *C'est pas mal, comme job, ça permet de choper !* », puis il rit avec un œil complice (E. 6).

La soirée se passe, quand, vers 02h50, il y a du mouvement hors du fumoir. En veille, je m'« *active* » d'un coup, je passe en mode « *on* », je ne saurais le décrire autrement. Les nerfs à vif, je bondis dans l'action à l'instant où je percute que le mec de gauche a le visage en sang. Ça s'est fait sans un bruit, sans une insulte. Je chope le mec de droite direct. Je ne sais pas encore ce qu'il se passe mais j'y coupe court, le mec de gauche pisse le sang et celui de droite, 23-24 ans, assez costaud, a du sang sur la main droite, ça me suffit. Je lui fais une clef et le malmène un peu, j'agis rapidement pour éviter des esclandres, sans rien dire d'autre que « *toi, tu viens avec moi* », sans gueuler. Je dois me taper les escaliers, c'est super dangereux. Je le descends à reculons, tout en maintenant la clef alors qu'il résiste vigoureusement. On arrive en bas. En résistant de plus belle, il me lance :
— Ouais, tu vas me sortir comme un connard !
— Ouais, vu la gueule de l'autre, je vais te sortir comme un connard, et aller voir ce qu'il s'est passé.
Je le sors et le laisse à l'entrée, je remonte et demande ce qu'il s'est passé. Tout le monde unilatéralement, trois groupes de personnes, me disent qu'il a pété un plomb sans raison, qu'il « *est fou* » et qu'il « *est taré* ». Je me doute bien qu'il devait tout de même y avoir une raison derrière ça. Un ami de celui qui s'est fait littéralement casser la gueule finit par me dire que son « *pote a poussé le verre de l'autre* ». Ah, la voilà la cause, c'est désespérant.
Je vais prendre l'air une demi-heure plus tard. Une camionnette de pompiers se trouve à dix mètres à gauche de l'entrée. Un portier me dit que c'est « *un mec au nez pété qui se fait soigner* ». Deux mecs devant, derrière les barrières, me hèlent, je vais les voir. Celui de gauche dit :
— C'est le patron !
— Mais non, c'est un portier !
Ils n'arrivent pas à se mettre d'accord. Avec toute mon amabilité :
— Il a raison, je ne suis que le portier … qu'est-ce qu'il y a les gars ?
Ils m'expliquent que c'est leur pote dans la camionnette et qu'on les a sorti sans raison, ils ont rien fait et je leur dis que je sais, c'est moi qui ai sorti le gars qui a tapé sur leur copain.
— Qui vous a mis dehors ?
— Votre collègue, un petit, blanc, vieux...

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Je me tourne vers Ranto, lui explique le malentendu, il me dit discrètement qu'il comprend, mais on peut rien y faire là :
— Ils sont trop énervés là.
Il a raison. Je vais les voir, ils me disent qu'ils comprennent, qu'il n'y a pas de problème, mais ils veulent porter plainte contre le mec qui a cogné leur ami.

Je retourne à l'étage après ces deux-trois minutes. Une file s'étend devant les toilettes, je vais vérifier dans la cabine. Il n'y a qu'un seul mec, mais c'est bizarre, il est dans le coin. Je gueule : « *eh, ça va ?* » Pas de réponse. J'insiste. Toujours pas. Je glisse la tête en haut, de par le mouvement de son bras il est clairement en train de se masturber. Je gueule, il finit par ouvrir, le pantalon ouvert, je le fous dehors tel quel. Il me dit une phrase en langue slave, mais ne bronche pas. Je l'accompagne à la sortie. Les policiers sont là, dans le couloir, à prendre la plainte de celui qui s'est fait casser le nez. Ils sont très froids avec mes collègues et ne répondent pas à mon bonsoir. Je vais en voir un pour lui dire que c'est moi qui l'ai exclu, que je n'ai pas vu le départ, mais qu'il avait du sang sur la main. Il ne me regarde même pas. Je n'insiste pas et y retourne. J'ai la hanche droite douloureuse, je me suis abîmé en le sortant par l'escalier (E. 7).

Je surveille la piste de mon perchoir quand d'un coup, à 3h12 très exactement, la musique est subitement coupée ! La lumière s'allume d'un coup ! C'est totalement brutal. Les premières secondes tout le monde se regarde, sonné, puis les gens gueulent, je m'inquiète. Ça dure deux bonnes minutes, les clients s'échauffent sur la piste, le brouhaha est assez saisissant, je vais en bout de piste. Ils ré-éteignent. Une acclamation générale parcourt la piste. Ils ré-allument la lumière. Les cris reprennent de plus belle. La foule se densifie en haut en l'espace d'une minute. Je vais à la cabine DJ, de manière à être bien visible, je me retrouve devant la foule. Je suis le seul agent dans le coin. Le manager, derrière le bar, regarde, mais reste zen. Les DJ s'activent, mais sans perdre le sourire. Les gens gueulent d'abord, et en l'espace d'une minute, ils entament des chants de foot en chœur. C'est assez impressionnant. Ils ne se rendent pas compte de leur puissance de foule. Je suis bien tendu mais souris très légèrement pour ne pas augmenter la tension. Ça devient bon enfant, les gens en haut lancent le chant « *galettes saucisses je t'aime* ». Des dizaines filment avec leur portable. La scène aura duré dix minutes, à 3h22 la musique reprend. Ces dix minutes ont semblé être une éternité. La reprise se fait dans l'euphorie générale, c'est la folie ! La foule s'est massée sur la piste, tout le monde lève les bras et hurle. Ça fait plaisir à voir (E. 8)

Un mec à côté du bar filme son pote en train de marcher à reculons, clairement ivre mort, si ce n'est qu'il tient toujours debout. Je vais le prendre par le bras en disant à son ami :
— Je ne peux pas le laisser comme ça, je dois le sortir.
Le mec se révolte d'un coup et veut me casser la gueule. Je ne dis rien, juste transforme ma saisie de bras légère en clef. Ses trois copains, 22-23 ans, s'en mêlent et m'entourent. Je ne dis pas un mot à part « *il sort* », calmement, mais très ferme. Je vois que les trois autres veulent clairement en découdre. Il y a du défi dans l'air. Je ne dis rien, je le lâche, et j'en laisse un s'approcher. Il me pousse légèrement. Je meurs d'envie de lui rentrer dedans et sais déjà comment je vais régler ça vu leur disposition. J'attends l'instant. Je suis seul, je n'ai pas de talkie, je ne peux pas perdre la face, je n'ai plus d'autre solution. Il sortira. Ils ne me laisseront pas le sortir. Celui de gauche que j'ai lâché mais que ma main « *capte* » toujours est sur le point de passer la « *zone de sécurité* ». Juste à cet instant, un cinquième, qui était resté assis, intervient en poussant son ami et en parlant très vite. Il s'excuse, puis dit au mec qui m'a poussé :
— Il fait son boulot, fait pas le con, il dit qu'il sort, il sort.
Je le fixe toujours dans les yeux, tout en captant l'autre à gauche et conscient de ceux à droite, j'ai les sens éveillés à cent-dix-pour cent. Le cinquième pousse ses potes et s'excuse encore. Il dit au mec de me laisser le sortir, ce à quoi je lui réponds :
— C'est bon ?!
Plus qu'excédé, avec un vrai regard de connard, tout en reprenant ma clef. Ils ne doivent pas se penser chez eux. Celui que je dois sortir dit je ne sais pas quoi pour faire durer. Là je recommence à avoir les nerfs qui lâchent, je le tiens et me dirige vers l'entrée. Je fais quelques mètres quand le mec menaçant qui m'avait poussé vient sur moi avec un regard déterminé. Il va prendre un coup de pied latéral droit dans la jambe, quand le patron, qui était comme souvent à l'angle du bar, s'avance :
— Messieurs, réglons ça sans esclandres, nous ne sommes pas là pour nous donner en spectacle !
Les gars l'écoutent de suite, ils retournent direct à leur place et le mec en clef s'excuse auprès de lui et se détend direct, il obéit au doigt et à l'œil. Il est clair qu'ils doivent se connaître, ça doit être des habitués. Le mec finit par... sortir tout seul !
[Je reviens et demande au patron s'il le connaît, il me dit que non... c'est tout de même très peu probable, alors pourquoi dire ça ? Il est flagrant qu'ils se connaissent. (E. 9)]

Une bagarre éclate à l'entrée à côté du second vestiaire. Je la vois de loin, je reste à trois mètres, à distance non impliquante, pour pouvoir agir au cas où. Mamba, Cyril et Loum sont chacun sur un mec, ils se démènent à grand peine. Pas un seul n'est foutu de faire une clef. Là je me dis qu'il y a un souci, alors que les trois mecs sont des « crevettes », d'une petite vingtaine d'années. Ils font des grands gestes et les malmènent sérieusement, alors qu'il n'y a pas eu de bagarre initialement ! Joss règle le truc. Le barman du bas, est plus efficace que les videurs. Ce n'est pas rien ! A la base c'était juste une petite brouille qui n'avait pas à en arriver aux mains, mais les videurs, ayant flippé, ont sur-agis. Bref, ça me laisse perplexe et m'énerve pour notre image.
Je reviens, il y a une altercation au carré gauche, Raji et Mamba sont déjà dessus. On sépare les deux clients qui s'embrouillent et chacun en sort un. J'ai tout juste le temps de me retourner que le barman éclaire le bar avec sa lampe torche. Il y a une embrouille, un mec à sortir, qui prend la tête au barman, je ne sais pas pourquoi, je les sors tout de même. Il essaie de s'expliquer. Je lui dis
— Oui mais moi, on me demande de te sortir, je te sors.
— Je comprends bien, mais là c'est pas de mon ressort.
Je pense toujours aux autres bagarres tandis que je le sors (E. 10).
J'ère dans la boîte qui s'est sérieusement vidée, plus que fatigué et vais voir Joss :
— C'était quoi ce bordel ?!
— C'est grave, c'est n'importe quoi, il faut faire remonter ça !
— Oui, mais à qui ?
— A Ranto !

Je vais voir Ranto, le prend à part et lui explique que ça fait deux fois qu'il y a des interventions excessives où c'est sévèrement dangereux, que je déteste la délation, mais que là ça peut avoir des conséquences graves. Il me dit que c'est à moi de voir directement avec le patron. Je monte, le patron me voit :
— Ca va Jonathan ?
— Oui... en fait non.
Je lui explique que ça fait deux fois que c'est n'importe quoi. Je me sens mal en le disant, je ne veux pas en dire plus. La terrible question :
— C'est qui ?
— Je ne veux pas donner de nom…
— Un gars de chez nous ?
— Non, non, c'est chez nous, mais j'aime pas ça.
— Oui, je comprends, je ne voudrais pas te mettre en porte à faux (E. 11).
Un portier est venu profiter de la soirée, un black assez imposant, il a bossé longtemps ici, jusqu'en 2006, alors que j'étais client, il est au Puma maintenant. Ils parlent tranquillement avec Yann à l'entrée intérieure, avec vue sur salle. Je leur dis bonjour, il est distant, c'est clairement son contact. Il est venu discuter de quelque chose de privé et regarder la soirée au passage (E. 12). La soirée se finit à 6h30. Je rentre épuise (E. 13).

Cette séance d'observation, assez ordinaire, est symptomatique des « *vendredis de merde* » souvent détestés par le staff des discothèques. Elle montre combien les incidents font partie de l'ordinaire, comme peut l'illustrer le cas exceptionnel de la scène pour le moins impressionnante de la coupure d'électricité, qui ne perturbe pas l'équipe outre-mesure. Au registre des faits atypiques, nous aurons une frayeur lorsque la musique lâche et la lumière s'allume en plein milieu de soirée (E. 8), mais nous aurons aussi eu l'occasion de sortir un client qui se masturbe dans les toilettes (E. 7). L'événement est quotidien, au degré où il fait l'ordinaire et ne se reconnaît plus, l'imprévisible reste quotidien et le quotidien est difficilement prévisible.

Ainsi, une bagarre éclatant au fumoir, aura été tout ce qu'il y a de plus classique, avec un coup de poing au visage et un nez cassé à la réception, le tout pour un verre renversé (E. 6), mais aussi le cas d'un client trop saoul pour ne pas causer de soucis, à sortir, et à devoir

gérer avec ses amis qui ne veulent pas laisser faire et cherchent la bagarre (E. 9). Si cette session montre des situations tout ce qu'il y a de plus ordinaires, elle montre aussi leur enchaînement, et leur explosion fréquemment simultanée, comme lorsque trois conflits se déclenchent en même temps. Une situation montrant que les videurs sont d'une compétence à géométrie variable, l'efficacité de ceux-ci étant bien loin de celle qui a pu être observée à la "Loco" ou à la "Descente", par exemple, puisque lorsqu'une bagarre éclate à côté de l'entrée, trois videurs n'arrivent pas à gérer un client alors que le barman, lui, y parvient (E. 10-1). Cette situation critique montre la nécessité de maîtrise de soi et d'aptitude à la priorisation de ses interventions, en les rendant expéditives, puisqu'un agent se retrouve à devoir intervenir sur une autre bagarre se déclenchant au niveau des tables près de l'entrée (E. 10-2) et qu'une embrouille se lance derrière, au bar, en même temps (E. 10-3).

c. Une soirée pénible emblématique : « *faut pas être cardiaque dans ce métier* » !

Si le vendredi désagréable que nous venons de vivre relate l'ordinaire, celui à venir, le quatrième vendredi observé[43], nous permet d'accéder à une soirée en discothèque particulièrement pénible, même pour un vendredi. Un vendredi de forte affluence, où les agents courront partout, ayant tout juste le temps de se croiser. Un vendredi où il sera bien difficile de noter, et où les violences s'enchaînent. Du classique coup de boule, ici sans traces, dans l'entrée (E. 3), à l'improbable course à travers les rues voisines, après un client ayant volé une bouteille (E. 12), tout y passera. Cette soirée permet de clore le cycle en montrant une situation d'intensité extrême hors jeudis soir, une soirée pourtant très calme en prévision, ou seul deux agents ont été prévus en salle.

La soirée devrait être calme, il n'y a personne en ville. Nous sommes très peu nombreux, nous ne sommes que deux en intérieur, Mamba en haut, et moi en bas. À minuit et demi il n'y a que dix personnes sur toute la boîte (E. 1). Nous discutons tranquillement une bonne demi-heure avec Mamba en regardant les premiers arrivés. C'est agréable, ça nous permet de faire bien connaissance. Il a deux enfants de cinq et huit ans avec une française, il est originaire de côte d'ivoire, et y retourne pour les vacances, bientôt, il en a hâte. Il est en CDI de 18h/semaine chez mon prestataire de service et en CDI en parallèle chez Eléphant. Il aimerait ne garder que le travail la nuit, selon lui c'est mieux pour s'occuper de ses enfants. Il m'encourage à avoir des enfants, trente ans, c'est l'âge ! On rigole, c'est cool. Il me dit que c'est dur pour les blancs comme moi dans la sécurité. Au bout d'un moment, il parle du CNAPS et me dit :
— *Moi quand j'analyse ça, je crois que le CNAPS c'est fait pour aider les employés contre les patrons.*
Une thématique accroche particulièrement mon attention :
— *Avant, j'te parle d'il y a dix-quinze ans de ça, c'était un métier de sans-papiers* (E.2).

[43] Og.11_C.1_S.4_Oc.11_Ve_26/12/14.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Une heure et demie, il n'y a presque personne, je monte. Je suis au fumoir depuis cinq minutes, quand un gros bruit éclate en bas, je descends d'un coup en trombe. Apparemment selon la fille du vestiaire un mec a mis un coup de boule à un autre dans l'entrée. Les deux n'ont « rien fait » comme d'hab. Aucun des deux n'a de trace, je suis perplexe mais la crois sur parole. On sort les deux (E. 3).

Je remonte. Je suis devant le fumoir, des jeunes miment la boxe, je m'en mêle. Un jeune veut apprendre « *la bagarre* », on sympathise brièvement avec lui et ses amis (E. 4).

Ils retournent à leur soirée. Deux mecs descendent, un mec monte, un des deux qui descendent regarde celui qui monte :
— *Quoi, qu'est-ce qu'il y a ?!*
Il cherche clairement la bagarre, l'autre remonte, indifférent (E. 5).

Trois quart d'heures se passent. Une fille vient me parler, elle s'exprime mal et me parle mal :
— *Je ne vous comprends pas mademoiselle…*
— *Je fais du droit moi !*
Avec arrogance, sous-entendu « je sais parler, moi, contrairement à toi », elle doit avoir vingt ans (E. 6).

Je me poste sur la piste du bas, des mouvements convergent, je descends et regarde à quelques mètres. Un mec vient vers moi :
— *Il va falloir faire quelque chose, ça va partir !*
— *Je suis, je suis.*
J'y vais et interviens. Des mecs font les coques et se cherchent, je les sépare :
— *Profitez de votre soirée, vous êtes pas là pour ça...*
Ils se séparent en bougonnant, de vrais gamins, un me dit même :
— *Si Key-san avait été là, ça se passerait pas comme ça.*
— *Je le connais, et ça se passerait exactement comme ça !*
Il continue, je lui redis la même chose, il sourit…
— *Ouais, c'est vrai, vous le connaissez bien en fait !*
J'y retourne. Des chamailleries. Si seulement ils pouvaient avoir un peu de cran et se taper sur la gueule que je leur mette les idées en place... c'est frustrant (E. 7).

Vers trois heures je me poste (en haut à côté de la piste), un mec vient me voir :
— *Y'a un mec qui fume !*
J'y vais avec lui, je cherche mais ne vois personne. Plus tard le même client qui faisait de la délation pour se faire bien voir jettera discrètement de petits bâtons de bracelet en plastique lumineux discrètement du fond de la piste, sur les gens, pour les énerver... là où ça s'échauffait ! Non seulement hypocrite, mais lâche en prime, tout ce que j'aime ! Les mecs se cherchent encore, là je m'énerve, je les sépare
— *Bon, la prochaine les gars, c'est tout le monde dehors* (E. 8) !

Ce début de soirée montre les petites interventions à répétitions, dont l'accumulation devient usante, atteignant tôt ou tard la patience du videur, surtout lorsque les agents de sécurité sont en sous-effectifs. Ces derniers se trouvent alors projetés d'une situation agressante insignifiante à l'autre sans répit. Gérer la fatigue émotionnelle nécessite alors soit d'avoir des techniques de prise de distance pour "*rester zen*", comme certains co-équipiers soit, plus simplement, de ne faire son travail qu'à moitié en "*laissant couler*", comme le suggèrent les autres. Cette phase montre effectivement des situations sans gravité notoire, mais enchaînant des clients se provoquant ou agressant le portier par de petits manques de respects ordinaires. Des petits défis ordinaires, qui, dans la cohue, nécessitent un certain sang

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

froid, de petites provocations qui vont néanmoins jusqu'à la provocation ouverte particulièrement édifiante, survenant vingt minutes plus tard.

Vingt minutes plus tard, il n'y a toujours pas foule, mais ça s'est rempli. Un mec vient me voir, un pote de J-C, le garçon de salle, qui est en soirée :
— Eh ça te dérange pas qu'il y ait un mec qui montre sa bite à tout le monde ?
— Oooh putain !
Tom me confirme, en riant, que c'est le mec au bar. Un grand costaud, un habitué, qui avait médit sur Benjamin (un collègue videur sur un autre établissement) quand j'étais au fumoir. Me demandant s'il bossait toujours là, quand je lui avais dit que non, il m'avait répondu :
— Tant mieux, je l'aime pas. Il sait bien menacer, mais après…
Bref, je me retourne, il est à côté de son pote, au bar, ils ont une bouteille et son pénis est bien, non dans mais sur son pantalon, qui est déboutonné. Le voici donc le pénis au vent, arborant un grand sourire. J'y vais :
— Ca va les gars, je vous dérange pas ?
Il se fend d'un grand sourire bonhomme, il a 25-28 ans, écartant les bras :
— Ouais, mais tu veux un verre ?
Sincèrement, mais en me jaugeant. Je me pose, je mets mes mains sur ses épaules :
— Mec, si tu montres ta bite, je dois te sortir.
Il s'énerve un peu, me demande qui l'a dénoncé (pour lui casser la gueule), se justifie :
— Je suis un bon client, j'ai deux bouteilles ! (etc.)
— Ouais mais je m'en branle et je veux pas qu'on sorte sa bite quand je bosse, la prochaine fois, tu sors.
Je me retourne et fais semblant de partir, en sachant qu'il va recommencer, c'est bien le but. La feinte fonctionne, je me retourne direct, il est devant son pote et s'apprête à ressortir son pénis en se marrant, je peux sévir :
— Là, tu te fous vraiment de ma gueule !
Enervé, pour qu'il voie que je rigole pas.
— Rooooh mais nooon !
— Je dois te sortir mec !
Il prend un air grave.
— Mais non, je te respecte mais…
Je le coupe et change de visage d'un coup, complice, qu'il sente que je suis « dans le jeu » et que le jeu, c'est aussi de me respecter :
— Et puis merde, on a tous une bite, on sait tous à quoi ça ressemble !
— Ah, je montre mon cul ?
— Non mais c'est toujours les mecs, pourquoi c'est jamais une belle fille qui montre ses seins ?!
Le barman qui suit de loin, rieur me file un coup de main :
— Oh mais ça arrive !
Ca y'est le jeu est en place entre les clients et l'équipe, le respect va s'instaurer, je continue :
— Bon, ok les gars, vous me trouvez des nibars, mais je veux plus voir vos bites, et puis… Vous pourriez choquer les petits enfants ! (en montrant des clients plus jeunes)
Ils se marrent et ne feront plus une merde de la soirée. Il viendra même me dire au revoir et s'excuser avant de partir (E. 9).

Il est très régulier que des clients défient l'autorité du videur et le règlement de l'établissement, jouant avec les limites. Ces jeux très enfantins, très puérils, font partie du folklore du rituel de la soirée en établissements de nuit. Ils peuvent néanmoins très vite dégénérer, soit pour le plaisir de voir jusqu'ou peut aller le défi, en atteignant la bagarre, soit qu'ils heurtent la sensibilité de quelqu'un et génèrent une agression, donnant alors lieu à une bagarre. Il s'agit souvent de démonstrations de liberté provoquant la norme ordinaire diurne, comme en faisant de grands gestes ou de grands bonds, montant sur le dos en jouant au cheval, montant sur les tables, hurlant, ou, comme ici, en montrant ses parties intimes. Il est

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de la fonction du videur d'étouffer ces facteurs de troubles potentiels dès l'origine, tout en faisant preuve de diplomatie pour conserver l'esprit de fête et ménager d'éventuels bons clients, comme c'est le cas ici. Nous voyons ici que le client maintient une certaine tension et que le videur doit continuer d'assurer son autorité. L'enquêteur joue alors d'une de ses bottes secrètes de videur, apprises par mimétisme de ses anciens collègues, au premier plan desquelles figure la complicité virile et grivoise, tandis que le barman vient à la rescousse.

L'ami de Tom vient me parler tandis que je regarde la piste, se mettant à côté de moi. On sympathise assez vite, c'est un jeune militaire de vingt et un an qui vient de Poitier :
— *Le vendredi ça sent la poudre chaque fois le soir.*
Il a raison… puis en me parlant du mec qui a montré son pénis :
— *Il est pas méchant, il est bête* (E. 10).
Trois heures et demie, je fais ma ronde en bas et sors un mec qui est à deux doigts de vomir puis un second (E. 11).
A peine entré, je vais me poster en hauteur, à proximité de l'entrée du carré des banquettes, près de l'entrée. Je vois que la lampe de la première sortie de secours est allumée. Un coup d'œil routinier, la porte est restée grande ouverte, ça m'interpelle, je vais donc immédiatement la fermer. Alors que j'y suis je constate que la seconde du sas est ouverte aussi, ce qui, pour le coup, est bien anormal. Je sors la tête. Je vois le manager dans la ruelle en train de bondir sur un gars devant lui et entend en simultané un bruit de branchage juste au-dessus de moi, il me gueule :
— *Lui, tu m'le choppe !*
Je n'avais jamais vu qu'il y avait un arbre ici, dans la ruelle par laquelle on sort à la fin du service. À trois bons mètres de haut, il y a un jeune homme perché qui... saute et se barre en courant par le parking privé adjacent ! Manque de bol pour lui, je connais le quartier comme ma poche. Je sais que le temps qu'il passe le parking et franchisse la grille de l'autre côté j'ai une chance de l'intercepter. Je sprinte ! L'impasse, puis la rue qui longe le parking ! Je le vois qui a de l'avance sur le parking, je prends par la rue derrière, pour l'intercepter derrière le Maul. Ça ne loupe pas. Il arrive, je le choppe au passage ! Il se débat comme un diable sans me frapper. Je vois direct qu'il connaît très bien ses droits, sa manière d'agir est louche, il se débat sans me frapper alors que je le malmène sérieusement et que je laisse des ouvertures. Deux personnes passent comme si de rien n'était (je rappelle que nous sommes dans une ruelle distante de la discothèque, et que rien ne laisse présager que je sois agent). Un autre témoin finit par intervenir pour l'aider, bien qu'il n'ait pas la moindre idée de ce qu'il se passe. Il me dérange et lui donne confiance, le mec que j'ai saisi se lance à gueuler :
— *Vous avez pas le droit de me tenir, je vais porter plainte, je sais qu'il y a une caméra ici !*
Et il a raison. Il secoue sévère, je sais pas ce qu'il a fait, mais il a quelque chose de sérieux à se reprocher. J'explique au mec qui me prend pour un agresseur qu'il s'est enfuit de la boîte où je bosse avec une bouteille et que je suis portier (on est à 150m environ !) il est plus que suspicieux mais part :
— *Bon, démerdez-vous !*
Deux groupes de trois personnes sont passées sur ce laps de temps sans rien dire, nous sommes pile entre deux boîtes, et pas dans le quartier le mieux famé de la ville à cette heure. Je ne sais même pas pourquoi je dois le ramener et ça fait grave chier. Je suis sur la voie publique, je ne peux pas l'entraver. J'avais finis par le verrouiller à genoux, même s'il gigote pas mal. Je le lâche. Il court, je fais semblant de sprinter, il flippe et glisse sur la terre en essayant de couper par un petit square. Je pourrais le chopper à nouveau, il repart. Le pire c'est qu'il va croire qu'il a réussi à s'échapper. Je rentre en trottinant et regrettant amèrement de ne pas lui avoir mis ma main en travers de la tronche, même si je sais que j'ai bien agi. Je croise le manager en rentrant, avec le mec qu'il a choppé devant lui, je lui explique :
— *Je l'ai choppé, mais dans la rue et devant témoins et caméras sans raison, je pouvais pas le garder.*
Il a la carte d'identité du sien dans les mains, il n'en a pas le droit, bien sûr. Je ne dis rien là-dessus, mais :
— *Qu'est-ce qu'il s'est passé ?*
— *Tentative d'effraction, tu peux retourner en salle.*
Il n'aurait pas pu me le dire ? J'aurais entravé le mec avec une bonne raison pour l'emmener aux policiers. J'ai les poumons cramés et eu un bon coup de nerfs. Il est trois heures quarante, j'ai pris mon adrénaline pour la soirée en moins de cinq minutes ! Il faut se remettre dans la soirée, le contraste est violent, pas de sas de décompression (E. 11). Je fais le tour en bas avant de me poster. Deux toilettes sont bouchées, je le mentionne au garçon de salle. Il y a une certaine tension dans la boîte et sur la piste. J'ai les nerfs à vif. Je n'ai plus de poumons (E. 12).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

C’est dans la routine de ces petites interventions, entre de rares moments de répit, comme ici la brève complicité d’un client venant discuter avec sollicitude, et les interventions ordinaires, comme l’exclusion à répétition de clients vomissant, que les scènes surviennent, inattendues, brutales, rompant le processus de l’ordinaire de la soirée. Cette intervention montre une situation type d’un de ces points de crise conflictuelle imprévisibles qui viennent rompre la routine, auquel l’agent doit être prêt à répondre à tout instant, quel que soit son état et après lequel il lui faut, tant bien que mal, revenir à sa routine, comme si de rien n’était. Comment dépasser une telle tension et retourner dans l’ordinaire des provocations et du maintien de l’ordre quasi scolaire, comment ne pas, alors, se trouver en décalage avec les acteurs pris dans d’éventuels conflits ? Car, quoi que le videur vive, la soirée suit son cours, avec son lot de conflits de plus en plus intenses à mesure de l’avancée dans la nuit.

Une petite demi-heure plus tard, un début de bagarre se déclare près du bar central. Un black clairement déchiré, habillé comme un véritable cliché du « croco africain », classe ostentatoire, avec des chaussures vernies et un pantalon blanc, un arabe, une blonde entre les deux, tous trois la trentaine et un barman qui s'interpose par là-dessus. Je me joins à ce dernier, tandis-que Paco et Yann arrivent en renfort.
Le black avait déjà causé un incident en étant beaucoup trop insistant avec une autre fille au bar. Un mec s'était alors plaint qu'il « *forçait les filles* ». J'étais alors resté sur place pour vérifier mais avais observé que la fille était revenue auprès de lui en étant bien contente qu'il lui paie un verre, alors que sa carte bancaire à elle ne passait pas.
Cette fois ça venait d'on ne sait où. Un autre black, ami du premier déchiré, vint prendre sa défense avec rage, en lançant à la fille puis à moi :
— Je peux te mettre en prison quand je veux !
Ce qui m'énerve « légèrement ». Paco et Yann, qui sont rentrés faire un tour, me font signe qu'ils s'en occupent. Je vais demander à la blonde et un vieux ce qu'il s'est passé. Elle me dit qu'il est entré dans les toilettes des filles et a été lourd avec les filles. Ce que j'en ai vu, moi, c'est qu'elle lui a mis un coup de pied et deux coups de poings pleine tête et ils en sont arrivés devant le bar, le black s'enfuyant. Je reviens vers les gens pour dire qu'il faut le sortir, et là pour ne pas prendre sur elle d'avoir le rôle de la méchante, elle inverse d'un coup son discours, avec un ton mielleux :
— Non mais c'est pas grave… il peut rester hein … faut pas le sortir pour ça…
Mes collègues me font signe qu'ils gèrent. Connasse ! J'y retourne (E. 13).

Je retourne à la piste, à peine cinq minutes plus tard, un mec vient me voir, me disant qu'un gars les colle avec ses copines et que si je ne m'en occupe pas, ses potes vont s'en occuper. Bon :
— A quoi il ressemble ?
— Grand, t-shirt noir, col rond, dessin blanc.
— Ok, laisse-moi gérer ça, merci d'avoir prévenu !
Je le cherche, on le trouve, je le raisonne et le sors en bon termes :
— Mec, t'es cramé... tu te rends pas compte mais t'es lourd avec les dames (etc.).
Il me suit sans faire d'histoires, il est totalement déchiré (E. 14).

Quatre heures quarante, une bagarre se déclenche au carré de l'entrée. Je suis arrivé trop tard, un mec et son pote se sont clairement fait jeter un verre dessus. Il y a eu un échange de droites, mais je ne saurais jamais vraiment qui a fait quoi. Je sors un mec clairement agressif que tout le monde me montre, mais la tension perdurera toute la soirée après (E. 15).

Une cliente semble saouler le DJ, j'y vais. Elle voulait demander d'autres musiques pour la fin de soirée :
— T'es *d'accord la musique est pourrie ?!*
Je ne montre pas de réaction.
— C'est mon anniversaire...
Elle finit par descendre du promontoire permettant d'accéder à la cabine DJ :
— Mais pourquoi ils embauchent des... mais t'es jolie, pourquoi t'es videur ? (E. 16).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Durant le dernier tiers de soirée, alors qu'il est épuisé, un agent travaillant seul en salle se trouve sous une tension de vigilance complète. S'il veut être opérationnel, il ne doit pas se demander si les conflits vont survenir, mais où et surtout déclenchés par qui. Pour avoir la réactivité nécessaire et maintenir l'état d'alerte suffisant, il doit être en suspicion permanente, portant son doute sur certains clients qu'il estimera à risque et dont il suivra les comportements, ainsi que sur des lieux bien spécifiques, comme les insularités de tablées, le bar et la cabine DJ. Il peut tenter la prévention, lorsque, par chance, des clients viennent lui demander d'intervenir plutôt que de le faire lui-même, mais il doit surtout être prêt à trancher dans des situations déjà bien enclenchées et donc à faire usage de la force en situation de fatigue. Ses interventions doivent être éclairs. Il est seul pour aider l'ensemble de ses co-équipiers de salle barmen et DJ, ne pouvant pas compter sur ses autres co-équipiers agents de sécurité, trop éloignés et eux aussi dans la même situation. Le videur doit donc en simultané surveiller tous les espaces, ce qui est impossible. Il doit donc savoir parfaitement où se placer pour avoir le champ de vue le plus large sur les zones les plus risquées et une fois qu'il a estimé que le déroulement à venir des interactions dans la zone devrait être tranquille pour les dix minutes à venir et qu'il a bien fait effet de dissuasion, il peut alors passer au poste suivant, sans s'attarder davantage. Un agent travaillant seul en salle piétine et tourne beaucoup, mais durant le dernier quart de la soirée, quels que soient les risques du bar et des zones insulaires de consommation, il doit impérativement prioriser la piste.

Cinq heures et quart, posté sur mon perchoir au-dessus de la piste du bas, je repère des mouvements atypiques. La piste s'est sérieusement désertée, la soirée tirant sur sa fin, ce qui n'empêche pas un très grand, faisant ses deux-mètres environ, d'être en train de s'embrouiller avec un groupe de trois mecs sur l'escalier au tiers du fond de la piste. Je m'approche jusqu'à arriver entre eux, où les mecs s'énervent :
— Il nous cherche là !
Vu comme ça, en face, le grand mec en question se contente d'avoir l'air agréable, mais alors que je me retourne, il leur tire la langue, comme un gamin, avec un air de condescendance infect. Je me retourne donc vers lui :
— Ca va oui ?
— Quoi, ta gueule !
Ah, ça s'engage mal, mauvaise réponse. Il continue, tout aussi agressif et méprisant :
— J'ai perdu mon portable, je suis énervé, dégage !
— J'en ai rien à branler de ton portable et c'est pas une raison pour parler comme ça !
Son pote intervient :
— Il est énervé, il a perdu son portable.
— J'ai pigé, mais là il agit pas comme quelqu'un d'énervé, mais comme quelqu'un qui cherche les autres.
L'autre, derrière, reprend de plus belle :
— Ta gueule connard !
Ok, je le choppe par le bras et lui fais descendre les marches de la piste, où il y a moins de monde, en périphérie des gens qui dansent, qu'on puisse discuter. Je prends sur moi et redescend d'un étage (autrement dit, je me calme).
— Alors, vas-y, explique moi.
Il m'explique qu'il a perdu son tel, je lui dis qu'on peut rien y faire, bref, ça se calme. Il part, je me retourne, j'entends gueuler :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— Connard !
Je me retourne de nouveau vers lui, il est de dos, à trois ou quatre mètres, je le regarde s'éloigner, il y a deux-trois de ses potes qui le rejoignent.
Tout en avançant, il me regarde avec ses airs de connard, me fait des doigts d'honneur et m'insulte en gueulant. La boîte s'est nettement vidée. On ne peut pas le louper. Dans ma tête le temps se fige. Oui, non, oui, non. Il va arrêter ? Non. Ok, avant même de m'en rendre compte mes jambes sont déjà en train de sprinter, j'écarte ses potes, je le chope par le maillot, il s'écarte et celui-ci se déchire, j'ai envie de les éclater tous les trois, je sens mon épaule qui part en arrière pour lui envoyer une méchante patate. J'ai un éclair de lucidité, je redescends d'un coup et prends conscience de la situation. C'est impossible de le sortir seul d'ici sans frapper. Je n'ai pas de talkie. Il me regarde et serre le poing, je mets ma tête en avant en espérant qu'il m'en mette une. Le garçon de salle s'interpose entre un de ses amis et moi. Ses m'empêchent de le sortir, mais aucun ne lève la main. C'est très très énervant, le mec dit qu'il sort, ils se dirigent vers la sortie avec un de ses potes. Je les suis du regard, les autres tentent de me retenir sans vraiment me toucher. Ma jauge de nerf est bien haute.
Je retourne à me place, il n'y a aucun autre agent en sale -et pas de talkie pour vérifier!- Merde, le doute est trop fort. Je vais dans l'entrée, il n'est pas là. Je monte au fumoir, Mamba est en train de se faire draguer ou de draguer une minette de 21-22 ans, belle black, et ne voit pas le fumoir. Je lui demande s'il a vu un mec d'une demi-tête de plus que moi avec le T-shirt déchiré. Il me dit que non. Je rentre dans le fumoir, on ne peut pas le louper. Je sors voir Mamba :
— Viens, faut qu'on sorte un mec !
Le fumoir est plein et c'est un bordel monstre pour en sortir quelqu'un de force, aussi vais-je le voir puis lui demander gentiment de sortir, il m'insulte, dit qu'il n'a rien fait. Les clients prennent sa défense, je clos son procès :
— Si, en bas tu m'as traité de connard et fait un doigt d'honneur, d'ailleurs ton t-shirt ne s'est pas déchiré tout seul.
Il m'insulte à nouveau, je lui prends le bras droit, colle une clef[22], mis il se baisse pour utiliser son poids et ses jambes, Mamba n'arrive pas à lui tordre le bras gauche, donc donne trois-quatre coups pour l'attendrir, il finit par tordre le bras :
— Eh pourquoi tu me tords le bras !
Alors qu'il n'avait même pas senti ma clef. Du coup il gigote comme un fou, je ne sais pas comment le sortir sans frapper, d'autant qu'il est super grand. Mamba arrive à le bouger un peu. Au bout d'un moment il s'agite et pousse les gens. Là je me dis « *ok, je le guillotine* », je lui passe mon bras gauche au-dessus de la tête, je l'enserre et commence un étranglement sanguin, on sort par la porte super étroite, je trébuche sur les abrutis assis sur les marches devant le rideau de fer. En chutant on a enfoncé le rideau. Une fille est tombée de toute sa hauteur au passage, poussée par le mec. Le comble, un de ceux qui étaient assis-là se plaint, je m'énerve :
— Voilà pourquoi il est interdit de s'asseoir ici !
Là le grand continue et s'étant un peu libéré se dit qu'il va pouvoir répliquer. Je me retiens autant que je peux de l' « attendrir », on raffermi notre prise et on arrive à l'escalier.
Il résiste encore alors que c'est super dangereux, il est deux marches sous nous, il insulte Mamba et moi, me menace et lève la main. Je n'attends que ça. Il y a quelques années je l'aurais séché depuis longtemps :
— Vas-y, mais vas-y seulement !
— Ouais, tu fais le malin parce que t'es dans ta boîte !
Non mais il se fout de ma gueule. Je laisse Mamba le faire descendre et lui en suis infiniment reconnaissant parce que là ma jauge est pleine. En bas je descends pour l'aider tout de même. Il y a une dizaine de personnes. Il est avec ses potes, il m'insulte, me traite de lâche, je ronge mon frein, je craque, je gueule, en le pointant du doigt, à deux mètres environ, avec ses deux copains à côté
— Toi, mais toi, me croise jamais dans la rue, j'ai bien retenu ta tronche, si tu me croises, tu baisse les yeux et tu cours !
J'ai envie de lui écharper la gueule, j'ai perdu mon sang froid, dans ma tête je me dis « *oh et puis merde pour le taf, merde pour tout, si j'me fais virer, il fait un pas je l'éclate* ». Je vois plus rien que des formes et lui, un mouvement et je le démolis. Un de ses potes me dit avec mépris et condescendance :
— Vous trouvez que c'est mature comme attitude ?!
Putain je vais les éclater. Il la ferme et il s'en va. Un de ses potes vient me voir pour s'excuser, puis le deuxième qui m'a dit que j'étais immature.
— Il était énervé parce qu'il a perdu son tel !
— T'es sérieux là ?!
Ils viennent s'excuser juste pour re-rentrer une autre fois -et que je les éclate pas si je les croise. Je regarde autour et réalise que tout le monde a assisté à la scène, y compris les filles du vestiaire, Yann, Onour (E. 17).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Cette situation montre un type courant de bagarre en établissement de nuit, intéressant sous de multiples aspects que nous développerons en analyse dans la section 2 du chapitre II autour de la question du passage à l'acte. Il montre que, malgré l'intensité du conflit, il n'y a que très le peu de coups échangés, la bagarre gravitant essentiellement autour d'une succession de provocations, d'hésitations et de prises d'initiatives. Un tel enchaînement, restitué dans son contexte, permet de relativiser la difficulté de conserver son sang froid dans la tension de l'ordinaire, de scènes exceptionnelles et de scènes routinières et le fait que, tôt ou tard, les nerfs finissent par lâcher.

> En fin de soirée je suis ramassé de fatigue, les nerfs en pelote, Mamba a une « despé » (bière aromatisée) à la main, au bar, il me regarde et rigole:
> — *Faut pas être cardiaque dans ce métier* (E. 17) !
> En fin de soirée Onour vérifie les toilettes, une fille s'est endormie en chiant. Il me demande de le porter pour qu'il ouvre du dessus. Quand il voit qu'elle a le pantalon baissé il est très gêné et appelle la barmaid pour qu'elle s'en occupe. Le Manager, critique :
> — *Non mais c'est pas à la fille derrière le bar de faire ça !*
> Je pense — *A nous non plus.*
> Elle la rhabille, on la fait sortir (E. 18).
> Je dis à Yann que le rideau est déformé en haut, il monte avec Will, qui tire sévèrement la tronche. Il maugrée sans accuser frontalement le personnel, mais il cherche un coupable. Je redescends. Le fait d'avoir été impuissant à sortir un mec du fumoir sans le frapper m'a marqué (E. 19).

Dans cette soirée, nous retrouvons donc les irrespects ordinaires de la dégradation des compétences et aptitudes de l'agent, ici émanant d'une étudiante en Droit (E. 6), le gardiennage de routine, lorsqu'une cliente dérange le DJ (E. 16) et la sortie classique de client en passe de vomir (E. 11). Ce qui saute aux yeux, c'est tout de même le nombre conséquent de provocations, que ce soit sur un simple regard (E. 5), en faisant les " coqs" sur la piste en se menaçant et en bombant le torse (E. 7), en jetant des touilleurs fluo (E. 8), en montrant son sexe au bar (E. 9), ou encore en collant trop les filles au goût de leurs amis (E. 14). Des provocations dont certaines dégénèrent en échanges physiques, comme un client qui "*cherche trop*" des filles, qui le lui rendent en lui tapant dessus (E. 13), un autre qui renverse des verres, ce qui se solde en échange de coups (E. 15), ou encore une sortie très mouvementée en deux épisodes, débutant par des provocations sur la piste et dégénérant en cascades (E. 17). Cet enchaînement de situations est édifiant en ce qu'il permet de restituer un niveau d'intensité de soirée, si ce n'est ordinaire, somme toute relativement courant et d'imaginer l'impact que le vécu de ces situations peut avoir sur l'appréhension des violences et la gestion des conflits. Contrairement au "*jeudi étudiant*" chaotique présenté précédemment, où l'intensité était liée à une erreur de gestion de la soirée et à l'affluence inconsidérée, il s'agit là d'une intensité de soirée courante. Il est important de rappeler qu'il s'agit d'un vendredi soir et donc que le

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

videur devra travailler le lendemain, malgré la fatigue accumulée durant la prestation. Certains co-équipiers iront travailler en magasin quelques heures plus tard avant de retourner au travail le samedi soir.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 2. La porte du "Galion"

Les discothèques disposent de toute une équipe de portier, allant de deux à quatre agents. Les bars, eux, ne disposent que d'un ou deux agents de sécurité. Dans le cas de la plupart des établissements il s'agit d'un travail solitaire, hormis les soirs de forte fréquentation du week-end. Lorsque les agents travaillent en duo, il peut s'agir d'un portier et d'un videur, comme c'est le cas sur le bar enquêté n°1, où ce dernier a le statut de garçon de salle, même pas d'agent de sécurité, ou encore de deux portiers, l'un ou les deux tournant alternativement en salle. L'exercice professionnel du travail "en porte" est tout à fait différent de celui de videur à tous les niveaux, puisque passant de la chaleur saturée de bruits et d'odeurs de la salle au froid d'une place en janvier, puisque passant d'une situation extérieure, mobile, intervenant sur les conflits à une situation centrale, statique, objet de conflits. Ce premier carnet dans cet exercice est celui du "Galion", un petit bar de nuit de très forte fréquentation, à identité marquée, sur trente-huit nuits (un lundi, six mardis, six mercredis, sept jeudis, six vendredis, six samedis et sept dimanches).

Après avoir observé des conflits d'intérieur par le métier de videur, celui de portier permet d'enquêter à la fois le seuil et les abords, nous pourrons observer les conflits qui se génèrent à la porte, aux abords proches, concernant les populations gravitant autour du bar, mais aussi aux abords éloignés. Une ethnographie de ce bar sera proposée avec l'accord des membres du *staff* qui n'y travaillent plus et de l'ancien collègue portier, du patron et du chef de bar actuels. Après avoir présenté la porte du "Galion" plus en détail (A), nous proposons pour l'heure de suivre pour quelques soirées, par la prise de poste et une mise dans l'ambiance (B). Un bar chaleureux chaud, où il fait bon travailler, mais où des situations peuvent être particulièrement critiques, comme par exemple lorsqu'il faut gérer des dealers (C), un bar où, quand on y fait la porte, parfois, "*ça tape dur*" (D).

§ A. Première approche du métier de portier

Le métier du portier le place dans un contexte très spécifique. Situé sur le seuil, il doit filtrer les entrées, mais aussi les sorties. Le mandat professionnel des portiers les place dans des situations de conflits bien différentes du videur. Sur ce plan, nous l'avons vu, le cœur de métier du videur est d'intervenir, le plus souvent sur des conflits amorcés, ou de les surveiller,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

puis tenter de les résoudre. Il peut aussi générer des conflits par l'application des consignes, comme l'interdiction de disposer d'un verre sur la piste sur certains établissements, ou de fumer, mais ceux-ci sont souvent secondaires, car minoritaires et mineurs. Nous verrons que le cœur du métier du portier, est, lui, d'interdire l'accès et la sortie sur certains critères, ce qui peut générer des conflits. L'intervention sur les conflits des abords peut être optionnelle, elle reste secondaire au métier. Celle-ci devient cependant une nécessité par pression sociale et renforcement du rôle.

Pour les besoins de l'enquête le bar n°1 sera nommé le "Galion". Cet établissement présente un ordre d'existence aux très fortes spécificités parmi les établissements de nuit, ayant nécessairement des répercussions sur les situations. Il s'agit d'un petit bar, d'une salle, mais pouvant accueillir jusqu'à cent cinquante clients selon nos observations et les témoignages convergents de l'équipe, quatre-vingt selon le patron, ce qui représente alors plus d'un client au mètre carré.



Figure 2 : Photo n°2, La porte du « Galion »

Le "Galion" dispose d'une porte très spécifique, en haut d'un étroit escalier de pierre, bordé de deux fines rampes de fer forgé. Cette porte a des atouts qui sont tout autant des handicaps. Son caractère étroit permet de forcer les clients à attendre devant la première marche. En horaire d'affluence, il rend cependant la gestion des entrées et sorties très difficile, nécessitant un système alterné entrées/sortie, et donc de faire patienter la foule de part et d'autre tout en gardant un accès à l'escalier quasi dégagé, ce qui est presque impossible. Ensuite, la situation en hauteur permet de dissuader d'éventuels agresseurs de l'extérieur du bar. D'un point de vue symbolique, elle confère une certaine aura charismatique, elle rehausse. Cette position peut néanmoins sembler altière et heurter une clientèle en mal avec l'autorité. D'un point de vue pratique, les agresseurs potentiels peineront à avancer deux par deux, et se retrouveront à hauteur de coup de pied. À l'inverse, les parties génitales du portier se retrouvent en droite ligne de coup de poing direct, et un client s'approchant pour s'expliquer peut le saisir par les

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

jambes et tenter de le faire chuter. Les marches en pierres sont particulièrement glissantes par temps de pluie. Travailler en haut d'un escalier est très inconfortable et dangereux pour faire sortir un client qui se débattrait, les chutes peuvent en effet être graves. Y travailler demande une véritable technique de placement. Le portier doit rester le plus possible à la porte pour la maintenir fermée pour éviter la propagation du bruit, tout en montant et descendant les escaliers de quelques marches pour contraindre les clients à attendre en bas de l'escalier, voire à laisser sortir les clients du bar sortant fumer ou partant. Enfin, le portier voit toute la place, et peut évaluer à distance. Mais, en plein vent, il est aussi très visible et devient central, ce qui peut générer une certaine pression. Lorsque le portier intervient hors du bar, il se trouve hors de vue de ses co-équipiers, et donc totalement isolé. Pour l'ensemble de ces raisons, les différents agents ont des manières différentes de se positionner fonction de l'affluence. Pour tous, la position d'attente la plus confortable se situe aux deux tiers haut, permettant de descendre d'un pas et de tendre la main pour écarter la foule en bas ou dissuader, et de monter d'un pas pour gérer la porte.



Figure 3 : Photo n°3, La règlement intérieur du « Galion »

« *On ne fume pas, tenue correcte exigée, fin de service à 02h30, on respecte les voisins, attention aux picpockets, merci ! Bonne soirée, L'équipe !* »

Le bar est ouvert de jour et prolonge ses horaires de nuit jusqu'à trois heures du matin. Le portier arrive à minuit, l'entrée est gratuite et il est permis d'entrer et sortir à volonté en cours de soirée, pour peu que le portier estime que l'état d'alcoolémie ne soit pas trop avancé, jusqu'à minuit et demi. Passer minuit et demi, il n'est plus autorisé de rentrer, fût-ce pour sortir fumer et ré-rentrer. Cette interdiction correspond à l'heure officielle de fin de service. Des "*shooters*" et quelques verres sont néanmoins servis jusqu'à moins le quart, ou les lumières s'allument et la musique est coupée. Heure où le portier, s'il travaille seul, ou le videur, s'ils travaillent à deux, commence à "*vider*" l'établissement. Une heure très délicate en matière de conflits.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018



Figure 4 : Photo n°4, Consignes de sortie définitive, le « Galion »

Il est intéressant de souligner que ce bar connaît ainsi une vie de jour et une vie de nuit. Moyennement fréquenté de jour, il se désertifie en fin de journée, jusqu'à se vider entièrement, puis se remplir de nouveau très doucement à partir de minuit. Des concerts y sont parfois organisés, faisant un véritable lien entre jour et nuit. Même alors, il est possible de voir une transition s'opérer entre la clientèle venu assister au concert, jusqu'à minuit et demi et la clientèle de nuit arrivant. Comme la plupart des bars de nuit, il ne se remplit vraiment qu'à partir d'une heure moins le quart, lorsque les bars de jour commencent à fermer. C'est alors que débute le "*rush*", une arrivée massive de clients, dont la plupart viennent des mêmes bars, dans un effet de vase communiquant. Ce bar est ouvert sept jours sur sept. Le dimanche soir seul deux bars de nuit sont ouverts, ainsi qu'une salle d'une discothèque. Les sept soirs de la semaine ont été enquêtés et retranscrits dans le carnet n°2).



Figure 5 : Photo n°5, La queue un samedi, pendant le rush (dimanche 15 février, 01h25, le « Galion »)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018



Figure 6 : Photo n°6, Arrivée après un concert le mercredi (jeudi 19/02/2015, 00h08, le « Galion »)

Ce bar présente des spécificités qui ne peuvent être ignorées. La clientèle, satisfaite ou déçue, le désigne souvent comme un *pub*. Des membres de l'équipe disent fièrement qu'il s'agit du seul « *vrai bar* » ouvert de nuit. L'ambiance y est « *rustique* », le collègue agent de l'enquêteur le surnomme affectueusement « *la poubelle de Rennes* ». Il ne s'agit pas d'une ambiance "*classique*", au sens de la norme du *clubbing*, ou de la fête "*traditionnelle*" véhiculant les musiques *pop*. Au contraire, clientèle et *staff* y moquent régulièrement l'une et l'autre. La clientèle s'y auto-désigne tour à tour, fonction des regroupements, anarch, gaucho, bourgeoisie intellectuelle, communiste, punk, rock, rasta. Un pot pourrit de toutes les marges musicales et de tous les styles marginaux.

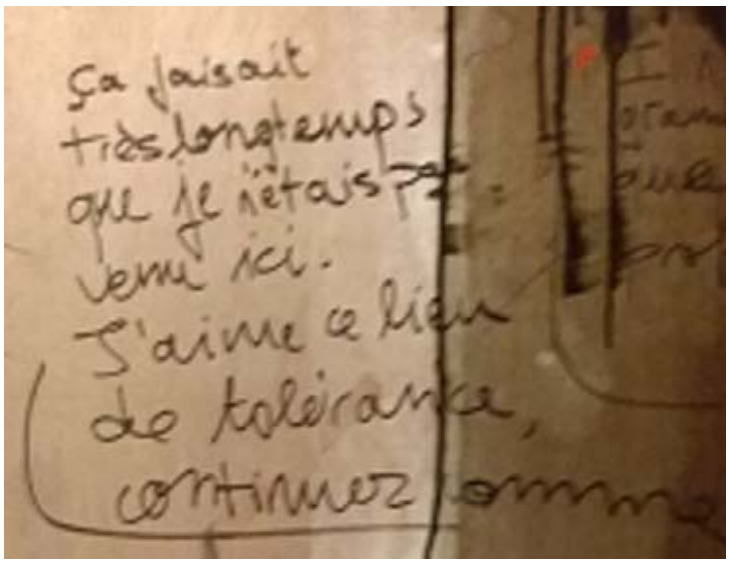

Figure 7 : Photo n°7, Graffiti sur le mur du couloir menant aux toilettes (le « Galion »)

Avant d'y travailler l'enquêteur connaissait ce bar en tant que client, comme "*bar de la fin*", où on est sûr d'entrer si on tient un minimum debout. Il a pu y observer quelques soirées en client avant d'y travailler et de toutes, ce sont celles dont il se souvient le moins, au degré de ne pas connaître le visage du portier avant de le remplacer. Il s'agit donc d'un bar ou on rentre en état d'ébriété plus avancée qu'ailleurs et où on vient boire, dans une forte mixité des marges. Des marges, oui, mais pas n'importe lesquelles. Les groupes identitaires dont une dimension de contestation politique fait partie de l'identité. Vous y trouverez, dans une même soirée, des

punks, des autoproclamés ultragauche, des rastas, des artistes bohêmes. Les seuls que vous n'y trouverez pas, ce sont les *FAFs*[44]. Mais, outre ces marges vous y trouverez aussi des gens du voyage, des militaires de passage, et ceux qui n'ont pu entrer nul part ailleurs. Quelqu'un habillé de manière classique pour sortir, ou élégant, sortira dans les deux minutes. Ces cas sont d'ailleurs surnommés des erreurs de casting par certains membres de l'équipe du *staff*. Ces "*erreurs*", si elles sont acceptées, ne sont cependant pas bienvenues, les regards sont acerbes, de même que les quolibets. Il en va de même pour une clientèle dite "*de cité*", immédiatement stigmatisée.

En somme, pour reprendre les termes des clients, vous y trouverez un "*beau*" ou "*joyeux bordel*". Pour les agents de sécurité d'autres établissements interrogés, vous y trouverez une mauvaise clientèle, difficile à gérer. Les allusions au "bordel" sont aussi présentes, mais cette fois négatives. Pour beaucoup d'agents de sécurité de la ville, cette porte est en quelque sorte, le pire du possible en matière de clientèle. Lorsque vous dites que vous y travaillez, ils rient, ils soufflent, vous regardent avec un air qui veut dire "*dur*", ou "*respect*", mais aucun ne reste totalement neutre. De nos observations, il ne s'y déroule pas plus ni moins de conflits qu'ailleurs. La porte nécessite cependant une très forte adaptation de l'agent à la clientèle et à sa notion de l'autorité.

[44] Le terme FAFS est la désignation méliorative utilisée par les miliciens d'extrême droite, mais aussi péjorative, mobilisée par leurs adversaires. L'origine du terme est floue mais remonterait à la guerre d'Algérie, emprunté au « *Front d'Algérie Française* » (1954-1962), pour ensuite avoir été reprise par le courant « *la France aux Français* ». Le terme AntiFa, bien que désignant les opposants des FAFS ne se structure pas en opposition au terme. Plus ancien, il date des années 1920 et signifie « *Anti Fascisme* ».

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018



Figure 8 : Photo n°8, Le bar un mardi soir tranquille (mercredi 25/02/2015, 02h40, le « Galion »)



Figure 9 : Photo n°9, La cabine DJ et sa décoration spontanée (le « Galion »)

L'enquêteur est resté en contact avec son remplaçant et l'a interrogé en continu durant plus d'un an, près d'une trentaine de fois, ce qui lui a permis de suivre son évolution. Ce dernier a échangé cette porte avec lui, qui venait de la "Cave", le bar enquêté n°2. Il a donc pu voir la très forte adaptation qui a été nécessaire à son collègue pour passer de l'un à l'autre. Le portier, au début réfractaire, a dû plier, progressivement mais rapidement, en l'espace de deux mois, pour totalement s'adapter à la clientèle. Il a dû s'adapter à la clientèle, mais aussi au *staff* qui présente une forte homogénéité avec la clientèle, et a été très réfractaire au début. La plupart des membres du *staff* sont d'ailleurs d'anciens clients ayant fait des remplacements, puis prolongé leur contrat, puis devenus fixes. Les attitudes classiques du portier ou du videur doivent très fortement y être modulées. Y venir, blanc, crâne et barbe rasée à la peau, en costume, c'est s'assurer des conflits répétés. Le *staff*, lui, ne supporterait juste pas cette apparence. Pour la clientèle, venir avec une tenue élégante peut être pris pour une provocation, avoir les cheveux coupés à la militaire, c'est être facho. Un simple visage rasé y change fortement les interactions. Cette porte permet d'analyser les conflits sous l'angle de l'honneur et du rapport à l'autorité.

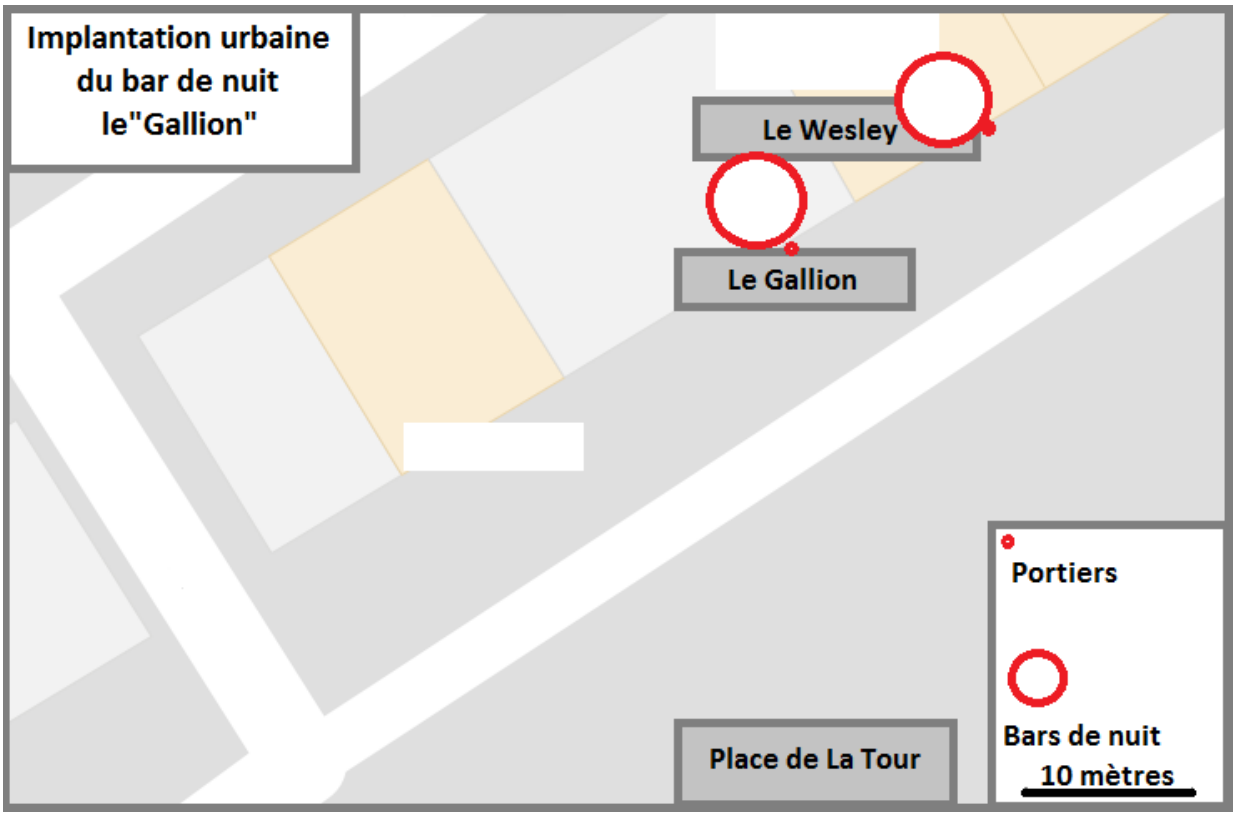

Figure 10 : Plan n°1, Implantation urbaine du bar le « Galion »



Figure 11 : Plan n°2, Image satellite du bar le « Galion »

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Quelques vues de la porte du "Galion"

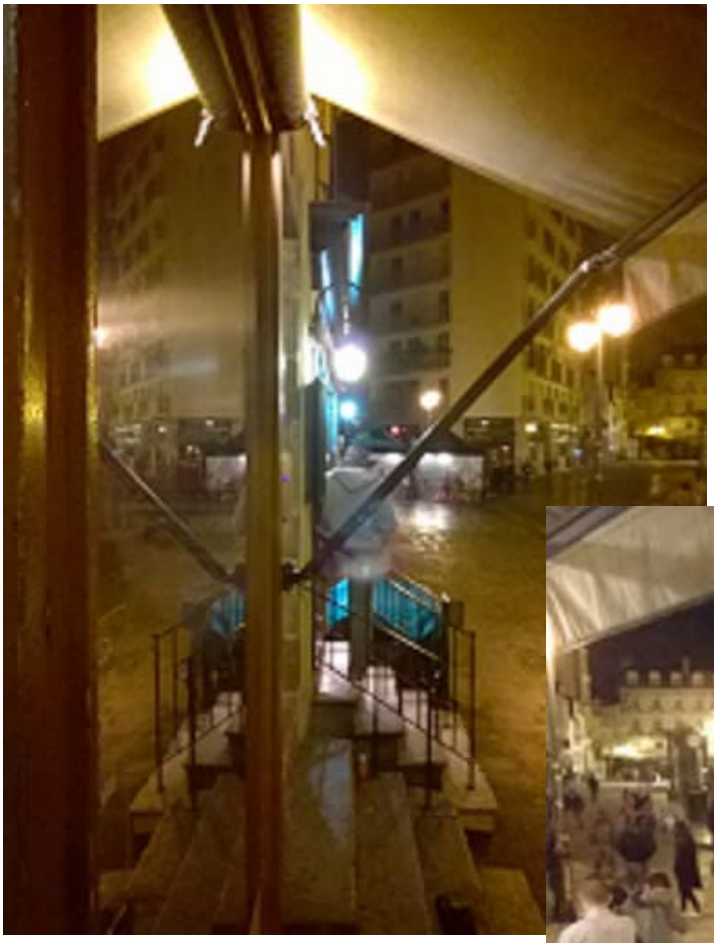

Figure 12 : Photo n°10, Le portier d'à côté attendant tranquillement le rush (samedi 26/02/2015, 00h34, le « Galion »)



Figure 13 : Photo n°11, Vue gauche de la porte, un vendredi soir animé, 01h50 (le « Galion »)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018



Figure 14 : Photo n°12, Post-bagarre un samedi soir pendant le rush, intervention des pompiers (31/01/2015, 01h20, le « Galion »)



Figure 15 : Photo n°13, Un vendredi soir, ça "*picole*" à côté (le « Galion »)



Figure 16 : Photo n°14, Une soirée cartable, un vendredi (samedi 07/02/2015, 00h15, le « Galion »)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Le samedi, rien n'arrête les fumeurs, tassés sous le petit mètre de store, pas même la grêle !



Figure 17 : Photo n°15, Rien n'arrête les fumeurs, vue droite (dimanche, 01/02/2015, le « Galion »)



Figure 18 : Photo n°16, Les fumeurs sous la grêle, vue gauche (Le « Galion »)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

§ B. La porte, prise de fonction ordinaire

Nous proposons de développer cette présentation du "Galion", son ordre d'existence particulier et les conflits qui s'y tissent par une présentation de la prise de fonction (a), le début du travail en binôme (b), la cooptation le week-end le vendredi et samedi soir, par les "*habitués*" et l'ancien portier, alors que l'équipe est au grand complet et que les soirées battent leur plein (c). Une fois présenté ce processus d'intégration, nous pourrons proposer une soirée ordinaire à titre comparatif, permettant de conclure la prise de marques (d).

a. Premier soir en porte

La "*prise*" de la porte a eu lieu un mardi très froid de fin janvier, l'un des jours les plus froids de l'année, durant lequel il commença à neiger brièvement à la prise de service[45]. Les pires conditions climatiques pour travailler debout devant une porte, sur un site exposé aux vents. Comme le dit le chef de bar, la neige, « *ça les énerve* », ça commence par des "*jeux de gamins*", qui peuvent d'ailleurs dégénérer (E. 5). Cette soirée pose le ton du fonctionnement managérial et familial de l'équipe (E. 6) et les consignes élémentaires (E. 9). Elle montre l'ordinaire d'une soirée "*tranquille*". Tout d'abord, une situation de refus, puis d'insistance banale, ce que l'enquêteur, utilisant le lexique d'usage mobilisé par ses co-équipiers, désignera comme un "*casse-couilles*" (E. 10 ; 13). Enfin, des sociabilités ordinaires, dans une rue quasi déserte, par une fille en rapport de séduction (E. 11), et un jeune homme se voulant sympathique (E. 12).

Je rentre me changer. J'ai acheté un collant et un sous-pull thermolactyl chez Éléphant cet après-midi. Quarante euros les deux, c'est plutôt cher et pourrait être remboursé par l'employeur, mais qu'est-ce que c'est chaud. J'enfile donc mon collant et deux grosses paires de chaussettes. Il fait froid, entre les deux et un degré, mais en réalité entre les moins deux et moins trois ressentis, je vais me peler les miches (E. 2). Je descends pour aller bosser, il commence à pleuvoir. Ah, non, il neige ! Première soirée en porte et il neige ; parfait. On peut difficilement faire pire. Je me dis « *ça va les énerver* ». C'est pourtant beau et apaisant (E. 3).
J'arrive, me présente au barman, super cool. On discute vingt bonnes minutes, je me présente (E. 4). Il me parle d'une soirée, l'an dernier, où il a neigé et où ça avait été « *chaud* » parce qu'ils s'amusent et finissent par se battre. « *La neige ça les énerve* ». Ils lancent des boules sur le portier et le bar. Il me raconte une fois où c'est arrivé l'an dernier et où le portier était « *bien énervé* ». Il me dit « *c'est con, mais ça peut partir de rien. Ça part de jeux de gamins, mais tu sais pas comment ça finit* » (E. 5) ! Il parle beaucoup de Mike, l'autre portier que je remplace, qu'il décrit comme étant « *plus petit et noir* ». Il « *fait partis de la famille* » (E. 6).

A une heure c'est toujours très calme, on a peu de clients (E. 7). Le patron arrive, en t-shirt-jean, détente, on a une longue discussion super cool sur le bar, sa population, Mike et sa situation. Il est très accueillant et chaleureux. Lui aussi inclut le portier dans la famille. « *Mike, je suis le parrain de ses filles, alors c'est un autre rapport* ». Il crée une dynamique familiale et m'intrigue. Je ne veux pas voler la place de quelqu'un d'autre, c'est

[45] Og.15_C.2_S.1_Oc.01_Ma_20/01/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

important pour moi. Il m'explique les soucis qu'il a avec l'entreprise de prestation Pour le défendre, ainsi que Mike, je lui donne des conseils qui vont contre mes intérêts et ceux de l'entreprise. Ce qui revient tout le temps dans leur discours c'est « *ici c'est un bar* », « *c'est le seul de nuit* ». Pour eux les autres bars de nuit ne sont pas vraiment des bars. Le patron, Francis, est aussi le patron du « Pen'ouic », bar de jour assez proche. Il me dit qu'avec Mike, ça a été un coup de cœur immédiat et ça fait quatre ans. Il bosse à « Herbert », une structure publique, en trente-cinq heures, jusqu'à dix-neuf heures. Il a décidé de faire passer le contrat par "Shield" il y a un an et demi. "Shield" dit ne pas vouloir le cumul jour et nuit, à cause de l'écart entre les prestations et en plus veut diminuer ses heures à Herbert de cinquante heures par mois.
La consigne est claire. Tout le monde rentre, « *sauf les mecs vraiment trop cramés ou agressifs* », « *et tu verras avec le temps certains interdits* ». Il me parle d'une bagarre qui a eu lieu le mercredi d'avant, à dix contre dix, « *dans ce cas on fout tout le monde dehors !* » (E. 9).

Tout est calme, quand, à deux heures et quart, alors que je parle à Francis à la porte, un mec se pointe en bas des marches. Il fait un petit mètre soixante-dix, trente-cinq ans, roux-châtain, doudoune bleue. Il est cramé à la lèvre légèrement ouverte, qui saigne. Il a l'air agressif, je me dis direct « non ». Avant que j'ai le temps de le formuler, Francis me dit « *là c'est mor*t ». Je regarde le mec :
— *Ca va pas être possible.*
— *Sale raciste !* (il montre son visage) *c'est ça ?! Sale raciste !*
Il est blanc, je suis blanc, je bug. Francis rentre dans le bar. Le mec continue :
— *Sale facho !*
Il me sort tout le champ lexical. Je laisse parler et hoche négativement la tête de droite à gauche, doucement, mains dans les poches, bien campé sur mes pieds, les épaules en arrière. Il s'éloigne de deux pas et me lance :
— C*'est pas moi qui te punirai, c'est le bon Dieu !*
Puis me menace, avant de traîner à une dizaine de mètres (E. 10).
Un quart d'heure se passe, c'est un peu rentré, mais la soirée est très calme. Je pèle sévère, j'ai froid, je n'ai plus de pieds (E. 11). Plus tard, une fille sort « *brrr il fait froid, vous avez de la graisse de phoque ou quoi ?!* » (E. 14). Les gens demandent de fumer, ce soir il n'y en a jamais plus de 3 dehors. Une fille s'arrête dans l'escalier pour aller fumer « *y'a personne qui fume, je vais devoir te causer* ». Elle me dragouille, elle me saoule, mais je reste simplement taciturne, répondant par des hochements de tête. Un autre client descend, plutôt sympas et essaie de jouer avec moi, en « faisant » le portier. « *Je serai le mec bourré qui te cause* ». Je dis à la fille d'aller parler aux deux-trois en bas, mais elle insiste, « *mais c'est à toooi que je veux parler* » (E. 12) !
Le « casse-couilles » revient. Il se met à deux mètres de l'escalier, environ, histoire de garder une distance de sécurité. Il me dit en parlant à l'assemblée (de trois personnes qui fument et ne l'écoutent pas), « *là haut là frimer le fainéant là, il passe la nuit à rien faire, moi je travaille* » ! Il continue, un client finit par se lasser et essai sympathiquement de le raisonner, lui demandant d'être respectueux. Il continue, me menace en disant « *Je devrais te prendre en photo* », puis m'explique comment ses copains du quartier vont me casser la gueule. Il marmonne « *inch Allah !* ». J'ai envie de lui mettre une tarte pour utiliser ces clichés (E. 13). Hormis ce petit incident, rien de spécial, la soirée se finit vers trois heures, ça a été calme, on range la terrasse, on ferme, je signe et je rentre (E. 15).

b. Début du travail en binôme

Au début de l'enquête, le "Galion" dispose d'un agent ne faisant que les dimanches et lundis, d'un agent travaillant du mardi au samedi, et d'un agent venant travailler en renfort, en salle, du jeudi au samedi. L'enquêteur travaillera d'abord cinq semaines du mardi au samedi sur les mois de janvier-février, puis six semaines les dimanches, aux mois de février-mars. La première soirée de travail commune se déroule un jeudi de février, un jeudi de fin d'examens[46]. L'enquêteur arrive donc une heure plus tôt sur consignes du patron, d'une part

[46] Og.17_C.2_S.1_Oc.03_Je_22/01/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

parce que les jeudis post-examens sont imprévisibles quant à la fréquentation étudiante (E.1), d'une autre parce qu'il y a en plus un concert punk (E. 2).

Le collègue est déclaré comme garçon de salle. Il travaille dans l'établissement depuis plusieurs années avec son frère, que l'enquêteur remplace, pour des raisons de soucis avec le prestataire, ce dernier refusant que l'agent de sécurité ne continue à cumuler un emploi de jour et un emploi de nuit. Le contexte d'intégration n'est donc pas évident. Il sera intéressant de montrer comment le collègue teste l'enquêteur (E. 3), pour un travail qui s'avère essentiellement être un travail de persévérance et d'éducation (E. 4), dans un pub d'ambiance spécifique (E. 9), la « *poubelle de Rennes* » (E. 10). Un premier jeudi donne vite le ton, comme, par exemple, avec un client refusé parce qu'il avait des cannettes de bière et un jerrican d'essence dans son sac, qui fera du fouet enflammé au milieu de la rue (E. 14). Un jeudi d'intégration dans l'équipe de sécurité, un jeudi ordinaire en porte du "Galion".

La veille Francis m'a dit de venir une heure plus tôt parce que c'est le premier jeudi avant les examens (E. 1). J'arrive donc à onze heures. Il y a un concert, et c'est déjà assez plein, un concert punk. Il y a d'ailleurs pas mal de punk dans le bar. Il y'en a toujours quelques-uns, mais là ils représentent plus des deux tiers des clients. Il y a plusieurs types de punks. Je n'y connais pas grand-chose, mais ce soir, ils ont un style plutôt hybrides, « *dandy* » et « *rockab* ». J'aime bien la musique, c'est cool. Le bar est rempli au quart de sa capacité (E. 2).
Une demi-heure plus tard, un mec, noir, charpenté, arrive avec une casquette et trois sacs plastiques dans une main, la tête baissée. Il a une démarche trop vive, j'ai tout juste eu le temps de l'apercevoir arriver jusqu'à moi. Il monte au milieu de l'escalier, je lui demande de s'arrêter poliment, il lève la tête et me fais les gros yeux, sortant une posture menaçante. Je reste calme, je me remobilise, il est juste à portée de coup de pied frontal dans le plexus, et a une main occupée. Après une seconde d'hésitation, il a résolument l'air trop énervé et me regarde avec trop d'assurance, ça confine au défi.
— *Monsieur, ça va pas être possible.*
Il insiste sans rien dire et devient très menaçant, on le croirait défoncé, il me parle très agressivement, je reste calme
— *Vous avez trop consommé.*
Il me répond agressivement
— *J'ai rien consommé, ton approche est mauvaise, je taf ici !*
Là je percute, je réalise, je lui dis « *excuse* ». Il rentre en faisant l'énervé, puis revient au bout de deux minutes (où je culpabilise d'avoir mal agi) et me dit sympathiquement avec un visage totalement différent, jovial, que c'était pour me tester. visiblement j'ai passé le test, mais comme je lui dis je n'ai pas assez l'habitude de la porte pour les phrases réflexes. Il rigole et me dit « *non mais on me dit souvent que je marche comme ça et que j'ai l'air énervé et bourré !* » (Et un mec de 1m80 un bon 90 kg, énervé, j'ai bien réagi, ça me fait sourire, je trouve la démarche sociologiquement intéressante) (E. 03).

Le concert finit. Des clients picolent devant le bar, je leur dis de bouger, ils me saoulent, mais finissent par bouger. Un client vient me voir « *c'est un taf de persévérance énorme* » ! Il n'a pas tort, le boulot, là, est toujours le même. Pas de gobelets qui rentrent, pas de verres qui sortent, plier la terrasse, on fume en bas, pas de bouteilles qui rentrent ou devant le bar. Un travail d'enseignant de primaire, d'éducation (E. 04). À une heure et demie, le bar est plein (E. 05). Ben sort un draideux, il a une bombe bleue dans la main. Il taguait sur le bar (E. 06). Chaque fois que les musiciens passent ils disent « *merci chef* » (une fois sur quatre ou cinq, ils le disent tous) (E. 07). Six poufiasses de dix-neuf ans et deux mecs complètement décalés avec le bar sortent, une gueule « *le pub, l'ambiance elle craint !* ». Elle est raide bourrée. Ça me fait marrer. Le bar est plein de punk, moi j'aime bien l'ambiance (E. 09). Ben sort fumer, à côté de moi, juste derrière, me laissant faire la porte. Il dit en riant et en regardant deux clients partir, « *ici c'est la poubelle de Rennes !* ». Il le dit ça sans que ça ne soit négatif. Ça a l'air de l'amuser, et il en parle comme si c'était chez lui. Il le répétera souvent ce soir. Il n'a pas tort. Je commence à apprécier aussi ! (E. 10)
Cinq minutes plus tard un mec se pointe dans la foule, type punk de rue, je m'apprête à le laisser entrer et fouille son sac dans la foule qui fait la queue, à la chaîne. Là j'hallucine. Non seulement le mec a deux cannettes de

« *huit six* », de la bière forte et pas chère, mais il a aussi un bidon de dix litres d'essence dans son sac ! Je lui demande ce que c'est, il me répond le plus naturellement du monde que c'est de l'essence pour jongler. Je lui explique qu'il ne peut pas rentrer avec ça, il me répond « *ouais, ouais, je comprends, mais y'a pas de soucis, je le pose derrière le bar !* ». Je lui explique que non, déjà on ne rentre pas avec un sac, point barre, mais encore moins avec dix litres d'essence ! Je suis tellement surpris que je ne sais pas trop comment réagir. Intérieurement je crois que je ris, mais je n'en suis même pas sûr.
— *C'est pas cool, l'autre portier y'avait pas de problème !*
— *Ouais, mais je suis pas l'autre portier.*
Il y a trop de foule dans l'escalier, je ne peux pas m'éterniser, je suis ferme. Il râle un peu, mais sans plus et descend l'escalier.
Il se met au milieu de la route, devant le bar, avec son bidon d'essence, y trempe son fouet et fait du fouet enflammé. Ça n'est pas franchement Secure, mais je ne peux pas le faire bouger, je ne peux pas lâcher ma porte, et je n'ai pas le droit de le faire partir. Il se trouve à sept ou huit mètres de moi, et à un mètre ou deux de la foule seulement, avec le bidon posée au milieu de la route. Ça me met un peu la tension, je ne sais pas trop quoi faire. Les gens le regardent quelques minutes comme un spectacle, mais s'en lassent vite. Ce qu'il fait n'est pas très technique, voire pas du tout. C'est plus fait pour impressionner la foule que pour faire une démonstration artistique. Il continue tout seul cinq bonnes minutes, quand l'assistance s'en est désintéressée. C'est un peu surréaliste, le mec fait du fouet enflammé au milieu de tout le monde les gens passent à un petit mètre de lui, ils sont tous en petits groupes, comme si de rien n'était. Heureusement aucune voiture ne passe (E. 14). Un autre faisait du bâton plus loin sur les marches à droite à une quinzaine de mètres, je l'ai laissé rentrer, mais le barman l'a ressortie (il était entré avec une cannette) (E. 15). La soirée se finit sans accrocs, on rentre tous direct après avoir plié la terrasse.

c. Fin de semaine, fin d'intégration

Le vendredi et le samedi du premier week-end concluent l'intégration dans l'ordre d'existence de l'établissement. Dans une petite équipe, il est nécessaire de rapidement prendre ses marques. Il l'est davantage encore, lorsque la sécurité dépend de l'acteur et plus encore lorsque le mandat de sécurité qui lui est délégué implique de filtrer l'entrée et donc de moduler la clientèle, ce qui impacte profondément la prestation. La session d'observation suivante montre la fin de la prise de marques de l'enquêteur dans l'équipe du *staff* et nous plonge dans le bain du vendredi soir[47]. La session d'observation du samedi montrera l'intégration auprès de la clientèle et la passation de pouvoir de l'ancien portier[48].

Ce week-end débute par la prise en commun de shooter de cocktail (E. 3). Une soirée de vendredi soir calme, où l'enquêteur se contente de patienter en observant la rue paisible et une jeune fille vomissant sur les marches du bar d'à côté (E. 4), jusqu'au rush des une heure moins le quart (E. 5). Une soirée passée à faire sortir des gens qui ne consomment pas et à passer son temps à fouiller les sacs et à dire d'aller cacher l'alcool (E. 10). Une soirée ordinaire, avec ses "*prises de tête*" ordinaires, mais où l'équipier transmet les modalités du travail en exagérant son implication (E. 11), permettant de cibler l'importance de certains

[47] Og.18_C.2_S.1_Oc.04_Ve_23/01/15.
[48] Og.19_C.2_S.1_Oc.05_Sa_24/01/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

points. Ainsi par exemple, lorsqu'il refuse un couple d'"*habitués*" qui connaissent le patron (E. 8), il le fait de manière plus marquée et en prenant bien la peine d'expliquer au client et à l'enquêteur que lorsqu'on « *connaît* » on doit être encore plus respectueux (E. 08).

J'arrive au travail à minuit, tout est calme, je suis crevé, mais de bonne humeur. Le bar est vide (E. 2). On a tous pris un shoot au début du taf. Je ne sais même pas ce que je bois, mais ça fait marrer Ben de me faire tester un liquide jaune qui réchauffe bien. J'aime beaucoup et c'est sympas de trinquer. Ti'louis ne veut pas me dire ce qu'il y a dedans. J'apprendrai plus tard par Francis que dans son cocktail mystère, il y a de la vodka, du piment, du miel, et du gingembre. Ça déboite (E. 3) !
Minuit et demi, une blonde est assise sur l'escalier d'à côté, elle porte des oreilles de chat, qui pourraient sans doute la rendre tout mignonne, si elle n'était pas en train de vomir, la tête entre les jambes. Elle reste comme ça dix minutes, c'est une de ses amies qui finit par venir s'en occuper. Elles partent, l'une s'appuyant sur l'autre. Pierre, le portier d'à côté, ne semble pas décidé à sortir. Ça me fait rire, je me dis qu'il va avoir une surprise. Il sort peu après l'amie de la fille et ré-rentre direct, pour ressortir avec un sceau d'eau et le jeter sur les marches. Il me regarde en riant et en hochant la tête de droite et de gauche (E. 04).
Minuit moins le quart, il doit y avoir cinq clients, mais le bar se remplit d'un coup d'une cinquantaine de personnes, en tout juste dix minutes (E. 5) ! Il fait plus froid que la veille encore et il pleut un peu. Les gens courent dans la rue, personne n'a envie de rester dehors (E. 6). Peu après le rush, Francis avance le pare soleil/pluie d'un petit mètre pour que je sois à l'abri. Il me montre où il range la barre pour cet usage à la fin du service, « *au cas où* ». Il m'explique plus tard qu'il n'y a pas longtemps, un client est allé la chercher à côté du bar pour aller casser la gueule à un autre en ville, à une rue de là et. Depuis il est interdit de ce bar (E. 7).

Vient un petit couple assez mignon, un mec en milieu de trentaine et une fille d'une dizaine d'années de moins, anglaise d'origine indienne, très jolie. Ben est derrière moi, il est sorti fumer sa clope. Je dis au mec qu'il ne peut pas monter avec son gobelet, qu'il faut qu'il aille le jeter, alors que la fille est déjà derrière moi et Ben. Le mec le prend un peu mal, et, avec le sourire, il descend et l'écrase au milieu de la rue. Je lui dis que ce n'est pas propre. Il monte et dit « *c'est pas cool pour nos impôts* ». Ben s'énerve d'un coup et lui dit d'aller le jeter, que c'est irrespectueux. Le mec monte en température, d'un coup lui aussi. Ben lance : « *Ok, tu descends !* » j'essaie de calmer le mec et la fille par mon attitude, mais Ben continue : « *la fille aussi* » ! Il la pousse, alors qu'elle est déjà derrière et ne comprend pas. Il l'insulte dans la foulée, il a pété une durite, je ne comprends pas, mais reste neutre, ce qui est déjà le soutenir. Le mec s'énerve vraiment, ce que je comprends. La réaction de Ben est complètement disproportionnée, je ne saisis pas pourquoi. Je me mets en recule et le laisse gérer. Le client commence dans le registre « *je connais Francis* ! », sur le ton de la menace, mais aussi sur un ton qui veut dire « *eh, je sais comment ça fonctionne ici, je vais pas foutre la merde*». Ben se tait, il le montre du doigt depuis tout à l'heure, avec le coude plié comme s'il voulait l'enfoncer dans son plexus. Il est à deux doigts de lancer une baffe, l'autre s'est mis sciemment à portée est prêt à y aller aussi. Je suis juste derrière, prêt à séparer tout ça. Mais Ben prend sur lui, le regarde dans les yeux, il hoche la tête et remonte
Je reste « *je te comprends mais je ne peux pas aller à l'encontre de mon collègue*. » Je suis mal à l'aise et excuse Ben. Avant que Ben remonte, il n'a pas arrêté de dire « *je connais Francis, je connais encore le patron* » ! Ca a visiblement encore plus énervé mon collègue. Cinq minutes plus tard, alors que le couple est toujours devant et qu'ils discutent tranquillement, Francis arrive au bar rapidement. Sans prendre le temps de parler, il me passe à côté et dit « *c'est mon pote lui là, c'est bon* », alors que Ben est à l'intérieur. Je l'arrête et lui explique en deux phrases. Il me dit « *ok, tu gères ça* ». Je vais chercher Ben pour voir s'il y a moyen de désamorcer tout ça. Il hoche la tête, me suit et descend. Ils parlent, ça gueule un peu, mais ils crèvent l'abcès. Ben finit par lui dire « *si tu connais le patron, tu dois être encore plus exemplaire* » ! Le mec est clairement redescendu en température, il encaisse. Ben me dit « *il prend un peu l'air et c'est bon* ». Je le laisse rentrer quelques minutes après.
Plus tard, Ben sort fumer et m'explique que ça le rend fou quand les gens connaissent le patron ou les gens qui bossent ici et se comportent mal. Il me dit que c'est encore moins respectueux, que « *si tu connais, tu dois être exemplaire, tu vois* ». On voit que ça lui tient vraiment à cœur. Il me dit « *ils respectent rien !* (avec un air de mépris) *Ils te respectent pas, alors qu'ils savent. Ils savent que t'es là pour que ça se passe bien et ils respectent pas ça, ils respectent pas ton taf, tu vois* ». Il me dit encore « *c'est pas un mauvais type, je le connais, tu vois, mais on peut pas laisser passer ça. Il veut faire le beau devant sa copine, il écrase un truc, là, non, c'est le respect tu vois* ». « *C'est les règles du jeu, et ils les connaissent très bien, alors ils doivent respecter ton taf, tu vois* ». Et il change d'expression, il rigole sous sa casquette et jette la tête en arrière en regardant le ciel et en lâchant une taf « *mais c'est bien, il a compris* » (E. 8).

Deux heures, Ben fait sortir un black que j'ai laissé entrer « *pas lui, il consomme pas* » (E. 09). Je fouille les sacs comme d'hab, en tout j'attrape sept personnes qui tentent d'entrer avec des bouteilles. Les gens vont les cacher

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ailleurs et reviennent, d'autres refusent et sont « recalés ». Dans le globale ils prennent bien que j'inspecte les sacs. Certains disent sérieusement « *c'est Vigipirate* » (E. 10). Dans la foulée Francis vient me voir « *aujourd'hui Ben a pas son frère, c'est super ! Il bosse comme jamais, tu vois, t'es là, t'es nouveau, c'est un peu l'patron, alors il veut te montrer l'exemple, c'est su-per, ça rentre, ça sort, la soirée par-faite, d'habitude il se repose un peu sur son frère, mais là il bosse à fond, c'est impressionnant.* » Il a un grand sourire, il est visiblement aux anges, ça me fait marrer, mais je l'avais senti aussi, je pense que sa sur-réaction du début est liée à ça, il bosse comme deux ! » (E. 11).
Le portier d'à côté fait descendre un gars à grand bruit après que la porte ait claquée. Ce dernier descend en se faisant pousser, il insulte Pierre mais je n'entends pas. Pierre descend et le pousse violemment à quelques mètres du bar. Il y a un début de bagarre. Je me dis que ça va partir descend au cas où. Ben me dit que c'est bon, pas besoin d'intervenir. Le mec est complètement bourré et continue à l'insulter mais part alors que Pierre s'avance vers lui (E. 12).

Un mec vient me voir et me demande si son pote peut entrer. Son pote a insulté mon collègue la veille, je le reconnais. Il a une capuche qui cache assez bien son visage qu'il garde baissé, je lui décris précisément ce qu'il a fait hier « *je sais mais l'alcool, tout ça...* ». Je lui réponds : « *Je vais voir ce qu'en dit mon collègue, attend* ». Je le dis à Ben, en salle. Il me fait un grand sourire, sans me regarder, en fixant la scène où les clients sont agglutinés. Un sourire affectueux et satisfait. « *Plus tard, pas avant quelques semaines, il faut qu'il se souvienne* ». Je reviens, je lui dis « *pas avant quelques temps, mais c'est pas définitif* ». Le mec est soulagé et me remercie. Son pote, de loin, me regarde bien de travers et marmonne quelque chose. Le mec me prend à part « *par contre, je sais pas comment vous faites, c'est au niveau de la mémoire, j'ai vu des portiers s'en souvenir des mois après ... en même temps tu ne fais pas ce métier si tu n'as pas une mémoire en béton* ». Ensuite il rentre dans le bar, alors que son ami s'en est allé (E. 13).

Trois heures moins le quart, les lumières s'allument. Je dis aux gens « on ferme ! » Mais j'entends ma propre voix, j'ai l'impression de ne pas être celui qui parle. On me demande « *un dernier shooter* », « *y a mes amis à l'intérieur* », « j'a*i oublié mon écharpe* ». Je vis la scène de l'extérieur, comme si c'était un film et que je me regardais agir, c'est assez inquiétant (E. 14). Un habitué sort fumer (je saurai plus tard que c'est Quentin) et me regarde « *Ils mettent des portiers blancs, c'est n'importe quoi* » sur le ton de l'humour et du test à la fois « *un portier blanc, non mais tu vas te faire casser la gueule.* » Moi changeant d'attitude : « *qu'ils essaient, il y aura du répondant !* » en riant (E. 15).

On ferme, l'équipe fait le ménage, les clients devant le bar chantent l'internationale. Je fais bouger gentiment les clients dans l'entourage immédiat de l'établissement mais à quelques mètres sur consigne du patron pour les voisins (qui portent souvent plainte), le bar a perdu sa licence nuit il y a quelques années « *s'il vous plait messieurs dames, on aime notre licence et vous aussi !* » (E. 16).
Je finis à 03h15, mais je note 3h, Francis me dit « je paie pour un service, pas pour des heures. Tu vois, on se prend pas la tête, on va pas mettre 3h05 mais si t'arrive à 05 c'est pas grave. » Il insiste un peu trop. Il me réexplique que c'est une famille. Il y a une bonne ambiance de travail, j'ai limite envie de rester. Il me parle du pot du personnel de lundi dernier « *lundi dernier on a tous été au resto, j'ai claqué un billet de 1500, ça fait le noël tu vois, on est une famille* » (E. 17).

Une intégration par validation de l'équipe du *staff* est essentielle. L'observation suivante montre que l'intégration va cependant plus loin, elle ne se limite pas à l'équipe du *staff* des employés de l'établissement. L'intégration est ici renforcée par une forme de passation proche d'une démarche "*traditionnelle*", et d'une reconnaissance par la clientèle "*habituée*". Le samedi est la soirée où l'effervescence est la plus prononcée, et où l'ensemble de la communauté de l'équipe s'y retrouve. L'équipe y est mobilisée dans sa totalité (hormis le portier du dimanche et lundi) et une bonne partie des "*habitués*" est présente.

La ville est assez calme pour un samedi. Il fait un vent violent et glacial (E. 3). J'arrive au bar, Mike est là, au comptoir, avec son autre frère. Ben arrive plus tard. Mike est cool, je suis super content de faire sa connaissance. Je lui explique que je ne voudrais pas prendre sa place. Il me dit « *non, toi, toi tu fais le métier maintenant !* »,

« *Mon frère t'aime bien* ». « *J'ai entendu que des bonnes choses, j'ai entendu que tu fais une bonne porte* ». Il a une attitude de grand frère. On prend tous un shooter de « Louis 'ti », le fameux cocktail qui donne un coup de fouet (E. 4). Ben arrive, on reprend un shooter. Ti 'louis, qui a donné son nom en verlan au cocktail, dont il garde jalousement les proportions de la recette, rigole. « *Putain vous faites chier, c'est ma boisson ça, ça va devenir un truc de portier* ». On en prend un troisième, ça commence à chauffer. Ça leur fait plaisir de me voir ne pas hésiter à boire, ça montre que je sais me laisser aller. Je vais à la porte (E. 5).
A peine cinq minutes que je suis en porte et des gens montent pour aller voir Mike et lui dire quelque chose. Il est derrière moi, toujours au comptoir. Il leur dit à voix bien haute, pour que j'entende, en me désignant du doigt « *maintenant c'est lui qui décide* ». Il le fera plusieurs fois dans la soirée. C'est comme une passation de pouvoir et honnêtement, c'est assez touchant et responsabilisant. Tout le monde ira lui parler pendant la soirée, trois personnes viendront me voir « *alors, maintenant, c'est toi...* », Avec un mélange d'interrogation et de désignation. D'ailleurs, bien qu'en état d'ébriété très avancée, Mike ne cède pas trop à la tentation d'intervenir. Francis le rappelle à l'ordre gentiment mais fermement deux fois, « *tu tafes pas ce soir !* » (E. 6). Il a l'œil dessus, il voit qu'il est bien saoul et ne voudrait pas qu'il foute la merde.

Une heure moins le quart, Ben recale un black et se justifie alors qu'il a à peine descendu les marches « *lui il consomme jamais !* » (E. 07). Plus tard (après une heure et demi), un homme de la cinquantaine sortira, Francis arrivera alors qu'il sera encore sur l'escalier et me dira « *lui j'veux plus le voir !* » et disparaitra direct. Je retiendrai son visage, il a une petite cinquantaine, ordinaire, difficile d'y trouver une aspérité ou une spécificité pour le retenir, un côté un peu débonnaire et l'âge seront mes marqueurs pour l'instant (E. 12).
Vers une heure le bar est plein, j'alterne les entrées et sorties. À une heure dix on recale un handicapé, bien bourré. Au départ je veux le faire entrer, Ben va voir Ti 'louis. Il sort « *Ah, ouais, mais il est tout seul, c'est pas possible pour la sécurité, faut quelqu'un avec lui* » (E. 8). Un petit quart d'heure après, quatre turcs, peut être quatre arméniens, je ne sais trop, entre quarante et cinquante ans, arrivent. Ils dénotent fortement avec l'ambiance du bar, ils ont l'air très sympas, plutôt modestes, mais très distants, un peu comme si c'était chez eux, mais que ce n'était pas leur affaire. Ben me fait signe « temps mort » en montrant le dernier, pour me dire qu'il a quelque chose de très important à me dire. Il vient me voir « *lui c'est le patron d'ici, du bar, de partout* », il me montre le centre-ville. Il me dit ça avec les yeux écarquillés et à la fois une certaine déférence et un certain respect, voir une crainte (E. 9).

Deux heures moins le quart, c'est le bordel en porte, il y a un monde monstre. Un mec bourre et dépasse tout le monde. Arrivé devant moi il me sort à voix assez basse : « *j'ai un mec sous hypnose à l'intérieur !* ». Pour lui, l'argument a l'air imparable. C'est le bordel, je me dis que vraiment, ils ne savent plus quoi inventer. Je le dégage en répétant fort ce qu'il a dit. « *T'as un mec sous hypnose à l'intérieur?? T'as pas d'éthique si c'est vrai, donc casse-toi ! Et si c'est faux, c'est le pire argument que j'ai entendu !* » Il fait donc la queue en râlant, je meure d'envie de lui mettre une baffe. La tension est palpable, ça se masse violemment sur l'escalier. Quand je le fais entrer, il me cherche, « *fallait pas le dire, c'est toi qui n'a pas d'éthique !* ». J'ai une vive envie de lui mettre une tarte et le dégager, mais ce soir ma jauge de colère est vide. Je me contente de le mépriser sincèrement et le laisse entrer, en me disant qu'il n'a pas conscience d'avoir échappé de peu à un vol plané (E. 11).

On me fait beaucoup de compliment ce soir. Beaucoup de compliments d'acceptation « *tu fais bien ci, tu fais bien ça* » (E. 10). Une habituée très jolie, rigole avec un homme en bas des marches (elle était là jeudi) en parlant de moi « *t'es nouveau ?* », « *regarde, c'est mignon, il est encore tout innocent* » (E. 14). De deux heures moins le quart à deux heures trente c'est vraiment le bordel, mais ça va, on gère (E. 19). La patronne de l' « Etrangeté » arrive tard, vers les deux heures quarante, je la laisse entrer. Elle viendra me voir et dira que je fais bien mon taf. Elle ne comprend pas pourquoi je remplace Mike et me demande de quoi il en retourne (E. 15). On ferme, je me mets sur le côté de la porte et dis au revoir aux gens qui partent, en vérifiant que personne ne sorte avec son verre, pendant que Ben « pousse », par le fond du bar. « Pat le corsaire », de son propre surnom (à noter que j'ai retenu le surnom de certains habitués qui se sont présentés et pas encore ceux du *staff*), sort à la fermeture et me dit « *j'ai entendu plein de bonnes choses sur toi, continue, ça fait plaisir d'être accueilli comme ça* ». Les gens en partant me serrent la main, mais ça a un ton différent des autres jours, plus marqué. On insiste sur le « *à bientôt* » et j'ai même droit à cinq-six « *bienvenue !* » (E. 17).

C'est la fin, je m'assois au bar. Les autres font le ménage et je demande si je peux faire quelque chose, on me dit les surfaces non mobiles, non piétonnes. Je dois nettoyer le comptoir, les tablettes, les tables en gros partout où on pose un verre, vite fait, avec de l'eau chaude et une serpillière. Je ne suis pas sensé accepter, mais ça me fait plaisir, comme ça je ne me sens pas exclu. Je mets la main à la pâte, comme les autres, Ben y compris, qui passe le balai. Je participe, contrairement à la "Loco" ou au "Diamond", où seul les équipiers fixes en direct le font ! (E. 18) Après on discute un peu. Francis me dit en parlant de celui qu'il m'a montré alors qu'il sortait « *lui je peux*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

pas le blairer, c'est un connard », puis une pluie d'insultes, pour conclure : « *il consomme jamais et taxe même les verres des autres !* ». Sous son ton, ça a l'air d'être la pire des ignominies (E. 19).

d. Un jeudi ordinaire

Une fois la prise de marques dans l'établissement décrite, il semble intéressant de proposer une soirée relativement ordinaire, pour montrer que cet ordinaire, justement, est insaisissable. À titre d'exemple nous mobilisons la soirée de jeudi soir suivant la semaine d'intégration[49], une soirée avec son "*casse-couilles*", qui ne fait que provoquer, encore et encore (E. 5 ; 9) et les petits irrespects ordinaires (E. 8)

J'arrive peu après minuit, quatre clients, pas grand monde en ville, il fait froid et c'est la fin du mois. « *Tu verras jeudi prochain* » me dit le barman... et bien je n'ai pas hâte d'y être (E. 01) !
A une heure et quart arrive un punk au visage percé de partout, une demi tête de plus que moi, une crête rouge et verte de trente centimètres. Je le fais entrer, il a l'air cool. Ben vient me voir après, et me dit « *il est gentil* » (sous-entendant que j'aurais pu craindre qu'il ne le soit pas). La soirée se passe tranquillement (E. 02). Quelques minutes plus tard un client parle à Francis, puis descend dans l'escalier. Il est interpelé par Quentin bien bourré, qui, lui, descend, mais est déjà deux marches plus bas, et lance « *T'as un Keffieh, t'es prêt pour le Djihad !* »
Ca énerve le mec qui lui dit que c'est du racisme, et s'enflamme, ce que je comprends. Quentin insiste et continue en riant, sur un rire « humour noir » ambigu. Ça m'énerve. Je le trouve lourd et à la manière dont il me regarde, il pense qu'il a mon assentiment. Je calme le mec au keffieh. Son ami, d'origine arabe lui aussi, m'aide à la raisonner. Ils sont super sympas. Les propos de Quentin étaient entre l'humour, le sarcasme et le premier degré. Difficile de faire la nuance et ça puait la provocation. Je ne suis moi-même pas convaincu du second degré, ce qui m'énerve. J'ai joué de diplomatie malgré tout. Le mec au Keffieh a apprécié mon attitude. Il me le dit, d'ailleurs, en le soulignant, que ce n'est pas habituel, un portier qui défend un arabe, tout en riant (E. 04).

J'ai mon « *casse-couilles* » de la soirée », surnommé Gérard pour l'occasion, toujours le même, le punk lâche d'hier. Il a la menace rapide, mais il sait s'esquiver. De 01h30 jusqu'à la fin, il viendra « *me parler* ». Il « *respecte mon travail* », mais finit toujours par m'insulter indirectement. Lâche juste ce qu'il faut. Ça me met bien les nerfs et pourrit bien mon attitude de travail (E. 05).

Un peu après une heure et demie, un groupe de 5-6 mecs se pointent, entre 18 et 19 ans. Je demande d'ouvrir les sacs. Un, forte tête, qui me regarde avec défi, a une bouteille de vodka et une de manzana dedans. « *Ça va pas être possible, allez les déposer et revenez.* » En partant le mec dit « *fait chier il veut pas de tize* », et trois mètres plus loin « *va chier fils de pute !* » Je demande à un mec qui était à côté si j'ai bien entendu, sans un mot, par mon air interrogatif. Il me fait un sourire complice, sympas « *c'est bien toi qu'il a traité de fils de pute* ». Ils picolent sur les marches, quinze mètres à côté. Je me dis qu'ils se foutent vraiment de ma gueule. Ils se pointent une demi-heure après, en prime ! Ils prennent une attitude disciplinée, une voix un peu mielleuse, avec de petits rires « complices » entre eux. Je les recale. La forte tête ne comprend pas. « T*u m'as traité de fils de pute, non* » ? Il me jette un regard noir et menaçant, à quoi je réponds par un regard qui veut dire « *vas-y dit une connerie, fait un pas en avant et t'en prends une* ». Il détourne la tête, s'en va, et marmonne un truc à cinq-six mètres, puis il faut le malin avec ses copains, en me regardant une dizaine de mètre plus loin (E.06).

A deux heures un autre « casse-couilles » (n°3) s'y met à son tour. Il me fait exactement comme mardi, me traite de raciste (il est d'origine arabe), puis m'insulte sur tous les classiques, le métier de merde, le salaire, le plaisir du pouvoir, etc. Les deux clients d'origine arabe qui ont eu un démêlé avec Quentin essaient de le raisonner. « *Nan mais lui il a pas de préjugé* ». Au final ils abandonnent, un vient me voir, « *non mais il est complètement con, ça sert à rien de lui parler* » (E. 8).

[49] Og.22_C.2_S.2_Oc.08_Je_29/01/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Allez, c'est à peine finit que le « casse-couilles » n°1 revient. Il veut se donner de l'importance, il veut « *parler à Ti 'louis* ». À un moment ce dernier sort et fait semblant de l'écouter. Il me dit en douce, « *lui, tu m'le fais pas entrer* » alors que l'autre est persuadé que c'est son pote. Pour se donner de l'importance, il parle à plein d'habitués qui le dégagent de leurs discussions. Il me regarde et fait semblant de passer un coup de fil, d'un air menaçant. Ça m'énerve et me donne une vive envie de lui mettre ma main dans la gueule. Ce soir j'ai ma ceinture enroulée dans la poche « au cas où ». Il continue « *t'as un cerveau ?* » et insiste très lourdement sur la thématique en m'expliquant combien il faut être « débile » pour faire ce taf. Il suffit résolument d'un « casse-couilles » pour te pourrir la soirée. Il me rend mal aimable, mon capitale sympathie est en chute libre. Il a passé sa soirée zoner dans le coin.
Il vient me voir :
— *Vas-y, frappe-moi !*
— *Arrêtez monsieur, je n'ai aucune raison d'être violent*
— *Si vas-y frappe moi !* (E. 09)
A deux heures et demi une barmaid du « Pen'ouic » vient me voir et me montre un mec en me disant « *lui c'est un pickpocket* ». Je ne peux pas le surveiller et être à la porte en même temps. Je fais le signe des deux doigts à Ben, pour lui signaler un voleur, en lui indiquant la direction du menton avec un regard en coin, il pige immédiatement et le localise de suite alors qu'il est dans la foule (E. 10). Peu après la coupure de la musique et les lumières, les pompiers se garent entre notre bar et le bar d'à côté, sur la rue. Une fille a fait un coma à côté. Les gyrophares créent une ambiance bizarre, mais tout le monde réagit comme si de rien n'était (E. 11).

A la fin on cause tous à la cool après le ménage. Ben prend un verre au bar, un *cuba libre*, comme souvent. Anaëlle se sert un verre, en dernier, elle prend toujours une « *tequila sunrise* ». Moi je n'ose pas, même si on me dit de ne pas hésiter. Je me contente d'un jus d'ananas. Je n'en ai pas trop envie, là. Je n'aime pas trop prendre un verre d'alcool si ce n'est pas pour picoler « *pour de bon* » et faire la fête. Ils en prennent quasi toujours deux, souvent trois le week-end. Plus tard je constaterai qu'ils prennent les bières qui restent, aussi, celles qui ont été mise de côté dans le frigo. Ils demandent systématiquement à Francis s'il y'en a. C'est surtout le truc de Ti 'louis et Ben. Mais ils ne touchent pas à la bière pression, même quand une grosse envie de bière les prend (E. 12). Je rentre, fatigué à quatre heures moins le quart. (E. 13).

§ C. Des scènes ordinaires

L'ordinaire de la soirée est composé d'un chapelet d'événements. La soirée ordinaire est la routine, baignée dans son lot de situations, d'"*emmerdes ordinaires*". Il peut s'agir d'un rush particulièrement impressionnant cumulé à quelques scènes (a), de gérer et sortir des pickpockets ou, ici, des dealers (b), ou encore de gérer des « emmerdes en séries », quand plusieurs scènes proches du point de rupture se succèdent (c).

a. « *Ça c'est une soirée !* »

L'ordinaire se traduit vite par un enchaînement de situations problématiques qui deviennent une routine. Tout est question d'intensité et de seuil de tolérance de l'organisation et des équipiers du *staff*. Le vendredi soir faisant suite à la session d'observation précédente[50] montre deux situations pouvant sembler particulièrement critiques, puisqu'elles impliquent l'intervention des pompiers, suite à une rixe (E. 6) et un coma lié à la prise de drogue (E. 12).

[50] Og.23_C.2_S.2_Oc.09_Ve_30/01/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

« *Ça c'est une soirée* ! », pour reprendre les mots du videur, Ben. Ce qui fait l'intensité de cette soirée, ordinaire dans son processus, c'est avant tout l'intensité de son *rush* impressionnant, qui durera jusqu'à deux heures (E. 04), cumulée à ces deux événements. Il est nécessaire de percevoir l'effet cumulé de l'affluence et des scènes.

J'arrive, il y a déjà pas mal de monde, une douzaine de clients devant, avec des verres... avec des verres ? Je passe au travers, je rentre et en découvre une trentaine d'autres à l'intérieur. Qu'est ce qu'il se passe ? Une fille sort avec un verre en verre :
— Pas de verre dehors.
— Mais c'est votre collègue au bar qui m'a dit…
— Oui, mais j'étais pas là, et lui, c'est pas le portier.
Je rentre, je vois Ben habillé en noir, assis tranquille derrière le bar, qui me sourit. Il a l'air crevé. Je vais causer avec lui, il m'explique qu'il y avait un DJ, d'où la billetterie derrière la porte, mais que c'est finit. « *Ok !* » et « *demain il y a un concert, ça va bouger !* ». Bien, je retourne à la porte. Tous ces gens avec des verres dehors, je ne me sens pas bien (sourire). En fait, ça fait que je me sens sérieusement mal à l'aise. C'est une sensation assez étrange, comme un vertige, je me retiens de ne pas reprendre les gens. J'ai l'impression que je mets à mal la crédibilité de mes consignes habituelles et puis je ne sais pas, que je ne fais pas mon boulot. Ben puis Ti 'louis me disent qu'en soir de concert, on peut sortir avec des verres jusqu'à minuit et demi (E. 01). Un mec sirote une bouteille de mélange juste devant. Je me dis qu'il se fout vraiment de ma gueule et lui dis de dégager. Il ne le prend pas très bien, mais bouge au bout de deux trois phrases et un air intimidant, sans faire d'histoires, même s'il me regarde un avec un air qui veut dire « *gros con* ». Il boit sa bouteille en plastique devant le bar voisin (E. 02). Minuit et demi arrivent, je plie la terrasse, Ben amène des gobelets en plastique et vide les verres dedans. Les chaises en alu sont trempées et glacées. Une tablée de sept jeunes s'était installée, ils bougent sans histoire. La clientèle commence à affluer (E. 03).

Une heure moins le quart, Francis se pointe et passe à côté de moi en express, ultra speed, comme d'habitude :
— Tu f'ras gaffe, ce soir ils sont défoncés !
— Ouais, j'avais remarqué !
— Nan, je veux dire, en ville (E. 04) !
Dix minutes plus tard une vague de clients de 20-30 ans arrive. L'un d'eux, un petit jeune, me dit « *j'viens du* « Mémento », *ils passent un son de ouf, ils vont être bien énervés.* » Comme quoi il y a bien un système de vases communiquant ! Le rush commence d'un coup. Les gens arrivent par groupes de cinq-dix de la place st George, perlés à la queue-leu-leu. C'est une invasion en masse, je me mets au milieu des escaliers, je dois stopper le flux. Je fais entrées et sorties alternées. Il y a une grosse tension. Je suis à cran, mais j'essaie de rester zen. Un mec me dit sincèrement « *c'est un sacré boulot de gérer un escalier !* ». Vue de l'extérieur la situation doit en effet être impressionnante. Un escalier ancien de 60 cm de large et une centaine de clients qui affluent en moins de dix minutes, complètement alcoolisés, voir plus et euphoriques, tout en gérant les sorties de ceux qui étaient déjà là pour le concert. Je maintiens la fouille des sacs tant bien que mal, c'est chaud ! Quand des gens saoulent Ben, il me les renvoie « *c'est lui le chef* », « *c'est lui le boss* »! Il l'accompagne d'un léger sourire du coin de l'œil, avec un léger hochement de tête à mon intention dès qu'ils sont retournés, tout en restant campé ferme sur ses deux jambes, le buste légèrement en arrière, une main de chaque côté du corps, les poings fermés, et regardant de droite et gauche avec l'oïl perçant et sa fidèle casquette vers le haut (E. 05).

Une heure et quart, je rentre deux secondes, j'entends des cris à gauche, dehors, je sors. Thom (un portier que je connais qui remplace le portier d'à côté) gère un mec, BCBG, de 18-19 ans. Ils se toisent. Je descends en bas des marches au cas où. Il a l'air de gérer. Ok, Thom rentre, le mec part, je le guette au loin. Il s'embrouille avec des gens. Il tombe, se relève, met deux droites à une rasta, un mec l'attaque à son tour et l'enchaîne, il finit par une balayette. Je descends de l'escalier et fais signe à Ben de me remplacer. Ils sont à trois dessus, toute la foule regarde sans rien faire, il recule péniblement et est acculé à une voiture de l'autre côté de la rue. C'est loin du bar, mais je ne peux pas le laisser se faire défoncer. J'y vais, au milieu de la foule, où se baladent deux mecs avec qui je me suis embrouillé la veille. Isolé, entouré, avec deux personnes potentiellement hostiles sur le côté, la situation est super dangereuse pour moi. Je gueule, les gens s'écartent petit à petit. Il titube. J'observe que ça ne reparte pas, ça a l'air de s'être calmé. Je l'embarque en me reculant vers la porte en faisant un maximum face à la foule et en le guidant jusqu'au bar pour l'asseoir à côté de l'escalier. Je dois faire vite. Pendant ce temps Ben est tout seul. Le mec trébuche à côté du bar, des gens continuent de l'insulter, je tente de le mettre en PLS, c'est un gros bordel à la porte, trois clients viennent à mon aide en l'aidant. Mat, qui est là en client, descend de l'escalier fumer une clope à cet instant. Il me fait des yeux écarquillés, il doit penser que c'est moi qui ai éclaté le gars, qui

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

a un coquard, la lèvre ouverte et l'autre moitié du visage bien rouge. Je lui dis « *je t'expliquerai* ». Il passe sans demander plus. Francis sort, je lui dis que ça s'est passé de l'autre côté, je ne pouvais pas laisser faire...
— C'est un client ?
— Non.
— Non (réflexion, instant d'hésitation). *Mais t'as bien fait*.
J'appelle les secours :
— Bonjour, je me trouve place La tour, devant le "Galion"*, il y a eu une bagarre de rue, et un homme a été blessé, je suis le portier du bar, on l'a mis en PLS.*
— Très bien, il est conscient ?
— Oui, en PLS.
— Votre nom ?
— Pardon, je n'entends pas, Bresson.
— Ok, on arrive.
Les pompiers arrivent, s'occupent du gars, tout le monde se presse en cercle, je vais vite les voire « *je suis le portier qui a appelé, merci pour votre boulot les gars !* » Ils ne me répondent pas et ne prennent même pas la peine de tourner la tête. Aucune politesse. Je retourne dans l'enfer de la porte. Ben me voit remonter, je lui explique en résumé « *ah c'est pour ça que t'étais partis ?* » Ça a duré dix minutes et m'a mis à cran. Le mec était tellement sonné que je ne sais pas à quel degré il était bourré ou défoncé (E. 06).

Dix minutes après je suis tendu et infecte et je le sens, d'autant qu'il y a foule. Tout le monde se fout de ce que je viens de vivre ou de ce qu'on vit, lorsqu'on doit reprendre dans le feu de l'action, immédiatement après. Là, le rôle de portier ressort :
— J'ai mes amis dehors.
— Je m'en fous de ta vie tu rentres.
— Mais je veux juste voir.
— Ta gueule, tu rentres !
Je pousse et ferme cette putain de porte (E. 07). « Ca » me presse de tous les côtés. Ils tentent de gratter et se dépasser les uns les autres, de vraies bêtes : « *Oh la politesse, c'est pas pour les chiens, t'était derrière, dégage !* » (E. 8). Une heure pille après son lancement, le rush de fou est enfin passé, fiouh ! (E. 09)

La soirée est calmée, je redeviens plus cool (E. 10). Peu avant la fermeture, Ben sort en urgence avec une fille dans les bras qu'il pose à droite devant le bar. Elle était pourtant rentrée quasi sobre. Elle fait un coma éthylique, je trouve cela très suspect. Son copain s'en occupe. Un mec vient me voir et me dit d'un ton très agressif, à la limite de la recherche de bagarre :
—Ca m'énerve les gens qui laissent les filles rentrer bourrées comme ça !
—Attendez monsieur, elle est rentrée en état correcte et c'est pas à moi d'évaluer sa consommation à l'intérieur.
—Faites quelque chose alors, il faut que vous fassiez quelque chose !
Il est en panique totale. J'essaie de le calmer et de le rassurer :
—Je peux appeler les secours.
—On l'a fait, les pompiers arrivent !
—Et bah alors, je suis pas magicien !
—Et pour l'état, c'est à elle que tu le diras, c'est une habituée, donc on verra ce qu'elle en pense la semaine prochaine, si je la recale à cause de ça. Là, c'est claire, effectivement elle était pas bourrée y'a une heure, y'a pas que de l'alcool !
Le mec se calme d'un coup et prend un peu de distance en attendant les pompiers (E. 11) (plus tard, une autre soirée, je la surprendrai dans une discussion sur la prise de « cachetons » avec ses amis). Les pompiers arrivent cinq minutes plus tard et brancardent la fille. À chaque fois leurs gyrophares mettent une énorme tension, je sens mon cœur qui s'emballe. Un mec qui sort « *oooouaaaah, trop cool les stromboscopes !!!* » Je garde la vanne et m'en ressert avec d'autres pour détendre l'ambiance. Pareil, je vais voir les pompiers « *Je suis le portier, merci de votre travail !* » Ils m'ignorent totalement. Un me regarde même avec un léger mépris furtivement. Ti 'louis me dit après « *c'était pour quoi les pompiers ?* » (E. 12).

Trois heures, on boucle enfin la soirée. Ben dit en plaisantant « *ça c'est une soirée !* ». La soirée a été épuisante pour tous. On le répète 4-5 fois dans le « débriefing ». On se pose (E. 13). Anaëlle me fait un cuba libre, on sirote tous un verre. Ben discute avec Anaëlle, je discute avec Anne (du « Pen'ouic », qui venait en cliente avant et qui est là pour faire un extra) et Francis, Jean est en bas, à faire les toilettes. Les lumières, en tamisé, c'est cool, on décompresse. Tout le monde enchaîne deux verres. On parle de nos vies, de Francis qui dort jamais, on parle de comment on gère le sommeil, de la bouffe en rentrant du taf, de lui qui fait juste des siestes de 30 minutes mais qui dit qu'il « *bouffe tout le temps* », on parle aussi de demain qui va être une grosse soirée. Je rentre peu après, vers trois heures et demie.

b. Des dealers pris "*en flag*" dans le bar

La nuit d'observation du vendredi de la troisième semaine d'enquête au "Galion" montre un type de situation particulièrement risquée[51]. Elle montre la gestion de dealers dans l'établissement, par différentes étapes. Une première phase est le travail de prévention en porte, par l'évaluation à l'entrée, l'avertissement auprès des clients de ce à quoi ils s'exposent s'ils contreviennent au règlement, et le fait de désigner les clients à risques aux autres membres du *staff*. Une seconde phase est une phase d'intervention préventive, suite à une dénonciation par deux clients auprès du chef de bar, qui vient prévenir l'enquêteur. L'équipe se mobilise et le portier va avertir le client, suite à une accusation spécifique cette fois. Une troisième phase est celle de la surveillance et de l'intervention, la prise en flagrant délit et l'exclusion de l'établissement. Une dernière phase est la conciliation.

Apparemment la place de La Tour était noire de lycéens avant que je n'arrive. Ils étaient 200 à 300 quand je suis arrivé. Je l'ai prise en photo. Elle s'est désertifiée avant une heure. Ou sont ils passés ? Le fait qu'ils aient été si peu nombreux et aient disparus tout d'un coup surprend toute l'équipe. Tous me le disent indépendamment du début à la fin de la soirée (E. 1). Le concert prend fin vers minuit et quart. La salle est pleine. Ben n'est pas encore arrivé. Ce soir nous sommes vendredi, c'est « *soirée cartable* » en ville, les soirées organisées par et/ou pour les lycéens. Je regarde Pierre, sur ses marches, il me fait marrer. Il est venue chercher de l'eau bouillante chez nous, il se fait un thé dans un verre à pinte Guinness avec une boule à thé, qu'il a emmené pour l'occasion, pour se réchauffer « *Sinon ce soir je ne tiens pas* » (E. 2).

Alors que je vérifie les cartes d'identité, soirée cartable oblige, quatre gitans se pointent, deux filles et deux mecs d'une petite trentaine. Ils ne veulent pas me montrer leur carte. Après réflexion, je la joue cool, « *Ok, vous rentrez, mais vous passez une bonne soirée* », je prends le plus âgé par le bras « *amusez-vous bien, ok ?* » En le regardant dans les yeux. Il me répond « *Ok, t'inquiète cousin* ». Ils rentrent et de loin je les désigne à Ti 'louis pour lui dire de faire attention. Dix minutes plus tard il sort pour me demander, je lui explique qu'il faut les surveiller de loin, je leur donne une chance, mais faut vérifier qu'ils ne fassent pas de conneries (E. 3).
Une heure et demi, Ti' louis et Ben sortent cinq mecs de vingt ans, ils picolaient des cannettes dans le bar. Ben a l'air éteint. Il me dit : « *s'il y a un problème je suis pas à 10% de ma force, je peux rien faire* ». Il a l'air vraiment mort (E. 5). Une demi-heure plus tard je recale deux mecs qui n'ont pas de carte d'identité : « *allez quoi, faites un effort* ». Ils insistent, comme toujours, je reste sur le registre du « *non* », en phrases courtes et sèches. (Et il est évident qu'un des deux est mineur). Ils n'ont pas l'habitude qu'on leur refuse quoi que ce soit, ça a tendance à m'énerver (E. 6). Je dégage trois groupes, dont un avait un sac plein d'alcool dans chacun des groupes. Deux m'ont dit : « *je le pose au bar* »…
— *Non*.
— *Allez quoi*… (et autres insistances)
— *NON !* (E. 7).

Vers deux heures dix, Ti 'louis sort, énervé, « s*urveille les gitans, y' a deux clients qui m'ont dit qu'ils bizent* ». Je me dis « *et merde* ». À chaque fois que je teste de laisser entrer quelqu'un sur qui j'ai un doute ça merde. Il va falloir être diplomate (E. 8). Ça loupe pas, ils descendent à deux aux toilettes, je le vois à travers la vitre de la porte, je rentre direct. Francis me dit d'attendre un peu pour le flag, il est derrière la rambarde en bois en haut dans le bar, donc il ne voit rien et est à six-huit mètres, Ti 'louis lui est derrière le bar en haut mais voit l'escalier. S'il y a un souci c'est clair qu'ils n'auront pas le temps d'intervenir avant qu'il n'y ait échange de coups. Je prends

[51] Og.28_C.2_S.3_Oc.14_Ve_06/02/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

mon souffle et me prépare à la bagarre, je suis prêt à les sécher. Je descends. Ils parlent juste tous les deux. Je suis direct et cash,
— Eh les gars, qu'est-ce qu'il se passe ? On me dit que vous faites du biz ? Vous faites pas ça chez moi...
— Non t'inquiète cousin, j'ai rien, si tu veux tu peux fouiller.
— Non, je suis pas comme ça moi, vous me respectez je vous respecte. Je suis pas un flic, par contre on est contrôlés et des fois y a des flics en civile, donc faites pas ça chez nous, j'ai pas envie d'avoir des emmerdes.
— Nan, t'inquiète
— Ok, allez, passez une bonne soirée.
Je monte, Francis me dit :
— Trop tôt
— Ouais, mais je leur ai expliqué au moins si y a une connerie les choses sont claires.
Je suis à peine sorti que Francis me fait signe, on descend tous les deux, moi devant. On prend le plus grand en flag avec un client, un tout petit tout maigre à lunettes, à dealer. Il a un truc dans la main qu'il passe en un éclair dans son dos. On les fait monter, Ti 'louis s'est placé à la porte. Un autre gitan rentré avant les rejoint. Je parle avec eux, ils sortent en parlant, tranquilles, sans esclandre. Le dealer est très poli et respecte vraiment mon taf, alors que l'autre client qui s'est fait chopper à acheter me casse les couilles et essaie de ré-rentrer. Je le dégage.
Le gitan me dit :
— Tu peux aller chercher ma femme et mon pote, le petit gitan là. Et ma bière aussi.
(Ti 'louis lui a arraché des mains pour qu'il sorte et il l'a mal pris).
— Ouais pas de soucis, j'y allais, attend en bas des marches.
— Et ma bière aussi.
— Ouais, t'inquiète, juste deux minutes.
— Je la veux hein.
— T'inquiète ta ma parole, que je la mets dans un gobelet, attend en bas.
— On veut pas d'embrouilles avec la police et tout.
— Ecoute, moi j'ai rien vu, et voilà, mais vous refaites pas ça ici, pas de biz chez nous, je t'avais dit que la seule consigne c'était d'être cool.
— Ok ok.
(Ils descendent).
— Je suis désolé cousin, je voulais pas te gêner ou te faire de problèmes.
— Y'a pas de soucis, tes potes arrivent.
Je remonte faire la porte. Des gens bourrent et là le deuxième gitan, celui qui la rejoint, devient plus agressif. Francis est allé chercher les autres, je rentre l'aider. Ils sortent sans rien dire. Ils sont tous dehors sur les marches et descendent difficilement. Je sens que le dernier tente de me tester. Il reste près de moi, pendant que les filles descendent. Il y a masse de monde.
— Eh sa bière, on te respecte, tu nous respectes !
(Je le montre avec ma main – et conserve ma distance et une garde par la même occasion).
— Je fais la porte, je peux pas faire deux choses, attend, j'y vais.
Je rentre, je fonce voir Francis :
— Elle est où sa bière
— Je sais pas je m'en fous.
— (je le regarde très sérieusement*) Me fait pas ça, j'ai donné ma parole, me mets pas deux gitans énervés sur les bras !*
Il m'ouvre une nouvelle bière sans discuter dans un gobelet. Je sors, je lui fille la bière :
— Une entière ! (l'autre était à moitié vide)
Ses potes sont déjà en train de partir.
— (Il me regarde dans les yeux) *Merci cousin*... (je sens qu'il veut donner suite).
— On est quitte, passez une bonne fin de soirée.
— (il hoche la tête) *On est quitte.*
Ils s'en vont. Je me dis « *j'ai géré comme un chef* » ! J'ai le palpitant à 120, j'en souris, et je souffle un bon coup ! A la fin, au débriefing, Ti 'louis est ravi de comment on a géré l'événement qui aurait pu sérieusement dégénérer et de notre coordination, Francis aussi. Ça nous a beaucoup soudé, c'était une sacrée épreuve, les cinq auraient pu mettre un beau bordel ! (E. 9)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

c. Quand "*c'est festival*", les ennuis à la chaîne

A la porte du "Galion", la plupart des soirées sont un enchaînement d'événements problématiques à gérer. Des événements qui sont de moins en moins problématiques à mesure que le portier s'habitue à leur gestion et que la clientèle s'habitue à lui. Il arrive néanmoins que certaines soirées voient s'enchaîner des scènes particulièrement sensibles, mettant fortement à mal sa patience. Ce mercredi de février voit ainsi s'enchaîner trois de ces situations, du début à la fin, empêchant d'évacuer la tension[52].

Il s'agit d'un mercredi de vacances et qui plus est d'une soirée faisant suite à un concert dans le bar, deux facteurs d'accroissement de la fréquentation. C'est une très grosse soirée pour un mercredi, puisque l'observateur y compte cent vingt-huit clients en milieu de soirée. Il n'y a pourtant qu'un agent de sécurité, l'enquêteur, un barman et une barmaid, puis le patron, qui vient en renfort. La patience du portier est tout d'abord testée par des mineurs tentant d'entrer (E. 3-6), puis par des gitans le menacent, tendis-que le patron met de l'huile sur le feu par son absence de diplomatie (E. 7-9) et enfin, peu avant la fermeture, par des connaissances qui tenteront de forcer le passage jusqu'à approcher le point de crise (E. 14 ; 15).

J'arrive, ça y'est je suis complètement détendu sur les horaires, j'ai vraiment l'impression d'aller travailler « à la maison ». À mon arrivée le concert semble fini, en fait ce sont des DJ, cinq euros l'entrée, il y a 47 clients en tout dehors. Ce soir il y a Anaëlle et Étienne au bar. Le bar semble assez vide, la terrasse a été utilisée, elle est étalée (Cf. photo) (E. 1). Je plie la terrasse et remplace les verres par des gobelets vers minuit et demi, la rengaine (E.2).

Minuit vingt, Anaëlle est sortie fumer une clope, elle est assise sur les marches derrière moi. Il y a un groupe de gamin à gauche, je les présume mineurs, je dis à Anaëlle et à un habitué : « *Ca direct, ça rentre pas !* », avec un air amusé. On plaisante. Je suis détendu. Ils veulent entrer, je leur demande leur pièce d'identité, aucun n'a rien pour justifier de son âge. Une fille commence à me prendre le choux « *J'organise le concert, je suis de l'asso* », « *j'ai jamais vu ça dans un bar* », « *c'est n'importe quoi* », elle s'énerve, je reste inflexible. Une seconde m'insulte, sans employer d'insultes, mais en me parlant avec tout le mépris du monde. Je me répète : « *Vous n'avez rien, pas même une carte d'étudiant, c'est quand même étrange* ». Ils rabâchent, dix, quinze fois, donc ça commence à m'énerver sérieusement, je deviens mal poli :
— *J'en ai rien à foutre, allez, dégage !*
— *Mais c'est pas la peine d'être mal poli !*
Elle ose me sortir ça alors qu'elle me parle comme à un chien, ainsi que la demi-douzaine derrière et bloque le passage tendis-que l'affluence commence. Je me retiens profondément de ne pas lui mettre une baffe. J'imagine sa tête partir sur le côté sous ma main, tandis que le corps suivrait en décalage. La pensée est assez plaisante (E. 3).

Elles finissent par partir, un mec reste, une crevette, un mètre soixante-dix pour un cinquante-cinq kilos, à vue de nez, un « petit bourge », « fils de ». Il me parle de haut, au milieu des marches, condescendant, en essayant d'employer un vocabulaire châtié. J'ai tout autant envie de lui mettre une grosse baffe dans la gueule. Là aussi, j'imagine ma tête la baffe au ralenti, son visage qui part vers la gauche, la joue déformée par l'onde de choc. Je suis de plus en plus près du passage à l'acte, je connais cette sensation et je le sens venir. Je reste inflexible, il insiste, dix, quinze fois :

[52] (Og.31_C.2_S.4_Oc.17_Me_11/02/15)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

— Mon pote est dj ! C'est « Telle chanson », ma chanson préférée !
— Ah parce que j'ai une tronche de jukebox ?! Tu crois que je sais ce qui se joue ?!
— T'es prof ? On dirait un prof ! (Avec un profond mépris, comme s'il s'agissait de la pire des insultes)
— Et toi, t'es lycéen ? À dire ça, on dirait un lycéen !
On dirait un gamin qui fait une crise à son papa. Il sent le mec à qui on ne refuse jamais rien. Je me fige derrière le droit et lui dit que s'il y a des contrôles dans le bar ou un problème il faut sa carte d'identité. Il me sort « *Mon père est flic, je sais qu'il y a pas de contrôles dans les endroits comme ça* ». Là je suis à deux doigts de le faire voler, mais je me dis que cette « observation » est magique, ça me console et me fait redescendre en moi-même. Sans ça il est à peu près certain que j'aurais craqué et qu'il aurait pris pour sa bêtise et l'irrespect de ses copines. Le gamin finit par descendre, « *t'es juste un portier, t'es personne !* (Méprisant) *Je veux parler au patron !* » Ce qu'il répète pour la Nième fois.
Il y a une trentaine de personnes autour. Il me crache dessus verbalement. Un client recalé habitué arrive, un black de la quarantaine, avec une capuche, bien habillé. Il demande du feu aux amis du gamin. Le gamin lui dit deux-trois phrases que je n'entends pas. Le black le regarde, ne dit rien. Le gamin le regarde, dit un truc, le black lui retourne une énorme baffe, angle droit, qui vient d'un bon mètre derrière, dans la gueule. Sans aucun autre geste, aucun mouvement, aucun changement d'attitude, avec naturel. Une superbe baffe. Le gamin recule de deux pas, tout le monde est surpris. Le black lui lance « *Tu me parleras plus mal ! Ça t'apprendra à respecter les gens !* ». J'ai beaucoup de mal à réprimer un sourire intérieurement, je le remercie du fond du cœur sans rien dire. Le black me regarde, je le regarde, penche la tête sur le côté avec un regard qui veut dire « *Je peux pas te laisser entrer après ça* », mais aussi un sourire complice très discret qui veut dire « *bravo !* ». Il ne me dit rien et s'en va simplement en me saluant de la tête (E. 4). Mat sort et me dit « *Anna est la cousine du DJ, et il a dix-sept ans, et t'as raison, ils sont mineurs* ». Ils sont douze à gauche des marches, des amis du DJ (E. 5). Francis arrive à une heure « *J'te préviens, je suis dé-fon-cé, ce soir, c'est mon anniv ' !!! J'ai 39 ans !!!* ». Je pensais qu'il avait quarante-cinq/cinquante ans ! Il va complètement dans mon sens avec les gamins et me dit que j'ai bien agi, il prend ma défense et confirme ma démarche. Tout ça m'a bien mis les nerfs (E. 6).

Une heure dix, un petit rush, pas le temps de redescendre en température. Trois gitans viennent au loin, je croise les bras pour leur dire « *non !*». Les deux de vendredi que j'ai chopé à dealer, et un troisième. Ils insistent :
— Bah pourquoi ?!
— Je vous ai chopé vendredi et le patron a été claire, je vais pas contre les ordres du patron, c'est mon taf.
(Ils insistent très lourdement et s'approchent à portée de main, ça dure deux bonnes minutes.)
— Oh les gars attendez, je vais chercher le boss, vous allez voir ça avec lui.
— Ouais, ok, vas y, on est resté lundi jusqu'à deux heures, c'est pas normal de pas vouloir là !
— Ouais mais j'étais pas là, et mon collègue savait pas.
C'est le portier du dimanche/lundi qui a merdé, Amin, je ne le connais pas. Il aurait du les recaler, du coup ça leur sert d'argument et ça se défend. Je n'ai pas envie de faire le malin, et je sens qu'ils ne sont pas venus à trois mecs pour rien, je dois la jouer fine. Je vais chercher Francis. Il me dit « *lundi ils ont profité que c'était Amin, je vais leur dire* », il y va, juste derrière moi, dans l'encablure de la porte :
— Depuis *vendredi on vous surveille plus [...] mon portier là n'était pas là, c'était un autre, il savait pas !*
(Les gitans s'échauffent bien, c'est le dernier truc à dire à des gitans et qui plus est sur ce ton).
— On nous surveille plus, pourquoi ?!
(Là-dessus Francis se met en recule et parle à quelqu'un d'autre, je me dis que ce n'est pas vraiment ce que j'appellerais calmer le jeu, je tente de rattraper le coup.)
— Les gars, j'étais pas là, j'ai rien contre vous et je vous respecte, mais j'étais pas là et vous avez bien vu qu'il y a des consignes et on deal pas ici, c'est les règles avec la police et tout !
— Ouais j'ai pas dealé.
— Y'en a un je suis sûr que si donc dans le doute, on n'entre pas c'est tout, pas de business ici, on peut pas prendre le risque. On était quitte, c'est respect/respect.
— Ouais mais moi j'ai rien fait.
(un autre) *— Et moi j'avais rien.*
(Francis s'avance de nouveau.)
— Ouais, mais on vous surveille plus, donc non.
(De manière très autoritaire, et il se retire d'un coup pour retourner au bar, les deux choses à ne pas faire avec des gitans : manquer de respect en parlant comme un flic, et fuir. Ça me met dans une très mauvaise posture.)
Le plus petit, trapu, est bien, bien, à cran, petit mais très costaud. Il monte sur le côté de l'escalier et est bien stable, c'est le premier qui fait ça, juste à côté de moi, c'est super dangereux pour moi. Il me fait signe de me rapprocher pour lui parler à l'oreille, l'attitude de base pour un coup de boule ou un crochet du gauche (il se tient à une main à la rambarde). Il faut qu'il voie que je me sens en sécurité et que je n'ai pas peur, d'autant que je le sens vif et rapide et suis fatigué. Il me regarde dans les yeux, à trente centimètres et dit fort, d'un coup alors qu'il était sympas, avec violence :

— T'es un homme ?!
(La foule, car il y a foule à cette heure, le siffle, je réponds calmement, même si je ne suis pas serein et je commence à calculer les coups que je vais donner si ça tourne mal.)
— Ouais pourquoi ?
(J'ai la tête penchée, je suis prêt à encaisser le coup de boule, et la main droite devant la joue comme pour penser, mais c'est une garde, je m'attends à ce qu'elle parte, je ne pense qu'a ça.)
— Alors viens, on va s'expliquer là-bas, tout seul !
(Il me montre l'autre côté de la rue en mode « *je vais te cogner* »).
Ma main droite est discrètement prête à interpréter une gauche, et, si coup de boule, il vole, je pense qu'il l'a vu. Je sens le vrai bagarreur. Il me jauge. Je lui dis en soupirant, mais sans mépris :
— Ecoute, je te respecte, je fais juste mon taf, je peux pas bouger, passe une bonne fin de soirée, je peux pas aller contre les règles.
Il dit rien mais me regarde avec un air de défi. Il redescend en me fixant, ils s'en vont en me regardant tous les trois de travers et en parlant entre eux. C'était bien intense (E. 7) !

Je suis tendu à bloc. Je suis fatigué, donc physiquement pas prêt à me battre, je ne me sens pas rassuré, j'ai un peu peur et ce n'est pas fréquent, enfin, il m'en faut (E. 8) ! Le vendredi 20/02, on en discutera avec Ben, suite à d'autre soucis, il va dans mon sens sans que je le lui dise :
— Les gitans faut développer des stratégies, t'as pas le choix, et souvent ils sont armés, donc un ça va, mais trois quatre. (E. 9).
Une heure et demi, je fais un petit tour rapide, je compte 128 clients, entre dedans et dehors, au maximum j'en compterai 156 pendant la soirée, même si Francis me soutient que c'est impossible, on ne peut pas dépasser les 80. Il y'en a 45 qui fument devant et facile le double dedans. Il est évident qu'on passe les 120 et que certains soirs on avoisine les 200. Je ne sais pas pourquoi il insiste à minimiser les chiffres avec moi, ce n'est pas comme si je les voyais tous passer (E. 10). Le ratio entrée/sortie diminue vers deux heures et quart (E. 13).

Vers trois heures mois vingt, peu avant qu'on allume les lumières, le mec d'Anaëlle arrive avec quelques-uns de ses amis. Je les laisse entrer malgré l'heure. Discrètement le mec avec lui me glisse un « *Eh ça va toi ?* » avec un sourire genre « *On est super potes* ». Son visage ne me dit rien :
— Je suis faluchad, ça fait longtemps !
— Oui, je sors plus ma luche depuis longtemps... vas-y rentre.
Il pense qu'on est pote, qu'il y a quelque chose qui transcende la relation, je ne sais pas. Et quatre autres sur les marches poussent pour entrer alors qu'il y a ceux qui sont sortis fumer derrière qui veulent passer, une :
— Ca va Jon ? Eh tu bosses-là, j'savais pas !
(Une falucharde, je ne connais même pas son prénom !)
— Ouais mais je laisse plus entrer personne.
(Elle insiste lourdement.)
— Non.
— Allez, on se connaît ! (Ca m'énerve encore plus, et elle continue.) *Ah ouais, tu fais ton numéro de nazi !* (En se moquant et se marrant comme une conne alors qu'elle sous-entendait qu'on était amis une minute avant.)
Le mec est passé, il se retourne et insiste aussi :
— Elles rentrent !
— Non, déjà vous c'est parce que c'est le copain de Anaëlle la barmaid !
(il insiste avec mépris) — Genre tu fais des exceptions quand ça t'arrange !
(Je déteste faire des exceptions, donc ça m'énerve vraiment) *— Tu t'fou de ma gueule, j'aurais pas dû te laisser entrer? Allez, viens avec elle alors !*
— Non, je rentre, pff ! (énervé et méprisant)
J'ai envie de lui en mettre une. La fille insiste devant, je descends et finis par réussir à débouchonner l'escalier, pour laisser entrer ceux avec leurs affaires dedans. Je n'écoute plus la fille, elle me méprise, etc., alors que j'étais son « pote » cinq minutes avant. Je lui répète de me lâcher, aussi poliment que possible avec la nuit que je me tape, « *Je fais mon travail ! Respecte mon travail ! Est-ce que je vais chier sur ton lieu de travail !!! C'est le règlement, point !* ». Elle continue. Je monte, le mec ressort et recommence mais avec du mépris en prime, autant que possible. Je le regarde avec toute ma colère, en lui montrant l'écriteau du règlement, « r*egarde, c'est écrit-là, dégage !* ». Il ré-rentre en me parlant mal et en me passant à côté. J'ai envie de lui casser la tête, je le vois au ralenti qui entre. Je serais incapable de réagir autrement qu'en le frappant et suis incapable de réfléchir : canaliser cette violence accapare toute mes capacités, y compris de parler. Il rentre, il a dû enfin comprendre (E. 14).
Je rentre de nouveau, on ferme dans quelques minutes. Le mec tient la porte et me parle mal, alors que la porte doit rester fermer pour éviter les plaintes et que je lutte pour qu'elle ne reste pas ouverte toute la soirée :
— Sérieux, c'est n'importe quoi, nous faire entrer et pas elles !

(Je craque, ça fait trente ou quarante fois que je me répète, ils disent me connaître et s'en servent, c'est mon lieu de taf. Je le chope.)
— *T'as raison, j'ai eu tort, c'est n'importe quoi, allez, viens, dégage !*
Je le tire très violemment, j'entends sa veste qui craque et il a brutalement heurté le pas de porte au passage. Il résiste ou essai, je tire d'autant plus belle. Je suis à deux doigts d'une réaction en chaîne. À ce stade s'il me touche ou lève la main, mes nerfs lâchent, je l'éclate. Je sens qu'il s'énerve et me défie un peu, mais il se tait et fait profil bas. Je le lâche, il rentre. Je le regarde, je pense qu'ils ont compris que je ne suis pas leur pote. Je suis fier d'avoir réprimé la pulsion (E. 15).
Deux heures quarante-cinq, les lumières s'allument, J'ai choppé un méga coup de nerf, cette soirée aura été haute en émotions (E. 17).

§ D. Quand ça tape dur

Les échanges de coups ayant lieu dans l'établissement sont exclusivement des coups portant au visage. Les coups sont portés en prolongation de l'échange verbal, comme part du discours. Les observations ont montré une graduation dans le processus de violences interpersonnelles. Les trois observations suivantes montrent des situations de violence interpersonnelles extrêmes, qui pourront être analysées dans notre thèse. Elles débutent par ce qui attend tout échange de coups au sein de l'établissement, une expulsion. Il s'agit ici d'une "*sortie musclée*" suite à un échange de "*droites*" (a). Vient ensuite l'observation d'une bagarre codifiée débutant à l'intérieur, mais où le règlement de compte par des coups a lieu dans la rue (b). Ces illustrations se closent par une rixe générale totalement débridée aux abords (c).

a. Une "*sortie musclée*"

Nous sommes Mardi Gras, une soirée où l'alcool coule à flot[53]. Pour les clients de l'établissement, il s'agit d'une journée de libération vis-à-vis des normes sociales. Ils y sont très sensibles, beaucoup seront d'ailleurs présents dans les festivités de l'après-midi. La plupart commencent l'"*apéro*"[54] de manière très précoce. Le fait est que tous sont en état d'ébriété manifeste et certains ne tiennent debout qu'à grand peine (E. 1). Voici pour le décor spécifique de la soirée. La soirée semble donc se passer comme un mardi soir "*vivant*" où les clients ont particulièrement consommé, sans incidents particuliers, juste un candidat refusé,

[53] Og.35_C.2_S.5_Oc.21_Ma_17/02/15.

[54] L' "*apéro*" est une notion complexe qui ne peut être définie en quelques phrases. Nous avons réalisé un article à proposer à la revue française d'ethnologie sur le sujet des « *before, terrasses et apéros* ». Si V. Nahoum-grappe a proposé des réflexions poussées sur l'alcool social dans son livre « *la culture de l'ivresse* » (Nahoum-Grappe, 1991) et son article « *boire un coup* » (Nahoum-Grappe 1989), nous proposons de prolonger cette dynamique par une étude de cas contemporaine de ses manifestations préliminaires à l'ordre d'interaction de la représentation de la soirée. L'apéro correspondant à la mise en harmonie des états bio-physiques et sociaux autour de la consommation d'alcool, en vue d'inaugurer un rituel plus étendu, qu'il s'agisse du repas, d'une cérémonie, ou ici de la soirée en établissement de nuit.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

pour état d'ébriété beaucoup trop avancé, qui traite l'observateur de facho et lui fait un salut nazi (E. 4), des menaces de mort d'un autre client refusé (E. 5) et une tentative d'intimidation de la part de dealers gitans (E. 7). Une soirée ordinaire, donc, mais sous tension où les "*habitués*" sont particulièrement pénibles (E. 6), jusqu'à ce qu'une bagarre n'éclate dans le bar et que l'observateur ne doive intervenir (E. 10).

Nous sommes mardi gras. Je viens d'apprendre via « *Facebook* » qu'il y a une soirée à la salle de la pyramide, en ville, qui ferme à une heure. Une soirée qui regroupe notre clientèle habituelle. Je me dis qu'ils vont arriver bourrés et qu'on va se faire défoncer. Je vais donc bosser sans grande motivation. Même si j'ai dormi huit heures cette nuit et ai repris espoir à commencer une semaine normale (E. 1). J'arrive, il n'y a personne. Je fais par de ma « *fatigue d'avance* » au boss d'à côté, qui plie sa terrasse. Il me répond « *tu as cru que tu bossais au Café Elysée ?* » et ils se marrent avec Pierre (le Café Elysée, place Nation, est le bar le plus luxueux de Rennes) ? Pierre me dit « *y'avait du baboss cet aprèm en ville* », « *y'a tes clients, j'les ai vu cet aprèm sur un char* », « *va y avoir du baboss* », en riant. Ils rient avec complicité mais d'un air qui veut dire « *tu vas souffrir !* ». Le boss rit et en me taquinant me dit : « *Eh, faut un BAFA, ceux qui jouent de la guitare, tout ça !* » (E. 2).

Ça ne loupe pas, ils débarquent vers une heure moins le quart, ils sont tous bien bourrés. Je recale un mec, trop bourré, qui ne tient pas debout. Il fait cinq, six mètres « *fasciste, facho !* ». Il continue « *raciste !* » (Il est blanc), « *moi aussi un jour je serai nazi !* ». Une fille sort et prend la défense du mec qui m'insulte : « mais si il peut rentrer ! », « je voudrais pas insister mais... ». Et comme tous, elle finit par insister lourdement. Je lui explique qu'il vient de me traiter de nazi, mais elle continue. « *Mais il a pas pu dire ça, il est pas capable de dire des choses comme ça* », elle me regarde de travers et pense sincèrement que je mens pour trouver un prétexte. Elle recommence « *c'est pas lui* ». C'est encore plus insupportable que l'autre qui m'insulte. Je finis par m'énerver : « *Tu rentres ou tu sors pour de bon* » ! Elle rentre, le mec me fait un salut nazi à quelques mètres, j'oscille entre le mépris et l'envie de lui mettre une baffe pour l'éduquer. J'opte pour le mépris. J'ai vraiment changé, il y a quelques années il aurait pris une baffe (E. 4).

Une heure vingt, une fille sort et s'exclame « *ça caille sa mère !* » Et c'est vrai, c'est intenable (E. 4). Un mec se pointe, il a l'air énervé, style « wesh », blanc, de 23-24 ans, je le recale, il me parle mal et commence à me menacer. Un client lui dit : « *pourquoi tu fais des manières là ?* ». À 7-8 mètres, en partant, sans me regarder, il me gueule « *viens, j'te nique !* ». Comme quoi j'ai eu raison. C'est bien le genre à avoir une lame, mais je suis serein (E. 5). Vingt minutes plus tard, je n'en peux plus, j'ai les pieds glacés. Il y a un paquet d'habitués, qui sont tous pénibles ce soir (E. 6). Deux gitans se pointent et montent les marches, je les recale, ils essaient de m'intimider. En descendant ils me menacent, puis s'en vont ils me regardent de travers en marchant au loin (E. 7). Le mec qui a eu un coup de nerf samedi à la fin de la soirée vient me parler. Il s'excuse. Il a l'air super doux et sympa. Il me dit qu'il a l'alcool très mauvais et qu'il a foutu la merde un paquet de fois (l'inverse de que m'avait dit Francis), mais qu'il y a eu un truc avant, aussi, il se souvient plus (comme le disait Francis). Il vient s'excuser trois, quatre fois, et me parle cinq minutes (E. 9).

Jeanne, une doctorante du labo, vient avec son copain rejoindre d'autres potes. Elle est un peu bourrée, elle discute avec moi, à côté, mais je lui dis de ne pas rester dans l'escalier. D'une part c'est dangereux et puis en plus c'est trop intrusif sur ma situation de travail, on voit que je parle de manière plutôt suivie, ça ne fait pas très sérieux. Personne ne doit rester sur l'escalier. Entre deux phrases je jette un œil à travers la porte. Baptiste me fait de grands signes. Une bagarre éclate, je ne sais pas où. Je laisse Jeanne dans l'escalier, je fonce. Francis n'est pas au bar, je le vois, au fond. J'écarte les gens, ça se met des droites, entre quatre-cinq personnes, je ne vois pas trop, il y a quatre ou cinq coups qui tombent, c'est déjà bien engagé. J'écarte tout le monde et me mets au milieu du conflit avec les mains levées et ouvertes, bras semi-tendus. Ça les interrompt. Je vois que Francis commence à gérer pareil, en gueulant sur un mec. Je prends le plus costaud, il doit faire ma taille et mon poids environ, je lui fais une clef, je le sors, je pousse les gens. Ils se poussent tout seul. Je le laisse marcher devant moi. Il essaie de parler. Je me focalise sur le chemin et son bras libre, je n'entends même pas ce qu'il dit. Je suis concentré sur les mouvements et l'environnement. Je lui dis ferme mais sans crier : « *T'attend en bas, je sors les autres !* »
J'y retourne, y'en a un qui s'énerve sur Francis, ce dernier le surplombe mais garde de la distance. Le client mesure un mètre soixante-dix, sec, nerveux à souhait, il essaie de résister. Je lui place une clef et je l'accompagne en zigzagant légèrement, pour lui faire perdre l'équilibre et l'emmener où je veux. Les gens se sont déjà tous écartés et ont fait un petit couloir. Je veux régler ça au plus vite, il m'énerve. Il attrape le manteau d'une fille et manque de la faire tomber. Je lui tape dans le creux du coude, il lâche un peu, il se dégage et tente de m'attraper à deux mains, je l'esquive et utilise sa force pour le faire chuter. Il se relève, veut taper, prend ses appuis et

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

manque de blesser des gens. Là je ne me contrôle plus, j'engage une projection vers le mur à côté de la porte. Une projection que je n'avais jamais faite en réel, juste à l'entrainement, mais qui sort en réflexe. Je l'arrache et l'éclate dans le mur de l'entrée, tête la première, dans un gros vacarme. Il est couché, j'ai immédiatement une grosse frayeur en même temps que mes bras l'accompagnent vers l'impact. J'ai peur de l'avoir blessé, Francis aussi. Son visage décomposé qui regarde le mec par terre est la première et seule chose que je vois en tournant la tête brièvement. Mais c'est bon, il bouge. Je le relève, il essaie encore de me frapper, je me dis « *c'est une blague, il est fait en quoi ce mec* ». J'esquive deux patates de peu, je l'attrape, je vais vers l'escalier en le tenant à deux mains pendant qu'il gigote. Je hurle « *dégagez !* », il y a des gens dans l'escalier, sur le coup je ne vois qu'une masse informe, mais ce sont trois personnes, dont Jeanne. Ils me gênent, ça m'énerve au plus haut point, voilà pourquoi les escaliers doivent être dégagés. Il essaie encore de me frapper, j'esquive, je l'attrape et le fait voler. Les deux clients sur les premières marches de l'escalier tombent, le mec que je sors heurte Jeanne au passage. Je suis au milieu des escaliers, je le jette littéralement dans la rue.
Il n'arrête pas de gueuler « *raciste* » depuis le début, je ne sais pas pourquoi (il est blanc). J'y retourne, Francis sort les autres, que ça a calmé, les clients sont tous plaqués le long des murs, le milieu du bar est vide alors que c'est une bonne soirée, ils nous font un couloir. Je sors un gamin et une femme de la cinquantaine. En arrivant à l'entrée j'entends « *Poc ! Poc !* ». Le mec que j'ai fait voler est à califourchon sur un autre et lui met des droites en plein visage, l'autre se protège tant bien que mal, personne n'intervient. Il y a une douzaine de témoins ! Je le chope, je le projette. Il se relève je hurle « *dégage !* ». Il s'en va en gueulant « *raciste* ». L'autre que je viens de sortir est de l'autre côté de la rue avec son groupe de potes. Un vient me voir pour chercher ses affaires, puis il vient s'expliquer. « *Il m'a mal parlé, puis a mal parlé de mon frère, là c'était trop, je l'ai tapé, et voilà* ». Il a la lèvre légèrement ouverte à droite et un début de coquard à gauche, du sang sur la main droite et l'avant-bras droit blessé, ils se sont mis des droites (E. 10).

Une dizaine de minutes plus tard une fille sort et me dit : « courage, ce soir ils sont tous énervés ! » (E. 11). Oui, je pense avoir remarqué. Il y a une douzaine de personnes qui viennent me féliciter de mon travail tout à l'heure. Je sens dans leurs propos que beaucoup sont surpris et ne s'attendaient pas à ça de moi (E. 12). La soirée se finit péniblement, je rentre quasi direct après le taf (E. 13).

b. Une bagarre de dimanche soir

Cette seconde situation d'observation musclée a lieu un dimanche soir. Un dimanche où le portier travaille seul avec le barman, où la soirée suit paisiblement son cours, avec une petite vingtaine de clients, une petite trentaine à son maximum[55]. Le dimanche soir, ce bar est un des seuls établissements ouverts, et le seul à avoir une « *porte aussi souple* ». Le filtrage y est moins sévère. Il est cependant indispensable d'y faire attention, car le fait d'avoir peu de personnel peut très vite rendre une situation conflictuelle très dangereuse à gérer. Ce dimanche pas si paisible l'illustre bien. Il montre comment une mauvaise alchimie de clientèle peut dégénérer, lorsqu'une cliente cherche à séduire et à attiser les tensions dès le cours de soirée (E. 12-13), et lorsque un ancien militaire maori et deux de ses amis provocateurs cherchent la bagarre. C'est ainsi qu'un paisible dimanche soir hivernal, dans la rue déserte, peut se solder par une superbe bagarre et l'intervention de pas moins de quatre voitures de police, douze policiers et un berger allemand (E. 14-15).

[55] Og.64_C.2_S.9_Oc.34_Di_29/03/15.

Je vais au "Galion", j'espère que la soirée sera courte, je n'ai qu'une hâte, c'est d'avoir un peu de repos (E. 1) !
J'arrive à minuit, il y a trois clients, dont le barman du Liverpool, le petit, complètement cramé. Pour une fois il est sans son collègue, le grand rockeur. Ils sont à peu près inséparables. Il nous raconte de petites anecdotes, à Benoît et moi, c'est sympa, tandis que je me fais un coca. Benoît me dit « *on s'est fait défoncer hier !* » il a l'air mort. « *Il y avait un concert, on a fait 150 entrées !* ». Avec une pointe de fierté dans la voix. Je repense à Francis qui me soutenait qu'on ne dépassait pas les 80 entrées (E. 3). Il pleut, l'ambiance est chaleureuse. Les clients sont bien bourrés. Vers minuit et demi je laisse entrer une dizaine de clients, puis une fille, ensuite, même si j'ai un doute et le mec qui l'accompagne. C'est une fouteuse de merde. Celle qui s'était fait insulter copieusement dehors par Flint. Un habitué qui arrive après me dit « *c'est la bande de l'Erica !* », « *j'ai pris un peu de retard sur eux !* », « *comme d'hab, un coup d'Erica, un coup d'Mémento !* ». Effectivement, c'est toujours les mêmes et ils font toujours le même circuit (E. 4). Je sors un mec que le barman refuse de servir (le mec sur qui j'avais un doute). J'ai envie de pisser, je suis emmerdé (E. 5). Peu avant une heure un handicapé se pointe avec un mec, on essaie de le faire monter, on n'y arrive pas, je vais chercher des clients, ils m'aident à trois, nickel, on échange un sympathique moment autour de ce petit effort, ça les met de bonne humeur (E. 6). Une petite soirée de dimanche soir.

Peu après une heure quatre mecs se pointent ; deux maoris, d'environ 1m70-75 pour 90-95 kg, je dirais et deux gars un peu louches. C'est clair qu'ils me jaugent. Les deux maoris sont militaires ou l'ont été, c'est évident. Des mecs des RIMA, c'est une prise de risque. Ils ont l'habitude de se faire refuser en tant que militaires, ça se sent. Ils attendent que je les évalue, et ça ne leur pose pas problème, c'est intériorisé. Les deux autres par contre sont très agités et n'ont aucun respect pour l'autorité, ils toisent de haut. C'est un cocktail dangereux. Je sais bien gérer chacune de ces clientèles indépendamment. Je les laisse entrer, en montrant une forte confiance en moi tout en étant sympathique et en montrant de la bonne humeur sans les prendre de haut. Je leur dit que au moindre problème il faut venir me voir, comme à chaque fois que je vois des mecs costauds susceptibles de se faire justice eux-mêmes. C'est quitte ou double : d'un côté, le plus souvent ils viennent me voir, d'un autre, je suis obligé de trancher de manière radicale, vu que quand ils viennent me voir, c'est que la limite a été franchie au degré où ils seraient intervenus physiquement. C'est un truc de videur que j'ai appris en boite, quand je devais gérer des groupes de sportifs ou militaires et qui marche très bien (E. 7).
Cinq minutes après arrivent deux anglophones, un noir et un blanc, de mon gabarit environ. J'hésite à les laisser entrer. Ils ont un fort gabarit, et tranchent avec la clientèle, plutôt beaux-gosses et bien habillés. Je plaisante en moi-même, en me disant qu'il ne vaut mieux pas que ça parte en live avec les autres que j'ai fait entrer. Ils ont l'air extrêmement gentil, une tête de rugbyman pour le blanc. Bon, je les laisse entrer, en les prévenant en anglais qu'au moindre souci il faut venir me voir, comme aux autres avant (E8).
Derrière Rony (portier au Quai) passe et prend en photo d'une voiture en face, peinte aux couleurs de l'Australie, avec un grand drapeau Australien peint sur le toit. C'est celle d'un DJ à ce qu'ils disent. Il passe me dire bonjour, amical. Il est avec le DJ du « Quai ». Ils reviennent du « Spitfire », mais comme il me dit, « *putain c'est complètement vide* ». « *Le Quai était vide hier* », « *ce mois de mars, c'est un désastre !* », et « *c'est pareil au magasin* ». On discute un peu, Jenn (fille du vestiaire de la "Cave") passe avec deux de ses amies. Elle passe me faire la bise « je vais au Spitfire ! ». Ils les matent de loin et plaisantent « *on va peut être aller au Spitfire finalement !* » (E. 9). Ils finissent par partir continuer leur soirée.
Un client veut nouer la conversation, il me sort :
— T'arrive à ramener des minettes en fin de soirée ? (Il sourit complice et confident) Allez, c'est connu que les portiers ramènent des filles en fin de soirée ...
— Euuuh non.
— A la "Loco" j'ai entendu dire ça…
— Maintenant ?
— Non avant.
— Et qui t'a dit ça ? Des portiers ?
— Non, non, mais ça se dit quoi (avec un air assuré et entendu très agaçant) (E. 10).

Il y a une tension constante avec les quatre du fond. Benoît hésite à les resservir. Francis qui arrive les sert sans hésiter. Un des deux maoris me regarde en permanence dans le fond, avec un regard qui se veut intimidant. Je rentre, j'essaie d'instaurer un rapport, je vais parler à un des deux, il s'appelle Malo et bosse au Complexe en sécurité, c'est un ancien des RIMA. L'autre y est toujours. Il me dit « *si y'a un problème, tu m'appelles* ». Il me le répète deux ou trois fois (E. 11).
Il y a aussi une tension avec la fille, je ne le sens pas du tout. Elle a un comportement de louve dans une meute de loups. Elle allume tout le monde, et il n'y a pas grand monde, une trentaine de clients. Elle se sent en force sur le plan de la séduction. D'un coup, un mec lui boit son verre. Des gens interviennent, je rentre et renvoie tout le monde à ses affaires. Je suis le seul juge. Elle me dit que c'est son ex, il me dit qu'elle lui a mis trois baffes, deux

groupes confirment. Quelle pète burnes celle-là. Je m'apprête à la sortir. Je la laisse mais au moindre écart tout le monde dehors (E. 12) !
Un des potes des maoris emballe la fouteuse de merde, je surveille ça du coin de l'œil, comme je peux, de dehors. Une heure plus tard ça ne loupe pas, le mec qui a emballée la fille se prend la tête avec le groupe de son ex. Il me parle avec beaucoup de mépris et veut me serrer la main, ce que je refuse. Je sors prendre mon calme et reviens parler. On arrive à avoir une discussion, et à se comprendre. À la fin il me dit « *Laurent* », je lui présente ma main, « *Jonathan* », je lui serre la main et lui dis « *maintenant que je te connais je te serre la main !* ». Il me dit qu'il ne « *voulait pas se la faire* ». Puis « *t'es videur, dans ton métier c'est important de le comprendre* », puis en parlant de la fille il me conseille « *tu sais, on ne peut pas aider les gens qui ne veulent pas être aidés*. » (E. 13).

La soirée se finit, la lumière est allumée, je rentre, là je vois le maori qui était assis depuis le début qui se prend la tête avec les anglophones, avec le black, ils parlent de racisme de race, je n'ai aucune idée du problème surtout qu'ils s'étaient pas encore adressés un mot (E. 14). J'apprendrai plus tard que les deux anglophones sont des néozélandais, et que Maori et néozélandais blanc et noirs ne peuvent pas se voir, ce dont je n'avais aucune idée. Pas de bol, vraiment pas de bol, se retrouver avec deux maoris et deux néo-zélandais un dimanche soir sur une quarantaine de clients à tout casser ! Pour l'heure je dois vider le bar en même temps qu'ils s'embrouillent, je ne peux pas gérer les deux. Je me retourne. Il y a peu de clients, mais deux-trois me saoulent à ne pas vouloir finir leur verre, je suis près de la porte. Les mecs continuent à s'embrouiller au milieu du bar, près du comptoir, visiblement ce n'est pas juste une petite prise de tête. Je regarde ça d'un œil, je répète aux clients de sortir et je vais voir le Maori et les deux anglophones. Les deux sont adossés au bar, le maori qui me regardait depuis le début de la soirée leur parle agressivement, mais en restant à une distance de bras étendu, ce n'est pas encore alarmant, mais là ses deux potes provocateurs le rejoignent. Un se met devant moi l'air de rien en me parlant d'un truc qui n'a rien à voir pour s'interposer, et l'autre se glisse sur ma droite dans mon angle mort. Je dois donc lâcher le Maori des yeux, parce que discrètement ils sont clairement en train d'essayer de me piéger. Je me positionne de manière à garder les deux en vue, un de trois quart à gauche, l'autre de trois quart à droite. Le mec de droite voit qu'il ne va pas pouvoir m'avoir par surprise, il s'avance jute à distance suffisante pour être dangereux mais ne pas risquer d'attaque de ma part. J'entends que j'ai Benoit derrière moi, je vois le second maori qui tente de raisonner son pote, derrière les deux qui me barrent le chemin, et les anglophones qui tentent désespérément de calmer les choses. Le reste du bar est en train de se vider, derrière moi. Il faut faire sortir les mecs qui s'embrouillent, la situation est explosive. C'est très, très, chaud, et les mecs me parlent. Celui qui a tenté de me contourné à droite dit que j'ai manqué de respect à son frère. Celui de gauche tente de le raisonner, mais ne change pas sa position, il ne risquera pas de m'attaquer le premier, mais c'est clair qu'il cognera dès qu'il en aura l'occasion.
Et là, tout bascule. Le maori pousse l'anglophone blanc brutalement, le noir fait un pas sur le côté, le second Maori essai de saisir son pote pour l'arrêter, ce dernier lui met un revers de la main droite en plein visage sans même le regarder. En réflexe, je regarde vers eux, erreur. Le mec qui a tenté de me contourner en profite pour me contourner pour de bon en un pas, puis se jette sur moi et tente de m'enserrer avant même que je n'ai le temps de m'en rendre compte. Pendant ce temps celui qui faisait le calme fait un pas, se met devant moi, prêt à me mettre une droite. Ils ont l'habitude. Manque de pot pour eux, j'étais prêt, j'arrive à me dégager en m'avançant d'un coup sur ma droite, du coup ils sont tous les deux sur ma gauche, dos au bar. Je ne veux pas percuter, si j'en mets un KO là, je dois mettre l'autre KO aussi et les porter pour les sortir. Avec les Maori à côté, je ne sais pas comment ça peut tourner, mais si je rentre, ça va finir en boucherie. J'ai déstabilisé le mec qui m'a enserré, je le pousse le plus fort que je peux dans le bar des deux mains, il se casse la gueule. L'autre n'est pas un héros il s'écarte et lève les mains en arrière à hauteur de sa tête en me disant un truc que je n'entends même pas. Je regarde de nouveau derrière. Le second Maori a enserré son pote pour permettre aux anglophones de partir. Ils passent à ma gauche en longeant le bar. Le Maori agressif se dégage et pousse son pote des deux mains, l'autre le pousse d'une main en retour, il essaie de le raisonner, il n'a pas l'air en colère, là où l'autre est furieux. Ils ne gueulent que des monosyllabes, tout se passe dans les expressions faciales. Pareil, je ne dis rien à part des interjections, des « *Oh !* » Qui viennent du fond de la gorge. Je serais incapable de décrire ce qu'il se passe pour les autres clients, car je ne vois rien. Rien d'autre que les quatre qui sont devant moi et ce que je sais être derrière moi et c'est bon, il n'y a plus personne dans ce périmètre. Je gueule aux Maoris de régler ça dehors, pas dans le bar. Benoît, super courageux, est de l'autre côté, contre le mur, entre la porte et les Maori.
Les Maoris, en se poussant, me passent à côté, je m'interpose, tout en surveillant dans mon angle gauche les deux fouille-merde qui sont derrière. Je prends le Maori énervé par le bras pour lui faire faire un pas de plus, qu'il atteigne enfin la porte. Il me dégage de la main gauche et me jette un regard terrible. Son ami s'interpose pour me protéger et le pousse de plus belle. Le pote qui tente de le raisonner lui dit d'arrêter, l'autre lui dit qu'ils vont régler ça dehors, il lui dit qu'il est un traître et lui répète, « dehors », trois, quatre fois, en lui faisant les yeux ronds. Ils sortent en se faisant face et en se poussant à tour de rôle. Pour l'instant pas un coup n'a été donné. Je m'occupe des deux derrière. Ce coup-ci je n'ai plus rien à surveiller, et je peux cogner. Le mec que j'ai envoyé

dans le bar a l'air d'être bien refroidi, il met ses mains ouvertes en avant et se dirige vers la porte. Je suis campé sur mes positions, prêt à l'éclater au moindre écart, je dois vite sortir pour que ça ne dégénère pas dehors. L'autre fouille-merde, qui m'avait serré la main puis qui avait fait l'air de rien me sourit et me dit « t'inquiète cousin, mon frère est trop chaud mais t'inquiète, en tout cas merci pour la soirée, et... excuse ! », pendant que son frère sort, il me dit ça rieur, il a l'air de s'amuser. Là je réalise que c'est un manouche, je n'avais pas fait gaffe, je suis vraiment trop con. Je sors derrière les deux, c'est bon, il n'y a plus personne dans le bar !
Je suis en haut des marches, il y a une quinzaine de clients sur le trottoir, qui se sont écartés le long du mur et sur la droite. À gauche les deux maoris se tournent autour, à deux mètres l'un de l'autre. Ils se lancent des phrases lapidaires dans leur langue en se jetant des regards de défi. Ils se tapent sur la poitrine des deux mains, puis écartent les mains. C'est très impressionnant. Je descends des marches, l'agresseur enlève son t-shirt et le jette à ses pieds. Il se campe sur ses jambes, se claque les mains sur le torse, met la tête en avant, les yeux globuleux et gueule en faisant une grimace. L'autre en face a l'air plus faible, il contourne le combat. Il montre ouvertement sa faiblesse, qu'il sur-joue. Il baisse la tête, tourne sans être de face. Ils font vraiment une sorte de danse où un montre sa supériorité, jusqu'à ce que ce dernier se jette sur l'autre et lui mette un énorme coup de poing en pleine figure. L'autre le réceptionne en donnant un coup de tête contre le poing, et ils alternent entre poussées à une ou deux mains et énormes coups de poings, qui viennent de loin en arrière. Je n'aimerais pas m'en manger une. Je ne sais pas trop quoi faire, je n'en mène pas large, mais il faut que je m'interpose, c'est assez énorme. À un moment où ils se poussent je me mets entre les deux sans me mettre directement sur la ligne qui les oppose. Ils se rapprochent pour se remettre des pains, sans qu'aucun des deux ne me vise. Je dévie deux trois de leurs coups, ça énerve l'agresseur qui me pousse "légèrement", d'une main, me faisant reculer de plus d'un mètre. Quand je vois les droites qu'ils se mettent, je me dis que si j'en prends une, je suis sonné, j'en prends deux, je dors, et ils s'en sont déjà échangés une petite douzaine. L'agresseur s'écarte et demande à l'autre pourquoi il me défend, il le traite de traitre. Il se tape la poitrine, on dirait sérieusement qu'il fait du hakka, il fait des bruits aigus, qui hors du contexte, pourraient sembler ridicule, là ça donne plutôt envie de ranger ses affaires et de partir. Sur le moment je me dis qu'on dirait une otarie, mais genre une otarie énorme, tout en muscle et en graisse. Là le mec qui protégeait le bar reprend du poil de la bête. À son tour, il enlève son t-shirt, déchiré. Il le jette à ses pieds. Il lève les genoux comme s'il dansait ou se chauffait, et répond à l'autre sur le même ton. Ils continuent à se tourner autour, mais cette fois il rentre dans le truc. Ca craint. Une cliente bobo de la trentaine gueule et leur dit d'arrêter, elle ne fait qu'énerver l'agresseur. Là je me retrouve pile entre les deux, quand, en une fraction de seconde, l'agresseur décide de charger le défenseur épaule en avant tout en lançant ses deux bras en avant. J'essaie d'accuser le choc. Il nous arrache littéralement, moi et l'autre maori, soit environ 180 kilos, pour nous éclater dans la portière avant d'une voiture garée là. Elle aura droit à un séjour chez le tôlier. L'agresseur se retrouve sur nous deux. Je me mets à genoux le premier, en même temps le défenseur n'a plus de visage et l'autre s'est quand même bien fait secouer. Je tente dévie ses attaques visant le défenseur et tente de l'agripper, mais il glisse et a des bras qui font trois fois les miens. Ça ne marche pas pour ce qui est de l'immobiliser, en revanche ça a le mérite de détourner son attention. Ca y'est, il se dirige enfin sur moi. Bonne nouvelle, je ne sais pas. Il essaie de me mettre une droite et une gauche, je les esquive, elles viennent de super loin. Pendant ce temps-là l'autre se met à genoux péniblement. Là je me dis que ça y'est, c'est bon. Erreur. Cette fois c'est le défenseur qui veut laver son honneur et charge l'attaquant. J'esquive, ils se retrouvent par terre. Ils s'en mettent plein la gueule, je me demande comment ils peuvent encore tenir bon. Je tente de les séparer, deux clients viennent m'aider, de loin. Là, je ne les avais même pas vu, tellement j'étais dans le truc, la police débarque. Un flic me pousse violemment sur la gauche, je manque de tomber. Les autres, à trois, matraquent les deux maoris au sol, sans distinction, à grands coups, une pluie de coups de matraque en acier. C'est ultra violent. Les clients restés regarder leurs gueulent d'arrêter. Je suis abasourdi.
Ils finissent par réussir à séparer le maori. Ce n'est pas fini. Les maoris continuent de se menacer en sifflant entre leurs dents et se faisant des visages de masques flippants. Au total il y a deux voitures de trois policiers chacune. Ils décident de les éloigner l'un de l'autre. Trois maintiennent l'agresseur assis à côté du bar, trois autres maintiennent le défenseur assis de l'autre côté de la rue. Ils font moins de bruit, ça a l'air de se tasser, quand soudain l'agresseur se lève d'un coup et dans le même mouvement envoie un énorme direct plein visage à un des flics, couché net ! Il bouscule un autre sur son trajet qui s'éclate par terre, *slide* sur le capot de la voiture dont on avait enfoncé la portière, traverse la rue. Pendant ce temps l'autre s'est levé et dégagé, faisant tomber un policier et en écartant un autre. L'attaquant met une manchette au troisième flic de ce côté, qui se finit en coup de poing dans la gueule du défenseur. Ce dernier la réceptionne sans broncher, il recule juste d'un pas, coincé contre une voiture. L'attaquant tente de lui mettre deux patates qui loupent et atterrissent dans le capot (une légère bosse et une seconde voiture à envoyer chez le tôlier, décidément !). Les flics se ruent dessus en traversant la route pour les uns en se relevant pour les autres. Ils les plaquent au sol. Pendant ce temps arrivent une voiture de la BAC avec son quatuor d'agents et une voiture de cynophiles, avec ses deux agents et un berger allemand. Les agents font assoir les maori dos à dos et les attachent ensemble. L'attaquant menace les policiers, il continue de siffler dans ses dents et de faire des visages flippants, l'autre se tait. Là les deux autres fouille-merde font des doigts d'honneur de loin aux policiers, qui... lâchent le chien. Un, pris aux jambes, chute et se fait malmener par le

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

berger allemand, pendant que l'autre se fait chopper. C'est juste magique, les mecs sont de vrais cow-boys. Totalement incompétents. Douze policiers armés et un chien, pour deux Maori désarmés, c'est peut-être un peu déséquilibré. Je vais voir un agent de la BAC pour lui dire que je suis le portier, et que j'ai suivi depuis le début. Il ne me regarde pas et ne me répond pas avec un air profondément agressif et méprisant. Je me mets devant lui. Il me regarde avec un œil noir :
— Tu dégages !
— Pardon ? Je ne comprends pas...
(Il s'avance en mettant sa main ouverte en arrière) *— Tu dégages où tu viens avec nous !*
— Je...
— Ta gueule !
Le voisin du dessus, par la fenêtre, gueule qu'il a tout filmé (sa caméra à la main), et la quinzaine de clients qui restent commence à les provoquer. Les flics ne nous adressent pas un mot et s'en vont, en embarquant les deux maori et les deux fouille merde. Nous sommes tous sidérés. Alors que je retourne dans le bar, une cliente m'insulte (et m'insultera le week-end suivant), me hurlant dessus : « *t'as rien fait ! Pourquoi t'as rien fait »*. Je viens de tenter de séparer deux rhinocéros, personne n'a bougé pour m'aider et après il a fallu douze flics et une belle bavure, mais bon. Non, il y a des fois, où, résolument quand ça ne veut pas, ça ne veut pas (E. 14).

c. Une rixe de fin de soirée dans la rue

Une troisième situation d'observation de violences physiques, particulièrement extrême, survient une fin de soirée de jeudi de vacances[56]. Une soirée de travail fatigué (E. 1), une soirée anodine, jusqu'à la fin du service. Ce n'est qu'à la fin du service qu'une rixe générale éclatera dans la rue, allant jusqu'aux coups de bouteille et de tessons (E 7).

J'ai résolument de lourds problèmes de sommeil. Je me suis couché pour une sieste à 15h hier et me suis réveillé en sursaut à... 23h10 ! Je ne savais plus où j'étais ni quel jour on était, désorientation complète. J'en ai parlé à Pierre en fin de soirée, il m'a dit que ça arrive parfois quand on est en fin, à bout. Je suis donc « un peu » à côté de mes pompes, je sens que je ne vais pas faire du bon travail ce soir (E. 1). À une heure la soirée est encore calme. Je suis absent, je grille cinq-six fois des bouteilles dans les sacs. Les gens sont tous cons ce soir, ce que confirmeront tous mes collègues, le ponctuant uniformément d'un « *jeudi de vacances* » (E. 4). Peu après une heure et demi je commence à m'embrouiller sévère avec les rebeus du vendredi. En fait j'avais fait rentrer ces deux là samedi, je percute au bout de cinq bonnes minute que je me trompe ce ne sont pas les mêmes. Eux s'étaient bien comportés, j'en suis très confus, m'excuse et les fait entrer. Je suis vraiment claqué. Ça les fait marrer, ils sont nerveux, mais sympas (E. 5). Ti 'louis vient nous voir, dix minutes après, « *c'est quoi les deux rebeus sur la piste là ? (les deux en question) Faut pas laisser entrer ça, ça drague, ça insulte.* » Ben va leur parler, mais ne les sort pas, alors que Ti 'louis le lui a demandé. Ti 'louis vient le voir :
— Pourquoi tu les a pas sortis ?
— Ils avaient des verres.
Ils sortent d'eux-mêmes, le plus petit me fait un sourire sympa. Ti 'louis vient me voir, avec une voix autoritaire, quasi agressive et un ton de reproche « *plus jamais ça rentre !* » (E. 6).

La soirée se finit, rien de spécial. Francis était bourré, avec une douzaine de ses amis « *la family* », il ne bosse pas. Il s'amuse (E. 8). Alors qu'on a clos la soirée, un mec qu'on a sorti entre. Il a laissé sa veste, tout le monde est en détente/ménage, tout le monde s'énerve d'un coup. Ben le sort. C'est vécu comme une réelle intrusion. Ti 'louis dit « *ouais là c'est Ben qui a fait une erreur de le laisser entrer* », Ben y va d'abord soft, puis je m'en mêle, ça devient plus ferme. Francis parle avec le mec sur le pas de porte, pour le raisonner, je les laisse. Francis s'énerve et en vient à le pousser, il veut le taper, il lève le poing en arrière. Il a le regard mauvais, je sens qu'il a envie de se battre, pour le plaisir, je fonce et je m'interpose. Je les sépare, et dégage le mec, un grand blond de vingt ans style bourgeois. Il me cherche et dit de Francis « *c'est un bouffon !* »

[56] Og.32_C.2_S.4_Oc.18_Je_12/02/15.

Il descend les escaliers, fait trois mètres, puis me lance « *t'es un bouffon !* ». Il rit comme un con, plein d'arrogance. Je suis en haut des marches. Je gueule, détendu « *tu veux jouer ? T'es sûr ?* » Je suis prêt à aller lui en mettre une s'il lance l'affaire. Il prend un air agressif il lève une garde de boxeur coudes levés puis la descend. Mat, dehors, en repos, me dis « *vas-y, casse lui la gueule !* » Je le regarde, c'est le genre à porter plainte. Je rentre.

J'entends du bruit dehors, je sors, il est en train de courir vers la droite en riant, à une dizaine de mètres du bar. Visiblement, il a tapé des gens au hasard, dont une fille. Des gens courent vers lui. Il se moque en reculant, mais ne voit pas que leurs potes lui bloquent la route, derrière. Ils l'arrêtent, le tapent à coups de poings, une « balayette », il tombe. Ils le lynchent, à une dizaine dessus. Ça dure quelques secondes, trois ou quatre, tout au plus. Sur ce temps j'ai descendu les escaliers et me suis rapproché de quelques mètres. J'analyse une seconde avant d'intervenir et sors ma ceinture. Je vois un ami de la fille que j'avais repéré au début (il y a quelques secondes) qui ramasse une bouteille de vin vide plus à droite le long du mur. Je n'ai pas le temps de l'arrêter. Il fait quelques mètres et la lui pète sur la gueule, en plein visage. Juste après des gens s'interposent ça part dans tous les sens, je suis à quelques mètres, je ne comprends rien. Je ne vois même pas sur qui cogner. Ça ne sert à rien d'intervenir, il y a au minimum une dizaine de personnes à se taper dessus et une vingtaine de personnes impliquées. Je conserve juste ma distance et cherche d'éventuelles sorties d'armes, sinon, je les laisse faire entre eux. Je suis prêt à bondir si un vient vers moi, mais on dirait un banc de poissons qui se roulent autour et aucun ne regarde dans le périmètre. Il suffirait qu'un prenne de la distance, s'écarte et y retourne pour en aligner deux trois par surprise sans problème. C'est totalement amateur. Ils ont tous une petite vingtaine. À la manière de cogner on voit que certains ont quelques notions, mais ce sont des notions de boxe thaï, ou en tout cas de pied poing, ils n'ont aucun sens tactique. Des coups s'échangent, jusque dans la rue derrière. Il y a que des droites qui partent, et un genou et un coude, une balayette ici et là, et des coups de pieds frontaux quand un mec est au sol. Ça dure deux-trois minutes, deux trois minutes de violence continue, c'est interminable. Les pompiers arrivent. Ça continue autour du camion, alors qu'ils soignent le mec à l'arrière. Le mec est ouvert à la tête et au visage, assis dans le camion de pompier, tandis que ça continue de cogner dans la ruelle derrière. Je me dis « *ça t'apprendras à être con !* ». (E.7).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 3. La porte de la "Cave"

Ces premières soirées nous plongent dans l'ordinaire du second bar de nuit enquêté, la "*Cave*". Sur la période de l'étude, ce bar est sur le déclin et subit une baisse de fréquentation. Celle-ci, déjà engagée depuis plusieurs semaines, connaît alors son pic. Cette situation permet d'enquêter sur une politique de management de bar de nuit et de gestion des entrées en période de crise et ses effets sur la clientèle et la soirée. Ce bar se trouve dans une situation totalement opposée au "Galion". Le premier, de petite dimension à l'identité marquée, connaît une très forte affluence, là où le second, de grande taille, sans identité spécifique, descendra jusqu'à une fréquentation de moins d'une dizaine de clients. Il est cependant à noter que, même dans les pires semaines de l'existence de ce bar de nuit depuis plus d'une décennie, les samedis soirs font salle comble, et l'organisation d'une soirée électro, un jeudi, suffit à faire des chiffres d'entrées record. Nous proposons donc au lecteur d'y prendre son poste pour quelques soirées. Ces soirées sont donc extraites du second carnet "en porte de la Cave", un grand bar de nuit standardisé et traversant une crise économique, sur trente et une nuits (sept mercredis, huit jeudis, huit vendredis, huit samedis). Cette prise de poste se fera tout d'abord par une entrée dans le quotidien, la prise de consigne, la socialisation avec le co-équipier direct et l'équipe du *staff* des employés et du *staff* de direction, mais aussi avec la clientèle, et enfin la routine des refus (A). Une fois l'intégration et la routine précisées nous pourrons nous porter vers des soirées ponctuées de scènes conflictuelles particulièrement intenses (B).

§ A. Entrée dans l'ordinaire

Après avoir présenté la configuration de la porte (a) nous proposons de nous immerger dans ce terrain par le suivi de quatre soirées. Les trois premières soulignent le processus d'intégration, par la prise de marques auprès de l'équipe du *staff* (b), une première soirée de travail avec un collègue dans une équipe nucléaire (c) et enfin l'intégration avec la clientèle d'"*habitués*" et la distanciation entre une équipe du *staff* d'employés et de direction (d). Une dernière soirée permettra de voir le travail type de refus en porte (e).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

a. La porte de la "Cave"

La situation économique du bar fait que les heures de sécurité sont drastiquement réduites au cours de l'enquête, et ce de manière très insidieuse. Une réduction du temps de travail des agents qui se fait à leur dépend, d'une part, et de la sécurité, de l'autre. En effet, les agents ne sont prévenus que tardivement de la réduction des heures. Avant cela, des discours divergents leurs sont proposés, sous-estimant la complicité régnant entre eux. Il est dit à l'un de ne pas venir, et à l'autre que le premier a volontairement choisi de ne pas venir pour se reposer, ou autre. La situation de tension managériale de ce terrain montre clairement les différents niveaux de solidarité, de confiance et de méfiance, au sein des équipes composant le *staff*. Il permet aussi de vérifier les effets de la réduction du service de sécurité et de l'assouplissement de la porte sur la gestion de la porte et des crises. Lorsque l'enquêteur s'est trouvé à travailler seul en porte le vendredi, avec consigne d'assouplir les entrées, les cas de pickpocket ont été systématiques. L'alarme incendie a d'ailleurs été activée deux fois, forçant à l'évacuation générale, pour couvrir le forfait. Ces situations ont permis de clairement identifier les pickpockets et, par la suite, d'éviter toute situation de vol en les interdisant d'établissement (Situations de vol à répétition, vendredi 13/03/2015[57] et vendredi 03/04/2015). Un échange avec les agents de trois autres établissements a confirmé que ce constat était partagé sur d'autres sites.



Figure 19 : Photo n°17, La porte de la « Cave »

Hormis cet aspect de crise, le bar présente une population très hétéroclite, où il est difficile d'extraire une tendance, si ce n'est l'âge de la clientèle, ne dépassant que rarement le milieu de la trentaine, ce qui est une moyenne supérieure pour la ville de Rennes. Le bar est fréquenté par de jeunes travailleurs de tous milieux et de toutes origines. Les étudiants semblent y rester minoritaires, hors soirées spéciales. Ils y sont plus nombreux les samedis.

[57] (Og.52_C.3_S.2_Oc.07)

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018



Figure 20 : Photo n°18, Point de vue de face de la porte de la « Cave »

En elle-même, la porte présente une configuration très particulière. Lors d'entretiens sur la dangerosité des portes de la ville, elle est considérée comme une des deux plus difficiles à gérer. Celle-ci est en effet relativement basse, environ 1, 7m, nécessitant de se baisser pour entrer et sortir, et une marche la précède et deux lui succèdent en contrebas. Cette volée de marches donne sur un entresol d'environ quatre mètres par quatre faisant office de sas, où il est interdit de stationner pour les clients. Sortir un client nécessite donc de monter l'escalier et il est possible de pousser un client ou un portier, qui risquerait de chuter. Pour limiter les risques inhérents à cette configuration, les portiers font en sorte de maintenir dégagé l'espace entre la porte et la première ligne de pavé marquant la délimitation de la rue. Ils se positionnent juste derrière cette ligne pavée, et vont et viennent dans ce petit espace qui est le leur. Les clients s'arrêtent d'eux-mêmes devant la ligne. Passer la ligne des pavés, c'est déjà être entré.



Figure 21 : Photo n°19, Point de vue de droite de la porte de la « Cave »

Il arrive parfois qu'un membre du *staff* fume dans cet espace privilégié, durant les soirées tranquilles, s'asseyant sur un des rebords métalliques. Les agents y posent leur verre de coca ou leur canette de boisson énergétique au plus près du mur. Ces rebords sont dangereux, puisqu'arrivant aux niveaux des tibias. Ils peuvent entrainer une chute pour celui qui les ignore ou qui y est poussé, et il est possible de se blesser en les cognant dans un mouvement brusque. Le portier, en étant conscient, peut utiliser cette connaissance comme atout pour déséquilibrer un client. La vue, elle, est dégagée au loin et à droite, comme il est possible de le constater sur la photo ci-contre. Le portier a tout loisir d'observer les groupes qui traversent la place, passent devant le bar ou y stagnent. Il peut

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

aussi entendre leurs conversations. La vue gauche est en revanche coupée par des arbustes, nécessitant de se rapprocher de la ligne pavée pour voir arriver les clients, évaluer leur état, mais aussi d'éventuels dangers. Ces arbustes ont été coupés par la municipalité plusieurs mois après le terrain.

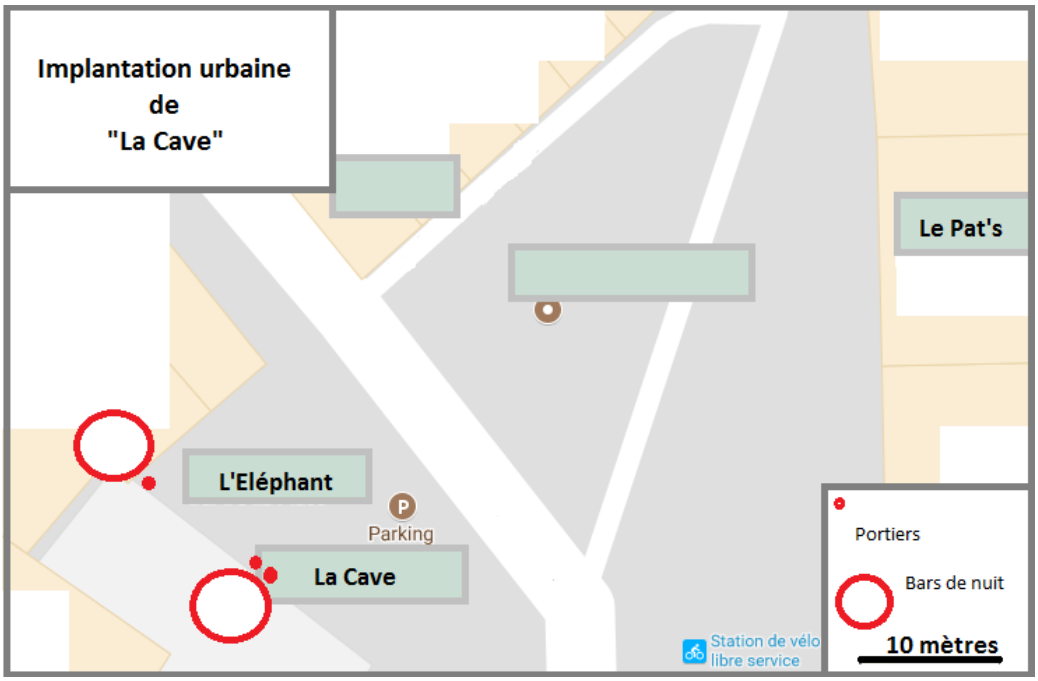

Figure 22 : Plan n°3, Implantation urbaine du bar la « Cave »

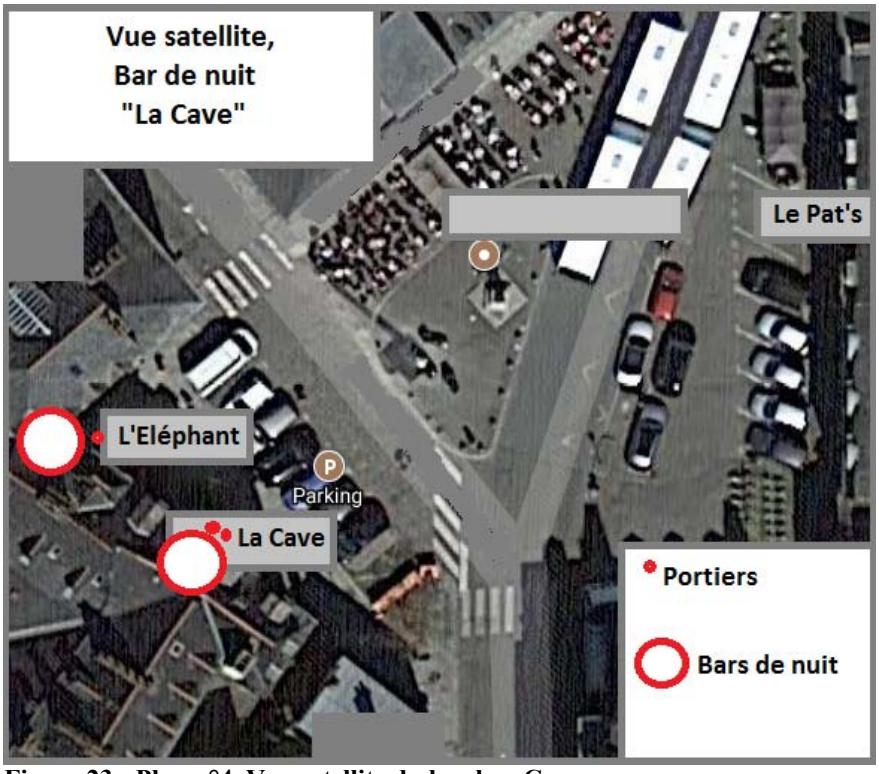

Figure 23 : Plan n°4, Vue satellite du bar la « Cave »

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

b. Semaine d'intégration, le milieu de la nuit, prendre ses marques

L'enquêteur travaille sur ce site du mercredi au samedi, avec un collègue en renfort les jeudis, vendredis et samedis, qui tendra à venir de moins en moins régulièrement les jeudis et vendredis, à mesure de l'avancée du terrain. Cette première soirée montre l'arrivée sur le terrain, l'accueil et les premières consignes. Il s'agit d'un mercredi de mars paisible[58]. Le prestataire avait déjà donné pour consigne à l'enquêteur de venir prendre les consignes la veille auprès du chef de bar (E. 5). Ce qui n'empêche de recevoir de nouveau des consignes adaptées par chaque membre du personnel, de manière formelle ou informelle. C'est ainsi que la barmaid prend un rôle de guide de l'établissement de manière formelle, en précisant les consignes de manière pratique, tout en y ajoutant une certaine souplesse et humanité (E. 6). La volonté de laisser une première impression déterminée y est bien perceptible en comparant ces attitudes avec celles qui suivront plusieurs semaines plus tard, voire même quelques heures plus tard. Le jeune chef de bar, la veille, avait été très distant, et, lorsqu'il lui précise de faire attention à ne pas être enfermé dehors, il reste entièrement pris dans son rôle (E. 8). Ce n'est que progressivement qu'il rognera la distance, en commençant à préciser à l'enquêteur qu'il peut s'habiller comme il le souhaite (E. 10). Le patron et le chef de bar vétéran, eux, coopteront l'enquêteur plus ou moins discrètement (E. 16-17).

Prendre ses marques, c'est aussi saluer le portier d'à côté, ici une connaissance (E. 7). La complicité entre les équipes des bars voisins est très forte et les équipes se reçoivent les unes les autres. D'ailleurs une bonne partie des "*habitués*" sont des membres du milieu, barmen d'autres établissements (E. 12-15). Il s'agit d'un milieu fortement endogamique, jusque dans les relations sexuelles/amoureuses (E. 20). À la fin de la soirée, il n'y aura plus que le *staff*, les copines/aventures de certains barmen, et quelques barmen d'autres établissements, disposant pour l'occasion d'un statut privilégié (E. 22).

Une première soirée à la "Cave", j'appréhende un peu, mais pas trop. Je me sens pro. Il fait froid, mais je me dis que ça va aller, je m'habille comme d'habitude, hormis de nouvelles chaussures cuir/semelle cuir (je râpe un peu les semelles pour pas que ça glisse) et un pantalon en velours noir. Je me mets sur mon 31, fraîchement rasé, je veux faire bonne impression.
Il fait un froid sec, la place est bondée devant l'Eléphant. Je compte en moyenne soixante personnes devant le bar toute la soirée. Il y a une soirée étudiante à côté (E. 2). En arrivant c'est la barmaid qui m'accueille. Elle a 29 ans, super sympa, elle me fait « le topo » sur les consignes, tout en fumant dehors. À peu près ce que m'avait dit Marc la veille (j'étais passé me présenter sur demande du prestataire). Elle sort le cendrier, un gros cylindre en métal de quatre-vingt centimètres de haut. L'autre a été volé la semaine dernière. Des jeunes picolent dans le coffre d'une voiture devant. Elle s'énerve, « *s'ils continuent je m'en fous j'appelle les flics ça leur apprendra* ». Ça lui met vraiment les nerfs. Les jeunes sont vraiment cramés, il y en a beaucoup qui boivent à portée du bar et jettent

[58] Og.46_C.3_S.1_Oc.01_Mer_04/03/15.

leur bouteille avant d'arriver (E. 3). Alors qu'on rentre dix secondes pour qu'elle me montre où sont les écrans, un mec commence à pisser en face de nous derrière les plantes. On voit son pénis alors qu'on sort, il est bien visible. Je lui lance :
Ça va mec, c'est Noël ?!
— *Ah pardon.*. (Le mec est confus comme un petit garçon.)
Barmaid — *C'est à côté ta soirée ?*
— *Ouais.*
Barmaid— *Il y a des toilettes dans le bar d'à côté, donc vas-y !*
Lui— *oui, pardon* (E. 04).
Tandis qu'il se reboutonne et s'en va, penaud, la barmaid continue. Pas de jogging, « *les basket, que si c'est à la mode, tu vois* », « *Les casquettes ça rentre pas... enfin certaines si... enfin tu vois, y'a des casquettes, ça* va ». Elle me fait un panorama de tout et son contraire à chaque fois, avec la mauvaise généralité et les bonnes exceptions. Elle est très sympa et accueillante. « *Je suis toute seule-là, Marc est allé rendre des bouteilles à un autre bar. On leur en a emprunté quand on était en pénurie* ». Elle me dit que les mercredis c'est très aléatoire, comme Marc la veille (E. 5). Elle retourne donc bosser en salle, et me voici tout seul dehors. J'analyse la porte, je me dis que je suis tout seul, que je vais me faire chier. Je me cherche des petits jeux discrets pour m'occuper (E. 06).

Une petite dizaine minutes d'ennui plus tard, deux mecs sortent bourrés d'à côté, dont un cramé. Je les regarde passer. John, le portier d'à côté, surgit d'un coup ! Il leur court après, il tourne la tête en me passant devant, avec un grand sourire, content de me voir, « *ça va toi ? T'es là ?* » Je suis tout autant surpris qu'il soit là et tout autant content de le voir. Il va les rejoindre et vérifie que le mec cramé ne rentre pas seul dans cet état, puis repasse. C'est un mec en or. Complice, je compatis pour la soirée étudiante à gérer.
— *Je suis content de pas être à ta place ce soir !*
— *Oh, les étudiants, j'aime bien !* (en riant).
Il m'explique que c'est soirée dentaire, IGR, CIREF. Il a déjà une petite quarantaine, je l'ai connu quand j'étais étudiant, il y a dix ans déjà. Il était portier d'une boite à une dizaine de kilomètres où se passaient la plupart des soirées santé (médecine, dentaire, pharmacie). Une bonne amie a d'ailleurs été sa collègue en faisant des extras dans la boite alors qu'elle était étudiante. C'est le même patron qui possédait la boite en question et ce bar. Il a vendu la boite il y a déjà quelques années.
John travaille toujours ici, mais il m'explique que c'est seulement pour des extras, sinon, il n'y a pas de portier où quelques gars de chez "Shield sécurité", quand c'est nécessaire. Sa moue souligne qu'apparemment la qualité des agents n'est pas au rendez-vous. Ça me confirme les propos d'une barmaid du bar, que je connais bien pour avoir travaillé à la "Loco" avec elle (elle était alors au vestiaire), en 2009-2010. Elle m'avait fait comprendre durant plusieurs soirées où j'avais fini bourré dans ce bar qu'elle aimerait beaucoup me faire recruter pour faire la porte et qu'elle était désespérée par les gars de chez "Shield". Elle m'avait présenté à la chef de bar, mais j'avais refusé en riant. Néanmoins, s'il y a un bar où j'aurais aimé travailler, c'est celui-ci. Bel établissement avec du caractère et une configuration idéale pour surveiller et sortir les gens d'une part et ensuite une porte très sécure, enclavée dans un angle, avec un sas, une vraie forteresse. L'équipe ensuite, plutôt âgée en moyenne pour le milieu et sympa, puis la population, enfin, moins « gamine » que l'ordinaire de la nuit ouest-vilaine. S'il n'y avait eu la thèse et que j'avais dû travailler quelque part, ça aurait été ici. Il est même probable que j'accepte d'y faire des prestations à l'avenir, D'autant qu'ils me prendront en direct et donc je peux sans trop de soucis demander un salaire de 14 euros net de l'heure minimum (E. 7).

Minuit vingt-cinq, Marc sort fumer et discute avec moi. Il me confirme les consignes et me montre que la porte peut être fermée de l'intérieur. Il m'explique que si je veux faire un tour, je rentre, ferme la porte et prends la poignée. Mais aussi, très sérieusement, « *fais gaffe de pas te faire enfermer dehors !* » Le paradoxe n'est pas sans me fait rire, je lui fais remarquer. Il n'avait pas tilté et continue, imperturbable, « *une fois Mehdi s'est fait enfermer dehors une bonne demi-heure* », « *t'as l'air con à être enfermé comme ça !* » Là je me dis que je tiens quelque chose d'intéressant. J'insiste, « *être enfermé dehors, quand même, c'est amusant !* » Il met quelques secondes à tilter, « *ah, c'est vrai* » et il rit, mais n'en démord pas de son rôle de chef de bar qui me donne les consignes. C'est sérieux, tout ça ! « *Enfin... t'as l'air bien con, une demi-heure enfermé tout seul dehors ! C'est pour ça qu'on a les Talkies* (E. 8) *!* »

Une heure, je compte 60 personnes au bar d'à côté et prends des photos (E. 9). J'ai les doigts de pieds glacés, il faut vraiment que je prenne d'autres chaussures ! J'en parlerai à Marc et à la barmaid quand ils iront fumer, ils me diront, « *Gwen il a des gants, un bonnet, une écharpe y a pas de problème, je crois qu'il a des chaussures comme ça* ». Ils veulent me disent que je peux m'habiller comme je veux, chaudement avec bonnet et écharpe, du moment que ça fait assez « *classe* » ou « *propre, sérieux quoi* ». Il y a des employeurs qui exigent une tenue fixe en toute circonstance (E. 10).

Dix minutes plus tard, toujours personne, je tourne en rond, deux clients habitués du "Galion" passent devant. Le client au chapeau vient me serrer la main, « *t'es-là toi maintenant* », avec un grand sourire. Il est accompagné par le client « *dent cassée* », un super sympa, du genre à zoner :
— Bah alors t'es plus au "Galion" *?*
— Nan j'suis là !
— Ah ouais... tu manques toi au "*Galion*" *! Toi j't'adore ! Et là je rentrerais ? enfiiin habillé comme ça mais moins bourré !* Il rit.
Je le regarde longuement, de haut en bas, en passant par différentes moues, je sur joue, mais je joue tous les visages ordinaires du portier qui jauge. Sorti du contexte, ça fait comique.
— Ouais, habillé comme ça, mais moins bourré ! (léger rire complice et regard rieur)
— De toute façon j'irai pas, mais je repasserai dire bonjour, à bientôt (E. 11) !
En même temps arrivent les premiers clients, un barman et son pote (lui aussi barman à st Georges, au Clives) (E. 12), puis cinq minutes plus tard, deux autres clients, un barman et sa copine (E. 15).
Une heure et demi, le chef de bar arrive, gay, plus âgé, un vétéran de la nuit, fume, bien bourré. Je ne comprends pas trop, il y a donc deux chefs de bar. Il me dit bonjour et rentre. Il revient et parle aux barmen sortis fumer, il est en vacances et revient d'Espagne où « *il a jamais vu autant de bites* ». Il en a des étoiles dans les yeux, ça fait plaisir à voir. Il n'y fait pas beaucoup plus chaud, mais il donnerait tout pour y retourner (E. 14). Régulièrement les barmen sortent fumer et téléphoner, on ne capte pas à l'intérieur. Tout le monde s'emmerde. Ils viennent tous discuter entre eux et m'incorporent indirectement. « *C'est toi maintenant avec nous ?* ». « *C'est toi qui va bosser ici tout le temps ?* ». « *C'est toi le nouveau qui bosse tout le temps ?* » (E. 15). En cinq minutes, six clients sont arrivés, un se détache et me dit bonjour. Il repartira à la toute fin, j'apprendrai que c'est Franck, le patron. Il ne s'est pas présenté, mais je vois dans son regard que j'ai fait bonne impression. Il me laisse aussi une certaine impression, la quarantaine, très élégant (E. 16).
Deux heures, c'est terriblement calme. Je recale deux anglais, un des deux est trop bourré, et l'autre veut rentrer chez lui. Le mec trop bourré insiste. On joue avec son ami, je fais le méchant flic, lui me fait des clins d'œil, derrière. L'autre me dit « *je connais ton patron, c'est Franck* » moi « ça m'étonnerai c'est une femme ! » (je pense que c'est). Je joue le rôle du gros con borné et ils finissent par partir, son ami me remercie dans son dos (E. 17).

Deux heures et quart, toujours la misère, il y a une dizaine de personnes dedans. Trois clients arrivent, négligés, un avec les cheveux longs, deux un peu trop bourrés. En temps ordinaires, je les recalerais, mais on n'a personne et faut bien faire un peu de chiffre, je les laisse. Je vais voir la barmaid en bas « *j'te les laisse, j'les aurais pas fait rentrer, mais faut bien des clients !* » (E. 18). Elle hoche la tête et valide mon choix. Un mec sort fumer et parle longuement avec moi, le barman du Clives, Mathieu. Il finit par me dire qu'il a été viré, pour licenciement économique, mais que ça l'arrange. Le pôle emploi va lui payer une formation, et il voulait arrêter le bar. Je lui demande pourquoi un « *licenciement économique* » et il me dit comme une évidence : « *st Mich ça tourne mal en ce moment* » ! Marc m'a dit pareil tout à l'heure ainsi qu'un autre barman : « *janvier-février ça a été une catastrophe !* » La préoccupation se lit vraiment sur les visages, on sent qu'ils sont loin d'être insoucients (E. 19).
Alors que je parle avec Mathieu arrivent deux filles, je pense d'abord que ce sont des hôtesses, vu leur tenue et leur attitude pleine de confiance. Vu l'heure je m'apprête à les recaler. Le DJ vient de sortir et leur fait la bise, il les connaît bien. Mathieu derrière eux me fait un petit signe de la tête, je comprends que je vais devoir les laisser entrer. Elles sont habillées de manière particulièrement voyante et tape à l'œil. Une a des chaussures à talon rouge, une veste rouge et de vêtements noirs moulants, l'autre porte une robe blanche, des escarpins blancs et une couche de maquillage conséquente. Le barman me dit quand elles entrent : « *l'asiate c'est la copine de Marc et la blonde c'est...* (un sourire) *mon... un de mes... plans culs !* » (E. 20). Ils entrent et on plaisante sur leur style vestimentaire avec Mathieu, je lui explique que j'avais même cru qu'elles étaient des prostituées.
La soirée se termine, les gens partent, je dois un peu insister avec les trois mecs qui étaient un peu bourrés et qui sont maintenant cramés. Ils mettent une plombe à finir leurs bières. Ils ont bien consommés. Ils me saoulent sur le départ. En partant un des mecs « sale nazi ! » Ah, ça faisait longtemps (E. 21). J'arrive à me faire insulter avec vingt clients dans le bar.

Il y a pas mal de monde qui reste entre barmen et copines (E. 22). On m'explique qu'il faut que je fasse le ménage, que je passe la serpillière, on me dit comment faire. La fin de soirée est sympa, il y a une bonne ambiance. Jean, le chef de bar semble bien m'apprécier, mais joue avec moi pour me tester. Au final il pose son verdict :
— Donc c'est toi le nouveau portier ?!
— Il semblerait bien.
— Je valide ! (E. 23).

c. Le jeudi, débuter avec le collègue

Une seconde soirée nous mène au premier soir de travail en équipe avec un autre portier[59]. Contrairement au premier bar enquêté, les deux agents se trouvent alors à la porte. Le portier du week-end, d'ordinaire en renfort, doit alors transmettre les ficelles à l'enquêteur, qui prend la porte la semaine, lui présentant la clientèle, mais aussi le *staff*. Il lui apprend à faire une bonne porte et donc qui est bienvenu dans le bar ou non, pour la clientèle, mais aussi pour les membres du *staff*. Cette soirée montre un processus d'intégration intéressant dans un travail de proximité au sein d'une unité de travail cellulaire minimale de deux agents de sécurité. Les agents y échangent de manière à se calibrer l'un sur l'autre. L'enquêteur y présente sa recherche (E. 4), mais les deux agents y parlent aussi de bagarres de manière étendue (E. 7), mais aussi d'une bagarre type (E. 12), leur permettant d'échanger indirectement leur point de vue sur la solidarité professionnelle et de chercher des références communes (E. 13). Ces échanges leurs permettent de se rassurer l'un l'autre, de trouver des points communs et de tenter de se comprendre réciproquement. La construction de familiarité est très rapide. Il a été observé sur d'autres sites et avec d'autres co-équipiers que, si le lien ne se fait pas, alors l'agent est très vite remplacé. Dans le cas de deux agents travaillant côté à côté une complicité est essentielle.

J'y vais juste à l'heure, je suis serein, détendu. Il fait froid, mais pas trop, le temps est sec. J'arrive, Gwen est là. Il me voit arriver, il a un temps de latence.
— Bah, c'est toi ? C'est avec toi que je bosse ?
— Ouaip !
— Je croyais que tu avais arrêté la sécu ?
On discute un peu, il est content de me voir. Je descends dire bonjour aux barmen, puis ressors, on discute tous les deux une bonne demi-heure, tandis qu'il sirote une boisson énergétique. Il m'a proposé d'aller m'en chercher une, je lui ai dit d'abord non, puis, finalement, pourquoi pas (E. 2). On a une poignée de clients. Vers une heure moins le quart un groupe de cinq « *Chinois* » arrive (en réalité Cambodgiens et Vietnamiens). Gwen leur fait des remarques racistes pour la blague, eux rentrent dans le jeu. Ils se connaissent bien et ça les fait tous marrer. Ils entrent, il sourit, « *ils me font marrer* ». Il les apprécie beaucoup et chaque fois qu'on les verra sortir, son visage montre que leur simple présence lui remonte le moral (E. 3). On sympathise mais je me dis que ça ne va pas être simple de prendre des notes. Je prends donc le parti de lui expliquer ce que je fais, sans le faire flipper. Ce n'est pas simple. « *Je fais une étude sur les portiers* ». Il prend ça bien, neutre (E. 4). Une heure moins dix, le bar est quasi vide, un groupe d'une dizaine de clients potentiels entre et ressort « *c'est de la merde, comme d'hab* ! » Je me demande pourquoi ils sont venus s'ils pensent que c'est habituellement de la merde (E. 5). Gwen se souvient d'une cliente qui entre, il lui fait une blague. Il est content, le visage illuminé, « *je suis content quand je me souviens de quelqu'un comme ça !* ». On discute de ça, et j'avoue qu'il a raison, c'est agréable (E. 6). On parle des bagarres, il y en a très peu ici à l'intérieur, c'est souvent dehors, mais visiblement, il aime ça, ça le fait rire. Je lui dis « *la porte c'est moi, moi je partage pas mes bagarres* », en plaisantant. Ça le fait rire (E. 7).

Deux heures moins dix. Un paquet de jeunes picolent des bouteilles de mélange devant le bar, à droite. Des clients du bar sortent et les rejoignent. Je les recale lorsqu'ils reviennent (E. 8). Deux habitués du "Galion" se pointent dans des groupes différents. Un des deux est un recalé régulier. Je dis à Gwen de le recaler. Il me

[59] Og.47_C.3_S.1_Oc.02_Jeu_05/03/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

regarde avec surprise, ne bronche pas et s'exécute, « *pas ce soir* ». Le mec insiste, Gwen finit par dire « *voit avec lui, c'est lui l'boss* ». Je le recale, il part surpris, un peu en colère, mais sans trop le manifester, il part sans broncher. J'explique ensuite à Gwen que j'ai eu des soucis avec lui. Il est très surpris et me dit qu'il vient souvent ici et jamais un problème par contre il « *se met de grosses charges* » (E. 9). Il en profite pour me parler d'un groupe d'Arméniens qu'on peut laisser rentrer, mais pas si un est en jogging. Une fille arrive, il me lance « *ah bah tiens, c'est eux* » ! Elle est très mignonne, elle entre mais ils ne sont pas là, elle ressort et les attend deux minutes. Ils arrivent, de tous les âges, avec deux grosses Mercédès noir dernier cri. Ils ont l'air sympa, mais je pense qu'il vaut mieux éviter de se les mettre à dos (E. 10).

Il est près de deux heures. Je recale deux mecs trop saouls qui reviennent quand Gwen est là. Il va dans mon sens mais quand ils sont partis me dit que « *c'est des habitués et là ils sont pas trop saoul c'était bon, mais je vais pas contre toi, c'était notre problème avec Mehdi. Moi je passais pour le méchant et lui le gentil du coup. Il laissait passer trop de potes*. » (E. 11). Un habitué ressort, je l'ai vu je ne sais plus où. Il se prénomme Kamel, on discute longuement avec lui et Gwen, c'est le portier du Tropical. On parle de la fille disparue au Quai. Il nous dit qu'il y a eu un mort aux festivals des « trois chèvres », en 2008, et que c'est lui qui l'a trouvé, attaché dans un cercle de poubelles tout bleus, le choc.
Il est bien sympa, on connaît tous des gens en commun :
Lui — *T'as bossé au Quai ? Tu connais un tel ?*
Moi — *Non.*
Lui — *Mais si, il est petit rasé algérien.*
Moi — *Ah, le ninja blanc !*
(je n'arrive jamais à retenir son nom alors je l'ai surnommé comme ça, parce qu'il est toujours là, mais on ne le voit jamais. Même moi souvent je ne le vois pas alors que je sais qu'il est sur un poste, c'est un ninja. On en avait ris tous les deux une fois.)
Ça commence souvent comme ça les discussions entre portiers, on parle d'événements marquants vécus et on partage le choc que ça a été. On parle des moments drôles, aussi et en parallèle on se cherche des connaissances en commun dans le milieu. Dès qu'il rentre, Gwen : « *lui Kamel, si y'a un problème, il sera toujours là pour aider !* » (E. 12).
Gwen me demande si j'ai bossé au "Diamond" avec un petit sourire qui veut me dire qu'il à quelque chose à dire qui l'amuse.
— *Une fois j'étais au "Diamond", le chinois me met une patate...*
— Key San ? (surpris)
— *Non, non, Tang, l'autre avant !*
— *Ah ok !*
— *Le mec il me met une vraie patate, je sais même pas pourquoi ! Je l'attrape, je le balance sur le côté. Là t'a Raji qui arrive, il me plaque sur le mur. J'avais déjà bossé avec, il était venu ici remplacer. Et ben Raji, qui me dit de me calmer ! Au bout de cinq six fois, j'étais calme, mais ça m'énerve ! Tu vois, quand les mecs ils insistent comme ça* (on sent la colère qui monte rien qu'en l'évoquant). *Tu vois qu'il me dise de me calmer, alors que je suis calme, c'est le genre de trucs qu'énerve. Je suis sympa tu vois, mais ça, ça, ça m'énerve. Et là, j'ai pété un plomb, j'l'ai dégagé, j'ai attrapé le chinois, « Bam, Bam !», Et j'l'ai mis dans le mur tu vois !* (rires) *Là je voyais rouge, Raji, ils ont essayé de m'arrêter, aaaah bah non. Rires. C'est mon pote qui m'a calmé, mais* (réflexion)… *c'était chaud, j'ai fini par me calmer, mais ils m'ont sorti.*
C'est n'importe quoi qu'un portier mette une patate comme ça. Et les autres qui t'écoutent pas. C'est ça qui m'a le plus énervé, tu vois. On appartient quand même à une communauté !
Après quoi il m'explique que les portiers du "Diamond", c'est « *des branques* » en riant, et que Raji il est gentil, mais quand il avait bossé avec lui en remplacement de Mehdi à la "Cave", il « *servait à rien* ». Il cherche ceux que je peux connaître sur Ouest-ville :
— *Une fois je taffais avec Thom, tu connais Thom ?*
— *Oui, de la Ferme, oui il est cool.*
On parle comme ça d'un peu tout le monde, ça donne beaucoup de crédibilité et la complicité s'installe très vite. Les gens que je reconnais du "Galion", ou mieux, qui me reconnaissent, rajoutent beaucoup en crédibilité. Ça crée tout de suite des rapports privilégiés (E. 13).

Tandis qu'on discute, vers deux heures un passant vient nous parler :
— *Y'a des gens qui jettent des bouteilles du second étage* (sur la place*) mais je peux pas appeler la police parce que j'ai eu des problèmes avec eux ils vont pas répondre, vous pouvez faire quelque chose ?*
« *Je peux pas appeler la police parce que j'ai eu des problèmes avec eux* », je me dis « *magique* », on se regarde avec Gwen, perplexe, il hausse les épaules et se marre. C'est loin, ce n'est pas à nous d'agir.
Moi — *vous êtes tous citoyens, appelez les donc par vous même* (E. 14) !

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Gwen rentre faire un tour. J'ai mal aux pieds, j'ai vraiment les pieds gelés, je commence même pour la première fois à avoir froid sur l'ensemble du corps (E. 15). Quatre mecs arrivent « *Mehdi est pas là ? On est l'équipe du Tropical !* » (E. 16).
Ils rentrent, Gwen ressort, ils se font un échange chaleureux au passage, il me tend un coca : « *ça te dérange si je t'appelle Joe? Jonathan, c'est trop long* ». Il a sa cannette de boisson énergétique à la main. En tout dans la soirée, il s'en sera enfilé quatre (E. 17) !

A la fin tout le monde part avec fluidité. On va voir Bernadette, elle m'explique que je finis à trois heures et demi mais qu'on fait le ménage jusqu'à quatre le week-end. Par contre elle nous donne un billet de 5 euros parce qu'elle « *est gentille* », comme elle dit, et « *c'est arrangé avec Shield* ». Ca me fait chier mais je dis rien et souris. De une je n'aime pas bosser au black, de deux je n'ai aucune envie de finir à quatre heures, de trois, une demi-heure de ménage ça fait beaucoup, ce n'est pas mon job (E. 18). On fait le ménage dans la bonne humeur, Gwen me montre sa technique pour faire le ménage, il me dit « *Mehdi faisait pas si et ça* », puis « *Mehdi était plus lent* ». On a des discussions cool, tout le monde fait des "blagues de cul", discussions grivoises. C'est le DJ qui lance le truc (E. 19).
Une fois qu'on a fini, la patronne me regarde et dit, « *mon portier est beau-gosse, même mes portiers sont beaux gosse !* », et a Gwen :
— *J'ai vu le film-là, « Hitman », l'acteur est trop beau, tu lui ressemble !*
— *Ah, on me le dit souvent, oh non, on m'appelle déjà souvent « Hitman »* (en riant).
On discute tous de notre vie de couple etc., de la fatigue. À un moment elle dit a mi-voix : « *On a du mal à faire du chiffre en ce moment, tu le sais* ».
Ça semble être un mot connu dans tout le milieu et qui tourne. La semaine prochaine Gwen prend un jour de repos, je serai tout seul, elle demande si j'arriverai à gérer. « *Oui pas de soucis* ». Tout le monde prend un verre ou vaque aux dernières activités de ménage/poubelle/vaisselle à côté du bar central. Je me « présente » alors à Bernadette à voix haute devant tout le monde quand elle demande ce que je faisais avant de manière à ce que l'équipe entende. En gros je lui fais mon CV et lui explique pour la socio, en expliquant que je fais une étude sur la vie de portier. Je modifie l'objet en circonstance. Elle ne dit rien mais je vois qu'elle trouve ça intéressant. Après je prends des intonations et un vocabulaire de portier, je me fonds complètement dans le rôle (E. 21). À la fin, en partant, Gwen « *une fois je viendrai rasé avec une chemise blanche et une cravate rouge* » en plaisantant (« *Hitman* ») (E. 20). J'arrive chez moi à quatre heures moins dix, Je suis de bonne humeur et pas trop fatigué, je trouve le sommeil à quatre heures et demie (E. 22).

d. Un samedi ordinaire

Le samedi reste un soir de forte affluence, mais dans la politique du bar il faut faire entrer peu importe le confort des clients (E. 11). Comme au "Galion", c'est le samedi soir qui clôt l'intégration de l'agent de sécurité sur le site[60]. Celle-ci se fait par l'équipe, les collègues d'autres établissements en repos, mais aussi par les clients "*habitués*". Elle passe par une sorte de test de jeux d'esprits et d'attitudes marqueurs d'autorités, mais aussi d'un lien privilégié (E. 05). La situation se retrouve auprès d'autres groupes de clients "*habitués*" et sur d'autres sites. Le lien avec le collègue, lui, se confirme en continuant à échanger sur des références et une conception des violences communes, comme ici en riant sur une bagarre épique du portier d'à côté (E. 07). En cours de soirée, le DJ agit en artiste blessé dans son art, permettant de nouer un lien privilégié (E. 15), mais aussi de voir la solidarité d'équipe du *staff* face à l'équipe de direction en fin de service. La soirée se terminera d'ailleurs par un instant de partage collectif

[60] Og.49_C.3_S.1_Oc.04_Sa_07/03/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de l'équipe à la fin, revêtant une forme d'intimité, une fête d'anniversaire d'une membre du *staff* anodine, mais revêtant une forte dimension symbolique et socialisante (E. 19). La fin de service est aussi l'instant du travail au noir. La demi-heure de ménage est systématiquement payée au noir par un billet de cinq euros qui « *fera le café* » dans un rituel qui se rapproche d'une forme de vassalité paternaliste, ou plutôt maternaliste (E. 21). Enfin, l'intégration se solde par le rituel du salut. Des membres du staff font ainsi la bise, parce qu'« *il faut bien commencer* » là où le patron, lui, marque la distanciation en s'y refusant et le soulignant d'un « *ah non !* » (E. 22-23).

J'arrive, je dis bonjour à tout le monde, seul Gwen est absent. L'équipe est de bonne humeur, il a fait beau toute la journée et il fait assez bon. Bernadette vient me voir à l'intérieur et me dis « *ah j'avais oublié* » ! Elle ouvre la caisse, prend un billet de cinq euros et me le tend avec un sourire, « *ça te paiera le café* » (E. 01). Il y a trois tablées au Chancelier et une au « Pat's ». La place est assez vivante au regard de l'heure, arrivent trois des arméniens de la veille, ils me serrent la main. Je recale quatre filles, une n'a pas sa pièce d'identité. La routine a repris en cinq minutes (E. 02). Gwen arrive, il me regarde avec un grand sourire et me dit : « *cinq minutes de retard, ça va !* » Meldwin sorti fumer le chambre « *bah qu'est ce qui t'arrive, t'as pas deux heures de retard, t'es malade ?* » Ils jouent à se chambrer (E. 03).
Minuit vingt, Gwen me montre deux mecs avec des verres sur la place et rit. Il me dit à voix haute, de manière à être bien audible de tous, « *ça, ça c'est des casses couilles* » en les pointant du doigt. Ils nous regardent et rient aussi. Ce sont des habitués.
— *Il est pas là Mehdi ?*
— *Nan, c'est lui maintenant.*
Il rentre, va se payer une conso, et revient dix minutes après. Il essaie de sortir avec son verre, je l'en empêche.
— *Eh mais en fait je pensais que tu serais sympa mais t'es un connard* (complice)
Gwen — *Ouais ça va te changer, ça va t'faire du bien.* (content)
Moi — *Ouais nan mais tu sors pas avec ton verre pour boire, j'm'en branle.*
Le client — *Allez d'habitude je bois mon verre ici.*
Moi — *Ouais bah on est pas d'habitude là.*
Le client — *Putaaain ah ouais t'es comme ça toi, à peine arrivé !* (je sens que ça fait plaisir à Gwen qui Se marre et me laisse gérer).
Moi — *Si je pose pas les limites maintenant les gens après ils vont abuser.*
Le mec — *Nan mais t'as raison perso je préfère ça, ça veut dire qu't'es droit, j'préfère.*
Gwen rentre. L'habitué, François, me dit « *Gwen c'est un mec en or, ici tu peux dire du mal de qui tu veux mais pas de Gwen, là je m'énerve !* » (il me montre son poing !) (E. 04). Quand Gwen ressort, il nous parle d'un sketch de Gad Elmaleh sur les portiers, avec un portier qui a « *un cheveux sur la langue.* ». Il se marre sur l'apriori sur les portiers (E. 05).
Une complicité s'installe très vite autour du jeu, avec de la « chambre », etc. Du type où, plus tard à 02h20, un des deux habitués vient me voir :
— *T'es physio ?*
Moi — *Ouais ça va.*
Et là son pote se met à côté et me dit bonjour comme si je ne l'avais jamais vu.
Moi — *Nan mais on s'est vu tout à l'heure.*
— *Ah ouaaais en fait il se souvient !* (ils se marrent)
Moi (en le chambrant) — *Ouais c'est ta veste.*
Le mec qui jouait le nouvel arrivant — *Quoi ma veste ?*
Moi — *Non mais elle est bien, j'ai un pote qu'a la même...*
— *Ah ouais ?* (content)
Moi (avec le sourire) — *Ouais ! Mais lui elle claque, mais il la remplit il a des bras quoi…*
L'habitué — *Naaaaaan !!!*
Le mec qui jouait le nouvel arrivant — *Tu veux la castagne ?!*
Je rigole amicalement, il se marre, je lui fais un clin d'œil en lui montrant l'entrée :
— *Allez, dégage !*
Il rentre, mais il est clair que j'ai gagné l'échange et que la passe leur a fait plaisir. On joue toute la soirée. Le frère jumeau de François arrivera plus tard, ils essaient encore de me tester en se faisant passer l'un pour l'autre.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

À la fin ils seront les derniers à partir, peu après trois heures. Je mettrai cinq minutes à les décrocher du bar, à coup de vannes. Le frère de François : « *toi je t'aime bien t'as d'la répartie* » et lui avant « *lui je l'aime bien il a de la répartie, il est bon !* ».

Minuit et demi, les deux meilleurs potes de Gwen passent « *bah alors t'es pas à la bourre ?! Qu'est-ce qu'il se passe* ? » Ils sont assez discrets et se mettent sur le côté. Gwen, en souriant : « *le sweet a capuche vous abusez les gars, c'est quoi ça ?!* » (E. 06). Ils rentrent, Gwen me parle de John à côté, il le surnomme « *l'arme fatale* » : « *Il a une tête de gentil mais c'est un fou !* », « *j'l'adore !* ». Il me parle d'une fois où il s'est fait suivre en voiture en rentrant du Baxter après le taf. Il s'est arrêté, les mecs sont sortis à trois, lui aussi, il leur a cassé la gueule. Il y en a un qui a pris 33 jours d'ITT a cause de sa mâchoire, c'est en jugement. Ca nous fait marrer (E. 07).

Une heure vingt-cinq, la soirée se passe tranquillement. Un groupe se pointe, Gwen les recale a cause d'un qui a l'air manifestement trop saoul, le seul d'origine étrangère du groupe, arabe. Je pense direct « *on est bon pour le racisme* ». Ça ne loupe pas. Au début ils restent calmes, puis s'échauffent. Une fille se met devant moi et insiste lourdement :
— Pourquoi !
— Je suis pas saoul !
— Mademoiselle vous êtes manifestement en état d'ébriété
— Vous parlez pas français ? Je suis pas saoul !
— Vous n'est pas saoule vous voulez dire ?
Elle a l'air bourgeoise, mais s'exprime en un français désastreux, clairement à cause de l'alcool. Ne pas s'énerver. Je vois Gwen qui commence à se marrer en me regardant qui bouillonne. J'ai envie d'en mettre une à la fille et je sens qu'elle aussi « *allez, ça suffit dégage* » ! Je perds mon sang froid, elle me regarde « *pff c'est claire parce que c'est parce qu'il est arabe !* ». Là j'ai vraiment envie de lui désarticuler la mâchoire. « *Pff sale raciste* ».
Je regarde Gwen dans les yeux en haussant les sourcils pour lui faire comprendre que c'est trop pour moi, ça va partir. Je me retourne vers la porte, il prend le relai, avec le sourire, « *désolé ça va pas être possible* ». J'entends un mec « *c'est juste des gros connards* ». Ils nous insultent et s'en vont. La fille revient voir Gwen et lui parle mielleusement pour pouvoir rentrer la prochaine fois. Ça me donne des pulsions de violence, faux cul (E. 09) ! Cette prise de tête engage le rush ça rentre presque sans discontinuer pendant vingt minutes. Je me dis que le bar doit être sacrément plein, mais on continue de faire entrer, Gwen rentre (E. 10).

Une heure quarante, le bar est plein. Je recale un groupe de 16 et demande à deux groupes de six de patienter. Un groupe en sortant « *il y a plus de tables !* » et un autre « *c'est l'enfer là-dedans !* », ou encore un autre de me lancer, « *Tain t'avais raison, y a trop de monde !* ». Je laisse entrer les groupes de six l'un après l'autre. Meldwin sort fumer une clope :
Meldwin — *Tain j'en peux plus...* (Soupire appuyé)
Moi — *Je viens d'en recaler 16*
Meldwin — *Dit pas ça tu vas te faire virer !*
Moi — *Ah bon ?*
Meldwin — *Ouais tu sais comment elle est Bernadette, le chiffre le chiffre ! Ici tu laisses entrer !*
Moi — *Mais ça va être le bordel et ils vont même pas pouvoir consommer*
Meldwin — *Ouais je sais... mais tu verras à force ici le fonctionnement c'est pas forcément logique...* (Avec un sourire entendu)
Gwen sort, il reprend la conversation au vol — *T'as eu raison, surtout parce qu'ils vont être séparés et pas trouver de tables... mais sinon, oui, tu ne recalse pas à cause du nombre... Mehdi le problème c'est qu'il laissait rentrer en continu, du coup t'avais une queue dans l'entrée*. (Je sens qu'il en était vraiment excédé).
Moi — *Moi je recale plus trop que trop peu !*
Gwen — *Ouais, bah c'est beaucoup mieux comme ça.*
A la fin le chef de bar : « *ça fait huit ans que je suis là* », « *la clientèle c'est devenu de la merde c'est n'importe quoi », « On a changé de DJ y a trois mois, ça change, et je compte aussi un peu sur toi pour changer ça* » (E. 11).
Deux heures dix, le bar est saturé, une vingtaines de clients fument devant, en petits groupes épars. Deux groupes se bousculent et se cherchent. Gwen intervient au milieu et les écarte, ça allait partir. Gwen : « *c'est des bousculades, des chamailleries* », comme s'il parlait de ses enfants (E. 12). Cinq minutes après, on recale deux mecs un noir et un arabe parce que le second a un jogging. Gwen : « *en plus c'est un t-shirt du PSG !* ». Il tourne ça à la blague, on a deux trois échanges, ça amoindrit la violence du refus, ils partent plus détendus (E. 13). Ça arrive en non-stop, il y a une vingtaine de personnes qui fument, ça monte à une trentaine. Ça fait un sacré brouhaha je plains les voisins. Les gens entrent quasi sobres et ressortent complètement raides, ils doivent sérieusement consommer là-dedans (E. 14).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Deux heures trente, je suis seul à l'entrée. Le DJ sort, énervé. Je lui demande ce qu'il a. Il me dit, en gros, qu'il a été rembarré sévèrement par Bernadette. Il me fait des yeux écarquillés : « *si ça recommence, c'est viré !* ». Parce qu'« *elle aime pas la musique alors que c'est la même qu'hier et elle avait adoré* ». Il hoche la tête de droite et de gauche en regardant par terre, il lève les yeux au ciel. Il agit en « ego blessé », en artiste offensé, en princesse un petit peu, ça fait très « micro-scène ». Il conclut par un : « *là pour le reste de la soirée j'en ai plus rien à foutre, je m'en bats !* (un long silence pensif) *hier c'était top et là c'est de la merde !* ».
A la fin du taf quand Bernadette n'est pas là tout le monde le réconfortera et un barman lui dira :
— *Tu sais quels sont les avis qui comptent !*
— *Bah non justement !*
Gwen au contraire le chambre « *ouais t'as fait une soirée de merde !* » en se marrant, et je vais dans son sens, pour dédramatiser avec lui, il finit par se marrer (E. 15).

Deux heures quarante, Gwen a mal au dos, à cause du taf de jour plus ça, « *j'ai fait neuf bétonnières aujourd'hui !* » Il fait parfaitement comme si de rien n'était devant les clients, mais il s'est allongé par terre, là, quelques minutes dans la réserve, tellement il avait mal (E. 16). Il rentre vider le bar. Un mec en partant « *bonne soirée, vraiment, vous faites pas un métier facile* » (E. 17). Mon meilleur pote, Kevin passe, il me regarde faire mon taf je lui fais signe il vient me dire bonjour. Une fille, marocaine je dirais, assise sur une voiture, me regarde et de loin me dit « *tu es trop beau* » à mi-voix avec un grand sourire (c'est elle qui sortira un couteau à un client plus tard) (E. 18).
Tout le monde est parti, on ferme la porte, je vais prendre le balai, on fait le ménage. Le barman qui est là depuis huit ans, Thom je crois, a fait un paquet cadeau pour Jenn avec du chocolat dedans. Elle en partage une plaque avec nous à la fin (E. 19). Après le ménage, Gwen nous parle longuement de sa maison et de ses travaux, avec Jenn, il nous montre les photos, il en parle un peu tout le temps. Il tient un discours très territorialiste, il nous fait un long laïus sur le fait que ça le rend fou les gens qui respectent pas la propriété privée, comme les gens qui vont dans les maisons pas finies, ou les gamins qui vont chercher le ballon à côté (E. 20). Bernadette me donne cinq euros sans aucune discrétion, Jenn reçoit une enveloppe et Gwen un peu plus de sous. Pareil, elle me dit « *ça te fera le café !* » Dès qu'elle tourne le dos on se regarde avec Gwen avec un regard désapprobateur à peine perceptible. Meldwin se prend un peu la tête avec le second patron Franck, une histoire de jours où il était en arrêt maladie, mais visiblement Franck veut éviter qu'on entende (E. 21). Je pars tard, en même temps que Gwen. Je fais la bise à tout le monde après lui. Franck lui fait la bise mais à moi me dit « *ah non !* » et il me serre la main, avec un air différent, comme si je n'étais pas portier. Je ne sais pas si c'est positif ou négatif. D'un côté, il montre clairement que je ne fais pas pleinement partie de l'équipe, de l'autre, je me demande si ce n'est pas lié à mon degré d'études. En tout cas, ça met beaucoup de distance, je ne sais pas quoi en penser. Juste après, un autre barman, qui a regardé, me fait la bise et me dit juste à moi « *il faut bien commencer* » (E. 22) ! Gwen a bien noté le fait que Franck ne m'ait pas fait la bise mais n'a rien fait transparaître, il hoche la tête de droite à gauche en montant les escaliers de la porte. « *Lui j'te jure* », il me regarde, « *non mais tu sais, lui faut pas chercher...* », Puis rit. Il m'explique le fonctionnement du bar dehors que Franck a moins de part que Bernadette et que même s'il fait brute comme ça il s'écrase sur tout c'est elle qui décide (E. 23).

e. Les refus à répétition, le cas d'un vendredi soir

Ce vendredi soir de mi-avril est symptomatique de l'ordinaire du métier dans sa dimension de refus des clients à la porte, sous différentes dimensions[61]. En premier lieu, face à une situation de crise, où la patronne, envisageant de réduire les effectifs, met la pression sur les portiers (E. 2), mais, d'un autre côté, souligne qu'il est nécessaire d'assouplir la porte pour faire entrer plus de clients (E. 9). Les portiers doivent donc essayer de conserver leur travail dans cette tension difficile à gérer et risquée pour la sécurité de l'établissement. Ensuite, en second lieu, cette soirée montre des refus de dealers/pickpockets en cascade et les

[61] Og.77_C.3_S.7_Oc.27_Ven_17/04/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

insultes qui les accompagnent (E.3-7). Les insultes et regards provocateurs voire menaçant viennent souvent lorsque les candidats sont suffisamment éloignés, à quelques mètres. Sur le centre ville de Rennes les voleurs et dealers sont aisément identifiables. Certains portiers en plaisantent amèrement en disant que « *c'est des clones* ». Il s'agit de jeunes hommes d'origine maghrébine, mesurant entre un mètre soixante-dix et soixante-quinze, tous coiffés de la même manière et parfois vêtu de même modèles de veste ou de chaussures. Ils se ressemblent tant qu'un patron s'est vu fournir un trombinoscope par la police, qu'il a transmis à l'enquêteur, où il est bien malaisé de les distinguer, même en photo côte-à-côte. Il est fréquent de les croiser place Nation en train de dealer, ou à errer par deux en centre-ville. Cette situation peut causer des amalgames, où de jeunes hommes d'origine maghrébine pourraient être identifiés comme faisant partie de ce groupe. Cette situation peut ensuite être utilisée intentionnellement pour faire un amalgame, comme ce sera le cas au cours de deux autres soirées, où la patronne demandera d'exclure deux duos de clients d'origine maghrébine n'ayant rien à se reprocher. Faire le tri entre dealers et pickpocket, d'avec les autres, fait donc partie du métier, une évaluation qui n'est pas toujours aisée. Il faut ensuite savoir refuser et dire non, puis savoir prendre les insultes sur soi. Le *qui pro quo* entre le co-équipier et un client montre un conflit dégénérant sur un malentendu suite à un refus (E.12). Pour dédramatiser ce rôle particulièrement ingrat, les portiers en plaisantent souvent, il arrive régulièrement qu'ils jouent plus ou moins discrètement avec un client refusé (E. 13).

Un client bourré, mais pas trop, un peu perdu, arrive et me sort « *Bonj...soir* » ! Il a sincèrement longuement hésité entre les deux, ça me fait rire, ainsi que le barman qui fume sa clope à côté et qui le mime après (E. 1). Bernadette sort et se met derrière nous, c'est extrêmement désagréable pour faire la porte. On fait passer un bon groupe de filles, il n'y a pas encore grand monde. Après qu'on leur ait fait un sourire et les ai mises de bonne humeur elle fout tout en l'air : « *c'est conso obligatoire !* », sur un ton sec et elle insiste en prime. Elle est insupportable. Trois mecs arrivent, elle nous dit « *ça j'en veux pas* ». Juste derrière nous, ce qu'ils entendent forcément, trois rebeus, de bons clients. Foutu raciste. On recale en revanche quantité de pickpocket. À un moment Gwen recale un groupe, elle me regarde « *ça tu saurais faire, toi, Joe ?* ». Elle teste pour savoir si je pourrais bosser tout seul. J'ai envie de lui mettre une tarte, elle est irrespectueuse à souhait. En colère je dis à Gwen : « *Non, bah non, si je suis là c'est que je sais pas le faire, non mais elle croît quoi, que je fais du tricot, sérieux !* ». Ca l'agace aussi. Il me dit « *pff ouais, elle se rend pas compte du taf qu'on fait… Et pis elle fout la merde en plus. Elle prépare le terrain pour limiter les effectifs… mais un jour il va leur arriver des bricoles. Ça c'est sûr* » (E. 2).

Nous refusons des dealers et pickpockets en cascade. Ils se ressemblent tous, on dirait des clones, on peut les croiser place Nation l'après-midi ou à zoner en ville. Ils font le tour des bars jusqu'à ce que quelqu'un les laisse entrer, et là, c'est Noël. Minuit quarante-cinq, on recale trois duos/groupes de pickpocket, un, une fois qu'ils se sont suffisamment éloignés, nous gueule « *bouffons !* » et ils rient... (E. 3). Une heure, refus d'un autre groupe de pickpocket/dealers, toujours vers les mêmes distances : « *bâtards !* » (E. 4). Une heure dix, un autre groupe, « *enculés !* » Cette fois, c'est bien, ils sont variés dans leur sémantique ! On en rigole un peu avec Gwen. Si on n'était pas deux en porte c'est clair que ça partirait en live. Mais là ils attendent d'être un peu éloignés pour nous insulter (E. 5)
Cinq minutes plus tard je recale un seul rebeu complètement bourré (E. 6), puis deux autres dix minutes plus tard. Une douzaine de refusés, déjà. Ce soir on est vendredi, on ne va pas risquer les pickpockets comme les derniers vendredi où j'étais seul ! (E. 7). Un peu plus des une heure trente, je recale un mec bourré seul. On a déjà évité une quinzaine de cas et ça s'est bien rempli (E. 8). Bernadette sort, préoccupée, « *3-4 mois comme ça,*

ça va pas être la clef sous la porte, mais ça va être la misère. » (E. 9). Deux heures moins le quart, je recale quatre mecs et une fille, la fille est clairement trop bourrée. Elle me traite de connard. Elle est ultra arrogante et agressive. Les mecs reviennent après, deux par deux, une fois qu'ils l'ont lâchée. Ils me disent qu'ils ne la connaissaient pas avant ce soir (E. 10). Franck arrive stressé, « *On a fait les comptes, c'est la cata, on va pas tenir comme ça* » (E. 11).
Peu après, vers deux heures, on recale un groupe de mecs bien habillés, qui ont clairement trop consommés. Ils arrivent sur le côté gauche, où se trouve Gwen, pendant que je fouille des sacs à main à droite. Le plus grand prend mal d'être recalé et avec des airs arrogants lui lance :
— Vous êtes un bar élitiste !
— Oooh déjà tu vas m'expliquer ce que ça veut dire !
(Je le regarde, interloqué)
— Vous êtes élitistes, c'est tout, c'est clair !
(Gwen monte en température d'un coup)
— Toi si tu m'insultes avec des mots que j'connais pas ça va mal se mettre !
(On se regarde avec le client recalé)
Moi *— Non, non, on est pas élitiste, la preuve ! Allez, maintenant dégagez !*
Le mec ne sait pas quoi dire, ils s'en vont à quelques mètres, Gwen se retourne vers moi en riant, ça l'a vraiment mis en colère :
— Non, mais j'sais pas moi, ils m'insultent avec des mots que je connais, les classiques tu vois, encore, il me traite de connard, j'veux bien, mais éli-machin-là, est ce que j'ai une gueule d'éli… D'élitiste là !
— Non mais t'es sérieux là ?
— Tu sais ce que c'est toi un élitiste ??
(Je ris, je ne sais plus quoi dire sur l'instant)
— Laisse tomber, je t'expliquerai !
— Ouais, ouais, fais l'intelligent avec tes bouquins-là, n'empêche qu'il avait qu'à me traiter de gros con quoi, les classiques j'te dis !
(Rire léger en sifflant à la paille dans sa boisson énergétique) (E. 12).

Peu après, un mec saoul se met devant Gwen et moi.
Gwen *— Oh, oh, tu rentres pas, donc tu restes derrière la ligne des pavés, là.*
(Marquant notre espace « à nous » où personne n'a le droit de rester, à part des privilégiés invités à discuter)
François, un habitué qui avait joué à me tester avec son jumeau, fume avec d'autres habitués devant. Il parle avec une voix sérieuse mais nous regarde d'un air entendu
— Ah non mais là on n'y va pas là, oulaaah, là c'est chez les portiers là…
(Il joue souvent avec nous en posant le pied ou en faisant semblant de commencer à y fumer),
Le premier, le mec bourré, se décale, il me lance en titubant :
— Et t'es fier de ton métier ?! [...] *T'as un problème d'ego !* [...] *Ta petite autorité là !*
Je sais que Gwen est écroulé de rire, même si ça ne se voit pas. Il penche la tête discrètement :
— Eh tu t'es fait un copain là...
(En continuant à arrêter/faire rentrer les gens, avec l'air le plus sérieux du monde)
Je dis au client *— Ecoute, tu vas voir, dans 15 minutes tu nous insultes…*
(Avec une voix légèrement trop gentille pour le métier, parlant donc en réalité à Gwen)
Client *— Je vous respecte, j'oserais jamais ! Moi j'suis poli ! (Puis quelques minutes après) Là, je sens l'énervement qui monte !*
(Propos tenus avec une certaine fierté, il veut nous énerver, alors qu'il n'y parvient résolument pas. Grâce au jeu avec Gwen, le client habitué et ses amis, qui a rendu la chose grotesque, je n'en ai sincèrement rien à faire ; j'échange des regards entendus avec Gwen.)
Il finit par nous traiter de connards, on se regarde, je lance à Gwen :
— Tu vois, qu'est-ce que je t'avais dit !
(Comme deux acteurs qui ont préparé leur show.)
Gwen regarde sa montre et me glisse en penchant la tête :
— P'tain, là t'as été fort niveau timing !
(L'autre se retourne et s'en va, là on se laisse aller à rire sans faire de bruit.)
On se fait des paris à voix basse :
Moi *— Allez, dans deux mètres il est dos à nous il nous insulte.*
Gwen *— Ah non, moi je parie plus sur le doigt d'honneur.*
(Il s'arrête, on reprend notre sérieux.)
Il nous fait un doigt d'honneur en criant :
— Sales pédés !

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Gwen (bien fort) — *Ah, homophobe en plus, bah bravo ! (Il me regarde.) On rigole bien quand même... on fait un métier sympa* (E. 13).
Trois filles me parlent, elles pensent être sympa mais me saoulent (E. 15). On va bientôt fermer. Kamel sort, furieux après un mec, mais est retenu par des amis. Un mec, un gamin de vingt ans, lui a craché dessus alors qu'il parlait à une fille. Je dois le calmer, il le cherche, on parle du respect, il finit par redescendre en température (E. 16).

§ B. Quand les scènes surviennent

Ce carnet présente une importante quantité de conflits liés à l'exercice professionnel et au refus. Les conflits de provocation, allant parfois jusqu'à la poussée à une main, abondent tant qu'ils n'ont pas été systématiquement notés. Les conflits comprenant une interaction physique, par une poussée retour ou un échange de coup sont rares. Seul cinq échanges ont été observés et trois, se sont déroulés sur le même temps en l'absence physique de l'enquêteur, rapportés de manière croisée par le co-équipier portier, d'autres membres du staff et des clients habitués. Les paysages suivant montrent tous des situations de crise conflictuelle, soulignant la richesse des situations, bien au-delà du simple échange de coups. Ils rappellent la complexité des conflits qui peuvent surgir dans un bar de nuit. Une première soirée présente deux situations d'agression parallèles sur des configurations totalement différentes, l'une où le collègue s'interpose entre deux groupes cherchant la rixe, l'autre où l'enquêteur génère le conflit par son exercice professionnel, puis tente de le canaliser (a). Une seconde soirée montre un conflit de fin de soirée dans une tension impressionnante, se soldant par la défaite par abandon de l'agresseur, qui menacera à la suite d'autres clients au couteau dans une ruelle (b). Un dernier paysage, un cas d'école, place la question du genre dans le conflit, dans le processus d'action et la réception sociale d'une rixe entre un gitan et un transsexuel (c). Cinq situations conflictuelles, baignées dans leur écosystème, permettant d'aborder le conflit sous cinq dimensions différentes.

a. Un samedi tendu entre deux situations de gestion de conflit type

Le samedi soir est la soirée présentant la plus grande affluence et la plus grande mixité de populations[62]. Le travail y est différent de tous les autres soirs. Cette soirée d'observation présente deux situations de gestion de conflits types, inclues dans une routine qui y est intense. Une première configuration est une situation d'interposition, visant à calmer un

[62] Og.53_C.3_S.2_Oc.08_Sam_14/03/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

conflit entre groupes d'affirmation identitaire marquée (E. 06). Une seconde configuration est une situation d'opposition directe, où il est nécessaire de faire face à un conflit lié à l'application des consignes par le portier et au protocole d'affirmation de son autorité (E. 07). Le co-équipier aura évité la rixe et l'enquêteur aura évité la bagarre de peu.

Il fait bon, ce soir je mets une paire de chaussettes de moins ! Il y a un peu de monde au chancelier et au « Pat's », Gwen est déjà là (E. 1). À une heure moins le quart Il n'y a encore que très peu de clients. Des gens nous passent devant comme si on n'était pas là, Gwen les arrête, il me regarde, en rigolant « *on fait déco, là, avec les plantes* » (E. 2). Un peu après une heure deux blacks se pointent Gwen les arrête « *par contre les gars, c'est une conso obligatoire !* » ça me surprend :
— Tu demandes souvent ça ?
— Non, mais je m'y mets, sinon les gars ils se posent dans un canap', ils mâtent les filles et Voilà...
— Tu sais que tu décris mes soirées là (E. 4) ? (en riant)
Ça arrive. Kamel vient avec le personnel du Tropical et une douzaine de clients asiates, à grande majorité des mecs, il nous dit « *ce sont de bons consommateurs* ». Ok, je laisse entrer. Les Arméniens, eux, sont entrés les uns après les autres, jusqu'à être six ou sept. En tout, les asiates sont une vingtaine (E. 5).

Deux heures cinq, Gwen part en courant d'un coup. Ça doit être l'oreillette, je n'en ai pas là. Je ne peux pas savoir ce qu'il se passe je regarde sur les vidéos je ne vois que dalle. Kamel, qui discutait à côté de nous, vient aussi voir les vidéos. Il me dit que ça part dedans, au grand bar, moi je ne vois rien. Je n'ai pas l'habitude de lire les interactions à l'écran, du dessus, comme ça. Gwen sort avec deux arméniens devant lui et les autres derrière, l'air énervés. Il les fait avancer jusque devant l'espace des portiers, je les suis. Ils lui sortent des « *tu fais quoi là ?!* »; Ce n'est pas bon ça, ce n'est pas bon du tout. Il est pris en porte à faux. En gros il y a eu embrouille entre les Asiatiques et Arméniens. Les deux Arméniens veulent casser la gueule dehors aux Asiatiques, restés à l'intérieur. Un des deux dit à Gwen :
— Je te respecte, tu vois parce que c'est toi je fais pas bazar dedans, parce que c'est toi, sinon, dedans c'est gros bordel, on retourne tout, mais c'est toi donc je bagarre dehors.
— Pas de bagarre ici les gars.
— Si dehors !
J'interviens détendu avec le sourire :
— Oh, les gars, qu'est-ce qu'il s'passe, les bagarres c'est loin, là-bas !
Je montre de la main. L'Arménien sourit et reprend :
— Ok là-bas dans la rue !
Moi *— Pas devant le bar*
— Oui, pas de problème !
Gwen *— mais les gars pourquoi vous voulez vous foutre sur la gueule avec des chinois*
Il regarde Gwen et montre sa copine :
— Il mal parlé à ma copine !
— C'est pas une raison c'est que des mots.
Gwen leur parle comme si c'était des chamailleries et comme si lui et eux étaient largement au dessus de tout ça, il dédramatise totalement le problème. Bref, on tourne ça à la rigolade. Tous les Arméniens sortent, c'est grave tendu, mais ça redescend doucement. Ils retournent tous dans le bar, ça repart quelques minutes après. Gwen y retourne et les sort de nouveau. Ils ressortent. Gwen me dit après que le mec essayait de jeter des verres, mais il lui prenait des mains. Il les séparait en se mettant dans l'entrée entre les salles, l'autre essayait de donner des coups de pieds en fourbe derrière. Les Arméniens partent, Gwen dit en rigolant au mec qui est au centre de l'embrouille « *Eh, les coups de pieds, par derrière* » (pour dire j'ai vu !). L'autre rigole, ça renforce leur complicité.
On leur dit « *les gars refaites pas ça* », là on est plus ferme, mais on se serre tous la main. Ça renforce notre présence. Le dernier à partir est celui qui menaçait de leur casser la gueule dehors. Il part en faisant des blagues, il me regarde et dit « *attention sinon on vient avec kalachnikov et il mime de tirer partout !* ». Je sais qu'il y a eu de très graves règlements de compte entre communautés sur Ouest-ville, dont certaines à l'arme à feu. Je ris et lui dis « *t'as bien raison, prend une grenade ce sera plus rapide !* ». Il rit, revient me serrer la main et repart. Après, à froid Gwen me dit « *c'était bien tendu, j'ai bien géré, on a eu chaud !* », il me décrit tout à l'intérieur. Après au débriefing il mimera quand il les tenait en disant en riant, « *putain je les lâchais, c'était lâché de fauves* » (E. 06) !

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Pendant que Gwen gérait ça à l'intérieur. Tandis que les gens sortent et entrent, je repère un mec qui essaie de rentrer avec un verre à « Mojito » plein au tiers. Le mec me dit qu'il l'a payé dedans. Je lui prends des mains, je le renverse. « *On ne sort pas avec un verre* ». Je sais combien ça énerve, mais il ne faut pas me prendre pour un idiot. La consigne est radicale sur ce point, c'est un manque total de respect de notre taf. Il me regarde noir, avec un air de défi. Je soutiens son regard, genre « *y'a un problème ?* ». Il fait 1m80, entre soixante-dix et quatre-vingt kilos, mais très athlétique, métisse, barbe, blouson en cuir. Il rentre sans faire d'histoire mais se retourne en me regardant genre « *On va régler ça* ». Après l'embrouille avec les arméniens et Asiatiques, quand on vide l'établissement, alors que Gwen est en salle et que tout le monde part, que je suis dans le sas et surveille le flux sortant, je vois une main avec une despé qui s'apprête à franchir l'escalier. J'attrape le bras « *pas de verre qui sort* ». Je regarde le mec, la main appartient au mec à qui j'ai renversé le verre tout à l'heure. Il tire son bras et sort, je le rattrape le tire en bas des marches. Il force pour sortir, ça bouscule les gens, je suis très énervé, je le rattrape. Il me regarde genre « *je vais t'en mettre une* », front légèrement baissé, avec la bière dans la main droite, je lui redis :
— Mec pas de verre dehors.
Si ça part ça partira de la droite qui tient la bouteille. Il ne la tient pas par la partie large comme pour boire, mais par le goulot, comme pour la briser et en faire un tesson ou me la casser dessus. Lui me répond avec une voix clairement menaçante :
— T'as renversé mon verre tout à l'heure.
— Ouais, pas de verres qui sortent.
Il me regarde dans les yeux, je relève, je suis bouillant, autant que je sais que ça va être chaud. Il continue :
— Et t'es moins fort que moi.
Je ne relève même pas, qu'il lève la main et il verra. Des clients sortent :
Un client *— Salut Joe !*
Le mec qui me menace sur un ton méprisant *— Salut Joe.*
Un autre client en passant devant *— Il t'emmerde le mec avec la despé là ?*
Avec une voix qui dit « *si t'as besoin d'aide, je suis là* ».
Moi *— Non, non, c'est bon.*
Les deux clients s'en vont à quelques mètres. Un autre client qui sort tout juste le regarde (visiblement le connaît)
— Arrête, il est sympa le portier là.
— Il a renversé mon verre.
Il reprend. Il me toise me menace je suis en garde gauche, c"est pas bon, je bouge mes jambes et lève la main droite a hauteur, une coudée devant.
— Je suis militaire
Il laisse un blanc. Je dis au revoir aux gens qui partent. Il continue
— Tu connais les grenouilles ?
En gros les plongeurs-démineurs ou les plongeurs des forces spéciales de marine, et, oui, j'en ai connu. Il essaie de m'intimider, je n'en ai rien à faire. D'autant qu'un mec des forces spéciales qui n'a rien à prouver n'en fera jamais étalage, surtout comme ça. Il règlera la chose et puis c'est tout. Je suis déjà en mode combat. J'ai rompu la discussion, ce sera au plus rapide. Je ne dis plus un mot. Il parle pour m'endormir qu'un mot ici et là. Il ne parle pas « vraiment ». Il parle en m'analysant, il a vu mon changement de garde et ma main, ses yeux les ont suivis. Cela confirme qu'il est sérieux. Maintenant, il sait que moi aussi et que ce n'est pas gagné. Pour ne pas perdre, il me toise de nouveau en levant le menton et jette sa bière dans les plantes. Je me dis qu'il est désarmé, je pivote quand il s'avance, c'est bon, j'ai l'espace pour me défendre et attaquer. Avant c'était tendu, là j'ai l'avantage.
Il le sent bien et va vers un autre client, je regarde, à portée de main, toujours sans rien dire. Si je dois parler, mon premier mot sera une action et elle ne sera pas douce. Il lui prends le visage en mettant carrément sa main dessus, mais ne sait pas que l'autre est un flic en repos. J'attends toujours. À la moindre confrontation avec répondant, je le détruis. Lui, je taperai pour briser, il ne faut pas que je me loupe. Le flic au repos ne se démonte pas et ne dit rien, pareil. Du coup, il va sur un autre client. Là je me mets à côté parce que ce client a l'air d'être un naïf, il va se faire plier. Il veut clairement juste taper quelqu'un. Il est en tête contre tête, le client naïf rit. Le mec voit que je suis à portée et que je le regarde que je suis sur une position dégagée et que l'autre qu'il a menacé, le flic au repos, est derrière lui. Il part en me montrant du doigt, comme pour maudire, sans rien dire, puis se met au milieu d'un groupe de trois clients et les regarde tour à tour en se collant à leur visage. Cette démonstration s'adresse à moi. Je me dis « *reviens me chercher, je te couche* ». Les mots tournent en boucle dans ma tête. Il finit par partir. Ça m'a mis un bon coup de nerf à la toute fin (E. 7).

La soirée se termine, tout le monde part. On fait le ménage. Je suis bien content que Gwen soit là, c'est beaucoup plus sympas pour le ménage, on se fait des blagues, on se raconte un peu nos vies, sur le ton de la plaisanterie. On reste à discuter jusque 04h45 ! Bernadette me donne 5 euros. Gwen me dit « *une p'tite vodka red bull ?* » j'hésite. Allez, ça va je me lâche un peu ! On se charie avec Gwen :

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Moi — *tu m'as manqué vendredi dernier j'ai pensé à toi !* (Où j'ai travaillé seul et ai dû gérer une évacuation du bar à cause de l'alarme, ainsi que des pickpockets.)
Lui — *Bah pas moi avec ma femme ! Haha !*
J'apprends que sa femme est la sœur de Marc et qu'il l'a rencontrée ici. Jeudi prochain il est encore au repos.
On discute, c'est très cool, chacun parle de ses expériences et donne ses conseils et expériences pour améliorer les soirées, encouragé par le patron dépité. On dirait un peu une réunion comme on en a au labo, mais informelle. Le DJ parle des lumières, je parle du filtrage, Gwen parle des groupes, ceux qu'il faudrait inciter et ceux qu'il faudrait décourager, et de la merde des groupes a identité forte comme ce soir, qui « *peuvent pas se voir* ». C'est très convivial et ça fait plaisir. Je reste sans m'en rendre compte, Les membres du *staff* partent petit à petit, je propose à Gwen une deuxième vodka red-bull, on s'en refait une et on rentre (E. 8).

b. Tout peut basculer à la dernière minute : « faut pas se mentir, c'est aussi un peu pour ça qu'on fait ce métier ! »

Ce paysage montre une soirée de vendredi tranquille, dégénérant à la toute dernière minute[63]. Elle montre bien le développement d'une embrouille d'extérieur avec les allers-retours de tentative de prise d'ascendant dans l'interaction où l'agresseur finit par être vaincu par le défenseur, ce dernier retournant la situation à son avantage (E. 06). Là où le conflit semble résolu, il montre encore une rémanence à la suite, lorsque l'agresseur et son amie menaceront des clients au couteau dans une ruelle adjacente (E. 07). Ces observations montrent la difficulté tactique de gestion d'un conflit physique extérieur.

Gwen est déjà là quand j'arrive, il parle bâtiment avec Gérard. Je rentre dire bonjour. Il y a quelques clients. Des gens passent dehors, les terrasses ne sont pas pliées, mais tout est mort. Trois habitués passent sans entrer et discutent deux minutes avec moi, ils me disent que ce soir « *y a du monde en ville* » et « *y a une soirée électro à l'RST* », une école d'ingénieur où j'ai travaillé pas mal de soirées (E. 2). Rachid, avec qui j'ai déjà bossé mais je ne sais plus où, est client ce soir. Gwen me dit qu'il a fait la porte à la"Loco". Il nous parle de sa marque de vêtements de sport qu'il lance. Il cherche des contacts et parle beaucoup à Franck. Rachid a l'air à fond et il fait un peu trop comme s'il était chez lui et comme si on était ses potes. Ça me saoule déjà et je sens que Franck reste poli mais que ça a tendance à le fatiguer, il nous jette un coup d'œil discret de temps en temps. Ça fait marrer Gwen (E. 3). Le vendeur de « *Poilo Hernando*[64] » passe aussi faire sa promo, il se gare devant. Il a ouvert un magasin de vente de nourriture de nuit livrée en voiture jusqu'à cinq heures. Il travaillait chez « *Food-car* » avant, mais il cherche à ouvrir son marché. Il passe en nous faisant salut tous les jours depuis sa voiture. Dès fois il vient nous voir, prendre la température et notre avis sur la soirée (E. 4).
La soirée est très calme, on a peu de monde, ce que tout le monde fera remarquer à la fin. Elle semble se dérouler sans incident, tant et si bien que je ne trouve rien à écrire. Ah, si un « casse-couilles ». Je demande à Gwen, rien de spécial ce soir ? « *Non rien à part le relou de tout à l'heure-là*. » Un client, d'origine arabe qui était le stagiaire de l'ancien portier visiblement, qui s'est pointé avec deux parisiens que j'aurais volontiers recalé d'office et une fille que j'ai déjà vu et qui m'inspire pas, marocaine, comme lui et un de ses potes. L'autre est black. Les trois rentrent, lui reste. Il est en jogging, c'est mort de mort. Il insiste lourdement mais finit par aller à sa bagnole changer de pantalon. Il revient et rentre. Il est lourd, il parle tout le temps et il pense qu'on est ses potes. Il n'arrête pas de répéter à Gwen « *tu le sais, tu me connais bien* ». Gwen y répond avec détachement en ne s'adressant qu'à moi, discrètement, « *non, pas du tout* ». Bref, il nous ennuie, encore et encore, même ses potes, ce qu'ils ne cachent pas. Ce sont des « potes de circonstance ». Ça sent les dealers parisiens à pleins nez, ils essaient d'être le plus discret possible, et l'autre les met clairement dans l'embarras (E. 5).

[63] Og.57_C.3_S.3_Oc.11_Ven_20/03/15.

[64] Il s'agit d'un restaurant de livraisons nocturnes à domicile. Ce dernier sillonne aussi la ville pour vendre des repas et boissons à l'arrière de sa voiture à la sortie de certains bars.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

La soirée se passe, on ferme je commence le ménage, Gwen est devant l'entrée, j'enlève ma veste, je suis en pull, je redresse mes manches et commence à passer le balai dans l'entrée. Là je vois que Gwen n'est pas là, juste devant, où il devrait être. Je monte les marches, y'a embrouille. Des gens sont massés entre deux voitures garées devant. Je sors direct au bout de l'allée de la porte, pour ne pas laisser l'accès. Je surveille Gwen, il sépare deux groupes en file indienne entre les voitures. Il est entre les deux, c'est super dangereux et aucun renfort possible. Même si je venais, il faudrait que je m'en fasse trois en file indienne pour y accéder. Je connais ceux dans son dos, je fais le tour pour prendre l'autre groupe à revers. Et voilà, c'est le « casse-couilles » qui est devant en train de se prendre la tête, comme par hasard ! Il aboie, il aboie, ça s'écarte, je ne pige rien de ce qu'il se passe, Gwen non plus. Le « casse-couilles » insulte une fille et ses potes, des habitués. Les deux potes du « casse-couilles » sont au loin, en retrait et observent. Ils analysent la situation, je n'aime pas ça.

J'entends un petit bruit de verre cassé, un mec me dit que quelqu'un a un tesson de bouteille, je surveille, mais ne vois rien. Pour moi la tension monte d'un cran, d'un coup il y a un vrai danger dans l'équation. Je laisse Gwen gérer, ils en sont au milieu de la rue, ils ont quitté le goulet entre les voitures. Ce n'est pas mieux, en espace libre il peut se faire attaquer de tous côtés. Je sécurise le périmètre, en tournant autour je vérifie à portée d'action que personne ne s'en mêle. Là je vois qu'il y a un autre groupe de trois sur la route, à quatre mètres, qui sont visiblement ensemble, mais en désaccord. Je vois qu'un a un tesson de bouteille caché le long de l'avant-bras, en parti dans la manche. Ça ce n'est pas pour menacer, c'est pour planter ! Je me mets entre eux et la bagarre, en les fixant. Les deux mecs persuadent celui au tesson, ils s'en vont, ils étaient juste là en « opportunistes ».
Je rejoins Gwen direct. Ça se déplace jusqu'aux travaux de l'autre côté de la place, à vingt-cinq ou trente mètres. Je surveille la porte, en même temps des mecs en profitent pour rentrer. Je sprint et gueule, « *oh, on est fermés, vous dégagez !* ». Ils sont bourrés et insistent très lourdement, de petits bourges. Je leur dis « *regardez là bas on est fermé et je dois aider mon collègue* (je montre mon collègue, il y a une quinzaine de personnes là-bas), *personne doit rentrer alors dégagez !* ». Ils essaient de discuter, là je tranche la discussion net, « *putain ta gueule, tu dégages !* ». Le mec qui cherchait à négocier me répond : « *pas besoin de parler comme ça* » et ils continuent une phrase ou deux. Je vois Gwen qui s'éloigne dangereusement, et les potes de l'autre « casse-couilles » qui se positionnent entre lui et moi. Et un des bourges :
— Ca va pour qui tu te prends-là, en me menaçant en levant la main ?!
— Putain, si tu bouges pas tout de suite je t'éclate la gueule, je dois y aller !
Je suis on ne peut plus sérieux, je ne vais pas laisser mon collègue risquer une mêlée générale ou de se faire planter pour des connards. Ils finissent par bouger, je courre me mettre entre les gars et Gwen.

Je protège ses arrières, lui il sépare les gens qui s'embrouillent, il fait le tampon, pour que personne ne se fasse lyncher. Je regarde la porte, je vois les deux petits bourges en train d'entrer en courant pendant que j'ai le dos tourné. Putain. Je sprinte, le temps que j'arrive ils sont déjà au niveau du bar à l'intérieur, alors que les autres font la caisse. Je pète une pille, j'en attrape un je le fais voler sur le vestiaire, l'autre avec l'autre main. Ils gueulent, je hurle, ils la ferment net, je joue au flipper, un mange le mur de gauche, l'autre le pas de la seconde porte, je les sors un dans chaque main, en les jetant de mètre en mètre en une quinzaine de secondes à tout casser, jamais fait si vite. Je vois rouge, dehors ils s'excusent et se font tout petit, je suis fou de colère. « *On est fermé ! Le premier qui entre il se réveille à l'hôpital !* »
Gwen en est au milieu de la rue devant. J'y retourne. Putain ils me gonflent. Là, le « casse-couilles » se prend la tête avec Jango, maintenant, un client barman au st Georges. Le « casse-couilles » lui dit des trucs en arabe, Jango répond en arabe une phrase et direct insiste pour parler en français, en lui répétant « *arrête de parler en arabe là, tu sais pas parler français ?! T'es pas au bled là !* ». Le « casse-couilles » dit un truc et d'un coup Jango il change de ton et prend un air intimidant, il le pointe du doigt :
— Pas de menaces !
— Y'a pas de menace, c'est maintenant ! Je sais où est ton bar, demain avec mes cousins !
— Quoi tu me menaces ? Tu sais pas qui je suis, moi je te mets entre quatre planches ! Une balle dans la tête !
(Il le fixe avec un regard noir et fait pivoter sa tête en le fixant)*, Tu sais pas qui je suis !*

Et la situation s'inverse, il le fait reculer, ils continuent l'échange, mais Jango s'accapare la parole de plus en plus, l'autre n'a pas assez de répartie. Plus petit, Jango le regarde de haut, avec détachement, il lui touche le visage, sans violence, mais ça terrifie le « casse-couilles », qui recule. Il tente de reprendre le dessus, et s'écrase, mais Jango le noie de paroles fermes. L'autre se dégonfle, on le voit littéralement se dégonfler, se recroqueviller, il recule plus vite, on est là, à 1 mètre a peine, pour éviter qu'ils ne se cognent. C'est plus une joute verbale que viendrait ponctuer une droite qu'un affrontement physique. On est là pour que ça n'aille pas plus loin qu'une droite et que personne ne remette de l'huile sur le feu. On les laisse s'écarter, le « casse-couilles » dit sans nous regarder mais en s'adressant à nous :
— On va régler ça !
Jango nous regarde et dit sur un ton très légèrement complice, avec un air d'assurance et de victoire assurée :

— *C'est bon, là-bas !*
Gwen en les regardant sans bouger du tout me dit :
— *Il l'a brisé.*
Ils reculent et parlent à voix inaudible, sur une dizaine de mètres, pour revenir de l'autre côté de la place cette fois. On regarde, on fait des pronostics, va-t-il le frapper ? Un client habitué à côté de nous nous dit : « *Il va le démolir, il va lui en mettre une !* ». Nous on pronostique que non. Non, ils parlent contre une voiture (il faut vraiment être stupide pour se garer dans le coin, on en rigole souvent avec Gwen) et... le « casse-couilles » hurle en pleurant, alors qu'ils sont en tête contre tête. Il parle en arabe en pleurant à chaude larmes. L'autre, Jango, lui met la main sur l'épaule et il parle en faisant de grand mouvements de mains, personne ne les approche. Ils « règlent ça ». Il reste bien une quinzaine de personnes à assister à la scène sur la trentaine de départs. Je me dis que c'était une observation magique, un superbe retournement d''attitude, une superbe prise d'ascendant, et l'illustration du caractère sociale et verbal et postural de la bagarre. On rentre avec Gwen, on dit à l'habitué de taper à la porte s'il y a un problème (E. 6).
Je retourne chercher mon balai, continue à faire le ménage, tranquille. Il est trois heures vingt. On se dit à voix haute l'un à l'autre :
Gwen — *Putain, fait chier, trois heures vingt !*
Moi — *Putain, ouais on est grave à la bourre*.
Gwen — *Trois heures vingt, ouais, ils font chier làààà !*

Je suis en train de passer le balai au bar principal, Jenn me demande « *y'a eu une bagarre dehors ?* », je commence à lui résumer. Là, Gwen passe comme une fusée, de l'entrée vers les vestiaires : « *Joe prends ta ceinture !* (et de loin) *Y'a un couteau !* ». Je prends mon manteau (pour me protéger des coupures), la ceinture dans la poche tout en sortant en courant, je sors le premier.
Je m'attends à une bagarre générale : personne. Je fais un tour de ceinture main droite, prends l'autre bout dans mon dos, roule main gauche, je suis chaud. Je me dirige vers la ruelle, j'ai une appréhension et une excitation, je me dis que celui qui tente de s'approcher dans le mètre, il va prendre un bouillon. J'ai les sens exacerbés. J'y entends des bruits, au moment où je vois les deux potes du « casse-couilles », la Marocaine et le Parisien au bob et l'habitué avec qui on pronostiquait, en train de se prendre la tête et cinq mecs à droite, à quelques mètres. Au moment où j'arrive, la fille range un truc qui brille dans son sac à main, le mec à la main droite dans sa poche. Je laisse tomber le côté gauche de ma ceinture pour avoir de l'allonge, Gwen est juste derrière moi, il rigole, il finit d'enfiler son gant. Perso je m'apprête à aller les fouetter, ils me regardent et s'éloignent en continuant de menacer l'habitué. Quand ils voient qu'on commence à trottiner, ils partent en courant. La fille jette des insultes, de loin. Les mecs de droite nous confirment que la fille et son pote ont sortis un couteau. On discute. On finit de désamorcer ça avec l'habitué qui est survolté, sous le choc, et les mecs de droite qui agissent bizarrement. On ne comprend pas trop ce qu'ils foutent là et ce qu'ils veulent. On rentre, l'habitué nous suit jusqu'au coin de la rue opposée
Moi — *Rentre toi bien !*
L'habitué — *Non je vais chercher mon taser et je reviens !*
Gwen — *Oh putain vous me cassez les couilles, démerdez-vous !* (E. 7)
On finit le ménage, ça nous a mis de bonne humeur, un peu d'action. On résume la scène aux collègues. On fait un peu les cadors. Entre nous on rit avec Gwen, en plaisantant sur le fait qu'on aime ça et que ça fait du bien. Gwen dit « *faut pas se mentir, c'est aussi un peu pour ça qu'on fait ce métier !* » en riant (E. 8).

c. Quand l'attendu n'arrive pas et l'improbable survient : Bagarre entre un transsexuel et un gitan

Ce paysage est exceptionnel à différent niveaux et propose un véritable cas d'école. Il s'agit d'une de ces soirées qui devient une anecdote qu'on se raconte. Dans un samedi soir vivant, un samedi soir ordinaire, a lieu la rencontre conflictuelle d'un gitan bagarreur et d'un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

transsexuel[65]. Cette observation permet de questionner la place des préjugés et du genre dans la mise en scène des violences et ce, par une entrée totalement inattendue.

J'arrive de bonne humeur, je viens de prendre un petit apéro tranquille avec Kevin chez moi, au final on a picolé deux bouteilles de bière de 75cl à 9°, je ne suis pas bourré, mais c'est totalement interdit, je suis agent de sécurité, je suis sensé aller au travail totalement sobre. Je suis d'humeur joyeuse et festive. Je décolle à minuit. J'arrive, je claque la bise à tout le monde (E. 1). Six gars du groupe des Arméniens sont déjà là, je vais leur serrer la main (E. 2).

Minuit et quart, un autre du groupe des Arméniens arrive avec trois filles et celui qui s'est pris la tête avec les Asiatiques la dernière fois. Je lui demande si ça va. Il rigole, hoche la tête et me serre la main chaleureusement (E. 3). Cinq minutes plus tard une partie du groupe des « Chinois » arrivent, ils sont cinq (E. 4).
Minuit et demi, Gwen arrive, je lui dis que les Arméniens sont là et déjà cinq Asiatiques. Il me répond « *ah putain, ça promet...* ». Entre la préoccupation et l'amusement, je ne sais pas trop (E. 5). Un groupe de « Chinois » arrive. Gwen hésite, il me regarde. Je les regarde. Je lui dis que je vais voir en salle, sous-entendu pour voir comment ils se sont disposés et préparer le terrain. Lui : « *attendez mon collègue va voir un truc* ». Je vais voir l'Arménien qui s'était embrouillé :
— Ecoute, j'ai le groupe de Chinois qui arrivent là, vous allez pas vous prendre la tête ?
— Si eux entrer, pas de problème mais si eux embêter copine à moi, grosse bagarre là, dans le bar !
— Alors déjà, dehors, et non, ils n'ennuieront pas votre copine, ok, on est clair !
Je sors :
— Ouais c'est bon, fait les entrer.
Un du groupe que je ne connais pas *— Et pourquoi non sinon ? Parce que les Arméniens sont là ? Et ils sont VIP les Arméniens ?*
— Non à cause de l'embrouille de la dernière fois.
— Quelle embrouille ?
Son pote lui fait signe *— C'est bon, laisse couler...*
— Ah t'étais pas là ? Ton pote s'est embrouillé avec eux. Moi j'm'en fous mais j'veux juste que tout le monde passe une bonne soirée, donc je préviens les deux côtés avant, tu vois ?
— Ah ok, ouais, t'as raison, non pas de soucis, je viens juste fêter mon anniv ?
— Ouaip mais le moindre prétexte peut suffire, alors je vous fais confiance pour rester loin de leurs copines et garder de la distance.
Il rit *— Oui je suis avec ma copine et y a pas de soucis !*
Je souris *— Allez, allez-y et passez une bonne soirée !* (E. 6).
Un autre Arménien, plus âgé et qui peut être intimidant, arrive et dit à Gwen : « *L'autre là* (en montrant le « Pat's ») *il appelle police, dis-moi si la police vient pour ma voiture* (mal garée) ». Pat, tout petit pas intimidant pour deux sous, arrive là-dessus en courant, très énervé :
— Ca suffit ces accusations ! Moi j'm'en fous j'appelle pas la police, ils viennent tout seul, alors ça suffit ! C'est pas moi l'amande !
— Mon ami il a eu plusieurs fois !
— Et bah tu dis à ton ami que c'est pas moi, moi j'm'en fous c'est pas moi que ça dérange que vous vous gariez-là donc y a pas de raisons !
S'il réagit comme ça c'est sans doute qu'il y a eu des menaces voilées. L'autre, plus âgé, nettement plus corpulent, avec un visage qui fait peur, se fait tout petit. Pat l'intimide par son assurance, c'est impressionnant. J'admire (E. 7).
Ce soir ça sent la bagarre. Gwen sort et me dit « *ce soir, si ça part pas, on a d'la chance !* » il est super tendu et là il ne rigole pas du tout :
— J'serai bien que quand il sera 3h et que tout le monde sera dehors ! Les chinois et les arméniens se sont mis exactement comme la dernière fois ! Et ça... (E. 8).
— Ils sont combien précisément les chinois et les arméniens ?
— Attend je vais voir ! (il descend, puis dans l'oreillette) *12 arméniens, dont 9 hommes, 15 asiatiques, dont 12 hommes*. (il ressort) Le *moindre truc on a une bagarre, géniale !* (sur un ton préoccupé, puis il sourit en le tournant à la blague) *Oh on fait ça parce qu'on aime ça hein aussi !* (E. 10).

[65] Og.63_C.3_S.4_Oc.16_Sam_28/03/15.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Quelques minutes plus tard un asiatique sort et discute avec moi, celui qui avait discuté pour entrer. Il est très sympa, fête ses 26 ans. Je lui demande s'il est Cambodgien. Il est métisse cambodgien. Il me dit « *personne fait la différence tout le monde nous dit qu'on est chinois* », il en rit (E. 11).
Une heure, deux femmes d'un petit mètre quatre-vingt arrivent, en robe noire, une métisse et une d'origine arabe, ce sont clairement des transsexuels. Elles sont très « pin-up ». Je leur dis « *mesdemoiselles* », sans un sourire de plus, comme à des clientes ordinaires. Je me fais la remarque à moi-même, c'est donc qu'agir « normalement » n'est pas la norme. D'ailleurs les regards sur elles sont assez marqués et sentent le jugement, qu'il soit bon ou mauvais. Je mets un point d'honneur à ne pas émettre de jugement, je me contente de trouver leur « transformation » magnifiquement faite. Gwen ne tique pas non plus (E. 12).
Un quart d'heure plus tard, Mike, le vendeur de fleurs indien attitré du bar, arrive. Il me serre la main et entre. Cinq minutes plus tard le second vendeur de fleurs indien arrive, il se pose juste devant moi me sourit, je dis non, on a déjà le nôtre et lui serre la main. Il va voir les gens et là Mike sort, ils se croisent. L'autre vendeur le salut de loin par un hochement de tête et un mouvement discret mais Mike l'ignore et s'en va. On sent une certaine animosité couvée du côté de Mike, mais la volonté de respect de l'autre, limite déférente. Il y a conflit de territoire, mais ils doivent appartenir au même réseau (E. 13).
Une heure et demie, arrivée de Manu dents cassées avec un gitan que je recalais à vue au "Galion". Je discute avec ce dernier et lui explique que c'était les consignes. Il me dit : « *je sais, c'est pour ça qu'on est partis à chaque fois sans faire la merde* (son cousin m'avait tout de même bien menacé)*, t'es un bon gars ça se voit, mais quand c'est le patron c'est le patron... moi je veux juste me poser prendre un verre et voilà, mais le grand, là, mon cousin, lui il a un problème. Je viendrai pas avec lui ici, lui il prend de la coke* » (E. 14).
Les asiatiques partent au compte-goutte, Gwen me sourit.
Moi — *Qu'est-ce qu'il y a ?*
Lui — *Bah ça y'est ils sont partis, c'est bon* ! (E. 15).

Dix minutes se passent, il y a un peu de monde. Je discute avec les gitans sortis fumer une clope. J'essaie d'instaurer une relation de confiance et de respect mutuel.
En simultané Gwen recale deux mecs trop bourrés. Un des deux insiste très, très lourdement, je le laisse se démerder, c'est des wesh. Le mec menace, « *c'est la moria !* », puis « *j'vais faire 2-3 numéros* ». Je me dis que là ça doit le gaver, je passe derrière Gwen, pour qu'on soit deux et qu'il puisse détourner la tête pendant que je surveille tout de même ses arrières. Ça marche, ils s'en vont. Son pote essaie de le raisonner tant bien que mal. Ils partent doucement, en va et viens. Son pote le tire. C'est un sacré boulet (E. 17).
Je fais un tour en salle, les travestis y parlent aux gitans, qui me disent :
— *C'est des mecs, si j'te jure et il me demande si je veux qu'il me suce !*
Et l'autre, le travesti, devant, sourit.
— *Raaaah les gars faites ce que vous voulez mais vous prenez pas la tête !*
— *Nan t'inquiète, mais c'est des hommes ! Nous on s'en fout mais qu'il me demande pas de me sucer !*
Les transsexuels jouent clairement avec eux, c'est une très mauvaise idée, ça ne peut que mal finir (E. 18).
Un mec me parle en entrant, il vient de passer son CQP, un petit tout maigre, il s'appelle Kamel, est marocain. Je l'ai déjà vu mais pas ici, il est sympa. Il me dit, *« le stade et Shield c'est n'importe quoi et le milieu de la nuit, jamais* » (E. 19). Trois heures dix, c'est « *une bonne soirée* », Franck est satisfait, même si ce n'est pas rempli. Plein de gens fument dehors, les gens n'arrêtent pas d'entrer/sortir (E. 20). Gwen me sort une phrase magique : « *trop de social tue le social* ». Ça me fait rire. Il me dit fièrement « *j'ai déjà sauvé un couple !* », il me l'a déjà dit. Il m'explique combien il « *fait le psy ici* », qu'il est toujours au milieu des histoires de cœur à la porte : « *J'aurai été doué dans une agence matrimoniale* » (E. 21).

Trois heures trente-cinq, Gwen va faire un tour en salle. Il me dit un truc dans l'oreillette, je ne pige rien. Il sort tout sourire comme un gamin :
— *Il y a un mec il bouffe les nichons d'un transe !* […] *ralaaah c'est n'importe quoi des fois ! J'ai été obligé d'aller le voir et « Oh, tu te détends ! » quoi, attend…* (Rires)
— *Ouais je vois les transes, avec la robe noire là...*
— *Ouais… Attend !* (il mime), *le mec il est là, juste au bord de la piste, il lui bouffe les nibars quoi.*
— *J'suis pas sûr qu'il sache que c'est un transe…* (En souriant)
— *Ah bah ouais, ça, ça m'étonnerai pas !* (rires) *Ah bah là, ça va lui faire tout drôle ! Nan mais c'est bien fait hein, je les avais même pas remarqué quand ils sont entrés… en tout cas ils sont vachement sexy !* (sérieusement) (E. 22). (en même temps) deux voitures de la BAC passent très rapidement au virage et manquent de faucher deux clients, la seconde fait un dérapage, puis deux minutes après, un fourgon (E. 23).
Quelques minutes après les transes sortent fumer, un mec me passe à côté en hurlant (25-30 ans, l'air sympa, petite barbe style zicos). Il était passé tout à l'heure trop content en nous disant qu'il avait choppé une bombe. Il hurle et Gwen est mort de rire :
Moi — *Qu'est-ce qu'il se passe ?*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Lui — *Putain je peux aller vomir les gars ? Aaaaah !*
Moi — *Pourquoi ?* (rires de Gwen et lui)
Lui — *Je viens d'embrasser un mec !*
Je regarde Gwen, amusé — *Haha c'est lui qui lui bouffait les nichons tout à l'heure ?!*
Gwen — *Ouais ! Haha !*
Le mec (complice en souriant mais choqué) — *Aaaaaaaaaaaah !*
Et il rentre. On est écroulé (E. 24).

Quatre heures moins dix, on commence à faire sortir les gens. Manu se pose dehors fumer sa clope. Je parle avec lui. Il s'assied sur la rambarde, dans l'entrée. Je n'aime pas trop ça, c'est notre zone de sécurité, mais en même temps vu son état, je préfère le voir assis.
Les transes sont à côté. Alors que je ne dis rien, Manu me dit : « *j'ai une femme et tout moi je dragues pas ici et ça c'est un homme* ». Il le cherche un peu de loin, parce que l'autre (le transe) le regarde de travers. Un regard entre la séduction et la provocation. Je suis entre les deux, légèrement en recul, ils sont à 4-5 mètres l'un de l'autre, ils se parlent dans une langue que je ne connais pas.
Manu me dit « *il parle portugais* ». Il est cramé et lui parle pas méchamment, Le transe est agressif, je ne comprends pas ce qu'ils se disent. Manu se lève et s'approche doucement, il tangue un peu. Il s'approche jusqu'à être à 20 cm du visage de l'autre, qui lui parle sur un ton de séduction, je surveille.
Le transe tripote les deux extrémités du foulard de Manu en le draguant et souriant, Manu est de dos par rapport à moi. Franck est au coin de la porte. Je réalise d'un coup que Manu ne bouge pas normalement, je fais un pas, je ne vois rien, un deuxième, là je vois que l'autre l'étrangle en souriant, sans avoir à aucun moment modulé son expression faciale et en plaçant son action dans mon angle mort : je n'y voyais absolument rien !
Je fais encore un pas, Manu tente une droite, mais l'autre esquive en le manœuvrant avec le foulard. Il est bon ! Je ne peux pas attraper le transe là où il est positionné, Manu est rouge, je connais, quelques secondes de plus il vire au bleu et c'est dodo !
Manu a un soubresaut et tente des patates. Ils commencent à se battre, mais ne peut rien faire, il brasse de l'air. Le transe lui met quatre patates et le tiens d'une main par le foulard en l'étranglant, il gère !
Je tente de les séparer comme je peux, mais ils brassent trop, je ne peux pas approcher, c'est trop mouvant. J'attends donc deux secondes interminables.
Manu finit par lui attraper le visage, le transe lui mord le doigt. Manu est bleu c'est flippant je suis obligé de le défendre à tous prix à ce stade, quitte à en prendre une. Je tente de l'attacher à l'autre, du coup il perd son équilibre et tombe dessus. Ils continuent au sol, l'autre tient toujours le foulard ! J'arrive enfin à les séparer, je fais une clef au transe. Il est bien costaud en fait et fait presque ma taille. Comme il est en robe je glisse, je dois m'y prendre à deux fois pour passer ma clef et l'immobiliser, d'autant qu'il se débat sec. Je fais très attention à l'orientation de sa tête pour ne pas me faire chiquer, et à sa main gauche. Je l'écarte et le lâche direct, je ne veux pas que ça vire au « *grappling* » sale. Puis il revient, ils se tournent autour à deux-trois mètres de distance, au milieu de la « foule » de 20-25 personnes qui est en train de partir, fume ou attend ses amis. Le transe le cherche. Manu reprend son souffle, là il est dangereux. Le transe fait le beau et l'innocent devant les nouveaux clients, sortis en cours de route, en changeant immédiatement son attitude. Ils prennent sa défense, ce qui m'énerve, pendant que le transe nargue Manu par des regards entendus et provocateurs. Les gens gueulent sur Manu, plusieurs disent « *c'est une femme, tu frappes une femme ?!* » Alors que l'autre a commencé, l'a étranglé, lui a à moitié arraché le bras, bouffé le doigt et mis quatre patates. J'arrive à raisonner Manu en me mettant entre eux. Il tourne quand même autour pour montrer qu'il n'abandonne pas, pour ne pas perdre la face. Je n'arrête pas de lui dire : « *pas ici Manu, pas devant le bar, steplait, pas ici !* ». Il y retourne, je l'arrête.
Une fille bobo de 30 ans se met devant moi à ce moment-là, alors que je suis entre les deux (me mettant donc en danger, puisque je ne peux plus les surveiller en même temps) :
— *Tu te rends compte de ce que tu fais ? Réfléchis un peu ?!* (Ça m'énerve au plus haut point.)
— *Dégage ou c'est moi qui t'en met une, t'as rien vu donc ferme là.*
— *Nan mais attend tu te prends pour qui là.* (Elle se pose en sainte protectrice, elle gueulait avant *« tu frappes une femme ?* ».)
— *C'est un mec, casse-toi connasse, et, ouais, je frapperais une femme pareil, donc dégage !*
Une femme ou pas, si elle bouffe le doigt d'un client, lui met une série de patates et l'étrangle, oui, c'est même régime ! Là, un mot de plus, elle en prend une, cette injustice est juste insupportable. Pendant ce temps l'autre se fout de notre gueule derrière avec sa robe à moitié arrachée et son pote. Je commence à avoir envie de laisser Manu aller lui casser la gueule, pourtant je continue de le défendre. Les gens le jugent tous immédiatement coupable. Manu tourne, le pote du transe finit par le pousser à partir, mais ils se moquent de lui de loin, juste assez discrètement pour que les autres ne le voient pas, des regards, des « coucou ».
Une voiture de la BAC arrive et ralenti. Manu va vers la voiture qui est fenêtre mis-ouverte et parle aux flics, je suis à coté, il leur dit « *le transe, là-bas il m'a agressé !* ». Je suis derrière, je dis pareil. Ils s'en foutent, ils l'écoutent un peu ou font semblant et y vont, ralentissent juste devant les transes, sans même leur parler et

partent. Je finis par ramener Manu, je n'arrête pas de lui dire : « *j'ai vu, j'ai vu !* », « *j'ai vu que t'as pas commencé, j'ai vu que c'est un lâche, c'est pas des méthodes d'homme, j'ai vu !* » pour l'apaiser. Il redescend un peu. Son doigt est en charpie, je vais lui chercher un verre d'eau et du sopalin. Je l'aide à se désinfecter comme on peut il me dit :

— Putain j'vais chopper des maladies avec l'autre là. T'as vu, j'ai rien fait, j'ai pas fait la merde, j'aurais pu le tuer !

— Oui j'ai vu et c'est bien !

Il finit par partir. Pendant ce temps le bar se vide. La bagarre s'est finie un peu après quatre heures (E. 25). Un mec vient voir Franck et me dit devant lui « *toi t'es un bon portier !* », puis à Franck, « *là vous avez une super équipe de portier, c'est un bon portier !* » (E. 26). À la fin on fait le ménage, je suis de bonne humeur, ça a été funky ! On souffle avec Gwen, je lui raconte la bagarre « *t'aurais dû m'appeler rien que pour voir ça !* » (E. 27).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Conclusion

En montrant des situations vécues du métier, ce second chapitre d'annexe permet de plonger dans le terrain des conflits face-à-face. En y entrant par un gros établissement où l'ambiance de travail est décriée comme étant « *industrielle* » par des employés d'autres établissements et d'anciens employés, nous pouvons voir des conflits à la chaîne et voir comment ces conflits sont gérés en conséquence, par des travailleurs de la sécurité. Nous observons que l'angle d'approche du videur offre un éclairage particulier sur les situations conflictuelles, en raison de la densité de leur survenue d'une part, mais aussi du fait qu'il est de son rôle de les prévenir, de les repérer, et de les résoudre. En discothèque le videur faisant son travail consciencieusement et prêt à prendre des risques est un traqueur de conflits.

Nous avons pu constater que le rôle spécifique du portier de bar de nuit le place dans des situations conflictuelles toutes autres. Là où le videur doit intervenir dans l'établissement et raccompagner des clients vers la sortie, il doit, lui, les éconduire dès l'entrée, pour éviter d'éventuels troubles en intérieur et satisfaire aux consignes de sélection de la direction. Il se trouve dans une situation bien distincte du videur, qui ne traque pas les conflits puisqu'ils viennent à lui. Le portier de bar de nuit, soit seul, soit en duo, avec son collègue immédiatement à côté de lui ou tout au plus à quelques mètres, les attends patiemment, par tout temps. Il est là pour faire le tri de la clientèle et être le pare-feu de l'établissement.

Son rôle de refus, générateur de conflit, le place au cœur de quantité de situations à risques et de provocations dirigées contre lui, mais en finalité au cœur de bien moins de situations physiquement brutales. Son rôle est essentiellement basé sur la mise en scène, la gestion de l'intimidation, de son propre courage et de son sang froid. De fait, son rôle tire plus encore vers la diplomatie, car plus préventif. Placé devant la porte, il peut surveiller l'ensemble des abords d'un regard et voir tous les individus sortir fumer et arriver faire la queue, il lui est donc possible de devancer d'éventuels dangers en mesurant les risques. Les conflits physiquement brutaux envers lui en raison de son rôle de refus s'ils existent, sont très

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

rares dans nos observations, seule une situation a été observée, et dirigée contre un collègue d'un autre établissement, contrairement aux agressions verbales de toutes sortes, qui pleuvent par dizaines. Les conflits notés en salle répondent du rôle de videur. Les confits brutaux observés en porte de bar de nuit sont des conflits entre clients, où le portier peut intervenir comme médiateur pour maintenir l'ordre. S'ils sont plus rares, ils semblent cependant être beaucoup plus expéditifs et brutaux, tout comme les violences envers les agents.

Sur le plan conflictuel, ce chapitre présente environ un sixième du matériau recueilli durant l'immersion de la recherche, et une part infime du matériau recueilli en incluant la phase préliminaire. Il s'agit donc d'un choix et en cela d'une pré-analyse. Durant ce chapitre, nous avons focalisé sur des violences physiques essentiellement masculines, et essentiellement dans des âges situés entre dix-huit et trente ans. Ces éléments pourront être analysés à la suite. Ces quelques vingt quatre soirées (six à la discothèque le "Diamond", onze au bar le "Galion" et sept au bar la "Cave") révèlent quatre vingt deux situations conflictuelles, dont trente physiquement brutales, et des situations de provocations les plus diverses. Elles nous ont poussées à intervenir sur des violences, mais aussi à en être la cible, ou même à en causer en tentant de faire respecter le règlement et les consignes des établissements. Elles permettent d'observer des duels de provocations, des échanges de coups fugaces, des groupes face à un individu, ou encore des groupes en opposition. Elles ont fait confronter le lecteur à toutes les intensités, à main nue ou avec arme improvisée. Vous avez pu vivre la violence à tous les seuils d'engagement en établissements de nuit et à leurs abords, de la menace au lynchage.

Cette présentation d'expériences professionnelles a pu vous égarer, ici dans le vertige du processus d'une soirée, là dans la cohue d'une rixe ; dans des processus inextricables, où tout se mêle, ou vous ne discernez plus le haut du bas, le devant de l'arrière, celui qui avance et qui recule et souvent même, l'agresseur de l'agressé ; parfois, dans l'enchaînement des situations anodines et des scènes, la fatigue faisant, où dans le tourbillon de l'action, traduite par le cadre d'une relativité monoculaire. Un égarement qui questionne les limites de la tactique et de la stratégie des acteurs dans de telles situations. Et encore, vous avez vécu ces situations par l'œil d'un agent de sécurité ayant l'habitude de prendre sur lui et de décomposer les situations pour intervenir. Vous les avez vécues par la plume d'un jeune chercheur en sociologie, ayant une grille d'expression relativement concordante. Autant de biais qui clarifient déjà des situations parfois ubuesques.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

CONCLUSION

Nous avons tenté de restituer la cohue de la foule, la chaleur étouffante, la musique assourdissante pour les videurs, l'exposition, le froid mordant, l'alternance entre ennui et rush pour portiers. Nous avons tenté de restituer la fatigue de l'heure qui tourne, la routine et l'exceptionnel qui font invariablement le quotidien des agents de sécurité sur les établissements de nuit enquêtés. Ces contraintes, ils doivent faire avec, le tout, bien sûr, en mettant de côté d'éventuelles tensions internes vis-à-vis de l'équipe, de la direction de l'établissement, de l'entreprise prestataire de services, d'"habitués", ou encore d'éventuels soucis personnels. Dans tous les cas, l'œil doit rester vif, cherchant à distinguer dans les jeux de lumière et d'ombre, des situations à résoudre, par la diplomatie ou, si nécessaire, par la force. Dans la mise en application pratique du cadre théorique goffmanien par une ethnographie énactive, nous avons ainsi cherché à donner vie aux circonstances afin de mieux pouvoir analyser ses répercussions sur les activités conflictuelles face-à-face.

Ces conflits peuvent aboutir à des cas dramatiques qui viendront, l'espace d'un instant, garnir les faits divers, avant de tomber dans l'oubli, des situations qui construisent le monde de danger et le sentiment d'insécurité dans lequel l'agent de sécurité en établissements de nuit évolue et qu'il doit prendre en compte pour sa propre sécurité, si ce n'est sa survie. Des situations qui, si elles ne tournent pas nécessairement au drame, vont très régulièrement à la confrontation physique, pouvant vite mener au procès, où l'agent de sécurité reste le coupable tout trouvé, le responsable idéal. Une potentialité de situations qui impacte nécessairement les cadres du conflit.

L'agent de sécurité en établissements de nuit, qui est recruté sur le tard, auparavant parmi le vivier des fêtards, des "habitués", des costauds, des pratiquants d'arts martiaux, des bagarreurs et des militaires, maîtrisant l'environnement de la fête, l'intimidation, l'usage de la force, voire les trois, est aujourd'hui recruté parmi le vivier des vigiles de magasins, qui le pratiquent le plus souvent en second emploi. Sur-responsabilisés, ces derniers ajoutent à la précarité de leur premier emploi le danger de ce second métier, pourtant bien spécifique. Pour le cas des videurs de discothèques, ils doivent maintenir l'ordre dans l'établissement face à des situations parfois insolvables par la diplomatie, sans avoir pour autant aucun droit spécifique leur offrant la moindre latitude. Au lieu de cela ils ont la nécessité de mettre tout en œuvre pour préserver leur carte professionnelle, sans prédispositions physiques particulières et sans formation à l'intervention.

Dans ces montagnes russes émotionnelles, dans cet environnement de contraintes fortes, sans formation ni protection de quelque sorte que ce soit, mais avec des compléments

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

de responsabilisation, il est pourtant exigé du videur et du portier qu'ils restent diplomates, là où la plupart des clients éclatent après de légères provocations et ne se remettent pas de l'émotion suscitée par une bagarre et là où une petite altercation, en plein jour, choque le public ébahi. Videurs et portiers, eux, sont là du début à la fin de la soirée, épongeant conflits et insultes, videurs et portiers, eux, sont sobres et en situation de travail au milieu de la fête. Le portier doit parfois intervenir sur les abords, s'éloignant de "sa" porte. Le videur, lui, est parfois seul pour gérer une demi douzaine de zones à risque, comme c'est le cas pour la dernière session présentée, pris entre trois bars, deux espaces de consommation, les toilettes et la piste, enfin, le videur est souvent seul face à plusieurs adversaires.

Quoi que puissent en dire les lieux communs et les actions en justice, ces observations montrent que certes, videurs et portiers font régulièrement acte de brutalité, certes, videurs et portiers dépassent régulièrement les limites, mais elles montrent aussi que ses limites sont bien plus élevées que la normale et que bien souvent ce sont les situations auxquelles ils se trouvent confrontés qui devraient être remises en cause. Les agents de sécurité en établissements de nuit sont experts de la gestion des violences et de leur propre brutalité. La maîtrise de soi est une condition *sine qua non* à leur persistance dans le métier. Ils sont des experts de l'analyse et de la mobilisation des systèmes de provocation, la diplomatie est leur cœur de métier, fut-ce en usant d'intimidation, et, enfin, ils doivent être des experts de l'intervention physique, car, quelle que soit sa méthode d'approche, ils doivent résoudre en un éclair les échanges brutaux les plus diversifiés, y échouer signerait leur mise en danger physique, ainsi que celle des co-équipiers et de la clientèle. Nous avons néanmoins pu observer que dans des situations où la supériorité technique et physique ne suffit pas à maîtriser l'adversaire et à générer un sentiment de sécurité, alors la brutalité est décuplée, ce qui est aussi vrai pour les agents de sécurité en établissements de nuit.

Les représentations de scènes d'interactions conflictuelles face-à-face sont omniprésentes en établissements de nuit. Elles composent l'ordinaire des agents de sécurité, leur quotidien. Celles-ci aboutissent régulièrement à des extrêmes dramatiques. Ces professionnels de la gestion de conflit doivent vivre avec, et se prémunir. Le déroulement des conflits et leur gestion dépendent beaucoup des situations physiques et sociales, qui sont elles-mêmes indissociables. Ils dépendent des personnes présentes, de l'endroit de leur survenue et du moment, relativement à la soirée, mais aussi au cadrage des acteurs, fonction du déroulement de leur propre soirée. Les situations conflictuelles présentent une grande variété, tant en complication, dans la durée du processus d'interactions et la quantité de strates qui

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

viennent se superposer, qu'en complexité, par l'étendue des acteurs et des situations qu'ils mobilisent en simultanée. Des constantes semblent cependant se dessiner, étalant un système tout aussi complexe et compliqué, avec une certaine gradation dans son processus. Leur part physique est souvent minime, elle n'est souvent que le tronçon d'un processus conflictuel discursif. Cette part physique ne se limite d'ailleurs pas au contact physique, mais aussi aux déplacements, à la proxémie. Le conflit physique revêt la même difficulté d'analyse que la conversation, dont il fait partie. Toutes ces situations ont en commun de s'intégrer dans un échange conversationnel, fût-il par interjections et mimiques faciales.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ANNEXE II.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ANNEXE III. Éléments complémentaires du cadre goffmanien

Section 1. Trois approches complémentaires de l'offense chez E. Goffman

Selon E. Goffman, le « *contact* » est la première phase de l'interaction (Goffman, 1973-b, 79). Qu'elles soient des « *affaires* », des « *hasards* » ou des « *cérémonies* » (p. 81), c'est en effet à partir de cet instant que se nouent toutes les interactions face-à-face. Un des éléments essentiels de sa théorie est la construction des interactions succédant au contact dans les bornes d'une dualité agression/réparation. Nous proposons donc de rassembler certaines de ses propositions autour de trois dimensions fournissant un point d'appui solide à l'analyse des interactions conflictuelles. Notre lecture, destinée à l'analyse du conflit, débute par une présentation du combat pour la face (a), afin de nous mener à la tension constante entre offense et réparation, engageant le public (b). Le constat se pose alors nécessairement de la dimension incorporée de l'agression, impliquant les dimensions territoriales-corporelles de l'offense et de la réparation (c).

a. Agression, provocation, tenue et déférence : le combat pour la face

Une personne extériorise une « *ligne de conduite* », dont la « *face* » est la valeur sociale positive, qu'elle revendique par la ligne d'action qu'elle a adoptée jusque là et qui est confirmée et modulée par le public (Goffman, 1974, 9). Par contagion, elle permet de donner une bonne ou mauvaise image des groupes auxquels la personne appartient. « *Garder la face* » implique donc une ligne d'action qui soit tenue par l'acteur, lui permettant de maintenir une image de lui consistante appuyée par les jugements des tiers, pour lesquels elle revêt aussi une grande importance (p. 10). Lorsque la perception de sa ligne de conduite ne respecte pas

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

les attentes du public quand à ce qu'elle devrait être, une personne peut en effet être estimée comme faisant « *mauvaise figure* » ; lorsque la perception de sa ligne de conduite déçoit les attentes qu'elle porte, elle peut faire « *piètre figure* » (p. 11). « *Perdre la face* » c'est faire piètre ou mauvaise figure. Dans une telle situation, une personne peut alors « *sauver la face* », et un tiers peut même lui venir en aide, il est en effet possible de « *donner la face* » à quelqu'un en lui offrant de rehausser sa conduite par rapport à une attente initiale potentielle (p. 12).

Ce procédé de structuration de l'ordre social *via* l'ordre de l'interaction est renforcé par la « *figuration* », le processus mis en place par chacun pour faire en sorte que ses actions ne fassent perdre la face à personne (p. 15). Le « *tact* », le « *savoir-faire* », la « *diplomatie* » et l'« *aisance* », sont des mécanismes de figuration (p. 16). La figuration est un travail de coopération, elle est équilibrée par le collectif (p. 27), nous l'avons précisé, il est en effet aussi nécessaire de conserver la face pour préserver celle des autres (p. 28). Le tact manifeste bien une coopération tacite pour le maintien de la face dans une finalité de préservation individuelle, mais aussi collective (p. 29). Le renoncement réciproque est ainsi une forme de coopération tacite pour le maintien de la représentation. Il existe alors des pratiques défensives et protectives pour maintenir la face, comme l'« *évitement* » du danger de la rencontre, en se détournant par pudeur (p. 17). Selon E. Goffman, une personne peut mettre en danger la face des autres à trois niveaux de responsabilité : par l'« *action apparemment innocente* », l'« *intention évidente de méchanceté* », ou encore les « *offenses fortuites* » non désirées (*Idem*). Dans un tel cadre, nous comprenons que la remise en cause de la figuration soit un moyen d'agression (pp. 24-26).

Ce cadre est structuré par les rituels d'interaction, visant à conserver ou rétablir l'équilibre. Un « *échange* » y est une suite d'action déclenchée par une menace et achevée par un retour à l'équilibre rituel :

> « *J'emploie le terme rituel parce qu'il s'agit ici d'actes dont le composant symbolique sert à montrer combien la personne agissante est digne de respect, ou combien elle estime que les autres en sont dignes* » (p. 21).

L'élément normatif et normé du rituel est en grande partie modalisé par l'émotion, y tenant un rôle essentiel sur le plan de l'expression. C'est aussi le cas pour l'expression des quatre mouvements de l'échange réparateur, à savoir la « *sommation* », consistant à attirer l'attention sur la faute et à exiger un retour à l'ordre, l'« *offre* », donnant une chance de réparer l'offense et rétablir l'ordre, l'« *acceptation* », rétablissant l'ordre expressif, et enfin la « *gratitude* » de l'acquitté, résolvant le grief (pp. 21-24). Il peut cependant arriver qu'un

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

offenseur refuse d'entendre un de ces mouvements, ou même qu'il ne le perçoive, et poursuive l'offense. Cette poursuite peut fréquemment être, justement, liée à des lacunes empathiques, soit liées à la perception, soit à l'expression des émotions, d'un côté ou de l'autre.

C'est toujours autour de l'idée de l'euphémisation de la brutalité et du conflit potentiel qu'E. Goffman développe la notion de « *provocation* », toujours dans le registre du rituel de maintien et d'altération de l'interaction (pp. 200-201). En effet, selon lui, même lorsque l'offense est d'une gravité rare, l'offensé peut s'effacer. La plupart du temps, il existerait tout un système de prévention, pour éviter que le provocateur ne s'écarte du droit chemin. Durant une provocation on suit les limites de l'autre, l'adversaire est poussé à bout jusqu'au « *point d'explosion* ». Comme il le développe dans « *Les relations en public* », la « *politesse territoriale fournit d'abondants moyens à l'agression* » (p. 207). Un affrontement se fait par des points critiques dont il est impossible de tolérer le dépassement sans réaction :

> « *De même qu'il existe une spécialisation des personnes, les signes sont eux aussi spécialisés. On peut définir un affront personnel comme étant ce qu'une personne honorable ne saurait tolérer. Il existe des points critiques dont tout le monde admet que c'est aller trop loin que de les dépasser. Une fois atteints, l'offensé ne peut plus accepter aucune excuse ni aucune plaisanterie, et doit prendre des mesures pour rétablir l'ordre normatif, s'il veut conserver son honneur* » (pp. 210-211).

Un « *comportement mineur peut devenir une invitation sérieuse à se battre* » (pp. 209-210). Il peut s'agir d'un regard ou d'une démarche, E. Goffman fait d'ailleurs mention de l'observation de la « *démarche du délinquant* », provocatrice. De manière cette fois explicite, certaines mises à l'épreuve peuvent être imparables, comme cracher à la figure (p. 211).

Pour mieux développer les notions d'agression et de maladresse, E. Goffman mobilise les deux concepts de « *déférence* » et de « *tenue* ». Il les considère comme des concepts appartenant à l'anthropologie commune, et aspire à proposer une version modernisée de la « *psychologie sociale* » de Durkheim à travers cette dualité (p. 43). À partir de là, une « *règle de conduite* » serait un guide pour l'action, recommandé parce qu'il est convenable ou juste, engageant une opposition, ou plutôt une tension structurelle, entre règles et libertés à échelle de l'individu (p. 44). Les règles empiètent alors sur l'individu, certaines étant « *symétriques* », auquel cas les acteurs ont les mêmes obligations les uns vis-à-vis des autres, d'autres étant « *asymétriques* », auquel cas les acteurs sont traités à des qualités différentes (*Idem*). Ces règles peuvent ensuite être « *substantielles* », portant sur les affaires que l'on estime importantes par elles-mêmes, regroupées dans la loi et la morale, tendis que les autres seront « *cérémonielles* », portant sur la forme et les moyens de communications, inclues dans

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'« *étiquette* » (pp. 49-50). Dans ce cadre, l'« *idiome cérémoniel* » du groupe est l'ensemble des signes qu'un groupe donné emploi à des fins cérémonielles (p. 50).

Selon E. Goffman, la défense de la « *déférence* » est un élément potentiellement perturbateur de l'interaction (pp. 50-51). Elle se recherche et s'obtient des autres, n'est pas nécessairement liée à la personne par elle-même, mais peut être liée au rattachement à une institution, lui conférant un certain statut ou rôle (p. 52). Les refus de déférence seraient alors une marque d'insurrection, qui doit être prise en compte par l'acteur dans la défense de ses rôles et statuts (p. 54). Cette déférence se manifeste autour des « *rites d'évitement* », incitant l'offrant à se tenir à distance physique et symbolique du bénéficiaire (pp. 56-57), ainsi que des « *rites de présentation* », où l'offrant présente au bénéficiaire sa considération, et la manière dont il le traitera au cours de l'interaction (p. 63). Il s'agit d'un rite de reconnaissance se retrouvant lors d'un conflit lorsque chacun rappelle qui est qui, et dans les précautions qui sont parfois prises à l'encontre d'une femme, d'une personne plus âgée, mais aussi de l'agent de sécurité, ou encore une personne respectée pour son statut : "*je sais que tu es "tel type de personne", et je respecte ça*". Il existe une dialectique incessante entre rites de présentation et rites d'évitements (p. 68).

La déférence s'accompagne de la « *tenue* » de l'acteur, un comportement cérémoniel se révélant à travers le « *maintien* », le « *vêtement* » et l'« *allure* », cherchant à montrer qu'on est doué de certaines qualités (p. 69). Faire montre de déférence nécessite de savoir avoir une certaine tenue. Elle s'apprend et implique une fermeture calculée de ce qu'on montre et ce qu'on garde. Les règles de tenue, elles aussi, sont symétriques ou asymétriques (p. 70). Du fait qu'elles indiquent une considération potentiellement asymétrique, imposer des modalités de tenue peut être humiliant, surtout lorsqu'elles sont imposées et apposées par un acteur bénéficiant d'une asymétrie dans la liberté d'approche (p. 72), comme cela peut être le cas des agents de sécurité qui imposent de "*bien se tenir*", au même titre que les parents vis-à-vis de leurs enfants.

Beaucoup de conflits entre « *sous-cultures* » sont liés à des malentendus autour des normes de déférences, et arme à double tranchant, le manque de déférence peut être utilisé comme matériau de provocation (p. 76). Nous le voyons, le caractère sacré du moi et de la déférence sont autant des outils de maintien que de trouble des interactions (p. 81). En complément, sous une forte contrainte physique voire sociale, la seule manière de s'exprimer est celle de comportements inconvenants au vu des handicaps qui sont apposés aux modalités de communications, en empêchant la fluidité et poussant des acteurs à agir de manière

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

inconvenante malgré eux (p. 82). C'est ainsi que certaines populations ou certains acteurs peuvent être poussés à agir malgré leurs intérêts, en entrant dans un conflit qui les stigmatisera, par une contrainte physique ou sociale.

b. Engagements dans l'interaction et offense

Les cadres (*frame*) agencent le sens des activités ainsi que des « *engagements* » qui s'y tiennent et les constituent (Goffman, 1991, 338). Les cadres de l'engagement sont essentiels à l'appréhension des points de rupture et de rétablissement de l'interaction. L'ordre de l'interaction est en grande partie normé par et autour de l'engagement. Le phénomène d'engagement porte en effet une forme d' « *absorption* », il est une « *obligation socialisante* », engageant les tiers dans une réaction où chaque individu doit calibrer son engagement à son entourage, afin d'en minimiser les effets perturbateurs (p. 339). Le risque de l'engagement est de générer une rupture du cadre, engendrant des bouleversements en présentant des circonstances qui ne peuvent être ignorées, sans que nous ne soyons pour autant aptes à les traiter (p. 340). Dans ce sens, les engagements que le corps traduit par sa présence et ses dispositions, sont alors un facteur de perturbation de l'action potentiel qui doit être maîtrisé, un facteur de risque capable de disloquer le cadre par leur aspect médiateur central et la maîtrise qu'ils supposent (*Idem*). La discipline du corps est au cœur du contrôle des engagements. Si le corps est un vecteur d'expression incontournable, les « *états internes* » s'expriment au plus fin sur le visage (p. 215). Dans sa vivacité le « *cadre facial* » du visage peut alors autant rétablir une situation que la déstabiliser (p. 342).

Si les engagements sont un enjeu de contrôle majeur, un acteur peut néanmoins en perdre le contrôle, ce qui se manifeste alors par des "*putain !*", "*merde* !" et autres interjections, des aveux que ce dernier est dans un état où « *il ne peut jouer aucun personnage* », où il ne maîtrise plus les engagements dans la mesure où ils sont attendus de lui (1973-a, 162). Le « *geste à l'envolée* » adressé à qui veut bien l'entendre, ou d'un auteur qui « *parle seul* », sont deux sortes de soliloques gestuels, il s'agit cette fois d'une « *parade publique dirigée* », intentionnellement ou non (p. 127). Ils manifestent des éléments destinés à permettre un ajustement du cadrage de ce que pense ou devrait penser l'acteur. Les différentes phases du conflit sont souvent ponctuées de ces interjections.

L'importance de l'engagement va de paire avec celle du désengagement, et il est aussi possible de se « *désengager* » d'une situation pour échapper à l'emprise du cadre. Un tel désengagement peut se faire soit par une « *retraite en bon ordre* », que ce soit par une pause

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

manifeste au sein de la situation, une mise entre parenthèses interne, ou encore par le fait de faire valoir un droit à la distraction, soit en manifestant ouvertement un désaccord, par la remise en cause des signes convenus de l'engagement respectueux (p. 342). Un danger de l'engagement comme du désengagement est de « *déborder* » (*flood out*) et ne plus se retenir (p. 343). Un geste rituel l'illustrant est le fait de cacher son visage (p. 344). Une situation courante est celle d'un individu qui, se rendant compte qu'il a mal cadré un événement et qu'il s'est basé sur des hypothèses erronées, aura tendance à déborder pour rompre avec ce cadre, dont sa persévérance à le préserver lui aura fait perdre la face (p. 350). À la suite d'une rupture de cadre, il peut aussi, à l'inverse, arriver de s' « *étaler* » (*flooding in*), sauvegardant l'organisation du rôle en en modifiant la modalisation (pp. 352-353). Les jeux qui dégénèrent sont un bon exemple du caractère ambigu de ces sous-modalisations, et ceux qui y assistent peuvent aisément s'y laisser prendre (*Idem*).

Les activités réparatrices peuvent être liées à des « *offenses virtuelles* », prévoyant la « *pire lecture possible* » (1973-b, 113). La situation se régule à partir de cet étalon potentiel, où les protocoles d'action-réaction sont calibrés dans l'incertitude, et donc dans la potentialité des pires réactions. L'acteur est cependant plus ou moins prudent et conscient de ces potentialités fonction de son rapport à l'extrême du risque. Les activités réparatrices classiques sont la « *justification* » (pp. 113-116), les « *excuses* » (pp. 116-117) et les « *prières* » (pp. 117-121). Ces activités peuvent se résumer à de « *pseudo-conversations* » d'échanges de gestes (*Idem*). Dans tous les cas, lors d'une réparation, « *il s'agit bien là d'indiquer une relation et non de compenser une perte* », ce qui est une activité dissociée (*Idem*). Quelle que soit la valeur de l'offense, l'activité rituelle est normée de manière relativement. Ces rituels sont très fréquents dans l'activité rituelle quotidienne et leur formalisme est structuré de manière à ne pas restreindre cette fréquence (*Idem*). E. Goffman qualifie l''échange entre les acteurs durant ces situations de « *reprise* », ces derniers y intervenant chacun leur tour dans le procès virtuel de réparation, répondant d'avantage du « *menuet virtuel* » que de la conversation (p. 122). Ainsi le système d'offense et de correction structure l'organisation sociale (p. 124).

Dans ce cadre, un acteur peut « *être en fait tenu non seulement d'exprimer, au cours de l'interaction, la qualité qu'il revendique, mais encore de l'exprimer en une fraction de seconde* » (1973-a, 36). À cet effet, certains statuts sont destinés à accentuer la « *dramatisation* », fournissant des outils de communication spécifique pour « *exprimer avec éclat les qualités et les attributs qu'ils revendiquent* » (p. 37). C'est le cas du statut de videur ou de portier.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Certaines organisations délèguent d'ailleurs officiellement la fonction de dramatisation à un spécialiste « *qui consacre tout son temps à exprimer la signification d'une tâche à laquelle il ne contribue, lui-même, jamais effectivement* » (p. 39). L'agent de sécurité intervenant sur les conflits tient ce rôle. Ce dernier, intervenant sur un conflit, montre une certaine « *expression corporelle d'orientation* » appropriée (1973-b, 132). Il affiche qu'il a un rôle à y jouer, circonscrit la scène d'un regard, prend une posture ancrée. Il y arrive en expert.

Les agents de sécurité ne sont pas les seuls à se comporter de la sorte, et il est régulier que celui qui vienne se poser en médiateur le manifeste dès son entrée en scène, en se "*gonflant*", en quelque sorte, ce qui se traduit physiquement par une mise en avant de la poitrine et les mains écartées en direction des protagonistes. Il arrive aussi régulièrement, à l'inverse, qu'un ou plusieurs acteurs doivent faire preuve d'une « *expression corporelle de circonspection* », afin d'éviter que leurs actions ne soient interprétées comme une menace complémentaire (p. 133). Une maladresse entre expression corporelle d'orientation et nécessité de circonspection peut aisément générer des conflits d'empiètement, là où, à l'inverse, un excès de circonspection peut être perçu comme un aveu de faiblesse. Pour ne pas être perçus comme maladroits ou faibles, les protagonistes vont souvent jouer une « *expression corporelle d'outrance* » (pp. 135-136). Ils peuvent alors soit chercher à montrer une maîtrise de la situation par une maîtrise excessive de leurs expressions corporelles dans une situation difficile, qu'ils gèrent malgré tout en même temps, soit à l'inverse montrer une souffrance excessive, en sur-jouant une action contrainte irrésistible, pour souligner le trait, comme en soufflant de lassitude ou en levant les yeux au ciel, par exemple.

c. Offense territoriale et réparation

> « *Au centre de l'organisation sociale se trouve le concept de droit et, autour de ce centre, les vicissitudes de la défense de ces droits* ».
> (Goffman, 1973, 43)

Une société se base sur des règles fondamentales, qui ne sont cependant qu'une composante de son organisation (Goffman, 1973-b, 13-14). Selon E. Goffman, les conflits et le maintien de l'organisation sociale gravitent autour du concept de droit, et dans tout conflit lié au droit il y aurait le « *droit* », le « *bien* », un « *ayant droit* », et un « *appelant* » (p. 43). Même en cas d'une situation engageant un jugement de tiers, seule la personne lésée peut totalement lever l'affront (1974, 31). Le « *territoire de la possession* » est alors un concept essentiel à la compréhension des moteurs du conflit (p. 52). Il comprend le corps, les objets disposés autour, mais aussi les personnes qui dépendent de l'ayant droit et l'accompagnent,

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

mis au rang de possessions (1973-b, 193). Une relation sociale implique la jouissance commune de certains biens et relations ; or, l'offense nait souvent d'une relation qui a été mal interprétée de part ou d'autre quant au contrat de jouissance commune des biens (1974, 69). « *L'offense principale est alors l'incursion, l'intrusion, l'empiètement, la souillure, la contamination, bref, la violation* » (p. 57).

La défense du territoire et de ses extensions par des objets, la « *réserve* », répond d'un concept éthologique (1973-b, 43). En outre l'individu à besoin qu'on lui fasse de la « *place* » (p. 49). Les « *réserves égocentriques* » combinent ces deux dimensions et appartiennent à l'« *espace personnel* » de l'individu (p. 44). L'espace personnel est complété par le concept d' « *enveloppe* » corporelle, la peau et les habits qui la recouvrent, pouvant être étendue à des tiers, composant la « *territorialité égocentrique* » (p. 52). Les contours de cet espace sont déterminés par le sentiment d'empiètement, de franchissement d'une intégrité. L'espace personnel est très protéiforme (p. 45), et peut être manifesté par une « *place* » (p. 47), comme peut l'être une place dans la fille d'attente ou une table, en établissement de nuit. Ces places réunissent des groupes qui se partagent un espace commun, ou chacun trouve sa propre place, elles ne peuvent pas se déplacer avec l'ayant droit (p. 48). Les événements territoriaux reposent sur le droit à la réserve personnelle, sur la dualité entre l'évitement nécessaire au respect d'une part, et l'entrée au contact nécessaire à la considération de l'autre :

> « *Le problème n'est pas de savoir si une réserve est exclusive, partagée ou abandonnée, mais plutôt de savoir sous quel rôle l'individu peut déterminer le devenir de son droit. Un processus de décision actif et apparemment autodéterminé quand à l'usage des réserves personnelles permettent à celles-ci de fournir les bases d'un idiome rituel. C'est donc autour des questions de la volonté et de l'autodétermination que tourne la possibilité de faire servir les territoires de moi à un double usage, de s'éviter afin de maintenir le respect et d'entrer en contact afin d'établir la considération. Et c'est sur cette dualité que repose la possibilité de donner un sens aux événements territoriaux et l'utilité pratique de le faire* » (p. 71-72).

Une réserve est indiquée par des « *marqueurs* » de territorialité. Les « *marqueurs centraux* » sont placés au centre du territoire pour annoncer la revendication ; tendis que les « *marqueurs frontière* » indiquent la ligne de séparation entre deux territoires. Les « *marqueurs signets* », eux, peuvent eux être incrustés dans un objet (p. 55). Le « *système de référence* » de l'acteur est une réserve de possession traduite par un agrégat de marqueurs de possession, constituant un ilot de propriété (*Idem*).

Les effets personnels font office de « *marqueurs de référence* » (p, 56), comme un verre posé sur une table par exemple. Dans ce cadre, le corps est une réserve mais aussi le

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

marqueur central de diverses réserves. Des attitudes proxémiques de contiguïté ou de contact peuvent être des marqueurs de possession relationnelle, et les mots peuvent aussi être des marqueurs, lorsqu'ils visent à dissuader de s'approcher d'un élément revendiqué (*Idem*). Chacun surveille les signes révélateurs d'une relation qui peuvent jouer le rôle de marqueurs, un signe ostentatoire d'appropriation pouvant alors constituer un viol de propriété.

Au plus nucléaire du territoire à défendre, l'enveloppe corporelle s'étend à une « *sphère idéale* » entourant les individus, « *on ne peut pénétrer cette sphère, sous peine de détruire du même coup la personnalité de l'individu.* […] *Le rayon de cette sphère indique la limite qu'une autre personne ne peut dépasser sans qu'il y ait atteinte à l'honneur* » (1973-a, 70). Dans cette sphère, la « *souillure* » des « *excréments corporels* », qu'ils soient contaminant par « *contact direct* », comme le crachat ou la sueur, qu'ils soient les « *odeurs* », ou encore la « *chaleur du corps* » et enfin les contacts « *éthérés* » des marques laissées par un passage de souillure, sont autant de marques agressantes de l'enveloppe corporelle étendue (1973-b, 60). Mais la souillure peut aussi être la marque d'un regard. Le coup d'œil peut agresser, « *le coup d'œil, le regard qui s'insinue* » (p. 59), une provocation du regard permet de se désengager l'air de rien et de nier (pp. 128-129). Les bruits, eux, viennent nuire à la jouissance de la réserve personnelle et peuvent aussi agresser, tout comme les adresses verbales (p. 59). D'autres agressions sont liées au contact, il est alors nécessaire de prendre en compte « *la position écologique du corps par rapport au territoire revendiqué* », le corps est en effet un vecteur d'agression par contact, et plus particulièrement les mains (p. 58). Lors de l'« *offense territoriale* », un individu empiète « *sur une réserve revendiquée par et pour un autre ; l'un fait alors fonction d'obstacle au droit de l'autre* ». L'intrusion peut être une « *pénétration* » du territoire, ou encore sa « *contamination* » (p. 62), mais le « *renfermement* », le fait d'écarter les autres de sa sphère, est aussi une forme d'agression territoriale (p. 70). Ces situations d'offense répondent de la « *synchronie des interactions* », l'offenseur et le défenseur s'ajustent en simultanée (p. 64).

L'homme et l'animal naviguent ainsi dans une sphère de signaux d'alarmes, qu'E. Goffman conceptualise comme comprenant une « *distance critique* », une « *distance de fuite* » et une « *distance d'orientation* » (1973-a, 238-239)[66]. L'entourage est « *la région à*

[66]« *Le rôle de la compétence adaptative se voit très bien dans la situation de la proie et du prédateur. Entre eux il y a ce que l'on pourrait appeler une "distance critique". C'est la distance maximale à laquelle un prédateur repéré peut encore attraper sa proie, une "distance d'attaque à découvert en quelque sorte ; ou, pour le dire de façon plus conventionnelle, c'est la distance minimale à laquelle une proie exposée à l'attaque d'un prédateur peut se soustraire facilement à ses soins. Un prédateur qui approche sa proie au delà de cette distance critique provoque généralement chez elle une action défensive, d'où l'expression "distance de fuite". Or, il est commun*

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

l'entour d'où proviennent les signaux d'alarme » (p. 239). Afin de résumer le syncrétisme de ces zones, il mobilise la notion d' « *Umwelt* » individuel (p. 241)[67], une zone égocentrique en mouvement qui se déplace avec l'ayant droit (p. 242)[68]. Le perçu de l'*Umwelt* varierait fonction du contexte, comme dans une rue déserte, par exemple (*Idem*), ou encore dans un couloir étroit où notre corps est en quelque sorte en captivité (1991, 346).

En ce sens, le moment de vigilance de l'entrée sur une zone permettant de saisir un instantané en première approche est crucial (1973-b, 243). Il permet de saisir d'un regard les enjeux territoriaux, la dynamique proxémique de la situation. Qu'il s'agisse d'une situation de ronde de routine, d'une intervention sur appel, lorsqu'un agent entre dans une salle, il la brosse d'un regard attentif dès l'entrée. Ces derniers vont aussi chercher à accentuer ou diminuer l'effet d'alarme qu'ils génèrent (p. 244). Ils peuvent en effet utiliser cette notion de présence pour chercher à prendre par surprise, à intimider, ou à apaiser. Savoir se dissimuler ou se faire discret nécessite une forme d'empathie, puisque cette compétence implique d'être apte à saisir ce que perçoit le public (p. 246).

Dans tous les cas, il peut arriver que l'ayant droit ou l'adversaire ait agi innocemment ou par inadvertance, aucun n'étant alors tenant de l'offense. Afin de prendre ce paramètre en compte, le sujet retiendra sa réaction de manière à permettre à la personne en intrusion de s'excuser ou de se justifier du caractère étrange de son intervention (p. 251). À l'inverse, il pourra engager des « *cycles d'amorçage* », cherchant à attirer l'attention sur une nécessité de réparation lorsqu'elle ne vient pas assez vite (pp. 152-153). Celui à qui il s'adressera pourra le ressentir comme une exigence inconvenante et il pourra générer un heurt. Ce heurt pourra être « *explicite* », comme par un « *qu'est ce que tu dis ?* » ou « *qu'est ce que tu veux ?* », mais il

---

qu'une proie paisse ou joue, avec un prédateur vers lui sans qu'il lui soit caché par aucun obstacle et que la distance de fuite ne soit pas transgressée. La distance de fuite est donc habituellement inférieure à la "distance d'orientation" » (pp. 238-239).

[67]« *Donc, en général, on peut définir l'entourage ou Umwelt de l'individu comme étant la région à l'entour où peuvent apparaître les signes d'alarme auxquels il est sensible et où se localisent également les sources de ces alarmes. Pour l'individu, cette région se mesure le plus souvent par un rayon qui ne dépasse pas quelques mètres. C'est à son corps que s'adresse principalement sa préoccupation immédiate, corps surtout vulnérable aux coups, aux chutes, aux projectiles, aux écrasements, à l'empoisonnement, aux brûlures, à la noyade et à l'étouffement* » (p. 241).

[68]« *L'Umwelt est une zone égocentrique fixée autour d'un ayant droit, typiquement un individu. Mais les individus ne restent pas immobiles et leurs entourages se déplacent eux aussi. Mesure que l'individu se déplace, certains signes potentiellement alarmants cessent d'être à portée efficace (comme leurs sources cessent d'être pertinentes), alors que d'autres, qui peu auparavant étaient hors de portée, entrent dans le champ. Une bulle, une capsule d'événements semble aussi accompagner l'individu, mais, en fait, ce n'est bien sûr pas la position des événements qui change, mais leur accessibilité ; ce qu'on prendrait pour une enveloppe d'événements ressemble en réalité à une onde de pertinence en mouvement* » (p. 242).

pourra aussi être un « *recyclage* » de la demande de réparation, en faisant des ronds de jambe, en insistant, etc. (p. 154). Dans tout cela, s'il est essentiel d'analyser le couple ayant droit/offenseur potentiel, il ne faut pas non plus négliger l'assemblée du public et les particularités de la situation (p. 70).

Si le corps est bien le premier élément de participation de l' « *échange réparateur* » (p. 123)[69], alors l' « *expression* » corporelle y implique tous les témoins malgré eux (pp. 136-137). Selon E. Goffman il existerait deux types de processus réparateurs, l'un « *ritualiste* », l'autre « *restitutif* » (p. 119)[70]. Ces échanges auraient lieu en tout instant (pp. 138-139). E. Goffman propose une analyse détaillée de leurs structures (pp. 138-146). Il est essentiel de cerner que les réparations et satisfactions puissent être transmises par des gestes ou actions aussi bien que par des mots (p. 147), les sourires, par exemple, actions infimes, sont essentiels dans le rétablissement de l'ordre public (p. 157). La séquence réparatrice structure notre vie publique (p. 147). Ces rituels réparateurs sont des procédés qui ordonnent les événements de manière « *accommodative* » (p. 161). Ils sont des échanges pouvant en eux même porté un certain degré d'agonisme, avec des montées et décentes en tension. Dans ces oppositions, il est possible de poser des « *questions arrangées* » pour préparer le terrain, des questions en connaissance de cause permettant de favoriser le développement ultérieur, auxquelles l'interlocuteur pourra couper court par des « *réponses décourageantes* », générant une rupture de *pattern*, n'étant pas violentes sur le fond, mais sur la forme d'usage (p. 169). Le « *découplage* » est une autre forme de réponse décourageant qui permet d'embrayer sur autre chose (p. 170). Les « *pointes* », elles, empêchent la victime de poursuivre par une répartie, pouvant tant être favorables que défavorables ; elles peuvent être des « *piques* » ou des « *vannes* » (p. 172). La « *riposte* » tente de redistribuer la conversation en s'appuyant sur ce processus préalable et en découplant ou renchérissant (p. 173). La « *flèche du Parthe* », mouvement brutal, vient clore la conversation de manière irréversible ; en déstabilisant totalement l'échange, elle déconfit totalement le partenaire (pp. 174-175).

---

[69] « *J'appelle échange réparateur cet ensemble de mouvements effectués à la suite d'une offense virtuelle particulière. C'est l'un des types de dialogues rituels à limitation naturelle. [...] Un échange réparateur inclue donc tous les mouvements effectués en rapport avec une offense virtuelle et permet habituellement, mais pas toujours, aux participants de considérer l'affaire comme finie* » (p. 123).

[70] « *L'un est ritualiste : il dépeint les rapports usuels de l'offenseur virtuel aux règles que ses actions paraissent avoir enfreintes et aux personnes dont ces règles auraient dû protéger les territoires. Le second est restitutif : il apporte à l'offensé une certaine compensation pour ce qui a été commis envers lui et, par suite, envers les règles qui auraient dû le protéger* » (p. 119).

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Section 2. Schémas conceptuels goffmaniens

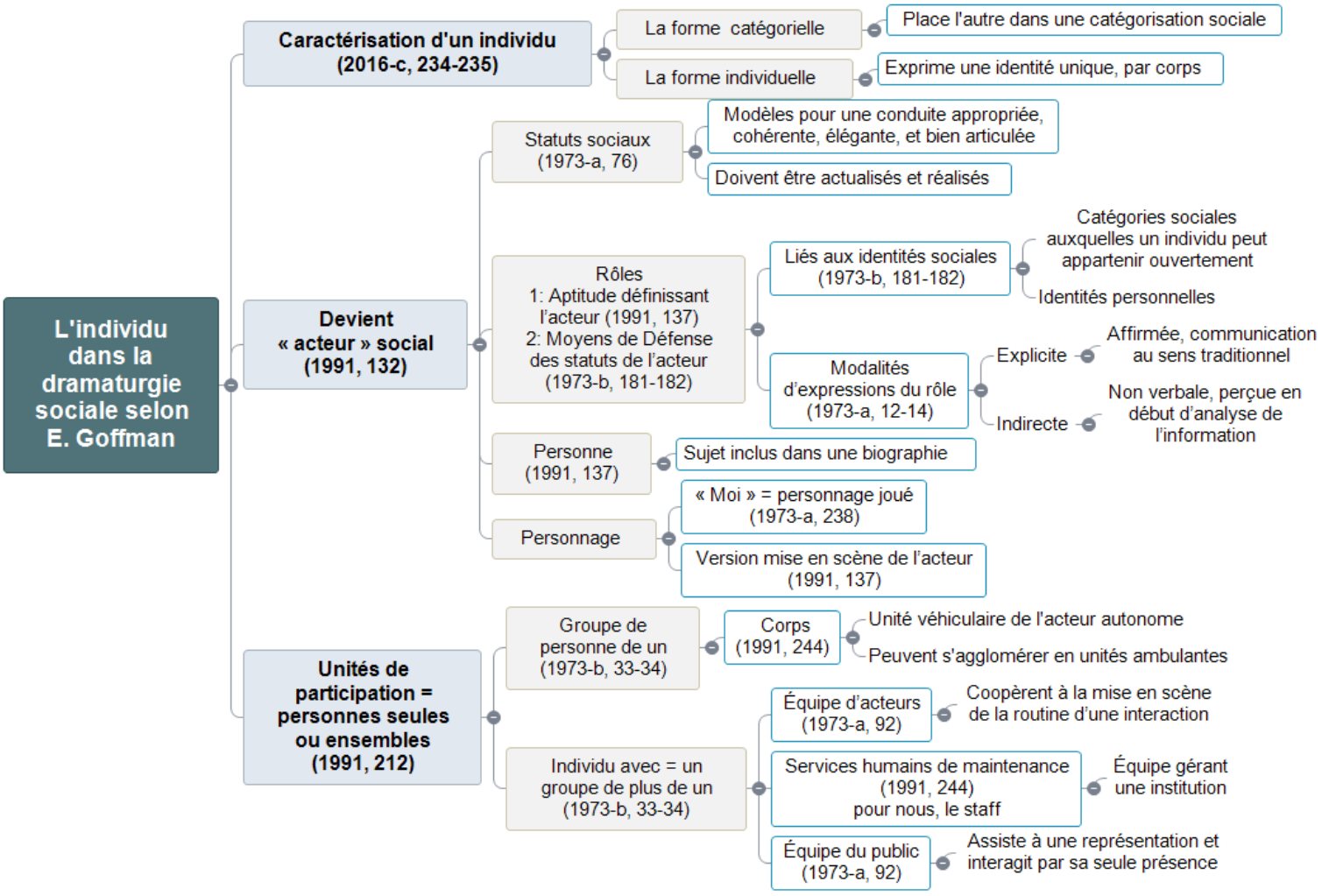

Figure 24 : Schéma conceptuel goffmanien n°1. Analyse de la conceptualisation de l'individu dans la sociologie d'E. Goffman

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

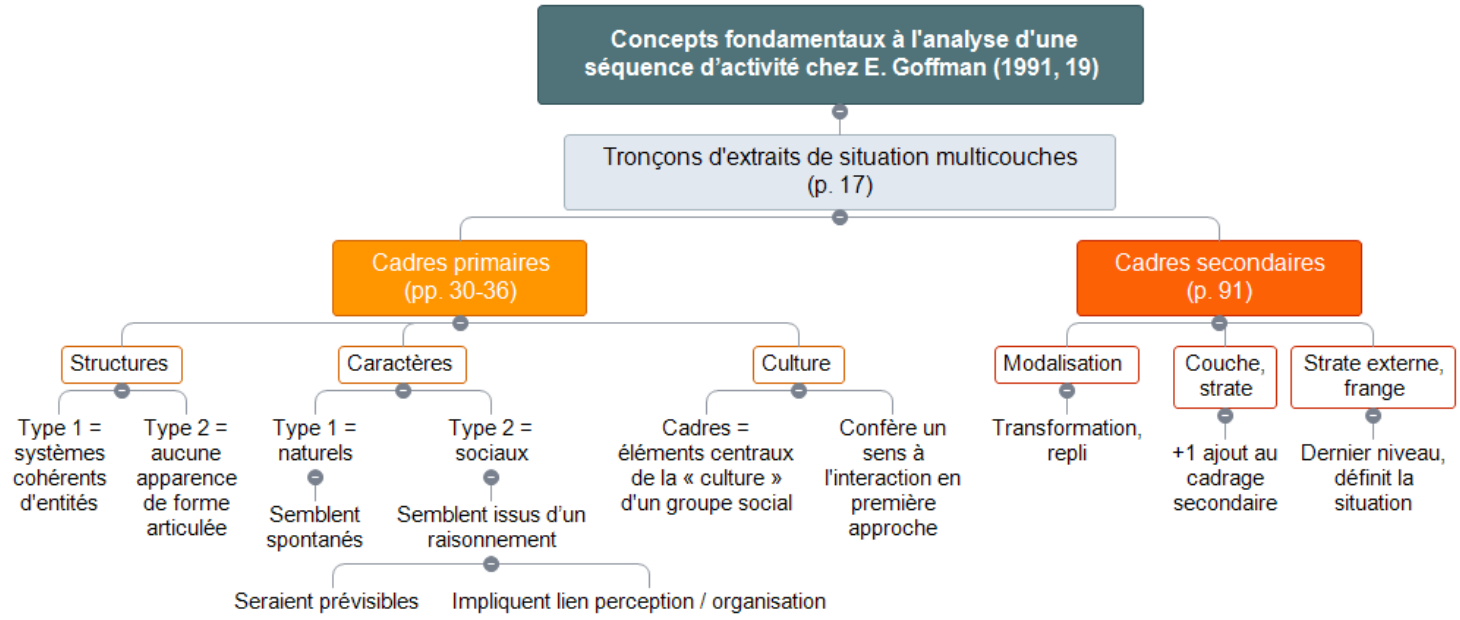

Figure 25 : Schéma conceptuel goffmanien°2. Outils d'analyse de séquences d'activités chez E. Goffman

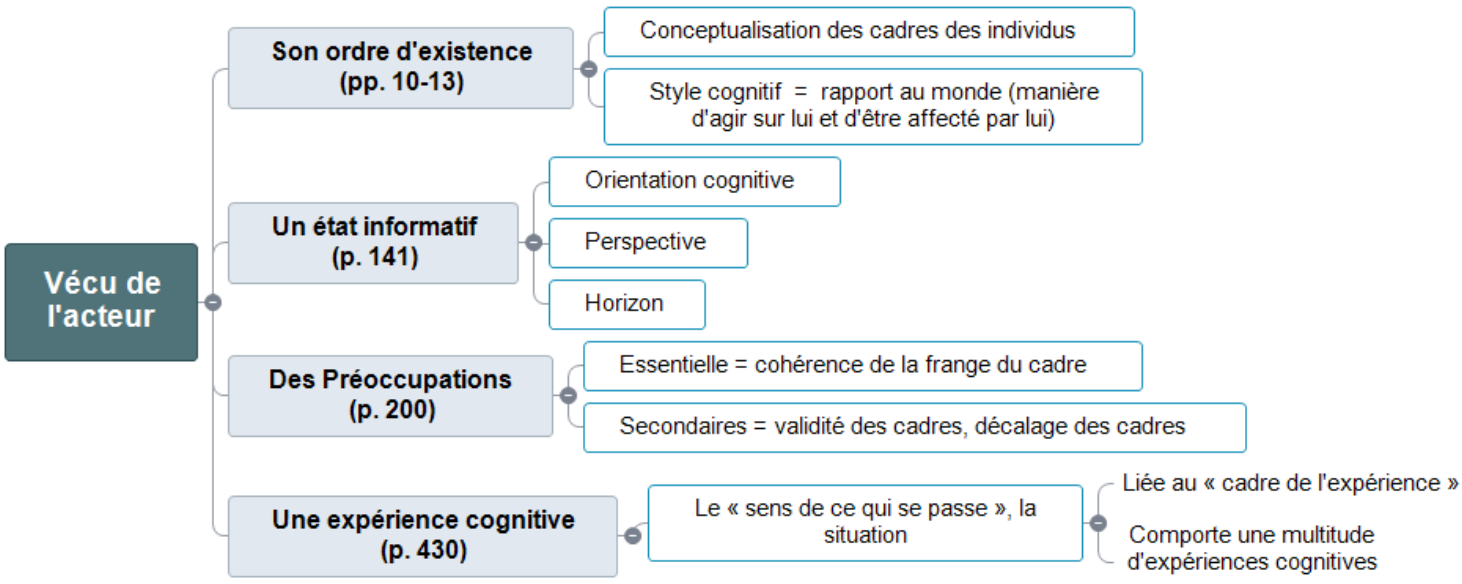

Figure 26 : Schéma conceptuel goffmanien n°3. Éléments des relativités du vécu de l'acteur

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

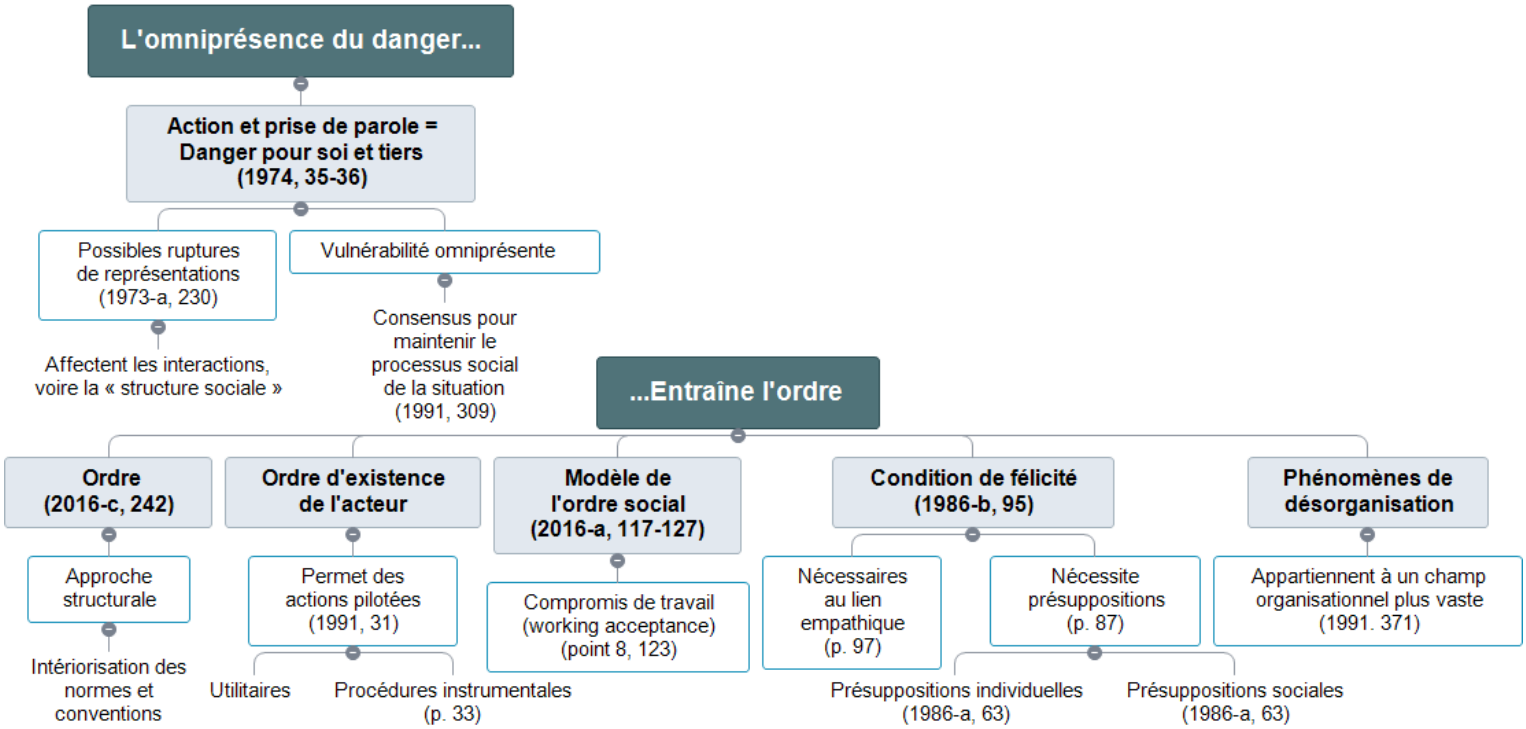

Figure 27 : Schéma conceptuel goffmanien n°4. Logique du compromis de travail

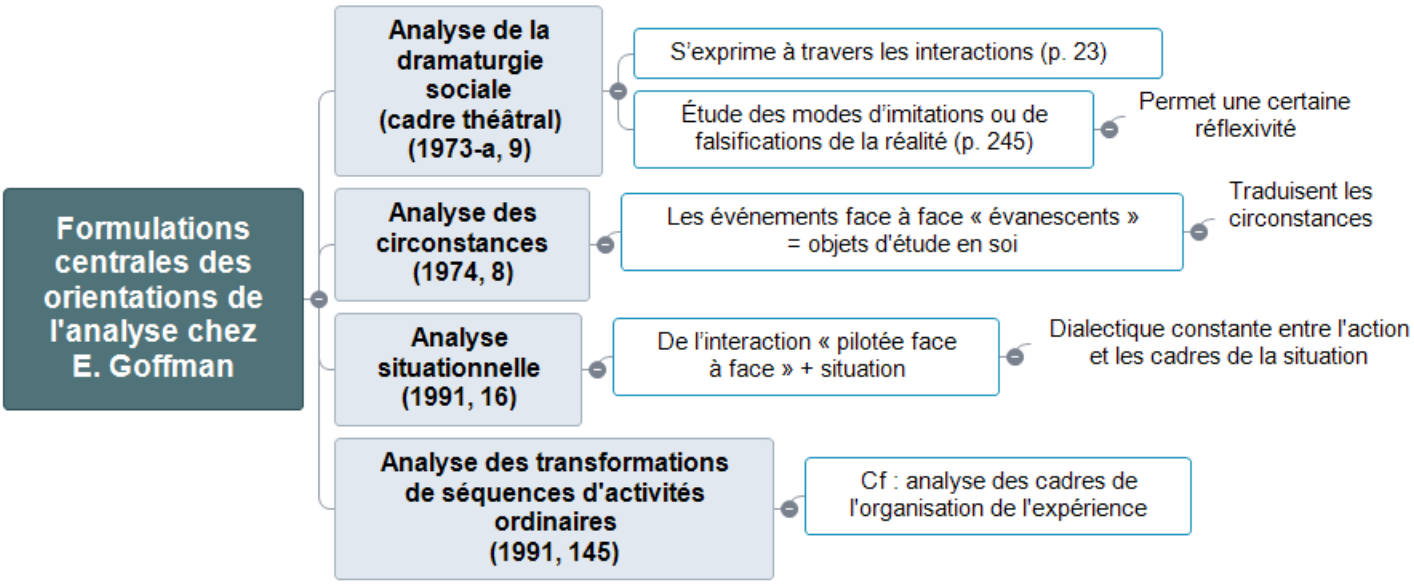

Figure 28 : Schéma conceptuel goffmanien n°5. Dénominations des orientations de la sociologie d'E. Goffman

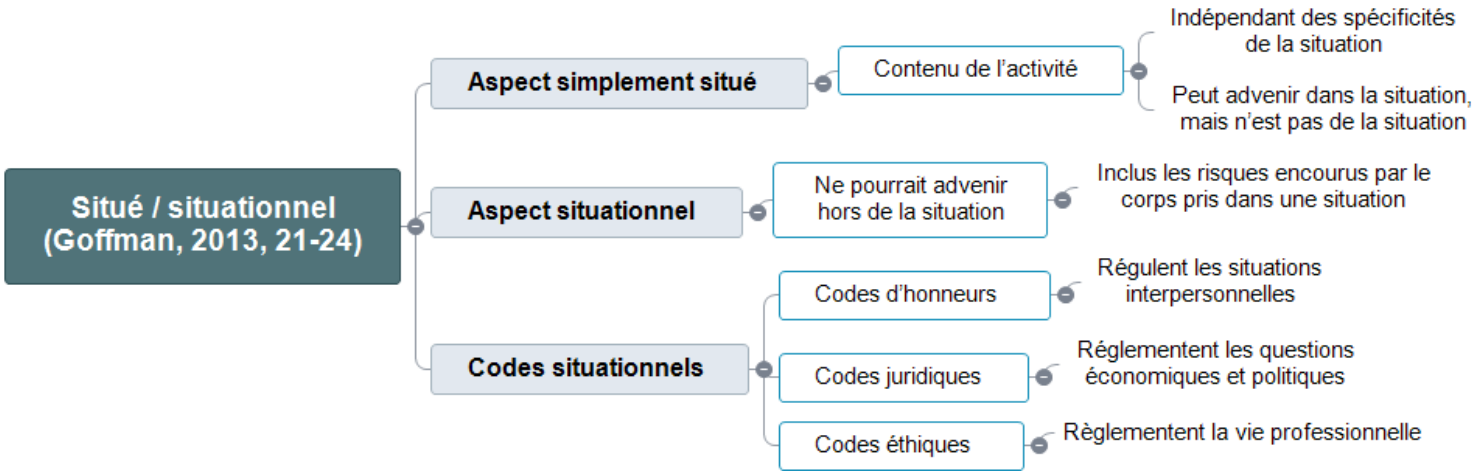

Figure 29 : Schéma conceptuel goffmanien n°6. Le cadre d'analyse de la dualité du situé et du situationnel

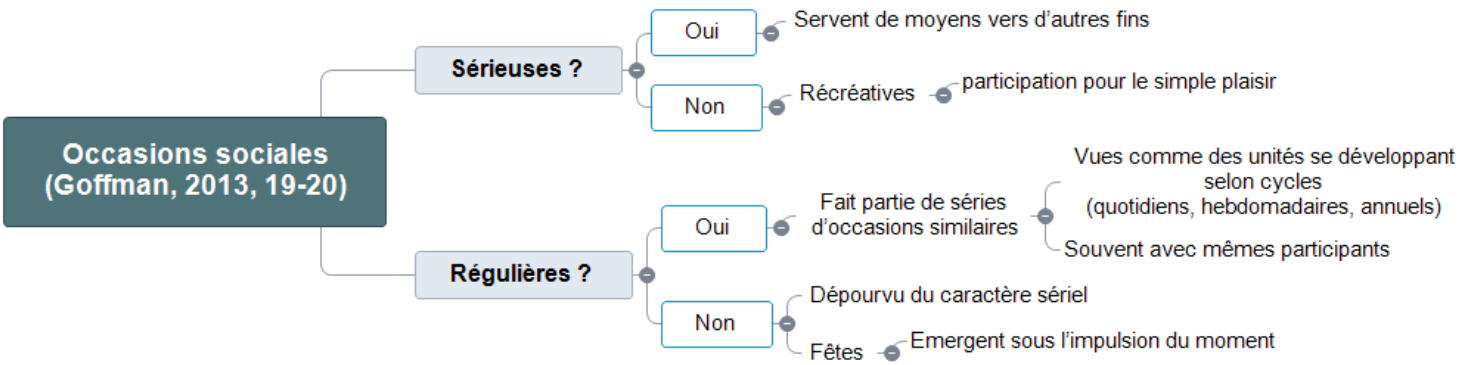

Figure 30 : Schéma conceptuel goffmanien n°7. Les occasions sociales, le sérieux et le régulier

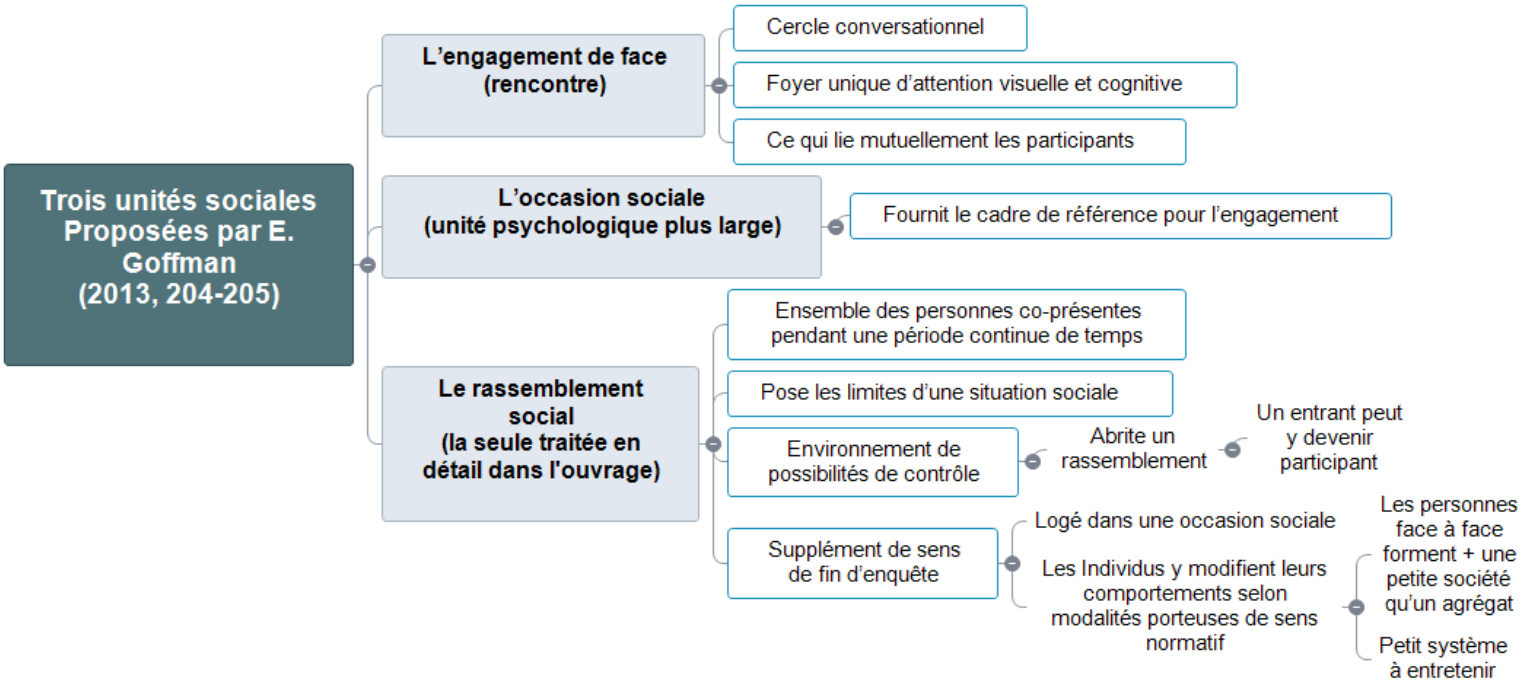

Figure 32 : Schéma conceptuel goffmanien n°8. Trois dimensions sociales

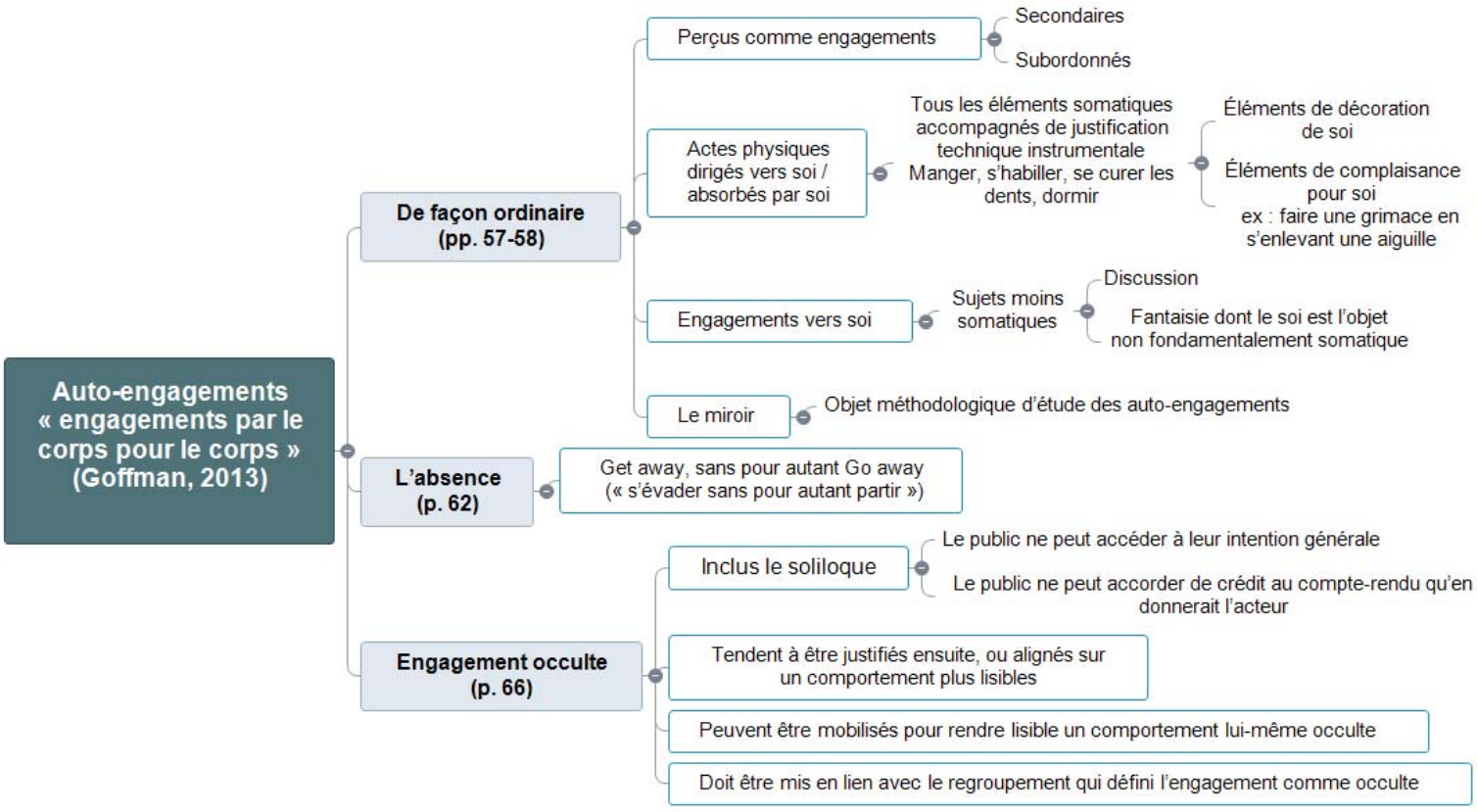

Figure 31 : Schéma conceptuel goffmanien n°9. Engagements par le corps

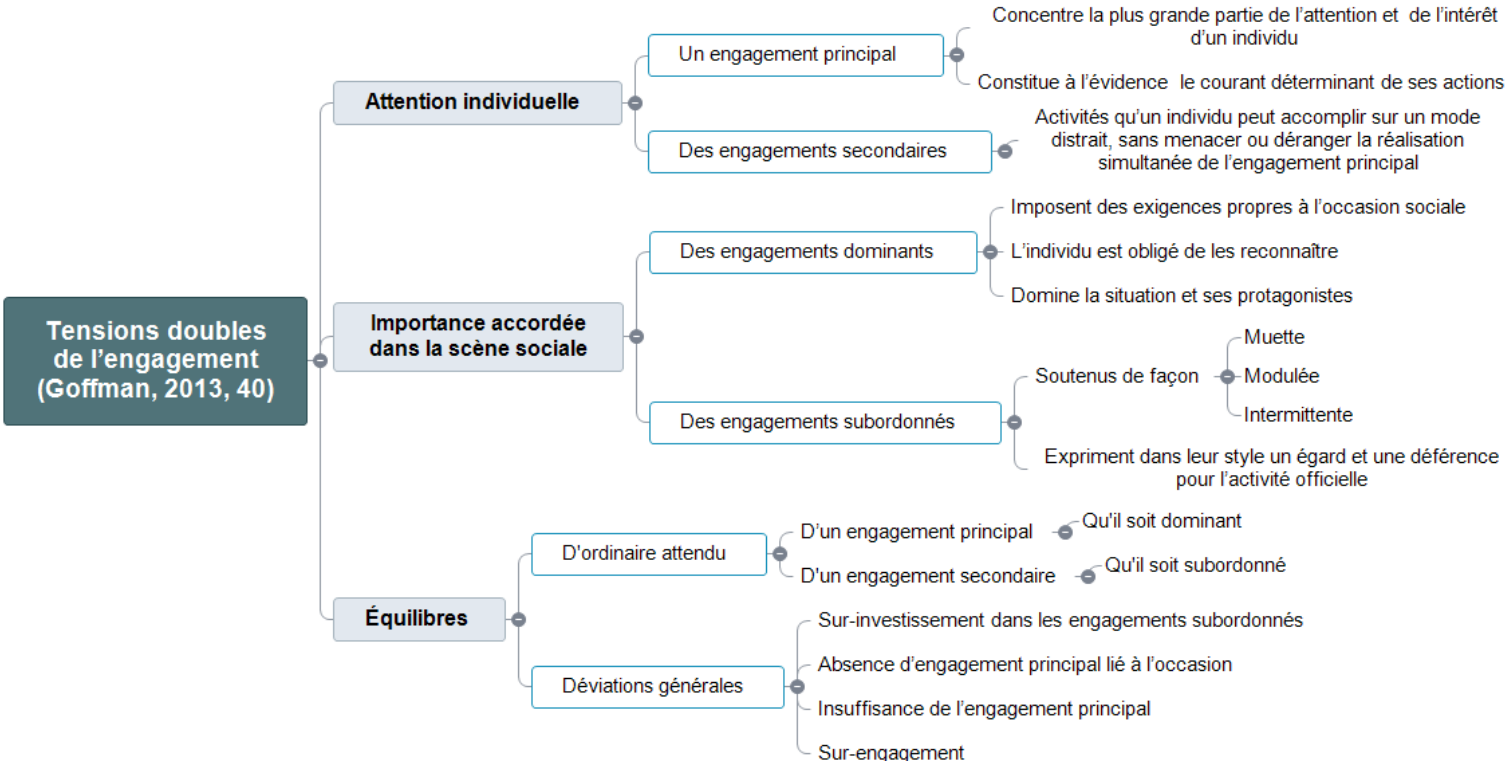

Figure 33 : Schéma conceptuel goffmanien n°10. Tensions des niveaux de l'engagement

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

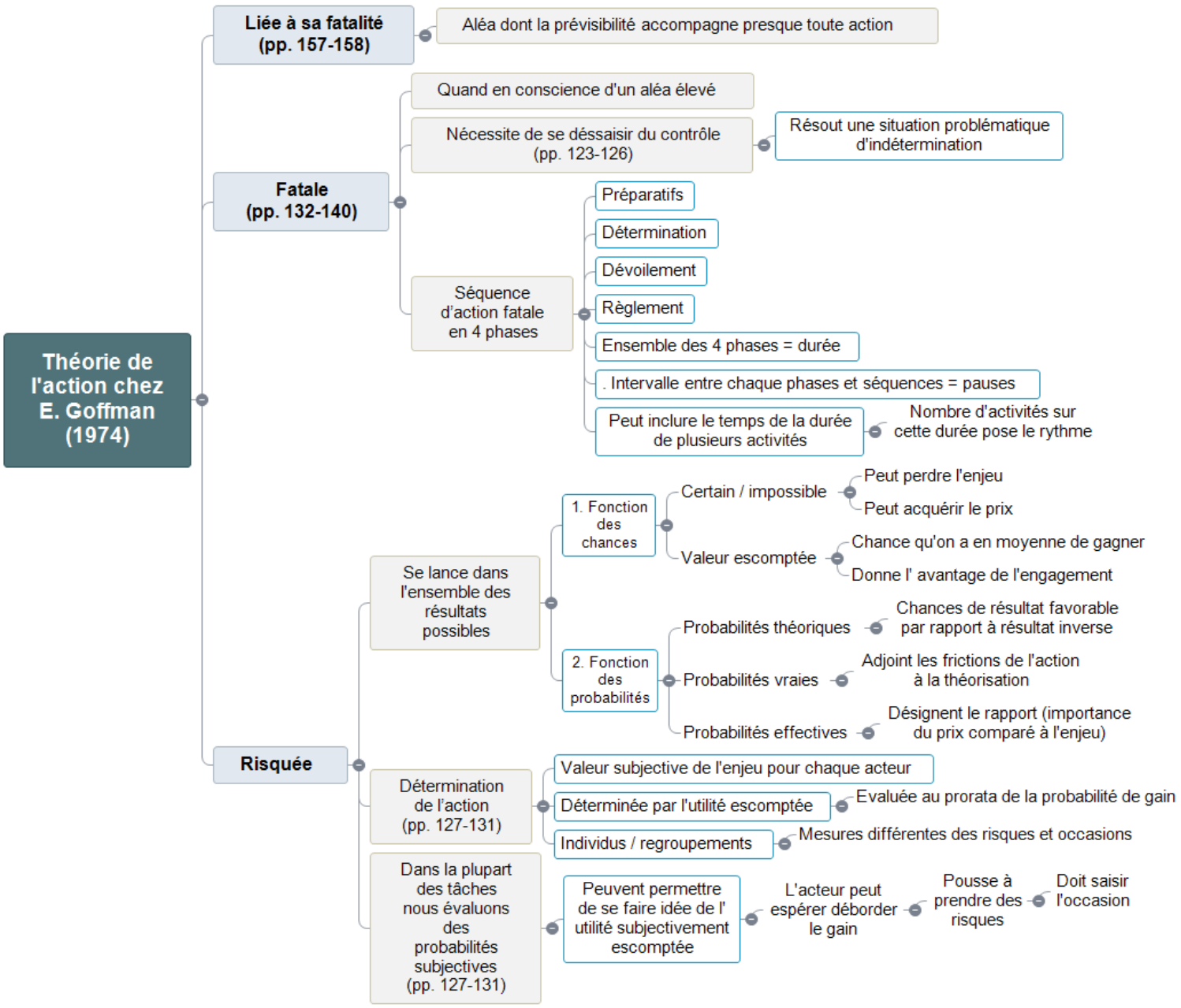

Figure 34 : Schéma conceptuel goffmanien n°11. Théorie de l'action chez E. Goffman

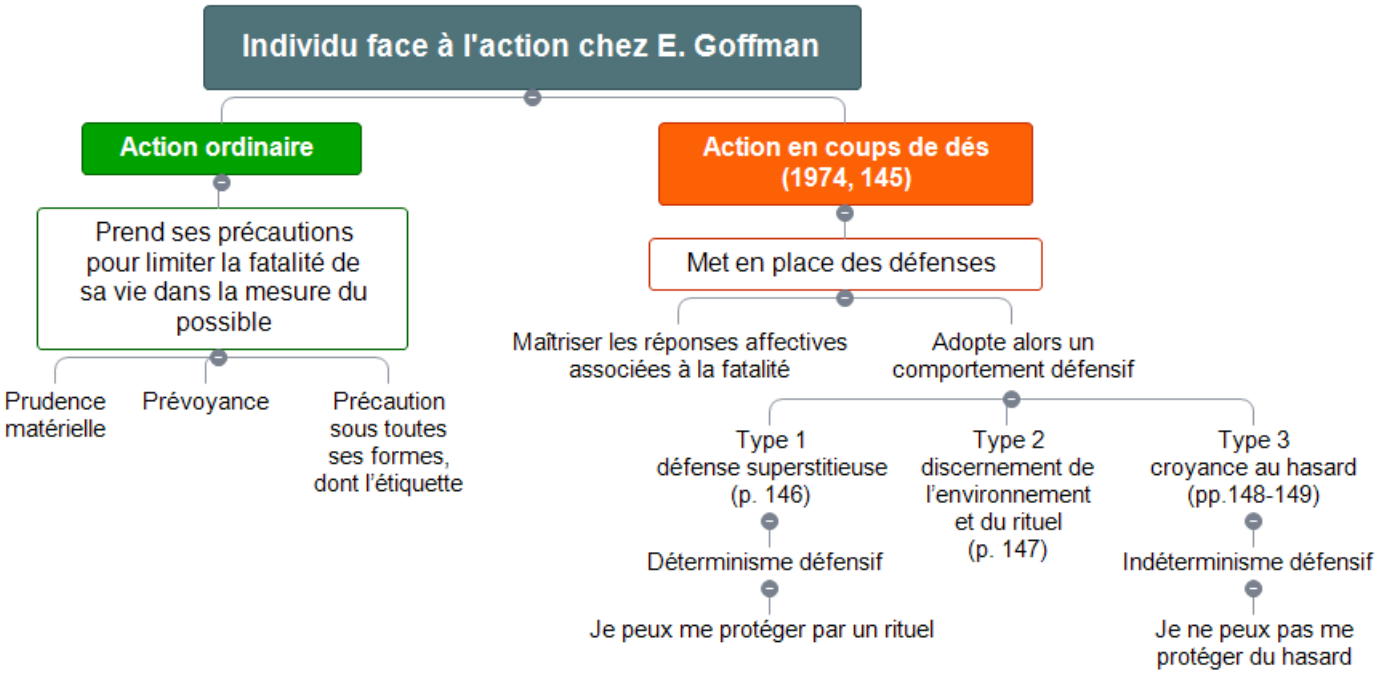

Figure 35 : Schéma conceptuel goffmanien n°12. L'individu face à l'action

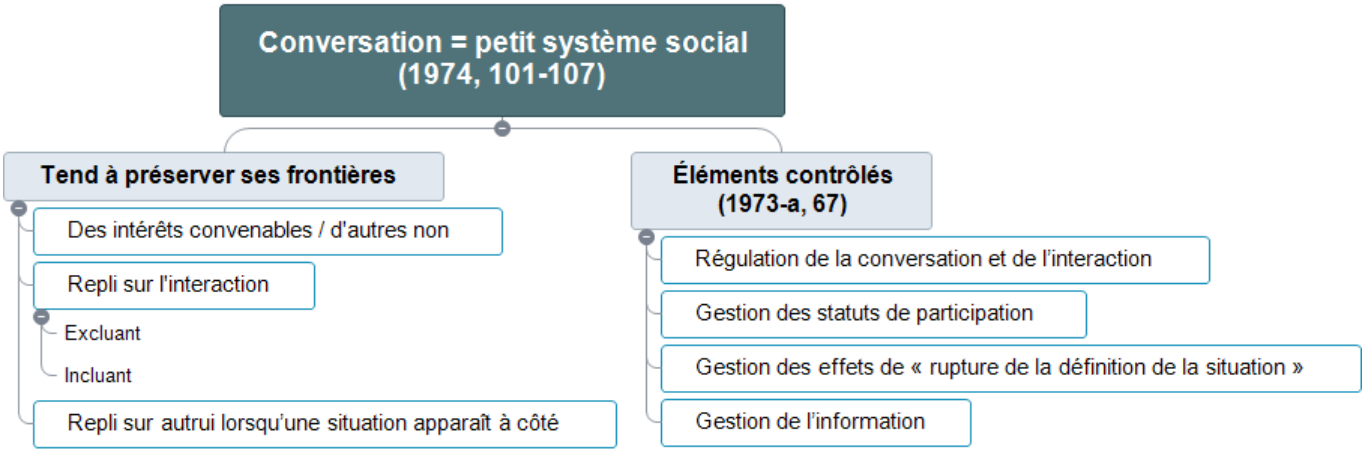

Figure 36 : Schéma conceptuel goffmanien n°13. La conversation, un petit système social

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

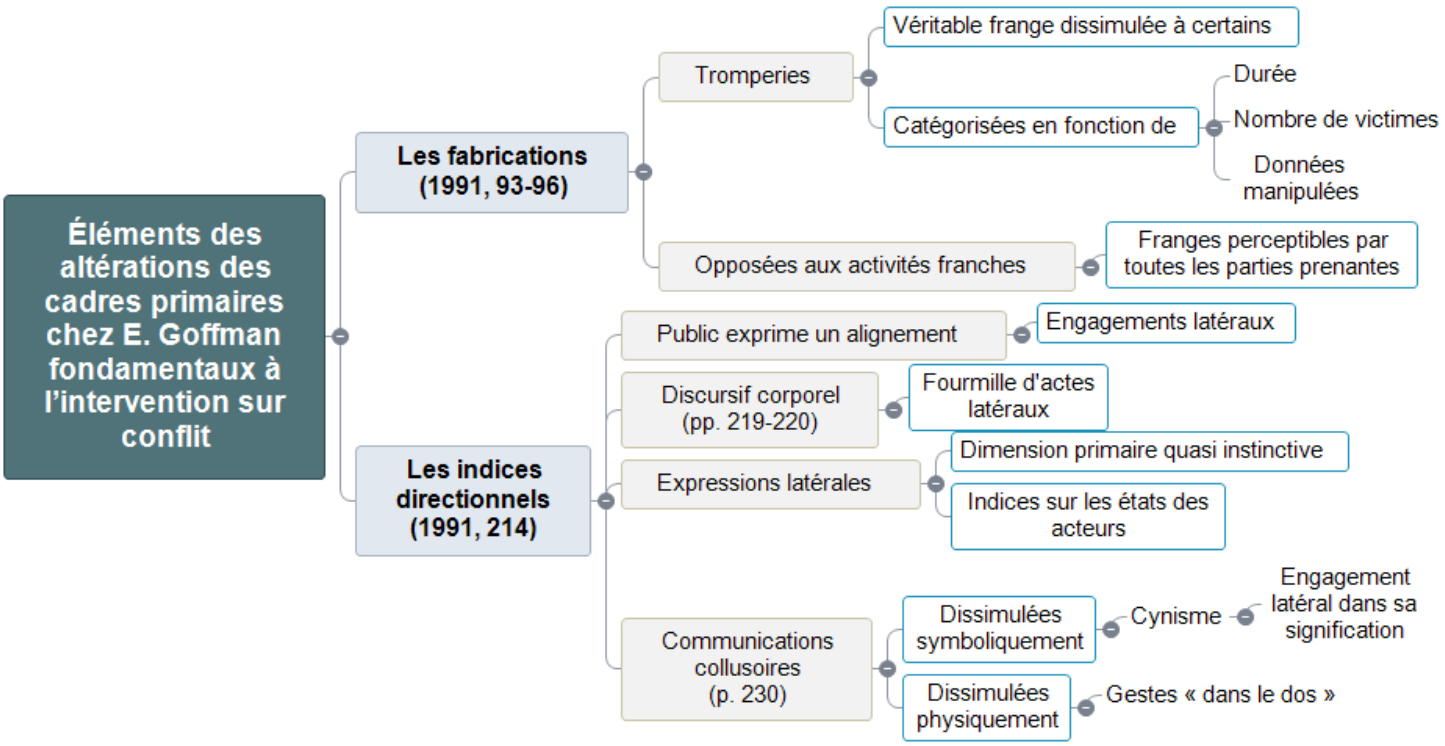

Figure 37 : Schéma conceptuel goffmanien n°14. Altération des cadres, fabrications et indices directionnels

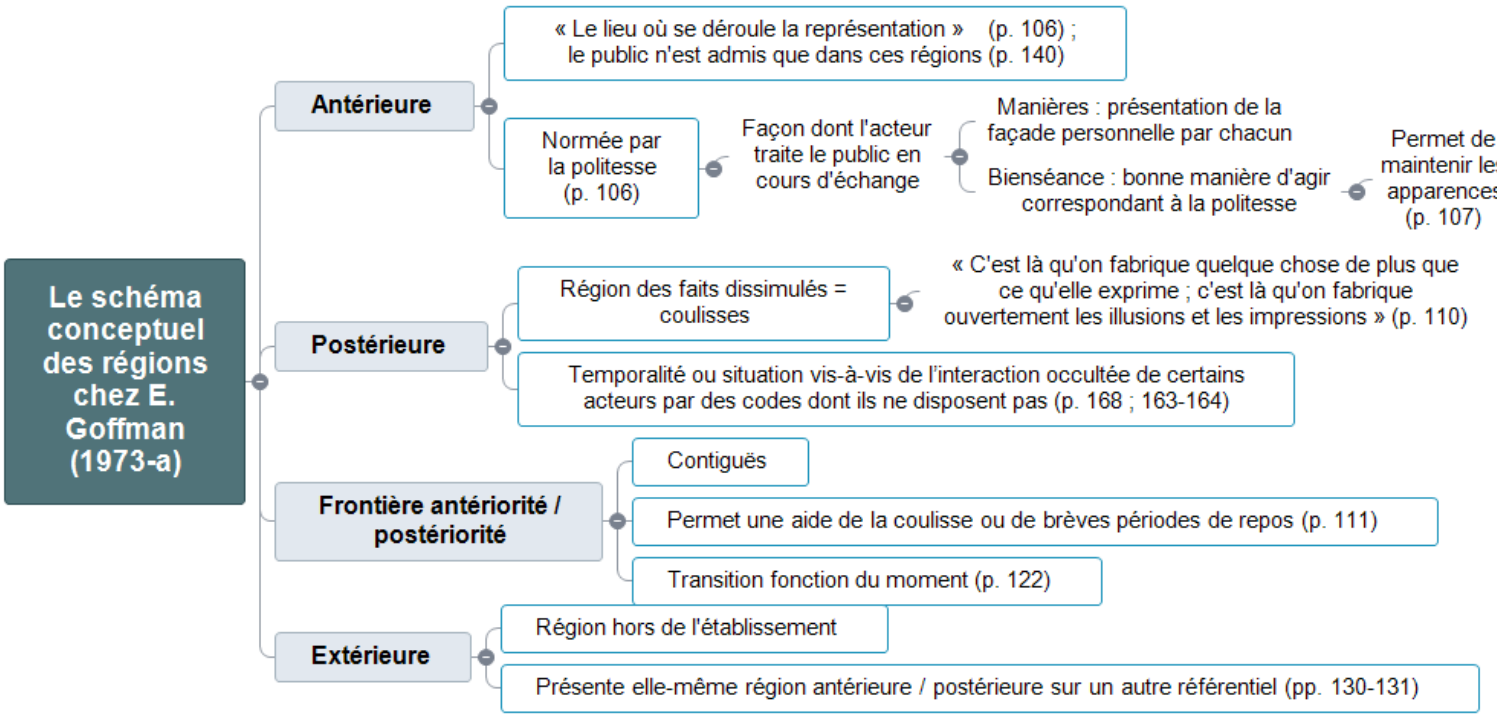

Figure 38 : Schéma conceptuel goffmanien n°15. Schéma conceptuel des régions de l'action

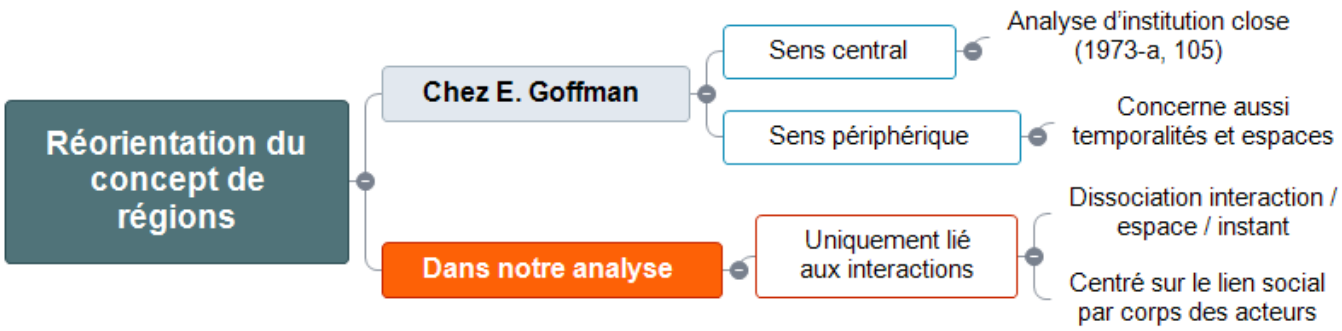

Figure 39 : Schéma conceptuel goffmanien n°16. Remobilisation du concept de régions

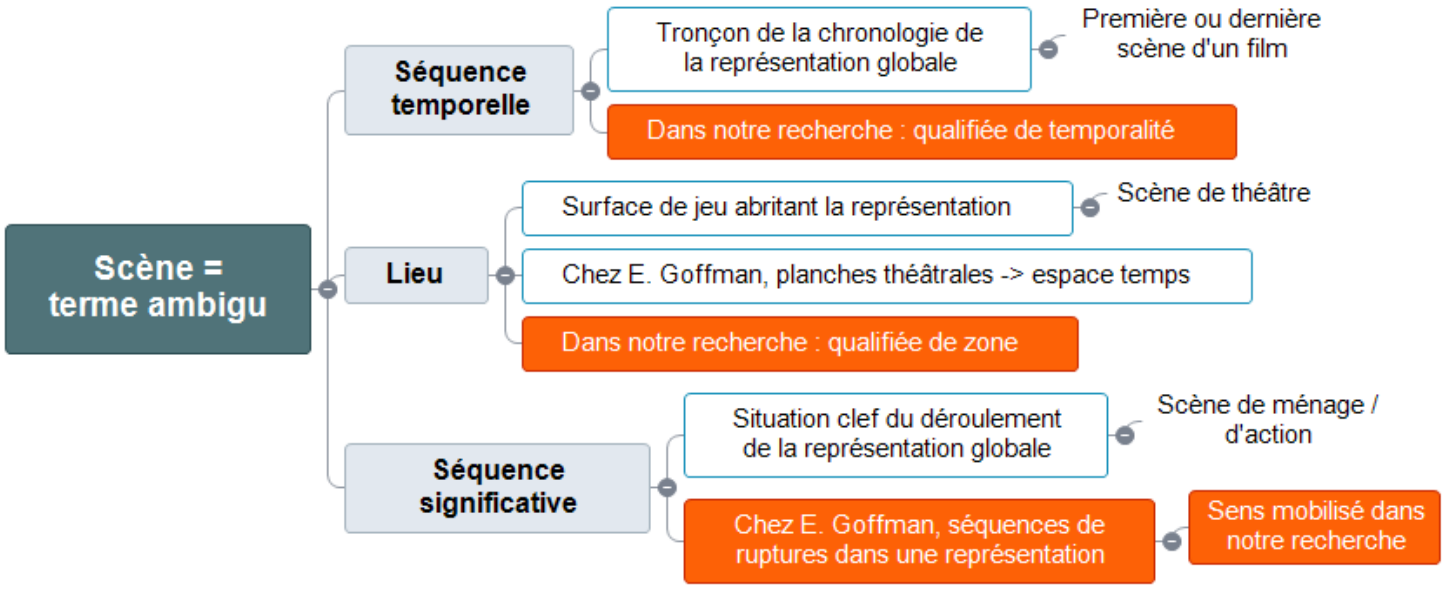

Figure 40 : Schéma conceptuel goffmanien n°17. Ambiguité du terme de scène

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

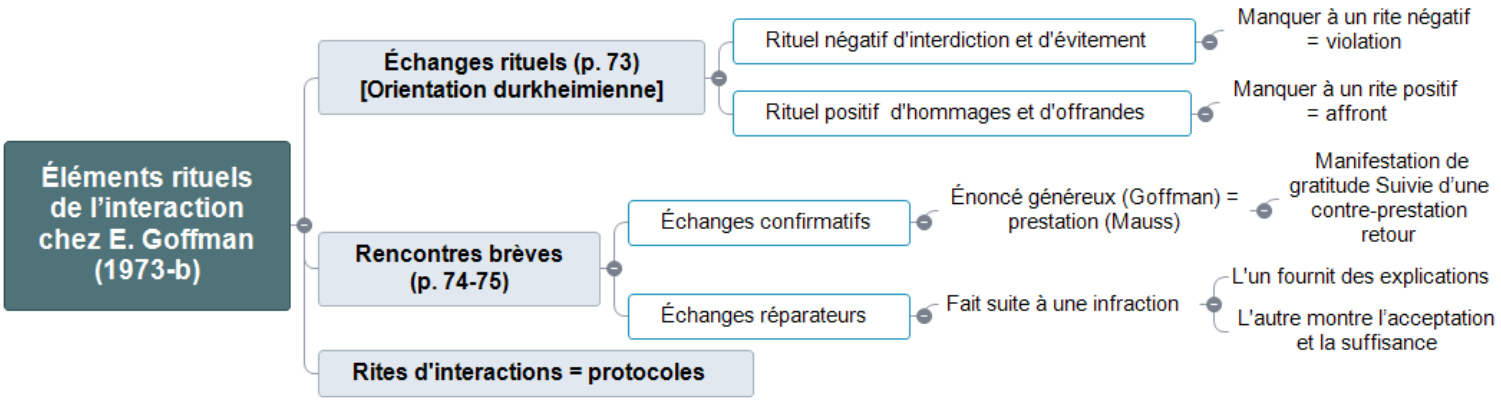

Figure 41 : Schéma conceptuel goffmanien n°18. Éléments rituels de l'interaction

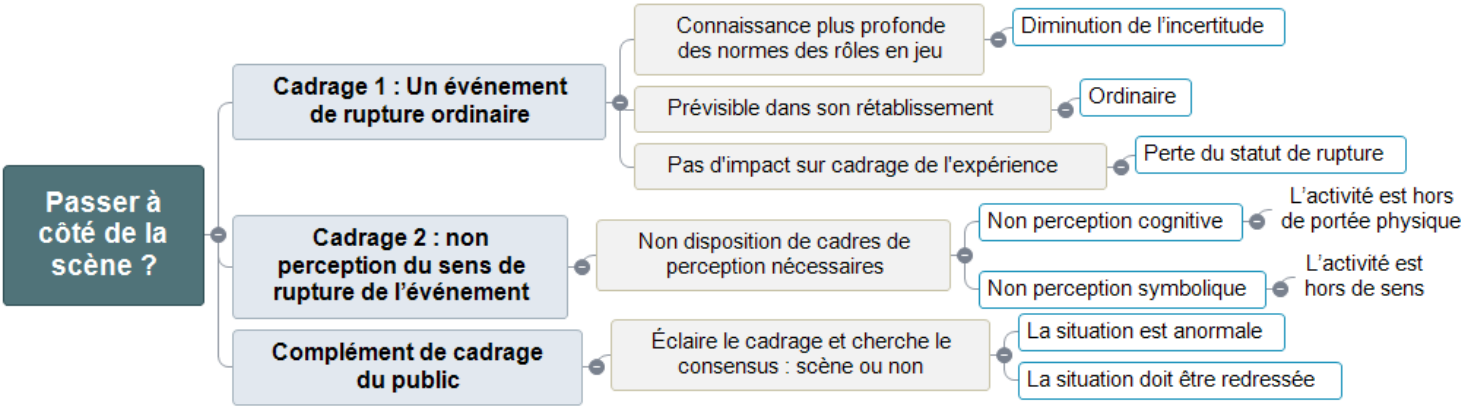

Figure 42 : Schéma conceptuel goffmanien n°19. Éléments de cadrage et de signifcation de la scène

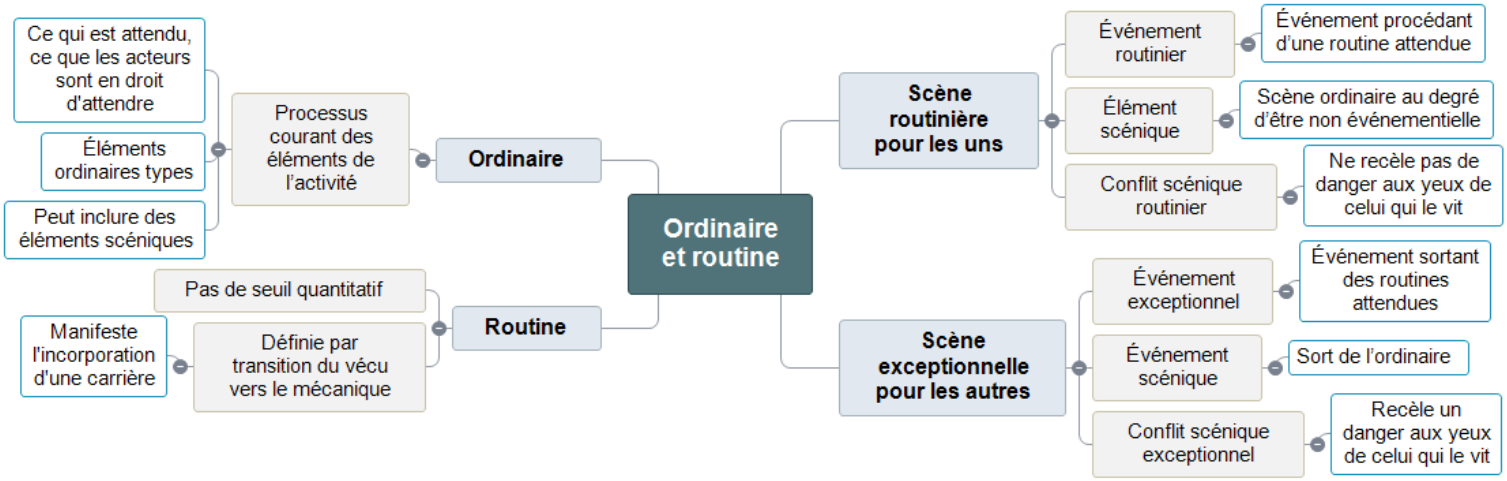

Figure 43 : Schéma conceptuel goffmanien n°20. De l'ordinaire à la routine

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

RÉFÉRENCES

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Bibliographie

En langue française

ALBERO, B. BRASSAC, C. – Pour une approche praxéologique de la connaissance dans le domaine de la formation. Eléments pour un cadre théorique – *Revue française de pédagogie*, 2013, 184, pp. 105-119.

ALLEMAND, R. - De la mystification des pratiques à la négation du réel ? Ethnographie de discothèques montpelliéraines - *Déviance et Société*, 2010/1, Vol. 34, pp. 29-48.

ALPES, Y. BEITONE, A. DOLLO, C. LAMBERT, J-R. PARAYRE, S. - *Lexique de sociologie* - Paris : Dalloz, 2017.

AMOUROUX, C. BLANC, A (Dirs). - *Erving Goffman et les institutions totales* - Paris : L'Harmattan, 2001.

ANDRIEU, B, ABADIE, S. – Finir sur un coup de tête ! La violence auto-calmante du corps émotionnel – *International review on sport and violence*, 2009, Vol. 1, pp. 01-25.

ANDRIEU, B. - Quelle épistémologie du corps ? - *Corps*, 2006/1, Vol. 1, pp. 13-21.

ANDRIEU, B. BOËTSCH, G, CHEVÉ, D. - Pour de nouveaux mondes corporels - *Corps*, 2011/1, Vol. 9, pp. 13-46.

ANGELERGUES, J. - L'empathie, pour quoi faire ? - *Revue française de psychanalyse*, 2004/3, Vol. 68, pp. 869-875.

APPRILL, C. - Dancing parisiens au quotidien. Un loisir de senior - *Ethnologie française*, 2012/3, Vol. 42, pp. 483-491.

APPRILL, C. - Le dancing, un monde de la nuit l'après-midi - *Annales de la recherche urbaine*, « nuits et lumières », 2000, N°87, pp. 29-35.

ARCHAMBAULT, J-C. MORMONT, C. – *Déviances, délits et crimes* – Paris : Masson, 1998.

ARÈNES, J. - Fatigue d'être soi et souffrances de subjectivation - *Imaginaire & Inconscient*, 2010/1, N°25, pp. 61-74.

ARREGUY, M-E. - La lecture des émotions et le comportement violent cartographié dans le cerveau - *Topique*, 2013/1, Vol. 122, pp. 135-152.

ASSOUN, P-L. - De l'acte chez Freud. L'équivoque métapsychologique - *Nouvelle revue de psychanalyse*, 1985, Vol. 31, p. 145-172.

AUTHIER, J-Y. - Les citadins et leur quartier. Enquête auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France - *L'année sociologique*, 2008/1, Vol. 58, pp. 21-46.

BADEA, C. CASSIDY, C. BOZA, M. RAMOS, M-R - En guerre contre les fumeurs : quel effet sur leur identification au groupe d'appartenance ? - *Revue internationale de psychologie sociale*, 2011/1, Vol. 24, pp. 63-81.

BALIER, C. - Préface - *in* Ciavaldini, A. *Psychopathologie des agresseurs sexuels*, Paris : Masson, 1999, pp. 7-13.

BALLIF, F. - Artefacts sécuritaires et urbanisme insulaire : les quartiers d'habitat social rénovés à Belfast - *Espace et sociétés*, 2012/2, Vol. 150, pp. 67-84.

BARBIER-LE DÉROFF, M-A. - Faire du neuf avec du vieux. Fêtes, fest, festivals - *Ethnologie française*, 2012/4, Vol. 42, pp. 711-718.

BARTHE, B. QUÉINNEC, Y. VERDIER, F. - L'analyse de l'activité de travail en postes de nuit : bilan de 25 ans de recherches et perspectives - *Le travail humain*, 2004/1, Vol. 67, pp. 41-61.

BAUER, A. SOULLEZ, C. - *Violences et insécurité urbaines* - Paris : Presses Universitaires de France, 2010.

BAZIN, L. - *La nuit égyptienne : essai de lexicologie, d'histoire et d'anthropologie religieuse* - thèse en histoire, sous la direction de Grenier, J-V. Université Montpellier 3, 2006.

BEAUPARLANT, C. DARRIS, G. LEMOINE, A. LÉON, H. - La ville, la nuit. Rennes et Nantes, de nouvelles exigences de gestion urbaine - *Les cahiers de la sécurité*, 2006, Vol. 61.

BECKER, H-S. - L'enquête de terrain : quelques ficelles du métier - *Sociétés contemporaines*, 2000, Vol.40, pp. 151-164.

BECKER, H-S. - *Outsiders, études de sociologie de la déviance* - Paris : Métailié, 1985.

BEN MRAD, F. - La médiation sociale : entre résolution des conflits et sécurisation urbaine - *Revue française des affaires sociales*, 2004/3, pp. 231-248.

BENNAFLA, K. PERALDI, M. - Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions - *Cultures et Conflits*, En ligne, 2008, Vol.72.

BENSIGNOR, F. - Cafés-musiques, le délicat mariage du culturel et du social - *Hommes et Migrations, « Sarcelle, vivre ensemble dans les grands ensembles »*, 1994, Vol. 1181, pp. 48-53.

BERGÉ, C. - Faites vos dieux - *Ethnologie française*, 2006/2, Vol. 36, pp. 351-355.

BIBLIOGRAPHIE
En langue française

BERGER, P. LUCKMANN, T. - *La construction sociale de la réalité* – Paris : Armand Colin, 2006 [1 ère éd : 1966].

BERNARD, J. - Bonne distance et empathie dans le travail émotionnel des pompes funèbres - *Journal des anthropologues* [En ligne], 2008, 114-115, mis en ligne le 01 décembre 2009, pp. 1-13.

BERTHELET, P. - La coopération public/privé dans l'Europe de la sécurité : une politique industrielle en devenir - *Sécurité et stratégie*, 2016/3, Vol. 23, pp. 58-63.

BESSIS, S. - *L'occident et les autres* - Paris : La Découverte, 2003.

BIDET, A. - La multi-activité, ou le travail est-il encore une expérience ? - *Communications*, 2011/2, Vol. 89, pp. 9-26.

BIDOU-ZACHARIASEN, C. GIGLIA, A. - Editorial. Vers la ville "insulaire" ? - *Espaces et sociétés*, « Tendances globales, effets locaux », 2012/2, Vol. 150, pp. 7-14.

BIGEX, R. - Du traumatisme au passage à l'acte. Le corps pour seul témoin ? - *Recherches en psychanalyse*, 2014/2, Vol. 18, pp. 142-149.

BI-NGUEMA. C-B, - *Approche comparée de la nuit (et du jour) dans le texte de Maurice Blanchot et Léopold Sedar Senghor* - thèse en lettres, sous la direction de Jarrety, M. Université Paris 4, 2010.

BIZEUL, D. - L'expérience du sociologue comme voie d'accès au monde des autres - *in* Naudier, D. et *a*l. *Des sociologues sans qualités ?* Paris : La découverte, 2011, pp. 167-185.

BLANCHARD, E. CLOCHARD, O. RODIER, C. - Sur le front des frontières - *Plein droit*, 2010/4, Vol. 87, pp. 3-7.

BODIN, D. JAVERLHIAC, S. HÉAS, S. - Une étape particulière de la carrière hooligan : la sortie temporaire du groupe - *Déviance et société*, 2013/1, Vol. 37, pp. 5-26.

BODIN, D. ROBÈNE, L. HÉAS, S. – Les femmes hooligans : paralogisme ou réalité sociale éludée – *Science et motricité*, 2007/3, N. 62, pp. 37-55.

BODY-GENDROT, S. - *Ville et violence* - Paris : Presses Universitaires de France, 1993.

BOËTSCH, G. CHEVÉ, D. - Du corps en mesure au corps dé-mesuré : une écriture anthropobiologique du corps ? - Corps, 2006/1, Vol. 1, pp. 23-30.

BOISSY, A (Dir). - *Éthologie appliquée* - Paris : Quæ, 2009.

BOLTANSKI, L. - Les usages sociaux du corps - Annales Economies Sociétés et *Civilisations*, 1971/1, Vol. 26, pp. 205-233.

BONAFÉ-SCHMITT, J-P. - La médiation sociale et pénale - *in* Bonafé-Schmitt, J-P. et *al*. *Les médiations, la médiation*, Paris : ERES Trajets, 2003, pp. 15-80.

BONICCO, C. - Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive – *Philonsorbonne*, en ligne, 2007/1, mis en ligne le 20 janvier 2013. pp. 31-48.

BONNET, F. - Contrôler des populations par l'espace ? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux - *Politix*, 2012/1, Vol. 97, pp. 25-46.

BONNEVILLE, E. - L'ennemi nécessaire. Caractéristiques psychologiques et rôles dans l'identité du sujet - *Sociétés*, 2003/2, Vol. 80, pp. 5-15.

BONNIN, P. - Dispositifs et rituels du seuil - *Communications*, 2000, 70, pp. 65-92.

BONTE, M. - *Beyrouth, états de fête. Géographie des loisirs nocturnes dans une ville post-conflit* - thèse en géographie, sous la direction de Houssay-holzschuch, M. Université de Grenobles-Alpes, M, 2017.

BONTE, P. IZARD, M (Dirs) - *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* - Paris : Presses Universitaires de France, 2016.

BORDIN, G. - *La nuit inuit : vécu et représentations de la nuit chez les Inuit du nord de la Terre de Baffin (Nunavut, Arctique canadien)* - thèse en ethnologie, sous la direction de Therrien, M. Université Paris 10, 2008.

BORLANDI, M. BOUDON, R. CHERKAOUI, M. VALADE, B. - *Dictionnaire de la pensée sociologique* - Paris : PUF, 2005.

BOUCHNIK, P. - La drogue comme expérience intime - *Ethnologie française*, 2002/1, Vol. 32, pp. 19-29.

BOUDON, R. BOURRICAUD, F - *Dictionnaire critique de la sociologie* - Paris : Presses Universitaires de France, 2011, [1ère éd : 1982].

BOUHLAL, A. - En attendant l'acte... - *La clinique lacanienne*, 2008/2, Vol. 14, pp. 29-41.

BOURDIEU, P. - *Homo academicus* - Paris, Éditions de minuit, 1984.

BOURDIEU, P. - *Méditations pascaliennes* - Paris : Seuil, 2003 [1ère éd : 1997].

BOURDIEU, P. - Remarques provisoires sur la perception sociale du corps - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1985, Vol. 60, pp. 51-54.

BOUTHOUL, G. - *Le phénomène guerre* - Paris : Payot, 2006 [1ère éd : 1997].

BOXBERGER, C. CARRA, C. - Bagarres de cours de récréation, socialisation enfantine et régulation des violences - *Enfances et Psy*, 2014/2, Vol. 63, pp. 38-49.

BRESSON, J. - *Pour une approche praxéologique de la sociologie du corps et du sport : le cas de la formation martiale et à l'empathie des agents de sécurité* - 9ème congrès de la 3SLF (Société de Sociologie du Sport de Langue Française), Université d'Artois, 08.06.2017.

BIBLIOGRAPHIE
En langue française

BRODEUR, J.-P. - *Les visages de la police : pratiques et perceptions* – Montréal : Presses Universitaires de Montréal, 2003.

BRÛLE, P (Dir). – La norme en matière religieuse en Grèce ancienne – *Actes du XXè colloque international du CIERGA (Rennes, 2007)*, Liège : Presses universitaires de Liège, 2009.

BRUNET, L. - Violence et appareil psychique groupal - *Topique*, 2007/2, Vol. 99, pp. 87-95.

CADOPI, M. - La motricité du danseur : une approche cognitive - *Bulletin de Psychologie*, 2005/1, Vol. 475.

CAILLOIS, R. - *L'homme et le sacré* - Paris : Gallimard, 1950.

CAMOS, V. CÉZILLY, F. SYLVESTRE, J-P (Dirs). - *Homme et animal, la question des frontières* - Paris : Quae, 2009.

CAPRON, G (Dir). - *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés* - Paris : Bréal, 2006.

CARDI, C. - Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social - *Déviance et Société*, 2007, 31, pp. 3-23.

CARRA, C. FAGGIANELLI, D. – *Les violences à l'école* – Paris : Presses Universitaires de France (que sais-je ?), 2011.

CARRA, C. FAGGIANELLI, D. – Violences à l'école : tendances internationales de la recherche en sociologie - *Déviance et société*, 2003, Vol. 27, pp. 205-225.

CEFAÏ, D. PERREAU, L (Dirs). - *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* - Centre Universitaire de Recherche sur l'Action Publique et le Politique - Institut Marcel Mauss, 2012.

CHAPELIER, J-B. - "La grande illusion" : fête et processus groupaux - *Adolescence*, 2005/3, Vol. 53, pp. 695-708.

CHAPOULIE, J-M. - La conception de la sociologie empirique d'Everett Hughes - *Sociétés contemporaines*, « Autour d'Everett-C Hughes », 1997, Vol.27, pp. 97-109.

CHAPOULIE, J-M. - Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie - *Sociétés contemporaines*, 2000, Vol. 40, pp. 5-27.

CHAUDOIR, P. OSTROWETSKY, S. - L'espace festif et son public - *Les annales de la recherche urbaine*, 1996, Vol. 70, pp. 1-15.

CHAUMONT, B. – *Noire et blanche : la fête de nuit dans la littérature romantique (1821-1856)* – thèse en lettres, sous la direction de Ledda, S. Université de Normandie, 2011.

CHAUSSON, N. - *Comment faire vivre la nuit ? Entre tensions, risques et opportunités, une*

première approche des nuits de la métropole lyonnaise - thèse en géographie, sous la direction de Gwiazdzinski, L. et Fillod-Barbarino, N. Lyon, inscrite en 2011.

CHAUVENET, A. - Privation de liberté et violence : le despotisme ordinaire en prison - *Déviance et société*, 2006, pp. 373-388.

CHRISTIN, R. - Travail de nuit [Entretien avec Danielle G., employée dans un centre de tri postal à Paris] - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, Vol. 90, pp. 20-28.

CINTAS, C. - Violence des échanges en milieu extrême : que peut faire le management ? - *Humanisme et Entreprise*, 2010/1, Vol. 296, pp. 61-79.

COLLARD, F. GOETHALS, C. WUNDERLE, M. - Les festivals et autres événements culturels - *Dossiers du CRISP*, 2014/1, Vol. 83, pp. 9-115.

COMELLI, C. - *Mutations urbaines et géographie de la nuit à Bordeaux* - thèse de doctorat en Géographie humaine, sous la direction de Velasco-Graciet, H. Université Bordeaux 3, 2015.

CONEIN, B. - Ethologie et sociologie. Contribution de l'éthologie à la théorie de l'interaction sociale - *Revue française de sociologie*, 1992, Vol. 33-1, pp. 87-104.

CONORD, S. – Fonctions et usages de la photographie en anthropologie. Des cafés bellevillois (Paris XXè) à l'île de Djerba (Tunisie) : échanges entre des femmes juives d'origine tunisienne et une anthropologue photgraphe, Thèse de doctorat en sociologie, dirigée par Bernand, C. Université de Paris X, 2001.

CORBIN, A (Dir). - *L'Avènement des loisirs, 1850-1960* - Paris : Aubier, 1984.

CORNU, G. et *al*. (Dir) - *Vocabulaire juridique* - Paris, Presses Universitaires de France, 2016.

COSER, L-A. - *Les fonctions du conflit social* - Paris : Presses Universitaires de France, 1982.

COTON, C. - Luttes de prestige entre pairs. Le cas des officiers de l'armée de terre - *Sociétés contemporaines*, 2008/4, Vol. 72, pp. 15-35.

COUTANCEAU, R. SMITH, J (Dirs). - *Violences aux personnes* - Paris : Dunod, 2014.

COUTAU-BÉGARIE, H. - *Traité de stratégie* - Paris : Economica, 2011.

CROISSANT, V. TOULLEC, B. - De la compétition des territoires au consensus médiatique. L'exemple du traitement médiatique d'événementiels culturels par la presse régionale - *Etudes de communication*, 2011, Vol. 37, pp. 97-114.

CROZAT, D. FOURNIER, S. - De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux - *Annales de géographie*, 2005/3, Vol. 643, pp. 307-328.

BIBLIOGRAPHIE
En langue française

CRU, D. - Le mal-être au travail, comment intervenir ? - *Travail, genre et sociétés*, 2001/1, Vol. 5, pp. 57-73.

CUSSON, M. - La sécurité privée : le phénomène, la controverse, l'avenir - *Criminologie*, 1998, Vol. 31, n°2, pp. 31-46.

DAMASIO, A. - *Le sentiment même de soi. Corps, émotions, conscience* - Paris : Odile Jacob, 1999.

DAMASIO, A. - *L'erreur de Descartes* - Paris : Odile Jacob, 1995.

DAMASIO, A. - *Spinoza avait raison* - Paris : Odile Jacob, 2003.

DE LA SOUDIÈRE, M. - Le paradigme du passage – *Communications*, « Seuils, passages », 2000, Vol. 70, pp. 5-31.

DE PERETTI, G. BECK, F. LEGLEYE, S. - Sorties en discothèques et usage de substances psychoactives. Exploitation d'une enquête représentative menée auprès des lycéens – *Psychotropes*, 2003/3, Vol. 9, pp. 163-184.

DEBORD, G. - *La société du spectacle* - Paris : Galimard, 1967.

DECETY, J. - Mécanismes neurophysiologiques impliqués dans l'empathie et la sympathie - *Revue de neuropsychologie*, 2010/2, Vol. 2, pp. 133-144.

DEFRANCE, C-A. – *Réguler les sonorités de l'espace public nocturne : le cas d'un quartier parisien en gentrification, Oberkampf* - thèse en urbanisme, sous la direction de Fijalkow, Y. Université Paris 10, soutenance le 03.12.2017.

DEJOURS, C. - *Travail : usure mentale* - Paris : Bayard, 1993 [ère éd : 1980].

DELATTRE, S. - *Les douze heures noires : la nuit à Paris (1815-1870)* – thèse en histoire, sous la direction de Corbin, A. Paris I, Université Paris I, 1999.

DELEUIL, J-M. - *Lyon la nuit, lieux, pratiques et images* – Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1994.

DEMAZIÈRE, D. - A qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés - *Langage et société*, 2007/3, Vol. 121-122, pp. 85-100.

DEMAZIÈRE, D. - L'ancien établi, l'émergent et le nouveau : quelle dynamique des activités professionnelles ? - *Formation emploi*, en ligne, 2008, Vol. 101, pp. 41-54. Mis en ligne le 31 mars 2010.

DEMAZIÈRE, D. - *Le parler frais d'Erving Goffman* – note de lecture, Revue française de sociologie, « Professions en mutation », 1991, 32-2. pp. 285-286.

DEMAZIÈRE, D. - Typologie et description. A propos de l'intelligibilité des expériences vécues - *Sociologie*, 2013/3, Vol. 4, pp. 333-347.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

DEMAZIÈRE, D. DUBAR, C. - E-C Hughes, initiateur et précurseur critique de la Grounded Théory - *Sociétés contemporaines*, « autour d'Everett Hughes », 1997, Vol. 27, pp. 49-55.

DEMAZIÈRE, D. GADÉA, C (Dir). - *Sociologie des groupes professionnels* - Paris : La Découverte, 2009, pp. 13-24.

DESJEUX, D. JARVIN, M. TAPONIER, S (Dirs). - *Regards anthropologiques sur les bars de nuit* - Paris : L'Harmattan, 1999.

DESPORTES, V. - *Décider dans l'incertitude* - Paris : Economica, 2007.

DÉTREZ, C. - *La construction sociale du corps* – Paris : Seuil, 2002.

DI MÉO, G (Dir). - *La géographie en fêtes* - Paris : Ophrys, 2001.

DI MÉO, G. - Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques - *Annales de géographie*, 2005/3, Vol. 643, pp. 227-243.

DI MÉO, G. - Subjectivité, socialité, spatialité : le corps, cet impensé de la géographie - *Annales de géographie*, 2010/5, Vol. 675, pp. 466-491.

DIAZ, F. - "Coproduction" de la sécurité : une nouvelle forme de l'interventionnisme étatique pour une meilleure sécurité du public ? (le cas de grands rassemblements de populations en France) - *Déviance et Société*, 2003/4, Vol. 27, pp. 429-458.

DIBIE, P. - *Ethnologie de la porte* - Paris : Métailié, 2016.

DIDIER, S. - *Une île dans la ville ? Invention, négociation et mise en pratique du modèle de ville Disney à Anaheim (Californie), 1950-2000* - thèse de doctorat en Géographie, sous la direction de Gazes, G. Université Paris 1, 2001.

DIVAY, S - 20. La médiation sociale : "un nouveau métier" plus de dix ans après son émergence ? - *in*, Demazière, D. et *al*. *Sociologie des groupes professionnels*, Paris : La Découverte, 2009, pp. 242- 251.

DONZELOT, J. – La dissuasion urbaine du crime – in *Cohésion sociale, ségrégation et sécurité*, 2009.

DOUVILLE, O. - *Fêtes et contextes anthropologiques* - Adolescence, 2005/3, Vol. 52, pp. 639-648.

DUBET, F. - Les figures de la violence à l'école - *Revue française de pédagogie*, 1998, Vol. 123, pp. 35-46.

DUBOIS, J. MITERRAND, H. DAUZAT, A. - *Dictionnaire étymologique* - Paris : Larousse, 2011.

DUEZ, B. - De l'obscénalité à l'objectalité les enjeux du sexuel dans les groupes - *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2004/2, Vol. 43, pp. 59-78.

DUFOUR, J. - La lutte contre les bandes. Analyses et perspectives opérationnelles - *Sécurité globale*, 2013/1, Vol. 23, pp. 13-24.

DUHAU, E. GIGLIA, A. - De la ville moderne aux micro-ordres de la ville unsulaire. Les espaces publics contemporains à Mexico - *Espaces et sociétés*, 2012/2, Vol. 150, pp. 15-30.

DUMAZEDIER, J. - *Vers une civilisation du loisir ?* - Paris : Seuil, 1962.

DUPREZ, D. MUCCHIELLI, L. - Des discours sur la "violence" à l'analyse des désordres urbains - *Déviance et société*, « Les désordres urbains : regards sociologiques », 2000, Vol. 24, N°4, pp. 327-330.

DURAND, G. - *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* - Paris : Dunot, 1992 [1ère éd : 1960].

DURET, P. - On ne naît pas homme, on le devient – *Sciences humaines*, 2001/1, N°112.

DURET, P. – Perception du « coup de boule » de Zidane par les collégiens – *International review on sport and violence*, 2009, Vol. 1, pp. 56-74.

DURET, P. TRABAL, P. - *Le sport et ses affaires. Une sociologie de la justice de l'épreuve sportive* - Paris : Métailié, 2001.

DURKHEIM, E. - *Le suicide* - Paris : Presses Universitaires de France, 2007 [1ère éd : 1897].

EHRENBERG, A. - *La fatigue d'être soi. Dépression et société* - Paris, Odile Jacob, 1998.

ÉLIADE, M. - *Le sacré et le profane* - Paris : Gallimard, 1965 [1ère éd : 1956].

ÉLIAS, N. - *Au-delà de Freud, Sociologie, psychologie, psychanalyse* - Paris : La Découverte, 2010 [Textes rédigés entre : 1950-1990].

ÉLIAS, N. - *La civilisation des moeurs* - Paris : Poche, 1973 [1ère éd : 1939].

ÉLUÈRE, M. HÉAS, S. - Superstitions, cultures et sports, entre croyances et rationalisations. Le cas exploratoire d'une équipe féminine professionnelle de volleyball en France - *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2017/1, N° 113, pp. 25-55.

EPSTEIN, R. - Villes défaites. L'étrange engouement des élus locaux pour la fête - *Vacarme*, 2004/3, Vol. 28, pp. 15-19.

EY, H. BERNARD, P. BRISSET, C. - *Manuel de psychiatrie* - Paris : Masson, 1974.

EYMARD-DUVERNAY, F. MARCHAL, E. - *Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marchéé du travail* - Paris : Métailié, 1997.

FABRE-VASSAS, C. - La boisson des ethnologues – *Terrain*, en ligne, 1989, Vol. 13, mis en ligne le 17 juillet 2007.

FASSIN, D (Dir). - *Les nouvelles frontières de la société française* - Paris : La Découverte, 2010.

FAURE, P. - L'honneur des gitans. Evangélisation, conversion, confession - *Le sociographe*, 2010/2, Vol. 32, pp. 79-87.

FEBVRE, L. - Pour l'histoire d'un sentiment : le besoin de sécurité – Annales. Economies, Sociétés, Civilisations, 1956, N°2, pp. 244-247.

FEYSSINET-DOMIJON, M. WAGNER, A-C. - *L'alcool en fête, manières de boire de la nouvelle jeunesse étudiante* - Paris : L'Harmattan, 2003.

FLEURY, A. - La rue : un objet géographique - *Tracés*, 2004, Vol. 5, pp. 33-43.

FLORISSI, E. JULIETA, L. - Mode et espace urbain : identité et territorialité à travers la culture des bars - *Sociétés*, 2008/4, Vol. 102, pp. 51-60.

FOUCAULT, M. - *Sécurité, territoire, population* - Paris : Seuil, 2004 [Basé sur ses cours de 1978].

FOUCAULT, M. - *Surveiller et punir* - Paris : Gallimard, 1993 [1ère éd : 1975].

FRADIN, J. - *L'intelligence du stress* - Paris : Eyrolles, 2008.

FRAZER, J-G. - *Mythes sur l'origine du feu* - Paris : Payot, 2009 [1ère éd : 1930].

FREUD, S. - *Totem et tabou* - Paris : Payot, 2004 [1ère éd : 1913].

GABILLIET, J-P. - *Des comics et des hommes. Histoire culturelle des comic books aux États-Unis* – Nantes : Éditions du temps, 2005.

GAFFIOT, F. - *Le grand Gaffiot* - Paris : Hachette, 2012.

GAGNEBIEN, A. - Dominique Boullier, La ville-événement. Foules et publics urbains – *Lectures*, en ligne, 2011, mis en ligne le 05 février 2011.

GAJEWSKI, P. - Le débit de boissons, cet inconnu... - *Strates*, en ligne, 2004/11, pp. 1-8.

GARAT, I. - La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale - *Annales de géographie*, 2005/3, Vol. 643, pp. 265-284.

GARNEAU, S. NAMIAN, D. – *Erving Goffman et le travail social* – Ottawa : University of Ottawa Press, 2017.

GASTAUT, Y. WITHOL DE WENDEN, C. - Réfléchir la traversée des frontières - *Hommes et migrations*, en ligne, 2013, Vol. 1304.

GATHÉRIAS, F. - Le policier la nuit - *Les annales de la recherche urbaine*, « Nuits et lumières », 2000, Vol. 87, pp. 59-62.

GAUDIN, B. - La codification des pratiques martiales. Une approche socio-historique - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/4, Vol. 179, pp. 4-31.

GEORGIEFF, N. - L'empathie aujourd'hui : au croisement des neurosciences, de la psychopathologie et de la psychanalyse - *La psychiatrie de l'enfant*, 2008/2, Vol. 51, pp. 357-393.

GHORRA-GOBIN, C. - Les espaces publics, capital social / Public Space and Social Capital - *Géocarrefour*, Vol. 76, N°1, 2001. pp. 5-11.

GIFFARD, B. LECHEVALIER, B. - Neurosciences et affects - *Champ psychosomatique*, 2006/1, Vol. 41, pp. 11-27.

GIRARD, R. - *Celui par qui le scandale arrive* - Paris : Fayard/Pluriel, 2011 [1ère ed : 2001].

GIRARD, R. - *La violence et le sacré* - Paris : Pluriel, 2016 [1ère ed : 1972].

GIRE, F. PASQUIER, D. GRANJON, F. - Culture et Sociabilité, Les pratiques de loisirs des Français - *Réseaux*, 2007/2, Vol. 141-142, pp. 159-215.

GIRIN, J. - Les agencements organisationnels - *in* Charue-Duboc, F. *Des savoirs en action*, Paris : L'Harmattan, 1995, pp. 233-279.

GLEVAREC, H. PINET, M. - La "tablature" des goûts musicaux : un modèle de structuration des préférences et des jugements - *Revue française de sociologie*, 2009/3, Vol. 50, pp. 599-640.

GOFFMAN, E – *L'arrangement des sexes* – Paris : La Dispute, 2002 [1ère éd : 1979].

GOFFMAN, E, (Coll). - *Le parler frais d'Erving Goffman* - Paris : Éditions de Minuit, 1989.

GOFFMAN, E. - *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux* - Paris : Éditions de Minuit, 1968 [1ère éd : 1961].

GOFFMAN, E. – *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements* – Paris : Economica, 2013 [1ère éd : 1963].

GOFFMAN, E. - *Communication Conduct in an Island Community* - thèse de doctorat en sociologie, Université de Chicago, 1953.

GOFFMAN, E. - *Façons de parler* - Paris : Éditions de minuit, 1987 [1ère éd : 1981].

GOFFMAN, E. - Interpersonal Persuasion - *in* B. Schaffner, *Group Processes. Transactions of the Third Conference (7-10 octobre 1956)*, New York, Josiah Macy Jr. Foundation, 1957, pp. 117-193 (extraits traduits : pp. 117-138), (Texte traduit par Y. Winkin) - *in* Winkin, Y. *Les moments et leurs hommes*, Paris : Points, 1988-e, p. 140.

GOFFMAN, E. - La communication en défaut - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1993, Vol. 100. [Par Y. Winkin ; 1ère édition, 1953, *Chapitre XX de la thèse de doctorat d'E. Goffman, Communication Conduct in an Island Community*, Université de Chicago, département de sociologie, pp. 259-272.].

GOFFMAN, E. - La condition de félicité -1 - *Actes de la recherche en sciences sociales*, « De quel droit ? », 1986, Vol. 64, (traduction d'Alain Kihm), pp. 63-78.

GOFFMAN, E. - La condition de félicité -2 - *Actes de la recherche en sciences sociales*, « La construction sociale de l'économie », 1986/1, Vol. 65, pp. 87-98.

GOFFMAN, E. - *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome-1 La présentation de soi* - Paris : Éditions de Minuit, 1973 [1ère éd : 1959].

GOFFMAN, E. - *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome-2 Les relations en public* - Paris : Éditions de Minuit, 1973.

GOFFMAN, E. - La ritualisation de la féminité - *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, Vol. 3, n°2, 1976, pp. 69-154. (Texte traduit par A. Kihm), *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°14, avril 1977, pp. 34-50, *in* Winkin, Y. *Les moments et leurs hommes*, Paris : Points, 1988-d, pp. 185-223.

GOFFMAN, E. - La situation négligée - *American Anthropologist*, Vol. 66, Part II (Special Issue), 1964, pp. 133-136. (Texte traduit par Y. Winkin)- *in* Winkin, Y. *Les moments et leurs hommes*, Paris : Points, 1988-b, p. 181.

GOFFMAN, E. - *Les cadres de l'expérience* - Paris : Éditions de Minuit, 1991 [1ère éd : 1974].

GOFFMAN, E. - *Les moments et leurs hommes* - Textes recueillis et présentés par Y. Winkin, Paris : Seuil, 1988.

GOFFMAN, E. - *Les rites d'interaction* - Paris : Éditions de Minuit, 1974 [1ère ed : 1967].

GOFFMAN, E. - L'ordre de l'interaction - *American Sociological Review*, vol. 48, n°1, février 1983, pp. 1-17 (Texte traduit par Hamad et Françoise Reumaux, parue dans *Sociétés*, n°0, février 1984, pp. 12-20) - *in* Winkin, Y. *Les moments et leurs hommes*, Paris : Points, 1988-c, pp. 224-279.

GOFFMAN, E. - L'ordre social de l'interaction - *Chapitre II de la thèse de doctorat, Communication conduct in an Island Community*, université de Chicago, département de sociologie, 1953, pp. 33-41. (Texte traduit par Y. Winkin) - *in* Winkin, Y. *Les moments et leurs hommes*, Paris : Points, 1988-a, p. 126.

GOFFMAN, E. - Stigmates, *Les usages sociaux du Handicap* - Paris : Éditions de minuit, 1975 [1ère éd : 1963].

GOLSE, B. - De l'empathie et de l'intersubjectivité primaire, à l'empathie et à l'intersubjectivité secondaires : le travail de la polysensorialité - *Le Carnet PSY*, 2011/8, Vol. 157, pp. 35-37.

GOLSE, B. SIMAS, R. - L'empathie est-elle encore ce qu'elle était ? Point de vue psychanalytique - *Revue d'éthique et de théorie morale*, 2013/4, Vol. 277, pp. 49-74.

GOMBAUD, S. - *Iles, insularité et îléité. Le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques* - thèse de doctorat en Géographie, sous la direction de Guebourg, K-L. Université de la Réunion, 2007.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

GRANGE, D. CHATIGNOUX, É. GRÉMY, I. - Perceptions et comportements face au bruit dans les zones urbanisées : l'exemple de l'Île-de-France - *Santé Publique*, 2010/5, Vol. 22, pp. 505-516.

GRAVARI-BARBAS, M. - La "ville festive" ou construire la ville contemporaine par l'événement - *Bulletin de l'Association des géographie français,* « L'événementiel et les villes touristiques », 2009/3, pp. 279-290.

GUÉRIN, F. - *Enjeux socio-urbains du noctambulisme : les cas de Paris et Madrid au début du XXIè siècle* - thèse en Aménagement de l'espace, sous la direction de Monnet, J. Université Paris-Est, 2012.

GUÉRIN, M. - Pratiques et consommation culturelles en Communauté française - *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2009/26, Vol. 2031-2032, pp. 5-70.

GUNTHER-PORCARELLI, S. - Les cafés dans la ville (à travers l'exemple lyonnais) - *Bulletin de l'Association de géographie français*, « Cartographie géomorphique /Géographie de l'alimentation », 2007/1, pp. 97-109.

GUTTON, P. - L'insularité - *Adolescence*, 2005/4, Vol. 54, pp. 907-914.

GUTTON, P. - Spectacle - *Adolescence*, 2005/3, Vol. 53, pp. 529-536.

GWIAZDZINSKI, L (Dir). - *La ville 24 heures sur 24 : Regards croisés sur la société en* continu - La tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2003.

GWIAZDZINSKI, L. - Frontières nocturnes - Hermès, La Revue, 2012/2, Vol. 63, pp. 63-66.

GWIAZDZINSKI, L. - Habiter la nuit urbaine - *Changer de rythme*, 2014, N°410, pp. 46-55.

GWIAZDZINSKI, L. - La nuit urbaine, marge temporelle sous pression - *in* Woessner, R. *La France des marges*, Paris : Atlande, 2016, pp. 180-184.

GWIAZDZINSKI, L. - *La nuit, dernière frontière de la ville* - La tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2005.

GWIAZDZINSKI, L. *La nuit dimension oubliée de la ville : entre animation et insécurité. L'exemple de Strasbourg* - thèse de doctorat en Géographie, sous la direction de Reymond, C. Université de Strasbourg, 2002.

HALL, E-T. - *Au-delà de la culture* - Paris : Seuil, 1979 [1ère éd : 1976].

HALL, E-T. - *La Dimension cachée* - Paris : Seuil, 1971 [1ère éd : 1966].

HALL, E-T. - *Le langage silencieux* - Paris : Seuil, 1984 [1ère éd : 1959].

HAMPARTZOUMIAN, S. - Socialité corporelle et corporéité sociale - *Sociétés*, 2004/3, Vol. 85, pp. 63-69.

HENNION, A. - *La passion musicale : une sociologie de la médiation* - Paris : Métailié, 2007.

HENNION, A. - Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur - *Sociétés*, 2004/3, Vol. 85, pp. 9-24.

HERVÉ, E. – Préface - *in* Paquot, T. *Le quotidien urbain*, Paris : La Découverte, 2001, pp. 7-8.

HESMONDHALGH, D. - Musique, émotion et individualisation - *Réseaux*, 2007/2, Vol. 141-142, pp. 203-230.

HIDRI, O. - Se forger une apparence "recrutable". Une stratégie d'insertion professionnelle des étudiant(e)s - *Travailler. Revue internationale de psychopathologie et de psychodynamique du travail*, 2008, Vol. 20, pp. 99-122.

HIDRI-NEYS, O. - Le "physique de l'emploi" – *Communications*, 2011/2, Vol. 89, pp. 117-132.

HÖHN, C. - Depuis les attentats de Paris : qu'est-ce qui a changé pour l'UE ? - *Sécurité et stratégie*, 2017/1, Vol. 25, pp. 62-66.

HOURI, E. - *Information et communication de la fête : médias et agences institutionnelles face à la construction discursive des rituels festifs* – thèse en information et communication, sous la direction de Lambert, F. Université Paris 2, 2014.

HOWES, D. - Les techniques des sens - *Anthropologie et Sociétés*, 1990, 142, pp. 99–115.

HUGHES, E. – *Le regard sociologique. Essais sociologiques* - textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris : éditions de l'EHESS, 1996.

HUNTINGTON, S. - *Le choc des civilisations* - Paris : Odile Jacob, 2000 [1ère ed : 1997].

JACKSON, P. - Des corps "ecstatiques" dans un monde séculier : une ethnographie sensuelle du clubbing - *Anthropologie et sociétés*, « La culture sensible », 2006/3, Vol. 30, pp. 93-107.

JARVIN, - *La sociabilité amicale nocturne comme espace de construction identitaire : étude comparative de jeunes adultes à Stockholm et à Paris, thèse de doctorat en Sociologie* - sous la direction de Desjeux, D. Université Paris 5, 2002.

JARVIN, M. - *Vies nocturnes. Sociabilités des jeunes adultes à Paris et à Stockholm* - Paris : L'Harmattan, 2007.

JEANJEAN, A. - Ce qui du travail se noue au café – *Socio-anthropologie*, en ligne, 2004, Vol. 15, mis en ligne le 15 juillet 2006.

JEFFREY, D. - Ritualisation et régulation des émotions - *Sociétés*, 2011/4, Vol. 114, pp. 22-32.

JOLÉ, M. - Trouver une place, prendre son tour : A Manchester et à Paris - *Les annales de la recherche urbaine*, « Espaces publics en villes », 1992, Vol. 56-58, pp. 82-88.

JOSEPH, I. - *Erving Goffman et la microsociologie* - Paris : Presses Universitaires de France, 2009 [1ère éd : 1998].

JOUVENET, M. - Emportés par le mix, les DJ et le travail de l'émotion - *Terrain*, En ligne, 2001, Vol. 37, pp. 1-17.

JULHE, S. - Les pratiques martiales japonaises en France. Institutionnalisation des disciplines et professionnalisation de l'enseignement - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/4, Vol. 179, pp. 92-111.

JULIEN, M-P. ROSSELIN, C. WARNIER, J-P. - Le corps : matière à décrire - *Corps*, 2006/1, Vol. 1, pp. 45-52.

KATZ, J. - Le droit de tuer - *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Violences », 1997, Vol. 120, pp. 45-59.

KAUFMAN, J-C. – *L'entretien compréhensif* – Paris : Nathan, 1996.

KECK, F. - Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne - Archives de Philosophie, 2012/3, Vol. 75, pp. 471-492.

KINABLE, J. - Transgression et passage à l'acte psychopathique - *in* Jonckheere, P. *Passage à l'acte*, Bruxelles : De Boeck Université, 1998, pp. 105-145.

KOWALYSZIN, R. - Se coucher tard... nuit ! – *VST, Vie Sociale et Traitements*, 2004/2, Vol. 82, pp. 20-22.

LADSOUS, J. - Impression et dé(s)pressions de nuit – *VST, Vie Sociale et Traitements*, 2004/2, Vol. 82, pp. 42-45.

LAÉ, J-F. - Émotion et connaissance, L'emprise du sensible dans une enquête sociologique - *Sociétés et représentations*, 2002/1, Vol. 13, pp. 247-257.

LAÉ, J-F. PROTH, B. - Les territoires de l'intimité, protection et sanction - *Ethnologie française*, 2002/1, Vol. 32, pp. 5-10.

LAGRANGE, H. - Appréhension et préoccupation sécuritaire - *Déviance et société*, 1992, Vol. 16, N°1, pp. 1-29.

LAGRANGE, H. - Violence, sociabilité, psychotropes et dépression - *Agora débat/jeunesse*, 2005, Vol. 38, pp. 10-26.

LAHIRE, B. - Logiques pratiques : le "faire" et le "dire sur le faire" - *Recherche et formation*, 1998, Vol. 27, pp. 15-28.

LAHIRE, B. - *Pour la sociologie, et pour en finir avec une prétendue culture de l'excuse* - Paris : La Découverte, 2016.

LAO-TSEU. - *Philosophes taoïstes* - Paris : Gallimard, Bibliothèque la Pléiade, 1980 [1ère éd : non précisée, estimé Vè siècle av J-C].

LAPASSADE, G. – *Les états modifiés de conscience* – Paris : Presses Universitaires de France, 1987.

LAPASSADE, G. - Les thérapies par la transe - *L'Homme et la société*, N° 65-66, 1982, Socialisme réel et marxisme, culture de masse et société de consommation. pp. 77-106.

LAPLANTINE, F. - *Le social et le sensible. Introduction à une anthropologie modale* - Paris : Tétraèdre, 2005.

LARDELLIER, P. – *Actualité d'Erving Goffman, de l'interaction à l'institution* – Paris : L'harmattan, 2015.

LASVERGNASS, I. - Lorsque l'homme est une abstraction pour l'homme - *Topique*, 2007/2, Vol. 99, pp. 185-197.

LATOUR, B. - *Changer de société, refaire de la sociologie* - Paris : La Découverte, 2007.

LATOUR, B. – *Enquête sur les modes d'existence, une anthropologie des modernes* – Paris : La Découverte, 2014.

LATOUR, B. - Factures/fractures. De la notion de réseau à celle d'attachement - *in* Micoud, A. Peroni, M. *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2000, pp. 189-208.

LATOUR, B. - La mondialisation fait-elle un monde habitable - *Revue d'étude et de prospective*, « Territoire 2040, Prospectives périurbaines et autres fabriques du territoire », 2009, Vol. 2, pp. 9-18.

LATOUR, B. - Paris, ville invisible : le plasma - *in* Macel, D. Bimbaum, D. Guillaume, V. *Entrée pour le catalogue de l'exposition : Airs de Paris, 30 ans du Centre Pompidou,* Paris : ADGP, 2007.

LATOUR, B. - Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches - Paris : *Les empêcheurs de penser en rond*, 1996.

LATOUR, B. CALON, M. - Pour une sociologie relativement exacte - *in* Roberge, J. Sénéchal, Y. Vibert, S. *La Fin de la société. Débats contemporains autour d'un concept classique*, Outremont, Québec : Athéna édition, 2012, pp. 39-66.

LATOUR, X. - Sécurité publique et sécurité privée, de l'ignorance à la coproduction - *Cahiers de la sécurité*, « Sécurité publique, sécurité privée, partenariat ou conflit », 2012, Vol. 19.

LATOURNERIE, J-Y. - Réunion internationale des régulateurs de la sécurité privée - *Sécurité et stratégie*, 2013/4, Vol. 15, pp. 78-79.

LAURENS, S. MARCHAN, F. VAN CRIEKINGEN, M. - "Il faut de tout pour faire un monde clos". Genèse historique, délimitations matérielles et symboliques du "quartier européen" à Bruxelles, 1960-2010 -, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012/5, n° 195, pp. 78-97.

LAVERGNE, C. PERDONCIN, A. - Editorial. La violence à l'épreuve de la description - *Tracés*, en ligne, 2010, Vol. 19, mis en ligne le 20 novembre 2010.

LE BART, C. POLO, J-F. - Le coup de boule de Zidane : un geste chevaleresque au miroir des interprétations - *International Review on sport and Violence*, 2009, Vol. 1, pp. 26-46.

LE BRETON, D. - *Anthropologie du corps et modernité* - Paris : Presses Universitaires de France, 2011 [1ère éd : 1990].

LE BRETON, D. - *Des visages* - Paris : Métailié, 1992.

LE BRETON, D. - *Les passions ordinaires, anthropologie des émotions* - Paris : Payot, 2004 [1ère éd : 1998].

LE FOLL, D, RASCLE, O, CABAGNO, G.. - L'intervention attributionnelle : présentation, application au contexte sportif et perspectives de recherche - *Revue internationale de psychologie sociale*, 2006/2, Tome 19, pp. 27-53.

LE GOFF, T. - L'insécurité "saisie" par les maires. Un enjeu de politiques municipales - *Revue française de science politique*, 2005/3, Vol. 55, pp. 415-444.

LE HÉNAFF, Y. - Apprendre à "gérer" sa consommation : une approche biographique de l'alcoolisation chez les étudiants - *Agora débats/jeunesses*, 2016/1, Vol. 72, pp. 61-74.

LE HÉNAFF, Y. HÉAS. S. BODIN, D. ROBÈNE, L. - Hématomes, éraflures, cicatrices, Les marques corporelles (involontaires ?) comme métis du rugby - *La revue du Mauss*, 2008/2, N°32, pp. 553-574.

LEMESLE, B. – *La main sous le fer rouge : le jugement de Dieu au Moyen Âge* - Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2016.

LE ROUX, N. - 4. Un métier en clair-obscur : les agents de sécurité du métropolitain - *in* Piotet, F. *La révolution des métiers*, Paris : Presses Universitaires de France, 2002, pp. 99-121.

LE ROUX, N. – *Les agents de sécurité de la RATP : groupe, catégorie professionnelle ou métier ?* – Thèse en sociologie sous la direction de Françoise Piolet, Université paris I, 1997.

LE SAUX, N. - Les différents visages de la sécurité privée aux Etats-Unis - *Sécurité et stratégie*, 2013/2, Vol. 13, pp. 27-35.

LÉVI-STRAUSS, C. – *L'anthropologie structurale* – Paris : Pocket, 2003 [1ère éd : 1958].

LÉVY, A. - Penser la violence - *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2006/2, Vol. 2, pp. 67-89.

LIDDEL-HART, B-H. - *Stratégie* - Paris : Tempus-Perrin, 2007 [1ère éd : 1929].

LIE-TSEU. - *Le vrai classique du vide parfait* - Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléïade, 1980 [1ère éd : non précisée, estimé II-IIIè siècle ap J-C].

LONNOY, M-G. - Arès et Dionysos dans la Tragédie Grecque : le rapprochement des contraires - *Revue des études Grecques*, 1985, Vol. 98, N°465, pp. 65-71.

MACHIAVEL, N. - *L'art de la guerre* - Paris : Tempus-Perrin, 2011 [1ère éd : env. 1520].

MACHIAVEL, N. - *Le Prince* - Paris : Gallimard, 2008 [1ère éd : 1532].

MAFFESOLI, M. - *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse* - Paris, Méridiens-Klincksieck, 1988.

MAFFESOLI, M. - *L'ombre de Dionysos : contribution à une sociologie de l'orgie* - Paris : Méridiens, 1985.

MAFFESOLI, M. - Tribalisme postmoderne - *Sociétés*, 2011/2, Vol. 112, pp. 7-16.

MAGNON-PUJO, C. - Des mercenaires aux compagnies de sécurité privée. Construction et pratiques de légitimation de la violence privée commerciale dans le système international - *Déviance et Société*, 2013/4, Vol. 37, pp. 487-508.

MAGNON-PUJO, C. - La souveraineté est-elle privatisable ? La régulation des compagnies de sécurité privée comme renégociation des frontières de l'Etat - *Politix*, 2011/3, Vol. 95, pp. 129-153.

MAGNON-PUJO, C. - Une simple affaire de mots ? Construction d'un discours d'autolégitimation des compagnies de sécurité privée - Critique internationale, 2016/1, Vol. 70, pp. 137-158.

MALLET, S. - *Des plans-lumière nocturnes à la chronotopie. Vers un urbanisme temporel* – thèse en urbanisme, sous la direction de Paquot, T. Université Paris-est, 2009.

MALLET, S. - Les rythmes urbains et la néolibéralisation - *Justice sociale, en ligne*, 2014.

MARCELINI, A. MILIANI, M. – Lectures de Goffman – *Corps et culture*, en ligne, 1999, N°4, mis en ligne le 24 septembre 2007.

MARCHIVE, A. - Familiarité et connaissance du terrain en ethnographie de l'école. L'ancien instituteur est-il meilleur ethnographe ? - *Les sciences de l'éducation, « pour l'ère nouvelle »,* 2005/1, Vol. 38, pp. 75-92.

MARLIÈRE, E. - Les vertus libératrices de la fête. Violences ritualisées et compétitions masculines - *Agora débats/jeunesses*, 2009/3, N° 53, p. 35-48.

MASSE B. - Rites scolaires et rites festifs : les "manières de boire" dans les grandes écoles" - *Sociétés contemporaines*, 2002, Vol. 47, pp. 101-129.

MAUGER, G. - Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie - *Recherches et Prévisions*, 1995, Vol. 40, pp. 19-36.

MAUSS, M. - *Manuel d'ethnographie* - Paris : Payot, 1967 [1ère éd : 1926].

MELONI, J-P. - *Les fêtes techno : des pratiques festives toxiques : ce que fêter veut dire* – thèse en ethnologie, sous la direction de Navet, E. Université Strasbourg, 2003.

MERLEAU-PONTY, M. - *Phénoménologie de la perception* - Paris : Gallimard, 1945.

MICHAUD, Y. - *La violence* - Paris : Presses Universitaires de France (que sais-je ?), 1988.

MIDOL, N, PRAUD, D. - Introduction : Danser pour interpréter le monde en soi - *Corps*, 2009/2, Vol. 7, pp. 11-13.

MIDOL, N. - L'écologie corporelle des transes en danse – *Sociétés*, 2014/3, N°125, pp. 91-102.

MILBURN, P. - Violence et incivilités: de la rhétorique experte à la réalité ordinaire des illégalismes - *Déviance et société*, « Les désordres urbains : regards sociologiques », 2000, Vol. 24, N°4, pp. 331-350.

MILLAUD, F. – *Le passage à l'acte. Aspects cliniques et psychodynamiques* - Paris : Masson, 1998.

MOHAMMED, M. - Les affrontements entre bandes : virilité, honneur et réputation - *Déviance et société*, 2009/2, Vol. 33, pp. 173-204.

MONCHARTRE, S. - 6. Métiers et entreprises : une articulation en tension - *in* Demazière, D. et *al,. Sociologie des groupes professionnels*, Paris : La Découverte, 2009, pp. 84-94.

MOREAU, C. - Jeunesses urbaines et défonces tranquilles. Evolution anthropologique de la fête et quête d'identité chez nos jeunes contemporains - *Pensée plurielle*, 2010/1, Vol. 23, pp. 77-91.

MOREAU de BELLAING, C. – Violences illégitimes et publicité policière – *Politix*, n°87, 2009, pp. 119-141.

MOREAU de BELLAING, C. – Enquêter sur la violence légitime – *La Vie des idées*, En ligne, 2011.

MOREAU de BELLAING, C. – L'État, une affaire de police ? Ce que le travail des dispositifs policiers de discipline interne nous apprend de l'État – *Quaderni*, 78, 2012, pp. 85-104.

MORIN, E. - *Introduction à la pensée complexe* – Paris : Seuil, 2005.

MORIN, E. - Sur l'interdisciplinarité - *L'autre Forum, le journal des professeurs de l'Université de Montréal*, Mai 2003, Vol. 7, N°3, pp. 5-10.

MOSSE, G-L. - *L'image de l'homme, L'invention de la virilité moderne* – Paris : Abbeville, 1997.

MOSSER, S. - *Institut français d'urbanisme, Eclairage urbain : enjeux et instruments d'actions* - thèse de doctorat d'Urbanisme, sous la direction de Guillerme, A. Université Paris 8, 2003.

MUCCHIELLI, L. - A quoi sert la vidéosurveillance de l'espace public ? Le cas français d'une petite ville "exemplaire" - *Déviance et société*, 2016/1, Vol. 40, pp. 25-50.

MUCCHIELLI, L. - Roché, Sébastian, Sociologie politique de l'insécurité. Violences urbaines, inégalités et globalisation - note de lecture, *Revue française de sociologie*, « Fluidité et hiérarchie, l'évolution de la stratification sociale en France », 1999, Vol. 40-1, pp. 187-190.

MUCCHIELLI, L. - Une société plus violente ? Une analyse socio-historique des violences interpersonnelles en France, des années 1970 à nos jours - *Déviance et société*, 2008/2, Vol. 32, pp. 115-147.

MUCHEMBLED, R. - *Une histoire de la violence* – Le Seuil : 2008.

MULONE, M. DUPONT, B. - Gouvernance de la sécurité et capital : les gestionnaires de la sécurité privée - *Déviance et société*, 2008/1, Vol. 32, pp. 21-42.

MULONE, M. DUPONT, B. - Saisir la sécurité privée : quand l'État, l'industrie et la police négocient un nouveau cadre de régulation - *Criminologie*, 2008, Vol. 41, N° 1, pp. 103-131.

MUSACHI, M. - *Traité des cinq roues* - Paris : Albin Michel, 1983 [1ère éd : env 1645].

NAHOUM-GRAPPE, V. - "Boire un coup..." - *Terrain*, en ligne, 1989, Vol. 13, mis en ligne le 17 juillet 2007.

NAHOUM-GRAPPE, V. - Culture de la violence et différence des sexes : violence du stéréotype. Quelques réflexions issues de l'anthropologie - *Les Cahiers dynamiques*, 2013/1, Vol. 58, pp. 40-47.

NAHOUM-GRAPPE, V. – *La culture de l'ivresse, essai de phénomologie historique* – Paris : Quai Voltaire, 1991.

NAHOUM-GRAPPE, V. - Les conduites de vertige - *Communications*, « Le gouvernement du corps », 1993, Vol. 56, pp. 155-173.

NAHOUM-GRAPPE, V. - L'histoire longue de l'ivresse - *Sociétés*, 2006/3, Vol. 93, pp. 77-82.

NARME, P. MOURAS, H. LOAS, G. KRYSTKOWIAK, P. ROUSSEL, M. BOUCART, M. GODEFROY, O. - Vers une approche neuropsychologique de l'empathie - *Revue de neuropsychologie*, 2010/4, Vol. 2, pp. 292-298.

NATAHI, O. DOUVILLE, O. - Cliniques de l'acte - *Psychologie clinique*, 1999, Vol. 8, pp. 7-10.

NAVET, G. VERMEREN, P. - Théories de la violence, politique de la mémoire et sujets de la démocratie - *Topique*, 2003/2, Vol. 83, pp. 43-53.

NÉDÉLEC, P. - L'enclave fonctionnelle du Strip à Las Vegas : quand l'insularité façonne la ville - *Espaces et sociétés*, 2012/2, Vol. 150, pp. 49-65.

NENQUIN, A. – Insécurité et guerre sociale – *L'homme et la société*, 1993, 107-108, pp. 109-123.

NICOLAS, L. - L'empathie, aporie ou doute méthodologique ? - *Journal des anthropologues*, en ligne, 2008, Vol. 114-115, pp. 1-11, mis en ligne le 01 décembre 2009.

NIETZSCHE, F. – *La naissance de la tragédie* – Paris : Flammarion, 2015 [1ère ed : 1872]

NIZET, J. RIGAUX, N. - *La sociologie de Erving Goffman* - Paris : La Découverte, 2014 [1ère éd : 2005].

O'CONNOR, J. - Donner de l'espace public à la nuit : Le cas des centres urbains en Grande-Bretagne - *Les annales de la recherche urbaine*, « Emplois du temps », 1997, Vol. 77, pp. 40-46.

OCQUETEAU, F. - Police(s) privée(s), sécurité privée : nouveaux enjeux de l'ordre et du contrôle social - *Déviance et société*, 1986, Vol. 10, n°3, pp. 247-281.

OCQUETEAU, F. - Une réglementation française sur le secteur de la sécurité privée, pourquoi ? - *Déviance et société*, 1988, Vol. 12, n°4, pp. 383-389.

OLIVIER DE SARDAN, J-P - *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* - Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant, 2008.

PALAHNIUK, C. –*Fight Club* – Paris : Folio, 1996.

PAQUOT, T. - Le sentiment de la nuit urbaine aux XIXè et XXè siècles - *Les annales de la recherche urbaine*, « Nuits et lumières », 2000, Vol. 87, pp. 6-14.

PAQUOT, T. - Michel Foucher, penseur de la frontière - *Hermès*, 2012/2, Vol. 63, pp. 141-141.

PASHLEY, V. COOLS, M. - Sécurité privée en Europe : une analyse des trois livres blancs - *Cahiers de la sécurité*, « Sécurité publique, sécurité privée, partenariat ou conflit », 2012, Vol. 19, pp. 40-54.

PASQUIER, S. - Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences – *Revue du Mauss*, 2003, N°22, pp. 228-406.

PASQUIER, S. – Le corps chez Goffman, quel statut du corps dans la ralité sociale ; quelle réalité sociale au-delà du corps ? – *Revue du Mauss permanente*, en ligne, 2008.

PAULIN, C. - Vers une Europe de la sécurité privée ? - *Sécurité et stratégie*, 2013/2, Vol. 13, pp. 7-16.

PÉRIER, P. - Vacances populaires - Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000.

PÉROUMAL, F. - Le monde précaire et illégitime des agents de sécurité - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2008/5, N°175, pp. 4-17.

PERRAUT-SOLIVERES, A. - *Infirmières : le savoir de la nuit* - Paris : Presses Universitaires de France, 2002.

PETIAU, A. - Une "Communication musicale", Une étude de la pratique collective de la musique techno, à partir d'Alfred Schütz - *Sociétés*, 2004/3, Vol. 85, pp. 71-81.

PETIT, J. CHASSAING, K. DANLIELLOU, F. - Le corps dans la conception ou la transformation de situations de travail - *Corps*, 2009/1, Vol. 6, pp. 39-45.

PEZÉ, M. - Corps et souffrance au travail - *Corps*, 2009/1, Vol. 6, pp. 15-21.

PHELIZON, J-F. DESPORTES, V. - *Introduction à la Stratégie* - Paris : Economica, 2007.

PIERRAT, J. - Crime organisé et présence mafieuse en France : une réalité mal appréciée - *Sécurité globale*, 2008/3, Vol. 5, pp. 69-78.

PIESEN, I. - Le rituel techno - *Adolescence*, 2005/3, Vol. 53, pp. 775-783.

PILLET, E. - Cafés-concerts et cabarets – *Romantisme*, « Les petits maîtres du rire », 1992, Vol. 75, pp. 43-50.

PINTO, M. - Le travail de nuit : approche juridique - *Gérontologie et société*, 2006/1, Vol. 29, n°116, pp. 63-75.

PIRONTI, G. - *Entre ciel et guerre. Figures d'Aphrodite en Grèce ancienne* - Liège : Cierga, 2007.

PLATT, J. - Hughes et l'école de Chicago : méthodes de recherches, réputations et réalités – *Sociétés contemporaines*, 1997, N°27, pp. 13-27.

POCIELLO, C. – Monsieur Zidane interrompt sa carrière sur un coup de tête… - *International review on sport and violence*, 2009, Vol. 1, pp. 47-55.

POIRIER, L. - *Des stratégies nucléaires* - Paris : Hachette, 1977.

POITRAS, D. - *Le traitement de la nuit au cinéma, deux postures épistémologiques* - thèse en sciences de l'information et communication, sous la direction de Delavaud, G. Coutlee, G. Université Paris 8, En cours, inscrite en 2007.

POUTRAIN, V. – Un corps sans limites : sadomasochisme et auto-appartenance – *Cités*, 2005/1, n°21, pp. 31-45.

PROUTEAU, L. PRUVOST, G. - Se distinguer dans les métiers d'ordre (armée, police, prison, sécurité privée) - *Sociétés contemporaines*, 2008/4, Vol. 72, pp. 7-13.

QRIBI, A. - Socialisation et identité. L'apport de Berger et Luckmann à travers "la construction sociale de la réalité" - *Bulletin de psychologie*, 2010/2, Vol. 506, pp. 133-139.

QUEUDRUS, S. - La free-party. Le corps sous influence, ambiance, lieux et scansions - *Ethnologie française*, 2002/3, Vol. 32, pp. 521-527.

QUIDU, M. - *La « drôle de guerre » contre la boxe anglaise, le muay thaï puis le MMA : de la nécessité d'un étalon consensuel de la monstruosité morale* - 13è JORRESCAM, Lyon, 13.12.2016.

QUIDU, M. - *Les multiples engagements « paradoxaux » en MMA* - 13è JORRESCAM, Lyon, 13.12.2016.

RAOULT, P-A. - Clinique et psychopathologie du passage à l'acte - *Bulletin de psychologie*, 2006/1, N°481, pp. 7-16.

RAOULT, P-A. - Violence et passage à l'acte - *Le Journal des psychologues*, 2008/10, N° 263, pp. 18-22.

RÉTO, N. DARTIGUENAVE, J-Y. - Les correspondants de nuit. Des problèmes nocturnes à la spécificité de l'intervention professionnelle - *Les annales de la Recherche urbaine, « Nuits et lumières »*, 1998, Vol. 87, pp. 89-94.

REYNAUD-MAURUPT, C. MAITENA, M. CADET-TAÏROU, A. - Les carrières de consommation d'usagers de cocaïne inconnus des institutions socio-sanitaires et répressives, une recherche qualitative conduite en France en 2007-2009 - *Déviance et société*, 2011/4, Vol. 35, pp. 503-529.

RIEDEL, M. - *Approche chronobiologique et chronopsychologique de la profession de sapeur-pompier : vers une chronoprévention des risques* - thèse de doctorat en Psychologie, sous la direction de Fontaine, R. Clarisse, R. Université de Tours, 2016.

RIEDEL, M. - *Une recherche-action chez les sapeurs-pompiers. Perspectives conatives sur les dynamiques sociales d'un service départemental d'incendie et de secours* - thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de Liu, M. Université de Paris 9, 2011.

RIVIÈRE, C. - *Les rites profanes* - Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

ROCHÉ, S. - *Sociologie politique de l'insécurité. Violences urbaines, inégalités et globalisation* - Paris : Presses Universitaires de France, 1998.

ROGER, G. - Le poids sexuel dans la violence (actuelle) - *Topique*, 2007/2, Vol. 99, pp. 9-16.

RONCATO, D. - Du monde diurne au mythe souterrain - *Sociétés*, 2001/3, Vol. 73, pp. 17-20.

ROULLEAU-BERGER, L. - *La rue, miroir des peurs et des solidarités* - Paris : Presses Universitaires de France, 2004.

ROUSSILLON, R. - Les enjeux de la symbolisation, Adolescence - *ISAP*, 2000, pp. 7-23.

ROUTIER, G. SOULÉ, B. - L'engagement corporel : une alternative au concept polythétique de sports à risque en sciences sociales - *Movement & Sport Sciences*, 2012/3, N° 77, pp. 61-71.

RUBI, S. - *Les « crapuleuses » : ces adolescentes déviantes* – 2005 : Paris : PUF.

RUSSEL-HOCHSCHILD, A. - Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale - *Travailler*, 2003/1, Vol. 9, pp. 19-49.

SALASUO, M. ALLASTE, A-A. - La culture du "clubbing" globale et locale, Une comparaison de la scène culturelle des drogues dans les clubs en Estonie et en Finlande - *Psychotropes*, 2003/2, Vol. 9, pp. 153-162.

SALIBA, J. - Le corps et les constructions symboliques - *Socio-anthropologie*, 1999, Vol. 5, mis en ligne le 15 janvier 2003.

SALOMON, C. - Jungle Fever. Genre, âge, race et classe dans une discothèque parisienne - *Genèses*, 2007/4, Vol. 69, pp. 92-111.

SAMY, M. - Penser l'ennemi ou le concept de la double empathie et son importance pour le dialogue en situation de conflit - *L'Autre*, 2002/3, Vol. 3, pp. 513-518.

SAUVADET, T. - *Le capital guerrier. Solidarité et concurrence entre jeunes de cité* - Paris : Armand Colin, 2006.

SAYEUX, A-S. - Le corps-oreille des musiques électroniques, Une approche anthropologique sensuelle - *Communications*, 2010/1, Vol. 86, pp. 229-246.

SCHÜTZ, G. - Hôtesse d'accueil, Les attendus d'un "petit boulot" féminin pour les classes moyennes (enquête) - *Terrains et travaux*, 2006/1, Vol. 10, pp. 137-156.

SCHWARTZ, Y. ECHTERNACHT, E. - Le corps-soi dans les milieux de travail : comment se spécifie sa compétence à vivre ? - *Corps*, 2009/1, Vol. 6, pp. 31-37.

SEVIN, J-C. - L'épreuve du dance floor. Une approche des free parties - *Sociétés*, 2004/3, Vol. 85, pp. 47-61.

SHUSTERMAN, R. - *Conscience du corps. Pour une soma-esthétique* - Paris-Tel-Aviv : L'Eclat, 2007.

SIMAS, R. GOLSE, B. - Empathie(s) et intersubjectivité(s). Quelques réflexions autour de leur développement et de ses aléas - *La psychiatrie de l'enfant*, 2008, Vol. 51, pp. 339-356.

SIMMEL, G. – *Le conflit* - Circé, Paris : 2015 [1ère éd : 1908].

SIMMEL, G. - *Philosophie de l'argent* - Paris : Presses Universitaire de France, 2014 [1ère éd : 1900].

SMITH, A. - De la sympathie - *Revue française de psychanalyse*, 2004/3, Vol. 68, pp. 763-768.

SORIGNET, P-E. - Sociologue et danseur, quand la vocation se fait double - *in* Naudier, D. et *al*., *Des sociologues sans qualités ?* Paris : La Découverte, 2011, pp. 222-240.

STEINER, A. - Les cafés de Belleville - *Hommes et Migrations*, « Belleville », 1993, Vol. 1168, pp. 20-25.

STEINER, A. CONORD, S. - Portrait d'un bistrot des faubourgs : Le Mistral - *Ethnologie française*, 2012/3, Vol. 42, pp. 471-481.

SUN TSU. - *L'art de la guerre* - Paris : Flammarion, 1972 [1 ère éd : non précisée, env VIè av J-C].

TESSIER, L. - Musiques et fêtes techno : l'exception franco-britanniques des free parties - *Revue française de sociologie*, 2003/1, Vol. 44, pp. 63-91.

TEWFIK, K, - *Stabilité de modèles de f les d'attente. Probabilitées* - thèse de doctorat en mathématiques, Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene, 2007.

THÉODOROPOULOS, T. - *Athéna* - La pensée de midi, 2003/3, Vol. 11, pp. 8-10.

THEUREAU, J. - *Le cours d'action, l'énaction et l'expérience* - Toulouse : Octarès, 2015.

TILLARD, B. - Temps d'observation ethnographique et temps d'écriture - *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2011/4, Vol. 44, pp. 35-50.

TISSOT, S. - Les centres-villes : modèles, luttes et pratiques - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2015/5, Vol. 195, pp. 4-11.

TOMAS, J-L. SIMONET, P. CLOT, Y. FERNANDEZ, G. - Le corps : l'œuvre du collectif de travail - *Corps*, 2009/1, Vol. 6, pp. 23-30.

TRILLES, T. THIANDOUM, B. - La drogue dans la fête. Un point d'interrogation aux politiques sanitaires - *Psychotropes*, 2003/3, Vol. 9, pp. 95-103.

TROUILLOUD, M. - La nuit, la vie continue - *Gérontologie et société*, 2006/1, Vol. 29, n°116, pp. 119-131.

TSOUKALA, A. - La légitimation des mesures d'exception dans la lutte antiterroriste en Europe - *Cultures et Conflits*, en ligne, 2006, Vol. 61, mis en ligne le 17 mai 2006.

VALANCE, H. - *Au filtre de la nuit : le nocturne dans l'art américain, 1890-1917* – thèse en lettres, sous la direction de Brunet, F. Université Paris 7, 2012.

VALCARCE, F-L. - La production d'un ordre instrumental. Sur quelques usages sociaux de la sécurité privée en Argentine - *Déviance et société*, 2012/4, Vol. 36, pp. 389-411.

VALCARCE, F-L. - Une mise à distance pragmatique de la force physique. Formes et fondements de la sécurité privée en argentine - *Sociétés contemporaines*, 2008/4, n°72, pp. 102-123.

VAN GENNEP, A. - *Les rites de passage* - Paris : Librairies Stock, 1981 [1ère éd : 1909].

VIAN, F. - La théomachie de Nonnos et ses antécédents - *Revue des études Grecques*, 1988, Vol. 101, N°482, pp. 275-292.

VIARD, J. - *Le sacre du temps libre* - Paris : É ditions de l'Aube, 2002.

VILLADARY, A. - *Fête et vie quotidienne* - Paris : Les éditions ouvrières, 1968.

VON CLAUSSEWITZ, C. - *De la guerre* - Paris : Tempus-Perrin, 2006 [1 ère éd : 1832].

VULIC, M. - Le débit de boissons, le cabaret, le bistrot, dans le bassin houiller du Nord/Pas-de-Calais, témoins de la sociabilité populaire… - *Revue du Nord*, 1988, tome 70, n°279, pp. 771-787.

WACQUANT, L. - La chair et le texte : l'ethnographie comme instrument de rupture et de construction - *in* Naudier, D. et *al*., *Des sociologues sans qualités ?* Paris : La Découverte, 2011, pp. 201-221.

WACQUANT, L. - Les trois corps du pugiliste - *Sciences sociales et sport*, 2015, Vol. 8, pp. 21-50.

WACQUANT, L. - Pour une sociologie de chair et de sang. Traduction de Busset, M et Cordey, M, revue par l'auteur - *Terrains et travaux*, 2015, Vol. 26, pp. 239-256.

WACQUANT, L. « L'habitus comme objet et méthode d'investigation. Retour sur la fabrique du boxeur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010/4 (Vol. 184), pp. 108-121.

WALKER, E. - Exposition au bruit, gêne sonore, plainte et mobilisation habitante : de la cohabitation à l'appropriation de l'espace-temps nocturne festif – *Norois,* en ligne, 2015, Vol. 234, mis en ligne le 30 juin 2017.

WALKER, E. - *Les cohabitations nocturnes dans les hypercentres : exemples de Caen, Rennes et Paris* - thèse de doctorat en géographie, sous la directiond Caro, P. Université de Normandie, inscrite au 04.10.2012.

WALKER, E. - L'ordre social nocturne en questions. Régulations politiques et dispositifs de contrôle - *Congrès de l'Association Française de Sciences Politiques*, 2015, Aix, pp. 1-18.

WANGERMEZ, J. - Approche des rythmes biologiques séculaires dans l'espèce humaine (l'exemple de la ménarche) - *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1984, Tome 1, fascicule 2, pp. 109-123.

WARFMAN, D. OCQUETEAU, F. - *La sécurité privée en France* - Paris : Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 2011.

WATHELET, P. "*Athéna chez Homère ou le triomphe de la déesse*," Kernos, 1995/8, pp. 167-185.

WEBER, M. - *Économie et société, tome 1, Les catégories de la sociologie* - Paris : Pocket, 2003 [rédigé entre 1918 et 1820].

WEIZMAN, E. - Rôles et identités dans les interactions conflictuelles - *Questions de communication*, [En ligne], 2006/9.

WELZER-LANG, D. - Quand le sexe travaille ou une loi peut en cacher une autre... - *Travailler*, 2003/1, Vol. 9, pp. 207-222.

WIDMER, J. - Goffman et Garfinkel : cadres et organisations de l'expérience - *Langage et société*, « Sociologie, langage et interprétation. Les enjeux de l'ethnométhodologie », 1992, Vol. 59. [Adaptation de "Goffman und die Ethnomethodologie", Erving Goffman, ein socziologischer klassiker der zweiten generation, Berne et Stuttgart, Haupt, 1991, pp. 211-242), pp. 13-46.

WIEVIORKA, M. - Du concept de sujet à celui de subjectivation/ dé-subjectivation – *FMSH-WP*, 2012, Vol. 16, presse de la Maison de l'homme, pp. 1-14.

WIEVIORKA, M. - *La violence* - Paris : Balland, 2004.

WIEVIORKA, M. - Pour comprendre la violence, l'hypothèse du sujet - *Sociedade e Estado*, Brasilia, 2004, Vol. 19, N°1, pp. 21-51.

WINKIN, Y. - La notion de rituel chez Goffman, De la cérémonie à la séquence - *Hermès*, 2005, Vol. 43, pp. 69-76.

WINKIN, Y. – *Les moments et leurs hommes* -, textes reccueillis et présentés par Y. Winkin, Paris : Seuil/Minuit, 1988.

WITTERSHEIM, E. ALBERT, P. - Ethnographie de l'action. L'observation des détails – *Génèses*, « Outils du droit », 1997, Vol. 27, pp. 165-166.

ZANNA, O. - *Le corps dans la relation aux autres, pour une éducation à l'empathie* - Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015.

ZANNA, O. - L'expérience partagée de la douleur physique peut-elle être socialisante ? - *Staps*, 2008/1, Vol. 79, pp. 95-111.

ZAYTSEVA, A, - *En quête d'Altérité : pour une sociologie des acteurs, lieux et pratiques de la scène rock à Leningrad/Saint-Pétersbourg dans les années 1970-2000* – thèse en sociologie, sous la direction de Blum, A. EHESS, 2012.

En langue anglaise

ALLEN, J-J. ANDERSEN, C-A-A. - Aggression and Violence : Definitions and Distinctions – *in* Sturmey, P (Eds). *The Wiley Handbook of Violence and Aggression*, 2017, John Wiley & Sons Ltd.

ANDERSON, C-A, BUSHMAN, B-J. - External validity of "trivial" experiments: The case of laboratory aggression - *Review of General Psychology*, 1997, 1, pp. 19–41.

ANDERSON, C-A., CARNAGEY, N-L. - Violent evil and the general aggression model - In Miller, A-G (Ed). *The social psychology of good and evil*, New York : Guilford Press, 2004, pp. 168-192.

ANDERSON, C-A.. BUSHMAN, B-J. - Human aggression - *Annual Review of Psychology*, 2002, 53, pp. 27–51.

ANDERSON, C-A..HUESMANN, L-R. - Human aggression: A social-cognitive view - *In* Hogg, M-A. Cooper, J (Eds). *The Sage handbook of social psychology*, Thousand Oaks : Sage, 2003, pp. 296–323.

BAUMEISTER, R-F. SMART, L. BODEN, J-M. - Relation of threatened egotism to violence and aggression: The dark side of high self-esteem - *Psychological Review*, 1996, 103, pp. 5–33.

BLAIR, R-J. - Responding to the emotions of others : Dissociating forms of empathy through the study of typical and psychiatric populations - *Consciouness and Cognition*, 2005, 14, pp. 698-718.

BLAKEMOR, S-J. GOODBODY, S-J., WOLPERT, D. - Predicting the consequences of our own actions : The role of sensorimotor context estimation - *Journal of Neuroscience*, 1998, 18, pp. 7511-7518.

BREWSTER, B. BROUGHTON, F. - *Last night a DJ saved my life* - New-York : Grove Press, 2007.

BURBIDGE, S. – The governance deficit : reflections of the future of public and private policing in Canada – *Canadian journal of criminology and criminal justice*, 2005, 47 (1), pp. 63-86.

BUSHMAN, B-J., ANDERSON, C-A. - Is it time to pull the plug on the hostile versus instrumental aggression dichotomy ? - *Psychological Review*, 2001, 108 (1), pp. 273–279.

BUSHMAN, B-J., HUESMANN, L-R. - Aggression - *In* Fiske, S-T. Gilbert, D-T. Lindzey, G (Eds). *Handbook of Social Psychology*, Hoboken : John Wiley & Sons, 2010, 5th ed, Vol. 2, pp. 833–863.

BUSS, A-H. - *The psychology of aggression* - Hoboken : John Wiley & Sons, 1961.

CAMPBELL, A. MUNCER, S. – Models of anger and aggression in the social talk of women and men - *Journal theory of Social Behaviour*, 1987, 17, pp. 489-512.

CAMPBELL, A. MUNCER, S. MC MANUS, I-C. WOODHOUSE, D. - Instrumental and expressive representations of aggression : One scale or two ? - *Aggressive Behavior*, 1999, 25, pp. 435–444.

CHATTERTON, P. - Governing Nightlife : Profit, Fun and (Dis)Order in the Contemporary City - *Entertainment Law*, 2002, Vol.1, No.2, pp. 23–49.

CHATTERTON, P. HOLLANDS, P. - Theorising urban playscapes : producing, regulating and consuming youthful nightlife city spaces - *Urban, Studies*, 2002/1, Vol. 39, pp. 95-116.

CHERPITEL, C-J. YE, Y. - Alcohol and Violence-Related Injuries Among Emergency Room Patients in an International Perspective - *Journal of the American Psychiatric Nurses Association*, 2010, 16 (4), pp. 227–235.

DE WALL, C-N. ANDERSON, C-A. - The general aggression model – *In*, *Human aggression and violence : Causes, manifestations, and consequences*. Washington DC : American Psychological Association, 2011, pp. 15-33.

DE WALL, C-N. ANDERSON, C-A. BUSHMAN, B-J. – Agression – *In,* Tennen, H. Suls, J. Weiner, I-B (Eds). *Handbook of psychology*, Hoboken : John Wiley & Sons, 2012, 2nd ed, Vol. 5, pp. 449–466.

DEWALL, C-N. BUSHMAN, B-J. GIANCOLA, P-R. WEBSTER, G-D. - The big, the bad, and boozed-up : Weight moderates the effect of alcohol on aggression - *Journal of Experimental Social Psychology*, 2010.

DUCH, M. MONTSE, J. VOORHAM, L. GOOSEN, F-X. - Incidents of harm in European drinking environments and relationships with venue and customer characteristics – *International Journal of Alcohol and Drug Research*,

ECK, J. CLARKE, R, GUERETTE, R. - Risky Facilities: Crime Concentration in Homogeneous Sets of Facilities - *Crime Prevention Studies*, 2007, Vol. 21, pp. 225-264.

ECK, J. MADENSEN T, PAYNE, T, WILCOX, P. FISCHER, B. SCHERER, H. - *Situational Crime Prevention at Specific Locations in Community Context: Place and Neighborhood Effects* - Final Research Report : submitted to the U.S. Department of Justice. Retrieved 31/05/2012.

FELSON, R-B. - Impression Management and the Escalation of Aggression and Violence - *Social Psychology Quarterly*, 1982, Vol. 45, N°4, pp. 245-254.

FELSON, R-B. - Violence, Crime, and Violent Crime - *IJCV*, 2009, Vol. 3 (1), pp. 23–39.

FESCHBACH, S. - The function of aggression and the regulation of aggressive drive – *Psychological Review*, 1964, 71 (4), pp. 257–272.

FRANQUEZ, J. HAGALA, J. LIM, S. BICHLER, G. - We be Drinkin: A Study of Place Management and Premise Notoriety among Risky Bars and Nightclubs – *Western Criminology Review*, 2013, 14(3), pp. 34-52.

F-SALTZ, R. WELLS, S. - Apparent Motives for Aggression in the Social Context of the Bar – *Psychol Violence*., 2013, 1, 3(3), pp. 1-21.

GEOFFRION, S, FELSON, M. BOIVIN, R. OUELLET, F. - Systematic observation of barroom incidents in a large Montreal venue - *Security Journal*, 2014.

GEOFFRION, S. SADER, J. OUELLET, F. BOIVIN, R. - Aggressive incidents inside a Montreal barroom involving patrons, barmaids and bouncers : a micro level examination of routine activity theory - *Crime Science*, 2015, 4/9, pp. 1-10.

GIANCOLA, P, CHERMACK, S. - Construct validity of laboratory aggression paradigms: A response to Tedeschi and Quigley - *Aggression and Violent Behavior*, 1998, 3, pp. 237–253.

GRAHAM, K. BERNARDS, S. OSGOOD, D-W. HOMEL, R. PURCELL, J. - Guardians and handlers: The role of bar staff in preventing and managing aggression – *Addiction*, 2005, 100, pp. 755–766.

GRAHAM, K. BERNARDS, S. OSGOOD, W. PARKS, M. ABBEY, A. B-FELSON, R.

GRAHAM, K. BERNARDS, S. WELLS, S. OSGOOD, DW. ABBEY, A. FELSON, R-B. SALTZ, RF. - Behavioural indicators of motives for barroom aggression: Implications for preventing bar violence - *Drug and Alcohol Review*, 2011, 30, pp. 544–563.

GRAHAM, K. WELLS, S. BERNARDS, S. DENNISON, S. - "Yes, I do but not with you" - Qualitative analyses of sexual/romantic overture-related aggression in bars and clubs - *Contemporary Drug Problems*, 2010, 37, pp. 197–240.

GRAHAM, K., WAYNE OSGOOD, D. ZIBROWSKI, E. PURCELL, J. GLIKSMAN, L. LEONARD, K. PERNANEN, K. SALTZ, R-F. TOOMEY. T-L. - The effect of the Safer Bars programme on physical aggression in bars: Results of a randomized controlled trial - *Drug and Alcohol Review*, 2004, 23, pp. 31–41.

GRAHAM, K.. LA ROCQUE, L. YETMAN, R. ROSS, J-T. GUISTRA, E. - Aggression and Barroom Environments - *Journal of Studies on Alcohol*, 1980.

HARTUP, W-W. - Aggression in childhood : Developmental perspectives - *American Psychologist*, 1974, 29 (5), pp. 336–341.

HOBBS, D. HADFIELD, P. LISTER, S. WINLOW, S. - 'Door loor' The art and economics of intimidation - *British Journal of Criminology*, 2002, 42, pp. 352–370.

HOBBS, D. O'BRIEN, K. WESTMARLAND, L. - Connecting the gendered door: Women, violence and doorwork - British Journal of Sociology, 2007, 58, pp. 21–38.

HOBBS, D. WINLOW, S. HADFIELD, P. LISTER, S. – Violent Hypocrisy, Governance and the Night-time Economy - *European Journal of Criminology*, 2005, 2 (2), pp. 161-183.

HOMEL, R. CARVOLTH, R. HAURITZ, M. MCILWAIN, G. TEAGUE, R. - Making licensed venues safer for patrons: what environmental factors should be the focus of interventions ? - *Drug and Alcohol Review*, 2004, 23, pp. 19 – 29.

HOMEL, R. CLARK, J. - The prediction and prevention of violence in pubs and clubs – *In* : Smith, M. Cornish, D (Eds). *Theory for Practice in Situational Crime Prevention. Crime Prevention Studies*, Vol. 3. Monsey, N.Y : Criminal Justice Press, 1994, pp. 1-46.

HOMEL, R. TOMSEN, S. THOMMENY, J. - Public Drinking and Violence : Not Just an Alcohol Problem - *Journal of Drug Issues*, 1992.

HUGHES, E. – Good people and dirty works – *Social Problems*, 1962, Vol. 10, N°1, pp. 3-11.

HUGHES, K. FURNESS, L. JONES, L. BELLIS, M-A. - *Reducing harm in drinking environments Evidence and Practice in Europe* - 2010, Liverpool : Centre for Public Health, Collaborating Centre for Violence Prevention and Liverpool John Moores University.

JACKSON, P. - Inside Clubbing : Sensual Expermients in the Art of Being Human - Oxford et New York : Berg, 2004.

JOHNSTON, L. - *Policing Britain: risk society and governance* – Harlow : Longman, 2000.

JOHNSTON, L. - *The rebirth of private policing* - New York : Routledge, 1992.

JOHNSTON, L. SHEARING, C. - *Governing security: Explorations in policing and justice* – London : Routledge, 2003.

JONES, T. NEWBURN, T. - *Private security and public policing* - Oxford : Clarendon Press, 1998.

KEYWOOD, K. - My Body and Other Stories: Anorexia Nervosa and the Legal Politics of Embodiment - *Social & Legal Studies*, 2000, Vol. 9, N°4, pp. 495–513.

KOLECZKO, K. GARCIA HANSEN, V. - Dangers of the after-dark wonderlands : Part B - A review of the impact of the physical environment design on nightclub violence - *In The First International Postgraduate Conference on Engineering, Designing and Developing the*

Built Environment for Sustainable Wellbeing, 27-29 April 2011, Queensland University of Technology, Brisbane, Qld.

KRAHE, B. - *The social psychology of aggression* - New York : Psychology Press, 2013.

MILLER, N. PEDERSEN, W-C. EARLEYWINE, M. POLLOCK, V-E. - A theoretical model of triggered displaced aggression - *Personality and Social Psychology Review*, 2003, 7 (1), pp. 75–97.

KRIENERT, J-L. VANDIVER, D-M. - Assaultive behavior in bars: A gendered comparison - *Violence and Victims*, 2009, 24, pp. 232–247.

LISTER, S. HADFIELD, P. HOBBS, D. WINLOW, S. - 'Be Nice': the training of bouncers - Criminal Justice Matters, 2001, 45 : 1, pp. 20-21.

LISTER, S. HOBBS, D. HALL, S. WINLOW, S. - Violence in the night-time economy. Bouncers: The reporting, recording and prosecution of assaults - *Policing and Society*, 2000, 10, pp. 383–402.

MACINTYRE, S. HOMEL, R. - Danger on the dance floor : a study of interior design, crowding and aggression in night clubs – *Crime Prevention Studies*, 1997, Vol. 7, pp. 91-113.

MADENSEN, T-D. - *Bar Management and Crime: Toward a Dynamic Theory of Place Management and Crime Hotspots* - Cincinnati : University of Cincinnati, 2007.

MADENSEN, T-D. ECK, J-E. – Violence in bars : exploring the impact of place manager decision making - *Crime Prevention and Community Safety*, 2008, 10, pp. 111 – 125.

MAGENNIS, P. SHEPHERD, J. HUTCHISON, L. -Trends in facial injury, increasing violence more than compensates for decreasing road trauma – *BMJ*, 1998, pp. 1-6.

MARSH, P. FOX KIBBY, K. - *Drinking and public disorder ; report of research conducted for The Portman Group by MCM Research* – 1992, Londres : Portman Group.

MASON, G. - Body Maps: Envisaging Homophobia, Violence and Safety - *Social & Legal Studies*, 2001, Vol. 10, N°1, pp. 23–44.

MISCHEL, W. - Toward a cognitive social learning reconceptualization of personality – *Psychological Review*, 1973, 80 (4), pp. 252–283.

MISCHEL, W. SHODA, Y. - A cognitive-affective system theory of personality : Reconceptualizing situations, dispositions, dynamics, and invariance in personality structure - *Psychological Review*, 1995, 102 (2), pp. 246–268.

MONAGHAN, L - Hard men, shop boys and others: Embodying competence in a masculinist occupation - *Working Paper Series*, 2000, N° 5, School of Social Science, Cardiff University.

MONAGHAN, L-F. – Doorwork and legal risk : observations from an embodied ethnography – *Social and legal studies*, 2004, Vol. 13 (4), pp. 453–480.

MORRIS, S. – Clubs, drugs and doormen - *Police research group : crime detection and prevention series*, 1998, N°86, Londres : Home Office.

NEWBERRY, M. WILLIAMS, N. CAULFIELD, L. - Female alcohol consumption, motivations for aggression and aggressive incidents in licensed premises - *Addictive Behaviors*, 2013, 38, pp. 1844–1851.

PARHAM, J-B., LEWIS, C-C. FRETWELL, C-E. IRWIN, J-G. SCHRIMSHER, M-R. - Influences on assertiveness: Gender, national culture, and ethnicity - *Journal of Management Development*, 2015, 34 (4), pp. 421–439.

PARROTT, D-J. GIANCOLA, P-R. - Addressing "the criterion problem" in the assessment of aggressive behavior: Development of a new taxonomic system - *Aggression and Violent Behavior*, 2007, 12 (3), pp. 280–299.

PROT, S. ANDERSON, C-A. - Research methods, design, and statistics in media psychology – *In* Dill, K (Ed). *The Oxford handbook of media psychology* , 2013, pp. 109–136.

QUIGG, Z. HUGHES, K. BELLIS, M. VAN HASSELT, N. CALAFAT, A. KOSIR, M.

REDHEAD, S (Ed). - *Rave Off. Politics and Deviance in Contemporary Youth Culture* - Avebury : Aldershot, 1993.

ROBERTS, J-C. – Barroom aggression in Hoboken, New Jersey : don't blame the bouncers ! – *Journal drug education*, 2007, Vol. 37 (4), pp. 429-445.

ROBERTS, J-C. - Bouncers and barroom aggression: a review of the research - *Aggression and Violent Behavior* – 2009, Vol. 14, N°. 1, pp. 59-68.

ROSSIGNOLI, H. - *Diasporic identification and gender construction in the Caribbean nightlife of Paris* – these en ethnologie, sous la direction de Dianteil, E. Kosnick, K. Université Paris V, 2013.

SANDERS, T. - T. Rise of the Rent-a-Cop : Private Security in Canada, 1991-2001 - *Canadian journal of Criminology and justice*, 2005/2, Vol. 42, 173-190.

SHAW, R. - Neoliberal subjectivities and the development of the night-time economy in British Cities - *Geography compass*, 2010, 4 (7), pp. 893-903.

SØGAARD, T.-F - *Doormen. Embodied masculinity and the political economy of security in the Danish nightlife* – Phd Thesis, Aarhus: Faculty of Arts, Institute of Culture and Society, Aarhus University, 2013.

SØGAARD, T-F. HOUBORG, E. TUTENGES, S. - Nightlife Partnership Policing : (Dis)trust Building Between Bouncers and the Police in the War on Gangs - *Nordisk politiforskning*, 2016, Vol. 3, N° 2, pp. 132–153.

SPENCE, C-E. WILLIAMS, S-E. GANNON, T-A. - 'It's your round !' female aggression in licensed premises - *Psychology, Crime & Law*, 2009, 15, pp. 269–284.

TAYLOR, S. - Aggressive behavior and physiological arousal as a function of provocation and the tendency to inhibit aggression - *Journal of Personality*, 1967, 35, pp. 297–310.

TEDESCHI, J-T. FELSON, R-B. - *Violence, aggesssion, & coercive actions* - Washington, DC : American Psychological Association, 1994.

THORNTONS, S. - *Club cultures: Music, Media and Subcultural Capital* - London : Polity Press, 1995.

TOMKINS, K - *Occupational Masculinity and Bouncers* - Unpublished Thesis,

TOMKINS, K. - Bouncers and Occupational Masculinity - *Current issues in criminal justice*, 2005, Vol. 17, N°1, pp. 154-161.

TOMSEN, S. - A top night, Social Protest, Masculinity and the Culture of Drinking Violence - *British Journal of Criminology*, 1997, Vol. 37, N°1, pp. 90-102.

TOMSEN, S. PAYNE, J. - Homicide and the night-time economy – *Trends & issues in crime and criminal justice*, 2016, N° 521, pp. 2-15.

TOMSEN, S. - Transcending the Opposition between Safety and Pleasure in the Night-Time Economy - *In* Rowe, D. Bavinton, N (Eds), *On The Bounce : the Challenge of the Night-Time Economy. Cultural Industries and Practices Research Centre Symposium*, the University of Newcastle, New South Wales, Australia, 15th December 2004, pp. 7-10.

TOWNSLEY, M. GRIMSHAW, R. - The consequences of queueing : crowding, situational features and aggression in entertainment precincts - 2013, *Crime Prevention and Community Safety*, Vol. 15, 1, 23–47.

TUTENGES, S, SOGAARD, T-F, TRIER KROLL, L, BLOOMFIELD, K, HESSE, M. - Violent work environments. A survey of bouncers and their experiences of violence, stress and other work-related problems – *International Journal of Workplace Health Management*, 2015, Vol. 8, N° 2, pp. 129-141.

VAN LIEMPT, I. - Safe Nightlife Collaborations : Multiple Actors, Conflicting Interests and Different Power Distributions - *Urban Studies*, 2013, pp. 1-15.

WACQUANT, L. - Pugs at Work: Bodily Capital and Bodily Labour Among Professional Boxers - *Body & Society*, 1995, Vol. 1, N° 1, pp. 65–93.

WADDS, P. - Securing Nightlife : Media Representations of Public and Private Policing – *in* ANZCCC: The Australian and New Zealand Critical Criminology Conference 2010, *Institute of Criminology*, 2011, Sydney Law School, The University of Sydney.

WARLAND, J. MC KELLAR, L. DIAZ, M. - Assertiveness training for undergraduate midwifery students - *Nurse Education in Practice*, 2014, 14 (6), pp. 752–756.

WEBB, B. - Neural mechanisms for prediction : Do insects have a forward model ? - *Trends in Neurosciences*, 2004, 27 (5), pp. 278-282.

WESTON, R. TEMPLE, J-R. MARSHALL. - Gender symmetry and asymmetry in violent relationships ; Patterns of mutuality among racially diverse women - *Sex Roles*, 2005, 53, pp. 553–571.

WILLIAMS, S. BENDELOW G. - *The Lived Body: Sociological Themes, Embodied Issues* – London : Routledge, 1998.

WINLOW, S. – *Badfellas : Crime, Tradition and New Masculinities* - Oxford: Berg, 2001.

WINLOW, S. HOBBS, D. LISTER, S. HADFIELD, P. - Get ready to duck: Bouncers and the realities of ethnographic research on violent groups - *British Journal of Criminology*, 2001, 41, pp. 536–548.

Revue de presse

Le monde, 2018, (J. Pescual).
http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/01/02/le-port-d-arme-par-des-agents-de-securite-privee-encadre-par-la-loi_5236697_1653578.html
Libération, 2016.
http://www.liberation.fr/france/2016/01/08/la-securite-privee-nouvelle-vigie-nationale_1425238
Ouest-France, 2013-a.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/rixe-coup-de-marteau-devant-une-discotheque-985604
Ouest-France, 2013-b.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-bousculade-devant-la-discotheque-lespace-une-video-fait-le-buzz-sur-le-net-216454
Ouest-France, 2015-a.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-expulse-du-bar-il-lance-une-hache-sur-le-videur-3296707.
Ouest-France, 2015-b.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/montauban-de-bretagne-35360/fait-divers-agression-au-couteau-la-discotheque-le-tremplin-3585876
Ouest-France, 2015-c.
http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/faits-divers-coups-de-couteau-la-sortie-dune-discotheque-3205630
Ouest-France, 2015-d.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/plelan-le-grand-35380/condamnes-pour-une-bagarre-la-discotheque-3285179
Ouest-France, 2015-e.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/disparition-de-marie-rennes-sa-mere-pointe-le-role-de-la-discotheque-3197196
Ouest-France, 2016.

https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-le-portier-de-bar-est-mort-dun-coup-de-couteau-4181751
Ouest-France, 2017-a.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/en-prison-pour-le-coup-de-couteau-du-reveillon-4719080
Ouest-France, 2017-b.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/bagarre-rennes-un-jeune-balafre-d-un-coup-de-cutter-4722888
Ouest-France, 2017-c.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/bagarre-rennes-deux-blesses-coups-de-tessons-de-bouteilles-5103656
Ouest-France, 2017-d.
http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-les-videurs-avaient-fracture-la-jambe-d-un-client-refuse-4793330
Ouest-France, 2018-a.
https://www.ouest-france.fr/bretagne/montauban-de-bretagne-35360/montauban-de-bretagne-coup-de-couteau-la-sortie-de-la-discotheque-5602680
Ouest-France, 2018-b.
https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/coup-de-feu-mortel-rennes-un-suspect-mis-en-examen-5606498
20 Minutes, 2015.
http://www.20minutes.fr/rennes/1831067-20160421-rennes-videur-boîte-condamne-violences
20 Minutes, 2016.
http://www.20minutes.fr/rennes/1829103-20160418-bretagne-altercation-boîte-termine-coups-sabre
20 Minutes, 2017.
http://www.20minutes.fr/rennes/2065267-20170510-saint-brieuc-jeune-homme-juge-meurtre-boîte-nuit-apres-enquete-hors-normes
Le Télégramme, 2014.
http://www.letelegramme.fr/ille-et-vilaine/rennes/rennes-ils-sortent-une-machette-a-la-sortie-de-la-discotheque-trois-blesses-22-02-2014-10048506.php
Le Télégramme, 2017.
http://www.letelegramme.fr/ille-et-vilaine/rennes/rennes-il-fonce-dans-un-bar-avec-sa-voiture-19-02-2017-11406791.php,

France 3, 25/04/2016 :
https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/rennes-35-marche-silencieuse-des-agents-de-la-securite-982862.html
France-3, 2017.
http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/violences-rennes-nuit-du-27-au-28-janvier-police-reagit-1198199.html
Libération. Fr, 2017
http://an-2000.blogs.liberation.fr/2017/09/04/le-berghain-et-ces-espaces-sans-photos/
Traxmag
traxmag.com/article/25844-comment-le-cerbere-du-berghain-choisit-qui-rentre
Inrocks, 2014
https://www.lesinrocks.com/2014/12/12/actualite/le-berghain-dix-ans-dexces-dans-le-noir-11540939/
EPSTEIN, R. - Villes défaites. L'étrange engouement des élus locaux pour la fête - Vacarme, 2004/3, Vol. 28, pp. 15-19.
ESCALON, J. - Les chercheurs de la nuit -, *CNRS, le journal, en ligne, 2014*.
https://lejournal.cnrs.fr/articles/les-chercheurs-de-la-nuit. Consulté le 10 octobre 2015.
GWIAZDZINSKI, L. - Sous l'empire du nycthémère : aménager la nuit urbaine - *Le Monde* 06/10/2002.

Textes de Loi

LIVRE VI relatif aux activités privées de sécurité, Code de la sécurité intérieure.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000025506185&idSectionTA=LEGISCTA000025507626&cidTexte=LEGITEXT000025503132&dateTexte=20120618

LOI n°83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de sécurité.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000320194

LOLF : Loi organique n° 2001-692 du 1 août 2001 relative aux lois de finances
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000394028

LOI n°2003-239 du 18 Mars 2003 pour la sécurité intérieure.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000412199

LOI n°2009-928 du 28 Juillet 2009 relative à la programmation militaire pour les années 2009-2014 et portant àdiverses dispositions concernant la défense.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020915137&categorieLien=cid

LOI n°2009-971 du 3 août relative à la gendarmerie nationale.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020954146

LOPSI 2 : LOI n° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023707312&categorieLien=id

LOI n°2013-1168 du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire pour les années 2014-2019 et portant à diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028338825&categorieLien=id

LOI n° 2014-742 du 1er juillet 2014 relative aux activités privées de protection des navires.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029175262&categorieLien=id

ARTICLE L612-20, Code de la sécurité intérieure.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000025503132&idArticle=LEGIARTI000025506242&dateTexte=&categorieLien=cid
ARTICLE 122-5, Code pénal, relatif à la légitime défense.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.doidArticle=LEGIARTI000006417218&cidTexte=LEGITEXT000006070719
ARTICLE 222-1, Code pénal, relatif aux violences graves, à la torture et aux actes de barbarie.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.docidTexte=LEGITEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000006417593
ARTICLE 222-7, Code pénal, relatif aux violences graves, relatif à l'homicide.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.doidArticle=LEGIARTI000006417608&cidTexte=LEGITEXT000006070719
ARTICLE 222-9, Code pénal, relatif aux violences graves entraînant mutilation ou infirmité permanente.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.docidTexte=LEGITEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000006417616&dateTexte=&categorieLien=cid
ARTICLE 222-11, Code pénal, relatif aux violences graves, ayant entraîné une incapacité totale de travail pendant plus de huit jours.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.docidTexte=LEGITEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000006417625&dateTexte=&categorieLien=cidHYPERLINK
ARTICLE 222-13, Code pénal relatif aux violences légères.
(Modifié par LOI n°2017-86 du 27 janvier 2017 - art. 171)
www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.docidTexte=LEGITEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000006417637
ARTICLE R624-1, Code pénal, relatif aux violences légères.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.docidTexte=LEGITEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000006419498
ARTICLE L3331-1, Code de la consommation, Chapitre Ier : Limitation du nombre des débits de boissons.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006171200&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20110128
DECRET n°2005-1122 pour l'application de la Loi n°83-629 du 12 Juillet 1983, 1983 réglementant les activités privées de sécurité et relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de

gardiennage, de transport de fonds, de protection physique des personnes et de vidéoprotection.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000790313
DECRET n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.docidTexte=JORFTEXT000000818309&categorieLien=id
DECRET n°2009-137 du 9 février 2009 relatif à la carte professionnelle.
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2009/2/9/IOCA0901592D/jo/texte
DECRET n° 2011-1919 du 22 décembre 2011 relatif au Conseil national des activités privées de sécurité et modifiant certains décrets portant application de la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983.
http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2011/12/22/IOCD1122789D/jo/texte
DECRET n° 2012-870 du 10 juillet 2012 relatif au Code de déontologie des personnes physiques ou morales exerçant des activités privées de sécurité.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026165942
DECRET n° 2015-1289 du 14 octobre 2015 portant création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1 500 personnes.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.docidTexte=JORFTEXT000031319892&categorieLien=id
ORDONNANCE n°2012-351 du 12 mars 2012, Code de la sécurité intérieure, délivrance de la carte professionnelle (Article L622-19 ; Article L622-19-1 ; Article L622-20).
http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.docidTexte=LEGITEXT000025503132&idSectionTA=LEGISCTA000025507419
DECRET n° 2015-1289 du 14 octobre 2015 portant création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1 500 personnes.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031319892
DECRET n° 2017-1844 du 29 décembre 2017 relatif à l'exercice de certaines activités privées de sécurité avec le port d'une arme, consolidée au 11 janvier 2018.
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/12/29/INTD1730466D/jo/texte

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

ARRETE du 19 Juillet 2007 relatif à la reconnaissance aux militaires et fonctionnaires du ministère de la défense de l'aptitude professionnelle à exercer des activités privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006056746
ARRETE du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité (partant de l'aviation civile).
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/2/27/INTD1634850A/jo
CONVENTION COLLECTIVE nationale des entreprises de prévention et de sécurité du 15 février 1985. Etendue par arrêté du 25 juillet 1985 (JO du 30 juillet 1985).
https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.doidArticle=KALIARTI000025914042&idSectionTA=KALISCTA000005725195
&cidTexte=KALITEXT000005680914&idConvention=KALICONT000005635405&dateTexte=29990101
CONVENTION COLLECTIVE hôtels et cafés restaurants.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do?idConvention=KALICONT000005635534
ACCORD du 30 novembre 2011 relatif aux agressions en situation de travail (sûreté aéroportuaire).
https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=2AB9CD0F5462BCB2CFC1A4FC257383ED.tpdila14v_1idConvention=KALICONT000005635405&cidTexte=KALITEXT000025911109&dateTexte=
ACCORD du 15 juillet 2014 relatif à l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=2AB9CD0F5462BCB2CFC1A4FC257383ED.tpdila14v_1idConvention=KALICONT000005635405&cidTexte=KALITEXT000029725753&dateTexte=
CHARTE DE LA VIE NOCTURNE de la ville de Rennes

http://metropole.rennes.fr/participez/les-instances-de-concertation/la-charte-rennaise-de-la-vie-nocturne/

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Filmographie et autres médias

Films de super-héros

Films *Marvel Cinematic Universe*

Films X-Men :

X Men - SINGER, B. 2000.

X Men 2 - SINGER, B. 2003.

X-Men : L'affrontement final - RATNER, B. 2006.

X-Men : Le commencement - VAUGHN, M. 2011.

X-Men : days of future past - SINGER, B. 2014.

X-Men : apocalypse - SINGER, B. 2016.

Spin-Off X-Men :

Deadpool - MILLER, T. 2016.

X-Men Origins : Wolverine - HOOD, G. 2009.

Wolverin : Le combat de l'immortel - MANGOLD, J. 2013.

Logan - MANGOLD, J. 2017.

Films Spider-man

Spider-man 1 - RAIMI, S. 2002.

Spider-man 2 - RAIMI, S. 2004.

Spider-man 3 - RAIMI, S. 2007.

The amazing Spider-man 1 - WEBB, M. 2012,

The amazing Spider-man : le destin d'un héros - WEBB, M. 2 2014.

Spider-man : Homecoming - WATTS, J. 2017.

Cycle Avangers (hors Spider-man : Homecoming)

Iron man - FAVREAU, J. 2008.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

L'incroyable Hulk - LETERRIER, L. 2008.
Iron man 2 - FAVREAU, J. 2010.
Thor - BRANAGH, K. 2011.
Captain America : First avanger - JOHNSTON, J. 2011.
Avangers - WHEDON, J. 2012.
Iron man 3 - BLACK, S. 2013.
Thor : Le monde des ténèbres - TAYLOR, A. 2013.
Captain America : Le soldat de l'hiver - RUSSO, A. RUSSO, J. 2014.
Les gardiens de la galaxie - GUNN, J. 2014.
Avangers : L'ère d'Ultron - WHEDON, J. 2015.
Ant-Man - REED, P. 2015.
Captain America : Civil war - RUSSO,A. RUSSO, J. 2016.
Doctor Strange - DERRICKSON, S. 2016.
Les gardiens de la galaxie Volume 2 - GUNN, J. 2017.
Thor : Ragnarok - WAITITI, T. 2017.

Films *DC*

Trilogie de Christopher Nolan
Batman Begins - NOLAN, C. 2005.
The Dark Knight : Le chevalier noir - NOLAN, C. 2008.
The Dark Knight Rises - NOLAN, C. 2012.
Man of steel (Superman) - SNYDER, Z. 2013.

DC Universe
Batman vs Superman : l'Aube de justice - SNYDER, Z. 2016.
Geen-Lantern - CAMPBELL, M. 2011.
Suicid squad - AYER, D. 2016.
Wonder-Woman - JENKINS, P. 2017.
Justice league - SNYDER, Z. 2017.

Autres films

Têtes de pioche – BLYSTONE, G. 1938.
Les sept samouraï - KUROZAWA, A. 1954.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Le bon, la brute et le truand – LEONE, S. 1966.

Opération dragon – CLOUSE, R. 1973.

La giffle – PINOTEAU, C. 1974.

Flic ou voyou - LAUTNER, G. 1979.

La chèvre – VEBER, F. 1981.

Les compères - VEBER, F. 1983.

Le marginal - DERAY, J. 1983.

Fight-club – FINCHER, D. 1999.

V pour vendetta – MC-TEIGUE, J. 2006.

Rock n'rolla - RITCHIE, G. 2008.

Autres médias

Jeux vidéos

Final fantasy VII, (1998).

God of war

4 jeux principaux et 4 secondaires entre 2006 et 2017

Assassin's creed

10 jeux principaux, de 2007 à 2017

Série

Mr robot, saison 1 (2015) ; saison. 2 (2016) ; saison. 3 (2017)

Chansons

La Plage, « *Coup de boule* », (2006).

Johny Halliday, « *La Bagarre* » (Smet, 1963, 1993)

Kamini, « *La bagarre* » (Zontoko, 2009)

Lectures humoristiques

COYOTE. -*Little Kevin* - n°4, 1996.

Le Gorafi. - *J'ai failli lui péter la gueule », par cet homme qui a failli se faire péter la gueule* - 03/01/2017.

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

http://www.legorafi.fr/2017/01/03/jai-failli-lui-peter-la-gueule-par-cet-homme-qui-a-failli-se-faire-peter-la-gueule/

Sketches comiques

SEMOUN, E. DUBOSC, F. - *Les petites annonces d'élie, La bagarre* -

https://www.youtube.com/watch?v=-YqOEqQzZKU

SEMOUN, E. - *Cohen et Bokassa* -

https://www.youtube.com/watch?v=nj2cuAa-Z-4

DUBOSC, F. - *Pour toi public, La bagarre* - 2008.

https://www.youtube.com/watch?v=AfxKIlBDCls

Le palmashow - *Quand ils se préparent pour la bagarre* - 2013.

https://www.youtube.com/watch?v=MlT6Tgmv8-M

COLUCCI, M. - *La bagarre* - 1977.

LAUREL, S. HARDY, O. *in* BLYSTONE, J-G. - *Block-heads* - 1938.

https://www.youtube.com/watch?v=q1LMQD2alHA

TABLES ET INDEXES

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Table des matières Tome II

Sommaire Tome II I

ANNEXES 1

ANNEXE I. État de l'art détaillé 3

Chapitre I. Nuit urbaine, fête et établissements de nuit 5

Section 1. L'ordre social de la nuit urbaine et des loisirs festifs 6

§ A. Des ordres d'existences nocturnes 6

§ B. Des Loisirs au spectacle festif 13

§ C. Un archipel dans la ville 21

§ D. Traitement international de la problématique de la gouvernance nocturne 30

Section 2. L'ordre social des établissements de nuit 36

§ A. Les tribus du "*clubbing*", savoir être, danse et musique 36

§ B. Des espaces de consommation 43

Chapitre II. Sécurité privée, videurs, portiers et violences 57

Section 1. L'ordre social de la sécurité privée 58

§ A. La sécurité privée, vigie nationale ? Cadre légal et enjeux de la construction d'un groupe professionnel 58

§ B. Un groupe professionnel des agents de sécurité en établissements de nuit ? 67

§ C. Qui s'intéresse au métier en lui-même ? 78

Section 2. Videurs, portiers, violences : un secteur international de la criminologie 85

§ A. Une problématique de santé publique autour des blessures, mais aussi intimement liée au genre 85

a. Les violences en établissements de nuit, un enjeu international, entre santé publique et criminologie 86

b. Féminité et violences, videurs et masculinité, des recherches qui tendent à « *faire genre* » 93

§ B. Une criminologie variée 101

a. Des précurseurs hors Europe : R. Homel, S. Tomsen, R-B. Felson, K. Graham 102

b. L'équipe britannique de D. Hobbs, S. Winlow et S. Lister 109

c. Une équipe danoise centrée sur le métier : S. Tutenges et T-F. Søgaard 117

ANNEXE II. Une Ethnographie énactive du conflit 123

Section introductive : en arriver là 126

Section 1. Au fil de la nuit sous l'angle du « *videur* » de discothèque 140

§ A. Les jeudis étudiants 142

a. Des jeudis soirs calmes et ordinaires 142

b. Une soirée étudiante « *de folie* » 152

§ B. Les soirées ordinaires, du sans accroc au « *grand n'importe quoi* » 158

a. Une soirée sans accroc, une soirée électro, une soirée d'entre-soi 158
b. Un vendredi « *pénible* » 162
c. Une soirée pénible emblématique : « *faut pas être cardiaque dans ce métier* » ! . 166

Section 2. La porte du "Galion" 175

§ A. Première approche du métier de portier 175

§ B. La porte, prise de fonction ordinaire 186

a. Premier soir en porte 186
b. Début du travail en binôme 187
c. Fin de semaine, fin d'intégration 189
d. Un jeudi ordinaire 193

§ C. Des scènes ordinaires 194

a. « *Ça c'est une soirée !* » 194
b. Des dealers pris "*en flag*" dans le bar 197
c.Quand "*c'est festival*", les ennuis à la chaîne 199

§ D. Quand ça tape dur 202

a. Une "*sortie musclée*" 202
b. Une bagarre de dimanche soir 204
c. Une rixe de fin de soirée dans la rue 208

Section 3. La porte de la "Cave" 210

§ A. Entrée dans l'ordinaire 210

a. La porte de la "Cave" 211
b. Semaine d'intégration, le milieu de la nuit, prendre ses marques 213
b. Semaine d'intégration, le milieu de la nuit, prendre ses marques 214
c. Le jeudi, débuter avec le collègue 217
d. Un samedi ordinaire 219
e. Les refus à répétition, le cas d'un vendredi soir 222

§ B. Quand les scènes surviennent 225

a. Un samedi tendu entre deux situations de gestion de conflit type 225
b. Tout peut basculer à la dernière minute : « faut pas se mentir, c'est aussi un peu pour ça qu'on fait ce métier ! » 228
c. Quand l'attendu n'arrive pas et l'improbable survient : Bagarre entre un transsexuel et un gitan 230

Conclusion 235

ANNEXE III. Éléments complémentaires du cadre goffmanien 241

Section 1. Trois approches complémentaires de l'offense chez E. Goffman 241

a. Agression, provocation, tenue et déférence : le combat pour la face 241
b. Engagements dans l'interaction et offense 245
c. Offense territoriale et réparation 247

Section 2. Schémas conceptuels goffmaniens 252

RÉFÉRENCES 265

Bibliographie 267

En langue française 267
En langue anglaise 294

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Revue de presse 302
Textes de Loi 305
Filmographie et autres médias 309
Films de super-héros 309
Films *Marvel Cinematic Universe* 309
Films *DC* 310
Autres films 310
Autres médias 311
Jeux vidéos 311
Série 311
Chansons 311
Lectures humoristiques 311
TABLES ET INDEXES 313
Table des matières Tome II 315
Indexe des noms propres 318
Indexe des figures 321
Indexe des tableaux 323

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Indexe des noms propres

Allaste, 50
Allemand, 36, 39
Anderson, 92
Apprill, 11
Arènes, 75
Authier, 21
Badea, 51
Ballif, 22
Barbier-Le Déroff, 20
Barthe, 77, 78
Barthe, Quéinnec, 77
Bauer, 9
Bazin, 7
Beauparlant, 8
Becker, 37, 42, 50
Ben Mrad, 83
Bennafla, 24
Bensignor, 45
Bernard, 82
Berthelet, 64
Bessis, 87
Bidet, 74
Bidou Zachariasen, 22
Bi-Nguema, 7
Blanchard, 24
Bonafé-Schmitt, 82, 269
Bonnet, 66
Bonte, 7
Bordin, 7
Bouchnik, 50
Boullier, 19, 276
Bourdieu, 37
Boza, 51
Brewster, 41
Brodeur, 65
Broughton, 41
Burbidge, 65
Bushman, 92
Cadopi, 39
Caillois, 17
Capron, 22
Cassidy, 51
Chapelier, 43, 44
Chapoulie, 67, 280
Chassaing, 76
Chatterton, 16, 30, 31
Chaudoir, 19
Chaumont, 7
Chausson, 7
Chermack, 92
Cherpitel, 86
Christin, 76
Cintas, 84
Clark, 102
Clarke, 34
Clot, 75
Collard, 20
Comelli, 7
Conord, 44, 46
Cools, 64
Corbin, 14, 273
Coser, 83
Coton, 79
Crozat, 19
Cru, 74
Cusson, 62
Danliellou, 76
Darris, 8
Dartiguenave, 9
De la soudière, 26
De Peretti, 50
Debord, 16, 18
Defrance, 7
Dejours, 74
Delattre, 7
Deleuil, 7
Demazière, 67, 74, 274, 285
Desjeux, 36, 45, 46, 280
Dewall, 91
Di Méo, 19
Diaz, 62
Dibie, 26
Didier, 23
Divay, 82
Douville, 17
Duez, 43
Duhau, 22
Dumazedier, 14
Dupont, 65
Echternacht, 76
Eck, 33, 34
Ehrenberg, 75
Epstein, 7
Escalon, 6
Eymard-Duvernay, 73
Fabre-Vassas, 44
Fassin, 24
Felson, 105
Fernandez, 75
Feyssinet-Domijon, 16
Fleury, 28
Florissi, 45
Folkard, 77, 78
Foucault, 37
Fournier, 19
Fox Kibby, 87
Franquez, 34
Gadéa, 67
Gagnebien, 19, 20
Gajewski, 44
Garcia Hansen, 52
Garland, 65
Gastaut, 24
Gathérias, 77
Geoffrion, 51, 53, 54
Ghorra-Gobin, 19
Giancola, 92
Giglia, 22
Gire, 14
Girin, 73
Glevarec, 41
Goffman, 5, 10, 21, 23, 26, 27, 68, 82, 102, 146, 267, 270, 271, 273, 276, 277, 281, 282, 284, 287, 293
Gombaud, 23
Graham, 53, 54, 102, 106, 107
Grange, 8
Gravari-Barbas, 20
Grimshaw, 26
Guerette, 34
Guereville, 7
Guérin, 7, 15
Gunther-Porcarelli, 45
Gutton, 16, 23

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Gwiazdzinski, 7, 8, 10, 272
Hadfield, 99, 109
Hall, 10, 102
Hampartzoumian, 39
Hennion, 37
Hervé, 7
Hesmondhalgh, 41
Hidri, 73
Hill, 78
Hobbs, 99
Hobbs (D), 90, 99, 109, 114, 115
Höhn, 64
Hollands, 16
Homel, 51, 102, 103, 104
Houri, 7
Hughes, 49, 88, 89, 271, 274, 288
Jackson, 37, 38
Jarvin, 7, 16, 36, 46
Jeanjean, 45
Johnston, 65
Jolé, 26
Jones, 65
Jouvenet, 41, 42
Julieta, 45
K. Hughes, 88
Katz, 96
Koleczko, 52
Kowalyszin, 77
Krienert, 93
Ladsous, 77
Laé, 50
Lagrange, 51
Latour, 7, 21, 63, 127
Latournerie, 64
Laurens, 24
Le Hénaff, 16
Le Saux, 65
Lemoine, 8
Léon, 8
Liebling and Stanko, 96
Lister, 99, 109, 110, 111, 112, 113
Macintyre, 51
Madensen, 33
Maffesoli, 37, 38, 43
Magennis, 86, 93
Magnon-pujo, 64
Magnon-Pujo, 63
Mallet, 7
Marchal, 73
Marsh, 87
Masse, 16
Mauger, 15
Meloni, 7
Midol, 39
Miller, 101
Monaghan, 53, 94, 95, 99
Monchartre, 72
Moreau, 16
Mucchielli, 66
Mulone, 65
Nahoum-Grappe, 43, 44, 202
Nédélec, 23
Newberry, 94
Newburn, 65
O'Brien, 99
O'Connor, 7
Ocqueteau, 61, 62
Ostrowetsky, 19
Paquot, 9, 24, 280, 284
Pashley, 64
Paulin, 64
Payne, 104
Peraldi, 24
Périer, 18
Péroumal, 80, 128
Perraut-Soliveres, 76
Petiau, 20
Petit, 76
Pezé, 75
Piesen, 20
Pillet, 45
Pinet, 41
Pinto, 76
Poitras, 7
Polsky, 37
Praud, 39
Proth, 50
Prouteau, 78
Pruvost, 78
Queguiner, 50
Queudrus, 50
Quiggl, 88
Ramos, 51
Redhead, 37
Réti, 9
Reynaud-Maurupt, 50
Riedel, 75
Rivière, 17
Roberts, 90, 91
Roncato, 10
Rossignoli, 7
Roulleau-Berger, 28
Salasuo, 50
Salomon, 36, 43
Sanders, 65
Sayeux, 42
Schwartz, 76
Sevin, 20
Shaw, 30
Shearing, 65
Simonet, 75
sociologie, 254
Søgaard, 117, 118, 120
Soullez, 9
Spence, 94
Steiner, 44
Taponier, 46
Taylor, 92
Tedeschi, Felson, 105
Tessier, 20
Tewf k, 26
Thiandoum, 50
Thorntons, 37, 38
Tissot, 22
Tomas, 75
Tomkins, 98, 99
Tomsen, 102, 103, 104
Townsley, 26
Trilles, 50
Tron, 50
Trouilloud, 76
Tsoukala, 63
Tutenges, 117, 118, 120
Valance, 7
Valcarce, 66
Van Gennep, 26
Van Liempt, 32
Vandiver, 93
Verdier, 77
Viard, 14, 18
Victoria, 51
Villadary, 17
Villardy, 18
Vulic, 44
Wacquant, 96

Wadds, 33
Wagner, 16
Walkalate, 100
Walker, 7, 8
Wangermez, 8
Warfman, 61
Welzer-Lang, 43
Westermarland, 99
Winlow, 96, 99, 109, 116
YE, 86
Zaytseva, 7

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Indexe des figures

Figure 1 : Relation entre crime, acte de blesser et violence selon B. Felson (Felson, 2004). 106
Figure 2 : Photo n°2, La porte du « *Galion* » 176
Figure 3 : Photo n°3, La règlement intérieur du « *Galion* » 177
Figure 4 : Photo n°4, Consignes de sortie définitive, le « *Galion* » 178
Figure 5 : Photo n°5, La queue un samedi, pendant le rush (dimanche 15 février, 01h25, le « *Galion* ») 178
Figure 6 : Photo n°6, Arrivée après un concert le mercredi (jeudi 19/02/2015, 00h08, le « *Galion* ») 179
Figure 7 : Photo n°7, Graffiti sur le mur du couloir menant aux toilettes (le « *Galion* ») 179
Figure 8 : Photo n°8, Le bar un mardi soir tranquille (mercredi 25/02/2015, 02h40, le « *Galion* ») 181
Figure 9 : Photo n°9, La cabine DJ et sa décoration spontanée (le « *Galion* ») 181
Figure 10 : Plan n°1, Implantation urbaine du bar le « *Galion* » 182
Figure 11 : Plan n°2, Image satellite du bar le « *Galion* » 182
Figure 12 : Photo n°10, Le portier d'à côté attendant tranquillement le rush (samedi 26/02/2015, 00h34, le « *Galion* ») 183
Figure 13 : Photo n°11, Vue gauche de la porte, un vendredi soir animé, 01h50 (le « *Galion* ») 183
Figure 14 : Photo n°12, Post-bagarre un samedi soir pendant le rush, intervention des pompiers (31/01/2015, 01h20, le « *Galion* ») 184
Figure 15 : Photo n°13, Un vendredi soir, ça "*picole*" à côté (le « *Galion* ») 184
Figure 16 : Photo n°14, Une soirée cartable, un vendredi (samedi 07/02/2015, 00h15, le « Galion ») 184
Figure 17 : Photo n°15, Rien n'arrête les fumeurs, vue droite (dimanche, 01/02/2015, le « *Galion* ») 185
Figure 18 : Photo n°16, Les fumeurs sous la grêle, vue gauche (Le « *Galion* ») 185
Figure 19 : Photo n°17, La porte de la « *Cave* » 211
Figure 20 : Photo n°18, Point de vue de face de la porte de la « *Cave* » 212
Figure 21 : Photo n°19, Point de vue de droite de la porte de la « *Cave* » 212
Figure 22 : Plan n°3, Implantation urbaine du bar la « *Cave* » 213
Figure 23 : Plan n°4, Vue satellite du bar la « *Cave* » 213
Figure 24 : Schéma conceptuel goffmanien n°1. Analyse de la conceptualisation de l'individu dans la sociologie d'E. Goffman 252
Figure 25 : Schéma conceptuel goffmanien°2. Outils d'analyse de séquences d'activités chez E. Goffman 253
Figure 26 : Schéma conceptuel goffmanien n°3. Éléments des relativités du vécu de l'acteur 253
Figure 27 : Schéma conceptuel goffmanien n°4. Logique du compromis de travail 254
Figure 28 : Schéma conceptuel goffmanien n°5. Dénominations des orientations de la sociologie d'E. Goffman 254
Figure 29 : Schéma conceptuel goffmanien n°6. Le cadre d'analyse de la dualité du situé et 255
Figure 30 : Schéma conceptuel goffmanien n°7. Les occasions sociales, le sérieux et le régulier 255
Figure 31 : Schéma conceptuel goffmanien n°9. Engagements par le corps 256
Figure 32 : Schéma conceptuel goffmanien n°8. Trois dimensions sociales 256

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Figure 33 : Schéma conceptuel goffmanien n°10. Tensions des niveaux de l'engagement .. 257
Figure 34 : Schéma conceptuel goffmanien n°11. Théorie de l'action chez E. Goffman..... 258
Figure 35 : Schéma conceptuel goffmanien n°12. L'individu face à l'action..... 259
Figure 36 : Schéma conceptuel goffmanien n°13. La conversation, un petit système social 259
Figure 37 : Schéma conceptuel goffmanien n°14. Altération des cadres, fabrications et indices directionnels 260
Figure 38 : Schéma conceptuel goffmanien n°15. Schéma conceptuel des régions de l'action 260
Figure 39 : Schéma conceptuel goffmanien n°16. Remobilisation du concept de régions.... 261
Figure 40 : Schéma conceptuel goffmanien n°17. Ambiguité du terme de scène 261
Figure 41 : Schéma conceptuel goffmanien n°18. Éléments rituels de l'interaction 262
Figure 42 : Schéma conceptuel goffmanien n°19. Éléments de cadrage et de signifcation de la scène 262
Figure 43 : Schéma conceptuel goffmanien n°20. De l'ordinaire à la routine..... 263

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Indexe des tableaux

Tableau 1 : « *Paramètres des groupes constituant la vie nocturne* » (P. Chatterton) 31
Tableau 2 : Localisation des interventions des videurs (Geoffrion, 2015, n°1)..... 55
Tableau 3 : Temporalités des interventions sur agressions des videurs (Geoffrion, 2015, n°2) 55
Tableau 4 : Pourcentage de répartition des interventions des videurs (Geoffrion, 2015, n°3) 56
Tableau 5 : Pourcentage de répartition des espaces d'intervention des videurs au proratat des horaires (Geoffrion, 2015, n°4)..... 56
Tableau 6 : « *Conflits réalistes* » et « *conflits non réalistes* » (Ben Mrad, 2004)..... 83
Tableau 7 : Risques juridiques du travail en porte..... 96
Tableau 8 : inventaire des observations menées par K. Graham et ses collaborateurs (Graham et al., 2004)..... 107

Bresson, Jonathan. Le conflit, du face-à-face au corps à corps : une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit - 2018

Titre en français : Le conflit, du face-à-face au corps à corps.

Une immersion comme agent de sécurité en établissements de nuit

Résumé

Les violences corporelles émaillent le quotidien des agents de sécurité en établissements de nuit. Leurs rôles de "*videur*" et de "*portier*" visent à prévenir, traquer et gérer les conflits ; ils se structurent autour de la perspective de la brutalité physique et du risque de survenues de blessures graves. Les violences en établissements de nuit constituent une problématique mondiale invariablement criminologique, quasi absente de la recherche française. Le terrain de cette recherche originale est l'observation et l'analyse du conflit, du face-à-face au corps à corps, hors du lynchage et des violences intimes. L'immersion, par ethnographie énactive, est adaptée à l'étude de situations légalement risquées et propices à la mythification. De manière complémentaire, la sociologie d'E. Goffman fournit un point de départ intéressant pour analyser le maintien, la rupture, et le rétablissement des cadres, oscillant entre la situation et les éléments situés. L'étude démontre que le conflit face-à-face suit un processus échelonné, du heurt à la rixe, en passant par la bagarre, répondant du rituel d'interaction. Cet élément de désordre, dans la confusion parfois apparente, profondément enraciné dans la culture de la violence, qu'il structure en retour, reste ordonné en lui-même. Il est un élément organisateur de l'ordre social. L'appréhender restitue la notion de brutalité physique et questionne le seuil de définition de la violence. Cela nécessite d'interroger le sentiment d'agression et le passage à l'action, dans une dynamique situationniste et processuelle, où les déplacements, gestes et mouvements en eux-mêmes, sont des éléments clefs.

Mots clés : Conflit ; Violence ; Corps ; Sécurité privée ; Établissements de nuit ; Bar/Discothèques ; Bagarre ; Rixe

---

Titre en anglais : The conflict, from face to face to hand to hand.

An immersion as a nightclub security officer

Abstract

Nightclub security officer's daily job is punctuated by physical violence. Their roles as bouncer and doorman aim to prevent, track down and manage conflicts. Their professional activity is structured around the perspective of physical brutality and the risk of the occurrence of tragic events. The field work of this original research consists of the observation and analyze of conflicts: the face to face and hand to hand, excluding intimate violence and lynching. Violence in night spots constitue a worldwide criminological problem. However, it remains absent from French researches. Bodily immersion and observations by enactment ethnography are appropriate ways to study legally risky and mythologizing situations. E. Goffman's sociology is an interesting starting point to analyze the conservation and the rupture of frames, swinging between the situation and the situated social performances. The study shows that the face to face conflict follows a graduated process: from clash to brawl, threw fight, being an interaction ritual. This disorder element, that sometimes seems confused, has its origins anchored in the violence culture which it structures in return. Conflict stays organized and is an organization element of the social order. Having an understanding of it brings back to the notion of physical brutality and questions the threshold of the definition of "violence", the feeling of aggression and the "acting out" in a situationist and processual research dynamic in which moves, gestures and movement themselves become key elements.

Keywords : Conflict ; Violence ; Body ; Private security ; Nightclubs ; Bar ; Fight ; Brawl

---

Discipline : Sociologie

Laboratoire de recherche : VIPS^2 (Violences, innovtions, politiques, sports et socialisations), EA 4636

Adresse : Rennes 2, UFR STAPS, Campus la Harpe, Avenue Charles Tillon, 35044

Imp. Service Reprographie - Rennes 2